SHL
WITHDRAWN

PR [Bd - Revue]

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/revue-histoire-litteraire-de-la-france_1907_14

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

COULOMMIERS
Imprimerie Paul BRODARD.

Revue

d'Histoire littéraire

de la France

publiée

par la Société d'Histoire littéraire de la France

14e Année. — 1907.

PARIS

LIBRAIRIE ARMAND COLIN

5, RUE DE MÉZIÈRES

—

1907

SHL
WITHDRAWN

SHL
WITHDRAWN

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

NOTE SUR L'ONOMASTIQUE DE LA BRUYÈRE

Plusieurs des éditeurs ou commentateurs de La Bruyère ont recherché les raisons qui ont dû le déterminer dans le choix des noms qu'il a donnés à ses personnages. Édouard Fournier, en particulier, au chapitre xxii de sa *Comédie de Jean de La Bruyère* [1], a étudié les procédés du moraliste et éclairci le sens d'un certain nombre des pseudonymes dont il s'est servi.

Mais ces noms eux-mêmes, où l'auteur des *Caractères* les a-t-il puisés? C'est ce que je voudrais indiquer ici, n'ayant trouvé nulle part de réponse à cette question.

Si l'on en croit La Bruyère dans la *Préface du discours prononcé dans l'Académie française*, c'est l'histoire ancienne qui est la principale source des noms propres de ses *Caractères*.

> Si j'avais voulu, dit-il, mettre des noms véritables aux peintures moins obligeantes, je me serais épargné le travail d'emprunter les noms de l'ancienne histoire, d'employer des lettres initiales qui n'ont qu'une signification vaine et incertaine, de trouver enfin mille tours et mille faux fuyants pour dépayser ceux qui me lisent et les dégoûter des applications.

Ces termes : l'*histoire ancienne* sont un peu vagues. Il est possible de préciser davantage et de désigner les écrivains anciens auxquels La Bruyère a de préférence recouru pour le choix de ses noms propres. Par son ouvrage nous connaissons ses prédilections litté-

1. Paris, Dentu, 1866.

raires, par ses lettres, les auteurs qu'il faisait expliquer à son élève. N'est-il pas naturel que ses livres de chevet aient été fréquemment ses répertoires de noms propres? Et en effet on constate qu'il a mis surtout à contribution pour l'antiquité, Diogène Laërce, Ovide, Virgile, Térence et Cicéron[1].

Il est des noms, comme ceux de Ménandre et d'Aristarque par exemple, qui se rencontrent chez plusieurs auteurs et sont même assez communs. Ce serait une recherche puérile que de se demander où La Bruyère les a pris. En vue donc d'éviter des subdivisions inutiles, je classerai sous les rubriques *Diogène Laërce*, *Virgile*, *Ovide*, etc., tous les noms propres des *Caractères* qui se trouvent chez ces écrivains, encore que La Bruyère ait pu les tirer d'ailleurs, même des modernes qui les avaient empruntés déjà.

Sous le titre : *Noms pris dans l'histoire ancienne et dans la fable*, j'énumère les noms qui ne figurent chez aucun des auteurs auxquels est consacré un paragraphe spécial.

Il restera enfin à voir ce que La Bruyère doit, en fait de noms, à la *Vie des Saints* ou simplement au calendrier, ainsi qu'à la littérature de son temps.

Sans doute, en écrivant sur Théophraste et en le traduisant, il avait été amené à s'occuper plus particulièrement des philosophes anciens. Il aimait à étudier leurs œuvres. « Vous me trouverez, dit-il à Clitiphon (chap. VI, 12), « sur les livres de Platon qui traitent de la spiritualité de l'âme et de sa distinction d'avec le corps »[2]. On peut constater que de nombreux noms de philosophes grecs ont passé dans les *Caractères*.

Seuls ceux d'Aristote (*Préface de la traduction de Théophraste*), de Platon (chap. *des Esprits forts*), de Démocrite et d'Héraclite (chap. *des Jugements*) réservés à ces philosophes eux-mêmes, ne sont appliqués à aucun caractère fictif.

C'est surtout à Diogène Laërce que La Bruyère doit ses connaissances sur la philosophie ancienne. Nous le voyons alléguer trois fois son autorité dans son *Discours sur Théophraste*. Il le cite encore dans sa lettre à Ménage (1690 ou 1691, p. 511, t. II, éd. Servois)[3], où il répond à une critique de celui-ci sur l'interprétation d'un passage de la *Vie de Diogène* (*Diogène Laërce*, VI, 54), relatif à Socrate.

1. Il cite dans le *Discours sur Théophraste* le *Brutus*, les *Tusculanes* et les *Lettres à Atticus*.

2. Rappelons aussi que la philosophie était comprise dans son enseignement au duc de Bourbon. Il lui expliquait Descartes.

3. *Collection des Grands Écrivains de la France*. Paris, Hachette, 1865-1878.

Les *Observations* de Ménage, imprimées à Paris en 1663, à un très petit nombre d'exemplaires, avaient paru en 1664 à Londres dans l'édition in-folio des œuvres de Diogène Laërce (grec et latin). Augmentées par l'auteur, elles furent réimprimées dans l'édition de Diogène Laërce qui fut publiée à Amsterdam en 1692 (2 vol. in-4). Cette édition, longuement préparée, était peut-être déjà sous presse lorsque Ménage fit part à La Bruyère des critiques auxquelles ce dernier répond dans sa lettre. — *Note de M. Servois* (*loc. cit.*).

Nous connaissons donc l'édition de Diogène Laërce dont s'est servi La Bruyère. C'est celle de Londres (1664), dont voici le titre complet.

Laertii Diogenis de vitis dogmatis et apophthegmatis eorum qui in Philosophia claruerunt Libri X.
Thoma Aldobrandino Interprete, cum annotationibus ejusdem quibus accesserunt
Annotationes H. Stephani et utriusque Casauboni
Cum uberrimis Ægidii Menagii Observationibus
Londini Impensis Octaviani Pulleyn.
Typis Th. Ratcliffe.
MDCLXIV.

Il est à remarquer en effet que La Bruyère, ayant besoin, au chapitre III, 33, d'un nom ancien de musicien pour désigner, selon les clefs, le flûtiste Philibert, de l'Opéra, prend celui de Dracon. Or ce nom se trouve dans la traduction latine de la *Vie de Platon* par Olympiodore qui est en tête de l'édition de Diogène Laërce de 1664 : « Musicæ præceptorem habuit *Draconem* Damonis discipulum. »

Voici la liste par ordre alphabétique des noms qui se trouvent à la fois chez Diogène Laërce et chez La Bruyère :

La Bruyère.	Diogène Laerce.
Antagoras, ch. 11, 125.	L. 2, 17.
Antisthène, ch. 12, 21.	L. 1, Préf., etc.
Antiphon. (mis primitivement au lieu de Téléphon), ch. 9, 20.	L. 2, 5.
Aristarque, ch. 9, 45.	L. 6, 2.
Aristide, ch. 8, 93.	L. 2, 12.
Ariston, ch. 7, 11.	L. 2, 8.
Artémon, ch. 8, 43.	L. 9, 8.
Basilide, ch. 10, 11.	L. 10, 15.
Brontin, ch. 6, 30.	L. 8, 1.

Chrysippe, ch. 6, 27.	L. 7, 7.
Cléant(h)e, ch. 5, 43.	L. 7, 1.
Cléarque, ch. 6, 63.	L. 3, 1.
Cléobule, ch. 6, 19.	L. 1, 6.
Cléon, ch. 5, 22.	L. 2, 3.
Crantor, ch. 5, 75.	L. 4, 5.
Criton, ch. 6, 29.	L. 2, 5.
Démophile, ch. 10, 11.	L. 9, 4.
Diphile, ch. 13, 2.	L. 8, 2.
Æschine, ch. 5, 75.	L. 2, 5.
Eudoxe, ch. 13, 24.	L. 8, 8.
Eumolpe, ch. 6, 80.	L. 1, Préf.
Euthycrate, ch. 11, 6.	L. 6, 5.
Euthydème, ch. 5, 12.	L. 1, 3.
Eut(h)yphron, ch. 5, 24.	L. 5, 6.
Hérille, ch. 12, 64.	L. 7, 1.
Hermippe, ch. 14, 64.	L. 1. Préf.
Hermodore, ch. 1, 23.	L. 1, Préf.
Iphicrate, ch. 8, 78.	L. 2, 6.
Léandre, ch. 3, 75.	L. 1, 1.
Ménandre, ch. 7, 10.	L. 5, 2.
Ménippe, ch. 2, 40.	L. 6, 6.
Pamphile, ch. 9, 50.	L. 10, 2.
Périandre, ch. 6, 21.	L. 1, 1.
Phédon, ch. 6, 83.	L. 2, 8.
Phéréc(i)yde, ch. 13, 22.	L. 1, 2.
Phryné, ch. 9, 24.	L. 6, 2.
Socrate, ch. 9, 20.	L. 6, 54, *passim*.
Straton, ch. 8, 96.	L. 2. 8.
Télèphe, ch. 11, 141	L. 6, 5.
Théodas, ch. 12, 56.	Theiodas. L. 9, 12.
Théodecte, ch. 5, 12.	L. 5, 1.
Théodore, ch. 15, 11.	L. 2, 8.
Théodote, ch. 8, 61.	L. 9, 8.
Théognis, ch. 9, 48.	L. 6, 1.
Théophile, ch. 9, 15.	L. 5, 1.
Thrason, ch. 7, 9.	L. 7, 1.
Thrasylle, ch. 12, 111.	(Θρασύλος). L. 3, 35.
Timon, ch. 11, 155.	L. 9, 11.
Xanthus, ch. 2, 18.	L. 9, 12.

Suit la liste des autres noms historiques que La Bruyère a empruntés à la Grèce. Nous retrouverons plus loin ceux qui sont tirés de la mythologie.

Ariste, ch. 1, 19. Aristus, philosophe grec. Cicéron. *Brutus*, 97.
Antiphile, ch. 12, 94, peintre. Lucien, *De la délation*, 2, sq. Pline, 35, 10.
Bathylle, ch. 3, 33, le pantomime fameux.
Cimon, ch. 8, 19. Plutarque.
Cliton, ch. 11, 122, Athénien, sculpteur. Xénophon, *Mém.* 3, 10, 6, etc.
Crésus, ch. 6, 17. Hérodote.
Cydias, ch. 5, 75, poète. Platon, *Charmide*, p. 505, 4, t. 1, éd. Didot.
Damis, ch. 1, 32. Lucien, *Jupit. trag.*, 16, 35, etc.
Démocède, ch. 13, 2. Jamblique. *Vie de Pythagore*, p. 257, 261, éd. Didot.
Diognète, ch. 13, 2, géomètre. Pline, 6, 17.
Dioscore, ch. 15, 23, patriarche d'Alexandrie, v^e^ siècle.
Dracon, ch. 3, 33, musicien. Olympiodore. *Vita Platonis*, p. 6, éd. Didot.
Hermagoras, ch. 5, 74[1], rhéteur grec. Cicéron, *Brutus*, 76, 78.
Hermas, ch. 3, 44, un des plus anciens pères apostoliques.
(H)érophile, ch. 11, 26, médecin. Pline, 21, 37, etc.
Irène, ch. 11, 35, impératrice de Byzance, viii^e^ siècle.
Nicandre, ch. 5, 82, médecin, poète, grammairien.
Phérénice, ch. 13, 22, nom d'homme et de femme. Isée, Lysias, Elien.
Philanthe, ch. 9, 8. Pausanias, 4, 2; 5, 2.
Philémon, ch. 2, 27, poète comique grec.
Théocrine, ch. 1, 25[2], Athénien, sycophante contre lequel Dinarque prononça un discours.
Théodème, ch. 5, 25. Denys d'Halicarnasse, ép. à Ammée, 4.
Théramène, ch. 7, 14, un des 30 tyrans, rhéteur. Cic., *Tusc.*, 1, 10.
Timagène, ch. 8, 78, historien grec.
Timante, ch. 8, 56, peintre célèbre.
Tryphon, ch. 6, 50, médecin; — roi de Syrie; — libraire, etc.
Xanthippe, ch. 8, 68, père de Périclès. Cic., *Brutus*, 11, etc.
Zoïle, ch. 1, 19, critique alexandrin.
Zénobie, ch. 6, 78, reine de Palmyre.

Pour les noms grecs mythologiques les principales sources de La Bruyère semblent bien avoir été Virgile et Ovide. Ses lettres nous apprennent qu'il faisait expliquer à son élève le duc de Bourbon les *Métamorphoses* d'Ovide[3]. Passons donc en revue ces noms fabuleux, sans toutefois indiquer de références pour ceux qui sont aussi communs qu'Amphion (chap. 1, 47), Achille et Thersite (ch. 9, 41), Jason (ch. 7, 9), Orphée (ch. 6, 28) et Mercure (ch. 12, 21), dont plusieurs du reste sont pris au propre.

1. *Hermagoras* est aussi le titre d'un roman perdu d'Apulée.
2. Nom de femme que prend Poliarque dans l'*Argenis* de Barclay.
3. Cf. Lettre à Condé, t. II, édit. Servois, p. 478 et 496.

La Bruyère.	
Acis, ch. 5, 7.	Ovide, *Metam.*, XIII, 750.
Adraste, ch. 11, 147.	Virgile, *Æn.*, VI, 480.
Ægine, ch. 14, 33.	Ovide, *Metam.*, VII, 474.
Alcippe, ch. 11, 74.	Virgile, *Ecl.*, VII, 14.
Aricie, ch. 7, 12.	Virgile, *Æn.*, VII, 762.
Aronce, ch. 5, 5.	Virgile (Arruns), *Æn.*, XI, 759.
Ascagne, ch. 5, 75.	Virgile, *Æn.*, I, 267, *pass.*
Astérie, ch. 11, 105.	Virgile, *Culex*, 15. Ovide, *Met.*, VI, 108.
Bronte, ch. 3, 33.	Virgile, *Æn.*, VIII, 425.
Capys, ch. 1, 32.	Virgile, *Æn.*, II, 35, *pass.* Ovide, *Met.*, XIV, 613.
Climène, ch. 3, 43.	Virgile, *Georg.*, IV, 344. Ovide, *Met.*, II, 37, etc.
Corinne, ch. 3, 73.	Ovide, *Amor.*, 3, 1, 49.
Drance, ch. 4, 71.	Virgile, *Æn.*, XI, 122.
Dorylas, ch. 1, 66.	Ovide, *Metam.*, V, 129; XII, 380.
Elise, ch. 5, 82.	Elissa (Didon). Virgile, *pass.*
Eurypyle, ch. 12, 20.	Virgile, *Æn.*, II, 114.
Hyacinthe, ch. 8, 20.	Ovide, *Met.*, X, 185, etc.
Iphis, ch. 13, 14.	Ovide, *Met.*, IX, 668, etc.
Mélite, ch. 14, 33.	Virgile, *Æn.*, V, 825.
Ménalque, ch. 11, 7.	Virgile, *Ecl.*, IX, 10, etc.
Mopse, ch. 2, 38.	Virgile, *Ecl.*, VIII, 26.
Narcisse, ch. 7, 12.	Ovide, *Metam.*, III, 346.
Nérine, ch. 12, 16.	Virgile, *Ecl.*, VII, 37.
Oronte, ch, 6, 60.	Virgile, *Æn.*, I, 220, etc.
Télèphe, ch. 11, 141.	Ovide, *Met.*, XII, 112, etc.
Tityre, ch. 12, 21.	Virgile, *Ecl.*, I, 38, etc.
Troïle, ch. 5, 13.	Virgile, *Æn.*, I, 474.
Typhon, ch. 14, 62.	Virgile, *Catalect.* Ciris, 32.

Pour compléter la liste des noms fabuleux, il faut y joindre ceux d'Euphrosyne, une des trois Grâces (ch. 3,81), d'Ismène, la sœur d'Antigone (ch. 3, 43) et de Ménalippe, sœur de la reine des Amazones[1] (ch. 7,10), donné ici à un chasseur.

Comme emprunt certain à Horace, je ne vois que le nom de Canidie (ch. 3,73). Ce n'est ni chez lui ni chez Virgile qu'a été pris celui de Mævius (ch. 14, 59). Ainsi que Titius, auquel il est réuni en ce passage, c'est un nom fréquemment employé par le Digeste,

1. *Melanippus* ou *Menalippus* est au surplus un nom peu rare. Cf. Homère, *Il.*, 15, 546. — Eschyle, Pindare, Accius, Stace, etc.

quand il établit des espèces. On peut voir là un souvenir des études de droit de La Bruyère.

Il doit davantage à Térence, qu'il admirait beaucoup. (Cf. ch. *des Ouvrages de l'esprit*, 38 : « Il n'a manqué à Térence que d'être moins froid : quelle pureté, quelle exactitude, quelle politesse, quelle élégance, quels caractères ! »)

C'est chez Térence que sont puisés les noms suivants :

Ch. 6, 12, Clitiphon.	*Heautontimorumenos.*
Ch. 3, 81, Ctésiphon.	*Adelphes.*
Ch. 9, 20, Dave.	*Andrienne*, *Phormion.*
Ch. 6, 20, Dorus.	*Eunuque.*
Ch. 11, 121. Gnathon.	*Eunuque.*
Ch. 3, 73, Glycère.	*Andrienne.*
Ch. 5, 75, Hégion.	*Phormion* et *Adelphes.*
Ch. 3, 73, Parmenon.	*Eunuque*, *Hécyre*, *Adelphes.*
Ch. 11, 120, Phidippe.	*Hécyre.*
Ch. 6, 20, Sanga.	*Eunuque.*
Ch. 7, 10, Sannion.	*Adelphes.*
Ch. 14, 9, Syrus.	*Heautontimorumenos* et *Adelphes.*
Ch. 9, 24, Thaïs.	*Eunuque.*

Les noms de *Trimalcion* et de *Carpus*, deux personnages du *Satiricon* de Pétrone [1], apparaissent dans la 8e édition des *Caractères* (1693), chapitre XIV, 68, l'année même où le pastiche de Nodot provoque parmi les lettrés une vive polémique. Pétrone est à l'ordre du jour. Mais La Bruyère n'a pas attendu jusque-là pour le lire, puisque dès la 6e édition il lui a emprunté le nom de *Giton* (chap. 6, 83).

Pour en finir avec l'antiquité latine profane, énumérons, comme nous l'avons fait pour l'antiquité grecque, les noms que l'histoire romaine a prêtés à La Bruyère.

Æmile, ch. 2, 32. Emilie, ch. 11, 144.
Antisthius, ch. 12, 67. Antistius Labeo, célèbre jurisconsulte.
Aurèle, 11, 107, nom d'une famille romaine.
Césonie, ch. 3, 33. Cæsonia, femme de Caligula. Cf. Juvénal, VI, 616. Suétone, *Calig.*, 50.
Celse, ch. 2, 39, célèbre médecin.
Claudie, ch. 3, 33.
Crassus, ch. 2, 18.
Eugène, chap. 6, 54 (nom grec et romain).
Fauste, chap. 11, 107. Faustus, surnom de Sylla, etc.

1. Carpus, ch. 36 et 40 du *Satiricon.*

Frontin, ch. 11, 107. Frontinus, écrivain latin.
Fulvie, ch. 1, 23. Fulvia, femme de Clodius, de Curion, d'Antoine.
Lélie, ch. 3, 33, fille de Lælius. Cf. Cicéron, *Brutus*, 58.
Lesbie, ch. 14, 68, amante de Catulle.
Lucile, ch. 9, 14, et 16, 43.
Ménophile, ch. 8, 48, nom d'homme dans Martial, VII, 81.
Messaline, ch. 3, 33.
Ruffin, ch. 11, 123. Rufinus, ministre de Théodose [1], etc.
Roscius, ch. 3, 33. Roscie, ch. 12, 16. Roscius, acteur célèbre.
Tigillin, ch. 13, 6. Tigellin, favori de Néron.
Tite, ch. 14, 25.
Titius, ch. 14, 59, nom de famille romain.

Si nous passons à l'antiquité sacrée, nous constatons que La Bruyère a tiré du calendrier ou des *Acta Sanctorum* une certaine quantité de noms que voici :

La Bruyère.	Acta Sanctorum.
André (ch. 7, 11).	St André.
Anthime (ch. 1, 23).	St Anthime, évêque de Nicomédie. Fête le 27 avril. Cinq autres saints portent le nom d'Anthime.
Argyre (ch. 11, 83). (Le nom a été féminisé.)	St Argyre, martyr africain.
Arsène (ch. 1, 24).	St Arsène, ermite de la Thébaïde. Fête le 19 juillet. Il y a deux autres saints du nom d'Arsène.
Bérylle (ch. 12, 21).	St Bérylle, évêque de Catane. Fête le 21 mars.
Chrysante (ch. 6, 54) [2].	St Chrysante, martyr. Fête le 25 octobre.
Dosithée (ch. 5, 75).	St Dosithée, moine en Palestine. Fête le 23 février [3].
Égésippe (ch. 2, 10).	St Hégésippe, écrivain ecclésiastique. Fête le 7 avril.
Eustrate (ch. 13, 9).	St Eustrate, thaumaturge. Fête le 5 janvier. Il existe deux autres saints de ce nom.
Mélanie (ch. 1, 23).	Ste Mélanie. Fête le 25 octobre.
Onuphre (ch. 13, 24).	St Onuphre, ermite de la Thébaïde. Fête le 12 juin. Un autre saint

1. De nombreux saints portent aussi le nom de Rufin.
2. Chrysanthe est aussi le nom d'un affranchi dans Pétrone. — Nom de femme dans Malherbe, Rotrou, Corneille, Ch. Sorel, etc.
3. C'est aussi le nom d'un grammairien grec (IIIe siècle ap. J.-C.).

du même nom, moine de l'ordre de Saint-Basile, est fêté le même jour.

Théagène (ch. 9, 2). St Théagène, martyr à Antioche. Fête le 3 octobre.

Théobalde (ch. 5, 66). St Théobalde, évêque de Vienne en Gaule. Fête le 21 mai. Un autre saint porte le même nom.

Théodat (ch. 15, 16). St Théodat ou Déodat, évêque de Vienne en Gaule. Fête le 15 octobre.

Trophime (ch. 2, 26). St Trophime, évêque en Norvège. Fête le 8 juin. Cinq autres saints portent ce nom.

Théodule (ch. 15, 14). St Théodule, diacre, martyr à Rome. Fête le 17 mars. Il y a onze autres saints du nom de Théodule, évêques, moines ou martyrs.

Théonas (ch. 8, 52). St Théonas, prêtre, martyr à Alexandrie. Fête le 24 avril. Sept autres saints du nom de Théonas, évêques ou martyrs.

Théotime (ch. 13, 1). St Théotime, évêque en Scythie. Fête le 20 avril. Trois autres saints Théotime, martyrs [1].

Tels sont les noms que La Bruyère doit vraisemblablement à l'antiquité profane ou sacrée. Nous devons rechercher maintenant quels sont ceux qu'il a empruntés aux écrivains du XVII^e^ siècle.

Tout d'abord il importe de renouveler une remarque déjà faite. Parmi les noms que j'ai classés comme provenant de Virgile, de Térence ou d'autres auteurs anciens, il est fort probable que La Bruyère en a recueilli quelques-uns chez des écrivains de l'époque de Louis XIII et de Louis XIV. Beaucoup de ces noms étaient tombés dans le domaine public. C'est dans ce réservoir de noms antiques francisés que puiseront un peu au hasard, et le plus souvent sans se préoccuper de leur signification, Hardy et Gombauld, Malherbe et Corneille, Molière et La Fontaine. Les noms conventionnels de ce genre foisonnent chez les romanciers et chez les poètes dramatiques, dans la tragédie comme dans la comédie, dans la tragi-comédie comme dans la pastorale. A ce calendrier

1. Un des interlocuteurs du Colloque d'Erasme intitulé : *Exsequiæ Seraphicæ* se nomme Theotimus.

héroïque, précieux et galant sont inscrits les Léandre, les Alcippe, les Chloris, les Philis. Puis il y a les noms consacrés de la farce, les Scapin et les Géronte, qui ont aussi leur place dans l'onomastique de La Bruyère.

Je vais énumérer d'abord quelques-uns de ces noms anciens qui étaient déjà en usage chez les écrivains contemporains. Il se peut qu'il les leur ait empruntés directement sans remonter toujours à la source ancienne. Je dresserai ensuite la liste assez courte de ceux qui me paraissent presque certainement lui avoir été fournis par la littérature de son époque.

Acis, La Fontaine, *Galatée* [1].

Adraste, Corneille (*Clitandre*, *Illusion comique*), Molière (*Le Sicilien*), etc.

Alcandre, Balzac, Corneille (*Clitandre*, *Illusion*, etc.); Boisrobert, *Les deux Alcandres*, tragi-comédie, 1640; Molière (*Fâcheux*). Ce nom dans Malherbe désigne Henri IV, dans Mlle de Scudéry (*Clelie*), et dans La Fontaine, Louis XIV.

Alcippe. Dans Malherbe désigne M. de Bellegarde. Molière, *Les Fâcheux*; Gomberville, *Polexandre*, etc.

Aricie, Racine, *Phèdre*.

Ariste, Molière (*Femmes savantes*, *Malade imaginaire*, etc.); Bouhours (*Entretiens d'Ariste et d'Eugène*), etc.

Aronce, un des héros de la *Clélie* de Mlle de Scudéry.

Ascagne, Molière, *Le Dépit amoureux*.

Astérie, Malherbe (Grands Écrivains, Hachette, IV, p. 236, etc.); Th. Corneille, *Circé*.

Bronte, *Le Caloandre fidèle* de Marini (1652), trad. de Scudéry, 1668.

Césonie, une des héroïnes de la *Clélie* de Mlle de Scudéry.

Cléante, Corneille (*Galerie du Palais*); Molière (*Tartuffe*, *Malade imaginaire*), etc.

Climène, Molière (*Critique de l'Éc. des femmes*, *Le Sicilien*); Quinault, Mme Deshoulières, etc.

Cliton, Corneille (*Le Menteur*).

Damis, Molière (*École des femmes*, *Tartuffe*); Boursault (*Le Portrait du peintre*), etc.

Dioscore, Ch. Sorel, *L'Orphise de Chrysante*.

Dorilas, nommé dans Molière, *Misanth.*, 1, 1. La Fontaine (Conte du *Gascon puni*).

Elise, Molière, *L'Avare*, et *passim*.

Emilie, Corneille, *Cinna*.

Erophile, pseudonyme adopté par le comte de Cramail et plusieurs fois repris par Sorel (E. Roy, *Ch. Sorel*, p. 55).

1. Je me borne ici à quelques références, n'ayant nullement l'intention de faire un recensement précis et rigoureux.

Ismène, Corneille, *Œdipe*; Racine; Th. Corneille, *Bradamante*, etc.
Mélite, Corneille.
Ménalque, Boursault, *Les yeux de Philis changés en astres*, pastorale.
Nérine, Corneille (*Médée*, *Œdipe*); Molière (*Fourberies de Scapin*); Th. Corneille (*Ariane*).
Nicandre, Th. Corneille (*Timocrate*); Boursault (*Les menteurs qui ne mentent point*), etc.
Oronte, La Calprenède (*Cassandre*); Molière (*Pourceaugnac*, *Le Misanthrope*); La Fontaine (*Elégie aux Nymphes de Vaux*), etc.
Théramène, d'Audigier (*Ariane*); Racine (*Phèdre*).
Timante, P. Corneille (*Andromède*); Th. Corneille (*Bradamante*); Mlle de Scudéry, *Clélie*.

Les noms des *Caractères* dont j'inclinerais à rapporter la provenance au théâtre, aux romans ou à des œuvres diverses du XVII^e^ siècle sont ceux-ci :

Alain, ch. 11, 143, paysan, Molière (*École des femmes*).
Arrias, ch. 5, 9, don Arias, Corneille (*Le Cid*).
Arténice, ch. 12, 28, anagramme de Catherine (Mlle de Rambouillet), nom d'une bergère dans les *Bergeries* de Racan.
Célimène, ch. 3, 43, Pastorale de Rotrou; Molière, *Misanthrope*; Mme Deshoulières, *Célimène*, églogue, etc.
Clarice, ch. 3, 8, Corneille (*Veuve*, *Menteur*); Rotrou, Scarron (*Le Prince Corsaire*); Ch. Sorel, etc.
Crispin, ch. 7, 9, valet de comédie, personnage créé par Poisson dans *Les Fous divertissants* (1681).
Dorinne, ch. 3, 32, Molière (*Tartuffe*); Th. Corneille (*Circé*), etc.
Elvire, ch. 12, 28, Corneille (*Le Cid*, *Don Sanche*); Molière (*Don Juan*); Th. Corneille (*Les Engagements du hasard*); Scarron, *Roman comique*, etc.
Ergaste, ch. 6, 28 et 10, 8, valet. Molière (*L'Étourdi*, *L'École des maris*). Il y a dans le *Francion* de Ch. Sorel, un personnage nommé Ergaste, etc.
Don Fernand, ch. 11, 129. Corneille, *Le Cid*. Th. Corneille (*passim*); Scarron, *Roman comique*.
Géronte, ch. 11, 105, Corneille (*Clitandre*, *Menteur*, etc.); Molière (*Fourberies de Scapin*).
Orante, ch. 14, 41, Malherbe, Rotrou, Molière (*Les Fâcheux*).
Philanthe, ch. 9, 8. Interlocuteur des Dialogues du P. Bouhours : *La Manière de bien penser dans les ouvrages d'esprit*.
Scapin, ch. 7, 13. Molière.
Zélie, ch. 13, 25. *Tarsis et Zélie*, roman de R. Le Vayer de Boutigny, imprimé en 1665 (Paris, Th. Jolly).

A ces noms il faut ajouter ceux très communs de Champagne (ch. 6, 18), Lise (ch. 3, 8), Sylvain (ch. 6, 19) ainsi que les tra-

vestissements transparents de Maimbourg en Handburg (ch. 1, 66) et de Caretti en Carro Carri (ch. 14, 68).

La liste est complète, à l'exception de sept ou huit noms dont je n'ai pu retrouver l'origine avec certitude. A supposer même que ceux-ci aient été créés par le moraliste, M. G. Servois ne s'en est pas moins exprimé d'une manière inexacte, quand en tête de la table alphabétique de son excellente édition (t. 3, p. 5) il parle des « noms de fantaisie imaginés par La Bruyère ».

En réalité, les sources de son onomastique nous sont connues, et quant aux quelques noms que j'ai exceptés, rien ne prouve qu'une étude plus minutieuse ne les découvrirait pas dans les romans ou les pièces de théâtre du xvii[e] siècle. Ce sont les suivants : Arfure (ch. 6, 16), Cobus (ch. 3, 33), Elamire (ch. 7, 11), Emire (ch. 3, 81), Mélinde (ch. 5, 5), Rhoé (ch. 12, 16), Séthon (ch. 3, 9), Téléphon (ch. 9, 20).

Mais Elamire peut être une simple variante d'Elmire (Molière, *Tartuffe*; cf. *Elmire*, tragédie de Hardy), ou d'Elomire (*Elomire hypocondre*, de Le Boulanger de Chalussay, 1652).

Emire est un nom oriental; la scène se passe à Smyrne.

On remarquera aussi que Mélinde ressemble beaucoup à des noms usités au théâtre ou dans le roman, tels que Bélinde, héroïne d'une tragi-comédie de Rampale, mentionnée aussi dans *La Veuve* de Corneille, etc.; ou Mélinte, un des héros de l'*Ariane*, roman de Desmarets de Saint-Sorlin.

Rhoé peut être la désinence du nom fabuleux Callirrhoé (cf. Ovide, *Metam.*, 9, 414).

Si Séthon ne se lit pas dans Diogène Laërce, on y lit un nom approchant : Sathon (VI, 1).

Téléphon a pu être fabriqué par La Bruyère. Il avait mis d'abord *Antiphon*, l'homme dont la voix détonne. Il l'a remplacé par *Téléphon*, l'homme dont la voix s'entend de loin[1]. C'est déjà presque notre mot *téléphone*, dont La Bruyère se trouve ainsi avoir été le parrain[2].

Après avoir indiqué où La Bruyère a pris les noms dont

1. E. Fournier, *La comédie de Jean de La Bruyère*, t. I, p. 195.
Il existe un *Téléphonte*, tragi-comédie par Gabriel Gilbert. Paris, Toussaint Quinet, 1642.

2. Les listes qu'on vient de lire contiennent la totalité des noms propres employés par La Bruyère. Je n'ai laissé de côté que ceux qui désignent réellement les personnages de l'antiquité qui les ont portés, comme Démocrite, César, Alexandre, Varron, Caton, Pison, etc. A plus forte raison ai-je négligé les noms des contemporains que La Bruyère veut louer, noms écrits en lettres capitales, « afin qu'on les voie de loin » (*Préface du Discours à l'Académie française*), ainsi que les simples initiales.

il baptise ses portraits, il y aurait à étudier les rapports qui existent entre ces noms et les personnages auxquels il les attribue. Jusqu'à quel point a-t-il tenu compte de l'étymologie? Entre les héros anciens qui ont porté ces noms et leurs modernes homonymes peut-on découvrir certains traits de ressemblance, ou bien est-ce une antithèse ironique que l'écrivain a voulu établir?

Il est évident que la réponse à ces questions ne saurait être généralisée. Certainement il y a des noms choisis par La Bruyère avec intention, mais le nombre en est restreint. Le fait seul que beaucoup de ceux qu'il a adoptés avaient été fréquemment employés au XVII^e siècle est un indice qu'il a dû rarement se laisser guider par leur sens étymologique ou historique. Il les a choisis plutôt par fantaisie que par suite d'une décision réfléchie.

Ainsi, pour prendre quelques exemples, il faudrait se mettre, et sans doute infructueusement, l'esprit à la torture pour découvrir quelque relation entre Acis, l'amant de Galatée, et Acis le diseur de *phœbus*, entre le rhéteur Théodecte et l'important et fâcheux Théodecte du chapitre *de la Société et de la Conversation*, qui, d'après les clefs, représente d'Aubigné, le frère de Mme de Maintenon. Qu'ont de commun Diphile, le poète comique, et Diphile, l'amateur d'oiseaux, Ménalque, berger de Virgile, et le comte de Brancas, l'original de Ménalque le distrait[1], Criton, le disciple de Socrate et le Criton du chap. VI, où les clefs reconnaissent Berrier, commis de Colbert?

Ce qui complique encore la difficulté, c'est le désaccord où se trouvent assez souvent les clefs sur le véritable modèle du moraliste, sans compter les cas où plusieurs originaux ont, sans le savoir, posé pour le portrait ou la caricature.

La liste des noms où La Bruyère a mis une intention réelle doit donc être dressée avec beaucoup de circonspection. Je n'entreprendrai pas de la refaire après M. E. Fournier. Mais je me bornerai à rectifier ou à compléter sur quelques points celle qu'il a établie.

Étudiant les procédés généraux de La Bruyère, M. E. Fournier remarque que, dans le chapitre VI (*des Biens de fortune*), où il a à baptiser des traitants et des parvenus, le moraliste les affuble fréquemment de noms de valets, Sosie, Champagne, Sylvain, Dorus, Ergaste, Crispin, Sannion, ou leur donne des noms qui expriment la richesse, Crésus, Chrysippe, Chrysante (dans ces deux derniers mots entre comme élément χρυσός, l'or).

1. Selon toutes les clefs. M. Servois y reconnaît plutôt le prince Henri-Jules de Bourbon. V. *op. cit.*, *Notice biographique sur La Bruyère*, p. LXXX.

Il y a une autre catégorie de caractères pour lesquels La Bruyère a suivi un procédé uniforme. Quand il a en vue un ecclésiastique, il emploie, sauf d'assez rares exceptions, des noms composés commençant par Théo (Θεός, Dieu). L'accord des clefs sur ce point est presque constant.

Nous avons donc :

Théocrine (ch. 1, 25). *Clefs* : L'abbé de Dangeau.
Théodème, ch. 5, 25, *Clefs* : L'abbé de Drubec ou l'abbé de Berthier, qui fut le premier évêque de Blois.
Théonas, ch. 8, 52. *Clefs* : Un abbé.
Théagène, ch. 9, 2. Quelques clefs : Philippe de Vendôme, grand prieur de Malte. (D'autres clefs nomment le duc de Bourbon, élève de La Bruyère.)
Theophile, 9, 15. *Clefs* : M. de Roquette, évêque d'Autun.
Théognis, 9, 48. *Clefs* : M. de Harlay, archevêque de Paris [1].
Théodas, 12, 56. *Clefs* : Santeul, chanoine de Saint-Victor.
Théotime, 13, 1. *Clefs* : M. Sachot, curé de Saint-Gervais.
Théodore, 15, 11. *Clefs* : un prédicateur.
Théodule, 15, 14. Id.
Théodat, 15, 16. Une clef désigne M. de la Broue, évêque de Mirepoix.

Deux noms seulement commençant par *Théo* sont appliqués à des laïques :

Théodecte, 5, 12, est, nous l'avons vu, d'après les clefs, d'Aubigné, frère de Mme de Maintenon.
Théobalde, 5, 66, est Benserade. Ce nom est transféré à Fontenelle dans la *Préface du discours à l'Académie*.

Je ne suis pas d'accord avec M. E. Fournier relativement au nom de *Cydias*, sous lequel toutes les clefs ont reconnu Fontenelle (ch. 5, 75). Il fait venir *Cydias* de κυδιάω, je me glorifie (*op. cit.*, I, p. 195).

Or il me paraît beaucoup plus probable que La Bruyère s'est borné à changer en C l'S du Sydias que fait figurer Théophile en ses *Fragments d'une histoire comique*. Il est dit de ce personnage (œuvres de Théophile, éd. de 1638, Rouen, t. II, p. 12) : « C'est le plus orgueilleux pédant qui soit en son métier ». Le nom était donc à souhait pour qualifier le suffisant et quintessencié Fontenelle.

1. M. E. Fournier (I, p. 183) juge que c'est une ironie bien trouvée que d'avoir donné un nom d'*idylle*, *Théognis*, au fat efféminé. Or nul n'est moins idyllique que le grave et austère poète gnomique que fut Théognis. Au reste, si réellement La Bruyère a cherché dans ce nom une antithèse, elle ne s'en trouve que plus marquée.

Dans cette même *Histoire comique* de Théophile se lit le nom de *Clitiphon*[1], dont La Bruyère se souviendra (ch. 6, 12). Ne savons-nous pas par lui-même qu'il a lu Théophile? (ch. 1,39).

En tout cas on peut constater que les deux seuls noms propres de l'*Histoire comique* de Théophile reparaissent dans les *Caractères*.

Selon M. E. Fournier (*op. cit.*, I, p. 184), *Hermagoras* aurait été mis avec intention pour désigner par l'identité de la première syllabe Herbelot l'orientaliste (ch. 5,74). De même au ch. 7, 14, *Théramène* offre en ses deux premières syllabes l'homonymie de Terrat (M. de Terrat, chancelier de Monsieur, personnage représenté ici).

Mais je ne puis me ranger à cette hypothèse en ce qui concerne *Hermagoras*. Car à ce nom toutes les clefs donnent le P. Paul Pezron, bénédictin.

A propos du nom *Iphis* (ch. 13, 14), l'observation de M. E. Fournier doit être complétée et précisée.

« Ironie bien trouvée, dit-il (I, p. 183), que d'appeler d'un nom de femme, Iphis, l'homme à la mode. »

Il y a bien une épigramme dans le choix de ce nom, mais plus piquante que ne le fait voir M. E. Fournier. La Bruyère nous dépeint cet efféminé, à la démarche molle, au joli maintien, qui se mire, qui met du rouge, etc., et il ajoute : « Il est vrai aussi qu'il porte des chausses et un chapeau, et qu'il n'a ni boucles d'oreilles ni collier de perles; aussi ne l'ai-je pas mis dans le chapitre des femmes ».

A ce personnage dont, n'était l'emploi du pronom masculin qui le désigne, on pourrait se demander s'il est homme ou femme, le nom d'Iphis est des mieux appropriés. La Bruyère l'a rencontré au livre IX des *Métamorphoses* d'Ovide qu'il faisait expliquer à son élève. On y voit (v. 666 sq) comment Iphis, vierge naguère, est devenue homme grâce à un miracle opéré par Isis. Ligdus avait menacé de faire périr l'enfant que sa femme allait lui donner, si c'était une fille. Or c'est d'une fille qu'elle accouche. Pour la sauver, elle la confie à une nourrice et annonce qu'elle a mis au monde un fils. « Son mari le croit. La nourrice seule est confidente de son secret. Ligdus rend grâces au ciel qui vient d'exaucer ses vœux et donne au nouveau-né le nom d'Iphis, son aïeul. La mère adopte avec plaisir ce *nom qui était commun à l'un et à l'autre sexe* et qui n'était pas une imposture. Par cette pieuse fraude, son mensonge reste ignoré. Le vêtement d'Iphis était

1. Théophile l'a pris à Térence. V. plus haut.

celui d'un enfant mâle, *et sa beauté convenait aux deux sexes.*

> Cultus erat pueri; facies, quam sive puellae,
> Sive dares puero, fieret formosus uterque (v. 712, 713).

Ces deux vers n'expliquent-ils pas le choix du nom d'*Iphis* pour le portrait d'un efféminé?

Au total, le nombre des noms véritablement significatifs est assez peu élevé dans les *Caractères*. Pour les autres, La Bruyère, lorsqu'il avait à baptiser un personnage nouveau, a pris, au gré de son caprice, des noms de l'histoire ancienne ou de la fable. Et sans doute, en les demandant à Diogène Laërce, à Virgile ou à Ovide, il a jugé plaisant de transférer à des maniaques, à des impertinents ou à des sots les noms des héros de la mythologie et des sages que vénéra l'antiquité.

Albert Collignon.

SUR QUELQUES ERREURS DE DATE DU « JOURNAL D'UN POÈTE »

Dès 1866, Sainte-Beuve, commentant avec aigreur une note posthume d'Alfred de Vigny parue dans la *Revue moderne*, remarquait en passant que cette note, datée de 1833, était en réalité de 1835. La voici : « Sainte-Beuve fait un long article sur moi. Trop préoccupé du *Cénacle* qu'il a chanté autrefois, il lui a donné dans ma vie littéraire plus d'importance qu'il n'en eut, etc. »[1]. Il est évident que ces quelques lignes ont dû être écrites par Vigny à l'occasion du *Portrait* publié par Sainte-Beuve dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1835. L'erreur cependant a été maintenue, et dans la publication en volume du *Journal d'un poète*, et dans les éditions qui se sont succédé depuis 1867.

Deux autres notes au moins, attribuées par M. Ratisbonne à l'année 1833, ne sauraient être antérieures à 1835. Ce sont :

1° Le paragraphe qui commence par ces mots : « Gœthe fut ennuyé des questions de tout le monde sur la vérité de Werther...[2] » ;

2° La note qui débute en ces termes : « *Cinq-Mars*, *Stello*, *Servitude et grandeur militaires* (on l'a bien observé) sont, en effet, les chants d'une sorte de poème épique sur la désillusion...[3] ».

L'allusion qui est faite, dans l'une et l'autre note, à *Servitude et grandeur militaires* comme à un livre déjà paru et connu du public, suffit à prouver qu'elles n'appartiennent pas à l'année 1833.

C'est une erreur du même genre, mais bien plus grave par ses conséquences, qui a fait introduire dans l'année 1824 du *Journal* des réflexions qui appartiennent à une époque très postérieure. Il va de soi que les *Vers écrits sur le More de Venise* et adressés à M^me^ Dorval[4] ne peuvent être que de 1829, au plus tôt. Quant aux pages 29, 30, 31, 32 et 33 jusqu'à « Organisation bizarre », elles se rapportent toutes à l'année 1832. Il suffit pour s'en convaincre :

1° De rapprocher le premier paragraphe de la page 29, attribué

1. *Journal d'un poète*, p. 75.
2. *Id.*, p. 74.
3. *Id.*, p. 77.
4. *Id.*, p. 28.

à 1824 : « Étant malade aujourd'hui, j'ai brûlé, dans la crainte des éditeurs posthumes : une tragédie de *Roland*, une de *Julien l'Apostat* et une d'*Antoine et Cléopâtre*... » de cette autre note, qui appartient effectivement à 1832 : « J'étais lieutenant de la garde royale, en garnison à Versailles, en 1816, je crois, lorsque je fis une assez mauvaise tragédie de *Julien l'Apostat*, que j'ai brûlée dernièrement[1] »;

2° De se souvenir que la maladie dont parle Vigny, et qui avait « tous les symptômes du choléra[2] », l'atteignit en 1832, au milieu de l'épidémie universelle de choléra;

3° De remarquer que la note : « 20 mai. — J'ai achevé de corriger moi-même, et moi seul, les épreuves de la première édition de *Stello*[3] » ne peut être que de 1832, année de la publication en volume de *Stello*.

Enfin, toutes les réflexions intermédiaires des pages 29, 30, 31 sont également de 1832. Vigny cite dans son *Journal*, en la soulignant, la phrase célèbre : « *L'espérance est la plus grande de nos folies*[4] » qu'il emprunte au chapitre XL de *Stello*, comme pour lier d'avance l'une à l'autre l'œuvre qu'il vient de terminer et celle qu'il médite. « *Stello* n'était pas encore achevé, dit naïvement en note M. Ratisbonne, et déjà le poète songeait à une deuxième consultation du *Docteur noir* ». Pas encore achevé! On le croit sans peine. Vigny, en 1824, ne pensait guère à *Stello*, encore moins à lui donner une suite.

C'est visiblement à l'époque de *Stello* que se rapportent encore :

Le développement sur la bonté de Dieu : « Que Dieu est bon, quel geôlier adorable, qui sème tant de fleurs qu'il y en a dans le préau de notre prison![5] »

La note suivante : « Il faut surtout anéantir l'espérance dans le cœur de l'homme. Un désespoir paisible[6]... etc. ».

Et la réflexion sur l'enfance de Robespierre : « On a de la peine à s'imaginer que Robespierre ait été un enfant, etc.[7] ».

1. *Journal d'un poète*, p. 63.
2. *Id.*, p. 29.
3. *Id.*, p. 33.
4. *Stello*, chap. XL, en lettres capitales; *Journal d'un poète*, p. 29, en italiques.
5. *Journal d'un poète*, p. 32.
6. *Id.*
7. *Id.* On pourrait se demander encore si l'*Élévation* et *Passage de mer* (*Journal d'un poète*, p. 26) sont bien de 1824. Il semble bien que Vigny n'ait conçu son projet d'une suite d'*Élévations* qu'à une époque où sa poésie était devenue plus philosophique, plus chargée de pensées qu'elle ne l'est en 1824. *Les Amants de Montmorency*, la première de ces élévations qui aient été publiées, date de 1830, et marque bien la direction nouvelle que prirent, vers cette époque, les idées de Vigny.

La note intitulée *Passage de mer* a servi de point de départ à *Laurette* : il n'est

Ces confusions, pourtant si manifestes, ne paraissent pas avoir frappé tous les historiens de Vigny. Chose plus singulière! Alors même qu'on les a aperçues, on a cherché à les excuser, à les interpréter, et finalement... à les maintenir. M. Dorison, dans une note de sa thèse sur *Alfred de Vigny poète philosophe*, s'exprime en ces termes : « Il est aisé de reconnaître que plusieurs réflexions attribuées ici par Vigny à l'année 1824 appartiennent en réalité à 1829 ou même à 1832, par exemple les vers écrits sur le *More de Venise* donné à M^me^ Dorval, ou le fragment sur sa maladie, laquelle ressemblait au choléra; il en est de même pour les morceaux relatifs à la deuxième *Consultation* du Docteur Noir. En 1824 il pensait à *Eloa*, tout au plus à *Cinq-Mars*, lequel paraîtra en 1826. Ce sont là probablement des indications pour préparer à lui-même ou à d'autres une étude biographique. Et, par exemple, les idées sur le désespoir calme seraient attribuées par Vigny à l'année 1824 comme à l'époque de leur premier développement ou même de leur forme première[1]. » — Étrange méthode, qui consiste à subordonner l'évidence à une hypothèse d'ailleurs ruineuse et que rien ne justifie! Vigny, à supposer qu'il voulût maquiller ses notes en vue de la postérité, s'y serait sans doute pris plus adroitement. Transporter en 1824 les vers à M^me^ Dorval, ou la note sur *Julien l'Apostat*, ou la note sur la correction des épreuves de *Stello*, est-ce « préparer » à qui que ce soit, et en quoi que ce soit, « une étude biographique »? L'explication ne tient pas debout.

Pourquoi ne pas constater, tout simplement, une erreur matérielle, évidente et indiscutable? Pourquoi, au lieu de l'expliquer par de mystérieuses intentions d'Alfred de Vigny, n'y pas reconnaître une marque nouvelle de l'incroyable légèreté avec laquelle

pas vraisemblable qu'elle soit restée dix ans en portefeuille. Nous voyons d'ordinaire qu'un intervalle assez court sépare les idées jetées sur le *Journal* de l'exécution des œuvres qui s'y rapportent. Cf. l'anecdote de la page 61 (1832) et *Quitte pour la peur* (1833).

La réflexion (p. 28) : « La réputation n'a qu'une bonne chose » est vraisemblablement d'une époque où Vigny avait acquis une autorité et une assurance qui lui manquent encore en 1824.

De même la réflexion politique de la page 38, attribuée à 1829 : « L'histoire du monde n'est autre chose que la lutte du pouvoir contre l'opinion générale, etc. » est probablement postérieure à 1830 : les idées de Vigny, alors même qu'elles prennent la forme de maximes générales, lui sont presque toujours suggérées par les faits précis de son expérience.

Des doutes analogues pourraient être élevés sur plus d'un passage du *Journal*. Toutefois, comme il est impossible de fournir quant à la date de ces notes des preuves solides appuyées de raisons précises, nous avons cru devoir, afin de séparer l'hypothèse de la certitude, ne pas les faire entrer dans le corps de la discussion ci-dessus.

1. Dorison, *Alfred de Vigny poète philosophe*, p. 41, note 1.

ont été classés, datés — et perdus — par M. Ratisbonne les papiers d'Alfred de Vigny? Les coquilles grossières, les phrases douteuses ou incompréhensibles ne manquent pas dans le *Journal d'un poète*[1] : on rectifie, on tâche de comprendre; mais on ne fait pas de ces sottises un article de foi. Pourquoi donc, sur un seul point, s'obstiner et nier l'évidence?

La réponse n'est peut-être pas malaisée; mais elle réclame des explications de quelque étendue, que je voudrais tenter de donner ici.

*
* *

Les contemporains de Vigny, et Sainte-Beuve en particulier, qui devaient comprendre si imparfaitement les dernières manifestations de son génie, paraissent en revanche avoir très bien saisi ce qui fait l'originalité et le charme unique des œuvres de sa jeunesse. Obstinément fidèle au Vigny romantique, déconcerté par le philosophe de la *Mort du loup*, de la *Bouteille à la mer*, Sainte-Beuve persistait à considérer les premiers Poèmes comme « de blanches colonnes d'un temple qui n'a pas été bâti ». Ce qu'il regrettait, dans cette œuvre inachevée ou dévoyée, c'étaient peut-être les émotions de sa propre jeunesse, les souvenirs de cette époque féconde et charmante entre toutes, et dont Vigny lui-même a tracé un tableau rapide, mais plein de vie et tout brillant de grâces : « Il se trouva quelques hommes très jeunes alors, épars, inconnus l'un à l'autre... Lorsqu'ils se virent mutuellement, ils marchèrent l'un vers l'autre, se reconnurent pour frères et se donnèrent la main ». Mais Sainte-Beuve goûtait encore, dans les premiers vers de Vigny, ce coloris net et brillant, ce tour plus aisé, ce charme souverain dont les œuvres de

1. Citons (sans prétendre tout indiquer) : p. 34, « Lundi 26 novembre. — Voir est tout *et tout* pour moi » ; — p. 35, ligne 22, *page*, pour : *sage*; — p. 42, ligne 8, *la vanité*, pour : *sa vanité*; — p. 49, ligne 20, *sévérité*, pour : *sérénité*; — p. 103, ligne 18 : *m'irrite*, pour : *m'invite*; — p. 140, ligne 1, *de bonheur*, pour : *le bonheur*; — p. 142, ligne 22, *Sanoverino*, pour : *Sanseverino*.

Séparer, p. 86, le troisième paragraphe du second.

Quel est le texte exact — ou quel est le sens — de cette note (p. 131) : « J'avais passé la soirée au théâtre à songer à ces puérilités et à ce petit combat. »

Comment rétablir ces vers d'Hélèna (p. 285) :

> Alors Mora....
> Enflamma ses discours de ce feu précieux
> Que conservent aux Grecs l'amour et leurs arts précieux ». (*Sic*)

Que penser enfin de cette note de M. Ratisbonne (p. 88) : « Alfred de Vigny a porté longtemps l'idée d'un roman et même d'un drame dont Julien l'Apostat eût été le héros, Daphné l'héroïne. Et c'est sous cette rubrique du nom de Daphné qu'il inscrivait tout ce qui avait trait à cette idée. » C'est ce qui s'appelle prendre le Pirée... pour une dame.

la maturité n'offraient plus, à ses yeux, qu'un reflet malheureusement atténué.

Pour la postérité, au contraire, le *Prologue* des *Destinées*, les sept vers du *Silence*, l'*Esprit pur*, pour ne parler que des poésies posthumes, ont paru révéler une pensée si profonde et si neuve qu'à sa clarté toute l'œuvre antérieure de Vigny s'est trouvée transfigurée : le penseur et le philosophe ont pris le pas sur le poète; l'*Esprit pur* a souvent fait oublier ou dédaigner la *Dryade* et *Dolorida*, tout comme *Dolorida* avait pu empêcher de bien comprendre l'*Esprit pur*. Le *Journal*, d'autre part, en montrant pour la première fois l'homme dans l'auteur, ne l'a pas montré tout à fait tel qu'avaient cru le voir ses contemporains : « on ne le savait pas si malheureux »; et cette tristesse hautaine et résignée, à laquelle il aboutit, a répandu sur tout son passé, sur sa grave et charmante jeunesse, on ne sait quelle teinte sombre qui en fausse singulièrement l'aspect. De ce jour est née l'idée (dirons-nous la légende?) d'un Vigny philosophe et pessimiste dès le berceau, triste avant d'avoir vécu, plus triste d'avoir vécu, et qui de l'enfance à la tombe a jeté sur le monde un même regard, morne et désespéré.

Ce qu'a eu d'un peu théâtral l'apparition inattendue des œuvres posthumes, après tant d'années de silence, peut avoir été cause, en partie, de cette espèce de mirage. Mais il est facile de se rendre compte que les renseignements erronés du *Journal* y sont aussi pour beaucoup. Quand on ouvre ces notes de Vigny pour essayer d'y suivre l'histoire de sa pensée, et qu'on rencontre dès 1824, au seuil de sa vie intellectuelle, avant qu'ait sonné l'heure des premières désillusions, ces réflexions désolées qui anéantissent l'espérance au cœur de l'homme, l'impression ressentie est si forte qu'elle ne laisse pas lieu d'abord à la réflexion critique, et qu'elle peut même l'empêcher de naître. Il est vrai qu'on s'attendait d'avance à retrouver dans le *Journal* le Vigny des *Destinées*, mais enfin on l'y trouve, on le reconnaît à première vue : comment douter après cela que le portrait soit authentique? — « On naît pessimiste, on ne le devient pas! » s'est écrié un jour, éloquemment, M. Brunetière, exprimant ainsi d'une façon frappante l'idée simplifiée qu'on se fait aujourd'hui, dans le public lettré, de la personne et du caractère d'Alfred de Vigny. De même, M. Hémon, dans une étude d'ailleurs excellente sur Vigny, découvre en lui un « pessimisme altier, naissant et croissant en dehors des causes occasionnelles ». Pourrait-on dire les mêmes choses, et avec autant d'assurance, si l'on reporte à 1832, leur

vraie date, les premières pages du *Journal*? Je ne le pense pas.

Certes, l'enfance et la famille n'ont pas été pour Vigny ce qu'elles furent pour Hugo et surtout pour Lamartine, pleines de naïfs enchantements et d'une sorte de pieuse allégresse. Il était fils unique, élevé auprès d'un père très âgé, et la société des amis de son père, comme lui nobles, vieux et mécontents, lui inspira trop tôt, avec l'inutile regret du passé, une sorte de rancune et de méfiance amère à l'égard du temps présent : « Les conversations du temps passé et des hommes du monde qui avaient beaucoup vu et beaucoup lu m'étendaient les idées; mais leurs chagrins me serraient le cœur. Je suis né avec une mémoire telle, que je n'ai rien oublié de ce que j'ai vu et de ce qui m'a été dit depuis que je suis au monde. J'emportais donc pour toujours le souvenir des temps que je n'avais pas vus, et l'expérience chagrine de la vieillesse entrait dans mon esprit d'enfant et le remplissait de défiance et d'une misanthropie précoce[1]. » A une éducation tendre sans doute mais trop grave, on sait comment s'ajoutèrent bientôt les expériences plus rudes du collège et de l'armée, enfermant à jamais « dans le coin le plus secret du cœur » une sensibilité frémissante et toujours en révolte.

Il serait injuste assurément de ne pas faire leur part à ces chagrins d'enfant « qui laissent dans l'homme une teinte de sauvagerie difficile à effacer pendant le reste de sa vie. » Injuste aussi de ne pas tenir compte des tourments de la pensée, que Vigny connut de bonne heure. « Ma vie a deux cents ans », écrit-il en 1824. « L'imagination nous vieillit, et souvent il semble qu'on ait vu plus de temps en rêvant que dans sa vie. » Fantômes de l'imagination ou obsession des souvenirs, ces peines, que ne connaît pas ou que feint de mépriser le vulgaire, peuvent être, pour les âmes d'élite, les plus réelles, les plus cuisantes des douleurs. Les confidences que Vigny nous a faites à ce sujet sont significatives : on ne peut que s'y reporter.

Mais, tout cela étant bien admis et constaté, comment ne pas remarquer que les renseignements les plus importants que nous ait laissés Vigny sur son enfance et sa jeunesse datent *de 1847*? Il lui arrive alors de voir les choses, non seulement telles qu'elles ont été, mais telles qu'il s'imagine qu'elles ont été, ou telles qu'il aurait voulu qu'elles fussent. Quand, par exemple, il se représente de loin « las » — à dix-sept ans — « las d'une méditation perpétuelle dans laquelle s'épuisaient ses forces » et embrassant

1. *Journal d'un poète*, p. 235 (1847).

l'état militaire par une impérieuse « nécessité d'entrer dans l'action[1], » on ne retient pas un sourire. De même, il a plus d'une fois essayé, et notamment dans la préface de *Chatterton*, d'établir une sorte d'antithèse et de douloureuse incompatibilité entre le métier des armes et la poésie : « Il peut (le poète), s'il a de la force, se faire soldat et passer sa vie sous les armes; une vie agitée, grossière, où l'activité physique *tuera* l'activité morale. » En réalité, pendant les plus belles années de sa jeunesse, activité morale et activité physique s'accordaient très bien ensemble; il se reposait de l'une par l'autre; et ses lettres laissent souvent percer l'intime satisfaction qu'il éprouvait à mener de front ces deux vies, dont chacune eût été capable d'absorber toutes les forces d'un homme.

En outre, il se rencontre, entre les souvenirs insérés dans le *Journal* et les fragments de *Mémoires* inédits cités par MM. Dupuy et Dorison plus d'une divergence caractéristique. Comparez la note du *Journal*, p. 234, et la citation faite par M. Dorison (*Alfred de Vigny poète philosophe*, p. 34). Le petit Alfred a demandé à son père : « Qu'est-ce donc que la noblesse? » D'après le *Journal*, c'est M. de Vigny qui donne à son fils une leçon de modestie : « Il sourit, m'assit sur ses genoux, et pria ma mère de lui donner un volume de M^me^ de Sévigné.... » Le récit, très simple, tient en quelques lignes. Dans les *Mémoires*, les circonstances sont tout autres : « Mon père, croisant l'une sur l'autre ses jambes et ses bas de soie, prit une prise de tabac dont il jeta les trois quarts sur son jabot et sa culotte de soie noire et me dit : « Cela n'a guère plus de valeur à présent que cette poussière, mon ami, etc. »; et c'est M^me^ de Vigny qui, se levant « de la bergère où elle était plongée et attentive à regarder les dessins et les traits admirables de Flaxman épars sur la table », va au piano, et chante la fameuse « chanson de M. de Coulanges qu'elle semblait avoir apprise directement de M^me^ de Sévigné[2]. » Le second récit, on en conviendra, sent le grand seigneur... et les retouches. Alors même qu'elles ne portent que sur des points de détail, de semblables variations suffisent à nous donner l'éveil : sans mettre en doute la sincérité d'Alfred de Vigny, on est bien forcé de remarquer que ses souvenirs prenaient facilement, avec le temps, un tour romanesque plus ou moins conforme à la réalité. « Ne voyez-vous pas

1. *Journal d'un poète*, p. 237.

2. Comparez de même l'anecdote rapportée dans le *Journal* p. 234 : « Dans l'intérieur du collège, j'étais persécuté par mes compagnons », et la même anecdote empruntée aux *Mémoires* (citée par M. E. Dupuy, *La Jeunesse des Romantiques*, p. 195).

de vos yeux la chrysalide du FAIT prendre par degré les ailes de la FICTION?[1] » Ce travestissement, ou cet embellissement de la réalité qui, chez tous les poètes, est affaire de nature, Vigny l'a élevé, ne l'oublions pas, à la dignité de système. Peut-être serait-il sage de n'aborder ses souvenirs qu'avec un peu de cette légitime — et très respectueuse — méfiance que nous inspirent les récits de Lamartine ou de Hugo, pour ne rien dire de Chateaubriand...

Les belles études de M. Ernest Dupuy ont d'ailleurs commencé à présenter sous son vrai jour cette jeunesse d'Alfred de Vigny, toute pleine d'une ardeur contenue qui est à peu près le contraire du désespoir[2]. A la date de 1824, Vigny est dans le midi, son régiment séjourne à Oloron, puis à Orthez. Il vient de passer par Bordeaux, porteur de poétiques et fraternels messages adressés par Sophie Gay à Marceline Desbordes-Valmore. Il n'a, en aucune façon, les allures d'un penseur grave et solitaire. Son nom, son talent, les grâces de sa personne, et — s'il faut en croire un témoignage de femme — « une bonne dose de coquetterie » lui assurent partout un accueil flatteur, auquel il n'est pas insensible. Sa muse, « belle et douce compagne, » achève alors de lui dicter les premiers poèmes. Des grandes idées profondément humaines qui vont renouveler la poésie française, pas une encore ne transparaît dans ces pièces d'une inspiration ingénieuse et variée, plutôt que riche ou puissante. Si le caractère de Vigny s'y révèle, ce n'est guère que dans le style, par la fermeté soutenue de l'expression, par le choix scrupuleux de l'image ou du mot, par une sorte de grâce chevaleresque, pleine à a fois de réserve et d'aisance. Il « exhale dans ses vers un invincible amour de l'harmonie » ; être poète, pour lui, c'est bien moins *penser*, que voir, sentir, et chanter : rien en lui ne fait pressentir la philosophie des *Destinées*, pas même celle de *Stello*.

« On croyait Byron malheureux et sombre, et voilà ce qu'il écrivait à un ami[3], » remarque Vigny en traduisant par ces vers charmants un billet du grand mélancolique :

> Nous n'irons plus courir ensemble dans la nuit,
> Quoique dans notre cœur l'amour soit jeune encore
> Et que le beau croissant dont le soir se décore
> Reluise autant qu'hier sur la cité sans bruit;

1. Préface de *Cinq-Mars*, éd. Calmann-Lévy, p. 7.
2. M. E. Dupuy, *La Jeunesse des Romantiques*; voir aussi, dans la *Revue d'histoire littéraire*, avril-juin 1903, la critique du livre de M. Léon Séché sur *Alfred de Vigny et son temps*.
3. *Journal d'un poète*, p. 298 (1838).

et ce qui suit. Il faut prendre garde, lorsqu'on étudie Vigny lui-même et les premières manifestations de son esprit, de ne pas se rendre dupe d'une illusion analogue. Ce temps a pu être court, mais il y a eu un temps où le sentiment de sa forte jeunesse, celui de la séduction qu'il exerçait, les grandes et confuses espérances de l'avenir, qu'il ne s'était pas encore interdites, enfin les émotions puissantes d'un esprit qui se cherche et qui sent avec des tressaillements d'allégresse naître et jaillir en lui les sources du génie, le transportaient d'une joie virile. Le triste et désenchanté *Stello* éprouve quelque chose encore de cette joie ineffable. Elle émane enfin sans mélange de ce projet de poème, simple note jetée par Vigny dans son *Journal* sous le titre de *Romulus* : « Jeune homme, marche dans la vie comme le beau *Romulus* de David. — Ses reins sont renversés, sa main tient un dard levé sur son ennemi, son pied jeté en avant attend à peine l'autre, qui déjà est parti pour le remplacer. Son beau profil se dessine hardiment en brun sur l'azur du ciel. Son front est droit, son œil regarde en face, ses lèvres forment une sorte de moue farouche comme celle que devait avoir le nourrisson de la Louve. — O jeunesse! entre ainsi dans la vie, légèrement et gaiement[1]. » Nous ne savons de quand datent ces quelques lignes isolées, mais on peut bien croire que Vigny, le jour où il les écrivit, avait trouvé soit au fond de son cœur, soit dans le souvenir de son passé, la jeune et glorieuse image du héros romain.

*
* *

Il est vrai qu'en 1824 *Moïse* est écrit depuis deux ans, ce *Moïse* dans lequel on s'accorde à voir la première expression du pessimisme de Vigny, l'aveu de son désenchantement précoce, de son incurable désespoir devant la vie :

> Vous m'avez fait, Seigneur, puissant et solitaire,
> Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre!

Cette idée, si chère à tout le Romantisme, de la solitude de l'homme, impénétrable à l'homme, et de la solitude plus amère encore de l'homme de génie, Vigny n'était pas le premier à la concevoir ni à l'exprimer. M^me^ de Staël l'avait formulée à mainte reprise. Châteaubriand la traduisait pour ainsi parler perpétuel-

1. *Journal d'un poète*, p. 246 (Poèmes à faire). Une autre allusion est faite au *Romulus* de David, p. 155 (1840).

lement et non sans affectation, par sa vie même, par ses manières, par son geste plein de lassitude et d'un magnifique ennui. Elle éclate enfin à chaque ligne dans la poésie ardente et désolée de Byron, dans les plaintes de Childe-Harold et de Manfred. Mais du jour où il lui donna une forme neuve et personnelle, Vigny s'en est emparé, et l'on peut dire aussi qu'elle s'est emparée de lui.

Le début de *Moïse* est dans toutes les mémoires : Vigny n'avait rien fait encore d'aussi parfaitement beau. Le texte de la Bible, transformé seulement par le rythme, y conserve toute sa majesté ; point de teintes chatoyantes laborieusement rassemblées : une couleur d'or et de flamme dans laquelle se fondent et s'idéalisent toutes les nuances du paysage. Et ce tableau sublime ne sert que de prélude aux paroles les plus tristes que la poésie française eût jamais fait entendre :

> Il disait au Seigneur : « Ne finirai-je pas?
> Où voulez-vous encor que je porte mes pas?
> Je vivrai donc toujours puissant et solitaire?
> Laissez-moi m'endormir du sommeil de la terre.
> Que vous ai-je donc fait pour être votre élu? »

Ces questions adressées à Dieu même, qui se succèdent sans hâte et sans violence; ce tout-puissant emprisonné dans son omnipotence et qui, sa tâche accomplie, vient implorer non la gloire ou le pardon, mais le repos, tout cela a dès longtemps inspiré une sorte d'admiration pleine d'enthousiasme et de respect. De pareilles images n'ont pu naître que dans un esprit profondément sérieux, accoutumé à jeter sur les choses un regard vigoureux, qui en découvre le sens intime, par-delà les apparences. Elles trahissent un naturel amour de la gravité, l'habitude déjà prise de se dominer et de voiler les vifs mouvements de la sensibilité sous un masque impassible, une défiance enfin à l'égard de la vie et de ses plus merveilleuses promesses, bien remarquable chez un homme si jeune et à qui tout semblait sourire.

Mais s'il nous était permis d'entrer dans le secret de la pensée de Vigny, et de pénétrer ce mélange d'images et d'idées, de réflexion et d'inspiration d'où naissent parfois, presque à leur insu, les œuvres les plus sublimes des poètes, nous pourrions nous demander si cette grande figure de Moïse, debout devant Dieu, environné de nuages et de flammes, ne s'est pas un jour imposée à son imagination avant que l'idée qu'elle symbolise se fût nettement offerte à son esprit. C'est vers cette époque que

Vigny faisait sa lecture habituelle d'une petite Bible qu'il confiait, pendant l'étape, à un soldat de sa compagnie. Il avait alors l'imagination remplie et comme hantée de tableaux bibliques, et s'essayait à les transporter dans ses vers. Le début de la seconde partie de la *Femme adultère* (1819), en particulier, offre comme une première et pâle esquisse du début de *Moïse* :

> Quand le soleil levant embrasa la campagne
> Et les verts oliviers de la sainte montagne,
> A cette heure paisible où les chameaux poudreux
> Apportent du désert leur tribut aux Hébreux ;
> Tandis que, de sa tente ouvrant la blanche toile,
> Le pasteur qui de l'aube a vu pâlir l'étoile
> Appelle sa famille au lever solennel,
> Et salue en ses chants le jour de l'Éternel ;
> Le séducteur, content du succès de son crime,
> Fuit l'ennui des plaisirs et sa jeune victime.

Mais le contraste est choquant, et même un peu ridicule, entre ce décor grandiose et la vulgarité de l'anecdote : on tombe de l'épopée dans la comédie. C'est Byron qui va apprendre à Vigny à placer, dans les tableaux bibliques, des personnages dignes d'eux ; c'est à lui qu'il emprunte les expressions même qu'il mettra dans la bouche de Moïse ; des vers entiers de *Manfred*, textuellement traduits, passent dans son poème [1].

Quant au « pessimisme » de Vigny, en admettant qu'il existât, il n'avait assurément alors ni la force ni la forme d'un système. Lorsque Sainte-Beuve, essayant d'interpréter *Moïse* après *Eloa*, suppose que Vigny a voulu « exhaler les angoisses du génie et le veuvage de cœur du poète », et que, ne pouvant s'en « décharger » directement par une effusion lyrique, il a « pris un détour épique » et créé *Moïse*, Vigny repousse cette interprétation : « Sainte-Beuve me connaît à peine et s'est trompé en voulant entrer dans les secrets de ma manière de produire ». Le travail de l'esprit n'était pas encore pour lui aussi analytique et réfléchi qu'il le devint par la suite ; et, du reste, on se permet trop souvent d'oublier qu'à l'époque même où Vigny se trouva en possession de toute sa philosophie et de toute sa doctrine, il resta toujours et *avant tout un poète*, c'est-à-dire qu'une vision accompagnait toujours sa pensée, et la précédait — ou la faisait naître — quelquefois. « Voir est

1. M. E. Dupuy, *La Jeunesse des Romantiques*, p. 350 et suiv. (Les origines littéraires d'Alfred de Vigny).

tout pour moi, » écrit-il en 1826, « et je crois deviner sur le visage, une âme ». Ainsi, s'il ne s'attarde pas à la contemplation pure; s'il n'y goûte pas le plaisir à demi-sensuel qu'éprouvent les artistes vraiment épris des formes extérieures; si chez lui l'esprit impatient se hâte de dépasser et d'interpréter la vision, c'est bien néanmoins la vision, le spectacle objectif des choses qui met en mouvement la pensée[1]. Seulement, une fois sollicitée, cette pensée ne se contente pas d'antithèses ou de lieux communs : s'éloignant de plus en plus de son point d'origine, elle tend à s'organiser; née d'un élan de l'imagination, elle s'achève en méditation et en système.

Le *Moïse* paraît bien appartenir à cette première période du travail poétique où l'idée et l'image, nées ensemble et étroitement unies, ne se distinguent pas l'une de l'autre. On dirait que Vigny, par un de ces élans imprévus qui sont le propre du génie, se soit dépassé en quelque sorte et devancé lui-même le jour où il conçut *Moïse*. Mais quand il eut dressé de ses mains cette sombre figure; quand il l'eut dévoilée surtout, et que l'admiration, la surprise, les commentaires du public achevèrent de lui découvrir tout ce qu'on y pouvait trouver de sens et d'idées, sa propre création exerça sur lui-même une profonde et durable influence; elle domina de sa grande ombre triste tout l'avenir de sa pensée.

Il finit même par accepter, en partie, l'interprétation que Sainte-Beuve et avec lui l'école romantique donnaient du *Moïse* : « Ce grand nom, » écrira-t-il en 1838 à M^lle^ Maunoir, « ne sert que de masque à un homme de tous les temps et plus moderne qu'antique : l'homme de génie, las de son éternel veuvage et désespéré de voir sa solitude plus vaste et plus aride à mesure qu'il grandit. » Rappelons-nous que, depuis *Chatterton* (1834), Vigny s'est fait en quelque sorte l'avocat et le pontife du génie méconnu; et, de même qu'il se plaisait à montrer le lien qui unit *Chatterton* à *Stello*, il n'aurait pas été fâché qu'on aperçût un lien aussi entre *Stello* et *Moïse*. Quand on est un peu familier avec la pensée et les procédés de Vigny, on sait avec combien de réserves se doivent accepter les interprétations qu'il donne, après coup, et de ses actes et de ses œuvres. Quand il écrit, par exemple : « *Cinq-Mars*, *Stello*, *Servitude et grandeur militaires* (on l'a bien observé) sont en effet les chants d'une sorte de poème épique sur la désillusion », outre qu'on s'étonne de le voir rapprocher et confondre trois œuvres de valeur si inégale, personne ne croira

1. Étudiez, de ce point de vue, les *projets de poèmes*, en particulier le *Compas* (Cf. *Journal d'un poète*, p. 40, 1829).

sérieusement que Vigny, en les écrivant, ait eu d'avance l'intention de composer ce « poème de la désillusion. » Des critiques ingénieux ont cru y découvrir ce sens : Vigny l'y découvre après eux et souscrit, momentanément du moins, à leur interprétation [1].

Pour nous, s'il nous fallait indiquer avec précision, dans l'œuvre de Vigny, le point où se rencontre, formulée et peut-être nettement conçue pour la première fois, l'idée pessimiste, nous désignerions sans hésiter les chapitres XXXIX et XL de *Stello*, « Un mensonge social » et « Ordonnance du Docteur Noir ». Rien n'est plus curieux que d'y découvrir la suite et le progrès des idées. La discussion entre Stello et le Docteur Noir ne porte d'abord que sur la politique : tous les systèmes de gouvernement sont également mauvais, parce que « tout ordre social est basé sur un mensonge plus ou moins ridicule ». Entre l'art, qui est toute vérité, et le pouvoir, qui est tout artifice, se manifeste une opposition fondamentale et irréductible. Lorsque les hommes s'attachent à telle ou telle forme de gouvernement, ce n'est jamais par un choix rationnel, qui est impossible; c'est « pure affaire de *sentiment* et *puissance de fait, d'intérêts et de relations.* » Le penseur, qui ne se laisse pas aveugler par ses passions, se doit à lui-même de rester neutre : *Séparer la vie poétique de la vie politique*; *seul et libre accomplir sa mission*; *seul et libre suivre sa vocation*, cette triple sentence résume la première partie de l'ordonnance du Docteur Noir.

Mais Vigny, une fois qu'il en est arrivé là, semble tout à coup entraîné par sa pensée, qui avance à pas de géant. On dirait qu'une vérité longtemps pressentie s'offre soudain à lui, l'attire et l'éblouit : non seulement le poète ne doit rien attendre du pouvoir; non seulement il ne doit rien attendre du public; mais il ne peut, il ne doit rien attendre du monde et de la vie, et *aucun homme ne*

1. Vigny aime singulièrement à revenir sur son passé, à établir des divisions, à indiquer des rapprochements (quelquefois puérils ou contradictoires), comme s'il découvrait aux événements du passé un sens mystérieux. Voyez *Journal d'un poète*, p. 58 (1832) : « Je remarque, en repassant les trente années de ma vie, que deux époques les divisent en deux parts presque égales, etc. » La même remarque se trouve, presque mot pour mot, dans un article de G. Planche (*Revue des Deux Mondes*, août 1832). Est-ce Vigny qui a fourni à Planche l'idée de ces divisions, ou lui ont-elles été, au contraire, suggérées par l'article de Planche? Je pencherais pour la seconde hypothèse.

Pour ce qui est de *Cinq-Mars* en particulier, Vigny en a donné au moins deux autres « interprétations » : dans la préface même du roman (p. 2, éd. Calmann-Lévy) : « ... cette tragédie dans laquelle j'avais dessein de peindre les trois sortes d'ambition qui nous peuvent remuer »; et dans le *Journal d'un poète*, p. 241 (1847) : « J'avais... le désir de faire une suite de romans historiques qui seraient comme l'épopée de la noblesse et dont *Cinq-Mars* était le commencement. » Il serait facile de multiplier les exemples.

doit rien attendre de la vie. C'est là que se placent ces quelques lignes parfaitement simples, qui traduisent l'arrêt le plus sévère qu'une conscience d'homme ait jamais porté contre notre sort mortel :

« L'ESPÉRANCE EST LA PLUS GRANDE DE NOS FOLIES.

« Eh! qu'attendre d'un monde où l'on vient avec l'assurance de voir mourir son père et sa mère?

« D'un monde où de deux êtres qui s'aiment et se donnent leur vie il est certain que l'un perdra l'autre et le verra mourir? »

Il n'y a pas ici d'image éclatante ou grandiose qui puisse voiler la pensée : Vigny sait désormais à quoi s'en tenir sur la valeur des biens de ce monde. Il aura encore des reprises d'espoir, des élans d'ambition, des crises d'activité; mais en somme il ne se dédira ni ne se contredira plus.

Tandis qu'après la publication de *Moïse*, au moment même où il venait d'exprimer avec tant de force les souffrances de l'homme de génie, méconnu des foules qu'il a voulu guider, Vigny s'apprêtait à quitter le paisible domaine de l'art pur et désintéressé pour essayer d'agir plus directement sur le grand public. Pendant dix ans, presque oublieux en apparence de son passé poétique, il allait répandre par le roman, par le théâtre, ses idées sur l'art, sur la politique, sur la morale. Peut-on croire qu'il ait entrevu, d'avance, le néant de ses efforts et l'inutilité de sa tentative? Le désir de *faire quelque chose de grand* le possédait, avec toutes les généreuses illusions qu'il suppose; et même si, dans les moments de réflexion profonde, il apercevait déjà la vanité de la gloire, le *bonheur* de l'inspiration, le *délire*, la *volupté*, l'*extase* de l'âme active et créatrice l'emportaient encore en lui sur les froids conseils de la réflexion.

*
* *

Ainsi, rien ne permet, ni d'ignorer l'erreur qui transporte en 1824 les fragments écrits en 1832, ni d'accepter l'hypothèse suivant laquelle Vigny lui-même aurait opéré cette transposition. C'est fausser sa pensée que d'y vouloir découvrir trop tôt l'idée pessimiste : il faut se résigner à voir un Vigny plus complexe, mais aussi plus vivant, que celui qu'on a coutume de présenter au public. Son œuvre, si une, si liée dans ses parties, procède, en réalité, d'inspirations très diverses; et il s'en faut que ce caractère si ferme ait été immuable.

Mais un autre ordre de preuves, qui paraîtront peut-être plus

convaincantes encore, se tire aussi de l'histoire de la pensée de Vigny, ou, plus précisément, des transformations qu'a subies, dans son esprit, l'idée de la Destinée.

Le rôle de la Fatalité dans la conduite des choses humaines a toujours frappé Vigny très fortement. L'idée de la Destinée, qui lui fut de bonne heure familière, s'est associée plus ou moins à toutes ses inspirations. Empruntée aux philosophies antiques et orientales, rajeunie par le romantisme, cette idée traverse d'ailleurs toute la poésie dans le début du XIX^e^ siècle. Seulement, tandis que pour les autres elle est restée une métaphore ou devenue tout au plus un moyen dramatique, Vigny, après bien des tâtonnements, en a tiré peu à peu l'essentiel de sa philosophie.

On parvient tant bien que mal à saisir, à travers les documents incomplets du *Journal*, quel mélange d'images poétiques et de méditations abstraites, d'expériences personnelles et de réflexions générales ont pu préparer d'abord, préciser et fortifier ensuite cette maîtresse idée de sa doctrine. Depuis les œuvres de sa jeunesse jusqu'aux poésies posthumes, on la sent ou on la voit circuler partout, tantôt presque entièrement cachée, tantôt plus qu'à demi dévoilée. L'ombre de ses ailes s'étend sur Moïse, sur Eloa, sur les enfants innocents du *Déluge*. Confuse encore, mais déjà plus distincte, elle apparaît au fond des tableaux de *Cinq-Mars* et de la *Maréchale d'Ancre*. Dans *Stello* enfin, dans *Servitude et grandeur militaires*, c'est elle qui de son doigt d'airain conduit à la mort Chatterton, Chénier, le capitaine Renaud. Or l'idée de la Destinée s'est successivement revêtue pour Vigny de trois grandes images : c'est d'abord (1824) un Océan où l'homme se débat et souvent s'engloutit; c'est ensuite (1832) une Prison dans laquelle l'humanité entière, attendant la mort, végète en proie à une irrémédiable ignorance; c'est enfin (1849) une sombre troupe de génies malfaisants, dont chacun s'attache à chaque homme dans un « combat mauvais » d'où l'homme ne sort jamais vainqueur.

Comme « la terre au milieu de l'air », écrit Vigny en 1824, dès la première ligne du *Journal*, Dieu a jeté « l'homme au milieu de la destinée », qui « l'enveloppe et l'emporte vers le but toujours voilé ». Et il essaie aussitôt, en quelques formules brèves et frappantes, de préciser son idée du destin, ou plutôt de définir les rapports de l'homme et du destin : « Le vulgaire est entraîné, les grands caractères sont ceux qui luttent. — Il y en a peu qui aient

combattu toute leur vie; lorsqu'ils se sont laissé emporter par le courant, ces nageurs ont été noyés. — Le fort fait ses événements, le faible subit ceux que la destinée lui impose. » En 1829, la même idée reparaît, presque sous la même forme : « TRAGÉDIE. — J'y veux représenter toujours la *destinée* et l'*homme*, tels que je les conçois. — L'une l'emportant comme la mer, et l'autre grand parce qu'il la devance, ou grand parce qu'il lui résiste[1]. » L'homme, on le voit, n'est pas forcément vaincu. On dirait même que l'idée de cette lutte contre le sort stimule le caractère énergique de Vigny, et lui donne une sorte de mâle satisfaction : une distraction suffit à perdre l'homme? soit! mais n'est-ce pas un bien que d'être ainsi forcé de « surveiller toujours sa vie »?

Assurément c'est là l'expression d'une conviction profonde; mais l'idée, à la serrer de près, est encore bien inconsistante. Qu'est-ce, au juste, que ce destin qu'on peut braver et vaincre même? Ce n'est ni cette inflexible puissance qu'était le *fatum* des Anciens, farouche et brutale volonté dont les décrets pèsent sur les dieux eux-mêmes; ni ce hasard ondoyant et perfide, que personnifie la Fortune, et dont les incessants caprices bousculent et déconcertent l'homme. Encore moins y pourrait-on trouver une ressemblance avec la Fatalité des Orientaux, dont la seule idée étouffe au cœur de l'homme toute velléité de révolte ou d'effort. C'est on ne sait quelle force mystérieuse, vaguement consciente, de qui nous devenons la proie aussitôt que nous sommes nés. A la rigueur, on pourrait n'y voir rien de plus qu'une représentation figurée des difficultés qui attendent, au cours de son existence, l'homme qui ne consent pas à faire partie du « vulgaire ».

Quant à l'image qui revêt la pensée, elle est très vague aussi, et très gauche : océan, atmosphère, immensité fluide et mal définie. Visiblement, Vigny est embarrassé pour donner à sa conception du destin une forme claire et frappante, et tout bonnement une forme. Rien n'égale la maladresse des artifices qu'il emploie, dans *Cinq-Mars*, pour rendre sensible l'idée de la fatalité et éveiller les « pressentiments » du lecteur : on est treize à table (p. 27); le cheval de Cinq-Mars s'abat en passant la porte (p. 28); la main de Cinq-Mars et celle de Marie sont « toutes rouges de sang » (p. 34), un oiseau de nuit fait entendre un cri funeste, etc. etc. Quand on songe que Vigny se promettait, dans la Préface, de faire une œuvre qui réunît l'intérêt de l'Histoire et du Drame, en retraçant

1. *Journal d'un poète*, p. 41. Cf. aussi p. 100 : « Bonaparte et tous les aventuriers... ».

à la fois « les vastes destinées de l'HUMANITÉ et le sort particulier de l'HOMME », on ne le voit pas sans impatience tomber dans de pareilles petitesses : en tout cas elles suffisent à démontrer que Vigny, à l'époque de *Cinq-Mars*, n'est pas encore maître de ses procédés, ni même de sa pensée.

Cinq ans plus tard, dans la *Maréchale d'Ancre*, le progrès n'est pas très sensible : « Au centre du cercle que décrit cette composition, » écrit Vigny dans l'avant-propos, « un regard sûr peut entrevoir la Destinée, contre laquelle nous luttons toujours, mais qui l'emporte sur tous dès que le Caractère s'affaiblit ou s'altère, et qui, d'un pas très sûr, nous mène à ses fins mystérieuses, et souvent à l'expiation, par des voies impossibles à prévoir. » La bonne aventure, les présages, les rencontres ultra-providentielles, tiennent encore trop de place dans le drame ; tout cela est emprunté au même magasin d'accessoires que le cor d'*Hernani*. On n'y saurait rien voir de véritablement original.

Mais dans le même temps, tout en préparant *Stello* et particulièrement l'épisode d'André Chénier, Vigny fut amené à étudier en détail la vie des prisons sous la Terreur : ce fut pour lui un trait de lumière et comme une révélation qui transforma sa pensée. Cette petite société qui, au pied de l'échafaud, arrive à s'étourdir et à recommencer la vie, lui suggère une comparaison qui rappelle les plus belles images de Pascal : cette prison, c'est la vie; ces prisonniers, ce sont les hommes[1]. Voilà trouvée, enfin, l'image que son esprit cherchait depuis des années; aucune autre ne lui paraît peindre mieux le destin du genre humain, elle revient sans cesse sous sa plume à cette époque; et de cette métaphore plusieurs fois reprise, étudiée, retournée, il tire toute une série d'idées neuves.

Si l'on veut voir avec évidence le fait historique donner naissance à l'image poétique, puis les idées, l'une après l'autre naître et se dégager de l'image, il faut relire d'abord le chapitre XXVIII de *Stello*, « Le réfectoire »[2], notamment des passages comme celui-ci : « Ces prisonniers s'étourdissaient sur le sort de leurs compagnons enlevés successivement : peut-être étaient-ils relâchés, peut-être étaient-ils mieux à la Conciergerie; puis ils avaient pris la mort en plaisanterie, par bravade d'abord, ensuite par habitude; puis, n'y pensant plus, ils s'étaient mis à songer à autre chose et à recommencer la vie, et leur vie élégante, avec

1. Cf. Pascal, *Pensées*, éd. Havet, art. VI, 7. Il est difficile de dire s'il y a réminiscence ou rencontre.
2. *Stello*, éd. Delagrave; voir surtout p. 178, 179, 186 et 187.

son langage, ses qualités et ses défauts; » et, plus loin, l'appel des condamnés au milieu du repas : «... Même silence à la table sinistre d'où l'on arrachait les assistants un à un; ils attendaient à leur poste comme des soldats attendent le boulet. Chaque fois qu'un prisonnier partait, on enlevait son couvert, et ceux qui restaient s'approchaient de leurs nouveaux voisins en souriant amèrement. » Comparez maintenant les expressions du *Journal* : « Dans cette prison nommée la vie d'où nous partons les uns après les autres pour aller à la mort[1]... »; et plus loin : « Voici la vie humaine. — Je me figure une foule d'hommes, de femmes et d'enfants, saisis dans un sommeil profond. Ils se réveillent emprisonnés. Ils s'accoutument à leur prison et s'y font de petits jardins. Peu à peu ils s'aperçoivent qu'on les enlève les uns après les autres pour toujours[2] ».

Quant aux idées accessoires, dont quelques-unes deviendront essentielles dans la philosophie dernière de Vigny, elles sont toutes présentées sous une forme qui suffit à révéler leur origine, en les rattachant manifestement à cette métaphore initiale de la Prison. — Bonté de Dieu : « Que Dieu est bon, quel geôlier adorable, qui sème tant de fleurs qu'il y en a dans le préau de notre prison! »[3] — Ignorance de l'homme : « Il est vrai que vous ne savez pas pourquoi vous êtes prisonnier et de quoi puni; mais vous savez à n'en pas douter quelle sera votre peine : souffrance en prison, mort après[4]; » et encore : «... Il y en a... qui ne cessent de se quereller pour savoir l'histoire de leur procès, et il y en a qui en inventent les pièces; d'autres qui racontent ce qu'ils deviennent après la prison, sans le savoir. — Ne sont-ils pas fous? — Il est certain que le maître de la prison, le gouverneur, nous eût fait savoir, s'il l'eût voulu, et notre procès et notre arrêt[5]. » — Nécessité de la résignation : « La résignation qui nous est la plus difficile est celle de notre ignorance... — Et pourquoi ne pas dire : Je sens sur ma tête le poids d'une condamnation que je subis toujours, ô Seigneur! mais, ignorant la faute et le procès, je subis ma prison[6] », etc.

Qu'on mesure à présent toute la distance qui sépare le Vigny de 1832, auteur de *Stello*, du Vigny de 1824, auteur de *Cinq-Mars*! Du jour où il a trouvé, pour revêtir sa pensée, une image frap-

1. *Journal d'un poète*, p. 30.
2. *Id.*, p. 31.
3. *Id.*, p. 32.
4. *Id.*, p. 30.
5. *Id.*, p. 31.
6. *Id.*, p. 62-63.

pante et forte, cette pensée elle-même s'est précisée et complétée. Il y a là, dans l'histoire de son esprit, deux étapes qu'il est impossible de brouiller ou de confondre entre elles sans s'exposer à de véritables contre-sens. C'est avec *Stello* que naît et que s'ébauche la philosophie de Vigny, et l'on peut hardiment refuser ce nom aux idées trop vagues et mal coordonnées de sa jeunesse ; alors, et alors seulement, l'idée pessimiste lui apparaît dans toute sa clarté ; alors, et alors seulement, il atteint vraiment le fond de la tristesse philosophique.

Et pourtant, cette tristesse presque tout intellectuelle est bien éloignée encore du désespoir absolu des *Destinées* ! Dans cette philosophie naissante, les hésitations, ou les contradictions, ne manquent pas. Qu'on le remarque en effet : au sein de la misère commune, il y a place pour des bonheurs individuels, pour des joies « dignes du ciel ». Lorsque l'homme, par légèreté ou par sagesse, s'est résigné à sa condition, les fleurs semées par Dieu même dans le préau de la Prison réjouissent ses yeux et son cœur. Cette souffrance de la pensée, qui se sait pour jamais infirme et incomplète, n'est sensible qu'aux âmes élevées : la multitude en est fort peu touchée et n'a pas de peine à s'en distraire. Pour le philosophe lui-même, le bonheur relatif des destinées individuelles peut être un consolant spectacle : il se peut qu'il y trouve une sorte de compensation ou de correctif à la tristesse de la destinée universelle.

On ne saurait méconnaître, quand on examine les textes de près, que telle fut en effet l'attitude de Vigny pendant une partie de sa vie. Il jugeait lamentable le destin de l'humanité ; sa propre destinée, pour des raisons dont beaucoup nous échappent, le satisfaisait en partie. Même si l'on fait sa part à l'exagération romanesque et humoristique, il est difficile de ne pas apercevoir une allusion personnelle dans le début si cavalier, si dégagé de *Stello*[1].

1. Il faut surtout remarquer la phrase : « Les grands événements du globe sont toujours arrivés à leur terme de manière à seconder et à dénouer miraculeusement ses événements particuliers. » — Une première fois, en 1815, il n'avait fallu rien de moins que de « grands événements » comme la chute de l'Empire et le retour des Bourbons pour permettre à Vigny d'entrer à l'armée (Cf. *Journal d'un poète*, p. 55 et 238). — De même, la Révolution de 1830 lui paraissait avoir eu, à son égard, quelque chose de providentiel ; pendant trois jours, il s'était senti le jouet des circonstances et avait pour ainsi dire risqué sa vie sur un hasard : « Si le duc d'Enghien eût été là, ou seulement le duc de Berry, j'y serais mort. » (Cf. *Stello*, éd. Delagrave, p. 257, la curiosité du Docteur Noir, voulant voir « ce que le destin seul enfanterait »). A plusieurs reprises, Vigny établit une sorte de rapport, mystérieux et mal défini, entre la Révolution et les événements de sa vie privée (Cf. encore *Journal*, p. 96, 1835) ; et il est certain que l'événement public eut sur le développement de sa pensée et la direction de son activité une influence énorme.

Si l'on hésite à voir là autre chose que de l'ironie et de la fantaisie, qu'on se reporte à cette confidence surprenante, datée de 1840 : « SUR MOI-MÊME. — La partie d'échecs que j'ai jouée contre la destinée toute ma vie, je l'ai toujours gagnée jusqu'ici[1] ». Et il le prouve par une série d'exemples.

Evidemment, il n'en faudrait pas conclure que Vigny se sentît parfaitement heureux. En 1840, il a souffert déjà de bien des peines, connu bien des désillusions, subi enfin d'intimes angoisses (dont personne du reste n'a, que je sache, paru deviner la plus cruelle). Mais, quand il met en regard des déceptions littéraires et même des déceptions amoureuses, les douleurs et les soucis vraiment profonds de qui dépendent l'intime bonheur et l'honneur de la vie, il n'hésite pas. Avoir arraché deux fois sa mère à la mort; avoir « vécu honorablement », sans demander jamais de secours à son beau-père et « sans faire de dettes »; avoir pu travailler « sans dégrader sa pensée » et prouvé enfin « que l'on peut être uniquement poète ou homme de lettres et marcher de pair avec ce qu'il y a de plus haut dans la société, sans avoir une fortune considérable ou même ordinaire », voilà de quoi est fait son bonheur de sage. Il est assez éloigné sans doute des rêves de sa jeunesse, mais n'importe : une pareille page suffit à prouver que Vigny, à cette époque, trouvait encore en lui et dans sa vie des éléments de bonheur qui ne lui paraissaient pas négligeables[2].

Vigny, cependant, devait aboutir à une conception bien différente, plus logique, et plus impitoyable, du Destin : c'est celle que symbolise le vol tragique des *Destinées* :

> Comme un vol de vautours sur le sol abattues,
> Dans un ordre éternel, toujours en nombre égal
> Aux têtes des mortels sur la terre épandues,
>
> Elles avaient posé leur ongle sans pitié
> Sur les cheveux dressés des races éperdues.

Jusqu'ici, l'homme était dépeint comme accablé sous le poids d'un universel Destin, qui, si l'on peut ainsi parler, ne faisait pas acception de personne; enveloppées dans une même malédiction, toutes les existences se trouvaient condamnées d'un seul coup par

1. *Journal d'un poète*, p. 154.
2. C'est dans le même sentiment qu'il écrivait en 1839 (*Journal*, p. 149) : « La réserve et la dignité de caractère servent donc à grandir un homme, etc. »

le même arrêt du sort. Mais Vigny, à présent, achève de mettre dans sa pensée l'ordre, la logique, l'unité : non seulement une incompréhensible sentence s'exécute sur l'humanité entière, mais chaque homme subit de plus une condamnation personnelle; chacun souffre de son ignorance, plus ou moins étroite, au sein de l'ignorance commune; à la nécessité commune de la mort s'ajoute pour chacun l'horreur inexprimable des circonstances qui lui sont particulières. Chaque homme, enfin, livre un combat lugubre contre un ennemi invisible, mais réel, individuel comme lui, mais divin, mais colossal, toujours vainqueur, toujours impitoyable; c'est vraiment ici qu'il faut « laisser toute espérance ».

Des deux premiers symboles, rien ne reste, si ce n'est peut-être dans ces deux tercets :

> Retournez en mon nom, reines, je suis la Grâce.
> L'homme sera toujours un nageur incertain
> Dans les ondes du temps qui se mesure et passe.
>
> Vous toucherez son front, ô filles du Destin!
> Son bras ouvrira l'eau, qu'elle soit haute ou basse,
> Voulant trouver sa place et deviner sa fin.

Il y a là un souvenir lointain et comme un rappel de l'ébauche de 1829 : « l'emportant comme la mer ».

Le *Journal*, qui d'ailleurs s'arrête en 1844, ne permet en aucune façon de saisir l'origine de ce dernier symbole, qui, par sa puissance et sa simplicité, rappelle les plus beaux mythes antiques. Peut-être l'étude que faisait alors Vigny des religions et des littératures de l'Orient n'a-t-elle pas été sans influence sur le mouvement de son imagination, comme sur la direction de sa pensée; mais on ne saurait là-dessus formuler que des hypothèses.

Faut-il enfin s'étonner de voir un grand esprit atteindre si tard l'entière possession de lui-même et de sa pensée? Mais, quand on s'efforce de montrer, dès le temps de *Cinq-Mars*, Vigny philosophe et pessimiste, la vérité y perd beaucoup, sans que sa gloire y gagne rien. Nul n'est jamais parvenu sans effort à la possession des grandes idées morales et à la sérénité qui les accompagne; même pour ceux qui les ont pressenties et en partie devinées dès leur jeunesse, elles ne sauraient être que le couronnement d'une suite persévérante de réflexions et de recherches, la récompense d'une longue probité intellectuelle. Que l'on demande cette tranquillité suprême à une foi religieuse inébranlable et raisonnée; qu'on la trouve dans une résignation stoïque aux lois de l'uni-

vers; philosophe ou croyant, peu importe : pour l'homme qui a fini par atteindre ce sommet de l'esprit, les agitations du monde, les tourments de la passion, les joies et les douleurs d'autrefois se perdent et se noient comme des « brins de paille » dans l'océan de la pensée. « L'homme qui voit clair dans les choses humaines », a écrit Vigny en 1844, « ne s'étonne, ne s'afflige, ne se réjouit de rien de ce qui ne touche pas le cœur. J'ai dans le cœur une paix profonde[1] ». C'est à cette *paix du cœur* que les *Destinées* doivent leur grave beauté et cette incomparable tristesse qui laisse bien loin derrière elle l'impatience de Cinq-Mars, la mélancolie de Stello. Comment en serait-il autrement? Un grand ennui, une grande douleur, peuvent, surtout dans la jeunesse, absorber toute notre faculté de souffrir, et, nous enivrant pour ainsi dire de nous-mêmes, nous empêcher de découvrir l'universelle misère de la vie. Ce n'est que dans le silence du cœur que l'idée pessimiste acquiert toute sa solennelle tristesse, et, dégagée des obsessions de l'égoïsme, permet d'apercevoir clairement cette vanité, ce vide, ce néant de la vie, dont la contemplation donnait à l'âme altière de Vigny tant de liberté et tant de paix.

*
* *

Nous voilà bien loin, trop loin peut-être, de notre point de départ et du but très précis que nous nous étions assigné. Nous voudrions qu'on tînt pour démontré qu'une erreur matérielle a fait confondre, dans le *Journal d'un poète*, une partie des années 1824 et 1832; que cette erreur en a engendré d'autres, non pas matérielles celles-là, mais historiques, mais psychologiques, mais morales, qu'une lecture attentive des textes permet de dissiper, mais qui n'ont pas peu contribué à fausser la physionomie d'Alfred de Vigny.

Quant à ceux qui, au vrai Vigny, ont pris l'habitude de substituer, peut-être à leur insu, une figure romanesque et conventionnelle, on comprend que cette erreur ait dû leur échapper. On comprend en particulier pourquoi M. Dorison, par exemple, bien que l'ayant aperçue, s'est refusé à l'admettre : d'une simple rectification de dates, insignifiante en apparence, se tirent des conséquences inévitables qui auraient eu pour effet de ruiner toute sa thèse; et il est souvent moins facile de se conformer à la vérité que de bâtir un système.

1. Cité par M. Dorison, *op. cit.*, p. 167.

Mais comment déplorer avec assez de force que, pour un poète contemporain et disparu d'hier, nous en soyons réduits au même travail de conjectures, rétablissement de textes et de pensées, auquel il faut bien se livrer sur l'œuvre des auteurs anciens? Un peu de généreuse confiance à l'égard du public aurait servi les intérêts et la mémoire de Vigny mieux que ces craintes presque maladives qui lui ont dicté les dispositions de son testament. Lui qui s'est plu si souvent à rechercher et à signaler des « pressentiments », il aurait sagement fait, peut-être, d'obéir à celui qui, dès 1832, lui inspirait la frayeur des « éditeurs posthumes »...

Isaac Roney.

TROIS NOUVEAUX FRAGMENTS AUTOGRAPHES DU MANUSCRIT ORIGINAL DES « MÉMOIRES D'OUTRE-TOMBE »

M. Victor Giraud a rassemblé dans une excellente étude parue ici même [1] toutes les données, tous les témoignages qui lui ont permis, sinon d'écrire l'histoire définitive des manuscrits des *Mémoires d'Outre-Tombe*, tout au moins de poser nettement les problèmes bibliographiques qu'elle soulève, et d'établir, pour ainsi parler, le bilan à ce jour de nos connaissances sur le sujet. On trouvera, dans son consciencieux travail, avec l'énumération des manuscrits complets ou partiels, autographes ou non, qui ont disparu et qu'il y aurait lieu de rechercher, la liste exacte de ceux qui nous restent avec l'indication de la forme sous laquelle nous les possédons et où ils sont accessibles à notre étude. Sans entrer dans le détail, il résulte des recherches de M. Giraud que les brouillons originaux et autographes de Chateaubriand sont aujourd'hui perdus, et que, pour aucune partie des *Mémoires*, nous ne pouvons nous flatter d'atteindre la rédaction primitive. La copie des trois premiers livres faite en 1826 par M^me^ Récamier et Charles Lenormant et qui a été publiée en 1874 [2] comme le « premier jet », la « rédaction première », l' « expression spontanée la plus pure et la plus simple de la pensée de l'auteur », n'est elle-même que la copie d'une première ébauche [3] que nous n'avons pas... ou plutôt que nous n'avions plus.

M. Giraud en effet, et cette découverte fut « la cause occasionnelle et finale » de son travail, a retrouvé chez M^me^ V^ve^ Gabriel Charavay, qui dans sa *Revue des Autographes* d'avril 1902 [4] en annonçait la mise en

1. Cf. *Rev. Hist. Litt.*, XI, 1904, p. 421-436. Cette étude, intitulée « *Un fragment autographe du Manuscrit primitif des Mémoires d'Outre-Tombe* », devait figurer dans un volume que M. Giraud fit paraître peu de temps après à la librairie Hachette : *Chateaubriand, Études littéraires*, Paris. 1904, in-12, où elle occupe les pages 57-81. C'est à ce volume que se réfèrent nos citations.

2. Sous ce titre : *Esquisse d'un maître. Souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand, Manuscrit de 1826, suivi de lettres inédites et d'une étude par Charles Lenormant*, Paris, Michel Lévy frères, 1874, in-12 de XIX-352 pp.

3. Sur ce point, cf. le passage de V. Giraud rapporté p. 41.

4. Le même n° de la *Rev. des Autographes* annonçait la mise en vente d'autres fragments des *Mémoires*, non ologrophes, mais revus, datés et signés par Chateaubriand. Ils ont été décrits par M. Giraud, *Chateaubriand, Et. Litt.*, p. 62-63. Au mois de juillet dernier, ils étaient encore, je m'en suis assuré, à l'exception d'un seul (celui qui commence par : *dans le royaume des ombres...* et se termine par : *j'abordai la France avec le siècle. Mém. O.-T.* Ed. Biré, II, 228), entre les mains de M^me^ Charavay.

vente, quelques feuillets d'un manuscrit des *Mémoires* qui représente un état du texte sensiblement antérieur à la copie de 1826. « Quoique ces pages ne soient pas signées, dit M. V. Giraud (*op. cit.*, p. 64-65), la grande écriture tourmentée et hautaine de Châteaubriand est si facile à reconnaître qu'on ne saurait en suspecter l'authenticité. J'en ignore l'exacte provenance. Le fragment forme un ensemble de huit pages qui se suivent, de format in-8° oblong. C'est un fragment du premier livre des *Mémoires*; il porte la trace de nombreuses ratures et retouches. Le texte diffère sensiblement du texte définitif des *Mémoires*; il se rapproche au contraire beaucoup du texte fourni par le *Manuscrit de 1826* dont il est visiblement la première ébauche; mais, entre les deux — si du moins la copie de 1826 est fidèle — il y a eu une rédaction un peu remaniée, — autographe ou copie, nous ne savons — et qui a servi à Mme Récamier et à Ch. Lenormant dans leur pieux travail de conservation. De toutes façons, il n'est pas tout à fait exact de dire que le *Manuscrit de 1826* nous rend « le premier jet ». Je n'oserais même pas affirmer que le manuscrit que j'ai eu entre les mains appartenait à cette rédaction primitive. A l'extrême rigueur en effet, il serait possible que nous fussions là en présence d'une copie revue et remaniée par l'auteur d'un premier brouillon antérieur. Cependant, comme il est olographe et qu'il me semble bien y reconnaître les hésitations et les tâtonnements d'un premier jet, j'inclinerais à penser — sous toutes réserves et jusqu'à plus ample informé — que nous avons bien là quelques fragments du manuscrit primitif des *Mémoires d'Outre-Tombe*. » Et, comme il se trouve qu'un passage de ces fragments est de ceux que Chateaubriand à la suite des lectures de ses *Mémoires* à l'Abbaye-aux-Bois avait laissé publier en 1834[1], M. Giraud n'a eu qu'à comparer l'original autographe, le manuscrit de 1826, le texte partiel de 1834 et la vulgate de 1849-50 pour nous donner une véritable édition critique du morceau heureusement retrouvé[2].

1. Par Sainte-Beuve dans la *Revue des D. M.* du 15 avril 1834, et par Alfred Nettement dans l'*Écho de la Jeune France* du 5 mai de la même année. Ces deux articles ont été recueillis dans le célèbre volume paru, toujours en 1834, chez l'éditeur Lefèvre, avec une préface de Nisard : *Lectures des Mémoires de M. de Chateaubriand ou Recueil d'articles publiés sur ces Mémoires, avec des fragments originaux*. Paris, 1834, in-8° de XL-356 p. « Ce recueil, écrivait en 1864 J. Danielo, ancien secrétaire de Chateaubriand, (*Les conversations de Chateaubriand*, Paris, Dentu, *1864*, in-8°), ne fut peut-être pas mis en vente à part, mais il fut distribué aux souscripteurs des œuvres complètes. Il est peut-être assez rare aujourd'hui. » (p. 39)... « Maintenant oublié, il ne fut jamais très connu, quoiqu'inspiré par M. de Chateaubriand pour suppléer un peu, comme il le disait, au défaut de publicité des *Revues*. » (*Ibid.*, p. 41. Cf. aussi p. 66 et 67). Cf. sur ce volume V. Giraud, *op. cit.*, p. VI-X, 10-11 et 58. Les articles de Sainte-Beuve et de Nettement se trouvent aux pages 107-143 et 276-301. Sainte-Beuve a recueilli son article dans ses *Portraits contemporains* au tome I de l'édition définitive.

2. On pourrait relever dans la recension du fragment manuscrit donnée par M. Giraud quelques traces de précipitation. Il ne faut pas oublier cependant ce qu'il nous dit des circonstances dans lesquelles il l'a faite. Redevable à Mme Veuve Charavay de la permission d'examiner et de copier le manuscrit, la discrétion lui imposait la hâte.

Au cours de son travail, M. Victor Giraud souhaitait de voir les pages qu'il étudiait aller grossir le nombre trop peu considérable des manuscrits de Chateaubriand à la Bibliothèque Nationale. Ce vœu n'a été exaucé qu'en partie, et ce n'est pas à la Bibliothèque Nationale que le hasard de mes recherches m'a fait retrouver le fragment publié par M. Giraud, mais au Musée Carnavalet[1] qui, grâce à la diligence avertie de M. Georges Cain, s'en est rendu acquéreur en 1902 [2], peu après la mise en distribution du Catalogue de Mme Vve Charavay. Le précieux manuscrit est désormais à l'abri, conservé dans un dépôt public.

Mais, si les livres ont leurs destinées, il en va de même des autographes, et, peu de temps après l'entrée dans les collections de Carnavalet des quelques pages dont nous venons de parler, venaient se joindre à elles trois autres fragments également autographes et olographes, ayant appartenu, sans aucun doute, nous allons le voir, au même manuscrit des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Ces trois nouveaux fragments font partie d'un don fait au Musée en 1904 par M. de Vezins [3], petit-neveu de Chateaubriand.

L'original du fragment publié par M. Giraud, sur papier assez fin, et composé de deux feuilles doubles qui se suivent réunies par un collage, est d'un format oblong, assez inusité, que M. Giraud qualifie d'in-8 et qui mesure 13 centimètres sur 22. Il est paginé 52-55 et 56-59, fait que M. Giraud n'a pas cru devoir signaler. Il paraît avoir été écrit d'un trait jusqu'au milieu de la page 56. A partir des mots : *La cathédrale de Saint-Malo*, l'écriture, tout en restant aussi noire, est plus serrée et un peu plus fine. Chaque page renferme de 9 à 11 lignes.

Des trois fragments donnés à Carnavalet par M. de Vezins, les deux

1. Je tiens à exprimer ici toute ma gratitude à MM. Alcanter de Brahm, le poète connu, secrétaire du Musée, et Van de Put, attaché, qui ont dirigé et facilité mes recherches avec une bonne grâce dont je leur suis profondément reconnaissant.

2. Acquis en 1902, ce fragment est classé sous le n° d'entrée 6 217.

3. Le don de M. de Vezins, classé sous le n° d'entrée 6 375, don 1904, comprend :

1° Trois feuillets autographes des *Mémoires d'Outre-Tombe*. (Ce sont ceux qui font l'objet de la présente étude.)

2° Un fac-similé lithographique d'une lettre de Chateaubriand au maire de Saint-Malo du 2 novembre 1831. C'est celle qui est publiée dans le recueil *Le Grand Bey*, p. 43-45, et que M. Edm. Biré a donnée dans ses *Dernières années de Chateaubriand*, p. 70-71, mais sous la date erronée de septembre 1831.

3° Une autorisation du juge d'instruction de laisser communiquer Clausel de Coussergues avec Chateaubriand détenu à la Préfecture, du 18 juin 1832.

4° Enfin une page in-folio de notes jetées sans ordre sur le papier pour fixer une pensée ou une expression. Ces notes, d'une incroyable difficulté de lecture, et qui rappellent assez bien l'aspect des pensées de Pascal, ont été prises par Chateaubriand en 1828-29 durant son séjour à Rome, la plupart sous le coup de ses impressions d'artiste, et ont été utilisées par lui dans le récit de son ambassade (*Mémoires*, Troisième partie, Livres XII et XIII. Edit. Biré, V, p. 1-229) et, ce qui est plus piquant, dans les lettres qu'il adressait de la Ville Éternelle à Mme Récamier et qu'il a reproduites dans ses *Mémoires* (*ibid.*). J'étudie actuellement ces notes en vue d'une publication prochaine. La page sur laquelle elles sont jetées n'est malheureusement pas entière, plusieurs coupures y ayant été pratiquées çà et là avec des ciseaux, dans le but de détacher quelque pensée.

premiers correspondent point pour point à la description qu'on vient de lire du fragment mis au jour par M. Giraud. Ils sont exactement de ce format oblong, tout à fait caractéristique, qui me paraît avoir été obtenu par la division en trois parties égales dans le sens de la largeur de la feuille de papier in-folio. La qualité, la force du papier, les caractères extrinsèques, en un mot, en sont absolument identiques; seul le nombre de lignes à la page en est très légèrement inférieur. Composés de deux feuilles doubles séparées, ils forment un ensemble de huit pages qui se suivent numérotées 88-91 et 92-95, et semblent avoir été écrits en deux fois. A la page 93 en effet, l'écriture, assez régulière jusque-là, devient plus précipitée et plus serrée; l'encre, qui était assez noire, devient plus jaune. Le nombre de lignes varie de 8 à 10 à la page. Les ratures et retouches sont assez nombreuses. Le texte appartient au premier livre des *Mémoires* et correspond aux pages 50-53 du *Manuscrit de 1826* et 36-39 du texte courant au tome I de l'édition Biré. C'est le passage où Chateaubriand raconte sa vie au château de Monchoix, et comment il fut conduit solennellement à la chapelle de Notre-Dame de Nazareth pour y être relevé du vœu de sa nourrice.

Le troisième fragment provenant du don de M. de Vezins, sur papier plus fort que les deux premiers, un peu plus oblong (13 centimètres sur 23), se compose d'une seule feuille double paginée 118-121 et paraît avoir été écrit d'un trait. L'écriture un peu jaune est régulière, le nombre de lignes à la page varie entre 8 et 9. Il y a fort peu de retouches ou ratures. Le texte, qui fait partie dans le *Manuscrit de 1826* (p. 62-63) du premier livre des *Mémoires*, se trouve au second livre dans l'édition Biré (T. I, 73-74). Il renferme la description des alentours de Combourg et de la vue qu'on avait du château. Comme ce fragment forme partie intégrante de la célèbre « Description du château de Combourg » qui fut communiquée à la presse en 1834, il a naturellement été recueilli dans les *Lectures des Mémoires* où il occupe les pages 25 et 26.

Maintenant, une question se pose : nous sommes en présence d'un manuscrit assurément antérieur à la copie de 1826 puisque le texte de celle-ci n'est en somme que celui du manuscrit de Vezins après corrections, mais pouvons-nous cette fois avoir l'assurance de nous trouver en face des brouillons originaux de Chateaubriand? Il serait peut-être téméraire de l'affirmer, bien qu'il me semble, de même que M. Giraud croit reconnaître dans le fragment par lui publié « les hésitations et les tâtonnements d'un premier jet », retrouver également dans ceux que je donne aujourd'hui et qui font assurément, comme on l'a vu, partie du même manuscrit, les caractères d'une rédaction primitive. En premier lieu, deux dates, 1775 et 1669, que nous fournit le *Manuscrit de 1826*, ne sont représentées dans les nouveaux fragments de Carnavalet la première que par quatre points...., la seconde que par les deux premiers chiffres suivis de deux points, 16.., comme si l'auteur, dans le feu de la composition et la mémoire en défaut, ne

s'arrêtait pas à les rechercher de suite et les notait simplement au passage pour ne les donner définitivement, dans une rédaction ultérieure, qu'après vérification. Autre fait, non moins caractéristique d'un premier jet : nous trouvons dans le premier et le second fragment de Vezins deux corrections qui, par leur nature, ne peuvent guère se rencontrer que dans un premier travail. Dans ce genre de « repentirs » l'auteur, hésitant sur la forme à donner à sa pensée, rature un mot ou un membre de phrase qu'il vient d'écrire, et, après avoir trouvé l'expression juste, la porte sur le papier, *à côté et sur la même ligne* que les mots primitivement raturés. Ainsi page 47, lignes 19 et 20, Chateaubriand avait écrit : *ma tante de* ; il allait de toute nécessité ajouter : *Bédée*. Plus loin, page 49 ligne 13, il s'était primitivement arrêté à l'expression *sauvé la vie*. Trouvant sans doute la première formule peu respectueuse et la seconde un peu banale, il a raturé dans l'une le mot *de*, dans l'autre les mots *la vie* et les a remplacés, le premier par *M^de^ de Bédée*, les autres par *de la mort* écrits *à la suite* des mots antérieurement effacés. *Ma tante de Bédée* a donc fait place à *Ma tante M^de^ de Bédée*, et *sauvé de la mort* a été substitué a *sauvé la vie*. On conçoit que ce genre de corrections ne puisse se rencontrer que dans une première rédaction, alors que l'auteur, à la recherche de l'expression, tâtonne en écrivant, et que le papier encore vierge d'écriture offre un libre champ à ses repentirs. Toute correction au contraire, apportée à une copie déjà existante, est nécessairement soit en surcharge, soit en interligne au-dessus du mot raturé.

Il semble donc bien que les fragments conservés à Carnavalet aient fait partie du manuscrit primitif des *Mémoires d'Outre-Tombe*. Que Chateaubriand ait fait usage pour cette première ébauche de matériaux accumulés de longue date, de notes jetées à la hâte sur le papier, cela ne doit faire aucun doute [1], mais il me paraît difficile d'admettre qu'il ait existé, à l'état de rédaction en forme, un texte antérieur à celui du fragment jadis mis au jour par M. Giraud et de ceux que je publie aujourd'hui.

Maintenant, à quelle époque convient-il de rapporter la composition de ce texte primitif dont ces quelques restes nous attestent l'existence? Faut-il, comme M. Giraud paraît incliner à le faire (*loc. cit.*, p. 65-66), voir dans ces fragments, — qui appartiennent, ne l'oublions pas, aux souvenirs d'enfance de Chateaubriand, — « quelques-uns de ces feuillets que l'auteur du *Génie* noircissait à Rome pour se consoler de la mort de M^me^ de Beaumont »? Est-ce d'eux qu'il s'agit dans la célèbre lettre datée de Rome, décembre 1803, où Chateaubriand annonce à Joubert qu' « il s'occupe des Mémoires de sa vie » et où « il esquisse son plan »? Je ne le pense pas et je crois que Chateaubriand entendait parler là seulement d'un travail de réunion et de préparation de matériaux

1. Je me propose d'étudier cette question dans le travail que je prépare actuellement et dont il est question dans la note précédente.

nécessaires à l'œuvre conçue, plutôt que de la mise au net proprement dite d'un travail de premier jet peut-être, mais achevé. Cette manière de voir est confirmée par le texte même des *Mémoires* (II, 387-388) qui me semble décisif. « C'est à Rome que je conçus pour la première fois l'idée d'écrire les *Mémoires de ma vie*; j'en trouve quelques lignes jetées au hasard, dans lesquelles je déchiffre ce peu de mots : « Après avoir erré sur la terre, passé les plus belles années de ma jeunesse loin de mon pays..., je revins en France en 1800. » Et, après avoir reproduit sa lettre à Joubert dont il est question plus haut, Chateaubriand ajoute : « Dans ce plan que je me traçais, j'oubliais ma famille, mon enfance, ma jeunesse, mes voyages et mon exil : ce sont pourtant les récits où je me suis plu davantage. » Il suit de là : 1° qu'à Rome, en 1803, Chateaubriand n'eut guère que « l'idée » de composer ses *Mémoires*, qu'il n'en écrivit que des fragments, des « lignes jetées au hasard », difficiles à « déchiffrer », — et ceci ne saurait s'entendre des pages conservées à Carnavalet qui proviennent assurément d'un manuscrit dans un état de rédaction fort avancé; 2° que dans son plan primitif, conçu à Rome, et dans ses premières ébauches, également jetées sur le papier à Rome, Chateaubriand ne faisait point entrer ses années d'enfance, soit qu'il en remît le récit à plus tard, soit qu'il n'eût l'intention de faire partir l'histoire de sa vie que de sa rentrée en France, — et ceci également n'est pas applicable aux fragments de Carnavalet qui font précisément partie des souvenirs d'enfance de Chateaubriand [1]. Ecartant donc l'hypothèse de la composition et de la rédaction à Rome de ces fragments, je serais assez porté à croire que, le texte publié sous le titre de *Manuscrit de 1826* portant la date de 1809 (cf. *Mss de 1826*, p. VII et VIII de la Préface et p. 1 du texte) et les feuillets étudiés par M. Giraud ainsi que ceux que j'étudie ici en étant la première ébauche, peu différente en somme, ils ne lui sont que de très peu antérieurs. Il me semble qu'on ne saurait guère fixer le moment où ils ont été écrits qu'entre le retour de Chateaubriand de son voyage de Terre Sainte (5 juin 1807), et 1809, date de la rédaction représentée par le *Manuscrit de 1826*.

Quoi qu'il en soit, nous possédons trois « états » des deux premiers fragments de Vezins : l'original, le manuscrit de 1826 et le texte de 1849-50 que reproduit l'édition Biré. Du troisième fragment, un de

1. Cette seconde observation ôte beaucoup de vraisemblance à une hypothèse de M. V. Giraud (*loc. cit.*, p. 65, n. 3) qui conjecture que le *Manuscrit de 1826*, écrit, selon M^me^ Récamier, en 1809, pourrait fort bien, en admettant une faute de lecture de l'amie de Chateaubriand qui aurait pris un 3 pour un 9, être de 1803 et non de 1809. Cette supposition qui a déjà contre elle d'être fondée sur l'erreur possible d'une personne à qui l'écriture de Chateaubriand, si mauvaise fût-elle, ne laissait pas d'être familière, me paraît devoir être entièrement rejetée si l'on se rappelle que le *Manuscrit de 1826* ne contient que des souvenirs d'enfance et de jeunesse de Chateaubriand, et si l'on admet, comme le texte des Mémoires rapporté ci-dessus semble permettre de le faire, que, dans les « quelques lignes que Chateaubriand jetait au hasard » à Rome en vue des *Mémoires*, il n'était précisément question, ni de son enfance, ni de sa jeunesse.

ceux que Chateaubriand avait laissé publier en 1834, le recueil *Lectures des Mémoires*, pages 25 et 26, nous fournit un quatrième état, intermédiaire entre le manuscrit de 1826 et le texte courant [1].

On ne saurait, pour établir le texte critique des deux premiers fragments nouvellement retrouvés, choisir une méthode à la fois plus sûre et plus claire que celle de M. Giraud. Certain de ne pouvoir élire un meilleur guide, je transcris donc purement et simplement le très lucide exposé de son mode de publication critique, que je suivrai de mon mieux : « Les passages en italique et entre crochets dans le corps du texte sont barrés dans l'original; les corrections ou additions sont placées dans les interlignes aux endroits précis où elles figurent dans l'original, et elles sont marquées par de plus petits caractères. Les notes mises au bas des pages sont de trois sortes; elles sont groupées par catégories, et distinguées les unes des autres par la différence des caractères. Les notes de la première catégorie (A, B, C, etc.) renferment divers éclaircissements supplémentaires sur le fragment autographe; les notes de la seconde catégorie (*a*, *b*, *c*, etc.) contiennent diverses observations relatives au *Manuscrit de 1826* et en enregistrent toutes les variantes; les notes enfin de la troisième catégorie (1, 2, 3, etc.) recueillent toutes les variantes du texte définitif de 1850 [2]. »

Pour le troisième fragment, on a vu que nous en possédions quatre états successifs. Le premier état (*Manuscrit original*) et le second (*Manuscrit de 1826*) étant presque identiques, mais différant très profondément du troisième (*Lectures des Mémoires*, 1834) et du quatrième (*Texte de 1850*) qui sont à peu près de tout point semblables entre eux, nous nous trouvons en quelque sorte en présence de deux familles de manuscrits. J'ai cru devoir, en conséquence, adopter un mode de publication qui marquât mieux, pour ainsi dire, la filiation du texte, et je me suis arrêté à la disposition suivante. Je donne sur deux colonnes le 1er état (*Manuscrit original*) et le 3^{e} (*Lectures des Mémoires, 1834*). Les notes se rapportant au 1er état (1re colonne) sont de deux sortes : les unes (A, B, C, etc.) contiennent des observations relatives au manuscrit original; les autres (1, 2, 3, etc.) donnent les variantes du *Manuscrit de 1826*. Les notes relatives au 3^{e} état (2^{e} colonne), chiffrées 1, 2, 3, etc., renferment les variantes du texte définitif de 1850.

J'ai respecté scrupuleusement l'orthographe du manuscrit. Quant à la ponctuation, je l'ai reproduite aussi exactement qu'il m'a été possible, mais je n'ai pas jugé qu'il fût utile d'en relever les variantes

1. Sainte-Beuve, dans les notes qu'il avait prises à cette date de 1834 sur le manuscrit et qui ont été publiées ici même par M. Troubat (cf. *R. H. L.*, 15 juillet 1900) se contente d'analyser en quelques mots les passages qui nous occupent, mais ne donne pas de citation textuelle. Nous n'avons donc pas à tenir compte de son travail dans l'établissement critique de notre texte.

2. Lorsque les variantes fournies par le *Manuscrit de 1826* et par le *Texte de 1850* sont identiques, j'ai pris le parti de les réunir dans la seconde catégorie de notes (*a*, *b*, *c*, etc.).

dans les états successifs du texte. De même pour l'emploi des majuscules, très irrégulier, pour ne pas dire fantaisiste chez Chateaubriand, il ne m'a pas semblé qu'il y eût lieu de s'arrêter à ces détails de graphie, qui me paraissent relever plutôt de la reproduction en fac-similé phototypique que d'une collation de textes qui doit avant tout rester littéraire, et je me suis abstenu de les recueillir.

Les chiffres placés dans le texte aux endroits convenables entre doubles crochets [[ ]] indiquent la pagination du manuscrit.

Je n'ajouterai qu'un mot en terminant : ce travail doit beaucoup à celui de M. Victor Giraud. Je serais heureux s'il n'était pas tout à fait indigne d'en être considéré comme la suite et le complément.

MARCEL DUCHEMIN.

PREMIER ET SECOND FRAGMENTS

L'hiralité (*sic*)

[[Page 88 du M^ss.]]... [a] y respiroit la joie. [*La gaité*] de mon oncle étoit inépuisable. Il avoit trois filles Caroline, Marie et Flore et un fils, le C^te de la Boistardais [b], conseiller au parlement, qui

son épanouissement de cœur

partageoient [c] [*sa bonne humeur*]. Mon-Choix [d] étoit toujours rempli des gentilshommes du voisinage [1] : on fesoit de la musique;

étoit en liesse

on dansoit; [(A)]; on chassoit, on [(B)] du matin au soir. Ma tante [*de*] M^de de Bédée qui voyoit mon oncle manger gaîment son fonds et son revenu, se fachoit assez justement, mais on ne l'écoutoit pas [[89]] sa mauvaise humeur augmentoit [*même*] au contraire la bonne humeur de sa famille [2], d'autant que ma tante étoit elle-même sujette [e] à bien des manies. Elle avoit toujours

(A). Ici deux mots barrés indéchiffrables. Je crois lire : « on rioit ».
(B). Le mot primitif est barré et indéchiffrable. Je crois lire : « jouoit ».

(*a*). La phrase commence ainsi dans le *Manuscrit de 1826* (p. 50) et dans le *Texte de 1850* (Édit. Biré, T. I, p. 36) : « *Tout* y respiroit la joie. »
(*b*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 50, et *Texte de 1850*, édit. Biré, I, p. 36 : » le comte de la *Bouë*tardais ».
(*c*). Var. *Manuscrit de 1826*, *ibid.* : « qui partage*ait* ... »
(*d*). Dans le *Manuscrit de 1826*, *Mon Choix* en deux mots sans trait d'union est souligné.
(*e*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 50 : « ... ma tante *elle-même était* sujette ...

1. Var. *Texte de 1850* (Edit. Biré, I, p. 36) : « Mon Choix était rempli des *cousins* du voisinage ».
2. Var., *id.*, *ibid.*, p. 37 : «... mais on ne l'écoutait pas, *et* sa mauvaise humeur augmentait la bonne humeur de sa famille... »

un grand chien de chasse hargneux couché dans son giron, et un sanglier privé[1] qui remplissoit le chateau de ses grognements. j'arrivois sombre et si silencieuse
Quand [*je passois*] de la maison paternelle si [*sombre et si triste*[a]] à cette maison de fête et de bruit[b], je me trouvois dans un véri- devint
table Paradis. Ce contraste surtout [*fut bien*] plus frappant[2] [*pour moi*], lorsque ma famille fut fixée à la campagne : passer [[90]] de Combourg à Mon-Choix, c'étoit passer du désert dans le monde, du donjon d'un vieux baron gaulois[3] à la villa d'un Prince Romain.

Le 4 octobre de l'an...[c][4] je partis de chez ma grand'mère avec ma mère, ma tante de Boistilleul[d], mon oncle de Bédée et ses enfans, ma nourrice et mon frère de lait pour être relevé du vœu de ma nourrice à Notre Dame de Nazareth[e][5]. J'avois un habit blanc tout neuf, avec une [[91]] écharpe de soie bleue[f] des souliers des gants et un chapeau blanc[A][g][6]. C'étoit la première fois de ma décemment tout devoir à la religion, même la propreté
vie que j'étois habillé, je devois[B] [*proprement*[D] *je nageois dans la* que S[t] Augustin appelle une demi-vertu[C].
joie]. Nous montâmes à l'abbaye à 10 heures du matin. L'église[7]

(A). Au-dessus du point qui suit le mot « blanc », Chateaubriand avait comme commencé un mot qu'il a ensuite barré à demi écrit. Après se voit un signe incompréhensible.

(B). Dans le m[ss] le mot « habillé » termine une ligne. Les mots : « je devois » ont été écrits au bout de cette ligne en très fins caractères dans le peu de blanc qui restait.

(C) (D). A ces deux endroits dans le m[ss] il y a un signe de rappel ± identique. Peut-être Chateaubriand a-t-il eu d'abord l'intention de conserver les mots : « Je nageois dans la joie » et de les ajouter à sa phrase : « ... que saint Augustin appelle une demi-vertu », et ne les a-t-il supprimés qu'à la réflexion ou en se relisant.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 50 : « ... la maison paternelle, sombre et silencieuse... » »

(*b*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 50, et *Texte de 1850*, Edit. Biré, I, p. 37 : « ... à cette maison de *fêtes* et de bruit ... »

(*c*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 51 : « Le 4 octobre de l'an*née 1775* ... ».

(*d*). Var. *Manuscrit de 1826, ibid.*, et *Texte de 1850*, Edit. Biré, I, p. 37 : « ... de Boisteilleul ... ».

(*e*). Je préfère cette ponctuation à celle du *Manuscrit de 1826* : « Je partis ... pour être relevé du vœu de ma nourrice, à Notre Dame de Nazareth ... ».

(*f*). Var. *Manuscrit de 1826, ibid.* : « J'avais un habit blanc tout neuf, une écharpe de soie bleue ... ».

(*g*). Var. *id.*, *ibid* : « et un chapeau blanc*s*. »

1. Var. *Texte de 1850*, Ed. Biré, I, p. 37 : «... et *à sa suite* un sanglier privé... »
2. Var. *id.*, *ibid.* : « Ce contraste devint plus frappant lorsque... »
3. Var. *id.*, *ibid.* : «... du donjon d'un *baron du moyen-âge*... »
4. Var. *id.*, *ibid.* : « Le *jour de l'Ascension* de l'an*née 1775*... »
5. Var. *id.*, *ibid.* : « Je partis de chez, etc... avec, etc... *pour Notre Dame de Nazareth* ».
6. Var. *id.*, *ibid.* : « J'avais *une lévite blanche*, des souliers, des gants, un chapeau blancs et *une ceinture de soie bleue*. Nous montâmes à l'abbaye, etc... »
7. Var. *id.*, p. 37 et 38. Tout ce qui suit, depuis : « L'église étoit placée », jusqu'à : « je me plaçai... » est ainsi modifié et amplifié : « *Le couvent*, placé

étoit placée au bord du chemin et environnée de grands ormes. Le village de Plancoët[a] et ceux des environs étoient accourus à cette cérémonie. Déjà les Religieux occupoient les stalles [*dans le*] chœur, et l'autel étoit illuminé. A l'instant où j'entrois[b] dans l'église avec ma famille, on entonna l'*Ave Maris Stella*. Les Bedeaux vinrent [[92. *Ici commence le second fragment*]] me prendre [*à la porte en*] cérémonie et me conduisirent dans le chœur en face de l'autel, [*dans un endroit où l'on*] avoit préparé trois sièges[c]. [*On me*] plaçai[A] dans celui du milieu, ma nourrice se mit à ma gauche, mon frère de lait[d] à ma droite. La religion qui ne connoit pas les rangs et qui donnent[B] toujours des leçons [*touchantes*], ne voyoit dans cette cérémonie que la pauvre dont le vœu[e] m'avoit sauvé [*la vie*] de la mort, et l'enfant qui avoit sucé le même lait que moi : la grande dame ma mère, étoit à la porte, et[C] la paysanne[f] dans le sanctuaire[1].

[[93]] La messe commença[2]. Elle fut chantée au son de l'orgue[D] et sous l'invocation de Sainte Vierge. A l'offertoire deux Reli-

(A). L'*i* de « plaçai » a été rajouté après la correction de : *on me* en : *je me*.
(B). « Donnent » est au pluriel alors qu'il devrait être au singulier. Cette inadvertance peut s'expliquer par la proximité du pluriel : « les rangs... ».
(C). Le mot « et » semble avoir été effacé. Peut-être seulement l'encre s'est-elle un peu étalée.
(D). Je crois lire une virgule après : « orgue » dans le m^ss.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 51 : « *Les habitants du* village de Plancouët ... ».
(*b*). Var. *id.*, *ibid.* : « A l'instant où *j'entrai* ... ».
(*c*). Var. *id.*, p. 52 : « ... en face de l'autel; on avait préparé trois sièges; ... ».
(*d*). Var. *id.*, *ibid.* : « ... *et* mon frère de lait ... ».
(*e*). Var. *id.*, *ibid.* : « ... dont la *charité* ... ».
(*f*). Var. *id.*, *ibid.* : « ... ma mère était à la porte, la paysanne, etc... »

au bord du chemin, *s'envieillissait d'un quinconce d'ormes du temps de Jean V de Bretagne. Du quinconce, on entrait dans le cimetière; le chrétien ne parvenait à l'église qu'à travers la région des sépulcres : c'est par la mort qu'on arrive à la présence de Dieu.* Déjà les religieux occupaient les stalles; l'autel était illuminé *d'une multitude de cierges; des lampes descendaient des différentes voutes : il y a, dans les édifices gothiques, des lointains et comme des horizons successifs. Les massiers* vinrent me prendre *à la porte*, en cérémonie, et me conduisirent dans le chœur. On y avait préparé trois sièges... »

1. Var. *Texte de 1850*, Ed. Biré, I, p. 38. Tout ce qui précède, à partir de : « La religion qui ne connoît pas, etc... » est supprimé.

2. Var. *id.*, p. 39. Tout ce qui suit est profondément modifié. « La messe commença : à l'offertoire, le célébrant se tourna vers moi *et* lut des prières; après quoi *on m'ôta mes habits blancs*, qui furent *attachés* en *ex voto au-dessous d'une* image de la Vierge. On me revêtit d'un habit couleur *violette*. Le prieur prononça un discours sur l'efficacité des vœux; il rappela l'histoire *du*

gieux me conduisirent avec ma nourrice, et mon frère de lait au pied de l'autel nous nous mîmes tous les trois à genoux. Le Célébrant se tourna vers moi, lut[A] sur ma tête des prières en m'imposant les mains. Après quoi on me dépouilla de mon habit blanc de ma ceinture bleue et de mon scapulaire qui furent suspendus [*dans une*] en ex voto dans une chapelle[a] devant l'image de la Vierge. On me revêtit d'un habit de couleur. Le Prieur [fit] alors prononça un discours sur la sainteté et l'efficacité des vœux. Il rappela l'histoire de ce [[94]] Comte de Chateaubriand qui passé dans l'Orient avec S^t^-Louis accomplit à son retour un vœu qu'il avoit fait pendant son esclavage chez les Sarrazins. Il me dit que je visiterois peut-être aussi dans la terre sainte, cette Vierge de Nazareth[B] à qui je devois la vie par l'intercession de ces[C] prières [*d'une pauvre*] pauvre[b], [*qui sont*] toujours agréables à Dieu[1] [*et qu'il espéroit que je serois enfin*] bon chrétien et [*aussi*] honneste homme[c] [*que*] cet ancien gentilhomme, mon parent[D]. Quand cela fut fait, on acheva de célébrer la messe. Ma mère communia après le prêtre et très certainement ses vœux cherchèrent à détourner sur moi [[95]] les grâces que cette bénédiction[E][d] devoit répandre sur elle. [*Cette cérémonie m'a appris...*[F].] Combien il est

(A). L'*l* de « lut » est en surcharge. Chateaubriand avait d'abord écrit : « et ».
(B). Entre les mots « Nazareth » et « à » il y a dans le m^ss^ une sorte de petit griffonnage indéchiffrable.
(C). L'*e* de « de » est en surcharge. Chateaubriand avait d'abord écrit « des ».
(D). Après le point qui termine cette phrase, Chateaubriand a tracé une sorte de double crochet en forme de potence ⌐.
(E). Les trois dernières lettres du mot : « bénédiction » sont en surcharge. Je n'ai pu lire ce que Chateaubriand avait écrit en premier lieu.
(F). Ici un mot (ou peut-être deux mots) que la rature a rendu complètement illisible. Ce mot qui ressemble à « frapper » paraît s'être composé de sept lettres.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 52 : « dans *la* chapelle ... ».
(*b*). Var. *id.*, p. 53 : « ... par l'intercession *et les prières des pauvres* ... ».
(*c*). Var. *id.*, *ibid.* : « ... il m'exhorta à vivre en bon chrétien, en honnête homme ... ».
(*d*). Var. *id.*, *ibid.* : « ... les grâces que cette *communion* ... ».

baron de Chateaubriand, passé dans l'Orient avec saint Louis; il me dit que je visiterais peut-être aussi, dans *la Palestine*, cette Vierge de Nazareth à qui je devais la vie par l'intercession *des prières* du pauvre, toujours *puissantes auprès de* Dieu. »

1. Var. *Texte de 1850*, Edit. Biré, I, p. 39-41. Tout le développement qui suit, jusqu'à : « Depuis l'exhortation du bénédictin... » est supprimé et remplacé par celui-ci : « Ce moine, qui me racontait l'histoire de ma famille,

essentiel de frapper l'imagination des enfants par des actes de
oublié
religion. Jamais dans le cours de ma vie je n'ai [*perdu de vue un seul moment*] le relèvement de mes vœux [a] : il s'est présenté [A] à ma mémoire au milieu des plus grands égarements de ma jeunesse. Je m'y sentois comme attaché [b] à un point fixe autour duquel je tournois sans pouvoir me déprendre. Depuis l'exhortation
Bénédictins [B]
du [*Religieux*], j'ai toujours rêvé le pélerinage de Jérusalem, et j'ai fini par l'accomplir. [*C'est quelquefois d'une pareille cérémonie que dépendent*]... (*Ici se terminent, avec la page 95 les deux premiers fragments du Manuscrit original des* Mémoires d'Outre-Tombe *donnés par M. de Vezins au Musée Carnavalet.*)

(A). Le mot « présenté » est immédiatement précédé dans le m^ss^ d'une sorte de griffonnage ou rature, comme si l'auteur avait commencé un mot différent, ou voulu écrire : « *re*présenté ».
(B). « Bénédictin » est par inadvertance au pluriel.

(*a*). Var. *Manuscrit de 1826*, p. 53 : « ... le relèvement de *mon vœu* ... ».
(*b*). Var. *id., ibid.* : « ... *attaché comme* à un point fixe ... ».

comme le grand-père de Dante lui faisait l'histoire de ses aïeux, aurait pu aussi, comme Cacciaguida, y joindre la prédiction de mon exil.

Tu proverai sì come sà di sale
Lo pane altrui, e com'è duro calle
Lo scendere e il salir per l'altrui scale.
E quel che più ti graverà le spalle,
Sarà la compagnia malvagia e scempia,
Con la qual tu cadrai in questa valle;
Che tutta ingrata, tutta matta ed empia.
Si farà contra te. . . . . .
. . . . . .
Di sua bestialitate il suo processo
Farà la pruova : sì ch'a te fia bello
Averti fatta parte, per te stesso. (Dante, *Le Paradis*, Chant XVII.)

« Tu sauras combien le pain d'autrui a le goût du sel, combien est dur le degré du monter et du descendre de l'escalier d'autrui. Et ce qui pèsera encore davantage sur tes épaules sera la compagnie mauvaise et insensée avec laquelle tu tomberas et qui, tout ingrate, toute folle, tout impie, se tournera contre toi..... De sa stupidité sa conduite fera preuve; tant qu'à toi il sera beau de t'être fait un parti de toi-même. » Depuis l'exhortation du bénédictin, etc... »

TROISIÈME FRAGMENT

Manuscrit original (1807 à 1809).

[[Page 118 du M^ss.]] Un large et bon souper servi dans la grande salle où (A) je mangeai sans frayeur et sans contrainte termina pour moi (B) la première journée heureuse de ma vie : c'étoit le bonheur à peu de frais.

A peine fus-je éveillé le lendemain que j'allai visiter les dehors du chateau, et prendre [*pour ainsi dire*] possession de la solitude. Le perron fesoit face au nord : quand on étoit assis sur le perron, on avoit devant soi, la Cour Verte, au-delà cette cour[1] un immense et long potager, étendu (C) [[119]] entre deux futayes; l'une à droite s'appeloit le petit mail, (et c'étoit celle qui rejoignoit le chemin de Dol); l'autre à gauche étoit connu (D) sous le nom de grand mail : celle-ci où j'ai passé ma première jeunesse, étoit un grand bois de chênes de hêtres d'ormes et de chataigniers. M^de de Sévigné vantoit en 16...[2] ces vieux ombrages.

(A). « Où » est en surcharge. Le mot primitif est illisible.

(B). « Moi » est en surcharge. Le mot primitif est illisible.

(C). L'*u* du mot « étendu » est en surcharge. La lettre primitive est illisible.

(D). « Connu » est par inadvertance au masculin.

1. Var. *Man. de 1826*, p. 62 : «... au delà *de* cette cour. »

2. Var. *id.*, *ibid.* : «... *en 1669*... »

Texte de 1834 (*Lectures des Mémoires*, p. 25 sqq.)

Un repas copieux, pris dans la salle des gardes[1], et où je mangeai sans contrainte, termina pour moi la première journée heureuse de ma vie : le vrai bonheur coûte peu; quand il est cher[2] il n'est pas d'une bonne espèce.

A peine fus-je éveillé[3] le lendemain, que j'allai visiter les dehors du château, et célébrer mon avènement à la solitude. Le perron faisait face au nord et à l'ouest[4] : quand on était assis sur le diazome de ce perron, on avait devant soi la cour verte, et au-delà de cette cour, un potager étendu entre deux futaies; l'une à droite (le quinconce par lequel nous étions arrivés), s'appelait le *petit mail*, l'autre à gauche, le *grand mail*; celle-ci était un bois de chênes, de hêtres de sycomores, d'ormes et de châtaigniers. Madame de Sévigné vantait de son temps ces vieux ombrages. Depuis cette époque cent quarante années avaient été ajoutées à leur beauté.

1. Var. *Texte de 1850*, Ed. Biré, I, p. 72. : « *Un souper servi* dans la salle des Gardes... »

2. Var. *id.*, *ibid.*, p. 73 : «... *s'il* est cher... »

3. Var. *id.*, *ibid.* : «.. *réveillé*.. »

4. Var. *id.*, *ibid.* : «.. *au nord-ouest*.. »

Depuis cette époque 140 années avoient été ajoutées à leur beauté.

Du côté opposé, c'est-à-dire du côté du midi, le paysage offroit un tout autre tableau. Par les fenêtres [[120]] de la grande salle, on apercevoit le haut clocher de la paroisse, [*la croix de la mission*] et les maisons confuses de Combourg, ensuite un étang aussi grand qu'un lac, la chaussée de cet étang, sur laquelle passoit le grand chemin de Rennes, un moulin, une prairie couverte de troupeaux séparée de l'étang par la chaussée, et le long de cette prairie, un joli hameau dépendant d'une abbaye. Depuis l'étang, le terrain s'élevant [[121]] par degrés, formoit un amphithéâtre (A) de forêts d'où sortoient des clochers de villages, et les tourelles de quelques gentilhommières. Sur un dernier plan de l'horizon, entre le couchant et le midi les hauteurs de Bécherel se profiloient comme une [*espèce de*] petite montagne isolée. Une terrasse bordoit le pied du château de ce côté [*et*] passoit en tournant derrière les écuries et alloit rejoindre le *jardin des bains* qui communi-
à
quoit [*avec*] la grande futaye. (*Ici prend fin avec la page 121 du M^ss^ le troisième fragment donné à Carnavalet par M. de Vezins.*)

(A). Les lettres *thé* du mot « amphithéâtre » sont en surcharge

Du côté opposé, au midi et à l'est, le paysage offrait un tout autre tableau. Par les fenêtres de la grande salle[1], on apercevait les maisons confuses de Combourg[2], un étang, la chaussée de cet étang sur laquelle passait le grand chemin de Rennes, un moulin à eau, une prairie couverte de troupeaux de vaches et séparée de l'étang par la chaussée ; le long de cette prairie un hameau[3] dépendant d'un prieuré fondé en 1149 par Rivallon, seigneur de Combourg, et où l'on voyait sa statue mortuaire, couchée sur le dos, en armure de chevalier. Depuis l'étang, le terrain s'élevant par degré[4], formait un amphithéâtre d'arbres, d'où sortaient des campanilles[5] de village, et des tourelles de gentilhommières. Sur un dernier plan de l'horizon, entre le couchant et le midi[6], se profilaient les hauteurs de Bécherel ; une terrasse bordée de grands buis taillés circulait au pied du château, de

1. Var. *Texte de 1850*, Ed. Biré, I, p. 73 : «.. de la *grand'* salle... »
2. Var. *id., ibid.* : « . on apercevait les maisons de Combourg.. »
3. Var. *id., ibid.* : «... séparée de l'étang par la chaussée. *Au bord de cette prairie s'allongeait* un hameau.. »
4. Var. *id., ibid.* : «.. s'élevant par degrés.. »
5. Var. *id., ibid* : «.. des campaniles.. »
6. Var. *id., ibid.* : «.. entre l'*occident* et le midi... »

ce côté[1], passait derrière les écuries, et allait, à divers replis[2], rejoindre le jardin des bains qui communiquait au *grand mail*.

1. Var. *Texte de 1850*, Ed. Biré, I, 74 : «... au pied du château de ce côté,... »
2. Var. *id.*, *ibid.* : « .. à *diverses reprises...* »

Au moment où cet article était déjà composé, M. Georges Cain, le très aimable conservateur de Carnavalet, ayant eu connaissance de mon travail, a bien voulu s'y intéresser et m'a, avec une libéralité dont je lui suis profondément reconnaissant, communiqué un autre fragment du même manuscrit qui lui a été offert par M. de Vézins. Il était malheureusement trop tard pour que ce nouveau fragment qui, paginé 100-103, fait partie de la Description du Printemps en Bretagne et du récit du départ de Châteaubriand pour Combourg, pût être joint à ceux qui font l'objet du présent travail. Il sera donc étudié dans un prochain article. — En toute dernière heure, M. Victor Giraud, très amicalement, a bien voulu me signaler la trace d'un autre fragment du même manuscrit qu'il y aura lieu de rechercher et qui viendra, si possible, prendre place à son rang dans la publication de ces fragments épars du manuscrit original des *Mémoires d'Outre-Tombe*.

LES DOSSIERS DE L'ABBÉ DES FONTAINES AUX ARCHIVES DE LA BASTILLE (1724-1744)

La source principale de la biographie de l'abbé Des Fontaines, au moins en ce qui concerne les multiples démêlés qu'il eut avec le pouvoir judiciaire, source où n'ont encore puisé aucun de ses historiens, ni Hatin dans son *Histoire de la Presse*, ni Ch. Nisard dans ses *Ennemis de Voltaire*, ni Denoiresterres, consiste en un certain nombre de documents qui se trouvent réunis à la Bibliothèque de l'Arsenal dans les *Archives de la Bastille*. Sans entrer dans le commentaire ni dans la mise en œuvre de ces documents, ce qui trouvera place dans un travail plus étendu, il me paraît utile d'apporter dès maintenant les compléments et rectifications nécessaires à la publication qui en a déjà été faite par Ravaisson au tome XII des *Archives de la Bastille*.

I

On sait que l'abbé Des Fontaines, qui avait quitté les Jésuites depuis 1717, venait d'être appelé en 1724 par l'abbé Bignon à la rédaction du *Journal des Savants*. C'est au début de sa carrière de journaliste que fondit sur lui un premier orage, d'où sa réputation devait sortir fortement compromise et dont les traces se retrouvent dans les cartons 10.821, 10.918 et 12.463 des *Archives de la Bastille*, imprimés en partie aux pages 102 et suivantes de la publication de Ravaisson.

La première pièce qui ait trait à cette peu édifiante aventure est la dénonciation reproduite par Ravaisson à la page 102. Mais cette dénonciation n'est ni datée ni signée et est écrite d'une toute autre main que celle de l'abbé Théru[1] auquel Ravaisson l'attribue.

A l'expression bizarre : « avec de petits et jeunes libertins »,

1. M. Paul d'Estrée, dont la compétence en tout ce qui touche cette époque égale l'obligeance, m'assure que cette pièce est de la main d'un certain abbé Dupuis. Il paraît vraisemblable en tout cas, d'après la lettre publiée par Ravaisson page 105, que les notes qui sont de cette main sont au moins inspirées de renseignements fournis par le curé de Saint-Germain-l'Auxerrois.

il faut substituer en tenant compte d'une surcharge : « avec de petits *maîtres* et de jeunes libertins ».

La date du 5 août 1724 appartient non à la note même, mais à l'apostille par laquelle le lieutenant de police d'Ombreval prescrit une enquête.

Dans la note de l'exempt Haymier rendant compte de ses recherches à la date du 21 août, et inscrite sur le même feuillet, il faut lire, non pas : « je n'ai rien pu découvrir à l'égard de ce sodomite », mais : « je n'ai pu rien découvrir à l'égard de la sodomie ».

Du 21 août au 26 septembre, l'affaire paraît classée; mais, à cette dernière date, elle est reprise, à la suite d'un rapport de l'exempt Haymier publié à la page 103 de Ravaisson. Ce rapport expose en termes fort crus les renseignements que le policier a obtenus d'un professionnel de la sodomie et le piège qu'il a tendu à l'abbé par l'intermédiaire de ce personnage. La décence ne permet guère de combler les lacunes du texte imprimé; tout au plus peut-on ajouter à la phrase : « qu'il ne se trouvait plus de la même vigueur », les mots suivants : « que cependant, il n'y avait pas longtemps qu'ayant trouvé un particulier assez jeune qui n'était pas fort beau garçon il l'avait mené à la foire et[1]... »

Dès lors l'arrestation de notre abbé est décidée; mais ses dénonciateurs ne désarment pas; deux notes distinctes parviennent à la police. Aucune de ces notes n'est signée; l'une est de la main de Théru, l'autre est de la même main que la première dénonciation, et la date 8 octobre 1724 y a été ajoutée après coup, peut-être d'une autre main. Ce sont ces deux notes que Ravaisson publie à la page 104 sous une date et une signature uniques comme provenant de la Bibliothèque Nationale. Il y incorpore de plus une troisième note qui est également de la main de Théru, mais non signée; or cette note est évidemment, comme l'indique son texte, postérieure à l'arrestation et à la mise en liberté de Des Fontaines.

La pièce suivante, non publiée par Ravaisson, fixe les dates à ce sujet :

1. Comme il ne s'agit pas de textes littéraires, je signale, une fois pour toutes et pour mémoire, les inexactitudes de détail continuelles qu'on rencontre dans la publication de R. : suppression des formules de politesse; — les nombres écrits souvent en chiffres alors qu'ils sont en lettres dans les manuscrits; — interversions de mots; pas au lieu de point; — Haymier pour le sieur Haymier; — de Dionis notaire pour du sieur Dionis notaire; — l'abbé pour le dit abbé, — etc., etc.

L'intention de S. A. S. Monseigneur le Duc est que le nommé Duval des Fontaines soit arrêté et conduit à l'hôpital. Fait ce 18 octobre 1724. Bon. L. de B. [1].

J'ai laissé l'original à M. le comte de Maurepas le 18 octobre 1724.

Et plus bas, d'une autre main :

J'ai écrit au Cre de Sencé de lever les scellés, de le remettre en possession et de se saisir néanmoins des livres et estampes obscènes, ce 26 octobre 1724 [2].

Pour savoir ce qui s'était passé entre le 18 et le 26 octobre, il suffit de se reporter aux procès-verbaux du commissaire de Sancé non publiés par Ravaisson [3].

L'an mil sept cent vingt-quatre, le mercredi vingt-cinquième jour d'octobre, dix heures du soir, en notre hôtel et par devant nous François de Sancé, conseiller du roi, commissaire au Châtelet, est comparu sieur Jacques Haymier, exempt de la compagnie de Mons. le prévost de l'isle, lequel nous a remis ès mains une lettre à nous adressée par Monsieur le lieutenant général de police en date du vingt-trois du présent mois, par laquelle mondit sieur le lieutenant général de police nous marque de vouloir bien nous transporter avec lui, à l'effet en vertu d'un ordre de Sa Majesté faire perquisition chez un particulier des livres et estampes obscènes qui peuvent être chez lui, mettre le tout en lieu de sûreté et sur iceux apposer nos cachets et scellés, laquelle lettre est demeurée annexée à la minute du présent procès-verbal ; pour l'exécution de laquelle ordonnance et de l'ordre de Sa Majesté qu'il nous a exhibé contenant ces mots : de par le Roi il est ordonné d'arrêter et conduire à l'hôpital le nommé Duval des Fontaines, fait à Fontainebleau ce dix-huit octobre mil sept cent vingt-quatre : signé Louis et plus bas Phélipaux, à lui à l'instant rendu ainsi qu'il le reconnaît, il nous requiert de présentement nous transporter avec lui à l'endroit qui nous sera par lui indiqué, à l'effet par obéissance aux ordres de Sa Majesté faire ce qui est de notre devoir, dresser procès-verbal, apposer nos scellés et faire la description requise par mondit sieur le Lieutenant général de police et a signé en notre première minute.

Sur quoi nous, conseiller du roi, commissaire susdit, avons aud.

1. Louis de Bourbon.

2. Desnoiresterres qui le premier avait cherché à éclaircir toute cette histoire, cite le registre du secrétariat de la maison du roi 1725 (Archives nationales, O1 69, p. 133), d'après lequel cet ordre d'arrestation serait du 18 décembre. En réalité il y a une erreur dans ce registre; si l'on se reporte à celui de 1724 (O1 68) c'est bien à la date du 18 octobre qu'est mentionné l'ordre en question.

3. Ces trois procès-verbaux sont écrits à la suite l'un de l'autre sur une unique feuille de papier timbré.

sieur Haymier donné acte de ses comparution, dire et réquisitoire et après qu'il nous est apparu dudit ordre de Sa Majesté sommes avec lui transporté rue de l'Arbre-Sec en une maison dont est principal locataire le sieur Fournier, marchand de vin, où étant et monté avec lui au deuxième étage de lad. maison et heurté à une porte, que le dit sieur Haymier nous a indiqué pour être celle où demeurait le dénoncé audit ordre, nous aurions aperçu un particulier habillé en ecclésiastique, qu'il aurait reconnu pour être ledit Duval des Fontaines, lequel ayant fait ouverture de la porte de la chambre garnie où il couche et laquelle lui est louée par le sieur Cagny, perruquier, nous serions avec lui entré en une chambre ayant trois croisées, donnante sur la rue, où étant et ayant expliqué audit particulier le sujet de notre transport et demandé son nom, il nous aurait dit se nommer Guyot des Fontaines et être prêtre, natif de Rouen, âgé de trente-neuf ans ou environ, ensuite de quoi, lui ayant demandé à voir ses livres et estampes qu'il pouvait avoir, il nous aurait conduit dans un petit cabinet dans ladite chambre en forme de petit retranchement à deux battants, vitré, fermé à clef, et revision ayant été faite en notre présence des livres à lui appartenant ainsi que des estampes et autres pièces servantes à conviction tant dans ledit réduit que dans l'armoire et tiroir qu'il nous a lui-même représenté, pour éviter la prolixité, attendu que nous aurions trouvé plusieurs livres à nous inconnus, nous aurions iceux ainsi que les autres effets contenus tant dans l'armoire qu'autres endroits remis dans ledit réduit vitré et sur la porte d'icelui mis et apposé nos cachets et scellés sur les bouts de quatre bandes de papier mises sur les pentures, jointures et fermetures des deux battants dud. réduit, que nous avons préalablement fermé avec sa clef, qui est restée en nos mains; à l'égard des meubles garnissant ladite chambre, ledit sieur abbé des Fontaines nous ayant dit qu'ils appartiennent audit sieur Cagny, ils n'ont point été décrits; s'est trouvé dans une armoire tenante et scellée dans la muraille quatre chemises, quelques paires de manches, un habit de droguin doublé de serge rouge, une vieille veste noire et un surtout avec quelques chiffons de peu de valeur, laquelle armoire a été fermée à clef, qui est restée ès mains dudit abbé, lesquels scellés et choses ci-dessus décrites sont restés en la garde et possession dudit sieur Cagny, lequel s'en est volontairement chargé comme dépositaire et promis le tout représenter quand il en sera requis et ont signé en notre minute.

Ce fait en exécution des ordres de Sa Majesté, avons laissé ès mains dud. S^r^ Haymier led. S^r^ abbé des Fontaines, lequel s'en est chargé pour le conduire ès endroits désignés aud. ordre et a signé en notre minute deuxième et dernière.

Signé : De Sancé.

Et le mardi trente et unième jour d'octobre, audit an mil sept cent vingt-quatre, deux heures de relevée, nous, conseiller du roi, commis-

saire susdit, accompagné dudit Haymier exempt de la compagnie de Mr le prévôt de l'isle, en exécution de la lettre à nous écrite par M. le lieutenant général de police en date du vingt-six des présents mois et an demeurée annexée à la minute des présentes, sommes transporté en la susdite maison, où sont apposés nos scellés, que nous avons reconnus sains et entiers, lesquels nous ont été représentés par ledit Canye, gardien d'iceux, à l'effet de les lever et faire perquisition conformément à ladite lettre des estampes obscènes et livres traitant de la sod...; où étant, après avoir levé nos dits scellés et fait ladite perquisition, après ouverture par nous faite de l'armoire sur laquelle étaient posés nos dits scellés, avec la clef d'icelle étante en nos mains et ce en la présence dudit sieur Guiot des Fontaines, ne s'est trouvé en icelle aucuns livres traitants de sujets suspects, mais bien neuf estampes remplies de nudité, que conformément à ladite lettre nous avons saisies pour être porté à Monsieur le lieutenant général de police, après avoir été de nous et du sr abbé des Fontaines paraphé *ne varietur*, en suite de quoi nous nous sommes retiré et de tout ce que dessus fait et dressé en présence comme dessus le présent procès-verbal et est demeuré ledit Canyé déchargé de la garde de nos dits scellés et nous de la clef, que nous avons remis au sr des Fontaines, ainsi qu'il le reconnaît et ont les dits srs des Fontaines, Haymier et Canyé signé en notre minute.

Signé : De Sancé.

Le jour même où Des Fontaines était arrêté et avant d'avoir appris sa mise en liberté, l'abbé Théru expédiait en hâte à la police la lettre publiée par Ravaisson à la page 105. Deux jours après nouvelle lettre (p. 106). Il faut lire, ligne 5 : « de notre connaissance », et non « de votre »; et il faut ajouter à la fin de la lettre ces mots dont à vrai dire le sens n'est pas très clair[1] : « Je vous ai envoyé un écu pour cinq billets et j'ai mis pour qui ».

C'est à la même époque, exactement au dimanche 29 octobre, qu'on doit sans doute placer le billet de Des Fontaines reproduit p. 107, dont l'original porte d'ailleurs la mention : ce dimanche matin.

Enfin la note suivante résume l'affaire et paraît la clore :

Il a été expédié le 18 octobre 1724 un ordre du roi pour faire conduire à l'hôpl un particulier nommé Duval Desfontaines.
Il a été dénoncé comme un infâme.
Et l'on a prétendu qu'il avait été maître d'école à Chaillot.
Et avait ensuite gagné du bien à l'agio et avait pris le petit collet.
Lorsque cet homme a été arrêté, il a déclaré qu'il était prêtre.

1. Il s'agit apparemment de billets de loterie.

Qu'il a été jésuite dix ans.

Secrétaire de M. de Bentivoglio nonce du pape.

Ensuite bibliothécaire de M. Dauvergne, archevêque de Vienne.

Et qu'à présent il travaillait au *Journal des savants* qu'il donne au public tous les ans.

M. le lieut[t] général de police a cru dans ces circonstances ne devoir pas l'envoyer à l'hôpital et lui a rendu sa liberté.

Il lui a parlé.

Et M. le lieutenant général de police a vérifié qu'il y avait eu erreur dans le nom.

Que cet abbé se nomme Guyot Desfontaines et non Duval ;

Il est vrai aussi qu'il n'a point été maître d'école.

Mais cet abbé (qui a été reconnu pour être celui qu'on a dénoncé) est convenu de toutes ses infamies,

Et à cet égard les rapports qui ont été faits des abominations qu'il a commises sont restés pour certains.

Comme les scellés avaient été mis chez lui on fait une recherche dans ses livres de ceux qui sont remplis d'infamies et des estampes obscènes.

On croit que S. A. S. approuvera la conduite de M[r] le lieut[t] général de police à cet égard et voudra bien décider le parti qu'on prendra par rapport à cet abbé.

Par la recherche qu'on a faite chez cet abbé on a trouvé quelques figures obscènes qui sont ci-jointes.

Cela, joint aux discours qu'il tient, prouve suffisamment la dépravations des mœurs de cet homme. —

En marge de ce brouillon de rapport, d'Ombreval avait inscrit ces mots : Écrire à M[r] l'abbé Bignon. —

Malheureusement pour Des Fontaines, après une accalmie de quelques mois, ses déboires recommencèrent, et la pièce suivante est bientôt le point de départ de nouvelles poursuites :

Du 22 avril 1725.

Déclaration que fait Louis Legrand, âgé de 16 ans, originaire de Paris et prisonnier au Fort l'Évêque où il a été amené par le s[r] Haymier.

Déclare qu'il y a environ huit à dix mois, étudiant le dessin et allant pour cet effet à l'Académie de S[t] Luc, et sortant pour aller chercher un écolier à l'Académie de peinture au Louvre, il fut accosté par un quidam du nom duquel il ne se souvient pas, qui l'engagea à venir avec lui, lui proposant la collation, que ce particulier le conduisit chez le s[r] abbé Desfontaines qui demeurait alors rue de l'Arbre-Sec, où effectivement il lui donna à boire et pendant ce temps lui proposa de badiner, ce qu'ils firent ensemble, après quoi il lui dit qu'il était fâché que ledit s[r] abbé Desfontaines ne fût pas à la maison, parce qu'il le

ferait travailler à des écritures et qu'il n'avait qu'à revenir le lendemain, ce qu'effectivement il fit.

Que ledit jour, led. s[r] Desfontaines s'y étant trouvé et lui déclarant lui ayant été présenté par led. quidam, qu'il reconnut pour lors être son domestique, il se trouva enfermé avec led. sieur Desfontaines avec lequel il fut une demi-heure en conversation, pendant laquelle led. s[r] Desfontaines lui défit la culotte, lui donna le fouet en badinant et lui tint quelques discours, dont pour lors il ne sentait pas la conséquence; que cependant, ayant vu son écriture, il lui dit d'engager son père à le mettre chez lui pour écrire, lui promettant de l'avancer. Que le père de lui déclarant y ayant consenti, le lendemain il le mena chez led. s[r] abbé Desfontaines, où il est resté pendant trois semaines même y buvant, mangeant et couchant, que led. abbé le faisait coucher le plus souvent avec lui, que le premier jour qu'ils couchèrent ensemble, led. s[r] Desfontaines se mit à badiner avec lui, puis se jeta sur lui..., qu'ayant fait quelques résistances, led. s[r] Desfontaines l'en gronda et usa enfin de telle violence qu'il vint à bout entièrement de son dessein, qu'ayant continué à résister, même par rapport à la douleur qu'il souffrait, led. s[r] abbé l'ayant blessé, ils passèrent une partie de la nuit à badiner puis s'endormirent.

Que depuis ce jour, malgré toutes les instances dud. s[r] abbé qui voulait l'engager de nouveau à consommer l'action, il lui résista toujours, ayant ressenti trop de mal la première fois, ce qui fit que led. s[r] abbé Desfontaines se contenta de badiner avec lui lorsqu'ils couchèrent ensemble et à la fin le renvoya chez son père, lui défendant néanmoins de dire qu'ils eussent couché ensemble. Que led. s[r] abbé avant de le renvoyer, voulant de plus en plus l'engager, il lui fit voir une petite fille qui vint chez lui, l'engageant à avoir affaire avec elle, que lad. fille se nomme Babet Taconet et est fille d'un menuisier qui est mort, que sa mère demeure près le Calvaire au Marais du coté du boulevard. Sait lui déclarant que lad. fille a affaire avec led. s[r] abbé à qui elle se donnait de telle façon qu'il souhaitait.

Déclare qu'il a été mené par led. laquais du s[r] abbé Desfontaines chez le milord André qui ne le trouvant pas de son goût le renvoya, après avoir badiné quelque temps avec lui.

Déclare en outre qu'il y a environ un mois présentement qu'il eut affaire avec le sieur Vezou qui le rencontra dans la rue Traversine et le mena chez lui près de là; qu'ils consommèrent l'action ensemble, après quoi il le renvoya après lui avoir donné une pièce de vingt-six sols.

Déclare qu'il y a environ trois mois, étant à Versailles, il a connu le nommé Chatal qui demeure à Paris, rue d'Orléans, avec lequel il badina aussi.

Connaît aussi depuis un an le nommé Favien, M[d] de dentelles qui demeure dans l'abbaye S[t] Germain, avec lequel il a badiné souvent.

Ajoute le déclarant que led. s[r] abbé Desfontaines, voyant ses résis-

tances, lui a dit qu'il avait eu affaire à beaucoup d'autres jeunes gens qui avaient été plus complaisants que lui.

Signé : L. LEGRAND.

Immédiatement le lieutenant de police en réfère à M. de Maurepas par une note dont le brouillon se trouve au dossier.

Duval Desfontaines.

Il y a eu un ordre d'expédié le 18 octobre 1724 pour l'arrêter et conduire à l'hôpital. Mais comme on apprit depuis qu'il s'appelle Guyot Desfontaines, M. le comte de Maurepas est supplié de faire expédier un second ordre du roi sous ce nom; le premier est ci-joint.

C'est un des plus dangereux sod. qu'il y ait et qui corrompt nombre de jeunes gens. S. A. S. l'a décidé ainsi.

Le 25 avril, M. de Maurepas écrit de Versailles à d'Ombreval pour lui annoncer qu'il lui adresse entre autres ordres du Roi celui qui concerne « le nommé Guyot des Fontaines[1] »(R., p. 114).

Le 2 mai Haymier rend compte de l'arrestation (R., *ibid.*).

Aussitôt en prison Des Fontaines écrit à d'Ombreval (*id. ibid.*).

Le 4, lettre de l'abbé Bignon, le 6, note de Voltaire réclamant des livres (*id.*, pp. 115-116).

Le 6 (et non le 16) lettre de Des Fontaines à Monsieur Dessaudrayes, avocat aux conseils du Roi, chez Madame la duchesse de Grammont, près l'hôtel de Hollande sur le quai des Theâtins à Paris (R., p. 117 sqq). Il faut lire page 120, l. 6 : M. de Maurepas et non M. de Fréjus.

Même page, dernière ligne : librement et non sûrement;

P. 121, l. 10 : servir et non revoir.

Surtout, il faut ajouter les lignes suivantes, qui se trouvent au verso du feuillet et qui ont échappé à l'éditeur :

Donnez ordre, je vous prie, à l'hôtel qu'on porte toutes les lettres qui me viendront de la poste chez vous et que, si quelqu'un a affaire à moi, qu'on l'envoie chez vous. Je vous prie encore d'envoyer de Gesvres chez le père Vinot de l'Oratoire, mon ami, qui demeure au palais royal chez M. d'Argenson. C'est un homme efficace et bon ami, qui pourra engager M. d'Argenson à me rendre service et à parler à M. de Maurepas ou à M. d'Ombreval; personne ne pourra peut-être mieux me servir. Je vous prie de m'apporter deux grosses chemises de nuit et des chaussons quand vous viendrez et surtout de ne pas oublier des

1. Cf. Registre du Secrétariat d'état de la maison du Roi. Année 1725, p. 133 (Archives nationales — O[1]69) cité par Desnoiresterres.

livres; c'est la seule chose qui me puisse consoler à présent. Si mon blanchisseur a mis mon linge chez Deshayes mon hôte, vous le ferez porter dans ma chambre. Je vous recommande de bien ménager ma réputation, mais je crains bien de n'avoir plus rien à perdre; on sauve dans le naufrage ce que l'on peut.

Vient ensuite une nouvelle lettre de Des Fontaines à d'Ombreval (R., p. 116). La date du 8 mai 1725 appartient, non à la lettre, mais à l'apostille du lieutenant de police, qui ordonne de prendre un ordre de liberté.

Résumé d'un interrogatoire d'identité de l'accusé :

Le Sr abbé Guyot des Fontaines, prêtre, natif de Rouen, âgé de 39 ans, a déclaré :

Qu'au sortir des Jésuites en 1717, où il a demeuré Jésuite pendant dix ans, il entra chez M. le cardinal Bentivoglio, alors nonce du pape, en qualité de secrétaire français.

Le nonce s'en étant retourné à Rome, il a été demeurer rue Neuve-Saint-Denis chez M. de Chalais.

De là chez M. l'abbé d'Auvergne, aujourd'hui archevêque de Vienne, en qualité de bibliothécaire.

Et ensuite, ayant passé environ deux ans dans la province de Touraine, où il a un bénéfice, il est revenu à Paris pour composer le *Journal des Savants* qu'il donne au public tous les ans.

Cependant, les amis de Des Fontaines s'occupaient activement de ses intérêts et en premier lieu Voltaire. C'est ce qui lui vaut l'extraordinaire accusation d'être lui aussi sodomite. La dénonciation (R., p. 121) n'est nullement de l'abbé Théru, elle est anonyme et de la main du délateur ci-dessus mentionné.

M. de Bernières de son côté rédige le placet suivant :

Henri Maignard de Bernières, président à mortier du Parlement de Normandie, supplie son Altesse sérénissime Monseigneur le duc d'avoir la bonté d'envoyer à sa terre de la Rivière Bourdet, près de Rouen, le Sr abbé des Fontaines, gentilhomme de Normandie, son parent, de la conduite duquel il répond à son Altesse sérénissime.

MAIGNART DE BERNIÈRES.

Apostille au verso :

L'intention de S. A. S. Mgr le duc est que le Sr abbé des Fontaines, détenu à Bicêtre par ordre de S. M. soit rendu libre, à la charge

de s'éloigner de 30 lieues de la ville de Paris[1]. Fait à Versailles le 23 mai 1725.

Peu après lettre de remerciements de Voltaire (R., p. 122).

Théru au contraire manifeste son mécontentement de cette indulgence excessive dans une lettre du 12 juin (R., p. 123) dont l'original se trouve dans le carton 10.256.

Enfin l'abbé obtient que d'Ombreval écrive en sa faveur à l'abbé Bignon. Le brouillon de cette lettre est publié à la p. 124. Mais il faut en noter les ratures qui sont particulièrement savoureuses : Je transcris ci-dessous, à gauche le premier texte écrit par un secrétaire, à droite le texte définitif tel qu'il résulte des corrections autographes de d'Ombreval.

Je crois, monsieur que vous pourriez rendre le Journal des Savants à l'abbé Desfontaines,

cela contribuerait à le consoler et à effacer l'idée de ce qui lui est arrivé. Il me paraît un honnête homme et il m'a parlé d'une manière depuis son élargissement qui fait que je lui veux du bien.

Au-dessus : Fait ce 27 juin 1725.

M. l'abbé Desfontaines est venu plusieurs fois chez moi pour m'engager d'avoir l'honneur de vous écrire en sa faveur. Je crois monsieur, que vous pourriez *lui* rendre le Journal des Savants, *si vous n'avez point de raison particulière qui vous en empêche.*

Cela contribuerait à le consoler et à effacer l'idée de ce qui lui est arrivé. Il me paraît un *très habile* homme, et il m'a parlé d'une manière depuis son élargissement qui *me fait croire que vous aurez tout lieu d'en être content.*

II

On ne trouve plus trace de l'abbé Des Fontaines aux Archives de la Bastille avant le 7 mars 1730. C'est à cette date qu'il écrit au lieutenant de police Hérault, au sujet d'une demande de secours, la lettre publiée par Ravaisson page 144. Il faut lire :

1. Cf. Registre du secrétariat, etc., cité par Desnoiresterres : p. 155. Du 24 mai : Liberté au sieur abbé des Fontaines détenu à Bicêtre.

Ordre à lui de sortir de Paris et de s'en éloigner de 30 lieues.

P. 176. Du 7 juin : Permission au S[r] abbé des Fontaines de revenir à Paris quand bon lui semblera, sa Majesté révoquant à cet effet l'ordre de son exil.

Desnoiresterres cite également d'après les Archives de la préfecture de police : Registre des ordres du roi, l'ordre d'admettre des Fontaines à l'hôpital du 25 avril 1725 et la mention de sa sortie le 30 mai.

L. 1 : Mgr et non : M.

L. 8 : qui me coûte *déjà* près de six cent livres, et non : 600 francs.

L. 12 : il me faudrait peut-être me retirer, et non : de me retirer.

L. 14 : étant hors d'état de vous aller trouver pour vous supplier, et non : d'aller vous trouver pour y supplier.

L. 16 : qui vous a été remise, et non : y a été.

En tête de cette lettre l'apostille suivante : A M. Rossignol, 8 mars 1730. Me parler de cet abbé Des Fontaines.

En réponse au désir d'Hérault le rapport suivant est dressé à l'aide des documents précités.

S. E. Mgr le Cardinal de Fleury.

L'abbé Desfontaines paraît demander quelque secours par sa lettre.

Il ajoute qu'il a écrit à Mgr le Cardinal de Fleury il y a trois semaines et qu'on l'a assuré que S. E. avait renvoyé sa lettre à Monsieur, il le supplie de lui être favorable.

Il parle de ses talents, qu'il a peu travaillé pour l'Église, mais dans le profane.

Cet abbé a travaillé au *Journal des Savants* mais c'est un infâme en tout genre.

Il y eut plusieurs mémoires donnés contre lui en 1724 sous le nom de l'abbé Duval Desfontaines.

Il y eut aussi un ordre expédié le 18 octobre 1724 pour le conduire à Bicêtre.

Cet ordre ne fut point exécuté à la prière de gens de considération.

Les plaintes s'étant réitérées en 1725, ayant su qu'il se nommait Guyot et non Duval et qu'il avait voulu séduire un garçon de 17 ans qui lui soutint en face, alors il fut expédié un second ordre du 25 avril 1725 en vertu duquel il fut conduit à l'hôpital.

On saisit alors plusieurs estampes obscènes dans le goût de la Sod., elles furent brûlées ; Voltaire le poète, aussi infâme que l'abbé, réclama des livres.

Enfin, M. le président de Bernières sollicita sa liberté et l'obtint le 24 mai suivant à condition qu'il serait relégué dans la terre de la Rivière près Rouen.

L'ordre lui en fut notifié par le Sr Haymier.

J'ignore l'accident qui lui est arrivé au mois de janvier dernier dont il parle succinctement.

En marge : Néant, ce 26 mars 1730.

III

En 1736 l'abbé Des Fontaines s'attira de nouveaux embarras par la publication du prétendu discours que devait prononcer

l'abbé Seguy lors de sa réception à l'Académie. Le dossier de cette affaire se trouve aux Archives de la Bastille dans le carton 11.317 et au tome XII de Ravaisson, pages 169 et suivantes.

Le dossier est enveloppé d'une chemise qui porte la mention suivante :

Année 1736. — Auteurs et imprimeurs de libelles diffamatoires. — Affaire de l'abbé Des Fontaines.

L'abbé Des Fontaines, prêtre décrété de prise de corps au mois de janvier 1736 par le lieutenant criminel du Châtelet, il n'a pas été arrêté.

Toute la procédure est en déficit.

Il a été assigné à son de trompe et cri public.

Il a obtenu des lettres de grâce.

Le nommé Mesnier imprimeur, détenu au Petit-Châtelet.

Pierre-Jacques Ribou, marchand libraire à Paris détenu au fort l'Évêque.

Le nommé Constant apprenti du S^r^ Mesnier détenu au Petit-Châtelet.

L'abbé des Fontaines accusé d'avoir composé un libelle diffamatoire contre l'Académie et de l'avoir fait imprimer par les imprimeurs et libraires Mesnier et Ribou.

La première pièce est la lettre de Chauvelin à Hérault du 13 janvier (R., p. 169).

En voici le véritable[1] texte :

M. le Cardinal me charge, Monsieur, de vous mander ce que vous pourriez faire exécuter à l'égard de M. Roy[2], qui est venu ici protester, jurer qu'il n'était pas l'auteur de ce que l'on lui impute. Nous en parlerons demain. On ne peut vous honorer plus que je le fais.

Le 18 janvier, ordre d'arrestation de Ribou.

C'est ici que se place la lettre de l'abbé au cardinal Fleury publiée par Ravaisson, page 173. Cette lettre est postérieure au 22 janvier date de la fuite de des Fontaines.

Il faut lire page 174, l. 29 : en lui disant que, et non : avant, que.

Et il faut ajouter les lignes suivantes, supprimées, je ne sais pourquoi, à la fin de la lettre :

J'espère Monseigneur, être dans peu de temps, dans la situation qui me permettra de vous prouver que les assurances que je vous ai données, que je n'étais point l'auteur de la pièce badine contre l'Académie sont aussi conformes à la vérité que celles de la reconnaissance et du profond respect avec lequel j'ai l'honneur d'être, etc.

1. Dans la mesure où on peut déchiffrer l'écriture de Chauvelin.

2. La seule chose certaine est que contrairement à l'affirmation de Ravaisson le nom n'est pas en blanc. Quant au nom qui est inscrit il est surchargé et raturé de telle façon qu'on ne peut rien affirmer. Ce n'est pas celui de Desfontaines. Celui de Roy concorderait bien avec la lettre de d'Olivet publiée par Ravaisson, p. 170.

En tête : apostille au crayon à peu près illisible : M. Héraut. — Peut s'adresser à M. Laverdie(?)...

Le 24 janvier, lettre de l'abbé Du Bos, secrétaire perpétuel de l'Académie (R., p. 174).

Le 30 janvier, lettre de Vantroux, conseiller au Châtelet (R., p. 176).

L. 5 : il convint, et non : il convient.

L. 10 sqq. : « ce jeune homme [*a reconnu*][1] que c'était lui qui avait composé la forme, tiré les deux mille exemplaires et porté l'édition chez Ribou.

Ribou a reconnu que le manuscrit qu'il avait encore proposé à Mesnier d'imprimer lui avait été remis par l'abbé Des Fontaines et était une répons e, etc. »

Le 10 février, lettre de Des Fontaines (R., p. 177). Voici la lettre du même jour qu'il avait reçue et dont il annonçait l'envoi par exprès :

A Monsieur, Monsieur de Saint-Jean à Paris.

Suivant ce que j'ai appris ce matin, mon cher abbé, ce qu'on vous a dit de la lettre de l'Académie n'est point conforme à la vérité. Le conseil composé de neuf a été partagé; quatre ont été d'avis d'écrire à Son Éminence et non de députer vers Monsieur le Lieutenant général de Police avec lequel ils n'ont ni ne veulent avoir, disent-ils, rien à démêler, et cinq ont estimé ne devoir pas plus prendre de part à la fin de cette affaire qu'à son commencement. Ainsi voilà un des ressorts de la machine dans laquelle devait arriver le Dieu qui devait vous secourir qui manque tout à fait. Il faudra penser, mon cher abbé, à quelque autre expédient, parceque la pluralité des voix a fait la décision de l'Académie. On dit que l'abbé d'Houtteville vous a rendu tous les services que vous attendiez de lui. Les moyens les plus simples, selon moi, seraient de vous laisser la faculté de revenir tranquillement chez vous, où vous pourriez travailler comme à votre ordinaire, en attendant que la même main qui a lancé le décret, en jugeant le profit de la contumace, vous mît hors de cour. Mais ce n'est pas à nous à faire la loi et nous devons l'attendre sans murmurer. Je verrai Monsieur Hérault pour l'instruire de tout ceci. En attendant, prenez patience, égayez-vous, et soyez persuadé que je suis plus que personne, mon cher abbé, votre très humble et très obéissant serviteur.

Ce 10e février 1736.

SEBIRE DESSAUDRAIS.

1. Ces deux mots ont été oubliés par Vantroux.

C'est à la même époque et non pas antérieurement que se place la nouvelle lettre au cardinal Fleury publiée par R., p. 171.

P. 172. l. 32 : 9 académiciens, et non cinq.

P. 173, l. 1 : Des Fontaines avait d'abord inscrit parmi ses partisans : de Montesquieu, puis il l'a biffé.

A la même époque sans doute, se place cette note, qui donne des renseignements sur les travaux de Des Fontaines à ce moment :

Chez l'abbé Des Fontaines, il y a le tome 5e de l'histoire romaine d'Echard, manuscrit dont il faisait la revision.

Mrs Guérin supplient M. Hérault de vouloir bien faire retirer ce manuscrit et les épreuves de dessous les scellés afin de pouvoir en continuer l'impression.

Cependant le libraire et l'imprimeur commencent à trouver leur détention longue.

Le 12 février, lettre de Mesnier qui rejette la faute sur Ribou (R., p. 178).

L. 12 sqq. rétablir un passage complètement dénaturé comme suit : « Je convins avec lui à 70 l. pour deux mille, ce qui ne lui revenait qu'à 3 l. 10 s. du cent et à crédit; y étant retourné trois jours après la livraison et pour avoir deux écus à compte qu'il me donna, il me proposa..... »

De son côté Ribou, vers la même date, envoie la lettre suivante pour tenter de se remettre en grâce :

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous envoyer la réponse de M. l'abbé Terrasson [1] au discours de M. l'abbé Seguy, que vous m'avez fait la grâce de me demander; il y a peut-être quelques défectuosités que je vous supplie de vouloir bien (*excuser*), attendu que la mémoire a pu ne m'avoir pas été tout à fait fidèle.

Oserais-je, Monsieur, me servir de l'occasion pour vous faire ressouvenir très humblement que vous m'avez fait l'honneur de me promettre incessamment ma liberté. Il y a déjà plus de cinq semaines que je suis détenu au fort l'Évêque, ce qui cause un dérangement fatal dans mes affaires [2]...

1. C'était la seconde partie de la plaisanterie littéraire que des Fontaines et surtout son libraire et son imprimeur étaient alors en train d'expier. La copie promise par Ribou se trouve également au dossier; mais comme cette pièce n'a d'intérêt que jointe au premier discours auquel elle répond, il me paraît préférable d'en réserver provisoirement la publication.

2. La fin de la lettre contient des plaintes et des réclamations analogues qui, si légitimes qu'elles soient, n'apporteraient aucun détail intéressant.

Le 11 mars, nouvelle lettre de Des Fontaines au cardinal Fleury (R., p. 179).

Le 23, lettre du même à Hérault pour le remercier de la fin de l'affaire et protester contre la prétention qu'on a de lui faire payer les frais (R., p. 181).

Au dos de cette lettre, on lit cette mention : « Cette lettre était ouverte dans le cabinet le mercredi 21 mars 1736 et elle est datée du 23 mars ». En réalité, le chiffre 23 paraît superposé par une surcharge dont la raison ne se comprend guère à une autre date, peut-être 18.

Cependant l'affaire traîne de plus en plus. Le 28 mars Mesnier écrit au lieutenant de police cette lettre éplorée :

Monseigneur,

Lorsque mon épouse m'a appris que notre affaire était remise, j'en ai conçu un si grand chagrin que j'en suis hors de moi-même; je ne sais si elle me voulut flatter lorsqu'elle me dit qu'à votre retour de la cour vous lui aviez fait espérer que tout cela serait terminé, mais il paraît que tout est bien changé, puisque votre grandeur semble vouloir exiger que l'abbé des Fontaines se constitue prisonnier; si cela était Monseigneur, nous serions fort à plaindre; je ne présume pas que ce soit l'idée de V. G.; ce serait nous couper la gorge et nous ruiner, s'il fallait en attendre l'exécution, et moi particulièrement, qui suis dans des relations d'affaires avec des marchands de province et des papetiers qui infailliblement vont mettre le comble à mes malheurs, et si je n'avais pas arrêté leur courroux je serais déjà écroué pour 3 ou 4000 l.[1].

. . . . . .

C'est la première faute que j'ai commise, faute qui est pardonnable, puisque je n'ai travaillé que sur la parole d'un confrère qui m'a assuré avoir obtenu une permission tacite; l'aveu qu'il en a fait, lors de la confrontation qu'il a signée, la modicité du prix, n'ayant pas eu 20 l. de bénéfice, et le crédit en font foi..... etc.[2].

Le 4 avril, Ribou de son côté écrit à M. Hérault pour se lamenter de l'état déplorable où cette détention prolongée a mis ses affaires et sa santé; il continue :

Je ne puis concevoir quels sont les motifs qui nous ont tant retardé jusqu'à présent, puisque vous avez voulu vous intéresser pour nous et que vous avez fait l'honneur de dire à M^lle Ribou que vous aviez obtenu des lettres de grâce. Cependant M^gr le Garde de Sceaux ne veut plus les sceller, et maintenant c'est vouloir ni juger ni absoudre. Cependant,

1. Suit un long passage sans intérêt.
2. Dans la fin de sa lettre Mesnier implore sa mise en liberté avec mille protestations de reconnaissance.

nous demeurons toujours en prison, voilà un mal où nous n'espérons de remède qu'en vous seul, Monsieur et nous sommes perdus si vous nous abandonnez. On dit qu'il faut que l'abbé des Fontaines soit arrêté pour faire finir notre affaire. Si vous voulez le faire arrêter, rien n'est plus aisé, attendu qu'il se promène dans les rues de Paris. Il a même parlé à deux de mes amis auxquels il a dit que pour peu que je l'en priasse qu'il[1] viendrait me voir au fort l'Évêque. Vous voyez, Monsieur, qu'il joint l'insolence à l'outrage, et qu'après nous avoir conduit dans un mauvais pas, il se moque entièrement de pauvres malheureux qui sont dans les fers. Je me flatte que s'il ne tient qu'à le faire arrêter pour finir cette malheureuse affaire, que vous aurez assez de charité pour ne nous pas faire languir longtemps et qu'il pourrait effectivement me rendre visite au fort-l'Évêque.

Le 6 avril (le chiffre 7 a été surchargé par un 6) nouvelle lettre de Des Fontaines au cardinal Fleury (R., p. 182).

Lire à l'avant-dernière ligne : je la supplie de faire adresser, et non : de *me* faire adresser.

Le 28 avril, lettre du même à Hérault (R., p. 183).

L. 18 : J'avais et non : j'aurais.

Le 30, Mesnier revient à la charge et à bout d'arguments, pour se faire bien voir il se fait délateur d'une de ses confrères :

Monseigneur,

L'on m'assure tous les jours que c'est par rapport à la Morel que notre affaire n'est point encore terminée; je sais que Votre Grandeur est indisposée depuis longtemps contre cette femme, puisqu'elle m'a même envoyé chercher à son occasion. Je n'ignore pas, non plus que tout le palais, le débit qu'elle fait de tout ce qu'il y a d'illicite; elle est cause que V. G. a pensé plusieurs fois sur mon compte sans que la probité m'ait permis de parler contre elle; mais il est temps de tirer le rideau à mon scrupule et de lever votre soupçon, et comme je me suis aperçu de ses manières d'agir, je vous donnerai des avis si importants que vous ne pourrez manquer de la surprendre par la suite; mais je ne pense pas qu'il y ait rien à faire à présent, attendu que son mari y aura mis ordre. Et quoique vous me fassiez bien du mal, Monseigneur, je suis en état de vous prouver que je ne me suis jamais rendu indigne de vos bontés; et je n'aurais point imprimé le discours de M. l'abbé Seguy si Ribou ne m'eût assuré *que V. G. en avait eu connaissance, qu'il n'y avait rien à craindre, que je pouvais l'imprimer en toute sûreté, qu'il vous avait été présenté par une bonne main*; ce sont ses propres termes; je n'ai point voulu dans cette croyance compromettre votre grandeur, j'ai seulement dit qu'il m'avait assuré avoir une permission tacite, il en est convenu lors du récolement et de la confrontation; cela devait

1. Je rétablis l'orthographe mais non la syntaxe.

naturellement opérer ma décharge ; si j'eusse cru être en contravention, il m'était aisé d'éviter une prison de quatre mois que je n'ai point mérité ; je savais qu'il était arrêté ainsi que sa servante ; si V. G. eût eu la bonté de m'envoyer chercher avant que de me faire arrêter, je lui aurais expliqué mes raisons, et je suis persuadé que votre justice ne l'aurait pas fait ; je demandai à vous parler, mais Dubus[1] me refusa...

Et Mesnier conclut en demandant qu'on change le décret en ajournement personnel, pour lui permettre de vaquer à ses affaires.

Enfin, le 7 mai, le procureur Moreau, sur l'intervention du cardinal Fleury, se déclare prêt à suspendre les poursuites (R., p. 184).

L. 10 : Votre Éminence et non S. Ém.

Apostille au crayon[2] : « à M. Hérault ; faire dire à l'abbé qu'il présente une requête comme coupable, sans quoi l'abandonner. »

Le 9, le Cardinal en personne transmet de Versailles cette lettre à Hérault en lui donnant ses instructions (R., p. 183).

Placet autographe de des Fontaines :

A Son Eminence Monseigneur le Cardinal de Fleury.

Monseigneur,

L'abbé Desfontaines supplie très humblement Votre Eminence de vouloir bien parler à M. le garde des sceaux pour qu'il ait la bonté de sceller ses lettres de pardon qui lui seront présentées par le s[r] Sainson secrétaire du roi ; afin de rendre le suppliant à ses occupations ordinaires. Et il continuera ses vœux et prières pour la santé et prospérité de Votre Eminence.

Le 11 mai, lettre de Des Fontaines qui ne veut pas payer les frais à Hérault (R., p. 185).

L. 17-18 : pour la faire finir, et non : passer.

Enfin, le 15 mai, lettre de Vantroux conseiller au Châtelet assurant que Des Fontaines peut compter sur sa bienveillance pour les dernières formalités (R., p. 186).

En post-scriptum à cette lettre : « j'envoie les lettres de pardon à Monsieur le procureur du Roi, ce 15 mai 1736. »

IV

Des Fontaines ne fut pas corrigé par l'aventure de 1736 et il retomba, en 1743, dans le péché de raillerie antiacadémique que d'au-

1. C'est l'exempt qui était particulièrement chargé de cette affaire.
2. Très peu lisible.

cuns n'étaient pas loin de considérer comme un véritable crime.

Il y a au sujet de cette nouvelle affaire deux pièces dans le carton 11.539 des Archives de la Bastille.

La première, comme le texte l'indique évidemment, est adressée, au nom de Crébillon père, au lieutenant de police Marville ou à quelqu'un de ses subordonnés. Il est impossible de comprendre pourquoi Ravaisson (p. 238) la fait précéder de cette indication : « Crébillon fils à l'évêque de Bayeux ».

Il faut lire, l. 15-16 : à la campagne d'où il va descendre à l'Académie et d'où il repart pour y retourner.

L. 24 : des Luynes ses parents.

Cette note est un avis à Marville de ne pas attendre les ordres de la cour pour agir contre Des Fontaines, mais de prendre les devants, afin de se prévaloir de son zèle auprès des personnages influents que son inaction pourrait indisposer. La seconde note, plus développée, écrite de la même main, indique les moyens de convaincre l'abbé d'être l'auteur du libelle et les pièges à tendre à une dame de Richebourg qui en détient les exemplaires.

Il faut lire : p. 239, l. 15 : le code lyrique, et non : linque.

L. 32 : qu'elle devait paraître et non : il.

L. 35 : jusqu'au temps que *toute* la composition fut faite parce que tous *ses* matériaux (et non les).

V

Bien que cette dernière affaire ne paraisse pas avoir eu de suites immédiates, il est probable qu'elle ne fut pas sans influence sur la révocation du privilège des *Observations sur les écrits modernes*, la feuille périodique de l'abbé Des Fontaines.

Quoi qu'il en soit, celui-ci, dès l'année suivante, publiait sous le pseudonyme de Burlon de la Busbaquerie, et sous la rubrique Avignon, un nouveau journal intitulé : *Jugement sur les écrits nouveaux*.

Certains, en haut lieu, jugèrent que l'abbé avait une façon un peu bien cavalière de tourner les interdictions qui lui étaient faites et on s'émut — assez mollement semble-t-il — pour réprimer cette audace. Les pièces à ce sujet sont dans le carton 10.299. (R., pp. 245 sqq).

Le 8 mars 1744, lettre de Maboul, directeur de la librairie à Marville.

Lire l. 3 : de feuilles, et non : des.

L. 6 : Elles seront, et non : elles sont.

L. 8 : d'arrêter, et non : d'éviter le cours.

Apostille du 10 mars (non reproduite par R) :

M. Duval : il faudrait dire à Tapin de tâcher de m'avoir un ou deux exemplaires de ses feuilles et de découvrir sous main où elles se débitent.

Dans la seconde apostille du 12 mars il faut lire : les veuves Lamory et Morille et non Marville.

En effet dès le 11, Tapin avait écrit à son chef :

Monsieur. — J'ai l'honneur de vous envoyer trois exemplaires des jugements sur quelques ouvrages nouveaux que l'on m'assure se vendre publiquement au Palais et notamment chez les nommés Morelle et Lamory; ils les étalent dans leurs boutiques et sur leurs comptoirs dans la grande salle du Palais qu'ils vendent au premier venu (*sic*).

De son côté Maboul écrit :

Je vous envoie, Monsieur, les feuilles dont nous avons parlé hier, mais je n'ai que cet exemplaire et M. le Chancelier est bien aise de le voir; ainsi, je vous prie de me le faire remettre le plus tôt que vous pourrez. Vous n'avez besoin je crois, pour faire faire des recherches et donner des ordres que du titre de l'ouvrage; ainsi, je me flatte que vous ne les garderez pas longtemps; je n'en suis pressé qu'à cause de M. le Chancelier.

J'ai l'honneur d'être etc. : Maboul

Ce mardi matin.

Quelques semaines plus tard, l'avocat général Joly de Fleury adressait, probablement au chancelier d'Aguesseau, la note reproduite par R., p. 246, et, selon toute vraisemblance, c'est en faisant tenir copie de cette note à Marville que d'Aguesseau adressait à ce dernier la lettre du 1er mai 1744 reproduite par R., p. 247.

En effet, si la lettre du 1er mai est aujourd'hui introuvable dans les dossiers de l'Arsenal, il est certain en tout cas que la note de Joly de Fleury n'est représentée dans ces dossiers que par une copie et que la date de cette copie, difficile à lire parce que la feuille est maculée, est, non pas : *cinq* avril, mais : ce 29 avril.

Quoi qu'il en soit Marville (cf. R., p. 248) ne trouva rien et l'abbé mourut avant que la persécution se fût plus nettement précisée [1].

Henri Boivin.

1. Il se trouve à la page 247 de R. une note qu'il donne comme extraite d'un journal de Poussot à la date du 6 avril 1744, et où il est question d'un libelle contre Des Fontaines. Il n'existe en réalité à l'Arsenal de papiers du commissaire Poussot que postérieurs à l'année 1744, et je n'ai pas réussi à trouver ailleurs l'original de cette note.

HOFFMANN EN FRANCE

(Étude de littérature comparée)

(*Suite* [1]).

III

L'influence d'Hoffmann fut aussi grande que son succès. Il y eut, suivant un joli mot de Sainte-Beuve que nous avons déjà cité et qui pourrait servir d'épigraphe à toute cette partie de notre étude, une *famille poétique* du conteur de Kœnigsberg.

Entre 1830 et 1835, cette famille est très nombreuse. C'est la période de l'imitation. Chaque écrivain, voyant la réputation dont jouissent les œuvres traduites par Lœve-Veimars, espère un égal succès et publie des contes fantastiques : c'est le genre à la mode ; tous sacrifient au goût du temps.

Les plus grands eux-mêmes fantastiquèrent à l'envi, suivant l'expression de Philarète Chasles. Musset ne dédaigna pas de publier dans les numéros du *Temps* des 10 janvier, 14 et 21 mars 1831 des *revues* imitées d'Hoffmann. D'autres suivirent. Dès 1830 la *Revue des Deux Mondes* avait donné *l'autre Chambre*, conte fantastique, par de Wailly. Jules Janin fit paraître dans *les Débats* du 15 mars 1831 une nouvelle intitulée *Hoffmann et Paganini* ; il feignait de rencontrer dans un cabaret de Paris le conteur allemand ressuscité, et de le mener à l'Opéra entendre le violoniste italien ; il rapportait l'admiration inspirée par le musicien à l'auteur des *Phantasiestücke* ; en somme, c'était plutôt de la fantaisie que du fantastique. Janin fit mieux encore : dès 1832 il publiait un volume de contes auquels il donnait le nom attribué par Lœve-Veimars aux nouvelles d'Hoffmann. Ce n'est là d'ailleurs, lui-même l'avoue dans sa préface, qu'une fausse enseigne ; le titre est menteur ; il n'a d'autre raison qu'attirer le public. Deux des contes insérés dans l'ouvrage sont cependant fantastiques et imités des *Phantasiestücke*. Le premier est *Kreissler*, conte dans le genre de la *Kreissleriana* d'Hoffmann, récit d'hommes ayant passé une nuit entière à boire. L'autre est *Iphigénie*, jolie histoire d'amour à

1. Voir *Rev. d'Hist. littér. de la France*, 1906, juillet-septembre.

laquelle son introduction donne un caractère merveilleux des plus intéressants. « La présente histoire, dit Janin, me fut racontée il y a six mois par l'ami posthume d'Hoffmann, celui-là même qui le premier est allé chercher Hoffmann dans son cabaret, qui lui a donné un habit à la française, et le prenant par la main, chancelant encore qu'il était, l'aimable ivrogne! hardiment l'a conduit au milieu de nous, avec ses aimables histoires d'artistes et de buveurs. Il en est résulté pour Adolphe (Lœve-Veimars) une ironie agréable et féconde en drames, causeries, chansons de toute espèce. C'est là un des grands fruits de sa longue société avec Hoffmann. »

Il faut enfin citer comme ayant imité directement Hoffmann Pétrus Borel, le lycanthrope, l'auteur de *Champavert, contes immoraux* (Paris, 1833), et Lassailly, l'auteur de *Trialph*.

Ainsi, à peine parue la traduction Lœve-Veimars, on avait déjà fantastiqué à outrance. Le public finit par estimer qu'on exagérait l'importance du genre nouveau et qu'on ne pouvait justifier par la seule évocation du nom d'Hoffmann des œuvres inintelligibles ou absurdes telles que *Champavert* ou *Trialph*. On a de cette lassitude du lecteur français deux témoignages d'autant plus remarquables qu'ils émanent de Jules Janin. « Le prince de la critique », après s'être servi lui-même du genre cher à Hoffmann, imagina de le critiquer chez les autres. Le 13 février 1832, il s'écrie : « Aimez-vous les légendes? Je n'aime pas la légende : cela est aussi facile à faire que le conte fantastique ». Le 6 janvier 1834, il ajoute à propos d'un *opéra fantastique* d'un musicien nommé Gomès : « Quand on a dit fantastique, tout est dit. Mais quel est le sujet de votre pièce? A quoi on répond : fantastique! Mais où avez-vous pris vos personnages? Fantastique! Mais votre drame est-ce un drame? Fantastique! Est-ce une comédie? Fantastique! Mais vous n'avez pas de dénouement? Fantastique! Mais croyez-vous à Dieu ou au diable? Fantastique! Fantastique est une réponse toute moderne à tout ce qui est incroyable, à toutes les compositions qui n'ont ni queue ni tête. Autrefois les auteurs avaient une raison tout aussi bonne à donner. Au lieu de s'écrier : fantastique, ils pouvaient s'écrier : opéra-comique! Alors comme à présent tout était dit. »

A la période d'imitation irréfléchie succéda la phase de l'influence proprement dite. On comprend vraiment les *Phantasiestücke* : on cherche à s'assimiler leurs principales qualités. Le mouvement fantastique prend un tout autre aspect : le merveilleux, le surnaturel macabre et diabolique n'est plus traité par de jeunes auteurs

qui veulent étonner le public et parfois même se moquer de lui; des écrivains parmi les meilleurs comprennent le parti qu'on peut tirer des procédés chers à Hoffmann; il les font entrer dans la littérature. Il s'agit alors non de de Wailly, de Pétrus Borel, de Lassailly, ou même de Jules Janin, mais de Balzac, de George Sand, de Mérimée, de Théophile Gautier.

Bien mieux, le fantastique acquit une faveur nouvelle dans les arts autres que la littérature. Les peintres le remettent à la mode. Ce genre, qu'Albert Dürer avait d'abord traité avec toute la gravité, toute la foi que peut y apporter une imagination vraiment allemande, avait ensuite attiré à lui des artistes divers : Callot le premier dans sa *Tentation de Saint-Antoine*, avait dissimulé son observation clairvoyante des mœurs sous des formes étranges et fantastiquement grotesques : Téniers quelques années plus tard avait consacré au même sujet un tableau où l'habileté ordinaire de l'exécution entourait le moine étonné d'apparitions chimériques : Goya enfin en de nombreuses compositions faites à peu près au même moment que les *Phantasiestücke* avait allié à la verve satirique qui lui était habituelle un don tout à fait spécial d'imaginer d'extraordinaires figures. Toutefois les artistes français d'avant 1830 semblaient n'avoir pas suivi l'exemple de ces grands maîtres. C'est seulement après cette date que le fantastique reprit la réputation qui paraissait lui échapper : Horace Vernet doit à Bürger le sujet de son tableau célèbre : *les Morts vont vite*; mais c'est à Hoffmann qu'il en doit le succès.

Le même genre tente en même temps les musiciens coloristes : ils y trouvent le libre emploi des formes hardies, des harmonies et des timbres étranges, des contrastes bizarres et pittoresques. Certains s'inspirent directement des *Phantasiestücke*. Il en est ainsi en 1839 pour *Chiara d'Hoffmann*, ballet de de Saint-Georges, en 1849 pour *le Violon du diable*, en 1881 enfin pour *les contes d'Hoffmann*, opéra-comique d'Offenbach. D'autres, sans chercher dans l'œuvre allemande des sujets surnaturels et merveilleux, mêlent dans leurs ouvrages la vérité et la fiction, l'impossible et le possible, et rappellent ainsi le conteur de Kœnigsberg. Lorsque *Robert le diable* fut représenté à l'Opéra (1831), les critiques le comparèrent tout naturellement aux nouvelles que venait de traduire Loeve-Veimars. On aurait pu faire aussi ce rapprochement pour *la Damnation de Faust*, dont des fragments avaient été donnés dès 1829, et de même, quelques années plus tard pour *la Symphonie fantastique*. Enfin la comparaison peut encore être faite pour *le Timbre d'argent* et *la Danse macabre* de M. Saint-Saëns,

pour *le Chasseur maudit* de César Franck, et, parmi les ballets, pour la *Coppélia* de Delibes, pour *la Korrigane* de M. Widor.

Vers le même temps, la pantomime elle-même devient fantastique et hoffmannesque. Aux Funambules, où elle acquiert une gloire brillante et éphémère, les deux mimes, Paul Legrand et Carolina, interprètent en 1848 une pièce de Champfleury et Albert Monnier : *la Reine des Carottes*. Banville y assiste et en conserve longtemps le souvenir. Vingt-cinq ans après, il se la rappelle encore et déclare que Champfleury y avait mis à la scène un conte d'Hoffmann qu'il ne nomme point. Il compare la pantomime à une féerie de M. Sardou jouée en 1872 : *le Roi Carotte*. Il établit un parallèle entre les deux œuvres et conclut que Champfleury « s'était acquitté de sa besogne en artiste » [1].

Mais c'est surtout dans la littérature que l'influence d'Hoffmann fut puissante et que le fantastique se développa avec force.

Reste à savoir quels écrivains inspira le conteur allemand.

Les grands poètes romantiques échappèrent presque tous à l'influence d'Hoffmann.

Incontestable pour Lamartine, cette affirmation l'est aussi pour Vigny. *La Revue de Paris* de juin 1832 (page 71), annonçant le *Stello* de ce dernier, y démêlait sans doute « la manière de Sterne et la manière d'Hoffmann ». Mais il n'y a là, ce semble, qu'une exagération naturelle en un temps où le succès des *Phantasiestücke* allait chaque jour grandissant.

Le paradoxe serait plus facile à faire en ce qui concerne Victor Hugo. En effet, et nous l'avons vu, le genre qui lui était le plus cher, le grotesque, ressemble par certains points au fantastique d'Hoffmann. Seulement il n'en résulte pas que le conteur allemand ait pu inspirer notre grand lyrique : la doctrine du poète des *Contemplations* était solidement établie avant qu'il eût entendu parler des *Phantasiestücke*; il avait déjà conçu *Han d'Islande*, et il ne semble pas que la traduction de Loeve-Veimars ait modifié en rien ses théories.

Pour Alfred de Musset, la question est plus délicate.

Nous savons, par les articles qu'il a publiés dans *le Temps* en 1831, qu'il a eu pour Hoffmann une vive admiration. Nous le savons aussi par la mention qu'il a faite de l'auteur des *Phantasiestücke* dans les vers célèbres de *Namouna*, où il s'écrie, parlant des divers *don Juan* qu'ont représentés les poètes et les musiciens :

1. Th. de Banville, *Odes funambulesques*, Paris, Lemerre, 1874, p. 309.

Il en est un plus grand, plus beau, plus poétique,
Que personne n'a fait, que Mozart a rêvé,
Qu'Hoffmann a vu passer, au son de la musique,
Sous un éclair divin de sa nuit fantastique,
Admirable portrait qu'il n'a point achevé,
Et que de notre temps Shakespeare aurait trouvé.

Enfin quelques-uns des drames de Musset : *La coupe et les lèvres*, *Fantasio*, même *On ne badine pas avec l'amour*, ont un caractère merveilleux qui rappelle parfois le fantastique du conteur allemand : certains de leurs héros semblent, tout autant que le Hassan de *Namouna*, dignes de figurer dans les œuvres d'Hoffmann.

Faut-il donc conclure à une influence de l'auteur du *Chat Mürr* sur le poète des *Nuits*? On l'a prétendu, et, parmi les plus ardents défenseurs de Musset, certains n'ont pas hésité à reconnaître qu'il ait pu s'inspirer des *Phantasiestücke*. Henri Baudrillart (*Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1849) avoue : « M. Alfred de Musset a trempé son talent dans plus d'une source ; la jeune école qui a bien ses raisons pour cela, ne se lasse pas de le répéter. Que Byron, Shakespeare, Hoffmann aient en effet contribué à creuser sur le front de la Muse du jeune poète d'*Un spectacle dans un fauteuil* le pli de la mélancolie, à jeter dans sa mobile humeur la fantaisie étincelante, à déposer sur ses lèvres le sourire mêlé de tristesse qui provoque tant de sympathie, cela peut être, et M. de Musset lui-même n'aurait aucun intérêt à le contester ». Nous ne sommes pas convaincus de l'exactitude de cette opinion. L'influence de Shakespeare — et de Marivaux — suffit à expliquer ce qu'il peut y avoir dans Musset de merveilleux et de fantaisiste : ses drames ressemblent davantage au *Songe d'une nuit d'été* qu'à *Mademoiselle de Scudéry*, au *Jeu de l'amour et du hasard* qu'au *Pot d'or*.

Beaucoup plus manifeste est l'influence d'Hoffmann sur Balzac.

On sait déjà par l'ouvrage de M. Louis Maigron[1] et par le *Balzac* de M. Le Breton[2], combien profondes sont les origines étrangères de l'œuvre balzacienne. Notre grand réaliste s'est inspiré, non seulement des ouvrages populaires à la Ducray-Duminil ou à la Pixérécourt, mais encore du roman anglais

1. L. Maigron, « *Le roman historique à l'époque romantique* », 1898.
2. Le Breton, *Balzac. L'homme et l'œuvre*, 1904, p. 59 et suiv.

de Richardson, de Goldsmith, de Sterne, de Walter Scott. Les fantastiques Ann Radcliffe, Lewis, Maturin ont eux-mêmes été connus et imités par Balzac.

On connaît aussi le goût que notre romancier a toujours eu pour le merveilleux, pour les sciences occultes. Swedenborg n'a cessé d'exercer sur son esprit une grande influence, et jusque dans l'âge mûr l'étude du surnaturel lui a semblé présenter presque autant d'intérêt que l'examen des mœurs contemporaines.

Balzac a connu et aimé Ann Radcliffe, Lewis, Swedenborg. Comment dès lors n'aurait-il pas imité Hoffmann! Il y a entre ces divers personnages trop de ressemblances, trop de liens pour que celui qui subit l'influence des uns n'en vienne pas nécessairement à s'inspirer des autres.

Balzac n'arriva que par degrés et par étapes à une compréhension véritable d'Hoffmann. Il ne fut pas un des premiers fervents; il n'eut pas l'enthousiasme irréfléchi d'un Jules Janin. Sans doute il connaît d'assez bonne heure toutes les œuvres de l'écrivain allemand. Mais il est un des seuls à garder son sang-froid au milieu de l'admiration générale : « J'ai lu Hoffmann, écrit-il le samedi 2 novembre 1833 à M^me^ Hanska; il est au-dessous de sa réputation ; il y a quelque chose, mais pas grand'chose; il parle bien musique; il n'entend rien à l'amour ni à la femme; il ne cause point de peur, il est impossible d'en causer avec des choses physiques ».

Mais l'opinion de Balzac fut bien vite modifiée.

Il est probable d'ailleurs qu'avant 1833, et dès que les premières livraisons de la traduction Lœve-Veimars eurent été publiées chez Renduel, Balzac avait lu quelques-uns des contes d'Hoffmann.

Ce qui nous porte à penser ainsi, c'est *la Peau de chagrin*, roman écrit dans les derniers mois de 1830 et les premiers de 1831. Le fantastique y résulte du sujet même de l'ouvrage, de ce merveilleux talisman que le vieux marchand de bric-à-brac qui nous est présenté dans les premières pages du récit, livre à Raphaël de Valentin, de cette étrange peau de chagrin qui donne à celui qui la possède le pouvoir de satisfaire tous ses désirs, toutes ses passions, mais qui, chaque fois que son maître a recours à elle, se rétrécit, image de la vie du pauvre homme qui, elle aussi, tend à sa fin. Conception évidemment fantastique et imitée des *Phantasiestücke*! Le réel s'y mêle à l'impossible, le naturel au surnaturel. Le 15 août 1831, Charles de Bernard le remarquait dans *la Gazette de Franche-Comté* : « Voici encore un homme de talent qui va demander au foyer du voisin une étincelle pour allumer le sien. Cette fois, le voisin, c'est Hoffmann, auteur de génie et d'inspira-

tion, qui a creusé lui-même sa mine et qui doit faire école. Tant qu'il n'inspirera que des ouvrages comme *la Peau de chagrin*, nous n'aurons pas à nous en plaindre. Comme dans Hoffmann, une trame surnaturelle et fantastique s'y déroule au milieu des événements de la vie positive. » Qu'on se garde pourtant d'exagérer le parallèle! Il y a dans le merveilleux du roman de Balzac quelque chose qu'Hoffmann n'a jamais connu. *La Peau de chagrin* est rangée parmi *les contes philosophiques*; elle dissimule un symbole, à savoir que toutes les fois qu'un homme se passionne avec excès pour telle ou telle chose, c'est aux dépens de sa propre vie; il n'y a pas, à vrai dire, de talisman; le talisman n'a de sens que si l'on devine l'idée qu'a voulu exprimer Balzac. Or, chez Hoffmann, on ne rencontre jamais de symboles; le pauvre ami de Lütter n'a jamais tenté d'enseigner au lecteur la manière dont il doit se conduire; ce n'est pas un moraliste; sans doute son génie l'a poussé parfois à faire la critique de certaines gens, à dissimuler la satire derrière ses conceptions fantastiques; mais jamais il n'eut le dessein, lui qui a représenté tant de transformations, de changer en chaire le misérable banc de cabaret sur lequel il s'asseyait pour composer ses contes, et de faire entendre au public des paroles édifiantes.

La Recherche de l'absolu est d'apparence moins merveilleuse que *la Peau de chagrin*. L'intrigue est naturelle, et on conçoit fort bien qu'un homme passe sa vie à chercher la pierre philosophale. Cependant l'influence d'Hoffmann est peut-être plus manifeste que dans le premier roman. Balthazar Claës est un de ces personnages qu'on rencontre dans les *Phantasiestücke*, un de ces bourgeois qui caressent une chimère, qui n'ont de goût que pour le fantastique, et qui semblent cependant continuer à vivre comme les autres êtres; Balthazar Claës, c'est le Vertua du *Bonheur au jeu*, ou encore un de ces « alchimistes passionnés que le conteur allemand a mis en scène dans *la Banque du Pharaon* et dans *Coppélius*. »

Voici maintenant un conte directement inspiré d'Hoffmann. C'est *l'Élixir de longue vie*, paru en 1830, et modelé sur une des nouvelles qui composent *l'Élixir du diable*. L'intrigue mérite d'en être rapportée. Don Juan Belvidero, jeune seigneur de Ferrare, assiste à une fête brillante, au milieu de courtisanes et de nobles de son âge : un vieux domestique vient lui apprendre que son père est mourant et désire le voir. Don Juan quitte ses camarades, et s'approche du lit de don Bartholomeo : le vieillard lui révèle qu'il possède un élixir qui peut rendre la vie aux morts;

quand il aura exhalé le dernier soupir, son fils devra oindre tout son corps de la drogue magique. Don Juan ne dit rien. Mais, son père mort, il n'exécute pas ses ordres; il se borne à expérimenter l'élixir sur le cadavre : il en frotte l'un des yeux : l'œil revit, et Belvidero est forcé de l'écraser du pied pour se dérober aux menaces qu'il peut y lire. Puis plusieurs années se passent; don Juan va mourir à son tour; il appelle aussi son fils et lui fait les recommandations que lui fit son père. Le jeune homme obéit; il oint la tête, le cou du cadavre; mais, lorsqu'il a fait revivre la main droite, celle-ci le saisit à la gorge, et de surprise il laisse tomber le flacon qu'il tenait entre ses mains. Effrayé, il appelle au secours; des domestiques, des prêtres du château arrivent et aperçoivent le corps de don Juan, vivant encore d'un côté, et mort de l'autre; ils croient à un miracle, et transportent le cadavre dans l'église du lieu, où une cérémonie est célébrée. Mais au milieu du service funèbre, don Juan se lève de son cercueil; sa tête vivante fait au peuple des signes de moquerie; bientôt elle se détache du tronc et va frapper au visage l'abbé par qui la messe est dite. Tel est ce conte. On voit qu'il ressemble beaucoup à *l'Élixir du diable*. La remarque en fut faite dès l'origine. Et Balzac lui-même avoua qu'il avait de propos délibéré imité l'œuvre d'Hoffmann. « Au début de la vie littéraire de l'auteur, écrit-il dans sa préface, un ami, mort depuis longtemps, lui donna le sujet de cette étude, que plus tard il trouva dans un recueil publié vers le commencement de ce siècle; et, selon ces conjectures, c'est une fantaisie due à Hoffmann de Berlin, publiée dans quelque almanach d'Allemagne, et oubliée dans ses œuvres par les éditeurs. La *Comédie Humaine* est assez riche en inventions pour que l'auteur avoue un innocent emprunt; comme le bon La Fontaine, il aura traité, d'ailleurs à sa manière, et sans le savoir, un fait déjà conté. »

Dans *Melmoth réconcilié* l'influence d'Hoffmann est jointe à celle du révérend Maturin, l'auteur de *Melmoth the Wanderer* (1820). Melmoth a fait un pacte avec le diable, qui lui a permis de tout savoir, de tout connaître, de tout pouvoir; il a acquis aussi le droit de transmettre, quand il le jugera bon, son extraordinaire puissance à ceux qui la désireront. C'est ce qu'il fait dans notre conte : il donne la faculté dont il dispose à un caissier de Nucingen, Castanier; celui-ci la transfère à un autre, et elle passe ainsi d'homme à homme, jusqu'à ce que son dernier possesseur, un jeune clerc d'avoué, meure et disparaisse avec elle. C'est là du pur fantastique. Mais c'est aussi du fantastique naturel, tel que

celui d'Hoffmann. Comme dans les *Phantasiestücke* et dans *la Peau de chagrin*, le merveilleux dérive de l'observation la plus vraie.

Signe plus évident encore de l'influence exercée sur Balzac par le conteur allemand. Il y a, ainsi que M. Le Breton l'a déjà remarqué [1], de véritables ressemblances entre *la Chaîne des destinées* et *la Banque du pharaon*; *le Roi Trabacchio* peut être comparé avec *les Paysans* et *Une ténébreuse affaire*; *Berthold le fou* et *les Aventures du jeune Traugott* avec *le Chef-d'œuvre inconnu* ; *Annunziata* avec *Facino Cane*, *Sarrazine* et *Massimilla Doni*. De 1830 à 1847, date du plus récent de ceux de ses ouvrages qui font partie de *la Comédie Humaine*, l'imitation a été continuelle; Hoffmann n'a cessé d'être, pour le romancier français, le grand inspirateur et le grand conseiller.

Il semble d'ailleurs que Balzac ait été hanté par le souvenir du conteur de Kœnigsberg. Doit-il représenter des sujets merveilleux? il imite Hoffmann, et c'est le cas, non seulement des romans examinés jusqu'ici, mais encore des *Deux Rêves*, de *l'Auberge rouge*, de *l'Église*, de *la Comédie du diable*, etc.... Doit-il peindre un personnage extraordinaire? il le compare à ceux des *Phantasiestücke*. Dans *Une fille d'Ève*, il dépeint en ces termes le vieux maître de chapelle Schmücke : « son vieux corps, mal assis sur ses vieilles jambes nouées et qui démontrait jusqu'à quel point l'homme peut en faire l'accessoire de son âme, appartenait à ces étranges créations qui n'ont été bien dépeintes que par un Allemand, par Hoffmann, le poète de ce qui n'a pas l'air d'exister et qui néanmoins a vie ». Ailleurs, il déclare que le père d'*Ursule Mirouet*, musicien malheureux, « mena pendant quinze ans la vie bohémienne que le berlinois Hoffmann a si bien décrite ». Dans *Un grand homme de province à Paris*, il parle d' « une voix qui eût épouvanté Hoffmann le Berlinois ». Dans *les Employés*, il s'écrie que, « s'il était possible de se servir en littérature du microscope de Leuvenhoek, de Malpighi, de Raspail, ce qu'a tenté Hoffmann le Berlinois,... peut-être ferait-on voir des figures à peu de chose près semblables à celles des sieurs Gigonnet, Mitral, Baudoyer, Saillard, Gaudron, Fallein, Transon, Godard et compagnie, tarets qui d'ailleurs ont montré leur puissance dans la trentième année de ce siècle ». De même, l'auteur du *Cousin Pons* parle de ce « besoin de prêter une signification psychique aux riens de la création, qui produit les œuvres inexplicables de Jean-Paul

1. Le Breton, *Balzac*, p. 93, note 1.

Richter, les griseries imprimées d'Hoffmann ». Enfin on lit dans l'*Auberge rouge* : « Avant de nous quitter M. Herrmann va nous « raconter encore, je l'espère, une histoire allemande qui nous « fera bien peur ». Ces paroles furent prononcées par une jeune personne pâle et blonde qui, sans doute, avait lu les contes d'Hoffmann et les romans de Walter Scott ». Citations nombreuses et significatives, car elles montrent le caractère de merveilleux que Balzac attribuait à Hoffmann le Berlinois, suivant son expression favorite, et elles montrent aussi l'importance qu'avaient ses œuvres à l'avis du grand romancier! Qu'on remarque d'ailleurs que ce n'est là qu'un des éléments — et non des plus grands — du génie de Balzac! Le propre de son talent, c'est, malgré l'influence d'Hoffmann, le réalisme, l'observation de la vie, la vérité. Le fantastique n'a jamais été pour lui qu'un moyen, qu'un procédé utile pour la manifestation de cette vérité : c'est dans ce but, et dans ce but seulement qu'il s'est inspiré des *Phantasiestücke*.

Comme l'auteur de *la Comédie Humaine*, George Sand a subi l'influence d'Hoffmann.

Elle y était comme prédestinée. Son caractère, son éducation, sa vie aventureuse l'avaient rendue apte à comprendre *les contes fantastiques*. Élevée à Nohant, en plein Berry, province, suivant elle, la plus superstitieuse de France, elle avait passé son enfance à causer avec les vieillards, les pâtureaux de son pays, à se faire raconter des histoires qui font peur. Elle s'était passionnée aux contes merveilleux que se transmettent les paysans, elle y avait cru avec la foi qu'elle a toujours mise en toute chose. Le soir, nous dit-elle dans l'*Histoire de ma vie*, elle allait, au milieu des champs, guetter le passage de *la grand'bête*, ce fantastique animal dont elle entendait conter les exploits; c'était pour elle une véritable douleur que de penser qu'elle seule ne le voyait point; elle persistait à le chercher. On peut dire qu'elle y persista toute sa vie. Que de fois ne la voit-on pas dans ses romans parler des lutins, des fantômes, des spectres, des apparitions de toute sorte inventées par l'imagination toujours fraîche et toujours neuve des campagnards! Ce sont les lutins qu'elle aima entre tous. *La petite Fadette*, *la Mare au diable* contiennent de fort jolies pages sur le follet berrichon. De Venise, George Sand rapporta de gracieuses légendes sur cet *Orco* que la nuit les gondoliers croient voir voltiger sur leurs nacelles. La Provence lui fournit *le Drac*; elle fit à son sujet tout un drame fantastique en trois actes. Femme, berrichonne, romanesque, elle devait aimer le merveilleux.

Et elle devait chérir Hoffmann. Elle eut pour lui l'admiration la plus vive; elle le loua avec autant d'ardeur que Jules Janin lui-même. *Les lettres d'un voyageur* contiennent plus d'une fois son éloge. Le 2 septembre 1836, George Sand écrit de Fribourg : « Je pensai à toi, aimable Théodore, facétieux Kreyssler, Hoffmann!... c'est au milieu des scènes fugitives de ta vie d'artiste, en proie aux luttes cruelles et burlesques, où l'amour du beau et le sentiment d'un idéal sublime t'entraînèrent, aux prises avec l'insensibilité et le mauvais goût de la vie bourgeoise, c'est en jurant contre ceux-ci et en te prosternant devant ceux-là, que tu sentis la vie, tantôt délirante de joies, et tantôt dévorée d'ennnis, le plus souvent bouffonne, grâce à ton courage, à ta philosophie, et, faut-il le dire, à ton intempérance ». D'ailleurs George Sand ne se contente pas de justifier l'homme des reproches que lui infligent ses contemporains; il ne lui suffit pas de montrer au public les qualités de son caractère. Elle loue aussi l'écrivain. Et, qui mieux est, elle le loue en termes très vrais, qui font comprendre avec quelle netteté elle a vu l'originalité du conteur allemand. « L'imagination, dit-elle dans *le Journal de Piffoël*, était son élément vital, son monde réel, le champ de sa pensée. Si la phrénologie ne se trompe pas, il devait avoir pour faculté dominante la merveillosité. Mais, quoi qu'on en ait dit, son esprit était parfaitement sain, et c'est au sang-froid qu'il conserve au milieu de ses visions qu'il faut attribuer le grand charme de ses compositions fantastiques. On y sent toujours (pour continuer à parler la langue ingénieuse de la métaphysique de Spurzheim) l'homme de causalité et d'éventualité gouvernant et dirigeant l'homme de merveillosité et d'idéalité ».

George Sand a reconnu par deux fois s'être inspirée d'Hoffmann.

Le 13 octobre 1853, elle écrivait en tête d'une nouvelle édition d'un roman paru vingt ans plus tôt : « *Le Secrétaire intime* est une fantaisie sans rime ni raison qui m'est venue en 1833 après avoir relu *les Contes fantastiques* d'Hoffmann ». L'intrigue de cette œuvre est bien connue : il s'agit d'une princesse italienne, Quintilia Cavalcanti, femme énigmatique et mystérieuse, faite toute de contrastes, ayant les gestes, les manières d'une courtisane, et cependant gardant la plus inébranlable fidélité à un mari dont elle est séparée par les circonstances les plus romanesques qu'on puisse imaginer. Le roman est très joli, gracieux, séduisant. Mais il faut reconnaître qu'il ne ressemble en rien aux nouvelles allemandes. Les personnages n'ont rien de fantastique, les événements rien de merveilleux. Il est difficile de partager l'opinion de M. Caro

(*George Sand*, p. 136) qui voit dans *le Secrétaire intime* une jolie suite aux contes d'Hoffmann : « c'est ainsi, dit-il, qu'un grand artiste imite et s'inspire ». Qu'on ne croie pas d'ailleurs qu'il soit impossible d'expliquer l'erreur commise par George Sand et, après elle, par son commentateur! L'œuvre dont s'est inspirée le romancier français, c'est très probablement cette étrange histoire du musicien Kreyssler, si joliment enlacée par Hoffmann aux *Mémoires du chat Mürr*. Parmi toutes les nouvelles de l'écrivain allemand, c'est, sans aucun doute, celle que l'auteur du *Secrétaire intime* a le plus admirée; il la cite comme exemple, il lui réserve les éloges les plus vifs. Dans un passage du *Journal de Piffoël*, où on remarque d'ailleurs, non seulement l'influence d'Hoffmann, mais aussi celle de Liszt, il s'écrie : « Vraie musique d'été, Hoffmann a laissé, dans ses paperasses inédites, ses titres de chapitres de la fin de Kreyssler. Il y en a deux qui m'ont toujours singulièrement frappée : *Son du Nord*, *Son du Midi*. Je m'attache à pénétrer le sens de cette distinction, de cette poésie musicale. Je la cherche dans la nature, dans les mélodies primitives que je combine ensuite avec des effets connus en musique et je suis sur la voie de trouver une définition claire et satisfaisante de ces dénominations mystérieuses. La pensée générale de Kreyssler à cet égard est intelligible au premier venu, mais il s'agit d'en faire une application sûre, de ne pas se perdre dans des aperçus purement poétiques et dans une interprétation vague comme l'est souvent le style d'Hoffmann, mais comme, à coup sûr, ne l'était pas sa pensée ». De même, dans *la Comtesse de Rüdolstadt*, George Sand ne craint pas de faire une digression pour parler de l'œuvre qui lui est chère. « Pour notre compte, dit-elle, nous ne doutons pas que les meilleurs dénouements ne soient ceux dont le lecteur veut bien se charger pour son compte, à la place du narrateur. A telles enseignes que l'histoire de Jean Kreyssler nous paraît être le roman le plus merveilleux d'Hoffmann. La mort ayant surpris l'auteur avant la fin de son œuvre, le poème se termine dans les imaginations sous mille formes différentes plus fantastiques les unes que les autres. C'est ainsi qu'un beau fleuve se ramifie vers son embouchure et se perd en mille filets capricieux dans les sables dorés de la grève ». Or, à cette merveilleuse histoire de Jean Kreyssler, celle du secrétaire intime de Quintilia Cavalcanti ressemble étrangement; c'est la même peinture d'une petite cour et d'une petite ville, des intrigues qu'on y noue, des commérages qu'on y fait, des aventures qui s'y déroulent. Cette similitude explique pourquoi George Sand a considéré *le Secrétaire*

intime comme inspiré d'Hoffmann, pourquoi aussi M. Caro a pu croire à une influence de l'auteur des *Phantasiestücke* sur l'historien de Quintilia Cavalcanti. Il y a eu, en vérité, imitation d'Hoffmann. Seulement elle s'est exercée par le moins hoffmannesque des *Contes fantastiques*.

L'influence est plus visible dans *la Nuit de Noël*, comédie de George Sand représentée en 1864 sur le théâtre privé de Nohant. L'auteur de *Lelia* y met à la scène le *Meister Floh* d'Hoffmann. A Peregrinus Tyss, homme nonchalant et rêveur, superstitieux et naïf, sa jeune fiancée, Nancy, la filleule du vieil horloger Rossmayer, livre un grimoire où son parrain a consigné une de ses plus merveilleuses inventions. Peregrinus Tyss — les gens heureux sont indiscrets — raconte son bonheur à ses amis. L'un d'eux, qui chez Hoffmann porte le nom de Pepusch et que George Sand appelle Max, imagine une fantastique machination : il veut briser la tête de Peregrinus Tyss, en extraire l'idée que Nancy lui a transmise, la transporter dans son propre cerveau. Il se rend chez son ami, s'élance sur lui, un marteau à la main. Mais, au moment où il va frapper, le rêveur appelle au secours : on entend des voix d'esprits invisibles, et Max s'enfuit, laissant le fatal marteau dans la chambre de Peregrinus. Tyss va alors trouver Nancy, et la comédie se termine par leurs accordailles.

Cette dramatisation d'Hoffmann est très remarquable : George Sand a dégagé de *Meister Floh* ce que l'œuvre allemande contient de plus merveilleux. Elle ne s'est même pas contentée du fantastique qu'elle y a trouvé : elle a accumulé les conceptions les plus surnaturelles qu'on puisse imaginer : elle a fait intervenir dans sa comédie le spectre du vieux Rossmayer; elle a donné la parole aux hiboux de la forêt, et, dans cette forêt, a fait apparaître la croix sur laquelle mourut le Christ; enfin, elle est allée chercher dans une autre nouvelle d'Hoffmann : *le Sanctus*, le fantastique violon sur lequel un archet conduit par une main invisible fait chanter de belles mélodies, et elle l'a introduit entre Nancy et Peregrinus Tyss. C'est le merveilleux exagéré, poussé à l'extrême, placé dans les détails de la moindre importance; c'est une débauche de fantastique, dont la cause est sans doute le genre du théâtre de marionnettes, auquel appartient *la Nuit de Noël*. Avec quelle ardeur George Sand n'admirait-elle donc pas Hoffmann! Elle aimait en lui jusqu'à l'extraordinaire et à l'impossible; elle imitait ses productions les plus originales. Combien grande était l'influence qu'il exerçait sur elle!

George Sand s'inspira aussi d'Hoffmann, quand elle composa

Consuelo, et, comme suite à cet ouvrage, *la Comtesse de Rüdolstadt*. Lorsque le lecteur, conduit avec l'héroïne du livre au château des Géants, aperçoit dans les sombres salles de ce manoir féodal, le comte Albert rêvant à ses existences antérieures, au temps où il s'appelait Jean Zyska du Calice, à l'époque où il portait le nom de Withold Podiebrad, il lui est impossible de ne pas songer à cet extraordinaire épisode de *l'Elixir du diable*, où le héros, ayant évoqué, puis chassé Belzébuth, se rappelle subitement les aventures qu'il eut vers la fin du xv^e^ siècle, alors qu'il habitait la Norvège. Toute l'histoire du comte Albert est digne d'un personnage d'Hoffmann. George Sand l'a dit elle-même lorsqu'elle a nommé le comte Albert « ce héros fantastique des récits et des rêves ». De même lorsque dans *la Comtesse de Rüdolstadt*, il ressuscite par des artifices dignes de Saint-Germain ou de Cagliostro sous le nom de Liverani, lorsque son fidèle Zdenko revient à la vie en même temps que lui, lorsque, dans cette seconde existence, ils fondent une sorte de franc-maçonnerie, et, avec leurs nouveaux confrères, se livrent aux pratiques les plus bizarres, ils ne sont rien autre que des personnages d'Hoffmann, rendus plus romanesques par la merveilleuse imagination de George Sand. On pense, sans oublier d'ailleurs certaines singularités saint-simoniennes qui ont pu exercer de l'influence sur l'esprit de l'auteur, on pense aux *Phantasiestücke*, et on y songe encore lorsqu'on voit Consuelo, comtesse de Rüdolstadt, vierge et veuve, attirée par un incompréhensible amour vers ce Liverani en lequel elle soupçonne une réincarnation du comte Albert. Tous ces événements sont si merveilleux, si fantastiques, et en même temps si naturels et si proches de la vie positive, qu'on ne peut s'empêcher de les comparer à ceux qu'on voit se dérouler dans l'œuvre d'Hoffmann. La même impression est du reste encore donnée au lecteur par ce gracieux épisode qu'est la rencontre d'Haydn et de Consuelo; il passe alors dans la forêt de Bohême un souffle musical aussi puissant, aussi émouvant que celui qui fait la grandeur du *Don Juan* d'Hoffmann; c'est, grâce sans doute à Liszt et à Chopin, la même compréhension de l'harmonie, le même sentiment de l'art qui prédomine.

Enfin, dans la dernière période de sa vie, George Sand revint au genre fantastique et à l'imitation du conteur allemand. C'est à cette inspiration qui fut chez elle toujours fraîche et toujours jeune, qu'elle dut ces charmantes histoires écrites pour ses petits-enfants : *le Château de Pictordu*, *la Tour de Percemont*, *le Chêne parlant*, *les Dames vertes*, *le Diable au champ* et toutes ces variétés des *Contes d'une grand'mère*, où se montrent une imagination intaris-

sable, une faculté d'invention toujours puissante. Il faut placer sur le même rang les *Légendes rustiques*, le drame du *Drac*. Dans tous ces livres, George Sand traite le même thème qu'autrefois Nodier : c'est l'élément fantastique, tel qu'il existe chez le peuple : ce sont ses superstitions, sa foi naïve pour les légendes et les fables; les contes qui sont rapportés, ce sont ceux auxquels il croit, parce qu'il les a lui-même inventés.

Balzac et George Sand sont, de tous les écrivains du XIX^e^ siècle, ceux qui ont subi le plus fortement l'influence d'Hoffmann, qui se sont le mieux inspirés de ses œuvres.

Après eux, et formant comme un second degré, on trouve quatre romanciers ou nouvellistes qui ont pareillement imité le conteur de Kœnigsberg, mais qui l'ont fait avec moins d'habileté et, pour ainsi dire, moins de génie dans l'imitation. Ce sont : Mérimée, Théophile Gautier, Gérard de Nerval, Barbey d'Aurevilly.

Mérimée composa au moins six contes fantastiques : *la Vénus d'Ille*, *les Ames du Purgatoire*, *Une vision de Charles XI*, *Lokis*, *Federigo*, *les Sorcières espagnoles*.

De *la Vénus d'Ille*, écrite en 1837, le sujet est connu. Un vieil antiquaire catalan, M. de Peyrehorade, a découvert une statue romaine qu'il croit représenter l'antique déesse de l'amour. Cette statue, à peine sortie de terre, casse la jambe d'un ouvrier qui a coopéré à la découverte : peu après, elle blesse un enfant qui a osé lancer une pierre contre elle : les Catalans la maudissent, elle leur semble personnifier la douleur et le mal. Ces prédictions se justifient et la Vénus d'Ille cause à M. de Peyrehorade la plus grande souffrance qu'il puisse subir. Son fils va se marier; au moment d'aller chercher sa fiancée, il est provoqué par une bande d'Espagnols à faire une partie de paume; il acquiesce à cette invite, mais, pour pouvoir lancer la balle avec plus de force, se débarrasse de l'anneau nuptial en le passant au doigt de la statue; dès lors, la Vénus d'Ille se considère comme la femme de Peyrehorade; la nuit, elle va l'attendre dans son lit, à côté de son épouse véritable, et, lorsque le jeune homme arrive, l'étreint dans ses bras puissants : elle le laisse tomber à terre, mort, puis regagne sa place accoutumée : M^me^ de Peyrehorade devient folle de douleur.

Fantastique aussi *la Vision de Charles XI*, nouvelle écrite en 1829, l'année même où parut la traduction Loeve-Veimars. Le conte commence par cette phrase significative : « On se moque des visions et des apparitions surnaturelles; quelques-unes cependant sont si bien attestées que, si l'on refusait d'y croire, on serait obligé, pour être conséquent, de rejeter en masse tous les témoi-

gnages historiques ». Voici le récit qui justifie cette assertion. Charles XI, roi de Suède, vit une nuit les fenêtres d'une des salles de son palais magnifiquement éclairées; étonné, il se rendit dans la salle, et là vit un spectacle étrange : sur le trône royal, le cadavre d'un jeune prince; à côté de lui, un seigneur portant le costume des régents de Suède; plus loin deux groupes d'hommes : des juges d'un côté, de l'autre trois jeunes gens accusés d'avoir tué leur roi. Charles XI fit consigner cette vision sur un procès-verbal. Deux cents ans après, la prophétique apparition était réalisée : Gustave III était assassiné; ses meurtriers étaient jugés et condamnés dans la salle où Charles XI avait aperçu les fantômes qui l'avaient épouvanté.

Il faut citer encore les *Sorcières espagnoles*, qui furent composées à Valence en novembre 1830. Le guide de l'auteur lui raconte les aventures d'un sien cousin, Henriquez. Henriquez se trouvait une nuit dans sa barque, lorsqu'il vit arriver plusieurs vieilles femmes à l'air méchant et malicieux; il prit peur et se cacha dans la cale de son bateau; les sorcières montent dans la nacelle, que pousse un vent furieux, et qui deux heures après aborde une rive inconnue : sur le rivage Henriquez cueille un brin d'herbe ; puis il se rembarque : le bateau rentre vite dans le port de Valence; le matelot présente à un apothicaire la plante qu'il a rapportée du pays mystérieux où il a été conduit; il apprend ainsi qu'il est allé en Amérique; en deux heures, sa barque avait traversé l'Atlantique.

Que toutes ces nouvelles semblent inspirées d'Hoffmann, c'est incontestable. Mais il ne faut pas pour ce motif exagérer l'importance du rapprochement. Tout d'abord Mérimée, écrivain fantastique, a subi d'autres influences que celle du conteur germanique. Ainsi *la Vénus d'Ille*, quelque hoffmannesque qu'elle soit, ressemble aussi à un épisode du roman de Lewis : *le Moine*, celui qui est connu sous le nom d'épisode de *la Nonne sanglante*. D'autre part Mérimée, qui n'a jamais exprimé dans ses œuvres la moindre sympathie pour ses personnages, qui s'est toujours vanté de son impassibilité littéraire, ne pouvait croire aux merveilleux événements qu'il racontait; le fantastique ne lui semblait avoir d'autre intérêt que de représenter l'état d'âme des paysans, des simples qui y ont foi; érudit, savant et non superstitieux, il n'attachait pas d'autre signification aux contes inventés par l'imagination du peuple. Or la psychologie d'Hoffmann était entièrement différente : il a cru à ce qu'il racontait, il a ajouté foi aux aventures extraordinaires qu'a conçues son génie.

Mérimée ne paraît pas non plus avoir compris le merveilleux de

la même manière qu'Hoffmann. Il l'a aimé sans doute, mais en artiste, en dilettante ; les contes fantastiques rajeunissent son esprit, rafraîchissent son âme : ils le reportent dans un milieu dissemblable du sien. Au contraire l'auteur du *Pot d'or* goûte l'extraordinaire et le bizarre, avec toute la candeur et la naïveté de son esprit ; il est moins artiste, au sens littéraire du mot, car il fantastique sans art, sans artifice, mais il crée avec plus de vigueur, conçoit avec plus de puissance : c'est un poète, dans toute la force du terme.

Voilà pourquoi, et sans même se soucier de la date de l'œuvre qui pourtant est bien significative : 1868, une des années où diminue l'influence d'Hoffmann, où grandit celle d'Edgar Poe, on ne peut songer à comparer aux *Phantasiestücke* l'œuvre la plus fantastique qu'ait jamais conçue Mérimée : *Lokis*. L'auteur de *Carmen* reprend après Nodier le thème du vampirisme : il dépeint un type monstrueux, le comte Michel Szèmioth qui, la nuit de son mariage, tue sa femme pour boire le sang qu'il voit couler à travers la chair douce et légère de son cou. Hoffmann a refusé de traiter certains sujets qui ressemblaient beaucoup à celui de cette nouvelle : il aurait aussi reculé devant celui-là.

Chez Théophile Gautier, le fantastique est représenté avec plus de naturel et de réalité ; la peinture est plus saine et plus sincère.

Dès 1831, Gautier imite Hoffmann dans *Albertus*. L'influence des *Contes fantastiques* y est attestée par les mentions qui y sont faites de l'écrivain allemand, par les comparaisons que Gautier établit entre ses personnages et ceux des *Phantasiestücke*. Lorsqu'il décrit la cabane où la vieille sorcière Véronique se métamorphose en une fille jeune et belle, il s'écrie :

> C'est la réalité des contes fantastiques,
> C'est le type vivant des songes drôlatiques,
> C'est Hoffmann, et c'est Rabelais !

De même, c'est dans les vers suivants que Gautier présente au lecteur le chat de Véronique :

> Le matou dont il est parlé dans l'autre strophe
> Était le bisaïeul de Mürr, ce philosophe,
> Dont l'histoire enlacée à celle de Kreyssler
> M'a fait plus d'une fois oublier que la bûche
> Prenait en s'éteignant sa robe de peluche,
> Et que minuit sonnait, et que c'était l'hiver.

Toute l'histoire d'Albertus n'est d'ailleurs qu'un conte d'Hoffmann, mis en vers. Cette vieille sorcière qui par un artifice des plus bizarres se transforme en la plus belle des amantes, cette jeune fille qui subitement, dans les bras du héros du poème, redevient une vieille femme, ce peintre que la magie du diable transporte d'un vieux bourg de Hollande aux environs de Rome, pour lui faire entendre une mélodie que n'auraient pu inventer

> Ni Ludwig Beethoven, ni Glück, ni Meyerbeer,
> Ni Théodore Hoffmann, Hoffmann le fantastique !

sont dignes de figurer dans les *Phantasiestücke*. Sans doute un de leurs caractères pourrait leur faire refuser l'entrée dans le cercle magique des héros du conteur allemand : c'est l'esprit, que le poète d'*Albertus* leur a prodigué et qu'Hoffmann a refusé à ses créations les plus extraordinaires, à l'écolier Anselme et à l'archiviste Lindshorst. Malgré cette anomalie, le lecteur sent cependant que le monde où Gautier le transporte a les mêmes contours et les mêmes formes que celui où l'auteur du *Pot d'or* prenait plaisir à vivre : la comparaison s'impose à celui-là même qui voudrait s'y refuser.

Albertus n'est pas la seule œuvre fantastique qu'ait conçue Théophile Gautier. Gautier est aussi l'auteur d'*Avatar*, de *Jettatura*, du *Pied de momie*, de *La pipe d'opium*, du *Club des Haschischins*, de *Spirite*, romans et nouvelles dont le merveilleux est l'élément principal.

Étrange histoire que celle qui porte le titre d'*Avatar*! Le principal personnage est un médecin qui a longtemps habité l'Inde et qui a appris des fakirs les formules et les procédés par lesquels on transmet une âme d'un corps à un autre; cet homme, qui s'appelle Balthazar Cherbonneau, qui a « l'air d'une figure échappée d'un conte fantastique d'Hoffmann », imagine de transporter dans le corps du comte Olaf Labinski l'âme d'Octave de Saville, amant malheureux de la comtesse Labinska. Il réussit sans peine dans cette métempsychose nouvelle. Seulement la comtesse se méfie de l'aventure et refuse ses faveurs à Octave-Labinski, personnage bizarre qu'elle ne reconnaît point pour son véritable mari. Octave, ainsi repoussé, demande à Balthazar Cherbonneau de remettre son âme et celle de son ennemi dans les corps auxquels elles appartiennent. Le médecin indien a moins de succès dans cette seconde épreuve que dans la première. Il laisse échapper l'âme d'Octave de Saville en s'inquiétant de celle du comte Labinski, et, pour

éviter qu'on l'accuse de meurtre, il est forcé de transporter sa propre âme dans le corps du malheureux qu'il a pris pour sujet de son pouvoir magnétique. C'est le troisième avatar et c'est le plus bizarre de tous. Il a pour but d'étonner, d'émerveiller le lecteur. Gautier, on le voit, a tenu à porter le fantastique en son extrême point, à composer un conte plus merveilleux encore que les ouvrages antérieurs. Il a d'ailleurs, à dessein, semble-t-il, de faire remarquer cette supériorité de sa nouvelle sur celles de ses prédécesseurs, prêté à son héros les réflexions suivantes : « Les histoires fantastiques de *Pierrre Schlemihl* et de *la Nuit de saint Sylvestre* lui revinrent en mémoire; mais les personnages de Lamotte-Fouqué[1] et d'Hoffmann n'avaient perdu, l'un que son ombre, l'autre que son reflet; et si cette privation bizarre d'une projection que tout le monde possède inspirait des soupçons inquiétants, personne du moins ne leur niait qu'ils ne fussent eux-mêmes ».

Jettatura témoigne aussi de l'influence d'Hoffmann. Gautier y raconte l'histoire d'un de ces hommes que la superstition populaire traite de *jettatore*, jeteur de sorts. Il feint de croire en cette naïve conception; il la rajeunit, la modernise, lui donne une apparence scientifique, comme si l'intérêt qu'elle présente n'en disparaissait pas par cela même; et de cette nouvelle *jettatura*, il dépeint les méfaits; il montre les souffrances que peut endurer un homme atteint de cette terrible maladie; il peint son abandon, sa douleur, douleur qui finit par persuader au héros de Gautier de se crever les yeux, cause de tant de maux. Nous revenons ainsi au merveilleux, tel qu'il existe dans Hoffmann; le fantastique est présenté comme naturel; c'est un amalgame de réalité et de fiction, de vérité et d'idéal. Somme toute, *Jettatura* rappelle davantage qu'*Avatar* les *Phantasiestücke*. Le monde où le lecteur est transporté est même plus vrai, tout au moins en apparence, que celui où Hoffmann nous éblouit de ses éclairs surnaturels; c'est le milieu de tous les romans modernes, milieu cosmopolite, où l'intrigue se dénoue entre un Français, un Italien et une Anglaise; le fantastique est placé par l'auteur au sein même de la réalité.

La nouvelle intitulée *Spirite* doit être rapprochée de celles qui viennent d'être citées. L'action est toute merveilleuse, et on comprend parfaitement que le mystique baron de Feroë dise à Guy de Malivert au sujet de l'héroïne du roman : « Celui qui en deviendrait amoureux éprouverait le sort de l'étudiant Nathanaël

1. *Pierre Schlemihl* est, on le sait, non de Lamotte-Fouqué, mais de Chamisso.

dans *L'homme au sable* d'Hoffmann; il courrait risque de serrer au bal un mannequin entre ses bras; c'est une valse macabre que celle-là pour un homme de cœur ».

Il faut enfin citer *Le club des Haschischins.* Ce n'est pas que l'œuvre semble inspirée d'Hoffmann. Elle se rattache plutôt, et le titre même en témoigne, à cette manie que de Quincey avait cultivée presque toute sa vie et que Baudelaire avait introduite en France vers 1860, de s'intoxiquer le corps avec les substances qui excitent aux rêves bizarres et pittoresques. Ce qui rappelle les *Phantasiestücke* dans l'œuvre de Gautier, c'est le nom donné par lui au personnage difforme qui lui apparaît dans les songes qu'a provoqués le haschisch : Daucus-Carota; ce gnome aux jambes en racine de mandragore est le même qui est dépeint dans le conte d'Hoffmann intitulé *la Fiancée du roi.*

Gérard de Nerval devait être l'un des membres de ce que Sainte-Beuve a appelé « la famille poétique » d'Hoffmann. Il était parent de l'écrivain allemand : parent par la littérature et par la physiologie. Comme lui, il avait le goût de l'extraordinaire, l'amour du merveilleux, la passion du fantastique; comme lui, il croyait en les aventures bizarres auxquelles se complaisait son esprit, avait foi dans les métamorphoses qu'il narrait dans ses contes. En outre, Gérard de Nerval avait avec Hoffmann des ressemblances plus douloureuses; ces deux sujets de *la littérature pathologique*, ces deux frères en folie, car le vin chez l'un avait produit les résultats auxquels la nature même avait destiné l'autre, eurent les mêmes tristesses et les mêmes malheurs; l'artiste dont a parlé quelque part l'auteur des *Phantasiestücke*, peintre d'âmes et non de corps, aurait sans aucun doute représenté de même sur la toile les deux fantastiques images de ces amants du merveilleux.

Il est d'ailleurs certain que Gérard de Nerval subit l'influence d'Hoffmann. Que de fois ne rencontre-t-on pas dans ses écrits le nom du conteur allemand! Dans une de ses narrations de voyage, *de Paris à Cythère*, il dit : « J'avais besoin de faire comme ce bon Hoffmann, qui, dans *la Nuit de Saint-Sylvestre*,... s'était si convenablement abreuvé ». Plus loin, on peut lire : « Nous irons aussi sans hésiter dans une cave, et nous trouverons là quelque chose de vraiment allemand, l'épaisse fumée qui enivrait Hoffmann et l'atmosphère étrange où Goethe et Schiller ont fait tant de fois mouvoir leurs types grotesques ou sauvages d'ouvriers ou d'étudiants ». Dans le même livre, le 1[er] janvier 1840, il déclare : « Diable de conseiller intime de « sucre candi »! comme disait Hoffmann ce jour-là même ». Enfin, il rencontre dans un salon de

Vienne « un gros individu qui lui rappelle le co-registrateur Heerbrand d'Hoffmann ».

Il y a mieux encore. Gérard de Nerval se fit le traducteur de l'écrivain qu'il admirait. Il mit en français les deux premières parties de *la Nuit de Saint-Sylvestre*. Il emprunta à un conte des *Phantasiestücke* le titre d'une sensation de voyage sur les bords du Rhin et en Thuringe : *Sensations d'un voyageur enthousiaste*. Rien ne peut être plus significatif que ces traductions et ces imitations[1].

L'influence d'Hoffmann est visible dans le roman de Gérard de Nerval, intitulé *Le prince des sots*. Elle l'est aussi dans le recueil de contes qui porte pour titre : *Nuits du Ramazan*, et notamment dans l'*Histoire de la reine du matin et de Soliman*, nouvelle qui rappelle au lecteur *les Mines de Fahlun* et *la Princesse Brembilla*.

Mais ce sont surtout les deux courts récits du *Monstre vert* et de *la Main enchantée* qui font souvenir de la manière d'Hoffmann.

La première histoire est celle d'un sergent de police qui pénètre dans une cave de château hanté, où des bouteilles à cachet vert dansent une sarabande fantastique; il emporte un de ces flacons, bien qu'il le sache possédé du diable; il en boit le vin le jour de ses noces; neuf mois après, sa femme accouche d'un monstre colorié de vert comme le cachet de la bouteille; il est impossible de lui donner la blancheur du teint de ses parents, et il reste toute sa vie tel qu'il fut le premier jour; ce serait même depuis ce temps qu'on envoie au diable vert les gens dont on veut se débarrasser.

Plus intéressante et ayant moins l'air d'une mystification est la nouvelle que Gérard de Nerval a nommée *La main enchantée*. Un drapier, Eustache Bouteroue, a été provoqué en duel; effrayé, il va trouver maître Gonin, drapier du Pont-Neuf, et lui demande un charme capable de lui assurer la victoire; Gonin lui oint la main droite d'une substance magique, et lui déclare que s'il ne l'a payé dans les huit jours, il disposera de la main sur laquelle a été versée la drogue fatale. Eustache court au combat, tue son ennemi; mais il ne veut livrer à Gonin ni l'argent, ni le gage. Pour éviter de remplir sa promesse, il demande sa protection à Chevassut, le lieutenant civil; il l'obtient, mais à ce moment même il voit, ô prodige, sa main droite souffleter le magistrat, puis le resouffleter encore, jusqu'à ce qu'on vienne arrêter le coupable. Boute-

1. Cf. *Un intermédiaire entre la France et l'Allemagne : Gérard de Nerval*, par J. Cartier, Genève, 1904.

roue est conduit au supplice; il meurt, mais bientôt du cadavre se détache la main que Gonin a ointe de la substance magique; elle passe en volant sur la tête des gens qui sont venus voir pendre Eustache, et va rejoindre le sorcier qui l'attend non loin du lieu où se dresse la potence. Ainsi finit ce conte dont le fantastique semble imité d'Hoffmann. En effet il rappelle étrangement la nouvelle intitulée *les Secrets*, où le jeune étudiant Théodore est au milieu d'un banquet frappé par une main invisible. Qu'on remarque d'ailleurs que le sujet ainsi imaginé par l'auteur des *Phantasiestücke* a été traité par d'autres écrivains français que Gérard de Nerval! Il a été repris notamment par Alphonse Karr dans *la Main du diable*, où le héros, M. Guillaume, n'est point placé sous l'empire d'un charme magique, mais sous l'influence d'une idée fixe.

Chez Barbey d'Aurevilly on retrouve encore le fantastique. Cependant l'imitation d'Hoffmann est moins visible chez lui que chez les romanciers dont il a déjà été parlé.

L'auteur du *Chevalier Destouches* ne semble pas en effet avoir aimé ou admiré Hoffmann. Il a publié en 1856, lors de la publication par Champfleury des *Contes nocturnes*, un article inséré depuis dans sa *Littérature étrangère*, et où il critique avec son outrance habituelle les œuvres du conteur de Kœnigsberg. « Cet homme, dit-il, a été exagéré comme tout ce qui nous est venu de l'Allemagne depuis quelques années... Il passera, quoi qu'il soit un conteur et un fantastique, tout autant que s'il était un philosophe. Hoffmann, l'engouement d'une époque qui aime la fumée du cigare et qui s'est mise à grignoter du haschisch pour se donner des sensations, ne durera pas plus que ces fantastiques d'un autre genre, Fichte et Hegel. » Hoffmann ne fut, en réalité, qu' « un être faible dont la tête tournait dans l'émotion ». Sa fantaisie n'est qu'une « fée de cabaret ». « Il faut bien le dire, l'ivrogne est là-dessous, l'ivrogne titubant et mélancolique. » Champfleury, ce « caudataire du soi-disant génie d'Hoffmann », a donc eu tort d'aller rechercher dans l'œuvre allemande des « tronçons » et des « miettes » pour les offrir au public français. Barbey d'Aurevilly n'aurait jamais agi de cette manière. Pour lui, « Hoffmann n'est que la fleur d'un jour. Venu par la fantaisie, il s'en retournera par la fantaisie, rien ne pouvant vivre en dehors des lois arrêtées et inflexibles du beau, et l'art, après tout, n'étant pas si grand. Hoffmann, brumeux et maladif...., aura le sort des brumes et des maladies. Ni les unes ni les autres ne sont faites pour durer longtemps. La postérité n'aura pas besoin de briser de sa main

sérieuse le verre vide où cet agaçant harmonica aura vibré. Il n'y a pas d'exécution contre les nuées et les fantômes[1] ».

C'est de cette manière simple et pleine d'indulgence que Barbey d'Aurevilly exprime son opinion sur Hoffmann. Il apprécie le conteur fantastique ainsi que la plupart de ces contemporains : Philarète Chasles, par exemple, et Champfleury lui-même. Seulement il manifeste sa pensée avec une amertume de langage et une véhémence de paroles que seul pouvait avoir « le capitan de la littérature ». Ce n'est plus une étude critique : c'est une sentence de condamnation.

On va voir d'ailleurs que, soit avant, soit après son article, le romancier normand a imité les procédés du conteur germanique.

Le premier roman où Barbey d'Aurevilly se soit adonné au genre dit merveilleux, c'est le célèbre ouvrage de *l'Ensorcelée*, publié en 1854. Il est impossible, lorsqu'on voit l'attraction surnaturelle qui existe entre Jeanne Le Hardouey et l'abbé de la Croix-Jugan, lorsqu'on assiste à cette scène effrayante où tous les habitants de Blanchelande accusent la vieille Clotte d'avoir ensorcelé la fille des Feuardent et d'avoir causé sa mort, lorsqu'on parcourt à la suite de l'auteur les mornes déserts du Cotentin, et que l'on n'entend raconter que les plus merveilleuses légendes, lorsqu'enfin on écoute cette messe funèbre que l'abbé de la Croix-Jugan vient dire, ressuscité, dans l'église où fut enterrée Jeanne Le Hardouey, il est impossible, disons-nous, de ne pas comprendre que tout dans ce roman terrible est fantastique. Il est vrai que ce genre nouveau n'a pas été compris par Barbey d'Aurevilly de la même manière que par Hoffmann; ce que le romancier normand a voulu dépeindre, c'est l'état d'âme des paysans de son pays; il a voulu montrer quel était le Cotentin au temps de la Révolution; il a voulu faire un roman historique. Tout autre était la conception d'Hoffmann; il a aimé le fantastique pour lui-même, il a raconté des événements merveilleux parce qu'il se complaisait en eux ; il a cru à sa manière à la doctrine de l'art pour l'art. Mais il semble cependant que le conteur allemand a pu exercer une certaine influence sur le romancier français. Pour en être persuadé, il suffit de remarquer que l'auteur des *Phantasiestücke* a toujours placé l'extraordinaire et le bizarre au sein même de la réalité, qu'il a toujours mélangé la vérité et la fiction : c'est cet amalgame qu'il a transmis à l'écrivain normand.

Bien différente est l'impression que produit la lecture d'*Une*

1. Barbey d'Aurevilly, *Œuvres complètes*, t. I^er^, *Littérature étrangère*, Lemerre, 1891, article sur Hoffmann, p. 183 et suiv.

vieille maîtresse (1851). Ce qu'on aperçoit alors, c'est le fantastique français, dérivant de sa source primitive, quittant les pays brumeux, mais poétiques, où il avait fait sourdre ses premières eaux, et allant se perdre, rivière splendide, dans le fleuve aux larges bords, au lit profond, qui est le roman moderne. C'est un tournant du chemin qui a été suivi jusqu'alors, celui où l'on s'arrête pour parcourir une dernière fois du regard, pour admirer à nouveau le paysage qu'on vient de visiter, et d'où l'on part, plein d'espoir, vers des régions nouvelles. *Une vieille maîtresse*, en effet, — et l'on pourrait faire l'expérience pour bien d'autres romans modernes, — *Une vieille maîtresse*, c'est le fantastique réduit à sa plus simple expression, employé seulement comme preuve d'art — et d'artifice, servant à faire mieux apparaître les détails de l'intrigue, à mettre en un relief plus saisissant les circonstances qui sembleraient peu dignes d'intérêt, à faire ressortir les contours, à jeter sur chaque page une plus vive lumière. C'est, somme toute, un moyen commode pour rendre les personnages plus vivants et l'intrigue plus intéressante. Lorsque les paysans du Cotentin qui promènent dans le roman de Barbey d'Aurevilly leurs silhouettes falottes et imprécises, nous racontent les légendes de Normandie, lorsque le Criard vient apporter en nos cœurs le même effroi qu'en celui de Marigny, lorsque le fantôme de la blanche Caroline dévale les falaises de Carteret, ce n'est pas à eux que nous pensons, mais aux héros de cette tragique histoire, à celui surtout dont l'âme est comme un champ clos où l'amour du passé et celui du présent se livrent un duel désespéré. Ce n'est pas un roman fantastique, c'est un roman réaliste où le fantastique sert de cadre à la réalité.

Les Diaboliques (1874) rappellent en cela *Une vieille maîtresse*. Il semble même que dans ce nouveau livre le merveilleux et le naturel soient amalgamés, mélangés plus intimement. Les légendes ont presque disparu. Les fantômes et les spectres ne se dressent point, terribles et évocateurs des sentiments de tout un peuple. Le fantastique est mêlé avec tant d'art à la vie positive qu'on ne l'en distingue plus. Dans la cuve brûlante où l'a plongé l'art magique de Barbey d'Aurevilly, il s'est transformé, pour ainsi dire, en une simple couleur qui nuance et teinte la nature, qui lui donne une apparence plus éclatante, un aspect plus lumineux. Le surnaturel est devenu un moyen dont se servent les artistes pour exciter l'intérêt et attirer l'esprit du lecteur. Ce moyen artistique, dérivé de ceux qu'ont connu et pratiqué Hoffmann et les autres romanciers du même genre, est fort bien appelé par un

des personnages des *Diaboliques*, « le fantastique de la réalité ».

A vrai dire, on n'est pas très loin des *Phantasiestücke*. Leur caractère, c'était, on l'a vu, le mélange du naturel et du surnaturel. C'était, pour renverser l'expression de Barbey d'Aurevilly, « la réalité du fantastique ». Le changement a été moins grand qu'il ne semble. Au lieu de fantastiquer la réalité, on réalise le fantastique. On chasse de la littérature tout ce qu'il y a dans l'œuvre d'Hoffmann d'extraordinaire, conçu et exprimé pour lui-même et sans autre motif littéraire que le pur amour du merveilleux; on conserve uniquement ce qui en est le trait essentiel : l'emploi du fantastique comme moyen de représentation de la vie positive. On n'use plus du genre cher à Hoffmann que pour rendre plus vivante la peinture de la réalité, but de tous les grands écrivains. Le fantastique, compris de cette nouvelle manière, se mêle au roman moderne. Il ne se tient plus dans une petite chapelle écartée; il pénètre dans le chœur de l'église où viennent communier les dévots de l'art éternel.

Après Mérimée, Gautier, Gérard de Nerval, Barbey d'Aurevilly, il convient de citer encore quelques écrivains dont la plupart sont de moindre talent : deux dramatistes, Jules Barbier et Michel Carré; deux poètes : Louis Bertrand et Théodore de Banville; enfin des romanciers : Louis Ulbach et Erckmann-Chatrian.

Barbier et Carré ont fait représenter à l'Odéon, le 21 mars 1851, une comédie dramatique intitulée : *Les contes d'Hoffmann*. Cette adaptation de trois *Phantasiestücke* : *Coppélius*, *Annunziata* et *le Conseiller Krespel* est digne des futurs auteurs du *libretto* de *Faust*. Barbier et Carré ont déformé et altéré Hoffmann. Gustave Planche, tout en leur adressant quelques autres critiques, et notamment d'avoir négligé la règle de l'unité d'action, disait dès le 1er avril 1851 : « L'œuvre de MM. Barbier et Carré peut être considérée comme une offense aux droits de la fantaisie, puisqu'ils ont dénaturé une des plus ravissantes créations du génie moderne, pour la soumettre aux exigences du métier »[1]. Planche avait raison. L'œuvre dont il rendait compte n'est qu'une pâle copie, où ne subsiste point le reflet de l'original.

Barbier et Carré étant par excellence des librettistes, il était fatal que leur sujet de comédie devînt un sujet d'opéra. Offenbach s'en empare vers 1875. A sa mort, en 1880, il laisse une partition inachevée. Ernest Guiraud l'instrumente, et sous cette forme dernière, elle est représentée à l'Opéra-Comique le 10 février 1881.

1. *Revue des Deux Mondes*, 1er avril 1851, p. 180.

Mais dans l'œuvre musicale le spectateur ne retrouve pas davantage l'impression qu'il a eue en lisant les contes d'Hoffmann. Ernest Reyer le déclare dans *les Débats* du 20 février; il est, dit-il, déçu, car il attendait autre chose d'Offenbach.

Louis Bertrand et Théodore de Banville sont, avec Théophile Gautier, les seuls poètes qu'on puisse citer dans une histoire du fantastique en France après la traduction Lœve-Veimars. Je ne dois parler en effet ni de Baudelaire ni de Rollinat, quelque fantastiques que soient certaines de leurs œuvres : leur inspirateur n'est pas Hoffmann, mais Edgard Poe.

Le seul ouvrage qu'Aloysius Bertrand ait transmis à la postérité est intitulé : *Gaspard de la Nuit, Fantaisies à la manière de Rembrandt et de Callot.* C'est, on le voit, à peu près le même titre que celui donné par Hoffmann à son œuvre, lorsque, la publiant à Bamberg, en 1814, il la nomma *Phantasiestücke in Callots manier.* Le titre que Bertrand a assigné à ses poèmes suffit donc pour révéler l'influence exercée sur lui par le conteur allemand. Son œuvre est en effet toute merveilleuse et toute hoffmannesque. Il excelle à y dépeindre des apparitions bizarres, des visions extraordinaires [1]. Un de ses héros favoris est *Scarbo*, nain difforme et terrifiant, qui la nuit vient l'assiéger dans son « sommeil fantastique ». Il semble [2] en avoir trouvé l'idée première dans un passage des *Contes nocturnes.* D'ailleurs, à l'œuvre de l'écrivain germanique, il n'a pas emprunté que cela. Il a pris aussi à Hoffmann certains de ses procédés littéraires les plus habituels. Il cherche comme lui à arriver à la confusion des arts : il s'essaie à faire ressentir au lecteur de ses proses cadencées une impression identique à celle qu'il éprouvera en présence d'un tableau ou à l'audition d'une œuvre musicale. Louis Bertrand s'efforce aussi, pareillement à Hoffmann, de décrire ce qui est indescriptible, d'exprimer ce qui est inexprimable. Il est, comme l'auteur des *Phantasiestücke*, « le poète de ce qui n'a pas l'air d'exister et qui néanmoins a vie ». Il n'est pas de sensations, si minimes, et si vagues soient-elles, qu'il ne cherche à nous traduire poétiquement. Son œuvre, ainsi que la plupart des *Contes fantastiques*, et, par exemple, la *Kreissleriana*, est un essai perpétuel de transposition de l'insensible au sensible. Signe manifeste de l'influence exercée par Hoffmann sur l'esprit de Louis Bertrand, car l'auteur de *Gaspard de la Nuit* est peut-être le seul entre tous

1. Louis Bertrand, *Gaspard de la Nuit*, édition du Mercure de France, Paris, 1902, *passim* et surtout dans la deuxième partie, *La Nuit et ses prestiges.*
2. Louis Bertrand, *Gaspard de la Nuit*, p. 217.

les écrivains français qui ait imité Hoffmann en cette recherche de l'inexprimable.

Chez Banville, l'inspiration est beaucoup moins vivace et l'imitation moins directe. L'auteur de *Florise* semble cependant avoir aimé ce qu'il y a dans les *Phantasiestücke* d'extraordinaire et, pour ainsi dire, de *funambulesque*. J'en citerai, entre autres preuves, cette strophe dont les rimes masculines paraîtraient bizarres à une oreille allemande :

> La Belle au bois dormant, sur la moire fleurie
> De la molle ottomane où rêve le chat Murr,
> Parmi l'air rose et bleu des feux de la féerie
> S'éveille après cent ans sous un baiser d'amour [1].

Louis Ulbach a publié vers 1860 quelques contes fantastiques dont les plus connus sont : *la Dame blanche de Bade*, *le Brelan*, *le Démon du lac*. Le premier récit est une légende d'outre-Rhin, dont le sujet, quoique fantastique, est emprunté, non à Hoffmann, mais au *Melmoth the Wanderer* de Maturin, ou encore à l'histoire de la dame d'Avenel dans *le Monastère* de Walter Scott; il s'agit en effet d'une apparition qui se montre toutes les fois que meurt un grand-duc de Bade. *Le Brelan* est un récit de cartes magiques et de joueurs possédés du diable qui rappelle le *Spielerglück* d'Hoffmann. Enfin *le Démon du lac* décrit Marie Stuart enfant, surprise sur les bords de l'étang de Monteith par un fantôme qui lui prédit toute sa malheureuse destinée; la reine d'Écosse aperçoit le même spectre quand elle quitte la France après la mort de François II, et elle le voit encore lorsqu'elle est prise par les troupes anglaises. En somme, et pour revenir à une distinction qui a été déjà établie, c'est plutôt du fantastique vague, tel que celui de Nodier, que du merveilleux naturel, comparable à celui d'Hoffmann.

Erckmann et Chatrian ont publié en 1860 un recueil de contes auxquels ils ont donné le même titre que Lœve-Veimars aux *Phantasiestücke*. Les auteurs, on le voit, ont cherché surtout à effrayer, à faire peur; ils ont rempli leur ouvrage des conceptions les plus extraordinaires que l'on puisse imaginer; ce ne sont que juges fous, doyens assassins, cavernes maudites, araignées victorieuses, hommes-bêtes, bandits bourgeois; Erckmann-Chatrian « grave à la manière noire, avec une pointe sèche, vigoureuse, véhémente, hardie, toutes sortes d'intérieurs terribles et bizarres ». En dépit de cette exagération, l'œuvre rappelle étrangement celle

1. Th. de Banville, *Odes funambulesques*, Lemerre, 1874, *La ville enchantée*, p. 26.

d'Hoffmann. Dès 1860, Philarète Chasles en rangeait les auteurs parmi les imitateurs du conteur de Kœnigsberg. Taxile Delord disait en 1862 que l'auteur des *Phantasiestücke* revivait en la personne des deux écrivains alsaciens.

Jusqu'ici, nous n'avons guère cité que des ouvrages antérieurs à 1860. Depuis Balzac jusqu'à Erckmann-Chatrian, tous les écrivains dont nous avons parlé publièrent avant cette année remarquable celles de leurs œuvres qui rappellent Hoffmann.

A cette date, l'influence des *Phantasiestücke* commence à décroître. L'auteur fantastique qui jouit de la plus grande réputation, c'est un Américain, c'est Edgar Poe, que Baudelaire vient de traduire (1855). Le merveilleux logique, la déduction mathématique jusque dans l'extrême horreur qui caractérisent la manière de l'auteur des *Aventures de Gordon Pym* font oublier ce mélange de réel et de surnaturel, ce fantastique vrai qu'on avait tant admirés en Hoffmann vers 1830. Sans doute les deux conteurs ont une certaine ressemblance. Dégénérés de naissance, ils ont mené une vie tout aussi déséquilibrée. Le vin, « le noble vin », « ce don précieux du ciel », tant vanté dans *Maître Martin et ses ouvriers*, exerce son exaspérante influence sur la pathologie d'Edgar Poe comme sur celle d'Hoffmann. Mais l'auteur de *la Maison Usher* y a ajouté de bonne heure l'usage immodéré de l'opium ; il a appris ainsi, raconte-t-il lui-même, « à passer de cette exaltation effrénée de la personnalité, qui caractérise l'abus de ces drogues », à ce coupable affaissement de l'âme, à cette chute douloureuse dans les banalités quotidiennes, à cette sensation de glace au cœur, à ce déprimant dégoût, à cette irrémédiable dissolution de la pensée qu'aucun aiguillon de l'imagination ne peut ramener vers le sublime. « Cette dissemblance physiologique produisit une remarquable différence entre les génies des deux écrivains. La manière d'Hoffmann est vive, agréable, pleine de bonhomie. Son héros favori est un aimable agité dont la gaieté est la qualité principale. Ses héroïnes sont alertes, joviales, pleines de sang et de vie. Tous sont des êtres vivants. Tous causent, dissertent, conversent avec la même aménité et le même plaisir qu'avait leur créateur lorsque dans la cave de Lütter il parlait en buvant à Weber ou à Contessa. Tout autre est le talent de Poe. « Son héros caractéristique est un léthargique songeur qui, en proie aux obsessions extatiques ou paniques, ne sort de sa persistante mélancolie que pour éclater en violences frénétiques[1]. » Chez lui, point de spectres

1. V. *Edgar Poe. Sa vie et son œuvre*, par E. Lauvrière, Paris, Alcan, 1904.

diserts, de fantômes beaux parleurs; mais « le plus souvent des visions franchement morbides, des hallucinations nettement pathologiques, des monstruosités faussement irréelles, tout un fantastique quasi scientifique », tout un fantastique qui n'est ni vrai ni sincère; en somme, le contraire d'Hoffmann, tout autant que Nodier, quoique dans un sens absolument opposé. Parmi les conteurs américains, il en est d'ailleurs un qui ressemble davantage au nouvelliste allemand : c'est un contemporain d'Edgar Poe, c'est Nathaniel Hawthorne, qui déclarait dans la préface de *la Maison aux sept pignons* : « L'auteur de *romances* doit user d'une très grande modération à l'égard du fantastique; il doit mêler le merveilleux plutôt comme un arome léger, délicat, fugitif, que comme une portion du plat substantiel qu'il offre au public », refusant ainsi à ses songes l'intensité familière à l'auteur du *Scarabée d'or* et se rapprochant beaucoup plus de la paisible et en partie véridique rêverie du conteur de Kœnigsberg.

Les œuvres traduites par Baudelaire eurent donc aux yeux des artistes de 1855 l'attrait inappréciable d'un merveilleux plus fort et plus intense. Le succès de celui que Barbey d'Aurevilly appelait « l'Hoffmann du matérialisme américain » fut aussi grand que celui du romancier des *Phantasiestücke*. « La curiosité, dit Théophile Gautier, fut surexcitée au plus haut point par ces mystérieuses histoires si mathématiquement fantastiques, qui se déduisent avec des formules d'algèbre et dont les expositions ressemblent à des enquêtes judiciaires menées par le magistrat le plus perspicace et le plus subtil. *L'assassinat de la rue Morgue*, *La lettre volée*, *Le scarabée d'or*, ces énigmes plus difficiles à deviner que celles du sphinx et dont le mot arrive à la fin d'une façon si plausible, intéressèrent jusqu'au délire le public blasé sur les romans d'aventures et de mœurs.... *Le puits et le pendule* causèrent une suffocation de terreur égale aux plus noires inventions d'Anne Radcliffe, de Lewis et du révérend père Maturin, et l'on prit le vertige à regarder au fond de ce gouffre tournoyant du Maelstrom, colossal entonnoir aux parois duquel les vaisseaux courent en spirale comme les brins de paille dans un tourbillon. » Pour les écrivains nouveaux, c'est donc de l'occident que vient la lumière; ils ne sont plus éblouis par les célestes éclairs dont Hoffmann avait illuminé les brumes de l'Allemagne du Nord. Ils suivent la route tracée par Baudelaire; ils abandonnent le chemin que Lœve-Veimars avait ouvert à leurs prédécesseurs.

Qu'on ne croie pas cependant qu'à partir de 1860 personne n'imite plus Hoffmann et que son influence n'existe plus!

Philarète Chasles avait osé, le 15 juillet 1860, annoncer la mort du merveilleux : mais le même jour, sur la même page que son article, *les Débats* le démentaient par ces simples mots :

SPECTACLES DU 15 JUILLET

... Robert Houdin. — Soirées fantastiques. — Prestidigitation.

Ni l'influence d'Hoffmann, ni le genre auquel il s'est adonné n'ont en effet disparu. Parmi les écrivains modernes, de la génération la plus récente ou de l'avant-dernière, plusieurs, et non des moins illustres, se sont inspirés du conteur allemand. Alphonse Daudet a, dans *l'Élixir du révérend père Gaucher*, repris le thème que Balzac avait déjà emprunté aux *Phantasiestücke*. Villiers de l'Isle Adam, avec l'art le plus exquis et le plus fin, a su introduire le merveilleux dans quelques pièces de vers de ses *Fantaisies nocturnes* et même dans certaines pages d'*Isis* ou d'*Axel*; son *Convive des dernières fêtes* rappelle la manière d'Hoffmann, comme *Vera*, *Le duc de Portland*, *La torture par l'espérance*, *Le secret de l'échafaud* font souvenir du genre de Poe. Henri Rivière a débuté dans les lettres par un récit fantastique : *Pierrot* (1859), qu'il a bientôt fait suivre de *Caïn* (1860), *La main coupée* (1862), *Les visions du lieutenant Féraud* (1865), *La possédée*, etc... Eugène Mouton (Mérinos) a traité dans son *Historioscope* le sujet de *Meister Floh*, imitant Hoffmann comme avait fait Edgar Poe dans *Le canot de l'amiral*. M. George Duruy a fantastiqué dans *Le garde du corps* (1885). M. Gilbert Augustin-Thierry est l'auteur d'ouvrages de même nature : *Le palimpseste* (1887), *La tresse blonde* (1888). M. Henri de Régnier a fait flotter un merveilleux mystère sur certains contes de *La canne de jaspe*. Enfin, quand M. Huysmans a écrit *Là-bas* (1890), n'a-t-il pas compris le surnaturel comme l'avaient fait soit Hoffmann soit Barbey d'Aurevilly? La sorcellerie et la magie se mêlent dans son ouvrage à la vie positive, et l'œil le plus expert ne les y discerne plus. Comme les écrivains qui viennent d'être cités, il se rattache sans aucun doute à la famille poétique d'Hoffmann. Ce sont peut-être des parents éloignés; mais ils gardent cependant quelques traits de l'ancêtre.

Sans parler davantage de ces romans et nouvelles, tous plus ou moins inspirés des *Phantasiestücke*, il convient de montrer ce que doit au conteur allemand un des plus grands écrivains modernes : ce n'est rien moins que Maupassant, l'auteur de *Sur l'eau*, *Un fou*, *le Horla*.

On retrouve ici l'influence du nouvelliste kœnigsbergeois, trans-

formée et modifiée de la même manière et dans les mêmes limites que chez Balzac et chez Barbey d'Aurevilly. Chez l'écrivain de *Pierre et Jean* comme dans *la Comédie humaine* et dans l'œuvre du romancier du Cotentin, le fantastique apparaît comme une matière féconde en images expressives, en symboles profonds qui servent à donner à la réalité un aspect plus vivant encore. Balzac avait été le premier à comprendre ainsi le genre cher à Hoffmann. *La peau de chagrin*, *Melmoth réconcilié* ne sont, on l'a vu, sous une apparence de romans merveilleux, que des œuvres réalistes où le fantastique a pour but de mieux faire comprendre au lecteur la réalité elle-même. Barbey d'Aurevilly avait marché sur les traces de Balzac. On a remarqué dans *l'Ensorcelée*, dans *Une vieille Maîtresse*, dans certaines *Diaboliques*, ce que le plus mystique des romanciers modernes a si bien appelé « le fantastique de la réalité », c'est-à-dire le surnaturel et le merveilleux mis au service de l'écrivain, opérant comme des couleurs nouvelles sur sa palette, donnant à son tableau une vie plus intense, plus d'éclat et plus de brillant. Maupassant, qui ressemble par tant de traits à Balzac et à Barbey d'Aurevilly, leur est aussi semblable en celui-ci. Comme eux il a compris l'emploi que le romancier moderne peut faire du fantastique; il a vu que le monde des démons et des sylphes peut fournir à un écrivain des images fortes, des symboles grandioses, qui, tout en donnant à l'œuvre un caractère poétique, n'en diminuent pas l'extrême réalité.

Que si on veut une preuve décisive de cette affirmation, il suffit de lire le conte célèbre qui a nom : *le Horla*. Chacun sait ce que dépeint dans cette nouvelle l'auteur de *Bel-Ami*. C'est l'état physiologique et psychologique de l'homme qui se sent assiégé par la folie, qui comprend que son esprit, sa raison, son intelligence, toutes ses forces vitales l'abandonnent et font place à quelque chose d'étrange et d'inconnu : la démence, qu'annoncent des troubles cérébraux, sinistres précurseurs d'un mal plus sinistre encore. Chacun sait aussi de quel fantastique symbole Maupassant — inspiré sans doute en cela par les théories scientifiques qui ne voient pas dans l'homme le dernier habitant de la terre — s'est servi pour mieux faire comprendre au lecteur ce qu'il lui voulait présenter. Il a imaginé un fantôme terrible, un être surnaturel, cause de toutes les douleurs que subit le malheureux dont il écrit l'histoire. Ce fantastique démon, c'est *le Horla*. C'est grâce à lui que l'œuvre du plus grand des conteurs modernes a un aspect si vivant, si plein d'intérêt. Si le lecteur se passionne, comme il le fait, aux aventures du fou qui lui est dépeint, c'est

par suite de cet être merveilleux. Hoffmann aurait pu le concevoir. Peut-être l'a-t-il vu passer

Dans un éclair divin de sa nuit fantastique!

Il n'est pas d'œuvre où le surnaturel atteigne à un si haut degré de puissance et de profondeur.

Et cependant *le Horla* n'est pas un ouvrage comparable à ceux qu'écrivait le conteur kœnigsbergeois. Ce n'est en rien un *Phantasiestück*. Le merveilleux n'y a point la place prépondérante. Il n'a d'autre but que de fournir à l'écrivain un symbole, un miroir qui représente la réalité.

En effet, de nos jours, on n'écrit plus guère de contes fantastiques. Si le surnaturel intervient quelquefois, c'est assez souvent sous forme de promesses scientifiques, comme dans les romans de M. Wells, lesquels ne peuvent pas d'ailleurs être comparés aux contes d'Hoffmann. Mais c'est plus souvent encore, comme chez Balzac, chez Barbey d'Aurevilly, chez Maupassant, pour donner à l'auteur une image par laquelle une lumière plus vive envahit l'ouvrage entier. C'est, en somme, à cet emploi du merveilleux que se réduit aujourd'hui l'influence d'Hoffmann. Le fantastique ne constitue plus un monde isolé, séparé par de fortes barrières de la réalité. Il communique avec elle par quelques sentiers détournés.

Imitation toute naturelle d'ailleurs! On a remarqué, au début de cette étude, que le caractère principal des *Phantasiestücke*, c'est d'être plus vrais et plus réels que les autres œuvres du genre merveilleux. Il n'est point étonnant qu'ils aient déterminé les écrivains français à faire sortir du fantastique d'Hoffmann, fantastique plus vrai que celui de ses prédécesseurs, un autre fantastique, plus rapproché encore de cette réalité que notre littérature a toujours voulu représenter le plus exactement possible.

Marcel Breuillac.

ÉTUDE CRITIQUE SUR LE TEXTE DES « LETTRES D'EXIL » D'EDGAR QUINET

PREMIÈRE PARTIE.

Les lettres originales d'Edgar Quinet à Charles-Louis Chassin, comparées au texte imprimé des « Lettres d'exil ».

Par son testament olographe du 26 mars 1900, l'historien Charles-Louis Chassin m'a honoré d'une mission délicate, dont jamais il ne m'avait entretenu : celle de conseiller sa famille, pour « l'utilisation » des papiers qu'il laisserait après lui. J'ai pu, jusqu'à présent, éditer son autobiographie (qu'il avait conduite jusqu'en décembre 1851), sous le titre de *Félicien*; dresser l'inventaire sommaire des *Papiers-Chassin*; enfin, en négocier l'acquisition par la Bibliothèque de la ville de Paris, où ils sont entrés en décembre 1904.

Dans l'abondante correspondance passive qui fait l'intérêt principal de ces papiers, — tant par la variété que par la notoriété des signatures, — je me suis donné le temps d'étudier de près les lettres autographes d'Edgar Quinet et de M^me^ Edgar Quinet.

Quant au classement, je n'ai rencontré que peu de difficultés pour les lettres de Quinet : elles sont, en général, entièrement datées soit au début, soit à la fin. La chemise portait ces mots, écrits au crayon bleu, de la main de Chassin : « Il y a eu des lettres antérieures à 1855. » De fait, la première lettre de la liasse était datée : « Veytaux, 17 novembre 1855. » Cependant, elle est incontestablement de 1859, car il y est question d'une caisse de livres et de papiers qui manquait à Quinet « depuis huit ans », c'est-à-dire depuis le début de la proscription[1]. — Ailleurs, Quinet a écrit 1862 pour 1865[2].

Je n'ai pas relevé, quant aux dates, d'autre *lapsus*.

Au reste, l'indication de Chassin n'en est pas moins à retenir.

1. Lettre inédite. Une lettre de Chassin et une de M^me^ Quinet confirment cette correction. Voir aussi *Cinquante ans d'amitié*, par M^me^ Quinet (1899), p. 261.

2. *Lettres d'exil*, t. II, p. 30 (1^er^ décembre 1865). M^me^ Quinet a publié cette lettre à sa vraie date, mais elle l'a profondément remaniée, comme on le verra ci-dessous.

En effet, on lit dans une lettre de Quinet à Frédéric Morin : « Vous et M. Chassin, vous êtes les seules personnes nouvelles qui soient entrées en relation avec moi, depuis mes sept ans d'exil[1]. » D'autre part, la première lettre à nous connue de Chassin à Quinet est datée du 26 février 1852[2]. C'était alors, pour le proscrit, une « personne nouvelle », un disciple inconnu qui se souvenait de lui, qui d'ailleurs avait dû se réclamer de Michelet. Quinet n'a certainement pas laissé sans réponses des lettres qu'il fallait alors un certain courage pour écrire et pour signer; mais ces réponses ont disparu.

Les lettres de Mme Quinet à Chassin servent à commenter celles de Quinet lui-même, et souvent même y suppléent. Malheureusement, si Mme Quinet inscrit en tête le quantième du mois, parfois aussi le jour de la semaine, elle omet habituellement le millésime; et, les enveloppes n'ayant pas été conservées, les dates postales font défaut. C'est donc, la plupart du temps, d'après le texte de ces lettres, celui des lettres de Quinet, et celui des lettres de Chassin conservées dans les *Papiers-Quinet* de la Bibliothèque nationale[3], qu'il est possible d'assigner aux lettres de Mme Quinet un rang chronologique plus ou moins rigoureux.

Je reviens aux lettres autographes de Quinet à Chassin, qui font l'objet spécial de cette étude, et à leur comparaison avec le texte imprimé dans les *Lettres d'exil*. Les quatre volumes de ce recueil, publié par Mme veuve Edgar Quinet de 1884 à 1886[4], contiennent dix lettres à Chassin dont je n'ai pas découvert l'original[5]. En revanche, les *Papiers-Chassin* donnent 84 lettres entièrement inédites : sur ce nombre, j'ai eu l'occasion d'en publier 18 dans *La Revue* (*ancienne Revue des Revues*) du 1er août 1904. Ce n'est pas moi qui les ai choisies, mais le directeur de *La Revue*, dans l'intention, commune à tous deux, d'amorcer la publication intégrale en un volume. Je n'ai donc qu'à le remercier. Toutefois, le travail ayant été mené un peu hâtivement, on me permettra d'y relever ici quelques fautes :

1° P. 269, ligne 27 de la *Note de la Rédaction*. — Les relations de Quinet et de Chassin ne datent pas de 1858, mais remontent (au moins) au 26 février 1852.

2° P. 269 et 271. Les deux premières lettres de l'article, exacte-

1. *Lettres d'exil*, t. I, p. 354 (2 septembre 1858).
2. Bibl. nat. Mns. N. A. F., 20 783, folio 255.
3. Mns. N. A. F. 20 783; folios 255 à 439. Je n'ai trouvé qu'une seule lettre de Mme Chassin à Mme Quinet, à la suite de celle de Chassin du 19 juillet 1861.
4. Paris, Calmann-Lévy, in-18.
5. *Lettres d'exil*, II, 426; III, 14, 369, 371, 386; IV, 79, 145, 152, 199, 444.

ment datées, 25 septembre et 10 septembre 1858, ont été transposées.

3° P. 270, note 1, ligne 2 : lire Mourouzi (au lieu de Monrouzi) ; il s'agit du beau-fils de Quinet.

4° P. 272, ligne 5 : lire 28 janvier (au lieu de 20).

5° P. 274. Les quatre derniers paragraphes de la lettre du 14 février 1859 sont restés inédits.

6° P. 284. Il faut rétablir ainsi la fin du premier paragraphe de la lettre du 18 février 1873 : « Vous pouvez lire aujourd'hui dans *Le Rappel* ou *La République* [*française* ma Lettre-Adresse au gouvernement et au peuple] espagnol, datée du 16. » Les mots placés entre crochets ont sauté.

J'ignore si j'aurai l'occasion de publier les 66 lettres demeurées inédites. J'en ai pris copie : tous les originaux sont à la Bibliothèque de la Ville de Paris, à la disposition du public. Mais il faut une certaine habitude de l'écriture de Quinet pour les lire à peu près couramment.

*
* *

Enfin, j'ai collationné avec les autographes vingt et une des *Lettres d'exil* imprimées.

La première, en date du 17 mai 1858 [1], ne donne lieu qu'à deux remarques. On a imprimé : « grâce au travail », au lieu de « grâce à un travail » (ligne 8). On a omis l'avant-dernière phrase du premier paragraphe : « Vous voyez que mon travail est un peu celui de la fourmi, dont on renverse le nid dès qu'il est fait. » Tout le reste est exactement conforme à l'original.

La lettre du 26 novembre 1864 [2] est une réponse à des objections critiques de Chassin concernant le jugement de Quinet sur Robespierre, Marat, la Terreur, etc. Tout ce que M^me^ Quinet en a donné est conforme à l'original. Mais elle n'a pas publié les quatre derniers paragraphes :

Adieu, mon cher ami. Pourquoi n'êtes-vous pas venu cette année? Combien je le regrette! Mille amitiés de ma femme. Tous mes vœux à M^me^ Chassin; et ces enfants, quand les embrasserai-je?

J'ai cru un moment que nous ne fussions bien retardés par le zigzag que font nos épreuves [3], de Veytaux à la rue des Martyrs.

Le journal des étudiants, *La Rive gauche*, m'a inscrit parmi ses col-

1. *Lettres d'exil*, I, 345.
2. *Id.*, II, 441.
3. Les épreuves de *La Révolution*, dont Chassin revisait les corrections.

laborateurs. Hélas! le temps où moi aussi j'étais jeune, est trop loin. J'ai réclamé, jusqu'ici inutilement[1].

Et votre volume[2]? Je m'excuse de vous avoir trop longtemps parlé du mien. Adieu encore. Votre dévoué de cœur

E. QUINET.

Les paragraphes omis par l'éditeur n'ont certainement pas l'intérêt du texte imprimé : mais ils donnent à la lettre un ton plus familier, moins solennel; et cette affabilité, cet altruisme n'enlève certainement rien à l'autorité du savant et à la gravité du philosophe. Cette observation, on le verra, a une portée générale.

Nous ne reprocherons pas à M^me^ Quinet de n'avoir pas publié le post-scriptum de sa main qui termine cette lettre; mais, à titre de curiosité et pour la dépeindre elle-même, il n'est peut-être pas inutile de le reproduire :

Vous verrez qu'on peut avoir une foi aveugle autant que réfléchie dans le cher exilé, qui est la *conscience* dans les petites comme pour les grandes choses. Jamais il n'avance un fait dont il ne soit matériellement et moralement certain. Certes, il faut un courage héroïque pour dire la vérité sur Robespierre. Mais le temps de tous les fétichismes a passé. La voix de la *vérité* seule sauvera la France. On discute bien sur Jésus. Et il ne serait pas permis de discuter saint Robespierre et saint Marat! La conception d'un *Empire tempéré par l'insurrection et les massacres* est un chef-d'œuvre!

Quant aux dix-neuf autres lettres de Quinet à Chassin, dont nous avons l'imprimé et l'original, il devient nécessaire d'en rétablir le texte authentique, en indiquant, par des notes, le détail du collationnement, avec les explications indispensables :

I

Évian. Savoie. 13 octobre 1858[3].

Très cher monsieur, il est certainement heureux que le *Marnix* soit entre vos mains. Grâce à la muraille de Chine qui vous entoure, vous êtes peut-être le seul écrivain de[4] France qui connaisse et possède cet ouvrage. Je dois vous dire quelques mots de la polémique soulevée par l'*Introduction*. Plus que jamais, je crois que la voie de[5] salut pour

1. Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 439 (à Émile Maison, 16 novembre 1864).
2. *Le génie de la Révolution*, t. II.
3. Cf. *Lettres d'exil*, I, 358.
4. Et non : *en*.
5. Et non : *du*.

l'Europe est dans la direction marquée dans ces pages; je n'ai pas prétendu donner une solution littérale, exclusive, qui dispense d'apprécier les circonstances à venir. Mais je dis et j'affirme que le salut est de ce côté. Il ne pouvait manquer d'arriver que beaucoup d'esprits fussent effarouchés par des choses qui les obligent de sortir de l'embûche où ils sont tombés et où ils ont fini par se plaire. Aussi la polémique a-t-elle été ardente. Je ne parle pas du grand parti catholique : il s'est déchaîné contre moi, sans relâche, pendant une année, et cela est tout naturel[1]. Le vieux libéralisme n'a pas manqué de se joindre à lui; puis sont venus les démocrates belges, allemands, et même[2] français. Ils ont pris la défense de cette pauvre Église, toujours martyre, que je persécutais du haut de ma toute-puissance[3]. Vous avez pu voir ce vieux thème soutenu par la *Revue démocratique* de M. Fauvety. Encore une fois, les démocrates ont fait bénir l'arbre de la liberté par l'Église. Ils ont demandé que la liberté s'engageât à ne contrarier en rien la servitude; car c'est là l'affreux sophisme où ils sont engloutis et où un grand nombre se complaisent encore : « La liberté doit respecter la servitude. » Telle est au fond la théorie qu'ils ont soutenue et qu'ils soutiennent jusqu'au fond de l'abîme. Pourtant un journal italien que d'ailleurs vous ne pouvez nommer, et qui a cessé d'exister, a relevé hautement la question, et l'a acceptée dans les termes où je la posais[4]. L'excès du danger donne souvent aux Italiens un sens pratique qui manque aux autres. A en juger par la polémique, on pourrait croire que les esprits ont fait peu de progrès. Mais qu'est-ce qu'une discussion à laquelle manque la France? Et[5] d'ailleurs, un vrai résultat a été obtenu. Des esprits très[6] fermes, l'espoir de l'avenir, qui étaient, il y a peu d'années, à mille lieues de la solution que j'ai donnée, l'ont pleinement et ouvertement acceptée. J'en ai les preuves[7] dans tout ce qui émane d'eux. Quoi qu'il arrive, elle ne tombera pas.

Adieu, cher monsieur et ami. Mon dernier volume n'a-t-il trouvé aucun écho? Ai-je crié dans le désert? Mais de quoi pourrais-je me plaindre, quand j'ai trouvé dans ce désert un compagnon tel que vous? Je dois bien plutôt me féliciter et me réjouir. Croyez à mes sentiments les plus reconnaissants[8] et les plus dévoués,

E. Quinet.

1. C'est alors que fut inventé, en Belgique, le mot « quinétisme » repris plus tard en France par *L'Univers*.

2. *Même* est supprimé.

3. Il s'agit de l'introduction aux *Œuvres* de Marnix de Sainte-Aldegonde, réimprimées à Bruxelles par Van Meenen et A. Lacroix, et dont 4 volumes sur 8, avaient paru. Cette introduction fut d'abord publiée dans la *Libre recherche* de Bruxelles (mai 1857) sous le titre : *La Révolution religieuse au XIX^e siècle*.

4. Cf. *Lettres d'exil*, I, 339; à M. de Boni (12 février 1858).

5. *Et*, supprimé.

6. Et non : *bien*.

7. Et non : *la preuve*. Cette faute de lecture crée une équivoque dans la dernière phrase du paragraphe que l'on pourrait comprendre : la preuve ne tombera pas, tandis qu'il signifie : la solution ne tombera pas.

8. Il s'agit des articles que Chassin publiait alors dans la *Libre Recherche* sur

La *Presse*, le *Siècle* et l'*Illustration* ne pourraient-ils pas donner quelques extraits de l'*Histoire de mes idées* ou en faire mention? Voyez, cher monsieur, si personne ne voudrait me rendre ce service. M. Pagnerre ne m'a pas envoyé vos articles sur Ferrari[1]. Soyez assez bon pour me les adresser ici, à Évian, Savoie, poste restante[2].

Dans une édition critique des *Lettres d'exil* — si jamais une telle édition voit le jour — se placeraient ici quelques extraits de la réponse de Chassin, en date du 24 octobre 1858 :

... Quant aux journaux, j'y ai bien peu de pouvoir : j'y suis même naturellement en suspicion, depuis ma sortie du *Courrier de Paris*, la suppression de la *Revue de Paris*[3], etc. Je vois fort peu de journalistes *puissants*. Ceux dont je cultive l'amitié ont de la conscience, partant ne trouvent guère à écrire. J'ai lieu de croire que, si l'on enterre ainsi vos œuvres, c'est moins *par ordre* que *par peur*. On tient beaucoup, voyez-vous, à ses cinq cents francs par mois : et parler d'un exilé, provoque l'avertissement ![4]

L'opinion publique était alors tout occupée de l'affaire du petit juif Mortara, soustrait à ses parents, par l'autorité pontificale, pour être élevé dans la religion catholique. L'abbé Gabriel faisait l'apologie de cet « enlèvement canonique ». Guéroult, Chassin, etc., défendaient les droits de la famille et la liberté de conscience. L'administration n'intervenait par aucun avertissement : et Chassin croit à « un mouvement anti-catholique très sérieux. » « On s'en apercevra tôt ou tard, ajoute-t-il, et vous vous réjouirez d'avoir plus que tout autre contribué à l'œuvre du réveil. »

II

Aix. Savoie. 13 juillet 1859[5].

Mon cher ami, la date de cette lettre vous expliquera pourquoi je suis en retard avec vous. Les embarras de ce déplacement, la nécessité

Edgar Quinet, sa vie, son œuvre et qui parurent l'année suivante en volume, chez Pagnerre.

1. Il s'agit de l'étude de Chassin sur *Les Révolutions d'Italie*, 4 vol. in 8°, par J. Ferrari, parue dans la *Revue française*, 1er septembre, 10 septembre, 1er octobre, 10 octobre 1858.

2. Tout ce P.-S. est inédit. La lettre est écrite d'une traite, sans aucun *à la ligne* jusqu'au mot *Adieu*. Le texte des *Lettres d'exil* en a fait huit paragraphes.

3. Cette revue fut supprimée à la suite d'un article de Chassin sur l'empereur François-Joseph et sur sa première visite à la Hongrie terrorisée.

4. Bib. nat., Mns. N. A. F. 20 783; Lettre de Chassin, à la date du 24 oct. 1858. Cette lettre comprend aussi l'extrait d'un article sur l'affaire Mortara (ou plutôt, contre le Concordat) que Chassin destinait à *La Presse*, et qui fut refusé, comme « dangereux ».

5. Cf. *Lettres d'exil*, I, 405.

d'éviter de toucher au sol de la France [1], mille autres soucis que nous autres, parias, connaissons seuls [2], m'ont empêché de vous lire et de vous écrire [3] à loisir, comme je le voulais. Et pourtant, quel excellent livre que le vôtre! Quel programme dans ce temps-ci! [4] Jamais publication plus utile, plus réconfortante, ne vint mieux à son moment [5]. C'est le son éclatant de la trompette, aux oreilles de tout un peuple [6]. Puisse cet appel de l'histoire être entendu! Puisse-t-il surtout ne pas être étouffé par ceux qui s'appellent eux-mêmes les libérateurs [7]. Vous montrez, cher ami, que même en plein esclavage, on peut conserver une voix libre. Des causes auxquelles nous nous sommes attachés, trois ont déjà surnagé, la Grèce, la Roumanie, l'Italie. Le jour de la Hongrie n'est peut-être pas loin, et vous aurez eu l'insigne honneur d'avoir exposé ses titres, à l'approche de la lutte. Ce que nous avons fait pour d'autres causes n'a pas été inutile; dans le temps le plus désespéré, nous avons vu nos ennemis eux-mêmes s'attacher aux causes que nous avons défendues. Ils s'en font un bouclier contre nous! Et qu'importe? si la feinte liberté dans laquelle ils s'enveloppent les entraîne, si ce mensonge d'indépendance rend pourtant aux hommes le sentiment de l'indépendance véritable. Vous rompez le silence de l'esclavage; vous prouvez par votre exemple qu'il est possible encore de penser, de parler, de faire acte d'homme. Et qui sait si cet exemple ne trouvera pas d'imitateurs? Recevez donc mes ardentes félicitations pour ce nouveau combat si vaillamment soutenu, et veuillez aussi en adresser une partie à votre collaborateur qui vous a fourni une si belle, si riche et si neuve matière.

[8] Ne sachant pas ce qu'il est permis de dire [9] dans une lettre, et voulant que celle-ci vous parvienne, je me tairai sur ce qui fait la principale occupation de nos esprits, dans ce temps de guerre. Que cache, hélas! cette suspension d'armes? [10] Pourvu que les Romagnes et la Hongrie [11] n'en fassent pas les frais.

Vous apprendrez avec plaisir [12] que le gouvernement de la République

1. Mme Quinet a traduit : « le circuit inévitable pour ne pas toucher au sol impérial ».
2. « Mille autres difficultés attachées à notre vie de parias. »
3. « M'ont empêché de vous écrire. »
4. Phrase supprimée.
5. « A propos ».
6. Phrase supprimée.
7. Tout ce qui suit, jusqu'à *Ne sachant*, est inédit.
8. Ici reprend le texte imprimé, jusqu'aux mots *les frais*.
9. « D'écrire » (*Lettres d'exil*, I, p. 406).
10. A Villafranca, après les victoires de Magenta et de Solférino.
11. Mme Quinet supprime : *et la Hongrie*. — Ce qui suit le mot *frais* jusqu'à la fin est inédit.
12. Je n'ai pu retrouver, à Genève, le texte de cette proposition, due à l'initiative de James Fazy; elle me paraît plutôt avoir été officieuse. Pour cette chaire, il fut ensuite question de Victor Chauffour (*Lettres d'exil*, II, p. 4), puis de Chassin lui-même. Ni l'un ni l'autre n'acceptèrent. Jules Barni l'a brillamment occupée dans les dernières années de l'Empire.

de Genève m'a offert une chaire d'histoire avec la liberté de faire ce que je voudrais. Les considérants officiels et tout républicains de cette proposition étonneraient bien nos Français d'aujourd'hui, s'ils pouvaient en avoir connaissance. Je n'ai pas accepté.

Nous sommes ici pour un mois. Dieu fasse que les bains d'Aix guérissent ma chère femme d'un mal auquel les médecins ne peuvent rien; c'est le mal de l'exil!

Grâce à vous, j'ai reçu l'article de M. Henry, et je l'ai remercié. Quant aux foudres de l'*Univers*, rien ne m'en est parvenu. Adieu, cher, excellent ami. Écrivez-moi, et parlez-moi de vous; quand je vous lis et que je vois tant de cœur, de vie, de véritable noblesse, vous me forcez d'espérer. Votre amitié m'est venue dans le temps où elle pouvait me faire le plus de bien. Croyez à la mienne, je vous en prie. C'est, je vous le jure, une verte amitié de mes meilleures années.

Votre tout dévoué

E. QUINET.

Non seulement toute cette chaleur d'affection, toutes ces expressions de gratitude ont disparu du texte imprimé dans les *Lettres d'exil*; mais à le lire, il est impossible de supposer qu'il s'agit ici principalement de l'ouvrage composé par Ch.-L. Chassin en collaboration avec le réfugié hongrois Daniel Iranyi : *Histoire politique de la Révolution de Hongrie*[1] (tome I).

La réponse de Chassin ne se fit pas attendre. La voici presque intégralement[2] :

Ce 15 juillet 1859.

Cher maître et ami,

Cette paix nous frappe au cœur. Ah! quel temps que le nôtre! Il ne s'est pas trouvé un seul journal français qui protestât, un seul écrivain auquel il fût possible de briser publiquement sa plume! Et pourtant il s'agit de la mort de deux peuples qui allaient revivre au prix de leur sang et du nôtre. Il s'agit de l'honneur même de la France et de chaque Français. Qui croira, qui peut croire en nous maintenant? Nous, les émancipateurs, nous, les petits-fils des héros de la Révolution, voilà deux fois que nous nous asseyons en dix ans sur les cadavres des peuples[3].

Mais cette paix est-elle exécutable[4]?...

La grande nouvelle a été reçue ici très bien par la Bourse. Le peuple

1. Paris, 1859-1860, 2 vol. in-8°. Le 2e volume de cet ouvrage fut l'objet d'une lettre de Quinet (13 mai 1860) que j'ai publiée dans *La Revue* (1er août 1904, p. 277), et qui n'a point passé inaperçue en Hongrie.

2. Les lettres de Chassin ne venant ici qu'à titre de commentaire de celles de Quinet, je n'en cite que les passages qui se rapportent à mon objet.

3. Allusion à l'expédition de Rome de 1849.

4. On sait du reste qu'elle ne fut pas exécutée, en dépit du Congrès de Zurich, et que l'Italie poursuivit l'œuvre de son unité selon le mot de 1848 : *Italia fara da se.*

a mis vingt-quatre heures à la comprendre. Il la comprend enfin à demi : car personne ne se charge de la lui expliquer [1] ; et il murmure, mais tout bas, bien bas. Tout ce qui a gardé un cœur frémit, tout ce qui a conservé une lueur d'intelligence reste stupéfait. Personne ne semble avoir supposé tant de trahison ou de folie. Quelques idiots, payés pour l'être, trouvent que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, et admirent le sublime effet du drapeau jaune et noir, se mariant sur nos boulevards de *Gand et de Décembre* [2] aux étendards tricolores de la France et de l'Italie...

Vous vous plaignez de votre exil. Vous en souffrez cruellement en une sainte compagne qui vous est si chère. Mais, au moins, votre exil même est une protestation permanente... Si vous mourez dans le présent, au moins vivez-vous toujours dans l'avenir. Mais nous, nous qui sommes là — dans ce grand et ignoble Paris — nous qui devons courber la tête sous le ciel de la Liberté, qui devons rougir en traversant la place de la Bastille ou le jardin des Tuileries [3], que ne souffrons-nous pas? Oui, du fond du cœur, j'envie votre exil. L'exil hors de la patrie est encore plus supportable que l'exil dans la patrie.

N'avez-vous pas de ces joies qui relèvent? Une République vous offre cette chaire que la France a brisée. Vous ne l'acceptez pas, je crois [le] comprendre, de peur de compromettre cette République en ne taisant pas la vérité qui déborderait de votre âme en paroles de feu. Mais enfin, on vous l'a offerte... A l'étranger, par vous et les vôtres, la France s'affirme encore. En France, que sommes-nous, nous autres? Des riens, qui ne peuvent rien!...

Merci à vous, cher maître, des éloges que vous décernez au dernier livre que j'ai pu écrire avec Iranyi. — Iranyi est à Gênes avec Kossuth. Si vous avez un peu de temps, veuillez lui écrire un mot : *Aqua sola, senta dei Capucini, 21*. Une lettre de vous sera sans doute une grande consolation pour lui [4]. Ces pauvres Hongrois! En quel état ils doivent être! Et leur légion! Et leurs compatriotes, prêts à se lever en masse! Et les duchés! Et la Romagne! Et le reste! Ah! c'est effrayant. Mais n'est-ce pas impossible?...

Pendant le dernier semestre de 1859 et pendant toute l'année 1860, la correspondance des Quinet et de Chassin est très nourrie : une centaine de lettres [5] au moins furent échangées entre

1. Le vainqueur de Solférino reculait devant les armements de la Prusse, et surtout devant l'hostilité croissante du cléricalisme français.

2. C'est-à-dire : des Italiens et des Capucines (allusion à 1814, et au 4 déc. 1851).

3. Allusion au 10 août 1792.

4. Edgar Quinet n'y manqua point. Voir (trois jours après la date de la lettre de Chassin) sa lettre à Iranyi, *Lettres d'exil*, I, p. 408; et, dans le même ordre d'idées, sa lettre à Michelet, du 22 juillet 1859, *ibidem*, p. 409.

5. L'incertitude des dates d'un certain nombre de lettres de M^me^ Quinet m'empêche de préciser. Je compte, y compris les deux lettres ci-dessus, 23 lettres de Quinet (4 ont paru dans *La Revue*, *loc. cit.*) et 31 de Chassin (inédites), plus une du 1^er^ janvier 1861.

Montmartre et Veytaux. Mais c'est à l'année 1861 que nous porte le texte des *Lettres d'exil.*

III

Veytaux, 8 janvier 1861 [1].

Bien cher ami, il faut d'abord vous féliciter de tous vos efforts. Rien n'a pu aboutir immédiatement, mais croyez que rien n'est perdu. C'est déjà beaucoup que de contribuer à sauver l'honneur dans ce temps d'opprobre. Il n'a fallu que quelques hommes pour perdre la France : il n'en faut aussi que quelques-uns pour la refaire ; et certes, vous êtes de ce nombre [2].

Comment, mon cher ami, donner un conseil sur l'emploi d'un droit que l'on ne possède pas? Ils n'ont jusqu'ici donné qu'un mot, et cela les a servis. Il est évident que la masse des hommes fatigués, usés, ou réellement lâches n'attendaient que cette occasion [3], ce prétexte de faire leur paix. Car, quoique la bêtise soit grande, j'ai vu depuis longtemps que la lâcheté est cent fois plus grande encore.

Après tout, que conclure de tout cela? Qu'il faut agir, pour peu qu'on en trouve l'occasion ; qu'il faut la chercher, la provoquer sans cesse. Vous avez donc été très bien inspiré d'écrire votre lettre [4]. Vous ferez mieux encore de la publier. S'ils vous refusent, comme cela est probable, ils vous donnent l'occasion de leur ôter le masque, pour la cent millième fois. Si, par miracle, vous pouviez entreprendre le journal, je battrais des mains. C'est alors que l'on examinerait ce qu'il y a lieu de dire, et déjà vous l'avez parfaitement indiqué. Au défaut du journal, si vous ou vos amis pouviez entrer dans leur *chambre* de députés, je vous y verrais sans trop de [5] peine, quoique ce soit, jusqu'ici, une misérable trappe. Mais je compterais assez sur votre caractère pour penser que vous vous tireriez de cette embuscade. *C'est tout vous dire!* En un mot, *agir si on le peut* ; parler, si on ne peut agir ; écrire, si on ne peut pas parler. Mais jusqu'ici ces trois choses ont été également impossibles.

Je suis tellement persuadé de la nécessité de faire, d'agir, que, pour mon compte, j'ai écrit, ce printemps, aux Italiens, que je me mettais à leur disposition tout entier, et de la manière qu'ils voudraient [6]. Cela n'a pas abouti. On craint par-dessus tout de s'allier à des proscrits.

1. Cf. *Lettres d'exil*, II, p. 69.
2. Trois phrases supprimées, depuis : *Il n'a fallu* (*ibid.*).
3. Le décret impérial du 24 novembre 1860.
4. Au ministre de l'Intérieur, à l'effet d'être autorisé à fonder le journal *La Nation.*
5. Ces deux mots, *trop de*, ont été ajoutés dans l'interligne : Quinet avait d'abord écrit : *sans peine.*
6. Cf. *Lettres d'exil*, II, p. 45 : à G. Pallavicino, 20 septembre 1860.

Nous[1] avons voulu publier ici notre avis sur le grand et mémorable acte du 24 novembre, au risque d'être expulsés et de ne plus savoir où nous abriter sur le continent. La rédaction[2], d'ailleurs toute à nous, a répondu que la Suisse radicale est décembriste, que le journal serait brûlé par le peuple même sur la place publique, si l'on attaquait trop[3] ouvertement le Deux-Décembre. Voilà où nous en sommes.

J'ai été réduit ainsi[4] à en revenir à écrire l'histoire de 1815. C'est le seul moyen qui se soit offert à moi de montrer à nu le bonapartisme; et l'instruction des générations actuelles est en effet à recommencer sur ce point. Mais souvent la plume tombe de mes mains, au milieu de toutes ces hontes, et je n'ai pour me réchauffer que l'isolement le plus absolu, et les neiges, et la glace qui scelle notre seuil.

Faut-il vous dire combien votre amitié, votre courage, votre énergie indomptable[5] me font bonne compagnie? Je me demande quelquefois comment vous pouvez faire tête à tant de difficultés de tous genres? Vous nous faites espérer que vous viendrez sous notre toit, *au printemps*. Vous savez que nous vous attendons toujours. Nous vous envoyons nos vœux, nos félicitations à vous et à votre chère famille. C'est un nid où se conserve l'honneur[6].

Beaucoup de gens nous répètent que le sacrifice que nous faisons en protestant dans l'exil, est une chose inutile, que des montagnes d'oubli s'entassent sur nous, que personne ne se souvient plus de nous; cela est possible. Je crois, en effet, à l'oubli. Mais n'importe! C'est encore le seul moyen qui nous soit resté de sauver le droit, et de servir l'avenir. Peut-être retrouvera-t-il nos traces[7]!

Je suis très satisfait de mes relations avec Michel Lévy. Il m'écrit, chose rare pour un éditeur, qu'il est fort content de la vente de *Merlin*, malgré l'élévation du prix. S'il devait s'en faire une seconde édition, il serait bon que j'en fusse prévenu d'avance.

Le travail dans lequel je suis beaucoup trop plongé m'a fait ajourner ce qui concerne le *Courrier du Dimanche*[8]. J'ai aussi un peu attendu une lettre de M. Ganesco dans laquelle il m'indiquerait ses intentions[9]. Veuillez, je vous prie, lui répondre dans ce sens[10].

1. C'est-à-dire, sa femme et lui.
2. Mme Quinet, pour plus de clarté, a imprimé : la rédaction du *Confédéré de Fribourg*. Le rédacteur en chef était Schmidt, représentant proscrit.
3. *Trop* est omis.
4. *Ainsi* est omis.
5. *Indomptable* est omis.
6. Les deux dernières phrases omises, depuis : *Nous vous envoyons*.
7. Les 3 paragraphes qui suivent ont été omis, et le quatrième abrégé.
8. « Ganesco me demande chaque fois que je le rencontre : *Et l'article de M. Quinet?* » (Chassin à Mme Quinet, 18 septembre 1860, *loc. cit.*).
9. C'est par l'intermédiaire de la *Revue des Deux Mondes* que Ganesco, rédacteur en chef du *Courrier du Dimanche*, avait écrit à Quinet.
10. Les pourparlers s'arrêtèrent brusquement. Le 29 janvier 1861 (le jour même où le président Troplong lut son rapport au Sénat sur le décret du 24 novembre) le ministre de l'Intérieur *avertissait* le *Courrier du Dimanche*, et Ganesco était

Votre manuscrit envoyé à Bruxelles a-t-il enfin paru?[1] Comment le savoir? Les correspondances de ce côté sont si lentes! J'attends chaque jour ce qui m'a été promis dans les journaux suisses[2].

Adieu, cher ami, je suis à vous de tout cœur dans tout ce que vous entreprenez. Ma femme envoie ses vœux à Mme Chassin. Nous embrassons vos enfants. Votre dévoué

E. QUINET.

Madame Quinet a fait suivre la lettre de son mari du *post-scriptum* suivant, inédit :

La voilà enfin, cette lettre de votre ami, qui vous est due depuis si longtemps[3]. J'ajoute mes meilleurs vœux pour vous, cher monsieur, et pour toute votre chère famille. La promesse que vous nous faites de revenir[4] avec le printemps nous est une grande joie! Nous sommes bien plus isolés que par le passé, et cela nous convient. Car tous se précipitent aux pieds du malfaiteur! Mais en revanche la santé nous revient.

Sans plus amples détails, disons que *La Nation*, que voulait fonder Chassin, ne vit jamais le jour. Il eut beau réitérer sa demande, la publier[5]; malgré deux interventions de Jules Favre à la tribune du Corps législatif[6], il ne lui fut jamais répondu personnellement ni oui ni non, ce qui équivalait au refus. On attendait qu'il donnât des gages, et il n'était pas homme à en donner.

expulsé de France, comme étranger (roumain), sans autre forme de procès. Cf. le *Moniteur* du 30 janvier.

1. Il s'agit d'une brochure contre l'Empire. Bétant (l'helléniste) n'ayant pu, à Genève, trouver un éditeur, envoya le manuscrit à Quinet, qui le recommanda à ses éditeurs de Bruxelles, Van Meenen et Lacroix. Ceux-ci consentirent à l'imprimer gratis, sans honoraires pour l'auteur. Chassin, dans ses lettres, l'intitule d'abord : *La République*, puis : *Etudes sur la politique de la France : l'Equivoque impériale*. Je crois que le titre définitif fut : « *La République, l'Empire et la coalition* ». Mais je n'ai pu en découvrir un seul exemplaire : l'éditeur devait en adresser douze à Quinet et aux proscrits habitant la Suisse.

2. C'est-à-dire, l'insertion d'extraits du pamphlet ci-dessus, avant la publication et pour la lancer. Dans les *Papiers Chassin*, j'ai retrouvé un de ces extraits, mais en coupure, et je ne puis préciser dans quel journal il a figuré. Chassin y prédit que le Second Empire se terminerait comme le premier, par l'invasion étrangère; que les « césariennes » (filles soumises) auraient comme en 1814 « des fleurs et des baisers pour la fête de l'entrée de *nos amis les ennemis* ». — Même pressentiment dans un autre écrit de Chassin, également introuvable : *Les deux Empires* (Au désert). *Note manuscrite de la main de Chassin.*

3. Trois semaines environ. C'est le 14 décembre 1860 que Chassin avait envoyé copie à Quinet, de sa « Lettre à M. de Persigny », et lui avait exposé ce qu'il comptait faire, dans le cas où l'autorisation de fonder un journal lui serait refusée.

4. C'est en novembre 1859 que Chassin était venu pour la première fois à Veytaux (canton de Vaud), où Quinet s'était fixé.

5. *Liberté de la presse. I. Lettres à M. de Persigny, ministre de l'Intérieur*, par Charles-Louis Chassin, Paris (H. Dumineray), in-12 de 23 pages.

6. Le 14 mars 1861; puis le 18 juin.

Par là il fut démontré que, malgré le décret du 24 novembre 1860 et la circulaire où Persigny admirait les libertés anglaises, il fallait en France, pour fonder un journal *d'opposition*, ne point passer pour irréductible, et surtout, n'avoir aucune relation avec ceux des proscrits de décembre qui, après l'amnistie de 1859, osaient préférer l'exil à la clémence d'Auguste... et aux bienfaits de la loi de sûreté générale.

C'est un mois après la première intervention de Jules Favre (14 mars 1861), et deux mois avant la seconde, que fut écrite la lettre qui suit.

(*A suivre.*) H. Monin.

MÉLANGES

UNE LETTRE INÉDITE DE MONTESQUIEU

Depuis le jour où il vendit sa charge de président au parlement de Bordeaux, Montesquieu semble ne s'être jamais mêlé aux affaires publiques. Dans sa correspondance, c'est à peine si on relève quelques allusions aux événements contemporains les plus importants. La lettre que l'on va lire est donc bien intéressante, puisqu'elle est un exposé critique très complet de la situation du Parlement en face de la Cour en 1753. Déjà dans un *Mémoire sur la constitution* (Unigenitus), publié en 1892 par les soins de ses descendants [1], Montesquieu avait cherché les moyens les plus propres à calmer les esprits : le roi, selon lui, n'avait qu'à user de ses droits de police extérieure en matière de religion, et à déclarer une fois de plus la bulle loi du royaume; mais en faisant défense à tous, sous peine d'être traités en perturbateurs du repos public, de disputer sur les qualifications qui lui étaient attribuées, jusqu'à ce qu'il eût plu au Pape d'intervenir. En même temps il recommandait de se bien garder de presser cette intervention ; il fallait avant tout laisser aux esprits le temps de « se refroidir » et aux cœurs de « changer de passions ». Ce mémoire est adressé au roi ; il n'est pas daté, mais M. Barckhausen [2] estime qu'il doit avoir été rédigé — au moins sous sa forme définitive — entre 1751 et 1754.

La lettre est datée du 9 juillet 1753 ; elle est adressée à l'un des membres du Parlement exilés à Bourges.

C'est par une copie faite par Revol [3], un autre de ces exilés, qu'elle nous a été conservée. Elle se trouve au milieu d'un gros recueil manuscrit in-4° intitulé *Droit public*, qui fait partie d'une collection particulière, de la collection Le Paige. La lettre elle-même et les réponses qui y furent faites remplissent dix pages d'une écriture très serrée. Chaque page est divisée en trois colonnes; au milieu est la lettre de Montesquieu précédée de cette indication : *Lettre écrite à l'un des MM. du Parlement exilés à Bourges. Cette lettre est de la main du président de Montesquieu, et cette copie est prise sur l'original même.* A gauche est une première réponse : *Réponse à mi-marge par celui auquel la lettre était adressée.* A droite une autre réponse : *Autre réponse que l'on exige assez promptement d'un autre exilé, et qui partit sur-le-champ pour Paris.* La lettre autographe a dû être conservée par le parlementaire qui la reçut (très probablement le président Durey de Meinières), mais elle est restée inconnue aux biographes comme aux éditeurs de Montesquieu ; autrement on ne comprendrait pas qu'ils n'en eussent point mentionné l'existence ou donné le texte.

1. *Mélanges inédits de Montesquieu* par le baron de Montesquieu; Bordeaux, Gounouilhou, 1892.

2. *Ibid.*, p. LVI. M. Barckhausen a collaboré à cette publication.

3. Charles-François-Henri de Revol, conseiller à la 1re chambre des requêtes; il en devint président par commission en 1758. Il mourut en 1760.

Cette lettre rappelle aux magistrats quels sont les devoirs de leur charge, et elle les blâme de leur résistance à l'autorité royale; elle traite sommairement la question de la bulle, cherche à établir quelle est la situation actuelle des partis, et à montrer quelle doit être la conduite du Parlement. Elle fait mieux connaître le caractère de Montesquieu et, par les maximes et jugements qu'elle renferme, elle est à rapprocher de ses théories sur le rôle des parlements. Elle intéresse donc à la fois la littérature, l'histoire religieuse et l'histoire du droit public.

Les faits qui l'ont précédée sont mal connus; il est nécessaire de les exposer brièvement. On se rappelle les causes et les circonstances de l'exil du Parlement en 1753. Louis XV, après avoir vainement cherché pendant deux ans les moyens les plus propres à apaiser les querelles religieuses que venait de susciter une fois encore la bulle *Unigenitus*, défendit aux membres de son Parlement de s'occuper davantage des refus de sacrements. Ils répondirent en présentant les grandes remontrances du 9 avril 1753; ils y dénonçaient longuement l'esprit d'indépendance et de domination du clergé, et surtout ils cherchaient à établir que la bulle n'avait jamais été déclarée loi de l'État.

Le roi refusa de recevoir ces remontrances, et donna l'ordre de surseoir à toutes les poursuites concernant les refus de sacrements. Le Parlement riposta en arrêtant que toutes les chambres demeureraient assemblées, tout service cessant, jusqu'à ce qu'il eût plu au roi de revenir sur cette décision. Les magistrats reçurent pour réponse des lettres patentes pleines de menaces, mais ils persistèrent dans leur résistance. Enfin chacun des membres des Enquêtes et des Requêtes reçut dans la nuit du 8 au 9 mai une lettre de cachet lui ordonnant de se rendre dans les vingt-quatre heures dans la ville qui lui était désignée comme lieu d'exil. La Grand'Chambre était maintenue dans ses fonctions, parce que la Cour espérait qu'il serait aisé de négocier avec elle : ces magistrats étaient plus âgés; on les jugeait plus modérés et leur intérêt devait les porter à ne pas s'aliéner la faveur royale. Ils firent cependant cause commune avec les exilés, et cette conduite leur valut d'être transférés à Pontoise pour continuer à y remplir leurs fonctions.

Cette fois la Cour crut avoir montré assez de rigueur, et des négociations commencèrent. Après de vaines tentatives faites par le maréchal de Richelieu et par l'ancien procureur général Joly de Fleury[1], ce fut le prince de Conti qui se chargea de ramener la paix. Il alla s'installer dans sa terre de Vauréal, à une lieue de Pontoise, et là il eut des conférences secrètes avec Maupeou, le premier président, assisté de quelques autres magistrats. Le roi devait envoyer une déclaration que les membres de la Grand'Chambre enregistreraient. La bulle devait y être reconnue, mais en même temps on imposerait aux deux partis le silence le plus absolu sur ces matières. Tous les arrêts rendus contre des ecclésiastiques, toutes les procédures commencées seraient cassés ou interrompus. Après quoi, le roi usant de modération rappellerait son Parlement à Paris.

Ces négociations furent aussitôt dénoncées par un membre de la Grand' Chambre à ceux de ses confrères qui étaient exilés à Bourges. La lettre qu'il leur écrivit se termine par une invitation très pressante « à composer et à envoyer à MM. de Pontoise un mémoire capable de les fortifier.... et de leur faire sentir avec force le danger du projet proposé[2] ».

1. Biblioth. Nationale. Collection Joly de Fleury; n° 2103, intitulé *Exil du Parlement à Pontoise, 1753*. On y trouve des lettres quotidiennes des fils de Joly de Fleury (l'un procureur général et l'autre avocat général) datées de Pontoise, et les réponses de leur père.

2. Collection Le Paige. — Consulter à la Bibliothèque nationale, outre le manuscrit cité plus haut, le n° 7570 intitulé *Exil du Parlement à Pontoise* (1752-54), qui

C'est aux exilés de Bourges, ou plus exactement à quelques-uns d'entre eux que l'on demande du secours ; c'est là en effet qu'avaient été envoyés les plus exaltés, presque tous ceux qui avaient été chargés de rédiger les grandes remontrances [1]. Citons entre autres Durey de Meinières, Robert de Saint-Vincent, Clément de Feuillet et Lambert. Ces magistrats, quand leur tâche fut achevée, restèrent très unis ; à Bourges ils logeaient tous dans la même maison, et là, grâce à des amis laissés à Paris, ils étaient soigneusement tenus au courant de tout ce qu'ils avaient besoin de connaître. Ils n'hésitèrent pas à intervenir sans retard. Le conseiller auquel était adressée la lettre de Pontoise y répondit aussitôt. Après avoir assuré les membres de la Grand'Chambre que s'ils faisaient leur soumission ils se verraient abandonnés par tous les exilés, après leur avoir demandé si leur but « était de se couvrir de honte à la face de l'Univers » en abandonnant leurs confrères, l'auteur (Clément de Feuillet) ajoutait : « Nous resterons ici tant qu'on voudra, mais point de retour si les remontrances ne sont point reçues L'intérêt de la religion et de l'État, notre devoir et notre honneur nous sont plus chers que la vie. Nous sentons que tout périt avec nous, mais nous périrons avec honneur ; nous ne craignons point les menaces et nous ne rentrerons pas ou nous rentrerons avec tous nos droits ». Peu après arrivèrent des mémoires encore très vifs, mais moins blessants dans les termes, qui se succédèrent pendant tout le mois de juin [2]. Tant que durèrent les négociations, le zèle de ces exilés et de quelques autres de leurs confrères ne se ralentit pas un instant. On peut s'en rendre compte en feuilletant à la Bibliothèque nationale les volumes relatifs à ces affaires qui proviennent de la bibliothèque du président de Meinières.

A Pontoise, le premier président prit connaissance de ces mémoires, et après avoir constaté la profonde impression qu'ils faisaient sur les membres du Parlement et sur le public à Paris, il les soumit au prince de Conti, et la négociation fut rompue. Maupeou avait déjà fait échouer les négociations entreprises par le maréchal de Richelieu. Il était alors l'ami de d'Argenson, et par suite il devait être hostile à l'idée d'un rappel qui eût été tout à l'avantage de Machault et de son parti [3].

A partir de ce moment ce fut vers les exilés de Bourges que se tournèrent les efforts des partisans de la paix. En vain on chercha à ralentir leur zèle en leur adressant des lettres et des mémoires ; on leur députa même dans les premiers jours de juillet un procureur général qui vint pour les sonder individuellement et pour recueillir des signatures ; il fut reçu de telle façon qu'il ne séjourna pas longtemps à Bourges. En même temps des négociations recommençaient sur de nouvelles bases, mais plus secrètes celles-là, et ce n'était plus le premier président qui s'en chargeait.

C'est à ce moment que Montesquieu écrivit à Bourges. Quelles furent les raisons de cette intervention? il est assez difficile de le savoir. Il n'est pas impossible qu'il se soit mis à l'œuvre après entente avec le roi lui-même. Louis XV avait coutume de demander à quelques-uns de ceux qui l'approchaient de lui faire connaître par écrit leur façon de penser sur telle ou telle

provient de la collection de Durey de Meinières, et le n° 8496 (Fr. N^lles Acq.), *Histoire des remontrances*, par Rolland d'Erceville. — Consulter aussi le *Journal* de Barbier, les *Mémoires* de d'Argenson, ceux du maréchal de Richelieu et les *Nouvelles Ecclésiastiques*.

1. Consulter sur ces exilés l'ouvrage de M. Grellet-Dumazeau : *Les Exilés de Bourges, 1753-1754, d'après des documents inédits et le journal anecdotique du Président de Meinières*. Plon, 1892.

2. Ces mémoires ont été imprimés en 1754 : *Recueil des mémoires intéressants envoyés par plusieurs messieurs des Enquêtes à MM. de la Grand'Chambre, précédés d'une lettre de MM. des Enquêtes...*

3. Cf. Marion : *Machault d'Arnouville*, 1891.

affaire importante, ou même il leur faisait remettre des questionnaires précis. Il estimait Montesquieu et il le fit mander à la Cour au milieu de juin de cette année 1753. Les contemporains nous disent que ce fut pour s'entretenir avec lui de la candidature de Piron à l'Académie [1]; mais on peut penser que la conversation ne tarda pas à dévier sur les affaires de la bulle qui ont tant tourmenté Louis XV. Par là s'expliquerait la coexistence du *Mémoire* qui est adressé au roi et de la lettre qui n'est en réalité qu'un autre mémoire, adressé celui-là à l'un des membres du Parlement. Cependant il est plus probable que, fatigué d'entendre l'écho de toutes ces disputes et d'avoir perpétuellement sous les yeux tous ces écrits, tous ces ouvrages auxquels il fait allusion dans sa lettre, Montesquieu ait cherché dans cette circonstance à agir en homme « qui aime la paix par-dessus toute chose [2] ». Du moins il écrivit au dos du *Mémoire sur la constitution* : « L'auteur de ce mémoire ne prend part à ces disputes que parce qu'il en gémit », et à la fin de sa lettre il déclare qu'il l'a écrite par amitié et pour rendre compte de la situation réelle des choses. On ne sait d'ailleurs pas si le mémoire fut remis au roi, et la lettre est demeurée tout à fait secrète.

Il serait intéressant aussi de savoir à qui la lettre est adressée, et quel est l'auteur de la première réponse. Son nom a été soigneusement caché par Revol, bien qu'il ait mis dans un nota bene à la fin de sa copie quelques indications utiles. Il est très probable cependant que c'est Durey de Meinières [3]. C'était le seul président exilé à Bourges; il avait des relations avec le monde littéraire; il en avait avec Voltaire. M^me^ de Pompadour, à laquelle il fut dans la suite présenté par Bernis, le considérait alors comme « l'âme de l'opposition parlementaire »; ses œuvres imprimées et les papiers qu'il nous a laissés [4] font bien voir combien cette réputation était méritée. Enfin le nota bene de Revol ne laisse guère subsister de doute quand on connaît la respectueuse estime que tous ses confrères, Revol en particulier, avaient pour le président de Meinières. « La réponse accessoire (c'est de la sienne que parle Revol) fut « jointe à la principale et partit sur-le-champ pour Paris, avec quelque regret « de son auteur, car il ne s'est jamais cru digne de figurer avec deux hommes « tels que l'auteur de la lettre et celui de la réponse ». Il convient d'ajouter que l'on ne découvre rien qui se rapporte à cette lettre dans les papiers de Meinières conservés à la Bibliothèque nationale, mais il n'y a rien non plus des mémoires reçus ou expédiés en juillet, alors qu'on y trouve les copies ou même les brouillons de tous ceux du mois de juin. Quant au journal de l'exil qui fut rédigé sous sa direction, et qui est conservé aux Archives Nationales, il commence seulement en novembre 1753 [5].

Cette lettre dut produire une profonde impression sur l'esprit de ceux qui en eurent connaissance. Les deux réponses qui y furent faites montrent que le Parlement avait compris toute l'importance qui lui avait été donnée dans les *Lettres Persanes* d'abord, puis dans l'*Esprit des lois*. Elles font voir aussi que la lettre ne modifia nullement les dispositions de ces magistrats; ils jugeaient

1. Sur le rôle de Montesquieu, président de l'Académie, consulter l'article de E. Gallien dans *la Critique française*, 2^e^ année, p. 265.

2. Lettre à l'abbé de Guasco du 5 mars 1753.

3. Jean-Baptiste-François Durey de Meinières, né en 1705, président à la seconde chambre des requêtes en 1731; il quitta le Parlement en 1758 et mourut en 1785.

4. En particulier l'ouvrage suivant : *Indication sommaire des principes et des faits qui prouvent la compétence de la puissance séculière pour punir les évêques coupables de crimes publics, et pour les maintenir dans l'obéissance qu'ils doivent aux Lois et dans la soumission qu'ils doivent au roi, 1755.*

Sa bibliothèque, qui faisait l'admiration de ses contemporains, fut morcelée en 1806. Une partie est au palais du Luxembourg, une autre à la Bibliothèque nationale (FF. n^os^ 7557 à 7576).

5. Archives nat. Papiers de Gilbert de Voisins. KK. 821.

que Montesquieu n'était point qualifié pour parler de la bulle et des refus de sacrements. C'est que l'esprit du Parlement était alors celui des *Nouvelles Ecclésiastiques*, et l'on sait que l'esprit des *Nouvelles* n'était pas précisément celui de Montesquieu. Quand même les exilés de Bourges auraient été convaincus, les négociations étaient alors trop compromises pour qu'une intervention quelconque pût les rétablir; quelques jours seulement après l'arrivée de cette lettre, ils en reçurent une autre de Pontoise, datée du 13 juillet, leur annonçant que la Grand'Chambre avait repoussé toutes les propositions qui lui avaient été faites successivement par le prince de Conti.

Il peut paraître étonnant que la même lettre ait été l'objet de deux réponses; mais Revol nous en donne les raisons : « L'exilé attaqué avait sur-le-champ répondu sans beaucoup de préparation. Mais l'attaquant ne s'était pas tenu pour battu, et avait fait dire que si on voulait le convaincre il fallait lui déployer une foule d'arguments dont on l'avait menacé et que la brièveté du temps avait empêché de lui déployer, que cependant ce qu'on lui avait écrit n'ayant pas pu lui faire changer de sentiments, il serait bien aise de pouvoir se rendre à d'autres raisons s'il en était d'assez fortes pour le mener jusque-là.... » et ce fut Revol qui fut chargé de déployer toutes ces raisons. Il ne le dit pas positivement, mais il le donne à entendre. Il ne saurait être question de transcrire ici cette réponse; bien que rédigée « assez promptement », elle est très longue ; elle a surtout le défaut d'être d'une lecture pénible. Pleine de faits historiques, d'arguments et de citations, elle constitue de véritables remontrances, et n'intéresse guère que l'histoire proprement dite. Elle est curieuse cependant, parce qu'elle montre toute l'importance que dès son apparition les magistrats ont attachée à *l'Esprit des lois*. Qu'on en juge par l'extrait suivant : « .... L'auteur de la lettre [Montesquieu] sent de quel prix est cette pensée [qu'il faut que les remontrances soient reçues par le roi] pour le présent et pour l'avenir. Tout ce que l'auteur de *l'Esprit des lois* a dit, même ce qu'il n'a quelquefois qu'énoncé sans oser le détailler, tout cela a été prouvé dans des remontrances et exposé au souverain, sans qu'il ait osé nier de tels principes ».

On trouvera plus loin le texte de la première réponse. Qu'elle soit ou non l'œuvre de Durey de Meinières, elle n'est pas sans valeur. Les arguments qui y sont opposés à ceux de Montesquieu le sont avec force et précision, et cette réponse aide à bien comprendre la lettre qu'elle se propose de réfuter.

Durant les derniers jours de juillet et pendant tout le mois d'août, de nouveaux négociateurs entrèrent en campagne, mais ils échouèrent tous successivement. Alors Louis XV impatienté relégua la Grand'Chambre à Soissons et essaya de gouverner sans Parlement. Dans le cours de l'année 1754, un autre ancien président, ami de Montesquieu, fut chargé secrètement par la Cour d'essayer si des démarches entreprises d'un autre côté auraient plus de chance d'aboutir : Le président Hénault eut des entrevues avec Christophe de Beaumont, l'archevêque de Paris, et rédigea des projets de conciliation, mais lui aussi il échoua [1]. Enfin, lorsque le temps eut fait son œuvre, en septembre 1754, on accepta de part et d'autre la loi du silence.

Mais avant sa mort (10 février 1755) Montesquieu put s'apercevoir que cette paix n'était pas durable. Le Parlement et les Jésuites se détestaient trop pour observer longtemps une loi qui leur défendait de s'attaquer ; et surtout l'autorité royale était devenue trop faible et l'esprit du Parlement demeuré trop étroit pour que pût jamais s'établir l'heureuse harmonie que l'auteur de *l'Esprit des lois* jugeait indispensable au maintien de la constitution monarchique.

Louis Gazier.

1. Henri Lion, *Le président Hénault*, p. 101 et sq. Plon, 1903

Lettre écrite à l'un des MM. du Parlement exilés à Bourges. Cette lettre est de la main du président de Montesquieu, et cette copie est prise sur l'original même.

Vous êtes mon cher *** dans un lieu séparé du reste du monde. Aussi je vais vous rendre compte de ce que les gens sensés disent sur les affaires présentes. Comme j'entends parler ceux qui aiment le Parlement et ceux qui ne l'aiment pas, ceux qui aiment ou n'aiment pas le clergé et les ministres, que n'étant de rien je n'ai eu à essuyer aucune contradiction, je suis peut-être presque aussi en état de juger de ces choses que ceux qui à tous égards ont de plus grandes lumières.

Le Parlement doit à la nation, non pas une certaine forme dans l'administration des sacrements, non pas un certain point d'honneur entre les corps divers qui le composent, non pas une forme unique de sortir du malheureux état où il est, non pas une voie particulière à tenir moins susceptible d'inconvénient que les autres : ce n'est pas proprement cela que vous nous devez. Vous nous devez la conservation de notre constitution [a 1]. Vos craintes sur l'abus que l'on pourrait faire quelque jour des mesures que l'on pourrait prendre aujourd'hui ne sont point à propos, puisque vous devez avoir la même crainte et une plus grande sur un objet infiniment plus important, qui est la perte de notre constitution. Cette constitution vous a été transmise et vous devez la transmettre. C'est là ce que vous devez considérer, et en comparaison tous les autres objets sont frivoles [b].

Il n'est pas question de dire que l'honneur ne vous permet pas de faire de certaines choses. Cela n'a lieu que dans les cas particuliers ; mais, lorsqu'il s'agit de la fortune publique, il n'est plus question de parler de votre honneur, puisqu'il n'y a pas de citoyen qui ne doive sacrifier son honneur même pour la fortune publique. Cet honneur même, vous ne le conserverez pas, vous le risquerez, vous le manquerez [c].

Il vient de tous côtés des discours, des écrits, des marques de chaleur, des obstacles, des éloignements à la paix qui affligent tous vos amis. On dirait que vous vous livrez vous-mêmes à ceux qui veulent vous perdre [d].

Tout le monde désapprouve que vous demandiez pour préliminaire une réponse à vos remontrances [e]. Une déclaration qui suit les remontrances ne serait-elle pas une réponse? [f] Vous demandez même en cela une chose que la cour dans le cas particulier ne peut pas faire, parce qu'étant certain que le Parlement a agi contre ses ordres, elle se démentirait tout comme vous ; or ce cas particulier n'est-il pas un de ceux où la prudence veut que l'on prenne un *mezzo termine*, et n'est-ce pas un *mezzo termine* bien naturel qu'une déclaration [g]?

1. Les lettres qui suivent *a*, *b*, *c*, etc., renvoient aux parties correspondantes de la réponse à mi-marge qu'on lira plus loin.

Vous devez d'autant moins vous obstiner à peser sur vos remontrances que, quoiqu'elles soient pleines de belles choses, il y en a qui devant tout esprit impartial sont intolérables et qu'il est impossible de vous accorder. Il y a quarante ans que nous disputons sur la Constitution. On l'a déclarée loi de l'Église et de l'État, et cette déclaration est une espèce de repos et de point de ralliement entre les citoyens. La question si la Constitution est une loi de l'Église et de l'État est devenue étrangère aux affaires présentes parce que, soit que la Constitution soit une loi de l'Église et de l'État ou non, les ecclésiastiques n'étaient pas plus en droit de faire des innovations [h].

Nous ne pouvons comprendre par quelle fatalité le Parlement, juge naturel de ces choses, se trouve aujourd'hui partie, et comment, au lieu d'être à la tête de la justice, il se trouve pour ainsi dire à la tête d'un parti. Son objet n'est-il pas qu'il n'y ait point de schisme? N'avait-il que le dépôt d'une seule loi? N'avait-il pas le dépôt de toutes? C'était un bonheur pour le Parlement que la Constitution fût déclarée loi de l'Église et de l'État, puisqu'en vertu de ce principe il pouvait sévir contre l'un des deux partis qui troublerait l'État à l'occasion d'une Constitution qui était déjà reçue comme loi de l'Église et de l'État.

Or le Parlement n'ayant point fait cela, qu'y a-t-il de plus heureux qu'une déclaration [i]?

On a eu tort de dire et d'écrire qu'on serait inflexible et qu'on ne reviendrait point, parce que, lorsqu'il est absolument nécessaire de se concilier, il ne faut pas dire qu'on ne reviendra pas; il faut au contraire laisser l'espérance qu'on reviendra [j].

Lorsqu'on a le malheur d'être dans la disgrâce, et que cette disgrâce est une espèce de calamité publique, ceux qui réellement la sentent le moins, c'est-à-dire ceux dont l'esprit a le plus de force, sont ceux qui doivent paraître la sentir davantage [k].

Le titre légitime qui est le droit de remontrer demande nécessairement par sa nature qu'on ne perde pas la confiance de celui à qui on remontre, et que par conséquent celui-ci soit convaincu que ceux qui lui parlent sont aussi exempts de passion qu'on désire qu'il le soit lui-même [l].

Lorsqu'un corps est en partie assemblé et en partie dispersé, il ne peut par la nature de la chose se réunir que lorsque la partie dispersée confie ses intérêts et ses volontés mêmes à celle qui est réunie, et la charge en quelque façon de stipuler pour elle [m].

Que servirait au Parlement de n'avoir pas manqué les circonstances où il fallait marquer du courage, s'il manquait celle où il faut marquer de la condescendance? Pourrait-il se vanter d'avoir agi avec prudence [n]?

Vous savez mieux que moi que l'application des principes dépend des circonstances. On compte que dans le cas présent vous n'avez à vous décider et à vous déterminer que sur ce seul principe : *le salut de l'État est la suprême loi.* De dire que vous ne verrez pas la perte de l'État,

et que vous périrez avant lui, ce n'est pas une raison, parce que votre perte est peu de chose en comparaison de celle de l'État. Pensez bien en vous mêmes, examinez les choses : en comparaison de l'État vous n'êtes rien.

Tous ceux qui disputent à présent et les sujets de ces disputes même passeront. Le Parlement doit être éternel. Il ne faut donc pas faire céder l'importance de cet objet à la futilité de l'autre °.

Depuis votre exil, vous vous êtes décrédités d'une manière étrange. Depuis le moment où l'on a vu que vous mettiez des obstacles à tous les accommodements, cela a fait comme une révolution dans les esprits; et ce qu'il y a de triste, vous avez perdu la confiance par les mêmes moyens qui, lorsqu'ils étaient bien appliqués, vous avaient acquis tant de gloire.

Vous pouvez compter que personne n'approuve ce parti que vous prenez, et que dans le public (je ne parle pas des gens vils et de cette partie qui est toujours nulle), il est impossible que l'on vous défende. La raison en est naturelle : vous avez fait cesser tout exercice de justice jusqu'à ce que vous ayez terminé l'affaire qui regarde principalement l'État, et d'un autre côté vous portez des obstacles à la fin de cette affaire. Dites-moi, je vous prie, ce que vous voulez qu'il résulte de là.

L'Etat est une grande machine dont vous n'êtes qu'un des ressorts. Vous arrêtez cette machine, et cependant il est nécessaire qu'elle aille. Que voulez-vous que nous devenions? Cet état violent de la justice interrompue et toutes les conséquences qui en suivent, les prisons pleines de criminels, etc., ne demandent-ils pas une volonté prompte et sincère de les faire cesser? N'exigent-ils pas un sacrifice de tous les petits obstacles, et un désir sincère et intérieur pour la paix?

Vous croyez que par ces inconvénients la Cour sera forcée de vous accorder ce que vous demandez, et la Cour, par ces inconvénients, attend le moment où elle puisse vous abîmer sans aucun murmure.

Vous vous souvenez de ce temps qui précéda l'exil du Parlement. La Cour paraissait tranquille. Elle attendait le moment où le public pût moins désapprouver votre exil. Cet exil vint, et depuis ce temps la Cour attend que vous soyez assez décrédités pour pouvoir vous attaquer encore.

Vous êtes comme ceux qui vont faire naufrage, et qui refusent la planche qu'on leur présente parce qu'ils pourraient glisser. Vous vous imaginez peut-être que vous serez protégés par les ministres. Quels protecteurs pour le Parlement!

Sensit medios delapsus in hostes.

Voyez, je vous supplie, la conduite du clergé : il garde un profond silence, il paraît de sang-froid; il attend tout de vos brouilleries et de votre chaleur; il cesse pour ainsi dire de travailler à vous perdre parce qu'il voit que vous vous perdez vous-mêmes certainement. Dans cette

occasion, il ne se conduit pas mieux que vous par l'avantage des lumières; il faut donc que ce soit par l'avantage du sang froid.

Peut-être, mon cher ***, qu'en écrivant tout ceci, je n'aurai pas eu assez d'attention à mes paroles. Mais comme je n'ai voulu louer ni blâmer, approuver ni désapprouver, mais rendre compte de la situation actuelle de mon esprit, et je crois de la situation actuelle des choses, que l'amitié est hardie devant l'amitié, je n'ai point voulu contraindre mon style. Je vous prie de permettre que je vous embrasse et que je vous présente mes respects.

M.

A Paris, ce 9 juillet 1753.

P.-S. Ressouvenez-vous de ce temps de la Régence. Vous étiez exilés; vous étiez tous unis; aucune chaleur; vous cherchâtes la fin et vous la trouvâtes. Personne n'a dit que le Parlement ne fût sorti de son exil avec gloire[p].

Réponse à mi-marge par celui auquel la lettre était adressée.

a) Il ne s'agit point d'un certain point d'honneur entre le clergé et le Parlement. Il est juge de tous les sujets du roi indistinctement. Ceux du clergé ainsi que les autres sont soumis à sa juridiction. Le Parlement doit à la nation la conservation de la religion sans innovation. Si la forme de l'administration des sacrements altère la religion et cause du trouble, c'est au Parlement, à titre de conservateur de la police générale du royaume sous l'autorité du roi, à y remédier, et rien ne lui doit être indifférent dans ce point de vue. Le Parlement ne peut ni ne doit adopter pour sortir du malheureux état où il est aucune des voies qui le mettraient dans un état encore plus fâcheux et qui entraîneraient la destruction de sa constitution.

Le Parlement remplirait mal le vœu de la nation et les obligations de son institution, si pour son intérêt personnel il sacrifiait ses formes, s'il sacrifiait la religion et la faisait servir d'instrument à l'ambition et à la domination du clergé, si pour se tirer d'embarras, ou plutôt pour en tirer les autres, et par complaisance pour ceux qui s'y sont mis, il se prêtait à tous les moyens d'en sortir, quelque contraires qu'ils fussent à la constitution de l'Etat dont ils doivent la conservation.

b) Si on veut détruire le Parlement par la force, on est bien le maître, mais ce n'est pas au Parlement à concourir à sa ruine par le renversement des règles et des formes sans lesquelles il n'est et ne peut être d'aucune utilité. C'est précisément pour transmettre cette constitution que le Parlement sacrifie sa fortune, son repos et sa liberté. Si ses bonnes intentions et ses efforts n'ont d'autre fruit que de donner plus de crédit au despotisme, ce n'est pas au Parlement qu'on doit l'imputer, mais à la force et à la contrainte qui change cette même constitution, en ne laissant point agir un corps qui est institué pour agir, et en détrui-

sant par là sa substance et son essence. Il ne s'agit point de transmettre l'ombre d'un parlement, mais un parlement réel, un corps toujours subsistant, toujours vigilant, toujours agissant pour le bien général. La connaissance des conséquences et l'expérience lui font souvent et avec raison regarder comme essentiels des objets qui paraissent frivoles aux yeux des autres.

c) Il n'est pas seulement question de l'honneur du corps : il est question de son devoir. Quand il serait question seulement de son honneur, qu'on lise *l'Esprit des lois*, et l'on verra si, dans un état monarchique, ce mobile puissant des actions humaines doit être si légèrement abandonné. De quel poids serait parmi des Français un corps aussi nécessaire que l'est le Parlement, lorsqu'il ne se montrera pas aussi jaloux de son honneur que les autres corps du royaume. La conservation de son honneur faisant par le principe même d'utilité et de nécessité une de ses obligations principales, on ne comprend pas qu'on puisse raisonnablement lui en demander le sacrifice. Il conservera cet honneur; il ne le risquera point, il ne le manquera point, lorsque dans les mêmes positions il agira par les mêmes vues et par des principes invariables et uniformes.

d) Ces discours, ces mémoires, etc., qu'on a rendus publics et qui n'étaient pas faits pour le devenir, n'ont pas eu pour but d'éloigner la paix, mais d'éloigner une fausse paix qui rendrait le trouble encore plus grand. Ces mémoires, etc., ont été faits sur des propositions qui ont soulevé tous les esprits parce qu'elles tendaient à jeter la division dans la compagnie. L'unanimité de sentiment, malgré la dispersion des membres du Parlement, doit au moins faire suspendre le jugement qu'on en porte si légèrement. Les ennemis du Parlement sauront toujours employer contre lui toutes ses démarches. S'il se tient dans le silence, c'est hauteur ou acquiescement à ce qui lui est proposé. S'il parle, s'il explique ses raisons, c'est esprit de parti, c'est envie de perpétuer le désordre. Les prétendus amis du Parlement le desservent autant par leurs discours que par leurs craintes. Comment donc faire? Prendre patience, laisser dire, s'attendre à toutes sortes de critiques, à toutes sortes de jugements téméraires et à toutes sortes de mauvais traitements, faute d'être instruit des faits et des véritables circonstances.

e) Un parlement dont les membres sont emprisonnés et exilés parce qu'ils ont demandé la réception de leurs remontrances doit-il légitimer lui-même par son silence sur cet article une action d'absolu pouvoir aussi inouïe? Sous ce règne-ci voilà deux exils et deux dispersions du Parlement, dont l'institution dans un lieu fixe et certain a pour objet de procurer la justice aux sujets et de veiller à leur repos, à leur bonheur et à leur liberté. Et quel est le motif de ces coups d'autorité si terribles, si contraires à l'ordre et aux lois du royaume? — Les instances d'une compagnie (faite pour remontrer) à l'effet de faire rece-

voir ses remontrances. Et l'on trouve extraordinaire qu'un corps autant maltraité pour une cause qu'on ose trouver injuste ne consente pas à donner lui-même une apparence de justice au traitement qu'il éprouve. On veut que le Parlement cesse d'insister sur ce point. Ne serait-ce pas reconnaître qu'il n'aurait pas dû y insister d'abord, et convenir que trois ou quatre mois d'exil sont capables de faire perdre de vue la nécessité de la réception des remontrances, jugée indispensable au point de s'exposer à tout plutôt que de s'en désister? Il sera donc vrai de dire que toutes les fois que le Parlement insistera pour la réception de ses remontrances, il faudra ou qu'il s'en départe, ou qu'il soit dispersé. Ainsi, par sa faiblesse, il donnera les mains à l'anéantissement du droit des remontrances, si précieux pour la nation.

f) Non, une déclaration qui suit des remontrances qui n'ont pas été reçues n'est point une réponse à ces remontrances. Les remontrances renferment plusieurs objets. La déclaration n'en traitera que quelques-uns, encore fort imparfaitement, si on en juge par l'échantillon qu'on a envoyé.

g) On ignore en quoi le Parlement a agi contre les ordres du roi. Jamais le roi n'a défendu au Parlement de faire des remontrances. Bien loin de cela, le roi a dit qu'il écouterait favorablement les remontrances de son Parlement toutes les fois qu'elles auraient le bien public pour objet. Or quelles remontrances ont jamais eu plus pour objet le bien général du royaume, puisque le Parlement y a dépeint avec les plus vives couleurs toutes les secousses que les ennemis de la monarchie portent à l'autorité légitime du souverain pour y substituer un despotisme intolérable; joug inconnu à la nation, que nos pères n'ont jamais porté, et que le Parlement ne peut laisser introduire sans se rendre coupable envers la postérité de la plus honteuse faiblesse? Le roi veut qu'on lui fasse des remontrances. Il promet de les écouter favorablement. Quand les remontrances sont faites, il déclare qu'il ne veut pas les recevoir, n'y pas répondre, ou qu'il veut donner une déclaration qui n'y répond pas, déclaration qu'on aurait pu donner indépendamment des remontrances. Est-ce là un *mezzo termine* satisfaisant? Il est affligeant de voir le prince le plus fait pour être l'amour de ses sujets exposé par ses ministres à être continuellement en contradiction avec lui-même. Il promet au mois de décembre 1752 de recevoir les remontrances; il ne veut pas les recevoir au mois de mai 1753. S'il les reçoit au mois d'août 1753, il sera en contradiction avec sa réponse du 5 mai. Il ne faut imputer ces contradictions qu'aux gens mal intentionnés, et il ne faut pas qu'elles empêchent le bien, et que par ménagement pour les ministres, on empêche le roi de revenir sur ses pas et de tourner, à l'exemple de Henri IV, du côté où le portent naturellement ses intérêts, le bonheur de ses peuples, la tranquillité de son état, on peut dire même la bonté de son cœur. N'est-il pas visible qu'il s'expose aux plus grands dangers

s'il ouvre une voie aux ministres mal intentionnés de fermer la bouche au Parlement contre les abus continuels qu'ils font de l'autorité? Les fautes des ministres peuvent-elles être imputées au souverain, lorsque ceux-ci les reconnaissent et les réparent? Les rois ne sont-ils pas des hommes, et ne sont-ils pas sujets à l'erreur comme les autres hommes? Ne leur est-il pas glorieux de reconnaître la vérité, et de la préférer à un faux point d'honneur, auquel peut tenir celui qui trompe, mais jamais celui qui a été trompé?

h) A supposer qu'il y eût dans ces remontrances des choses intolérables, ce n'est pas une raison pour ne les pas recevoir et ne pas répondre aux choses intolérables comme aux tolérables; mais, dans des remontrances de cette étendue, chacun voit suivant la loupe avec laquelle il envisage les différents objets. L'auteur de ces objections convient qu'elles sont pleines de belles choses, et d'autres suivant leurs intérêts ou qu'ils sont affectés, trouveront fort laides les choses qu'il trouve fort belles. L'auteur, par exemple, trouvera fort belles les grandes idées qui ne lui sont pas étrangères sur le gouvernement monarchique; il approuvera la manière dont ces trois premiers articles sont traités. Cette manière noble et sublime, ces pensées hardies et en même temps modérées sur la force des lois qui assurent le pouvoir du souverain et la liberté légitime des sujets, ces véritables principes de la monarchie, tout cela sera sûrement du goût de l'auteur. Mais ces mêmes beautés auront-elles le bonheur de plaire également aux ministres? S'ils n'osent pas les censurer ouvertement, ils insinueront que le Parlement a excédé les véritables bornes. Des sages prétendus du siècle, sous un dehors de prudence et de modération, diront qu'ils auraient désiré que le Parlement n'eût pas levé un voile qu'il est souvent utile de laisser tiré sur les principes constitutifs de la monarchie. L'auteur des objections ne sera pas de cet avis, et alors les ministres lui demanderont pourquoi il prend plutôt le parti des évêques et des prêtres que le leur?

Car il prend bien vivement sous sa protection la bulle *Unigenitus*. Quelque étendues que soient ses connaissances, ce n'est pas de ce côté qu'il a tourné ses études et ses recherches. Il a assurément très bien fait, mais qu'il ne soit pas étonné que ceux qui ont eu affaire autour de cette bulle tant et tant de fois, envisagent les choses sous un point de vue tout différent du sien.

Il est fâcheux, il faut en convenir, que depuis quarante ans on dispute sur cette bulle *Unigenitus*. Elle n'en vaut en vérité pas la peine. On fera volontiers cet aveu avec l'auteur de l'objection et avec tous autres, mais ce dont on ne conviendra pas aussi aisément, et encore moins les parlementaires que personne, c'est que la bulle ait été légitimement déclarée loi de l'Église et de l'État, ni qu'elle soit un point de ralliement et de repos entre les citoyens.

On sait bien que ces mots veulent dire, suivant l'idée de l'auteur, que tout ce qu'on pourrait dire sur la bulle est dit, et qu'il n'en faut plus

parler; mais on a beau vouloir se faire sur cela un système sur lequel on ne veut pas plus entrer en discussion que sur la matière de la bulle, l'expérience seule nous a convaincus que ce système ne peut absolument avoir aucun effet dans la pratique. Bien loin que la déclaration du 24 mars 1730, qui est la première qui qualifie la Constitution de loi de l'Église et de l'État, ait été un point de ralliement, c'est depuis ce moment que les ecclésiastiques ont multiplié les vexations de toute espèce, et enfin les refus de sacrements. Quelque chose qu'on fasse, qu'on y emploie tout l'art, toute l'adresse, tout l'esprit de celui qui fait l'objection, on ne pourra jamais nier la conséquence du principe. Si la bulle est loi, il faut s'y soumettre. Si elle est loi de l'Église et que cette loi prononce sur la doctrine et sur la morale, elle oblige en conscience à croire sur la doctrine et sur la morale comme ceux qui la reçoivent et qui la font recevoir. Donc ceux qui pensent autrement sont hérétiques, donc il faut les traiter comme tels. Inutile de dire qu'il ne faut point faire d'innovation; ce n'est point innover que de faire exécuter une loi nouvelle et nouvellement reçue. Rien de plus connexe que ces deux idées. Le Parlement est juge naturel de ces choses, et si son objet doit être d'empêcher le schisme, il faut qu'il aille jusqu'à la source, qu'il voie quel en est le principe, et si le principe n'est pas faux, il faut qu'il détruise la fausse supposition que la Bulle est loi de l'Église et de l'État.

i) Le Parlement n'est ni partie, ni à la tête d'un parti. Lorsque des sujets rebelles arborent l'étendard de la révolte en ne voulant reconnaître aucune autorité, si le Parlement sévit contre eux, il n'est ni partie ni à la tête d'un parti.

Le Parlement n'a jamais regardé comme un bonheur que la Constitution fût regardée comme loi de l'Église et de l'État. Il a au contraire prévu toutes les conséquences funestes que cette qualification entraînerait par la suite, et n'a jamais voulu la reconnaître. Il y a longtemps qu'il n'y aurait plus de troubles si on n'avait pas donné à ce décret la définition de *jugement de l'Église universelle en matière de doctrine* et de *loi de l'Église et de l'État*. Si le Parlement ne s'y était pas opposé de tout temps, il ne serait pas à portée de s'opposer avec tant de force aux refus injustes de sacrements fondés sur le défaut d'acceptation de ce décret. Aussi cette compagnie ne lui a-t-elle jamais accordé la qualité de loi de l'Église et de l'État, et la définition de jugement de l'Église universelle en matière de doctrine.

j) Il ne convient pas de dire ni d'écrire qu'on sera inflexible, et on ne croit pas que cela ait été dit, encore moins écrit. On ne peut avoir dit ni écrit qu'on ne reviendrait point, parce qu'on n'est pas plus maître de rester que de revenir.

Si on entend par revenir, changer d'opinion, cela dépend des bonnes raisons qu'on opposera capables d'en faire changer.

k) Les officiers du Parlement ne peuvent être insensibles au malheur d'être dans la disgrâce, encore moins à tous les maux qui en sont les suites; mais sont-ils les auteurs de leur disgrâce, et tient-il à eux que ces malheurs finissent? Les vues de paix qu'on leur présente obscurément sont si peu propres à la ramener que ce sont autant de pièges qu'on leur tend pour les rendre encore plus défavorables aux yeux du roi, ou pour les décrier dans le public en leur faisant accepter de gré des conditions peu satisfaisantes pour des magistrats qui ont résolu de demeurer fidèles jusqu'à devenir les victimes de leur fidélité.

l) Le droit de remontrer prévient ordinairement celui à qui on remontre; c'est la solidité des remontrances qui seule peut attirer sa confiance. Un moyen sûr pour entretenir la prévention et écarter la confiance, c'est de laisser faire des remontrances, et d'en empêcher ensuite la lecture et la réception.

Qui est-ce qui est capable d'acquérir au Parlement la confiance de son souverain entouré de ministres perpétuellement occupés à le prévenir contre un corps perpétuellement opposé à leur despotisme, si ce n'est une persévérance fixe et immuable dans les mêmes principes et dans la même conduite, toujours exempte de passions et éloignée de tout esprit de parti?

Croit-on que le roi estimera grandement son Parlement et, par conséquent aura en lui la moindre confiance, quand, après un exil de trois mois, il aura abandonné des sentiments auxquels il déclarait précédemment qu'il était prêt de tout sacrifier?

Est-il d'un bon citoyen de ne pas exhorter le Parlement à imiter pour le bien l'utile persévérance que le clergé emploie toujours pour le mal?

m) Il ne s'agit point des intérêts de la partie dispersée : il s'agit des intérêts du public que la partie dispersée ne peut pas compromettre en les confiant à la partie réunie. On ne peut pas raisonnablement exiger que deux cents magistrats dispersés qui connaissent le caractère d'indifférence de ce qui compose ordinairement la Grand'Chambre confient leurs volontés à quarante personnes aussi faciles à contenter que les Enquêtes et Requêtes sont difficiles à décourager. Que deviendraient ces Enquêtes et Requêtes, si la Grand'Chambre décidait de leur sort; que deviendrait la Grand'Chambre elle-même? elle se verrait bientôt, ainsi que le Parlement, la victime de ses facilités et de sa complaisance.

Pour en juger, il suffirait de mettre au jour les voies de conciliation auxquelles elle se prêtait, si on ne lui en avait pas fait connaître le danger et les inconvénients.

n) Les Enquêtes et Requêtes ne manqueront jamais de condescendance que lorsque leur condescendance rendra inutiles les effets de leur courage passé et futur. Quand on se désiste d'un objet sur lequel on a marqué d'abord du courage, on perd tout le fruit de son courage. Si

l'objet n'en valait pas la peine, il ne fallait pas marquer tant de courage pour le soutenir. S'il en vaut la peine, il faut persévérer, ou se résoudre à passer pour faible, inconséquent et fanatique.

o) Ces deux principes sont incontestables. Aussi c'est sur ces deux principes que toutes les démarches du Parlement se sont mesurées. Mais, sans entrer dans un détail qui serait infini, il s'agit aujourd'hui de la conservation du droit des remontrances et de la liberté des délibérations. Tout doit céder dans ce moment à l'importance de cet objet dans un temps où toutes les formes du gouvernement sont altérées. N'est-il pas essentiel qu'un corps établi pour être toujours subsistant fasse tous ses efforts pour conserver les précieuses formes de l'ancien état de la nation? — De cette nature est le droit de remontrer, droit détaché des disputes présentes, et qui a trait à tous les cas et à toutes les circonstances. On s'est fait exiler pour le défendre ; il ne faut pas que trois mois d'exil en causent la perte. On sait bien que ceux qui disputent aujourd'hui passeront ; il serait à souhaiter que ceux qui occasionnent des disputes aussi vives prissent les devants.

Si le Parlement doit être éternel, il faut qu'il conserve éternellement le droit de remontrer. Inutilement subsistera-t-il s'il n'a pas ce droit qui lui est essentiellement inhérent par sa constitution. Il ne faut pas croire que la persévérance du Parlement dans ses principes entraîne la perte de l'État; c'est le contraire. Peut-être les particuliers qui composent le Parlement périront-ils; peut-être seront-ils les victimes de leur fermeté, mais au moins n'auront-ils rien à se reprocher; et si leurs efforts actuels ne peuvent empêcher le renversement général que redoute l'auteur de l'objection, on ne les accusera pas d'en être la cause par leur faiblesse.

p) On se souvient fort bien du temps de la Régence : on était exilé, on était uni. — Aujourd'hui on est exilé, mais dispersé. Aucune chaleur alors — aucune chaleur aujourd'hui. On chercha la fin, on la cherche; on la trouva, on l'espère. Mais ce ne sera pas tant que durera la dispersion. Si personne n'a dit que le Parlement ne fût pas sorti de son exil avec gloire, personne ne conviendra aujourd'hui qu'il en soit sorti d'une façon avantageuse au public. L'enregistrement de la déclaration de 1720 fut le commencement et la source de tous les maux. La déclaration de 1730 et les arrêts du conseil y ont mis le comble. Comment y remédier? on l'ignore; mais ce n'est sûrement pas en laissant le Parlement dans la situation où il est à présent.

« C'est un pesant fardeau, dit l'auteur des *Lettres Persanes* (lettre 124 [lisez 140]) que celui de la vérité, lorsqu'il faut la porter jusqu'aux princes! Ils doivent bien penser que ceux qui le font y sont contraints et qu'ils ne se résoudraient jamais à faire des démarches si tristes et si affligeantes pour ceux qui les font, s'ils n'y étaient forcés par leur devoir, leur respect et même leur amour. »

UN EMPRUNT DE RONSARD A RABELAIS

Dans la curieuse préface que Ronsard plaça en tête de la première édition de ses *Odes* (janv.-fév. 1550) se lisent les lignes suivantes : « N'affectant pour ce livre icy aucun tiltre de reputation, lequel ne t'est lasché que pour aller descouvrir ton jugement, à fin de t'envoyer après un meilleur combattant, au moins si tu ne te fasches dequoy je me travaille à faire entendre aux estrangers que nostre langue (ainsi que nous les surpassons en prouesses, en foy et religion) de bien loin devanceroit la leur, si ces fameux *sciamaches* d'aujourd'huy vouloient prendre les armes pour la défendre et victorieusement la pousser dans les païs estrangers[1]. » On est un peu surpris de cette épithète inattendue de « sciamaches » que Ronsard décoche à ses adversaires, et l'on est tenté d'y voir un de ces mots rébarbatifs, écorchés du grec, comme on disait alors, et qui déplurent si fort aux gens de la cour, peu versés dans les langues anciennes. Pourtant le mot n'est pas de Ronsard, et il devait même être fort à la mode au commencement de l'année 1550. Quelques mois auparavant, en mars 1549, le cardinal du Bellay et l'ambassadeur de France, d'Urfé, avaient donné à Rome, en l'honneur de la naissance de Louis d'Orléans, deuxième fils de Henri II et de Catherine de Médicis, des fêtes extrêmement brillantes. On avait imaginé de coûteux divertissements; un des plus remarquables fut la représentation, réglée dans les derniers détails, de l'attaque et de la prise d'un château-fort : arquebusades, combats de piques, canonnade furieuse, murs s'écroulant avec fracas, les tourelles du château prenant feu et éclairant la mêlée d'une lueur sinistre, rien n'y manqua : il y eut même deux hommes de tués, mais c'étaient des « hommes de foin ». Or parmi les spectateurs se trouvait un protégé du cardinal, Rabelais, qui fit une description fort intéressante de ce qu'il avait vu. Il l'envoya en France au cardinal de Guise, et la même année elle paraissait à Lyon, chez Sébastien Gryphe, sous le titre de *La Sciomachie et festins, faits à Rome, au palais de mon seigneur reverendissime cardinal du Bellay*. Ce petit livret de 31 pages dut être fort lu, et c'est sûrement là que Ronsard prit ce mot de « sciamache ». Rabelais avait eu soin d'en donner la définition : « Enfin, après plusieurs propos mis en deliberation, resolurent une *Sciomachie, c'est-à-dire un simulacre et representation de bataille*, tant par eaue que par terre[2]. » La phrase de Ronsard devient maintenant plus claire; loin de jeter à la tête de

1. Ed. Blanchemain, II, p. 13.

2. *Sciomachie*, éd. Moland, p. 593. Rabelais n'emploie que le substantif abstrait, mais il n'était pas difficile d'en tirer le mot « sciamache ». Il est à noter que Rabelais écrit sciomachie avec un *o* tandis que Ronsard dit sciamache avec un *a*. Mais ceci non plus ne fait pas difficulté. A côté de *sciomachie*, Rabelais introduisait deux autres mots analogues, qui devaient être également nouveaux puisqu'il en donne aussi la définition. « Ses chevaliers vouloient faire espreuve de leurs vertus en *monomachie*, c'est-à-dire homme à homme contre les tenans. » Ed. Moland, p. 597. « La *naumachie*, c'est-à-dire le combat par eau... » *id.*, p. 593. Ce dernier mot seul est resté dans la langue. (Le passage de Rabelais est cité par le *Dictionnaire général* comme fournissant l'emploi le plus ancien du mot. » Godefroy (t. X, Supplément) cite l'exemple suivant emprunté à l'*Entrée de Henri II à Rouen* (1550?). « Non sans prendre delectation aux jolys esbatementz et *schyomachie* des sauvages du Bresil. » La définition de Godefroy, « sorte d'exercice de gymnastique », doit être rectifiée ou précisée à l'aide du passage de Rabelais.

ses adversaires un vocable pédantesque qui, tout à fait déplacé dans un passage de pure polémique, n'eût pas mis les rieurs de son côté, il emprunte au contraire aux événements du jour un mot pittoresque dont il fait une spirituelle application à son ennemi Saint-Gelais, clairement désigné dans les lignes suivantes : Saint-Gelais, avec ses grâces superficielles et son mince vernis d'érudition est le combattant pour rire, qui semblable aux nobles oisifs de Rome fait beaucoup de bruit et peu de besogne; ce ne sont pas de ces tueurs d'hommes de foin qu'il faut à Ronsard, mais des poètes inspirés, des savants à l'érudition de bon aloi, guerriers solides et redoutables, armés de toutes pièces et pour un vrai combat. Ainsi Rabelais fournissait à Ronsard un trait — et non le moins aiguisé — de sa satirique préface. Y a-t-il en outre dans cet emploi du mot « sciamache » comme une légère raillerie à l'adresse de Rabelais? Ou n'y faut-il pas plutôt voir un hommage souriant rendu par Ronsard à son grand contemporain?

Lucien Foulet.

SAINTE-BEUVE ET ALFRED DE VIGNY

Notes autographes recueillies sur un exemplaire des « Destinées ».

Au mois de janvier 1864, le recueil posthume d'Alfred de Vigny, *Les Destinées*, paraissait à la librairie Michel Lévy. Louis Ratisbonne, par les soins de qui le livre était publié, ne manqua pas d'en adresser un exemplaire à Sainte-Beuve, avec l'hommage de l'éditeur[1]. Le critique songeait sans doute, depuis la mort du poète, à reprendre le portrait qu'il avait esquissé en 1835, pour « repasser sur quelques-uns des mêmes traits en appuyant davantage », et donner en quelque sorte le dernier état de sa pensée sur Vigny. Il le fit dans la *Revue des Deux-Mondes* du 15 avril 1864[2]. Avant d'écrire son article, Sainte-Beuve lut, ou, pour mieux dire, relut de très près *Les Destinées*[3]. Son crayon agile courut le long du texe, soulignant un beau vers, embrassant d'une légère accolade un passage heureux, jetant dans les marges çà et là un signe, une seule fois quelques mots, griffonnant au verso du second feuillet de la couverture, autour de l'annonce de librairie qui en occupait le centre, une vingtaine de brèves remarques, germes des jugements futurs. L'exemplaire ainsi enrichi, vendu après la mort de Sainte-Beuve avec le reste de sa bibliothèque, est aujourd'hui entre les mains d'un bibliophile doublé d'un homme de goût, M. Pierre Dauze, qui a bien voulu me le communiquer.

Il serait fastidieux de relever tous les coups de crayon dont Sainte-Beuve a criblé le texte de Vigny; mais il n'est pas sans intérêt de reproduire ici l'unique annotation marginale et les remarques de la couverture. Elles sont comme l'embryon des six pages consacrées dans le portrait de 1864 à l'analyse et à l'appréciation des *Destinées*. Elles conservent la trace de l'impression première, avec sa franchise et parfois sa vivacité, généralement atténuées dans la rédaction définitive. Elles fournissent un document de plus sur les habitudes de travail du critique. A ce double titre, elles m'ont semblé dignes d'être recueillies parmi les miettes de l'histoire littéraire.

Je transcrirai d'abord celles qui portent sur l'ensemble du recueil, puis celles qui s'appliquent à chacun des poèmes en particulier, en rapprochant, toutes les fois qu'il y aura lieu, le passage correspondant de l'article de la *Revue des Deux-Mondes*. Les chiffres qui figurent dans les notes de Sainte-Beuve renvoient aux pages de l'édition originale des *Destinées*.

I. — « *Rein ne surpasse ici sans doute ses anciennes* poésies; mais rien aussi ne décline trop : *souv* (souvent?) ce recueil est digne de lui[4] .»

1. La dédicace est écrite sur la couverture même, à droite et au-dessus du titre; en voici le libellé exact :

A Monsieur Sainte-Beuve
Hommage de l'éditeur.
Louis Ratisbonne.

2. Recueilli au tome VI des *Nouveaux Lundis*.

3. La plupart des poèmes qui composent *Les Destinées* avaient paru dans la *Revue des Deux Mondes*, de 1843 à 1864.

4. Ce passage est le seul qui présente de réelles difficultés de lecture. Les mots en italique sont ceux que je ne suis pas sûr d'avoir correctement déchiffrés.

« C'est monotone, ce n'est pas gai, mais élevé de pensée. »

R. des D.-M., p. 792 : « *Les Destinées*, recueil posthume de M. de Vigny,... ont été généralement bien jugées par la critique : elles sont un déclin, mais un déclin très bien soutenu ; rien n'y surpasse ni même (si l'on excepte un poème ou deux) n'égale ses inspirations premières, rien n'y déroge non plus ni ne les dément. Le recueil est digne du poète. »

II. — « *Les Destinées*, c'est élevé, un peu énigmatique. »

R. des D.-M., p. 792 : « La première pièce, qui a donné le titre au volume, a quelque chose de fatidique et d'énigmatique comme les oracles. »

III. — « *La maison du Berger* : beau mouvement, 17. »

« Contre les chemins de fer, 24. »

« Beau vers rapide :

Monte plus vite au ciel que l'éclair en descend [1].

25 : Qui va de l'arc au but en faisant siffler l'air. »

« 25 : Joli passage. »

« 29 : Contre Anacréon et Voltaire. »

« 35 : Beau vers sur la femme :

Et règnes sur sa vie en vivant sous sa loi. »

« Beau vers Lucrécien, 38. »

« Il revient trop à sa maison roulante. »

« 41 : Beau vers. »

R. des D.-M., p. 795 : « La maison du Berger, dédiée à Eva, débute par un beau mouvement :

Si ton cœur, gémissant du poids de notre vie, etc.

(Sainte-Beuve reproduit ici les cinq premiers vers de la pièce, notés par lui d'un trait vertical dans la marge de son exemplaire). « L'invective contre les chemins de fer suit de près ; il s'y voit de bien beaux vers. » C'est le « joli passage » dont il est question dans les notes. Sainte-Beuve le transcrit en partie, en soulignant dans sa citation les deux vers qu'il avait déjà soulignés sur l'exemplaire :

Qui va de l'arc au but en faisant siffler l'air...
Le pied vif du cheval sur les pavés en feu...

Mais il a laissé tomber le rapprochement avec le vers d'*Eloa*. — La mention : « Contre Anacréon et Voltaire » n'a pas été utilisée, non

1. C'est un vers d'*Eloa*, cité de mémoire un peu inexactement, un peu incorrectement même :

Monte *aussi* vite au ciel que l'éclair en descend.

plus que « le beau vers sur la femme. » — Le « beau vers Lucrécien » est en réalité un vers et demi, ainsi souligné sur le texte :

> Je sens passer sur moi *la comédie humaine*
> *Qui cherche en vain au ciel ses muets spectateurs.*

La critique sur le retour à la maison roulante est l'unique annotation marginale que Sainte-Beuve ait mise aux *Destinées*, à la page 41 de l'édition originale, en regard du vers :

> Viens du paisible seuil de la *maison roulante*...

Elle a passé dans l'article de la *R. des D.-M.* sous la forme suivante (p. 795) : « Il revient, vers la fin, à sa maison de berger, qui est, il faut en convenir, un véhicule plus poétique que commode; mais de beaux vers font tout pardonner. » — On pourrait hésiter sur l'identité du « beau vers » signalé à la page 41 : Sainte-Beuve en avait noté deux. L'article tranche la question; celui qui a été le plus admiré du critique, ce n'est pas :

> J'aime la majesté des souffrances humaines,

mais c'est :

> Les grands pays muets longuement s'étendront.

« Voilà un vers à joindre au *Pontum adspectabant flentes* de Virgile,... un vers presque égal lui-même à l'immensité » (p. 795).

IV. — *Les Oracles.*

« 47 : Ulysse, Louis-Philippe. »

« 48 : Contre la tribune et les tribuns. »

« Le diamant, symbole trop dur, p. 58. »

Ces allusions aux strophes IV et V des *Oracles* et à la strophe VI du *post-scriptum* n'ont pas été utilisées.

V. — « *La Sauvage*, 73, inexact. »

« C'est ennuyeux : ce n'est pas traversé et sillonné par la foudre et l'éclair des beaux vers. »

R. des D.-M., p. 794 : « *La Sauvage*... est mieux conçue et contrastée [que *La Mort du Loup*]... L'idée y est supérieure à l'exécution; la pièce paraît longue, et un peu d'ennui s'y glisse. Une grave inexactitude s'y fait remarquer : Caïn y est représenté comme laboureur, et c'est à bon droit; mais Abel, le pastoral Abel, y est donné comme chasseur et hantant les forêts, ce qui n'est pas juste. » Sainte-Beuve avait, sur son exemplaire, souligné les deux mots : *chasseur Abel*, dans le vers :

> Et le chasseur Abel va, dans ses forêts vides,

et piqué un point d'interrogation en marge.

VI. — *La Colère de Samson.*

« Samson, 83. »

« Symbole du poète trompé par la Dorval, 88. »

« P. 82, 83, sont, sont. »

La page 83 de l'édition originale des *Destinées* contient le passage qui va du vers :

Ses flancs plus élancés que ceux de la gazelle...

au vers :

Mais le chant verse un somme en sa tête légère.

Ce morceau est très admiré de Sainte-Beuve, qui le résume dans son article, et en cite les deux derniers vers (p. 796). — La note sur la Dorval se réfère à l'anathème lancé contre la femme « enfant malade et douze fois impur ». Elle est développée à mots couverts dans la *R. des D.-M.*, (p. 785) : « Il est impossible de ne pas voir ce qui fait partie de sa vie de théâtre et ce qui a éclaté. Il s'était avisé un jour de porter dévotement son cœur et son culte à une personne d'un grand talent, mais des moins préparées à coup sûr pour une telle offrande... Plus d'un ancien admirateur d'*Eloa* ne pouvait s'empêcher de murmurer dans son cœur : « Sur quel sein cette larme de Jésus-Christ est-elle allée tomber ! » M. de Vigny s'en aperçut lui-même un peu tard, mais il s'en aperçut : son poème de *La Colère de Samson* l'atteste. » — P. 82 et 83, Sainte-Beuve a été frappé de la répétition fréquente du mot *sont* :

C'est Dalila, l'esclave, et ses bras *sont* liés...
Ses grands yeux, entr'ouverts comme s'ouvre l'amande,
Sont brûlants du plaisir que son regard demande...
Ses flancs, plus élancés que ceux de la gazelle,
Sont bruns...
Ses deux seins, tout chargés d'amulettes anciennes,
Sont chastement pressés d'étoffes syriennes...
Les genoux de Samson fortement *sont* unis...

Mais il n'a pas jugé bon, — et avec raison, ce semble, — de faire état de cette critique de détail.

VII. — *La Flûte.*

« Dans *La Flûte*, il essaie de la poésie familière : sentiment d'humilité, de fraternité, 113, 114, 116. »

R. des D.-M., p. 794 : « Dans le joueur de *Flûte*, le poète a essayé de la poésie familière; un sentiment d'humilité et de fraternité qui ne lui est pas habituel l'a inspiré. » Sainte-Beuve, sur son exemplaire, a particulièrement remarqué les vers suivants :

Si, plus haut parvenus, de glorieux esprits
Vous dédaignent jamais, méprisez leur mépris...
Tout homme a vu le mur qui borne son esprit.

A la page 109, il a corrigé, par une simple substitution de lettre dans la marge, « la Candeur qui *l'*avoue » en « la Candeur qui *s'*avoue », ce qui ne l'empêche pas, dans son article, de citer le vers de Vigny (p. 794) tel qu'il était imprimé dans les *Destinées*, et, — il est bon de l'ajouter, — dans le texte original publié en 1843 par la *Revue des Deux-Mondes*.

VIII. — « *Le Mont des Oliviers* : l'idée d'une agonie morale est belle, 125. »

« 126 : Beau vers bien pensé. »

« 126 : Très belle poésie philosophique; c'est un symbole de l'agonie du sage. »

R. des D.-M., p. 793 : « Les mêmes questions redoutables reviennent dans la pièce qui a pour titre *Le Mont des Oliviers* et qui nous rend l'agonie du Christ... Ce poème est des plus beaux par la pensée. » — La remarque afférente à la page 126 : « beau vers bien pensé » doit peut-être se lire au pluriel, les fins de mot étant particulièrement griffonnées : Sainte-Beuve avait mis deux signes très appuyés (un double trait et une double croix) en face des deux vers suivants :

> Que d'un bout tient le Doute et de l'autre le Mal...
> Mal et Doute ! En un mot je puis les mettre en poudre.

La page 126, si prisée par le critique, contient une bonne partie du grand morceau qui débute par ce de dernier vers.

Pour achever cet inventaire de l'exemplaire de Sainte-Beuve, je n'ai plus qu'à dire un mot de la table des matières. Cinq titres y sont précédés d'une croix : *La Sauvage*, *La Mort du Loup*, *La Flûte*, *Le Mont des Oliviers*, *La Bouteille à la mer*. Est-ce pour rappeler que ces poèmes avaient paru dans la *Revue des Deux-Mondes* du vivant même de l'auteur? Il aurait fallu en ce cas marquer du même signe *La Maison du Berger*. Je crois plutôt que Sainte-Beuve a voulu noter les pièces qui lui paraissaient dignes d'être étudiées et analysées dans son article. Il a laissé complètement de côté *Wanda* et *Les Oracles*; il s'est borné pour *Les Destinées* et pour l'*Esprit pur* à une simple allusion [1]. Quant à *La Maison du Berger* et à *La Colère de Samson*, il n'avait besoin d'aucun aide-mémoire pour s'en souvenir : elles sont visiblement ce que, dans le testament poétique de Vigny, il a le plus pleinement goûté et placé le plus haut.

EDMOND ESTÈVE.

1. Pour l'*Esprit pur*, voir le début du portrait (*R. des D.-M.*, p. 769).

VINGT LETTRES INÉDITES DE L'ABBÉ J.-B. DU BOS

Si le nom de l'abbé Du Bos — ainsi signait-il — est bien connu de tous ceux qui s'occupent de l'histoire des idées en France, à la fin du règne de Louis XIV et aux débuts de celui de Louis XV, sa biographie et l'ensemble de son œuvre le sont beaucoup moins. Cela tient à ce que sa vie fut assez mouvementée et à ce que ses écrits sont fort divers, car il toucha tour à tour à l'esthétique et à l'étude des origines de l'établissement des Francs dans la Gaule, à la numismatique et à l'histoire romaine. On a donc pu considérer l'abbé Du Bos de points de vue bien différents, suivant qu'on l'envisageait comme auteur de tel ou tel de ses écrits. Mais la complexité de ses idées et la variété de son savoir n'ont pas encore été suivies dans les détails de leur évolution. La tentative serait cependant fort utile et elle a séduit un jeune professeur suisse, M. A. Lombart, qui travaille à une biographie critique de Du Bos et à un examen circonstancié de ses travaux.

Il faut donc attendre la publication des recherches que M. Lombard poursuit très méthodiquement pour porter sur Du Bos un jugement équitable et complet. Les lettres de lui qui vont suivre n'ont d'autre prétention que celle de servir de pièces à l'appui de ce jugement futur. Nous nous bornerons à rappeler ici, pour le moment, les principaux faits actuellement admis de la biographie de Jean-Baptiste Du Bos. Né à Beauvais, le 21 décembre 1670, il commença ses études dans sa ville natale et les acheva à Paris. Bachelier en théologie (1691), chanoine de la cathédrale de Beauvais (1695), attaché au ministère des Affaires étrangères sous Colbert de Torcy et le cardinal Dubois, envoyé à Hambourg (1696), puis à Londres, La Haye, Neufchâtel, il prit, en 1710, part aux conférences du traité d'Utrecht. En récompense de ses services diplomatiques, il fut prieur du Vénéroles (Aisne) et abbé de Notre-Dame de Ressons (Oise). Le 8 janvier 1720, il était élu, en remplacement de l'abbé Genest, membre de l'Académie française, reçu le 3 février suivant et nommé, deux ans après, le 19 novembre 1722, secrétaire perpétuel de la même compagnie. L'abbé Du Bos mourut à Paris, le 23 mars 1742.

Quant à la liste de ses ouvrages, on la trouve assez exactement dans les dictionnaires biographiques, pour ceux de ses livres qu'il a avoués. Pour les autres écrits, il serait téméraire de prétendre les désigner. Nous préférons mentionner ici les quelques travaux qui ont été, à notre connaissance, consacrés jusqu'ici à l'abbé Du Bos.

— Victor Tremblay. *Notice sur l'abbé Du Bos, né à Beauvais*, etc., Beauvais, 1848, in-8°.

— Morel (Auguste). *Etude sur l'abbé Du Bos, considéré comme diplomate, comme historien et comme critique.* Paris, Durand, 1849, in-8°.

— Geffroy (A.). *L'abbé Du Bos et Montesquieu* (*Revue des Deux Mondes*, du 15 juillet 1873, et tirage à part, in-8°).

— Braunschvig (Marcel). *L'abbé Du Bos rénovateur de la critique d'art au XVIII^e siècle.* Thèse. Toulouse, Brun, in-8°.

Il y a sans doute d'autres travaux encore qui ont dû nous échapper. Mais la réputation de Du Bos comme épistolographe date de la mise au jour du *Choix de la correspondance inédite de Pierre Bayle* (1670-1706), *publié d'après les originaux conservés à la bibliothèque royale* par Émile Gigas (Copenhague et Paris, 1890, in-8°). Dans cet ensemble si curieux de documents sur le mouvement des idées à la fin du règne de Louis XIV figurait une douzaine de lettres

de Du Bos qui n'étaient ni les moins instructives ni les moins alertes de ce recueil. D'autres encore sont demeurées inédites, moins importantes, sans doute, mais à coup sûr non dénuées d'intérêt, qui serviront à M. Lombard à mieux préciser les traits de la physionomie intellectuelle de Du Bos.

Les lettres qui vont suivre peuvent être utiles au même usage. Elles sont au nombre de vingt et les originaux sont actuellement conservés à la bibliothèque municipale de Beauvais, dans le manuscrit n° 81 (6,137). Elles sont adressées, les unes à l'abbé Pierre de Francastel, sous-bibliothécaire de la bibliothèque Mazarine, de 1692 à 1733, les autres à l'abbé de Saint-Hilaire, chanoine de Beauvais. Nous avons essayé de les ranger ici dans leur ordre chronologique. Pour quelques-unes, la chose était facile; elle l'était beaucoup moins pour d'autres qui ne contiennent que des détails insignifiants ou peu déterminés. Il y aura donc, sans doute, à revenir sur ce classement qui n'a rien de définitif et que d'autres, mieux informés, trouveront l'occasion de rectifier. Je me borne, en terminant, à remercier la municipalité de Beauvais, en particulier M. le docteur Leblond, et le bibliothécaire de la ville, M. Boucher, qui ont mis avec la meilleure grâce ces documents à ma disposition.

P. B.

I

A l'abbé de Francastel.

Monsieur, la paresse du sieur Plumet est cause que je vous importune. En partant de Paris, je lui laissai entre les mains ma dissertation sur les quatre Gordiens avec ordre de la donner à M. Couterot qui la demandait pour l'imprimer. Il la donna à M. Couterot, et comme mon départ s'est trouvé différé de quelques jours, j'eus même le loisir de voir le dit Couterot qui ne me donna pas tout à fait une parole positive, remettant à la donner que MM. les examinateurs eussent dit leur sentiment sur mon manuscrit. Plumet, à qui j'avais donné ordre de soigner M. Couterot et de me donner des nouvelles précises, ne m'a rien mandé et je lui ai écrit deux lettres sur ce sujet, également inutiles, puisque elles sont restées sans réponses. Cependant M. Galland m'a écrit, il y a deux jours, qu'il a vu mon manuscrit et je ne conçois pas comment cela s'est pu faire. Je vous prie d'avoir la bonté de voir Plumet, et après une petite correction sur sa négligence, vous saurez de lui comment va cette affaire et vous aurez la bonté de m'en donner des nouvelles. Je ne vous ai rien écrit sur Sainte-Maxence parce que M. de Saint-Hilaire ne m'a rien dit. Il vous aura parlé apparemment là-dessus. Vous aurez soin aussi, s'il vous plaît, de demander à Plumet quand paraîtra le nouveau volume de Saint-Evremond et la bonté de nous l'écrire. Je salue M. Pourchot et suis fort fâché que vous ayez perdu M. l'abbé de La Chambre. Est-ce Labruyère que vous mettez à sa place?

Je suis votre très affectionné serviteur,

Du Bos.

Ce samedi 18 avril 93.

Suscription : *A monsieur, monsieur l'abbé de Francastel, au Collège Mazarin, à Paris.*

II

A l'abbé de Francastel.

Monsieur, j'ai promis à M. de Saint-Hilaire que vous lui feriez un parti avantageux avec le sieur Leeri pour son livre du père Daniel, ou que toujours dans peu nous aurions de vos nouvelles sur ce sujet. Il en attend avec beaucoup d'impatience et je vous prie de dégager ma parole. On ne peut pas être plus sensible au plaisir de posséder un livre si rare et si difficile à trouver que je le vois; jugez de là combien il se croit obligé à celui qui le lui a procuré. Il n'y avait guère que vous qui le pussiez faire. S'il n'était pas de vos amis autant qu'il l'est, c'est-à-dire *non plus ultra*, cela l'aurait rendu tel. Je crois vous avoir dit qu'il souhaiterait fort un *Junius de praetura veterum*. Je vous prie donc en son nom de tâcher d'en tirer un de Leeri par votre marché; néanmoins il vous laisse le maître absolu du livre comme ne le tenant que de vous.

Plumet, je ne sais pourquoi, a manqué de m'envoyer mes livres vendredi; cela m'a mis fort en chagrin contre lui. Si votre chemin tournait de ce côté-là en dedans vendredi matin, vous me feriez plaisir de lui dire que je les attends samedi au soir sans faute. Que dit-on de lui à Paris? Creci Allou se meurt, et Binet, le fils du second lit, aussi. La mortalité continue toujours à sévir; priez Dieu qu'elle épargne votre très affectionné serviteur,

Du Bos.

Ce mercredi 29 septembre 94.

III

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Monsieur, je ne vous ai pas écrit plus tôt parce que je n'avais rien à vous mander; mais comme les nouvelles se font attendre trop longtemps, en attendant qu'il en vienne, je vais commencer par vous assurer de mes très humbles respects. Le Roi part toujours lundi. Les dames ne seront pas du voyage, parce que Sa Majesté n'y donnera à dîner à personne, non pas même aux comensaux. M. de Tourville part aussi mardi; les pénétrants veulent que la manœuvre que l'on fait faire à nos armées de terre et de mer déclare le siège de Barcelone, du moins les Espagnols qui ne sont pas en état d'y apporter des obstacles considérables le craignent fort. Vous aurez su que M. de Tourville a été sur le point de se séparer de corps d'avec sa femme et de faire maison à part, car par le contrat ils sont déjà séparés de biens. Ils avaient chacun une demi-douzaine de raisons pour se bouder ensemble qui paraissaient toutes bonnes, mais le roi s'en est mêlé et ils paraissent

s'aimer à présent autant qu'un mari et une femme de qualité peuvent le faire avec honneur. M^me^ de Tourville a fait présent à son mari de quelques milliers de pistoles et il lui a promis qu'au moins de toute sa famille il n'aimerait qu'elle. Nous allons voir deux illustres procès. Le premier entre le prince de Bade et M^me^ de Nemours pour la principauté de Neufchâtel. M. de Bade prétend rentrer comme héritier descendant d'une Hoochebert, sœur cadette de la Hoochebert qui porta cette principauté dans la maison de Longueville. Le prince de Conti y prétend aussi. Les Suisses, dit-on, veulent aussi y pourvoir comme à une privacante. Nous verrons tout ce qui en arrivera, mais personne ne convient mieux aux Suisses que le chevalier de Soissons que M^me^ de Nemours se choisit pour successeur, puisqu'il est le seul capable de s'attabler avec eux, du tout point inquiet ni tumultuant comme les deux autres. L'autre procès regarde les biens de la maison de Montpensier trouvés dans la succession de feu Mademoiselle. Le duc de Montpensier, surnommé le Guidon ou le Babelot, outre le duc de Montpensier grand-père de Mademoiselle, avait une fille abbesse de Jouarre qui, par un désir illicite des voluptés mondaines, quitta le cloître et fut chercher un pays où l'on ne fît pas carême et où on donnât des maris aux nonnes. Ce fut en Allemagne où elle épousa Guillaume le Grand ou le Taciturne, prince d'Orange, bisaïeul du roi d'Angleterre. De ce mariage sont sorties trois filles seulement. (Vous savez que le dit Taciturne a été marié quatre fois. Le prince d'Orange d'à présent, par exemple, descend de la Téligny, fille de la duchesse de Chatillon qu'il épousa en quatrièmes noces.) Lesquelles trois filles ont pris parti dans de bonnes maisons d'Allemagne et des Pays-Bas et ce sont leurs descendants, entre lesquels est le comte d'Auvergne, qui réclament le bien des Montpensier. Ils sont fondés sur ce que la profession que l'abbesse de Jouarre avait faite à neuf ans ne pouvait être valide, et que le Concile de Trente, achevé longtemps depuis sa profession, ne l'obligeait pas à diverses formalités qu'il faut faire à présent, en dedans un temps prescrit, pour rendre valables les prétentions de ceux qui prétendent revenir contre leurs vœux. Outre ce, le duc de Montpensier, père de la délinquante, l'avait reconnue son héritière par un acte qu'il fit avant mourir.

M. de Barbanson le fils va en Espagne, il arrive ici la semaine prochaine où il restera quelque temps. Barth n'est retenu à Christiansand que pour attendre cinq vaisseaux que l'on charge pour le roi à Flekeren; comme cela fait grand tort aux marchands qui prétendent que leurs blés s'échauffent, ils font ici grand bruit. Nous avons ici deux pièces que je vous enverrais si j'avais le temps de les transcrire : le manifeste du prince d'Orange sur la paix et une lettre en vers adressée à M. Bayle par un de ses amis. Le manifeste est écrit d'un vrai style de prince, et la seule modération qui y paraît d'un bout à l'autre devrait empêcher qu'on ne le soupçonne comme l'on fait. Pour l'autre, en voici quelques vers par où on dissuade Bayle de se retirer en France.

C'est un terroir ingrat que celui de la Seine,
Un savant chez nos grands perd son temps et sa peine ;
Un brillant faux grossier leur a gâté le goût
Ou pour parler plus juste ils n'en ont pas du tout.
Dès que la mort, les arts, les muses et la gloire
Eurent placé Colbert au temple de mémoire
On vit un visigoth sourcilleux et brutal
Renvoyer d'un coup d'œil Phœbus à l'hôpital.
Son ombre avec Midas a lieu d'être contente,
Les ministres suivants ont rempli son attente.

En voici d'autres encore de la même pièce ; vous entendrez bien le propos.

Le dessein serait neuf d'aller en Laponie
De mille beaux esprits faire une colonie.
Quel plaisir à Vargus de voir un Apollon
Transporter près le lac tout le sacré vallon,
De voir dans les forêts de la froide Norwège
L'hypocrène en tremblant couler parmi la neige.

Nous n'aurons que demain l'éloge des dames de M. Perrault. Tout le monde critique la satyre de Despréaux et tout le monde la lit, la pièce demeurera et les critiques qui empêchent à présent qu'elle ne soit applaudie s'évanouiront. On fait courir contre elle je ne sais combien de mauvais vers qui vont encore affliger le public un mois ou deux ; on les lit avec peine et on ne saurait les copier. Nous n'avons rien de nouveau que l'histoire de Henri trois de Varillas, et le premier volume des *Hommes illustres* de Plutarque de la traduction de M. Dacier. Il commence à Thésée et finit à Publicola. Notre ami M. Thoinard est traité d'esprit chagrin et vétillant dans la préface. Le traité des Inquisitions imprimé en Hollande est de M. van Limborch, ministre arminien. Le tiers du livre est occupé par les actes de l'Inquisition de Tholouse, *hinc prima mali habes*, qui n'avaient pas encore été imprimés. Nous avons aussi une autre histoire de l'Inquisition du sieur Marsolier. C'est faute de nouvelles que je vous écris toutes ces bagatelles.

Ce dimanche 14 mars [1694].

IV

A l'abbé de Francastel.

A Beauvais, ce 5 avril 95.

Si je suis parti si précipitamment et sans prendre congé de vous, c'est que l'on m'avait mandé que ma mère était très mal et qu'il fallait me hâter de revenir. Dieu merci, j'ai trouvé en arrivant que les choses étaient fort amendées et ma mère est à présent en convalescence. Je vous prie, à votre loisir, de jeter un coup d'œil sur ma préface et d'y

corriger les endroits qui auront besoin de l'être; j'espère que vos affaires vous laisseront bien, de temps en temps, un quart d'heure à perdre dans cette occupation. Lorsque vous aurez fini, je chargerai la première personne de connaissance qui ira à Paris de me la rapporter. Lorsque vous passerez par le quartier de M. de Laulne vous aurez, s'il vous plaît, la bonté de vous informer aussi comment va l'édition de l'histoire des Gordiens et s'il y travaille. Il n'y a ici d'autres nouvelles que celle de l'écrit que M. Lecat a fait imprimer pour sa justification et je ne l'ai pas vu encore. Comme je vous en crois curieux, je tâcherai de vous l'envoyer par la première occasion aussi bien que la dissertation de Falconeri que M. de Saint-Hilaire a à vous. Wallon, le fils du maire, est parti ce matin pour s'aller marier à Paris à M^lle^ Bouthillier de Saint-Quentin.

Votre très humble et très affectionné serviteur.

Du Bos.

Sachez, je vous prie, de M. l'abbé Maumenet s'il travaille pour le prix de l'Académie, je n'ai pas eu le temps de voir M. Dubois.

V

A l'abbé de Francastel.

A Beauvais, ce vendredi dixième de juin 1695.

Je viens de recevoir, monsieur, la lettre de nouvelles que vous m'avez envoyée; je vous en remercie et suivant vos ordres, je viens de l'envoyer à M. de Saint-Hilaire. Vous êtes, monsieur, plus savant que moi sur son voyage, car je n'ai pas encore avis qu'il dût partir sitôt. Je vis hier M. l'abbé Carette, qui est entré en bonne santé ainsi que toute sa compagnie. Les nouvelles de ce pays sont fort stériles, je vais vous en dire cependant ce que j'en sais.

L'on continue le procès de M. Lecat, ils ont déjà ouï plus de cent témoins, et pour peu que cela continue, il se trouvera que la ville et les faubourgs auront déposé dans cette affaire. Deux ou trois témoins, de ceux qui chargeaient le plus l'accusé, se sont dédits à la confrontation, entre autres un petit garçon qui disait l'avoir vu le mois de janvier dernier venir nuitamment chez Marie Georges. Il paraît que cela fait dépit à quelqu'uns des officiers et M. Magnier, un des juges, nous dit hier en présence de cinq ou six témoins que cela était honteux.

Il court une fable du Chat-Huant métamorphosé en satyre; c'est contre une prédication un peu forte que l'abbé de Malingheuem fit sur le bal, le jour de la Saint-Sébastien dernière. Elle contient quatre cents vers, ils sont d'un homme qui sait en faire, mais qui n'en sait point faire de bons, et si elle vaut la peine d'être lue, elle ne vaut nullement celle d'être transcrite.

M. de Nulli est à présent à Paris, je crois que vous l'avez déjà vu, il

m'a demandé une lettre de recommandation pour M. Boivin, de la Bibliothèque, que je lui ai donnée, quoiqu'il n'en eût pas besoin. Notre doyen est aussi parti aujourd'hui pour Paris.

Une chose surprenante, c'est la quantité de gens qu'on surprend tous les jours ici, *in ipso concubitu illicito*. On s'en réjouit fort, il n'y a jusqu'ici personne de votre connaissance; cela entre nous, mais le putanisme fait ici tant de progrès que je ne sais si bientôt il lui en restera à faire.

M. Delaulne m'a écrit que le privilège pour l'histoire des Gordiens avait été signé, il y a aujourd'hui huit jours; je vous prie à votre commodité d'avoir la bonté d'y passer et de voir si l'on travaille.

Je suis surpris qu'on ait osé faire l'histoire de Psyché après M. de La Fontaine, et qu'il se soit trouvé un libraire qui en ait osé risquer l'impression.

M. Perrault m'a écrit à l'occasion de la préface de *Théagène*; il dit force bien de vous.

Je voudrais bien savoir si le traité du bel esprit qui se vend chez Anisson et que j'ai toujours cru du père Lami le bénédictin, a cours et s'il fait bruit.

Je suis avec passion, etc.

VI

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Monsieur, les nouvelles publiques sont aussi stériles que la récolte est abondante. Voici tout ce que l'on en dit.

Russel a levé l'ancre le 29 août et est parti devant Barcelone, faisant route sud-est. On croit qu'il tire vers les côtes d'Italie d'autant plus que le marquis de Legañez a envoyé demander au grand-duc un port et des vivres. Notre armée navale est toujours prête à mettre à la voile dans le port de Toulon pour repasser le détroit, à ce que l'on dit. On a fait faire une nouvelle estacade cependant, comme si l'on y craignait quelque insulte de la flotte alliée. Néanmoins les officiers croient qu'ils ne seront pas longtemps sans l'aller chercher. On dit merveille de la mortalité qui a déjà assassiné un tiers des équipages des vaisseaux ponentais, les Hollandais et Anglais étant peu faits à l'air des côtes d'Espagne, le plus subtil du monde, et à vivre de fruits. Ce qui est de certain, c'est qu'ils ont mis 4000 hommes à terre à Barcelone de troupes espagnoles chargées à Malaga et à Cartagène, et en outre deux mille matelots ne pouvant plus durer en mer.

Le général des jésuites a gagné son procès contre ses religieux. Le cardinal Carpegne, chef d'une congrégation de cinq cardinaux députés pour examiner cette affaire, fut d'abord pour lui avec deux autres. Les deux qui restaient s'opiniâtraient à vouloir défendre les bons pères et rendaient par là la congrégation inutile; mais enfin ils ont acquiescé

et le pape a fait dire aux jésuites qu'il n'y aurait pas d'audience pour eux lorsqu'ils demanderaient à se plaindre du général. J'ai vu une lettre du secrétaire du cardinal Carpegne sur ce sujet où il a quantité d'autres bagatelles qui ne valent pas être transcrites, entr'autres un grand détail de toutes les sollicitations qui ont été faites du côté d'Espagne et de France. On dit que ce général a fait et va publier un décret pour empêcher les jésuites de loger et de manger chez les grands, d'assister personne à la mort, et, si cela est, jamais il ne fut un plus honnête homme ni un plus méchant jésuite. L'abbé Morel est reparti pour Vienne après avoir pris ici de nouvelles instructions. Il est homme à jouer son rôle de dévot et d'illuminé dans cette cour aussi bien qu'il joua à Mantoue celui de *ruffiano*. M. Arnaud est mort à Anderlek-les-Bruxelles en un couvent de minimes. Il a laissé un catalogue des ouvrages qui sont véritablement de lui, afin qu'un jour l'on n'en impute pas de supposés à sa réputation. Le livre du père Le Tellier contre *les Provinciales* a été défendu. Les jésuites font ce qu'ils peuvent pour le supprimer. Ils ont fait offrir une pistole d'un exemplaire à un de mes amis qui l'a acheté trente sols. C'est un in-12 de 400 pages, intitulé *Dialogue d'Eudoxe*, etc. Comme je ne suis pas grand lecteur de toutes ces fadaises-là, voilà tout ce que je vous en puis dire. Quand je vous ai mandé que les alliés demandaient le port de Livourne, je devais dire la rade comprise entre la terre ferme et l'écueil ras de la Gorgonce. Le port de Livourne n'est qu'une darse. On croit ici le bal commencé à Calais, vous en devez savoir plus de nouvelles que nous. Le sujet de la disgrâce de M^lle^ Chouin, c'est d'avoir plaisanté dans une lettre à Monseigneur sur ce que l'on a ôté à ce prince son appartement de Marly pour le donner à M^me^ de Maintenon, cela avait été précédé de quelques autres coulpes. Les influences deviennent pacifiques. Lundi dernier se fit l'accommodement de M. Perrault avec M. Despréaux, au sortir de l'Académie : ils étouffèrent tous leurs ressentiments dans une belle et bonne embrassade. J'ai vu les choses de près et je vous assure que l'amnistie a été prise et donnée de part et d'autre de bonne foi. Le paisible M. Racine a été l'ouvrier de ce raccommodement. Après cela, je commence à ne plus tant désespérer de la paix avec les alliés. J'ai lu chez je ne sais combien d'auteurs, gens sensés, qu'il était plus facile de remettre bien ensemble deux auteurs, surtout poètes, que deux puissances. Voilà une épigramme que M. Despréaux envoya hier au soir à M. Perrault qui l'avait été voir la veille.

Tout le trouble poétique
A Paris s'en va cesser,
Perrault l'antipindarique
Et Despréaux l'homérique
Consentent de s'embrasser.
Quelque aigreur qui les anime,
Lorsque l'un l'autre on s'estime,

L'accord se fait aisément.
Mon embarras est comment
On pourra finir la guerre
De Pradon et du parterre.

Il semble que M. Arnaud voulut entrer dans la querelle, même en autre qualité que de médiateur. Peu de jours avant mourir il avait écrit à M. Despréaux et à M. Perrault. Ce serait ce coup que l'on aurait dit, en un sens différent de son auteur, le mot de *Nullum bellum sine milite gallo*. Il n'y a pas ici grands livres nouveaux; aussi est-ce un fruit qui ne mûrit qu'au commencement de l'hiver. Il y a seulement quelques livrets, entre autres un état présent de Perse par le missionnaire Sanson. Vous aurez vu le second volume de l'histoire ecclésiastique de M. de Tillemont. Il faut que ce soit un grand âne en grec. Dans une de ses premières notes, il dit que πέρι Κοσπιδίον par exemple ne signifie pas simplement Cuspidius, mais au sujet de Cuspidius. Il faut voir comme M. Toinard le renvoye au κάτα Μάρθαν de l'évangile suivant saint Jean. Comme je n'ai pas ici son livre, je ne puis conter la chose plus exactement. Elle est à l'occasion d'un concile : Οὐχ μόνον ἁμαρτέμα. S'il ne sait pas le grec, il est à la source. Vous savez que, ayant à dos une cabale aussi puissante que celle de M. de Fleury, deux écoles comme celles-là suffisent pour couler le meilleur livre. A un autre qu'à vous, je n'écrirais pas si librement d'un homme honorable et que j'honore. Leers, Renier s'entend, est ici. Il m'a dit que le second volume de Junius de *Pictura veterum* allait paraître; il le dédie à l'abbé Bignon. Vous aurez su la distribution des charges de M. d'Humières. M. le duc du Maine grand maître d'artillerie. On vend celle de général des galères pour payer les brevets de retenue sur celle de grand maître d'artillerie. M. de Boufflers est gouverneur de Flandres. Il a assez couru le pays pour le connaître.

Je suis votre très, etc.

Ce vendredi 3 septembre [1695].

Il est survenu une inondation de livrets contre la Comédie, les uns plus méchants que les autres. On dit que la plupart sont payés par les comédiens pour écrire; ils veulent par là suppléer au peu de monde qui est à Paris. S'ils pouvaient le faire défendre par le pape, cela vaudrait encore mieux.

VII

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Monsieur, je crois que vous aurez reçu vos livres que j'ai donnés à M. Gibert qui doit être arrivé hier. Si vous voulez les petites républiques je vous en ferai avoir dix-sept à cinq sols pièce en blanc. L'on vend ici par les rues la protestation de M. Lavardin contre l'excommu-

nication du pape. Son Éminence dit que, représentant la personne du roi, elle n'a pas pu être excommuniée parce que Sa Majesté ne le peut point être pour des choses purement temporelles, en vertu des libertés de l'église gallicane. Le livre que j'ai cherché est celui qui a été fait contre le docteur Straert et M. Daret me le promet toujours. Il n'y a rien qui vaille dans la bibliothèque que l'on a trouvée à Bade; j'en ai vu la liste entre les mains de dom Mabillon qui lui avait été envoyée par le bibliothécaire du Grand Duc, les manuscrits sont quasi tous des anciens scholastiques. L'on a envoyé au cabinet du roi du Caire pour cinquante écus de médailles, il y a parmi un Othon moyen bronze. M. Vaillant, qui l'a vu, m'a dit qu'il n'y avait rien de plus beau : AVT. MAP. ΟΘΩΝΩC. CEB, au revers la liberté, ΕΛΕΥΘΕΡ. Λ. Α; c'est-à-dire λυκαβαντος αλφα; un médaillon de Trebonien, Nenia Celia, femme de Macrin, et Pescennia, prétendue femme de Clodius Albinus. Toutes les deux grecques.

A Paris, ce 25 janvier.

VIII

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Monsieur, pour satisfaire à votre dernière, je vous dirai que la Sainte Épine, à ce que j'en ai pu juger par mes yeux, est à peu près de la grandeur de la tête d'un homme. Elle n'est point parfaitement ronde, les joncs qui la composent sont tors et liés par le bout avec deux petites cordes; comme le reliquaire n'est pas exposé au grand jour je me contenterai de vous dire que je ne crois pas que ce soit du Rhamnus. Les joncs paraissent extrêmement blancs, l'on y voit quelques taches mais qui, par leur situation, marquent n'être pas les vestiges des épines que l'on en aurait ôtées. Elles sont si fréquentes qu'il serait étonnant qu'il ne fût resté aucune épine, d'ailleurs leur figure est fort inégale, tant pour la grandeur que pour la forme, y en ayant comme en marge. Ce jonc est fort minci, gros comme notre jonc ordinaire quand il est sec. La grosseur de la couronne est inégale; c'est pourquoi il sort de distance en distance des bouts de jonc qui ne sont pas tous d'une égale longueur. M. de Calvo est mort après quatre jours de maladie, le roi perd en lui un de ses meilleurs officiers. M. le maréchal de Luxembourg est toujours campé à Deinse, d'où il fait contribuer le pays d'au-delà du canal de Bruges. Les Hollandais ont envoyé une somme considérable au prince d'Orange. Le bruit court qu'il a cassé le parlement d'Écosse qui le pressait trop sur l'abolition de l'épiscopat. Monseigneur est arrivé à Strasbourg le vingt-huit; incontinent après son arrivée, il monta à cheval pour visiter les fortifications de la place. M. d'Uxelles est campé proche Basle, M. de Lorje est entre Spire et Worms d'où il fourage tout jusques aux environs de Mayence. Le 14 de mai le tonnerre tomba

à Laxembourg dans le lieu où mangeait l'Empereur, il tua à côté de lui un courtisan et en blessa deux autres. Sa Majesté Impériale fut si effrayée du coup que l'on jugea à propos de la faire saigner aussitôt. Il y a eu du bruit à Frascati où M. de Chaulnes et l'ambassadeur d'Espagne s'étaient rencontrés. Le dernier a été obligé de se sauver dans un couvent. La gazette nous en apprendra demain le détail. Vous savez que les Vénitiens ont perdu deux vaisseaux qui avaient été attaqués par la flotte turque vers Chio. Il est faux que M. de Fauquières ait pris aucuns prisonniers comme on l'avait publié d'abord. Il y en a eu seulement deux cent cinquante de tués. Le livre du P. Pezeron doit paraître au premier jour; je vous l'enverrai aussitôt; j'ai aussi pour vous une seconde dissertation de M. Toinard que je vous ferai tenir par la première occasion. Il court ici la réponse à la dernière lettre des jésuites sur le péché philosophique, je la trouve assez jolie. Le prince d'Orange a écrit au roi d'Espagne pour faire sortir de Flandres M. Arnaud. La bonne estime que j'avais pour le livre de M. Tillemont est bien diminuée depuis que je l'ai lu. Vous aurez remarqué la bévue du fils de Germanicus qu'il dit avoir vécu de la bourre de son matelas, *fomentum*. Les Romains emplissaient leur lit de *gnaphalium montanum*.

P.-S. — Le roi vient de recevoir un courrier de Monseigneur qui a apporté la nouvelle de la mort du duc de Bavière qui s'est tué en courant la poste.

Ce vendredi au soir [1696].

Suscription : *A monsieur, monsieur l'abbé de Saint-Hilaire, en sa maison canoniale, à Beauvais.*

IX

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Ce vendredi 25 mai [1696].

Je ne puis pas encore vous rendre compte de l'hymne de M. de Santeuil, dans peu je vous mettrai en état d'en juger vous-même. La relation du P. Le Comte est coupée par lettres; par exemple, dans une lettre qu'il écrit à M. de Pontchartain datée de Pékin pour rendre la chose plus touchante, il rend compte du gouvernement politique du pays, dans une autre à M. de Villacerf des bâtiments, dans une autre à M^me^ de Bouillon des meubles et de la manière de vivre des Dames Chinoises. Je sais seulement en gros qu'il y a des planches dans l'ouvrage. Je vis hier entre les mains de M. le marquis de Feuquières votre émeraude et trois autres de vos entailles dont la Lucille est une. Je ne sais point quelle a été votre intention, mais je sais bien que la sienne est que vous lui avez tout envoyé pour lui. Je vous écrivis la dernière fois

qu'une tartane dépêchée par M. de Château-Regnaud était venue annoncer son arrivée à Brest. Il y est arrivé lui-même peu de temps après avec toute sa flotte en bon état. Un de mes amis avait fait partir de Toulon de conserve avec lui un bâtiment de vingt canons lequel à la hauteur de Brest s'en sépara pour continuer sa route vers Nantes où était sa destination. Comme il avait vent arrière, M. de Château-Regnaud mit sur son bord un courrier qui devait partir de Nantes pour Versailles et arriver plutôt que celui qu'il dépêcherait de Brest. Ce vaisseau dans sa route a été attaqué par deux flessingois de trente et de quarante canons, et après un combat à portée de pistolet depuis sept heures du soir, les flessingois ont été obligés de relâcher pour se radouber et l'autre est arrivé à Nantes. Barth est sorti de Dunkerque avec son escadre de deux vaisseaux de ligne et de cinq frégates, malgré seize vaisseaux ennemis qui l'observaient, lesquels il a trompés par sept barques qu'il fit sortir deux heures avant lui avec chacune son fanal sur lesquels les ennemis séduits par le nombre s'abandonnèrent. Il a couru bien de faux bruits que M. de Catinat était entré dans la plaine et que nous avions pris Veillane. Ce sera tout au plus à la fin du mois que l'on ouvrira la scène en Piémont. Moreau, dont M^me^ de Maintenon s'est servie pour mettre en musique *Esther* et *Athalie*, a obtenu du roi le privilège de faire représenter ses pièces à Paris. Le roi même lui accorde la salle des machines des Tuileries et la permission de se servir de ses musiciens dans ses représentations, ce qu'il avait toujours refusé à Lulli.

Plumet m'a rendu vos livres et je n'attends que l'occasion de vous les envoyer.

X

A l'abbé de Saint-Hilaire.

A Paris, le samedi dix-sept de juillet.

Je touchai avant-hier cent francs à l'Hôtel-Dieu pour un quartier de votre rente dont il paraît par le registre que vous touchâtes le dernier le dixième d'avril dernier. J'attendrai après le premier d'août à recevoir l'argent de M. Berget, ce n'est point que l'opinion commune est qu'il n'y aura point de rabais en ce mois-là.

Les premiers jours de la disgrâce du père Le Comte, les jésuites le plaignaient d'avoir été chassé et disaient que c'était dommage pour ce pauvre jeune homme. Depuis il s'est tenu une assemblée des principaux jésuites pour aviser à donner un bon tour dans le monde à cette affaire-là. Le résultat a été que l'on dirait que le père Le Comte sollicitait son congé depuis six mois. Les jésuites ont parlé depuis et fait parler leurs amis conformément à cette décision, mais je ne vois pas que le public en soit la dupe. Au contraire il est persuadé que le père Le Comte, le plus vain de tous les hommes, sort avec regret d'une place

aussi éminente que celle dont on l'a chassé. Un honnête homme vient de me dire que la tapisserie que l'on avait tendue dans son appartement de Versailles n'étant pas assez belle à son goût, il lui en avait fallu donner une plus magnifique et il n'y a que quinze jours qu'il acheta un bureau de sept cents francs pour l'y placer. Depuis la disgrâce, l'on a su que ce père avait été excommunié à la Chine par le père Grimaldi, son confrère et président du tribunal des mathématiques à Pékin, dont, disait-on, il n'a fait que secouer les oreilles, connaissant mieux que personne de quel poids peuvent être les excommunications d'un jésuite.

Je n'ai pas encore eu le loisir d'aller chez messieurs de Feuquières, je le ferai ce soir.

XI

A l'abbé de Saint-Hilaire.

A Paris, le premier de janvier [1697].

Je n'ai, monsieur, à vous donner pour étrennes que des souhaits sincères de prospérités. Je ne puis vous régaler d'aucune nouvelle qui en vaille la peine; néanmoins pour ne vous point écrire sans vous mander quelque chose, voilà ce que j'ai pu ramasser, qui consiste plus en bruit de ville, qu'en véritables nouvelles.

M. de Barbézieux dit à M. de Rubantel, le lieutenant général, que le roi pour ôter toutes occasions aux procédés chagrinants que lui et M. le maréchal de Boufflers avaient ensemble, lui donnait l'agrément pour rendre sa compagnie aux gardes à celui qu'il voudrait choisir. Que Sa Majesté lui conservait les pensions qu'il avait comme vieil officier du corps et lui donnait le gouvernement du fort des Barreaux, dont en sa considération elle haussait les appointements de douze mille francs à dix-huit; que le maréchal de Boufflers par ses bons offices avait fort contribué aux marques de faveur que Sa Majesté lui donnait, et que le roi lui saurait bon gré de l'en remercier. Vous avez sans doute été informé des bouderies survenues entre ces deux officiers en différents temps par le chagrin qu'avait M. de Rubantel contre M. de Boufflers de se voir son subalterne après l'avoir vu cadet dans sa compagnie. M. de Rubantel s'en est revenu à Paris et après avoir envoyé chercher l'agent du régiment et lui avoir donné ordre de lui trouver marchand est parti pour sa terre. Le roi surpris que M. de Rubantel ne vînt point le remercier de son bienfait s'en est expliqué devant M. Dartagnan, son bon ami, et l'on ne sait pas encore s'il le disgraciera lui-même. Il passe dans les gardes pour homme de beaucoup de cœur, mais pour n'avoir point autant de tête. Il aime le bien et apparemment que le roi qui n'aime point à mécontenter ses vieux officiers avait cru que le parti qu'il lui faisait pouvait lui faire avaler la pilule.

M. Dubois, secrétaire du roi, étant mort sans enfants, on a découvert qu'un jeune homme qu'il gardait chez lui à titre de son neveu et qu'il avait élevé comme son héritier était son fils naturel, de manière que sa succession qui monte à quatre cent mille francs passe au cocher de M. d'Entraigues, son arrière-cousin. Ce cocher qui ne sait ce que c'est que d'avoir quatre cent mille francs de bien et qui trouvait sa condition fort douce vint deux jours après prier son maître de vouloir bien toujours lui conserver sa condition.

Un jeune homme caissier des armoiries a été assassiné dans la rue des Vieux-Augustins pour avoir été avec trente mille francs de billets payables au porteur en un lieu où il ne devait pas aller avec trente pistoles. L'affaire fait bruit et l'on se doute des assassins.

M. de Blanzy, maître des requêtes, second fils de M. Bignon, conseiller d'état, épouse M^lle^ Pinguet, riche héritière.

M. de Saint-Evremont, le chevalier de M^me^ Mazarin, s'est avisé de répondre au plaidoyer qui fut prononcé par Evrard au grand conseil il y a déjà huit ans. J'en ai vu un exemplaire venu de Londres par la poste, il y a encore bien du feu pour un homme de quatre-vingt-un ans : bel âge pour rompre encore des lances.

Le *Nouveau Testament* du P. Bouhours, c'est-à-dire les quatre évangiles, paraît. A en parler en homme désintéressé, il a, à beaucoup mieux, rencontré que la version de Mons, en bien des endroits; c'est le contraire en plusieurs autres. L'histoire de Lyon par le P. Ménétrier se débite à peu de gens. J'apprends en fermant ma lettre qu'Utrecht est choisi pour l'assemblée des plénipotentiaires. C'est le prince d'Orange qui a décidé. Je ne vous ai point parlé de départ de nos maréchaux de France. Comme vous attendez le maréchal de Boufflers vous l'aurez su aussitôt que nous.

XII

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Monsieur, j'ai reçu le Saint-Thomas que vous avez eu la bonté de m'envoyer; je crois que l'on vous aura rendu celui que vous m'aviez prêté auparavant; dont présentement je n'ai plus besoin. Les livres qui sont contre le P. Pezeron se vendent quarante sols chacun, apparemment que celui du P. Martiany est le meilleur puisque c'est celui auquel il répond. Vous savez le malheur arrivé à l'abbé de Cervissi à Guastalla. Le pape a encore eu une faiblesse depuis celle du trente et un, mais l'on n'appréhende pas qu'elle ait plus de suite que la première.

Il y a eu à Londres un ouragan semblable à celui qui est arrivé à Rouen, il y a quelques années. Il ne s'est jamais vu rien de plus effroyable, à ce que disent les lettres, et toutes les barques qui se sont trouvées sur la Tamise sont enfoncées. J'ai vu le manifeste de ceux

d'Amsterdam contre le prince d'Orange, mais comme il est en hollandais je ne vous en puis rien dire. M. Thévenot, qui entend cette langue, dit que c'est une fort belle pièce. L'élection du roi des Romains est remise au vingt-deux, le couronnement au vingt-trois, celui de l'Impératrice se fit le dix-neuf; l'on ne doute plus ici que le Grand Vizir ne soit étranglé, l'on dit que l'on a mis à sa place Kuperly, frère de celui qui a pris Candie et que nous avions battu à Saint-Gothard : c'est un fort habile homme et ce fut lui qui secourut Bude la première fois. Les gens qui connaissent la Turquie doutent de cette nouvelle, Kuperli ayant épousé une fille de Mahomet quatre. La seconde partie du P. Simon se vendant un louis, je crois que votre curiosité, qui ne passe jamais les bornes, n'ira jusque à l'acheter puisque l'on la réimprime en France, et qu'avec un peu de patience l'on l'aura pour quatre francs. M. Dron a eu un Africain le père en moyen bronze grec · A. K. ΓΟΡΔΙΑ · ΑΦ · ΚΑΛΟΣ · fort entier et où l'on reconnaît la tête de cet Empereur, au revers la tête de Cybèle · ΕΔΕ · ΜΗ · ΟΣΡ ·. Cette médaille n'étant contestée de personne, vous pouvez juger de la joie de M. Dron puisque l'on n'a jamais vu de Gordien grec ni de moyen bronze.

Ce vendredi 2 février [1697].

XIII

A l'abbé de Saint-Hilaire.

[1697]

Je vous ai envoyé, monsieur, par Laurent, garçon de mon frère, un petit paquet de livres dans lequel vous trouverez la dissertation sur les œuvres de Saint-Evremont. Elle est de Cotolendi, l'auteur de l'*Arlequiniana*. L'histoire de Mellusine par Nodot est très estimée dans son genre. Je souhaite qu'elle vous fasse bien du plaisir. La comédie du *Distrait* est de Renard, compagnon d'esclavage de M. de Fercour. C'est dommage qu'elle soit si mal imprimée aussi bien que le Manlius du philosophe. Le livre dont il a tiré ses caractères et la plupart de ses situations est l'histoire de la conjuration des Espagnols contre Venise par le marquis de Bodema écrite par l'abbé de Saint-Réal. Vous l'avez dans le volume in-douze des œuvres mêlées de cet auteur. Delome, l'auteur des deux satyres, est un jeune homme de trente ans, fils d'un procureur et qui ne manque point d'esprit. Nous n'avions encore rien eu de lui que quelques comédies italiennes qui furent assez bien reçues dans le temps. Sa satyre sur l'éducation des enfants est presque toute tirée de la treizième de Juvenal. A propos de satyre, voici une épigramme qui court sur les derniers ouvrages de Despréaux, à qui l'on a entendu dire bien des fois que Corneille avait travaillé vingt ans pour détruire sa réputation.

Corneille, rien ne te peut nuire,
Ton renom a volé partout,
Toi même as travaillé vingt ans pour le détruire,
Sans en pouvoir venir à bout.
Le fameux Despréaux en ce point plus habile
Pour détruire le sien a profité du temps;
Il en a plus fait en trois ans,
Que tu n'en aurais fait en mille.

L'abbé de Cordemoy vient de publier un écrit pour prouver contre les sociniens l'éternité des peines de l'enfer.

L'on commence à voir ici un in-douze d'environ trois cents pages contre l'ordonnance de l'archevêque de Paris sur les positions de la foi, etc., qui est fort prisé de ceux qui ont du goût pour ces questions-là. Je tâcherai de vous en avoir un, ou du moins de vous en détourner un pour vous le faire lire. Avez-vous vu le 8e volume de la pratique qui roule sur les calomnies que les jésuites ont répandues contre les ennemis de la société? On ferait bien un neuvième tome de leurs différends avec l'évêque de Cartagène qu'ils ont traité comme celui de la Puebla de los Angeles et chassé deux fois; aussi le leur rendit-il bien quand Pointis y fut, et entre autres chagrins qu'il fit à ces pères, il donna connaissance de quatre cent mille pièces de huit qu'ils avaient enfouies dans le jardin, jurant après comme des manceaux qu'ils n'avaient pas un sol. Ils dirent après pour excuse que cet argent appartenait à Notre Dame de la Poüpe.

Mlle de Rebenac fut mariée avant-hier. Vous savez que c'est son oncle l'archevêque qui a fait ce mariage.

Mylord Portland ne fera son entrée que de dimanche en huit à cause que sa livrée n'est pas encore faite. La nouvelle courante est que Brandebourg se fait catholique et que le pape lui érige en royaume la Prusse Ducale, ancien patrimoine des chevaliers Teutons et principauté indépendante de l'empire. M. Spanhein se moque de ceux qui la croient et traite cette vision d'extravagance. Toujours la chose est-elle bien hors d'apparence.

Le Duc de Hanovre est enfin mort, et son fils pourra bien se faire catholique pour être plus tôt reconnu universellement électeur.

M. de Barbézieux est raccommodé avec madame son épouse.

Les commissaires hollandais pour le traité de commerce sont toujours ici aussi avancés que le premier jour. On les traite avec un peu de hauteur à cause de la fierté que nous donne leur mésintelligence avec les Anglais qui nous font bien des avances.

XIV

A l'abbé de Saint-Hilaire.

A Paris, le 19 de mai [1697].

Ath fut investi le quinzième de ce mois. Ce sera le maréchal de Catinat qui en fera le siège. La prise de cette place nous serait fort avantageuse à cause des campements qu'elle ôterait aux ennemis.

Trois galères sont parties de Marseille, cela joint aux autres mouvements de ces quartiers rend le siège de Barcelone fort vraisemblable.

On écrit de la Haye du treizième que le bruit commun veut que nos plénipotentiaires ayent vu le prince d'Orange quand ils furent en cette ville, il y eut hier huit jours. Ce prince qui devait partir la veille pour Loo différa tout d'un coup son départ sans raisons apparentes et le remit au mardi suivant.

Je n'ai point vu le P. Boucicault ni reçu votre lettre pour moi. Je lui eusse témoigné toute l'estime que j'ai pour lui, sans le connaître que de réputation. Car je pense que le P. Boucicault est le Père prieur des Jacobins de Liège.

Le P. Doucin, jésuite, qui est en Hollande à la suite du comte de Creci, fait imprimer à ce qu'il y a dit une histoire du Nestorianisme. Je ne sais si c'est ici ou dans le pays où il est.

Pekenius, jésuite allemand, vient de faire imprimer un *Hercules Prodicius post saeculum redivivus*. C'est un voyage de France et d'Italie qu'il fit il y a quelques années à la suite du défunt grand maître de l'ordre Teutonique de la maison de Neubourg. M. Dodwel a donné ses *Annales Velleiani*, *Quintuliani*, *Martialini*. C'est ce que nous savons de ces auteurs disposé par années. Le Recollet auteur de la Louisiane a fait réimprimer son livre en Hollande où il est maintenant. Il a mis à la tête une ample épître dédicatoire au roi Guillaume auprès duquel il a trouvé des patrons.

Un père Capucin de Maestrich nommé P. Cyprien et célèbre prédicateur depuis vingt ans s'étant fait huguenot depuis peu a donné occasion à quelques écrits de controverses sur une matière assez délicate, mais qui n'est pas traitée selon toute son importance dans ces livrets. Le Faucheur, ministre à Maestricht et réfugié, soutient que tout catholique, lors de la réformation, était dans le même droit que tout particulier juif au temps du Messie, lequel fit bien de décider sur la religion contre ce que son église avait décidé. Le tenant pour les catholiques est un chanoine de Bruxelles.

Ce que vous me mandez sur les dispositions des gens qui disputent à l'égard de la vérité, est la raison même, mais vous savez bien qu'il n'y a guère d'occasion où l'on l'écoute moins.

XV

A l'abbé de Saint-Hilaire.

A Paris, le dimanche 12 janvier 1698.

Je vous envoyai, monsieur, au commencement de cette semaine par un garçon de chez M. Danse la relation des Indes que vous m'avez demandée. C'est dommage qu'elle ne soit pas mieux écrite, ni mieux imprimée. Je pense que vous l'aurez reçue aussi bien que les épîtres de Despréaux et la lettre pastorale de M. de Cambrai que je vous avais envoyée par le carrosse. Plumet m'a enfin rendu vos livres. J'attends pour vous les envoyer les *Mémoires de Pologne* de M. de Beaujeu. C'est un nom masqué : le véritable auteur est d'Alerac, écuyer chez M. le Grand. Il a été page du marquis d'Arquien, qui lui fit épouser la fameuse Louison d'Arquien, mais le mariage mal assorti ne tint pas. Depuis il fit trois ou quatre voyages en France pour la reine de Pologne, qui l'envoyait y chercher des eaux minérales et autres bagatelles. Ce livre est bien écrit et rempli de particularités qui vous feront plaisir. On doit le vendre demain. Je vous enverrai encore le voyage de Jenné au détroit de Magellan, c'est un livre curieux qui donne des plans d'un pays et qui nous en apprend bien des choses que nous ne connaissions pas.

L'histoire dont parle Despréaux, à la fin de son épître sur l'amour de Dieu, est véritablement arrivée à Basville entre lui et le défunt père Cheminais.

M. de Tillemont mourut vendredi.

On a mis sur la requête de l'archevêque de Reims, au rapport de M. le Nain, un soit communiqué au procureur général.

On m'a mandé de Londres du 28 que le Roi a nommé pour précepteur du duc de Glocester, héritier présomptif de la couronne, Mylord Burnet et M. Le Vassor, ci-devant prêtre de l'Oratoire et présentement chanoine de Rochester pour sous-précepteur.

XVI

A l'abbé de Saint-Hilaire.

A Paris, le 26 de janvier.

Vous recevrez par M. Danse, mon beau frère, vos livres et votre papier. Je ferai mettre le tout dans un paquet que l'on lui envoie jeudi par le carrosse.

Les lettres de Londres du 18 marquent que le roi avait reçu un exprès du gouvernement de la Jamaïque, pour lui apporter la nouvelle du soulèvement du Mexique. Il marque par sa dépêche, qu'il

l'avait apprise de différents endroits, mais qu'il en attendait encore la confirmation; cependant cette nouvelle a retardé quelques jours le départ de l'amiral Rembour qui va en Amérique, auquel l'on a voulu donner des ordres à ce sujet.

Le roi a agréé enfin la démission que le duc de Shrewbery a faite de sa charge de secrétaire d'état et l'on croit qu'elle sera donnée ou à Mylord Godolphin ou au comte de Jersey, ambassadeur ici.

Les commissaires qui doivent conclure le traité de commerce et le tarif avec l'Angleterre, ne sont pas encore retournés à Londres, d'où ils étaient venus faire un tour ici pendant le voyage du roi en Hollande.

Le tarif avec la Hollande qui se négocie ici n'est pas encore conclu non plus, il est vrai que l'on est d'accord sur l'article le plus essentiel qui est celui des draps. M. de Pontchartrain les voulait taxer à 60 francs précis, et M. Niewport ne voulait passer que 45. Le roi a réglé lui-même la chose à 55. Mais on n'est pas encore convenu sur la pêche et les menues draperies.

XVII

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Amsterdam, le 21 de juillet [1698].

Je vous souhaite, monsieur, la continuation de la bonne santé dont vous jouissez présentement et le temps est le plus heureux du monde pour cela. Depuis six semaines que je suis ici, il n'est pas tombé quatre gouttes d'eau et toutes les citernes de la ville sont à sec, ce qui n'était pas arrivé depuis un grand nombre d'années.

Je vous prie de conserver jusques à mon retour l'histoire du siège de la ville de Beauvais, j'en disposerai alors.

L'on n'imprime ici rien de nouveau que la traduction du livre de *l'Entendement humain* de M. Locke. C'est un anglais qui a bien de l'esprit et son livre sera aussi nouveau pour les habiles gens que le fut *la Recherche de la vérité* lorsqu'elle parut.

L'on a reçu de Rome ici un petit in-12 écrit en latin par un Père Rivière contre la lettre sur l'édition de Saint-Augustin par les bénédictins que l'on attribue au Père Daniel. Il avait déjà paru une réponse en français à cette lettre.

L'on imprime aussi en cette ville une histoire des Anabaptistes de la seconde classe.

Je pense vous avoir mandé que l'on y avait traduit la conquête du Pérou par Casata. C'est un livre fort bien écrit en espagnol et par un témoin oculaire des choses qui y sont racontées.

Un nommé Mortier, libraire de cette ville, a entrepris la suite du Neptune français qui ne comprend que l'Europe. Son Afrique sera excellente, à l'aide d'un manuscrit portugais détourné du cabinet du roi de Portugal par Fremont d'Ablancourt.

Je vous enverrai par la première occasion le livre *de Cultu Sinensium* dont je vous ai parlé. Je viens de le lire et il contient des choses très curieuses sur la religion de ces peuples. A propos des mémoires de Ludlow et de l'esprit républicain qu'il pousse à la fureur, je vous envoie une épigramme latine que je viens de recevoir de Londres. Vous verrez quels beaux sentiments ces gens-là ont des rois. Cela vient un peu tard après dix-huit mois; je pense que vous savez bien que de tout Withehall, il n'y a eu que la salle de banquets contre laquelle Charles I[er] eut la tête coupée, d'épargnée par le feu.

Arserat ut meritis regia alba ast impia, flammis,
Vi, stupro et fraudi statio sacra diu.
Albaniae exultans genius volucrisque figuram
Indutus circum incendia lata volat.
Sed dum perlustrat flammentia cætera laetus
Sanctam epulis urget proxima flamma domum
Siste domus ait haec insignis morte tyranni
Haec patriae vindex sola perennis erit.

Vous verrez bien qu'elle n'est point de Martial.

Je salue toute la famille dont j'apprends la bonne santé par une lettre de ma sœur Danse.

XVIII

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Monsieur, je ne pense pas vous avoir dit qu'il y eut parmi les médailles du Suisse un Jule à deux têtes; il est bien vrai que je vous ai dit qu'il y avait deux têtes de Jule pour distinguer ces médailles de la plupart de celles de cet Empereur où l'on ne voit pas sa tête et qui ne sont pas fort rares. Vous en avez, si je ne me trompe, une ou deux de cette espèce. Et pour vous rendre compte des médailles de Jule, je ne vous en ai envoyé qu'une; c'est qu'elles ont toutes deux le même revers et que M. Dron m'a demandé l'autre pour M. Foucault. Je veillerai sur celles que le même Suisse m'a promises, mais M[me] Massée est toujours résolue de ne pas montrer ses médailles, que son mari ne soit revenu de Rome et elle l'attend dans huit ou dix jours. Il lui a écrit de Gênes. Vous savez apparemment le siège de Namur et on vous aura mandé que la tranchée devait s'ouvrir hier. On n'a pas encore de nouvelles que le roi soit arrivé au camp; M. de Luxembourg a devancé toujours vers Bruxelles et on ne dit pas encore la jonction des troupes ennemies, ni les forces qu'ils vont mettre en campagne pour empêcher la prise de Namur. La flotte ennemie est de 60 et tant de vaisseaux depuis la jonction de l'escadre anglaise. M. de Tourville a paru dans la Manche, mais il n'est pas encore arrivé à la Hogue. On a fait rembarquer quelque cavalerie qu'on avait débarquée et le vent étant favorable,

tout se disposait à mettre à la voile. On dit je ne sais combien de nouvelles d'Angleterre qui ne s'accordent pas fort entre elles, que la princesse d'Orange a fait arrêter Marlebourough et Sunderland et quantité d'autres choses que je ne crois pas et que vous ne croiriez pas quand je vous les écrirais. On a envoyé ici deux chansons de l'armée, l'une, dont la pointe est que il n'y a pas d'orange qui vailie un demi-louis, ne vaut pas la peine d'être écrite, l'autre est sur l'air de La Femme du petit Daquin, etc.

Atlas, je ne suis pas surpris
Que tu portas le ciel jadis
Comme dit la métamorphose,
Puisque nous voyons en ce jour
Que toute la France repose
Sur la bosse de Luxembourg.

Nous allons avoir bientôt une histoire du commerce et le voyage des Grâces.

Ce jeudi.

XIX

A l'abbé de Saint-Hilaire.

A Paris, le 10 de février [1700].

Je ne manquerai pas, monsieur, de retirer vos livres de chez M. l'abbé de Feuquières, comme vous le souhaitez.

Je vous porterai moi-même la critique de Télémaque, car j'espère d'être à Beauvais au commencement de la semaine prochaine.

L'abbé Boileau, frère de M. Despréaux, a publié un livre sur la fustigation de soi-même, qui serait peu édifiant s'il n'était en latin. A quelques citations près du livre de Meibomius, *de Flagrorum usu in re venerea*, il n'y a rien qui soit tant à reprendre; cependant les moines se donnent de grands mouvements pour le faire défendre comme un livre scandaleux. Un anonyme vient de publier des remarques critiques sur l'histoire de Mézeray.

La princesse de Danemark est accouchée d'un garçon mort.

Mylord Burnet est dénoncé comme coupable de simonie devant le tribunal de l'archevêque de Cantorberi. Le jour de la Vierge, second de ce mois, il arriva une querelle à Bruxelles entre les bourgeois qui revenaient de boire de la bière à Hall et des soldats de l'Électeur de garde à la porte de la ville. Il y a eu 25 bourgeois de blessés à coups de sabre et la plupart mourront de leurs blessures.

Mes compliments à nos amis et surtout à M. l'abbé Michel à qui je me donnerai l'honneur d'écrire incessamment.

XX

A l'abbé de Saint-Hilaire.

Le vendredi 19 de février [1700].

J'ai rendu votre mémoire de livres, monsieur, à M. l'abbé de Feuquières. Il m'a promis qu'il me remettrait entre les mains avec quelques autres que vous y avez oubliés.

Je serais déjà à Beauvais sans un incident. Les médecins de Paris ont fait assigner M. Gendron par devant le lieutenant de police pour qu'il lui fût défendu de professer la médecine, attendu qu'il n'est point membre de la faculté de Paris. Cette affaire ne peut manquer d'être décidée en sa faveur et je partirai incontinent.

L'abbé de Camps a recouvert un manuscrit grec des quatre évangiles aussi ancien que celui de Bèze qui est à Cambridge.

Une tragédie que d'Aubigni La Fosse à donnée cet hiver a extrêmement réussi. Elle s'appelle *Thésée* et j'espère vous la porter avec moi.

La maréchale de Navailles est morte; la santé du pape est toujours fort équivoque. L'on dit que si Sa Sainteté fût morte au mois de décembre, le cardinal de Bouillon était pape, que son traité était fait avec l'Espagne en conséquence duquel l'on donnait au duc de Bouillon la vice-royauté de Naples.

Je vous prie de faire rendre à son adresse l'incluse. Ce sont six paquets de poudre Cornachine.

COMPTES RENDUS

ALBERT CASSAGNE, professeur au lycée du Havre. **La théorie de l'art pour l'art**. Librairie Hachette, 1905, in-8.

M. Albert Cassagne nous apporte un livre agréable et instructif. Dans une première partie il fait l'histoire de la théorie de *l'art pour l'art*. Il prend son point de départ en 1830, et nous montre la littérature romantique en antagonisme avec la société issue de la révolution. Elle va s'adapter, mais incomplètement. Une partie des écrivains sont tirés vers l'art industriel par la bourgeoisie orléaniste; une autre vers l'art social par les partis révolutionnaires. Ceux qui échappent à ces deux formes d'utilitarisme maintiennent « le principe romantique de l'art pour l'art ». Après la Révolution de 1848 et le coup d'État de 1851, la doctrine de l'art pour l'art s'épanouit dans un petit groupe d'artistes qu'elle lie. M. Cassagne étudie les principaux centres de cette *école* (il hésite à se servir du mot). Dans une seconde partie, il analyse les idées constitutives de la théorie de l'art pour l'art : il y trouve successivement le sentiment aristocratique, une certaine attitude de l'écrivain en face de la vie, de l'argent, de l'action, de l'actualité, une certaine attitude en face de la morale, de la science, une certaine manière de poursuivre la manifestation de la personnalité jusqu'à l'outrance, la bizarrerie; de l'artificiel, du pessimisme, et un mysticisme esthétique, un effort pour transposer littérairement les effets des arts plastiques, le goût de l'exotisme. L'ouvrage se termine par un chapitre où l'inspiration et les procédés d'exécution, dans ce groupe d'artistes, sont étudiés, et la manière dont ils conçoivent le rapport de la forme et de l'idée.

C'est un livre intelligent. Beaucoup de faits, de citations, de rapprochements, de remarques de goût ou de psychologie le rendent intéressant et utile. J'avoue pourtant qu'il ne me satisfait pas complètement. J'ai trouvé la méthode arbitraire ou peu rigoureuse en beaucoup d'endroits, la conception flottante aussi parfois, et j'en contesterais plusieurs affirmations. Il eût été nécessaire, ce me semble, de marquer fortement l'origine de la formule, *l'art pour l'art*, qui définit la théorie; si cette origine était impossible à découvrir, il fallait au moins en noter les emplois les plus anciens connus, et le moment où elle devint courante. Un recueil de textes était ici nécessaire. M. P. Stapfer[1] qui vient précisément de nous donner une étude sur *l'art pour l'art* où il y a, comme dans tout ce qu'il fait, des trouvailles curieuses et des vues personnelles, signale Cousin comme l'inventeur de la formule dans son Cours de 1818 qui devint *le Vrai, le Beau et le Bien* : mais ce Cours de 1818 n'a été publié qu'en 1836. La formule était-elle dans les leçons primitives? En a-t-on des exemples antérieurs à 1836? Et si c'est de Cousin qu'elle vient en effet, ne voilà-t-il pas bien hasardée l'affirmation de M. Cassagne qu'il ne faut pas du tout regarder du côté de l'esthétique allemande, et que la réaction du romantisme français contre le milieu social suffit à produire *l'art pour l'art*?

1. *Questions esthétiques et religieuses*, Alcan, 1906, in-8.

Je ne disputerai pas à M. Cassagne son point de départ et son point d'arrivée : 1830-1870. Mais il était impossible de commencer à 1830 sans avoir jeté un regard attentif sur la littérature antérieure, afin d'y rechercher les faits qui ont pu déterminer le mouvement de l'art pour l'art.

Or pour que la question de l'art pour l'art pût se poser, il fallait plusieurs conditions : 1° que le public fût juge souverain de la littérature, et que tout contrepoids à sa tyrannie eût disparu. Ce qui se fait par la querelle des anciens et modernes (ruine de l'autorité des anciens qui fournissaient un point d'appui aux artistes contre la mode); 2° que les écrivains ne fussent plus nécessairement des gens du monde, en harmonie parfaite dans toutes leurs conceptions intellectuelles et morales avec l'esprit du monde. Ce qui se fait par la Révolution qui détruit la société de l'ancien régime et l'empire de la bonne compagnie; 3° que *l'art* ne consistât plus dans une technique étroite, dans l'observation méticuleuse des règles et des bienséances : car jamais on n'aurait pu songer à donner cet art-là pour but à lui-même. Or Mme de Staël et le romantisme ont démoli « la Bastille des règles »; 4° que l'esthétique se créât, qu'elle apportât, au lieu de la notion de *régularité*, l'idéal de la beauté, et au lieu du *goût connaisseur*, le critérium du sentiment du beau; qu'elle séparât le jugement esthétique du jugement moral et de l'émotion sentimentale. Ce qui se fit à la fin du XVIIIe siècle par Winckelmann, Lessing, Kant, Schiller. Tous ces événements étaient nécessaires à rappeler comme conditionnant le problème de M. Cassagne.

Il me faudrait ensuite un chapitre sur le romantisme avant 1830, et sur la manière dont il avait résolu la question de l'art pour l'art. Ici les idées de M. Cassagne me paraissent assez confuses et contestables. Je laisse la traditionnelle allégation que les romantiques étaient réactionnaires et les classiques libéraux : la séparation n'est pas si nette dans la réalité, et il y a un romantisme libéral. Mais l'erreur capitale de M. Cassagne est d'attribuer au romantisme avant 1830 la doctrine de *l'art pour l'art*. Ils ne l'ont pas, que je sache, définie, mais ils l'ont énergiquement combattue; et il n'est pas besoin, pour s'en assurer, de lire autre chose que les *Préfaces* des *Odes* de Victor Hugo. « Convaincu que tout écrivain, dans quelque sphère que s'exerce son esprit, doit avoir pour objet principal d'être utile, etc. » (1822). Il est très vrai que les romantiques se laissent aller à toutes leurs fantaisies, mais il est très vrai aussi qu'ils essaient souvent de leur donner une signification sociale, ou actuelle, loin d'arborer la doctrine de l'art pour l'art.

M. Cassagne confond sans cesse *liberté de l'art* et *l'art pour l'art*. Ce sont deux conceptions très distinctes : *liberté de l'art*, c'est l'indépendance de l'art à l'égard des règles et bienséances classiques; *l'art pour l'art*, c'est l'indépendance de l'art à l'égard de la morale, de la politique et de la science. La *liberté de l'art*, c'est l'affranchissement de la forme : *l'art pour l'art*, c'est l'affranchissement du fond. L'un mène à l'autre, je le veux bien; mais il y a là deux étapes distinctes, et il fallait les séparer nettement. M. Cassagne, qui semble parfois s'aviser de la distinction (p. 142), l'oublie le plus souvent et parle couramment du « principe romantique de l'art pour l'art ».

Je suis d'accord avec lui pour attribuer à la révolution de 1830 une influence considérable dans le dégagement de la doctrine *l'art pour l'art*. Mais comment? En ce que les romantiques qui croyaient à la *mission*, à la *fonction* du poète, crurent que 1830 les appelait à conduire effectivement les peuples. Tous ils s'offrent aux électeurs, ils disent leur mot sur les affaires actuelles, et de prophètes qu'ils étaient s'avancent pour être ministres, ou députés en attendant. De serviteurs sereins de l'idée monarchique ou libérale, ils se font militants. Vigny, qui interdit au poète de se mêler à la vie des partis, ne conseille pas la retraite de *l'art pour l'art* : le poète crée les idées pour les générations futures; il fait une œuvre utile en sécrétant la pensée actuellement trop haute pour la foule, que peu à peu les chefs politiques s'assimile-

ront et lui transmettront, épaissie et vulgarisée. Peu imitent l'attitude de Vigny. Si Musset se tient avec dégoût hors de la politique, il le fait avec un esprit qui le place à l'antipode de *l'art pour l'art*; car la doctrine n'exclut pas moins l'égoïsme sentimental que l'actualité sociale. La plupart des romantiques cédèrent aux invitations des partis. D'autres se laissèrent tenter par les gros bénéfices du *feuilleton*, du drame et du vaudeville populaires. M. Cassagne l'a bien montré : il y avait là de quoi provoquer une réaction.

Mais c'est surtout l'avortement de la Révolution de 1848 et le coup d'État de décembre qui cristallisèrent les éléments de *l'art pour l'art*, en interdisant l'activité politique et sociale aux écrivains demeurés en France, en les dégoûtant également du peuple imbécile, et de ses maîtres appliqués à repaître tous les appétits inférieurs. Ils se réfugièrent dans l'art comme d'autres dans la philosophie et dans la science, et c'est de 1850 à 1870 que *l'art pour l'art* va s'affirmer.

Mais on ne peut dire qu'une école se soit constituée. L'art pour l'art ne peut pas définir un groupe homogène et stable. M. Cassagne l'a senti très bien, et il a pris toute sorte de précautions pour éviter de nous donner à croire qu'il fait un groupement de Banville et de Renan, de Flaubert et de Gautier. Et cependant ses chapitres malgré lui constituent à chaque instant ce groupement qu'il se refuse à fixer; et malgré lui il est amené à forcer les ressemblances entre les individus qu'il rapproche.

Renan, d'abord, plus j'y pense, n'a aucun titre à être inscrit dans le groupe de *l'art pour l'art*. Grand artiste, il n'a pourtant jamais sacrifié la morale ni la science, sa fantaisie n'a rien de commun avec celle de Banville, et c'est pour l'insuffisance de sa morale, non pas de son art, qu'il a été dur à Béranger. C'est abuser de quelques analogies superficielles que de l'enrôler dans cette bande.

Même Flaubert et Leconte de Lisle ne se laissent pas sans violence rapprocher de Gautier et de Banville. Leur impersonnalité sous laquelle couve une ardente personnalité, leur désintéressement moral et politique fait d'âpres mépris et de bouillonnantes colères, est autre chose que l'indifférence sereine des deux romantiques : ceux-ci sont de purs artistes, parce que rien ne les amuse que l'art. Au contraire se renfermer dans l'art, c'est, pour Leconte de Lisle et Flaubert, une discipline austère, un renoncement. Pareillement l'attitude de Flaubert, à l'égard de la science, ne saurait se comparer à celle de Banville, ni même de Gautier. Si Flaubert s'est défendu à l'occasion contre les exigences des érudits, il serait faux de le montrer évoluant dans le sens de Banville : sa correspondance montre assez que la direction de l'un est contraire à celle de l'autre, et que, pour l'auteur de *Madame Bovary*, le rapport de l'art à la science est tout à fait étroit. L'art n'est pas la science, ne se subordonne pas à la science, mais il lui est équivalent, et elle est le modèle sur lequel il s'organise.

M. Cassagne, dans sa seconde partie, analysant la conception de *l'art pour l'art*, y découvre, en neuf chapitres, neuf aspects principaux. C'est beaucoup, et cela le conduit à ces subtilités et ces exagérations dont je viens de parler, pour resserrer neuf fois les liens entre les individus du groupe qu'il a constitué. Puis il met ces neuf caractères sur la même ligne. Il n'essaie pas de les subordonner les uns aux autres, de dégager les caractères dominateurs.

Il me semble qu'il eût fallu mettre au premier plan l'idée et le culte de la beauté. D'où vient-elle? quelle est sa fonction? Que passe-t-il chez les artistes des analyses et des conceptions de l'esthétique des philosophes? A cette idée se rattachait aisément le sentiment aristocratique qui prend ici une nouvelle forme, différente de l'orgueilleuse solitude sentimentale des romantiques. Et aussi le pessimisme y trouve sa correction et son remède : car si le pessimisme a sa source profonde dans le sentiment de l'incessant écoulement des choses, la beauté que l'art détermine et fixe est à la fois ce qu'il y a de supérieur et de rassérénant.

Quant aux rapports de l'art avec la morale, la politique et la science, j'ajouterais aux analyses de M. Cassagne cette remarque, qu'en réalité aucun de ces artistes n'a sérieusement prétendu séparer l'art de toutes ces choses. Les formules extrêmes, outrancières, sont des formules de combat, dont le sens est que l'artiste se défend contre la tyrannie des opinions reçues. *L'art pour l'art* n'exige pas que l'œuvre soit vide de contenu moral : mais l'artiste se retranche derrière cette formule toutes les fois que la morale de son œuvre n'est pas celle du public, et le choque. Elle sert à repousser l'accusation d'immoralité. En refusant de faire de l'art moral ou social, l'artiste refuse d'abord et avant tout de faire l'art moral ou social qui plairait aux bourgeois. La société n'est plus homogène; des écrivains s'aperçoivent qu'ils ne peuvent plus avoir, comme avaient eu Racine et Corneille, des consciences paisibles de bons bourgeois respectueux de la morale commune et des pouvoirs établis. Ils se moquent et s'indignent de tout ce que respecte leur public. Par la formule de l'art pour l'art, ils revendiquent en fait le droit de faire leurs œuvres selon ce qu'ils sont, selon ce qu'ils croient, immorales ou anarchistes s'ils sont immoraux et anarchistes; et de fait, il n'y a pas une œuvre de ces écrivains, quelle que soit d'ailleurs leur doctrine d'art, qu'ils soient romantiques comme Banville ou naturalistes comme Flaubert [1], il n'y a pas une œuvre où la nature de l'homme qui la fait ne s'inscrive tout entière. L'impersonnalité en art est un procédé d'expression de la personnalité. « Faut-il vous dire, écrivait Baudelaire à M. Ancelle, à vous qui ne l'avez pas plus deviné que les autres, que dans ce livre *atroce* (les *Fleurs du mal*), j'ai mis *tout mon cœur*, *toute ma tendresse*, *toute ma religion* (travestie), *toute ma haine?* Il est vrai que j'écrirai le contraire, que je jurerai mes grands dieux que c'est un livre d'*art pur*, de *singerie*, de *jonglerie*, et je mentirai comme un arracheur de dents. »

En réalité, ce n'est pas l'exclusion, c'est la subordination de la morale, de la politique, de la science, de l'émotion personnelle, que la doctrine de *l'art pour l'art* établit; et nous touchons ici au point de vue essentiel.

Je disais tout à l'heure qu'elle était un développement du romantisme. Après la *liberté de l'art*, c'est-à-dire la liberté de l'artiste à l'égard des règles littéraires, on était passé à proclamer que l'art est à lui-même son but, c'est-à-dire l'absolue liberté de l'artiste à l'égard de toutes les institutions et conventions humaines : faire ce qu'il veut comme il veut, voilà la loi de l'artiste. Cette formule pouvait contenir à la fois la fantaisie exaspérée du romantique et la vérité exacte du réaliste, et les a contenues en effet : dans les deux cas l'artiste se donne à lui-même sa règle et ne la reçoit que de lui-même. Ainsi peuvent communier Banville et Flaubert. Mais il faut qu'il se donne une règle : et voici que ce développement du principe romantique en devient la limitation. Victor Hugo avait dit *la liberté dans l'art* (*libertas intra artem*), c'est-à-dire sans sortir de l'art. « Faites ce que vous voudrez, mais que ce soit de l'art. » On avait mieux entendu la première partie du précepte que la seconde, et la facture lâchée, l'exécution inartistique n'étaient devenues que trop fréquentes. Sous le nom de liberté de l'art, un *sabotage* éhonté s'était introduit dans la littérature. Le sentiment suffisait à tout, sous quelque forme que ce fût. « Vive le mélodrame où Margot a pleuré! » Voilà contre quoi réagirent les adeptes de l'art pour l'art. En libérant l'artiste des régles, le romantisme l'avait soustrait à toute autorité extérieure. Il fallait donc lui créer une autorité intérieure, une conscience artistique, qui l'obligeât de demeurer fidèle à la fin de la beauté, dans l'absolue indépendance où on

1. Il est à remarquer d'ailleurs que Flaubert, lorsqu'on l'attaque sur la morale, ne répond pas en alléguant la *beauté*, mais la *vérité*. Et ainsi il oppose à l'occasion le devoir scientifique au devoir moral, pour élargir son droit d'artiste. Le fond des choses, c'est qu'il prétend ne pas se soumettre au public et faire son œuvre comme elle lui plaît.

l'établissait. Il faut bien comprendre que la formule de *l'art pour l'art*, avec le droit de l'artiste, définit son devoir. Elle le délie pour le lier. Elle le dispense de tout, morale, actualité, utilité, vérité même en un sens, pour mieux l'astreindre à produire de la beauté, à créer une forme artistique. Voilà comment, du même coup, le romantisme se complétait et se limitait. Le principe de *l'art pour l'art* qui établit l'autonomie de l'artiste, soumet cette autonomie à une loi intérieure de la conscience artistique.

Et du même coup on comprend que si le devoir primordial de l'artiste est de créer de la beauté, donc une forme, il se tourne vers les arts de la forme, peinture et sculpture, et leur demande des leçons, des suggestions, des effets et des thèmes.

Culte de la beauté, autonomie de l'artiste, *impératif catégorique* de la conscience artistique, voilà, me semble-t-il, le contenu essentiel de *l'art pour l'art*, et ce qui lie vraiment et étroitement la demi-douzaine d'artistes dont M. Cassagne s'est occupé. Ensuite ce contenu essentiel s'enrichit chez chacun diversement, se prolonge en directions différentes, selon la nature et les idées de chacun : et il faut éviter, encore plus que M. Cassagne ne le fait, de vouloir retrouver chez tous les mêmes attitudes sur les autres questions.

On pourrait encore le chicaner sur certains chapitres et certains détails, sur l'insuffisance de ses références et de sa chronologie, sur l'estimation arbitraire ou aventureuse de la portée de certaines citations, sur des inexactitudes et des légèretés dans l'excursion qu'il fait à travers le domaine de la peinture. Quelques-uns de ces défauts tiennent au sujet qui était vaste et difficile à déterminer. D'autres accusent un peu d'inexpérience. Mais toutes ces critiques n'empêchent pas que le livre ne soit fort instructif et fort distingué : il rassemble devant l'esprit, avec ingéniosité, avec subtilité, une multitude de rapports ; il invite à l'examen, à la discussion ; et lors même qu'on n'a pas été toujours d'accord avec M. Cassagne, on a le sentiment, au bout de la lecture, qu'on n'aurait peut-être pas découvert sans lui les idées qu'on lui oppose.

GUSTAVE LANSON.

ALBERT COUNSON. — **Dante en France**, *Erlangen* et *Paris*, 1906; gr. in-8, 276 pages.

M. Counson n'a pas craint d'aborder dans son ensemble ce sujet, redoutable par les difficultés qui lui sont propres autant que par son étendue : comment la France a-t-elle connu, compris, interprété, essayé d'imiter Dante, de la fin du XIV^e^ siècle au début du XX^e^, depuis le cardinal Bertrand de Poyet et Christine de Pisan jusqu'à MM. A. France, E. Gebhart, S. Liégeard, Rodin, sans même oublier les musiciens, A. Thomas et B. Godard [1]? C'est déjà faire un bel éloge de sa vaillance que de constater que M. Counson n'a pas fléchi sous le faix, et qu'en 270 pages compactes, il a fort honorablement rempli son programme. A dire vrai, il avait eu des prédécesseurs qui lui facilitaient la tâche, surtout pour la période antérieure au XIX^e^ siècle [2]. On peut donc

1. M. Counson avait publié séparément divers essais de son travail, dans la *Revue générale* en août 1904, et ici même (année 1905, p. 361).

2. H. Oelsner, *Dante in Frankreich bis zum Ende des XVIII Jahrhunderts*, Berlin, 1898, que M. Counson a suivi pas à pas, en le complétant çà et là. M. Arturo Farinelli, qui prépare depuis de longues années un grand travail sur *Dante in Francia* (actuellement sous presse), en a déjà fait connaître d'importants chapitres : *Dante e Margherita di Navarra* (Rivista d'Italia, février 1902), *Dante nelle opere di Christine de Pisan* (Aus romanischen Spr. und Literat.; volume offert à M. H. Morf, Halle, 1905), *Voltaire et Dante* (en français; *Studien zur vergleich. Literaturgeschichte*,

considérer deux parties bien distinctes dans le travail que nous avons sous les yeux : des origines à Rivarol, et de Chateaubriand à nos jours. La seconde partie, sensiblement plus développée, est aussi la plus neuve.

De la première il n'y aurait guère à dire si, en plus d'un passage, ne se trahissait une hâte excessive. Peut-être parce qu'il avait des devanciers plus nombreux, M. Counson a-t-il cru pouvoir se dispenser de revoir par lui-même tous les détails; le fait est qu'il lui arrive d'interpréter les auteurs auxquels il renvoie, de façon à laisser croire qu'il ne les a pas lus. Quelques exemples. « Il n'est plus besoin, dit-il (p. 3), de faire justice de cette plaisante légende d'érudits qui montrait le florentin (Dante) *lisant ses poèmes* au roi de France » (Philippe le Bel); non certes, « il n'en est plus besoin », car il n'a jamais été question que des poésies de Jacopone da Todi! C'est du moins ce qu'expose fort nettement M. D'Ancona, auquel se reporte M. Counson tout en rappelant très inexactement l'origine de cette méprise. M. D'Ancona terminait ainsi sa lumineuse explication : « Corbinelli est devenu peu à peu Dante, et Catherine de Médicis s'est changée en Philippe le Bel! » Voici maintenant que les chants de Jacopone cèdent la place à la *Divine Comédie*, tant il est vrai qu'il est bien difficile d'arrêter certaines contre-vérités en marche! — P. 11, M. Counson paraît ramener à une seule (« cette traduction de 1400 et de 1409 ») les deux traductions du *De Casibus* de Boccace par Laurent de Premierfait, malgré tous mes efforts pour les distinguer l'une de l'autre; l'addition relative à Dante ne se trouve que dans quelques manuscrits de la seconde[1]. — Bien qu'il mentionne les articles de G. Paris sur les poèmes « dantesques » de Marguerite de Navarre, dans le *Journal des Savants* (mai-juin 1896), M. C. cite, p. 25, quelques vers des *Prisons* sans tenir compte de certaines corrections nécessaires : les « trois bestes » sont « *lonze*, lyonne et louve », et non l'*ourse*[2]; de même, il aurait pu apprendre de G. Paris à disposer en tercets les vers du poème qu'il continue à appeler improprement « le Navire ». On voit mal en quoi ce poème rappellerait la *Vita Nuova* (p. 26), et il n'est pas exact de dire que la mort de François Ier, en 1547, « donna aux pensées de Marguerite une orientation nouvelle » (p. 30), car la gravité de ses préoccupations ne fut pas le résultat d'une volte-face aussi subite et tardive. — On regrette que l'auteur n'ait pas eu connaissance du grand travail de M. Émile Picot sur « les Français qui ont écrit en italien au XVIe siècle » (*Revue des Bibliothèques*, 1898-1901); dans ses corrections, M. C. a supprimé la note (p. 38) où il le citait inexactement, sans l'avoir lu, à coup sûr, car il aurait pu y renvoyer à propos (p. 30) de l'imprimeur lyonnais Jean de Tournes, plus encore (p. 41) sur François Perrot, et (p. 31) sur le *Ragionamento tenuto in Lione* dont la bibliographie est inexacte : cet ouvrage contient des mentions fréquentes de Dante dès l'édition de 1557, qui est la première[3]. — Toutes ces

Berlin, 1906.) M. Counson n'a pu connaître que le premier de ces trois articles avant de composer son livre; le second a paru au moment où il en achevait l'impression. Les études de M. Farinelli épuisent ce qu'il y a à découvrir sur chacun des points qu'elles abordent. Voir le compte rendu qu'en donne V. Cian dans le *Bullettino della Soc. Dantesca*, vol. XIII, p. 213-222.

1. Comment peut-on dire aussi que Boccace, comme Pétrarque, « vint plus d'une fois à Paris » (p. 12)? Il y est né, mais on l'emmena aussitôt en Italie d'où il ne revint plus.

2. M. Farinelli, après moi-même, avait cité ce passage dûment corrigé.

3. Sous le titre *Les Français italianisants au XVIe siècle*, M. E. Picot reprend, en la développant, cette étude si originale; le premier volume en a paru en 1906; on y trouvera les deux articles sur J. de Tournes et F. Perrot; il faut encore chercher les renseignements sur le *Ragionamento* dans la *Revue des Bibliothèques*, X, p. 53 et suiv. — De même, à propos d'un article de M. G. Imbert dans la *Nuova Antologia* sur les voyageurs français en Italie au XVIIe siècle, on devra se reporter maintenant au livre du même auteur, *La vita fiorentina nel Seicento*, Florence, 1906.

remarques n'ont qu'un but : montrer que les renseignements extrêmement nombreux et variés recueillis par M. Counson, rendront des services d'autant plus appréciables qu'on prendra plus de soin de les contrôler un à un.

Pour la période moderne, l'information est beaucoup plus sûre, sans aspirer d'ailleurs à être complète[1]. Au reste, la critique que l'on sera tenté de faire ici à M. Counson est plutôt d'éparpiller l'attention du lecteur sur un nombre trop considérable de menus détails, au lieu de l'arrêter sur quelques points d'importance. Là était le plus grave écueil du sujet. La *Divine Comédie* étant à la fois l'expression la plus célèbre et la moins accessible du génie italien, il est arrivé que les Français l'ont citée constamment sans jamais en tirer d'œuvre vraiment « dantesque » — abstraction faite, bien entendu, des travaux critiques d'un Fauriel ou d'un Ozanam. Or, ces citations, trop souvent insignifiantes et toujours les mêmes, finissent par lasser la patience la plus déterminée; M. Counson ne fait grâce au lecteur d'aucune de celles qu'il a rencontrées, même problématiques[2]; et comme il les mêle, au hasard de la chronologie, avec les traductions, les études historiques, les œuvres d'art, il en résulte un enchevêtrement, parfois dans un même alinéa (p. ex. p. 95-97), qui rend les recherches assez pénibles[3]. Un ordre un peu plus systématique n'eût présenté que des avantages : on aimerait à trouver quelque part une bibliographie des éditions de Dante publiées en France, et surtout des traductions, avec une étude critique un peu approfondie des plus importantes; les notices rapides et les très courtes citations qu'y consacre M. C., en passant, laissent presque intact ce côté du sujet. Ensuite viendrait l'analyse des travaux historiques et des commentaires consacrés à Dante et à ses œuvres, et enfin ce serait le défilé, par groupes, des poètes et des artistes qui se sont inspirés de Dante, qui l'ont cité et se sont piqués de s'approprier quelque chose de sa manière. Cette dernière partie, à laquelle on songe d'abord, ne peut être utilement traitée que si l'on sait exactement déjà de quels moyens d'information ont disposé les générations successives : tous les emprunts, toutes les allusions à l'œuvre de Dante se classeraient alors très naturellement, sans qu'il fût besoin d'en passer une revue complète, et les causes de la très médiocre influence exercée par ce puissant génie apparaîtraient plus clairement.

Ce n'est pas que M. Counson ait négligé d'indiquer les idées générales que comporte son sujet; il a résumé en une demi-page de conclusion (p. 259) les quelques motifs et les images que le grand florentin a fait passer dans notre

1. A propos d'Auguste Barbier (p. 147-149), il eût été bon de mentionner l'étude de G. Carducci, au t. VIII de ses œuvres (p. 453-493), sur *A. Barbier in Italia*; sur Ozanam (p. 178-181) il existe depuis 1892 une monographie signée Kathleen O' Meara (Paris, Perrin); tout récemment a paru sur Ozanam un volume de Fr. Fournier (Paris, Haton).

2. La ballade de Minuccio dans la *Carmosine* de Musset est la traduction d'une ballade de Boccace (*Décaméron*, X, 7), non « l'adaptation de la ballade I de la *Vita Nuova* » (p. 156, n. 1); cette légère inexactitude est corrigée à la main dans l'exemplaire que j'ai reçu. — Inversement on s'attendrait à trouver appréciée, autrement que par un mot (p. 140), la paraphrase que Sainte-Beuve, dans ses *Consolations*, a faite, non de la Canzone *Donna pietosa*, mais du récit en prose plus circonstancié, et d'ailleurs différent par la composition, qui précède cette poésie, au ch. XXIII de la *Vita Nuova*; il y avait là une occasion de définir l'espèce de malentendu qui a séparé de Dante l'esprit, pourtant si ouvert, de Sainte-Beuve.

3. Elles sont facilitées par un index des noms propres; cependant cet index ne m'a pas paru suffisant sur tous les points; le nom de Boccace, par exemple, n'y figure que pour les onze premières pages, et je l'ai relevé assez fréquemment jusqu'à la page 234. Ceci n'est pas une mauvaise chicane : un ouvrage d'ensemble sur Dante en France étant un instrument de travail de premier ordre pour étudier l'histoire de l'influence italienne, rien de ce qui se rapporte à ce sujet plus vaste ne devrait y être laissé dans l'ombre.

poésie. Son livre est suggestif; on ne peut dire qu'il soit lumineux. Il dit bien que Dante reste pour les Français le farouche interprète de la douleur et de la haine, de l'horreur et du désespoir, et il fait remarquer avec raison que son poème « est moins une lecture qu'une étude » (p. 223); mais il ne tire pas toutes les conséquences de ces justes observations. Si nos poètes et nos artistes ont généralement ignoré que Dante est aussi le chantre de la lumière, de la grâce, de la beauté souriante — qu'on se rappelle la Matelda de son Paradis terrestre —, et surtout le constructeur admirablement réfléchi et raisonnable d'une œuvre symétrique, où rien n'est laissé aux caprices de l'imagination, c'est que cet aspect de son génie est le moins apparent : il faut faire effort pour le bien saisir, même avec le secours des meilleurs exégètes. Or les Français ont été le plus souvent mal dirigés, mal renseignés; l'exemple d'Antony Deschamps, le plus fanatique admirateur de Dante, est typique à cet égard : il ne traduit de la *Divine Comédie* que vingt chants, arbitrairement choisis comme les plus « dantesques »! Comment s'étonner dès lors que le public se soit obstiné à n'admirer que des morceaux du poème, sans en apercevoir l'ensemble?

Le progrès des études dantesques en France peut-il modifier cette situation? M. Counson paraît le croire lorsqu'il écrit : « Si les nations romanes et particulièrement la France.... entreprenaient un « risorgimento » intellectuel (sommes-nous donc si bas?), si elles prenaient conscience de leurs origines et de leur solidarité en mettant, comme les Germains, un orgueil de race dans leurs goûts littéraires (le ciel nous en préserve!), on se figure aisément Dante devenant le patron de ce mouvement... » (p. 260). Tout cela est pure utopie; en réalité, la pensée de Dante est de plus en plus loin de nous. Ne demandons pas au public d'admirer autre chose en lui que le peintre de certains tableaux fameux; le reste appartient à l'érudition. L'histoire des lettres n'offre peut-être pas un autre exemple d'une œuvre à la fois aussi puissante et aussi peu apte à faire école : dès le XIVe siècle, en Italie, un Fazio degli Uberti, un Federigo Frezzi se cassaient les reins à vouloir le suivre; chez nous, ce que la ferveur romantique a pu inspirer de plus dantesque est la *Divine Épopée* d'A. Soumet[1]! Prenons-en notre parti, et ne souhaitons pareil sort à aucun de nos poètes à venir; Dante est un modèle qui porte malheur; on doit même ne le citer qu'avec réserve, de crainte d'étaler une fâcheuse inintelligence de sa pensée[2]. Travaillons simplement à le mieux comprendre[3].

HENRI HAUVETTE.

Bossuet et Mlle de Mauléon. — Étude critique sur le prétendu mariage de Bossuet, par M. CHARLES URBAIN, docteur ès lettres. (Extrait de *la Revue du clergé français*, nos des 15 août, 1er et 15 septembre 1906, *Paris, Letouzey et Ané, éditeurs.*)

M. l'abbé Urbain, avec une liberté d'esprit qui lui fait honneur, a étudié et, sinon résolu, du moins renouvelé, dans cette brochure de 100 pages, la fameuse question du mariage de Bossuet.

Les lecteurs de la *Revue d'Histoire littéraire* se rappellent sans doute un

1. M. Counson dit, p. 254 : « Le seul auteur dont l'influence soit à peu près parallèle à celle de Dante est Shakespeare »; mais l'influence de Shakespeare a été autrement féconde et bienfaisante.

2. Victor Hugo croyait que *il ben dell' intelletto* (la connaissance de Dieu, la béatitude, *Inf.*, III, 18) signifiait la faculté de penser! En citant ce mot, p. 174, M. Counson aurait pu relever l'énormité du contre sens.

3. Le livre de M. Counson est écrit avec entrain et non sans agrément, lorsque sa pensée peut se développer à l'aise. Là aussi cependant apparaissent des signes

article du numéro de janvier-mars 1901 intitulé « *Est-ce un madrigal de Bossuet?* » L'auteur de cet article, M. Charles Beaugrand, publiait un document inédit, de nature à modifier l'idée qu'on se fait généralement de la vie et du caractère de Bossuet. Ce morceau, d'une cinquantaine de lignes, *sur l'Espérance*, attribué à M. de Condom, et bien d'autres indices tendraient à prouver que ce dernier n'aurait point été absolument insensible aux charmes du beau sexe.

M. Urbain a pénétré plus avant dans la vie intime de Bossuet et examiné les bruits relatifs à un prétendu mariage du grand évêque. Il nous a donné le résultat de ces recherches dans une plaquette, dont voici la rapide analyse.

Pages 1 à 8. — On ne saurait se contenter, à l'heure actuelle, des assertions des défenseurs de Bossuet, sans les vérifier. Il faudrait appuyer de documents certains les raisons jadis données en sa faveur par le cardinal de Bausset et développées avec une rhétorique pompeuse par A. Floquet. En outre, on ne peut opposer une fin de non-recevoir aux imputations élevées contre la mémoire de Bossuet par l'abbé Davin, chanoine de Versailles, dont l'opinion doit pourtant être tenue pour suspecte, étant donné l'ultramontanisme de ce prêtre. Ajoutez à ces motifs le silence des héritiers de Bossuet, quand parut le libelle de Denis, ancien secrétaire du cardinal de Bissy.

Pages 8 à 10. — Bossuet fut-il aussi « innocent » que le dit Floquet? M. Urbain en doute. Il rappelle les insinuations de Bussy-Rabutin et de Philibert de la Mare. Je me méfie assez des bavardages du premier, et quant aux soupçons du second, ils me paraissent peu fondés. Parce que Bossuet est tombé de défaillance durant l'agonie d'Henriette d'Angleterre, faut-il supposer qu'il ne « haïssait pas » Madame? Ce Bourguignon robuste avait peur de la mort, et celle qui mourait sous ses yeux était une toute jeune femme, et sa pénitente.

Pages 14 à 24. — L'auteur met sous les yeux du lecteur toutes les pièces du procès, depuis les récits du chanoine Legendre et de Voltaire; et même il transcrit, malgré sa répugnance, le récit de Denis. Il résume ensuite exactement l'opinion de Floquet : Bossuet aurait vu pour la première fois en 1664 ou 65, M^lle^ de Mauléon, alors âgée de neuf ou dix ans, nièce d'une personne à laquelle il devait beaucoup, et fille de P. Gary, notaire au Châtelet et de *F. Crestot de Gironville*! Elle aurait hérité de ses parents le fief de Mauléon. Cette opinion repose uniquement sur un document attribué par Bausset à Fouilloux, et dont l'original ne se trouve plus. Elle est en contradiction avec les faits.

Pages 24 à 30. — Ce chapitre est fort intéressant : qu'était au juste, et qu'est devenu le fameux contrat présenté jadis par M^lle^ de Mauléon à l'appui de ses prétentions sur la succession de l'évêque, et qui donna naissance au bruit du mariage de Bossuet? M. Urbain dit tout au long ses recherches, restées d'ailleurs sans résultat. Ce contrat, qui aurait été vu dans les mains de plusieurs, est actuellement introuvable; s'il existe encore, il ne doit pas être plus longtemps caché : il y va de l'honneur même de Bossuet.

Pages 30 à 42. — L'auteur ne recherchera pas quelle a été cette M^lle^ Desvieux, dont parle Voltaire, et ne s'occupera que de M^lle^ de Mauléon.

Catherine Gary naquit de Catherine Mélique, femme du nommé François Gary, bourgeois de Paris... A la mort de ses parents, elle fut recueillie par son oncle maternel, Nicolas Mélique, qualifié de secrétaire du roi, etc., marié en 1640 avec Madeleine Robichon, mort en 1647.

L'entrée de C. Gary dans la maison de son oncle doit donc être placée entre la date du mariage (1640) et celle du décès de ce dernier (1647).

Pages 42 à 48. — En 1670, C. Gary a une existence indépendante. Quels

de hâte, des négligences, des impropriétés, quelques incorrections même (p. ex., p. 86; Moutonnet de Clairfons... donnait une traduction de *l'Enfer qu'il se vantait* d'être la première...).

sont ses moyens d'existence? Elle est blanchisseuse, dit un factum de l'époque dirigé contre elle.

Quel âge avait-elle, quand Bossuet la vit pour la première fois, en 1664 ou 1665? M. Urbain regrette le peu de curiosité de Floquet, à qui une visite à l'ancien Hôtel de Ville eût suffi alors pour retrouver les actes de baptême et de décès de l'amie de Bossuet, brûlés au temps de la Commune, et pour fixer ce point important.

Pour lui, l'amie de Bossuet a, en 1665, non dix ans, mais de vingt à vingt-cinq ans. Plusieurs preuves, dont je cite les suivantes :

1° D'après M. Beaugrand, C. Gary intente personnellement, sans tuteur ou curateur, un procès pour la possession d'une halle au poisson d'eau douce, en 1675. Or, dans l'ancien droit, on est majeur et on peut ester en justice seulement à vingt-cinq ans.

2° En 1670, elle obtient jouissance d'un banc dans l'église Saint-Thomas-du-Louvre : pareil honneur n'eût pas été fait à une fillette de quinze ans. En 1672, elle écrit son testament : l'eût-elle écrit à dix-sept ans, qu'il n'eût pas été valide.

3° Dans un acte de baptême de 1664, nous lisons : « Me Jacques-Benigne Bossuet, parrain, et marraine Catherine Gary, *fille jouissante de ses droits* » (expression qui, au XVIIe siècle, s'applique aux personnes ayant vingt-cinq ans au moins).

Pages 48 à 63. — Exposé et récit du procès soutenu par C. Gary, au sujet des propriétés de Nicolas Mélique, son cousin. En 1682, à l'issue de ce procès, Bossuet cautionne C. Gary pour une somme de 45 000 livres, qu'elle est obligée d'emprunter. A quel titre Bossuet intervenait-il en cette affaire, alors surtout que Catherine Gary aurait dû s'adresser de préférence à son frère, le notaire Pierre Gary? Celui-ci était dans une situation prospère : il avait acheté, en 1660, le fief de Mauléon. Il mourut en 1683, laissant ce fief à sa sœur Catherine, qui avait usurpé, dès 1670, le titre de Dlle de Mauléon.

Pages 63 à 80. — M. Urbain révoque en doute la dévotion et la probité de l'amie de Bossuet; il fait l'examen des procès soulevés à la mort du prélat et à celle de son amie. Ces dernières pages nous prouvent que les finances de Mlle de Mauléon étaient en fort mauvais état et que la dite personne, vrai chevalier d'industrie, paraît avoir abusé de la crédulité et du bon cœur de l'évêque.

Page 80 à 82. — Que faut-il conclure de tout ce débat?

1° Que l'apologie de Bossuet, esquissée par Fouilloux, acceptée de confiance par Bausset, puis reprise par Floquet, ne résiste pas à l'examen.

2° Que Catherine Gary n'appartenait pas à la noblesse par son origine, qu'elle avait de vingt à vingt-cinq ans lorsque Bossuet la vit pour la première fois, et qu'au lieu d'être cette femme de haute vertu dont on nous a parlé, elle a du moins manqué de délicatesse et de probité.

3° Que l'apparition du livre de Denis, n'ayant pas soulevé de protestation de la part des neveux de Bossuet, leur silence est de nature à faire naître contre les mœurs du prélat de graves suppositions.

4° Que pourtant les travaux et la vie apostoliques de Bossuet sont un sûr garant de l'honnêteté de ses mœurs et que l'illustre évêque, dont les contemporains s'accordent à louer la candeur, a dû manquer de prudence et s'est laissé exploiter par une personne qui ne méritait pas sa confiance.

Il faut être reconnaissant au chercheur érudit et consciencieux qu'est M. Urbain, d'avoir fait justice des procédés d'apologie préconisés par Floquet dans sa défense aveugle de Bossuet. La brochure de M. Urbain, qui pourrait paraître diatribe à des lecteurs inattentifs, nous prouve que plusieurs points de cette mystérieuse question sont encore loin d'être éclaircis, et surtout qu'il faut tendre à juger certains hommes tels qu'ils furent en réalité, sans les considérer comme des êtres de toute perfection.

Étienne RICHARDOT.

I. — Charles Baudelaire. **Lettres**, 1841-1866. *Paris. Société du Mercure de France.* MCMVI. (Deux éditions : 1° in-8°, tirage limité avec portrait en héliogravure ; — 2° in-12° sans portrait.)

II. — Charles Baudelaire. Etude biographique d'Eugène Crépet, revue et mise à jour par Jacques Crépet, suivie des *Baudelairiana* d'Asselineau publiés pour la première fois in extenso et de nombreuses lettres adressées à Baudelaire. Portraits de Ch. Baudelaire, Jeanne Duval, Mme Sabatier. *Paris, Messein.* MCMVII, — in-12°.

III. — Albert Cassagne, docteur ès lettres. **Versification et Métrique de Ch. Baudelaire**. *Paris, Hachette*, 1906.

Le *Mercure de France* réunit en volume les lettres de Baudelaire jusqu'ici publiées un peu partout. Toute la correspondance du poète ne se trouve cependant pas à beaucoup près comprise dans ce volume, au moins peut-on dire que toutes les lettres actuellement connues y figurent, et qu'elles ont été recueillies avec un soin scrupuleux. De 1841 à 1850 les lettres sont très rares et sans grand intérêt. Toutes les lettres du poète à ses amis de jeunesse Privat d'Anglemont, Prarond, le Vavasseur, Buisson, — à ses premiers amis littéraires Ourliac, Gérard, Delatouche, ont-elles été détruites? — On ne retrouve non plus dans ce recueil que très peu de lettres à Mme Aupick. — Les quelques billets que Baudelaire écrivit certainement à Victor Hugo manquent et nous n'en avons que six adressées à Théophile Gautier. — Les chercheurs d'inédits gardent donc encore l'espoir de quelques glanes; hâtons-nous de dire qu'ils ne sauraient découvrir rien de bien important. La documentation sur Baudelaire est désormais fixée : tout au plus pourrait-on encore préciser quelques détails.

Il n'a fallu vraiment que bien peu de temps pour dissiper une légende si épaisse et si généralement acceptée que celle qui représentait Baudelaire comme un extravagant frénétique, affolé par les vapeurs des excitants et les vertiges des vices. Personne plus que lui n'a contribué à défigurer ainsi son image. C'était un des attraits les plus irrésistibles de sa nature que le goût de la mystification. Dans sa jeunesse il n'avait d'autre but que de « stupéfier » ses amis en leur racontant les étranges aventures de son voyage en Inde (pieusement recueillies pour l'histoire par Maxime du Camp). Il recherchait alors l'originalité dans son costume, dans son logement, dans sa conversation. Aucun spectacle ne lui était plus doux que de voir l'étonnement se peindre sur le visage de son interlocuteur et les plus hardis paradoxes sur la vertu, sur le vice, sur l'art ne lui coûtaient rien pour arriver à produire l'effet cherché. Peu à peu l'opinion s'établit qu'il était un homme impossible, une manière d'égaré et, par une contradiction bien humaine, il en souffrit profondément. Mais il avait l'orgueil de se faire de ses souffrances une coquetterie et il porta sa mauvaise réputation avec une parade de « satanisme » satisfait. « Exaspéré d'être toujours cru », irrité contre le public qui l'oubliait, furieux contre les Belges qui lui avaient manqué de parole, il se vengea par des sarcasmes. Non plus par plaisir mais par vengeance contre la stupidité des hommes, il se complut à se charger de tous les crimes, de toutes les hontes. Dans les cafés de Bruxelles il se vantait, de sa voix métallique, « d'avoir tué son père et de l'avoir mangé ». Et sans doute en regardant son masque convulsé, les yeux étincelants d'ironie, et sa bouche ricanante, les bons bourgeois d'alentour n'étaient pas éloignés de croire à toutes ces horreurs.

Les compliments qui lui furent décernés par les hommes célèbres dont la voix « parlait avec le retentissement d'une trompette » soulignèrent l'étrangeté de son talent. Ils savaient lui être par là très agréables, mais ils enfonçaient involontairement des idées fausses dans l'esprit du public. Sainte-Beuve, dans

une phrase presque mystérieuse, presque à double sens, et dont le poète eût pu sans être susceptible se montrer mécontent, parla de ce « singulier kiosque... à la pointe extrême du Kamchatka romantique », et qu'il appelait la « folie Baudelaire ». — « Vous dotez le ciel de l'art d'on ne sait quel rayon macabre », lui écrivait d'autre part Victor Hugo, « vous créez un frisson nouveau ». — Tous les articles qui saluèrent la première édition des « Fleurs du mal » insistèrent à l'envi sur le côté malsain de l'œuvre. Leurs auteurs renchérirent sur l'horreur et surajoutèrent aux images du poète leurs propres métaphores : « Il a créé des marécages tapissés de toutes les écumes, de toutes les mousses, de toutes les lies, de toutes les perles verdâtres de la corruption végétale... Le maître du lieu a réalisé un Eden de l'enfer » (Edouard Thierry). — Barbey d'Aurevilly proclamait qu' « il n'est pas inutile de savoir ce qui peut fleurir dans le fumier du cerveau humain décomposé par nos vices ».

Le goût de l'étrangeté, poussé chez le poète jusqu'à la mystification et exaspéré en attitude de bravade par la misère prolongée et d'autre part l'application des critiques à ne louer son œuvre que par ses côtés excessifs ou morbides, telles semblent être les deux sources principales de la légende de Baudelaire. Il y a quelque intérêt à s'en souvenir si l'on veut n'être point trop surpris par la lecture de ces *Lettres* où l'on retrouve beaucoup plus « le gentil garçon fin de langage et tout à fait classique dans les formes » dont parlait Sainte-Beuve, que le héros satanique d'une Bohème hallucinée.

La part de la littérature, dans cette correspondance, est très restreinte : quelques jugements rapides, violents et souvent pénétrants sur des écrivains de son temps : Victor Hugo qu'il n'aimait pas, Augier, Dumas et beaucoup d'autres qu'il méprisait de haut, Feydeau qui était sa bête noire. Deux ou trois indications sur « l'immoralité » des *Fleurs du Mal*, et c'est à peu près tout. Les deux thèmes principaux et lamentables sont : l'argent et la maladie. Une détresse financière continue, terrible, qui le jetait périodiquement dans de véritables *drames* plus atroces que ceux imaginés par le grand romancier de l'argent, Balzac. Une maladie qui contrecarrait sans cesse ses velléités, souvent très ardentes, de travail, qui déterminait en lui un perpétuel état de surexcitation nerveuse et le jeta, finalement, dans la paralysie.

Son caractère reste, au milieu de toutes ces détresses, marqué d'une grande dignité. Jamais il ne songe à vendre sa plume et à s'abaisser, pour « faire de l'argent », au bas commerce de la littérature à scandale. Ni l'indépendance de son jugement, ni sa fidélité envers ses amis ne défaillent à aucune heure, même les plus désespérées. Quant à l'histoire de son cœur, très sensible sous les affectations d'impersonnalité et de dédain, amoureux du bien qu'il était trop faible pour pratiquer et rempli du désir de consoler les tristesses qu'il a causées aux autres, elle est douloureusement résumée dans une très belle lettre adressée à sa mère le 3 janvier 1865 et dont je ne citerai rien, pour qu'on la lise tout entière. Elle constitue pour l'homme qui l'a écrite la plus touchante des justifications.

II. Comme le titre l'indique, cet ouvrage n'est qu'une nouvelle édition de l'*Etude biographique*, très richement documentée, que M. E. Crépet avait placée au début de son livre *Charles Baudelaire, Œuvres posthumes et correspondances inédites*. M. Jacques Crépet n'a eu que peu de chose à y corriger et s'est contenté d'y ajouter, avec un certain nombre de lettres adressées à Baudelaire, un chapitre (ch. VIII) sur les relations de Baudelaire et de Mme Sabatier, où il utilise, ce dont une note nous avertit, les documents publiés par M. Feli Gautier dans le *Mercure de France*. M. Eugène Crépet ne se vantait pas sans quelque raison d'avoir fourni toutes les pièces essentielles à la biographie du poète. La vie de Baudelaire est maintenant connue jusque dans ses détails : il ne reste plus à étudier que son œuvre, ce qui n'est certes pas la partie la moins intéressante.

On éprouve quelque déception à lire in extenso les « Baudelairiana » d'Asselineau, recueil d'anecdotes sans grand intérêt ni grand esprit. Si ce sont là les traits les plus fantasques de celui que l'on fit passer pour un « excentrique » il faut convenir qu'il fut, en somme, bien raisonnable.

III. M. Cassagne ne professe pour la technique de Baudelaire, tant goûtée des poètes, qu'une admiration mitigée. Il lui reproche de rimer médiocrement, non que ses rimes soient pauvres, mais parce qu'il en achète la richesse au prix de concessions trop nombreuses au détriment du sens ou de la construction logique. C'est un problème toujours débattu que de savoir si une rime est excellente par la sonorité pure ou par sa parfaite convenance au sujet. Hérédia professait qu'un sujet donné ne pouvait être rendu poétiquement que par un assemblage de rimes qui lui était propre : certains mots et point d'autres devaient prendre place au bout des vers d'un sonnet pour que l'évocation de telle époque, de tel pays ou de telle impression fût imposée à la sensibilité du lecteur. Si c'est cette théorie qui est la plus pénétrante, ce qui paraît probable, si le rôle de la rime est de mettre en pleine valeur les mots les plus « signifiants » et de leur donner par la répétition du son une ampleur et un prolongement particuliers, Baudelaire apparaît comme le plus prestigieux des rimeurs. Et cependant M. Cassagne écrit : « Autant la rime est riche chez Baudelaire au point de vue du son, autant elle est pauvre au point de vue du sens et de la variété ». Pour la variété, les exemples de rimes ressassées qu'il cite ne sont pas très nombreux. Et, pour le sens des rimes, M. Cassagne marque, entre autres, d'une mauvaise note, ces vers admirables de plénitude :

> De ses cheveux élastiques et *lourds*
> ... Et des habits, mousseline et *velours*.
> (*Fleurs du Mal*, XXXIX.)

Et encore :

> Quand les deux yeux fermés en un soir chaud *d'automne*
> Je respire l'odeur de ton sein chaleureux
> Je vois se dérouler des rivages heureux
> Qu'éblouissent les feux d'un soleil *monotone*.
> (*Fleurs du Mal*, XXIII.)

Le critique voit une imperfection et une pauvreté de facture dans l'emploi de cette rime parce que le poète l'a employée dans deux autres poèmes du même recueil :

> Il me semble, bercé par ce choc *monotone*
> Qu'on cloue en grande hâte un cercueil quelque part,
> Pour qui? c'était hier l'été; voici *l'automne*...
> (*Fleurs du Mal*, LVII.)

> Je verrai les printemps, les étés, les *automnes*,
> Et quand viendra l'hiver aux neiges *monotones*.
> (*Fleurs du Mal*, CVIII.)

Le sens de cette épithète *monotone* qui s'applique dans le premier exemple à une sensation visuelle du soleil, la seconde fois à une sensation auditive, de

choc répété, la troisième fois encore à une sensation visuelle, mais produite cette fois par un paysage de neige, se trouve ainsi, il faut bien en convenir, très varié, et, à chaque emploi nouveau, profondément renouvelé. Si, même pour exprimer des impressions différentes, le poète ne peut plus répéter la même rime, dans un recueil de 141 pièces, les amants de la rime riche seront, de ce fait, condamnés à ne produire en vingt années de labeur qu'une très mince plaquette [1].

Dans son étude très minutieuse sur la métrique de Baudelaire, M. Cassagne présente en plusieurs endroits le poète comme préoccupé de créer une métrique nouvelle, de transformer la technique du vers français. Rien dans sa correspondance ni, semble-t-il, dans son œuvre ne marque une telle préoccupation. Baudelaire semble avoir été très soumis aux règles poétiques universellement acceptées par les grands romantiques et s'il a voulu rénover et revivifier la poésie, c'est bien plutôt par le *choix des sujets* et des *expressions* que par le renouvellement des rythmes. Sa *forme* poétique ne témoigne pas du tout « d'une aspiration vers un art neuf et plus libre » et son art poétique tient assez bien dans le vers classique

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques

ou, du moins, faisons des vers expressifs, colorés, vigoureux mais « antiques » de facture. G. Flaubert avait bien compris que l'originalité véritable et profonde de Baudelaire résidait dans la nature même de son inspiration et non dans de petites virtuosités d'exécutant :

« Vous avez trouvé moyen de rajeunir le romantisme, lui écrivait-il après la lecture des *Fleurs du Mal*. Vous ne ressemblez à personne (ce qui est la première de toutes les qualités). *L'originalité du style découle de la conception. La phrase est toute bourrée de l'idée à en craquer.* »

Baudelaire ne fut-il donc pas un précurseur et ne contribua-t-il donc aucunement à assouplir les rythmes traditionnels et à faire sentir le besoin d'une technique plus souple et plus onduleuse? Si, — mais il n'exerça point cette influence par ses vers, mais par ses *poèmes en prose*. Au point de vue de la métrique, de la forme et de l'évolution du rythme, ce sont les *poèmes en prose* qui présentent un intérêt passionnant. On s'étonne un peu que M. Cassagne, qui le pouvait faire si utilement avec sa connaissance approfondie de la technique suivie par Baudelaire quand il écrit en vers, n'ait pas étudié, à ce point de vue du rythme, les poèmes en prose. Ce travail aurait été d'autant plus intéressant qu'il aurait pu porter sur des poèmes l'un en vers, l'autre en prose traitant le même sujet. Peut-être aurions-nous pu, après ces rapprochements, décider enfin si les poèmes en prose furent des « ébauches » ou des « reprises » des poèmes en vers traitant le même sujet. Nous aurions recherché dans ce dernier cas à quels effets nouveaux Baudelaire avait voulu atteindre et par suite deviner ce qui dans le poème en vers lui semblait incomplet ou insuffisamment exprimé. Comme M. Lanson l'a fait dans ses fines études sur l'Art de la Prose où il décompose le mécanisme expressif des grands écrivains, M. Cassagne nous eût découvert le rythme intérieur qui anime et cadence la prose poétique de Baudelaire...

Mais il ne faut pas demander à un livre autre chose que ce qu'il contient. C'est assez que celui-ci nous fournisse sur l'œuvre en vers de Baudelaire des renseignements très consciencieusement contrôlés et qui seront, certes, fort utiles à tous ceux qui voudront, pour mieux aimer le poète, connaître mieux son art.

JEAN DES COGNETS.

1. Remarquons encore que les inversions relevées dans les poèmes de Baudelaire sont quelques-unes très heureuses et presque toutes très naturelles.

A. Feugère. — **Lamennais avant l'Essai sur l'indifférence**, d'après des documents inédits (1782-1817). *Bloud*, 1906, in-8 de XIII-440 p.

Dans ce livre très intéressant et, sur quelques points, nouveau, M. Feugère donne une excellente mise au point de tous les travaux antérieurement consacrés à cette période si curieuse de la vie de Lamennais. Il s'est documenté avec un soin scrupuleux, et son ouvrage sera désormais indispensable à tous ceux qui voudront poursuivre leurs études mennaisiennes.

Les années qui précédèrent la conversion de Lamennais auraient besoin d'être éclairées. Souhaitons que d'heureuses trouvailles viennent compléter le livre de M. Feugère, qui n'en garderait pas moins, dans son ensemble, une valeur définitive. Celui qui pourra nous révéler le *roman* de Lamennais nous donnera par là-même la clef d'un problème psychologique bien tentant. Il y a eu certainement en lui du *René* et de l'*Oberman*.

L'effort de M. Feugère a porté avant tout sur la biographie de Lamennais. Il s'est borné à esquisser, d'une manière intéressante, mais rapide et incomplète, l'étude des influences sous lesquelles s'était formée une pensée destinée à agir de manières si diverses et si profondes. Nous souhaitons que cette étude soit bientôt faite intégralement. M. Chr. Maréchal s'est donné à cette besogne, qui se multiplie et s'étend à mesure qu'il la poursuit. Dans ses deux livres sur *Lamennais et Sainte-Beuve*, *Lamennais et Victor Hugo* (Savaète), — qui ont le mérite d'être absolument neufs, après les travaux de MM. Boutard, Roussel, Laveille, etc., il a indiqué qu'on avait eu le tort, jusqu'ici, d'interpréter presque toujours en termes *cousiniens* la terminologie de Lamennais : d'où de graves erreurs. Il est très délicat de fixer le sens de cette terminologie, mais c'est par là que devra commencer l'historien des idées mennaisiennes. Le mouvement d'études qui se développe autour de l'illustre apologiste et polémiste, — et dont l'intérêt déborde celui d'une personne, — doit aboutir à nous montrer de quels éléments contradictoires naquit cette pensée si riche, comment elle essaya de les dominer et de les concilier. Lamennais a cru que le catholicisme était une doctrine assez vivante et assez forte pour s'assimiler, sans en être altérée en son fond, les acquisitions de l'esprit moderne, — du moins l'a-t-il cru assez longtemps. La question ne manque pas d'actualité, — et il faut nous louer d'autant plus de la curiosité qui se réveille autour de Lamennais, qu'elle est guidée par des historiens d'une parfaite probité. — Le livre de Spüller, seul travail d'ensemble actuellement existant sur lui, est très dépassé par les travaux, encore fragmentaires, parus depuis peu d'années. Il faut souhaiter qu'il soit prochainement remplacé.

L'influence exercée par Lamennais a été, — on n'en peut plus douter, surtout depuis les recherches de M. Chr. Maréchal [1], — beaucoup plus grande qu'on ne s'en était avisé. Il a passé des idées à beaucoup d'hommes, — et ces idées, plus ou moins démarquées, ont eu des fortunes diverses : quelle en a été la portée, l'efficacité, — continuent-elles d'agir? Ce sont là des questions auxquelles on ne peut répondre qu'après une enquête étendue, — et il y faudra un sens exercé de la pensée mennaisienne.

M. Feugère a eu l'heureuse idée de dresser une liste chronologique de la correspondance de Lamennais, en donnant des extraits de ses lettres dispersées ou inédites. Rien ne pouvait être plus utile aux mennaisiens, en attendant la publication intégrale de cette correspondance si abondante et si riche en idées. Il s'en faut de très peu que la liste donnée par M. Feugère ne soit complète.

Joachim Merlant.

1. M. Chr. Maréchal annonce un *Lamennais et Lamartine*. Je signale en passant l'*Essai* (inédit) *de philosophie catholique*, de Lamennais, qu'il vient de publier (Bloud).

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Novembre; *Edmond About sur son roman « Maître Pierre »; Leconte de Lisle et sa pension impériale*. — Décembre; *Mirabeau bibliophile; Musset à Stendhal*. — Octobre, novembre et décembre; Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (suite : du duc de Richelieu au général de Ségur; avec fac-similés).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 octobre; Abel Lefranc, *Pascal et Dalibray*. — L.-G. Pélissier, *Lettres de divers écrivains français* (Émile Deschamps, madame Tastu, Sainte-Beuve, Victor Cousin, Duvergier de Hauranne). — 15 novembre et 15 décembre; Eugène Griselle, *Le R. P. Henri Chérot, de la compagnie de Jésus (1856-1906), essai bibliographique*. — 15 décembre; Ernest Courbet, *Les derniers éditeurs de Montaigne*. — Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, *A propos des lettres de H. de Balzac*. — 15 octobre, 15 novembre et 15 décembre; Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles*.

Le Correspondant. — 10 octobre; Louis Veuillot, *Lettres au « Guide »*. — Victor Du Bled, *Les salons littéraires de Paris au XIX^e^ siècle* (fin). — 25 octobre et 10 novembre; Ch. de Loménie, *La mission de Chateaubriand à Berlin* (janvier-avril 1821), *avec une correspondance inédite*. — 10 novembre; Édouard Rod, *Taine et ses critiques*. — Adolphe Lair, *Souvenirs de l'Institut sous le second empire : le prix triennal*. — 25 novembre; Félicien Pascal, *Du romantisme à l'anarchie*. — M. de Roux, *Les hommes peints par leur femme*. — 10 décembre; Édouard Rod, *Le matérialisme historique et M. G. Ferrero*. — 25 décembre; Étienne Lamy, *Brunetière*. — Péladan, *Le peuple dans la littérature dramatique*. — 25 octobre, 25 novembre et 25 décembre; Édouard Trogan, *Les œuvres et les hommes : chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre*.

L'Ermitage. — 15 octobre; Arthur Symons, *Nathaniel Hawthorne* (traduit de l'anglais par Édouard et Louis Thomas). — *Papiers inédits de Jacques Casanova de Seingalt : correspondance et œuvres diverses*. — 15 octobre et 15 novembre; Jean Moréas, *A propos de quelques poètes* (suite et fin). — 15 novembre; André Ruyters, *Du sentiment de l'exotisme*. — 15 novembre et 15 décembre; *Lettres familières du chevalier de l'Isle pendant l'année 1783*. — 15 décembre; Fernand Caussy, *Chronologie des « Fleurs du mal »*. — Jean de Gourmont, *La méthode de Maurice Barrès*.

Journal des Débats politiques et littéraires. — 1^er^ octobre; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — 3 octobre; Arvède Barine, *La jeunesse de Tolstoï*. — 8 octobre; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — Louis Gillet, *Le testament d'un philosophe chrétien* (Léon Ollé-Laprune). — 9 octobre; H. C., *Auguste Himly*. — 10 octobre; Émile Gebhart, *Botticelli et Savonarole*. — 11 octobre; Z., *Adélaïde Ristori*. — 13 octobre; G. Dupont-Ferrier, *Mistral écolier*. — 14 octobre; G. Bagnenault de Puchesse, *Le gallicanisme sous la Restauration*. — 15 octobre; Jacques-André Mérys, *A propos du monument Rollinat*. — André Chaumeix, *Un épicurien sous la Terreur* (Hérault de Séchelles). — 19 octobre; Michel Salomon, *Dandysme*. — 20 octobre; G. Dupont-Ferrier, *Style révolutionnaire*. — 21 octobre; Maurice Demaison, *Bonaparte et la Presse*. — 22 octobre; Émile Faguet, *La semaine dramatique*. — Johannès Gros, *Auguste Comte d'après de nouvelles correspondances*. — 24 octobre; Augustin Filon, *Le*

double crime d'Alexandre Somerville. — 26 octobre (supplément); *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : un drame symbolique de M. Gérard Hauptmann.* — 30 octobre; Henry Bidou, *Le vote au théâtre.* — J. Bourdeau, *Comment les passions finissent.* — 1er novembre; Michel Salomon, *Chez Spinoza.* — 3 novembre; Ernest Seillière, *La mystique chrétienne.* — 5 novembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Antoine Albalat, *Le vrai Montaigne.* — 6 novembre; Henry Bidou, *L'orthographe civique.* — 7 novembre; Arvède Barine, *La jeunesse de Tolstoï.* II. — 9 novembre; André Hallays, *Fénelon à Carennac.* — 12 novembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — René Doumic, *Un historien des littératures étrangères* (M. Maurice Muret). — 14 novembre; Émile Gebhart, *Calvin à Genève.* — 16 novembre; Paul Ginisty, *Papiers de théâtre.* — 17 novembre (supplément); *Séance publique annuelle de l'Académie des inscriptions et belles-lettres.* — 19 novembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 novembre; Coquelin cadet, *Place au jeune.* — André Hallays, *Les mémoires de Mistral.* — 25 novembre; André Chaumeix, *Le philosophe de Ferney* (Voltaire, par M. Lanson). — 26 novembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 27 novembre; Henri Welschinger, *Les prédictions de Gouverneur Morris.* — 28 novembre; Augustin Filon, *La querelle du « Times » et des éditeurs anglais.* — 30 novembre (supplément); *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 1er décembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 3 décembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 4 décembre; Arvède Barine, *La question du latin aux États-Unis.* — 9 décembre (supplément); *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 10 décembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Henri Welschinger, *Julian Klaczko et la France.* — 11 décembre; Francis Charmes, *Ferdinand Brunetière.* — 12 décembre; Émile Gebhart, *Essai de psychologie politique.* — 13 décembre; Maurice Demaison, *Les souvenirs de Valfons.* — 17 décembre; Charles Malo, *Silhouettes de soldats* (par M. Alfred Mézières). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 18 décembre; J. Bourdeau, *La première crise d'Ernest Renan.* — 19 décembre; André Beaunier, *Rudesse des mœurs littéraires.* — 21 décembre (supplément); *Réception de M. Alexandre Ribot.* — 22 décembre; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 24 décembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — André Pavie, *La première représentation du « Faust » de Gœthe à Weimar en 1829.* — 27 décembre; Maurice Demaison, *Une amie de Sainte-Beuve.* — Firmin Roz, *Un roman réaliste anglais* (par M. George Moore). — 31 décembre; Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Les Lettres. — 6 octobre; Guglielmo Ferrero, *Varron et Virgile.* — Georges Casella, *Un humaniste : J.-L. Rosny* (fin). — 15 décembre; C. Hubaine, *La Tragédie moderne et Julia Bartet.*

Mercure de France. — 1er octobre; Raphaël Cor, *M. Anatole France et la pensée contemporaine.* — René Martineau, *Quelques lettres de G. S. Trébutien.* — 15 octobre; Henri Albert, *Le reflet d'Iéna : Gœthe et Weimar en 1806.* — Raphaël Cor, *M. Anatole France et la pensée contemporaine.* II. — Léon Séché, *Les camarades d'Alfred de Musset* (Alfred Tattet, Ulric Guttinguer). — Pierre Duchemin, *Rivarol et les ballons en 1783.* — 1er novembre; R. de Marmande, *La littérature française au pays de Jacques Cartier.* — Léon Séché, *Les camarades d'Alfred de Musset* (le prince Belgiojoso, Roger de Beauvoir). — X., *Tallemant des Réaux.* — 15 novembre; Paul Arbelet, *Comment Stendhal écrivit son histoire de la peinture en Italie.* — Arthur Symons, *William Morris.* — P. G. La Chesnais, *La poésie française au XIXe siècle jugée par un Danois.* — 1er décembre; Édouard Maynial, *Le procès en séparation de George Sand.* — Henri Albert, *A propos des « Mouettes » : Nietzsche et M. Paul Adam.* — 15 décembre; XX., *Une amie de Sainte-Beuve, lettres, entretiens et souvenirs* (publiés par M. Jules Troubat). — Georges Polti, *Géniographie.*

La Nouvelle Revue. — 1er et 15 octobre; Gilbert Stenger, *Le règne des Émigrés en 1814* (suite et fin). — 15 octobre; Laurent Tailhade, *Xavier Privas.* — 1er et 15 novembre, 1er et 15 décembre; Léon Bloy, *L'épopée byzantine.* — Marcel Benoit, « *Vieilles maisons, vieux papiers* » (par M. G. Lenôtre). — 1er décembre; Georges Touchard, *L'intolérance religieuse au XVIIe siècle.* — Georges Grappe, *La formation intellectuelle de Paul Adam.* — 15 décembre; Eugène Morel, *La guerre des livres en Angleterre.*

La Quinzaine. — 1er octobre; Camille Vergniol, *Un nouvel historien de Rome : M. Guglielmo Ferrero.* — Joseph Bézy, *Les conférences du P. H. D. Lacordaire à Toulouse.* — Camille Latreille, *Une tentative de conversion de Lamennais.* — 16 octobre; Appoline de Gourlet, *Un précurseur philosophique : André-Marie Ampère.* — 16 novembre et 1er décembre; A. de La Valette-Mombrun, *Maine de Biran, lettres inédites au baron de Gérando,* I et II. — 16 novembre; Jean Lionnet, *Chronique littéraire : à propos des « Désenchantées »* (de Pierre Loti). — 1er décembre; Émile de Saint-Auban, *Chronique dramatique* : « *La Courtisane* » (par M. Arnyvelde); « *la Préférée* » (par M. Descaves). — 16 décembre; Ch. Guillemant, *Lettres de Montalembert à Mgr Parisis.* I.

Revue de Paris. — 1er et 15 octobre; Michel Salomon, *Le salon de l'Arsenal.* II et III. — 15 octobre; Charles Vellay, *Saint-Just : premières luttes politiques.* — 1er novembre; Ferdinand Brunot, *La simplification de l'orthographe.* I. — Léon Séché, *La « Marraine » d'Alfred de Musset* (Mme Joubert, née Caroline d'Alton-Shée). — 15 novembre; Gustave Simon, *Victor Hugo, le duc et la duchesse d'Orléans.* — Ferdinand Brunot, *La simplification de l'orthographe.* II. — 1er et 15 décembre, Léon Gambetta, *Lettres.* — 1er décembre; Léon Séché, *Alfred et Paul de Musset.* I.

Revue des Deux Mondes. — 1er octobre; René Pichon, *La littérature gallo-romaine et les origines de l'esprit français.* — Camille Bellaigne, *Le grand opéra français.* — Ferdinand Brunetière, *L'Orient dans la littérature française.* — 15 octobre; Arvède Barine, *Madame, mère du Régent.* I. *Sa famille; enfance et première jeunesse.* — René Doumic, *Les lettres du Saint François de Sales.* — 1er novembre; Ferdinand Brunetière, *Tristan et Iseut.* — 15 novembre; le marquis de Ségur, *Mme Du Deffand et sa famille.* — René Doumic, *Un nouvel historien de Rome* (M. G. Ferrero). — T. de Wyzewa, *Le prince Clovis de Hohenlohe-Schillingsfürst.* — 1er décembre; Ferdinand Brunetière, *Les philosophes et la société française.* — Alphonse Bertrand, *Michel Le Tellier et son administration militaire.* — 15 décembre; Henri Bremond, *La religion de George Eliot.* — René Doumic, *Le théâtre déliquescent.* — T. de Wyzewa, *Un voyageur écossais au XVIIe siècle.* — Dauphin Meunier, *La comtesse de Mirabeau.*

Revue des études rabelaisiennes. — Pietro Toldo, *Les voyages merveilleux de Cyrano de Bergerac et de Swift et leurs rapports avec l'œuvre de Rabelais.* — Abel Lefranc, *Rabelais, les Sainte-Marthe et « l'enraigé » Putherbe.* — W. F. Smith, *Rabelais et Servius.* — H. Patry, *Topographie rabelaisienne.* — J. Plattard, *Tiraqueau et Rabelais.* — Dr Albarel, *Origine du mot « Gargantua ».* — Henri Clouzot, *La Devinière contre la Devinière.* — J. Plattard, *Licentiatus pro doctore an habeatur?*

Revue latine. — 25 octobre; Émile Faguet, *Gobinisme*; — « *La Tulipe noire* » (par Alexandre Dumas père). — Julien Luchaire, *Une amie de la France à Florence* (Mme Siciliani). — Émile Maison, *De Pavie à Madrid.* — 25 novembre; Emile Faguet, *La « Politique positive » d'Auguste Comte.* — Paul Sirven, *Littérature romande : Madame de Charrière.* — 25 décembre; Émile Faguet, *Sociologie et littérature* (par M. Paul Bourget); — *La « Politique positive » d'Auguste Comte* (suite et fin). — *Lettre de Sainte-Beuve à M. Talbot.* — Gaston Michaut, « *Le roman de Sainte-Beuve* » (par M. Gustave Simon).

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — Th. Ribot, *La Passion esthétique.* — Saint-Arnaud, *Lettres d'Algérie* (1844) (suite). Publiées intégralement pour la première fois, d'après les originaux, par Paul Bonnefon (jusqu'au

10 novembre). — 6 et 13 octobre; Mlle Menant, *Lettres de Mme le Pesant de Boisguilbert à Bernardin de Saint-Pierre.* — 13 octobre; Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « La plus amoureuse », par M. Lucien Besnard.* — 20 octobre; Ivan Tourgueneff, *Lettres inédites à Madame Viardot* (avec notes par Halpérine-Kaminsky) (jusqu'au 10 novembre). — 20 octobre; Jean Nointel, *Les Lettres, œuvres et idées : André Bellessort; Marc Hélys.* — Edmond Pilon, *Une forme de piété littéraire.* — 27 octobre; Paul Arbelet, *Stendhal a-t-il dédié à Napoléon son histoire de la Peinture?* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française : « la Courtisane », par M. Arnyvelde.* — Jacques Lux, *M. Émile Gebhart.* — 3 novembre; Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : une bibliographie de Guy de Maupassant.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « la Préférée », par M. Lucien Descaves.* — Jacques Lux, *M. Albert Réville.* — 10 novembre; Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : la religion de Huysmans.* — Jacques Lux, *L'éloquence et l'action politiques.* — 17 et 24 novembre; Henry Houssaye, *« La Garde meurt et ne se rend pas », histoire d'un mot historique.* — 17 novembre; Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : le roman aristocratique.* — 24 novembre; Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : les prédictions de Gouverneur Morris.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie Française, « les Mouettes », par M. Paul Adam.* — 1er décembre; Gabriel Monod, *Une élection au Collège de France en 1830.* — Bancel, *Le Coup d'État et la dictature.* — Léon Tolstoï, *Shakespeare.* — Alfred Poïzat, *Le répertoire et la Comédie-Française.* — Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : « le Roman de la comédienne », par Paul Flat.* — Jacques Lux, *M. Henri Bergson.* — 8 décembre; Gabriel Monod, *Une élection au Collège de France en 1830.* — Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : F. Vandérem; A propos du roman aristocratique.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « Jules César », de Shakespeare, traduit par M. de Grammont.* — Edmond Pilon, *Vieilles maisons d'écrivains.* — Jacques Lux, *M. Émile Boutroux.* — 15 décembre; Joachim Merlant, *Les idées de l'auteur d' « Obermann » sur le Romantisme et la littérature.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « Poliche », par M. Henry Bataille.* — 22 décembre; Sully Prudhomme, *L'art d'illustrer.* — Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : « Mes origines », par F. Mistral.* — Paul Flat, *Théâtres : Renaissance, « le Voleur », par M. Henry Bernstein.* — 29 décembre; Jean Nointel, *Les lettres, œuvres et idées : « Un crépuscule d'Islam, Maroc », par André Chevrillon.* — Paul Flat, *Théâtres : le déclin d'une formule.*

Le Temps. — 1er octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 2 octobre; Hippolyte Parigot, *L'autre Antony : Alexandre Dumas fils.* — 4 octobre; *En marge* (Béranger). — 7 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : la littérature française aux États-Unis.* — 8 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — Henri Vuagneux, *Sur l'origine des journaux.* — 11 octobre; Pierre Mille, *Romans à lire et romans à proscrire.* — Paul Souday, *Émile Pouvillon.* — Ernest Lavisse, *Auguste Himly.* — Jules Claretie, *Adélaïde Ristori.* — 12 octobre; Jules Claretie, *A propos de Mme Ristori : tragédies et tragédiens.* — 13 octobre; Nozière, *Jules Verne et les Fées.* — 14 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (ouvrages sur l'Extrême-Orient). — 15 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 21 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : une préface de M. Sully Prudhomme.* — (Supplément). *Le monument Rollinat.* — 22 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 24 octobre; Joseph Galtier, *Promenades et visites : le prince de Hohenlohe et M. de Freycinet.* — 26 octobre (supplément); *Séance publique annuelle des cinq Académies.* — 28 octobre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Allemands et Français.* — 29 octobre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 31 octobre; Joseph Galtier, *Promenades et visites : Autour d'une chaire, M. Gaston Boissier.* — 1er novembre; *Le monument Armand Silvestre.* — 4 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (romans). — *M. Guglielmo Ferrero.* — (Supplément). *Séance publique annuelle de l'Académie des Beaux-Arts.* — 5 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 7 novembre; T. G., *La petite histoire : la médaille de*

Frétillon. — 8 novembre; Joseph Galtier, *Promenades et visites : commentaires sur Jules César, par M. Ferrero.* — 11 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (M. Fernand Vandérem). — 12 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 13 novembre; Adolphe Aderer, *M. Paul Adam et « les Mouettes ».* — 18 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Cahiers de jeunesse* », *d'Ernest Renan.* — 19 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *Les Arouetistes à Châtenay.* — 24 novembre; Nozière, *Les revues de jadis.* — 25 novembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (M. André Chevrillon). — 26 novembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 30 novembre (supplément); *Séance publique annuelle de l'Académie française.* — 1er décembre; Paul Souday, *Académie française* : *les prix de vertu.* — 2 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *Antoine et Cléopâtre* », *par M. Ferrero.* — 3 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 4 décembre; *M. Coolidge à la Sorbonne.* — 9 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : « *les Métèques* », *par M. Binet-Valmer.* — (Supplément). *Séance publique annuelle de l'Académie des sciences morales et politiques.* — 10 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — A. Mézières, *Brunetière.* — 11 décembre; Paul Bourget, *Brunetière.* — 16 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *le dernier livre de M. Brunetière.* — 17 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 21 décembre (supplément); *Académie française : réception de M. Alexandre Ribot.* — 22 décembre; Georges Villiers, *Académie française : réception de M. Ribot.* — 23 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (la Perse, par M. Claude Anet). — 24 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 25 décembre; Ludovic Halévy, *Mlle Rachel et la « Marseillaise » en 1848.* — 26 décembre; G. Lenôtre, *Felhémési* (Méhée de La Touche). — 29 décembre; *Gambetta écolier et étudiant.* — 30 décembre; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* : *les maîtres du paysage*, par M. Émile Michel. — 31 décembre; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.*

LIVRES NOUVEAUX

Arbelet (Paul). — *Comment Stendhal écrivit son Histoire de la peinture en Italie. Poitiers, imp. Blais et Roy.* In-8, de 31 p. (Extrait du *Mercure de France.*)

Baille (Charles). — *Le Poète Édouard Grenier. Besançon, impr. Dodivers.* In-8, de 40 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs.*)

Bézy (Joseph). — *Les Conférences du P. Lacordaire à Toulouse.* Un compte rendu de conférence oublié par les éditeurs des œuvres de Lacordaire. (Janvier et février 1854.) Conférence donnée à l'Institut catholique de Toulouse, le 18 mai 1906. *La Chapelle-Montligeon* (Orne), *impr. de Montligeon.* In-8, de 31 p. Prix : 1 fr. (Extrait de *la Quinzaine.*)

Biré (Edmond). — *Chateaubriand; Victor Hugo; H. de Balzac. Paris, Vitte.* In-8, de 362 p.

Bordeaux (Henry). — *Paysages romanesques. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de III-365 p. Prix : 3 fr. 50.

Bos (Émile). — *La Sépulture de Peiresc dans l'église Sainte-Madeleine d'Aix.* Relation de la découverte qui en a été faite, en l'année 1834, par M. E. Rouard, bibliothécaire de la ville d'Aix, publiée d'après des documents inédits. *Aix-en-Provence, impr. Bourély.* In-8, de 8 p.

Bourgeois (Armand). — *Le Général Bonaparte et la Presse de son époque. Paris, Champion.* Ire série. In-8, de IV-76 p.

Bournon (Fernand). — *Victor Hugo à Gentilly. Paris, Gougy.* In-8 de 11 p. avec grav. (Extrait de la *Correspondance historique et archéologique*, année 1906. Publication de la Société *les Hugophiles.*)

Boutet de Monvel (Roger). — *George Brummel et George IV. Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de 257 p. Prix : 3 fr. 50.

Bouzinac (J.). — *Les Doctrines économiques au XVIIe siècle.* Jean-François Melon, économiste. *Toulouse, Impr. ouvrière.* In-8, de 207 p.

Britsch (Amédée). — *Henry Bordeaux.* Biographie critique, illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe; suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 71 p. Prix 1 fr.

Calvet (J.). — *Les idées morales de Mme de Sévigné. Paris, Bloud.* In-16, de 127 p.

Carlez (Jules). — *Boucher de Perthes, musicien et auteur dramatique. Caen, impr. Delesques.* In-8, de 31 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Carra de Vaux (le baron). — *Leibniz. Paris, Bloud.* In-16, de 63 p.

Castelain (Maurice). — *La vie et l'œuvre de Ben Jonson* (thèse). *Paris, Hachette.* In-8 de XXVII-954 p.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque Nationale.* Auteurs. T. 26 : Chaimis-Charoy. *Impr. Nationale.* In-8 à 2 col., de 4 p. et 1218 col. — T. 27 : Charp-Chernoviz. In-8 à 2 col., de 1256 col.

Champion (Pierre). — *Une mention inconnue du nom de « Garguentuas ». Paris, Champion.* In-8, de 4 p. (Extrait de la *Revue des Études rabelaisiennes*, 4e année, 3e fascicule.)

Charlanne (L.). — *L'Influence française au XVII^e siècle.* Le théâtre et la critique. Étude sur les relations littéraires de la France et de l'Angleterre surtout dans la seconde moitié du XVII^e siècle (thèse). *Poitiers, impr. Masson.* In-8, de 378 p.

Charlanne (L.). — *L'Influence française en Angleterre au XVII^e siècle.* La Vie sociale. Étude sur les relations sociales de la France et de l'Angleterre, surtout dans la seconde moitié du XVII^e siècle (thèse). *Poitiers, impr. Masson.* In-8, de XVII-241 p.

Cléry. — *La Famille royale au Temple.* Journal de la captivité. Introduction et notes de MM. Maurice VITRAC et Arnould GALOPIN. *Paris, Fayard.* In-8 carré à 2 col. de 143 p. avec grav. et portraits. Prix : 1 fr. 50.

Colligaon (Albert). — *Le Portrait des esprits* (Iconanimorum), de Jean Barclay. *Nancy, impr. Berger-Levrault.* In-8, de 78 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie de Stanislas*, 1905-1906.)

Cuvelier (Edmond). — *La Fontaine et Boileau sur le terrain de la fable. Lille, imp. Danel.* In-8, de 215 p.

Dard (Émile). — *Un épicurien sous la Terreur.* Hérault de Séchelles (1759-1794), d'après des documents inédits. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de 394 p. avec portraits, fac-similé, grav.

Delahaye (Ernest). — *Rimbaud. Saint-Amand* (Cher), *impr. Pivoteau.* In-16, de 219 p. avec portrait.

Djuvara (T. G.). — *Edgar Quinet Philo-Roumain. Paris, Belin frères.* In-18 jésus, de 73 p.

Droz (Alfred). — *De la propriété littéraire et artistique. Paris, Plon-Nourrit.* Petit in-8, de 49 p. (Extrait de la *Revue de Paris* du 15 septembre 1906. N'est pas mis dans le commerce.)

Dubuisson (Paul). — *Comte et Saint-Simon.* Comte n'est-il que le disciple de Saint-Simon? *Châteaudun, impr. de la Société typographique.* In-8, de 39 p.

Dufréchou (Alfred). — *Gobineau. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p.

Duclos. — *Mémoires secrets sur la Régence.* Souvenirs de Duclos. Avec introduction et notes de MM. Maurice VITRAC et Arnould GALOPIN. *Paris, Fayard.* In-8 carré, à 2 col. de 144 p. avec grav. et portrait. Prix : 1 fr. 50.

Duhem (Pierre). — *Études sur Léonard de Vinci*, ceux qu'il a lus et ceux qui l'ont lu. *Paris, Hermann.* I^re série. In-8, de VII-359 p.

Dumesnil (René). — *Flaubert.* Son hérédité. Son milieu. Sa méthode. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* Grand in-16, de XIII-370 p. Prix : 3 fr. 50.

Dumoulin (Maurice). — *Figures du temps passé.* (Les Livres de raison; M^me de Pompadour; Louis XV; M^me Roland; Condorcet; Napoléon; La Conspiration de Malet; Deux empereurs de Russie; Thiers; Krüger) *Paris, F. Alcan.* In-16, de 292 p.

Esmein (A.). — *Gouverneur Morris.* Un témoin américain de la Révolution française. *Paris, Hachette.* In-16 de 390 p.

Etoc-Devely (René Alex.). — *Étude sur l'enseignement du peuple, d'Edgar Quinet.* Analyse et extraits. *Meulan-Hardricourt (Seine-et-Oise), impr. Maréchaux.* In-18 jésus, de 24 p.

Faguet (Émile). — *Amours d'hommes de lettres* (Pascal; Corneille; Voltaire; Mirabeau; Chateaubriand; Lamartine; Guizot; Mérimée; Sainte-Beuve; George Sand et Musset.) *Paris, Société française d'impr. et de librairie.* In-16, de 507 p. Prix : 3 fr. 50.

Faguet (Émile). — *Propos de théâtre.* 3^e série (Sophocle; Euripide; Théâtre breton; Shakespeare; Racine; Molière; Piron; Théâtre français de 1800 à 1840; Victor Hugo; Balzac; Meilhac et Halévy; François Coppée; Romain Coolus; Georges Chesley; Catulle Mendès; Jean Richepin; Maxime Gorki; André Picard; Henri Bergson). *Paris, Société française d'impr. et de libr.* In-16, de 390 p. Prix : 3 fr. 50.

Feugère (Anatole). — *Lamennais avant l'Essai sur l'indifférence*, d'après les documents inédits (1782-1817). Etude sur sa vie et sur ses ouvrages, suivie de a liste chronologique de sa correspondance et des extraits de ses lettres dispersées ou inédites. *Paris, Bloud.* In-8, de XIII-460 p.

Flaubert (Gustave). — *La Légende de Saint-Julien l'Hospitalier.* Préface d'Octave JOIN-LAMBERT. *Montrouge, impr. Draeger frères.* Petit in-4, de 23-LII p. avec grav. en couleurs (fac-similé d'un manuscrit calligraphié, enluminé et historié par Malatesta.)

Folet (H.). — *Rabelais et les Saints préposés aux maladies. Paris, Champion.* In-8, de 18 p. (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, 4e année, 3e fascicule.)

Gazier (Georges). — *Notes sur Bernardin de Saint-Pierre*, d'après les documents inédits de la bibliothèque de Besançon. *Besançon, impr. Dodivers.* In-8, de 10 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 7e série, t. 10, 1905).

Gaudefroy (A.). — *Les Premières au théâtre de Lille* (1903-1904; 1905-1906), précédées d'une notice sur le théâtre provisoire. *Lille, impr. du Nouvelliste et de la Dépêche.* In-8, de 99 p. et grav.

Gidel (Gilbert). — *La Politique de Fénelon. Paris, Larose et Tenin.* In-18 jésus, de XI-104 p.

Grappe (Georges). — *Jules Claretie.* Biographie critique illustrée d'un portrait-frontispice et d'un autographe, suivie d'opinions et d'une bibliographie. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 72 p. Prix : 1 fr.

Hamy (E. T.). — *La Fontaine et Bernier*, discours prononcé à la Fête des roses, à Fontenay, le 4 juin 1905. *Boulogne-sur-Mer, impr. Hamain.* In-8, de 9 p. (Extrait du *Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer*, t. 7.)

Haumant (Emile). — *Ivan Tourguénef.* La Vie et l'Œuvre. *Paris, Colin.* In-16, de IV-319 p. et 2 photogravures. Prix : 3 fr. 50.

Hauvette (Henri). — *Littérature italienne. Paris, Colin.* Petit in-8, de XI-523 p. Prix : 5 fr.

Hermant (G.). — *Mémoires de Godefroi Hermant*, sur l'Histoire ecclésiastique du XVIIe siècle (1630-1663). Publiés pour la première fois, sur le manuscrit autographe et sur les anciennes copies authentiques. Avec une introduction et des notes par A. GAZIER. T. 3 (1656-1657). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 622 p.

Hugo (V.). — *Œuvres complètes de Victor Hugo.* Poésie. V, la Légende des siècles, t. Ier. Paris, *Ollendorff.* In-8, de 663 p. et grav. Prix : 10 fr.

La Bruyère. — *Des esprits forts.* Introduction et notes par J. CALVET. *Paris, Bloud.* In-16, de 63 p. Prix : 60 cent.

Lafontaine (l'abbé). — *Jehan Gerson* (1363-1429). *La Chapelle-Montligeon* (Orne), *impr. de Montligeon.* In-18 jésus, de 340 p.

Lasius (Théodore). — *Henrik Ibsen.* Étude des prémisses psychologiques et religieuses de son œuvre (thèse). *Cahors, impr. Coueslant.* In-8, de 176 p. avec portrait.

Lebesgue (Philéas). — *La Grèce littéraire d'aujourd'hui. Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 87 p. Prix : 2 fr.

Le Brun (Roger). — *Les Célébrités d'aujourd'hui* : Georges Courteline. *Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 87 p. et portrait. Prix : 1 fr.

Lecomte (L. Henry). — *Histoire des Théâtres de Paris.* Le Théâtre National, le Théâtre de l'Egalité (1793-1794). *Paris, Daragon.* In-16, de 164 p. et grav. Prix : 6 fr.

Livre (le) *des rondeaux galants et satyriques du* XVIIe *siècle.* Extraits des manuscrits de Conrart et du nouveau Recueil de divers rondeaux de 1650. Avec un avant-propos et des notes par Ad. VAN BEVER. *Paris, Sansot.* In-18, de 132 p. avec vignettes.

Maigron (Louis). — *Fontenelle.* L'Homme, l'Œuvre, l'Influence. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de IV-440 p. Prix : 7 fr. 50.

Maindron (Ernest). — *Millevoye à Neuilly. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 10 p. (Extrait du *Bulletin de la Commission municipale historique et artistique de Neuilly-sur-Seine.*)

Mauveaux (Julien). — *Hugues Bois de Chesne, poète et chroniqueur montbéliardais* (1586-1671), d'après des documents inédits. *Montbéliard, Société anonyne d'impr. montbéliardaise.* In-8, de 31 p. et fac-similé. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation de Montbéliard.*)

Maynial (Edouard). — *La Vie et l'Œuvre de Guy de Maupassant. Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 300 p. Prix : 3 fr. 50.

Montaigne (Michel de). *Les Essais de Michel de Montaigne*, publiés, d'après l'exemplaire de Bordeaux, avec les variantes manuscrites et les leçons des plus anciennes impressions, des notes, des notices, et un lexique ; par Fortunat Strowski. *Bordeaux, sous les auspices de la commission des Archives municipales.* T. I^er^. *Bordeaux, imp. Pech et C^ie^.* In-4, de XXII-481 p.

Montaigne. — *Journal de voyage de Montaigne*, publié avec une introduction, des notes, une table des noms propres et la traduction du texte italien ; par Louis Lautrey. *Paris, Hachette.* Petit in-8, de 539 p. Prix : 25 fr.

Musset (Georges). — *La Recette véritable de Bernard Palissy. La Rochelle, impr. Tixier.* In-8, de 8 p.

Musset (Georges). — *La Vérité sur Alfonce de Saintonge. Paris, Impr. Nationale.* Petit in-8, de 12 p. (Extrait du *Bulletin de géographie historique et descriptive*, n° I, 1906).

Nardin (Léon). —. *Jacques Foillet, imprimeur, libraire et papetier* (1554-1619). Ses pérégrinations à Lyon, Genève, Constance, Bâle, Courcelles-lès-Montbéliard, Besançon et Montbéliard, d'après des documents inédits. Avec l'inventaire de ses biens, le catalogue détaillé de sa librairie, des fac-similés d'autographes, les filigranes de ses papeteries, etc. Le tout accompagné de notes, commentaires et éclaircissements. *Paris, Champion.* In-8, de 287 p.

Pascal. — *Pensées de Pascal.* Édition nouvelle, revue sur les manuscrits et les meilleurs textes avec une introduction et des notes par Victor Giraud. *Paris. Bloud.* In-16, de 176 p. Prix : 60 cent.

Raumès (Benjamin). — *Le Collège royal et les Origines du lycée de Cahors* (1763-1815). *Cahors, impr. Brassac.* In-16, de 269 p. et plan. Prix : 3 fr. 50.

Pétrarque. — *Le Traité* De sui ipsius et multorum ignorantia, *publié d'après le manuscrit autographe de la bibliothèque vaticane* ; par L. M. Capelli. *Paris, Champion.* In-16, de 126 p.

Poupé (Edmond). — *Le Théâtre à Toulon* (1791-1792). *Paris, Impr. Nationale.* Petit in-8, de 7 p. (Extrait du *Bulletin historique et philologique*).

Quittard (Henri). — *Un musicien en France au XVII^e^ siècle* : Henry Du Mont (1610-1684). Étude historique et critique, avec une préface de Jules Combarieu. *Paris, Société du Mercure de France.* Grand in-8, de VIII-215 p. avec musique. Prix : 10 fr.

Ray (John Arthur). — *Drake dans la poésie espagnole* (1570-1732) (thèse). *Chartres, impr. Durand.* XIV-264 p.

Renan (Ernest). — *Cahiers de jeunesse* (1845-1846). *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 433 p. Prix : 7 fr. 50.

Répertoire *général de bio-bibliographie bretonne* ; par René Kerviler, bibliophile breton, avec le concours de MM. A. Apuril, X. de Bellevue, Ch. Berger, F. du Bois Saint-Séverin, R. de l'Estourbeillon, A. Galibourg, etc. Livre I^er^ : les Bretons. 46^e^ fascicule (Gor-Gour). *Vannes, impr. Lafolye frères.* In-8, de 321 à 479, p.

Roca (Emile). — *Le Grand Siècle intime. Le règne de Richelieu* (1617-1642). *Paris, Perrin.* In-16, de 364 p.

Ruinat de Gournier (J.). — *Dernières pages, de Jean Ruinat de Gournier* (1881-1905). *Châteauroux, impr. Mellottée.* In-18 jésus, de VI-416 p.

Sageret (Jules). — *Les Grands Convertis* (M. Paul Bourget ; M. J. K. Huys-

mans ; M. Brunetière ; M. Coppée). *Paris. Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 268 p. Prix : 3 fr. 50.

Saint-Pierre (Bernardin de). — *Paul et Virginie ; la Chaumière Indienne.* Suivi de : les Origines de Paul et Virginie. *Paris, Flammarion.* In-18 jésus, de 324 p. avec autographe. Prix : 95 cent.

Saint-Simon. — *Mémoires de Saint-Simon.* Nouvelle édition collationnée sur le manuscrit autographe, augmentée des additions de Saint-Simon au Journal de Dangeau et de notes et appendices par A. de Boislisle, avec la collaboration de L. Lecestre. T. 19. *Paris, Hachette.* In-8, de 613 p.

Salomon (Michel). — *Théodore Jouffroy. Paris, Bloud.* In-16, de 64 p.

Segond (J.). — *Les Idées de Cournot sur l'apologétique. Paris, Bloud.* In-8, de 43 p. (Extrait des *Annales de philosophie chrétienne.*)

Sorel (G.). — *Le Système historique de Renan* ; IV. les Premiers temps apostoliques. *Laval, impr. Barnéoud.* In-8, de 337 à 475 p. Prix : 3 fr.

Staël (Mme de). — *Dix années d'exil* ; précédé d'une notice sur la vie et les ouvrages de Mme Necker de Saussure. Nouvelle édition illustrée de six portraits avec notes et appendices, par Désiré Lacroix. *Paris, Garnier.* In-18 jésus, de 506 p.

Stenger (Gilbert). — *La Société française pendant le consulat.* 5e série : les Beaux-Arts ; la Gastronomie. *Paris, Perrin.* Petit in-8, de xxiv-339 p.

Tallemant des Réaux. — *Historiettes.* Henri IV. La Reine Marguerite. Malherbe. Luynes. Richelieu. Louis XIII. La Fontaine. La Marquise de Rambouillet. Voiture. Bassompierre. Mesdames de Rohan. Marion de l'Orme. Pascal. Madame de Montbazon, etc. Avec une notice. *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de xvi-380 p. Prix : 3 fr. 50.

Tauzin (J. J. C.). — *Le mariage de Marguerite de Valois. Besançon, impr. Jacquin.* In-8, de 54 p. (Extrait de la *Revue des questions historiques.*)

Thomas (Antoine). — *Gargantua au Limousin avant Rabelais. Paris, Champion.* In-8. de 7 p. (Extrait de la *Revue des Études rabelaisiennes.* 4e année, 3e fascicule).

Tillier (Claude). — *Pamphlets de Claude Tillier* (1840-1844). Édition critique publiée avec introduction, notices historiques et notes, par Mârius Gerin. *Paris, Bertout.* In-8, de xxviii-689 p. et portrait.

Tronchin (Henry). — *Un médecin du* xviiie *siècle.* Théodore Tronchin (1709-1781) d'après des documents inédits. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de iii-423 p. avec un portrait en héliogravure et une gravure hors texte. Prix : 7 fr. 50.

Vaganay (Hugues). — *Œuvres poétiques de P. de Ronsard.* Index alphabétique. *Mâcon, impr. Protat frères.* I. In-8, de 32 p.

Zaugroniz (Joseph de). — *Montaigne, Amyot et Saliat.* Étude sur les sources des *Essais. Paris, Champion.* In-16, de xvi-202 p.

CHRONIQUE

— M. Ad. Van Bever vient de réimprimer le *Livret de Folastries*, de Pierre de Ronsard, d'après l'édition originale de 1553, en y joignant un choix de pièces satyriques ou gauloises et en commentant le tout par une notice et par des notes. Ces vers de la jeunesse de Ronsard ont une saveur particulière, encore qu'ils n'aient pas excité, lors de leur apparition, le scandale que les ennemis du poète essayèrent plus tard de soulever à ce propos. Leur lyrisme passionné, la liberté de leur expression ne sont pas plus hardis que dans bon nombre d'autres ouvrages de la même école, signés de Baïf, de Tahureau ou de Magny. Et quelques odes ont une allure éloquente que les poètes contemporains n'atteignirent pas.

— Le docteur Francus (M. A. Mazon) vient de consacrer à *Pierre Davity, de Tournon*, une ample notice dans laquelle il a rassemblé tout ce qu'il a pu trouver sur la famille et sur la personne de cet écrivain, né à Tournon en 1573, mort à Paris en 1635, qui composa à la fois un gros livre de géographie et quelques opuscules littéraires. On trouvera, entre autres choses intéressantes insérées dans ce travail, la notice que Guillaume Colletet avait écrite sur Davity et aussi la nomenclature et l'analyse de la plupart des œuvres de celui-ci.

— Notons ici deux portraits du XVII^e^ siècle qui ont trouvé place dans le volume consacré à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements en 1905.

Le premier est la reproduction d'un portrait de La Rochefoucauld, fait par Petitot, en 1648, conservé actuellement au château de Verneuil, en Angoumois, et qui accompagne une communication de M. Émile Biais (p. 324).

Le second est une toile conservée au château du Tremblay-sur-Nauldre et qui représente très vraisemblement Julie d'Angennes. Sa reproduction orne (p. 554) un travail dans lequel M. Lorin expose et commente les raisons valables en faveur de cette opinion.

— M. de Clumane s'est demandé, dans le bulletin du 1^er^ novembre 1906 de la *Société du vieux papier*, quelle pouvait être l'ancienneté de l'usage des enveloppes, complément et accessoire obligé, de nos jours, de la lettre missive. Il signale deux enveloppes qu'il vient de découvrir et qui remontent à 1704. *L'Amateur d'autographes* fait remarquer, à ce propos, qu'on a déjà vu un certain nombre d'enveloppes ayant servi à Louis XIV et portant cette mention, de la main du roi : *A mon fils le comte de Toulouse*. Ces enveloppes sont donc contemporaines des deux mentionnées plus haut et pourraient faire croire, jusqu'à plus ample informé, que l'usage commença à se répandre à la fin du règne de Louis XIV.

— L'Académie nationale des sciences, belles-lettres et arts de Bordeaux met au concours de 1907, pour le prix d'éloquence fondé par la ville de

Bordeaux (500 fr.) le sujet suivant : *J.-Charles de Lavie, ses œuvres, ses relations avec Montesquieu.*

Les ouvrages destinés à ce concours devront être parvenus au secrétariat de l'Académie (53, rue des Trois-Conils, hôtel de l'Athénée, Bordeaux) le 31 décembre 1907, au plus tard.

— Sous ce titre : *Le testament de Jean-Jacques Rousseau* (février 1763, extrait du *Bulletin de la Société d'histoire et d'archéologie de Genève*), M. Théophile Dufour publie le texte de dispositions testamentaires du philosophe dont aucun biographe n'a jusqu'ici eu connaissance. Les volontés de J.-J. Rousseau relativement à la dévolution de ses biens sont à la fois nettes et simples. Mais il s'étend longuement sur sa maladie et tous les détails qu'il donne à ce sujet sont aussi précis qu'intéressants. La minute de ce document, tout entière de la main de Rousseau, est conservée dans le manuscrit n° 7848 de la bibliothèque de Neuchâtel (f^os^ 18, 19, 20). Mais on ignore quel a été le sort de la mise au net que Rousseau en avait faite et qu'il avait confiée à Davenport.

— Dans un article de la *Revue des études franco-russes* (1^er^ janvier 1907), M. Charles de Larivière étudie, sur de nouveaux documents, *Catherine II et « Figaro »*. Les relations de l'impératrice et de Beaumarchais sont, en effet, assez mal connues pour qu'on cherchât à pénétrer ce qu'elles furent au vrai. Après les avoir analysées très judicieusement, M. de Larivière conclut qu'il tint à Beaumarchais que son Figaro ait été applaudi à Pétersbourg avant de l'être à Paris ; mais il ne le fut pas, et par la suite, l'impératrice ne se montra pas tendre pour l'auteur.

— Dans la communication intitulée : *Coup d'œil sur le théâtre de Nimes à la fin du XVIII^e^ siècle*, faite à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements de 1905 et publiée dans le volume y afférant (p. 332), M. Paul Clauzel reprend et précise, d'après de nouveaux documents, un sujet qu'il avait traité déjà deux ans plus tôt. Tandis que son premier travail était presque exclusivement consacré à Gavaudan et à Fabre d'Eglantine, celui-ci entre dans plus de détails et donne de nombreux extraits de *Journal de Nimes* d'alors qui sont intéressants à connaître.

— Le comte de Forbin ne fut pas seulement un amateur éclairé et directeur général des musées de France. Il cultiva les belles-lettres et s'efforça d'être littérateur et poète. De plus, en sa qualité d'homme en vue, il fut en correspondance avec des personnages divers et de notoriété variée. Aussi, le choix des lettres que M. Bouillon Landais a inséré dans sa notice sur le comte de Forbin contient-il maints témoignages des bonnes relations de celui-ci avec les littérateurs de son temps : Ducis, Ballanche, Lamartine, et d'autres.

— A l'occasion du 75^e^ anniversaire de la mort de Gœthe (22 mars 1832), la librairie Boernes, de Leipzig, a organisé une intéressante exposition d'éditions originales ou remarquables par leur rareté d'œuvres du poète, ou de publications le concernant. Quelques dessins de la main de Gœthe figurent également dans le catalogue de cette exposition, qui comprend 84 numéros.

— Comme le titre l'indique, dans l'édition de l'opuscule du prince de Ligne, *Mes écarts ou ma tête en liberté*, que M. Fernand Caussy vient de donner, les réflexions de l'auteur ont été choisies et ordonnées. Elles en avaient besoin, car nul ne se piqua moins de tenue et de discrétion littéraire que le prince de Ligne. C'est sa prolixité et son abandon qui défendent encore son œuvre contre la curiosité du lecteur qu'éveilleraient la liberté et l'insou-

ciance de sa pensée. Pour se guider au travers de cette production touffue, on trouvera, dans ce petit livre, une biographie précise et nette, par M. Caussy, du prince de Ligne et une bibliographie plus utile encore et dressée avec plus de souci des services à rendre.

— M. Fernand Bournon a étudié, dans *la Correspondance historique et archéologique* (octobre-novembre 1906), le séjour de *Victor Hugo à Gentilly, en 1822*, avec ses futurs beaux-parents, les Foucher. La maison qui les abrita existe toujours et M. Bournon en donne deux vues photographiques.

— M. Gustave Simon a offert à la maison de Victor Hugo, place des Vosges, un très beau buste de Mme Victor Hugo, daté de 1847 et signé par Victor Vilain, grand prix de Rome de sculpture de 1838, qui fit aussi, en 1849, un buste de Victor Hugo.

— Dans *l'Ermitage*, du 15 décembre 1906, M. Fernand Caussy a tenté une *Chronologie des « Fleurs du mal »*. Pour cela, M. Caussy a cru devoir diviser la vie du poète en six périodes : I, 1837-1840; — II, 1841-1846; — III, 1847-1851; — IV, 1852-1857; — V, 1858-1861; — VI, 1862-1866.

Dans le *Mercure de France* du 15 janvier 1907, M. Gilbert Maire esquisse, lui aussi, un *Essai de classification des « Fleurs du mal » et son utilité pour la critique*. Les séries qu'il propose à cet égard sont au nombre de trois : I, poésies exprimant des émotions provoquées par des objets extérieurs; II, impressions vénériennes et analogues; — III, sentiments et idées.

— M. Edouard André a assumé la tâche de préparer, à l'occasion du centenaire de Flaubert, un *Livre d'or de Flaubert* où seront réunis tous les documents iconographiques, historiques et critiques susceptibles d'intéresser les curieux et les lettrés. Une biographie des plus complètes, des renseignements de tout genre, des reproductions de pièces documentaires, d'autographes, des tables analytiques, etc., font de ce *Livre d'or* une sorte de complément indispensable aux œuvres de Gustave Flaubert.

Désireux de ne négliger rien qui puisse enrichir cette publication, M. Edouard André serait reconnaissant aux personnes qui posséderaient des photographies, des autographes, des documents de toutes sortes, relatifs à Flaubert de vouloir bien l'en informer, en lui écrivant, 58, boulevard de Strasbourg, à Paris.

— *Le Bibliophile limousin*, une utile publication provinciale qui rend depuis vingt ans de nombreux services aux chercheurs, vient de mettre au jour un nouveau volume dans lequel nous croyons devoir signaler les travaux suivants : *Contribution à l'histoire des périodiques limousins*, par M. Paul Ducourtieux; — *Un petit-fils de Pourceaugnac*, par M. Camille Jouhannaud; — *Les Garnier et les Berton* (imprimeurs limousins du XVIe siècle), par M. Frank Delage; — *Rabelais et les Limousins*, par M. Alphonse Précigou; — *Le chanoine Joseph Roux, poète, penseur, philologue félibre : bio-bibliographie* (1834-1905), par M. Louis de Mussac.

— Signalons également un petit volume de M. René de Lespinasse intitulé : *Almanachs Nivernais du XVIIIe et XIXe siecles*. Ces annuaires ne contenaient pas seulement des indications sur les calendriers, mais encore des articles littéraires et historiques, qui ne sont pas sans intérêt et dont la liste a été dressée et publiée par M. de Lespinasse.

— Le *Journal officiel* du 10 février 1907 contient le rapport général sur les accroissements de la Bibliothèque Nationale dans ses divers services, au cours

de l'excercice écoulé. Tous les départements se sont accrus notablement soit par des acquisitions, soit par des dons. Notons l'entrée au département des imprimés, grâce à la générosité de M. Henri Gallice, du *Thurnier-Buch* (*Livre des tournois*), de G. Ruxner (Francfort-sur-le-Mein, 1566, in-folio).

Quant au département des manuscrits, le conservateur M. Henri Omont, fidèle à la façon de procéder qu'il a inaugurée il y a déjà plusieurs années, vient de publier un inventaire des *Nouvelles acquisitions du département des Manuscrits pendant les années 1905-1906* (Extrait de la *Bibliothèque de l'École de Chartes*). C'est un inventaire sommaire, mais suffisant pour les recherches, des richesses entrées récemment dans le fonds des manuscrits de la bibliothèque de la rue Richelieu.

— La *Bibliographie des chants populaires français* de M. de Beaurepaire-Froment n'est pas une description, mais une nomenclature des ouvrages qui contiennent des chansons populaires françaises. Elle est divisée en deux parties : livres sur l'ensemble de la France et livres sur les provinces ; et peut fournir d'utiles indications à tous ceux qui s'intéressent à ces recherches.

— Sous ce titre : *les Célébrités d'aujourd'hui*, la librairie Sansot a entrepris et poursuit une série de biographies contemporaines qui pourront rendre des services aux historiens de notre époque. Ce sont des brochures ornées de portraits et de fac-similés d'autographes, où la notice est accompagnée d'une bibliographie et d'un choix de jugements divers. Voici les noms des écrivains qui ont fait jusqu'ici l'objet d'une de ces publications : MM. Paul Adam, Octave Mirbeau, Rémy de Gourmont, Maurice Donnay, Jules Lemaître, Mme Judith Gautier, MM. Camille Lemonnier, Emile Faguet, Anatole France, Henri de Régnier, Alfred Capus, Willy, Paul Bourget, Péladan, Pierre Louys, Maurice Maeterlinck, Marcel Prévost, F. Brunetière, François de Curel, Jean Moréas, Jean Lorrain, Paul et Victor Margueritte, Henri Houssaye, Camille Mauclair, Edouard Rod, Georges Clémenceau, François Coppée, Henry Bordeaux, Georges Courteline, Emile Verhaeren.

— Le dimanche 18 novembre 1906, on a inauguré à Châtenay (Seine) un buste de Voltaire, œuvre de Mme Syamour, et le 7 octobre précédent, on a inauguré à Montmorency, dans l'hôtel de ville, un musée Jean-Jacques Rousseau.

Le dimanche 13 février 1907 a eu lieu à Paris, dans le square de l'Archevêché, au chevet de Notre-Dame, l'inauguration du buste du poète italien Goldoni, buste offert à la ville de Paris par M. Melzi d'Erol, président de la Société Dante Alighieri et œuvre du statuaire Eduardo Fortini.

— La vente des autographes de l'éditeur Georges Charpentier a eu lieu le 30 janvier 1907 et nombre de documents concernant l'histoire littéraire y ont figuré (lettres de Balzac, Baudelaire, Flaubert, Gautier, Gérard de Nerval, Victor Hugo, Xavier de Maistre, Alfred de Musset, Guy de Maupassant, Sainte-Beuve, George Sand, Mme Valmore, Alfred de Vigny, etc.).

Le catalogue de cette collection, dressé par M. Noël Charavay, est donc tout particulièrement intéressant pour les historiens de la littérature française au XIXe siècle.

— On nous prie de faire passer sous les yeux de nos lecteurs l'appel suivant :

A la suite des fêtes grandioses par lesquelles fut célébré à Rouen, en juin 1906, le 303e anniversaire de la naissance de Pierre Corneille, un Comité Rouennais a été constitué pour couronner cette glorieuse commémoration par le *Rachat de la maison natale de l'auteur du Cid.*

Ce logis vénérable a été, au début du XIXe siècle, identifié de façon indiscutable par les travaux de l'archiviste Legendre; les documents conservés aux archives du département de la Seine-Inférieure en font foi.

S'il a subi, au cours du dernier siècle, des modifications qui en ont malheureusement dénaturé l'aspect, du moins une enquête faite en février 1906, par une Commission technique d'ingénieurs et d'architectes, a démontré que la maison qui porte actuellement le nº 17 de la rue de la Pie, à Rouen, doit être considérée dans son ensemble comme ayant abrité la naissance et la vie de Pierre Corneille.

Le Poète en devint propriétaire en 1639 à la mort de son père et ne la vendit qu'en 1683; ce logis acquis par son grand-père en 1584 a donc appartenu pendant près d'un siècle à la famille Corneille.

C'est ce « lieu sacré » que le Comité Rouennais se propose de racheter et de léguer à la postérité; c'est à cette œuvre pieuse qu'il convie tous les Français, dont Corneille a enrichi le patrimoine littéraire, — tous les admirateurs, même étrangers, de ce génie, qui par la hauteur incomparable de ses pensées appartient à l'humanité entière.

L'entreprise est généreuse et ralliera tous les suffrages. Ceux de nos lecteurs qu'elle intéresse — et ils seront légion, n'en doutons pas — particuliers, sociétés de tous genres, collectivités de tous ordres — répondront à l'appel pressant du Comité Rouennais.

Les souscriptions peuvent être versées en France et à l'Étranger, dans tous les bureaux et agences du *Comptoir National d'Escompte*, du *Crédit Lyonnais*, de la *Société Générale*, au crédit du compte ouvert à Rouen à M. le Dr Giraud, trésorier du Comité pour le rachat de la maison natale de Pierre Corneille. (Hôtel des Sociétés Savantes, rue Saint-Lô, Rouen.)

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

MORATIN ET MOLIÈRE

(**Molière en Espagne**).

CHAPITRE PREMIER

I

La biographie de Moratin est assez connue pour qu'il suffise d'en rappeler en quelques mots les lignes essentielles.

Fils d'un poète qui eût son heure de célébrité, poète lui-même, don Leandro Fernandez de Moratin (1760-1828) connut dès sa jeunesse les joies de la notoriété. En 1779, il obtenait un accessit de l'Académie espagnole qui lui en décernait un autre en 1782. Secrétaire d'ambassade à Paris en 1787, il profitait de son séjour de deux ans en France pour se perfectionner dans la connaissance de notre langue et de notre littérature, qu'il devait chérir toutes deux jusqu'à sa mort, passionnément. En même temps il se liait d'amitié avec le vieux Goldoni, qui avait déjà fait en Italie et continuait à faire en France ce que Moratin devait bientôt faire en Espagne, d'originales adaptations de Molière.

De retour à Madrid, Moratin reçoit plusieurs bénéfices du tout puissant don Manuel Godoy. Puis il repart pour la France; il passe en Angleterre; il visite les Pays-Bas, l'Italie. Partout il étudie l'art dramatique; car il songe à réformer le théâtre espagnol. En 1796 il rentre dans son pays et devient secrétaire de l'Interprétation des langues. A cette époque il a déjà un renom qui ne cessera de s'accroître pendant quelques années; il a publié, non sans succès,

deux comédies : *El Viejo y la Niña*, le Vieillard et la Jeune Femme (trois actes, en vers, 1790), et *la Comedia Nueva ó el Café*, la Comédie Nouvelle ou le Café (deux actes, en prose, 1792). Plus tard il en donnera trois autres qui réussiront encore : *El Barón*, le Baron (deux actes, en vers, 1803), *la Mogigata*, la Cafarde (trois actes, en vers, 1804), et *el Si de las Niñas*, le Oui des jeunes filles (trois actes, en prose, 1806). Moratin est heureux : il occupe une situation flatteuse ; et de par ses ouvrages il passe pour un grand homme. Il a même des envieux ; il entre dans la gloire.

Mais en 1808, l'armée française envahit l'Espagne. Le protecteur de Moratin, Godoy, est chassé du pouvoir, et notre auteur, qui redoute la haine et de ses ennemis littéraires et de ses ennemis politiques, cherche un refuge auprès de Joseph Bonaparte, dont il reçoit le titre de Bibliothécaire du roi. Alors commence pour Moratin une vie d'angoisses et de transes, de misères et de tribulations. Tous ceux qui luttent contre l'envahisseur luttent aussi contre les amis de l'envahisseur : Moratin n'est pas épargné. Quand l'Espagne secoue la domination française, il s'enfuit, éperdu, d'abord à Valence où on le traite fort mal, puis à Barcelone où l'on oublie sa conduite pour ne se souvenir que de ses œuvres et de son talent. Néanmoins l'ancien bibliothécaire de Bonaparte est harcelé d'inquiétudes. Derrière les paroles aimables et les visages souriants il devine ou croit deviner de l'animosité. Il soupçonne partout des espions attachés à ses pas ; la crainte l'obsède, la manie de la persécution naît en lui. Pour se débarrasser de ce cauchemar, il passe la frontière. Il gagne Bordeaux, il commence à respirer. Il y trouve nombre de ses compatriotes exilés. L'illustre Goya devait y chercher bientôt un refuge contre la haine des ultras qui ne lui pardonnaient ni d'avoir été le premier peintre de l'intrus Joseph ni surtout d'avoir raillé dans quelques-unes de ses eaux-fortes la religion, les inquisiteurs, les moines, la royauté. Moratin ne se déplaisait pas à Bordeaux ; mais Paris l'attirait. Il ne tarda pas à s'y rendre ; et c'est là qu'il mourut, en 1828, l'année même où Goya mourait à Bordeaux.

On a vivement attaqué l'homme dans Moratin ; on a prononcé les mots de traître et de vendu. Mais il ne semble pas que cette accusation puisse être prise au tragique. En 1814 le roi Ferdinand VII lui avait offert une charge honorable et lucrative ; en 1853 la reine Isabelle II ordonna le transfert de ses cendres en Espagne. Certainement ni Ferdinand ni Isabelle ne lui auraient rendu de pareils hommages s'ils l'avaient soupçonné de trahison. Il reste que Moratin a manqué de dignité en ne refusant pas le poste que

lui avait offert Joseph Bonaparte. Ce polémiste n'était pas un homme d'action ; il s'est révélé faible et presque pusillanime. mais nombre de circonstances atténuent ce qu'il y a de répréhensible dans sa conduite. D'abord si la masse des Espagnols avait lutté héroïquement contre les envahisseurs, en revanche les grands personnages avaient consenti sans trop de peine à la domination française : Moratin avait suivi l'exemple des hauts dignitaires. En second lieu Moratin, qui avait longtemps séjourné en France, s'était imprégné des idées françaises. Nous verrons que dans quelques-unes de ses pièces il s'élève contre les couvents. Sans doute il formule ses plaintes avec discrétion; il sent bien qu'il écrit dans un pays où l'Inquisition fonctionne et où les Congrégations ont une puissance formidable, supérieure au pouvoir royal. Mais encore que discret, il est net; et quand il réprouve, il fait entendre clairement qu'il réprouve. Dès lors est-ce merveille s'il éprouve de la sympathie pour cette France qui avec ses drapeaux apportait des principes de libéralisme, surtout de libéralisme religieux. Et qui sait s'il ne songeait pas que Napoléon, en délivrant l'Espagne de ses moines et de ses inquisiteurs, le délivrerait ainsi d'un despotisme abêtissant? Qui sait si par une sorte de patriotisme éclairé il ne voyait pas dans l'envahisseur celui qui régénérerait son pays et lui infuserait, comme un nouveau sang, des idées nouvelles?

Mais il n'entre pas dans notre plan de réhabiliter l'homme; nous étudions seulement l'écrivain, l'écrivain dramatique.

II

Moratin aime la littérature française. Ce goût ne lui est pas particulier ; la plupart de ses contemporains le partagent. Au XVIII^e^ siècle, l'Angleterre, l'Allemagne, l'Italie s'intéressent à nos auteurs. L'Espagne ne reste pas en arrière. Déjà, avant le traité d'Utrecht qui leur donnait un roi français, les Espagnols avaient montré de la symphatie pour nos écrivains. On n'ignore pas l'admiration d'un Lope de Vega pour Ronsard, d'un Quevedo pour Montaigne et pour François de Salles. Mais le mouvement francophile s'accélère et s'élargit lorsque Philippe V, le petit-fils de Louis XIV, est monté sur le trône d'Espagne. On s'inspire de nos poètes et de nos prosateurs, de nos tragiques, de nos comiques, de nos penseurs. On confondra bientôt dans la même estime ceux du siècle présent et ceux du siècle passé ; les Descartes, les Corneille, les Racine, les Molière, les La Fontaine, les Boileau, les Regnard,

les Marivaux, les Destouches, les Gresset, les La Chaussée, les Lemierre, les Du Belloy, les Diderot, les Beaumarchais, les Turgot, les Condorcet. Luzan, Samaniego, Iriarte[1], Jove-Llanos, don Nicolas Fernandez de Moratin (le père de don Leandro)..... puisent aux sources françaises. Comme eux, comme son père, Moratin s'enflamme pour notre littérature, il est de l'école « afrancesada ».

Son modèle est Molière. Ce choix n'a rien de surprenant. L'influence de Molière ne s'était pas limitée à la France; elle ne s'est pas exercée seulement sur les Regnard, les Lesage, les Beaumarchais...; elle s'est propagée dans tous les pays où il y a des hommes, et qui aiment la comédie. L'Europe, qui chérissait tant nos classiques, a professé comme un culte pour Molière. En Angleterre, Dryden, Wycherley, Shadwell, Congreve, Vanbrugh, Fasquhar, Fielding, Sheridan...; en Allemagne, Kœnig, El. Schlegel, Gellert, Krüger, M^me^ Gottsched, Lessing et même Gœthe, et plus tard Iffland, Kotzebue...; en Danemark, Holberg; en Italie, Gigli, Gozzi et surtout Goldoni...; en Russie, Catherine II et probablement Pouschkine reprennent les sujets et les personnages de Molière et les remanient en suivant sa technique. Bref « on pourrait presque dire que depuis deux cents ans une comédie est bonne à proportion qu'elle se rapproche de la Comédie de Molière, et médiocre ou mauvaise à mesure qu'elle s'en éloigne; ou qu'en d'autres termes il a constitué depuis deux cents ans la *comédie européenne* comme genre[2] ».

Par lui-même, et quelquefois par ses imitateurs, Molière a donc pénétré un peu partout en Europe. Pourquoi n'aurait-il pas franchi les Pyrénées comme il a franchi la Manche et les Alpes? Les mêmes raisons qui assuraient son succès en Angleterre ou en Italie l'assuraient en Espagne. Pour les Espagnols comme pour les Anglais, les Italiens et les autres, Molière avait un certain nombre de mérites, qui faisaient de lui le comique mondial par excellence. D'abord il a la clarté, et par cette vertu, que l'on dit essentiellement française, il est accessible aux lecteurs de tous les pays. Ensuite il a de la variété : souple, il prend les tons les plus divers et se hausse sans effort du bouffon au tragique, de la grosse

1. Ce même Iriarte devait à son tour inspirer un de nos auteurs, dont l'œuvre n'est pas négligeable, Florian : « Je dois quelques-uns de mes sujets à Esope, à Bidpai, à Gay, aux fabulistes allemands, *beaucoup à un Espagnol nommé Iriarte*, poète dont je fais grand cas et qui m'a fourni mes apologues les plus heureux. » (Florian, *De la fable.*)

2. Brunetière, *Manuel de l'histoire de la littérature française*, p. 179, Paris, Delagrave, 1898.

farce à la pièce de haute tenue. « A côté de ses comédies de caractères qui sont le régal des délicats, il a créé des œuvres plus libres, intelligibles pour la foule. Dans la gamme étendue que parcourt son génie, il y a des notes pour toutes les oreilles, pour les plus fines comme pour les plus rudes[1]. » Enfin il est de l'école de 1660, et comme tel, loin de se cantonner dans son siècle, loin de borner ses études aux caractères de ses contemporains et de ses compatriotes, il scrute l'âme, profondément curieux d'y trouver non ce qui la rend française, mais ce qui la rend humaine. Par-dessous les nuances fugitives dont une époque colore les sentiments, Molière cherche et découvre ce que nos passions et nos vices ont de permanent et d'identique à travers les âges. Aussi les hommes de tous les siècles et de tous les pays se reconnaissent-ils dans son œuvre.

De là le rayonnement de Molière dans le monde; le mot qu'on attribue à l'auteur anglais, Kemble, est peut-être inventé, comme la plupart des mots historiques; mais il exprime une idée juste : « Molière n'est pas plus à vous, Français, qu'à personne; il appartient à l'Univers ».

Après cela, s'étonnera-t-on qu'il ait pénétré en Espagne? On sera plutôt surpris qu'il n'ait pas exercé dans ce pays l'attrait qu'y exerçaient d'autres écrivains dramatiques très inférieurs. Car il est certain qu'un Regnard et un Destouches y ont plus de succès que lui.

Un critique contemporain des plus informés, M. Cotarelo y Mori, nous renseigne à ce sujet : « Molière ne compte chez nous ni une traduction complète due à une personne ou à plusieurs, ni même une version des pièces les plus célèbres faites par un seul auteur[2] ». Et M. Cotarelo cite à peine une vingtaine d'adaptations de Molière avant Maratin[3]. Il essaye d'ailleurs d'expliquer la cause de ce discrédit ou plutôt de ce demi-insuccès. Il en donne deux raisons, qui ne nous semblent pas probantes.

A l'entendre, Molière ne pouvait réussir complètement en Espagne, parce que, d'une part, il est difficile à comprendre pour des étrangers et, d'autre part, il manque d'originalité et prend ses sujets ici et là, dans l'antiquité et chez les modernes, chez les Italiens, et plus souvent chez les Espagnols eux-mêmes.

1. A. Ehrhard, *Les Comédies de Molière en Allemagne*, chap. I, p. 43.

2. *Homenaje à Menendez y Pelayo*, I, Cotarelo y Mori, traductores castellanos, Madrid, Victoriano Suárez, 1899.

3. Il faudrait y joindre quelques adaptations ou traductions portugaises citées par le même critique : *Les Femmes savantes*, par Manuel de Figueiredo ; *Tartufe*, par Manuel de Sousa; *Le Bourgeois gentilhomme*, *le Mariage forcé*, par des anonymes.

De ces deux raisons, la première est audacieuse et paradoxale; car il faudrait en conclure que Molière était condamné à échouer partout ailleurs qu'en France; or, un résumé cursif de l'histoire des littératures étrangères vient de nous démontrer exactement le contraire. La seconde raison semble plus plausible : les Espagnols auraient peu apprécié un auteur qui puise chez eux; ils ont les originaux, ils ne consultent pas les copies. Mais, à la réflexion, nous sentons que l'argument du critique a une valeur plus apparente que réelle. Sans doute « le théâtre espagnol a été pour Molière le plus utile des fournisseurs.... Mais qui s'aviserait, quand on joue du Molière, de lui trouver une allure ou une couleur castillanes? Il a si bien imprimé sur ses emprunts la marque de son esprit qu'ils sont devenus sans conteste sa propriété personnelle[1] ». Il reste français en imitant; il n'est pas plus espagnol en suivant un espagnol, qu'italien en suivant un italien ou que latin en suivant un latin, il est toujours lui-même, il est Molière; et par delà les Pyrénées ceux qui lisaient une adaptation de *l'École des femmes* ou de *l'École des maris* ne songeaient probablement ni à Lope de Vega, ni à Moreto, ni a don Antonio Hurtado de Mendoza.

Cependant M. Cotarelo y Mori affirme à juste titre que l'auteur de *Tartufe* n'a pas eu en Espagne un succès franc. C'est que, pour plaire aux Espagnols, il fallait de l'emphase et de la préciosité, de la grandiloquence et de la subtilité mièvre, toutes les «agudezas » du cultisme, qu'on chercherait vainement chez Molière; c'est qu'il fallait encore un enchevêtrement d'éléments dramatiques et d'éléments plaisants, un mélange de personnages graves et de « graciosos », des provocations et du sang versé, le cliquetis des épées, des « maisons à doubles portes qu'il est difficile de garder » (c'est le titre d'une pièce de Calderon : « Casa con dos puertas mala es de guardar), » des mantilles protectrices, des scènes nocturnes, des sérénades, des intrigues galantes, des actes de vengeance... ; en un mot il fallait des aventures romanesques. Peut-être ce pittoresque, aujourd'hui factice, se rencontrait-il alors dans la réalité; en tout cas le peuple espagnol l'exigeait sur la scène. Ou plutôt il y avait au théâtre deux catégories de spectateurs : les uns, l'élite du pays, séduits par la civilisation française, admiraient tout ce qui venait de France; les autres, qui se recrutaient dans la classe moyenne et dans la basse classe, étaient restés foncièrement espagnols; ils étaient les plus nombreux et les plus turbulents; ils formaient le gros de l'audi-

1. E. Martinenche, *Molière et le théâtre espagnol*, conclusion, p. 273, Paris, Hachette, 1906.

toire; ils étaient vraiment le « public ». Ces derniers auraient mal accueilli la comédie de Molière. Sa comédie leur aurait paru trop bourgeoise et trop rassise, trop assagie et trop régulière.

D'après M. Cotarelo y Mori, Molière aurait eu peu de prise sur les spectateurs parce qu'il reproduisait les thèmes de Lope et de Calderon; il n'était pas assez neuf, il restait trop espagnol. Molière nous paraît plutôt avoir échoué, parce qu'il était trop « européen », parce qu'il n'était pas assez espagnol.

Et voilà pourquoi aussi Moratin imite Molière. Moratin est un « afrancesado », et il aime Molière pour ses qualités bien françaises de goût, d'équilibre, de mesure. Et (le trait est piquant) si d'aventure Moratin adresse quelque reproche à Molière, c'est que celui-ci n'a pas ôté de son œuvre avec une sévérité assez scrupuleuse le bouffon et l'invraisemblable. Aux yeux de cet Espagnol francisé, Molière n'est pas assez français.

Mais, à parler franc, Moratin ne critique presque jamais son modèle. Il le suit, comme les classiques suivaient les anciens ou comme Dante suivait Virgile, dévotement. Et nous verrons combien le disciple doit au maître, en étudiant successivement chacun d'eux l'intrigue, les caractères, les idées, le comique.

CHAPITRE II

I

Molière n'attachait qu'une importance secondaire à l'intrigue. Sans grands efforts il emprunte aux Latins et aux Italiens le cadre de ses comédies. La question qui se pose sur son théâtre est la question familière aux Plaute et aux Térence. M^lle^ X... épousera-t-elle M. Y..., qu'elle aime, ou M. Z..., qu'elle déteste, mais que lui imposeraient volontiers soit ses parents, soit l'un de ses parents, soit son tuteur? En général des valets, des servantes, des oncles apportent leur concours à la jeune première et au jeune premier. Prenez *l'École des maris*, *l'École des femmes*, *le Misanthrope*, *le Tartufe*, *l'Avare*, *le Bourgeois gentilhomme*, *les Femmes savantes*, *le Malade imaginaire*. Partout le même problème : Isabelle deviendra-t-elle la femme de son tuteur Sganarelle ou de son amant Valère? Agnès, d'Horace ou d'Arnolphe? Célimène, d'Alceste ou d'Oronte? Mariane, de Tartufe ou de Valère? Une autre Mariane, de Cléante ou d'Harpagon, en même temps qu'Élise, de Valère ou du seigneur Anselme? Lucile, de Cléonte

ou d'un gentilhomme? Henriette, de Clitandre ou de Trissotin? Angélique, de Cléante ou de Thomas Diafoirus? Dorine, Nicole, Martine, Toinette.,. appuient leurs maîtresses, les secondent dans leur lutte pour le bonheur. Tel est le plan d'ensemble; il manque de fraîcheur et d'originalité.

Mais si l'intrigue n'est pas neuve, est-elle du moins serrée? La pièce est-elle habilement charpentée, et, d'autre part, étayée sur un grand nombre de faits? Pas davantage. Sans doute nous y trouvons la « scène » ou même les « scènes à faire » parce que l'auteur a le sens dramatique et l'expérience des planches; mais nous n'y trouvons pas cet agencement ingénieux, cette construction savante où excelleront un Scribe, un Sardou, un d'Ennery, un Gandillot, un Feydeau, et où excellait déjà dans le tragique et le comique un Corneille, amoureux des imbroglios et des énigmes. Nous n'y trouverons pas non plus une action nourrie, fertile en aventures et mésaventures, en péripéties et en expédients, parce que l'auteur n'aime pas les actions touffues, les canevas « chargés de matière ». Il ne complique pas pour éclaicir ensuite, il ne mêle pas, il ne brouille pas, pour avoir la satisfaction de démêler et de débrouiller, à la suite d'une cascade d'incidents qui rebondissent et ricochent. Il méprise l'intrigue au point de nous lancer délibérément sur une fausse piste et de nous annoncer un événement qui ne se produira pas. On a remarqué que parfois il tend des fils à faux. Ainsi Frosine « s'engage à détourner l'avare du dessein d'épouser Mariane par le moyen d'une vicomtesse de Basse-Bretagne dont elle se promet des merveilles, et le spectateur avec elle. Cependant la pièce finit sans qu'on revoie ni Frosine ni la Basse-Bretagne qu'on attend toujours[1] ». En réalité, Molière, qui tient surtout à peindre des caractères, avait probablement l'intention de nous montrer combien cette entremetteuse de Frosine était féconde en ressources[2].

Le plus souvent, dans les comédies de Molière, il ne se passe à peu près rien. On y reçoit, on y cause, on y discute avec ou sans âpreté. Ajoutez-y de temps en temps quelque coups de bâton, une chute, un déguisement, le vol d'une cassette, la préparation d'une collation ou d'un dîner, la lecture d'un poème ou d'une lettre, et c'est à peu près tout ce que renferme de maté-

1. Diderot, *De la poésie dramatique*, IX.

2. De ce désir de subordonner l'intrigue à la peinture psychologique, vient le procédé (si cher à Molière) qui consiste à différer l'entrée du personnage principal et à exciter ainsi notre attente. On s'en rend compte en lisant *les Femmes savantes*, *e Bourgeois gentilhomme*, *don Juan*, *l'Avare*, et plus encore *Tartufe*.

riel une pièce de Molière. Parfois le scenario se réduit à un rien, dans *les Fâcheux* notamment et dans *don Juan*, qui sont une suite de tableaux détachés. *Le Misanthrope* n'est qu'une série de conversations, d'ailleurs animées, dans le salon d'une mondaine; on croirait à un roman psychologique qu'un adaptateur de talent aurait découpé en actes et en scènes.

L'action extérieure est d'ordinaire réléguée dans les ballets ou dans les dénouements. Nous n'avons pas à nous occuper des ballets : le genre était en honneur; et Molière, dont la grande règle était de plaire au public, n'a pas manqué de sacrifier à la mode. Quant aux dénouements il sont — ainsi que les ballets — factices et postiches. Dans la réalité Agnès épouserait Arnolphe ou... se jetterait par la fenêtre (cf. *École des femmes*, V, 8). Henriette et Angélique accepteraient un mari qui ne serait pas de leur choix, ou bien entreraient au couvent, ou bien encore, comme la Mariane de *Tartufe* (II, 3) et la Lucinde du *Médecin malgré lui* (III, 6), se décideraient à « épouser la mort ». Les personnages odieux et à demi-odieux triompheraient; et les personnages sympathiques succomberaient, victimes des premiers.

Seulement une comédie qui « finirait mal » passerait pour incongrue, échouerait. Et Molière d'expédier, à la hâte, un dénouement heureux : les imbéciles et les criminels sont punis, les braves gens sont récompensés. La morale y gagne; mais la vraisemblance y perd.

Deux pièces, pas davantage, paraissent s'achever comme il convient, logiquement; ce sont *Georges Dandin* et *le Misanthrope*. Georges Dandin ne chasse ni ne quitte sa femme; il est, au baisser du rideau, ce qu'il était au début, fort inquiet et profondément navré, un peu plus inquiet et un peu plus navré, parce qu'il est plus sûr de son infortune. Et *le Misanthrope* se termine comme *Georges Dandin*, tout en semblant se terminer autrement. Lorsqu'il a reçu son « paquet », Alceste imite Oronte et Acas et Clitandre : ulcéré, il sort du salon de Célimène, il fuit, mais fuira-t-il à jamais? Peut-être oui, et ce sera chose naturelle, s'il est un être d'exception, tout en volonté; peut-être non, peut-être reviendra-t-il, la tête basse, dans quelques mois, dans quelques jours, dans quelques heures; et ce retour sera si humain, si pitoyablement humain! En somme ces deux dénouements sont conformes à la réalité. Il est vrai qu'ils ne dénouent rien; la pièce continue, plus dramatique et plus angoissante, voilà tout.

Les autres comédies finissent dans l'invraisemblance. Tantôt, selon un procédé vieillot, l'auteur imagine des reconnaissances :

l'Argante, des *Fourberies de Scapin*, apprend que Zerbinette, la pseudo-Égyptienne, est sa fille. Le père d'Agnès, Enrique, passait pour mort; il ressuscite juste à temps pour donner Agnès à Horace. Le seigneur Anselme retrouve un fils dans Valère et une fille dans Mariane. Tantôt des lettres providentielles sauvent la situation : une fausse nouvelle, la prétendue ruine de Chrysale et de Philaminte, met en fuite Trissotin, le faux amoureux. Tantôt ce seront de burlesques déguisements : pour duper le bourgeois gentilhomme et obtenir la main de sa fille, Cléonte se travestira en grand seigneur turc. Tantôt ce seront des stratagèmes de farce : Argan, le malade imaginaire, contrefait le mort et découvre ainsi l'hypocrisie de sa femme, Béline. Tantôt ce seront des procédés étranges, qui sentent le théâtre de la foire : par exemple dans *l'École des maris*, la pupille se tient cachée dans une maison ; son amant est à la fenêtre, et, dans la rue, les deux frères et le notaire dressent et signent le contrat de mariage, sans chercher à savoir si la jeune fille est Léonor ou Isabelle. Tantôt enfin ce seront des manières de miracles. A la dernière heure un *deus ex machina* remet l'ordre où éclatait l'anarchie. Ce *deus* est le roi, qui, « ennemi de la fraude », confond l'imposteur Tartufe. Ce *deus* est parfois la divinité elle-même qui, par l'intermédiaire de la statue de Commandeur, foudroie le libertin don Juan.

Tous ces dénouements sont artificiels. On a pourtant essayé de justifier les deux derniers. On affirme que, sans l'intervention du roi dans l'un et de Dieu dans l'autre, la pièce ne saurait s'achever; les coupables resteraient impunis [1]. Nous n'en croyons rien. L'inter-

1. Dans ses *Notes sur la littérature française*, Gœthe défend l'auteur du *Tartufe* : « Le Tartufe de Molière excite notre haine; c'est un criminel qui feint hypocritement la piété et la moralité pour porter dans une maison bourgeoise toute espèce de ruine; *le dénouement par la police est donc très naturel et très bien accueilli.* » Bien accueilli? Assurément; même un public d'escrocs applaudit à l'arrestation du « traître » dans un mélodrame. Très naturel? Voilà qui est discutable. Gœthe se souvient de ces vers de l'acte V (scène 7) :

> Venant vous accuser, il s'est trahi lui-même...
> S'est découvert au prince un fourbe renommé
> Dont *sous un autre nom* il était informé.

Mais nous sommes stupéfiés de la perspicacité de cette police qui, dans un plaignant d'un certain nom, reconnaît sur-le-champ un criminel poursuivi sous un autre nom. Pareil flair nous interloque.

Fabre d'Églantine a repris un expédient semblable dans « le Philinte de Molière ». Devant le commissaire, Alceste se porte caution pour Philinte et se nomme. Or le commissaire se rappelle qu'un mandat d'arrêt a été lancé contre Alceste; il arrête le brave homme. Le procédé « du Philinte » est donc celui « du Tartufe ». Mais Fabre le rend plus vraisemblable par deux modifications : d'abord on recherchait Alceste sous son nom d'Alceste et non sous un nom supposé, de sorte que le souvenir du commissaire est tout à fait naturel. Ensuite, dès le début de la pièce, l'auteur a préparé ce coup de théâtre en insistant sur la poursuite dont Alceste était l'objet. Fabre d'Églantine corrige Molière en l'imitant.

vention de la divinité n'est pas indispensable, puisque dans un drame analogue au « Festin de pierre » un auteur contemporain, H. Lavedan, s'en est passé : la paralysie garrotte un émule de don Juan, le marquis de Priola, victime de ses débauches et de celles de ses ancêtres. L'intervention du roi n'est pas plus nécessaire. Elmire ne saurait-elle obtenir de Tartufe follement épris les pièces compromettantes qu'Orgon lui a confiées? Il est vrai qu'il faudrait modifier un peu le caractère de l'imposteur en augmentant l'ardeur de sa « flamme ». Si cette solution ne plaît pas, pourquoi Dorine ou Damis ne déroberait-il pas les papiers, volant ainsi le voleur?

Au fond, Molière ne se préoccupait pas du dénouement, parce que le dénouement, comme l'intrigue, lui paraissait chose accessoire.

II

Les sujets de Moratin reproduisent ceux de Molière : doña Mariquita épousera-t-elle le pédant don Hermógenes? Doña Isabel, la fille d'une vaniteuse, épousera-t-elle Léonardo ou le Baron? La bigote doña Clara épousera-t-elle don Claudio ou prononcera-t-elle les vœux monastiques? Doña Fransisca épousera-t-elle le vieux don Diego ou le jeune don Carlos? Ou bien encore doña Isabel trompera-t-elle son mari, don Roque, avec don Juan, ainsi qu'Angélique trompe Georges Dandin avec Clitandre! Telles sont les questions que se pose Moratin dans la *Comedia nueva*, dans *él Barón*, dans *la Mogigata*, dans la *él Si de las niñas*, dans *él Viejo y la niña*. Des valets, des servantes, des oncles s'entremettent comme dans Molière et servent ou desservent les amours des jeunes gens.

En général Moratin prend pour chacune de ses comédies plusieurs comédies de son modèle : il les mêle et les combine. Le procédé est bien connu; dans la littérature latine il porte le nom de « contamination ». Térence l'appliquait couramment. L'auteur de *l'Enéide* « contaminait » *l'Iliade*, *l'Odyssée*, *les Argonautiques*, *les Noces de Pélée*... En France (et d'ailleurs dans tous les pays) rares sont les écrivains qui ne s'inspirent pas de plusieurs œuvres. Dans *Andromaque*, Racine suit Virgile et Euripide; dans *Iphigénie*, Pausanias et Euripide; dans *Phèdre*, Euripide et Plutarque. Molière puise aussi le plus souvent à plusieurs sources : dans *l'Avare*, il emprunte à Plaute (*Aulularia*), à Larivey (*les Esprits*); à Boisrobert (*la Belle Plaideuse*); dans *les Femmes savantes*, à Desmarets de Saint-Sorlin (*les Visionnaires*), à Thomas Corneille (*le*

Baron d'Albikrac), à Chappuzeau (*l'Académie des Femmes*), peut-être à Calderon (*No hay burlas con el amor*)...

El Viejo y la niña, c'est une *École des Femmes*, où Arnolphe aurait épousé Agnès; c'est donc en quelque sorte une suite de *l'École des Femmes*; et c'est aussi *Georges Dandin* ou les affres d'un mari qui aime sa femme et a peur de n'être pas payé de retour. Seulement les craintes de Georges Dandin sont fondées, et Angélique est une coquine. Les craintes de don Roque sont imaginaires, et doña Isabel est honnête. Mais chacune des deux femmes déteste son mari; Angélique parce que le sien est roturier; doña Isabel parce que le sien est un vieillard d'humeur massacrante.

La Comedia nueva met en scène les principaux personnages des *Femmes savantes* et du *Misanthrope*. Don Hermógenes est un pédant; doña Agustina une femme savante; doña Mariquita une jeune fille sensée, une Henriette, D'autre part Alceste, sous le nom de don Pedro, lance ses coups de boutoir habituels, et Philinte, sous le nom de don Antonio, goupillonne de droite et de gauche, aspergeant les uns et les autres de son eau bénite de cour.

El Barón, c'est d'abord *le Bourgeois gentilhomme* avec cette différence que monsieur Jourdain a changé de sexe et est devenu la tia Mónica; le baron, un descendant de Dorante, la gruge en flattant sa manie des grandeurs. Et c'est en second lieu *le mariage forcé* ou plus exactement *le mariage empêché*; car les moyens que Molière emploie pour *forcer* au mariage, Moratin les reprend (en les aggravant) pour l'*empêcher*. Et c'est enfin *l'Avare* au moins par une situation. Harpagon demandait à maître Jacques ce qu'on dit de lui dans le quartier. Maître Jacques n'ose répondre. Mais, sur les instances de l'avare, il conte les commérages des voisins, tant et si bien qu'il reçoit une volée de coups (III, 1). Pareillement la servante Fermina refuse de dévoiler à la tia Monica les sentiments des gens à son égard. Puis, quand sa maîtresse lui a promis de l'écouter avec bienveillance, elle lui avoue qu'on se moque d'elle, qu'on l'accuse d'avoir tué son mari par des scènes de tous les instants, qu'on lui reproche de destiner sa fille à un aventurier qui est baron comme elle, Fermina, est abbesse. Et la tia Mónica de s'emporter contre ces misérables, que ronge l'envie (I, 7 et 9).

La Mogigata est une fusion de *l'École des maris* et du *Tartufe*. La contrainte est-elle préférable à la douceur dans l'éducation? Oui, répond le rude don Martin, le père de la cafarde; non, répond l'indulgent don Luis, le père de doña Ines. Et nous assis-

tons aux cachoteries de doña Clara, qui dupe hypocritement son père, comme Tartufe dupe Orgon et madame Pernelle.

Dans *el Sí de las niñas* reparaît l'action de *l'École des femmes* : un Arnolphe dispute une Agnès à un Horace; mais, à l'encontre du héros de Molière, il consent à se retirer, par affection pour les deux jeunes gens. Quelques scènes rappellent *l'Avare*. Ainsi don Diego loue les qualités de doña Francisca, sa beauté, sa gentillesse, son innocence. Son valet, Simon, s'imagine que son maître destine la jeune fille à son neveu, don Carlos. Aussi applaudit-il, sauf à morigéner don Diego quand il apprend que le vieillard veut épouser lui-même doña Francisca (I, 1). N'est-ce pas le quiproquo de *l'Avare*, lorsqu'Harpagon vante devant son fils les vertus de la Mariane? Cléante, qui aime Mariane, croit que son père la souhaite pour bru; il approuve donc; mais il déchante vite lorsqu'Harpagon avoue qu'il la désire pour femme (I, 4). Une autre situation de « el Si de las niñas » rappelle une situation de *l'Avare*. Devant le vieux don Diego, amoureux de sa fille, la vieille maman, doña Irène, exalte les maris âgés, mûrs, expérimentés, et fustige d'importance les maris morveux, malpropres à diriger un intérieur : « N'est-ce pas pitié, monsieur, de considérer comment se font les mariages au jour d'aujourd'hui? On marie une petite de quinze ans avec un moutard de dix-huit, une fillette de dix-sept avec un gamin de vingt-deux; elle, elle est une enfant, sans jugement, sans expérience; lui, il est un enfant aussi, sans une pointe de bon sens, sans la moindre connaissance de ce qu'est le monde. Alors, monsieur, je vous le demande, qui gouvernera la maison? Qui donnera des ordres aux domestiques? Qui instruira, qui corrigera la marmaille? Car en un rien de temps, ils s'empêtrent de marmaille, ces écervelés; vrai, c'en est pitoyable » (I, 4). L'entremetteuse Frosine brodait sur ce thème-là pour soutirer de l'argent à Harpagon : « Voilà de belles drogues que les jeunes gens pour les aimer! Ce sont de beaux morveux, de beaux godelureaux pour donner envie de leur peau! Pour s'attacher à eux, il faut être folle fieffée. Trouver la jeunesse aimable! Est-ce avoir le sens commun? Sont-ce des hommes que de jeunes blondins » (II, 5).

Moratin contamine. Mais est-il besoin de dire qu'il ne se borne pas à combiner deux ou trois intrigues de Molière, et qu'il ajoute des détails de son propre cru? En imitant il tient à rester personnel, comme tous les imitateurs de talent, comme son modèle lui-même. Il y réussit, non point comme Molière, mais assez pour mériter des éloges. Il s'efforce de donner à ses pièces la couleur

castillane. Il nous parle de sérénades, d'attelages de mules, de conducteurs à bas bleus (*el Si de las niñas*); il insiste sur la mauvaise tenue des hôtels espagnols, peuplés de moustiques (*el Sí*) et de punaises (*el Barón*); il fait des allusions à la loterie; il attaque les mœurs contemporaines, l'habitude des discussions littéraires dans les cafés, la littérature industrielle du jour, extravagante dans la forme, extravagante dans le fond (*la Comedia nueva*[1])....

Les pièces de Moratin devraient être, semble-t-il, plus nourries que celles de Molière, puisqu'il emprunte et grossit ses emprunts de ses richesses personnelles. Il n'en est rien. C'est qu'il élague beaucoup. Il supprime des personnages. « El Café » ne nous présente qu'un pédant, don Hermógenes; Vadius n'est plus là pour donner la réplique à Trissotin. Une Philaminte, doña Agustina y discute littérature; mais Armande et Bélise ont disparu. *Le Tartufe* a douze personnages; *la Magigata* en a huit. *Le Bourgeois gentilhomme* en a seize; *el Barón*, sept. *L'École des femmes* en a neuf, *el Viejo y la Niña*, sept. *Georges Dandin* en a huit; *el Sí*, sept.

Moratin se débarrasse aussi de ce qui dans son modèle touche à la bouffonnerie. Les « trucs » de farce y sont plus rares. Un Scapin n'enfermera pas un Géronte dans un sac; il ne l'effrayera pas en contrefaisant presque simultanément, ancêtre d'un Frégoli, la voix d'un Gascon, d'un Allemand et d'une demi-douzaine de soldats. Les déguisements, moins nombreux, seront moins conventionnels. Une servante ne donnera pas, travestie en médecin, une consultation à son propre maître. L'outrance caricaturale, que Boileau et Fénelon déploraient dans Molière, ne se retrouve pas dans Moratin. Plus discret, il écarte pantalonnades et tabarinades.

Moratin voulait avant tout de la vraisemblance; il en voulait dans le corps de la pièce, nous venons de le voir; il en voulait aussi dans les dénouements.

Vers la fin de *el Viejo y la Niña* doña Isabel, qu'obsède la tyrannie grondeuse de don Roque, délibère sur le meilleur parti à prendre. Elle aime don Juan; justement, celui-ci va s'embarquer pour l'Amérique. Le suivra-t-elle? Bien des drames se terminent ainsi de nos jours; une telle solution n'a rien qui surprenne. Moratin ne la choisit pourtant pas; probablement il la juge immorale; son

1. Moratin nous a laissé une traduction de *l'École des maris*, et une autre du *Médecin malgré lui*. Il accommode ces pièces aux goûts et aux mœurs de ses compatriotes, si bien qu'on lui a parfois attribué des intentions politiques : « Qui sait si par ce moyen il ne cherchait pas à favoriser la fusion de notre peuple et des envahisseurs. » (*Homenaje à Menendez y Pelayo*, Cotarelo y Mori, traductores castellanos de Molière, *op. cit.*, XIII.)

héroïne risquerait de passer pour une malhonnête femme. Alors se tuera-t-elle? Pas davantage. Le suicide théâtral n'était pas à la mode; et puis la religion défend de se tuer. Peut-être la mort, comme la fuite avec l'amant, aurait-elle paru inconvenante aux spectateurs. Nous sommes en Espagne, dans la catholique, dans la dévote Espagne; il ne faut pas l'oublier. Que reste-t-il donc? La retraite, au couvent. Doña Isabel quittera son mari, habitera quelque temps chez sa belle-sœur, puis entrera dans un monastère.

Dans *el Café* Moratin adopte un dénouement moins émouvant, mais aussi vraisemblable. Dès le milieu de la pièce, l'auteur l'a préparé, en soulignant la générosité du riche don Pedro. Et lorsqu'à la famille du poète sifflé et ruiné le faux misanthrope offre un refuge dans un de ses domaines, personne ne s'étonne de ce geste de pitié; bien au contraire, on l'attendait.

Naturelle aussi est la fin de *el Barón*. Montepino abandonne une maison où il n'y a plus rien « à sucer ». Il aurait volontiers épousé doña Isabel; mais elle n'est pas riche, et son oncle refuse de lui constituer une dot. Le baron décampe, d'autant plus vite que son rival l'a menacé d'un coup de fusil.

La Mogigata finit par un coup de théâtre prévu. La cafarde, qui aime don Claudio, feint de donner dans les idées de son père, don Martin, qui la pousse à entrer dans les ordres. Mais en cachette elle épouse son amant; et, pour éviter les commérages et les propos désobligeants, le père approuve un mariage qu'il ne lui est plus loisible de réprouver.

Le dénouement de *el Si* n'est pas plus inattendu. Le vieux don Diego hésite tant à épouser doña Francisca sans avoir la certitude d'être aimé, il est si hostile à toute idée de contrainte, si affectueux d'autre part et si tendre pour son neveu que sans le moindre étonnement nous le voyons renoncer à doña Francisca en faveur de don Carlos.

Veut-on pénétrer davantage la technique de Moratin? on consultera les traductions, ou plutôt les adaptations, qu'il nous a laissées de *l'École des maris* et du *Médecin malgré lui*.

Dans *la Escuela de los maridos* il rejette ou modifie ce qu'il juge anormal chez son devancier. Ainsi l'Isabelle de *l'École des maris* va

> Sans crainte aucune
> A la foi d'un amant commettre sa fortune. (III, 1.)

Pour ne pas épouser Sganarelle, elle fuit vers Valère et l'accompagne chez lui, comme si c'était la chose la plus naturelle du

monde. A peine esquisse-t-elle quelques protestations; à peine lui rappelle-t-elle ses projets de mariage.

ISABELLE. — Mais à moins de vous voir par un saint hyménée....
VALÈRE. — Oui, c'est l'unique but où tend ma destinée;
Et je vous donne ici ma foi que dès demain
Je vais où vous voudrez recevoir votre main. (III, 3.)

Isabelle se contente de cette assurance et entre dans la maison de son amant. — Doña Rosa (l'Isabelle de Moratin) est plus circonspecte. Elle décide de se réfugier auprès de sa sœur et de don Manuel : elle implorera leur secours, leurs conseils. Mais son vieux tuteur, don Gregorio, surveille la demeure de son frère; doña Rosa ne peut approcher sous peine d'être prise. Elle rebrousse chemin et se dissimule dans l'ombre, lorsque survient son amant, don Enrique. Celui-ci l'engage à accepter un refuge chez lui.

DOÑA ROSA. — Quelle sécurité y aurai-je?
DON ENRIQUE. — Celle que vous devez attendre d'un homme d'honneur.
DOÑA ROSA. — J'allais chez ma sœur; mais, lui, il me guette. Impossible d'y arriver sans qu'il me reconnaisse, et....
DON ENRIQUE. — Vous êtes avec moi... Vous passerez la nuit en compagnie de ma gouvernante; c'est une vieille femme, une femme vertueuse. (III, 2.)

Doña Rosa ne va donc pas d'elle-même chez son amant; et si elle consent à le suivre, du moins elle ne restera pas seule avec lui. Sa conduite n'est pas osée et suspecte, comme celle d'Isabelle. La situation est décente; le censeur le plus rigide n'y trouverait pas matière à redire.

Cependant Moratin craint encore que son héroïne ne prête au soupçon. Elle ne s'attardera pas chez don Enrique; la présence de la vieille servante n'est pas suffisamment rassurante. C'est du moins l'avis du commissaire : « J'ai demandé à la jeune fiancée si elle ne voudrait pas honorer ma maison de sa présence. Ma femme et ma fille lui tiendraient compagnie. A défaut des commodités qu'elle mérite, elle y trouverait celles que nos faibles moyens nous permettent de lui procurer. Mais elle a refusé mon invitation; elle préfère, don Manuel, venir chez vous. » (III, 5.)

Il est encore dans *l'École des maris* une scène extravagante que le traducteur a rendue vraisemblable par quelques modifications

de détail. Isabelle a suivi Valère, Sganarelle les épiait; mais comme sa pupille contrefaisait Léonor, il l'a prise pour Léonor. Notre homme, qui n'est pas mécontent de jouer un méchant tour à son frère, éveille un commissaire, un notaire et Ariste; et voilà nos quatre personnages rassemblés dans la rue, devant la maison de Valère (III, 8). Celui-ci ouvre une fenêtre et leur crie qu'il ne rendra pas celle qui est auprès de lui. Il la nomme de son vrai nom : « Isabelle a ma foi ». Il semble que Sganarelle devrait avoir quelque soupçon, craindre de s'être mépris. Mais il croit à un subterfuge. En vain Ariste lui dit : « Il parle d'Isabelle, et non de Léonor; » Sganarelle ne doute pas plus de la culpabilité de Léonor que de la vertu d'Isabelle. Sa crédulité est « stupide, notoirement excessive ». Ces mots sont de Moratin lui-même. Aussi l'auteur de *la Escuela de los maridos* s'efforça-t-il d'atténuer cette « stupidité ». Don Enrique (c'est le Valère espagnol) ne se montre pas; il n'a donc pas de colloque à engager avec ceux de la rue, et surtout il n'a pas à prononcer le nom de son amante. Le commissaire et le notaire ont frappé à sa porte, sont entrés, et, après s'être entretenus avec lui, sont repartis pour mettre au courant don Grégorio et don Manuel. La chose est vraisemblable. Ce qui suit, l'est encore. Les deux frères s'engagent à ne pas entraver le mariage; mais ils ne signent pas le contrat, en pleine rue, comme chez Molière. Et Moratin a le droit d'affirmer dans la préface de sa pièce : « Le traducteur a simplifié le dénouement : il a conservé la surprise, sans offenser le naturel ».

Le traducteur du *Médecin malgré lui* a corrigé l'original dans le même sens. Onze personnages vont et viennent dans *le Médecin malgré lui*; il n'y en a que huit dans *el Médico á palos*. M. Robert, le voisin de Sganarelle, et les deux paysans, Thibaut et Perrin, ont disparu. Du coup disparaissent aussi deux scènes, que l'adaptateur juge agréables, mais épisodiques : d'abord la deuxième du premier acte, où Martine injurie et soufflette ce bon M. Robert, coupable de vouloir la soustraire aux brutalités de son mari; ensuite la deuxième du troisième acte, où, dans leur parler bariolé de campagnards, Thibaut et Perrin consultent le faux médecin et payent deux écus le plus fantaisiste des remèdes. Moratin écarte aussi les joyeusetés et les gaillardises, il y a force coupures (I, 1; II, 4, 5; III, 3). Adieu les galanteries et les attachements équivoques de Sganarelle, qui désire « visiter » les seins de la nourrice. Adieu les allusions aux selles de la malade. Toute la scène sept du deuxième acte a sauté. Don Bartolo (c'est le nom du Sganarelle espagnol) ne propose plus à Julia (c'est le nom

de la Jaqueline espagnole) de lui donner « quelque petite saignée aimable » ou « quelque petite clystère dulcifiant » pour écarter « la maladie à venir ». Les ciseaux ont joué un peu partout.

D'autres fois Moratin ajoute : c'est qu'il veut *faire plus naturel*. Il considère par exemple le dénouement français comme brusque et conventionnel. On se souvient que Géronte avait refusé Lucinde à Léandre. Mais l'oncle de ce dernier meurt, en instituant héritier son neveu. Aussitôt Géronte accorde sa fille au jeune homme, devenu un *bon parti*. Dans la pièce espagnole l'oncle ne meurt pas ; seulement il est très malade ; et l'on apprend que, par testament, il laisse tout son bien à Léandro. Dès lors le vieux Géromino ne s'opposera plus au mariage. D'ailleurs Leandro n'exigera pas de dot. Sans dot! Moratin se rappelle Harpagon. Il corrige l'auteur du *Médecin malgré lui* en empruntant à l'auteur de *l'Avare*. Il contamine même dans ses traductions pour rendre la copie plus naturelle que l'original.

CHAPITRE III

I

Moratin « contamine » quand il compose ses intrigues ; il « contamine » encore le plus souvent quand il compose ses personnages.

Don Roque (*el Viejo y la Niña*) est un vieillard amoureux. Un vieillard? Oui ; il a dans les soixante-dix ans. Amoureux? Il l'a été du moins. Il ne l'est à peu près plus depuis qu'il est marié. Mais il demeure jaloux et surveille étroitement sa jeune femme. D'ailleurs chez lui la jalousie dérive de l'amour-propre plutôt que de l'amour. Par point d'honneur il tient à ne pas être trompé. Il ne le sera pas ; car doña Isabel est honnête et se refusera par vertu à celui dont elle est éprise, à son camarade d'enfance, don Juan. Comme il mériterait pourtant d'être trompé, ce vieux qui, déjà veuf de trois femmes, épouse une fille de dix-neuf ans! On dirait que Moratin s'est plu à le rendre antipathique. Don Roque est brusque et bourru, grondeur, quinteux. Il se plaint tout le long du jour : on ne range pas ses habits comme il l'entend ; il ne les retrouve pas à leur place ordinaire ; on l'aide maladroitement à les endosser ; ah! certes, ce n'était point pareil avec sa première femme, la Nicolasa, ni avec la seconde, la Pacha, ni avec la troisième, la Manolita! Don Roque est donc maussade, hargneux, maniaque. On reconnaît en lui le Sganarelle de *l'Ecole des maris*

et l'Arnolphe de *l'École des Femmes*, le Georges Dandin de la comédie du même nom, l'Harpagon de *l'Avare* et l'Argan du *Malade imaginaire*.

Nouveau Sganarelle et nouvel Arnolphe, don Roque verrouille les portes; il interdit à doña Isabel les moindres sorties, les visites, le bal. Elle vit chez elle, presque aussi cloîtrée que dans un couvent. Elle passe des journées entières à coudre, à repriser des bas, à raccommoder les vêtements de son mari. — Nouveau Georges Dandin, don Roque avait craint ce que craint le héros de Molière et il se repent de n'avoir pas épousé une femme de son âge comme l'autre de ne pas s'être allié « en bonne et franche paysannerie » (I, 1). « Pauvre don Roque, quelle bêtise tu as faite! Pauvre don Roque! » (III, 4). C'est le cri de Georges Dandin : « Georges Dandin! Vous avez fait une sottise » (I, 1). — Nouvel Harpagon, le vieillard critique les dépenses exagérées et celles qui ne le sont pas. On mange trop de chocolat, trop de sucre, trop de « bollos »; et il prend vivement à partie sa sœur, doña Beatriz, qu'il accuse de mal diriger sa maison, sans aucun souci d'économie. Manque-t-il de l'huile à la lampe? C'est qu'on la dérobe pour la revendre. Y en a-t-il trop, et les domestiques en laissent-ils tomber? On voit bien qu'ils n'ont pas à payer la note. Parfois don Roque semble se dérider; un jour le ladre offre une prise de tabac à son valet Muñoz. Générosité surprenante! Non, apparence seulement de générosité: car la tabatière, le vieillard madré ne l'ignorait pas, la tabatière est vide, complètement vide. — Nouvel Argan, il est obsédé du souci de sa santé. Il réclame des linges chauds, des poudres, des onguents, des cataplasmes. Il a tantôt un rhume, tantôt des vents, tantôt la fièvre, tantôt la goutte. — Jaloux, avare, malade, il est valétudinaire, et de l'âme et du corps.

Don Hermógenes (*la Comedia nueva*) est un pédant. Le pédant est un caractère que Molière a beaucoup aimé, ou haï, et qu'il a mis souvent à la scène, sans doute parce qu'il le jugeait propre à exciter l'hilarité. Il y a un pédant (le docteur) dans sa première pièce, *la Jalousie du Barbouillé*, il y en a un, Thomas Diafoirus, dans la dernière, *le Malade imaginaire*; il y en a un, Métaphraste, dans *le Dépit amoureux*; un autre, Monsieur Lysidas, dans *la Critique de l'école des femmes*; un autre, monsieur Caritidès, dans *les Fâcheux*; un autre, monsieur Bobinet, dans *la Comtesse d'Escarbagnas*; deux, Pancrace et Marphurius, dans *le Mariage forcé*, et deux encore, Trissotin et Vadius, dans *les Femmes savantes*.

Don Hermógenes tient surtout de Lysidas, de Trissotin et de Thomas Diafoirus.

Cette trinité de pédants a pour caractère commun la vanité. Chacun d'eux est friand de compliments ; et quand ils n'en reçoivent pas, ils s'en adressent eux-mêmes. Monsieur Lysidas vante ses pièces, Trissotin ses poèmes, Thomas Diafoirus ses thèses. « Madame, dit le premier, je viens un peu tard ; mais il m'a fallu lire ma pièce chez madame la marquise dont je vous avais parlé ; et les louanges qui lui ont été données m'ont retenu une heure de plus que je ne croyais » (7). Et il ajoute que presque toutes les loges sont retenues pour le jour où l'on jouera son œuvre. Trissotin exalte son propre sonnet.

> Qui chez une princesse
> A passé pour avoir quelque délicatesse.
> Il est de sel attique assaisonné partout. (III, 2.)

Thomas Diafoirus tire de sa poche une grande thèse qu'il a soutenue contre les « circulateurs » ; et il l'offre à sa fiancée « comme un hommage qu'il lui doit des prémices de son esprit » (II, 6). Don Hermógenes, à son tour, prône ou laisse prôner ses élucubrations, ses articles de journaux, ses traductions de livres français, ses titres de licencié en droit et d'académicien, son talent et son savoir, l'étendue de ses connaissances, la sûreté de son érudition et l'excellence de son goût.

De plus chacun des trois cuistres de Molière a son caractère propre ; et don Hermógenes rappelle chacun d'eux.

Monsieur Lysidas est un critique dramatique. Il se pique de juger au nom des habiles. A l'entendre *l'Ecole des femmes* n'est pas approuvée par les connaisseurs ; et il se charge « d'y montrer cent défauts visibles ». Il invoque l'autorité des anciens : « Ceux qui possèdent Aristote et Horace voient d'abord que cette comédie pèche contre toutes les règles de l'art ». Et il emploie de grands mots : la protase, l'épitase et la péripétie (7). Don Hermógenes se sert du même jargon : « la protase, l'épitase, la catastase, la catastrophe, la péripétie, l'anagnorèse » ; et il multiplie les citations. Les noms propres coulent, ruissellent, débordent de sa bouche : « Anaxippe, Anaxandride, Eupolis, Antiphane, Philippide, Cratinus, Cratès, Épicrate, Ménécrate, Phérécrate... » Il mêle les auteurs de tous les âges et de tous les pays, les Grecs et les Latins, les Italiens, les Français, les Hollandais... « Aristote, Sénèque, Scaliger, Vossius, Dacier, Marmontel, Castelvetro, Daniel Heinsius... » (I, 4). De là cette phrase ironique de l'un des interlocuteurs : « Don Hermógenes nous prouvera bien, par l'autorité

d'Hippocrate et de Martin Luther, que... » (I, 4). — Don Hermógenes, c'est monsieur Lysidas caricaturé.

Don Hermógenes, c'est encore Trissotin. Trissotin adore la compagnie des femmes savantes. Don Hermógenes a les mêmes goûts; et comme sa fiancée, doña Mariquita, n'a qu'une culture superficielle, il se propose de l'instruire « dans les sciences abstraites, de lui enseigner la prosodie... ; car une femme capable de composer des dizains et des quatrains est plus digne de louange que celle qui est bonne seulement à préparer un consommé à la tomate, un poulet à l'ail, ou un ragoût de mouton » (II, 1). — De plus, au moral, don Hermógenes est exactement ce qu'est Trissotin, un malhonnête homme, un goujat. Tant qu'Henriette a été riche, Trissotin a eu à cœur de l'épouser, malgré elle. En vain elle le menaçait d'aller

En se voyant contraindre,
A des ressentiments que le mari doit craindre ; (V, 1.)

il tenait bon, alléché par la dot, mais aussitôt qu'il apprend la ruine de Philaminte et de Chrysale, il se dérobe au plus vite, sans crainte de découvrir « son âme mercenaire ». L'âme de don Hermógenes est pétrie de la même boue. Il épousera doña Mariquita, si la pièce de son futur beau-frère a du succès, un succès d'argent. Alors notre pédant famélique aura sa part de profit; il payera ses dettes les plus criardes et ses termes arriérés. Mais la pièce échoue : Mariquita reste pauvre. Très fier, le verbe haut, don Hermógenes rompt avec elle et les siens.

Don Hermógenes, c'est enfin Thomas Diafoirus. Le jeune Docteur adressait à Angélique des madrigaux ampoulés : « Ni plus ni moins que la statue de Memnon.... les astres resplendissants de vos yeux adorables » (II, 6). Sur le même ton don Hermógenes assure doña Mariquita de sa tendresse passionnée : « Est-ce que ni Pyrame, ni Marc-Antoine, ni tous les Ptolémées d'Égypte [1], ni tous les Séleucides d'Assyrie ont jamais ressenti un amour comparable au mien? » (II, 1). Un peu plus loin, comme sa fiancée pleure, il la console, avec moins d'érudition, mais autant de préciosité : « Ne laissez pas perdre ainsi le trésor de perles qui s'égouttent de vos deux flambeaux » (II, 2). Pour un autre passage, l'imitation de Moratin est flagrante. Dans un entretien avec doña Mariquita don Hermógenes emploie les mêmes formules pédantes que Th. Diafoirus dans un entretien avec Angélique :

1. Je ne serais pas étonné que la statue *égyptienne* de Mennon ait suggéré à Moratin la comparaison avec les Ptolémées d'*Égypte*.

Distinguo, mademoiselle. Dans ce qui ne regarde point sa profession, *concedo*; mais dans ce qui la regarde, *nego*.

(*Le Malade imaginaire*, II, 7.)

Distingo : poco, absolutamente hablando, *niego*; respectivamente, *concedo*.

(*La Comedia nueva*, II, 2.)

Le Baron de Montepino (*el Barón*) rappelle Tartufe et Dorante (le Dorante du *Bourgeois gentilhomme*).

Le baron devient l'hôte de la tia Mónica, à peu près comme Tartufe devient celui d'Orgon. Orgon accueille Tartufe, parce que, très dévot, il admire en lui un héros de la dévotion. La tia Monica accueille Montepino, parce que, très vaniteuse, elle voit en lui un gentilhomme d'essence supérieure. Du reste est-il bien sûr qu'Orgon n'éprouve pas quelque orgueil à recevoir chez lui un homme qu'il croit noble. Car Tartufe lui a persuadé qu'il n'était pas un roturier :

Et tel que l'on voit, il est bien gentilhomme. (II, 2.)

Mais un autre sentiment attache Orgon à Tartufe; et peut-être ne l'a-t-on pas assez mis en lumière. Tartufe était un pauvre diable,

Un gueux, qui quand il vint n'avait pas de souliers,
Et dont l'habit entier valait bien six deniers. (I, 1.)

D'accord; mais que de mérite sous cette indigence! Tartufe laisse entendre qu'il avait « du bien » et qu'il l'a perdu

Par son trop peu de soin des choses temporelles
Et sa puissante attache aux choses éternelles. (II, 2.)

De là le sentiment de compassion qu'éprouve Orgon pour « le pauvre homme » dépossédé. Et, de plus (et il semble bien qu'ici encore on n'ait pas assez insisté), Orgon pense que

... Son secours pourra lui donner les moyens
De sortir d'embarras et rentrer dans ses biens. (II, 2.)

En tout cas il lui prêtera son aide. Et ne semble-t-il pas (nous demandons pardon du rapprochement) qu'Orgon est, à cet égard, un ancêtre du Perrichon de Labiche? Il chérit d'une tendresse intense celui à qui il rend — ou espère rendre — service. Et voilà comment le bon bourgeois de Molière a été réduit, et comment le faux dévot s'est « impatronisé » chez son bienfaiteur.

Des sentiments et des circonstances ont poussé l'héroïne de Moratin à ouvrir sa maison à Montepino. Le baron était dans le même dénuement que Tartufe. Il n'avait ni laquais ni carrosse; pour tout bien il possédait un chapeau, des chaussettes, et une maigre valise, mais il se disait « cousin de tous les ducs, neveu de je ne sais quel roi ». Il parlait des Indes, dont il avait été gouverneur. Seulement des haines puissantes l'avaient chassé de la cour; il y rentrerait, superbe dans la fuite de ses calomniateurs confondus. Et la tia Monica est flattée d'offrir l'hospitalité à cet insigne proscrit. La présence de son protégé lui rappellera qu'elle a de la générosité, du cœur, une âme haute. « Il y a du plaisir, observait l'auteur des *Caractères*, à rencontrer les yeux de celui à qui on vient de donner » (IV). La tia Monica savoure ce plaisir tous les jours, comme Orgon.

Le baron s'est donc installé chez elle, ainsi que Tartufe chez Orgon, et, ainsi que Tartufe chez Orgon, il vit à sa guise. Pour lui seul il dispose des pièces du haut. Il descend à l'heure des repas, remonte pour la sieste, redescend, joue aux cartes ou se promène avec ces dames, rentre, dîne, se couche. A cette existence de coq en pâte, il reprend des couleurs; et comme Tartufe,

> Il se porte à merveille,
> Gros et gras, le teint frais, et la bouche vermeille. (I, 8.)

Orgon était désintéressé; la tia Monica ne l'est pas. Elle rêve de donner sa fille à Montepino; et il est vrai qu'Orgon rêvait aussi de donner la sienne à l'imposteur. Mais le bourgeois cossu de Molière aurait pris Tartufe pour gendre, simplement parce que Tartufe l'avait séduit. La tia Monica introduirait le baron dans sa famille, parce que plus tard elle aurait l'honneur de paraître à la cour avec lui. Son frère, don Pedro, n'a aucune illusion à ce sujet. Ce n'est pas par tendresse maternelle, il le devine, que sa sœur choisit Montepino pour doña Isabel : « Parlons clairement, ma sœur. Cet amour de mère, que tu ne cesses d'invoquer, n'est pas le vrai motif qui te dirige. Tu cherches à me tromper et tu perds ton temps. Écoute, tu enrages de n'avoir pas un grand rôle à jouer. Tu as toujours été obstinée et orgueilleuse; tu aimes à commander; tu es l'ennemie déclarée de celles qui ont plus d'argent que toi, un plus beau corsage, une plus belle jupe. La jalousie te ronge quand on appelle « doñas » les filles et les femmes des nobles...; et, pour te venger des humiliations passées, tu es capable de livrer ta fille à un

homme indigne... N'est-il pas vrai que tu songes à cet heureux moment où on te donnera le titre d'excellence?... N'est-il pas vrai qu'en ton esprit tu repasses un nouveau plan de vie? Voitures, modes brillantes, onguents et pommades... bals, réunions, théâtre... » (II, 7).

La tia Monica est en effet un M. Jourdain femme. Cette bourgeoise demoiselle est entichée de noblesse, et le baron, nouveau Dorante, exploite sa folie. Il proclame ses relations avec les souverains étrangers; il correspond avec le roi d'Angleterre et le prince de Syracuse. Il vante ses palais qu'il décrit longuement, ses rentes, ses titres, toutes les richesses et toutes les charges qu'il recouvrera plus tard. En un mot il conte à la bonne femme des histoires de bonne femme. Aveuglée par sa manie des grandeurs, la tia Monica accepte tout comme si c'était la vérité pure. « Elle est une pauvre villageoise, dit son frère; elle sait du monde ce qu'en savent les enfants au sein » (II, 4). Montepino la gruge; il accumule les emprunts sur les emprunts; les dettes ne l'effraient pas; il ne les acquittera pas plus que Dorante n'acquitte les siennes. Tout doucement il soutire à la vieille une bague de diamant; et l'on sait que Dorante en avait lui aussi soutiré une à M. Jourdain. Un autre jour la tia Monica offre au baron une prise de tabac; lui, par distraction, garde la tabatière, qui est en argent. Le voici enfin à la veille d'épouser doña Isabel. Seulement il voudrait que don Pedro dotât sa nièce. L'oncle, qui voit clair, refuse; et le premier fiancé de doña Isabel, qui craint d'être supplanté, menace le baron de le tuer. Montepino se sauve, en laissant une lettre où il avoue qu'il n'est pas celui que pense la tia Monica. Et celle-ci, enfin dessillée, se désole d'avoir pris pour un grand seigneur un chevalier d'industrie.

Dans doña Clara (*la Mogigata*) nous retrouvons encore Tartufe, et Arsinoé, et Isabelle, l'Isabelle de *l'Ecole des maris*.

Doña Clara, c'est Tartufe femme. Elle excelle à parler le jargon de la dévotion, ou plutôt elle est arrivée, par habitude, à ne connaître que celui-là. S'entretient-elle avec son père, don Martin? A toutes les questions elle répond en bigote. Elle renonce aux joies de ce monde; elle consacre sa vie à la prière et aux bonnes œuvres, aux jeûnes et aux macérations, aux lectures pieuses et aux oraisons mentales. Elle redoute les ruses du malin : « Le traître cherche seulement à perdre les âmes; et la chair est fragile; le siècle n'est que pièges et embûches » (III, 4). S'entretient-elle avec son oncle, don Luis? même langage. « Il y a dans Tolède, lui dit don Luis, des jeunes gens honorables, de mérite et de noble

race; nous en trouverons un pour toi. » — « Moi mariée!... Je connais et je fuis les vanités mondaines... J'ai déjà un meilleur époux..., qui ne se lasse pas d'aimer... et qui par des récompenses éternelles couronne et paye les ennuis de cette vie transitoire » (III, 7). Avec sa cousine, doña Inès? Même langage. « Il n'y a de beauté qu'en Dieu; nous, les créatures, nous sommes toutes imparfaites » (I, 8). Avec celui qui deviendra son fiancé, puis son mari? Même langage encore. « Toujours retirée à la maison, j'ai pour toilette cet humble vêtement, et pour passe-temps la dévotion et la lecture des bons livres, des livres saints » (II, 3). Une seule personne est sa confidente; c'est Lucia, sa servante; un seul homme était le confident de Tartufe; son valet, Laurent.

Don Luis et doña Inès, qui sous ces dehors « plâtrés » de la religion ont reconnu la fausse dévotion, essayent de redresser doña Clara et de lui inspirer l'amour de la droiture. Mais la « cafarde » continue à jouer son rôle de sainte, à tromper, à mentir. Quand son père la regarde, « elle feuillette des livres de piété »; seule, elle lit « des poésies joyeuses, des histoires d'amour..., des ouvrages de philosophie aimable, où, sous couleur de prêcher la vertu, on enseigne la corruption[1] » (I, 1). Surprise par don Luis près de l'appartement de don Claudio, elle feint de chercher « une estampe religieuse, cadeau du père Berlanga » (III, 7).

Une autre fois elle cause en cachette avec don Claudio, lorsque survient doña Inès. Don Claudio s'esquive; mais, dans sa précipitation, il heurte et renverse une chaise. Au bruit don Martin accourt; il demande des explications. Qui donc s'entretenait avec don Claudio? Clara? non, sûrement; il n'y songe même pas. D'ailleurs doña Clara affirme effrontément qu'elle vient d'arriver, attirée par le vacarme. Si ce n'est Clara, c'est donc Inès? Mais doña Inès proteste; et, en se défendant, elle laisse entendre que la coupable, c'est sa cousine. Don Martin, qui est sûr de l'honnêteté de sa fille, s'indigne de l'audace de sa nièce. Alors doña Clara, hypocrite et doucereuse, avoue sa faute en des termes qui insinuent le contraire de ce qu'ils expriment. Tel Tartufe, accusé par Damis d'avoir courtisé Elmire, se disculpait en confessant la chose de manière à n'être pas cru.

1. Moratin s'est-il souvenu d'Onuphre, le faux dévot de La Bruyère? « Il y a quelques livres répandus dans sa chambre indifféremment; ouvrez-les. C'est le *Combat spirituel*, le *Chrétien intérieur* et *l'Année sainte*; d'autres livres sont sous la clef. » (*Les Caractères*, XIII.)

Oui, mon frère, je suis un *méchant*,
un coupable.
Un malheureux *pécheur*...
Et je vois que le ciel pour ma punition
Veut me mortifier en cette occasion
Croyez ce qu'on vous dit.
(*Le Tartufe*, III, 6.)

... soy muy mala...
soy muy gran pecadora
Dios ha eligido este medio
Para probarme... Creed
Cuanto dice...
(*La Mogigata*, II, 6.)

Orgon s'imagine que Tartufe se ravale, par bonté pour ne pas charger Damis. Comme pousser plus loin l'abnégation et le sacrifice? Don Martin ne s'émerveille pas moins devant celle qui, par charité chrétienne, se dénonce dans l'intention de ne pas charger sa cousine. D'autre part Orgon s'emporte contre son fils, l'appelle traître, pendard, infâme, *coquin* et le chasse. Don Martin poursuit sa nièce d'insultes analogues : grande *coquine*, menteuse, serpent; et il finit par lui montrer la porte : « Va-t'en; je ne veux plus te voir; fuis hors de ma présence sur-le-champ » (II, 6). Et en même temps, d'un geste tendre, il relève sa fille, qui s'est agenouillée devant lui, tout comme Orgon relève Tartufe, qui s'était jeté à ses pieds.

Dans toute cette scène Moratin traduit presque Molière. Don Martin ressemble trait pour trait à Orgon; et doña Clara a le langage, le ton et l'attitude de Tartufe.

L'auteur du *Misanthrope* a aussi inspiré l'auteur de *la Mogigata*. Dans doña Clara pointe Arsinoë. Celle-ci a pour Alceste de la « tendresse d'âme »; elle loue le mérite du misanthrope et critique cette coquette de Célimène

Indigne d'asservir le cœur d'un galant homme. (III, 7.)

Doña Clara, qui aime don Claudio, ne manque pas non plus de complimenter le jeune homme et de dénigrer doña Inès. Elle est d'ailleurs plus discrète qu'Arsinoë, plus discrète dans la flatterie, plus discrète surtout dans le blâme. « Je ne prétends pas, don Claudio, canoniser ma conduite en vous inspirant le mépris de ma cousine. Je sais seulement que nos caractères sont si différents, nos habitudes si opposées que nous ne nous ressemblons en rien... ma cousine, elle... mais je ne reprends pas ses actes, je ne veux pas qu'on puisse le penser, bien sûr que non, Jésus!... J'en vois beaucoup de mon âge (et peut-être en ai-je un exemple *tout près*) qui interprètent à leur façon des manières d'agir malhonnêtes et considèrent comme de la courtoisie et de la galanterie ce qui

est un vice scandaleux » (II, 3). La vieille Arsinoë n'est pas plus rouée et plus sournoise que la jeune doña Clara; elle ne médit pas avec plus d'adresse.

Il y a de l'Arsinoë dans doña Clara; il y a aussi de l'Isabelle. — Mais Isabelle, l'Isabelle de *l'École des maris*, la pupille de Sganarelle, nous est sympathique; et doña Clara ne l'est pas! — Il y a matière à discussion.

Isabelle use d'un stratagème pour épouser Valère et se débarrasser de son tuteur. Nous l'approuvons; nous sommes avec elle; au besoin nous serions ses complices. Sganarelle est si niais et si dur! Il la prive de toutes les joies, des joies de la parure et des joies du monde. Il ne tolère que des habits de serge, et en guise de distraction il lui permet de tricoter des bas et de repriser du linge. Sa frayeur des galants et des « muguets » est telle qu'il forme le projet d'emmener la jeune fille, loin de Paris, dans sa maison des champs, parmi « les choux et les dindons » (I, 4). Bref, Sganarelle meurtrit cette pauvre âme, éprise de plaisirs honnêtes; il l'emprisonne, il la séquestre. Aussi Isabelle a-t-elle recours à la ruse; elle cache à son tuteur ses sentiments et ses desseins; elle se défie de cet homme qui lui a donné l'exemple de la défiance, et elle dupe celui qui la cloîtrait. A qui la faute? A Sganarelle, qui, en agissant par la contrainte, appliquait une méthode d'éducation malsaine. Isabelle est au fond une honnête femme.

Et doña Clara? Elle aurait pu l'être, elle le deviendra. A la fin elle se repentira, elle implorera le pardon de son oncle, de sa cousine, de son père. Elle le deviendra; elle le deviendra parce que, à vrai dire, elle avait commencé par l'être. Elle l'aurait toujours été, si don Martin, émule de Sganarelle, ne l'avait pas obligée, par les menaces et la violence, à dissimuler ses sentiments, à déguiser ses goûts; si le père a été trompé, il n'a qu'à s'en prendre à lui-même; il l'a mal dirigée; il a, pour un temps, faussé l'âme de sa fille.

II

Tous les caractères que nous venons d'analyser sont nés par « contamination ». L'auteur ne s'est cependant pas limité à ce seul procédé d'imitation.

Tantôt le personnage, homme chez Molière, est femme chez Moratin : « l'Imposteur » devient « la Cafarde »; M. Jourdain s'enjuponne et apparaît sous les traits de la tia Monica. Tantôt encore le personnage principal se transforme en personnage secondaire, ou le personnage secondaire en personnage principal :

dans *le Bourgeois gentilhomme*, M. Jourdain est au premier plan, et Dorante au second; dans *el Barón*, Montepino-Dorante est au premier et la tia Monica au second. C'est ce procédé que Moratin a employé dans la peinture de son Alceste. L'auteur du *Misanthrope* nous intéressait et s'intéressait surtout au misanthrope. Dans *la Comedia nueva*, don Pedro, l'Alceste espagnol, joue un rôle accessoire, bien qu'il fournisse le dénouement de la pièce.

Moratin use encore d'un moyen dont se sont servis force écrivains au cours des siècles. Il s'est demandé ce que deviendrait tel ou tel héros de Molière, s'il prenait de l'âge; et il a composé en quelque sorte une « suite du *Misanthrope* », tout comme Fabre d'Églantine l'avait fait en 1790 et comme Courteline devait le faire en 1904.

On a beaucoup discuté, on discutera beaucoup sur l'Alceste de Molière. On a prodigué les remarques et les observations, les jugements et les dissertations; et les commentaires se sont greffés sur les commentaires. Voici comment nous nous expliquons ce personnage. Alceste n'a été élevé ni chez les Jésuites comme un Corneille, ou un Molière, ni chez les Jansénistes comme un Racine. S'il avait été élevé dans un « collège » ou aux « petites écoles », il aurait eu des camarades; et s'il avait eu des camarades, il aurait vite compris que l'humanité n'est pas parfaite. Sa mère, pensons-nous, l'aura gardé auprès d'elle pour se consacrer à son éducation; elle aura renoncé au monde, elle se sera retirée dans ses terres; et là, elle aura couvé son enfant. Elle a fait sans doute ce que J.-J. Rousseau recommandera ou plutôt commandera aux mères; elle l'a tenu éloigné des étrangers, des indifférents, des voisins, des domestiques, persuadée que son fils était né bon et qu'il se gâterait au contact des hommes. Peut-être se sentant incapable de suffire à sa tâche, peut-être a-t-elle pris un précepteur; mais, dans ce cas, elle a été pour lui une collaboratrice, ou une directrice. Peut-être encore a-t-elle cru qu'un enfant ne pouvait rester longtemps seul, entre sa maman et son maître, sans aucun petit ami du même âge; et peut-être lui a-t-elle permis de jouer quelquefois avec l'enfant du manoir voisin, avec Philinte. Mais, en somme, elle a organisé autour d'Alceste une surveillance sévère et active pour le préserver de la contagion du dehors; et elle s'est attachée à développer en lui les qualités qu'il avait en germe, à l'aiguiller vers le beau, à le dresser au bien, à le passionner pour le vrai. Tel fut Alceste enfant et adolescent.

A l'âge d'homme, il est parti pour Paris. Philinte, qu'il y retrouve, le présente dans les milieux mondains. Mais là, Alceste

est douloureusement surpris. Il pensait retrouver dans les autres ses propres vertus; or nulle part il ne rencontre le naturel, la sincérité, la droiture. Au contraire partout, sous le mensonge des dehors, s'abrite l'infinie variété des travers et des vices. Il ne voit

Que lâche flatterie,
Qu'injustice, intérêt, trahison, fourberie. (I, 1.)

Bonté, reconnaissance, franchise, loyauté, vains masques dont se couvrent le calcul et l'égoïsme: clinquant et faux brillants dont l'amour propre s'est fait une parure. L'hypocrisie est souveraine; elle a pour cortège la médisance, le dénigrement, la calomnie. Alceste est épouvanté en même temps qu'écœuré; sa bile s'échauffe, il entre « en une humeur noire, en un chagrin profond », il n'y peut plus tenir; il enrage de découvrir qu'il y a sur terre deux catégories de gens seulement, la catégorie des forts qui sont méchants, et la catégorie des veules qui par complaisance deviennent les complices des premiers. Alceste, le bon Alceste, s'imaginait qu'il pénétrait dans un monde à la Corneille; il est tombé dans un monde à la Rochefoucauld. Que faire? se retirer? Non, ce serait lâcheté. Il a le cœur haut; il restera; il essayera de redresser cette société qui s'effondre dans la boue. Il éclairera les gens, il les sermonnera. Un sermonneur dans les salons! Il se rend ridicule; il s'en aperçoit, et alors il fuit, loin du monde, loin du mal, vers

Un endroit écarté
Où d'être homme d'honneur on ait la liberté. (V, 8.)

Au fond Alceste est un désenchanté, qui a souffert doublement : il a cru l'humanité meilleure qu'elle n'est et il a souffert de la trouver inférieure à l'idée qu'il en avait; il a voulu la réformer et il a souffert de voir ses efforts stérilisés par le crime des uns et le nonchaloir des autres. Et il déteste maintenant les hommes parce qu'il les a trop aimés. La philanthropie l'a jeté dans la misanthropie.

Don Pedro de Aguilar (*la Comedia nueva*) est un Alceste vieilli. Il manifeste encore une haine vigoureuse contre l'hypocrisie des gens et l'ignorance des écrivains; il a la rebuffade prompte; il a des sautes de colère et de révolte. Devant don Eleuterio, il rabroue vertement le critique mielleux, don Hermógenes : « D'après ce que monsieur a lu de sa pièce, et aussi parce que vous la vantez, je conclus qu'elle est détestable, que l'auteur est un homme sans

culture et sans talent, et que vous, vous êtes un demi-savant présomptueux et ennuyeux au possible ». Et comme le cuistre réplique au nom de Sénèque, don Pedro lui ferme brutalement la bouche : « Sénèque dit dans toutes ses lettres que vous êtes un grand pédant ridicule, et que je ne puis vous supporter. Adieu » (I, 4). Ailleurs la femme de don Eleuterio, doña Agustina, émet quelques protestations; don Pedro ordonne au mari de lui imposer silence : « Si vous êtes le mari de cette dame, faites-la taire. Il est vrai que je ne puis m'offenser de tout ce qu'elle dit. C'est chose ridicule pourtant qu'elle se mêle de parler sur ce qu'elle n'entend aucunement » (II, 7). Alceste a donc conservé quelque chose de sa brusquerie. Cependant l'âge, l'expérience, la douleur aussi (il est veuf; il a perdu ses enfants) ont tempéré sa fougue. Il vit à Madrid, il se promène, il assiste aux spectacles, prend sa part des amusements publics. Il a peu d'amis; « mais ils sont sûrs », et il se délecte en leur compagnie; « il leur doit les plus doux moments de sa vie » (I, 3). Au premier acte, il est un passage de la scène trois qui prouve clairement combien don Pedro s'est assagi :

Don Antonio. — Quand la vérité est dure pour celui qui doit l'entendre, que faites-vous?
Don Pedro. — Je me tais.
Don Antonio. — Et si votre silence vous rend suspect?
Don Pedro. — Je me retire.

C'est avouer qu'il se surveille, qu'il se contient, qu'il s'efforce au moins de se contenir. Il est toujours prompt à la riposte et à l'attaque; mais il est moins hérissé, et, si l'on peut dire, plus *sociable*.

D'autre part ses penchants généreux, qui se devinaient dans Molière, se donnent carrière chez Moratin. Don Pedro s'attendrit sur la misère de l'auteur désemparé, qui n'a d'autres ressources que sa pièce pour nourrir sa femme, sa sœur et ses quatre enfants. Et, au lieu de lui prodiguer des conseils et de vaines consolations, il lui offre des secours efficaces; il paye ses dettes, il le recueille dans une de ses propriétés. Là don Eleuterio apprendra le métier de régisseur, et, quand il sera au courant, il gérera le domaine. Doña Agustina, renonçant à ses jouissances malsaines de bas-bleu, remplira ses devoirs d'épouse et de mère; et doña Mariquita, que désole la fuite criminelle de don Hermógenes, trouvera par les soins de don Pedro un fiancé digne d'elle. Tous se répandent en effusions et en remerciements; mais le bon Alceste se déclare large-

ment payé par le plaisir qu'il a d'accomplir une action vertueuse.

Le héros de Molière est double; il est satirique et généreux. L'auteur du *Misanthrope* avait appuyé sur le premier trait; l'auteur de *la Comédia nueva* appuie sur le second. Mais Moratin est-il vraiment original à cet égard? N'imiterait-il pas ici Fabre d'Eglantine? Le *Philinte de Molière* (c'est le titre du drame de Fabre d'Eglantine) avait paru en 1790; et *la Comédia nueva* est de 1792. Or Moratin, qui, dès avant son séjour en France était enthousiaste de notre littérature, l'était sans doute davantage encore à son retour en Espagne. Il est probable qu'il s'intéressait aux œuvres contemporaines et connaissait tout ce qui se jouait, tout ce qui se publiait à Paris. Dévot de Molière, il devait s'informer plus particulièrement de ce qui avait trait à son modèle. Dès lors ne serait-ce pas merveille qu'il eût ignoré la pièce de Fabre d'Eglantine? Et, s'il ne l'a pas ignorée, pourquoi ne s'en serait-il pas inspiré? Justement Fabre d'Eglantine présente un Alceste, rude encore et bourru, mais compatissant et si serviable qu'il secourt un de ses semblables, sans l'avoir jamais vu, sans savoir qui il est. On conviendra que l'Alceste de Moratin, bienfaiteur d'une famille qu'il ignorait la veille, offre quelques traits de ressemblance avec ce nouvel Alceste. Bien mieux. Fabre d'Eglantine suppose que son héros donne asile dans sa terre à un homme « pauvre, mais honnête ». N'est-ce pas le dénouement de la *la Comédia nueva?*

Il est donc légitime de penser que, tout en écrivant une « suite du misanthrope », Moratin « contaminait » encore. Seulement des deux personnages qu'il fondait dans son don Pedro, un seul venait directement de Molière; l'autre venait de la même source, mais indirectement, par l'intermédiaire d'un premier imitateur.

C'est aussi un Philinte vieilli que don Antonio (*la Comédia nueva*). Molière offrait plusieurs modèles à Moratin. Dans *l'Impromptu*, il signale « ceux qui se font les plus grandes amitiés du monde, et qui, le dos tourné, font galanterie de se déchirer l'un l'autre » (sc. 3). Mais Moratin ne nous a jamais représenté en pied, — pas plus que Molière d'ailleurs; et ils ont eu raison tous les deux; — ce personnage antithétique trop facile à peindre. Don Antonio complimente par devant et ne déchire pas par derrière. Ce n'est ni un médisant ni un calomniateur. — Dans *l'Impromptu* encore Molière attire notre attention sur « ceux qui caressent également tout le monde, qui promènent leurs civilités à droite et à gauche, et courent à tous ceux qu'ils voient avec les mêmes embrassades et les mêmes protestations d'amitié » (sc. 3). C'est parmi ces bénisseurs qu'il faut chercher le premier crayon de

Philinte. L'auteur du *Misanthrope* emprunte à l'auteur de *l'Impromptu* pour mettre à la scène l'ami d'Alceste... et de tout le monde. Mais l'auteur du *Misanthrope* a une tout autre expérience que l'auteur de *l'Impromptu*. Il élargit la conception de son personnage, il le dote d'une vigueur singulière ; il le présente sous les traits d'une sorte de philosophe déçu et désabusé comme Alceste, mais qui, à l'inverse d'Alceste, sourit de s'être leurré et loue du bout des lèvres ce qu'il blâme en son for intérieur. Philinte ne s'offensera pas plus

> De voir un homme fourbe, injuste, intéressé :
> Que de voir des vautours affamés de carnage,
> Des singes malfaisants et des loups pleins de rage. (I, 1.)

Que de mépris pour l'humanité sous ce flegme apparent ! Dans le *Misanthrope* il y a deux misanthropes ; et le plus âpre, c'est Philinte, l'amène Philinte.

Don Antonio reproduit Philinte, mais Philinte sans son mépris, Philinte sans son âpreté, Philinte adouci par l'âge (ou par la sincère Eliante). Est-ce à dire que nous retombions dans *l'Impromptu*? Il n'en est rien, heureusement : nous sortons du *Misanthrope*; mais nous ne revenons pas à l'*Impromptu*. Don Antonio diffère de ces adulateurs qui se précipitent à votre rencontre et vous obsèdent de leurs offres de services : « Monsieur, votre très humble serviteur ; Monsieur, je suis tout à votre service. Tenez-moi des vôtres, mon cher. Faites état de moi, monsieur, comme du plus chaud de vos amis » (sc. 3). Don Antonio diffère des empressés de cet acabit. Il ne se jette pas à la tête des gens ; il est aimable avec eux, voilà tout, mais il ne les persécute pas, il ne les assassine pas de ses protestations sans fin. De plus il ne s'adresse pas à des personnages de sa classe, dont il aura peut-être besoin un jour; mais (et c'est une originalité du héros de Moratin) il se penche vers les malheureux dont il n'a rien à attendre ; et en leur laissant l'espoir erroné dont ils bercent leur misère, il estime qu'il accomplit un devoir. « Ne serait-ce pas chose cruelle d'aller distribuant à droite et à gauche d'amères désillusions à certaines gens dont le bonheur réside dans leur propre ignorance? » (I, 3). Don Antonio a pour les humbles de la compassion et de la sympathie. Il est vrai que sa bonté, peu agissante, ne se manifeste guère que par des paroles. Du moins est-il bien intentionné; s'il n'a pas un grand cœur, il a quelque tendresse d'âme. C'est un de ces hommes qu'aimeraient, à l'heure où ils n'ont pas l'effusion trop bruyante, un La Chaussée, un Diderot, un Sedaine ; et, en effet, en lisant le rôle de don

Antonio, on sent l'influence de la « comédie larmoyante » sur l'auteur. Don Antonio, c'est du Molière retouché par Sedaine; c'est du bon Sedaine, du Sedaine ramassé, concentré; mais c'est du Molière quelque peu lavé et comme dégradé.

Don Pedro et don Antonio occupent dans *la Comedia nueva* une place plus effacée qu'Alceste et Philinte dans *le Misanthrope*. Il arrive parfois à Moratin de conserver au personnage qu'il emprunte l'importance qu'il avait dans l'original.

L'une des créations les plus charmantes de Molière, c'est Agnès. Agnès, est-elle une fillette? Elle est plus. Est-elle une jeune fille? Non, elle est un peu moins. Elle a la grâce des choses qui commencent, de l'aurore, du printemps. Son cœur s'ouvre aux caresses de l'amour comme la fleur aux caresses du soleil. Elle entrevoit, à travers la brume bleue du rêve, un monde dont elle n'avait pas l'idée, où l'on goûte des voluptés qu'elle devine à peine, où l'on se sent frissonner d'un frisson délicieux et mystérieux; et elle jouit de la surprise, et elle jouit du bonheur qui vient. Ce portrait d'Agnès est exquis. Molière a souvent des touches rudes pour crayonner ses jeunes filles; ici, il a révélé une délicatesse et un art de la mesure qui sont le régal des connaisseurs. Le peintre d'Ophélie n'a pas eu plus de discrétion; le peintre de Chérubin n'en aura pas davantage. Refaire Agnès, c'est un projet audacieux; on risque d'échouer. Moratin a presque échoué. Sa doña Francisca (*el Sí*) est composite; elle est à la fois une enfant et une femme. Elle poursuit des papillons, elle remplit d'eau les trous de fourmis, elle joue avec une petite clochette d'argile, avec une sainte Gertrude en sucre d'orge, avec mille babioles, cadeaux des religieuses du couvent voisin. Voilà des amusements de fillette. Mais, soudain, elle s'écrie : « Je sais ce que c'est d'aimer véritablement, et les larmes qu'il en coûte » (II, 1). Ce cri nous interloque : nous ne reconnaissons plus l'enfant de tout à l'heure. Doña Francisca est ce qu'elle est, une fillette, et ce qu'elle sera, une femme. Les traits ne sont pas fondus; ils sont juxtaposés.

III

Jusqu'ici nous avons vu un Moratin qui imite; mais parfois il se révèle original.

En général les jeunes premiers de Molière sont flous. Moratin essaye de marquer quelques-uns des siens de traits précis. L'intrépide Leonardo (*el Barón*) est prêt à toutes les audaces pour garder sa fiancée, Isabel : « Qui aime comme moi, tente tout... La

fortune a toujours été la compagne de ceux qui osent; le lâche qui la redoute, l'a toujours eue contre lui » (I, 15). Il provoque le baron, son rival, et il le menace, s'il ne le trouve pas sur le terrain à l'heure fixée, de lui traverser la poitrine d'un coup d'escopette, n'importe où qu'il le trouve, « seul ou entouré d'amis, armé ou non, dans la rue, partout, dans sa maison, à l'église » (II, 2). Ce Leonardo ne badine pas avec l'amour; il est de ces Espagnols passionnés qui risquent le « presidio » pour se venger d'un rival. Don Carlós est un officier (*el Sí*). Dans la dernière guerre il a pris deux batteries, encloué des canons, ramené des prisonniers, et, en récompense de ces services, il a reçu du roi le grade de lieutenant-colonel et la croix d'Alcántara. Ce hardi soldat est d'ailleurs tout petit enfant, lorsqu'il paraît devant son oncle, le bon don Diego; et le contraste est des plus heureux.

Il y a trois autres personnages, tous trois importants, que Moratin semble n'avoir pas pris à Molière. Ce sont ceux de doña Beatriz, de don Diego, de doña Irene.

Doña Beatriz (*el Viejo y la Niña*) est la sœur du vieux don Roque, la belle-sœur de la jeune doña Isabel. En elle l'auteur pourrait nous montrer une sœur dévouée et une belle-sœur grincheuse, hargneuse, méchante. Elle aurait secondé son frère; elle l'aurait aidé à isoler doña Isabel; elle aurait activé sa méfiance et ses soupçons; bref elle aurait concouru au martyre de la jeune femme, elle aurait tenu l'un de ces rôles que remplissent les traîtres de mélodrame. Tout au rebours, il était loisible à Moratin de faire de doña Beatriz l'alliée de doña Isabel et l'ennemie de don Roque. Elle aurait joué un vilain tour à son frère, en jetant sa belle-sœur dans les bras de don Juan. Elle aurait été une manière d'entremetteuse, d'entremetteuse à demi-honnête, qui, par amusement et par malice, sans esprit de lucre, favorise les amours des jeunes et contrecarre les tendresses séniles. Dans le premier cas, doña Beatriz, complice de don Roque, eût été banale au possible; dans le second cas, elle n'eût au contraire pas manqué d'intérêt. Moratin n'a eu, ou du moins n'a adopté, ni la première, ni la seconde de ces conceptions, il en a suivi une troisième, qui est excellente. Doña Beatriz est une femme sincèrement attachée et à son frère et à sa belle-sœur, sans cesse prête, au risque de s'attirer des rebuffades, à les protéger tous les deux, l'un contre ses défauts, l'autre contre sa passion. Elle catéchise don Roque et le malmène, désireuse de l'améliorer, de le guérir de son humeur jalouse et chagrine. Elle l'engage à ne plus cloîtrer sa femme, à ne pas lui interdire les visites, les dis-

tractions honnêtes, à ne pas provoquer chez elle la crainte et le dégoût, à ne pas se comporter en tyran. De la sorte elle défend et don Roque contre sa sotte brutalité et doña Isabel contre don Roque.

Elle défend encore doña Isabel contre don Juan, qu'elle adjure de ne pas troubler la paix déjà fort compromise du ménage. Et surtout elle la défend contre elle-même, contre une surprise de ses sens, contre l'entraînement irréfléchi de son amour. Elle en appelle à ses sentiments d'honneur; elle la supplie d'éviter don Juan : « Des combats d'amour on ne sort victorieux qu'en fuyant. Ne l'écoute pas, ne le vois pas; et en attendant nous chercherons à l'écarter... Je lui parlerai aujourd'hui même; je m'informerai de ses projets; et, d'une manière ou d'une autre, il quittera la maison... S'il t'aime, il ne t'exposera pas à être mal notée de la ville, déshonorée, honnie de ton mari... Il importe que sous aucun prétexte tu ne revoies don Juan. Je lui dirai, moi, ce que tu as à lui dire » (II, 10). Ce langage est énergique et vigoureux; c'est celui du devoir.

Doña Beatriz sait tenir aussi celui de la tendresse; elle connaît les mots qui soulagent, qui sont un baume pour l'âme meurtrie, qui suggèrent la vision d'un avenir rasséréné, d'un horizon redevenu bleu après les bourrasques : « Bientôt tu jouiras d'une existence heureuse, paisible... N'en doute pas, ma chérie...; aujourd'hui tu pleures, tu te lamentes sur ton sort; un jour viendra, où tu auras honte de te rappeler ta folie, où tu diras : « Seigneur, quelle était ma passion! Je ne m'appartenais pas, ce n'est pas possible; car si j'avais pensé au danger, l'idée que mon honneur courait des risques ne m'eût pas permis un seul instant de pareils excès... » Chasse ton amour; tu as toujours été bonne chrétienne, très honnête... » (III, 1). Et plus tard, lorsque doña Isabel annonce sa résolution de quitter son mari et de mettre un terme à ses maux en se réfugiant au couvent, doña Beatriz élève la voix en sa faveur et conjure don Roque, tout en l'apaisant, de ne pas s'opposer à ce dessein. Ici encore le ton est ferme et élevé, malgré l'émotion qui sourd à travers les mots : « Il suffit qu'elle ne t'ait pas offensé, il suffit qu'elle choisisse un moyen de ne jamais t'offenser : ton honneur reste entier. Laisse-la vivre en un lieu où elle n'ait pas à te haïr » (III, 13).

Telle est doña Beatriz, sœur et belle-sœur aimante, sincèrement aimante, mais raisonnable et comme virile dans son affection. Elle se courbe vers ceux qui souffrent; elle les réconforte, sans user de subterfuges et de sophismes, en invoquant les lois impérissables de la raison. Incapable d'une pitié de façade et d'une

commisération stérile, elle sonde la plaie, et la nettoie, et la panse d'une main ferme.

Elle est une femme forte.

Le second portrait est celui de don Diego. Pour Agnès, Molière avait créé Arnolphe; pour doña Francisca, Moratin crée don Diego (*el Sí*). L'auteur avait déjà dessiné un vieillard amoureux, don Roque, dans *el Viejo y la Niña*; mais il l'avait affublé d'un caractère repoussant, où il y avait des traits de Sgnarelle, d'Harpagon, d'Argan... Le vieux don Diego[1] est sympathique. A maintes reprises il engage doña Francisca à l'éclairer sur les sentiments qu'elle éprouve à son égard; il ne l'épousera que si elle y consent; il veut l'obtenir d'elle-même. Il ne se fie qu'à demi aux protestations de doña Irene, la mère de doña Francisca, qui l'assure de la tendresse de sa fille. Et lorsqu'il apprendra que la jeune fille aime son propre neveu, don Carlos, il s'effacera devant lui. Un pareil caractère est assez complexe pour offrir de l'intérêt.

Don Diego est vraiment amoureux; les affres de la jalousie le torturent : « Qui dois-je accuser? Est-ce elle qui est coupable, ou sa mère, ou ses tantes, ou moi-même?... Sur qui, oui, sur qui doit retomber cette colère que, malgré tous mes efforts, je ne puis contenir?... La nature l'avait faite si aimable à mes yeux!... Quelles espérances flatteuses n'avais-je pas conçues! Quelles félicités ne me suis-je pas promises!... De la jalousie!... Moi!... A quel âge suis-je donc jaloux!... C'est une honte!... Mais cette inquiétude que je ressens, cette indignation, ces désirs de vengeance, d'où provient tout cela? Comment faut-il que je l'appelle? » (III, 4).

Cependant, s'il aime doña Francisca, pourquoi se retire-t-il? Il se retire précisément parce qu'il l'aime et que, partant, il veut son bonheur, à elle. Il se retire aussi par affection pour son neveu, don Carlos, qui, de désespoir, est prêt à chercher dans la guerre une occasion de se faire tuer. Il se retire encore par devoir : « Je pouvais séparer Francisca et Carlos à jamais et savourer la joie tranquille de posséder cette aimable enfant; mais ma conscience se révolte » (III, 13). Il se retire enfin par égoïsme. Par égoïsme? Oui; et c'est fort bien. Un don Diego qui serait parfait manquerait de naturel et d'*humanité*. Mais il est homme, et il a ses faiblesses. Ce qu'il cherchait dans le mariage, c'était moins une femme qu'un intérieur. Ses plaintes de célibataire ne laissent aucune place au doute : « Toujours se battre avec des

[1] A la rigueur on pourrait voir dans l'Ariste de *l'École des Maris* le prototype de don Diego. Mais Ariste est ébauché, rien de plus; don Diego est peint, en pied.

gouvernantes, plus méchantes les unes que les autres, gourmandes, intrigantes, bavardes, hystériques, vieilles, laides comme des diables! » (I, 1). Il voulait à son foyer une jeune femme, jolie, propre à l'entourer de ses soins affectueux. Il l'aura, cette femme; seulement elle ne sera pas son épouse, elle sera sa fille. De là ces mots, si touchants dans leur égoïsme : « Reçois les baisers de ton nouveau père... *Je ne crains plus la solitude terrible qui menaçait* ma vieillesse » (III, 13).

Le troisième portrait, que trace Moratin sans imiter Molière, est un portrait-charge. Doña Irene (*el Sí*) est une maman qui rêve d'un beau, par conséquent d'un riche mariage pour sa fille. Elle a perdu trois maris et vingt et un enfants. Il ne lui reste plus que doña Francisca, qu'elle destine au vieux don Diego. Seulement doña Francisca ne dit pas oui; d'ailleurs elle ne dit pas non; elle ne dit rien, ou à peu près rien. Don Diego, de son côté, a des appréhensions; il s'avance et recule. Doña Irene est donc forcée d'aiguillonner à la fois l'une et l'autre. Songe-t-elle que par ce mariage elle sortira elle-même de sa pauvreté? Peut-être; pareil sentiment est bien humain. Toujours est-il qu'elle croit ainsi assurer le bonheur de sa fille. Elle est donc sympathique.

En même temps elle prête à rire. D'abord elle pense connaître sa fille à fond, et tombe de son haut à la nouvelle que doña Francisca est éprise de don Carlós.

Don Diego. — Il y a quelque chose comme un an, un peu plus ou un peu moins, que doña Francisca a un autre amoureux. Ils se sont parlé maintes fois; ils se sont écrit; ils se sont promis de s'aimer avec fidélité, avec constance.... Bref, la passion les embrase, une passion si forte que les difficultés et l'absence, loin de l'amoindrir, ont efficacement contribué à la rendre plus intense.

Dona Irene. — Mais ne comprenez-vous pas, monsieur, que c'est un pur commérage imaginé par quelque mauvaise langue qui nous veut du mal?... Eh quoi! la fille de mes entrailles, enfermée dans un couvent, pratiquant tous les jeûnes, sans cesse accompagnée de ces saintes religieuses!... Une enfant qui ne sait pas ce que c'est que le monde, qui n'est pas encore autant dire sortie de sa coquille! (III, 11).

Mais don Diego démontre à doña Irene qu'elle se trompe; et comme les arguments sont sans réplique, la pauvre femme s'indigne; menaçante, la main haute, elle se précipite sur sa fille : « Comment! C'est donc vrai ce que disait monsieur! Canaille! grande canaille! Tu te souviendras de moi » (III, 13). Elle est furieuse de son long aveuglement; et sa colère est des plus

réjouissantes. Doña Irene est drôle comme toutes les personnes qui s'imaginent savoir et qui ne savent pas, et qui tempêtent quand elles ne parviennent pas à savoir.

Elle est drôle en second lieu parce qu'elle a le travers, très naturel chez une veuve qui a eu tant de maris et par alliance tant de parents, de parler de ses proches, du matin au soir, intarissablement. Elle abonde en souvenirs, en digressions, en détails oiseux : « Cette petite est le portrait vivant de son aïeule (que le Seigneur lui soit clément!), doña Jerónima de Peralta.... J'ai cette toile à la maison, et vous l'aurez sans doute vue. On avait fait cette peinture pour l'envoyer à son oncle, l'évêque élu de Méchoacan. Il est mort en mer, ce bon religieux, et ce fut un déchirement pour toute la famille.... Aujourd'hui encore nous regrettons sa perte; et en particulier mon cousin, don Cucufate, régidor perpétuel de Zamora, ne put entendre parler de sa grandeur sans fondre en larmes » (II, 5). Et encore : « Le parrain de Francisca ne l'a pas revue depuis le jour où il l'a tenue sur les fonts baptismaux; mais il l'aime, il l'aime! A tous ceux qui passent par le bourg d'Osma il demande comment elle va » (II, 5). — Elle rappelle les maladies de celui-ci et de celui-là : « Mon premier mari était sain, Dieu merci, comme une pomme. Il n'a connu d'autre mal qu'une espèce d'épilepsie qui le prenait de temps en temps. Mais aussitôt après notre mariage les attaques se multiplièrent et avec tant de violence qu'au bout de sept mois je me trouvai veuve et enceinte d'un enfant qui vint ensuite au jour et qui mourut enfin de la rougeole » (I, 4). Ses propres maladies lui reviennent à la mémoire : « Depuis ma dernière fausse couche, mes nerfs sont restés extrêmement délicats.... Et il y a de cela dix-neuf ans, si même ce n'est pas vingt » (III, 11). Quand elle a fini de conter ce qui la concerne et ce qui concerne ses proches, elle se rejette sur les parents de ses parents : « L'auteur qui est le neveu de mon beau-frère, le chanoine de Castrojeriz... » (I, 3). La servante Rita, fine mouche, met à profit cette manie de la bonne vieille : « Je retiendrai madame; je lui parlerai de tous ses maris, et de ses beaux-frères, et de l'évêque qui a péri en mer » (I, 9).

Rien de plus amusant, on le voit, et de plus naturel, que cette caricature. Il est regrettable que Moratin ne se soit pas hasardé plus souvent à marcher seul : sa galerie est riche en répliques de Molière; mais les originaux de Moratin y sont trop rares.

(*A suivre.*) F. Vézinet.

SAMUEL SORBIÈRE (1610-1670) ET SON « VOYAGE EN ANGLETERRE » (1664)[1]

Si l'on s'intéresse à Sorbière quelquefois encore, c'est surtout à cause de sa *Relation d'un Voyage en Angleterre* : il y a pourtant, dans son œuvre, d'autres documents où son intérêt se marque pour les choses et les gens de Grande-Bretagne. Dès son séjour à Orange, il s'en occupe par le petit traité des *Vrayes Causes des derniers troubles d'Angleterre*; presque en même temps, il écrit à Courcelles, l'arminien, une longue lettre sur « *Les desseins des Anglais en la guerre contre la Hollande en 1652*[2] », qui contient une intéressante analyse des causes et de la valeur de la politique maritime et coloniale anglaise. « Il était nécessaire au Général, dit-il, tant au dessein de se maintenir qu'à celui de conserver l'état présent, et de couper chemin à toute pensée de rétablir le monarchique, de tenir de puissantes armées sur pied, et d'occuper toutes les personnes oisives et militaires. A quoi il n'y avait point de plus court et de plus beau moyen de parvenir que par la guerre maritime, et en faisant le projet d'une monarchie absolue sur l'Océan et sur toutes les mers, pour attirer à la République d'Angleterre le négoce de tout le monde, et lui rendre par ce moyen soumises et tributaires toutes les terres habitées. » — Ajoutons que ses relations personnelles avec Hobbes, sa correspondance avec M. Wallis, avec M. de Montconis, qui connaissait l'Angleterre, avaient contribué à mettre Sorbière au courant, sinon de la langue, — il ne l'a jamais sue, — du moins des idées et des mœurs d'Outre-Manche.

En 1663, il passe trois mois en Angleterre : y eût-il à ce voyage d'autres motifs que de pures raisons de curiosité? était-il appelé par des amis? par une affaire commerciale ou de librairie? Rien, ni dans ses recueils de lettres, ni dans sa correspondance inédite, ni dans la *Relation* ou ses pièces annexes, ne nous permet d'y répondre. De plus, si la *Relation* nous renseigne sur les étapes principales de son itinéraire, — rien ne nous donne la date exacte

1. Cette étude complète celles publiées dans le *Bulletin de la Société d'Histoire du protestantisme français*, 1907. Août-septembre, sqq.
2. *Lettres et Discours*, 1660, 4°. L. XXXI, p. 204. D'Orange, le 1er juillet 1651.

de son voyage. La date de l'Epitre dédicatoire laisse à entendre que, le 12 décembre, il était rentré à Paris. La *Relation*, d'autre part, fait allusion à des circonstances [1] dont la date remonte aux premiers mois de 1663. — Enfin, nous savons que son voyage a duré trois mois. — Cette brève excursion se place donc, vraisemblablement, *entre avril-mai et septembre-octobre 1663* [2].

I. — Avant Sorbière.

M. Texte [3] voit dans la *Relation* « une des premières appréciations motivées de l'esprit anglais qu'il y ait dans notre langue ». S'il appartient à notre sujet de déterminer la place du petit livre de Sorbière dans le long mouvement des échanges intellectuels eutre la France et l'Angleterre, ce serait en dépasser les limites, que de refaire l'histoire des origines de ces relations, et d'en étudier en détail les nombreux documents.

D'ailleurs, outre les données un peu sommaires fournies par l'ouvrage de Texte, les premiers chapitres du *Shakespeare en France*, de M. Jusserand, et surtout l'étude un peu ancienne déjà, mais extrêmement nourrie de faits, en dépit du désordre de l'exposition, que Rathery a consacrée en 1855, à l'histoire des *Relations sociales et intellectuelles de la France et de l'Angleterre*, renseignent presque suffisamment. Nous voulons, uniquement, déterminer les ressources d'information dont Sorbière pouvait disposer.

Elles sont de deux sortes : — 1° des voyages et des publications d'anglais venus en France; — 2° sur tout des voyages et des publications de Français passés en Angleterre.

1° — Du début du siècle jusqu'en 1664 un grand nombre de voyageurs anglais, illustres à divers titres, passèrent sur le continent. Il suffira de citer :

a) Thomas Morus, qui vint deux fois, d'abord comme refugié politique, ensuite, sous le règne suivant, comme officier : il n'est pas imposible que Rabelais l'ait connu.

1. L'incarcération et le transfert à Copenhague de la comtesse d'Ulfeldt, femme de l'ancien majordome de Frédéric III de Danemark.

2. Une lettre d'Oldenburg à Boyle. Londres, 20 juin 1663, prouve qu'à cette date Sorbière était à Londres :

« This afternoon we had no ordinary meeting; there were no lesse than foure strangers, two french and two dutch gentlemen : ye french were M. de Sorbière and M. Monconis, ye dutch both the Zulichems, father and son. » (Corr. de Huyghens. T. IV, p. 358, n° 1122.)

3. Texte, *Cosmopolitisme littér.*, p. 26.

b) Lord Herbert de Cherbury[1], qui devait être ambassadeur en 1618, vint une première fois en 1608 : ses impressions, libres et indépendantes lors de son premier voyage, se ressentent beaucoup, en 1618, du nouveau caractère officiel du voyageur. Il fut un correspondant de Gassendi.

c) James Howell, « antiquaire, celtomane, poète à l'occasion, polyglotte, cosmopolite, » a laissé une collection énorme, — et peu connue, — de lettres[2], de 1617 à 1648, pleines de traits, d'anecdotes, de renseignements curieux sur la société parisienne de ces années-là. Il assure que les bonnes pages de son bizarre ouvrage, la *Dendrologie*[3], furent soumises à l'approbation de l' « Académie des Beaux-Esprits », récemment constituée.

d) Pierre Heylin est une des plus intéressantes parmi ces figures de voyageurs anglais, — et ses deux relations[4] tiennent, en Angleterre, une place analogue à celle que l'on a pu attribuer en France au livre de Sorbière. Publiées en 1656 et 1679, elles rapportent des impressions et des événements qui, en réalité, doivent se placer aux entours de 1625. Ces impressions sont marquées d'une bonne humeur joviale, qui fait penser à celle où, plus tard, se plairont Le Sage de la Colombière ou Misson.

e) J. Milton passe quelques jours à Paris au printemps de 1638 et s'y arrête une quinzaine en 1639[5]. Des divers incidents qui marquèrent son séjour, nous retiendrons seulement qu'il y connut Grotius, Saumaise, Patin[6], et que, par conséquent, il n'est pas imposible que Sorbière l'ait rencontré dans quelques-uns des cercles érudits où il fréquentait; — mais c'est une inexactitude de Rathery, de dire que c'est dans la *Relation* de Sorbière que Boileau a pu entendre parler de Milton[7] : Sorbière n'y fait même pas allusion.

1. Cf. *Vie de Herbert de Cherbury, par lui-même*, pp. H. Walpole, Strawberry-Hill, 1764, 8°, et *Archives littéraires*, 1807, t. XVI, p. 40 sqq.

2. *Epistolae Howellianae, familiar letters, domestic and forein, upon emergent occasions*, London, Th. Guy, 1678, 8° (5e édit.). Cf. Leclerc, *Bibl. Univ.*, t. XV, p. 33.

3. *La Dendrologie, ou la Forêt de Dodone, composée de plusieurs arbres mystérieux sous l'ombre desquels il est discouru critiquement des plus mémorables occurrences amenées en France, en Angleterre, en Italie, en Espagne, etc., depuis l'an 1600 jusqu'à présent*, par J. Howell, gentilhomme breton-anglais. Paris, Courbé, 1641, 4°.

4. *a.* — *Relation of two journeys, the one into the mainland of France, the other of the adjacent islands*, 1656, London.

b. — *The voyage of France, or a complete journey through France, with the character of the people, and the description*, etc., 1679, London.

5. Cf. *Rathery, loc. cit.*, p. 78.

6. Cf. *Patin à Falconet*, 15 juillet 1660. Ed. Réveillé-Parise, t. III, p. 238.

7. Ce n'est pas non plus dans le *Mémoire des gens de lettres des pays étrangers* que Costar rédigea pour Colbert. Costar n'a pas l'air de se douter que Milton ait jamais écrit un vers dans sa vie. Il en fait tout juste un « Anglais célèbre par un livre qu'il a écrit contre M. de Saumaise sur le procès du roi d'Angleterre ».

f) La plus complète enfin de toutes ces relations, — celle aussi qui touche de plus près à celle de Sorbière, — est celle d'Evelyn, l'amateur d'art et d'horticulture, ami de Nanteuil et de Mezeray, voyageur à l'esprit curieux, à l'observation amusée et malicieuse. — Il se pose, à propos de cette publication, un petit problème qui intéresserait fort la *Relation* de Sorbière, si l'on en pouvait trouver la solution. A la fin du *Diary and Correspondence*[1] sont imprimés deux pamphlets, dont le ton, à l'égard de la France, est brutalement injurieux : l'un intitulé *Gallus Castratus*; l'autre, *A character of France*[2]. Or celui-ci est indiqué comme étant une réplique à un pamphlet antérieur, *A Character of England*, lequel, à son tour, *traduit du français*, aurait été publié à Paris en 1662. Ainsi, dix-huit mois à peine avant la *Relation* de Sorbière, il aurait paru à Paris, en français, une satire du caractère anglais : Sorbière ne s'en serait il point servi[3]? Malheureusement, ni à Paris, ni à Londres, nous n'avons pu retrouver trace de ce pamphlet.

Evelyn est le dernier voyageur anglais notoire dont le passage en France soit antérieur à la *Relation* de Sorbière : Locke ne viendra qu'en 1675.

2° — Parmi les voyageurs français passés en Angleterre durant cette première moitié du XVII[e] siècle[4], il faut faire une place particulière au groupe des aventuriers littéraires, des Schelandre, d'Assoucy, Boisrobert, Le Pays, Pavillon, — surtout Saint-Amant. Leurs observations prenaient si volontiers des allures de satire, le côté grotesque des choses et des gens s'imposait à leur attention de manière si exclusive, que leurs récits et correspondances ne peuvent guère passer pour de sérieux documents sur l'appréciation française du caractère anglais aux entours de 1650. Seule *l'Albion* de Saint-Amant aurait quelque valeur[5] : mais, publiée seulement par Livet en 1862, elle perd pour nous, de

1. *London*, Brooke, 1659, 1 vol. 12°. Réimprimé à Londres, 1853, 8°.

2. Rathery (p. 80) n'estime pas qu'Evelyn puisse en être l'auteur. L'*Encyclopedia Britannica*, au contraire, les lui attribue.

3. Il serait fort possible en effet que ce soit à ce *Character of England* que Sorbière faisait allusion lorsqu'il écrivait dans sa *Relation* : « J'ai tant de remarques à faire sur les mœurs et sur les coutumes de cette nation qu'il faut vous avertir à sa louange que la franchise avec laquelle je pourrais m'en expliquer ne serait pas trouvée mauvaise par elle-même, si j'écrivais en sa langue : car elle prend plaisir qu'on lui dise ses vérités, et *elle a fait imprimer plus d'une fois à Londres son* CARACTÈRE, *qui est un livre dans lequel un homme du pays ne l'a pas épargnée.* » (*Relation*, p. 7.)

4. Cf. Mary Berry, *Comparative view of tho social life of England and France from the Restoration to the french Revolution*, London, 1828-1834, 2 vol. 8°.

5. Il nous sera permis de faire remarquer que la manière dont la pièce est citée dans le *Shakespeare* de M. Jusserand en fausse quelque peu le caractère véritable : notamment en ce qui concerne le théâtre anglais.

ce fait, tout intérêt. Nous remarquerons pourtant que plusieurs des traits qui frapperont Sorbière avaient été déjà notés par Saint-Amant. — Ajoutons enfin le voyage du sieur de la Hoguette, passé en Angleterre, — chose rare alors, — pour y apprendre l'anglais, et ce, afin de lire Bacon. Si bien que l'abbé Pérau, voulant donner du merveilleux savoir de Jérôme Bignon le plus éclatant témoignage, cite ce fait, qu'il conversait sans difficulté avec M. de la Hoguette, touchant les romans anglais et la philosophie de Bacon[1].

La question de langue, en effet, et l'ignorance à peu près égale des Anglais et des Français fut la cause principale qui rendit longtemps si difficiles, et en tous cas si superficielles, les relations intellectuelles entre les deux pays. Le maréchal de Villars rapporte comme un trait fort plaisant que le duc de la Ferté, quand il avait un peu bu, laissait échapper des mots barbares, qui étaient de l'anglais. En 1665, le *Journal des Savants*, alors à ses tout premiers numéros, informe ses lecteurs, que « la Société Royale de Londres produit tous les jours une infinité de bons ouvrages, mais, parce qu'ils sont pour la plupart écrits en langue anglaise, on n'a pu jusqu'à présent en rendre compte dans ce journal. Mais on a enfin trouvé un interprète anglais, par le moyen duquel on pourra dorénavant l'enrichir de ce qui se fera de bien en Angleterre. » — Madame parlait anglais devant Bossuet pour n'être pas entendue de lui. — Les savants français, enfin, ne se préoccupaient que des ouvrages scientifiques anglais écrits en latin : les ouvrages que le *Catalogue* de Billaine de 1681 classe sous la rubrique *Libri in Anglia impressi* sont, sans exception, rédigés en latin. Non pas que ce ne fût un regret, pour certains, de ne pouvoir profiter des ouvrages écrits en anglais : « Les Anglais, devait dire Leclerc, ont beaucoup de bons ouvrages. C'est dommage que les gens de ce pays-là n'écrivent guère que dans leur langue. »

Des efforts isolés avaient cependant été faits, soit en France, soit en Angleterre, pour favoriser l'étude de la langue voisine. Sans vouloir remonter si loin que de discuter la question de savoir si Rabelais a connu l'anglais, qu'il suffise de rappeler qu'au dire de Pasquier, « dans toute l'Angleterre, l'Allemagne et l'Écosse, il ne se trouve noble maison qui n'ait précepteur pour instruire ses enfants en langue française ». — La liste est d'ailleurs assez longue des traductions qui avaient fait connaître dans l'autre quelques-uns des ouvrages de l'un des deux pays; — enfin des

1. *Vie de Jérôme Bignon*, t. II, p. 92.

tentatives avaient été faites de part et d'autre pour faciliter l'enseignement soit de l'anglais en France, soit du français en Angleterre.

Dès le XVI[e] siècle les préoccupations des grammairiens et des libraires vont plutôt vers l'italien ou vers l'espagnol[1]. S'il est vrai que deux imprimeurs français, Jean Barbier et Richard Pynson, vont s'installer à Londres; — que, en 1539, c'est à Paris que Fr. Regnault entreprend l'impression de la grande Bible anglaise, dont Coverdale devait corriger les épreuves, et qui devait d'ailleurs s'achever en Angleterre, — qu'au cours du siècle, Nicolas Bourbon, par exemple, et J. Palsgrave, et du Guez (de Vadis) passent en Angleterre pour y enseigner le français, — néanmoins rares encore sont les essais de grammaire ou de lexicographie. Surtout, ces essais présentent ce commun caractère d'être rédigés à un point de vue assez étroitement commercial : il ne s'agit que de faciliter, entre marchands, les transactions, les comptes, la correspondance. La préoccupation littéraire, — le soupçon seulement qu'il puisse exister, de part et d'autre de la Manche, des écrivains ou des poètes, n'apparaît à aucun moment.

En 1563, l'essai de Gabriel Meurier est caractéristique de cette préoccupation commerciale : *Traicté pour apprendre à parler françois et anglois, ensemble faire missives, obligations*, etc[2]. — En 1568, Thomas Smith, ambassadeur d'Élisabeth, admirateur fervent de Paris, avait confié à Robert Estienne le soin d'imprimer son *Dialogus de recta et emendata linguae Anglicae scriptione*[3], pour lequel l'imprimeur dut faire venir d'Angleterre des caractères anglo-saxons. Enfin, en 1611, parut le *Dictionnaire* de Cotgrave, dont la seconde édition, en 1650, contenait une précieuse introduction d'Howell[4]. Sorbière eût donc pu s'informer, tout au moins, sur la langue du pays où il allait voyager.

Tels étaient les traits essentiels des relations intellectuelles entre la France et l'Angleterre, au moment où paraît la *Relation* de Sorbière. Dans l'un et l'autre pays, les moyens d'information ne manquaient pas : mais ces documents, — soit pour avoir revêtu une forme trop satirique ou trop personnelle, — soit pour avoir été destinés à un public trop spécial de négociants ou de voyageurs, — étaient à peine connus. Si, au contraire, le petit livre de

1. Cf. Jusserand. *Shakespeare en France*, chap. I.
2. *Rouen*, 1653, 8°.
3. *Paris*, R. Estienne, 1658, 4°. — Cf. W. Horn. *Zu Smith, de recta et emendata*, etc., Archiv für das Studium der neuer. Spr. und Lit., N. F. 18, 1, 2.
4. Ajouter aussi : Louis Oursel, *Alphabet anglois*, Rouen, 8°, 1639, 32 p., et *Id.*, *Grammaire anglaise*, Rouen, 8°, 205 p.

Sorbière a eu un très réel succès; — si même la trace de son influence peut se reconnaître assez loin; — et si, partant, moins à cause de sa valeur propre qu'en raison de l'intérêt avec lequel il fut accueilli, on en a pu faire un des « faits » essentiels des premières relations intellectuelles entre les deux pays, — il le faut attribuer surtout au petit scandale diplomatique qu'il provoqua, au succès de curiosité que lui valurent sa condamnation et sa poursuite. Bref, l'intérêt de la *Relation* est plus encore dans la polémique dont elle fut l'objet, que dans son contenu, qui est médiocre, et, en définitive, peu nouveau.

II. — La « Relation » : bibliographie.

La « *Relation d'un voyage en Angleterre, où sont touchées plusieurs choses qui regardent l'estat des Sciences et de la Religion et d'autres matières curieuses* » paraît en 1664, avec Privilège du Roi, « A Paris, chez L. Billaine, au Palais, dans la grande Salle, à la Palme et au grand César ». — C'est un petit volume in-12° de 190 pp., la table placée en tête. Les premières éditions, — jusqu'à celle de 1667, — ne portent pas le nom de l'auteur sur le titre, mais l'épître « Au Roi » est suivie de la signature de « S. Sorbière ». L'achevé d'imprimer est daté du 16 mai 1664[1].

La seconde édition, — ou plutôt réimpression, — est procurée en 1666, avec la marque « Cologne, P. Michel », et, au titre, la sphère des Elzévirs. Willems conteste l'attribution aux presses elzéviriennes. — D'ailleurs, sous la même date, — et la Bibliothèque Nationale en possède des deux sortes, — il faut distinguer deux éditions différentes : 1° l'une de 6 ff. et 192 pp. de texte; — 2° l'autre de 4 ff. 180 pp. de texte, et, à la fin, 3 pp. pour la table. — Absolument identiques quant au texte, elles ne diffèrent l'une et l'autre de l'édition de Louis Billaine que par d'insignifiantes modifications : suppression, dans l'*Avis au Lecteur*, de l'indication d'une faute typographique; suppression, — naturellement, — du Privilège; correction de [quarkers] en [quakers], etc.

Enfin, en 1667, paraît, toujours avec la sphère elzévirienne, une troisième réimpression, portant au titre, cette fois, le nom de l'auteur; — réimpression d'ailleurs fort médiocre et que Willems attribue à l'imprimeur Ph. Vleugart, de Bruxelles.

Cette réimpression est la dernière édition française de la *Relation*.

1. Le 12 juin, à Leyde, Huyghens en a un exemplaire entre les mains (*Corr.*, V, p. 70).

III. — La « Relation » : analyse et sources.

Dès l'*Avis au Lecteur*, Sorbière se met en souci de prévenir que ses intentions n'ont été qu'à « recueillir de son journal seulement ce qui pouvait composer une lettre capable de divertir une personne de qualité qui l'aime beaucoup, et qu'il honore infiniment[1]. Et comme, dans ce journal, il avait noté « tout ce qui lui était passé dans l'esprit dans une course de trois mois », il ne faudra exiger de lui ni rigueur ni exactitude.

De son itinéraire, qu'il se refuse à indiquer de manière plus précise, nous savons seulement que, parti de Paris, il traverse le détroit à Calais, débarque à Douvres; gagne Londres, en traversant le Kent, par Rochester, Cantorbéry, Gravesend et Greenwich; — va de Londres à Oxford, où il s'arrête quelques jours; — revient à Londres, puis à Paris, en passant par Philippeville, Cologne, la Hollande et Reims. — Il eut l'heureuse rencontre, dans le coche qui le menait à Calais, de trouver la compagnie de quelques gentilshommes polonais, « qui parlaient bon latin et ne s'expliquoient pas mal en françois. » — « Il y en avait un qui, jouant parfaitement bien du violon, donnoit deux fois le jour le bal » partout où ils s'arrêtaient. Il fit de même le voyage du retour avec un neveu de M. du Puy, jeune et fort honnête gentilhomme, de qui la conversation était pleine de grâces et d'enseignement.

Voilà donc Sorbière rédigeant ses impressions d'Angleterre. — Quelle est la valeur et la nouveauté de ces impressions, et, réellement, constituent-elles « une appréciation motivée » de l'esprit et du caractère anglais? — Au vrai, une lecture attentive de la *Relation*, comparée à d'autres documents, rend aisé d'établir que Sorbière :

1° en ce qui concerne les indications géographiques et les descriptions pittoresques, n'ajoute rien à ce qu'il avait pu trouver dans la *Britannia*, de Camden;

2° en ce qui concerne ses impressions personnelles, ou les renseignements qu'il apporte sur les mœurs, les sciences, les religions anglaises, ajoute peu de choses à ce que d'autres Français avaient dit avant lui.

1° Que Sorbière se soit servi de Camden et en ait fait une de ses

1. La *Relation* est dédiée au Roi et adressée à *M. le Marquis de Vaubrun-Nogent, gouverneur de Philippeville, Maistre de camp au Régiment colonel de la cavalerie légère.*

sources essentielles, il n'y a rien là qui doive étonner. En 1643, en effet, durant son premier séjour en Hollande, il avait repris, sans l'achever d'ailleurs, la traduction de la *Britannia* commencée, puis une première fois abandonnée par Salabert. — Il est, d'autre part, très vraisemblable que, durant le séjour que Camden fit en France, Sorbière ait pu le rencontrer. — Enfin retenons les termes dans lesquels il parle de Camden dans la *Relation* elle-même : « l'Angleterre est le pays du monde le mieux connu : parce que Camdenus, par ordre du roi Jacques, en fit une description à laquelle il employa plusieurs années de voyages faits exprès. Il suivit le cours des rivières et décrivit à droite et à gauche tout ce qu'il rencontra. Il fit plusieurs courses dans le plat pays, pénétra les forêts et traversa les montagnes. De sorte qu'il découvrit tout ce qu'il y avait à remarquer, plaça exactement jusqu'aux moindres châteaux, et rapporta en passant, l'histoire, la généalogie et les alliances de toutes les familles considérables. Son ouvrage fait une des plus curieuses parties de l'Atlas de M. Blaeu[2]. »

Notons en passant, — et ceci n'est peut-être qu'une pure coïncidence — que l'itinéraire de Sorbière et l'ordre dans lequel il décrit un certain nombre de villes anglaises est précisément celui dans lequel Camden les avait décrites. — Mais plus instructifs encore sont les rapprochements de détail :

Sorbière dit :	*Camden* dit :
P. 16. « Le pays [Kent] s'élève en petites collines et en vallons couverts d'une éternelle verdure. »	P. 240. « Regio est inaequalis, ad occasum planior, et silvis umbrosa, ad ortum ingentibus collibus excelsior. »
P. 16. « La province de Kent me parut très belle et très fertile, surtout en pommes et en cerises..... Il me sembla que l'herbe y avait une plus belle couleur qu'ailleurs[3]. »	P. 240. « Pratis tamen pascuis, arvisque ubique fere laeta, pomis ad miraculum abundans, necnon cerasis. ».
P. 17. « Tout le pays est semé de parcs. »	P. 240. « Villas habet frequentissimas. »
P. 19. « Elle [Cantorbéry] est fermée de murailles. »	P. 252. « Maenia restauravit. »
P. 21. « [Rochester] est beaucoup	P. 248. « Nunc ad occasum, orien-

1. *Relation*, p. 18.
2. *Amsterd.* 1662, f°. C'est pour cet *Atlas* que Blaeu faisait préparer la traduction à laquelle travailla Sorbière en 1643.
3. *Misson* (p. 40) fait des remarques analogues sur la verdure du Kent et son abondance en cerises.

plus grand que Cantorbéry si l'on en considère les faubourgs qui s'étendent plus d'une demie-lieue le long du golfe. »

P. 22. « Nous en sortîmes par un pont de pierre sur le golfe ; il a plusieurs arches.... de ce pont, la vue se promène agréablement jusqu'à Chatam... où l'on bâtit la plupart des vaisseaux de guerre. »

P. « 23. Greenvich est une jolie maison de plaisance de la Reine-Mère. »

P. 32. « Westminster, qui était autrefois une abbaye de Saint-Benoist. »

P. 31. « Whitehal, entre un beau parc, Saint-James, et une belle rivière. »

P. 26. « Je vous laisse à penser si on trouve là [à la Bourse] de belles marchandises, ainsi que de belles marchandes. »

P. 82. «.. Une fort agréable plaine dans laquelle [Oxford] est située sur une petite rivière extrêmement poissonneuse, qui tombe assez près de là dans la Tamise. »

tem et meridiem magnis suburbiis tumet. »

P. 249. « Simon de Monteforti... pontem sublicium rescindit. Pro quo saxeum arcuato opere spectatissimum e Gallorum manubiis substruxit. Sub hoc ponte Medweagus violentus aestuat... statimque sedatior navale se exhibet, classi omnium instructissima, quam diva Elizabetha...aedificavit, ad eamque defendendam propugnaculum in ripa apposuit. »

P. 243. « Nunc vero Regiis aedibus celeberrimus. »

P. 331. « Edwardus rex... Benedictinis monachis in monasterium ex decimis omniun suorum redditum de integro construxit. »

P. 333. « ... hinc vivario, quod et alteram Regiam conjungit. S. James dictam, illinc Tamisi conclusa. »

P. 335 « Magnificum illud quidem, sive aedificii structuram, sive gentium frequentiam, sive mercium copiam spectis. »

P. 287. « Jam inde longo decursu nihil hac parte praeter cultissimos agros, et laetissima prata, cernit Cherwellus, ubi vero cum Iside confluit, et amœnissimae insulae aquarum divortiis sparguntur... »

Ces rapprochements entre la description du géographe et la relation du voyageur étant aisés à multiplier, le nombre des détails descriptifs appartenant en propre à Sorbière apparaît, en définitive, extrêmement minime : *la Relation* n'est pas une nouveauté géographique.

2° Peut-on du moins la dire nouvelle par le caractère personnel des impressions, les détails de mœurs, les renseignements qu'elle apportait en France sur l'activité intellectuelle ou scientifique de l'Angleterre? Nous ne le croyons pas davantage.

De tout ce que dit Sorbière, d'autres, en France, avaient dit une bonne partie avant lui; et si personne ne le savait, si peu de gens du moins y avaient pris garde, c'est qu'ils ne l'avaient point su découvrir, et qu'ils ne l'avaient pas lu : mais cela avait été dit. Aussi bien faut-il rendre à Sorbière ce témoignage qu'il ne prétend pas à l'originalité : « Je n'écris tout ceci, dit-il, avec autre dessein que celui de vous divertir. *Qui ne connaît de si proches voisins? Ne nous voyons-nous pas tous les jours? Et n'y a-t-il pas des livres qui nous instruisent de ce que nous ne voyons pas?*[1] »

Il ne paraît point pourtant que les échanges intellectuels et les voyages aient été aussi fréquents que Sorbière paraît le vouloir indiquer. En réalité, on voyageait peu : en 1622, Arthur Capel imprimait des *Raisons pour détourner mon petit-fils de voyager dans les contrées d'Outre-mer*. Pour traverser la Manche, il fallait d'impérieux motifs, diplomatiques ou commerciaux. Quelques guides avaient paru, cependant, pour rendre plus aisée cette aventure redoutable : car on dirait, à les en croire, qu'il s'agit moins de mener le voyageur dans une contrée d'Europe, que de le décider à pénétrer dans je ne sais quelle région cruelle et sauvage. On y trouve, d'autre part, des renseignements précieux sur les distances, le prix des transports et le coût des hôtelleries. Rappelons, en 1545, celui de Paradin[2], et, en 1558, celui, plus intéressant, de Perlin[3]. — L'ouvrage de Coulon, le *Fidèle conducteur pour le voyage d'Angleterre*[4] [Paris, 1654, 12°], mérite une particulière mention, car Sorbière en a probablement fait usage : non pas, à coup sûr, qu'il y ait trouvé des appréciations sympathiques sur l'Angleterre et les Anglais, car, pour Coulon, « cette île, qui a été autrefois le séjour des anges et des saints, est à présent l'enfer des démons et des parricides », et la seule consolation du voyageur sera de pouvoir remarquer « les vestiges de l'ancienne piété et les boulever-

1. *Relation*, p. 9. — En 1657, La Boullaye le Gouz donne à entendre que la géographie de l'Angleterre était beaucoup mieux connue en France que les mœurs et le caractère anglais. — « De vous faire une description de Londres, York, Saillesberi, Falmonts, Wemonts, Niucastel, écrit-il, ce serait perdre temps, car elles vous sont très connues; pour l'humeur et la religion des anglais, il est à propos d'en dire mon sentiment ». (Ch. XXIV, p. 442.)

2. *Angliae descriptionis compendium, per Guil. Paradinum*, Paris, 1545.

3. *Description du royaume d'Angleterre et d'Ecosse*, Paris, 1558.

4. *Le fidèle conducteur pour le voyage d'Angleterre, montrant exactement les raretés et choses remarquables qui se trouvent en chaques villes, et les distances d'icelles avec un dénombrement des batailles qui s'y sont données.* A Troyes, chez Nicol. Oudot, et se vendent à Paris, chez Gervais Clouzier, libraire au Palais, sur les degrés de la Sainte Chapelle, M.DC.LIV. — En appendice : « *Noms et qualités des amis et connaissances que l'auteur s'est acquis dans ses voyages* », entre autres « Charles Stuart, premier du nom, roy d'Angleterre », et « Madame Cromwell, veuve de feu Olivier Cromwell, de Londres ».

sements de la brutalité d'un peuple enragé, quoique stupide et septentrional. » — Enfin, en 1657, avait paru chez François Clousier, en un gros volume in-4°, les *Voyages et Observations du S. de la Boullaye le Gouz, Gentilhomme angevin, où sont décrites les Religions, Gouvernemens et situations des États et Royaulmes d'Italie, Grèce, Natolie, Syrie, Perse, Palestine, Karaménie, Kaldée, Grand-Mogol, Assyrie, Bijapour, Indes Orientales, Arabie, Égypte, Hollande, Grande-Bretagne, Irlande, Danemark, Pologne, Isles et autres lieux d'Europe, Asie et Affrique où il a séjourné, le tout enrichi de belles gravures.* — L'ouvrage est précédé d'une curieuse estampe, montrant le portrait du « Sr. de la Boullaye le Gouz, en habit Levantin, connu en Asie et en Afrique sous le nom d'Ibrahim-Beg, et en Europe sous celui de Voyageur Catholique ». — Sorbière avait donc des guides et des devanciers, et la documentation lui était aisée[1].

*
* *

A vrai dire, Sorbière n'est pas enthousiasmé de l'accueil qu'il reçoit en Angleterre : sur les quais de Douvres, les enfants s'amusent autour du Français, le chargeant de qualificatifs désobligeants. « Comme ils s'échauffent ou comme on les provoque en les voulant éloigner ou les faire taire, ils en viennent au *French dogs, French dogs*, c'est-à-dire *au chien de Français*, qui est l'honorable épithète qu'on nous donne en Angleterre. » — Ceci est une très vieille remarque des voyageurs français. Froissart[2] constate déjà l'emploi de cette locution, et aussi Eustache Deschamps[3] :

Franche dogue, dist un Anglois,
Vous ne faictes que boire vin.
— Si faisons bien, dist li François,
Mais vous buvez le henequin[4].

Saint-Amant, dans l'*Albion*, mentionne le même usage, et le reproche aux Anglais qui le heurtent dans la rue[5] :

1. Ajoutons, en 1613, la *Cosmographie* de Davity, vaste compilation assez mal faite, et qui, à l'égard de l'Angleterre en particulier, n'ajoute rien d'intéressant.
2. *Froissart*, l. II, ch. 207.
3. Cf. Perlin, *Description des royaumes d'Angleterre et d'Écosse*, 1558. — Les Français, dit-il, sont traités de « *France chesnene* » et de « *France dogue* ». — Muralt, *Ed. Ritter*, p. 49. « Vous saurez, en passant, que l'injure la plus ordinaire, et, selon eux, la plus forte est *french dog* ».
4. *Ed. Queux de Saint-Hilaire*, t. V, p. 48, *Henequin* (bière) et non *lunequin* comme imprime à tort M. Jusserand.
5. *L'Albion*, caprice héroï-comique. — Écrit à Londres, le 12 févr. 1642, Ed. Livet, t. II, p. 437.

L'un est atteint et grevé
Par le choc d'un coude rogue,
Et l'autre, avec un *french-dogue*,
Est entrepris et bravé....

De Douvres, notre voyageur gagne Londres[1] dans un coche ou, pour mieux dire, dans un chariot. « Il était traîné par six chevaux attachés l'un à la queue de l'autre, et conduits par un charretier qui marchait à côté de son charriot[2]. » — Il est frappé, au cours de ce trajet, du sort visiblement heureux des habitants de la campagne anglaise : « On n'y rencontre point de visages à faire pitié, ni d'habit qui marque la misère[3]. Ce n'est pas qu'il n'y ait de la pauvreté aussi bien qu'ailleurs, mais elle n'est pas si grande. » — Les Anglais, il est vrai, apparaissent à Sorbière modérés dans leurs désirs à la fois, et paresseux dans leur activité : de sorte que tout paraît aller pour le mieux : « On n'y manque guère du nécessaire, et, quand les Anglais l'ont une fois rencontré, leur paresse fait qu'ils se consolent aisément du reste » [p. 13].

Il est curieux de remarquer combien fréquemment le reproche simultané de paresse et de fierté revient dans toutes les relations de voyages. Sorbière dira plus loin [p. 100] : « Les gens du peuple sont fainéants », et ailleurs [p. 8] : « Ils ont une pente naturelle à la présomption, à l'oisiveté, et à quelque sorte d'extravagance de pensée ». Muralt y insistera[4] : « Il y a, dit-il, des occasions où il semble que la paresse le domine; il hait les difficultés et le travail; il est malheureux quand il s'y trouve engagé : les longueurs le rebutent »; — et plus loin : « J'aurai lieu, dans la suite de mes Lettres, de vous marquer plusieurs traits de la paresse des anglais. » — A cette paresse, à cette naturelle apathie, les Anglais, au dire de Sorbière et des voyageurs de son temps, joignent une insolente et arrogante fierté qui les rend incivils dans la société, et révolutionnaires en politique : « Leur fierté les remplit, dit-il, et leur tient lieu du superflu que les autres recherchent trop laborieuse-

1. A Londres, il loue, pour un écu par semaine, une chambre au premier, dans le voisinage de l'hôtel de Salisbury, parce qu'il était bien aise de visiter à toute heure M. Hobbes qui y logeait avec le comte du Devonshire son patron. (*Relation*, p. 25.)

2. *Relation*, p. 11. — Cf. *Muralt*, p. 12. « Il n'y a que les charretiers qui, marchant tristement à côté de leurs charriots, sont obligés de laisser aller le pas à leurs chevaux. »

3. Cf. *Pavillon* : « La terre sans impôts et le ciel sans colère
Vous laissent en repos jouir de votre bien;
Le roi n'y lève presque rien,
Et Jupiter n'y tonne guère. »

4. *Muralt*, Ed. Ritter, p. 17.

ment ». Fierté, au reste, assez superficielle, et qui, à l'égard des étrangers, devient de l'insolence, surtout en raison de l'infériorité où l'ignorance de la langue place l'infortuné voyageur[1]; car « ils ne résistent guère à ceux qui leur savent parler comme ils le méritent. Si bien qu'au bout du compte il n'est rien de plus souple qu'un anglais duquel on a le moyen de se faire craindre. Car, dès qu'on leur ôte l'insolence, on leur ôte le courage, et ils ne font qu'un saut de l'orgueil dans la bassesse et dans la lâcheté. »

Cette fierté et cette insolence, d'où peuvent-elles venir? De deux choses, aux yeux de Sorbière : du pays lui-même, et du naturel des habitants. Du pays, d'abord, à cause de sa richesse, du vaste développement du commerce, et de l'activité de l'industrie. « Je trouve, avoue Sorbière, qu'il est assez naturel à un peuple si bien partagé de se porter au mépris de tout le reste du monde, et d'estimer des malheureux ceux qui abordent chez eux, et qui viennent d'un pays où les Anglais s'imaginent que l'on n'a pas toutes ces commodités. C'est ce qui leur fait prendre l'air négligent avec lequel ils ont de la peine à regarder les gens ou a leur répondre, quelque civilité dont on les prévienne, et quelque extérieur aimable et respectueux qu'on leur témoigne. » — D'autre part leur naturel même, — quelque chose, spécifie Sorbière, qui « leur vient du terroir » : et alors les climats auraient donc une influence sur le génie national? — leur naturel est rude, féroce et barbare. Saint-Amant déjà, et Coulon, — nous avons vu en quels termes, — et la Boullaye avaient noté ce trait. Saint-Amant y ajoute des appréciations injurieuses :

La sottise et l'*arrogance*
Composant toutes ses mœurs,
Ses moins ineptes humeurs
Sont pleines d'extravagances.
. . . . . .
Non, je n'ai rien vu de rude
Comme l'abord d'un Anglais.

Avec plus de modération, la Boullaye parle de « ce peuple qui croit exceller au-dessus de tous les étrangers », et de « cette

1. Sorbière en fit à plusieurs reprises l'expérience, notamment dans son voyage de Douvres à Londres : « Je vous avoue que je me trouvai bien embarrassé. Non seulement aucun de mes compagnons du coche ne se mettait en peine aux hostelleries de ce que deviendrait un étranger qui ne savait pas se faire entendre, mais on me considérait aussi peu que si j'eusse été un ballot de marchandises, et on tâchait même de m'incommoder. Je voulus faire quelques civilités aux moins rustres par mon trucheman, mais cela les irrita et ils le prirent pour une raillerie ou pour un affront. » (*Rel.*, p. 15).

présomption que les Anglais ont d'eux-mêmes[1]. » — Gui Patin y revient à plusieurs reprises : « Les Anglais sont cruels et féroces ; Théodore Macillet disait qu'ils étaient une espèce d'homme *de genere lupino*, comme les italiens et les espagnols étaient du naturel des renards ». — « Cette nation est cruelle, dit-il ailleurs, *sunt saevi, feroces et ferini, ideoque pene fatui* »;... « ces insulaires sont généralement gens cruels et méchants[2] » ... — C'est bien cet « esprit tout naturellement féroce » dont devait parler Sorbière.

Cette férocité naturelle se complique d'ailleurs d'une profonde et inguérissable mélancolie, « d'une mélancolie qui leur est toute particulière », humeur noire, humeur extravagante qui en fait une nation, « à le dire entre nous fort bizarre et fort irrégulière[3] ». — L'auteur anonyme d'une *Relation véritable et désintéressée sur l'estat des Religions en Angleterre*, conservée à l'Arsenal[4], note « qu'ils sont naturellement rêveurs et mélancoliques ». Plus tard Le Sage de la Colombière[5] veut expliquer ce « penchant à la mélancolie » soit par « la grossièreté de l'air de la mer », soit par « la grossièreté des aliments », car « ils mangent trop de chair ». C'est au climat encore que La Mottraie, en 1697[6], demandera cette explication : « Je ne sais s'il n'en faudrait point chercher la cause dans la nature du climat humide et nébuleux, capable de produire cette humeur hypocondriaque ».

La grave conséquence de cette mélancolie est un irrémédiable mépris de la vie, et, au bout du compte, la fréquence déconcertante des suicides. Ici encore, il est curieux de remarquer l'unanimité des voyageurs. Leur forme préférée de suicide paraît être la pendaison. « L'Anglais, dit Saint-Amant,

. . . . . est un oison
Si fait à la pendaison
Qu'au premier mal qu'il se forge,
Il se pèse par la gorge
Aux poutres de sa maison.

« L'effet le plus triste de cette mélancolie, confirme Le Sage, est le nombre prodigieux de ceux de toutes sortes de conditions

1. *La Boullaye*, chap. xxv.
2. *Gui Patin*, Éd. Réveillé-Parise, T. III, p. 134, 148, 287, 666.
3. *Relation*, p. 84 et 87.
4. *Arsenal*, ms. 5423. *Rec. Conrart*, t. XIV, f° 505.
5. *Remarques d'un voyageur*, p. 133.
6. P. 165. L'ouvrage de La Mottraie ne paraît qu'en 1727, mais ses impressions d'Angleterre (t. I, chap. VIII) datent de 1697.

qui se pendent et qui se font tous les jours mourir, principalement au temps des grandes chaleurs [1]. » Et encore Beeverel : « Il n'est pas fort rare, en Angleterre, de voir des gens qui, ennuyés de cette vie, abrègent leurs jours par le fer, par la corde ou par l'eau [2] ». — Ou La Mottraie [3] : « Il y en a quantité qui méprisent la vie jusqu'à se l'ôter de leurs propres mains. Il n'y a rien de si commun que les exemples tragiques que les Anglais en fournissent. Il ne se passe pas de mois, ni même de semaine, que quelque homme ne se pende ou ne se précipite dans la Tamise, ne se coupe la gorge ou ne se tire un coup de pistolet dans la tête [4]. »

Plus nouveaux pour le grand public et d'ailleurs plus précis étaient les renseignements apportés par Sorbière sur l'état des religions et des sectes en Angleterre. A vrai dire, le monde protestant français était informé déjà, et la curiosité pour les choses religieuses de Grande-Bretagne avait été sans cesse croissante. Outre qu'un grand nombre de pasteurs français avaient passé le détroit, quelques émigrés anglais étaient venus chercher auprès de leurs coreligionaires de France des sympathies et un refuge. Nous avons cité déjà cette curieuse *Relation véritable et désintéressée de l'État de la Religion en Angleterre*, que l'Arsenal conserve parmi les papiers de Conrart. Elle est évidemment rédigée par une plume protestante, et, peut-être, par un pasteur : elle se termine en effet par quelques lignes d'exhortation à l'unité, à la concorde ecclésiastique, et par le mot « Amen ». — La date est *1659* — cinq ans avant la *Relation* de Sorbière. — L'auteur en est évidemment bien renseigné : son tableau de la hiérarchie anglicane, l'assimilation qu'il établit entre le presbytérianisme et le pur calvinisme, — sa description surtout de la secte des Quakers, sont exactes et précises. Il est, à notre connaissance, le premier Français qui ait de la sorte fixé le type, en quelque manière traditionnel du Quaker. Barclay, en effet, est de 1675, Misson de 1698, Beeverel de 1707, La Mottraie de 1727, Voltaire de 1733 :

1. *Remarques d'un voyageur*, p. 133.
2. *Les délices de la Grande-Bretagne*, t. V, p. 889.
3. *La Mottraie*, I, 165.
4. Cf. *S. Evremond*, éd. 1740, 12°, t. III, p. 222 : « Mourir est si peu de chose aux Anglais qu'il faudrait, pour les toucher, des images plus funestes que la mort même. »

Muralt, p. 53 : « Vous saurez que les Anglais se donnent la mort aussi facilement qu'ils la reçoivent. Il n'est point rare d'entendre parler ici de personnes de l'un et de l'autre sexe qui se dépêchent, comme ils disent, le plus souvent pour des raisons qui nous paraîtraient une bagatelle. »

Voltaire. A M..., 1727 (éd. Lequien, t. XLVII, p. 32) : « Un fameux médecin de la cour, à qui je confiai ma surprise, me dit que j'avais tort de m'étonner, que je verrais bien autre chose aux mois de novembre ou de mars, *qu'alors on se pendait par douzaines*; qu'une mélancolie noire se répandait sur toute la nation ».

or, tous les détails pittoresques, — ou théologiques, — que reprendront plus tard les voyageurs ou les historiens se trouvent déjà dans la *Relation* de l'Arsenal : Description d'une réunion de « quakers » — c'est l'orthographe du manuscrit, — et de quakeresses; le tutoiement; le chapeau sur la tête; le refus du serment devant les tribunaux; l'affirmation de l'inutilité des sacrements, baptême ou Cène; l'emploi familier de certaines citations : « la lumière de l'Esprit », « l'adoration en Esprit », « donnez gratuitement ce que vous aurez reçu gratuitement[1] », — tout cela est dans le manuscrit de Conrart[2]. Et, si nous mettons à part la « manière de s'en servir », — et aussi les anecdotes dont les éléments sont empruntés à des événements postérieurs, — qu'y a-t-il de plus dans les *Lettres anglaises*?

A coup sûr, ce ne sont pas les Quakers qui émeuvent le plus la curiosité de Sorbière : l'occasion lui manqua sans doute d'assister à quelqu'une de ces assemblées étranges où l'enthousiasme illuminé, les attitudes, l'atmosphère mystique avaient accoutumé de frapper si fort l'esprit des voyageurs. Il en a entendu parler; mais, n'en ayant pu rencontrer, il se persuade qu'il « n'en est peut-être pas tout ce que l'on pense, et que l'on écrit[3] », — et qu'en définitive, à qui sait bien voir, il n'est que « deux sortes d'exercice de religion publique en Angleterre, la Presbytérienne et l'Épiscopale ». Sur celle là, il est bien informé.

Il est sans intérêt d'analyser les renseignements apportés par Sorbière sur ces deux religions : nouveaux, — dans une certaine mesure, — pour ses lecteurs de 1664, ils ne sont pour nous qu'une exposition peu critique; et ses jugements, — lorsqu'il juge, — sont seulement ceux que pouvait porter sur des sectes hérétiques un catholique tout neuf converti, — et de qui la *Relation* était dédiée à Louis XIV, comme, dix ans auparavant, le *Discours touchant sa conversion*.

A l'égard de la situation politique et parlementaire de l'Angleterre, la *Relation* n'ajoute aucune « idée » à celles que Sorbière, aux années d'Orange, exposait dans les *Vrayes Causes des derniers troubles d'Angleterre* : même jugement sur le procès et la mort de Charles Ier, sur le Protecteur, sur l'ensemble de la révolution anglaise, — sur l'esprit à la fois méthodique et turbulent du peuple : « Ils veulent bien un Roi pour la gloire de leur pays.

1. Mathieu, X, 8. Même citation dans Voltaire, *Lettre II*.
2. Dans le même tome XIV du *Recueil Conrart* se trouve une succincte mais complète nomenclature des sectes de la Grande-Bretagne, sous le titre : *les Religions d'Angleterre*.
3. *Relation*, p. 45.

Ils aiment ce titre et préfèrent cette sorte de gouvernement à toutes les autres. Mais s'ils reconnaissent que leur humeur un peu trop libre et arrogante a besoin de ce caveçon, ils ne veulent point aussi le souffrir trop rude, et ils prétendent que leur roi se doit appliquer uniquement à maintenir la tranquillité publique, à faire vivre heureusement son peuple, et à porter au dehors, le plus avant qu'il peut, l'honneur et la réputation de sa patrie [1]. »

La nouveauté, et l'intérêt, de certains jugements politiques de la *Relation*, c'est qu'ils sont très visiblement inspirés de Hobbes [2]. Expliquant l'origine du Parlement, il donne à entendre que le roi Edouard « ne considéra pas que les peuples, dans les plus justes et les plus modérés gouvernements, n'aiment jamais avec beaucoup de tendresse ceux qui les gouvernent. L'inégalité qu'il est impossible d'éviter dans le partage des biens, de la fortune et des honneurs, causera éternellement de la jalousie entre les grands et de la haine parmi les moindres. L'amour de la liberté, ou plutôt la *férocité naturelle et l'orgueil* [3], dont l'homme a conservé dans le cœur les funestes semences depuis qu'il osa désobéir à Dieu même et *cet égal droit que l'on eût eu effectivement sur toutes choses en l'État de Nature* [4], joint avec le principe de gloire qui nous empêche de céder volontiers les uns aux autres feront un éternel divorce entre les hommes, et ne permettront jamais que les meilleurs princes et les mieux intentionnés pour le bien de leurs sujets les gouvernent paisiblement, s'ils ne sont en état d'user de force et d'autorité, après qu'ils ont employé inutilement la justice et la persuasion. » — Tout ce passage est un résumé des premières pages du *De Cive*. — Le paragraphe qui y fait suite rappelle de très près son *Discours sceptique* [5] sur le despotisme : il en reproduit l'idée essentielle, que le devoir, comme l'intérêt d'un souverain, est de protéger les grands, qui mieux que nul autre pouvoir, assurent l'équilibre entre la Monarchie et le « populaire », — à condition, toutefois, de ne laisser point cette troisième puissance s'élever plus haut qu'il ne lui convient, prenant garde « à ce que les grands, étant laissés trop en repos, ne se veuillent rendre trop

1. *Relation*, p. 100.

2. Sur les relations de Sorbière et de Hobbes et le rôle de Sorbière comme éditeur et traducteur du *De Cive* et du *Corpus politicum*, cf. *Bull. de l'Hist. du Prot. français*, 1907, septembre-octobre.

3. Cf. *Hobbes*, Ed. Neuchâtel, 1787, I, 6 : « Nous vivons peut-être aussi sauvages que les autres animaux les plus farouches ».

4. *Id., ibid.*, p. 14 : « La Nature nous a donné un égal droit sur toutes choses ».

5. *Discours sceptique en faveur des bêtes et du gouvernement despotique*, publié dans les *Mémoires* de l'abbé de Marolles, Ed. 1657, f°, Paris, p. 80 sq. — BN., Ln^{27}. 13551.

considérables, et ne prennent de l'avantage sur leurs Souverains. »

Sans s'attarder à ces matières « un peu trop sérieuses », Sorbière est pressé de passer à d'autres où « il y aura un peu plus à nous égayer », c'est-à-dire « la Comédie, les Promenades, les Maisons de plaisance et les Festins ».

La chère qu'il rencontre sur les tables anglaises ne le ravit point. Encore quelques grands seigneurs, — qui l'ont prié, — ont-ils des cuisiniers français, dont l'art délicat ne saurait s'accommoder de voir une table couverte sans cesse de « grosses pièces de viandes ». Mais rares sont ces demeures privilégiées. Le plus souvent, « le bisque et le potage sont inconnus » : une seule fois, il a « vu quelque brouet dans un grand plat creux : duquel le maître de la maison distribuait par grande faveur une portion dans une écuelle de porcelaine à quelques-uns de ses convives[1] ». — Le dessert, à l'en croire, ne vaudrait guère mieux : « la pâtisserie est grossière et mal cuite; les compotes et les confitures ne se peuvent manger[2] ».

Les convives, d'ailleurs, ignorent, dans leur tenue à table, les convenances et la délicatesse : « On n'a presque pas l'usage des fourchettes, ni des aiguières : car on lave les mains en les saussant dans un bassin plein d'eau que l'on présente aux assistants ». Sur la fin d'un repas, la tabagie commence, et les entretiens continuent, parmi la fumée des pipes.

Sorbière s'intéresse fort aux divertissements du peuple anglais : moins, il est vrai, à leurs distractions brutales qu'au spectacle plus relevé et plus littéraire de la Comédie. Sur ce point encore, ses observations sont confirmées par beaucoup d'autres témoignages. Les Français se montrent fort choqués de ces plaisirs sauvages, brutaux toujours, souvent sanglants. Tous les désignent sous les termes généraux de « gladiateurs » ou de « combats de bêtes ». « Ce sont d'ordinaire des maîtres d'escrime ou des prévôts de salle qui, pour se mettre en réputation et gagner autre chose que des coups, font un défi et posent 20 ou 30 Jacobus à qui voudra se battre contre eux. » Et de la sorte ils arrivent à se faire de fort jolis bénéfices. « Ils combattent avec la rondache et l'épée, à grands

1. *Relation*, p. 113.
2. Cf. Saint-Amant, *Albion* :

Qui ne banderait sa caisse
Voyant leurs souillons crottés
Marier dans leurs pâtés
La confiture à la graisse?
Quel moine au ventre bouffi
Accepterait le défi
D'avaler leurs tripotages?

coups d'estramaçon ». Au fond, Sorbière n'est pas très persuadé qu'ils bataillent tout à fait « pour vrai », et il incline à penser que, s'ils ont l'air de taper de grands coups, ils ont je ne sais quelle manière d'en arrêter l'élan, qui les garde des blessures douloureuses et des dangereuses atteintes. « Il y a sans doute de la collusion entre eux pour faire durer le jeu, que l'on quitte volontiers au premier sang répandu. » — Il est vrai qu'à de certains moments, la querelle s'échauffe, les conventions s'oublient, et les adversaires « tapent comme des sourds », sans égard au sang qui coule ou à la peau qui s'ouvre : « ils ne laissent pas quelquefois de se donner de terribles horions et de s'avaler la moitié d'une joue ». Si bien qu'au bout du compte, il y a toujours, en ce divertissement, « quelque chose de bien farouche[1] ».

Les pages sur le théâtre anglais étaient véritablement celles que le public français devait trouver le plus neuves. Sur ce point, les impressions de Sorbière sont originales : il a été au théâtre à Londres, et, à plusieurs reprises; il a coudoyé le public populaire, bruyant et patient, malodorant à certains soirs, dans la cohue du parterre. Surtout il a une compréhension, contestable peut-être, mais en somme personnelle et nouvelle, des caractéristiques et, si l'on peut dire, de la « physionomie » du drame anglais[2].

On est assis au parterre, pêle-mêle, « les hommes et les femmes, chacun avec ceux de sa bande ». La scène frappe par sa belle installation : un « tapis vert » en dissimule les planches; surtout elle est « libre » : seuls, les acteurs y pénètrent et y évoluent. De la sorte, la machinerie peut s'y déployer plus largement, « avec beaucoup de changements, et des perspectives ». On a su, en Angle-

1. *Relation*, p. 9. — « Ils ont encore quelque espèce de gladiateurs, des combats de taureaux, d'ours et de dogues. »

Cf. Le Pays, *Relation d'un voyage d'Angleterre*, 1665, L. XXXVI, p. 172 : « Les femmes vont une fois ou deux la semaine voir combattre des gladiateurs qui, pour leur plaisir, se cassent la tête, et se mettent tout en sang. »

La Mottraie, I, 169 : « Il y a une sorte de gladiateurs de profession qui, imitant ceux des anciens Romains, se font des défis de l'épée et du bouclier, uniquement dans l'espérance d'une récompense volontaire de la part des spectateurs pour le vainqueur. Cependant le vaincu est souvent si dangereusement blessé que, s'il n'en meurt pas, il lui faut plusieurs semaines pour se guérir. »

Le Sage, *Remarques d'un voyageur*, p. 130 : « Je crois que ceux-là font tort aux Anglais qui les accusent d'être cruels, jaloux, vindicatifs et libertins : il est vrai qu'ils se plaisent à voir combattre des gladiateurs, à voir déchirer des taureaux par des chiens, et à voir combattre des coqs; et, au carnaval, ils se divertissent à tirer avec des bâtons contre des coqs : mais c'est moins un effet de leur cruauté que de leur grossièreté. »

2. Cf. sur la connaissance que l'on avait en France du théâtre anglais aux environs de 1660 : Rathery et Jusserand, *loc. cit.*, et P. Lacroix, *L'influence de Shakespeare sur le théâtre français*, Bruxelles, 1856, 4°.

terre, éviter cet inconvénient des théâtres français, où les gens de qualité, jugeant peu relevé d'arriver à l'heure où s'allument les chandelles, jettent du trouble aux premières scènes du spectacle : « ici, une symphonie fait attendre agréablement l'ouverture du théâtre, et l'on y va volontiers de bonne heure pour l'écouter[1] ». — Pour les acteurs, il suspend son jugement, n'ayant rien compris à leur récitation, mais on lui « a dit qu'ils étaient admirables, » et il l'a cru[2].

Son ignorance de la langue ne l'empêche pas, néanmoins, de bien comprendre que « ces Comédies n'auraient pas en France toute l'approbation qu'elles ont en Angleterre ». Le système dramatique des deux nations est essentiellement différent; différent aussi le goût du public, ses habitudes et ses exigences : et de cette analyse de Sorbière, l'intérêt et la nouveauté sont incontestables. Les « unités » n'existent pas en Angleterre : « les poètes se moquent de l'uniformité du lieu et de la règle des vingt-quatre heures[3] ». C'est cette unité de temps, surtout, pour quoi les

1. *Relation*, p. 129. Cf. *Misson*, p. 63 : « Le Parterre est en amphithéâtre, et rempli de bancs sans dossiers, garnis et couverts d'une étoffe verte. Les hommes de qualité, particulièrement les jeunes gens, quelques dames sages et honnêtes, et beaucoup de filles qui cherchent fortune s'asseyent tous là, pêle-mêle, causent, jouent, badinent, écoutent, n'écoutent pas... ».

Cf. la description d'une représentation anglaise dans l'*Albion* :

Nos moindres joueurs de farces
Valent tous ces histrions;
Par pitié nous en rions,
Entre des sots et des garces;
Ces Landores, ces benêts,
Parlant en vrays sansonnets
Qui ne savent ce qu'ils chantent.
Les amoureux représentent
Chapeaux entés sur bonnets.

Un roy pétune en sa chaise
Tandis qu'un bègue discourt;
L'un est borgne, l'autre est sourd
Et n'a ni rabat ni fraize;
L'autre atteint du mal de dents
Estonne les regardans
De sa joue enveloppée,
Et l'autre fait la pouppée
Au gré des yeux impudens.

Icy, l'un trop tôt se montre,
Et là l'autre, rebondy,
D'un contre-temps étourdy
Heurte l'autre qu'il rencontre,
L'un disant Gots pour Romains,
Ou les Dieux pour les Humains.
Rougit comme une escrevice,
Et l'autre, simple et novice
Ne sait où mettre ses mains.

. . . . . .
Tost après le tambour sonne,
Tout retentit de clameurs.
L'un crie en saignant : « Je meurs »,
Et si l'on n'occit personne,
Les feintes, les faux combats
Font trembler, en haut et en bas,
Le cœur du sexe imbécile
Qui laisse œuvre et domicile
Pour jouir de ces ébats.

L'une, voyant l'escarmouche,
En redoute le progrès;
L'autre, oyant de beaux regrets,
Pleure, s'essuye et se mouche;
L'autre, à l'aise sur le cu,
Galant vainqueur et vaincu,
Gruge quelque friandise,
Et l'autre, avec mignardise,
Rit auprès de son cocu.
. . . . . .

3. Cf. *Misson*, p. 63 : « Il y a eu grand conflit entre les nations anglaise et fran-

Anglais manifestent le plus évident mépris : « Ils font des comédies de vingt-cinq ans, et, après avoir représenté au premier acte le mariage d'un Prince, ils représentent tout d'une suite les belles actions de son fils, et lui font faire bien du pays. »

Ce dédain des formes régulières et des unités traditionnelles ne défend pas aux Anglais l'étude des caractères, des mœurs et des passions : tout au contraire, « ils se piquent surtout de faire d'excellents caractères des passions, des vices et des vertus ». — Seuls leurs procédés sont particuliers : qu'il s'agisse de définir un caractère : ils ne vont point, par analyses psychologiques déliées, en découvrir les traits essentiels : ils vont au contraire l'étudier *dans le plus grand nombre possible de ses manifestations pratiques*. « Pour dépeindre un avare, par exemple, ils en font faire à un homme toutes les plus basses actions qui se pratiquent en divers âges, en diverses rencontres, en diverses professions. » — Voilà, dira-t-on, qui donnera des pièces où l'intrigue manquera singulièrement de cohérence; où l'émotion, tout au moins, sera dispensée sans art et sans progression. Mais « il ne leur importe que ce soit un pot-pourri, parce qu'ils n'en regardent qu'une partie après l'autre, sans se soucier du total [1] ».

Cette incohérence et cette gaucherie dans la disposition des matières serait d'ailleurs, à en croire Sorbière, un défaut général de toute la littérature anglaise : « Les livres anglais sont bastis la plupart de cette sorte, et ne contiennent que des rapsodies assez mal cousues : mais qui ne laissent pas d'être estimées. » — Il est vrai qu'il ne s'agit là de rien moins que d'impressions personnelles : Sorbière n'a rien lu en anglais, et pour cause. « Je m'en rapporte, avoue-t-il, à ceux qui me l'ont assuré. » — Combien de fois Sorbière s'en est-il ainsi « rapporté » ?

Sur quelles pièces Sorbière fonde-t-il son appréciation du système et du goût dramatique anglais? Il est impossible de l'établir.

çaise touchant la composition des comédies. Car on se moque ici de l'unité du jour, du lieu, de l'action, et de toutes les lois du théâtre d'Aristote et du nôtre. »

Saint-Evremond, Œuvre meslées, 1740, 12°, t. III, p. 224 : « Vous ne voyez qu'une matière informe et mal digérée, un amas d'événements confus, sans considération des lieux, ni des temps, sans aucun égard à la bienséance. »

1. Les comédies anglaises sont « en prose mesurée », manière de parler « qui a plus de rapport au langage ordinaire que nos vers et qui rend quelque mélodie ». — La culture des Anglais est trop primitive encore, et trop rude leur oreille, pour qu'ils sentent l'harmonie du vers, sa variété et sa souplesse : « Ils ne peuvent s'imaginer que ce soit une chose importante d'avoir continuellement l'oreille frappée de la même cadence, et ils disent que d'entendre parler deux ou trois heures en vers alexandrins et voir sauter de césure en césure est une manière de parler moins rationnelle et moins divertissante ».

A-t-il entendu parler de Shakespeare? Il n'y paraît absolument pas. — En rentrant en France, il apporte avec lui un volume de Comédies « fort divertissantes », propres à faire connaître le théâtre anglais, et à établir clairement « que le bel esprit, le bon sens et l'éloquence se trouvent partout. » — Et quelles sont ces Comédies si représentatives du goût et du génie anglais? Ce sont celles de la marquise de Newcastle [1].

Sur ce point encore, par conséquent, si nouvelles pour le public français et si intéressantes que fussent les appréciations de Sorbière, nous ne pouvons y voir une « appréciation véritablement motivée ». Sa documentation est décidément un peu superficielle.

Elle ne l'est pas moins à l'égard de la littérature elle-même : Sorbière ne paraît même pas soupçonner qu'il existe en Angleterre une poésie et une prose. Hormis les œuvres « poétiques, politiques et philosophiques » de M^me^ de Newcastle qui se trouvaient reliées dans le même volume que ses comédies, il ne connaît aucun écrivain d'Angleterre. C'est tout juste s'il a « appris *par le moyen d'un zélandais avec qui il parlait flamand*, qu'il se faisait de bons contes en Angleterre aussi bien qu'ailleurs! »

Sa curiosité scientifique paraît, il est vrai, plus éveillée que sa curiosité littéraire. Aussi bien y avait-il moins de peine : il retrouve Hobbes, qu'il connaissait; M. Wallis son correspondant; le comte de Devonshire, l'élève de Hobbes, qu'il avait dû rencontrer naguère chez Mersenne ou Gassendi; M. de Montconis, enfin, qui était pour lui moins peut-être qu'un ami, mais aussi plus qu'un correspondant. Et puis, il avait vu des expériences, des observations, des phénomènes, des monstres. — Tout cela l'avait frappé, instruit, étonné. Peu lui importe de ne pas savoir l'anglais, le jour où on lui exhibe « un enfant écossais de deux ans... [qui] avait le poignet de 6 pouces 3/4, la mâchoire de 8 pouces 1/2, le bras au-dessus du coude de 10 pouces 3/4, le gros de la jambe de 11 pouces 3/4, le col de 15 pouces 1/4, le crâne de 20 pouces 1/2, le corps sous les aisselles de 29 pouces 3/4, le corps à la ceinture de 32 pouces. » — M. de Montconis le ravit en lui montrant « un instrument qui marque de lui-même tous les changements de l'air, ce qui se doit exécuter, par le moyen d'une horloge à pendule, d'un thermomètre, d'une boussole et d'une girouette », ou bien « un morceau de fer calciné sans l'aide d'aucun corrosif et se

1. *Playes written by the thrice noble, illustrious, and excellent Princess, the lady marchioness of Newcastle*, Londres, 1682, f°, avec 2 dédicaces, 1 prologue et 11 épitres au lecteur.

dissolvant dans l'eau lorsqu'il y est plongé », ou « une nouvelle manière de pétarder les navires dans l'eau », ou « un fourneau à cuire pour cinq sols de bois une grande quantité de pain sans qu'il se puisse brûler », ou « une distillation d'eau marine rendue propre à boire, et dont pour cinq sols, on abreuvera plus de cent personnes », que sais-je encore?

Il aime à se procurer la compagnie des hommes doctes, encore qu'il ne les entende pas fort bien, car « les Anglais vivent fort retirés et se communiquent peu aux étrangers; outre que, ne parlant point volontiers français, encore qu'ils le pussent bien faire, ils s'expliquent en latin d'un certain accent, et avec une prononciation qui ne le rend pas moins difficile que leur langue ». Beaucoup pourtant le reçurent, et consentirent à s'entretenir avec lui. Sa première visite est pour Hobbes, qu'il n'avait point vu depuis quatorze ans, et qu'il trouve peu changé, avec ses mêmes habitudes de travail l'après-midi, et de promenade dans la matinée, « ce qu'il pratiquait pour sa santé, laquelle il faisait, avec raison, marcher la première ». A ces anciennes accoutumances, il n'en a ajouté qu'une : il s'est mis, une fois chaque semaine, au jeu de paume, et le vaillant vieillard s'y donne avec une ardeur telle, que seul l'instant l'interrompt où il succombe à la lassitude. Au demeurant, la même ardeur d'esprit et la même vigueur dans le raisonnement, de la mémoire, de la jovialité, une franche et familière gaieté. N'est-ce pas l'impression même ressentie en face de la belle estampe, — si souvent reproduite, — que Sorbière voulait mettre en tête du *De Cive*?

M. de Montconis, de son côté, le mène, à Londres, chez le chevalier Morray et chez M. Oldenburg, avec qui son office de secrétaire des Physiciens de la rue Sainte-Avoye l'avait mis déjà en relations. A Oxford, il rencontre M. Wallis et M. Willis, professeurs l'un en médecine, l'autre en mathématiques, — mais avec qui, faute d'un idiome commun, il lui est fort délicat de s'entendre. De M. Wallis, pourtant, il esquisse un amusant portrait « avec son bonnet plat sur la tête, comme s'il y avait mis son portefeuille, après l'avoir couvert de drap noir et cousu à sa calotte ».

Enfin, il n'a garde de passer sous silence l'honneur qu'il eût d'assister à l'une des séances de la jeune Société Royale de Londres [1]. La savante assemblée se réunit tous les mercredis,

1. Une lettre d'Oldenburg à Boyle donne le 17 juin comme date de cette réception. (De Londres, 22 juin 1663, *Corr. de Huyghens*, t. IV, p, 366). — Cette admission de Sorbière aux séances de la Societé Royale manqua de lui attirer une nouvelle affaire. Les membres de l'Académie des Physiciens de M. de Montmor furent informés, — ou se crurent en état de supposer que Sorbière

« dans la rue Biscop getstrüdt ». « La Chambre de l'Académie est grande et lambrissée. Il y a une longue table au devant de la cheminée, sept ou huit chaises à l'entour couvertes de drap gris, et deux rangs de bancs de bois tout nu à dossiers..... Lorsque quelqu'un survient après que l'Assemblée est formée, personne ne branle, à peine est-il salué du Président, et il prend place vitement là où il peut, afin de ne pas interrompre celui qui parle. » — Sorbière est par-dessus tout frappé de l'exquise courtoisie qui se marque dans les rapports des membres de la société, de la liberté et du bon ton des discussions, de l'autorité du président, de l'indépendance des esprits, de leur amour du libre examen, de leur sympathie enfin pour l'attitude « sceptique ». « Les diverses hypothèses ou les divers principes n'empêchent pas la bonne intelligence des Académiciens, qui savent bien qu'ils se rencontreront tous à un même but, encore qu'ils y aillent par divers chemins, » et ce but, c'est la libre recherche et la vérité scientifique.

Telles sont les principales « impressions d'Angleterre » de Sorbière. Au public, son titre promettait « *plusieurs choses qui regardent l'état des Sciences et de la Religion et autres matières*

s'était présenté à la Société Royale *au nom de l'Académie de Montmor, et chargé par cette compagnie d'entrer en relations avec la société anglaise.* M. Petit, membre de l'Académie de Montmor, écrivit à Oldenbourg, secrétaire de la Société Royale, pour en recevoir des informations sur le caractère que Sorbière avait donné à sa démarche. Les *Proceedings* contiennent le compte-rendu de la séance où fut lue et discutée la lettre de M. Petit :

Proceedings de la séance du 21 octobre 1663.

« A la réunion de la Société, M. Oldenbourg, secrétaire, rendit compte d'une lettre à lui écrite de Paris, le 12 octobre 1663, par M. P. Petit, membre de l'Académie de Montmor à Paris, désirant, au nom de cette Académie, *être informé par la Société sur les négociations de M. de Sorbière auprès d'elle, lorsqu'il assistait à ses réunions, et en particulier s'il se prétendait chargé par ladite Académie d'établir une correspondance plus étroite.* M. Petit remarque que M. Sorbière n'avait point d'ordres de l'Académie, étant allé en Angleterre sans faire part à personne, sauf M. de Montmor, de son projet de voyage ; — que l'Académie n'aurait pas commis une aussi grave impolitesse que de l'envoyer sans lettre à la Société ni au président, si elle avait eu l'intention d'envoyer M. de Sorbière pour établir une correspondance plus étroite... Après avoir entendu le contenu de cette lettre, *la Société déclare que le dit M. Sorbière n'avait pas prétendu à une mission de cette espèce, ni conclu aucun arrangement au nom de l'Académie de Paris.* Il fut décidé que le secrétaire en ferait part dans sa réponse à M. Petit : ce qu'il fit dans une lettre française du 30 courant, où il remarque que, dans la Société, M. de Sorbière s'était comporté aussi civilement que possible, et, dans ses conversations particulières avec les membres, qu'il avait témoigné d'un zèle constant pour les progrès d'une science solide et utile. Eu égard à cela, et au fait qu'il était de l'Académie parisienne il avait été admis dans la Société Royale le même jour que M. Huyghens...

... Quand M. de Sorbière eût appris l'accusation portée contre lui, *de s'être investi du caractère de député de l'Académie de Montmor à la Société Royale*, il écrivit à M. Oldenbourg, de Paris, le 5 décembre 1663, lui demandant sa justification sur cet article, et exprimant en même temps le cas qu'il faisait de l'honneur que lui avait témoigné la Société Royale en le faisant entrer dans son sein. — Dans sa réponse, datée de Londres, 3 janv. 1663, M. Oldenbourg lui envoya le résumé de sa lettre à M. Petit. »

curieuses ». Cette promesse, modeste en somme, il l'a tenue, si l'on consent à n'être point trop sévère sur le sens de « curieuses », ni trop exigeant sur la précision des détails[1]. Il a, d'autre part, averti qu'il avait dans l'idée « de ne point décrire méthodiquement son voyage », — et à cette idée il est fidèle jusqu'à l'excès peut-être, car sa *Relation* est la chose du monde la plus indifférente à toute espèce d'ordre, — logique ou artistique.

Mais, en définitive, quelle était son intention? Voltaire veut n'imiter point « feu M. Sorbière qui, n'ayant passé que trois mois à Londres, sans connaître ni le langage, ni les mœurs du pays, avait jugé convenable de publier une *Relation* qui n'était qu'*une satire* contre un peuple dont il ne savait rien[2] ». — Véritablement, ceci n'est pas exact. — D'abord, de l'Angleterre, Sorbière connaît autre chose que Londres, et ses renseignements sur l'organisation de l'Université et de la Bibliothèque d'Oxford [p. 79-82] étaient une des parties les plus neuves de son petit écrit. — Ensuite, il est absolument faux de voir dans la *Relation* une satire, une « audacieuse satire » du peuple anglais et de ses mœurs. Sans doute, Sorbière a été frappé de la grossièreté de certaines parties du peuple anglais; de quelques divertissements cruels; de l'aspect, à ses yeux bizarre, de leur théâtre; du contestable accueil que lui ont fait les enfants amassés sur les quais de Douvres; mais, outre qu'il est très précisément d'accord, sur ces points-là, avec les Relations qui précèdent ou qui suivent la sienne, ses critiques sont sans amertume et sans haine. — Que l'on compare, sur ces mêmes matières, *l'Albion* de Saint-Amant, ou certaines pages de Le Sage de la Colombière! — Tout au contraire, si Sorbière se plaît à marquer la grandeur du caractère anglais « qui paraît bien tenir de l'ancienne Rome » [p. 9]; — à décrire complaisamment le charme verdoyant de la campagne anglaise; — à insister sur la prospérité relative des classes inférieures de la population; — si surtout il revient sans cesse sur l'avancement et l'éclat du mouvement scientifique anglais, la belle organisation des laboratoires, des cabinets de physique, des bibliothèques, des observatoires, des grands établissements universitaires, — est-ce donc qu'il voulait à tout prix tourner en ridicule

1. Cf. le jugement de Huyghens. *A M. Morray*, 27 juin 1664 : « Vous vous y trouvez vous-même, non sans grands éloges; au reste un auteur praecipitis judicii et qui souvent n'est guère bien instruit des choses qu'il écrit. » (*Corr. de Huyghens*, V, p. 77, n° 1238.)

2. *Avis au lecteur*, en tête de l'*Essai sur la poésie épique*, éd. 1727. — Réimprimé dans Bengesco, t. II, 5. — De même l'arrêt de condamnation de la *Relation* en fait une *audacieuse satire*.

un peuple qu'il n'avait pas eu le temps de comprendre, — ni même de regarder?

Que tout cela soit superficiel; que la documentation soit de deuxième ou de troisième main, il est possible. De sorte que si l'ouvrage constitue une appréciation intéressante de l'Angleterre de 1660, il y aurait quelque excès à dire cette appréciation critique, originale, et toujours « motivée ». A cette indulgence, Sorbière lui-même ne prétendait point. — Bref, le contenu de la *Relation* était tel que le petit livre méritait de ne pas passer inaperçu : néanmoins, il n'était pas à ce point inédit qu'il dût, à coup sûr, assurer à l'ouvrage le très réel succès qui l'accueillit. Si donc l'intérêt des impressions de Sorbière n'est pas l'explication suffisante et la justification de ce succès, ne la faudrait-il pas aller chercher dans un Arrêt du Parlement et dans quelques mois d'exil en Basse-Bretagne?

IV. — L'« affaire » de la relation : l'exil a nantes.

I. — La *Relation*, au début de 1664 avait paru avec un privilège en règle, après avoir été, conformément à l'arrêt du 8 avril 1653, dûment « registrée sur le livre de la communauté des imprimeurs et libraires de Paris ». Rien donc ne donne à prévoir que l'ouvrage va tomber sous le coup de la justice royale. Or, dès le 9 juillet, un Arrêt du Conseil d'État prononce sa condamnation, en ordonne la saisie et la mise au pilon. — Une ordonnance de quelques jours antérieurs avait invité Sorbière à se retirer en Basse-Bretagne, pour y réfléchir sur sa conduite[1]. — Voici le texte de l'Arrêt[2] :

Arrest du Conseil d'État.

Le Roy étant en son conseil, ayant été informé que, depuis quelques mois, il a paru, dans le public, un petit livre intitulé *Relation d'un voyage en Angleterre*, composé par le sieur de Sorbière, ainsi qu'il le

1. Nous n'avons pu établir si Sorbière, en dépit de l'affaire de la *Relation*, conserva son titre d'historiographe du Roi. Toujours est-il que sa pension annuelle de 1000 livres lui fut continuée.

2. Il est conservé dans les papiers de la coll. Anisson, BN., Ms. fr. 22087, n° 158 : *Arrest du Conseil d'Estat rendu contre un livre intitulé Relation d'un voyage en Angleterre, composé par le sieur de Sorbière au désavantage de la nation anglaise et du roi de Danemark*, Paris, Impr. et Libr. ord. du roi, 1664, 4°, 8 p.

H. Reuss, *Index der Verbotenen Bücher*, Bonn, 1885, 2 vol. 8°, t. II, p. 195, mentionne le procès de la *Relation*.

sait par la souscription de l'épître dédicatoire ; — où l'Auteur, dans le cours de l'ouvrage, sous prétexte de rapporter ce qu'il a vu dans une entière naïveté, se donne la licence d'avancer contre la vérité diverses choses au désavantage de la nation anglaise ; — a l'audace de porter calomnieusement son jugement sur les qualités personnelles et sur la conduite d'un des principaux Ministres du Roi de la Grande-Bretagne (lequel Ministre S. M. aime, estime et considère beaucoup)[1] ; — et enfin incidemment et par une digression hors de son sujet, s'étant jeté sur les affaires de Danemark, dont il n'a aucune connaissance, parle contre la même vérité en termes indirectement injurieux à la sage et juste conduite du roi de Danemark, entreprenant sans preuve la justification d'un de ses sujets accusé et convaincu d'une horrible conspiration contre son état et condamné à mort par le souverain tribunal du Royaume ; qualifiant même ce criminel du titre de héros, et la justice dudit tribunal du nom de persécution [2] ; — Ladite Majesté étant dans son Conseil, voulant donner des marques publiques du déplaisir que lui a causé cette audacieuse et imprudente satire, dont elle a d'ailleurs puni l'auteur par une relégation ; — a ordonné et ordonne que ledit livre, intitulé *Relation d'un voyage en Angleterre*, demeurera supprimé dans tout son Royaume et Terres de son obéissance ; en défend à tous les imprimeurs et libraires la vente et publication sous peine de 500 livres d'amende ; veut que tous ses sujets, de quelque condition qu'ils soient, rapportent les exemplaires qu'ils en auraient, aux greffes des bailliages et sénéchaussées de leur demeure, pour être pareillement supprimés sous peine de désobéissance. Mande à chacun de ses officiers, chacun en droit soi, selon le devoir de leur charge, de tenir soigneusement la main à l'exécution du présent arrêt. — Fait au Conseil d'État du Roi, S. M. y étant, tenu à Fontainebleau, le 9me jour de juillet 1664.

Signé : De Lionne.

La semaine suivante, le 16, cet arrêt fut « lu et publié à son de trompe et cri public, et affiché par les carrefours ordinaires et extraordinaires de cette ville et faux bourgs de Paris par Charles Canto, juré crieur ordinaire du roi en la ville, prévoté et vicomté de Paris. A ce faire était accompagné de Jean du Bos, Jérôme Troussen, jurés trompettes du Roi, esdits lieux, et d'un autre trompette [3] ».

II. — Voilà donc la *Relation* en fort mauvais point. — Or quels sont les griefs invoqués contre elle par l'accusation? Nous y trouvons : *a*) des griefs du gouvernement anglais ; — *b*) des griefs du gouvernement danois.

1. *Relation*, p. 97.
2. *Relation*, p. 136-144.
3. Procès-verbal inséré à la suite de l'*Arrest* du Conseil.

a) Le cabinet de Londres, aux termes de l'arrêt, aurait eu deux choses à reprocher à Sorbière. D'abord, d'avoir fait de son livre une « audacieuse et imprudente satire » : et, d'une telle appréciation, nous avons vu déjà ce qu'il fallait penser. — En second lieu, d'avoir eu « l'audace de porter calomnieusement son jugement sur les qualités personnelles et sur la conduite d'un des principaux Ministres du Roy de la Grande-Bretagne (lequel ministre sa Majesté aime, estime et considère beaucoup) ». — Or, voici le passage incriminé : « Mylord Hide, le chancelier, est homme de loi, avocat de sa première profession, entendant les formalités de justice, mais peu les autres choses, et ignorant des Belles-Lettres. On tient qu'il a la conscience presbytérienne ; il est bien fait et agréable de sa personne, de l'âge d'environ 60 ans[1] ».

A le bien prendre, le jugement n'était ni insolent, ni cruel : mais à coup sûr, Sorbière avait mal choisi son moment. Louis XIV s'affirmait alors l'ami le meilleur et le plus fidèle du roi d'Angleterre, et ne pouvait tolérer que l'on parlât inconsidérément des ministres de Londres : d'autant que ce chancelier[2] était tout précisément celui qui avait consenti à la cession de Dunkerque à la France, — et que Charles II, de son côté, devait être mal disposé à l'égard de ceux qui pouvaient, en quelque manière, contribuer à amoindrir une popularité plus chancelante de jour en jour. Dans de telles conditions, il n'était pas nécessaire d'appeler le chancelier comme le devait faire Georges Broder, « misérable sycophante et abominable hypocrite » pour irriter Charles II et son cabinet. Que Louis XIV, de son côté, ait accueilli avec faveur ces marques de mécontentement et donné suite à ces plaintes, il n'est pas étonnant non plus[3]. — M. de Comminges, alors ambassadeur à Londres, est donc saisi de l'affaire.[4]

b) A l'égard du Danemark, les choses étaient en apparence moins simples. — En vérité, l'Arrêt du Conseil n'avait pas tort tout à fait, disant que c'était « incidemment et par une digression hors de son sujet » que Sorbière s'était « jeté sur les affaires du

1. *Relation*, p. 97. Trois lignes plus haut, il le proclame un « grand politique » et quinze lignes plus bas « éloquent ».

2. Il n'est fait mention de l'affaire de la *Relation* et du rôle qu'y joua le chancelier — ni dans *The life of Edward, earl of Clarendon, written by himself*, Oxford, 1701, 3 vol. 8° (trad. dans la *Coll. de Mém. relat. à la Révol. d'Angl.*) — ni dans Lister, *Life and administration of Clarendon*, Londres, 1838, 3 vol. 8°.

3. Dans une lettre familière à Sluys, non destinée à la publication, Sorbière dit formellement : « J'ai laissé échapper sur le chancelier quelques traits qui ont déplu, quoique je n'ai jamais eu l'intention de blesser cet illustre seigneur. », (*Arch. de la Bast.*, III, 429).

4. Cf. Jusserand, *A French Ambassador at the Court of Charles II*, Londres, 1892, 18°.

Danemark. » Le hasard d'une rencontre l'avait mis, à Douvres, en présence de « Madame Ullefeldt » : qu'avait-il besoin de nous en narrer par le menu les héroïques aventures?

Voici l'essentiel des faits[1] : Cornifitz Ulfeldt, fils du grand chancelier de Danemark, devenu majordome du royaume, s'était assuré, par son mariage avec une fille de Christian IV, Eléonore-Christine, une considération et une influence tous les jours croissantes. Frédéric III, son beau-frère, le haïssait et l'enviait : en particulier, il le rendait responsable des concessions que le Rigsraad l'avait forcé à introduire dans sa capitulation, et, surtout, il l'accusait d'avoir songé à s'emparer de la couronne soit pour lui, soit pour son beau-frère, le comte Valdmar-Christian, fils de Christian IV et de Catherine Munk. Les historiens danois sont d'accord pour reconnaître que ce dernier grief n'avait aucun fondement. Ajoutons que la reine Sophie-Amélie détestait Éléonore, plus spirituelle et plus belle.

Bientôt mécontent du roi et des grands, Ulfeldt se retire de la cour : alors un certain colonel Walter inventa de pousser une fille, Dina Winhofer, à accuser le majordome et sa femme de comploter un empoisonnement contre le roi. Convaincue de mensonge, Dina Winhofer fut exécutée. Walter ayant été banni seulement du royaume, Ulfeldt indigné passe en Suède, sert contre le Danemark dans l'armée de Charles X, se rend en Hollande, puis en Suède derechef (1651). Devenu bientôt suspect, il retourne, avec sa femme chercher un asile à Copenhague. Arrêté sur le champ, soumis, à l'île de Bornholm, à une dure incarcération; puis remis en liberté, mais sous des conditions fort vexatoires, il obtient la permission d'aller aux eaux de Spa : il en profite pour aller à Amsterdam puis à Bruges, d'où il correspond secrètement avec les cabinets de la Haye et de Paris, et avec l'électeur de Brandebourg, qui le dénonce. Condamné à mort, écartelé en effigie en grand appareil le 24 juillet 1663, il périt misérablement l'année suivante sur les bords du Rhin.

Sa femme, de son côté, traversa une série d'aventures romanesques et douloureuses : Charles II d'Angleterre, à qui elle était allée réclamer la restitution d'une somme d'argent prêtée par Ulfeldt au roi réfugié en Hollande, la livra à Frédéric III : emprisonnée (1663) dans un ignoble cachot de la Tour Bleue, au château royal, « elle eut à y subir les plus grossiers traitements de la part de ses rudes gardiens ». Elle y resta 22 ans, jusqu'en

1. Cf. Allen, *Hist. du Danemark*, t. II, 72 sqq., et 107-109.

1685, où la mort de Sophie-Amélie permit à Christian V de lui rendre la liberté. — Ce fut à Douvres que Sorbière la rencontra.

Il la trouva en « prison dans le château d'où elle a été, depuis ce temps-là, transférée en Danemark, où elle a souffert avec un courage héroïque des choses indignes de son sexe et de sa naissance [1] ». Toutefois, il se refuse à croire « ce qu'on lui dit de la cause pourquoi le roi d'Angleterre l'avait fait arrêter ». — Sorbière, enchanté du récit de ses aventures, est tout aise de raconter au comte de Nogent « cette histoire qui tient beaucoup du roman, comme elle le lui dit elle-même, lorsqu'il eut l'honneur de l'entretenir. » — D'ailleurs, renseigné seulement par la comtesse prisonnière, il ne ménage aux héros de l'aventure, pour le grand mécontentement de Frédéric III, ni les éloges ni les justifications : il le proclame « l'Oxenstiern du Danemark, le plus grand homme du royaume ». Comblé jadis « de toutes les grâces qu'un favori peut espérer, il ne lui en reste maintenant que la plus considérable de toutes, son illustre épouse, laquelle il a la douleur de voir dans les fers, pendant qu'il roule hors de son pays persécuté par la mauvaise fortune ». Visiblement, Sorbière a été supplié par la comtesse de présenter au public l'apologie de l'ancien grand-maître et il s'en acquitte de son mieux ; séduit d'ailleurs par l'aspect mystérieux et troublant de ces aventures qui pourraient servir, « avec quelques épisodes, de juste subject à un roman », car « elles répondent à la mine haute de ces deux personnages héroïques ». Étonné par « l'admirable force d'esprit que ces deux âmes intrépides ne conservent pas moins dans l'une que dans l'autre fortune, il ne fait point de doute que l'on ne reconnaisse un jour leur grand mérite, et qu'on rende à leur mémoire tout l'honneur qui est dû à la fidélité qu'ils ont eue pour leur roi, aussi bien qu'au zèle qu'ils ont eu pour les lois fondamentales de leur patrie [2] ».

Or il se trouve que Frédéric III est de sentiment tout juste opposé. Lui qui lançait toutes les chancelleries d'Europe à la poursuite du majordome fugitif, qui faisait « ordonner à toutes les autorités judiciaires de Belgique et de la Bourgogne, par terre et

1. *Relation*, p. 136.

2. *Relation*, p. 144. — Il est juste d'ajouter que Sorbière avait un devoir de reconnaissance envers Ulfeldt : celui-ci, en effet, lui avait fait naguère à la Haye un excellent accueil. — Il faut également noter que Sorbière reconnaît en toute franchise avoir été mal renseigné sur les actes d'Ulfeldt précédant immédiatement son voyage en Angleterre. Dans la lettre familière à Sluys citée plus haut il dit très nettement : « *Ignorant les derniers crimes d'Ulfeldt*, l'amitié que j'ai eue jadis pour cet homme fameux m'a entraîné à faire son éloge, et j'ai paru en cela violer un peu la vérité historique ». — Voy. p. 262, n. 2, et les renseignements fournis par l'auteur des *Observations d'un gentilhomme anglais*.

par mer, dans l'étendue de la juridiction d'Espagne, d'arrêter le susdit Ulfeldt, en quelque lieu de la terre ou de la mer qu'il se trouve[1], » — lui qui « déteste si profondément de telles conspirations contre les rois et les oints du Seigneur », ne pouvait voir, sans une vive irritation, le panégyrique du criminel largement étalé dans un livre imprimé en France. — De plus, au même moment, l'alliance de Frédéric III n'était-elle pas précisément une de celles qu'il n'eût pas été désagréable à Louis XIV de compter parmi les siennes? — C'est pourquoi Frédéric III lui témoigne qu'il verrait avec plaisir l'auteur de la *Relation* porter la peine de son indiscrétion[2].

C'est donc pour satisfaire à la fois les susceptibilités du cabinet de Londres et les récriminations de la cour de Copenhague que Louis XIV fait condamner la *Relation* et reléguer son auteur à Nantes.

III. — Il y demeure de juillet à décembre 1564. S'intéressant fort peu à la vie provinciale, il ne cherche, à Nantes, ni à se créer des relations, ni à trouver des protections. Son séjour n'a laissé aucun souvenir dans l'histoire locale, et, ni aux Archives départementales, ni aux Archives municipales, on n'en peut découvrir la trace[3]. — Toute son attention est à Paris : qu'y peut-on

1. *Au marq. de Caracène*, 22 juillet 1663. Arch. de la Bast., III, 418.

2. Des *Observations d'un gentilhomme anglais*, p. 18, il ressort :

a. Que le chargé d'affaires de Frédéric III à Paris, l'abbé Paulmyer, se plaignit d'abord à Sorbière par une lettre personnelle où il lui reproche la légèreté de son information : « Personne, lui dit-il, n'obligeant l'historiographe à écrire, il doit se taire plutôt que de publier un fait dont il n'a pas une entière et très ferme assurance. » (De Fontainebleau, 23 juin 1664, *Observations*, p. 36).

Sorbière y répond par des lettres « dans lesquelles il avouait ingénument *d'avoir écrit sans être assez informé* et protestait être prêt de faire, pour la réparation, tout ce qui lui serait ordonné. » (*Obs.*, p. 17.) — « Pour un pays aussi éloigné que le Danemark, représente-t-il à Paulmyer, il est très difficile de se procurer des sources ». (Lettre du 26 juin.) — Le lendemain 27, Paulmyer lui écrit une seconde lettre le félicitant « du libre et franc aveu » qu'il a fait d'avoir manqué d'information et l'invitant formellement, « ou à supprimer entièrement les douze pages de sa *Relation* dans lesquelles il a débité l'histoire prétendue de M. d'Ulfeldt, substituant s'il veut, en sa place, quelque autre matière; — ou à les corriger en telle manière qu'il n'y reste rien qui puisse intéresser sa majesté danoise, ni MM. de son tribunal souverain ». — Visiblement, en posant ces conditions, Paulmyer s'inspire d'instructions reçues de Copenhague.

b. Que Sorbière « ayant été pressé d'en venir à l'exécution, il voulut gauchir », si bien que l'ambassadeur se résout à recourir directement à l'autorité de Louis XIV.

c. Qu'il est devancé par de Lionne qui, « ayant examiné la pièce, en fit rapport au roi », lequel prononça la suppression du livre et la relégation de l'auteur.

3. Il a d'abord quelques jours de découragement : « Mon départ de Paris a été si précipité, écrit-il à Sluys, que j'ai eu à peine le temps de réunir mes petites affaires. Ce malheur imprévu m'a si fort accablé que je suis demeuré quelque temps comme foudroyé, triste vitandumque bidental ». (*Arch. de la Bast.*, III, 428.) — Cette lettre est la traduction d'une lettre latine. BN., Ms., *N. ac. l.*, 10 352, f° 340.

machiner contre lui? surtout qu'y fait-on en sa faveur? Pense-t-on seulement à lui? On oublie si vite dans l'agitation de la vie de cour! — Le 9 août, par exemple, il écrit à l'abbé de Pures[1] :

Monsieur,

Vous êtes un des plus généreux hommes du monde, d'en user comme vous faites. M. l'abbé Charles m'a écrit les bons offices que vous me rendez en toutes occasions. Dieu vous les rende, Monsieur, en attendant que je sois moy-même en état de les reconnaître. Je vous puis dire qu'ils ne tombent pas en une personne ingrate, et que si je l'étais, on n'aurait pas trouvé à reprendre ce que j'ai écrit de M. D'Ulfeldt. Il n'eût pas été malaisé de m'en taire, si ma reconnaissance de quelque bon accueil qu'il me fit autrefois n'eût voulu se produire dans son adversité[2]. Je ne dis pas que j'ai fait prudemment mais je me sers de cette action pour vous prouver que je n'oublie jamais les bienfaits. Continuez, je vous en prie, Monsieur, à me protéger, et donnez-moi tous vos amis, c'est-à-dire les plus honnêtes gens de la Cour, du Palais et des Académies. Les miens vous en auront obligation, et m'aideront à vous indemniser de vos avances. Ils ne sont pas en petit nombre, ni personnes de peu de mérite. Je crois que nous en avons plusieurs en commun, et que les Muses sont aussi nos bonnes amies. Saluez-les de ma part, vous qui les voyez à toute heure, et comme vous êtes un de leurs plus secrets confidents, dites-leur, s'il vous plaît, que, pour faire valoir leurs intérêts, j'ai péché contre la politique. Elles vous entendront bien à demi mots et je ne veux être entendu que d'elles et de vous. Je suis de tout cœur, Monsieur, votre très humble, très obéissant et très obligé serviteur,

SORBIÈRE.

Je vous supplie, Monsieur, d'assurer Monsieur Ménage de mon très humble service, et de me rendre vos bons offices dans sa très docte assemblée, laquelle j'honore infiniment. Je porte la peine de ma désobéissance à ce qu'il avait eu la bonté d'écrire de moi dans son Laerce[3], et si j'eusse trempé assez profondément ma plume dans mon cerveau, peut-être que je me fusse abstenu de m'attirer cette relégation. Les Anglais ne m'accuseront pas d'être un faiseur de panégyriques, de quoi l'on a blâmé mes premiers discours. Nous aviserons à l'avenir de ce qu'il y aura à faire pour éviter les deux extrémités. Mais je vous écris

1. BN., *Ms. fr.*, 15 209, f° 13. Cette lettre est inédite.
2. Lorsque Ulfeldt était ambassadeur à la Haye. Cf. *Relation*, p. 144.
3. Cf. *Menagiana*, éd. 1715, II, 410. « On trouve dans Suidas ce passage qui ne peut être que d'un ancien : « Ἀριστοτέλης τῆς φύσεως γραμματευς ἦν, τόν κάλαμον ἀποβρέχων εἰς νοῦν », qui marque qu'Aristote était le secrétaire de la Nature », et « qu'il avait trempé sa plume dans le bon sens ». — J'ai appliqué cet éloge à M. de Sorbière dans mes *Observations sur Diogène Laerce*, 1re éd., p. 13, et 2e éd., p. 21. »

ici une autre lettre, je vous en dirai une autre fois davantage. Adieu, Monsieur, et, derechef, je suis tout à vous.

Quelques semaines plus tard, il écrit à Colbert, moins, il est vrai, pour le prier qu'il le tire de Basse-Bretagne que pour lui demander la continuation des bienfaits de Mazarin. Cette lettre est également inédite[1] :

Monseigneur,

Je vous supplie très humblement de me faire la grâce de me protéger toujours comme vous avez fait depuis que j'ai l'honneur d'être connu à la Cour. Je ne prétends point, Monseigneur, d'y faire aucune autre fortune que celle que feu Son Éminence et vous m'y avez procurée. Mais cela n'empêche pas que je n'aie toujours besoin de votre protection. Les choses se conservent par la même cause qui les a créées. Votre bonté a été pour moi toute particulière, et ce bonheur me pourrait bien être envié. Je le crains peut-être sans sujet; mais cette crainte est bien digne d'excuser une personne qui se défie de son peu de mérite, quoiqu'elle présume beaucoup de son zèle et de sa fidélité. Je suis, etc.

D'autre part, ayant reçu satisfaction, les diplomates anglais et danois se relâchent de leur sévérité, Londres d'abord, Copenhague ensuite, mais avec moins de complaisance. Au mois d'octobre, la clémence de Charles II paraissait assurée; celle de Frédéric III se montrait plus délicate. Le 20, Chapelain écrit à Heinsius, alors résident de Hollande en Suède : « Le sieur Sorbière est toujours relégué à Nantes où il ronge son frein et paye la peine de son insolence. M. Huyghens le père, qui revient d'Angleterre, m'a dit que le Chancelier se relâchait et voulait bien lui pardonner sa témérité. Je ne crois pas que le roi de Danemark soit si facile[2]. »

A Londres, on se déclare enchanté des termes de l'arrêt, et de l'exil à Nantes. Le 21 juillet, Comminges écrit à de Lionne que « la relégation du sieur de Sorbière en Basse-Bretagne a été fort bien imaginée, car nous n'en avions point de bonne et véritable *Relation* : il pourra s'occuper à la faire[3] ». Quant au chancelier Hyde, il est particulièrement heureux « de se voir traiter si favorablement dans l'arrêt ». — « Monsieur, écrit-il encore à de Lionne quatre jours après, que vous avez bien trouvé le secret de guérir la plaie qu'avait faite le sieur de Sorbière! et que votre arrêt a produit de

1. BN., *Mélanges Colbert*, vol. CXXIII *bis*, f° 685.
2. Chapelain, *Correspondance*, éd. Tam. de Larroque, t. II, p. 371.
3. *Comminges à de Lionne*, Arch. de la Bastille, III, 426.

bons effets! » Le même jour, il écrit au Roi que son « arrêt a produit ici un admirable effet, non seulement dans la cour, mais parmi tout le peuple. » — Enfin, aux premiers jours d'octobre, Charles II est décidément apaisé, prêt à toutes les clémences : le 6, Comminges mande à Louis XIV : « Le Roi de la Grande-Bretagne m'a chargé de supplier très humblement Votre Majesté de vouloir accorder à sa prière et recommandation la liberté et le retour dans Paris au sieur de Sorbière, qui a été assez puni, à ce que dit le Roi, pour une faute de légèreté et d'inconsidération, et non pas de malice[1] ». — Le même jour, Comminges écrit à de Lionne, lui indiquant que cette mesure de clémence a été préparée et hâtée par les démarches et les prières du chevalier de Grammont, et de cette madame de Fienne, belle-fille de la nourrice de la Reine-Mère d'Angleterre, chassée de Versailles pour ses intrigues, en quête d'une situation en Angleterre, que Sorbière avait rencontrée dans un souper à Calais chez le marquis de Courtebonne et en compagnie de qui il avait voyagé jusqu'à Douvres[2]. — Il ajoute d'ailleurs que « tout le Parnasse » s'intéresse au sort de Sorbière, — ce qui établit qu'une fois de plus ses démarches n'avaient pas été sans quelque fruit.

Du côté de Copenhague, la bienveillance se fit attendre davantage : les documents nous manquent d'ailleurs à ce sujet. En août, — au même jour où déjà Comminges indique un revirement de l'opinion anglaise, — le chevalier de Terlon, ambassadeur en Danemark, reçoit du Roi mission « d'assurer le Roi de Danemark qu'il lui donnerait des témoignages de son amitié dans toutes les occasions qui se présenteraient, et qu'il avait eu un extrême chagrin de l'attentat du comte Cornifitz Ulfeldt[3] ». — Terlon n'arrive à Copenhague que le 30 octobre pour y faire son entrée le lendemain 1er novembre : il y a presque un mois déjà que Charles II demande la grâce de Sorbière. Ce n'est que le 8 qu'il met officiellement le roi de Danemark au courant des mesures prises contre Sorbière : « Le roi témoigne qu'il était satisfait de la manière obligeante dont S. M. en avait usé », et il demande la grâce du coupable[4].

En décembre 1664, — au début du mois, vraisemblablement, —

1. *Comminges à Louis XIV*, *id.*, III, 429.
2. *Relation*, p. 4.
3. *Extrait de l'Instruction*, etc., Arch. de la Bast., III, 428.
4. Cf. BN., *N. ac. lat.*, 10 352, f° 349-350, une lettre latine inédite de Sorbière au célèbre Bartholin, médecin de Frédéric III, où il le prie d'intercéder en sa faveur.

Sorbière obtient l'autorisation de quitter le lieu de son exil et de rentrer à Paris.

V. — Les critiques de la « Relation ».

Outre ces actions diplomatiques et ces sanctions directes, la *Relation* provoqua des critiques et des réponses, et en particulier trois :

1° *Observations d'un gentilhomme anglois : ensemble quelques lettres touchant un livre intitulé : Relation d'un Vogage en Angleterre, composé par le sieur Sorbière : la suppression duquel a été ordonnée tant par Arrest du Conseil que du Parlement des 9 et 15 juillet 1664.* — A Paris. Chez André et Sébastien Cramoisy, rue Saint-Jacques, vis-à-vis la rue des Mathurins. — M. D C L XIV. — Avec Privilège du Roi[1].

Le ton de ces *Observations* est fort modéré, et l'auteur a visiblement cherché à se documenter. Il reconnaît que le ton satirique de Sorbière n'est pas une tradition chez les écrivains français, qui ont accoutumé, à l'égard des Anglais et de leurs mœurs, de se montrer plus équitables qu'il ne le fut. « Ne croyez pas, écrit le « gentihomme anglois » que cette antipathie naturelle que quelques-uns disent être entre nous autres Anglais et les Français, ait ainsi fait parler cet auteur français à notre désavantage : si cela était ainsi, on verrait le commun des écrivains de France en user de même que le sieur Sorbière. Et au contraire il faut rendre ce témoignage à la vérité qu'il n'y a rien de plus opposé, et que les livres enseignent des choses toutes différentes. »

Et c'est précisément sur le témoignage de ce « commun des écrivains de la France » que s'appuie le « gentilhomme anglois » pour réfuter Sorbière. Par exemple, à l'allégation de Sorbière que « la crainte rend souples les Anglois, et tels qu'ils ne *font qu'un saut de l'orgueil dans la bassesse et la lâcheté*[2], » — il oppose « ce grand André Duchêne qui, dès le commencement de son *Histoire d'Angleterre*, les dépeint *vaillants et courageux*; du Verdier, dans son *Abrégé* de la même histoire, qui confesse que, *de tous les peuples il n'y en a point dont l'humeur soit plus martiale*; le grand Ph. de Comines, qui, dans le III^e^ livre de ses *Mémoires*, reconnaît que *de tous les peuples du monde, ils sont les plus enclins à la guerre*

1. BN., N. 31, 56 p., in-12, 21 p. pour les *Observations*, 35 p. pour les lettres échangées entre Sorbière et Paulmyer, attaché de Danemark à Paris

2. *Relation*, p. 19. Les *Observations* transcrivent inexactement « liberté » pour « lâcheté ».

ou aux combats; enfin Davity, qui, en sa *Cosmographie*, avoue que les *Anglais sont communément fort courageux, hardis, et ennemis de crainte.* » — Le « gentihomme anglois » multiplie ces comparaisons, pour conclure à l'injustice absolue des appréciations de Sorbière : mais ne s'explique-t-elle point par la rapidité de ses impressions et la légèreté de ses observations? « Par cet échantillon, dit-il, vous voyez que le sieur Sorbière n'est pas secondé par les savants de France dans les choses qu'il a voulu avancer au blâme de nos insulaires; des mœurs desquels il parle avec beaucoup d'affirmation, encore que, suivant sa *Relation*, il n'ait fait qu'un séjour de très peu de mois à Londres, et qu'il n'ait vu d'autres lieux de notre patrie que Douvres, Cantorbéry, Oxford, et six autres tant villes que bourgs, et ce encore en passant chemin... Les sages tiennent que, pour bien connaître un homme, il faut avoir mangé un muids de sel avec lui : et M. de Sorbière écrit de tout notre peuple comme s'il le connaissait parfaitement, encore qu'il n'ait pas mangé chez nous la 250e partie de ce muids de sel. »

Le « gentilhomme anglois » discute ensuite un certain nombre de jugements de Sorbière, sur le chancelier Hyde, sur Ulfeldt, sur les vices des Anglais, — et conclut avec bienveillance que « cette *Relation* a offensé comme il croit, plutôt imprudemment que malicieusement; ce qui fait qu'il a du regret du mal que l'auteur s'est volontairement attiré; vu d'ailleurs que plusieurs parlent de lui en bons termes[1]. »

2°. *Observations on Monsieur de Sorbière's Voyage in to England, Written to Dr Wren, profess. of Astronomy in Oxford, by Thomas Sprat, fellow in the Royal Society.* — In the Savoy. Printed for John Martyn, and James Allestry, printers to the Royal Society, 1668, pet. in-12° — Sur le titre : *Sed poterat tutior esse domi*[2].

Nous ne séparons pas ce second libelle du troisième qui n'en est guère que la traduction.

3° *Réponse aux faussetés et aux invectives qui se lisent dans la Relation du voyage de Sorbière en Angleterre.* — Amsterdam, chez Jean Maximilien Lucas, l'an M. D C. LXXV. — In-12° Déd. 6 pp. 136 pp.[3].

Les *Observations* du « gentilhomme anglois » étaient une critique modérée et souvent raisonnable : la méthode employée (l'opposition de textes) ne prêtait pas à l'invective. La *Réponse*

1. *Observations*, p. 19.
2. BN., N. 32.
3. BN., N. 33.

aux faussetés est, au contraire, un libelle virulent et parfois diffamatoire. — Notons d'abord l'usage qui y est fait des citations de Sorbière : elles sont, pour la plupart, tronquées ou dénaturées [1]. — D'autre part, l'auteur anonyme lance contre la personne même de Sorbière des attaques absolument calomnieuses et mensongères : qu'il ait dit que « Sorbière a été toute sa vie un misérable pédant », cela pourrait, à la rigueur, passer pour une appréciation personnelle; mais de résumer ainsi la biographie de Sorbière : « *Né à Orange de la lie du peuple et de parents inconnus...*, son premier emploi fut d'instruire un des fils de M. le comte de la Suze; puis il devint *sous-maître* d'école à Orange, et *en fut chassé pour le dérèglement de ses mœurs* et pour l'impiété de ses sentiments. Ne sachant donc où donner de la tête, *il vint à Paris* où, dans l'espérance d'une meilleure fortune, *il abjura sa religion* et se fit catholique [2]; » — c'est entasser, volontairement, cinq ou six mensonges.

L'auteur voulait aller à Londres : « Je cherchai quelque relation d'Angleterre. Entre plusieurs autres, celle que Sorbière a faite de son voyage me tomba entre les mains, et je crus d'abord que, puisqu'il l'avait présentée au roi, il n'aurait rien osé écrire qui ne fût très véritable. Je la lus donc tout entière depuis Paris jusqu'à Calais; et j'avoue que je fus tout étonné de voir un libelle diffamatoire au lieu d'une fidèle relation, et que je ne pouvais comprendre comment Sorbière avait eu l'audace de dédier au Roi un livre plein d'invectives... Mais, sitôt arrivé à Londres, un Français, homme de qualité, et qui juge avec discernement et sans passion du mérite des gens, me fit remarquer plusieurs faussetés en la *Relation* de Sorbière, et moi-même, plus j'allais à la cour ou à la ville, plus je fréquentais les savants, plus je voyais combien est faux tout ce que dit cet imposteur. Les honnêtetés que me firent quantité de seigneurs anglais, leur générosité envers les étrangers, cette fierté sans orgueil, une douceur pleine de majesté, la magnificence des maisons, la somptuosité des festins, toutes ces choses me donnaient une idée de la grandeur de l'ancien peuple romain. »

Comme le « gentilhomme anglois », l'auteur de la *Réponse* prend, l'une après l'autre, chacune des critiques de Sorbière pour la réfuter, non plus cette fois par le secours de textes contradictoires, mais par des affirmations péremptoires : « J'ai voulu seulement, dit-il, rendre témoignage au public qu'après avoir bien

1. En particulier celles relatives à Ulfeldt.
2. *Réponse*, etc., p. 34-35.

considéré en Angleterre les coutumes, les mœurs, les sciences, je n'y ai rien trouvé qui ne m'ait édifié et qui ne soit presque entièrement contraire à ce qu'en a écrit Sorbière. » — Sorbière s'était, un peu prétentieusement, donné pour « le trompette » des lettres françaises en Angleterre : « Oui, dit la *Réponse*, traduisant le Dr Sprat, oui, il a fait véritablement cet office, en ce que, de même que quand les trompettes sont envoyés aux ennemis, ceux-ci leur bandent les yeux afin qu'ils ne puissent nullement reconnaître l'état de la place et de la garnison; aussi Sorbière semble avoir passé par l'Angleterre, sans y avoir pu reconnaître ni l'état des Sciences et de la Religion, ni plusieurs autres matières curieuses. »

Nous retiendrons seulement l'appréciation du théâtre anglais que la *Réponse* oppose à celle de Sorbière. Celui-ci en avait blâmé l'incohérence et l'irrégularité : « Il est fort vrai, lui objecte la réponse, qu'autrefois on eût pu remarquer ces défauts sur le théâtre des Anglais; et Sorbière, par une malice qui lui est ordinaire, a voulu confondre le règne de Charles II avec celui de la reine Élisabeth, mais, présentement, il n'y a peut-être point dans toute l'Europe de théâtre plus régulier que celui de Londres. » — Et, à sa façon, il reprend le parallèle entre le théâtre français et le théâtre anglais : « Presque tous nos poètes [dramatiques] français produisent seulement deux ou trois hommes illustres [dans leurs tragédies], et s'arrêtent seulement à la considération de quelque mémorable événement et au plus bel endroit de leur histoire. Toutes les autres personnes qui paraissent ne jouent point de personnages remarquables; les discours que font ces acteurs forment une espèce de dialogue en rime, et ne traitent que de choses nobles et relevées. Voilà le caractère de nos pièces de théâtre. Mais les Anglais, au contraire, ont un plus grand nombre d'acteurs, et cela sans aucune confusion; ils représentent l'histoire tout entière de ce qui est le sujet de la tragédie ou de la tragi-comédie, et l'intrigue est si bien conduite que leur théâtre est plus plein, leurs scènes plus diversifiées, et comme ils introduisent plusieurs personnages de différente humeur, les spectateurs y prennent aussi beaucoup plus de plaisir et en retirent une plus grande utilité. Ajoutez à cela que la liberté de la prose rendant la prononciation plus naturelle, ils persuadent bien mieux; de sorte que les cœurs des assistants sont touchés de différentes passions par la diversité des intrigues. » — Mais, en définitive, y a-t-il ici, entre le critique et le critiqué, une si grande différence? et, parlant de la scène anglaise, Sorbière n'avait-il pas dit quelque chose de fort approchant?

La plupart de ces critiques sont, en somme, excessives et peu équitables. Que l'exactitude rigoureuse de tous les détails historiques rapportés par Sorbière ne soit pas absolue, il est possible. Que quelques réflexions se rencontrent sous sa plume, que les Anglais aient pu juger désobligeantes, il se peut encore. Mais n'en pourrait-on pas trouver de pires dans les appréciations que les écrivains anglais font, au même moment, du caractère et des mœurs françaises? — Ceci, il est vrai, n'excuserait pas tout à fait Sorbière : mieux vaut dire que beaucoup des attaques dirigées contre lui tombent réellement à faux: soit que, — ainsi la *Réponse* — on ait dénaturé ses expressions et transformé la discussion d'un texte en invectives personnelles; soit que les reproches soient manifestement injustes : si le vénérable docteur Sprat le raille pour « avoir parlé en termes romantiques des vallées, des montagnes et des haies verdoyantes du pays de Kent [1], » — qui a raison, Sprat de s'en moquer, ou Sorbière d'en avoir parlé?

VI. — Les traductions de la « Relation ».

Pour achever de déterminer le succès obtenu par la *Relation*, il nous reste à énumérer les traductions qui en furent données. Nous en avons pu relever trois :

1° *En allemand.* — *Reise nach England*, imprimé à la suite du *Voyage en Espagne* (en allemand) de Joh. Mackle, 1667. La mention en est faite dans le *Theatrum anonymorum et pseudonymorum* de Vinc.-Placcius, en ces termes : « *Iter anglicanum*, sive *Reise nach England*, adjunctum itineri hispanico, Germanice verso per Johannem Mackle, Francof., 1667. Auctorem habet Sorbière, ut apparet conferenti exemplar Gallicum, cui titulus : *Relation d'un voyage en Angleterre*, in-12, Cologne [re vera Amstelodami, 1666]. Ubi non quidem titulo, attamen dedicationi ad Regem et subscriptioni ad Marchionem de Vaubrun, cui ea est scripta Relatio, nomen auctoris additum legitur. Quod quare placuerit interpreti omittere, non liquet[2]. »

2° *En italien.* — *Viaggio d'Inghilterra*, dans le *Viaggio di Levante* de du Loir, 1670 [3].

1. Ce texte est à notre connaissance le premier où le mot de *romantique* se trouve employé en français (1675).

2. *Vinc. Placii, Theatrum anonymorum et pseudonymorum*, Hambourg, 1708, f°, p. 463, n° 1824.

3. Cf. *Niceron*, t. IV, p. 95.

3° *En anglais.* — C'est la traduction publiée en 1709 avec les *Observations* de Th. Sprat. Le *Journal des Savants*[1] en rendit compte.

Conclusion[2].

Samuel Sorbière est presque un oublié, parmi tant d'autres, au grand siècle, que la gloire éclatante des « maîtres » a rejeté dans les obscurités du second plan. Valait-il la peine qu'un instant nous l'en tirions?

Au vrai, ses contemporains ne le jugent point négligeable personnage : son amitié avait du prix, et ceux qui se piquaient de bien juger des hommes et de leurs ouvrages, lui reconnaissaient du savoir et de l'esprit. — L'abbé de Marolles[3] a accoutumé de « célébrer comme une conquête l'amitié d'un homme docte. C'est pourquoi, dit-il, il eut tant de joie quand celle de M. de Sorbière lui fut procurée », car il est « fort savant dans la connaissance de la philosophie et des lettres humaines ». Baillet[4] l'avoue « homme d'esprit et de savoir » ; Ménage[5], qui ne fut pas toujours d'une égale bienveillance, lui appliquant le jugement que Suidas nous a transmis touchant Aristote, voit en lui « le secrétaire de la Nature », et un écrivain « qui a trempé sa plume dans le bon sens ». Chapelain, dont l'autorité est grave en ces matières, puisqu'il est le dispensateur des grâces et la clef des pensions, lui trouve « des lumières et du savoir ». — Qu'il tînt sa place dans la République des lettres, il y paraît aussi à dénombrer ses amis et correspondants. Ce méridional était bavard en diable; il l'était sur tous les sujets, en français, en latin, en italien; avec les savants, avec les ministres protestants et avec les évêques, avec les hommes de guerre et avec les secrétaires d'État, avec le pape. Et tous ces gens à qui il écrit, et qui lui répondent, le font sans déplaisir, comme à un homme dont il n'est point ennuyeux ni indifférent d'être l'ami. Tout ce que cette première moitié du siècle compte de savants ou d'érudits, — d'hommes influents surtout, soit dans la politique, soit dans la religion, défile dans la correspondance de Samuel Sorbière : c'est Mersenne, Baluze, Chapelain, Conrart, le cardinal Rospigliosi, Rivet, Saumaise,

1. *Journal des Savants*, 1709, suppl. p. 374.
2. Cette conclusion se rapporte à la fois au présent article et à ceux publiés dans le *Bulletin de l'Histoire du Protestantisme français.*
3. L'abbé de Marolles, *Mémoires*, éd. 1657, f°, I, 199.
4. *Vie de Descartes*, II, 167.
5. *Observations sur Diogène Laerce*, 1re éd., p. 13.

Grotius, Vossius, Huyghens, Spanheim, Morus, Marolles, Mazarin Colbert, Ménage, Bernier, Riolan, Pecquet, Le Laboureur, l'arminien Courcelles, le savant rabbin Manassès Ben Israël, Heinsius; le célèbre évêque de Vaison, Joseph Suarez qui le convertira; le comte de Nogent, neveu de Bautru, qui mourut au passage du Rhin; le comte Dhona, gouverneur d'Orange; M. de Marca, archevêque de Paris, Spon, l'ami de Gui Patin; Fouquet; Habert de Montmor; l'abbé de Pures; Philibert de la Mare, Fermat; le P. Rapin; — enfin Gui Patin, Hobbes, Gassendi et Descartes; d'autres encore, gens de robe, d'épée ou de plume, pour peu qu'ils fissent état des choses de l'esprit, et qu'ils eussent, en cour de Rome ou en cour de Versailles, quelque poids et quelque autorité.

La bienveillance, à son endroit, n'est pourtant pas unanime. Il fut un batailleur infatigable, et son esprit, qu'il avait fort ardent, était un peu brouillon. Dans ces querelles, où, sans toujours bien voir où il frappait, il tapait pourtant comme un sourd, il lui arriva, de ci, de là, d'attraper des coups très rudes. Aussi bien faut-il avouer qu'il y donnait prise, soit par son caractère, soit par la conception contestable qu'il s'était faite de l'érudition, de la science, de la probité littéraire et de la dignité personnelle de l'écrivain. Cette cuirasse dont il nous dit qu'il convient « de s'armer contre les vicissitudes et les tempêtes de la vie des hommes », — cette cuirasse avait un défaut.

Messire Samuel Sorbière, neveu du célèbre pasteur nîmois Samuel Petit, et mort dans la communion de l'église catholique, fut étudiant en théologie protestante, — docteur en médecine de la Faculté de Paris, — médecin à Leyde et à la Haye, — voyageur en Angleterre, — régent du collège d'Orange en Provence, — homme de lettres, — philosophe sceptique, — meilleur gassendiste que Bernier et que Gassendi lui-même, — physicien chez Habert de Montmor, numismate chez Joseph Suarez; épigraphiste avec Saumaise, historien avec Mazarin; — abbé au petit collet d'Homblières au diocèse de Noyon et précepteur ambulant d'un jeune Néerlandais, — traducteur de Sextus Empiricus et de Hobbes, de Morus et de Camden; membre de l'Académie des Emulateurs d'Avignon et historiographe de France; — courtier de lettres, pamphlétaire et quémandeur. C'est faire trop d'ouvrage pour qu'il soit bon; et Baillet voit fort bien qu'il fut plus « curieux que savant, et plus coureur qu'homme de cabinet[1] », confirmant ainsi l'opinion de Chapelain, qui lui reprochait de « ne rien savoir

1. *Vie de Descartes*, II, 167.

à fond, et, donnant à tout, de parler à tâtons des choses qu'il ignore[1]. » Voltaire le juge, et le condamne, d'un mot : « Il effleura beaucoup de genres de sciences[2] ». — Le plus grand reproche, en effet, où puisse tomber Sorbière, c'est d'avoir été en toutes choses, — en science et en érudition, en philosophie et en littérature, en moralité et en scrupules, — éternellement superficiel.

Il aimait à se dire « philosophe », et philosophe sceptique. Gassendi fut son maître et son Dieu : un jour même le maître dut reprocher au disciple l'excès de son zèle et de sa passion[3]. Bernier lui-même s'avoue battu par lui en matière de gassendisme[4]. D'autre part, l'école de La Mothe le Vayer le revendique, et Sorbière ne se récuse point. Il traduit Sextus Empiricus et développe les dix moyens de l' « Époque ». Enfin il consacre une longue lettre à l'éloge de la Philosophie, en laquelle il s'avoue fort entendu[5]. — Nous en devons rabattre, et si Ravaisson est un peu injuste de ne vouloir trouver en ses écrits qu' « un fatras dont la lecture apporte l'ennui le plus profond[6] », nous devons avouer que la spéculation y est totalement dépourvue d'ampleur et d'ingéniosité. A coudoyer Gassendi et Descartes, à feuilleter pêle-mêle Montaigne, Charron, Aristote, Sextus, La Mothe le Vayer, Morus et Hobbes, il avait acquis sinon des lumières, du moins des clartés de tout; et ces « clartés », il aimait, plaisir non blâmable, à les mettre en forme de « Lettres » ou de « Discours sceptiques » à l'usage des gens du monde. Mais Samuel Sorbière ne fut pas un philosophe.

Ce qu'il fut, c'est un infatigable, un audacieux, un universel curieux : il avait l'âme d'un reporter et d'un interwiever. « Il faisait, dit Baillet, sa principale étude de rechercher les savants répandus par l'Europe[7] », porté par son naturel à « profiter de leurs conversations plus que des livres ». Il est, dit toujours Baillet, « une simplicité naturelle aux savants qui ont renoncé au commerce du grand monde » : ils ne se méfient jamais, et, avec Sorbière, ils avaient tort de ne se méfier point : car, en place de cette « naturelle simplicité », ce diable d'homme avait l'inlassable astuce du journaliste de carrière. Il « se fourrait [chez les plus grands hommes de son temps] à la faveur du nom et du mérite de son oncle, et, sous prétexte d'apprendre des nouvelles de savants aux

1. *Liste des gens de lettres*, in *Mélanges litt.*, p. 196.
2. *Catalogue des écrivains*, Moland, t. XIV, p. 138.
3. *Gassendi à Sorbière*, 26 janv. 1644 (*Gass. Op.*, VI).
4. Cf. Denis, *Scept. et Libertins*, p. 21.
5. *Lettres et Discours*, 1660, 4°, p. 25-52, et BN., Ms. fr. 15209, f° 157.
6. *Archives de la Bastille*, t. III, p. 425, n. 2.
7. Baillet, *Vie de Descartes*, II, 170.

savants et de se rendre leur facteur », il les observait. Or, « il avait un talent particulier pour découvrir les défauts », et un penchant à les décrire sans aménité. De sorte qu'aux gens doctes, mais trop candides, dont l'imprudence allait « à le recevoir à leur table et jusque dans leur cabinet », — Sorbière ne refusa jamais de s'asseoir à une table amie, — aux philosophes bienveillants qui lui permettaient « de les regarder en déshabillé », il en cuisit bien des fois. M. de Sorbière les chatouillait de sa plume, qu'il avait médisante.

Et c'est ici, proprement, que la physionomie de Sorbière nous intéresse : d'entre ces aventuriers littéraires du XVII^e^ siècle, bohèmes intelligents souvent, mais désordonnés et superficiels, il apparaît comme l'un des plus originaux. Il avait l'esprit subtil et la pénétration ne lui manquait pas. Voyageur par goût quelquefois, souvent par nécessité, il vit, de Rome à Oxford, de Nantes à Orange, de Montpellier à la Haye, des gens et des pays de toutes les sortes. Il avait été « nourri » des belles lettres et de l'antiquité. Enfin, il avait su s'introduire dans la familiarité des grands. C'est pourquoi il entendit que les belles lettres le fissent vivre, et elles le firent vivre en effet. L'état d'homme de lettres et d'homme d'esprit lui apparut un métier, pareil à tous les autres métiers, et qu'il s'efforça de rendre agréable, productif et nourrissant. Or, s'il est vrai que l'argent est, en quelque sorte, la source de la vie, il se trouve que les grands possèdent de l'argent : il convient donc de leur en demander. Et, tout au long de sa vie, inlassable quémandeur, on voit Sorbière frapper à toutes les portes, solliciter toutes les bourses, assiéger toutes les personnes « en situation d'aider à ses affaires ». Comme il avait « le style latin assez pur et noble », qu' « il parlait le français mieux que le commun des languedociens[1] », il usera de l'un et de l'autre. Pour « ceux dont il espère », il sera flagorneur jusqu'à la bassesse; à l'égard de ceux « qui ne lui donnent pas ce qu'il prétend », bien vite sa bile va s'échauffer, et, étant inutiles, il les sacrifiera. Enfin, comme 800 livres de rente valent bien une messe, il « tournera sa jaquette », et se fera catholique romain. — Le vrai chef-d'œuvre du « sieur Samuel de Sorbière », plus que sa philosophie et sa science, c'est sa vie.

Ces réserves faites sur la valeur de son érudition et la délicatesse de ses scrupules, nous devons reconnaître qu'il ne fut pas un personnage insignifiant. Dans un siècle où rares étaient ceux qui

1. *Chapelain*, Mélanges litt., *loc. cit.*

le connaissaient et l'aimaient, il a parfaitement connu et aimé Rabelais. Il a aimé Montaigne aussi et l'a fidèlement pratiqué. Il faut lui en savoir gré : et aussi d'avoir révélé Hobbes aux lecteurs français, ouvrant ainsi la porte à des idées dont l'influence allait s'affirmer puissante et durable. — D'autre part, volontairement ou non, sa *Relation* a décidément attiré l'attention sur les choses et les gens d'Angleterre. — Précieuses enfin sont les informations qu'il nous apporte sur ceux qui étaient alors l'ornement de la République des Lettres, leurs querelles et leurs travaux, — nous les montrant, non plus cette fois dans le magnifique arroi des amples volumes et des reliures en veau, mais dans le « déshabillé de leur cabinet », parmi leurs habitudes, leurs manies et leurs gestes familiers. Courtier de littérature et badaud inlassable, curieux et effronté, Sorbière peut nous être un guide auprès de tous les hommes de science ou de lettres de son siècle, — médecins ou philosophes, érudits et théologiens, politiques ou écrivains, — et, s'il est vrai qu'on ne l'accompagne point sans quelque défiance secrète, on s'instruit à le suivre, et rarement on s'ennuie.

André Morize.

DEUX FRAGMENTS AUTOGRAPHES DU MANUSCRIT DES « MARTYRS »

« Qui retrouvera, — écrivions-nous ici même il y a trois ans[1], — qui retrouvera, s'il existe encore, le manuscrit des *Martyrs*? » Et sans le dire expressément, nous pensions bien, à part nous, que ce manuscrit avait eu le sort de tant d'autres qu'on aurait eu intérêt à conserver, et qu'il devait avoir été ou perdu ou détruit.

Pour une fois, nous étions par hasard trop pessimiste ! Chateaubriand n'avait pas gardé par devers lui tous ses brouillons successifs, — on sait par lui-même qu'ils ont été très nombreux, — mais il avait conservé le manuscrit qu'il avait envoyé à l'impression, et il en avait fait don à l'un de ses plus vieux et meilleurs amis, M. Bertin aîné, l'un des deux directeurs et propriétaires du *Journal des Débats*. Aujourd'hui, il n'en subsiste plus que deux fragments, assez considérables, il est vrai, — deux « livres » presque entiers, le XVI[e] et le XIX[e], — et qui, indépendamment des abondantes ratures et corrections qu'ils présentent, nous offrent, comme on le verra, en maint endroit, un texte sensiblement différent du texte imprimé[2].

Quoique ces fragments manuscrits ne soient pas maculés comme le sont d'ordinaire ceux qui nous reviennent de l'imprimerie, — Chateaubriand avait sans doute recommandé qu'on en prît le plus grand soin, — je crois que ce sont bien ceux qui ont servi à la composition : les noms des ouvriers typographes y reviennent de loin en loin, suivant l'usage bien connu. De plus, en tête du livre XVI, on lit cette apostille, de la main de Chateaubriand : « J'ai pris 6 paquets de cette composition », note évidemment destinée à l'imprimeur. Nous sommes donc bien en présence du *dernier* manuscrit arrêté par Chateaubriand. Les nombreuses modifications et corrections ultérieures qu'il y a apportées ont été faites sans aucun doute sur les épreuves.

Ces fragments ne sont pas entièrement autographes; mais les parties

1. *Revue d'histoire littéraire*, janvier-mars 1904, *les Variantes des Martyrs*, p. 110.

2. Ces fragments nous ont été confiés par M[me] la comtesse de R..., à laquelle nous sommes heureux d'exprimer ici notre bien respectueuse gratitude. — Ils ont été récemment acquis, ainsi que les lettres de Chateaubriand aux deux frères Bertin que j'ai publiées dans la *Revue latine* du 25 avril 1907, par le département des manuscrits de la Bibliothèque nationale [n. a. fr., 10555], où chacun pourra rectifier les erreurs de lecture que j'ai sans doute commises. J'ai essayé d'indiquer, dans un article de la *Revue des Deux Mondes* du 1[er] mars 1907, sur *les Reliques du manuscrit des « Martyrs »*, l'intérêt littéraire que présente l'étude de ces fragments.

non autographes, qui semblent avoir été dictées à quelque secrétaire, portent des corrections de la main de Chateaubriand.

Commençons par la partie non autographe. Elle comprend le livre XVI en entier. Les corrections de Chateaubriand, à l'inverse de ce que nous aurons à constater pour le livre XIX, n'y sont pas très fréquentes ; mais en revanche, par rapport au texte imprimé, les divergences et variantes sont beaucoup plus nombreuses et importantes, particulièrement dans le discours d'Eudore, où Chateaubriand a inséré, avec deux assez longs fragments, jusqu'à présent, je crois, inédits, deux ou trois pages de l'*Itinéraire*, et un chapitre tout entier du *Génie du Christianisme*.

Cette partie non autographe comprend 23 feuillets simples (de 20 × 25 cent.), tous séparés, écrits au recto et au verso et numérotés de 1 à 46. Suivant la disposition que nous avions adoptée ici même, en publiant (*Revue d'histoire litt.*, juillet-septembre 1904) un fragment autographe du manuscrit des *Mémoires d'outre-tombe*, et qui a paru commode et claire à M. Marcel Duchemin, puisqu'il l'a adoptée à son tour dans le dernier numéro de la *Revue*, nous allons en reproduire ci-dessous le texte critique, rejetant en note les variantes du texte imprimé, imprimant en italiques et mettant entre crochets les passages barrés par Chateaubriand, et figurant, dans l'interligne, par d'autres caractères, ses corrections autographes [1].

1. Ce fragment-ci n'étant pas de la main de Chateaubriand, nous ne tenons compte ni de l'orthographe, ni de la ponctuation du secrétaire.

LES MARTYRS

ou

LE TRIOMPHE DE LA RELIGION

LIVRE XVI

Argument

LES HARANGUES

« Très clément empereur Dioclétien, toujours Auguste, et vous, très heureux prince César Galérius; si jamais vos âmes divines donnèrent une preuve éclatante de leur piété [1], c'est sans doute [2] dans l'affaire importante qui rassemble le très auguste Sénat aux pieds de votre Éternité [3]. Il s'agit de prononcer sur les dieux de

1. *Var.*, éd. 1re, 1809 (p. 104) et sqq. : de leur *justice*...
2. *Id.*, *ibid.* : c'est dans l'affaire...
3. *Id.*, *ibid.* : de *vos Éternités*.

Proscrirons-nous *les adorateurs du nouveau* Dieu? *Laisserons-nous les chrétiens jouir en paix du culte de leur divinité? Telle est la question que l'on propose* au Sénat.

« Que Jupiter et les autres Dieux vengeurs de l'humanité me préservent de faire jamais couler du sang et des larmes! Pourquoi persécuterions-nous des

la patrie, sur les dieux de Romulus et de Numa, qu'ont adoré Camille, Scipion, Paul-Émile, et au milieu desquels brillent aujourd'hui nos divins empereurs, les Dieux augustes.

« Abandonnerons-nous le culte de ces divinités tutélaires pour le nouveau Dieu qui s'est établi dans l'Empire? Proscrirons-nous au contraire ce Dieu étranger et ceux qui adorent ses images? Telles sont, très religieux empereurs, les questions que vous proposez au glorieux Sénat.

« C'est une vérité reconnue depuis longtemps que Rome a dû l'empire du monde à sa rare piété envers les immortels. Elle a élevé des autels à tous les Génies bienfaisants, à la Petite Fortune, à l'Amour filial, à la Paix, à la Concorde, à la Justice, à la Liberté, à la Victoire, au Dieu Terme qui seul ne se leva point devant Jupiter, dans l'auguste assemblée[1] des Dieux. A qui donc cette famille divine pourrait-elle déplaire[2]? Quel homme oserait refuser des hommages à une si belle troupe de Déités[3]? Voulez-vous remonter plus haut? Vous trouverez les noms mêmes de notre patrie, nos traditions les plus antiques liées à notre religion et faisant partie de nos sacrifices. Renoncerez-vous[4] au souvenir de cet âge d'or, règne de bonheur et d'innocence que tous les peuples envient à l'Ausonie? Y a-t-il rien de plus touchant que ce nom de Latium donné à la campagne de Laurente parce qu'elle fut l'asile d'un Dieu persécuté[5]? D'où il advint que nos pères, en récompense

hommes qui remplissent tous les devoirs du citoyen? Les Chrétiens exercent des arts utiles: leurs richesses alimentent le trésor de l'État; ils servent avec courage dans nos armées; ils ouvrent souvent dans nos conseils des avis pleins de sens, de justesse et de prudence. D'ailleurs, ce n'est point par la violence que l'on parviendra au but désiré. L'expérience a démontré que les Chrétiens se multiplient sous le fer des bourreaux. Voulez-vous les gagner à la religion de la patrie? Appelez-les au temple de la Miséricorde et non pas aux autels des Euménides.

« Mais après avoir déclaré ce qui me semble conforme à la raison, je dois, avec la même justice, manifester la crainte que m'inspirent les Chrétiens. C'est le seul reproche que l'on puisse légitimement leur faire : il est certain que nos dieux sont l'objet de leur dérision et quelquefois de leurs insultes. Que de Romains se sont déjà laissé entraîner par des raisonnements téméraires! Ah! nous parlons d'attaquer une divinité étrangère, songeons plutôt à défendre les nôtres! Rattachons-nous à leur culte par le souvenir de tout ce qu'elles ont fait pour nous. Quand nous serons bien convaincus de la grandeur et de la bonté de nos dieux paternels, nous ne craindrons plus de voir la secte des Chrétiens s'accroître et se grossir des déserteurs de nos temples.

« C'est une vérité...

1. *Var.*, éd. de 1809 (p. 105) et sqq. : dans l'assemblée...
2. *Id.*, *ibid.* : *Cette famille divine pourrait-elle déplaire aux Chrétiens?*
3. *Id.*, *ibid.* : à *de si nobles* déités?...
4. *Id.*, *ibid.* : *Vous trouverez* le souvenir...
5. *Id.*, *ibid.* : d'un dieu persécuté? Nos pères, en récompense...

de leur vertu, reçurent du ciel un cœur hospitalier, et que[1] Rome servit de refuge à tous les infortunés bannis. Que d'intéressantes aventures, que de noms illustres attachés à ces migrations des premiers temps du monde, Diomède, Philoctète, Idoménée, Nestor! Ah! quand une vieille forêt[2] couvrait la montagne où s'élève ce Capitole, lorsque de pauvres chaumières[3] occupaient la place de nos palais[4], que ce Tibre si fameux ne portait encore que le nom inconnu d'Albuna, on ne demandait point ici s'il fallait abandonner les Dieux de la patrie[5]! Pour se convaincre de la puissance de Jupiter, il suffit de considérer la faible origine de cet empire. Quatre petites sources ont formé ce[6] torrent du peuple romain qui a ravagé la terre : Albe, le cher pays et le premier amour des Curiaces, qui montre encore leur grand tombeau couronné de gazon[7], les guerriers latins qui s'unirent aux guerriers d'Énée, les Arcadiens d'Évandre qui transmirent aux Cincinnatus l'amour des troupeaux et le sang des Hellènes, doux germes de l'éloquence chez les rudes nourrissons d'une louve; enfin, les Sabins qui donnèrent des épouses aux compagnons de Romulus; les vieux Sabins[8] vêtus de peaux de brebis, conduisant leurs troupeaux avec une lance, vivant de laitage et de miel et se consacrant à Cérès et à Hercule, l'un le génie, et l'autre le bras du laboureur.

« Ces dieux qui ont opéré tant de merveilles en faveur du peuple romain, ces dieux qui ont inspiré Fabricius[9] et Caton, ces Dieux qui protègent aujourd'hui[10] les cendres de ces citoyens illustres[11], ne peuvent être[12] des divinités sans pouvoir et sans vertus[13]. Irons-nous chercher sur un rivage désert la tombe de Pompée, pour y effacer ces mots : « Aux Dieux mânes? » Ah! laissons du moins l'Élysée à ce grand homme[14] à qui nous ravîmes sa patrie.

1. *Var.* éd. de 1809 et sqq. : et Rome...
2. *Id.*, (p. 106) *ibid.* : quand une forêt...
3. *Id.*, *ibid.* : lorsque *des* chaumières...
4. *Id.*, *ibid.* : de *ces* palais...
5. *Id.*, *ibid.* : *si le Dieu d'une obscure nation de la Judée était préférable aux dieux de Rome...*
6. *Id.*, *ibid.* : *le* torrent...
7. *Id.*, *ibid.* : des Curiaces; les guerriers latins...
8. *Id.*, *ibid.* : de Romulus; *ces* Sabins...
9. *Var.*, éd. de 1809 (p. 107) et sqq. : ont inspiré *Numa*, Fabricius...
10. *Id.*, *ibid.* : qui protègent les cendres...
11. *Id.*, *ibid.* : les cendres illustres de *nos* citoyens....
12. *Id.*, *ibid.* : de nos citoyens, *ces dieux au milieu desquels brillent aujourd'hui nos Empereurs*, sont-ils des divinités?...
13. *Id.*, *ibid.* : sans vertus?
14. *Dioclétien*, je suppose....

« Divin empereur, je suppose que Rome chargée d'années apparaisse tout à coup à vos yeux sous les voûtes de ce Capitole, et qu'elle s'adresse ainsi à votre Éternité :

« Grand Prince, ayez égard à cette vieillesse où ma piété envers « les Dieux m'a fait parvenir. Libre comme je le suis, je m'en « tiendrai [1] à la religion de mes ancêtres. Cette religion a mis l'uni- « vers sous ma loi. Les sacrifices ont éloigné Annibal de mes « murailles, et les Gaulois du Capitole. Quoi ! l'on renverserait [2] « cette statue de la Victoire sans craindre de soulever mes légions « ensevelies aux champs de Zama? N'aurais-je été préservée des « plus redoutables ennemis que pour être déshonorée par mes « enfants dans ma vieillesse? »

« C'est ainsi, ô puissant Empereur, que vous parle Rome suppliante. Voyez se lever de leurs vieux [3] tombeaux, sur le chemin d'Appius ces vieux [4] républicains vainqueurs des Volsques et des Samnites, dont vous révérez [5] ici les images; ils montent à ce Capitole qu'ils remplirent de dépouilles opimes. Ils viennent couronnés de la branche du chêne, unir leur voix à la voix de la patrie. Ces mânes sacrés n'avaient point rompu leur sommeil de fer, pour la perte de nos mœurs et de nos lois; ils ne s'étaient point réveillés au bruit des proscriptions de Marius ou des fureurs du Triumvirat; mais la cause du ciel les arrache au cercueil; et ils la viennent [6] plaider devant leurs fils. Princes, ne changez donc point pour un culte nouveau [7] nos belles fêtes et nos pieuses cérémonies [8]. Nous ne demandons point la persécution des chrétiens [9], mais nous désirons que leurs autels ne soient pas préférés aux nôtres. On dit que le Dieu qu'ils adorent est un Dieu de paix et de justice; nous ne refusons point de l'admettre dans notre Panthéon avec Jupiter [10], car nous souhaitons, très clément [11] Empereur, que les Dieux de toutes les religions vous protègent [12], mais quant à

1. *Var.*, éd. de 1809 et sqq. : je m'en tiendrai *toujours* à la religion...
2. *Id.*, *ibid.* : l'on renverserait *un jour* cette statue...
3. *Id.* (p. 108), *ibid.* : de leurs tombeaux...
4. *Id.*, *ibid.* : ces républicains, vainqueurs...
5. *Id.*, *ibid.* : dont *nous révérons ici*...
6. *Id.*, *ibid.* : viennent *la* plaider...
7. *Id.*, *ibid.* : leurs fils. *Romains séduits par la religion nouvelle, comment avez-vous pu changer* pour un culte *étranger* nos belles fêtes...
8. *Id.*, *ibid.* : cérémonies! *Princes, je le répète,* nous ne demandons...
9. *Id* , *ibid.* : des Chrétiens. On dit que le Dieu...
10. *Id.*, *ibid.* : dans *le* Panthéon : car nous souhaitons...
11. *Id.*, *ibid.* : très *pieux* Empereur...
12. *Id.*, *ibid.* : vous protègent; mais *que l'on cesse d'insulter Jupiter. Dioclétien, Galérius, sénateurs, indulgence pour les chrétiens, protection pour les Dieux de la patrie.*

ces Dieux eux-mêmes, laissons les choses comme elles ont toujours été et comme elles seront toujours. »

En achevant de prononcer ces mots, Symmaque salua de nouveau la statue de la Victoire, et reprit sa place au milieu [1] des sénateurs. Les esprits étaient différemment agités : les uns, charmés de la dignité du discours de Symmaque, se rappelaient ces jours où les Hortensius et les Cicéron plaidaient au Sénat les causes les plus importantes, comme au conseil public de l'univers [2]. Les autres blâmaient la modération du Pontife [3] et sa trop grande indulgence. Satan, à demi trompé [4], n'avait plus d'espoir que dans Hiéroclès et cherchait à détruire l'effet de l'éloquence du grand-prêtre; les anges de lumière profitaient au contraire de cette éloquence pour ramener le Sénat à des sentiments plus humains. On voyait s'agiter les casques des guerriers, les toges des sénateurs, les robes et les sceptres des augures et des aruspices; on entendait un murmure confus, signe équivoque du blâme et de la louange. Comme on voit [5] un champ où l'ivraie et d'inutiles fleurs de pourpre et d'azur s'élèvent au milieu du froment d'or; si quelque zéphir se glisse dans la forêt diaprée, d'abord les plus frêles épis courbent leurs têtes [6] tour à tour, ensuite le souffle croissant tourmente la moisson entière [7] et balance en tumulte les gerbes fécondes et les plantes stériles. Tel paraissait dans le Sénat le mouvement de tant d'hommes divers [8], ceux-ci, froment précieux; ceux-là, détestable ivraie. Les courtisans regardaient curieusement Dioclétien et Galérius, afin de régler leurs opinions sur celles de leurs maîtres; César donnait des signes d'impatience et d'emportement [9], mais le visage d'Auguste était impassible, Hiéroclès en se levant fixa de nouveau l'attention de l'assemblée [10]. Il s'enveloppa dans son manteau de philosophe [11] et garda quelque temps un air sévère et pensif. Initié à toutes les ruses de l'éloquence athénienne, armé de tous les sophismes de l'école [12], souple, adroit, railleur, hypocrite, affectant une élocution concise et sentencieuse,

1. *Var.*, éd. de 1809 et sqq. : et *se rassied* au milieu...
2. *Id.*, *ibid.* : *les* jours *des* Hortensius et *des* Cicéron; les autres blâmaient...
3. *Id.*, *ibid.* : du pontife *de Jupiter*. Satan...
4. *Id.* (p. 109), *ibid.* : Satan n'avait plus...
5. *Id.*, *ibid.* : de la louange. Dans un champ...
6. *Id.*, *ibid.* : courbent leurs têtes; *bientôt* le souffle...
7. *Id.*, *ibid.* : le souffle croissant balance en tumulte...
8. *Id.* (p. 110), *ibid.* : tant d'hommes divers. Les courtisans...
9. *Id.*, *ibid.* : des signes d'emportement...
10. *Id.*, *ibid.* : Hiéroclés se *lève*; il *s'enveloppe*...
11. *Id.*, *ibid.* : dans son manteau, et *garde*...
12. *Id.*, *ibid.* : de tous les sophismes, souple...

parlant[1] d'indépendance en servant la tyrannie, d'humanité en demandant le sang de l'innocent; méprisant les leçons du temps et de l'expérience, voulant, à travers mille maux, conduire le monde au bonheur par des systèmes; esprit faux, s'applaudissant de sa justesse : tel était l'orateur qui parut dans la lice pour attaquer toutes les religions, et surtout celle des chrétiens. Galérius laissait (A) [*qui permettait*] un libre cours aux blasphèmes de son ministre; Satan poussait au mal l'ennemi *des* (B) [*genre humain*] fidèles : et l'espoir de perdre Eudore animait l'amant de Cymodocée : le démon de la fausse sagesse, sous la figure d'un patriarche[2] de l'école, nouvellement arrivé d'Alexandrie, se place auprès du philosophe. Hiéroclès[3], après un moment de silence, déploya tout à coup ses bras; il rejeta son manteau en arrière, posa les deux mains sur son cœur, s'inclina jusqu'au pavé du Capitole, en saluant Auguste et César, et prononça[4] ce discours :

« Valérius Dioclétien, fils de Jupiter, empereur éternel, Auguste huit fois consul, très clément, très divin, très sage; Valérius Maximianus Galerius, fils d'Hercule, fils adoptif de l'empereur, César éternel et très heureux; Parthique, triomphateur, amateur de la science et vérissime philosophe; Sénat très vénérable et sacré, Vous permettez donc que ma voix se fasse entendre? Troublé par cet honneur insigne, comment pourrais-je m'exprimer avec assez de force ou de grâce? Pardonnez à la faiblesse de mon éloquence, en faveur de la vérité qui me fait parler.

« La terre dans sa fécondité première enfanta les hommes; les hommes, par hasard et par nécessité, s'assemblèrent pour leurs besoins communs. La propriété commença; les violences suivirent; l'homme ne put les réprimer; il inventa les Dieux.

« La religion trouvée, les tyrans en profitèrent. L'intérêt multiplia les erreurs; les passions y mêlèrent leurs songes.

« Les hommes oubliant l'origine des Dieux, crurent en effet qu'ils existaient[5]; on prit pour le consentement unanime des

(A). La rature, marquée par les crochets, et la correction en italiques de l'interligne sont de la main de Chateaubriand. Les ratures et corrections de Chateaubriand seront toujours figurées ainsi.

(B). *Des* est écrit en surcharge par-dessus *du*.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : parlant d'humanité en demandant...
2. *Id.*, *ibid.* : figure d'un *chef* de l'école...
3. *Id.* (p. 111), *ibid.* : auprès *d'Hiéroclès* : *celui-ci* après...
4. *Id.*, *ibid.* : de silence, *déploye... il rejette... pose... s'incline...* et *prononce...*
5. *Id.* (p. 112), *ibid.* : *L'homme*, oubliant l'origine des Dieux, *crut bientôt à leur existence...*

peuples, ce qui n'était que le consentement unanime des passions. Les tyrans, en écrasant les hommes, eurent soin de faire élever des temples à la piété et à la miséricorde, afin que les infortunés crussent aussi qu'il y avait des Dieux.

« Le prêtre, d'abord trompeur, ensuite trompé, se passionna pour son idole; le jeune homme, pour les grâces divinisées de sa maîtresse, le malheureux, pour les simulacres de sa douleur; de là le fanatisme, le plus grand des maux qui ait affligé l'espèce humaine.

« Ce monstre, portant un flambeau, parcourut les trois régions de la terre. Il brûla, par la main des mages, les temples de Memphis et d'Athènes. Il alluma la guerre sacrée qui livra la Grèce à Philippe. Bientôt, ô douleur[1]! si une secte odieuse venait à s'étendre, de nos jours même, et malgré le progrès des lumières, on verrait l'univers plongé dans un abîme de malheur.

« C'est ici, princes éternels[2], que je tâcherai de peindre les maux que le fanatisme a faits aux hommes, en vous dévoilant l'origine et les progrès d'une des religions[3] à la fois la plus ridicule et la plus horrible que la corruption des peuples ait engendrée.

« Que ne m'est-il permis d'ensevelir dans un profond oubli ces honteuses turpitudes! Mais je suis appelé à la défense de la vérité: il faut sauver mes empereurs[4], il faut éclairer le monde. Je sais que j'expose mes jours au ressentiment d'une faction dangereuse. Qu'importe! un philosophe[5] doit fermer son cœur à toute crainte comme à toute pitié quand il s'agit du bonheur de ses frères, et des droits sacrés de l'humanité.

« Vous connaissez ce peuple appelé juif[6], que sa lèpre et ses déserts séparent du genre humain, ce peuple odieux qu'extermina le divin Titus. C'était dans l'origine des esclaves égyptiens[7].

« Un certain fourbe appelé Moïse, par une suite de crimes et de prestiges grossiers, délivra ses frères[8] de la servitude. Il les conduisit au milieu des sables de l'Arabie. Il leur[9] promettait au nom d'un[10] Dieu Jéhova une terre où coulerait le lait et le miel.

1. *Var.*, 1re éd., et sqq. : Bientôt, si une secte...
2. *Id.* (p. 113), *ibid.* : princes, que je tâcherai...
3. *Id.*, *ibid.* : les progrès *de la religion* la plus ridicule...
4. *Id.*, *ibid.* : mon empereur...
5. *Id.*, *ibid.* : Qu'importe : un *ami de la sagesse* doit...
6. *Id.*, *ibid.* : ce peuple que sa lèpre...
7. *Id.*, *ibid.* : le divin Titus. Un certain fourbe...
8. *Id.*, *ibid.* : délivra *ce peuple* de la servitude. Il *le* conduisit...
9. *Id.*, *ibid.* : il *lui* promettait...
10. *Id.* (p. 114), *ibid.* : au nom *du* dieu...

« Après quarante années d'erreurs, ils [1] arrivèrent à cette terre promise, dont ils égorgèrent les habitants. Ce jardin délicieux était la stérile Judée, petite vallée de pierres, sans blé, sans arbres, sans eaux.

« Retirés dans leur repaire de brigands, ils [2] ne se firent remarquer que par leur haine pour [3] le genre humain. Ils vivaient au milieu des adultères, des meurtres, des cruautés.

« Que pouvait-il sortir d'une pareille race? (C'est ici le prodige) une race plus exécrable encore, les Chrétiens. Ils ont surpassé en folie, en crimes, les Juifs leurs pères.

« Les Hébreux, que trompaient des prêtres fanatiques, attendaient dans leur impuissance et dans leur bassesse un monarque qui devait leur soumettre le monde entier. Le bruit se répand un jour que la femme d'un vil artisan a donné naissance à ce roi si longtemps promis. Une partie des Juifs s'empresse de croire au prodige.

« Celui qu'ils appellent leur Christ vit trente ans caché dans sa misère. Après ces trente années, il commence à dogmatiser. Il s'associe quelques pêcheurs qu'il nomme ses apôtres. Il parcourt les villes, il se cache au désert, il séduit des femmes faibles, une populace crédule. Sa morale est pure, mais sans surpasser [4] celle de Socrate; ses miracles sont moins éclatants que ceux du grand philosophe Apollonius [5].

« Bientôt il est arrêté pour ses discours séditieux et condamné à mourir sur la croix. Un jardinier dérobe son corps. Ses apôtres s'écrient que Jésus est ressuscité. Ils prêchent leur maître à la foule étonnée. La superstition s'étend. Les chrétiens deviennent une secte nombreuse.

« Un culte né dans les derniers rangs du peuple, propagé par des esclaves, caché d'abord en des lieux déserts, s'est chargé peu à peu des abominations que le secret et des mœurs basses et féroces doivent naturellement engendrer : ainsi la cruauté et l'infamie font-elles la partie principale de sès mystères.

« Les chrétiens s'assemblent la nuit au milieu des morts et des sépulcres. La résurrection des cadavres est le plus absurde comme le plus doux de leur entretien. Assis à un festin abo-

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : après quarante années, *les Juifs* arrivèrent...
2. *Id.*, *ibid.* : dans leur repaire, *ces* brigands ne se firent...
3. *Id.*, *ibid.* : leur haine *contre* le genre humain...
4. *Id.* (p. 115), *ibid.* : sa morale est pure, *dit-on*, mais *surpasse-t-elle* celle de Socrate?...
5. *Id.*, *ibid.* : de Socrate. Bientôt il est arrêté...

minable, après avoir juré haine aux Dieux et aux hommes, après avoir renoncé à tous les plaisirs légitimes, ils boivent le sang d'un homme sacrifié, et dévorent les chairs palpitantes d'un enfant. C'est ce qu'ils appellent leur pain et leur vin sacré!

« Le repas fini, des chiens affreux, dressés aux crimes de leurs maîtres, entrent dans l'assemblée et renversent les flambeaux. Alors les Chrétiens, plus infâmes que les bêtes des bois[1], se cherchent au milieu des ténèbres, s'unissent au hasard par d'horribles embrassements, les pères avec les filles, les fils avec les mères, les frères avec les sœurs : le nombre et la variété des incestes fait le mérite et la vertu.

« Quoi! ce n'était pas assez d'avoir voulu amener les hommes séditieux
au culte d'un [*malfaiteur*] justement puni d'un supplice infâme[2]? Ce n'étoit pas un assez grand crime d'avoir essayé d'abrutir à ce point la raison humaine, et d'éteindre les lumières de la philosophie[3]; il fallait encore que les chrétiens fissent de leur religion une école de mœurs les plus dépravées et de forfaits les plus inouïs[4].

« Ce que je viens d'avancer aurait-il besoin d'autres preuves que la conduite des Chrétiens? Partout où ils se glissent, ils font naître les[5] troubles. Ils débauchent les soldats de nos armées; ils portent la désunion dans les familles. Ils séduisent des vierges crédules; ils arment le frère contre le frère, l'époux contre l'épouse; puissants aujourd'hui, ils ont des temples, des trésors, et ils refusent de prêter serment aux empereurs dont ils tiennent ces bienfaits. Ils insultent aux sacrées images d'Auguste[6], ils aiment mieux mourir que de sacrifier à ses autels. Dernièrement encore, n'ont-ils pas laissé la divine mère de César[7] Galérius offrir seule des victimes pour son fils, aux génies innocents des montagnes? Enfin, joignant le fanatisme à la dissolution[8], à l'erreur, ils voudraient précipiter la statue de la Victoire du Capitole[9], arracher de nos sanctuaires nos[10] Dieux paternels!

1. *Var.*, 1re éd., t. II (p. 116) et sqq. : Alors les Chrétiens se cherchent...
2. *Id.*, *ibid.* : justement puni *du dernier* supplice. Ce n'était...
3. *Id.*, *ibid.* : d'abrutir à ce point la raison humaine, il fallait encore...
4. *Id.*, *ibid.* : *l'*école *des* mœurs les plus dépravées, *des* forfaits les plus inouïs...
5. *Id.*, *ibid.* : naître *des* troubles...
6. *Id.* (p. 117) et sqq. : images *de Dioclétien*...
7. *Id.*, *ibid.* : mère de Galérius...
8. *Id.*, *ibid.* : à la dissolution, ils voudraient...
9. *Id.*, *ibid.* : *précipiter du Capitole la statue de la Victoire*, arracher...
10. *Id.*, *ibid.* : arracher de *leurs* sanctuaires *vos* Dieux paternels!...

« Il est vrai que je ne défendrai point[1] ces Dieux qui, dans l'enfance des peuples, ont dû[2] paraître nécessaires à des législateurs habiles. Nous n'avons plus besoin de ces ressources. La philosophie[3] commence son règne. Désormais on n'élèvera d'autel qu'à la raison[4] et à la vertu. Le genre humain se perfectionne chaque jour. Ne le voyons-nous pas à la douceur du gouvernement sous lequel nous vivons? Jamais le monde fut-il plus éclairé, plus libre, plus heureux[5]? Un temps viendra sans doute[6] que tous les hommes, soumis à la seule pensée, se conduiront par les clartés de l'esprit. Je ne soutiens donc ni Jupiter, ni Mitra, ni Sérapis. Mais si l'on conserve[7] une religion dans l'Empire, l'ancienne réclame auprès de nous[8] une juste préférence. La nouvelle est un mal qu'il faut extirper par le fer et par le feu; il faut guérir les Chrétiens eux-mêmes de leur propre folie. Eh bien! un peu de sang coulera! Ce sang est-il donc si pur[9]? Nous nous attendrirons sans doute sur le sort des criminels, car la philosophie rend le cœur sensible[10]; mais nous admirerons[11] la loi qui frappera les victimes, pour la consolation des sages, et le progrès des lumières[12]. »

Hiéroclès achevait à peine son discours, que, Galérius donnant le signal, des applaudissements redoublés s'élèvent de toutes les parties de la salle[13]? César, l'œil en feu, le visage rouge de colère[14], semblait déjà prononcer l'arrêt fatal des Chrétiens. Les courtisans levaient les mains au ciel, comme saisis d'horreur et de crainte. Les soldats[15] frémissaient de rage en songeant que ces[16] impies voulaient renverser l'autel de la Victoire. Le peuple redisait avec indignation[17] les incestes nocturnes, et les repas de chair humaine.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : *Qu'on ne croie pas cependant* que je *défende ici* ces Dieux...
2. *Id.*, *ibid.* : ont *pu* paraître...
3. *Id.*, *ibid.* : La *raison* commence...
4. *Id.*, *ibid.* : qu'à la vertu...
5. *Id.*, *ibid.* : chaque jour. Un temps viendra...
6. *Id.*, *ibid.* : viendra que tous les hommes...
7. *Id.* (p. 118), *ibid.* : Si l'on conserve *encore* une religion...
8. *Id.*, *ibid.* : réclame une juste...
9. *Id.*, *ibid.* : coulera! Nous nous attendrirons...
10. *Id.*, *ibid.* : le sort des criminels, mais nous admirerons...
11. *Id.*, *ibid.* : nous admirerons, *nous bénirons* la loi...
12. *Id.*, *ibid.* : la consolation des sages et le *bonheur du genre humain*...
13. *Id.*, *ibid.* : que Galérius donna le signal des applaudissemens...
14. *Id.*, *ibid.* : des applaudissemens. *L'œil en feu, le visage rouge de colère, César* semblait...
15. *Id.*, *ibid.* : de crainte; *ses gardes* frémissaient...
16. *Id.*, *ibid.* : en songeant que *des* impies voulaient...
17. *Id.*, *ibid.* : redisait avec *effroi* les incestes...

Hiéroclès était porté au ciel comme un héros[1]; c'était un véritable ami des princes, un courageux républicain, un Socrate, un défenseur de la vertu[2]. Dans l'enthousiasme général, on lui pardonnait d'avoir paru plus favorable aux opinions des philosophes qu'aux Dieux de la patrie. Le prince des ténèbres[3] échauffait les préjugés et les haines; ravi des paroles du proconsul, peu lui importait d'aller à son but par l'athéisme ou par l'idolâtrie[4]. Secondé de toutes les puissances de l'enfer, il augmentait le bruit et le tumulte et donnait au mouvement du Sénat quelque chose de prodigieux. Comme le sabot obéissant circule sous le fouet d'un enfant volage, comme le fuseau léger[5] descend et remonte entre les doigts de la matrone, comme l'ébène ou l'ivoire roule sous le ciseau du tourneur, ainsi les esprits étaient agités. Dioclétien seul paraissait immobile[6]; ni colère, ni haine, ni amour. Mais[7] les chrétiens répandus dans l'assemblée se montraient abattus et consternés. Constantin surtout était plongé dans une douleur profonde; il jetait par intervalles un regard inquiet et attendri sur Eudore. Le fils de Lasthénès se leva, sans paraître ému de la défaveur de César, des bassesses des courtisans et des clameurs de la foule. Son habit de deuil, sa noble figure, encore embellie par l'expression d'une sainte tristesse, attira d'abord[8] tous les regards. Les anges du Seigneur, formant un cercle invisible autour de lui, le couvraient de lumière, et lui donnaient une assurance divine. Du haut du ciel, les quatre Évangélistes, penchés sur sa tête, lui dictaient secrètement les paroles qu'il fallait répéter. On entendait dire de toutes parts dans le Sénat : C'est le chrétien! Comment pourra-t-il répondre? » Chacun cherchait vainement dans ses traits, à la fois si calmes et si animés, l'expression des crimes dont Hiéroclès avait accusé les fidèles. Lorsque des chasseurs,

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : de chair humaine. *Les sophistes qui environnaient* Hiéroclès *le portaient* au ciel : c'était...

2. *Id.* (p. 118-119); 3e éd. (t. III, p. 63) : c'était *l'intrépide* ami des princes, *le véritable ami du peuple, le* défenseur *des principes, le soutien de la vertu, un Socrate! Satan* échauffait...

Éd. Ladvocat, t. III, p. 17 : c'étoit l'intrépide ami des princes, le véritable ami des principes...

3. *Id.*, *ibid.* : un Socrate! *Satan* échauffait...

4. *Id.*, *ibid.* : du personnel, *il se flattait* d'aller *plus sûrement* à son but par l'athéisme *que* par l'idolâtrie.

5. *Id.*, *ibid.* : Comme le sabot circule sous le fouet *de* l'enfant, comme le fuseau descend...

6. *Id.*, *ibid.* : immobile; *on ne voyoit sur son visage* ni colère...

7. *Id.*, *ibid.* : ni amour. Les Chrétiens répandus...

8. *Id.* (p. 120) *ibid.* : sainte tristesse, attirèrent tous les regards...

croyant surprendre au bord d'un fleuve un[1] épervier vorace ou quelque affreux vautour, découvrent tout à coup un beau[2] cygne qui nage majestueusement[3] sur l'onde; surpris et[4] charmés, ils s'arrêtent; ils contemplent l'oiseau chéri des Muses; ils admirent la candeur[5] de son plumage, la fierté de son port, la grâce de ses mouvements : ils prêtent déjà l'oreille à ses chants harmonieux. Le cygne de l'Alphée ne tarda pas à se faire entendre : Eudore s'incline devant Auguste et César; ensuite sans saluer la statue de la Victoire, sans faire de gestes, sans chercher à séduire ou l'oreille ou les yeux, il parle en ces mots, avec une noble simplicité[6] :

« Auguste, César[7], peuple romain, au nom de ces hommes victimes d'une haine injuste et d'une cruelle persécution[8], moi, Eudore, fils de Lasthénès, natif de Mégalopolis en Arcadie, et l'un des persécutés[9], salut.

« Hiéroclès a commencé son discours par excuser la faiblesse de son éloquence; moi, je vous dirai sincèrement que[10] je ne suis qu'un soldat plus accoutumé à verser mon sang pour mes princes qu'à demander, en termes fleuris, le massacre d'une foule de vieillards, de femmes et d'enfants. Je remercie d'abord Symmaque de la modération qu'il a montrée envers mes frères. Le respect que je dois au chef de l'Empire me force à me taire sur le culte des idoles[11]. Hiéroclès lui-même ne vient-il pas de m'abandonner l'existence de ces Dieux, qu'un autre philosophe a voués depuis longtemps à la dérision. Hélas! ces idoles qu'un peuple infortuné réclame le guériront-elles de ses maux? Ces Dieux morts ne sauvent personne de la mort; ils ne délivrent point le faible

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : au bord d'un fleuve *un* affreux vautour...
2. *Id.*, *ibid.* : découvrent tout à coup un cygne...
3. *Id.*, *ibid.* : qui nage sur l'onde...
4. *Id.*, *ibid.* : charmés, ils s'arrêtent...
5. *Id.*, *ibid.* : ils admirent la blancheur de son plumage...
6. *Id.*, *ibid.* : il parle en ces mots : « Auguste,..
7. *Id.* (p. 121), *ibid.* : César, *Pères conscrits*, peuple romain...
8. *Id.*, *ibid.* : d'une haine injuste, moi, Eudore...
9. *Id.*, *ibid.* : en Arcadie, et *Chrétien*, salut...
10. *Id.*, *ibid.* : du Sénat. Je ne suis qu'un soldat...
11. *Id.*, *ibid.* : Sur le culte des idoles. *J'observerai cependant que les Camille, les Scipion, les Paul-Émile, n'ont point été de grands hommes parce qu'ils suivaient le culte de Jupiter, mais parce qu'ils s'éloignaient de la morale et des exemples des divinités de l'Olympe. Dans notre religion, au contraire, on ne peut atteindre au plus haut degré de la perfection qu'en imitant notre Dieu. Nous plaçons aussi de simples mortels dans les éternelles demeures; mais il ne suffit pas, pour acquérir cette gloire, d'avoir porté le bandeau royal, il faut avoir pratiqué la vertu : nous abandonnons à votre ciel les Néron et les Domitien.* Toutefois, l'effet d'une religion...

de la main du puissant; ils ne retirent point l'homme de la nécessité et de la misère : cette sublime puissance n'appartient qu'au Dieu que je sers.

« Toutefois, l'effet d'une religion quelconque est si salutaire à l'âme que Symmaque[1] a parlé des chrétiens avec douceur, et qu'Hiéroclès demande leur sang au nom d'une philosophie qui ne reconnaît de puissance céleste que la vertu[2]. Le grand-prêtre pourrait cependant regarder les chrétiens comme des ennemis personnels et des rivaux dangereux; Hiéroclès, au contraire, qui parle de lumière et de philanthropie, devrait, sans distinction de culte, embrasser les chrétiens dans son amour de l'humanité[3]. Eh quoi! Hiéroclès, c'est sous le manteau que vous portez, sous cette enseigne de la sagesse[4] que vous voulez semer la désolation dans l'Empire? Péres conscripts (A) [*Vénérables images des* [*et vous Cicéron*] Pères conscripts *consuls, grave Caton éloquent défenseur des opprimés* A], n'êtes-vous point indignés d'entendre un magistrat subalterne, un sophiste de l'école proscrire sans examen un million de citoyens romains[5].

[*Eh! quoi, Hiéroclès, vous ne songez pas que vous serez juge au milieu de ce carnage? que vous verrez tourmenter les victimes; que vous contemplerez les pleurs des mères, que l'odeur des chairs consumées montera jusqu'à vous? Certes, il faut être aussi courageux que vous l'êtes pour tenir ferme sur un pareil champ de bataille. Mais je vous dois avertir, Hiéroclès, que*] le sang des martyrs est une

(A). Ce passage entre crochets et en italique a été barré de la main de Chateaubriand, qui a écrit dans l'interligne, puis effacé : *et vous Cicéron*, et puis écrit encore et cette fois conservé : *Pères conscripts.*

(B). Tout ce passage entre crochets est barré de la main de Chateaubriand, qui l'a remplacé par les lignes que voici écrites par lui (cf. plus loin, p. 297, n. A) :

« Car il ne faut pas[6] vous le dissimuler : nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons vos cités, vos colonies, vos camps[7], vos tribus, les (*a*) Palais, le Sénat, le forum : nous ne vous laissons que vos temples[8]. Mais Hiéroclès, si vous vous avertir de comptez exterminer les Chrétiens par ce meurtre immense, je dois [*prévenir*] votre erreur. »

(*a*). *Les* est écrit en surcharge sur *vos.*

1. *Var.*, 1re éd. (p. 122 et sqq.) : à l'âme que *le Pontife de Jupiter* a parlé...
2. *Id.*, *ibid.* : avec douceur, *tandis qu'un homme qui ne reconnait point de Dieu* demande *notre* sang au nom *de l'humanité et de* la vertu...
3. *Id.*, *ibid.* : de la vertu. Eh quoi! Hiéroclès...
4. *Id.*, *ibid.* : que vous portez, que vous voulez semer...
5. *Id.*, *ibid.* : dans l'Empire! Magistrat *romain, vous provoquez la mort de plusieurs millions* de citoyens romains...
6. *Id.*, *ibid.* : citoyens romains. Car, *Pères conscrits, vous ne pouvez* vous le dissimuler...
7. *Id.*, *ibid.* : vos colonies, vos camps, *le* palais...
8. *Id.*, *ibid.* : que vos temples. Princes, notre accusateur est un apostat...

semence féconde; les vierges chrétiennes enfantent des hommes qui reviennent à la vie pour ne plus mourir, et ces vierges, vous ne l'ignorez pas, puisque vous êtes un déserteur de nos autels, savent quelquefois se dérober aux poursuites de ceux qui les

Princes (A)

recherchent. Oui[1] [*Pères conscrits*], notre accusateur est un apostat, et il se confesse athée. Les provinces le chargent de péculat et d'oppression[2]; il sait lui-même quel titre je pourrais ajouter à ces titres. Symmaque[3], au contraire, est un homme pieux, dont l'âge, la science et les mœurs sont également

Dans toute cause criminelle (B)

respectables. On prend en considération le caractère des témoins. Symmaque nous excuse, Hiéroclès nous dénonce : lequel des deux doit être écouté? Auguste, César, Pères conscrits, peuple romain, daignez me prêter une oreille attentive. Je vais reprendre la suite des accusations d'Hiéroclès, et[4] vous dévoiler la religion des Chrétiens.

(C) » Princes, je commence par les Hébreux. Ces Juifs que l'on

(A). Le passage entre crochets et en italiques a été barré de la main de Chateaubriand, qui a écrit *Princes* dans l'interligne.

(B). De la main de Chateaubriand.

(C). Le passage qui commence ici est, à ma connaissance, inédit, et ne figure que dans le manuscrit.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : que vos temples. Princes...
2. *Id.*, *ibid.* : il se confesse athée : il sait lui-même...
3. *Id.* (p. 123), *ibid.* : Symmaque est un homme...
4. *Id.*, *ibid.* : d'Hiéroclès, et *défendre* la religion *de Jésus-Christ.*

A ce grand nom l'orateur *s'arrêta*; tous les Chrétiens s'inclinèrent, et la statue de Jupiter trembla sur son autel. Eudore reprit :

« *Je ne remonterai point comme Hiéroclès jusqu'au berceau du monde pour en venir à la question du moment. Je laisse aux disciples de l'école ce vain étalage de principes odieux, de faits altérés et de déclamations puériles. Il ne s'agit ici ni de la formation du monde, ni de l'origine des sociétés : tout se borne à savoir si l'existence des Chrétiens est compatible avec la sûreté de l'Etat, si leur religion ne blesse ni les mœurs, ni les lois, si elle ne s'oppose point à la soumission que l'on doit au chef de l'Empire; en un mot, si la morale et la politique n'ont rien à reprocher au culte de Jésus-Christ. Cependant, je ne puis m'empêcher de vous faire remarquer la singulière opinion d'Hiéroclès touchant les Hébreux.*

« *La* raison politique de l'établissement de Jérusalem, au centre d'un pays stérile, *était trop profonde pour être aperçue de* l'accusateur des Chrétiens. Le législateur *des Israélites* voulait *en* faire un peuple qui pût résister au temps, conserver le culte du vrai Dieu, au milieu de l'idolâtrie universelle, et trouver dans ses institutions une force qu'il n'avait *point* par lui-même; il *les enferma* donc dans la montagne. Leurs lois et leur religion furent conformes à cet état d'isolement : ils n'eurent qu'un temple, qu'un sacrifice, qu'un livre. *Quatre mille ans se sont écoulés et ce peuple existe encore. Hiéroclès, montrez-nous ailleurs un exemple d'une législation aussi miraculeuse dans ses effets, et nous écouterons ensuite vos* railleries *sur le pays des Hébreux.* »

Un signe d'approbation échappé à Dioclétien...

vous a peints comme des esclaves égyptiens révoltés contre leurs maîtres, n'ont point une pareille origine. Ils eurent pour ancêtres de vénérables mortels qui portaient dans l'Orient le nom de Patriarches, et qui vivaient sous des tentes au milieu des troupeaux. Ces Patriarches étaient les dépositaires des plus vieilles traditions des peuples: ils étaient comme la branche aînée du genre humain. Par une suite d'aïeux, dont les noms étaient connus, ils remontaient jusqu'au premier homme. Ce premier homme désobéit à Dieu, pécha et mourut. Sa postérité fut souillée de son crime. Il lui fallait un rédempteur qui la rendît à ses fins primitives; ce rédempteur est venu de nos jours, c'est Jésus-Christ. »

En prononçant ce grand nom, l'orateur s'interrompit, tous les Chrétiens du Sénat s'inclinèrent, et la statue de Jupiter trembla sur son autel. Eudore reprit aussitôt :

« Une aventure touchante fit descendre en Égypte Jacob, chef des Patriarches, et tige de la nation des Hébreux. Les Hébreux furent opprimés. Moïse les délivra; Dieu rompit le bras de Pharaon et précipita dans la mer Rouge le cheval et le cavalier. L'Éternel nourrit son peuple au désert, et Moïse conduisit les Israélites à la vue de la Terre Promise.

« Cette Terre Promise, objet des railleries d'Hiéroclès, cette petite vallée de pierres, aurait dû paraître toutefois quelque chose d'assez grand aux yeux mêmes de la philosophie.

« Le royaume des Hébreux était placé entre les deux empires de l'Égypte et de la Syrie. Si la capitale des Juifs eût été bâtie dans les plaines de la Palestine ou de la Galilée, elle fût tombée sans résistance au pouvoir des Mèdes ou des Égyptiens. Jérusalem, au contraire, retirée au milieu des montagnes, opposait ses rochers comme des remparts à l'esclavage. Les Romains savent ce qu'il leur en a coûté pour renverser cette cité malheureuse.

« Outre cette grande raison politique de l'établissement de Jérusalem au centre d'un pays stérile, il s'en présentait une autre à des hommes d'un génie un peu plus profond que l'accusateur des Chrétiens. Les Juifs, vivant dans la plaine non loin des ports de la mer, se seraient tournés vers le commerce où les entraîne naturellement leur génie. Or le commerce ronge et dissout bientôt le caractère des nations. Le législateur voulait faire des Hébreux un peuple qui pût résister au temps, conserver le culte du vrai Dieu, au milieu de l'idolâtrie universelle, et trouver dans ses institutions une force qu'il n'avait pas par lui-même.

« Il enferma donc les Hébreux dans la montagne. Séparés

du reste du monde, ceux-ci prirent insensiblement la haine des coutumes étrangères, et cet amour de leurs propres usages qui les mirent à l'abri des innovations. Leurs lois et leur religion furent conformes à cet état d'isolement. Tout chez les seuls adorateurs d'un Dieu unique tendit à l'unité. Ils n'eurent qu'un temple, qu'un sacrifice, qu'un livre : le livre contenait leurs destinées. De temps en temps, des Prophètes élevaient la voix au milieu de ce peuple solitaire, et lui annonçaient un Messie, des récompenses et plus souvent des malheurs. Les lieux mêmes où les enfants de Jacob se conservaient pour l'avenir nourrissaient en eux ces passions exaltées, sans lesquelles les hommes sont incapables de grandes actions. Sous leurs pieds une poussière brûlante, sur leurs têtes un ciel d'airain, autour d'eux des rochers nus, des campagnes de sel, des lacs coulant du bitume, non loin d'eux dans les cavernes d'Habron les tombeaux de leurs pères, c'étaient là les seuls objets offerts aux regards comme aux méditations [*des Israëlites*]. [*Étaient-ils menacés de la servitude? Ils pouvaient redescendre de la montagne, retrouver leurs camps dans le désert, et revoir le terrible Sina où la loi leur fut donnée, au bruit de la foudre*[A]].

« Moïse est-il ainsi parvenu au but qu'il s'était proposé? à créer une espèce de peuple éternel dont aucune révolution de la terre ne pût altérer les mœurs? Princes, jugez-en vous-mêmes.

[B] Parmi les ruines de Jérusalem, souffrez un moment que je vous fasse contempler un étonnant spectacle. C'est là que deux espèces de peuples [1] trouvent dans leur foi de quoi surmonter leurs misères [2]. Là vivent des [3] Chrétiens, que rien ne peut forcer à abandonner le tombeau de Jésus-Christ, ni craintes, ni persécutions [4], ni menaces de la mort. Leurs cantiques retentissent nuit et jour autour du Saint-Sépulcre. Dépouillés le matin par un pro-

(A). Ces ratures et cette correction dans l'interligne sont de la main de Chateaubriand.

(B). A partir d'ici, jusqu'à : « rendu à la fin des siècles » [p. 294] le passage ne figure pas dans les éditions imprimées des *Martyrs*, mais il figure dans l'*Itinéraire*, avec les variantes que nous indiquerons ci-dessous.

1. *Var. Itinéraire*, éd. originale (T. III, p. 45) et sqq. : *Au milieu de cette désolation extraordinaire, il faut s'arrêter* un moment *pour* contempler *des choses plus extraordinaires encore.* Parmi les ruines de Jérusalem, deux espèces de peuples *indépendants* trouvent...

2. *Id., ibid.* : surmonter *tant d'horreurs et de* misères...

3. *Id., ibid.* : vivent des *religieux* chrétiens...

4. *Id., ibid.* : de Jésus-Christ, ni *spoliations*, ni *mauvais traitements*, ni menaces...

consul [1], le soir les retrouve au pied du Calvaire où Jésus-Christ souffrit pour le salut des hommes.

« Jetez maintenant [2] les yeux entre la montagne de Sion et le temple détruit [3]; voyez cet autre petit peuple qui vit séparé [4] des habitants de la cité; objet particulier de tous les mépris, il baisse la tête sans se plaindre; il souffre les insultes [5] sans demander justice; il se laisse accabler de coups sans soupirer; on lui demande sa tête, il la présente à l'épée [6]. Si quelque membre de cette société proscrite vient à mourir, son compagnon ira pendant la nuit l'enterrer furtivement dans la vallée de Josaphat [7]. Pénétrez sous les huttes dégoûtantes où s'est retiré [8] ce peuple : vous le trouverez dans une affreuse [*misère*][(A)] pauvreté [9], faisant lire un livre mystérieux à [*leurs*][(B)] des enfants, qui le feront lire à leur tour [10] à leurs enfants. Ce qu'il faisait il y a quatre mille ans [11], ce peuple le fait encore. Il a assisté trois fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager [12]. Quand on voit les Juifs dispersés sur la terre, selon la prophétie d'un apôtre chrétien [13], on est surpris sans doute. Mais, pour être frappé d'un étonnement surnaturel, il les faut retrouver à Jérusalem, il faut voir ces anciens [14] maîtres de la Judée esclaves et étrangers dans leur propre pays [15]; attendant sous toutes les oppressions un roi qui doit les délivrer.

(A). Cette correction semble avoir été faite par le copiste; et comme le mot *misère* a été conservé dans le texte de l'*Itinéraire*, cela semblerait indiquer qu'il écrivait sous la dictée de Chateaubriand.

(B). Rature du copiste, semble-t-il.

1. *Var.*, *Itinér.* (1re éd., t. III, p. 45) et sqq. : par un *gouverneur turc*, le soir...

2. *Id.*, *ibid.* : pour le salut des hommes. *Leur front est serein... que des mains armées de javelots.* [Entre ces deux membres de phrases, il y a, dans l'*Itinéraire*, un développement d'une page que nous ne reproduisons pas ici.] *Tandis que la nouvelle Jérusalem sort ainsi du désert, brillante de clarté*, jetez les yeux entre...

3. *Id.* (p. 46), *ibid.* : et le Temple; voyez...

4. *Id.*, *ibid.* : qui vit séparé *du reste* des habitans...

5. *Id.*, *ibid.* : il souffre *toutes les avanies* sans demander...

6. *Id.*, *ibid.* : il la présente *au cimeterre.* Si quelque membre...

7. *Id.*, *ibid.* : dans la vallée de Josaphat, *à l'ombre du Temple de Salomon.* Pénétrez...

8. *Id.* (p. 48), *ibid.* : Pénétrez *dans la demeure de* ce peuple...

9. *Id.*, *ibid.* : dans une affreuse *misère*, faisant...

10. *Id.*, *ibid.* : qui *à leur tour le feront lire* à leurs...

11. *Id.*, *ibid.* : il y a *cinq mille* ans...

12. *Id.*, *ibid.* : *dix-sept* fois à la ruine de Jérusalem, et rien ne peut le décourager; *rien ne peut l'empêcher de tourner ses regards vers Sion.* Quand on voit...

13. *Id.*, *ibid.* : selon la *parole de Dieu*, on est surpris...

14. *Id.*, *ibid.* : voir ces *légitimes* maîtres...

15. *Id.*, *ibid.* : pays; *il faut les voir* attendant...

Écrasés par la croix qui porta le véritable Messie, par cette croix qui les condamne, et qui est plantée sur leurs têtes [1], ils demeurent dans leur déplorable aveuglement. De vastes empires [2] ont disparu de la terre, et un petit peuple dont l'origine précéda celle de ces grands peuples existe encore [3] dans les décombres de sa patrie [4]. Eh! qu'[y] a-t-il de plus merveilleux [5] que cette rencontre des Juifs et des chrétiens [6] au pied du Calvaire? Les premiers s'affligent à l'aspect du tombeau [7] de Jésus-Christ ressuscité; les seconds se consolent [8] auprès du seul tombeau qui n'aura rien à rendre à la fin des siècles! »

A ces derniers mots d'Eudore [9], un signe d'approbation échappé à Dioclétien interrompit le fils de Lasthénès. Insensible aux mouvements oratoires de Symmaque et aux déclamations d'Hiéroclès, l'Empereur fut frappé des grandes raisons politiques présentées par le défenseur des fidèles. Les froides railleries du philosophe avaient disparu devant des considérations d'une nature plus haute. Eudore s'était étendu sur ce sujet avec une merveilleuse [10] adresse, afin de toucher le génie du Prince, avant de parler des Chrétiens. Le parti modéré du Sénat, qui redoutait Galérius Publius, préfet de Rome, dévoué à César, mais ennemi d'Hiéroclès, les courtisans toujours attentifs aux impressions du maître, les Chrétiens dont le sort était encore suspendu, tous s'aperçurent des sentiments favorables de Dioclétien et [11] donnèrent de grandes louanges à l'orateur. Les soldats, les centurions, les tribuns s'étaient laissé toucher à la vue de leur [12] frère d'armes, de ce brave général, obligé de défendre sa vie contre les accusations d'un rhéteur : cette noble race d'hommes revient facilement à des opinions généreuses [13]; ceux qui avaient servi sous Eudore recon-

1. *Var.*, *Itin.* : la Croix *qui les condamne et qui est plantée sur leurs têtes, cachés près du Temple dont il ne reste pas pierre sur pierre*, ils demeurent...
2. *Id.*, *ibid.* : aveuglement. *Les Perses, les Grecs, les Romains* ont disparu...
3. *Id.*, *ibid.* : existe encore *sans mélange* dans les décombres...
4. *Id.*, *ibid.* : de sa patrie. Si quelque chose parmi les nations, porte le caractère du miracle, nous pensons que ce caractère est ici. Et qu'y a-t-il...
5. *Id.* (p. 48), *ibid.* : de plus merveilleux, *même aux yeux du philosophe*, que...
6. *Id.*, *ibid.* : cette rencontre *de l'antique et de la nouvelle Jérusalem* au pied...
7. *Id.*, *ibid.* : *la première s'affligeant* à l'aspect du *sépulcre* de...
8. *Id.*, *ibid.* : *la seconde se consolant* auprès...
9. Ici reprend dans la 1re édition (t. II, p. 124) et sqq. le texte des *Martyrs*. *Var.* : ... sur le pays des Hébreux. » Un signe d'approbation...
10. *Var.*, 1re éd. (p. 125) et sqq. : s'était étendu sur ce sujet avec adresse...
11. *Id.*, *ibid.* : de Dioclétien : *ils donnèrent*...
12. *Id.*, *ibid.* : à la vue de *leur* général obligé de défendre...
13. *Id.*, *ibid.* : opinions généreuses. Tant de raison...

naissaient avec plaisir le son de cette voix grave et sonore qui les rassurait en face de l'ennemi, lorsque, près d'en venir aux mains, on voyait pâlir la ligne entière des guerriers. Tant de raison, unie à tant de beauté et de jeunesse, avait intéressé la foule toujours passionnée. La douleur de Constantin s'était changée en allégresse. Il encourageait son ami par ses gestes et ses regards. Les anges de lumière, redoublant de zèle autour de l'orateur chrétien, lui donnaient à chaque moment de nouvelles grâces[1], prolongeaient le son de sa voix comme d'harmonieux échos[2] et soutenaient avec des parfums célestes ses forces épuisées. Lorsqu'une neige éclatante et virginale[3] tombe de la voûte éthérée, souvent l'aquilon s'apaise; les champs muets reçoivent avec joie les flocons nombreux qui vont mettre les plantes à l'abri des glaces de l'hiver : ainsi, quand le fils de Lasthénès eut recommencé[4] son discours, l'assemblée fit un profond silence, afin de recueillir ces paroles pures qui semblaient descendre du ciel, pour prévenir la désolation de la terre.

« Princes, dit-il[5], je viens de parler du tombeau de mon Dieu, et c'est ce tombeau sacré que je suis maintenant appelé à défendre. Hiéroclès rit des Chrétiens qui croient à la résurrection de la chair. Il veut savoir sans doute comment des hommes réduits en poussière pourront revenir à la vie? Qu'il me dise d'abord comment il est, je lui dirai comment il sera. Quant à cet Homme-Dieu dont un jardinier doit avoir dérobé le corps, on ne peut nier pourtant que cet Homme-Dieu n'ait trouvé quelque moyen de rompre les chaînes de la mort, et d'échapper à la garde romaine. [*Trop d'yeux ont aperçu ce déserteur de la tombe, trop d'oreilles ont entendu ses paroles : on ne trompe pas aisément les regards d'une mère.*] (A)

(A). Barré de la main de Chateaubriand. — Tout ce paragraphe et ceux qui vont le suivre jusqu'à : « Vers le temps de l'apparition du Rédempteur sur la terre... » sont inédits et ne se retrouvent que dans le manuscrit.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 126) et sqq. : de nouvelles grâces, *et* prolongeaient...
2. *Id.*, *ibid.* : comme d'harmonieux échos. Lorsqu'une neige...
3. *Id.*, *ibid.* : neige éclatante tombe...
4. *Id.*, *ibid.* : le fils de Lasthénès *recommença* son discours...
5. *Id.*, *ibid.* : Princes, dit-il, *je n'entrerai point dans les preuves de la religion chrétienne : une longue suite de prophéties, toutes vérifiées, des miracles éclatans, des témoins sans nombre, ont depuis longtemps attesté la divinité de celui que nous appelons le Sauveur. Sa vertu sublime est reconnue de l'univers; plusieurs Empereurs romains, sans être soumis à Jésus-Christ, l'ont honoré de leurs hommages; des philosophes fameux ont rendu justice à la beauté de sa morale, et Hiéroclès lui-même ne la conteste pas.*

Il serait bien étrange... [voir la suite, dans la prochaine livraison].

« C'est donc la condition peu élevée de Jésus-Christ et de ses disciples qui attire au Sauveur du monde les mépris d'Hiéroclès? C'est en cela même que consiste la merveille et je le montrerai tout à l'heure. Notre accusateur ne peut nier les vertus du Fils de l'Homme, mais il ajoute que Socrate avait prêché la même morale. Non, Hiéroclès, la morale de Socrate ne fut jamais aussi tendre, aussi sublime que celle de mon divin maître; et vous le verrez bientôt. Par quelle dérision impie vient-on opposer les miracles d'un Apollonius aux miracles de Jésus-Christ? Ah! si j'avais la foi et la vertu des premiers Chrétiens qui avaient vu le Rédempteur, et qui semblaient avoir retenu quelques rayons de sa gloire, je ferais sortir du tombeau le lépreux, le boiteux et l'aveugle! Prince, ils paraîtraient devant votre trône et vous diraient mieux que moi quel fut le Dieu qui les guérit!

« Toutefois, j'essayerai de vous le faire connaître.

(A) « Vers le temps de l'apparition du Rédempteur sur la terre, les nations étaient dans l'attente de quelque personnage fameux. Une ancienne et constante opinion[1] était répandue dans l'Orient qu'un homme s'élèverait de la Judée et obtiendrait l'empire universel[2]. Vos historiens confessent cet oracle et depuis trois mille ans les prophètes des Juifs ne cessaient d'annoncer le Messie.

« Cependant (B) le ciel prépare les voies du Fils de l'Homme. Les nations longtemps désunies de mœurs et de gouvernemeut[3] entretenaient des inimitiés héréditaires; tout à coup le bruit des armes cesse, et les peuples, réconciliés ou vaincus, viennent se perdre dans le peuple romain.

[« *D'un côté, la religion et les mœurs sont parvenues à ce degré*

(A). Tout ce développement, jusqu'à : « un soupir de miséricorde » (p. 300) est la reproduction, avec des variantes, d'un chapitre du *Génie du Christianisme* (IV[e] partie, liv. III, chap. II, *De Jésus-Christ et de sa vie*). Nous donnerons les variantes par rapport au texte de la 5[e] édition du *Génie* (à Lyon, chez Ballanche, 1809), celui que Chateaubriand eut sous les yeux, mais qu'il avait déjà retouché depuis 1802.

(B). *Cependant* a été rajouté en marge de la main de Chateaubriand.

1. *Var.*, *Génie du christianisme*, éd. de 1809, t. IV, p. 89 : et constante opinion, *dit Suétone*, était répandue.

2. *Id.*, *ibid.* : universel. *Tacite raconte le même fait presque dans les mêmes mots. Selon cet historien, « la plupart des Juifs étaient convaincus, d'après un oracle conservé dans les anciens livres de leurs prêtres, que dans ce temps-là (le temps de Vespasien) l'Orient prévaudrait, et que quelqu'un, sorti de Judée, régnerait sur le monde.*

Josèphe, parlant de la ruine de Jérusalem (suit une page, qu'il est inutile de citer ici, et à laquelle je renvoie. Elle se termine par : « ... avouèrent Jésus-Christ pour le libérateur promis par les prophètes ».)

3. *Id.* (p. 91), *ibid.* : de mœurs, *de gouvernement*, *de langage*, entretenaient...

de corruption qui produit de force les changements[1]*; de l'autre, les dogmes de l'unité d'un Dieu et de l'immortalité de l'âme commencent à se répandre. Ainsi les chemins s'ouvrent de toutes parts à la nouvelle doctrine*[2]*, qu'une langue universelle va servir à propager. Ce vaste Empire*[3] *romain se compose de nations, les unes sauvages, les autres policées*[4] *: la simplicité du Christ, pour les premières; ses vertus morales pour les secondes; pour toutes, sa miséricorde et sa charité sont des moyens de salut que le ciel ménage. Ces moyens sont si efficaces que les Chrétiens couvrent déjà la face de la terre, car, Prince, il ne faut pas vous le dissimuler*[5]*, nous ne sommes que d'hier, et déjà nous remplissons*[6] *vos cités, vos îles, vos camps, vos colonies, vos tribus, vos décuries*[8]*, le Palais, le Sénat, le forum : nous ne vous laissons que vos temples*[9]] (A).

« A la grandeur des préparations naturelles, s'unit l'éclat des prodiges; les vrais oracles, depuis longtemps muets dans Jérusalem, recouvrent la voix, et les fausses sibylles se taisent. Une nouvelle étoile se montre dans l'Orient; un chœur d'esprits bienheureux chante du haut du ciel, pendant la nuit : Gloire à Dieu! Paix aux hommes!

« Tout à coup le bruit se répand que le Sauveur a vu le jour dans la Judée : il n'est point né dans la pourpre, mais dans l'humble[11] asile de l'indigence (B); il n'a point été annoncé aux grands et aux superbes ; mais les anges l'ont révélé aux petits et aux simples; il n'a point réuni autour de son berceau les heureux du monde, mais les infortunés, et par ce premier acte de sa vie, il s'est déclaré de préférence le Dieu des misérables.

« [12] Nous voyons, depuis le commencement des siècles, les rois,

(A). Tout ce paragraphe a été barré de la main de Chateaubriand. Les dernières lignes ont été reportées par lui plus haut (cf. p. 289, n. B).

(B). Correction dans l'interligne de la main de Chateaubriand.

1. *Var.*, *Génie* : de force *un changement dans les affaires humaines*; de l'autre...

2. *Id.*, *ibid.* : s'ouvrent à la doctrine *évangélique*, qu'une langue...

3. *Id.*, *ibid.* : *Cet* Empire romain...

4. *Id.*, *ibid.* : policées, la plupart *infiniment malheureuses*; la simplicité...

5. *Id.* (p. 92), *ibid.* : *Et* ces moyens sont si efficaces, que, *deux siècles après le Messie, Tertullien disait aux juges de Rome* : nous ne sommes...

6. *Id.*, *ibid.* : et nous remplissons tout...

7. *Id.*, *ibid.* : vos îles, *vos forteresses*, vos colonies...

8. *Id.*, *ibid.* : vos décuries, *vos conseils*, le Palais...

9. *Id.*, *ibid.* : que vos temples. » *Sola relinquimus templa.* A la grandeur...

10. *Id.*, *ibid.* : dans l'Orient; *Gabriel descend vers Marie*, et un chœur...

11. *Id.*, *ibid.* : dans l'asile de l'indigence...

12. *Id.* (p. 93), *ibid.* : misérables. *Arrêtons-nous ici, pour faire une réflexion.* Nous voyons...

les héros, les hommes éclatants devenir les Dieux des nations. Mais voici que le fils du charpentier, dans un petit coin de la Judée, est un modèle de douleurs et de misère; il est flétri publiquement par un supplice; il choisit ses disciples dans la foule obscure[1]; il ne prêche que sacrifices, que renoncement aux pompes du monde, au plaisir, au pouvoir; il préfère l'esclave au maître, le pauvre au riche, le lépreux à l'homme sain; tout ce qui pleure, tout ce qui a des plaies, tout ce qui est abandonné du monde, fait ses délices : la puissance, la fortune et le bonheur sont au contraire éternellement[2] menacés par lui. Il renverse[3] toutes les notions communes de la morale; il établit des relations nouvelles entre les hommes, un nouveau droit des gens, une nouvelle foi publique[4]. Non, Hiéroclès[5], quand la voix du monde entier s'élèverait contre Jésus-Christ, quand toutes les lumières de la philosophie se réuniraient contre ses dogmes, jamais on ne nous persuadera qu'une religion fondée sur une pareille base soit une religion humaine. Celui qui a pu faire adorer une croix; celui qui a offert pour objet de culte aux hommes l'humanité souffrante et[6] la vertu persécutée; celui-là, nous le jurons, ne peut[7] être qu'un Dieu.

« Jésus-Christ apparaît au milieu des hommes, plein de grâce et de vérité; l'autorité et la douceur de sa parole entraînent. [*Il vient pour être le plus infortuné*[8] *des mortels, et tous ses prodiges sont pour les misérables*[(A)].] Afin[9] d'inculquer ses préceptes, il choisit l'apologue ou la parabole qui se grave aisément dans l'esprit des peuples. C'est en marchant dans les campagnes qu'il donne ses divines leçons. [*En voyant les fleurs d'un champ, il exhorte ses disciples à espérer dans la Providence, qui supporte les faibles plantes et nourrit les petits oiseaux; en apercevant les fruits de la terre, il instruit à juger de l'homme par ses œuvres*[(B)]]; on lui apporte un

(A). Le fragment entre crochets et en italiques a été barré de la main de Chateaubriand.
(B). Même observation.

1. *Var.*, *Génie*, 5e éd., t. IV, p. 93 : ses disciples dans *les rangs les moins élevés de la société*; il ne prêche...
2. *Id.*, *ibid.* : sont au contraire menacés...
3. *Id.*, *ibid.* : il renverse les notions...
4. *Id.* (p. 94), *ibid.* : foi publique : *il élève ainsi sa divinité, triomphe de la religion des Césars, s'assied sur leur trône, et parvient à subjuguer la terre* : Non...
5. *Id.*, *Ibid.* : Non, quand la voix...
6. *Id.*, *ibid.* : l'humanité souffrante, *la vertu persécutée*...
7. *Id.*, *ibid.* : ne *saurait* être qu'un Dieu...
8. *Id.*, *ibid.* : le plus *malheureux* des mortels...
9. *Id.*, *ibid.* : pour les misérables. *Ses miracles, dit Bossuet, tiennent plus de la bonté que de la puissance.* Pour inculquer...

petit[1] enfant, et il recommande l'innocence; [*se trouvant au milieu des bergers il se donne à lui-même le titre de Pasteur des âmes, et se représente, rapportant sur ses épaules la brebis égarée* (A)]. Au printemps, il s'assied sur une montagne, et tire des objets environnants de quoi instruire la foule assise à ses pieds. Du spectacle même de cette foule pauvre et malheureuse, il fait naître ses béatitudes :

parce qu'ils seront consolés[2]

Bienheureux ceux qui pleurent, bienheureux ceux qui ont faim et

parce qu'ils seront rassasiés, bienheureux ceux qui ont le cœur simple,

soif, etc. [*Ceux qui observent ses préceptes et ceux qui les méprisent*

parce qu'ils hériteront du royaume du Ciel[3]. »

sont comparés à deux hommes qui bâtissent deux maisons, l'une sur un roc, l'autre sur un sable mouvant] (B). Quand il demande de l'eau à la femme de Samarie, il lui peint sa doctrine sous la belle image d'une source d'eau vive[4].

« Le caractère qu'il daigna prendre au milieu de nous[5] était aimable, ouvert et tendre; sa charité était[6] sans bornes. L'Apôtre nous en donne une idée en deux mots : il allait faisant le bien. Sa résignation à la volonté de Dieu éclate dans tous les moments de sa vie : il aimait, il connaissait l'amitié : l'homme qu'il tira du tombeau, Lazare, était son ami; ce fut pour le plus grand sentiment de la vie qu'il fit son plus grand miracle. L'amour de la patrie trouva chez lui un modèle :

« Jérusalem, Jérusalem », s'écriait-il, en pensant au jugement qui menaçait cette cité coupable, « j'ai voulu rassembler tes enfants, comme la poule rassemble ses poussins sous ses ailes; mais tu ne l'as pas voulu! » Du haut d'une colline, jetant ses tristes yeux[7] sur cette ville condamnée[8] à une horrible destruction, il ne put retenir ses larmes; il vit la cité, dit l'Apôtre, et il pleura! Sa

(A). Même observation.

(B). Ces mots en italiques et entre crochets ont été barrés, et les mots écrits dans l'interligne l'ont été de la main de Chateaubriand.

1. *Var.*, *Génie*, 5e édit., t. IV, p. 95 : on lui apporte un enfant...
2. *Id.*, *ibid.* : ceux qui pleurent, bienheureux...
3. *Id.*, *ibid.* : faim et soif, etc. *Ceux qui observent ses préceptes, et ceux qui les méprisent sont comparés à deux hommes qui bâtissent deux maisons, l'une sur un roc, l'autre sur un sable mouvant : selon quelques interprètes, il montrait, en parlant ainsi, un hameau florissant sur une colline, et au bas de cette colline, des cabanes détruites par une inondation.* Quand il demande...
4. *Id.* (p. 96), *ibid.* : Après : « source d'eau vive », il y a, dans le *Génie*, un développement d'une page que nous ne reproduisons pas ici : « Les plus violents ennemis... contraints d'admirer. »
5. *Id.* (p. 97), *ibid.* : *son* caractère était aimable...
6. *Id.*, *ibid.* : sa charité sans bornes...
7. *Id.* (p. 98), *ibid.* : jetant *les* yeux...
8. *Id.*, *ibid.* : condamnée, *pour ses crimes*, à une horrible destruction.

tolérance ne fut pas moins remarquable, quand ses disciples le prièrent de faire descendre le feu du ciel sur un village samaritain[1], qui lui avait refusé l'hospitalité; il répondit avec indignation :

« Vous ne savez pas ce que vous me demandez! »

« Si le Fils de l'Homme était sorti du ciel avec toute sa force, il eût eu sans doute peu de peine à pratiquer tant de vertus, à supporter tant de maux; mais c'est ici la gloire du mystère! Le Christ ressentait des douleurs; son cœur se fondait[2] comme celui d'un homme; il ne donna jamais aucun signe de colère que contre la dureté de l'âme et l'insensibilité. Il répétait éternellement :

« Aimez-vous les uns les autres. »

« Mon Père, s'écriait-il sous le fer du bourreau, pardonnez-leur; car ils ne savent ce qu'ils font. »

« Prêt à quitter des disciples bien-aimés, il fondit tout à coup en larmes; il ressentit les terreurs du tombeau et les angoisses de la Croix : une sueur de sang coula le long de ses joues divines; il se plaignit que son père l'avait abandonné. Lorsque l'ange lui présenta le calice.

« O mon Père! fais que ce calice passe loin de moi; cependant, « si je dois le boire, que ta volonté soit faite. »

« Ce fut alors que ce mot, où respire la sublimité de la douleur, échappa à sa bouche :

« Mon âme est triste jusqu'à la mort. »

« Ah! si la morale la plus pure, et le cœur le plus tendre; si une vie passée à combattre l'erreur et à soulager les maux des hommes, sont les attributs de la divinité, qui peut nier celle de Jésus-Christ? Modèle de toutes vertus, l'amitié le voit endormi dans le sein de Jean, ou léguant sa mère à ce disciple; la tolérance[3] l'admire dans le jugement de la femme adultère; partout la pitié le trouve bénissant les pleurs de l'infortuné; dans son amour pour les enfants, son innocence et sa candeur se décèlent; la force de son âme brille au milieu des tourments de la croix, et son dernier soupir est un soupir de miséricorde.

(*A suivre.*) VICTOR GIRAUD.

1. *Var.*, *Génie*, 5e éd., t. IV, p. 98 : sur un village *de Samaritains*...
2. *Id.*, *ibid.* : son cœur se *brisait*...
3. *Id.* (p. 99), *ibid.* : à ce disciple; la *charité* l'admire...

MÉLANGES

UNE TRADUCTION MANUSCRITE DE SEPT VIES DE PLUTARQUE PAR AMYOT, ANTÉRIEURE DE QUINZE ANS A L'ÉDITION ORIGINALE (1559)

Dans la Dédicace de sa traduction de *Diodore* à Henry II (1554), Amyot, après avoir promis au roi « un autre plus grand et plus excellent œuvre des Vies de Plutarque », ajoute : « Je l'avois commencé dès le temps de l'heureuse mémoire du feu Roy vostre père, qui en a veu plusieurs de ma traduction... » Déjà, dans la Préface d'*Héliodore* (1548), il semblait faire allusion à ce travail; et plus tard dans l'*Epître à Henry II* en tête des Vies parallèles (1559) et dans l'*Epître à Charles IX*, qui précède les Œuvres morales (1572), il reviendra avec une certaine complaisance sur ses premiers essais dans ce genre qui devait le rendre illustre, et il rappellera avec reconnaissance l'accueil que leur fit le « feu grand Roy Françoys son premier bienfaicteur. » — Sébastien Rouillard qui, dans son *Histoire de Melun*, consacre quelques pages à la vie d'Amyot, nous apprend que les manuscrits de dédicace de ces traductions furent écrits par « maistre Adam Charles, escripvain de Paris ».

La Bibliothèque nationale possède aujourd'hui un certain nombre de traductions manuscrites de vies de Plutarque, qui datent de la première moitié du xvi^e^ siècle : quelques-unes portent le nom du « translateur » (Simon Bourgoinc, Arnauld Chandon, George de Selve). Parmi les autres il en est que l'on doit, je crois, restituer à Amyot. Ce sont d'abord celles qui, dans le Catalogue du fonds français, portent les numéros suivants :

Fr. 1395. « *Vie de Demetrius* de Plutarque (traduction française), ms. du xvi^e^ siècle, sur vélin » (la reliure aux armes de Béthune n'est évidemment pas la reliure originale).

Fr. 1400. « *Philopœmen* (par Plutarque), traduction.

Titus Quintus Flaminius (par Plutarque), traduction, ms. du xvi^e^ siècle, sur vélin. »

Fr. 1401. « *Sertorius* (par Plutarque), traduction.

Eumènes (par Plutarque), traduction, ms. du xvi^e^ siècle sur vélin. » (Ces deux reliures sont différentes, quoique toutes deux au chiffre de François I^er^.)

Aucun historien ni aucun critique n'a, que je sache, étudié ces traductions qui sont par suite jusqu'aujourd'hui restées anonymes.

Si nous les rapprochons de l'Édition originale d'Amyot (1559), nous constaterons sans peine, pour la vie de Demetrius, la quasi identité des deux textes, pour les quatre autres, des différences sans doute plus nombreuses, mais qui ne sauraient nous empêcher de reconnaître dans l'imprimé l'utilisation constante, parfois même la reproduction textuelle des manuscrits. — Si ces der-

niers sont l'œuvre d'un autre traducteur qu'Amyot, il faut supposer que celui-ci l'a copié en 1559. Or il suffit d'avoir parcouru les notes et les variantes dont il a surchargé par deux fois (en 1555 et en 1583) les marges de son exemplaire grec de Plutarque (conservé aujourd'hui à la Bibliothèque de l'Arsenal, ms. 8411), pour être convaincu que ces cinq vies, comme toutes les autres, ont été traduites par lui sur le texte même. — Une seule hypothèse reste donc possible : les traductions manuscrites citées plus haut sont précisément celles qu'Amyot avait dédiées à François Ier [1].

La Bibliothèque nationale possède encore sous le numéro 1396 du fonds français :

« La *Vie de Theseus* (par Plutarque), traduction.

La *Vie de Romulus* (par Plutarque), traduction; » ms. du XVIe siècle sur vélin. (La reliure est encore différente des deux autres signalées plus haut; les F y sont couronnés; quant à la salamandre, elle ne se trouve sur aucun de ces volumes.)

Ces deux traductions ont été attribuées à Lazare de Baïf par M. Lucien Pinvert dans l'étude qu'il a consacrée à cet humaniste (Paris, Fontemoing, 1900) : « Le 25 avril 1530, dit-il, Baïf écrit au roi que sur son désir, il lui enverra le plus tôt possible « la vie de Theseus et Romulus traduites de grec en français » (ms. fr. 3941, f° 92 v°). Le mois suivant il donne des nouvelles de son travail au cardinal de Lorraine : la transcription est finie, il reste à la corriger (*ibid.*, ff. 96, 100, 103 v°); chose peu commode : « Je l'ay faict rescripre par troyz fois et ne puys trouver homme de ce mestier pour la langue françoise » [Baïf était alors à Venise], (*ibid.*, f° 105). Peu après il adresse à son protecteur le manuscrit « pour présenter au roy » (*ibid.*, f° 108 v°) qui lui fait connaître sa satisfaction. Les deux vies suivantes [il n'en traduisit pas d'autres] ne lui donnent pas moins de mal : « Monseigneur, écrit-il au cardinal de Lorraine, j'avois presque achevé de translater les Vyes de Lycurgus et Numa. Mais comme estoit presque la fin, mon escripvain s'est desbauché et s'en est allé, qui m'a esté grand desplaisir. Toutteffois j'ay esperance d'en recouvrer ung aultre bien toust et vous envoier lesdictes vyes parfaictes et accomplies pour les présenter au Roy, s'il vous plest me faire ce bien » (*ibid.*, f° 139, décembre 1530; Cf. L. Pinvert, *op. cit.*, p. 55-56.) ».

Du Verdier (Bibliothèque française, II, p. 581) nous apprend que ces quatre vies de Baïf se trouvaient encore en 1585 dans « la Librairie Royale de Fontainebleau ». — Mais nous ne saurions tirer argument de ce témoignage, pour identifier les deux premières d'entre elles (Thesée-Romulus) avec le ms. fr. 1396. En effet la Bib. nat. n'a acquis ce dernier qu'au début du XVIIIe siècle, comme les nos 1400 et 1401. — D'autre part, si nous l'examinons, nous remarquerons du premier coup d'œil la ressemblance parfaite de l'écriture et des lettrines avec celles du ms. fr. 1400 : or il est bien invraisemblable qu'Amyot, vers 1545, à Paris (ou à Bourges), se soit servi précisément de l'écrivain qui avait, en mars 1530, à Venise, copié les deux premières vies de Baïf, et qui n'avait pu lui copier les deux suivantes à la fin de la même année [2].

Enfin l'étude intrinsèque de cette traduction nous montre que l'Edition de 1559 s'en est servie, comme elle s'était servie des mss. de Philopœmen Flaminius et Sertorius-Eumènes : la même invraisemblance qui tout à l'heure

1. L'étude de ces manuscrits soulève quelques problèmes, relatifs à la chronologie, à l'écriture du copiste, et aux corrections de seconde main. Ces questions sont examinées dans un travail qui est sous presse.

2. D'ailleurs cette hypothèse elle-même ne rendrait pas compte de l'identité des deux écritures, fort invraisemblable à 15 ans d'intervalle, si l'on en juge du moins par les différences que présentent avec le ms. 1400 les mss. 1395 et 1401, très probablement du même copiste.

.ous faisait rejeter l'attribution des précédents manuscrits à un autre traducteur, qu'Amyot aurait copié, nous oblige donc à restituer à celui-ci le n° 1396 en même temps que les trois autres.

Nous avons-là, pour sept vies de Plutarque, le premier état de l'œuvre d'Amyot. L'étude de ce texte, antérieur d'environ quinze ans à l'Edition originale, fournit de nombreuses indications sur la méthode et les procédés de traduction d'un auteur qui devait avoir pendant plus de deux siècles une influence si considérable : nous avons essayé d'en tirer parti dans un travail plus étendu. Mais, même en dehors de tout commentaire, la comparaison d'un de ces manuscrits avec le texte imprimé peut présenter quelque intérêt : c'est pourquoi nous reproduisons ici la traduction de la vie de Theseus qui occupe les 31 premiers feuillets du ms. fr. 1396 [1].

René Sturel.

[1r°] Tout ainsy comme ceulx qui font les tables de geographie esquelles le monde est representé en platte painture, o cher amy Sossius, Senecion, ont accoustumé de supprimer aux extremitez de leurs chartes, les regions dont ilz n'ont point de congnoissance, et puis escrire en certains endroictz, quelques telz escripteaux. Oultre ces pays icy n'y a plus que sablons et arenes sans eau, pleines de bestes venimeuses, ou des maretz, la ou le soleil ne donne jamais, ou bien les montaignes de Scythie, ou la mer glacée : aussy en ceste miene histoire en laquelle i'ay parangonné les vies des illustres hommes les unes avec les aultres, apres avoir suyvy tout le temps dont les monumentz sont encore si entiers que lon en peult faire quelque vraisemblable recit, et en escrire a la verité, ie puis bien dire maintenant des temps encore plus anciens et plus reculez du nostre, Ce qui est auparavant n'est que toute fiction monstrueuse, et tragicque, et fables que les poetes ont controuvées, ou il n'y a ne [ce] certaineté aucune, ny apparence de verité : mais aiant mis en lumiere les vies du legislateur [1 v°] Lycurgus, et du Roy Numa Pompilius, il m'a semblé que ie pouvois bien raisonnablement encore tirer oultre et monter iusques a Romulus du temps duquel ie suis approché si pres par le discours de mon histoire et consyderant en moy-mesme ce que dict le poete Aeschilus :

Qui est celuy qui se parira contre
Ung homme tel? qui mettray ie a l'encontre?
Qui est assez digne pour luy respondre?

A la fin ie me suis resolu de comparer celuy qui peupla la noble, et fameuse cité d'Athènes au père et autheur de la tres invincible, et tres glorieuse ville de Romme : enquoy ie desirerois fort scavoir la reale verité de l'histoire pour la pouvoir escrire simplement, en reiettant toutes fables et mensonges, touteffois puis qu'il n'est possible, la ou nostre narration sortira ung peu trop importunement des bornes de verisimilitude, et n'aura aulcune affinité, ne conformité avec chose croyable,

1. Je tiens à exprimer ici ma reconnaissance à M. Léon Dorez, de la Bibliothèque nationale, qui a bien voulu faciliter mes recherches, et m'aider de ses conseils.

il sera besoing que les lecteurs benignement m'excusent, et prenent en gré ce que lon peult tolerablement escrire, et racompter des choses si vieilles et si ancienes. Il m'a doncques esté advis que Theseus avoit beaucoup de choses semblables a Romulus, car estans tous deux nez a cachettes, et hors legitime mariage, ils eurent renom d'avoir esté engendrez [2 r°] des Dieux : ilz ont esté tous deux vaillantz hommes de leurs personnes, comme chascun scait, aians la prudence conioincte avecques la force : et des deux plus nobles et plus renommées citez du monde, l'ung establyt, fonda, et bastyt Romme, l'aultre assembla en ung les manans et habitans d'Athenes : l'ung et l'aultre a ravy des femmes : l'ung ne l'aultre n'a peu eviter le malheur d'avoir querelle avec ceulx de sa maison, ny l'envie et rancune de ceulx de son propre sang : et qui plus est on tient que l'ung et l'aultre encourut l'ire, et indignation de ses propres citoiens, au moins si ce qui se dict le moins estrangement et tragicquement peut servir de quelque tesmoignage a confirmer la verité. Theseus doncques de par son pere estoit descendu en droicte ligne de Erichteus, et des seigneurs qui tindrent les premiers la region d'Attique, que lon appelle Autochthones, comme s'ilz feussent nez de la terre mesme : du costé de sa mere il estoit venu de Pelops, car cestuy Pelops fut de son temps le plus puissant Roy du Peloponese, non tant pour sa richesse que pour la multitude de ses enfans, a cause qu'il donnoit en mariage ses filles dont il avoit grand nombre aux plus grandz seigneurs du pays, et semoit par ce moien par plusieurs villes, et communaultez plusieurs princes, et gouverneurs entre lesquelz fut [2 v°] Pitheus l'ayeul maternel de Theseus, lequel fonda la petite ville des Troezeniens, et eut la reputation du plus sage, et plus scavant personnage qui fust de son temps : mais la sagesse et science qui pour lhors estoit en estime consistoit toute en belles sentences, et dictz moraulx comme sont ceulx pour lesquelz Hesiode acquict grand bruict en son livre intitulé les œuvres et les iours, auquel il se lict encore auiourd'huy une belle sentence que lon dict estre de Pitheus :

> Ne retiens point le loyer, et salaire
> Qu'auras promis au pauvre mercenaire.

Quant a cela le philosophe Aristote le dict ainsy, et le poete Euripide en appellant Hippolite le disciple du sainct et chaste Pitheus, donne assez a entendre en quelle reputation il estoit. Or Aegeus ne pouvant avoir enfans s'en alla conseiller a l'oracle d'Apollo, pour scavoir qu'il devoit faire, et la prophetisse que lon nomme Pythia luy respondit cest oracle tant renommé par lequel elle luy defendoit de n'avoir a faire a femme devant qu'il fust de retour a Athenes, et pour autant que l'oracle ainsy qu'il luy avoit esté respondu estoit tres obscur, il s'en alla passer par la ville de Troezen, pour communicquer a Pitheus les paroles de l'oracle qui sont telles :

Homme sur tous de vertu accomplye,
Le pied du bouc qui passe ne deslie
Que tu ne sois de retour à Athenes.

Ce que Pitheus aiant entendu (sans que lon sache pour quelles raisons il fut incité a ce faire) luy persuada ou bien par quelque ruze l'affina, de sorte qu'il le feit coucher avec sa fille Aethra : apres qu'il eut eu sa compaignie, et qu'il congneut que c'estoit la fille de Pitheus, se doubtant bien qu'elle estoit enceincte de ses œuvres il luy lessa une espée, et une paire de souliers lesquelz il cacha dessoubz une grosse pierre creuse par le dedans, autant iustement qu'il falloit pour contenir et cacher ce qu'il y mettoit et ne le dict a personne du monde qu'a elle seule, a laquelle il enchargea si d'adventure elle s'accouchoit d'ung filz, et qu'il vint iusques en eage d'homme assez puissant pour remuer celle pierre, et prendre ce qu'il auroit lessé dessoubz, qu'elle lui envoyast avec celles enseignes, sans que personne en sceust rien, et le plus secrettement que faire se pourroit : car il craignoit fort les Pallantides qui ordinairement luy dressoient embusches, et le mesprisoient a cause qu'il n'avoit point d'enfans : les Pallantides estoient cinquante freres tous engendrez d'ung mesme pere nommé Pallas : Cela faict il s'en alla, Et Aethra quelque temps apres enfanta ung filz, lequel [3 v°] des lors fut appellé Theseus, comme d'aulcuns veulent dire, a cause de ces marques, et enseignes de recongnoissance qui avoient esté posées par son pere dessoubz la grosse pierre : les aultres disent que ce ne fut pas des l'heure de sa naissance qu'il fut ainsy nommé, et que ce fut longtemps apres a Athènes, quant Aegeus le recongneut et l'advoua pour son filz : Estant doncques nourry en la maison de Pitheus il eut ung maistre et gouverneur qui fut appellé Connidas, auquel les Atheniens jusques auiourd'huy sacrifient ung mouton, le iour de devant la feste et solennité qui se celebre en l'honneur de Theseus, honorans plus iustement la memoire de ce gouverneur que d'ung Syllanion et d'ung Parrhasius lesquelz ilz honorent aussi, pour ce qu'ilz paignirent, et moulerent les ymages et statues de Theseus : Or estoit encore pour lhors, la coustume que quant les enfans passoient de leur enfance en l'adolescence ilz alloient en la ville de Delphi offrir leur perruque au temple d'Apollo : Theseus y alla comme les aultres, et dict on que le lieu ou se faict ceste ceremonie en a encore iusques auiourd'huy retenu le nom, car il s'appelle Theseia : mais il ne feit tondre que le devant de sa teste seulement, comme Homere dict que les Abantes avoient ac[4 r°]coustumé de se tondre : Celle maniere de tonsure pour l'amour de luy fut appellée Theseis : Quant aux Abantes ilz ont veritablement esté les premiers qui se sont ainsy communement tonduz, et si ne l'avoient point apris des Arabes comme d'aulcuns estiment, ny ne le faisoient point a l'imitation des Mysiens; mais c'estoient hommes belliqueux qui en bataille ioignoient de pres leur ennemy, et sur toutes

gens du monde scavoient bien combattre a coups de main, comme le poete mesme Archilochus le tesmoigne en ces vers :

Ils n'usent point de fondes en bataille
Ny d'arcz aussy, mais destoc et de taille,
Quant Mars sanglant sus la plaine mortelle
Va commanceant sa meslée cruelle,
La se faict il maint exploict inhumain
En combattant d'espées main à main,
Car ouvriers de telle escrime sont
Les belliqueux hommes de Negre pont.

La cause pour laquelle ilz se faisoient ainsy tondre c'estoit a celle fin que leurs ennemys ne les peussent prendre par les cheveulx en combattant : Et pour la mesme consyderation le Roy Alexandre, ainsy que lon trouve par escript, commanda a ses capitaines qu'ilz feissent raire les barbes aux Macedoniens, a cause que c'est la plus aisée prise [4 v°] et la plus prompte que l'on scauroit avoir sus ung ennemy en combattant que de le prendre a la barbe. Pour retourner à Theseus, sa mere Aethra tout le temps auparavant luy avoit celé qui estoit son vray pere, et Pitheus avoit semé, et faict courir ung bruyt qu'il estoit engendré de Neptune, pource que les Troezeniens ont en tresgrande reverence le Dieu Neptune, car ilz l'adorent comme leur patron, et protecteur de leur ville et luy offrent les primices de leurs fruictz, et si ont pour la marque de leur monnoye ung trident, qui est le baston de Neptune, Mais quant il fut arrivé aux premiers ans de son adolescence, monstrant oultre la force de corps, une grandeur et fierté de courage, avec une prudence, et ung sens rassis, adonc sa mere le menant au lieu ou estoit celle grosse pierre creuse luy declara la verité de sa naissance et de qui il avoit esté conceu, et engendré, luy commandant de prendre ces marques et enseignes, moyennant lesquelles son pere le recongnoistroit, et de s'en aller vers luy par mer a Athenes : Theseus soubleva facilement la pierre, et prit ce qui estoit dessoubz, mais il dict totalement qu'il ne iroit point par mer, combien que ce fust le plus seur, et que sa mere, et son ayeul l'en priassent tresinstamment, a cause que le chemin pour aller de la a Athenes par terre estoit fort dangereux, pour [5 r°] ce que tout y estoit plein de voleurs, et de brigantz, car a la verité cest eage la porta des hommes merveilleux, et qui surpassoient la nature des aultres en force de bras, legereté de piedz, et puissance universelle de tout le corps, qui ne se lassoient jamais d'aulcuns travaux, mais qui n'uzoient de leurs dons de nature a nulle chose honneste, ne profitable a la communaulté des hommes, ains prenoient plaisir a oultrager villainement, et cruellement aultruy, comme si tout le fruict de leur force et puissance eust consisté seulement en cruaulté, et violence, et a tenir en subjection, forcer, perdre et destruire tout ce qui tumboit en leurs mains, estimans que ceulx qui louoient la honte de mal faire, la justice, l'equité, la bonté et l'humanité, le faisoient ou par

couardise de n'ozer entreprendre sur les aultres, ou par crainte que lon entreprist sur eux, et pource que ceulx qui pouvoient avoir par force l'avantage sur les aultres n'en avoient que faire : desquelz meschantz Hercules allant par le monde en ostoit, et defaisoit aulcuns, les aultres se cachoient tandis qu'il passoit par la region ou ilz estoient et se resserroient de peur, faisans semblant de vouloir laisser leur maulvaise façon de vivre, au moyen dequoy Hercules ne tenoit compte de les poursuyvre, et punir, les voyant ainsy mattez et retirez, mais apres que la fortune luy fut adve [5 v°] nue qu'il eut tué Iphitus, il s'en alla au pays de Lydie, la ou il servit longtemps la Royne Omphale, se condamnant luy mesme a ceste punition voluntaire, pour le meurtre qu'il avoit commis. Or durant le temps qu'il y demoura, toute la contrée de Lydie fut en grande paix et seureté, mais en la Græce, et aux environs ces meschancetez commancerent de rechef a se reveiller, et a se remettre sus plus que devant, pour ce qu'il n'y avoit personne qui les reprimast, au moyen dequoy le chemin pour aller par terre du Peloponese a Athenes estoit fort dangereux : Et pourtant le bonhomme Pitheus mettoit devant les yeulx, et comptoit a Theseus l'ung apres l'aultre quelz estoient les brigantz, et voleurs qui tenoient ce chemin, et quelz oultrages ilz faisoient aux passans, pour le penser induyre a faire ce voyage par mer : Mais de long temps auparavant la grande gloire, et renommée de la vertu de Hercules luy avoit enflammé le cueur, tellement qu'il ne parloit le plus souvent que de luy, et escoutoit tres ardemment ceulx qui alloient racomptant quel homme c'estoit et principalement ceulx qui disoient avoir esté presens quant il avoit dict ou faict quelque chose memorable : car alhors il donnoit manifestement a congnoistre qu'il souffroit celle mesme passion que Themistocles longtemps apres luy souffrit, quant il dict que la victoi [6 r°] re, le triumphe et le trophée de Miltiades, ne le lessoient point dormir : aussy luy pour la grande apprehension et admiration qu'il avoit de la vertu d'Hercules, la nuict ne faisoit que songer de ses gestes, et de iour l'æmulation et ialouzie de sa gloire le poignoit, et l'aguillonnoit du desir d'en faire quelque fois autant, avecques ce qu'ilz estoient proches parens, comme ceulx qui estoient enfans des deux cousines germaines : Car Aethra estoit fille de Pitheus, et Alcmene la mere de Hercules, fille de Lysidice : Pitheus et Lysidice estoient le frere, et la sœur tous deux nez de Pelops, et de sa femme Hippodamia : Pourtant estimoit il que ce luy seroit ung reproche insupportable, si aiant Hercules esté par tout le monde chercher et guerroyer les meschantz, pour en purger la mer et la terre, luy au contraire taschoit a eviter l'occasion de combattre a l'encontre de ceulx qui se trouvoient en son chemin, en deshonorant celuy que l'opinion du peuple, et le bruyt commung disoit estre son pere, s'il se faisoit porter par mer, comme lasche, et recreant, et en rapportant a celuy qui estoit veritablement son pere pour enseignes de recongnoissance les souliers, et l'espée non encore taincte de sang, ne donnant point incontinent a congnoistre

par les marques de quelques beaux actes, et vertueux exploictz, la noblesse du sang dont il estoit extraict [6 v°]. En tel couraige et telle deliberation se meit Theseus aux champs, proposant de n'oultrager, ny faire tort à personne, mais de se bien defendre, et venger de ceulx qui l'assauldroient pour luy faire aucune violence : Et tout premierement au territoire d'Epidaurus, il defeit Periphetes, qui au lieu de baston usoit d'une massue, a l'occasion dequoy il estoit surnommé Corynetes, c'est a dire portant massue : Cestuy Periphetes luy vint mettre la main sur le collet pour le garder de passer oultre, mais Theseus le combatit si bien que finablement il l'occit, et fut si aise d'avoir conquis sa massue que de la en avant il la porta tousiours pour son baston, comme Hercules portoit la peau du lion : Car tout ainsy que celle despoille du Lion tesmoignoit la grandeur de la beste qu'Hercules avoit occise, aussy Theseus en portant tousiours celle massue monstroit qu'elle avoit esté vaincue avecques ung aultre, et qu'elle demouroit invaincue avecques luy : Puis au destroict du Peloponese il defeit Sinnis surnommé Pytiocamptes, c'est a dire ployeur de pins, pour autant qu'il ploioit deux arbres de pin ausquelz il attachoit les piedz, et les mains des hommes, puis lessoit aller les arbres contremont, et demembroit ainsy les pauvres passans, Theseus le feit mourir de celle mesme sorte, qu'il en avoit faict mourir plusieurs aultres, non qu'il eust auparavant a [7 r°] pris ne qu'il fust accoustumé de combattre, mais monstrant que la vertu est par dessus, et vault mieulx que toute estude, toute art, et toute exercitation. Ce Sinnis avoit une tresbelle, et grande fille nommée Perigonne laquelle s'enfouyt quant elle veit son pere occis, Theseus l'alloit cherchant ca et la partout, et elle s'estoit jectée dedans ung buysson fort espes, et ou il y avoit grande quantité de l'herbe qu'aulcuns appellent scabieuse, et d'asperges saulvages, les priant fort simplement et pueri-lement comme s'ilz eussent eu sens pour l'entendre, qu'ilz la cachassent, leur promettant avec serment que s'ilz la cachoient tellement qu'elle peust eschapper, iamais elle ne les gasteroit, ny ne les brusleroit, mais comme Theseus l'appellast, et luy promist la foy qu'il la traicteroit bien, et qu'il ne luy feroit mal, ne desplaisir, elle sortit dehors, et coucha avec Theseus, duquel elle enfanta ung beau fils, qui eut nom Melanippus, et depuis Theseus la donna en mariage a Deioneus filz de Euritus Oechalien : de cestuy Melanippus filz de Theseus nasquit Ioxus, lequel avec Ornytus mena au pays de Carye une compaignie de gens pour y habiter, et y bastir une ville, lesquelz furent appellez les Ioxides, et dela est que les Ioxides ont une coustume, et ceremonie de toute ancieneté de ne bruler jamais des espines d'asperges saulvages, ny de Scabieuse, ains les reverent [7 v°] et honorent comme choses sainctes : quant a la truye Crommyoniene, que lon appelloit aultrement Phaea, c'est a dire bure, ce n'estoit point une chose de laquelle on deust faire peu de compte, ains estoit beste courageuse, et bien difficile a tuer : Theseus l'attendit, et la tua en passant chemin, sans qu'il fust contrainct a ce faire, a fin qu'il ne semblast que toutes les vaillances qu'il faisoit, il les feist par

necessité : aiant opinion qu'ung homme de bien, et de gentil cueur doibt combattre les hommes pour se venger seulement, et se defendre des meschantz, mais assaillir le premier et se hazarder en courant sus aux bestes courageuses. Aulcuns ont escript que celle Phæa estoit une meschante femme meurtriere, et paillarde laquelle destroussoit ceulx qui passoient auprès du lieu appellé Crommyon, ou elle se tenoit, et quelle fut surnommée truye par sa meschante vie, et ses meurs deshonnestes et villaines, mais que finablement elle fut occise par Theseus. Apres celle la il occit Scirron a l'entrée du pays de Megare, pour ce qu'il voloit et pilloit les passans, comme le commung bruyt est, ou comme les autres disent, pour ce que par une grande insolence il tendoit les piedz a ceulx qui passoient par la le long de la marine, et leur commandoit les luy laver, puis quand ilz se cuydoient mettre apres il les poulsoit, et jettoit à grandz coups de pied dedans la mer : Si fut luy mesme precipité aussy par [8 r°] Theseus du hault des rochers en la mer, mais les historiens de la ville de Megare contredisans a la publicque renommée, et voulans comme dict Simonides, forcer, et combattre le long temps, maintienent que Scirron ne fut oncques ny brigant, ne meschant, ains que plus tost il a esté punysseur des brigantz, amy et allié des plus vertueux et plus justes personnaiges de la Græce, car il n'y a personne qui ne confesse que Aeacus a esté tenu pour le plus sainct homme des Græcz, et que Cychreus Salaminien est honoré, et reveré comme ung Dieu a Athenes, et n'y a homme qui n'ait assez ouy renommer la vertu et preudhommie de Peleus, et de Telamon, Or est il certain que cestuy Scirron fut gendre de Cychreus, beau pere d'Aeacus, et ayeul de Peleus, et de Telamon, lesquelz furent enfans de Eudeis fille dudict Scirron, et de Chariclo : parquoy il n'est pas vraysemblable que si gens de bien eussent voulu avoir alliance avec ung si meschant, en prenant de luy et luy donnant ce que les hommes ont plus cher : Si disent que ce ne fut pas lhors qu'il alla premierement a Athenes qu'il tua Scirron, mais que ce fut depuis, quant il eut pris la ville de Eleusis que les Megariens tenoient pour lhors, de laquelle il deceut le capitaine nommé Diocles, et feit mourir Scirron : Voila les contredictz qu'ilz alleguent a ce propos. Il tua aussy en la ville [8 v°] de Eleusis Cercyon qui estoit d'Arcadie, en luctant a luy : et tirant plus oultre il defeit en la ville de Hermion Damastes, aultrement nommé Procrustes, le faisant egaler a ses lictz, comme il avoit accoustumé de faire aux passans, lesquelz il faisoit estandre sus certains lictz, et s'ilz estoient plus longs que lesdictz lictz il leur faisoit coupper ce qui passoit, et s'ilz estoient plus courtz il les faisoit tirer tant qu'ilz vinsent a estre aussy longs comme ses lictz, enquoy faisant il ensuyvoit Hercules, lequel se vengeoit de telle manière de tyrans, tout en la mesme sorte qu'ilz avoient accoustumé de tuer les aultres : ainsy sacrifia il Busiris, ainsy tua il Antæus en luctant, il meit a mort Cercyon combatant a luy, il cassa la teste a Termerus, dont est encore iusques auiourd'huy demouré le proverbe du mal Termerien, pour autant que ce Termerus avoit accous-

tumé de tuer ainsy ceulx qu'il rencontroit en leur cassant et froissant la teste. Aussy alloit Theseus par le pays prochassant, et punissant les meschantz, en leur faisant souffrir toute telle cruaulté de mort comme ilz avoient fait souffrir aux aultres : par ainsy souffroient ilz iustement toutes les mesmes sortes de tormentz, qu'ilz avoient iniustement faict endurer aux aultres. Comme doncques il poursuyvoit son chemin estant ia parvenu au fleuve de Cephisus, quelques hommes de la maison et famille [9 r°] des Phitalides luy vindrent au devant, et le saluerent, puis à sa priere et requeste le purifierent selon les ceremonies accoustumées en ce temps la, et apres avoir faict ung sacrifice de propiciation le festoyerent en leur maison n'aiant encore trouvé personne iusques a ce iour la sus tout le chemin qui luy eust faict amyable recueil. Lon tient qu'il arriva en la ville le huictiesme iour du mois de Iuing, que lon appelloit alhors Chronius, et maintenant Hecatombaeon : quant il fut arrivé il trouva generalement toute la chose publicque pleine de troubles de partialitez et de divisions; et particulierement la maison d'Aegeus en bien maulvais estat : Car Medée estant bannie et chassée de la ville de Corinthe s'estoit retirée a Athènes et se tenoit avec Aegeus, auquel elle avait promis de luy faire avoir des enfans, par vertu de quelques medecines, et aiant senty la venue de Theseus premier que le bon homme Aegeus en sceust rien, lequel estoit desia vieux souspeçonneux, et qui se doubtoit de tout le monde, a cause des partialitez et seditions qui estoient en la ville, elle luy persuada et conseilla de le faire empoisonner en ung festin que lon luy feroit pour le festoyer, comme ung seigneur estranger passant, Theseus donc estant venu a ce festin ne trouva pas bon de dire luy mesme de bouche qui il estoit, mais vou [9 v°] lant donner a Aegeus matiere et moyen de le congnoistre quant on eut servi la viande sus la table il desgainna son espée comme s'il eust voulu trencher de la chair et la luy monstra, adonc Aegeus l'aiant incontinent recongneue renversa la couppe dedans laquelle estoit le poison que lon luy vouloit bailler, et le recongnoissant pour son filz l'ambrassa, depuis il feit assembler tout le peuple en la presence duquel il le recongneut de rechef et l'advoua pour son filz, et fut Theseus receu du peuple a tresgrande ioye pour le renom de sa prouesse : On dict que quant Aegeus renversa la couppe le poison fut respandu au lieu ou il y a maintenant ung certain pourpris renfermé tout a l'entour, dedans le temple d'Apollo appellé Delphimium, car en cest endroict la estoit ancienement le palais d'Aegeus, et encores iusques auiourd'huy appelle lon la satue de Mercure qui est en la partie du temple regardant vers Orient le Mercure de la porte d'Aegeus : Mais les Pallantides qui auparavant avoient tousiours esperé d'avoir le royaume a tout le moins apres que Aegeus seroit decedé, pource qu'il n'avoit point d'enfans, quant ilz virent que Theseus estoit declaré son filz heritier et successeur, ne pouvans supporter que non seulement Aegeus qui n'estoit que filz adoptif de Pandion et qui ne tenoit rien a la maison, et [10 r°] lignée royale des Erichtides eust occupé et tenu le royaume sur eulx,

mais que Theseus encore l'occupast qui estoit homme estranger et forain, ilz se delibererent de leur faire la guerre, et se diviserent en deux bandes dont les ungs vindrent tout ouvertement avec leur pere en armes vers la ville, les aultres se mirent en embusche aupres du bourg de Gargettus, pour courir sus a leurs ennemys de deux costez. Or avaient ilz avec eulx ung herault natif du bourg d'Agnus appelle Leos qui vint descouvrir à Theseus tout le desseing de leur entreprise, au moyen dequoy Theseus alla tout incontinent ruer sus ceulx qui estoient en embusche, et les desconfit tous : ce qu'entendans les aultres qui estoient avec Pallas s'enfouyrent et s'escarterent ça et la : de la vient comme lon dict que ceulx du bourg de Pallene ne font jamais alliance, ny affinité avecques les Agnusiens, et que en leur bourg quant lon faict quelque cry public lon ne dict point ce que lon a accoustumé de dire en tout le reste de la contrée, Acouete leos, c'est a dire or oyez peuple (car Leos en langaige attique signifie peuple) et la raison est pour ce qu'ilz ont en haine ce mot leos a cause de la trahison que feit le herault qui avoit nom Leos : Apres cela Theseus ne se voulant tenir oysif sans rien faire, et quant et quant voulant gratifier au peu [10 v°] ple se partit de la ville pour aller contre le taureau de Marathon, qui faisoit des maulx infiniz aux habitans de Tetrapolis, il le prit et le mena vif tout a travers de la ville, puis le sacrifia a Apollo surnommé Delphius. Quant a Hecale, et a ce qu'on lict es fables de la bienvenue et du bon recueil qu'elle luy feit, il n'est pas du tout hors de verité, car les bourgs et villages de la alentour, s'assembloient ancienement, et faisoient tous ensemble ung sacrifice qu'ilz appelloient Hecalesium en l'honneur de Jupiter surnommé Hecalus, et honoroient ceste Hecale en l'appelant par un nom diminutif Hecalene, pour autant que quant elle receut en son hostel et qu'elle y festoya Theseus, qui estoit encore fort ieune elle le salua et caressa ainsy par noms diminutifz, comme les vieilles gens ont accoustumé de faire, et pour autant qu'elle avoit faict prieres a Jupiter pour son salut, et avoit voué de luy faire sacrifice s'il retournoit sain et sauf de ce combat, estant morte avant qu'il fust de retour, elle eut pour recompense de son bon recueil et de sa courtoise chere l'honneur que nous avons dict par le commandement de Theseus, ainsy comme l'a escript Philochorus. Peu de temps apres vindrent de Candie les gens du Roy Minos, demander pour la troisiesme fois le tribut qui avoit esté imposé sus ceulx d'Athenes, par une telle [11 r°] occasion. Aiant esté Androgeus le filz aisné de Minos tué en trahison au pays d'Attique, Minos pour venger la mort de son filz leur commencea la guerre fort aspre et leur feit de tres grandz maulx, davantage les Dieux persecuterent et affligerent griefvement toute leur contrée, tant de famine, que de pestilence, et de maladies, les fleuves et ruisseaux en deborderent, et adonc les Atheniens recoururent a l'oracle d'Apollo, auxquels il fut respondu qu'ilz appaisassent et satisfeissent a Minos, et quant ilz seroient reconciliez avec luy que l'ire des Dieux cesseroit envers eulx et que leurs afflictions aussy prendroient fin : parquoy ilz envoye-

rent incontinent ambassadeurs devers luy et le requirent de paix laquelle il leur ottroya soubz condition que l'espace de neuf ans durant ilz seroient tenuz d'envoyer par chacun an en Crette, par forme de tribut sept ieunes garsons, et autant de ieunes pucelles : en quoy iusques icy s'accordent tous les Historiographes, mais au demourant les plus tragicques fables, et les plus esloignées de verité comptent que quant ces ieunes garsons estoient arrivez en Crette, lon les faisoit devorer par le Minotaure dedans le Labirynthe, ou bien que on les mettoit dedans le Labirynthe par lequel ilz alloient errans et ne pouvans trouver yssue pour en sortir qu'ilz y mouroient de faim, si dict le poete Euripide que le [11 r°] Minotaure estoit une espece meslée et ung part monstrueux, composé de double nature d'ung homme et d'ung taureau : mais Philochorus escript que ceulx de Crette ne confessent pas cela, ains disent que ce labirynthe estoit une geole en laquelle il n'y avoit aultre mal sinon que ceulx qui y estoient enfermez n'en pouvoient sortir, et que Minos en memoire de son filz Androgeus avoit estably des combatz, et ieux de pris que lon appelloit Gymniques, pour ce que les hommes y combattoient toutz nudz et qu'il donnoit a ceulx qui y gaignoient le pris ces ieunes garsons Atheniens, lesquelz cependant estoient soigneusement gardez dans le Labirynthe; et que es premiers ieux l'ung de ses capitaines appellé Taurus qui avoit le plus de credit envers luy et plus d'authorité au faict de la guerre, gaigna le pris : Ce Taurus fut homme rude et malgracieux de nature et qui traicta les enfans des Atheniens durement et fierement, leur faisant beaucoup de rudesses et d'oultrages : Mesme le Philosophe Aristote, en parlant de la chose publicque des Bottiæiens monstre bien qu'il ne croyoit pas que Minos eut iamais faict mourir les enfans des Atheniens, mais qu'ilz vieillissoient esclaves en servage au pays de Candie, et dict on que les Candiotz s'acquittans de quelque veu qu'ilz avoient longtemps au paravant voué envoy [12 r°] erent ung temps fut au temple d'Apollo en Delphi les primices de leurs hommes pour offrande, et que parmy ces envoyez se meslerent ceulx qui estoient descenduz des prisonniers et captifz d'Athenes, et s'en allerent avecques eulx en Delphi, mais pour autant qu'ilz n'y peurent vivre, ilz feirent premierement voile en Italie, et habiterent la quelque temps au pays de Iapygie, et que depuis ilz se transporterent de la es marches de la Thrace, la ou ilz eurent le nom de Bottiæiens en tesmoignage dequoy les pucelles et jeunes filles Bottiæiennes en quelque sacrifice qu'ilz font entre aultres ceremonies ont accoustumé de dire en chantant allons a Athenes : Mais la peult on congnoistre combien il faict dangereux encourir l'inimytié d'une ville ou il y a des gens de scavoir, et d'eloquence, car depuis Minos a tousiours esté diffamé, et villainement iniurié en tous les ieux qui se iouaient au Theatre d'Athenes, et si ne luy servit de rien le tesmoignage de Hesiode, qui l'appelle le tresbon et tresdigne Roy, ny la recommandation de Homere qui le nomme le familier amy de Jupiter, pource que les poetes Tragicques gaignerent le dessus qui de

l'eschaffault et du parc ou se iouoient leurs Tragoedies espandirent a l'encontre de luy plusieurs attainctes et paroles diffamatoires comme a l'en [12 v°] contre d'ung homme qui auroit esté violent et cruel : quoy que lon tiene que Minos soit le iuste Roy et legislateur, et Radamanthus le iuge et le garde des loix et des droictz par luy establyz : Quant donc le temps fut escheut qu'il falloit payer le tribut pour la troisiesme fois, et que l'on vint a contraindre les peres qui avoient des enfans non encore mariez de les bailler, pour en livrer ceulx sus qui le sort tumberoit, les citoyens d'Athenes commancerent de rechef a murmurer contre Aegeus, se complaignans de ce que luy qui avoit esté l'autheur, et la cause de tout, estoit neantmoins seul exempt de la punition et que pour faire tumber le royaume es mains d'ung sien bastard estranger, il ne se soucyoit point qu'ilz feussent eulx privez, et destituez de leurs naturelz et legitimes enfans : Ces justes plaintes des peres a qui on venoit oster les enfans percerent le cueur a Theseus, et pource voulant se soubmettre a raison, et participer a la fortune de ses citoiens, il se vint voluntairement offrir a estre envoyé sans attendre le sort, dont tous les aultres eurent en tresgrande admiration la gentillesse de son courage, et aimèrent singulierement son bon vouloir envers le peuple : mais Aegeus essaya toutes les sortes de remonstrances, de supplications, et de prieres qu'il peut, pour l'en divertir, et destourner de ce propos, et voyant qu'il ne [13 r°] gaignoit rien il ietta le sort sus les aultres enfans qui devoient estre livrez avecques luy, touteffois Hellanicus dict que la ville ne tiroit pas au sort les ieunes garsons, ny les ieunes filles qui devoient estre envoyez, mais que Minos luy mesme y venoit en personne, qui les choisissoit, et qu'il eleut entre les autres Theseus tout le premier soubz les conditions qui avoient esté auparavant accordées, a scavoir que les Atheniens fournyroient dune navire et que les ieunes garsons s'embarqueroient quant et luy, sans porter avec eulx aulcun baston de guerre, et qu'apres la mort du Minotaure la punition et le tribut que payoient les Atheniens cessa. Or auparavant n'y avoit il aucune esperance de retour ny de salut, et pourtant les Atheniens envoyoient tousiours une navire qui avoit la voile noire, en signifiance de calamité asseurée, et certaine, mais lors pour l'asseurance que Theseus donnoit a son pere se faisant fort et ventant hardyment qu'il viendroit a bout du Minotaure, Aegeus donna au maistre pilote de la navire une voile blanche, luy commandant qu'au retour si son fils estoit eschappé il tendist la voile blanche, sinon qu'il deployast la noire, pour luy montrer son malheur : Simonides dict que la voile que donna Aegeus au pilote n'estoit pas [13 v°] blanche, mais rouge, taincte en grene d'escarlatte et qu'il la bailla pour luy signifier leur delivrance, et salut : Le patron de la navire estoit Phereclus, filz d'Amarsyas, comme dict Simonides, et Philochorus escript que Scyrus Salaminien donna a Theseus ung pilote nommé Nausitheus pour gouverner la pouppe, et un aultre matelot appellé Pheax pour guider la proue, a cause que les Atheniens n'estoient pour lhors encore point

adonnez à la marine, et le feit ce Scyrus pour ce qu'il y avait l'ung des ieunes garsons nommé Menestes, sus qui le sort estoit tumbé, qui estoit son nepveu, de quoy font foy les chappelles que Theseus fonda en l'honneur de Nausitheus, et de Pheax au bourg de Phalerus, ioignant le temple de Scyrron, et si dict on que la feste et solennité que lon nomme Cybernesia c'est a dire la feste des patrons des navires se celebre en leur honneur et commemoration : Apres donc que le sort eut esté tiré, Theseus prenant avec soy les ieunes hommes sus qui le sort estoit escheut s'en alla de la maison de ville au temple appellé Delphinium offrir a Apollo pour luy, et pour eulx l'offrande de supplication que lon appelle Hiceteria, c'estoit ung rameau d'olive sacrée entortillé alentour de laine blanche, et apres avoir faict sa prière il [14 r°] monta sus mer le sixiesme iour du mois de Mars auquel iour encores auiourdhuy lon envoye au temple d'Apollo nommé Delphinium des ieunes filles pour faire offrande de propiciation aux Dieux; lon dict davantage que le Dieu qui rend les Oracles en la ville de Delphi luy respondit quil prist Venus pour sa guide, et qu'il l'invocast pour le conduyre en son voyage, et comme il luy sacrifioit sus le bord de la mer une chevre, que tout incontinent elle fut muée en ung bouc : Estant arrivé en Candie il tua le Minotaure, ainsy que la plus grande partie des autheurs l'escript, et le chante par le moien de Ariadne, laquelle devint amoureuse de luy et luy bailla ung fillet avec lequel elle luy enseigna qu'il pourroit sortir des destours et revolutions du labirynthe, et disent que aiant occis le Minotaure il s'en retourna, emmenant quant et luy les aultres ieunes garsons ses compaignons, et Ariadne aussy : Pherecydes dict davantage que Theseus brisa et gasta les quilles des vaisseaux de Crette, a celle fin que lon ne les peust si tost poursuyvre, et Damon escript que Taurus le capitaine de Minos fut tué en ung combat de mer sus le port mesme par Theseus, ainsy comme il se mettoit a la voile, ou comme Philochorus a lessé par memoire quant le Roy Minos eut ouvert le tournoy et les ieux qu'il faisoit celebrer en lhonneur de son filz ainsy [14 v°] que nous avons dict auparavant, chascun commancea a porter envie a ce Taurus, pource que lon s'attendoit qu'il deust encore vaincre tout le monde, comme il avoit faict aux ieux precedens avecques ce que son authorité, et sa puissance estoit odieuse, a cause qu'il estoit homme rude et austere de nature, et si le souspeconnoit on d'entretenir la Royne Pasiphae : Et pour autant quand Theseus demanda le combat contre luy, Minos le roy luy octroya facilement, et comme la coustume de Candie fust que les femmes assistassent a veoir les tournois et les ieux, Ariadne y estant presente fut ravye de l'amour de Theseus en voyant sa beaulté singuliere, et aussy sa prouesse qu'elle eut en grande admiration, quand elle veit qu'il surmonta tous les aultres, dont le Roy Minos fut si ioyeux, mesmement dequoy Taurus avoit esté vaincu a la lucte battu et deshonoré par luy, qu'il luy rendit les aultres ieunes garsons, et remeit a sa patrie le tribut qu'elle payoit. Mais Clidemus racompte ces choses

d'une aultre toute nouvelle sorte bien au long, en recherchant le commancement de plus hault : disant qu'il y avoit pour lhors ung edict, et ordonnance generale de tous les Grœcz, qu'il ne fust loysible a personne de nager aulcune part en vaisseau qui peust porter plus de cinq hommes a la fois, excepté a Jason seul capitaine de la grande nef d'Argo, a qui [15 r°] lon donna pouvoir, et charge de nager partout, pour reprimer les coursaires, et escumeurs de mer. Et que Daedalus s'en estant fouy de Candie a Athènes en ung petit batteau, Minos contre les deffenses publicques le voulut poursuyvre avec grand nombre de galeres, mais que par la tourmente il fut ietté en la coste de Sicile, la ou il deceda, et que apres cela Deucalion filz dudict Minos estant griefvemennt indigné contre les Atheniens les envoya sommer de luy rendre Daedalus, ou aultrement qu'il feroit mourir les enfans qui avaient esté baillez en ostage a Minos son pere. A quoi Theseus feit la plus doulce response, qui luy fut possible, s'excusant de rendre Daedalus qui estoit son cousin et qui luy tenoit de bien pres, a cause qu'il estoit filz de Merope fille de Erichteus, et ce pendant il se meit a edifier force navires, partie en Attique mesme au bourg de Thymetadae, loing des lieux frequentez, et des chemins errans et partie en la ville de Trœzen par l'entremise de son ayeul Pitheus, a fin que son entreprinse fust plus secrette, puis quand tout fut prest, aiant Daedalus et les exilez de Candie pour guides il monta sus mer, sans que les Candiotz en feussent aulcunement advertiz, car ils penserent quant ilz les veirent venir de loing que ce feussent vaisseaux d'amyz, tellement qu'il prit terre sans resistance se [15 v°] saisyt du port et entra iusques en la ville de Gnossus, la ou il desconfit en bataille devant les portes du Labyrinthe Deucalion, avec tous ses satellites, parquoy il fallut que Ariadne s'entremist des affaires, avec laquelle Theseus feit appointement, et retira d'elle les ieunes garsons Atheniens qui estoient en ostage, et remeit en bone paix et amytié les Atheniens avec les Candiots, lesquels iurerent que iamais ilz ne leur commanceroient la guerre. On compte encore beaucoup d'aultres choses de ce propos, et de Ariadne mesme, ou il n'y a rien d'asseuré ny de certain car les ungs disent qu'elle se pendit quant elle se veit abandonnée par Theseus, les aultres tienent qu'elle fut emmenée par quelques mariniers en l'isle de Naxe, la ou elle fut espousée a Onarus le presbtre de Bacchus, et que Theseus la delessa pour autant qu'il en aimoit une aultre. Hereas Megarien dict que Pisistratus osta des œuvres de Hesiode ung ver qui estoit de telle substance :

> Car il aimoit Aegle nymphe gentille,
> Laquelle estoit de Panopeus fille.

Et que au contraire en faveur des Atheniens il en adiouxta ung du sien en la description des enfers qui est en Homère, duquel ver la substance est telle.

Pirithous et Theseus enfans
Des Dieux en guerre, et armes triumphans.

[16 r°] Les aultres disent qu'elle eut deux enfans de Theseus, l'ung appellé Oenepion, l'autre Staphilus, entre lesquelz est le poete Ion, natif de l'isle de Chio, lequel parlant de sa ville dit

Oenopion le filz de Theseus, jadis la feit.

Et quant a ce qui s'en dict le plus honnestement es fables des poetes, il n'y a par manière de dire personne qui ne le sache, mais ung Paenon natif de la ville de Amathus le compte de une sorte toute diverse des aultres, car il dict que Theseus fut reietté par la tourmente en l'isle de Cypre aiant avec luy Ariadne qui estoit enceincte, si fort travaillée du branle de la navire, qu'elle ne pouvoit plus durer. Si la desendit toute seule en terre, et puis rentra dedans son vaisseau pour le cuyder secourir contre le tempeste, mais il fut de rechef ietté par la violence du vent de la coste en haulte mer, et les femmes du pays recueillirent Ariadne et pour la reconforter (car elle se trouva fort desolée de se veoir ainsy seule) elles contrefeirent des lettres, comme si Theseus les luy eust escriptes, et quant elle fut preste d'enfanter elles firent tout devoir de l'ayder, et secourir, mais elle mourut en travail, sans pouvoir rendre son enfant, et fut inhumée par les dames de Cypre, Theseus, en ces entrefaictes retourna, qui fut fort desplaisant de ceste mort, et lessa de l'argent a ceulx du pays pour faire sacrifice a Ariadne, en memoire de laquelle il feit faire deux petites [16 v°] statues l'une d'argent, et l'aultre de bronze qu'il luy dedia : le sacrifice se faict le deuxiesme iour de septembre auquel on garde encore ceste ceremonie que lon couche ung ieune garson dessus un lict, qui crie et se plainct comme font les femmes en travail d'enfant, et dict que les Amathusiens appellent le bois auquel est sa sepulture. le bois de Venus Ariadne : Encore y a il des Naxiens qui le comptent aultrement, disans qu'il y eut deux Minos et deux Ariadnes dont l'une fut mariée a Bacchus en l'isle de Naxe, de laquelle nasquit Staphilus, l'aultre plus ieune fut ravye et enlevée par Theseus, qui puis apres l'abandonna, parquoy elle se retira en l'isle de Naxe avecques sa nourrice nommée Corcyne, de laquelle on monstre encore la sepulture. Ceste Ariadne y mourut aussy, mais elle n'eut pas de telz honneurs apres sa mort comme eut la premiere, Car ilz celebrent la feste de la premiere en toute ioye et liesse, la ou les sacrifices qui se font en memoire de ceste derniere sont meslez de tristesse et de dœuil. Theseus donc partant de l'isle de Candie vint descendre en celle de Delos, la ou il sacrifia au temple d'Apollo, et y donna une petite ymage de Venus qu'il avoit eue de Ariadne, puis avec les aultres ieunes garsons d'Athènes qu'il avoit racheptez il dansa une certaine danse que les Deliens gardent encore iusques auiourdhuy, comme [17 r°] lon dict, la ou au son dung chant tout propre ilz font plusieurs tours et retours a l'imitation des tournoyementz, et saillies du Laby-

rynthe, pour laquelle cause les Deliens l'appellent la grue ainsy comme recite Dicæarchus, et la dansa alentour de l'aultel que l'on nomme Ceraton, pour ce qu'il est construict et composé de Cornes seulement, et toutes gauches, ainsy bien conioinctes et entrelassées ensemble : Et dict on davantage que la mesme il feit ung tournoy, auquel premier fut donné aux vainqueurs pour le pris de la victoire la branche de palme : Quand ilz approcherent de la coste d'Attique ilz furent si fort espris de ioye, tant luy, que le patron de sa navire, qu'ilz s'oublierent de desployer la voile par laquelle ilz devoient donner a congnoistre a Aegeus l'heureux retour de son filz, au moyen dequoy Aegeus desesperant que iamais il retournast, se jetta du haut en bas d'une roche, et se tua : Sitost qu'il fut arrivé il s'en alla au bourg de Phalerus s'acquitter des sacrifices qu'il avoit vouez aux Dieux a son partement, et envoya devant vers la ville ung sien herault porter les nouvelles de sa venue : Le herault trouva en la ville plusieurs des citoyens menans grand dœuil, et lamentans la mort d'Aegeus, et plusieurs aussy qui furent fort joyeux, et qui le receurent a gran [17 v°] de ioye avec bouquetz et chappeaulx de fleurs quilz luy voulurent mettre sus la teste pour la bonne nouvelle qu'il avoit apportée de ce qu'ilz estoient revenuz a saulveté, le herault prit les chappeaulx de fleurs que l'on luy presenta, et les entortilla alentour de son caducée, puis s'en retourna vers la mer, la ou Theseus faisoit ses sacrifices, et voiant qu'il navoit pas achevé, il ne voulut pas entrer dedans le temple et se tint dehors de peur qu'il ne troublast ou entrerompist les sacrifices, puis quant toutes les ceremonies furent achevées, il luy vint dire les nouvelles de la mort de son pere. Et adonc ceulx qui estoient en sa suytte avecques pleurs et lamentations tirerent en diligence vers la ville : De la vient qu'auiourdhuy en la feste que lon nomme Oschophoria, c'est a dire la feste des rameaux, le herault n'est point couronne de chappeaulx de fleurs, mais son caducée l'est et que les assistans apres que les oblations sont faictes font de telles exlamations Eleleuf, iouiou, dont la premiere est la voix de ceulx qui s'entrecouragent de s'advancer, et de se haster, ou bien de ceulx qui chantent ung chant de triumphe : Et l'aultre est la clameur de gens effroyez, ou bien affligez. Après avoir faict les obseques de son pere, il s'acquitta envers Apollo du sacrifice qu'il luy avoit promis, et voué le [18 r°] septiesme iour du mois d'octobre car a tel iour retournerent ilz a saulveté en la ville : Et la coutume de faire cuyre a tel iour des legumages est venue de ce que ceulx qui revindrent avec Theseus feirent cuyre dedans ung mesme vaisseau, tout ce qui leur estoit resté de vivres, et en banqueterent ensemble : aussy est demourée la coustume de porter ce iour la ce rameau d'Olive entortillé de laine que l'on appelle Eiresione, pour ce que lhors ilz porterent le rameau de supplication qui se nomme Hiceteria comme nous avons dict paravant. Et y attache lon alentour de toutes sortes de fruictz, pour ce que lhors cessa la sterilité, ce que tesmoignent les vers que lon va chantant :

Force bon pain, des figues largement
Foison de miel, d'huyle pareillement
Pour se frotter, de bon vin pleine tasse
Qui apres boire endormir l'homme face.

Touteffois il y en a qui veulent dire que ces vers furent faictz pour les enfans et nepveux de Hercules que les Atheniens nourryrent en ceste sorte : mais la plus grande partie tient qu'ilz ont esté faictz pour l'occasion que nous avons dicte. Le vaisseau dedans lequel il alla, et puis retourna sain et sauf de l'Isle de Candie avec ses compaignons estoit une fuste a trente rames que les Athéniens garderent iusques au temps de Demetrius [18 v°] le Phalerien, en ostant tousiours les pièces de bois qui estoient vieilles, et pourries, et y en remettant en leur place d'aultres neufves et fortes, tellement que depuis es disputes des philosophes touchant l'augmentation, elle estoit alleguée pour exemple de doubte, et maintenoient les ungs que c'estoit tousiours ung mesme vaisseau, les aultres disoient que non : Et tient on que ceste feste et solennité des rameaux appelée Oschophoria qui se celebre encore iusques auiourdhuy a Athènes fut lhors instituée par Theseus, et qu'il ne mena pas quant et luy toutes les filles sus lesquelles estoit tumbé le sort d'estre delivrées pour le tribut a ceulx de Candie, ains qu'il choysit entre ses compaignons deux beaux ieunes filz qui avoient les visages doulx, et delicatz comme pucelles, combien qu'ilz fussent au demouront ieunes garsons de grand cueur, et promptz a la main et si les feit tant baigner en bains chaultz, soy tenir a couvert sans sortir au hasle, ny au soleil, laver, oindre et frotter d'huyles et d'eaux de perfums qui servent a attendrir le cuyr, tenir le tainct frais, et iaunir les cheveux, et leur apprit si bien a contrefaire la parole, la contenance et le port des ieunes pucelles, qu'ilz sembloient plus tost estre filles que garsons, car il ny avoit rien de difference que lon eust sceu exterieurement appercevoir, de sorte qu'il les [19 r°] meit parmy les aultres filles, sans que personne congneust que ce feussent garsons desguisez, puis quant il fut de retour il feit une monstre, ou procession en laquelle tant luy que ses compagnons s'habillerent ainsy comme s'habillent auiourd'huy ceulx qui portent les rameaux le jour de la feste, et les portent en l'honneur de Bacchus, et d'Ariadne, a cause de la fable que lon en compte, ou plus tost a cause qu'ilz arriverent en la saison que les fruictz se recueillent, et y a des femmes qui portent a soupper lesquelles assistent aux ceremonies, et participent au sacrifice qui se faict ce iour la representans les meres de ceulx sus qui tumba iadis le sort destre envoyez en Candie, pour ce qu'elles leur porterent des viandes pour repaistre, et manger : Et y faict on des comptes a cause que les meres compterent lhors des fables a leurs enfans pour leur donner bon courage et les reconforter, toutes lesquelles choses l'hystorien Demon a lessées par memoire : Davantage il fut choisy ung lieu qui luy fut dedié et consacré, et luy mesme ordonna que ceulx qui avoient esté contrainctz

par le sort de livrer leurs enfans pour payer le tribut, contribuassent tous les ans une certaine taille pour fournir aux frais d'ung certain sacrifice duquel il donna la charge, et l'administration a la maison des Phytalides, en [19 v°] recompense de l'honneur, et courtoisie dont ilz avoient usé envers luy. Apres la mort de son pere Aegeus il entreprit une œuvre grande, et merveilleuse : C'est qu'il assembla en une cité, et redigea en ung peuple, et en ung corps de ville tous les habitans entierement de toute la contrée Attique, lesquelz estoient paravant espars en divers lieux, et difficiles a assembler quant il estoit question du bien public, et qui avoient quelque fois debatz, et guerres les ungs contre les aultres : si alla par chasque bourg, et chasque peuple, et famille leur persuader de ce faire, a laquelle semonce les privez et les pauvres entendirent incontinent, et puis les riches et nobles apres, parce qu'il leur proposa une police, et une sorte de gouvernement qui ne seroit point soubz le commandement d'ung Roy, ains seroit une Democratie c'est a dire ung gouvernement et estat populaire, auquel il se retiendroit a luy seulement la charge de la guerre, et la garde des loix, et au demourant donneroit egalité de toutes aultres choses a ung chascun : et quant a ceulx la ilz le feirent de leur bon gré a sa persuasion, les aultres qui n'avoient point de vouloir d'y entendre aimerent mieulx luy ottroyer de gré ce qu'il demandoit, que d'estre contrainctz de le faire par force, craignans sa puissance qui estoit desia grande, [20 r°] et sa hardiesse aussy : adonc feit il demolir toutes les courtz, et hostelz de conseil de ville, qui estoient en chasque bourg, quassa tous aultres Senateurs, officiers et magistratz, et feit ung palais, et lieu de conseil commung a tous, au lieu ou maintenant lon voit la cité, et appella toute la ville ensemble Athenes, et feit ung sacrifice le seiziesme iour de iuing pour les survenans estrangers qui viendroient s'habituer a Athenes lequel fut appellé Metoecia, que lon garde encore auiourdhuy : puis quittant sa royaulté, comme il avoit promis, il ordonna la police commenceant aux Dieux : Car comme il eust envoyé vers Apollo, enquerir touchant les fortunes de sa ville, on luy rapporta ung tel oracle :

Filz d'Aegeus, et de la fille chere
De Pitheus, le hault tonnant mon pere
A mis la fin, et destinée toute
De mainte ville en la vostre, et ne doubte
Sans travailler de soucy tes espritz
D'executer ce que tu as empris :
Car comme ung bouc enfle de vent, sus l'unde
Tu flotteras en la grand mer profonde.

Et treuve lon par escript que depuis la Sybille prononcea de sa bouche une aultre prophetie touchant [20 v°] les adventures de la ville d'Athenes dont la sentence estoit toute pareille.

Le cuyr de bouc flotte bien sus la mer
Mais il ne peult au dedans s'abismer.

Voulant augmenter encore plus sa ville il convia tout le monde a s'y venir habituer, offrant egalité de tous droictz a chascun, tellement que lon dict que ce cry et proclamat public dont lon use encore auiourd'huy : Tous peuples venez ici, est venu de Theseus, quant il establyt ainsy ung amas de tous peuples : Et touteffois il ne lessa pas celle communaulté populaire meslée ne confuse pour la grande turbe qui affluoit en la ville, sans distinction d'estatz, et sans ordre, ains fut le premier qui distingua les gentilz hommes, et les nobles d'avec les laboureurs, et les artisans ou gens de mestier : et assigna aux nobles la charge de congnoistre des choses apartenantes au faict de la religion, et au service des Dieux, de fournir de leurs corps les personnes pour estre eslevées aux offices, et estatz de la ville, d'enseiger les loix et d'interpreter les choses religieuses et sainctes et au demourant il les egala entierement a tous les aultres citoyens : car comme les nobles sembloient surpasser les aultres en gloire et en honneur, aussy faisoient les laboureurs en utilité, et les artisans en [21 r°] multitude : et que ce soit luy qui ait premierement incliné a mettre la souveraine puissance entre les mains de la multitude du peuple, comme le dict Aristote, et qui ait quitté la souveraineté Royale, il semble qu'Homere mesme le tesmoigne au cartalogue, et denombrement des navires, auquel lieu il appelle les Atheniens seulz peuple : davantage il feit forger de la monnoye aiant pour marque un bœuf, ou en memoire du taureau de Marathon, ou du capitaine de Minos qui s'appelloit Taurus, ou bien voulant par la inciter ses citoyens au labourage : Et dict on que de la les monnoyes que lon appelle Hecatombœon, et Decabœon, c'est a dire valant cent bœufz et dix bœufz, ont eu leur nom. Aiant davantage ioinct entierement le territoire de Megares a celuy de l'Attique, il feit dresser celle tant renommée, et celebrée coulonne qui est au destroict de la Morée, et y feit engraver une inscription de deux vers qui declarent la separation des deux pays finitimes.

> Ionie est vers le soleil naissant :
> La Morée est vers le soleil bessant.

Ce fut aussy luy qui premier y institua le tournoy des ieux solennels que lon appelle Isthmia a l'imitation de Hercules, a celle fin que comme les Græcz celebroient les ieux appellez Olympia en l'honneur de Jupiter, [21 v°] par l'ordonnance de Hercules, aussy ilz solennisassent les ieux nommez Isthmia, par son ordonnance, en l'honneur de Neptune : car les aultres ieux qui se faisoient au lieu mesme en l'honneur de Melicerta, se faisoient de nuict, et avoient plustost forme de sacrifice, et de mistere, que non pas de tournoy, ny de ieu : aulcuns disent que ces ieux appelez Isthmia furent instituez en la memoire de Scirron, et que Theseus les ordonna pour soy purger et absouldre de la mort de Scirron, qui estoit son proche parent, a cause que Scirron estoit filz d'ung Canethus, et de Henioche fille de Pitheus; les aultres

tienent que c'estoit Sinnis et non Scirron, et que le tournoy fut ordonné par Theseus en commemoration de celuy, et non pas de cestuy : et si ordonna et enchargea aux Chorinthiens de donner a ceulx d'Athenes qui viendroient a celle assemblée au plus honorable lieu des lices et du parc, autant de place pour veoir les ieux que pourroit couvrir la voile de la navire sacrée, c'est a dire en laquelle les deputez d'Athenes pour sacrifier seroient venuz ; ainsy comme Helanicus et Andron Halicarnassien ont lessé par escript : Quant au voiage qu'il feit en la mer de Pont, Philochorus et quelques aultres tienent qu'il y alla avecques Hercules contre les Amazones, et que pour recompense de son labeur, [22 r°] et pour le pris de sa vertu Hercules luy donna l'Amazone Antiope, mais la plus part des aultres historiens entre lesquelz sont Pherecydes, Hellanicus, et Herodotus tienent que Theseus y fut depuis Hercules, avec une siene propre et peculiere armée, il qu'il prit ceste Amazone prisonniere, ce qui est plus vraysemblable : car on ne treuve point qu'il y ait eu personne de tous les aultres qui estoient quant et luy qui ait pris une Amazone prisonniere : Et dict davantage l'historien Bion qu'il la surprit par tromperie, et qu'il l'emmena pource qu'estans naturellement les Amazones amoureuses des hommes, elle ne s'enfouyt point pour crainte de Theseus, quant il aborda en la coste de son pays, aincoys luy envoya des presens, Theseus convia celle qui les apporta d'entrer dedans son vaisseau, et quant elle y fut entrée il meit la voile au vent, et l'emmena : ung aultre certain Menecrates qui a escript l'histoire de la ville de Nicæa au pays de Bithinie, dict que Theseus aiant avec soy l'Amazone Antiope seiourna quelque temps en ces marches la, et qu'il y avoit en sa compaignie trois ieunes hommes d'Athenes freres, Euneus, Thoas et Solois : Cestuy Solois devint amoureux d'Antiope, et n'en descouvrit rien a ses aultres compaignons fors qu'a ung sien plus familier amy, a qui il declara son [22 v°] amour, Et celuy en parla a Antiope, laquelle reietta bien loing sa semonce, et son message, mais neantmoins elle porta la chose doulcement, et secrettement, et ne l'en accusa point envers Theseus : Solois desesperant de pouvoir iouyr de ses amours se ietta dedans une riviere et s'y noya, dequoy Theseus estant adverty, et quant et quant de la cause pour laquelle il s'estoit desespere, en fut fort desplaisant et marry : Si revocqua en memoire ung certain oracle d'Apollo par lequel il luy estoit commandé de bastir, et fonder une ville quant il seroit en pays estrange, au lieu ou il se trouveroit le plus dolent, et le plus fasché, et qu'il y lessast pour gouverneurs et capitaines, quelques ungs de ceulx qui seroient pour lhors alentour de luy : a l'occasion dequoy il y bastit une ville qu'il appella Pythopolis, pour ce que Pythia la prophetisse d'Apollo luy avoit commandé de ce faire, et la prochaine riviere fut nommée Solois, en l'honneur du ieune homme qui s'y estoit noyé, et y lessa les freres du deffunct, comme gouverneurs et legislateurs, et avec eulx ung aultre gentilhomme d'Athenes nommé Hermus, la maison duquel les Pythopolites appellent encore le lieu de Hermus : mais ilz faillent

en mettant l'accent sus la derniere syllabe, car alhors Hermû signifie Mercure, et ainsy ilz transferent l'honneur de la memoire de ce [23 r°] gentilhomme a ung Dieu : voila doncques quelle fut l'occasion de la guerre des Amazones, laquelle semble n'avoir point esté une chose legere, ny œuvre de femme seulement : car elles n'eussent point planté leur camp dedans la ville, et n'eussent point combattu sus la place mesme que lon appelle Pnyx, auprès du lieu de Museum, si devant elles n'eussent conquis tout le territoire pour venir ainsy hardiment assaillir la ville : Or qu'elles aient traversé la mer par dessus le destroict des Cimmeriens estant pris et gelé, ainsy comme Hellanicus l'a escript, et quelles soient puis apres venues par long circuit de terre, il est bien malaisé a croire, mais qu'elles aient tenu camp presque dedans la ville mesme les noms des lieux qui en sont demourez iusques auiourd'huy le tesmoignent, et les sepultures aussy de celles qui y moururent, les deux armées furent longtemps l'une devant l'aultre sans se chocquer, et se courir sus, mais a la fin Theseus apres avoir faict quelque sacrifice a Apollo ainsy qu'il luy estoit commandé par un oracle leur donna la bataille laquelle fut au mois d'Aoust le iour que les Atheniens solennisent encore de present la feste que lon appelle Boedromia : mais l'historien Clidemus voulant descrire par le menu entierement toutes les particularitez d'icelle rencontre [23 v°] sans rien y obmettre, dict que la pointe gauche de leur armée s'estendoit iusques au lieu que lon appelle Amozonium et que la pointe droite marcha par le costé de Crysa iusques sus la place que lon appelle auiourd'huy Pnyx, contre laquelle pointe les Atheniens combatirent partans du lieu de Museum, et que les monumentz et sepultures de celles qui moururent en ce combat se treuvent encore en celle large place qui va respondre a la porte nommée aujourd'huy la porte Piraïque, aupres du temple du Demydieu Chalchodus, et que de ce costé la les Atheniens furent repoulsez iusques au temple des Eumenides, c'est a dire des furies, et cederent a ces femmes Amazones, mais que de l'aultre costé la pointe droicte des Atheniens partans du Palladium, et des lieux de Ardettus, et de Lycium, les rembarrerent iusques dedans leur camp et en tuerent ung bien grand nombre, et que le quatriesme mois ilz feirent appointement par le moyen de Hippolyte, car cest historien appelle Hippolyte l'amazone qu'espousa Theseus, et non pas Antiope : aulcuns disent qu'elle fut tuée d'ung coup de traict, par une Molpadia ainsy comme elle combattoit avecques Theseus, et que la coulonne qui est ioignant le temple de la Deesse Terre Olympicque est dressée en memoi [24 r°] re d'elle, et ne se fault pas esmerveiller si l'histoire est variable, et les escriptz beaucoup differentz les ungs des aultres en choses si fort ancienes, car il y en a aulcuns qui tiennent que celles qui furent blecées en la bataille furent secrettement envoyées par leur royne Antiope en la ville de Chalcis, et que la elles furent pensées et guaries et aulcunes d'elles ensepvelies aupres du lieu que lon appelle maintenant Amazonium : Or que celle guerre ait esté vuidée par accord et appoinctement

assez le tesmoigne le nom d'ung certain lieu qui est ioignant le temple de Theseus, lequel s'appelle encore pour cela Orcomosium, a cause que la paix fut iurée, et aussy le sacrifice que lon faict de toute ancieneté aux Amazones devant la feste de Theseus : Les Megariens monstrent aussy une sepulture d'Amazones en leur ville, ainsy que lon va du marché vers le lieu qui s'appelle le ru, ou il y a ung tumbeau quarré qui n'a ny les costez egaux, ny les angles droictz : lon dict qu'il en mourut d'aultres aussy pres la ville de la Cheronée lesquelles furent enterrées pres le petit ruysseau qui y passe, lequel s'appelloit a mon advis ancienement Thermodon, et maintenant se nomme Hæmon, dequoy nous avons escript en la vie de Demostene, et semble qu'elles ne traver [24 v°] serent pas la Thessalie sans combattre, car on y monstre encore de leurs sepultures alentour de la ville de Scotusa, et des rochers que lon nomme les testes de Chien : C'est ce qui me semble le plus digne de memoire touchant ce que lon a escript des Amazones : car quant a l'emeute des Amazones, que descript le poete qui a faict la Theseide, et a la guerre que luy suscita Antiope a l'aide de aultres qui voulurent venger son iniure lhors que Theseus la lessa, et espousa Phædra, et aussy quant a l'occision qu'il compte que Hercules en feit, cela me semble totalement estre fable et fiction. Apres la mort d'Antiope il espousa Phædra, aiant ung filz d'Antiope appellé Hyppolyte, ou comme dict Pindarus Demophon, et pour autant que les historiens ne contrarient en rien aux poetes Tragicques en ce qui touche les malheurs qui luy advindrent en ceste siene femme, et en son filz il fault estimer qu'il soit ainsy comme ilz l'ont tous descript en leurs tragoedies : Et touteffois encore lict on plusieurs aultres comptes des mariages de Theseus, qui n'ont point esté iouez par les theatres, combien que les commancementz n'en aient point esté honnestes, ny les yssues bien fortunées; car on dict qu'il ravit une certaine Anaxo Troezeniene, et que apres avoir [25 r°] tué Sinnis et Cercyon il viola par force leurs filles et qu'il espousa Periboea la mere d'Aiax, et puis Phereboea apres, et Iope la fille de Iphicles, et le blasme lon d'avoir lessé laschement et meschamment sa femme Ariadne pour l'amour de Aegle fille de Panopeus comme nous avons dict paravant, et apres tout qu'il ravyt Helene lequel ravissement emplyt de guerre tout le pays d'Attique, et a la fin fut cause de son exil, et de sa mort : Et combien que de son temps il ait esté faict par les aultres vaillantz princes plusieurs beaux exploictz d'armes, Herodotus estime que Theseus ne se trouva en pas ung, sinon en la bataille des Lapithes contre les Centaures : Les aultres au contraire disent qu'il fut en Colchis avec Iason, et qu'il aida a Meleager a deffaire le sanglier de Calydoine, et que de la est venu le proverbe que lon dict, Non sans Theseus quant on veult dire que une chose n'a pas esté faicte sans grand secours d'aultruy, et a l'opposite qu'il executa plusieurs beaux et grandz exploictz sans requerir aide de personne, et que de luy vint en usance ung aultre commung proverbe : Cestuy cy est ung aultre Theseus : il est vray qu'il aida a Adrastus a recouvrer les

corps de ceulx qui estoient mortz devant la ville de Thebes, mais ce ne fut pas en deffaisant les Thebains en bataille, ainsy comme dict Euripide en la Tragoedie [25 v°] des suppliantes, mais par composition car le plus grand nombre des autheurs le tient ainsy, mesme Philochorus escript que ce fut le premier traicté qui fut iamais faict pour recouvrer les corps des mortz en bataille : mais toutefois on trouve es histoires des gestes de Hercules que ce fut le premier qui rendit a ses ennemyz leurs mortz, et monstre lon encore les sepultures du peuple au lieu des Eleutherae, mais les sepultures des princes, et des chefz sont alentour de Eleusis, ce que Theseus feit en grace et faveur d'Adrastus, et ainsy le tesmoigne le poete Æschylus en sa tragoedie des Eleusiniens, a l'encontre de Euripides en celle des suppliantes, car en celle la il le faict ainsy dire, et reciter a Theseus mesme : Quant a l'amytié de Pyrithous et de luy on dict qu'elle commancea en ceste sorte : la renommée de sa vaillance et prouesse estoit fort grande, parquoy Pyrithous la voulant esprouver et cougnoistre par experience alla fourrager et emmener quelques bœufs qui estoient a luy au territoire de Marathon, et estant adverty que Theseus venoit apres luy en armes il ne fouyt point, ains retourna, et luy alla au devant, quant ilz se entreveirent de pres, ilz eurent la beaulté en admiration, et louerent la hardiesse l'ung de l'aultre tellement quilz ne combatirent point, et Pyrithous [26 r°] luy tendant le premier la main luy dict, qu'il le faisoit iuge de ceste course qu'il avoit faicte sus luy et du bestial qu'il luy avoit emmené, et que vouluntiers il payeroit la peine que Theseus luy en ordonneroit : Theseus non seulement luy remeit l'amende, et la peine qu'il devoit payer, mais aussy le convia d'estre son amy, et son frère d'armes, Si jurerent adonc amytié entre eulx : Depuis ceste amytié iurée Pyrithous espousa Deidamia, et envoya prier Theseus de venir a ses nopces, de visiter son pays et de faire bonne chere avec les Lapithes : il avoit aussy faict convier au festin les Centaures, lesquelz apres qu'ilz furent bien yvres entrerent en chaleur, et feirent beaucoup d'insolence, iusques a vouloir prendre a force les femmes : mais les Lapithes leur resisterent, et en tuerent aulcuns sus le champ, et chasserent a la fin les aultres du pays, par traict de guerre a l'aide de Theseus qui prit les armes et combattit pour eulx : Touteffois Herodotus dict que cela ne fut pas du tout ainsy faict, pour ce que Theseus ne si (*sic*) trouva point que la guerre ne fust desia commancée, et que ce fut la premiere fois qu'il congneut de veue Hercules auquel il trouva moien de parler aupres de la ville de Trachin, lhors qu'il estoit desia a repos de ses loingtains voyages, et de ses labeurs, et combatz : Si dict [26 v°] que ceste entreveue fut pleine d'honneur, de caresses et de grandes louenges qu'ilz se donnerent reciproquement l'ung a l'aultre : mais pourtant il me semble que lon doibt plustost adherer a ceulx qui escrivent qu'ils se sont plusieurs fois entreveuz, et que la reception d'Hercules en la confrairie des mysteres fut faicte moiennant le port et aveur que luy feit Theseus, et aussy sa purification, de laquelle il

avoit besoing devant que d'entrer en la confrairie des mysteres, a cause de quelques mauvais actes qu'il avoit faictz, non a son escient : Estant ia parvenu au cinquantiesme an de son eage, ainsy que dict Hellanicus, il ravyt Helene, laquelle n'estoit pas encore en eage d'estre mariée, et pourtant aulcuns voulans couvrir ce ravissement comme ung tres grand crime, disent que ce ne fut pas luy qui la ravyt, et que ce furent Ida et Lynceus qui l'ayans ravye la meirent en depost entre ses mains, auxquelz Theseus la garda, et ne la voulut point rendre a Castor et Pollux ses freres qui la vindrent redemander puys apres : Ou vrayement disent encore que le pere mesme Tyndarus la luy bailla en garde pour la crainte qu'il avoit de Enarsphorus filz de Hippochoon lequel a toute force la vouloit avoir : mais ce qui est plus vraysemblable et tesmoigné par le plus d'autheurs fut faict en ceste sorte : ilz s'en allerent tous deux ensemble en la ville de Lacæ [27 r°] demone, et ravyrent Helene encore ieune fillette au temple de Diane surnommée Orthia, la ou ilz la trouverent dansant, et s'enfuyrent a tout, ceulx qui furent envoyez apres ne les poursuyvirent point oultre la ville de Tegea; parquoy quant ilz eurent passé la Morée en seureté ils feirent paction entre eulx que celuy a qui la pucelle escherroit par le sort l'auroit a femme, et qu'il seroit aussy tenu d'aider a son compagnon a en avoir pareillement une aultre pour luy, soubz ceste convention ilz tirerent au sort a qui l'auroit, elle escheut a Theseus qui la prenant encore ieune, et non preste a marier la porta en la ville de Aphidnæ, ou il feit venir sa mere, et la bailla en garde a ung sien amy nommé Aphidnus luy commandant de la garder si secrettement que personne ne s'en apperceust : Et pour rendre la pareille a Pirithous il s'en alla quant et luy pour ravyr la fille de Aedoneus c'est a dire Pluton, roy des Molossiens, lequel avoit nommé sa femme Ceres, sa fille Proserpine, et son chien Cerberus, contre lequel il faisoit combattre ceulx qui venoient demander sa fille en mariage, leur promettant de la donner a celuy qui vaincroit son chien, Et lhors estant adverty que Pirithous n'estoit pas venu pour requerir sa fille, mais pour la ravyr, il les feit prendre tous deux et quant a Pirithous il le feit incontinent deffaire par son chien, et feit serrer Theseus estroictement en prison [27 v°]. Ce temps pendant il y avoit a Athenes ung Menesteus, filz de Peteus, lequel Peteus fut filz de Orneus, et Orneus de Erichteus : Ce Menesteus fut le premier homme qui commancea a flatter, et allecher le peuple par belles paroles, et harenguer et dire ce qu'il sentoit estre aggreable au populaire, par lequel artifice il mutina, et irrita les principaulx de la ville a l'encontre de Theseus, qui de longtemps leur estoit ia dailleurs moleste, et ennuyeux, car les nobles et gentilzhommes estimoient quil leur avoit osté a chascun d'eulx leur seigneurie, et leur domination et qu'il les avoit ainsy reserrez et enfermez en la closture d'une ville a celle fin qu'il les peust mieulx renger, et asservir de tout point. Et quant a la multitude des roturiers il les mutinoit et incitoit a sedition, disant qu'ilz ne voyoient seullement qu'ung songe et ung umbre de liberté fainte,

et que au contraire ilz avoient realement et de faict esté privez des pays de leur naissance, et de leurs temples, a celle fin que au lieu de plusieurs bons et naturelz Roys qu'ilz avoient auparavant, ilz fussent contrainctz de servir a ung maistre estranger et forain; la guerre qui survint en ces entrefaictes ainsy comme Menesteus conduysoit ceste practique servit beaucoup a sa menée, car les Tyndarides, c'est a dire Castor et Pollux, filz de Tydareus, vindrent en armes contre la ville, et y en a aulcuns qui disent que Menesteus fut entierement [28 r°] autheur de les y faire venir : Or a leur premiere arrivée ilz ne feirent mal aulcun a personne, ains demanderent seulement que lon leur rendist leur sœur, ceulx de la ville feirent responce qu'ilz ne l'avoient point, et quilz ne scavoient la ou elle avoit esté lessée, et adonc se meirent ilz a faire la guerre : mais il y eut ung nommé Academus qui l'aiant sceu ne scay par quel moien leur declara qu'elle estoit recelée en la ville de Aphidnæ, a l'occasion dequoy les Tyndarides tant qu'il vescut luy porterent tousiours grand honneur, Et depuis les Lacædemoniens aians par plusieurs fois entré en armes en Attique, et bruslé et fourragé entierement tout le pays d'ung bout en aultre ne toucherent iamais a l'Academie en l'honneur de cest Academus : mais touteffois Dicearchus dict qu'en l'armée des Tyndarides y avoit deux gentilzhommes du pays d'Arcadie, l'ung nommé Ecedemus, du nom duquel fut lors appellé le lieu Ecedemie, que lon appelle maintenant Academie, l'aultre Marathus, du nom duquel fut denommé le bourg de Marathon, pour autant que voluntairement il s'offrit a estre immolé devant la bataille, ainsy comme il leur estoit commandé, par ung certain oracle, de sacrifier ung homme : Si vindrent avec leur armée devant la ville de Aphidnæ, et apres avoir gaigné la bataille, ilz raserent la place, et dict on que la mourut Alycus filz [28 v°] de Scyrron qui estoit en l'ost des Tyndarides, et que de son nom a esté appellé Alycus ung certain lieu de la region Mégarique auquel son corps est enterré : mais Hereas escrit que Theseus luy mesme le tua de sa main pres la ville de Aphidnae en tesmoignage de quoy il allegue quelques vers parlans d'Alycus dont la teneur est telle :

> Pres Aphidne sus une large plaine
> En combattant pour la tant belle Helene,
> Il fut tué.

Touteffois il n'est pas semblable que present Theseus sa mere, et la ville d'Athenes aient esté prises. Quand ils eurent pris Aphidnæ ceulx d'Athenes commancerent a avoir peur, et Menesteus conseilla au peuple de recevoir les Tyndarides en la ville, et leur faire bonne chere, pource qu'ilz ne faisoient la guerre que a Theseus seulement qui les avoit le premier oultragez, et au demourant ils ne faisoient que tout bien aux aultres hommes, a quoy se rapportoit a la verité ce qu'ilz faisoient, car quant ilz eurent tout en leur puissance ilz ne demanderent aultre chose

sinon qu'estre admis, et receuz en la confrairie des mysteres, actendu qu'ilz n'estoient point plus estrangers de la ville d'Athenes qu'estoit Hercules, ce qui leur fut ottroyé par le moien que Aphidnus les adopta, ainsy comme Pylius avoit paravant adopté Hercules, et leur feit on des honneurs [29 r°] divins en les appellant Anaces; ou pour la surseance de guerre qui s'appelle en Græc Anoche, ou pour le soing qu'ils eurent de donner ordre qu'il ne fust faict tort a personne, estant une si grosse armée dedans la ville, car il fault que ceulx qui ont la garde ou la charge de quelque chose veillent diligemment, ce que signifie ce mot Anacos : Et est la raison a l'adventure pour laquelle on appelle les roys Anactas : encore y en a il qui disent qu'ilz furent appellez Anaces a cause de leurs estoiles qui apparoissent en lair, pource que les Atheniens disent Anecas, et anecathen, la ou la langue commune dict ano et anothen, cest a dire la sus, ou en lair : La mere de Theseus fut emmenée prisonniere en Lacedæmoine comme aulcuns disent et dela a Troye, avec Helene ce que Homere mesme temoigne en disant que

Aethra la fille a Pitheus le vieux
Et Clymene la belle aux rians yeulx

suyvirent Helene : les aultres reprouvent ces deux vers la et disent qu'ilz ne sont point d'Homere, et toute la fable de Munichus que lon compte avoir este celeement conceu, et enfanté par Laodice de Demophoon a Troye, et puis nourry par Aethra : L'historien Ister en faict ung aultre recit peculier que ie treuve merveil [29 v°] leusement nouveau et estrange, au troizieme livre de ses histoires Attiques, disant que aulcuns tienent que Alexandre Paris fut desconfit en bataille par Achilles et Patroclus au pays de Thessalie, le long du fleuve Sperchius, et que Hector print la ville de Troezen, laquelle il pilla et en emmena Aethra, ce qui me semble hors de toute vraysemblable apparence : Mais estant Hercules arrivé en la maison de Aedoneus roy des Molosses, ainsy que ce Roy le traictoit et festoioit, d'adventure il feit mention de Theseus et de Pirithous, et de ce qu'ils estoient venu faire, et aussy de ce qui leur en estoit advenu. Hercules fut bien desplaisant de ce que l'ung estoit mort si malheureusement, et l'aultre en danger d'y mourir, si luy requit Theseus, et le pria de luy faire ceste grace de le delivrer pour l'amour de luy, Aedoneus luy octroya sa requeste : par ainsy Theseus estant delivré s'en retourna a Athènes, ou ses amys n'estoient pas encore du tout opprimez, et tous les temples et lieux sacrez que la ville luy avoit dediez, il les consacra a Hercules, et les appella Herculea, au lieu qu'ils s'appelloient premierement Thesea : Mais incontinent qu'il fut arrivé voulant commander, et gouverner comme il souloit faire au paravant, il encourut en infiniz troubles, et seditions pour ce qu'il trouva que ceulx qui le hayssoient quand il par [30 r°] tit, ne lessoient pas de le hayr encore aussy bien que devant, et si ne le crai-

gnoient plus : et voyant le peuple tout depravé et corrumpu tellement que au lieu d'obeir, et faire en silence ce qui luy estoit commandé, il vouloit este flatté et caressé, il essaya de le forcer et contraindre, mais il fut contrainct luy mesme de s'en deporter par les brigues, seditions, et menées de ses adversaires : Finablement desesperant que les affaires se portassent comme il desiroit, il envoya secrettement ses enfants en l'Isle dEuboee a Elphenor, fils de Chalcodus, et luy apres avoir faict des imprecations et maledictions contre les Atheniens au bourg de Gargettus, au lieu qui en est encore appellé Araterium, il feit voile en l'isle de Scyros, la ou il pensoit avoir des amys, et la ou il avoit quelques heritages, et terres patrimoniales : Lycomedes estoit pour lhors roy des Scyriens, Theseus luy alla demander ses heritages, comme deliberant de s'habituer la, combien que aulcuns disent qu'il le pria de luy porter aide a l'encontre des Atheniens, Lycomedes, fust ou pource qu'il craignoit la gloire, et grande renommée de ce personnage ou qu'il vouloit gratifier a Menesteus, le mena sus quelques haultes roches de l'isle, luy faisant a croire que c'estoit pour luy monstrer de la ses possessions, et quand il fut la il le precipita du hault en bas a travers les rochers, et le feit ainsy mourir, touteffois les aultres disent qu'il tumba de luy mesme [30 v°] par cas de meschef en se proumenant apres soupper, comme il avoit de coustume. Or sus le champ il n'y eut personne qui feist aulcun cas de sa mort, ains fut Menesteus Roy des Atheniens, et les enfans de Theseus suyvirent Elphenor comme gens privez au voiage de Troye : mais apres la mort de Menesteus qui mourut en ceste guerre, les enfants de Theseus retournerent a Athenes, et recouvrerent le royaume : Et depuis plusieurs choses meurent les Atheniens a honorer Theseus comme ung Demy Dieu, mesmement que plusieurs de ceulx qui combatirent contre les Medoys au champ de Marathon, penserent veoir devant eulx le simulachre de Theseus armé, et se ruant sus les Barbares : Et apres les guerres medoises, l'année que Phædon fut prevost a Athenes, la prophetisse d'Apollo nommée Pythia respondit aux Atheniens aians envoyé vers l'oracle, qu'ils retirassent pardevers eulx les os de Theseus, et qu'en les mettant en lieu honorable ilz les gardassent religieusement : mais il estoit bien difficile d'en trouver, et congnoistre la sepulture, et quant on l'eust trouvée encore plus malaisé d'en prendre et recouvrer les os, pour la mauvaistié et rudesse des Barbares habitans en celle Isle : touteffois Cimon l'aiant prise comme nous avons escript en sa vie, et desirant fort trouver ceste sepulture, par une emotion et instinct de [31 r°] divine fortune, il s'advisa de faire fouiller en ung lieu enlevé auquel il veit une Aigle qui frappoit du bec, et grattoit des ongles, et y trouva lon le sepulchre d'ung corps, la pointe d'une iaveline estant d'arain, et une espée lesquelles choses rapportées a Athènes par Cimon dessus une trirème furent receues par les Atheniens a grande ioye, avecques pompes magnifiques, et force sacrifices, ne plus ne moins que si c'eust etsé Theseus luy mesme vivant qui fust retourné en la cité, et gisent

maintenant ses reliques au beau meilieu de la ville ioignant le lieu des exercices nommé Gymnasium, la ou il y a franchise pour les esclaves, et tous aultres pauvres et affligez qui craignent la poursuytte de plus grands et plus puissantz qu'eulx, en memoire de ce que Theseus avoir esté patron, protecteur, et defenseur des oppressez, et qu'il avoit receu humainement les prieres et requestes des petitz : le plus grand sacrifice qu'on luy face est le huytiesme iour d'Octobre, auquel il retourna de Candie avec les aultres ieunes garsons d'Athenes, mais touteffois encore l'honore lon a tous les huytiesmes iours des aultres mois, ou pour ce qu'il arriva de Troezen a Athenes le huytiesme iour de Iuing, comme l'escript Diodorus le cosmographe, ou pour ce qu'ils estimoient que ce nombre la luy [31 v°] estoit plus propre, et mieulx convenable que nul autre, aiant le bruyt d'estre né de Neptune : car le nombre de huyt est le premier cubique procedant de nombre per, et le double du premier nombre quarré qui represente une fermeté immobile, proprement attribuée a la puissance de Neptune, lequel pour ceste cause nous surnommons asphalius, c'est a dire affermissant, et gæiochus qui vault autant a dire comme tenant ferme, et asseurant la terre [1].

1. L'accentuation de ce manuscrit est extrêmement irrégulière : nous avons cru devoir la rétablir partout où elle ne semblait omise que par négligence. Quant aux apostrophes, qui sont très rares, nous les avons également rétablies pour plus de clarté, sauf dans l'expression « lon », qui est encore écrite en un seul mot dans les Éditions de 1559, 1565, 1567.

UN MANUSCRIT INÉDIT DE REMARD SUR DELILLE

Sainte-Beuve écrit, dans une note de son étude sur Delille (*Portraits littéraires*, II, p. 101, éd. Garnier, 1862) : « M. Barbier parle, dans son *Examen critique des Dictionnaires historiques*, d'un ouvrage inédit de Charles Remard, libraire d'abord, puis bibliothécaire à Fontainebleau : « M. Remard, dit-il, « m'a communiqué un manuscrit de sa composition, intitulé *Supplément néces-* « *saire aux œuvres de J. Delille*, etc., dans lequel il met en évidence les emprunts « innombrables qu'a faits ce poëte à une foule d'auteurs qui ont traité avant lui « les mêmes sujets ». L'inventaire, s'il est complet, serait en effet singulièrement curieux à connaître et guiderait utilement le lecteur dans ce véritable magasin de poésie ». C'est ce manuscrit dont nous commençons aujourd'hui la publication.

L' « inventaire » ne pouvait pas être « complet », comme l'aurait désiré Sainte-Beuve, et l'on en voit aisément les raisons. Tel qu'il a été dressé cependant, il reste encore d'une richesse suffisante. On sourit évidemment, à lire dans l'*Avis à Messieurs les Libraires* [1], ingénument rédigé par Remard lui-même : « Le libraire qui serait assez bien avisé pour traiter avec l'*Auteur* ferait une bonne affaire, et d'autant meilleure que rien au monde ne peut empêcher ces Remarques, dont le mérite est incontestable, d'aller à la suite des Œuvres de Delille, d'en être éternellement inséparables, et de se vendre toujours leur prix, aussi longtems qu'on lira ces mêmes œuvres ». On ne lit guère Delille aujourd'hui ; il ne nous apparaît plus comme « le prince des poëtes de son temps », et ses « morceaux », autrefois réputés « admirables », ne font plus nos délices. Il n'en est pas moins intéressant de voir avec quelque exactitude comment « ce magasin de poésie » s'est peu à peu constitué, et comment ce subtil et laborieux artisan de lettres en a patiemment et savamment organisé les rayons.

C'est justement la tâche que s'est assignée Remard, et à laquelle il semble bien qu'il ait consacré le meilleur de ses efforts et de son temps. Avec une minutie infatigable, une persévérance que rien ne rebutait, toujours lisant et annotant toujours, il a dressé la liste des emprunts et des plagiats du « poëte qui d'abord l'avait ravi d'admiration ». Commencée sur les *Géorgiques* par simple curiosité [2], l'enquête s'est peu à peu étendue à l'œuvre tout entière ; à la curiosité du début a vite succédé le désir secret de prendre à tout propos l'écrivain en flagrant délit d'imitation inavouée, et ce n'est peut-être pas à des préoccupations d'ordre exclusivement scientifique, comme il est aisé de s'en apercevoir, que l'enquêteur a toujours obéi. Sa compilation n'en reste pas moins curieuse, et le *Supplément* sera désormais indispensable à qui voudra étudier les « sources » de Delille. Or, comme c'est l'étude des « sources » qui

1. Cet *Avis* se trouve à la fin du *Précis* dont il est parlé plus bas, et qu'il est complètement inutile de publier.

2. « C'est bien sans l'intention de faire un livre, et uniquement par curiosité, que j'ai noté d'abord ce qui n'appartient pas à Delille, dans sa belle traduction des Géorgiques de Virgile. En lisant et relisant toujours cet ouvrage devenu classique, et dont je fus, dès ma jeunesse, un des plus grands admirateurs, ce que j'ai eu de commun avec tous les gens de gout, mes notes se sont multipliées au point, qu'elles forment aujourd'hui un volume dont j'ai cru la publication intéressante, du moins pour une certaine classe de gens instruits ». (Première Préface. Cf. aussi les premières lignes de la *Préface* définitive.)

sollicite de plus en plus la critique contemporaine, il s'ensuit que l'œuvre de Remard ne doit pas être complètement dépourvue d'intérêt [1].

La dernière partie de la *Préface* indique avec toute la netteté désirable la teneur du manuscrit.

Tout ce qui regarde les *Géorgiques* a été rédigé au moins deux fois. Nous possédons la rédaction primitive — datée de 1817. Elle se compose : 1° d'une *Préface* de douze pages et demie, où l'on retrouve, sous une forme moins développée, les idées essentielles de la *Préface* définitive [2] ; 2° de remarques, moins abondantes, sur les imitations que Delille a faites de ses divers prédécesseurs ; 3° enfin du relevé, en quarante-trois pages, des notes explicatives qui accompagnent sa traduction, et qu'il a copiées plus ou moins littéralement des Anglais. Chose curieuse, ces notes n'ont pas été transportées par Remard dans la rédaction définitive [3].

Aux « observations » sur les *Géorgiques*, Remard a joint des « remarques » que son manuscrit avait suggérées à un lecteur que nous ne connaissons pas autrement. L'inconnu, tantôt se montre plus sévère encore pour Delille que Remard lui-même, tantôt prend le parti du poète contre son inexorable, son impitoyable critique ; d'autres fois enfin, il propose au texte du manuscrit des corrections qui doivent lui donner plus de netteté. Des notes marginales, rares du reste, attestent que Remard a eu entre les mains cette critique de sa critique — et il semble en avoir reconnu en général le bien fondé.

Le *Supplément nécessaire aux œuvres complettes de Jacques Delille*, etc., — sans date — est précédé d'un *Précis* de huit pages, simple résumé du manuscrit, et que l'auteur a d'ailleurs repris dans la dernière partie de sa Préface, en lui donnant un peu plus de développement. C'est de ce *Précis* que se tire le titre du manuscrit tout entier, et que Remard a libellé comme suit.

L. Maigron.

SUPPLÉMENT NÉCESSAIRE

AUX ŒUVRES COMPLETTES DE JACQUES DELILLE.

OU

Examen général de ses différens poèmes originaux et de ses traductions en vers, dans lequel on met en évidence les emprunts considérables et de tout genre, qu'a faits ce Poëte à une foule d'auteurs anciens et modernes qui ont traité avant lui les mêmes sujets.

Avec un grand nombre de remarques nouvelles, littéraires et critiques, une Préface indispensable à lire, avant les remarques sur la traduction des Géorgiques, et des avertissemens utiles avant les autres remarques sur chaque *Poème, ou traduction* [4].

Suum cuique.
He had his work half done.

---

1. Surtout pour les « sources » anglaises de l'*Homme des champs*, du *Poème des Jardins*, et du *Poème de l'Imagination*. C'est, et de beaucoup, la partie la plus originale de l'œuvre de Remard.

2. Dans cette *Préface*, dix preuves seulement établissent que ce n'est pas Le Franc de Pompignan qui a plagié Delille, tandis qu'il y en a jusqu'à douze dans la *Préface* définitive.

3. L'explication qu'il en donne est que son manuscrit en eût été grossi démesurément.

4. Le *Supplément* ne porte pas de nom d'auteur. La première rédaction des « remarques » sur les *Géorgiques*, ou *Jacques Delille, dépouillé de ce qui ne lui appartient pas*, etc., était donnée comme l'œuvre de « Ch. R. c. d. l. B. d. R. a. F.... », c'est-à-dire, Charles Remard, conservateur de la Bibliothèque du Roi, à Fontainebleau.

Préface.

C'est uniquement par curiosité et par amusement littéraire que j'ai fait mes premières remarques sur l'admirable traduction des Géorgiques de Virgile par Delille. Les *Observations critiques* de Clément (de Dijon) m'avaient mis sur la voie. Ce n'est pas que je n'aye été révolté, comme tant d'autres, de ce qu'il y a d'injuste et de passionné dans les pages de ce fougueux Aristarque; mais en quoi il n'eut aucun tort, selon moi, ce fut en divulguant les plagiats du nouveau traducteur. N'est-ce pas, en effet, restituer le bien volé à qui il appartient? Quoi! me dira-t-on d'abord, allez-vous, comme ce minutieux censeur, faire un crime à Delille de quelques ressemblances qui se trouvent entre ses vers, et les vers de tel, ou tel? N'avez-vous pas lu toutes les réponses qu'on a faites à ce nouveau Zoïle, et particulièrement celle qu'on trouve dans le Mercure du mois de mars 1771? « Quand des vers, y est-il dit, qui se ressemblent dans deux auteurs, sont au nombre de ceux que tout le monde peut faire, ils ne valent pas la peine d'être remarqués. » Cette réflexion, très obligeante pour Delille, serait très juste, j'en conviens, s'il ne s'agissait véritablement que de quelques hémistiches; mais comme, outre les cent cinquante vers cités dans les *Observations critiques* de Clément, j'en vais citer encore à peu près trois cents, en totalité, ou en partie, *cela vaut la peine d'être remarqué*, surtout quand il est prouvé en même tems que Delille a traduit, ou s'est fait traduire, de l'anglais *cent quatre vingts de ses meilleures notes*, et *plusieurs des belles pages* de son Discours préliminaire, sans en dire un mot nulle part.

Au reste, ne m'écartant pas beaucoup de mon objet principal, qui est de révéler et de prouver les nombreux larcins recelés dans la traduction des Géorgiques, je n'aurai pas, je l'espère, à encourir la même animadversion que Clément, dont j'observerai toutefois que la critique est souvent très judicieuse; car Delille, qui sçut l'apprécier mieux que personne, n'a pas laissé de faire d'après cette critique[1] une foule d'excellentes corrections, dont le lecteur jugera lui-même en les voyant : je transcrirai, quand ils en vaudront la peine, les passages, ou les vers qui ont été changés, d'après les observations. L'habile traducteur les a tellement mises à profit, un jour l'une, un jour l'autre, que d'édition en édition, il a enfin donné à son ouvrage déjà si distingué toute la perfection que permettait la différence des deux langues. On est presque assuré maintenant qu'aucun autre poëte ne réussira jamais mieux; c'est tout ce qu'a pu faire la langue française pour ce chef-d'œuvre de Virgile; et l'événement a prouvé déjà deux fois[2], combien

1. « Cette critique » en surcharge. Remard avait d'abord écrit « ses remarques ».
2. « Les deux traductions dont il s'agit sont l'une de M. Raux et l'autre de Cournand. Elles paraissent tendre également à une fidélité scrupuleuse, et c'est un genre de mérite qu'il serait injuste de leur contester; mais, pour le style, la ver-

il serait extravagant de faire de nouveaux essais dans ce genre[1].

Ceux qui ont précédé Delille dans ce travail n'ont pas été plus heureux que ceux qui l'ont suivi, si l'on s'en rapporte à Delille lui même. « On ne connait guère, dit-il dans son *Discours préliminaire*, on ne connaît guère la traduction de l'Abbé de Marolles, qui traduisait encore plus mal en vers qu'en prose. Il en existe une de Segrais, qui n'a été imprimée qu'après sa mort; on ne la lit pas plus que son *Énéide*. Quelque temps après celle-ci, il en parut une de Martin, qu'on a faussement prétendu être le même que Pinchène, neveu de Voiture, l'un de ces malheureux dont Boileau enchaînait les noms dans ses vers satyriques. Sa traduction, dont on ne peut soutenir la lecture, est cependant supérieure à celle de Segrais, dont Boileau a vanté les Églogues. »

Je prie le Lecteur de bien faire attention à ce passage de Delille : c'est en quelque sorte un arrêt de condamnation qu'il prononce contre lui même; mais, avant de continuer, il est bon de relever tout de suite une erreur qui s'y trouve. La traduction de Martin a paru trois ans avant celle de Segrais, l'une étant de 1708, et l'autre de 1711. Elles sont toutes deux posthumes, comme si les auteurs n'eussent pas osé publier cet ouvrage de leur vivant. Une chose encore assez singulière, c'est que la traduction de Martin, mise au jour par Le Bas du Coudray, a été dédiée à M^me^ la Maréchale de la Motte; et que la traduction de Segrais, mise au jour par François Parcy, sieur Du Fresne, a été dédiée à M^me^ la Maréchale Duchesse de la Ferté. On pourrait croire que ces deux Dames étaient alors les juges les plus compétens en pareille matière[2], s'il n'était pas plus probable que Fr. Parcy aura voulu ne le céder en rien à Le Bas du Coudray, et faire paraître la traduction de Segrais aussi honorablement que celle de Martin.

Je connais les trois traductions dont Delille a parlé : celle de l'Abbé de Marolles est une traduction barbare; et j'ai eu toutes les peines du

sification, le talent poétique, ces deux essais sont bien loin de pouvoir entrer en concurrence avec la traduction immortelle qui les a précédés, et qui suffit à notre littérature. » (*Tableau de la Littérat. fr.* par M. J. de Chénier. [Note de Remard].) Le passage est au chap. VIII du *Tableau*. La citation n'est pas intégrale, mais elle est exacte.

1. « Cependant Delille n'aimait pas qu'on lui parlât de sa Traduction des Géorgiques. Vous voilà, disait-il un jour à quelqu'un, comme mes ennemis, qui prétendent que je ne sais que traduire en vers, que je suis incapable d'imaginer, de faire, et de conduire un plan; et moi je vous dis que ma traduction des *Géorgiques* est ce que j'ai fait de plus faible; que si je la refaisais aujourd'hui, je n'y laisserais pas le quart des vers qui y sont; que mes *Jardins* et mon *Homme des Champs* valent cent fois mieux, et que mon poème de *la Pitié* est au-dessus de tout le reste.

« On ne peut que gémir de ces erreurs d'un beau talent. Il est plaisant que M. Delille soit devenu, sur les *Géorgiques*, plus sévère, et, disons-le, même plus injuste que son inclément censeur *Clément*; mais Clément et lui auront beau dire, *les Géorgiques* ne perdront pas de leur prix. » (*Déc. philos.*, An II, 3^e^ trim., p. 412. [Note de Remard].)

2. « Si la Duchesse de la Ferté était aussi savante en littérature qu'en galanterie, on peut dire alors qu'elle allait de pair avec les plus beaux Esprits de son tems. Quant à la M^le^ de la Motte, je n'en peux pas dire autant. » (Note de Remard.)

monde à achever la lecture du premier livre; elle est donc bien jugée par notre élégant traducteur qui n'y a pris et n'a pu y prendre un seul vers. Celles de Martin et de Segrais sont bien différentes, quoique très mauvaises encore, pour avoir été faites dans un tems où nos grands classiques avaient déjà publié leurs chefs-d'œuvre immortels; mais enfin elles sont telles, que Delille en a *soutenu plusieurs fois la lecture*, et qu'il y a pris beaucoup de vers, que nous admirons tous les jours au milieu des siens. On verra même qu'il doit à Martin quelques-unes des beautés remarquables de sa traduction. Sans doute il lui était permis de s'approprier, à l'exemple de Virgile, ce qu'il y avait de bon dans le fumier d'Ennius, *Ennii e stercore gemmam* : De même qu'on ne ferait pas un crime à un habile architecte de prendre quelques belles pierres dans un édifice abandonné, pour les faire entrer dans une construction nouvelle, ainsi l'on ne doit point trouver mauvais qu'un poète plein de gout ait extrait quelques vers de traductions qu'on ne lit jamais, pour les fondre dans la sienne qu'on lira toujours. Le mal est d'avoir dissimulé ses larcins, d'avoir tout dit au contraire pour détourner l'attention, et faire oublier de plus en plus ses prédécesseurs. Mais il n'a pas complettement réussi. Clément, l'impitoyable Clément, s'est avisé d'exhumer aussi les traductions de Martin et de Segrais; il y fit de nombreuses découvertes, et il les publia à la suite de ses *Observations critiques* sur la traduction nouvelle qui avait paru avec tant d'éclat. Pour moi qui en ai fait bien d'autres depuis, je me serais fait un scrupule de les révéler, tant que Delille a vécu; c'est un chagrin que je devais lui épargner, en reconnaissance des heures délicieuses dont m'a fait jouir tant de fois la lecture de ses charmands ouvrages. Mais aujourd'hui qu'il est mort depuis près de dix ans[1], il n'y a plus de raison pour se taire. Delille a son rang assigné sur le Parnasse Français, et ce n'est pas en découvrant ses innombrables plagiats qu'on l'en fera descendre, parce qu'en effet il s'y est élevé de lui-même par les beautés du premier ordre dont ses œuvres sont remplies, et par le charme de son style poétique, le plus élégant, le plus fleuri que nous ayons dans notre langue. Il est chef d'une école, et c'est tout dire, si toutefois on ne néglige pas Boileau, Racine, Molière et La Fontaine, qui doivent toujours être nos premiers modèles.

Si j'ai rapproché mes remarques de celles de Clément, c'est pour réunir tous les vers que Delille n'a point faits lui même, ou s'est contenté de refaire, dans sa *traduction des Géorgiques*; en cela j'ai cru donner plus d'intéret à mon travail. D'ailleurs j'ai ajouté beaucoup d'autres vers que Clément avait négligés (*en marge* : j'ai relevé beaucoup d'autres emprunts que Clément avait négligés).

Maintenant veut-on savoir où j'ai trouvé tant d'autres vers qui n'appartiennent pas à Delille dans sa *Traduction des Géorgiques*? c'est dans

1. On a ainsi approximativement la date à laquelle Remard comptait publier son manuscrit, c'est-à-dire vers 1823.

une traduction bien ignorée aussi, dans celle de Pompignan. Un jour il me vint dans l'idée de la lire pour examiner[1] jusqu'à quel point elle était inférieure à celle de Delille[2], et je fus bien étonné d'y voir presqu'à chaque page des vers que je savais par cœur. Je n'eus rien de plus pressé que de vérifier le fait, et le fait se trouva vrai. Je lus ensuite le sixième livre de l'Enéide, le seul qu'ait traduit Pompignan, et j'y reconnus à proportion, encore plus de vers dont Delille s'était emparé. Dès lors il ne me resta plus de doutes; je fus entièrement convaincu du plagiat.

Quiconque en effet[3] voudra comparer attentivement les deux traductions des Géorgiques, comme je les ai comparées moi-même[4], ne doutera pas non plus un seul instant que Delille, en s'occupant de la sienne n'ait eû constamment sous les yeux celle de Pompignan, quoique le fait seul de la publication de celle-ci quatorze ans après[5] l'autre, semble d'abord en bannir toute idée. C'est pourtant de ce fait là, comme on le verra cy après, que je tire une preuve de plus, pour appuyer mon opinion à ce sujet. Mais comment est-il possible qu'un ouvrage qui n'a pas été publié, qui n'est pas connu, qui n'existe que dans le portefeuille de l'auteur, se trouve cependant à la disposition d'un autre auteur qui en écrit un semblable? C'est ce qui va s'éclaircir peu à peu.

Dans l'Année littéraire de 1760, tome II, page 278, à la fin de l'article sur le Discours si fameux que prononça le M^is^ de Pompignan, le jour de sa réception à l'Académie française, il est dit :

« M. de Pompignan termina la séance par la lecture de sa traduction en vers du premier livre des Géorgiques de Virgile. Ce morceau fut généralement applaudi avec transport. On admira la force, l'élégance et la fidélité avec lesquelles l'auteur a rendu un ouvrage aussi difficile. Il est traduit en entier, et il est bien à désirer que le public en jouisse. Ce sera sans contredit un des monumens qui fera le plus d'honneur à Virgile, à M. Le Franc et à notre langue. Je connais cette version et j'en parle avec éloges, sans craindre de compromettre mon jugement. »

Après avoir lu cet extrait de l'Année littéraire, ne sera-t-on pas assuré que la version de Pompignan était généralement connue, quoiqu'inédite? Ce qu'on ne peut du moins révoquer en doute, c'est qu'elle était connue des membres de l'Académie française, et de toutes les personnes qui avaient assisté à la mémorable séance du lundi 10 mars 1760, jour où Pompignan fut reçu Académicien. Est-il possible à présent que Delille ne l'ait pas connue lui même, lui qui devait être le plus curieux de la connaître, lui qui connaissait si bien celle de l'abbé de Marolles, celle de Martin, celle de Segrais? Mais, dira-t-on, si Delille eut eû connaissance de cette version, il en aurait parlé dans son *Discours préliminaire*; il aurait dit au moins qu'elle existait dans le

1. « Examiner » en surchage, au lieu de « voir ».
2. Le texte primitif était : « jusqu'à quel point il était inférieur à Delille ».
3. « En effet » en surcharge.
4. Première rédaction : « comme je l'ai fait ».
5. Par inadvertance, Remard avait d'abord écrit : « quatorze ans avant l'autre ».

portefeuille de son auteur, et qu'il n'en pouvait rien dire, parce qu'il ne la connaissait pas. Eh! c'est précisément parce qu'il n'a rien dit du tout qu'il est plus suspect; c'est précisément parce qu'il a profité en secret de cette version qu'il n'en a rien dit du tout : le parti du silence était le meilleur en cette occasion; il l'a pris comme en mille autres occasions semblables; il avait tout à gagner, en feignant de ne rien savoir à cet égard. Il était probable que Pompignan ne publierait point sa traduction, puisqu'il ne l'avait pas fait encore depuis dix ans[1] qu'elle était achevée; c'était un grand point de tranquillité pour Delille, qui espérait aussi[2] que la sienne propre, une fois imprimée, mettrait Pompignan derrière lui, le priverait pour ainsi dire de son droit d'ainesse, le chasserait de son terrain, et le dépouillerait sans espoir de réclamation. Quelle apparence en effet que Pompignan pût se faire entendre, lui qui était alors oublié, ou proscrit dans la République des Lettres, que gouvernait à son gré un parti nombreux et puissant; lui qui vivait si loin de la capitale, dans le château de ses pères, où il ne s'occupait plus que de bonnes œuvres? En vain, du fond de sa retraite, il aurait élevé la voix et réclamé ce qui lui appartenait légitimement dans la traduction de son heureux et triomphant rival, personne ne l'aurait écouté : *vox clamantis in deserto*[3].

Le Mercure de février 1770 peut servir à prouver de plus en plus que la traduction de Pompignan était connue. On y compare un morceau du Printems, *dont on trouve*, est-il dit, p. 103, *une traduction dans les œuvres de M. L. F. D. P.* (M. Le Franc de Pompignan) avec le morceau semblable de Delille. Je ne sais dans quelles œuvres de Pompignan, imprimées[4] avant 1784, on a pu trouver ce morceau; car j'ai feuilleté tout ce qui avait été publié de cet auteur, avant cette époque, et je n'y ai rien trouvé moi-même, absolument rien de la *traduction des Géorgiques*. C'est donc dans le manuscrit même, ou dans une copie qui circulait dans le monde littéraire, et dont il était apparemment facile alors d'avoir communication, qu'on a pris le morceau dont il s'agit; c'est donc ce manuscrit ou cette copie que Delille se sera procurée[5].

1. Rédaction primitive : « quatorze ».
2. Texte primitif : « d'ailleurs ».
3. La citation latine paraît avoir été ajoutée après coup.
4. En surcharge « publiées ». Mais « imprimées » n'a pas été biffé, parce que le mot qui le remplaçait était répété à la ligne suivante.
5. Remard a biffé à cet endroit le passage que voici «... comme (*en marge*, avait fait) le rédacteur du Mercure; la chose était aussi aisée pour lui que pour un autre.
Il ne suffit pas, dira-t-on encore, que Delille ait connu passagèrement la version de Pompignan; il faut qu'il l'ait eue longtemps entre les mains, pour en tirer quelqu'avantage. Je n'en doute pas non plus, et cela s'explique même facilement. Parmi les personnes avec lesquelles Pompignan avait eù autrefois des liaisons à Paris, et avec lesquelles il pouvait toujours entretenir un commerce de lettres, il doit y en avoir eù plusieurs qui l'ont prié de leur communiquer une copie de la *traduction des Géorgiques*; donner communication de ses ouvrages, c'est le plaisir qu'un auteur fait le plus volontiers à ses vrais amis, parce que c'est leur suffrage qui le flatte le plus : c'est donc, à n'en pas douter, par un ou plusieurs de ces amis là que Delille se sera procuré cette copie ».

Mais, en supposant qu'il ne l'ait point eue tout à fait à sa disposition, combien de fois n'aura-t-il pas pu l'entendre lire, la consulter lui même sans déplacement, dans ces *réunions littéraires* si fréquentes au tems de sa jeunesse, et dans l'intimité desquelles on sait qu'il était admis avec tant d'empressement? Tout le monde sait aussi que Delille avait une mémoire prodigieuse : si donc il a entendu lire plusieurs fois, s'il a pu consulter à son aise la *traduction* de Pompignan, lorsque la *sienne propre* était sur le métier, lorsqu'il était tout plein de son sujet, quelle facilité n'a-t-il pas eue, pour retenir peu à peu, mettre en note sur les lieux, et, rentré chez lui, employer librement et utilement[1] ce qui lui convenait dans cette traduction?

C'est ainsi que je raisonnais, bien ou mal, sans connaitre encore un second passage de l'*Année Littér.* (1780), qui vient fort à l'appui de mon raisonnement, et que je vais mettre sous les yeux du lecteur : il se trouve dans le tom. VIII, pages 119 et suivantes.

« Vous vous ressouvenez, dit le rédacteur, du tems où M. de Pompignan, reçu à l'Acad. Fr., lut quelques fragmens de son imitation en vers des Géorgiques, qui furent extrêmement goûtés de l'assemblée, après avoir prononcé un discours qui déplut beaucoup à plusieurs Académiciens, et qui lui attira tous les pamphlets satyriques, dont Voltaire l'accabla pendant plusieurs années. La vengeance philosophique ne se borna point à la satire; tous ces messieurs n'ont pas le talent de la raillerie; mais tous ont perfectionné l'art de nuire, et en connaissent tous les rafinemens. On résolut de donner assez de dégoûts à M. de Pompignan, pour l'obliger à se retirer de l'Académie, et à cacher dans la retraite la célébrité qui marquait ses premiers pas dans la carrière des Lettres. On sçut que M. l'abbé Delille avait essayé de traduire quelques morceaux des Géorgiques; *on l'attira par des cajoleries, on l'excita par des louanges, on lui prodigua les conseils ; on lui promit la plus grande réputation et le fauteuil Académique pour prix de sa traduction; on lui fit changer et corriger ce qu'il avait déjà fait, on l'aiguillonna, on le pressa*, afin qu'il pût prévenir la publication de l'ouvrage que perfectionnait lentement M. de Pompignan; on prôna d'avance celui de M. Delille; on lui procura des lectures brillantes; enfin cette traduction fut imprimée et célébrée avec grand bruit par toutes les trompettes de l'Encyclopédie; on voulut enfin qu'elle parût avec assez d'éclat, pour détourner M. de Pompignan de publier la sienne, et on en est venu à bout, puisqu'il la garde encore dans son portefeuille, mais le moment est arrivé, etc. ».

En laissant de côté tout ce qui est étranger à mon sujet dans ce passage, ne puis-je pas conclure de tout ce qu'on fit en faveur de Delille à cette époque, qu'on ne négligea rien pour lui procurer la traduction manuscrite de Pompignan, et qu'en effet on la lui procura? Ainsi l'on

1. « Et utilement » en surchage.

parvenait plus vite à son but, ainsi l'on terrassait son ennemi avec ses propres armes; quel triomphe plus assuré!

Mais l'*Année Littéraire* vient de plus en plus à mon secours : je lis dans le tom. V de 1758, page 47, qu'alors Delille adressa une *ode* imprimée à Pompignan, dans laquelle il annonce au public la *Traduction des Géorgiques* de ce littérateur; et comme lui même il avait déjà commencé sa traduction de cet ouvrage[1], il le prie de *guider ses pas tremblans*, et *de le soutenir dans cette carrière.* Puisque Delille annonce la traduction de Pompignan, il la connaît donc; puisqu'il lui demande des conseils pour la sienne, il n'y a donc pas de doute qu'il n'en ait reçu; n'est-il pas même vraisemblable que Pompignan aura eû la bonté de communiquer tout son travail à ce jeune rival, qu'il n'avait alors nulle raison de redouter? que dis-je vraisemblable? J'ose l'assurer; oui, Delille eut entre les mains le manuscrit de Pompignan, il le tint de lui même, il le copia, et l'eut toujours sous les yeux, il ne fit pas un vers sans le consulter, si toutefois sa mémoire étonnante ne finit pas par lui en épargner la peine.

Delille, dans son *Disc. prélim.* n'ayant rien dit de cette traduction qu'il savait par cœur peut-être, n'avait garde non plus de rien publier dans la suite, qui pût rappeler ses anciennes liaisons avec cet homme de lettres si respectable; en conséquence l'*Ode* dont je viens de parler n'a point été insérée dans le recueil de ses *Poésies fugitives*; mais comme je n'avance rien que je ne le prouve, je vais transcrire l'article de l'*Année Littéraire*, où il en est parlé.

« M. Le Franc de Pompignan, quoiqu'au-dessus des éloges, doit être sensible à l'Ode imprimée que vient de lui adresser M. l'abbé Delille. Ce jeune Poëte promet beaucoup; il y dans son ouvrage des endroits estimables pour la pensée et l'expression; j'y remarque surtout du nombre et de l'harmonie, qualité si nécessaire à un poëte, et si décriée par ceux qui ne peuvent ni la gouter, ni la produire. Quelques strophes prises au hazard vous mettront en état, Monsieur, de prononcer vous même sur le mérite de cette ode.

De Thémis autrefois soutenant la balance
Des fragiles mortels tu pesais les destins;
Et le poids du crédit, celui de la puissance,
Ne l'ont point fait pencher dans tes fidelles main

Vile adulation, ta lâche perfidie
Trompe et séduit les Grands avec dextérité;
Le Franc, ce fut toi seul de qui la voix hardie
Osa faire à ton Roi parler la vérité.

Du Maître des humains tu nous peins la puissance;
Il parle : l'univers est sorti du cahos;
Les Cieux ont sous ses mains courbé leur voûte immense;
La Terre au loin s'étend; la Mer roule ses eaux.

1. Rédaction primitive : « du même ouvrage ».

Il commande, et soudain de l'un à l'autre pôle,
Et la Terre et les Mers et les Cieux confondus,
Par lui créés d'un mot, au son de sa parole
Dans l'antique cahos tombent et ne sont plus.

Le luxe impérieux qui règne dans nos villes,
En dégradant la Terre, amène un gout pervers ;
Le riche l'abandonne à des âmes serviles ;
Le Poëte orgueilleux lui refuse ses vers.

« *L'auteur annonce au Public les Géorgiques* de *M. Le Franc* ; et, comme il a lui même traduit quelque chose des *Géorgiques*, il lui demande de guider ses pas tremblans, de le soutenir dans cette carrière.

Tel on voit le lierre[1] à l'ombre qui le cache
Ramper dans les forêts et languir sans appui :
S'il rencontre le chêne, à son tronc il s'attache,
Embrasse ses rameaux et s'élève avec lui.

Cette comparaison est très belle et très bien rendue. Je n'ai point gardé d'ordre, Monsieur, dans les strophes que je vous ai citées. Le Poëte y parcourt tout ce que nous possédons du génie de *M. Le Franc* ; il ne le loue que par ses œuvres : louange la seule vraie, la seule flatteuse. — Paris, 7 août 1758. »

M'objectera-t-on à présent que les talents de Delille étaient si supérieurs à ceux de son rival, qu'il n'y a pas du tout d'apparence que le plus fort ait *plagié* le plus faible? Cette objection tombe d'elle-même, quand on pense que Delille a moissonné à pleines mains dans les traductions bien inférieures de *Martin* et de *Segrais*, et qu'en outre il a glané partout où il a pu des pensées, des images, des tours heureux, des expressions hardies, des vers entiers, des hémistiches et jusqu'à des rimes.

C'est Delille qui est le plagiaire et non Pompignan : j'en tire une nouvelle preuve de ce que dans les Journaux, où il est parlé des œuvres de ce dernier, à l'époque de leur publication en 1784, en général il n'est rien dit de la *traduction des Géorgiques*. Pourquoi cette réserve[2] sur un ouvrage aussi important? Je suppose qu'on n'ait pas voulu humilier le respectable auteur des *Poésies Sacrées* et de *Didon* par une comparaison foudroyante : ne pouvait-on pas dire au moins que l'un des deux traducteurs s'était nécessairement aidé du travail de l'autre? Est-ce Pompignan plutot que Delille qu'on aura voulu ménager à cet égard, quand le premier, près de descendre dans la tombe, n'avait plus ni amis, ni prôneurs parmi les hommes de lettres, et que l'autre

1. « Molière, dans le C... Imaginaire, aurait pu apprendre un peu plutot à Delille à compter une syllabe de moins dans le mot *lierre*.

« Il dit que la femelle est ainsi que le lierre
Qui croit beau, tant qu'à l'arbre il se tient bien serré. » (Note de Remard.)

2. Il y avait d'abord « ce silence ».

au contraire, jouissant déjà de la plénitude de sa renommée, étant reçu avec distinction par les plus grands seigneurs, allait de pair avec les hommes les plus distingués en tout genre, et comptait, en un mot, autant de partisans que de lecteurs? Est-ce un homme que l'esprit de parti, le ressentiment et la haine avaient poursuivi jusques dans sa retraite lointaine qu'on aurait ménagé dans un moment où il publiait, après Delille, une traduction des *Géorgiques*, pleine de vers qui n'étaient pas les siens? ou bien les rédacteurs de ces Journaux qui, comme tout le monde, devaient avoir la mémoire richement[1] meublée de la *traduction de Delille*, n'ont-ils donc pas jeté un instant les yeux sur celle de Pompignan, puisque les ressemblances qui se rencontrent à chaque page ne les ont point frappés? C'est une chose difficile à croire; aussi je ne m'abuse point là-dessus : tous ceux qui ont fait des articles[2], dans le tems, sur la publication des œuvres de Pompignan, ont montré la plus grande partialité pour Delille par leur silence même sur la *traduction des Géorgiques*[3]; et je puis en citer cette preuve : Delille a pris aussi quelques vers dans la traduction de l'*Épisode d'Aristée* par Le Brun; et, suivant la coutume, les journaux sont restés muets sur ce plagiat; or, je le demande, si c'eût été Le Brun qui eût pris des vers à Delille, n'aurait-il pas été signalé comme le plagiaire dans le *Mercure* du mois de mars 1771, où ce morceau de Le Brun est jugé avec la dernière rigueur? Est-ce aussi par ménagement qu'on ne l'a pas fait?

J'ai dit plus haut que les Journaux Littéraires, en annonçant les *Œuvres de Pompignan*, avaient gardé le silence sur sa traduction des *Géorgiques*. Toutefois le *Mercure* du 30 octobre 1784 a fait exception; on y lit à ce sujet un article que je vais transcrire, pour faire voir dans quel esprit il est rédigé. Après avoir observé que Pompignan ne parle point de la traduction en vers de l'abbé *Delille*, tandis qu'il parle de la traduction en prose de l'abbé *Desfontaines*, et que c'est bien le cas du *Praefulgebant*[4] de Tacite, dont on a fait tant d'applications, l'auteur de l'article s'exprime ainsi :

« Un ancien littérateur, tout plein de la littérature dont sa jeunesse a été occupée, fait moins d'attention à la gloire moderne des jeunes talents que sa vieillesse voit briller. D'ailleurs il était difficile à un poëte, content de sa traduction, puisqu'il la publie, de parler de celle d'un autre poëte. Que dirons-nous de cette intéressante rivalité? Est-ce le combat où le vieil Entellus, ranimant ses forces, triomphe du jeune et vigoureux Darès? Est-ce le duel de Bérénice, où, selon

1. « Richement » en surchage, à la place de « toute ».
2. Remard avait d'abord écrit : « tous les articles faits, dans le tems... »
3. En marge : « plusieurs me font soupçonner par là qu'ils étaient dans le secret; et, etc., »; et la rédaction primitive de cette note marginale était la suivante : « plusieurs même ont prouvé par là... »
4. « *Sed praefulgebant Cassius atque Brutus, eo ipso, quòd effigies eorum non visebantur.* (Aux funérailles de Junie, femme de C. Cassius, et sœur de M. Brutus.) Ann. III, 75. » (Note de Remard.

l'expression de Fontenelle, la victoire demeure au plus jeune? C'est ce que nous nous garderons bien de décider :

Comparer des auteurs vivans
N'est pas une petite affaire.

« Laissons les athlètes combattre sous les yeux du lecteur; offrons-lui des morceaux correspondans de divers genres, afin que l'un des combattans puisse reprendre dans un genre l'avantage qu'il peut avoir perdu dans un autre. Que le lecteur voie et qu'il juge.

. . . . . *Tantùm, vicine Palaemon,*
Sensibus haec imis, res est non parva, reponas.

« La traduction de M. de Pompignan ayant paru la dernière, quoiqu'elle ait été commencée longtems avant celle de M. Delille, nous la citerons la dernière..... »

Viennent ensuite les morceaux comparés qui sont au nombre de six, et après lesquels il n'est fait aucune observation, si ce n'est qu'on a imprimé, *en caractères italiques*, deux vers qui sont absolument les mêmes dans les deux versions différentes :

Dans les champs de Saba l'encens croit pour les Dieux.
Et pour comble d'effroi les animaux parlèrent.

Il est évident que cet extrait du Mercure est tout en faveur de Delille; mais, comme il ne s'agit pas ici de la supériorité de talens, qui est incontestable, et qu'il s'agit seulement de savoir lequel des deux traducteurs a *plagié* l'autre, en conclura-t-on que ce soit[1] Pompignan? Certes, on aurait grand tort, et voici mes raisons : D'abord, si celui-ci, dans sa *Préface*, ne parle point de la version de Delille, c'est que son ouvrage était achevé depuis très longtems, même sa *préface*; et qu'après tout, il était assez humiliant pour lui d'être vaincu, d'avoir vu s'échapper de ses mains une palme aussi glorieuse, sans être obligé de retourner sur ses pas, uniquement pour proclamer lui même sa défaite.

D'ailleurs pourquoi aurait-il parlé de la version de Delille qui, plagiaire ou non, n'avait point parlé de la sienne? Elle était inédite : j'en conviens; mais on sait à présent[2] combien cette raison est insignifiante. Ainsi l'application maligne du *Praefulgebant* de Tacite peut se faire à Delille avec plus de raison qu'à Pompignan.

Veut-on ensuite[3], d'un autre côté, faire un crime à Pompignan d'avoir publié sa traduction, après en avoir vu paraître une autre, dont les éditions ne se succédaient pas assez vite, pour répondre à la

1. Première rédaction : « que c'est ».
2. « J'en conviens... à présent » en surchage.
3. « Ensuite » en surchage.

foule et à l'empressement des acheteurs? Si c'est une preuve d'amour-propre, elle est bien pardonnable à[1] un homme tel que Pompignan; et, ce qu'il importe le plus d'observer ici, c'est que cette publication est aussi une grande preuve de bonne foi, j'entends une preuve que l'auteur ne mettait au jour que son propre ouvrage, que ce qui lui appartenait à lui, rien qu'à lui, d'un bout à l'autre.

En faisant remarquer par les *caractères italiques* deux vers semblables dans les morceaux de comparaison qu'il rapporte, et surtout en citant la version de Pompignan *la dernière*, on voit bien que le rédacteur de l'article du Mercure a voulu faire passer tacitement le *dernier venu* pour le plagiaire; mais, s'il en eut été réellement convaincu lui même, en serait-il resté là? Se serait-il contenté de faire remarquer *deux vers semblables*, lorsqu'il pouvait en trouver à chaque page? A-t-il voulu ménager Pompignan? Il est bien plus probable, avec les mauvaises intentions qu'il paraît montrer d'ailleurs, il est plus probable qu'il aurait égayé le Public aux dépens du Vieillard, en accumulant les citations : et, comme il n'en a rien fait, comme il ne pouvait même en rien faire sans donner l'éveil, sans provoquer un examen sérieux et approfondi des deux versions, tel que je l'ai fait moi-même[2], c'est Delille qu'il a voulu ménager en cette occasion; il n'en faut pas douter un instant. Au reste, je ne suis pas au bout de mes preuves, et peut être en va-t-on voir de plus décisives encore.

Le Franc de Pompignan, considéré seulement ici comme homme de lettres, s'étant toujours conduit d'après des principes fort sévères, il n'est guère possible d'admettre que sa conscience lui eût permis[3] de faire clandestinement un emprunt considérable dans un ouvrage quelconque, quoique bien des auteurs professent aujourd'hui une doctrine tout opposée et agissent en conséquence. On pourrait affirmer au moins qu'il n'aurait pas poussé la hardiesse jusqu'à piller un auteur vivant. Pour me persuader qu'il a dérogé une fois à ces principes là[4], il faudrait me démontrer qu'il l'a fait plusieurs autres : ce qui ne serait pas facile. Autant il s'est montré délicat sur l'article, autant Delille au contraire a passé les bornes; c'est ce qu'on peut[5] voir successivement dans l'examen de tous ses ouvrages. Sans leur faire injure à l'un, ni à l'autre, comparons donc un instant nos deux traducteurs des Géorgiques à deux écoliers qui auraient donné à leur maître des *copies* semblables en beaucoup d'endroits, et qui, interpellés de déclarer le

1. Texte primitif : « pardonnable dans ».
2. « Tel que je le fais en ce moment ».
3. Il y a quelque embarras dans ce passage. Remard avait d'abord écrit : « Le Franc de Pompignan, soit comme magistrat, soit comme homme de lettres, soit comme simple citoyen, s'est toujours conduit d'après des principes fort sévères, il n'est guère possible d'admettre que sa conscience lui eût permis de s'emparer clandestinement du bien des autres, même en littérature ». Il faut chercher le texte définitif en surchage, en marge, ou même au bas de la page.
4. « Qu'il a dérogé à ces principes là une fois ».
5. Texte primitif : « C'est ce qu'on *va* voir ». En marge : « *pourra* ».

coupable, s'accuseraient réciproquement de l'être : supposons que le plus âgé des deux n'aurait jamais copié le devoir d'un autre, tandis que le plus jeune commettrait cette faute tous les jours; le maître ne condamnerait-il pas ce dernier? Telle est, ce me semble, la position de nos deux poëtes au tribunal de l'opinion.

Je me résume, et je persiste à soutenir que Pompignan n'est point le plagiaire :

1° Parce qu'il est le plus ancien traducteur; que son ouvrage était commencé dès 1738, et achevé entièrement avant 1760, époque de sa réception à l'Académie où il en a lu le premier livre, et dix[1] ans avant que Delille publiât la sienne.

2° Parce que, s'il eût voulu corriger sa traduction sur celle de Delille, il eût été obligé en quelque sorte de la fondre[2] tout entière; au lieu que Delille, en travaillant à la sienne, a pu prendre à mesure ce qu'il trouvait à sa convenance dans celle de son prédécesseur : ce qui, au jugement de tout écrivain, soit en vers, soit en prose, était infiniment plus facile.

3° Parce que, s'il eût été homme à profiter de la version de Delille, il aurait fait dans la sienne beaucoup d'autres corrections plus importantes, et y aurait changé du moins un assez bon nombre de passages, qui sont restés on ne peut pas plus faibles.

4° Parce qu'il aurait certainement traduit d'autres endroits omis, ou mutilés, endroits que Delille a traduits très heureusement lui même.

5° Parce qu'il aurait eu l'adresse de déguiser tellement toutes ces corrections, qu'on s'en serait difficilement apperçu[3] : précaution d'autant plus nécessaire, que ce qui se ressemble dans les deux versions ne peut jamais passer pour l'effet du hazard, et ne laisse pas douter un instant que l'une n'ait été faite en regard de l'autre.

6° Parce qu'il n'aurait sans doute point copié[4], sans y changer une syllabe, des vers aussi marquans que les deux cités par l'extrait du Mercure, et plusieurs autres; au lieu que Delille a pu le faire hardiment, n'ignorant pas la difficulté, ou même l'impossibilité de le convaincre de plagiat, puisque la traduction de son concurrent était inédite, et que d'autres raisons déjà connues lui donnaient toute sécurité à cet égard.

7° Parce qu'il n'a rien pris, quoiqu'il eût beaucoup à prendre, dans les deux grands morceaux d'*essai sur la traduction du quatrième livre des Géorgiques*, insérés dans les deux *Mercures* du mois de janvier 1760, morceaux qui étaient de Delille, morceaux qui étaient déjà bons, puisque l'auteur en a conservé définitivement[5] plus de la moitié, morceaux enfin qui ont cependant été à la disposition de Pompignan[6], dix

1. Rédaction première : « quatorze ans ».
2. « De refondre la sienne tout entière ».
3. « Qu'on ne s'en serait peut être point apperçu ».
4. « Il n'aurait pas eu la maladresse de copier... »
5. « Définitivement » en surchage.
6. « De Pompignan » en marge.

années plutôt que la traduction complette, et semblaient, comme *anonymes*, s'offrir plus facilement à qui voudrait s'en emparer.

8° Parce qu'il n'a rien pris, ou presque rien [1] dans les traductions de *Martin* et de *Segrais* qu'il aurait pu exploiter entièrement à son profit, comme a fait Delille, s'il en avait eu la volonté [2].

9° Parce qu'ayant fait ses preuves dans d'autres ouvrages très estimés, malgré la cabale, Pompignan était bien capable de trouver, sans le secours de personne, ce qu'il y a de bon et de beau dans sa traduction; parce qu'il a mis plus de vingt ans à la faire, et qu'il a pu en conséquence lui donner toute la perfection que comportait son talent.

10° Parce que les ressemblances qui se rencontrent dans le deuxième livre, se bornant à peu de vers, en comparaison des autres livres, on peut en donner pour raison que Delille n'en a pas trouvé davantage à sa convenance : raison qu'on ne peut alléguer pour Pompignan, que l'amour propre ne pouvait pas aveugler au point de se dissimuler le mérite de la traduction de Delille d'un bout à l'autre, et qui, par conséquent, eût pris dans le second livre autant de bons vers qu'il y en avait réellement à prendre [3].

11° Parce que Delille, quoique dérobant de tous côtés, n'était pas homme (et il l'a prouvé) à se laisser dérober lui même, sans rien dire, et qu'à coup sûr il aurait revendiqué son bien quand les œuvres de Pompignan ont vu le jour, s'il avait eu quelque droit; or, il n'a rien réclamé, que je sache, par la voie des journaux, qui pourtant étaient tous à son service, ni par d'autres moyens en son pouvoir, surtout après la mort de son rival [4], donc il n'y avait pas lieu à réclamer; donc son silence à cet égard est un aveu formel [5] de ses larcins.

12° Enfin parce que Pompignan a traduit aussi le sixième livre de l'Enéide, et que Delille a pris dans sa traduction, en totalité, ou en partie, plus de 160 vers; or Delille ayant eù cette audace, après que les œuvres de Pompignan eurent été publiées, il a du certainement se gêner encore moins, lorsqu'elles étaient inédites [6].

1. « Rien pris, non plus ».

2. « De Segrais, qu'il devait connaître, et qu'il aurait pu exploiter bien plus largement à son profit aussi bien que Delille ». La rédaction définitive a nécessité plusieurs reprises et corrections.

3. « Autant de vers qu'il eût voulu dans les autres ».

4. « Ni par d'autres moyens... de son rival » en marge.

5. Texte primitif : « secret ».

6. « Il y a dans la Préface de *L'Homme des Champs*, page XXI, un passage qui m'a toujours paru fort étrange (première rédaction : « ... j'ose le dire, d'une imprudence extrême »). Comment Delille (Texte primitif : « ... qui savait si bien ce que valait la traduction des Géorgiques de Pompignan, puisqu'il en avait tant profité, a-t-il pu dire, s'exprimer ainsi sur... »), à qui sa conscience aurait du faire quelques petits reproches, au souvenir de Pompignan et qui savait mieux que personne que la traduction de ce littérateur n'était pas sans mérite, a-t-il osé en parler plus mal encore que de celles de Martin et de Segrais? Ne lui convenait-il pas mieux de garder le silence sur cette traduction, comme il avait fait jusqu'alors? Voici comment il s'exprime :

« Ce qui peut servir encore à prouver combien cette traduction était difficile, c'est que Mr de Pompignan, comme l'avait prédit l'illustre fils de Racine, *y a com-*

Si, après tant de preuves, il reste encore des incrédules, c'est qu'il n'y a pas moyen de les convaincre. Pour le Discours préliminaire et les notes, Delille n'a pas été plus scrupuleux. Sans doute, il était libre de mettre à contribution deux écrivains anglais qui lui offraient de grandes ressources pour donner à sa traduction de brilans accessoires; mais, après leur avoir emprunté de belles pages de son *Discours*, et cent quatre vingt de ses *plus savantes notes*, il devait aussi se contenter de l'honneur de les avoir traduites, et ne pas donner à croire par son silence qu'il avait tout tiré de son propre fonds. Plusieurs morceaux saillans d'un Discours fort estimé, et cent quatre vingt notes, relatives en partie aux arbres et aux plantes dont parle Virgile dans ses Géorgiques, ne sont pas une bagatelle en fait de propriété littéraire; et cela valait la peine, pour rendre à César ce qui appartient à César, d'en dire un peu plus que n'en dit l'illustre traducteur, qui se borne à cette confidence équivoque. *La partie des plantes offre, je crois, des observations neuves.* Eh! oui, sans doute, puisque ces *observations* sont d'un *très habile professeur de Botanique*, en l'*Université de Cambridge.*

Il ne sera pas inutile de donner ici la note des ouvrages et des éditions dont je me suis servi pour l'examen des *Géorgiques*, ouvrage de patience, où j'ai trouvé néanmoins un extrême plaisir : c'est une si belle chose à relire que les *Géorgiques de Virgile*! Cette note mettra le lecteur curieux à portée de se convaincre par lui-même de mon exactitude scrupuleuse et de mon entière impartialité.

1° *Les Géorgiques de Virgile*, traduction nouvelle en vers français, avec des notes, par M. Delille, professeur en l'université de Paris, au collège de la Marche. Paris. C. Bleuet, 1770 gr. in-8° (1re édition) de ce format[1].

2° *Les mêmes.* Paris, Didot l'aîné, an VII, in-12.

— *Les mêmes.* Ib., id., 1807, gr. in-4°.

Ces éditions renferment, je crois, les dernières corrections faites par l'auteur.

Les mêmes, trad. en vers fr. par Martin. Rouen, Maury, 1708, in 8°.

3° *Les mêmes*, traduites en vers français, par de Segrais. Paris, J. Lefebvre, J. Menier et Et. Ganeau, 1711, et Pierre Huet, 1712, in-8°.

4° *Œuvres du Marquis de Pompignan*, tom. IV, contenant les Géor-

plètement échoué. La version qu'il en a publiée *est imprimée depuis plusieurs années, et à peine en connaît-on l'existence.* Cependant il s'en faut *de* beaucoup que ce poète mérite le mépris que lui a prodigué Mr de Voltaire, et sa tragédie de *Didon*, et plusieurs de ses odes sacrées, sont au nombre de nos plus beaux monumens littéraires : mais celui qui avait heureusement rendu les amours de Didon, *a échoué dans la description d'une charrue.* »

Pas tant échoué, puisque le traducteur par excellence y a trouvé de belles et bonnes choses d'un bout à l'autre, voir (*sic*) même dans la description de la charrue proprement dite, ce qui est encore plus fort, et qu'il en a bien profité. D'ailleurs la *charrue* de Delille a 15 vers contre 7 dans l'original; et il est encore douteux que ce soit la charrue de Virgile. » (Note de Remard.)

1. « Nr. Cette traduction est annoncée pour la première fois dans le *Mercure de France* en février 1770. » (Note de Remard).

giques, et le sixième livre de l'Enéide. Paris, Nyon l'aîné, 1784, in-8°.

5° *Observations critiques sur la nouvelle traduction en vers français des Géorgiques de Virgile, et autres poèmes*, par M. Clément. Genève, 1771, petit in-8°.

6° *Nouvelles observations critiques sur différents sujets de littérature*, par le même. Paris, 1772, petit in-8°.

7° *Miscellaneous Works, in verse and prose*, of Joseph Addison, London, 1746, 3 vol. in-12. On trouve à la fin du tome premier : *An essay on Virgil's Georgics* (Essai sur les Géorgiques de Virgile), où Delille a puisé d'excellens passages de son Discours préliminaire.

8° *P. Virgilii Maronis Georgicorum libri quatuor* : The Georgicks of Virgil, with an english translation and notes. By John Martyn, Professor of Botany in the University of Cambridge. The second edition. London, 1746, in-8°.

Delille a puisé plusieurs morceaux de son Discours préliminaire dans la Préface de cette traduction anglaise des Géorgiques, et ses meilleures notes, je le répète, sont traduites sur celles de John Martyn.

Notre célèbre traducteur pouvait bien se flatter qu'on ne découvrirait jamais ce qu'il devait principalement à J. Martyn, parce que ses traductions des Bucoliques et des Géorgiques de Virgile sont très rares en France [1], n'étant d'usage que pour les anglais, ou ceux qui ont appris leur langue. Mais ce n'est point leur rareté qui fait leur mérite; on peut s'en rapporter au savant Heyne, qui en parle ainsi dans la préface de son célèbre *commentaire sur Virgile*, « *Splendida editio. Martinus septem codices comparasse se memorat. Præcipua dos quâ se commendat Martini opera est, quod rei rusticae et botanicae intelligentior ille fuit caeteris commentatoribus.* » Voilà un jugement bien favorable pour les *notes* de Delille.

J'ai cru devoir publier [2] le texte des morceaux traduits de l'Anglais dans le Disc. préliminaire; et j'en aurais fait autant pour les notes si cette partie eût pu offrir le même interêt au lecteur, et n'eût pas du rendre cette compilation trop volumineuse. Le nombre de ces notes traduites est de 48 dans le premier livre, de 50 dans le second, de 53 dans le troisième et de 30 dans le quatrième. (*En marge* : Je les ai copiées en regard de la traduction de Delille dans mon exemplaire in-4°. On pourra les montrer à qui voudra les voir; si quelqu'un veut les vérifier à la source même [3], j'ai bien indiqué l'ouvrage dont elles sont tirées [4], et parmi nos littérateurs vivans, il y en a sans doute plus d'un qui les connaît).

1. « Et par conséquent peu connues » effacé.
2. Première rédaction : « donner »
3. Texte primitif : « Si quelqu'un veut les vérifier ».
4. « Qui les a fournies ».

2° *Des remarques sur la traduction de « l'Enéide ».*

S'il est vrai qu'on ne lise pas, suivant Delille, la *traduct. de l'Enéide de Segrais*, il est vrai aussi que Delille a pris à tâche de la lire pour tout le monde; et l'on pourrait dire que l'original même ne devait pas lui être plus familier; car d'un bout à l'autre de son Enéide, il a fait usage de celle de Segrais. Il ne l'a pas même abandonnée dans les *quatrième* et *sixième* livres, où le Président *Bouhier* et *Pompignan* lui ont été d'un grand secours.

J'ai remarqué aussi quelques vers pris en partie dans une barbare traduction antérieure à celle de Segrais et dans laquelle on aurait de la peine à trouver un seul bon vers entier; elle est de *Pierre Perrin*, qui fit aussi des *opéra*, des *odes*, des *stances*, des *élégies*, des *Jeux de Poésies* et un grand nombre d'autres pièces [1], le tout complettement oublié depuis 150 ans. Peut être aurais-je trouvé plus de vers que j'en ai marqués, si son *Enéide* traduite en vers *héroïques*, ou plutôt *gothiques* ne m'était pas tombée des mains chaque fois que j'en voulais lire une page de suite. Si Delille a eu plus de courage que moi, c'est autant de gagné pour lui.

Les autres emprunts, soit ceux faits dans l'Enéide de Segrais, soit ceux faits dans le *quatrième* livre, traduit par le Président *Bouhier*, et surtout dans le *sixième* par *Pompignan*, sont assez considérables pour justifier toute la rigueur de mes remarques. C'est un vrai pillage, un abus criant de la permission qu'on est convenu de laisser prendre, mais que n'a certainement pas un auteur, de s'approprier ce qu'il y a de mieux dans un autre, sans en faire l'aveu. Pour regarder [2] la chose du côté plaisant, n'est-ce pas une perfidie à Delille [3] de me donner à lire des vers de *Martin* et de *Segrais*, de Pompignan, du président Bouhier et même de Perrin, lorsque ce sont les siens, les siens uniquement dont j'ai l'intention de charmer mon esprit et d'orner ma mémoire? [4]

Je n'ai pas ici de longue dissertation à faire, pour prouver les plagiats de Delille, puisque toutes les traductions dont il s'est servi sont de beaucoup antérieures à la sienne : seulement, je vais transcrire la note des ouvrages et des éditions que j'ai employées [5] pour mes recherches.

1. *L'Enéide*, traduite par Jacques Delille. Paris, Giguet et Michaud, 1804, an XII, 4 vol. gr. in-8°.

2. *L'Enéide de Virgile*, fidellement traduite en vers héroïques, avec

1. « Poèmes ».
2. « Prendre ».
3. « De la part de Delille ».
4. « De me faire lire du Martin, du Perrin et du Segrais, au lieu de ses vers qui sont beaux et quelquefois même trop jolis, quand il les fait lui-même... lorsque ce sont les siens uniquement que je veux et que je crois lire? »
5. Remard a ajouté en marge « des ouvrages » et a oublié de faire l'accord.

les remarques à chaque livre pour l'intelligence de l'Histoire. Par M. P. Perrin, conseiller du Roi en ses conseils, etc. Paris, Estienne Loyson, 1664, 2 vol. in-12.

3. *Traduction de l'Enéide de Virgile*, par M. de Segrais, de l'Académie Française. Lyon, André Degoin, 1719, 2 vol. in-8°.

4. *Les Amours d'Enée et de Didon*, poéme traduit de Virgile, par le président Bouhier. Paris, J. B. Coignard, 1742, in-12.

5. *Œuvres du marquis de Pompignan*, tome IV, contenant la traduction du sixième livre de l'*Enéide*. Paris, Nyon l'aîné, 1784, in-8°.

3° *Remarques sur la traduction du « Paradis perdu »*.

Delille ayant le premier traduit ce beau poéme en vers français, n'a pu que profiter des morceaux assez nombreux que Louis Racine avait imités, ou traduits, avant de donner sa traduction en prose. Aussi l'a-t-il fait sans scrupule, suivant sa coutume ordinaire, comme si les autres n'eussent véritablement travaillé que pour l'aider dans son travail. Il est probable qu'il eût fait encore une bien plus riche moisson dans les morceaux dont je parle, si L. Racine[1] avait traduit, ou imité sur l'original même, au lieu de se servir de la traduction *latine* de *Dobson*, ou de la traduction *italienne* de *Rolli*, qui d'ailleurs sont toutes deux fort estimées. J'ai donc cru devoir réunir tous les essais de L. Racine, pour mieux mettre le lecteur à même de les comparer aux morceaux qui y correspondent dans la belle traduction de Delille; et l'on distinguera facilement les vers dont celui-ci a jugé convenable de s'emparer en tout ou en partie. J'ai même transcrit des passages dont rien n'était digne de notre élégant traducteur; mais je l'ai fait pour offrir ici le recueil complet de ces passages disséminés dans les œuvres diverses de leur auteur, où l'on irait (*sic*) guère les chercher aujourd'hui.

En examinant avec attention la traduction en prose de L. Racine, et la traduction en vers de Delille, on voit aussi que celui-ci en a fait usage, autant au moins que du texte anglais, par la quantité prodigieuse *d'hémistiches tout faits* qui en sont empruntés. Cette remarque est minutieuse, mais elle est exacte.

Comme le *Paradis perdu* de Delille et les *Amours Épiques* de M. Parseval-Grandmaison ont paru presque dans le même tems, on ne peut pas dire que l'un ait marché sur les brisées de l'autre; cependant le hasard et un talent presqu'égal pour traduire les plus beaux endroits de Milton, ne peuvent seuls avoir occasioné d'assez nombreuses ressemblances que j'ai remarquées dans les deux versions.

Il s'ensuit, ou que L. Racine a été aussi mis à contribution par M. Parseval, ou qu'il a consulté la traduction de Delille, si ce n'est pas Delille qui a consulté la sienne. C'est ce que je laisse à décider au lec-

1. « Si l'auteur ».

teur, sous les yeux duquel j'ai mis aussi quelques passages des *Amours Épiques*, afin qu'il pût les comparer avec les mêmes passages de la traduction de Delille. Tout ce que je puis dire encore à ce sujet, c'est qu'il ne se rencontre pas des ressemblances de ce genre dans la traduction que les deux poètes ont faite pareillement des *Amours de Didon*. Virgile, plus que Milton, offre-t-il à ses traducteurs un texte et des pensées qui se prêtent à être rendues dans notre langue d'une manière différente? Cette réflexion pourrait être vraie en beaucoup d'endroits.

Delille, en cette circonstance, n'a pas été moins ingrat envers L. Racine qu'il ne l'a été précédemment envers Segrais et Pompignan. S'il n'a pas fait lui-même sa Préface, il n'a pas ignoré ce qu'elle contenait, et sa conscience devait lui rappeler ce qu'elle ne contenait pas.

Que dirai-je de son éditeur à qui sûrement tous les morceaux imités par L. Racine étaient connus? Mais il fallait qu'il gardât le même silence, pour que les petits plagiats portâssent leur profit et ne retardâssent pas la publication de l'ouvrage, s'il eût fallu les changer.

A-t-on pu se flatter que ces plagiats ne seraient jamais découverts? Cela n'est guère vraisemblable, puisque les morceaux dont ils sont tirés se trouvent[1] avec une traduction en prose de Milton, qu'on doit lire de préférence à celle de Dupré de Saint-Maur et de Mosneron, à cause de son extrême fidélité et des notes qui l'accompagnent.

Il y a une tragédie d'*Adam et Eve*, imitée de Milton, d'Alexandre *Tanerot*, tragédie qui a été publiée en 1742. Il faut que Delille ne l'ait pas connue; car il n'en a pas fait usage, quoiqu'il eût pu en tirer grand profit[2].

Je me suis servi, dans mon travail, des ouvrages et des éditions dont la note suit :

1. *Paradis perdu*, traduit par Jacques Delille. Paris, 1805, 3 vol. in-18.

2. *Paradise lost and Paradise regain'd* of John Milton. Birmingham. Baskerville, 1759, 2 vol. in-4°.

3. *Le Paradis perdu* de Milton, traduction nouvelle, avec les remarques d'Addison, par Racine le fils. Paris, 1755, 3 vol. in-12.

4. *Les Amours Epiques*, poëme en six chants, contenant la traduction des épisodes sur l'amour, composés par les meilleurs poëtes Epiques; par F. A. Parseval Grandmaison. *Seconde édition*. Paris, 1806, in-8°.

5. *Paradisus Amissus*. Poema Joannis Miltoni. Latiné redditum a Guilielmo Dobson. Oxonii, e Theatro Scheldoniano, 1750, 2 vol. in-4°.

6. *Il paradiso perduto* di Giovani Milton, tradotto da Paolo Rolli. Fiorenza, Dorigoni, 1757, 2 vol. in-12.

1. « Sont ».
2. Cet alinéa est à la marge.

4° *Des remarques sur « l'Homme des champs » ou les « Géorgiques Françaises ».*

Vanière, *Pope*, *Thomson*, *Denham*, *Goldsmith* sont les principaux auteurs que Delille a mis à contribution dans son *Homme des Champs*[1]. Cet ouvrage est devenu, ce me semble, le premier en ordre de date parmi ses poémes originaux, puisque le poéme des *Jardins* qui l'était auparavant, a perdu, en quelque sorte, son droit d'ainesse, en reparaissant, dans l'année 1801, avec des changemens et des augmentations considérables, qui en font comme un ouvrage nouveau.

Il va se trouver maintenant dans mes remarques beaucoup de citations latines et anglaises; il y en a si peu d'italiennes que ce n'est pas la peine d'en parler. Je me suis contenté de traduire celles qui sont anglaises, parce que cette langue n'est pas encore très (*en surcharge* : assez)[2] familière en France; et même, j'en demande pardon au lecteur, je me suis permis quelquefois de transcrire mes vers après ceux de Delille, quand j'ai eù à citer des morceaux que j'avais traduits autrefois : non pas que j'aye voulu rivaliser avec un poëte aussi élégant que Delille, non; je l'ai fait uniquement, dans la persuasion où je suis que des vers, même médiocres, traduisent toujours mieux que la meilleure prose. Quand j'ai transcrit une traduction qui n'était pas de moi, j'ai eu soin de nommer l'auteur.

Quant aux citations latines, j'aurais encore beaucoup grossi ce recueïl, si j'en avais donné la traduction; d'ailleurs j'aurais pris une peine inutile pour tant de personnes instruites dans cette langue, que la satisfaction de celles qui ne la connaissent pas, eût été un faible dédommagement pour moi. Tout ce que je puis faire pour elles, c'est de les assurer que les fragmens en langue latine, ancienne ou moderne, transcrits dans mes remarques, sont réellement imités, ou traduits par Delille, à moins que je ne les transcrive pour quelqu'autre raison; et dans ce cas, je m'explique.

Je dois encore en prévenir le lecteur une fois pour toutes; je me suis plus attaché à relever ce que Delille a emprunté dans les Poëtes, qu'à rechercher ce qu'il a pris dans les ouvrages en prose; mais, malgré les principes qu'il s'était faits à lui-même sur cette dernière espèce d'emprunt, je crois néanmoins qu'il n'est pas permis de traduire littéralement en vers un morceau de prose sans courir le risque de passer pour un plagiaire et de l'être en effet. Tout au plus, peut-on prendre une ou plusieurs pensées, pour les faire valoir davantage; quant aux détails on doit les respecter. Je n'entends parler ici que des emprunts qu'on fait clandestinement, et dans l'intention de passer soi-même pour auteur, comme il est arrivé si souvent à Jacques Delille, depuis le premier jusqu'au dernier de ses ouvrages.

1. « Son *Homme des champs*, qui est devenu... »
2. « Très » n'a pas été effacé.

J'ai fait usage pour *L'Homme des Champs*, des auteurs et des éditions dont la note suit :

1° *Œuvres complettes* d'Alexandre Pope. Paris, 1779, 8 vol. in-8°.
2° Jacobi Vanierii *Praedium Rusticum*. Parisiis, 1774, petit in-8°.
3° The works of James Thomson. London, 1766, 4 vol. in-12.
4° *The poetical works* of sir John Denham. Edinburg, 1779, in-18.
5° *The poetical works* of Oliver Goldsmith. London, 1796, in-12.
6° *Renati Rapini Hortorum* libri IV. Parisiis, 1780, in-12.
7° *L'Agriculture*, poème par Rosset. Paris, 1774, in-4°.

5° *Des remarques sur le Poéme des « Jardins ».*

Ce qu'il y a d'assez plaisant, c'est qu'après avoir tant pillé de côté et d'autre, dans sa traduction des *Géorgiques*, dans le *Discours* qui la précède et les *notes* qui l'accompagnent, dans son premier ouvrage enfin, où il devait se montrer d'autant plus original, si je puis parler ainsi, qu'il n'était que traducteur et qu'il débutait dans la carrière, Delille ait affecté tant de délicatesse et de scrupule, lorsqu'en 1782 il publia son second ouvrage, le Poéme des *Jardins*. Le moindre petit emprunt qu'il a fait, il en nomme l'auteur dans ses notes; il ne veut pas même en apparence avoir un hémistiche à se reprocher et il en rend un à *Saint-Lambert*. Cependant il n'a pas moins oublié d'avertir qu'il devait à Lucain la belle idée de *Marius se consolant sur les ruines de Carthage*, et à d'autres auteurs quelque chose de plus.

Pour ce qui est de l'édition de 1801, celle dont je me suis servi de préférence, puisqu'elle est fort augmentée, on voit que l'auteur est revenu entièrement à ses premières habitudes, ce que prouve surtout la description de Blenheim; mais je ne veux pas anticiper sur mes remarques.

Dans la Préface de son Poéme (p. vi), l'auteur dit du P. Rapin : *Il a écrit dans la langue et quelquefois dans le style de Virgile, un poéme en quatre chants sur les « Jardins », qui eut un grand succès dans le tems où on lisait encore les vers latins modernes....* Vraiment ! Delille s'est fort bien trouvé de ce qu'on ne les lit plus; il a pu y puiser impunément de quoi enrichir ses propres ouvrages. Personne ne leur eut plus d'obligation que lui; c'est ce qui sera prouvé en son lieu. Dans les *Jardins* même, il a imité un très joli passage du *Praedium Rusticum* par le P. *Vanière*; et le P. *Rapin* eut quelquefois son tour.

L'auteur dit encore (p. ix) : *Je déclare que longtems avant d'avoir lu le poéme de M. Mason, sur les Jardins irréguliers, j'avais composé le mien...* J'avoue que ne m'en rapportant pas trop à cette déclaration, j'ai cherché à vérifier si elle était exacte; et comme elle l'est de tout point, je me fais un plaisir de le déclarer à mon tour : *Delille n'a rien emprunté dans le poème de Mason.*

Après quelques ouvrages notés précédemment, celui qui m'a le plus

servi pour l'examen du poéme des *Jardins*, est un recueil anglais intitulé : *A collection of Poems, by several hands. London, 1758, 6 vol. in-8°.* Ce recueil fait par N... *Dodsley*, est très estimé pour le choix des pièces qu'il contient. Delille en a fait grand usage avant moi, ici comme ailleurs.

6° *Des remarques sur le Poéme de « la Pitié »* [1].

La prédilection toute particulière que l'auteur avait pour le Poéme de la Pitié, venait apparemment de ce qu'il avait tout tiré de son propre fonds, de même que le motif pour lequel il disait que sa traduction des Géorgiques était ce qu'il avait fait de plus faible pouvait être fondé au contraire sur le regret qu'il éprouvait d'avoir fondu dans cet ouvrage tant de vers d'emprunt. En ce cas seulement l'auteur a raison; mais sous tout autre rapport, il est dans une grande erreur. Selon moi, du moins, la traduction des Géorgiques sera toujours le chef-d'œuvre de Delille, malgré tout ce qui ne lui appartient pas dans cette traduction, quoique j'admire autant que qui que ce soit ses autres œuvres, et plus particulièremeut ses traductions de l'Enéide et du Paradis Perdu, ainsi que le poème des Jardins, tel qu'il a paru d'abord et le poème de l'Imagination.

Quant au poème de la Pitié [2] je n'ai rien à en dire d'avance, si ce n'est que Delille, dans ses notes sur ce Poéme à (*sic*) peut être parlé le premier d'une ressemblance qui se trouve entre un passage du cinquième livre de l'*Enéide* et une partie du Psaume *Super flumina Babylonis*; mais que cette ressemblance est trop frappante, pour avoir échappé à heaucoup de personnes un peu versées dans la belle littérature. Sans en tirer aucune gloire, je déclare donc que je ne dois cette découverte à qui que ce soit. J'ai néanmoins été fort content de me rencontrer avec Delille.

7° *Des remarques sur le Poéme de « l'Imagination »*.

Un anglais, Mark Akenside, a fait un poéme qui a pour titre : *The Pleasures of Imagination*, où j'étais fondé à croire que Delille avait au moins puisé quelques belles pages du sien; point du tout : il y a si peu de chose, si toutefois, j'ai été bien juste, que je n'en aurais point parlé, si d'ailleurs je n'eusse pas été en train de tout dire, tout ce que je connaissais, s'entend; car je suis sûr qu'après moi, on peut faire encore beaucoup de découvertes du même genre, tant j'ai vu dans les œuvres de Delille, comme dans ce poéme, d'autres passages qui ne m'étaient pas inconnus! Mais ma mémoire qui m'abandonne, ne m'a point permis de me rappeler les auteurs originaux.

1. La liasse qui les contenait a été perdue.
2. Tout ce passage a été ajouté plus tard. L'écriture en est serrée, et assez difficile à lire.

Il y a encore en anglais deux odes marquantes à l'*Imagination* : l'une par *Marriott*, où le poète passe rapidement en revue toutes les merveilles de l'Univers; l'autre par Joseph *Warton*, laquelle a été connue aussi de Delille, puisqu'elle se trouve dans *la collection de Poémes*, ci-devant notée; et qu'il y a dans le Poéme de l'Imagination quelques tableaux, dont le poëte anglais a fait une légère esquisse.

Mais ce qui a le plus servi à notre charmant Poëte parmi les ouvrages anglais, c'est le *Spectateur*, où se trouvent plusieurs savans Discours sur l'*Imagination*, Discours, dont les sujets, que je vais transcrire, semblent donner en partie le plan du Poéme de Delille, et presque les argumens de plusieurs chants en particulier.

Discours 1. — En quoi consistent les plaisirs innocens de l'*Imagination*, et quels sont les motifs qui nous doivent porter à leur recherche.

2. — Dans tous les objets qui nous environnent, il y a quelque chose de *grand*, de *beau* ou d'*extraordinaire* qui plait à l'*Imagination*.

3. — Comparaison entre les ouvrages de la nature et ceux de l'art, et la beauté qui résulte de leur mélange.

4. — De ce qui plaît à l'*Imagination* dans les ouvrages d'*Architecture*.

5. — Des plaisirs que l'*Imagination* reçoit de la *Sculpture*, de la *Peinture*, des *Descriptions* et de la *Musique*.

6. — De la liaison qu'il y a entre plusieurs idées. Moyens de perfectionner l'*Imagination*. Anciens Poëtes qui ont excellé à cet égard.

7. — Sur les *Descriptions* qui plaisent à l'*Imagination*.

8. — De la *Composition enchantée*, et du plaisir qui en revient à l'*Imagination*.

9. — Auteurs dont les écrits plaisent à l'*Imagination*.

10. — Des *allusions* les plus agréables à l'*Imagination*, qui n'est pas moins sensible à la douleur qu'au plaisir.

11. — Quelles sont les causes finales du plaisir que l'*Imagination* reçoit de tous les objets qui nous environnent.

Ce dernier discours doit être le troisième pour être à sa vraie place.

[*En marge* : Les questions sur l'Encyclopédie de Voltaire, et le Dictionnaire encyclopédique, enfin tous les différens morceaux sur l'Imagination dans les différens cours de littérature ou traités sur les beaux arts ont encore fourni à Delille d'excellens articles à méditer et à mettre en œuvre.]

Excepté deux emprunts faits dans Montaigne et dans Ovide, nul autre n'a de suite dans le cours de ce Poéme. Je n'ai eu à faire que des remarques isolées, quoiqu'elles soient encore assez nombreuses; mais il y a quelques citations que j'ai faites uniquement pour donner plus d'intérêt à cette lecture, et dont j'aurais pu me dispenser. Je me suis cru autorisé à cela par Delille lui même et beaucoup d'autres, qui ont ainsi enrichi leurs notes.

Je me suis servi pour l'examen de ce Poéme de l'édition in-8°, Paris, 1806, 2 vol. Quant aux autres livres dont j'ai eu besoin, à défaut de

mémoire, ils sont entre les mains de tout le monde, et la note en serait inutile.

8° *Des Remarques sur les « Poësies fugitives »*.

Je n'ai rien de particulier à dire sur ces remarques, qui se bornent à très peu de chose; mais il y a dans la *notice historique sur Delille*, 1° une petite erreur qu'il est bon de rectifier; 2° un passage qui mérite une réponse : j'y suis plus intéressé que personne.

On lit, page VIII : « Il concourut une fois pour l'Académie française : le sujet qu'il traita était la Bienfaisance. »

L'auteur de cette notice n'a pas été bien informé; car Delille concourut une seconde fois pour le prix de poésie de l'Académie Française, et fit une épitre sur l'*utilité de la retraite pour les gens de lettres*. Dans la séance publique où elle couronna Marmontel, l'Académie ayant déclaré qu'elle regrettait de n'avoir pu donner un prix à cette épitre, l'auteur, d'après un témoignage aussi avantageux, crut, dit-il, pouvoir la livrer au Public. C'est ce qu'on lit en tête de l'édition originale de cette épitre, imprimée en 1761, in-8°. J'en possède un exemplaire adressé, de la main même de Delille à l'abbé Guenée, alors professeur au collège du Plessis.

On lit, page X, quelque chose de plus sérieux :

« L'envie, doublement irritée par un bel ouvrage (la traduction des Géorgiques), et par un beau procédé (la lettre de Voltaire à l'Académie française pour l'engager à recevoir sur le champ dans le Sanctuaire des Lettres, un homme dont le talent avait agrandi la littérature, le champ de la Poësie, et la gloire de la Nation), l'envie voulut au moins trouver à M. Delille des modèles et des rivaux : elle exhuma la traduction des Géorgiques de Segrais, et celle de Le Franc de Pompignan; elle se souvint des essais du jeune Malfilâtre; elle rappela même l'épisode d'Aristée, traduit par Lebrun. Celui-ci ne rougit pas d'humilier sa gloire jusqu'à réclamer un vers.

Cydippe vierge encor, Lycoris déjà mère,

dont l'idée appartient à l'auteur latin, et dont l'expression a du s'offrir également aux deux traducteurs. »

Il s'en faut de beaucoup que je veuille ici justifier l'*envie*, proprement dite; mais une prévention aveugle, une admiration outrée, ne fait-elle pas quelquefois appeler envie ce qui n'est qu'*amour de la Justice*? Pourquoi aurait-on eu tort d'exhumer la traduction des *Géorgiques* de Segrais, puisque Delille l'a exhumée tout le premier, et qu'il y a pris sans façon les vers qui lui convenaient, après avoir dit *perfidement* dans son Discours préliminaire *qu'on ne la lisait pas plus que son Enéide*? Pourquoi n'aurait-on point parlé de la traduction de Pompignan, puisqu'elle n'est pas entièrement sans mérite et qu'elle avait précédé de beaucoup celle de Delille? Au reste, ceux qui en ont parlé, s'ils étaient poussés

par l'*envie*, ils se sont privés, en n'y regardant pas de plus près, ils se sont privés d'une grande jouissance, celle de pouvoir dépouiller le nouveau traducteur des deux cent cinquante vers au moins qu'il y avait pris. En troisième lieu, pourquoi ne se serait-on pas souvenu des essais du jeune Malfilâtre, puisque Delille s'en était souvenu lui-même, en faisant revivre plusieurs de ses vers? En quatrième lieu, pourquoi n'eût-on pas rappelé l'épisode d'*Aristée* traduit par Lebrun, puisque cet épisode a été un objet de comparaison de plus, tout en faveur de Delille? Pourquoi enfin Lebrun aurait-il rougi de réclamer un vers très heureux, puisque Delille n'avait pas rougi de le prendre? Et Lebrun, selon moi, a été très modéré; car il pouvait faire, comme on le verra, quelques petites réclamations de plus.

Et moi qui, parcourant d'un œil curieux et scrutateur les nombreux ouvrages de Delille, ose aujourd'hui réveler tous ses larcins littéraires : moi qui, séparant peut être avec trop de soin ce qui ne lui appartient pas de ce qui lui appartient, ose, d'une main sacrilège, aux yeux de ses trop aveugles admirateurs, détacher quelques fleurons de sa couronne poétique : moi qui, indigne, ai semé, en outre, de quelques notes critiques et littéraires, la monotonie de mes citations éternelles : moi enfin qui, seul, ai plus entrepris que les *Clément*, les *Rivarol*, et tant d'autres, non pas contre la personne de ce Poéte aimable et justement célèbre, dont l'ombre a rejoint celles de Virgile et de Milton; mais contre cette portion de gloire qu'il avait usurpée : moi, dis-je, je vais donc passer pour un *envieux*? Cette idée qu'on se ferait de moi serait bien fausse; car je sens, à la tranquillité de mon âme, que l'envie, cette passion infernale, n'y a pas le moindre empire. Oui je puis dire comme le poète anglais Thomas *Denton* :

No sighs of envy from my bosom break[1].

Je viens d'avancer[2] que je n'avais rien entrepris contre la personne de Delille : je me trompe; il faut en faire l'aveu. J'ai attaqué son insigne mauvaise foi, sous le rapport *littéraire*, et je l'ai prouvée, qui plus est. Je l'ai aussi accusé d'ingratitude envers Pompignan, et tant d'autres à qui il avait des obligations, toujours sous le rapport *littéraire*, et je l'ai prouvée aussi : je ne me crois pas pour cela un méchant homme, pas plus qu'un juge qui condamne un accusé bien convaincu d'un crime. Si les nombreux amis de Delille l'eussent charitablement averti, dès l'origine, de ne point tant se livrer à l'amour du pillage, ils eussent, en cela, travaillé pour sa gloire, et la République des Lettres y eût gagné peut être; car, en général, Delille pouvait mieux faire lui-même, quant à l'expression, ce qui n'est pas à lui dans ses œuvres, excepté toutefois ce qui vient du grand Racine[3]; et, quant aux idées,

1. Ajouté en marge, depuis : « Oui, je puis dire... »
2. « Je viens de dire... »
3. « Excepté... Racine », en marge.

puisqu'il avait tant besoin de recourir ailleurs, il fallait qu'il en convînt franchement dans ses préfaces, ou dans ses notes, et qu'il rapportât toujours le texte original. Enfin Delille n'eût-il pas mieux fait de ne produire que cinq ouvrages tout à fait de lui, que d'en donner dix dont il n'a fait que la moitié?

Je me suis servi pour l'examen des *Poësies fugitives* de l'édition in-8, 1807.

9° *Des Remarques sur le Poëme « des Trois Règnes de la Nature ».*

Le sujet était vaste : il ne fallait pas moins qu'une *Encyclopédie* à l'auteur, pour en sortir avec gloire. Aussi avoue-t-il, dans son Discours préliminaire, que plusieurs naturalistes lui ont été d'un grand secours, et particulièrement *Valmont de Bomare*. Il avoüe aussi, *avec honte*, dit-il, que Buffon est celui de tous à qui il a pris le plus petit nombre d'idées, *parce que les vols faits aux gens riches sont les plus aisément reconnus et les plus sévèrement punis par la police littéraire*. Mais l'auteur n'a pas tout avoué. S'il n'avait pris qu'aux *Naturalistes*, son poéme manquerait d'une foule de beautés qu'il a puisées partout ailleurs : les poëtes latins modernes, le poëte anglais *Thomson* et une foule d'autres ne lui ont pas été moins utiles.

Aussi généreux que je pouvais l'être, je n'ai pas tenu note de tous les articles du *Dictionnaire d'Histoire Naturelle*, qu'il a plu à Delille de mettre en œuvre dans son Poéme; je lui ai même laissé tout ce qu'il a pu prendre dans Buffon, dont la prose, déjà très poétique, n'avait plus besoin que de la rime; et cependant mes remarques sont encore assez nombreuses. D'où cela vient-il? De ce que les autres écrivains qui ont été mis à contribution étaient aussi des *gens riches* apparemment, et que reconnaissant ce qui leur appartenait à travers la prose de *Valmont de Bomare* et de *Buffon* métamorphosée en beaux vers, j'ai fait sévèrement ce que l'auteur appelle la *police littéraire*. Quand je dis sévèrement, je me trompe, car j'aurais peut-être doublé le volume de ces remarques, si j'avais étendu mes recherches davantage.

« Pour donner plus d'intéret à ce poéme philosophique et par conséquent d'un genre un peu froid, dit encore l'auteur, j'y ai moi même introduit quelques épisodes historiques. » — Il est vrai; mais celui de l'*Aurore Boréale* (ch. I) est traduit d'un poème latin; celui *d'une armée entière ensevelie par les vents dans les sables de l'Asie* (ch. II) est au moins l'invention d'un poëte anglais, en supposant qu'il n'y ait rien de plus; celui de *Musidore surprise au bain par son amant* (ch. III) et celui *du bucheron qui périt dans les neiges* (ibid.), sont traduits textuellement de Jacques Thomson; celui des *Amours des Plantes*, et celui de *Christophe Colomb* (ch. VI) sont pris dans un poëte latin moderne; et enfin plusieurs autres moins importans sont dus encore à divers auteurs. Il n'en reste guère après cela dont Delille puisse se vanter, en mettant

à part sa versification brillante, mais toujours semée par ci par là de quelque petit ornement d'emprunt.

Soit donc pour nous faire connaître ces poëtes latins modernes *qu'on lisait encore du tems du P. Rapin*, et qu'on ne lit plus de nos jours ; soit pour donner du relief à la prose de Valmont de Bomare, qui n'est rien moins que poétique, ou ajouter à celle de Buffon le peu qui lui manquait pour que ce fût de la poésie ; soit pour nous montrer qu'il aurait pu traduire les *Saisons* de Thomson, aussi bien que le *Paradis perdu ;* soit pour refaire mieux ce que différens Poëtes français n'avaient qu'ébauché avant lui ; soit enfin pour nous remettre en mémoire des beautés dont on ne se lasse jamais : Delille ne s'est pas piqué d'être plus original [1] dans ce Poéme, que dans tous les autres ; et il n'y a pas eu plus de bonne foi, puisqu'il s'est contenté de nous dire ce que nous aurions deviné tous, et qu'il nous a caché ce qu'il nous importait de savoir.

Je me suis servi pour l'examen de ce Poëme de l'édition in-18, Paris, 1808, 2 vol.

Parmi les autres livres dont j'ai fait usage, je n'ai besoin de citer ici que le Recueïl intitulé : *Poemata Didascalica, nunc primùm vel edita, vel collecta.* Parisiis, 1749, 3 vol. in 12. Les autres ouvrages sont déjà notés, où (*sic*) sont dans les mains de tout le monde.

10° *Des Remarques sur le Poéme de « la Conversation ».*

Delille n'est pas le premier qui ait fait un poéme sur la *Conversation.* Le P. Fr. Tarillon, Jésuite, en publia un en latin, intitulé *Ars confabulandi*, dont l'édition originale est de 1693 et fait partie de l'excellent recueïl de l'abbé d'Olivet, *Poemata Didascalica.* Les éditeurs du Poéme de Delille disent dans une note que le P. Janvier, autre Jésuite, paraphrasa en vers français celui du P. Tarillon, et qu'un M. Cadot a donné sous son nom, dans le siècle dernier, le poème de P. Janvier, en y changeant une vingtaine de vers.

Le P. André, autre Jésuite, auteur de l'*Essai sur le beau*, a fait aussi un petit poéme sur l'art de converser. On cite encore plusieurs autres ouvrages français sur le même sujet : un poéme de M. de Marilli, une Épitre adressée à un jeune homme sur la conversation, et une lettre de M. Lalouptière. Enfin, ajoutent ces éditeurs, il est inutile de rappeler ici le poéme sur la conversation de M^me^ de Vannoz, et l'épitre de M. Chazet sur l'art de causer, productions charmantes qui sont très connues, et du même tems que le poéme de Delille.

En Angleterre, il a paru principalement un petit poéme d'environ 650 vers, intitulé : *An essay on conversation*, par Benjamin Stillingfleet ;

1. « ... n'est pas plus original... »
2. Cette fin de paragraphe porte plusieurs ratures.

et en Italie un autre poéme de Clément Bondi, qui a pour titre : *Le Conversazioni.*

De ces différens ouvrages sur la *Conversation*, ou l'*art de converser*, je n'ai eu sous la main que les poémes du P. Tarillon, de Mme de Vannoz, et de Stillingfleet; et j'ai reconnu en plusieurs endroits que le premier n'avait pas été oublié par Delille. Pour le poème anglais, il n'est pas du tout traité dans le même genre, et par cela même il offrait moins de ressources à qui aurait voulu en tirer parti. Tel qu'il est, il mériterait néanmoins les honneurs d'une traduction française, parce qu'il est plein d'excellens préceptes; seulement il faudrait laisser à part une longue déclamation philosophique, qui n'a nul rapport au sujet. Une bonne traduction du poème latin, ferait aussi, je pense, beaucoup de plaisir au Public; il est le premier du genre, et c'est déjà un mérite.

Je regrette infiniment de n'avoir pas pu consulter tous les autres, et surtout celui de Clément Bondi : Delille paraît en avoir le plus profité, si j'en juge par les quatre morceaux que les éditeurs ont transcrits dans leurs notes. Il y en a deux, les portraits du *Bavard* et de l'*Égoïste*, dont plusieurs passages marquans sont traduits dans le poème français. Ce qui m'étonne, c'est que les éditeurs, comme pour éloigner toute espèce de comparaison, ayent *interverti l'ordre* du texte original de ces morceaux, en l'insérant dans les notes du chant III, tandis qu'il appartient de droit aux notes du chant I.

Je me suis servi pour l'examen de ce poéme de l'édition in-8°, Paris, 1812.

Le poéme de Stillingfleet fait partie de la *collection de Dodsley* déjà notée [1].

1. Nous avons fait observer que les *Remarques sur le Poème de « la Pitié »* avaient été perdues. Il y a, en revanche, des *Remarques sur la traduction de l' « Essai sur l'homme », de Pope*, dont Remard ne parle pas dans sa *Préface*, et qui forment la onzième liasse.

FIN DE LA PRÉFACE.

COMPTES RENDUS

MAURICE MASSON, professeur de littérature française à l'Université de Fribourg. — **Fénelon et Mme Guyon**, documents nouveaux et inédits. — *Paris, librairie Hachette et Cie*, in-8 de xcv-380 p.

M. Maurice Masson avait déjà montré, dans cette revue même, comment il avait retrouvé, dans le *Manuel de piété* et les *Instructions et avis sur divers points de la morale et de la perfection chrétienne*, la correspondance spirituelle de Fénelon avec Mme de Maintenon. Il publie aujourd'hui la correspondance dite « secrète » échangée entre Fénelon et Mme Guyon pendant les années 1688-1689, au début de leurs relations.

En 1767, Dutoit, dans son édition des *Lettres spirituelles* de Mme Guyon, l'avait pour la première fois donnée tout entière. Mais en 1828, l'abbé Gosselin, l'examinant, l'avait jugée apocryphe, et exclue de sa *Correspondance générale de Fénelon*. Depuis, on l'avait négligée; et l'article même de M. Ritter, qui en faisait paraître une partie dans la *Revue internationale de l'enseignement* de juillet 1892, n'avait pas suffi à ramener sur elle l'attention. La tâche qui s'imposait tout d'abord à M. Masson était donc d'en rétablir l'authenticité méconnue. Il le fait d'une façon qui semble définitive. Il écarte facilement les critiques adressées à la bonne foi ou à l'expérience de l'éditeur. Puis il passe à l'argument le plus sérieux qu'on puisse invoquer contre la correspondance : c'est qu'elle contredit, en plus d'un endroit, des affirmations contenues dans les écrits postérieurs de Fénelon. Il affirmera plus tard qu'il n'a lu aucune des œuvres manuscrites de Mme Guyon : dans ses lettres, au contraire, il parle de son *Explication du Pentateuque*, du livre de *Job*, des *Epîtres de saint Paul*, et de sa *Vie* : d'où la contradiction. Mais à regarder les textes de plus près, on s'aperçoit qu'il a reçu les manuscrits de Mme Guyon, qu'il a même commencé à les parcourir, mais qu'il ne les a pas *lus* à proprement parler. C'est une vérité fénelonienne, qui ne surprend pas de la part du subtil abbé. Ainsi l'objection tombe. Des preuves, au contraire, naissent pour affirmer l'authenticité de la correspondance. Elle est en accord parfait, jusque dans les minimes détails, avec un fragment d'autobiographie de Mme Guyon et sa correspondance avec le duc de Chevreuse : or ce sont là des textes inédits, que M. Masson a découverts dans les cartons de Saint-Sulpice. Pour que la correspondance secrète fût fausse, il faudrait que son auteur eût connu des manuscrits que, matériellement, il ne pouvait connaître. Elle est authentique.

Restait à classer les lettres : outre qu'elles ne sont pas datées pour la plupart, elles ont été publiées par l'éditeur précédent dans le plus invraisemblable désordre; à restituer, en dépit des précautions des correspondants, les noms qui se cachent sous les initiales; à rétablir le texte, quand on l'a dénaturé; à publier le fragment d'autobiographie de Mme Guyon, qui est comme le sceau d'authenticité des lettres; à les orner, en ajoutant les cantiques spirituels que l'ami et l'amie échangèrent plus tard; surtout, à les rapprocher des textes de Fénelon, pour montrer comment elles inspirent souvent sa pensée, et jusqu'à son style : travail difficile et ingrat, qui donne à la

publication du texte une haute valeur critique. L'auteur a poussé le scrupule jusqu'à prodiguer les index à la fin : index grammatical et sémantique, index du vocabulaire mystique, index des noms propres.

Quelle est, maintenant, la valeur littéraire du texte ainsi établi? A l'histoire des rapports entre Fénelon et Mme Guyon, retracée par l'auteur dans la seconde partie de l'introduction, il apporte une contribution précieuse. Nous savons quelle fidélité tenace unit le disciple à la prophétesse, même dans l'adversité, jusqu'à la mort; nous savons le rôle capital que le guyonisme envahisseur a joué dans la vie religieuse de Fénelon, le transformant, faisant de lui l'apôtre destiné à gagner à la bonne doctrine le prince, l'église de France, presque la chrétienté. La correspondance secrète nous permet de saisir sur le vif cette influence essentielle; elle est la clef de toute la psychologie fénelonienne. Nous assistons à la prise de possession d'une âme par une autre âme. L'aristocratique abbé est d'abord un peu défiant et hautain; l'illuminée, humble et timide. Peu à peu, le charme opère; l'ardente conviction de Mme Guyon attire et séduit son correspondant; il demande des explications d'abord, ensuite des conseils : « Cela s'approfondit tous les jours ». Soumis et docile, il se remet entre les mains de sa « maman », qui le guide. Elle le guide, abbé; elle le guide quand il devient précepteur du prince, ainsi qu'elle le lui a prédit; il la consulte sur les devoirs de sa charge nouvelle, et il lui obéit. Trait par trait, son âme complexe et subtile se révèle à nous : son tempérament à la fois ardent et faible; son excessif désir de plaire; cette sagesse humaine qui est « comme des entraves à ses pieds »; l'attrait qui lui fait rechercher ce qui est nouveau, voire dangereux; le côté puéril aussi de sa nature, qui le force à rire et à sauter, parfois, comme un enfant, et qui lui inspire les vers où il chante la souffrance pure sur l'air : « Ah! ma chère maîtresse! » :

Que la pure souffrance
Sans résistance
Que la pure souffrance
Cause de bien!

Ce qui domine, c'est le besoin de paix, de certitude, de confiance et d'amour, qui trouve dans le mysticisme de son amie sa satisfaction. L'auteur fait ressortir toutes ces nuances, et bien d'autres, dans une très fine et très pénétrante analyse, où nous ferions seulement plus de place, pour notre compte, à la tendresse humaine, qui se glisse inconsciemment dans les relations les plus pures et les plus idéales; — la même qui dictait à Pope et à Stella des appellations analogues à celles que Fénelon reçoit de Mme Guyon : « Farewell, dearest little MD, MD, MD, FW, FW, FW, Me, Me, Lele, Me, Lele, Lele, little MD... » (Swift's journal to Stella, 31 mai 1712).

Ces questions de psychologie et d'histoire, résolues par le livre de M. Masson, en appellent d'autres à résoudre. Il nous montre, par un exemple précis, que la méthode spirituelle de l'abbé, avant son initiation, n'avait rien de mystique. Et cependant, pour que la prise de possession fût si rapide et si complète, ne peut-on pas croire qu'il y ait eu, au moins indirectement, préparation? Par exemple, l'habitude ecclésiastique des examens journaliers, des expositions écrites des états de conscience, ne constitue-t-elle pas un acheminement vers la psychologie que la correspondance nous révèle? Son éducation antérieure, et notamment celle qu'il reçut au séminaire, s'il était possible de la reconstituer, seraient sans doute riches en enseignements sur sa préparation au mysticisme. Et de la même façon, on souhaiterait que la lumière nouvelle jetée par le livre sur une période de la vie de Fénelon éclairât aussi les périodes postérieures. En d'autres termes, l'esprit critique et la finesse psychologique dont le livre de M. Masson fait preuve font espérer que nous

devrons un jour à l'auteur la connaissance complète du Fénelon qui nous manque encore jusqu'ici — le vrai.

Paul Hazard.

Pascal et son temps, par Fortunat Strowski, professeur à l'Université de Bordeaux. — Première partie : de Montaigne à Pascal. — *Paris, librairie Plon*, 1907.

M. Strowski, que ses travaux antérieurs sur saint François de Sales et Montaigne préparaient à cette tâche, a entrepris de nous décrire l'état des âmes dans les temps qui ont précédé la venue de Pascal. Il nous fait espérer une semblable étude sur les contemporains du philosophe. C'est là une contribution utile à la littérature pascalienne, si abondante depuis quelques années. — Les dernières enquêtes qui ont été faites sur Pascal, très consciencieuses, se sont en général concentrées autour de Pascal et de son entourage immédiat. Sainte-Beuve a enveloppé Pascal de Port-Royal, mais, somme toute, de Port-Royal seulement. Il restait à jeter un coup d'œil plus étendu sur l'état général des esprits avant l'apparition de Pascal et à côté de lui. Telle est l'entreprise de M. Strowski ; il nous apporte aujourd'hui les premiers résultats de ses recherches. — Il met à nous les exposer une courtoisie que ne connaissent plus beaucoup les historiens littéraires de notre temps. Ce n'est pas là un redoutable in-octavo, bâti de citations entre lesquelles se glisse humblement la prose de l'auteur. Le livre est bref, vif, alerte, d'une forme un peu courte parfois et précieuse, mais rapide et élégante.

Le vif intérêt que j'ai pris à la lecture de cet ouvrage m'engage à formuler, tout en indiquant sommairement quel en est le contenu, quelques objections. J'ajoute qu'en ces matières, si flottantes, si ondoyantes, si insaisissables, — il s'agit d'interprétations et de statistiques morales, — les objections sont toujours de mise. Ou elles rectifient l'auteur, ou, le plus souvent, elles l'obligent à se préciser.

M. Strowski nous montre d'abord brièvement à quel besoin répondirent la Réforme d'abord, la Contre-Réformation ensuite. — Voici l'homme moderne. Il se sent comme individu. L'antiquité lui a révélé « l'homme », qu'il examine en lui. Et ce mélange de bien et de mal, de viles impulsions et de hautes aspirations, lui est une singulière énigme. Cette énigme, le calvinisme la résout brutalement. L'homme est prédestiné : il est si corrompu qu'il ne peut rien par lui-même pour son salut. Et une âpre et austère discipline individuelle s'impose. Cette discipline répugne au Français moyen, qui est d'humeur sociable, d'esprit collectif et mondain, qui accepte sa morale du dehors et ne la crée pas intérieurement. Ce pessimisme répugne au vague optimisme qu'il apporte dans son jugement sur la vie. Saint François de Sales accepte le caractère arbitraire du premier coup de la grâce. Mais — et ici un rapprochement ingénieux avec les théories amoureuses de l'Astrée éclaire la question, — s'il ne dépend pas de nous de déposer la semence de cette plante dans notre âme, il est en notre pouvoir de la faire germer, croître, s'épanouir. La contre-réformation, disciplinant la vieille religion, rend la France au catholicisme.

Mais ce catholicisme renaissant est menacé. De deux côtés on nous montre, à la fin du XVI^e^ siècle et au commencement du XVII^e^, que l'on peut se passer de Dieu : l'on peut s'en passer par orgueil, comme les stoïciens, ou par scepticisme et dérèglement de la vie, comme les libertins.

M. Strowski étudie le courant stoïcien dans ses origines et son développement. Il nous en montre les premières manifestations chez Jean de Coras, ce magistrat toulousain qui a traduit, en 1558, de l'Epictète apocryphe en

le christianisant. J'ajoute que, vers ce temps, si blancs qu'ils fussent d'Aristote et de Cicéron, les lettrés ne laissaient pas d'écouter parfois des voix stoïciennes. Denys Lambin, qui précisément est en correspondance avec Coras entre 1552 et 1554, tient à de certains endroits de ses lettres (encore inédites) des propos stoïciens qui ne sont pas trop dans son caractère. Et ceci est l'indice d'une mode. Le 3 des Ides d'octobre 1552, il écrit à son ami Prévot, à propos de l'incertitude de sa situation, compromise par une maladie du cardinal de Tournon : « Non sum tamen ita fractus ut me animus quem in rebus meis adversis praeteritis praestare consuevi deseruerit. Ego fortunae adolescens non cessi, nedum ne vir quidem cedam, cum possim innocenter actae vitae et virtutis meae conscientia praeclare sustentari ».

Mentionnant ensuite l'obscur Rivaudeau, M. Strowski arrive à Montaigne. Et les pages qu'il lui consacre sont tout à fait curieuses et dignes de remarque. Gustave Flaubert disait, — ou à peu près, — à Guy de Maupassant : quand on veut décrire un feu, il faut le regarder jusqu'à ce qu'il ne ressemble plus à aucun autre feu. C'est dans une certaine mesure ce que M. Strowski a fait pour Montaigne, avec lequel il a passé quelques années de sa vie. Son Montaigne est très particulier. Il ne ressemble à aucun autre. Disons d'abord que, comme la raison même de l'homme, Montaigne est « pliable » en tout sens. On lit ce qu'on veut un peu dans tous les écrivains, mais il n'en est guère qui se prête mieux à cet exercice de la pensée que le changeant, incertain et divers auteur des *Essais*. On a quelquefois essayé de le tirer au Christianisme ! Ce que M. Strowski voit dans Montaigne, celui des éditions de 1580, 82,85, celui des deux premiers livres, c'est surtout un stoïcien. Il constate qu'il est attiré vers Sénèque et Plutarque. D'accord; mais est-ce bien par un tempérament stoïcien que Montaigne est conduit à les aimer? Ce Gascon pouvait goûter le style à facettes, les continuelles trouvailles, les *dulcia vitia* de cet hispano-romain. Quant à Plutarque, Montaigne, comme tout son siècle encore nouveau aux choses de l'esprit, se délecte volontiers aux anecdotes et aux récits : Plutarque, pour les lecteurs d'Amyot, forme en quelque sorte la transition entre la chronique et l'histoire réfléchie. Les citations que nous fait M. Strowski montrent souvent Montaigne bien épicurien au sens où nous entendons aujourd'hui ce mot : s'il se persuade que la douleur et la mort ne sont pas des maux, s'il en enlève ce qu'y mettent les « appréhensions », s'il se fait des répétitions de la mort pour la goûter et l'essayer par avance, c'est évidemment pour se calfeutrer, capitonner, « encroûter » et « épaissir ». Et M. Strowski reconnaît lui-même qu'avec l'Apologie le stoïcisme s'emporte comme tout le reste. Il essaie de sauver la situation en nous apprenant que ce stoïcisme vit par une « interprétation des faits », devient quelque chose de pratique et d'intérieur. Oh ! sans doute ! et de si intérieur qu'il faut avoir de bons yeux pour le distinguer. On s'étonne après cela de voir Montaigne « relever le Portique » (p. 47), — ce qui est un geste bien avantageux pour lui. — Il a promené à travers le monde, « l'image séduisante de la sagesse nouvelle ». Il est vrai que cette sagesse nouvelle est un « stoïcisme accommodé à la bordelaise », et il faut avouer que c'est là une sauce qui le modifie beaucoup. — Il m'apparaît bien que Montaigne n'a emprunté au stoïcisme que quelques crins pour donner un peu de consistance aux plumes de son mol oreiller. — M. Strowski retrouvera Montaigne avec son troisième livre de 1588 et les notes qu'il ajoutera ensuite à ses Essais, lorsqu'on passera aux libertins dont ils deviendront la Bible. C'est le Montaigne complet, en réalité, qui aura une influence très large. Montaigne est fort peu stoïcien, et ce n'est pas comme stoïcien qu'il a eu une influence. — Il n'en subsiste pas moins, en conclusion, que M. Strowski, en appuyant un peu trop sur certains traits, a cependant indiqué un Montaigne plus « successif » qu'on ne l'avait fait avant lui. Entre le premier et le dernier Montaigne, il n'y a pas même autant de distance qu'entre l'auteur de

l'*Avenir de la Science* et celui des *Drames philosophiques* et des *Feuilles détachées*. Montaigne reste, en bloc, assez conforme à l'image que donne de lui, à maintes reprises, son arrière-neveu Sainte-Beuve. Mais il y a quand même des nuances diverses qui le colorent aux diverses heures de sa destinée, et il faut savoir gré à M. Strowski de nous avoir aidé à nous les préciser.

M. Strowski étudie successivement, comme néo-stoïciens, Juste-Lipse et Guillaume du Vair, qui christianisent le stoïcisme, pas assez pourtant pour ne pas laïciser le christianisme et scandaliser Pascal.

M. Strowski découvre ensuite du stoïcisme dans Balzac, encore qu'il raille le Portique, car Balzac fait une fin courageuse, donc stoïque; du stoïcisme encore chez ce prudent Tourangeau de Descartes; du stoïcisme encore, et avec plus de raison, dans le théâtre grandiloquent de Corneille. Il conclut : « Vers l'année 1640, en France, le plus grand écrivain en prose, Balzac, le plus grand philosophe, Descartes, le plus grand poète, Corneille, sont tout remplis de l'esprit stoïcien. L'esprit stoïcien s'est universellement insinué. » — Cette thèse me paraît avoir quelque parenté avec celle que soutenait, ingénieuse et contestable, M. Krantz lorsqu'il retrouvait partout, au XVII^e^ siècle, l'esprit cartésien. La vérité, c'est que le XVII^e^ siècle était rationaliste, tendait à l'universel, et que l'œuvre cartésienne est une de ses manifestations; à la fois, comme toujours, effet et cause. De même ces années dont il nous est parlé sont un temps d'orgueil et de force. Beaucoup de personnages de ce temps sont des prodiges de volonté, ils savent prendre des déterminations, changer d'attitude sans hésiter, se renoncer, faire face à la vie, agir, créer. Ce sont des héros, des « surhommes » admirés de Nietzsche. Ils s'apparentent donc avec le stoïcisme, souvent se rencontrent avec ses attitudes, quelquefois lui empruntent ses formules. Mais peut-on les enrôler catégoriquement dans l'armée stoïcienne?

Le stoïcisme, en apparence allié de l'Église, chez Juste-Lipse comme chez du Vair, est au fond laïque, apprend à l'homme à se passer de Dieu, lui fait perdre le sentiment de sa misère. Appuyé sur sa volonté, il n'a plus besoin d'étai surnaturel. Il se peut très bien que derrière le stoïcisme, admiré et combattu dans l'entretien avec M. de Sacy, Pascal ait entrevu un orgueil indéfini et extra-stoïcien, beaucoup plus répandu que la doctrine même. Aussi bien tout se laïcise : la littérature, qui depuis longtemps n'appartient plus à la « clergie »; la diplomatie, à Munster et à Osnabrück; — et même, chose sans exemple jusqu'alors, la vertu.

Mais il était des compagnons qui se passaient même de la vertu. Et c'étaient les libertins proprement dits. M. Strowski a écrit une page curieuse sur la génération qui se lève au lendemain de la pacification générale opérée par Henri IV : « Toute une nouvelle génération atteint alors l'âge d'homme. Elle a subi le contre-coup des guerres; elle a été élevée au milieu de la démoralisation générale... Elle n'a pas l'énergie des hommes d'hier qui sont les vieillards d'aujourd'hui, elle n'a pas été enivrée par une révélation de l'humanisme et de l'antiquité, elle n'a pas eu soif de la vérité et du martyre... Il y a autour d'elle tant de lassitude! C'est une génération de beaux esprits et de libertins, nés pour le seul plaisir, et prête pour l'incrédulité pratique... Elle n'a pas d'idées très claires; toute philosophie lui fait défaut, et d'une façon générale, elle manque de volonté. Ce qui exige de l'énergie l'épouvante. Elle voudrait bien faire fortune, mais sans peine. Elle se contente d'être heureuse au jour le jour parmi les plaisirs bas et les faciles voluptés. » Si M. Strowski avait voulu crayonner un portrait de nos contemporains, on pourrait le trouver un peu chagrin, mais, somme toute, assez juste. Mais il précise, par une date, les gens dont il parle. « Le pamphlétaire hardi, grossier... qui nous peint cette génération, c'est le père Garasse » (1623). — Alors nous sommes quelque peu étonnés. Nous voyons par l'imagination cette fin du règne de Henri IV, où les

familles sont nombreuses, le commerce opulent, l'agriculture prospère, — nous voyons les blés onduler sans fin par les plaines, et les « Sullys », les arbres superbes, qui poussent leurs premières feuilles au bord des routes. De tous les côtés bourdonnent et chantent les marteaux, les fléaux, les métiers. Cette génération qui « manque de volonté » va applaudir les héros de Corneille, voir Richelieu créer la France, couver le vainqueur de Rocroy, humilier la maison d'Espagne, enfoncer pour jamais sous terre le *daemonium meridianum*. Elle va faire surgir Port-Royal de l'héroïque famille des Arnauld... Cette génération qui « n'a pas d'idées très claires », va créer la philosophie moderne dans le poêle où Descartes s'est retiré pour quelques jours. — Je verrais plutôt dans le groupe des libertins une branche folle poussée par cet arbre puissant, plein de sève, et que les rudes jardiniers n'ont pas encore émondée.

M. Strowski est fort sévère pour les libertins. Il nous raconte même la fin de Vallée avec un petit air guilleret qui nous surprend un peu : « Ronsard le foudroya dans une belle pièce. Le Châtelet s'empara de lui. Il fut brûlé par une sentence du 9 février 1574. Il ne fit pas école... » ; de même, il se montre fort dur pour Vanini. La carrière de Vanini, il est vrai, n'est pas matière à bréviaire. Mais sa mort est très belle. *Andiamo allegramento a morire da filosofo...* Je suis sûr qu'il y a des amateurs d'énergie qui ne la goûteront pas moins que la « journée du guichet ». Le genre de beauté est un peu différent, mais il a son prix. Et Leconte de Lisle l'a très bien senti dans son *Holocauste* (Poèmes tragiques).

Ce vieux mécréant de Perrens, qui est cité un peu dédaigneusement, en note, par M. Strowski, et qui a été excommunié assez vertement par M. V. Giraud dans son livre sur Pascal, a peut-être attribué un peu trop d'importance aux libertins du temps de Louis XIII. Il ne faudrait pourtant pas trop emboîter le pas au père Garasse. Ne faisons pas, de ces enfants perdus, des héros et des martyrs; mais ne voyons pas non plus en eux des criminels. Ils furent surtout des victimes. Hélas! c'est souvent le métier de l'homme.

M. Strowski nous expose ensuite l'influence de Charron — mal interprété à cause de sa méthode d'exposition, — et du dernier Montaigne sur les libertins. Il conclut en nous montrant le manque de sérieux de ces libertins, qui se sont mis hors de la science et hors de la pensée, alors qu'une conciliation se produit, notamment avec le père Mersenne, entre la science et la religion. Ceci est très important. M. Strowski nous montre que le catholicisme a finalement triomphé au XVII^e^ siècle parce qu'il avait mis de son côté ce qui est l'essentiel de l'homme, la discipline morale, la discipline scientifique, les moyens de savoir et de pouvoir. Il y a là un avertissement que la démocratie pourrait peut-être méditer, si elle veut faire feu qui dure.

Enfin, annonçant la suite de ses études, M. Strowski résume brièvement l'effort chrétien. Il nous montre les Jésuites et les Jansénistes compromettant l'avenir religieux, les uns par leur relâchement, les autres par leur intransigeance.

Somme toute ce livre fait réfléchir, fait discuter (on s'en est peut-être trop aperçu), et décrit avec beaucoup d'ingéniosité une ligne de pensées, de croyances, une série enchaînée d'états d'âmes. J'ai simplement voulu proposer, non imposer, quelques retouches. Et je souhaite que ces retouches soit elles-mêmes retouchées.

HENRI POTEZ.

Essai sur l'histoire du Théâtre celtique, par A. LE BRAZ, 1904.

Ce remarquable travail intéresse au moins indirectement l'histoire de la littérature française, puisque les mystères bretons sont à peu près tous issus

de nos mystères en langue romane, et directement l'histoire littéraire de la France, puisque ce qui en fait l'objet en grande partie, c'est le développement du théâtre armoricain.

Cette enquête sur le théâtre celtique, commencée avec amour, avec passion, par un Breton qui aime sa race et le génie des siens, aboutit à une déception. Il faut grandement louer M. Le Braz de ne pas nous l'avoir caché. Trouvant que le drame celtique n'existe guère, M. Le Braz pouvait être fortement tenté de le créer. Il n'y eût pas manqué, s'il avait eu l'humeur audacieuse et le sans-gêne de La Villemarqué. Et son talent et son imagination l'en rendaient capable. Mais il n'a pas voulu renouveler les fantaisies de Macpherson et du bon Narcisse Quellien. « Le théâtre des Celtes, écrit-il dans sa conclusion, n'a de celtique que la langue : voilà le résultat purement négatif auquel semble aboutir cette longue étude, si bien que j'ai l'air d'avoir écrit l'histoire d'un théâtre qui n'existe pas » (p. 515). Il a pourtant une austère mais réelle consolation, celle d'avoir dit la vérité, et dans un domaine où il est périlleux de la dire contre « les apôtres du celtisme à tout prix » (p. 516). Il n'a pas fait non plus œuvre inutile, puisque ces « tragédies falotes » ont empêché l'imagination bretonne, confinée dans sa presqu'île et dans sa langue, de « mourir d'inanition depuis le xv^e^ siècle jusqu'à nos jours » (p. 518).

Si l'on ne s'attachait qu'à ces affirmations un peu découragées, on serait tenté de négliger ce livre, de croire que c'est simplement une contribution, sur un point qui n'est pas essentiel, à l'étude de la littérature celtique. On aurait grand tort. Sur cette matière infertile et petite, M. Le Braz a écrit un livre du plus grand charme. On y trouve toutes les qualités que l'on a goûtées dans ses ouvrages d'imagination. Rien de plus vivant, de plus amusant, de plus émouvant parfois que ses pages sur l'admirable Luzel, sur les copistes des manuscrits, sur les représentations pupulaires, — sur ses propres recherches. On suit l'auteur à travers les campagnes bretonnes, aux veillées, dans les salles basses des fermes isolées. M. Le Braz, parlant de la « chasse aux mystères » à laquelle se livra Luzel, fait cette réflexion : « J'ai bien envie de dire qu'il n'y a peut-être pas beaucoup d'épisodes d'un intérêt plus dramatique dans toute l'histoire du théâtre breton » (p. 176). On pourrait appliquer cette remarque à l'auteur lui-même. — Il arrive souvent aux archéologues de parcourir une longue route pour relever une inscription banale sur une cloche, sur les murs d'une église. Mais avant d'arriver au but de leur excursion, ils ont traversé de vastes campagnes lumineuses, de fraîches et profondes vallées. Si les débris du passé n'ont pas répondu à leur attente, ils n'ont cependant pas perdu leur peine. Ils reviennent, l'esprit plein de sites forestiers et d'aspects légendaires. On a un peu cette impression quand on ferme le livre de M. Le Braz. Cela suffit pour le recommander à tous ceux qui attachent encore quelque importance à ces choses un peu surannées, paraît-il, qu'on appelle l'imagination, le goût et le talent.

Je voudrais brièvement indiquer les résultats généraux de l'enquête menée par M. Le Braz, et présenter ensuite quelques observations sur la destinée du théâtre chez les Celtes. — Pour la commodité de la discussion, je ne m'attacherai pas à suivre exactement le plan de l'ouvrage. — En Irlande, pas de théâtre. — En Galles, un développement très faible, et qui vit sur des emprunts faits en Angleterre. Les comédiens les plus expressifs et les plus goûtés du pays de Galles sont les prédicants méthodistes. — Les mystères cornouaillais sont un genre importé, d'origine anglo-normande. (J'ajouterai que le personnage un peu vigoureusement tracé de la forgeronne, *uxor fabri*, dans la Passion du Christ [p. 118 et 119], est un type de mégère très répandu dans la littérature anglaise du moyen âge; ainsi la *Wife of Bath* dans les contes de Cantorbéry ; la femme de Noé, piquante comme un chardon [*as sharp as thystylle*] dans les *miracle plays*.)

Le théâtre breton est très abondant. Il comporte 120 et quelques mystères

connus. Et les Bretons sont passionnés pour leur théâtre. Le manuscrit d'une pièce est un objet précieux qu'on loue pour des sommes assez élevées. Les représentations sont un gros événement. Contre les efforts du clergé, contre les les arrêts du Parlement, elles s'acharnent à vivre.

Les premiers textes en langue celtique qui ne soient pas des actes ou des chartes apparaissent à la fin du xv[e] siècle. Toute cette culture armoricaine est de source, d'inspiration françaises. Rien n'y est original, ou peu s'en faut. C'est en ces matières le pays « gallo » qui est l'initiateur. Le Vannetais et le Trégorrois sont la patrie du théâtre breton parce qu'ils sont respectivement près de Nantes et de Rennes. D'ailleurs, dit M. Le Braz, « on n'a... pas encore suffisamment démêlé... le rôle du facteur français dans la formation de l'esprit breton. A l'étudier de plus près, on s'apercevra, j'en suis sûr, que, même dans le champ de la littérature populaire, ce rôle a été beaucoup plus considérable qu'on ne l'a cru jusqu'à ce jour » (p. 270). Il faut avoir un singulier courage et une belle loyauté intellectuelle pour tenir un pareil langage, quand on est poète et Breton.

Les sujets les plus Bretons en apparence viennent d'ailleurs. Saint Gwenolé et saint Yves enrichissent sans vergogne leurs légendes d'emprunts faits aux œuvres françaises. La vie de Louis Eunius est puisée à des sources qu'ont connues Calderon et Lope de Véga. La vie de sainte Tryphine a été prise tout entière dans la romanesque histoire d'Hirlande innocente et persécutée par le P. Ceriziers, lequel l'avait tirée d'un manuscrit autunois. — Inventions légendaires ou romanesques, tout est d'origine française.

Et pourtant, nous dit M. Le Braz au début de son livre, les Celtes avaient le sens dramatique. C'est là, dit M. Le Braz, un côté de leur génie qui n'a pas été signalé par Renan, bien qu'il leur ait accordé tous les dons poétiques. C'est que Renan peint les Bretons un peu d'après lui-même, et tend à « renaniser » les Celtes. Mais, depuis une quarantaine d'années, un Celte nouveau s'est révélé véhément, passionné, épris d'action violente. M. Le Braz nous cite des fragments de l'époque primitive d'Irlande, notamment l'épisode si connu du cochon de Mac-Datho, et il insiste (p. 8) sur le « caractère » et le « tour éminement dramatiques » de cette poésie. De même il dégage les éléments dramatiques des Mabinogion, des gwerziou Breiz-Izel. M. Henri Bataille a eu peu de choses à faire pour transporter au théâtre la gwerz de Iannike Coquard. (Oui, mais retenons cependant qu'il y a fallu le tour de main, l'habileté, l'ingéniosité de ce très souple et très adroit méridional, qui avait lu Maeterlinck [première manière], savait prendre le vent, et donner a la légende le tour qu'il fallait pour plaire au public d'avant-garde.) Enfin M. Le Braz arrive à cette constatation : « A considérer... la littérature des peuples celtiques ou ce qu'elle a produit de plus marquant, c'est moins son caractère lyrique, épique ou romanesque, comme le veut Renan, que son caractère dramatique dont on est frappé. Partant il n'est pas vrai que les Celtes aient été par tempérament, et, en quelque sorte par définition, impropres à l'art du théâtre. Plutôt en avaient-ils le don natif, l'instinct impérieux, et j'ai presque envie d'écrire, la vocation. » — C'est cette conclusion que j'essaierai de discuter tout à l'heure.

Si donc les Celtes avaient le don théâtral, pourquoi n'ont-ils pas créé de théâtre digne de ce nom? C'est, répond M. Le Braz, pour des raisons historiques et non psychologiques; d'accident, et non d'essence. Le peuple d'Erinn « a eu à supporter des souffrances trop réelles pour s'être diverti à peindre des souffrances fictives. Voilà près de neuf siècles que l'Irlande se débat dans le plus poignant des drames, et c'est une raison suffisante pour qu'elle n'en ait point écrit » (p. 47). Les Gallois ont mis du temps à essayer de créer un théâtre; à peine naissait-il qu'ils l'étouffaient au berceau, étant adonnés au méthodisme, si hostile à toute manifestation scénique. Même phénomène en Cornouailles. — On peut faire observer que lorsque le méthodisme n'avait

point paru, ni Gallois ni Cornouaillais n'ont tenté de se créer un théâtre original, et qu'ils se sont mis à la remorque des Anglo-Normands. — Tout de même nos Bretons, à qui il n'était pas interdit d'agir autrement, se sont soumis entièrement à l'imitation française. Si les Celtes avaient des tendances à l'originalité en matière théâtrale, ils y ont renoncé, les Irlandais mis hors de discussion, avec une étrange facilité, alors qu'ils créaient une bonne partie des grandes légendes sur lesquelles devait vivre l'imagination européenne.

N'y aurait-il pas lieu, ici, de faire une distinction, — et une distinction qui concilierait les constatations que M. Le Braz a faites quant au tempérament dramatique des Celtes et quant à l'indigence de leur théâtre — sans avoir recours à des causes historiques, assez puissantes ici, mais là assez faibles? Matthew Arnold nous mettra sur la voie. Le Celte, dit il, est avant tout sentimental, et apte à réagir contre le fait, impatient du fait. « Equilibre, mesure et patience sont la condition des grandes œuvres, et c'est ce que le Celte ne connaît pas. Même dans le monde de la création spirituelle, il n'a jamais, malgré ses admirables dons de perception rapide et de chaude émotion, réussi parfaitement, parce qu'il n'a jamais eu assez de fermeté, de patience, de santé morale pour se plier aux conditions sous lesquelles seules on peut donner une expression parfaite aux plus belles perceptions et émotions » (*The study of celtic literature*, p. 87). De là l'impuissance des Celtes à créer une œuvre définitive : par exemple, ils ciselent des croix, des reliquaires, des anneaux qui sont des merveilles : ils ne vont pas jusqu'au tableau ou à la statue. Leurs mélodies sont merveilleuses : ils ne produiront ni un Sébastien Bach, ni un Beethoven.

« Dans la poésie..., la poésie que le Celte a si passionnément, si noblement aimée, la poésie où l'émotion joue un si grand rôle, mais où la raison aussi, la mesure, l'équilibre tiennent tant de place, le Celte a montré du génie, et, en vérité, un génie splendide; mais même là ses défauts l'ont suivi, et l'ont empêché de produire de grands ouvrages comme ont fait d'autres nations dont le génie était poétique » (*Ibid.*, p. 87). Le Celte ignore l'architectonique que l'on admire dans la trilogie eschylienne ou la *Divine Comédie*. L'imagination, la sensibilité sont de bonnes servantes, et de mauvaises maîtresses : or le Celte s'est toujours laissé gouverner par elles. — Cette théorie de M. Arnold, que j'abrège, nous fait prévoir que les Celtes échoueront dans l'art dramatique, la forme la plus réfléchie, la plus consciente, la plus calculée de la poésie.

En second lieu, il ne faut peut-être pas conclure du dramatique au théâtral. L'élément dramatique contenu dans les épopées et les ballades primitives ne garantit point l'aptitude au théâtre chez les peuples qui les ont créées. Il y a beaucoup de dramatique dans les ballades de Uhland, de Bürger, dans les *lieder* de Heine, de Lenau. On ne voit pas que les aptitudes des Allemands au théâtre soient bien considérables.

Enfin, une troisième remarque. Les héros de la légende celtique, dans leur essence et leur origine, sont-ils bien dramatiques? Tristan et Iseult, Lancelot et Guenièvre sont plutôt des créatures lyriques, faites pour l'opéra bien plus que pour la tragédie. Et pourquoi? C'est que précisément la musique, qui libère notre moi quand nous l'entendons, qui supprime momentanément nos limites, est par excellence l'expression des passions infinies, sans frein, sans bornes. Les héros de la légende irlandaise, nous apprend M. W. B. Yeats, ont des amours et des haines qui « ne recherchent plus d'objet mortel, mais leur propre infinité... L'amant qui aime avec tant de passion chantera bientôt à sa bien-aimée les vers de l'amant dans le poème d'A. E. : « Un vaste désir s'éveille et tourne à l'oubli de toi-même. » (*Ideas, of good and evil*, p. 284.) Héros chimériques, amants de l'impossible qui vont vers les terres d'illusion, comme Maeldun et saint Brendan, ou qui combattent les houles de la mer comme Cuchullain, un grand souffle les emporte. Ils ne connaissent point les débats intérieurs

des personnages de Corneille et de Racine, le « tête à tête sombre et limpide » de l'homme avec sa conscience. — Et il est curieux de constater que les derniers nés de l'imagination celtique dans le roman offrent souvent ce caractère d'emportement fatal et illimité. Examinez à ce point de vue Heathcliff, dans le roman d'Emily Brontë, fille d'un Irlandais et d'une Cornouaillaise; Coupaia, dans le *Crucifié de Kéraliès*, de M. Ch. Le Goffic; Goulven Denès, dans le *Gardien du feu*, de M. A. Le Braz [1]. Ce sont des hymnes de haine qui marchent. Ils vont semant les cataclysmes avec l'inconscience du vent d'ouest. Héros de roman et non de drame, comme leur grand et sombre aïeul René. Ils sont « des forces qui vont ». Michiels avait autrefois signalé une étroite parenté entre les conceptions celtiques et celles du romantisme. Précisément l'avortement théâtral du romantisme vient de ce que ses personnages eux aussi sont lyriques.

Les Celtes ont échoué dans l'action, et dans le drame qui en est le reflet. Que leur reste-t-il donc? La meilleure part. Ils sont les grands générateurs du songe et de la légende. Des artistes souverains, issus de races plus énergiques, iront cueillir chez eux les fleurs précieuses dont leur main puissante fera d'immortels bouquets. Les Celtes sont mieux que des poètes, ils sont la poésie même de l'humanité.

Il va sans dire que je ne fais que proposer ici ces réflexions un peu aventureuses, et que donner, comme dit M. Arnold lui-même, quelques suggestions, *some hints*. Le terrain celtique est mouvant et périlleux, et l'on ne s'y doit avancer qu'avec d'infinies précautions.

Henri Potez.

Robert de Souza. — **Où nous en sommes. — La victoire du silence.** — *Paris, Floury*, 1906.

M. de Souza est un des critiques les plus pénétrants du symbolisme. Ce livre, écrit pour la défense et illustration des écoles nouvelles, a nécessairement un caractère de polémique très marqué : c'est dire que les adversaires y sont vivement malmenés, et que l'auteur s'y montre extrêmement indulgent pour tous les efforts de son groupe. Il est nécessaire, toujours, de faire cette réserve lorsqu'on parle d'un livre actuel. On n'écrit pas au milieu de la bataille, comme on pourra le faire plus tard, lorsque le tumulte se sera apaisé.

Il n'en subsiste pas moins que ce livre constituera un très précieux document pour l'histoire de la poésie en notre âge. M. de Souza, dans un ouvrage précédent, avait déjà très nettement délimité les caractères de la poésie populaire, en la distinguant de ce qui n'est pas elle, — et y avait cherché les sources du nouveau lyrisme sentimental. Dans le présent ouvrage, il affirme la vitalité du symbolisme, et montre quelles nouvelles notions il a introduit dans l'art. Au fond, il a été une réaction nécessaire contre les poncifs que le Parnasse a créés, contre la vulgarisation de la poésie et la perpétuelle tendance qu'elle a chez nous à tourner à la dissertation, au « discours en vers ». — La pensée française, encline dans notre race sociable à devenir chose du troupeau, est ainsi obligée de se replier périodiquement vers l'antiquité, ou vers la beauté plastique, ou vers un lyrisme ésotérique dont elle va chercher le frisson au delà de ses frontières ou dans les profondeurs de la poésie primitive. M. de Souza trouve parfois des formules très heureuses pour préciser sa pensée, à cet égard : « Nous retrouvons cette marotte de la connaissance

1. Tous les personnages du théâtre de M. W. B. Yeats, d'ailleurs exquis, sont *exclusivement* lyriques. Ils entendent des voix et les suivent.

chez tous ceux en qui l'art n'a jamais réellement habité, qui ne veulent pas que le poète, comme tout artiste, soit celui qui pense *par les sens* » (p. 43). Ceci est très juste. Autrement dit, la pensée est la force intérieure qui pousse le poète ; mais son efflorescence est concrète. C'est ainsi que l'entendait Milton lorsqu'il faisait de la poésie une chose des sens, *sensuous*.

M. de Souza traite longuement la question controversée du vers libre, que l'on a déclaré mort-né.

Les gens que vous tuez se portent assez bien,

a-t-il déclaré, non sans raison, aux critiques qui ont décrété la disparition de cette forme d'art. Et M. de Souza n'a pas eu de peine à montrer que, parmi les œuvres poétiques les plus remarquables qui ont paru dans ces dernières années, beaucoup sont écrites en vers libres. En effet, il y a lieu de croire que les œuvres qui comptent le plus dans la génération poétique qui peut maintenant avoir de trente-cinq à cinquante ans sont écrites en vers libres ou dues à des « vers libristes ». Je pense ne faire tort à personne en estimant que cette génération est dominée par le nom de M. Emile Verhaeren.

Qu'il se soit produit un déluge de vers amorphes, sans rythme, sans harmonie, sans intentions métriques, c'est incontestable. Mais il ne suit pas de là que les vers libres de M. Verhaeren, ou de M. de Regnier, ou de M. Kahn, ou de M. de Souza lui-même, doivent être noyés dans cet océan. Nous avons connu au XVIIe siècle un autre vers libre allant vers la prose familière comme le nôtre va vers le lyrisme. Combien d'intolérables bavardages à côté des Fables, d'Amphitryon ou de Psyché ! Il n'est pas une forme métrique qui ne soit comptable d'une multitude de sottises. Il y a mauvaise foi à ne voir que les sottises. L'effort si intéressant de la peinture impressionniste a déchaîné une foule de barbouilleurs ineptes. Mais c'est là ce qui s'est passé et ce qui se passera toujours. Le rôle de la critique est précisément de distinguer ce qui est intéressant de ce qui ne vaut rien. Et il semble bien qu'au lieu d'être si indulgente aux œuvres convenues elle devrait surtout guetter les œuvres inquiètes, exemptes à la fois de routine et de snobisme.

Enfin, il faut louer M. de Souza d'avoir maintenu très haut et très fier l'intégrité de l'idéal poétique, la nécessité du renoncement pour quiconque veut créer un livre qui existe.

H. Potez.

Lettres de Gui Patin (1630-1672). Nouvelle édition collationnée sur les manuscrits autographes, publiée avec l'addition des lettres inédites, la restauration des textes retranchés ou altérés, et des notes biographiques, bibliographiques et historiques, par le docteur Paul Triaire. Tome Ier. *Paris, Honoré Champion*, 1907, in-8 de XX-716 pages.

Ce titre dit exactement ce que veut être cette édition nouvelle de la correspondance de Gui Patin : une publication aussi complète que possible de toutes les lettres connues, manuscrites ou imprimées, éclairées par un commentaire historique ou biographique. Quand le texte autographe de la lettre existe encore, il est indiqué dès le début et c'est lui qui, bien entendu, est suivi dans l'impression, tandis que les publications précédentes sont énumérées à la suite de chaque lettre. De la sorte, on a l'indication de tous les moyens de contrôle et la possibilité d'y recourir, à l'occasion.

Un pareil travail s'imposait pour l'œuvre de Gui Patin, traitée jusqu'ici avec le manque de scrupule qui a présidé à la publication des textes du XVIIe siècle,

surtout lorsqu'ils ont trait à l'histoire intime et à la vie familière du temps. L'édition même que le docteur Réveillé-Parise donna, en 1846, en trois volumes, ne fait que reproduire ce qui était déjà connu de la correspondance de Gui Patin et ne présente aucun effort vers l'établissement d'un texte plus complet et plus digne de créance. Déjà, Tamizey de Larroque et Anatole de Montaiglon s'étaient préoccupés de remédier à ce fâcheux état de choses; mais leur projet n'eut pas de suite et ce qu'ils avaient rassemblé à cette intention est aujourd'hui perdu. La publication actuelle y suppléera désormais.

Elle a été entreprise par M. le docteur Paul Triaire, bien connu pour ses travaux antérieurs sur Bretonneau, sur Récamier, sur Larrey, et sur l'histoire de la médecine; car, à la mise en lumière de la pensée d'un curieux qui fut aussi un spécialiste, il fallait, autant que possible, que présidât un érudit qui n'eût pas seulement des notions historiques générales, mais qui pût encore expliquer au besoin les détails techniques de ces lettres. Ils y abondent, naturellement, et ne manquent pas d'intérêt pour faire comprendre les mœurs du temps. Quelle que soit leur valeur, ces nouvelles médicales ont pourtant moins d'attrait pour nous maintenant que les bruits de la ville, les détails bibliographiques et littéraires que le docteur saisit au passage et qu'il se hâte de consigner sur son papier. Si sa verve y est moins malicieuse que pour conter les aventures du monde médical, elle nous agrée davantage lorsqu'elle s'exerce sur des sujets plus amples. A cet égard, ce médecin est un témoin bien curieux à entendre sur ses contemporains de la fin du règne de Louis XIII et du début de celui de Louis XIV. Ses lettres, assez débridées comme il convient à une correspondance sans prétention, contiennent les renseignements les plus divers et les plus nettement dits, car sa plume est précise et incisive. Après avoir intégralement reproduit toutes ces lettres, il fallait les commenter et en expliquer les détails. A ce point de vue, M. Triaire a fait également de fort bonne besogne. Ses notes sont topiques et bien informées : elles ne négligent rien et savent toujours fournir la bonne raison et le fait à invoquer. Le médecin du XVII^e^ siècle ne pourrait que savoir gré à son confrère du XX^e^ siècle de l'avoir ainsi complété. Nous aussi, nous devons être reconnaissants de ce nouvel instrument de travail, établi avec zèle et conscience, qui sera indispensable aux historiens, quand il sera achevé et que des tables en feront l'usage plus facile, mais qui rend d'ores et déjà d'énormes services, grâce à la pensée qu'a eue le docteur P. Triaire de faire figurer un résumé de chaque lettre à la table des matières et d'en donner ainsi l'essentiel. C'est une innovation heureuse et qui met à portée tous les renseignements de ce vaste recueil.

P. B.

Le livre d'amour d'Est. Durand pour Marie de Fourcy, marquise d'Effiat. Méditations de E. D. réimprimées sur l'unique exemplaire connu, précédées de la vie du poète, par Guillaume Colletet, et d'une notice par Frédéric Lachèvre. *Paris, Henri Leclerc*, 1907, in-8 de XVI-280 p. (frontispice gravé par H. Manesse).

Le prince des Libertins du XVII^e^ siècle. **Jacques Vallée des Barreaux, sa vie et ses poésies** (1599-1673), par Frédéric Lachèvre. Frontispice à l'eau-forte gravé par H. Manesse. *Paris, Henri Leclerc*, 1907, in-8 de 268 p.

Le zèle bien connu de M. Frédéric Lachèvre pour le XVII^e^ siècle ne se dément pas et il se manifeste toujours avec la même générosité éclairée. Deux nouveaux volumes en sont la preuve, qui, parus presque en même temps, apportent des renseignements nouveaux sur deux personnages d'une notoriété inégale, mais dont la véritable carrière est également obscure.

Le premier de ces deux volumes contient les vers publiés par Estienne Durand sous le titre de *Méditations* et qui avaient jusqu'à ce jour échappé aux recherches des érudits. Guillaume Colletet, qui a consacré à ce poète une notice sauvée par Tricotel et imprimée par M. Lachèvre, Colletet, dis-je, n'a pas manqué, en analysant l'œuvre d'Est. Durand, de mentionner ses principales productions et celle-ci en particulier. Mais c'est là tout ce qu'on en savait. Un heureux concours de circonstances a mis M. Lachèvre sur l'unique exemplaire des *Méditations* qui semble subsister aujourd'hui, et, devenu possesseur du volume, le bibliophile n'a pas voulu garder pour lui seul sa trouvaille qu'il met, en la réimprimant, à la disposition du public. Ce sont des vers bien frappés et pleins de sentiment, — les sonnets surtout, dans lesquels la veine poétique plus contrainte semble aussi plus forte, — et ils montrent chez leur auteur autant de sensibilité que de talent. Estienne Durand mérite à coup sûr de figurer en bonne place parmi les littérateurs contemporains de Desportes et de Malherbe, se ressentant de l'influence de l'un et de l'autre, du premier pour l'inspiration, du second pour l'expression, et si son œuvre n'ajoute pas grand'chose à l'histoire littéraire, du moins elle fait connaître une âme sensible et un vrai talent.

La biographie de Durand était aussi ignorée que ses vers. Grâce à M. Lachèvre et à la notice qu'il a placée en tête du volume, nous en connaissons maintenant l'essentiel. Amoureux de sa cousine, Marie de Fourcy, qui devint bientôt marquise d'Effiat, le jeune poète conte, dans son recueil, les étapes de sa passion, ses espérances, ses souhaits, ses désespoirs. Par malheur, pour se rendre digne de la grande dame qu'il aimait, Estienne Durand conspira : il se mêla, assez maladroitement, au complot que les frères Sity, de Florence, avaient tramé contre le roi de France, composa un libelle dont on ne connaît plus que le titre, fut appréhendé, condamné à la roue et exécuté le 19 juillet 1618. Cette fin prématurée — il avait 43 ans — faisait disparaître un poète qui n'avait pas encore donné toute sa mesure et qui eût été sans doute capable de faire mieux encore que les vers publiés sept ans auparavant.

L'autre personnage à qui M. Lachèvre consacre son second volume est Jacques Vallée des Barreaux, qui faillit être Jésuite comme son amie Marion de L'Orme avait failli être religieuse. Cette contradiction ne fut pas la seule de l'existence de ce débauché, homme de bien, dit-on, quand il était malade, libertin et impie quand il était en santé et qui finit, d'ailleurs, aussi convenablement qu'aurait pu le faire quelque bon bourgeois de son temps. Sa biographie est encore mal assurée, en dépit des efforts de M. Lachèvre, mais il semble bien que tout ceci soit désormais acquis, et encore un manque évident de courage et de gratitude de Des Barreaux envers son ami Théophile de Viau, poursuivi et exilé.

Quant aux relations de Des Barreaux avec Marion de L'Orme, l'imagination s'est tellement mêlée depuis à leur récit qu'il y a fort à faire pour les réduire à leurs justes proportions. Que ce soit Des Barreaux qui, selon le mot de Tallemant, ait mis Marion à mal, la chose ne paraît pas douteuse, mais Marion, coquette, résista longtemps, et, ensuite, sut retenir près d'elle cet homme inconstant. Ce ne fut pas Des Barreaux qui quitta Marion, mais bien Marion qui quitta Des Barreaux pour le marquis de Cinq-Mars, adolescent alors et propre fils de cette Marie de Fourcy, marquise d'Effiat, à qui Estienne Durand avait adressé ses vers. Autour de ces quelques faits, agrémentés de part et d'autre de maintes passades, les suppositions et commentaires se sont donné libre carrière : en réalité, il ne paraît pas que Des Barreaux ait beaucoup souffert de l'abandon de sa belle, car il se consola aisément en entreprenant à travers la France un voyage d'un nouveau genre, pour « écrémer les délices de la France », recherchant dans chaque province ce qu'elle produisait de meilleur en fait de bonne chère ou de plaisirs.

Mais l'amour, au moins, avait-il fait Des Barreaux poète? C'est lui, en tout

cas, qui le poussa à faire des vers. M. Lachèvre a eu la pensée de les recueillir et nul n'était mieux préparé à cette enquête, qui a donné d'excellents résultats. Si les vers amoureux que Des Barreaux adresse à Marion ne sont pas les meilleurs qu'il ait faits ainsi, ce sont à coup sûr les plus nombreux. Ils ne sont pas sans chaleur et sans force, et forment, à la façon dont M. Lachèvre les a groupés, l'ordinaire petit drame de la passion naissante, satisfaite ou délaissée. Mais les vers philosophiques de Des Barreaux ont pour nous plus d'attraits. Les variations de caractère de l'homme s'y retrouvent, avec ses défauts les plus apparents; l'expression est assez énergique, la pensée parfois assez nettement dite pour faire illusion sur les convictions de l'auteur, qui se montre là vraiment poète, par boutades, comme il fut philosophe, par accès d'humeur.

P. B.

R. Bonnet. — **Isographie de l'Académie française.** — Liste alphabétique illustrée de plus de 500 fac-similés de signatures (1634-1906). *Paris, Noel Charavay, expert en autographes, 3, rue de Furstenberg.* 1907. In-8, de 322 p.

Nous avons signalé le travail de M. Raoul Bonnet au fur et à mesure de sa publication dans l'*Amateur d'autographes et de documents historiques*. Aujourd'hui que l'œuvre est achevée, on en saisit mieux l'importance et l'objet.

Sa raison d'être fut de présenter l'ensemble des signatures de tous les membres de l'Académie française depuis la fondation, et de fournir ainsi un moyen commode et assuré de contrôler et de vérifier, à l'occasion, l'authenticité des autographes et des écritures. Ainsi délimité, le plan était déjà vaste et, pour le remplir, il fallait des conditions que peu de personnes étaient en état de fournir : une connaissance parfaite des pièces à utiliser et surtout la possibilité de les étudier et de les discuter. Grâce à ses travaux antérieurs et à sa situation particulière dans la vieille maison d'autographes fondée et dirigée par la famille Charavay depuis si longtemps, M. Raoul Bonnet a pu parfaitement mener à bien cette partie de sa tâche.

L'élaboration du catalogue de la collection d'autographes académiques formée par M. de Refuge avait si bien préparé M. Bonnet à ce nouveau travail que, dans la suite des membres de l'Académie depuis la fondation, il a réussi à retrouver des signatures de tous, sauf trois : Auger de Mauléon, Philippe Habert et P. Bardin. Comme on le voit, ce ne sont pas là les plus fameux : aucun autographe d'Auger de Mauléon et de Philippe Habert ne paraît avoir subsisté; quant à Bardin, une lettre de lui a passé en vente, il y a vingt ans, qui n'a pu être retrouvée. Ceci indique avec quel soin minutieux et quelle heureuse fortune cette isographie a été conduite et achevée.

De ce fait, elle rendra donc un grand service, mais ce n'est pas le seul secours qu'on en puisse attendre. M. Bonnet ne s'est pas borné, en effet, à énumérer par ordre alphabétique tous les académiciens français pendant près de trois siècles. Il a voulu accompagner leurs noms de quelques dates, de quelques détails biographiques, et il s'est trouvé amené à rédiger ainsi des notes courtes et substantielles qui sont de véritables notices sur les personnages en question. Les renseignements qu'on y trouve sont puisés aux sources les plus sûres, un bon nombre d'entre eux sont tout à fait nouveaux et dignes de figurer désormais dans la biographie de ceux qu'ils concernent. Les dates d'élection et de réception, de naissance et de mort des académiciens ont fait l'objet de soins particuliers, et chaque fois qu'il l'a fallu, M. Bonnet n'a pas manqué de signaler sur quel texte il avait assis sa conviction, reproduisant au besoin le document significatif. Il résulte de tout ceci une revision fort attentive du *curriculum vitae* de chaque académicien, qui rectifie bien des

erreurs — surtout pour ceux du XVIIe siècle — et apporte nombre de détails nouveaux. A ce titre, le travail de M. Bonnet est une contribution fort utile à l'histoire de l'Académie française, et il sera désormais impossible de n'y pas recourir pour tout ce qui regarde au passé de la fameuse compagnie. Signalons encore qu'à côté de tous ces détails biographiques, les chercheurs trouveront des renseignements sur les papiers connus de chacun de ces écrivains, renseignements également très utiles et qui complètent heureusement l'ensemble des indications nouvelles recueillies par M. Bonnet avec autant de méthode que de tact.

P. B.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Janvier 1907; Maurice Tourneux, *Carlyle jugé par Michelet.* — Février; *Autographes et documents : Houdon et le buste de Sophie Arnould; la destitution de Daunou en 1815; une lettre du duc d'Aumale.* — Mars; Jean Boucherolles, *La fin d'une tradition à l'Académie française.* — Janvier, février et mars; Raoul Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (avec fac-similés, suite et fin : de Jacques de Serizay à Watelet).

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — Janvier 1907; Eugène Desmoulins, *Quelques dédicaces inédites d'un livre rare.* — Février; Henri Cordier, « *La partie de chasse de Henri IV* », *comédie de Collé.* — Février et mars; Eugène Griselle, *Deux billets autographes de Marie Leczinska au Carmel de Compiègne.* — Mars; Frédéric Lachèvre, *Des Barreaux et Théophile de Viau* (1619-1626). — Janvier, février et mars; Georges Vicaire, *Revue de publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 janvier 1907; Eugène Langevin, *José-Maria de Heredia : son œuvre poétique.* — 25 janvier; Gabriel Cazals, *La crise de la morale : les idées de M. Maurice Barrès.* — 10 février; Henry Bordeaux, *La comtesse de Boigne.* — Étienne Lamy, *Le journal d'un député à l'Assemblée nationale* (1871-1875). *Souvenirs de Charles de Lacombe.* I. — 10 et 15 février; comtesse H. de Reinach-Foussemagne, *Madame de Polastron.* — 25 février; Gabriel Aubray, *George Fonsegrive.* — A. Séché et J. Bertaut, *Les grandes « premières » romantiques* : « *Marion Delorme* ». — 10 mars; marquis de la Tour-du-Pin Montauban, *Au temps de la Révolution* (Pages empruntées à des papiers de famille). — 25 mars; H. Gaillard de Champris, *M. Sully Prudhomme* (A propos de ses noces d'argent académiques). — H. Joly, *Correspondances mystiques : Fénelon et Mme Guyon; Saint François de Sales et Mme de Chantal.* — E. Lamy, *Souvenirs de Charles de Lacombe.* II. — 25 janvier, 25 février et 25 mars; Edouard Trogan, *Les œuvres et les hommes, chronique mensuelle du monde, des lettres, des arts et du théâtre.*

Le Figaro. — 3 janvier 1907; G. Lenôtre, *Victorien Sardou intime.* — 4 janvier; Henri Robert, *Me Demange.* — 12 janvier (supplément); Dauphin Meunier, *Le règne d'une Égérie : Mirabeau et Mme de Nehra.* — 15 janvier; Edouard Rod, *M. Fogazzaro à Paris.* — 17 janvier; Edouard Rod, *La conférence de M. Jules Lemaître.* — 19 janvier; Georges Bourdon, *Giovanni Selva s'explique.* — 21 janvier; M. C., *William Busnach.* — 24 janvier; André Beaunier, *Thérèse et Jean-Jacques : les conférences de M. Jules Lemaître.* — 26 janvier (supplément); Descrennes, *Sainte-Beuve et Ondine Valmore.* — 30 janvier; comte d'Haussonville, *L'Assemblée nationale : le troisième volume de M. Hanotaux.* — 31 janvier; André Beaunier, *Les conférences de M. Jules Lemaître : comment on devient réformateur.* — 4 février; Raymond Poincaré, *Me Barboux.* — 9 février (supplément); E. Sakellaridès, *Alfred de Vigny et la Comédie-Française.* — 13 février; Pierre Loti, *Le chemin de Damas d'un poète* (le comte Robert de Montesquiou). — 15 février; André Beaunier, *Deux immortalités nouvelles* (MM. Maurice Donnay et le marquis de Ségur). — 16 février (supplé-

ment); comtesse de Boigne, *Récits d'une tante.* — 17 février; Édouard Rod, *Giosué Carducci.* — 19 février; E. M. de Vogüé, *Jean-Jacques.* — 23 février; Ernest Daudet, *La comtesse de Boigne et ses mémoires* (supplément). — Henri d'Alméras, *L'Ermitage après le séjour de Jean-Jacques.* — 25 février; Marcel Prévost, « *Monsieur et Madame Moloch* » *et la presse allemande.* — 26 février; Henri Roujon, *Le monument de Shelley.* — 2 mars; André Beaunier, *Napoléon et la littérature : conférence de M. Henry Houssaye.* — 9 mars (supplément); Ernest Daudet, *Guizot et la princesse de Lieven.* — Victor Giraud, *La bibliothèque de Ferdinand Brunetière.* — Charles Torquet, *Le « Discours sur les arts » de M. Jules Lemaitre.* — 19 mars; André Beaunier, *Marcelin Berthelot.* — 22 mars; Édouard Rod, *Quand commence la tradition.* — 23 mars; A. Claveau, *Un oublié : Béranger socialiste.* — (Supplément) Auguste Dorchain, *Sully Prudhomme.* — Fauchier-Delavigne, *Le roman d'amour de Casimir Delavigne.* — 30 mars (supplément); Hippolyte Buffenoir, *La comtesse d'Houdetot dans la vallée de Montmorency.* — Pierre Somèze, *Charles Guérin.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 1er janvier 1907; Paul Bourget, *Balzac au Panthéon.* — 5 janvier; Jules Troubat, *Sainte-Beuve et Edmond Schérer.* — 6 janvier; Maurice Muret, *La défense de la langue française.* — 7 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Henri Lebasteur, *Un moraliste « sentimentaire » : le prince de Ligne.* — 8 janvier; Henri Bidou, « *La victime* » (par M. Fernand Vandérem). — 9 janvier; G. Baguenault de Puchesse, *Un calviniste libéral au XVIIe siècle* (le Président Ducros). — André Pavie; *L'esprit de Madame Victor Hugo.* — 13 janvier; René Bazin, *La correspondance de Baudelaire.* — 14 janvier; S., *La vie et l'œuvre de Maupassant.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 17 janvier; Z., *Les débuts de Saint-Just.* — J.-J. Tharaud, *M. Maurice Barrès en Lorraine.* — 18 janvier (supplément); *Académie française : réception de M. Maurice Barrès.* — 19 janvier; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — Émile Combe, *La conférence de M. Fogazzaro.* — 21 janvier; S., *Poésies.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 22 janvier; Maurice Salomon, *La rue ne chante plus.* — J. Bourdeau, *Le crépuscule des philosophes.* — 26 janvier; Maurice Muret, *Un médecin du XVIIIe siècle : Théodore Tronchin.* — 27 janvier; Gaston Riou, *Les pamphlets de la Constituante.* — 28 janvier; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — A. C., *Les chroniques de M. de Régnier.* — 3 février; Z., *A propos de « Chatterton ».* — 4 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 février; Gaston Riou, *Les pamphlets de la Constituante.* — Arvède Barine, *La princesse Belgiojoso.* I. — 8 février (supplément); *Académie française : réception du cardinal Mathieu.* — 9 février; Henri Chantavoine, *A l'Académie française.* — 10 février; A. Fogazzaro, *Les idées religieuses de Giovanni Selva.* — 11 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 13 février; E. Gebhart, *Écrivains italiens contemporains.* — 14 février; L. D., *Le style de la procédure.* — Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : un roman colonial allemand.* — 17 février; Dr A. Chuquet, *Le docteur Georges Daremberg.* — Maurice Muret, *Giosué Carducci.* — André Chaumeix, *Les mémoires de Mme de Boigne.* — 18 février; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — J. C., *Une lettre inédite d'Alfred de Vigny.* — 21 février; Z., *Reliques voltairiennes.* — 22 février; Paul Ginisty, *Le centenaire d'un théâtre* (les Variétés). — 25 février; S., *Pascal et son temps.* — E. Rodocanachi, *Goldoni en France.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 26 février : J. Bourdeau, *Nouvelles modes en philosophie.* — 27 février; A. Albert Petit, *Paul Guiraud.* — Augustin Filon, *Les poètes français de l'étranger.* V. — 28 février; Z., *Marion Delorme.* — 1er mars; Henry Bidou, *Racine chez César.* — 3 mars; M. M., *Napoléon dans la littérature.* — G. Baguenault de Puchesse, *Les impressions d'un modéré pendant la Ligue* (L'Estoile). — 4 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 5 mars; Maurice Muret, *Un plaidoyer pour Jean-Jacques Rousseau* (par Mme Macdonald). — 6 mars; Arvède Barine, *La princesse Belgiojoso* (Fin). — 8 mars; Paul Ginisty, *Les mémoires de Mme de Warens.* —

11 mars; S., « *Au milieu des hommes* » (par Henry Roujon). — 11 et 18 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 20 mars; Michel Mérys, *Marcelin Berthelot.* — 21 mars; E. Seillère, *Le caractère impérialiste de la bonté naturelle dans l'œuvre de Rousseau.* — 24 mars; André Hallays, *La reconstruction du théâtre de Nancy.* — 25 mars; Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Mercure de France. — 1er et 15 janvier, 1er et 15 février, 1er et 15 mars; Wanda de Sacher-Masoch, *Confession de ma vie.* — 1er janvier; Albert Verwey, *L'orientation de la littérature hollandaise.* — Jules Troubat, *Une amie de Sainte-Beuve : lettres, entretiens et souvenirs* (Fin). — Georges Grappe, *Quelques mots sur le symbolisme.* — 15 janvier; Antoine Morsain, *Quelques antécédents de Saint-Just : dossiers disparus; œuvres inconnues.* — Henry D. Davray, *Le mouvement littéraire anglo-canadien.* — Gilbert Maire, *Un essai de classification des « Fleurs du mal » et son utilité pour la critique.* — 1er février; Ricciotto Canudo, *Giosué Carducci.* — Gabriel Boissy, *Les spectacles de plein air et le peuple.* — 15 février; Charles Baudelaire, *Quelques lettres inédites* (publiées par Henri Cordier). — A. Séché et J. Bertaut, *Une aventurière des lettres au XVIIe siècle : Mme de Villedieu.* — P. Vierge, *Les lectures de Bonaparte en Égypte.* — 1er mars; C. Baudelaire, *L'esprit et le style de M. Villemain* (publié par J. Crépet). — C. Derennes, *H. G. Wells et le peuple martien.* — 15 mars; M. A. Leblond, *La philosophie de M. Félix Le Dantec.* — Péladan, *Les trois traités doctrinaux de Dante.*

Nouvelle Revue. — 1er janvier 1907; Léon Gambetta, *Lettres de jeunesse.* — Maurice Vaucaire, *Schubert, Schumann et Henri Heine.* — 15 janvier; Léon Gambetta, *Lettres de jeunesse.* — Laurent Taillade, *Don Juan.* — Jean Bonnerot, *L'imprimerie et le dépôt légal.* — 15 février; Guillaume Rustow, *Lettres inédites.* — 1er mars; Raqueni, *Giosué Carducci.* — 15 février, 1er et 15 mars; Gilbert Stenger, *Le règne des Emigrés en 1814.* IV, V et VI.

La Quinzaine. — 1er et 16 janvier 1907; George Fonsegrive, *Ferdinand Brunetière, l'homme et l'œuvre.* — 16 janvier; A. de La Valette-Mombrun, *Maine de Biran : lettres inédites au baron de Gérando.* III. — 1er février; Guillemant, *Lettres de Montalembert à Mgr Parisis* (1845). II. — 16 février; F. Duine, *Lettres inédites de Lamennais.* — Ch. M. Des Granges, *Benjamin Constant, à propos d'un livre récent.* — 1er mars; C. Boutard, *Histoire de « l'Avenir »; sa suspension.* — Ch. Florisoone, *La Légende dorée des Gaules : l'esthétiques des légendes.* — 16 mars; Charles Calippe, *Les premières vues d'Auguste Comte sur le catholicisme.* — André Macaigne, *Un grand historien : M. Gabriel Hanotaux.* (A partir de cette date, *la Quinzaine* cesse sa publication.)

Revue Bossuet. — Supplément IV, 25 décembre 1906; — E. Levesque, *L'Oraison, notes inédites de Bossuet.* — E. Levesque, *Bossuet et Deforis, une esquisse de sermon.* — *Lettres de Bossuet inédites ou revisées.* — E. Griselle, *Bossuet d'après ses contemporains.* — *Notes et documents* : 1° *Un portrait de Bossuet par Rigaud provenant de l'abbaye de Jouarre* (Langoumoisin); — 2° *Lettre de l'abbé Testu sur les deux lettres de l'abbé de la Trappe à Bossuet*; — 3° *Le grand-duc de Toscane et Bossuet;* — 4° *Bossuet supérieur de Navarre*; — 5° *Bossuet et l'épître dédicatoire du Dictionnaire de l'Académie*; — 6° *La sceau de Bossuet.* — *Variétés bibliographiques* : 1° *La satisfaction de J.-C.*; — 2° *Projet d'une édition en sept volumes des œuvres inédites de Bossuet* (P. Dudon); — 3° *Lettre de Deforis sur les manuscrits de Bossuet.*

Revue de Paris. — 1er janvier 1907; Léon Gambetta, *Lettres* (1873-1882), II. — Léon Séché, *Alfred et Paul de Musset* (Fin). — 1er février; Paul Hervieu, *Ferdinand Brunetière.* — Ernest Bersot, *Lettres* (1848-1852). — 15 février; René Fage, *La pédagogie de l'intendant d'Aguessau.* — 1er mars; Dr Georges Dumas, « *Histoire admirable et véritable...* » (arrivée au couvent des Sœurs noires de Mons, en 1584). — 15 mars; Gustave Simon, *A propos de « Marion de Lorme ».* — 1er et 15 mars; Félix Mathieu, *Pascal et l'expérience du Puy-de-Dome.* I et II.

Revue des Deux Mondes. — 1er janvier 1907; le vicomte Eugène Melchior de Vogüé, *Ferdinand Brunetière. — Le « Cahier rouge » de Benjamin Constant.* I. De 1767 à 1787. — A. Bossert, *Le martyre d'un poète : Nicolas Lenau et Sophie Lœwenthal.* — R. V., *La vie et l'œuvre d'Hérault de Séchelles.* — 15 janvier; *Le « Cahier rouge » de Benjamin Constant.* II. 1787. — Georges Goyau, *Un historien belge : M. Godefroid Kurth.* — René Doumic, *Revue littéraire : Fontenelle.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un nouveau recueil de lettres de Richard Wagner.* — 1er février; Alfred Mézières, *Au temps passé : un coin de la société parisienne sous le second empire.* — Ernest Daudet, *Lettres inédites de Joseph de Maistre.* I. *Joseph de Maistre et Louis XVIII.* — 15 février; Marcelin Berthelot, *La réforme de la langue française.* — Robert Leger, *Les idées d'Antonio Fogazzaro.* — Dauphin Meunier, *La comtesse de Mirabeau, d'après des documents inédits* (Dernière partie). — René Doumic, *Revue dramatique : « Electre » à la Comédie-Française; « Anna Karénine » au Théâtre-Antoine; « les Bouffons » au Théâtre-Sarah Bernhardt; « Sa sœur » à l'Athénée.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : un nouveau livre anglais sur Charles Dickens.* — 1er mars; Ferdinand Brunetière, *Trois artisans de l'idéal classique au XVIe siècle : Henri Etienne, Jacques Amyot, Jean Bodin.* — Ernest Daudet, *Lettres inédites de Joseph de Maistre : II. Autour de la campagne de 1812.* — M. John Van Vorst, *Un siècle de poésie américaine.* — Victor Giraud, *Les reliques du manuscrit des « Martyrs ».* — 15 mars; Joseph Bédier, *La légende de Girard de Roussillon.* I. *Girard de Roussillon dans la poésie, dans l'histoire et dans l'hagiographie.* — René Doumic, *Le théâtre contre le divorce.* — T. de Wyzewa, *Revues étrangères : quelques figures de mystificateurs littéraires.*

Revue des études rabelaisiennes. — 1907, I : Steph. C. Gigon, *L'art militaire dans Rabelais.* — Pietro Toldo, *Les voyages merveilleux de Cyrano de Bergerac et de Swift et leurs rapports avec l'œuvre de Rabelais* (suite et fin). — Abel Lefranc, *Les traditions populaires dans l'œuvre de Rabelais.* — Abel Lefranc, *Sur quelques amis de Rabelais.* — Henry Grimaud, *Topographie rabelaisienne (Touraine).* — Dr Paul Dorveaux, *Notes pour le commentaire.* — H. E. Clouzot, *Ballets tirés de Rabelais au XVIIe siècle.* — J. Bard, *« Avoir la pusse en l'oreille ».* — Hugues Vaganay, *Deux vocables rabelaisiens avant Rabelais. — Un nouvel exemplaire du « Testament de Cuspidius ».* — A. L., *Les plus anciennes mentions du « Gargantua » et du « Pantagruel ».*

Revue hebdomadaire. — 1er décembre; Henry Bordeaux, *Les Charmettes.* — 8 et 15 décembre; Napoléon III. *Correspondance inédite avec Mme Cornu* (publiée par le comte Fleury). — 15 décembre; M. Levailland, *La méthode de Guglielmo Ferrero.* — Georges Goyau, *Ferdinand Brunetière.* — J. Bertaut, *Amours d'hommes de lettres.* — 22 décembre; Georges Noblemaire, *Un grand libéral : M. Ribot.* — Geoffroy de Grandmaison, *Madame Récamier.* — 29 décembre; Louis Sailhan, *Jasmin et l'Agenais.* — 29 décembre et 5 janvier; Frantz Funck-Brentano, *Nos gazettes au bon vieux temps.* — 12 janvier; Henry Bordeaux, *Maurice Barrès poète.* — 12 et 19 janvier; Napoléon III, *Correspondance inédite avec Mme Cornu* [publiée par le comte Fleury] (suite et fin). — 26 janvier; Léon Séché, *Les idées religieuses d'Alfred de Musset.* — Émile Magne, *Les maisons de plaisance au XVIIe siècle.* — 2 février; Jules Lemaître, *La réforme morale de J.-J. Rousseau.* — Gabriel Boissy, *Contre la réforme de l'orthographe.* — 2 et 9 février; comtesse de Boigne, *Mémoires* (publiés par Charles Nicoullaud), I et II. — 9 février; Raoul Marsy, *Antonio Fogazzaro.* — 16 février; Jules Lemaître, *Le Discours sur l'inégalité : J.-J. Rousseau à l'Ermitage.* — Émile Magne, *Le carnaval au XVIIe siècle.* — 23 février; Jules Lemaître, *La lettre sur les spectacles : Rousseau à Montmorency.* — Comtesse de Boigne, *Mémoires.* III. — Alphonse Séché, *Alfred de Vigny auteur dramatique.* — 2 mars; Jules Lemaître, *La nouvelle Héloïse.* — E. Ripert, *La mort et la vie de Giosuè Carducci.* — 9 mars; Jules Lemaître, *« Émile ou de l'Éducation ».* — Maurice Muret, *Le poète Detlev de Liliencron.* — 16 mars; Jules Lemaître, *« La*

Profession de foi du vicaire savoyard » et « *le Contrat social* ». — 23 mars; Jules Lemaître, *Rousseau en Suisse : ses dernières années.* — 30 mars; Jules Lemaître, *Les six premiers livres des « Confessions ».*

Revue latine. — 25 janvier 1907; Victor Giraud, *Ferdinand Brunetière.* — Émile Faguet, *Le dernier livre de M. Brunetière.* — 25 février; Émile Faguet, *M. Léon Blum*; — *Une suite à l'histoire de Port-Royal*; — « *la Victime* » (par M. Fernand Vandérem); — *l'Essai du bonheur.* — Gonzague Truc, *Fénelon d'après sa correspondance.* — Alphonse Séché et Jules Bertaut, *Les grandes premières romantiques* (Chatterton). — 25 mars; Émile Faguet, *Montaigne.* — Julien Luchaire, *Giosué Carducci.* — G. Michaud, « *Le roman de Sainte-Beuve* ».

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 5 janvier; Ernest Renan, *Nouveaux cahiers de jeunesse.* — Jean Nointel, *Les lettres : œuvres et idées : « Monsieur et Madame Moloch », par Marcel Prévost.* — 12 janvier; Ernest Renan, *Nouveaux cahiers de jeunesse.* — Jean Nointel, *Les Lettres : l'Influence de Voltaire.* — Edmond Pilon, *La visite aux maisons des grands écrivains.* — 19 janvier; Ernest Renan, *Nouveaux cahiers de jeunesse.* — L. Dumont-Wilden, *Maurice Barrès et l'esprit européen.* — Marcel Boulenger, *A la gloire de Carducci.* — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « le Bluff », par M. Georges Thurner.* — A. Bossert, *Le théâtre de Berlin : Hermann Sudermann*; *Gerhart Hauptmann*; *Hugo de Hofmannsthal.* — 26 janvier; Ernest Renan, *Nouveaux cahiers de jeunesse.* — Jean Nointel, *Les Lettres : « Vainqueurs et vaincus », par Louis Estang.* — Paul Flat, *Théâtres : le Débutant et la Comédie.* — Paul Bonnefon, *Victor Cousin et l'Allemagne.* — 2 février; Jean Nointel, *Les Lettres : Histoire politique, A. Aulard, I. Tchernoff, A. Debidour.* — Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « Princesse d'amour » par Mme Judith Gautier*; *Théâtre Sarah-Bernhardt, « les Bouffons », par M. Miguel Zamacoïs.* — 9 février; Edouard Schuré, *Poètes d'aurore et de crépuscule : Madame Ackermann.* — Jean Nointel, *Les Lettres : « les Métèques », par M. Binet-Valmer.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « la Maison des juges », par M. Gaston Leroux.* — 18 février; Paul Bonnefon, *A propos des restes de Voltaire.* — Jean Nointel, *Les Lettres : « L'homme de peine », « le Roman de la Riviere », par M. Charles Géniaux.* — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « Electre », de Sophocle, adaptation de M. Alfred Poizat*; *Odéon, « Chatterton », d'Alfred de Vigny.* — Jacques Lux, *Nécrologie : Victor Henry.* — 23 février; Marcel Boulenger, *Le Dandysme.* — L. Dumont-Wilden, *La culture française en Belgique et le mouvement flamand.* — 2 mars; Jean Nointel, *Les Lettres : Histoire et épopée, Michel Bréal, Gustave Schlumberger.* — Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « les Jacobines », par M. Abel Herman*; *Comédie-Française, « la Maison d'argile », par M. Emile Fabre.* — 9 mars; Michel Bréal, *Variétés philologiques : d'où vient le mot « chante-pleure »*; — *la Philologie réelle ou réaliste.* — A. Gazier, *Pascal et Jean de Lingendes : le portrait du Jésuite dans « les Provinciales ».* — Jean Nointel, *Les lettres : Quelques jeunes romanciers, Charles-Louis Philippe, Eug. Montfort, Jean Vignaud, G. Casella et E. Gaubert.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « la Faute de l'abbé Mouret », par Emile Zola.* — 16 mars; Lucien Maury, *Les Lettres : Voyages et démographie, J. Delebecque, R. Gonnard, commandant E. Lunet de Lajonquière, capitaine d'Ollone.* — 23 mars; A. Espinas, *Descartes de seize à vingt-neuf ans : préoccupations, pratiques personnelles, le choix d'un état.* — Edme Champion, *Montaigne et les Huguenots.* — Lucien Maury, *Les Lettres : « la Puissance du mensonge », par Johan Bojer.* — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « Florise », par Théodore de Banville.* — 30 mars; A. Espinas, *Descartes de seize à vingt-neuf ans.* — Jean Psichari, *Le poète Denys Solomos.* — Lucien Maury. *Les Lettres : « la Prêtresse d'Isis, légende de Pompéi », par Edouard Schuré.* — Paul Flat, *Théâtres : Vaudeville, « le Ruisseau », par M. Pierre Wolff.*

Le Temps. — 1er janvier 1907; A. Mézières, *Un médecin du XVIIIe siècle : Tronchin.* — 3 janvier; *En marge : Bernardin de Saint-Pierre.* — 4 janvier; Jules Claretie, *Lettre à M. Victorien Sardou.* — 5 janvier; *Les miettes de Hugo :*

fragments inédits de « la Légende des siècles ». — 6 janvier; *Le prix Goncourt.* — Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (*Vainqueurs et vaincus*, par Louis Estang). — 7 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 12 janvier; *Tolstoï et Shakespeare.* — 13 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « les Foules de Lourdes », par J.-K. Huysmans.* — Jules Claretie, *Pierre Laugier.* — 14 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *Michelet et les Juifs.* — *A l'Ecole normale.* — 17 janvier; *Jean-Jacques Rousseau, conférences de M. Jules Lemaître.* — 18 janvier (supplément); *Académie française : réception de M. Maurice Barrès.* — 19 janvier; *La conférence de M. Antonio Fogazzaro.* — Nozière, *Académie française : la réception de M. Maurice Barrès.* — 20 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « le cas du lieutenant Sigmarie », par Jean Pomerol.* — 21 janvier; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge : J.-J. Rousseau.* — 24 janvier (supplément); *Jean-Jacques Rousseau : seconde conférence de M. Jules Lemaître.* — 27 janvier; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : relations de voyages.* — 28 janvier, Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 31 janvier; *Jean-Jacques Rousseau : la troisième conférence de M. Jules Lemaître.* — 3 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : anthologies.* — 4 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 5 février; Raymond Recouly, *La vie de Lafcadio Hearn.* — 7 février; *En marge* (*la Esmeralda*, de Louise Bertin). — *Jean-Jacques Rousseau : la quatrième conférence de M. Jules Lemaître.* — 8 février (supplément); *Académie française : réception du cardinal Mathieu.* — 9 février; Georges Villiers, *Académie française : la réception du cardinal Mathieu.* — Gaston Deschamps, *Madame Th. Bentzon.* — 10 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les lettres et le barreau.* — 11 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 13 février; M. D., *Le cardinal Mathieu et le clergé de l'ancien régime.* — G., *Les jeunes romanciers espagnols.* — 14 février; *Jean-Jacques Rousseau : la cinquième conférence de M. Jules Lemaître.* — 15 février; Jules Claretie, *A propos de Mistral et de l'Académie française.* — 16 février; François Ponsard, *A propos d'un centenaire : Ernest Legouvé et François Ponsard.* — 17 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (M. Pierre de Ségur). — 18 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 21 février; *En marge* (Giosué Carducci). — *Jean-Jacques Rousseau : la sixième conférence de M. Jules Lemaître.* — 22 février; Jules Claretie, *Carlo Goldoni.* — 24 février; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Hérault de Séchelles.* — 25 février; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 28 février, *Jean-Jacques Rousseau : la septième conférence de M. Jules Lemaître.* — 1er mars; Jules Claretie, *Un théâtre parisien : les Variétés.* — 3 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « l'Homme qui assassina », par Claude Farrère.* — 4 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *Paul et Victor Margueritte se séparent.* — 7 mars; *Jean-Jacques Rousseau : la huitième conférence de M. Jules Lemaître.* — 9 mars; *Waldeck-Rousseau à la tribune et à la barre : conférence de M. Raymond Poincaré.* — 10 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Histoires de Parisiens », par Alfred Capus.* — 11 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 14 mars; *Jean-Jacques Rousseau : la neuvième conférence de M. Jules Lemaître.* — 17 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : M. Miguel Zamacoïs.* — 18 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 20 mars; A. Mézieres, *Berthelot.* — 21 mars (supplément); *Jean-Jacques Rousseau : la dixième conférence de M. Jules Lemaître.* — 24 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Au milieu des hommes », par Henri Roujon.* — *En l'honneur de Sully Prudhomme.* — 25 mars; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 27 mars; *Les miettes de Hugo : fragments inédits de « l'Homme qui rit ».* — 29 mars; Jules Claretie, *Un drame inédit de Balzac : « l'École des ménages ».* — 31 mars; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (MM. Edouard Rod et Maurice Paléologue).

LIVRES NOUVEAUX

Agrève (Jean d'). — *La Société parisienne de nos jours* (Le général de Charette; Mme J. Adam; la princesse de Brancovan; le duc de Doudeauville; Mme A. Daudet, etc.). *Paris, librairie des Saints-Pères.* In-16, de 262 p. Prix : 3 fr. 50.

Anthologie *des poètes français contemporains.* — Le Parnasse et les Écoles postérieures au Parnasse (1866-1906). Morceaux choisis, accompagnés de notices bio- et bibliographiques et de nombreux autographes, par G. Walch. Préface de Sully Prudhomme. *Paris, Delagrave.* T. II. In-8, de 559 p. Prix : 3 fr 50.

Arnauld d'Andilly. — *Journal inédit de Arnauld d'Andilly* (1627), publié d'après le manuscrit autographe; par Eugène Halphen et Jules Halphen. *Paris, Champion.* In-8, de 96 p.

Arnould (Louis). — *Quelques poètes.* Préface de François Coppée. *Paris, Oudin.* In-18 jésus, de xi-463 p. et portrait.

Aulard (A.). — *Les Orateurs de la Révolution.* Tome II : la Législative et la Convention. Tome Ier. Nouvelle édition, revue et corrigée. *Paris, Cornély.* In-8, de 573 p. avec deux portraits et un fac-similé d'autographe hors texte. Prix : 7 fr. 50.

Ballanche. — *Pensées et Fragments de Ballanche.* Extrait des œuvres et des manuscrits inédits avec une introduction par Vulliaud. *Paris, Bloud.* In-16, de 63 p.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Poésie et Poètes. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 331 p.

Baudelaire (C.). — *Lettres de Charles Baudelaire* (1841-1866). *Paris, Société du Mercure de France.* In-8, de 558 p. et portrait en héliogravure. Prix : 7 fr. 50.

Baudelaire (C.). — *Lettres de Charles Baudelaire* (1841-1866). *Paris, Société du Mercure de France.* In-16, de 558 p. Prix : 3 fr. 50.

Bazalgette (Léon). — *Emile Verhaeren. Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 72 p. avec portrait. Prix : 1 fr. (Les Célébrités d'aujourd'hui).

Bazin (René). — *Questions littéraires et sociales. Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de 363 p. Prix : 3 fr. 50.

Beaurepaire (de). — *Notes sur Pierre Corneille. Rouen, impr. Gy.* In-8, de 21 p.

Bercher (J.). — *L'Œuvre de Conan-Doyle et la Police scientifique au XXe siècle.* Étude médico-légale avec préface du docteur R.-A. Reiss. *Paris, Maloine.* In-8, de iv-95 p.

Berger (P.). — *William Blake.* Mysticisme et Poésie (thèse). *Paris, Société française d'impr. et de lib.* Grand in-8, de 490 p.

Berlioz (Hector). — *Les Années romantiques* (1819-1842). Correspondance d'Hector Berlioz publiée par Julien Tiersot. *Paris, Calmann-Lévy.* In-18 jésus, de xlii-457 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Blaize (E.). — *Souvenirs d'un officier de la Grande-Armée.* La vie militaire sous le premier Empire. Introduction et notes de MM. Maurice Vitrac et Arnould Galopin. *Paris, Fayard.* In-8 carré à 2 col., de 153 p. avec grav. d'après les œuvres de Raffet et de Charlet. Prix : 1 fr. 50.

Bloy (Léon). — *L'Epopée byzantine et Gustave Schlumberger. Paris, Blaizot.*

In-8, de 99 p. (Extrait de la *Nouvelle Revue* des 1er et 15 novembre et 1er et 15 décembre 1906.)

Bloy (Léon). — *La Résurrection de Villiers de l'Isle-Adam. Paris, Blaizot.* In-8, de 38 p. et reproduction du monument de Frédéric Brou.

Boigne (Mme de). — *Récits d'une tante.* Mémoires de la comtesse de Boigne, née d'Osmond, publiés d'après le manuscrit original par M. Charles Nicoullaud. Tome Ier (1781-1814). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de xxxv-513 p. et portrait.

Bordeaux (Henri). — *Pèlerinages littéraires* (Maurice Barrès; Pierre Loti; Sainte-Beuve; Alphonse Daudet; Emile Faguet; Emile Gebhart; Paul Bourget; Edouard Rod; Taine; Ruskin; d'Annunzio; Mme de Noailles; Jean Moréas; Henri de Régnier; Charles Guérin). *Paris, Fontemoing.* Petit in-8, de vii-428 p. Prix : 3 fr. 50.

Boudier (Henry). — *Etienne Cabet* (1788-1856), discours prononcé à l'ouverture de la conférence des avocats, le 7 décembre 1906; suivi d'une allocution de M. Debrand. *Dijon, impr. Jobard.* In-8, de 24 p.

Boulenger (Jacques). — *Sous Louis-Philippe; les Dandys* (George Brummel, esq.; le comte d'Orsay; « Milord Arsouille »; Eugène Süe; Barbey d'Aurevilly, etc.), avec une préface de Marcel Boulenger. *Paris, Ollendorff.* Petit in-8, de ix-436 p. et 10 grav. Prix : 5 fr.

Boulle (Arnold). — *La Vieillesse de Corneille. Dijon, Humbert-Droz.* In-16, de 44 p.

Brantome. — *Les Dames galantes. Paris, Flammarion.* In-18 jésus, de 444 p. Prix : 0 fr. 95.

Breyssac (J.). — *Un Lyonnais à l'Académie française.* Odet-Joseph de Giry de Vaux. *Trévoux, impr. Jeannin.* In-8, de 16 p.

Briault (E.). — *La Religion de Brizeux* (d'après un document inédit). *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Brisson (Adolphe). — *Le Théâtre et les Mœurs. Paris, Flammarion.* In-16, de 454 p. Prix : 3 fr. 50.

Brunot (Ferdinand). — *Histoire de la langue française des origines à 1900.* Tome II : le xvie siècle. *Paris, Colin.* In-8, de xxxi-565 p. Prix : 15 fr.

Callet (Albert). — *Le Vieux Paris universitaire.* Préface de Ulysse Robert. *Paris, Delagrave.* Grand in-8, de 237 p. avec grav. Prix : 5 fr.

Catalogue *général des livres imprimés de la Bibliothèque nationale.* Auteurs. Tome XXVIII; Chero-Cicéri. *Paris, impr. nationale.* In-8 à 2 col. de 1224 col.

Cauvière (Jules). — *Edmond Rousse.* Souvenirs biographiques. *Paris, impr. Féron-Vrau.* In-8 de 8 p. à 2 col. (Extrait du *Mois littéraire et pittoresque.*)

Champion (Pierre). — *Chronique Martiniane.* Edition critique d'une interpolation originale pour le règne de Charles VII restituée à Jean Le Clerc. *Paris, Champion.* In-8, de lxxix-133 p.

Chateaubriand. — *Atala.* Reproduction de l'édition orginale, avec une Etude sur la jeunesse de Chateaubriand, d'après des documents inédits, par Victor Giraud, professeur de littérature française moderne, et Joseph Girardin, *Paris, Fontemoing.* In-18, de lxxxvi-210 p.

Constans. — *Les Jeux floraux de Rodez au XVIIIe siècle. Rodez, impr. Carrère.* In-18, de 30 p.

Corneille (P.). — *Théâtre choisi de P. Corneille.* Edition spécialement annotée pour l'enseignement secondaire et l'enseignement primaire supérieur par Edouard Bailly. *Paris, Paclot.* In-16, de ii-379 p.

Dejob (Charles). *La Foi religieuse en Italie au XIVe siècle. Paris, Fontemoing.* In-18 jésus, de 447 p.

Delmont (T.). — *Le Troisième Centenaire de Corneille* (1606-1906). *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 76 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Demachy (J.-F.). — *Histoires et Contes*, de J.-F. Demachy, maître apothicaire de Paris, démonstrateur au collège de pharmacie de Paris, censeur royal

(1728-1803), précédés d'une Etude historique, anecdotique et critique sur sa vie et ses œuvres et accompagnées de notes et commentaires; par L.-G. Toraude. Edition ornée : 1° de trois portraits et de deux autographes de l'auteur; 2° de têtes de livres et de culs-de-lampes du XVIIIe siècle; 3° de six grands hors texte et de 55 dessins originaux de Georges Grellet. *Paris, Carrington.* Grand in-8, de CVIII-624 p.

Desdevises du Dezert. — *Le Théâtre catalan de Santiago Rusiñol. Toulouse, impr. Privat.* In-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue des Pyrénées.* Tome XVI.)

Dimier (L.). — *Les Maîtres de la contre-révolution au XIXe siècle* (Maistre, Bonald, Rivarol, Balzac, Courier, Sainte-Beuve, Taine, Renan, Fustel de Coulanges, Le Play, Proudhon, les Goncourt, Veuillot). Leçons données à l'Institut d'action française. Chaire Rivarol. Février-juin 1906. *Paris, impr. Goupy.* In-18 jésus, de 359 p. Prix : 3 fr. 50.

Dorchain (Auguste). — *L'Art des vers. Paris, Vinsonau.* In-18 jésus, de 428 p. Prix : 3 fr. 50.

Douady (Jules). — *Liste chronologique des œuvres de William Hazlitt* (thèse). *Paris, Hachette.* In-8, de IX-55 p.

Douady (Jules). — *Vie de William Hazlitt, l'essayiste. Paris, Hachette.* In-16, de IX-400 p.

Doublet (Georges). — *Un ami de Monseigneur de Caulet, Jean du Ferrier, toulousain. Toulouse, impr. Privat.* In-8, de 183 p. Prix : 4 fr.

Duproix (J.-J.). — *Nicolas Beets et la littérature hollandaise. Cahors, impr. Couesland.* In-16, de 208 p. Prix : 3 fr. 50.

Engelmann (René). — *Victor Hugo à Vianden Diekirch* (Luxembourg), *imp. J. Schroell.* In-8, de 32 p. et illustrations. (Réimpression d'un travail paru dans la *Revue mensuelle du Touring Club Luxembourgeois*, n° de mai).

Ernest-Charles (J.). — *La Carrière de Maurice Barrès. Paris, Sansot.* Petit in-8, de 72 p. Prix : 1 fr.

Estève (Edmond). — *Byron et le Romantisme français.* Essai sur la fortune et l'influence de l'œuvre de Byron en France de 1812 à 1850 (thèse). *Paris, Hachette.* Grand in-8, de XVI-560 p.

Fain. — *1814*, manuscrit du baron Fain, secrétaire intime de Napoléon Ier. Avec introduction et notes de MM. Maurice Vitrac et Arnould Galopin. *Paris, Fayard.* In-8 carré à 2 col., de 118 p. avec grav. et portraits.

Falk (Henri). — *Les Privilèges de librairie sous l'ancien régime.* Etude historique du conflit des droits sur l'œuvre littéraire (thèse). *Paris, Arthur Rousseau.* In-8, de III-191 p.

Fouché. — *Mémoires de Fouché*, ministre de la police de Napoléon Ier. Introduction et notes de MM. Maurice Vitrac et Arnould Galopin. *Paris, Fayard.* In-8 carré à 2 col., de 148 p. avec grav. et portraits. Prix : 1 fr. 50.

Gaultier (Paul). — *Le Sens de l'art.* Sa nature, son rôle, sa valeur. Préface par Emile Boutroux. *Paris, Hachette.* In-16, de XXXII-271 p. avec 16 planches hors texte. Prix : 3 fr. 50.

Gauthier-Ferrières. — *Gérard de Nerval. La vie et l'œuvre* (1808-1855). *Paris, Lemerre.* In-18 jésus de 357 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Gillouin (René). — *Maurice Barrès. Paris, Sansot.* In-18 jésus, de 72 p. avec fac-similé et portrait. Prix : 1 fr.

Glaser (P.-Emmanuel). — *Le Mouvement littéraire* (petite chronique des lettres. 1905). Préface de M. Henry Roujon. *Paris, Ollendorff.* In-18 jésus, de 363 p. Prix : 3 fr. 50.

Guyot (Joseph). — *Le Poète J.-Fr. Regnard en son chasteau de Grillon.* Etude topographique, littéraire et morale, suivie de la publication des actes originaux de scellés et inventaire après décès. *Paris, Picard.* In-4, de VIII-208 p. avec plan, fac-similé, vignettes et planches.

Hamy (E.-T.). — *L'Apothéose du poète de Belloy par le peintre Jollain et les critiques de l'historien de Calais, Jacques-Barthélemy Lefebvre* (1765). Courte

notice. *Boulogne-sur-Mer, impr. Hamain.* Petit in-8, de 15 p. (Extrait du *Bulletin de la Société académique de Boulogne-sur-Mer.* Tome I.)

Hémon (Camille). — *La Philosophie de M. Sully Prudhomme.* Avec une préface de M. Sully Prudhomme. *Paris, F. Alcan.* In-8, de XIX-469 p. Prix : 7 fr. 50.

Hémon (Félix). — *Cours de littérature*; XXIX-XXX, les Moralistes et les Romanciers. *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 175 p.

Hérault de Séchelles. — *Œuvres littéraires de Hérault de Séchelles*, publiées avec une préface et des notes, par Emile Dard. *Paris, Perrin.* In-16, de XIII-263 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Huchon (R.). — *George Crabbe* (1754-1832) (thèse). *Paris. Hachette.* In-8, de XI-689 p. et portrait.

Hugo (Victor). — *Œuvres complètes de Victor Hugo.* Poésie. VI, la Légende des siècles, tome II. *Paris, Ollendorff.* In-8, de 593 p. et grav. Prix : 10 fr.

Joannidès (A.). — *La Comédie Française pendant 1903.* Avec une préface de L. Leloir. *Paris, Plon-Nourrit.* Grand in-8, de VI-202 p.

Joannidès (A.). — *La Comédie Française pendant 1904.* Avec une préface de Coquelin Cadet. *Paris, Plon-Nourrit.* Grand in-8, de V-188 p.

Joannidès (A.). — *La Comédie Française* (1906). Avec une préface de Pierre Laugier. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VIII-119 p. Prix : 7 fr. 50.

Langlade (Alexandre). — *Poésies languedociennes d'Alexandre Langlade* (1820-1900), publiées avec une introduction bibliographique et littéraire d'Alphonse Roque-Ferrier, des études critiques dues à MM. J.-Charles Brun, Paul Ginisty, Eugène Pintard, C. Pontier, Charles de Tourtoulon, etc., et complétées par une version en prose française. Tome Ier : les Matinadas. Eglogas. L'Estanc de l'Ort, avec la notation musicale des airs composés ou recueillis par Langlade. *Montpellier, impr. générale du Midi.* In-8, de LVI-381 p. avec musique et portrait.

Lasserre (Pierre). — *Le Romantisme français.* Essai sur la révolution dans les sentiments et dans les idées au XIXe siècle. *Paris, Société du Mercure de France.* In-8, de 349 p. Prix : 7 fr. 50.

Le Bourdellès (Raymond). — *Michel-Ange, Vittorio Alfieri, Métastase, Ugo Foscolo, Verdi, Carducci, Cervantès. Paris, Fontemoing.* In-18 jésus, de 271 p.

Lecigne (C.). — *Influence littéraire des femmes au XVIIe siècle. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 20 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Lecigne (C.). — *L'Œuvre sociale de M. René Bazin. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 28 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Lecigne (C.). — *Scribe et son théâtre. Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 20 p. (Extrait de la *Revue de Lille.*)

Lecomte (L. Henry). — *Histoire des théâtres de Paris*; *Les Nouveautés* (1827-1873); (1878-1906). *Paris, Daragon.* Petit in-8, de 217 p. et 1 grav. Prix : 8 fr.

Lecoz et **Grégoire.** — *Correspondance de Lecoz et de Grégoire* (1801-1815), publiée avec une introduction et des notes, par Léonce Pingaud. *Besançon, impr. Dodivers.* In-8, de 125 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'émulation du Doubs*, 7e série, t. X, 1905).

Leibniz (G. W.). — *Discours de métaphysique.* Introduction et notes par H. Lestienne. Préface de A. Penjon. Nouvelle édition collationnée pour la première fois avec le texte autographe de l'auteur. *Paris, F. Alcan.* In-8, de 94 p. avec fig. 2 vol. 4 fr.

Le Senne (Emile). — *Frédéric Bastiat et l'Extension du rôle de l'État* (thèse). *Paris, Giard.* In-8, de 162 p.

Letainturier-Fradin (Gabriel). — *Les Amours de Mme Favart. Paris, Flammarion.* In-16, de 500 p. Prix : 3 fr. 50.

Lettres *de divers écrivains français*, mises en ordre et publiées par L.-G. Pélissier. *Paris, Leclerc.* In-8, de 72 p. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Loliée (Frédéric). — *La Comédie Française.* Histoire de la Maison de Molière,

de 1658 à 1907. Préface de Paul Hervieu. *Paris, Laveur.* In-4, de VII-523 p. avec 34 planches sur cuivre et 200 gravures sur bois dont 100 compositions de Georges Scott.

Maire (Gilbert). — *Un essai de classification des « Fleurs du mal » et son utilité pour la critique. Poitiers, impr. Blais et Roy.* In-8, de 28 p. (Extrait du *Mercure de France.*)

Marty (André). — *L'Histoire de Notre-Dame de Paris;* d'après les estampes, dessins, miniatures, tableaux exécutés aux XV^e^, XVI^e^, XVII^e^, XVIII^e^ et XIX^e^ siècles par Aveline, Bérain, Blondel, Bollery, Bosse, Jacques Cellier, C.-N. Cochin, Corot, Courvoisier, Gros, Isabey, Jaime, Jollain, Le Clère, Lemercier, Marot, Méryon, Moncornet, Percier et Fontaine, Pérolle, Picart, Prieur, Raffet, Sergent Marceau, Israël Silvestre, Testard et Roger, Vierge, Viollet-Leduc, etc. Fac-similés des originaux, accompagnés d'un résumé chronologique et d'une bibliographie. *Paris, impr. Frazier-Soye.* In-4, de 93 p. et grav. en noir et en couleurs.

Molien (L.-A.). — *L'Œuvre de Chateaubriand.* Pages choisies. Extraits, analyses, études. *Tours, Cattier.* In-8, de XVI-499 p. et portrait.

Molière (J.-B.-P.). — *Les Œuvres de J.-B.-P. Molière,* accompagnées d'une Vie de Molière, de Variantes et d'un Glossaire, par Anatole France. *Paris, Lemerre.* T. VII. Petit in-8, de XL-366 p. Prix : 10 fr.

Montaigne. — *Essais de Montaigne* (Self-édition). Texte original, accompagné de la traduction en langage de nos jours, par le général Michaud, 1^er^ volume. *Paris, Firmin-Didot.* In-8, de IV-694 p. avec portrait. Prix : 15 fr.

Montaigne. — *Les Essais de Montaigne.* Choix de lectures morales et littéraires, par M. Chabasseur. *Paris, impr. Vinsonau.* In-18 jésus, de XVI-568 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Orgeval Dubouchet (G. d'). — *Le Cardinal Perraud* (Souvenirs intimes). *Belley, impr. Chaduc.* In-12, de 44 p.

Paris (Gaston). — *Esquisse historique de la littérature française au moyen âge* (depuis les origines jusqu'à la fin du XV^e^ siècle). *Paris, Colin.* In-16, de X-321 p. Prix : 3 fr. 50.

Parker (Marc). — *Un académicien manceau. Le comte de Tressan. Mamers,* (Sarthe), *impr. Fleury.* In-8, de 63 p. et portrait. (Extrait de la *Revue historique et archéologique du Maine.* T. LX, 1906.)

Pascal. — *Pensées de Pascal sur la religion et sur quelques autres sujets.* Édition de Port-Royal, corrigée et complétée d'après les manuscrits originaux avec une introduction et des notes, par A. Gazier. *Paris, Société française d'imp. et de libr.* In-16, de 613 p. avec grav. et portrait.

Pavie (André). — *Monseigneur Freppel.* Préface de M. René Bazin. *Paris, librairie des Saints-Pères.* In-18 jésus, de XVI-164 p. et portrait. Prix : 2 fr.

Pinvert (Lucien). — *Sur Mérimée* : à propos d'ouvrages récents. *Paris, Leclerc.* In-8 carré, de 60 p. avec 2 portraits hors texte et fac-similé. (Extrait du *Bulletin du bibliophile.*)

Pouthas (C.). — *Le Collège royal de Caen après l'abbé Daniel* (1839-1848). *Caen, impr. Delesques.* In-8, de 79 p. (Extrait des *Mémoires de l'Académie nationale des sciences, arts et belles-lettres de Caen.*)

Precicou (Alphonse). — *Rabelais et les Limousins. Limoges, impr. Ducourtieux.* In-8, de 26 p. (Extrait du *Bibliophile limousin.*)

Rahir (Edouard). — *La Bibliothèque de l'amateur.* Guide sommaire à travers les livres anciens les plus estimés et les principaux ouvrages modernes. *Paris, Morgand.* In-8, de XLVII-409 p. avec grav. Prix : 10 fr.

Simond (Charles). — *Schiller* (1759-1805). La Vie de Schiller. L'Homme. L'Œuvre. Schiller et son temps. *Paris, impr. Larousse.* In-16, de 80 p. avec grav. et portraits hors texte. Prix : 75 cent.

Soulavie. — *Mémoires historiques et Anecdotes de la cour de France pendant la faveur de M^me^ de Pompadour,* tirés du Portefeuille de la maréchale D....

Introduction et notes de MM. Maurice Vitrac et Arnould Galopin. *Paris, Fayard.* In-8 carré à 2 col., de 52 p. avec grav. et portraits. Prix : 1 fr. 50.

Souvigny (de). — *Mémoires du comte de Souvigny*, lieutenant général des armées du roi, publiés d'après le manuscrit original pour la Société de l'histoire de France, par le baron Ludovic de Contenson. T. Ier (1613-1638). *Paris, Renouard.* In-8, de 373 p.

Stapfer (Paul). — *Études sur Goethe* (Goethe et Lessing; Goethe et Schiller; Werther; Iphigénie en Tauride; Hermann et Dorothée; Faust). *Paris, Colin.* In-16, de 301 p. Prix : 3 fr. 50.

Strowski (Fortunat). — *Pascal et son temps.* 1re partie : De Montaigne à Pascal. *Paris, Plon-Nourrit.* In-16, de IV-293 p.

Tolstoï (Léon). — *Correspondance inédite de Léon Tolstoï*, réunie, annotée et traduite par J. W. Bienstock. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de II-410 p. Prix : 3 fr. 50.

Vicaire (Georges). — *José-Maria de Heredia.* Sa bibliographie. *Paris, Leclerc.* In-8 carré de 53 p.

Vieil (Charles). — *Le Grand Théâtre de Nice depuis sa fondation jusqu'à nos jours* (1787-1904). *Nice, imp. Malvano.* In-8, de 112 p.

CHRONIQUE

— Dans la séance de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres du 12 octobre 1906, M. Antoine Thomas a analysé des documents inédits découverts par lui aux Archives nationales et qui jettent un jour nouveau sur la biographie du poète français Henri Baude, sous le règne de Louis XI. Le poète avait obtenu de Charles VII, en 1458, l'office d'élu sur le fait des aides en Bas-Limousin ; ses administrés incriminèrent sa conduite, le poursuivirent d'abord devant le Grand Conseil, puis devant la Cour des Aides, et obtinrent finalement, après un long emprisonnement, sa révocation et sa condamnation à une amende de 800 livres parisis pour « faultes, délicts et abus », par jugement du 5 août 1468. Le jugement fut rigoureusement exécuté et les biens du condamné mis en décret. Baude semble toutefois avoir profité de la réaction qui se produisit à la mort de Louis XI, si tant est qu'il faille ajouter foi à une pièce publiée par Jules Quicherat qui lui donne de nouveau, à la date du 6 janvier 1487, le titre de « éleu du Bas-Pays de Limosin ».

— M. Edmond Poupé a communiqué au Comité de travaux historiques et scientifiques de nouveaux *Documents relatifs à des représentations scéniques en Provence du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle*, qu'on trouvera imprimés dans le *Bulletin historique et philologique* (1906, p. 33). Ces textes concernent vingt-six représentations et donnent les titres de dix-huit histoires, moralités ou tragédies. Voici la liste de ces titres, avec l'indication du lieu et de la date de la représentation :

1° *La Passion* (1548, la Roquebrussanne ; 1584, Bargemon ; 1602, Signes) ;
2° *Le jugement et finiment du monde* (1558, Barjols) ;
3° *Sainte Suzanne* (1570, Signes) ;
4° *Les trois rois* (1570, Signes) ;
5° *Job* (1579, Bargemon) ;
6° *Sainte Marguerite* (1584, Bargemon) ;
7° *Sainte Barbe* (1597, Bargemon) ;
8° *Abraham* (1600, Signes) ;
9° *La résurrection de Notre Seigneur* (1602, Bargemon) ;
10° *Cléophas et Procris* (1602, Bargemon) ;
11° *Saint Jean-Baptiste* (1604, Signes ; 1620, Solliès-Pont) ;
12° *Les Macchabées* (1611, Six-Fours) ;
13° *Sainte Catherine* (1611, Tourves) ;
14° *Saint Alexis* (1659, la Roquebrussanne) ;
15° *Saint Julien* (1663, Barjols) ;
16° *L'honnête criminel* (1769, Toulon) ;
17° *Mahomet* (1785, Lorgues) ;
18° *Tancrède* (1789, Toulon).

— On sait qu'il a été beaucoup question, ces temps derniers, de Montaigne, de La Boétie et du *Contr'un* et pour quelle raison il en a été ainsi. Bien que M. Reinhold Dezeimeris n'y fasse nulle allusion dans le titre du nouvel opus-

cule qu'il vient de publier *Sur l'objectif réel du discours d'Estienne de la Boétie « de la Servitude volontaire »*, ce sont ces circonstances actuelles qui ont provoqué les remarques nouvelles ainsi mises au jour. Contrairement à l'opinion qui veut faire de *la Servitude volontaire* un pamphlet politique dirigé contre Henri III par la main même de Montaigne, M. Dezeimeris pense et montre que les allusions dont on fait cas, loin de viser un état de choses contemporain, s'appliquent bien mieux et dans tous leurs détails aux événements du règne de Charles VI et au caractère de ce roi. Qu'on on ait fait application ensuite aux conjonctures présentes, la manœuvre est fort naturelle, car les situations présentaient des analogies nombreuses, et les adversaires des Valois pouvaient ainsi tirer parti des reproches faits aux déportements de leur prédécesseur. La démonstration de M. Dezeimeris à cet égard est aussi neuve qu'élégante. Il annonce, en terminant, qu'il reviendra, dans un prochain travail, sur la vie de La Boétie, sur ses rapports avec Montaigne et sur *la Servitude volontaire*. Ce sera un double profit pour ceux qui le liront.

— M. Pierre Dufay, bibliothécaire de la ville de Blois, a publié dans le *Mercure de France* (1er avril) une *Étude iconographique sur Ronsard : le portrait le buste et l'épitaphe de Ronsard au musée de Blois*, étude qui a été tirée à part (librairie Honoré Champion). Le portrait, reproduit en tête de la brochure, est anonyme et provient du château de Beauregard, près Blois. Cette image offre des analogies avec celle du buste, moulage de celui qui surmontait le tombeau de Ronsard à l'abbaye de Saint-Cosme. Quant à l'épitaphe du poète, elle est l'œuvre du médecin Jean Héroard et se trouve reproduite par M. Dufay d'après l'original même du musée de Blois.

— Sous ce titre : *la Fin d'une tradition à l'Académie française*. M. Jean Boucherolle fait remarquer à bon droit, dans *l'Amateur d'autographes* (mars 1907), que M. le comte d'Haussonville, qui reçut naguère le cardinal Mathieu dans l'illustre compagnie, renonça à une tradition constante en appelant son nouveau confrère : Monsieur le cardinal, Monseigneur et Éminence. L'égalité académique a toujours fait donner le titre de Monsieur au récipiendaire, quels que fussent, d'ailleurs, sa naissance et son rang. Il n'était donc pas inutile de constater cette dérogation à un usage séculaire.

— Sous ce titre : *l'Oraison, notes inédites de Bossuet*, M. E. Levesque publie dans *la Revue Bossuet* (25 décembre 1906) un écrit de huit pages in-4° de la main du prélat, dont l'original est conservé à la bibliothèque de Bâle. Au premier aspect, ces feuilles pourraient être prises pour des notes en vue d'un traité théologique ou d'un sermon, mais elles sont, en réalité, comme le canevas d'une importante lettre de direction que Bossuet dut adresser à une personne inconnue. On y remarque un certain ton de mysticité qui n'est pas habituel dans les lettres et traités spirituels de Bossuet, mais qui se rencontre parfois cependant à toutes les époques de sa vie. Ce morceau semble avoir été écrit entre 1660 et 1664.

— M. L.-G. Pélissier a réuni dans une plaquette les *Lettres de divers écrivains français* qu'il a publiées dans le *Bulletin du Bibliophile* et que nous avons signalées au fur et à mesure de leur mise au jour. La série s'étend de Baluze et de Bayle, jusqu'à Victor Cousin et Duvergier de Hauranne, en passant par Voltaire, Condorcet, Buffon, Beaumarchais, Marmontel, Ducis, Benjamin Constant, Mme de Staël, Chateaubriand, Balzac, Sainte-Beuve, et quelques autres noms moins notoires. Ce ne sont pas là des documents de premier ordre, mais il est rare qu'on ne trouve pas à glaner dans chacun d'eux, et l'éditeur a parfaitement mis en valeur ce qu'ils contenaient d'intéressant.

— Nous avons reçu deux brochures de M. Pietro Toldo. La première est intitulée : *Di alcuni scenari inediti della commedia dell' arte et delle loro relazioni col teatro del Molière*. M. Toldo y établit des rapprochements entre certaines scènes du *Médecin volant*, de *l'École des Femmes* et de *Monsieur de Pourceaugnac* et des comédies d'un recueil manuscrit de *commedie dell' arte*, conservé à la bibliothèque de Naples. La seconde brochure est consacrée à *Diderot e il « Burbero benefico »*. Dans *Jacques le Fataliste*, Diderot propose un dénouement nouveau du *Bourru bienfaisant*; mais cet avis ne convainquit pas l'auteur de la pièce qui préféra la laisser telle qu'elle était à l'origine.

— M. Léon Lefebvre a consacré un article des *Annales de l'Est et du Nord* (janvier 1907) au *Théâtre des Jésuites et des Augustins dans leurs collèges de Lille du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle*. Après quelques explications sur l'usage des représentations dramatiques dans les collèges de Jésuites, M. Lefebvre énumère celles qui eurent lieu au collège de Lille aussitôt après sa fondation en 1592 et donne avec soin le titre de toutes les pièces connues comme ayant été représentées. Quant au théâtre du collège des Augustins, il est moins ancien que l'autre, puisqu'il date de 1623; on est moins bien renseigné aussi sur la composition des spectacles qui y furent donnés et qui ne paraissent pas avoir joui d'autant de faveur que ceux des Jésuites.

— Dans le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* (15 février), M. Henri Cordier a retracé les tribulations de Collé au sujet de sa comédie, *la Partie de chasse de Henri IV*. Le fonds de ce récit est fourni par plusieurs lettres de Collé à la comédienne Doligny, qui ne sont ni sans intérêt ni sans agrément.

— M. René Fage a raconté dans un travail précis et intéressant, *Un demi-siècle de théâtre à Tulle* (1800-1850). On ne saurait dire qu'il soit survenu, pendant cet intervalle, des événements bien notables, au point de vue dramatique, dans le chef-lieu de la Corrèze; et c'est précisément ce manque de faits importants qui donne son principal intérêt à ce travail. On y voit, d'abord, les conditions ordinaires de la vie des comédiens nomades qui parcouraient alors en troupes la France provinciale; on y suit aussi les difficultés qui surviennent sans cesse sur les pas de ces artistes ambulants, et comment le public récompense leurs efforts. Le passage de M^me^ George et l'algarade faite à ses compagnons devient tout un événement. Quelques autres artistes eurent aussi l'avantage d'exciter la curiosité, quoiqu'à un moindre degré : la famille Luguet, Lagardère et Philippe, Jenny Vertpré, Rose Chéri. Le choix de leur répertoire est significatif, moins cependant que la critique qu'en font les amateurs locaux. Détail à noter : Marie Laurent naquit à Tulle, où elle passa les trois premières années de sa vie et qu'elle ne revit jamais.

— M. Fernand Baldensperger a publié une *Bibliographie critique de Gœthe en France*, qui est le complément nécessaire de l'important ouvrage qu'il a consacré déjà à l'étude de l'histoire posthume du grand écrivain allemand dans notre pays. Cette bibliographie est elle-même tout un volume, dans lequel se trouve rassemblé l'appareil critique de la longue enquête menée à travers plus de cent vingt-cinq années de la littérature française. Tous les noms célèbres de nos lettres nationales y figurent, et, à côté, des noms moins notoires dont l'opinion était bonne à recueillir, sinon à discuter. On peut même dire que ce sont ces opinions disséminées partout et signées des gens les plus divers et les plus inconnus qui donnent sa principale utilité à un pareil travail. M. Baldensperger l'a compris; aussi n'a-t-il pas craint, quand il l'a jugé à propos, d'analyser aussi amplement qu'il convenait des textes peu importants, mais difficiles

à rencontrer. Des divisions fort nettes permettent de se retrouver aisément dans cette bibliographie, que complètent heureusement plusieurs index.

— L'étude que M. Gustave Charlier a intitulée : *De Pope à Lamartine*, dans la *Revue de Belgique* (décembre 1906), examine successivement la vogue de Pope dans la littérature française, l'influence qu'il eut sur celle-ci, les sentiments que Lamartine éprouva à l'endroit du poète anglais et comment il l'avait pratiqué. Ce n'est pas seulement le satirique et le didactique que Lamartine avait lu, mais surtout les premières poésies de Pope, et parmi elles, une ode intitulée *le Chrétien mourant à son âme*, dont certaines strophes ont été traduites dans la méditation du *Chrétien mourant*. La constatation était intéressante à faire, et M. Charlier, sans en exagérer l'importance, en a tiré la conclusion qui convenait.

— Dans l'article qu'il a publié sur *L'esprit de M^me^ Victor Hugo* (*Journal des Débats*, 9 janvier 1907), M. André Pavie cite quelques lettres inédites de la femme du grand poète, qui montrent bien que celle-ci n'était pas aussi dépourvue qu'on l'a prétendu des dons de l'esprit et qu'elle savait en faire usage à l'occasion.

— Le *Journal des Débats* du 19 février 1907 contient *Une lettre inédite d'Alfred de Vigny* publiée par M. Jules Couet. Datée du 15 décembre 1859, elle est adressée à l'éditeur Charpentier et renferme l'expression des idées de Vigny sur la publication des écrits inédits laissés inemployés par les auteurs.

— Dans l'article sur *Sainte-Beuve, recherches généalogiques*, qu'il a publié dans le *Bulletin de l'Institut genevois* (tome XXXVIII), M. Eugène Ritter résume et met en valeur l'état-civil de la famille Sainte-Beuve-Daubigny, établi et publié en 1890 par M. Victor Picou et quelques-uns de ses parents. On y trouve l'arbre généalogique de cinq familles du nom de Sainte-Beuve, dont les rapports entre elles ne sont pas établis. L'ascendance de l'illustre critique est étudiée avec soin; mais ce qui en est dit ainsi ne fait guère que confirmer ce qu'on savait déjà, sauf pour les oncles et les tantes de Charles-Augustin. La physionomie de celui-ci n'est donc guère éclairée par ces recherches, que M. Ritter a complétées par des observations psychologiques.

— Le dimanche 28 avril dernier, ont été inaugurés à Cannes un buste de Mérimée, réplique de celui du sculpteur Iselin, conservé au musée municipal, et une plaque commémorative sur la maison mortuaire de l'écrivain. M. Héron de Villefosse, délégué par l'Institut, a rendu hommage à Mérimée archéologue, et M. Augustin Filon, président du comité, prononçait lui aussi un important discours.

— C'est le *Journal des Débats* qui avait pris l'initiative de cette commémoration du centenaire de Mérimée et organisé la cérémonie signalée ci-dessus. Pour en conserver le souvenir, ce même journal a publié un fascicule *En l'honneur de Mérimée*, fascicule qui contient, en outre des discours prononcés à l'inauguration du buste, une étude de M. Félix Chambon sur Mérimée et le texte de nombreuses lettres inédites de celui-ci, notamment à l'académicien P. Lebrun, à Albert Stapfer, etc.

— M. Victor Giraud, qui se propose de consacrer ultérieurement tout un livre à Ferdinand Brunetière, vient de publier dans un opuscule l'étude qu'il avait écrite sur celui-ci, au lendemain de sa mort, et qui avait paru, pour la première fois, dans la *Revue latine*. A ce morceau essentiel, M. Giraud a joint un

article de lui, publié d'abord dans le supplément littéraire du *Figaro* du 9 mars 1907, sur *la Bibliothèque de Ferdinand Brunetière*, et aussi d'amples extraits des articles qui ont été consacrés à la personne et à l'œuvre du critique, au lendemain de sa mort. On regrette seulement de n'y voir rien figurer de l'article si pénétrant et si juste de ton publié sur le même sujet par M. Alfred Rébelliau dans la *Revue historique*.

— L'Académie française avait mis cette année, pour sujet de concours du prix d'éloquence un essai sur Alfred de Vigny. M. Firmin Roz, dont l'œuvre a été couronnée, vient de la publier dans une élégante brochure. C'est un portrait pénétrant et vrai de l'homme, en même temps qu'une analyse sincère et juste de l'œuvre, faite d'un accent discret et contenu, comme le poète eût aimé, sans nul doute, qu'on parlât de lui.

— Dans son article sur *Pascal et Jean de Lingendes : le portrait du jésuite dans « les Provinciales »* (*Revue politique et littéraire, Revue bleue*, 9 mars), M. A. Gazier examine la question de savoir si Pascal avait en vue un personnage déterminé quand il traçait, dans sa quatrième lettre et dans les suivantes, le portrait du jésuite doucereux, et la conclusion est que ce portrait semble avoir été fait d'après nature et représenter Claudes de Lingendes.

— Dans *la Révolution française* du 14 septembre 1906, M. Marcelin Pellet étudie *les Manuscrits de Jean-Jacques Rousseau au Palais-Bourbon*. Il décrit les dix-huit volumes composant cette collection à la Bibliothèque de la Chambre des députés et recherche leur origine. Il paraît que cette collection s'est constituée à la fin du XVIII^e^ siècle et au commencement du XIX^e^, à la suite de la remise faite en l'an III, à la Convention, par Thérèse Levasseur, d'un exemplaire des *Confessions*.

— Dans *la Revue bleue* du 16 février dernier, M. Paul Bonnefon fait, *A propos des restes de Voltaire*, l'historique des pérégrinations de la dépouille mortelle du philosophe. Allégée du cœur et du cerveau, elle fut transportée secrètement à Scellières, et de là, en 1791, au Panthéon. Le cœur, conservé par le marquis de Villette, est gardé depuis 1859 à la Bibliothèque nationale. Quant au cerveau, que s'octroya l'embaumeur Mitouart, on ignore actuellement ce qu'il est devenu.

— M. A. Liéby a essayé de déterminer *La date de la composition du « Chant du départ »* (*Révolution française*, 14 février 1907). La date la plus tardive à laquelle puisse être rapportée la composition de ce chant est déterminée par ce fait qu'il figure au programme du concert officiel du 16 messidor an II. « L'époque où il aurait été composé demeure flottante entre le début de floréal et le commencement de messidor, sans que l'on puisse la fixer d'une manière plus exacte dans cet intervalle de deux mois. »

— M. Louis Thomas, qui réclame la publication de la correspondance complète de Beaumarchais, a dressé, pour faciliter cette tâche, et publié dans *le Censeur politique et littéraire* du 19 janvier 1907, la liste des livres ou articles qui contiennent, à sa connaissance, des indications utiles à ce sujet.

— Les lettres d'Ernest Bersot (1848-1852), publiées par M. Henri Salomon dans *la Revue* du 1^er^ février, sont adressées pour la plupart par Bersot, alors professeur à Versailles, à son père et à son beau-frère. Celles du 27 février, 13 juin, 29 juin, 27 octobre 1848 donnent des détails intéressants sur l'effervescence à Paris, où Bersot servit comme garde national contre les insurgés.

Celles qui suivent sont relatives au « serment » des fonctionnaires que Bersot ne prêta pas, et on trouvera, dans celle du 26 novembre 1852, le récit d'une entrevue avec Victor Cousin.

— Dans son fascicule de juillet-août 1906, *la Révolution de 1848* a publié une lettre de Mme Ève de Balzac à Léon Faucher, non datée, mais de 1851, et relative à l'interdiction de *Mercadet*.

— *L'Amateur d'autographes et de documents historiques*, qui avait entrepris jadis la publication d'un *Manuel de l'amateur d'autographes*, l'a reprise en avril dernier et la poursuit sous la revision de M. A. Delpy. C'est le relevé des principales pièces ayant passé en ventes ou figuré dans les catalogues qui se trouvent ainsi classées alphabétiquement au nom de leurs auteurs, avec une estimation vénale de la pièce et le plus souvent l'analyse ou tout au moins l'indication de ce qu'elle contient. Cette dernière condition fait que ce travail n'intéresse pas seulement les amateurs, mais encore tous les travailleurs qui peuvent y trouver des renseignements fort utiles. L'ancienne série s'arrêtait au nom de *Laugier*; la nouvelle s'est ouverte à celui de *Laujon* et elle se poursuit normalement par l'ordre alphabétique des personnages indiqués.

— Grâce à une généreuse donation que lui a faite Mme la marquise Arconati-Visconti, née Peyrat, la Société des études rabelaisiennes va entreprendre une édition complète et critique de l'œuvre de Rabelais, sous la direction de M. Abel Lefranc.

— M. Henri Bachimont, archiviste du Caveau, a eu la pensée de relever et de classer par ordre alphabétique d'auteurs toutes les chansons qui ont été composées par les membres du Caveau de 1869 à la fin de 1906. Il a publié le résultat de ses recherches sous la forme d'une *Table des chansons et poésies diverses publiées par la Société du Caveau de 1869 à 1906, suivie de la table des chansons sur les mots donnés de 1868 à 1906*, table qui peut fournir, à l'occasion, un utile instrument de recherches bibliographiques.

— On annonce comme étant en préparation, pour paraître dans la collection des Grands Écrivains de la France publiée par la librairie Hachette, une édition critique de la correspondance de Bossuet revue sur les autographes ou sur les copies les plus autorisées et contenant un grand nombre de documents inédits, édition à laquelle MM. Ch. Urbain et E. Lévesque doivent donner leurs soins. L'ensemble formera sept à huit volumes, dont les deux premiers paraîtront en 1908. En annonçant cette nouvelle, nous croyons utile de reproduire ici l'appel que les deux éditeurs adressent aux possesseurs de lettres de Bossuet pour que leur recueil soit le plus complet possible.

« L'Académie française a voté une subvention en faveur de cette édition. Elle a voulu ainsi encourager et prendre officiellement sous son patronage une œuvre considérable, qui doit, mieux qu'un monument de bronze ou de marbre, si parfait qu'il soit, servir à la gloire du grand évêque de Meaux, et qui, en même temps, est indispensable à l'histoire de sa vie.

« Cette édition sera pour la correspondance de Bossuet ce qu'est pour ses sermons le travail du savant abbé Lebarq. Elle rétablira dans leur intégrité les lettres déjà connues, mais publiées, pour la plupart, selon des procédés défectueux. Elle en contiendra un grand nombre d'autres, et de plus elle donnera les lettres adressées à Bossuet. Le tout sera revu sur les autographes ou du moins sur les copies les plus autorisées, classé dans l'ordre chronologique et accompagné de notes historiques destinées à en donner la pleine intelligence.

« Pour assurer à cette œuvre la plus grande perfection possible les éditeurs

comptent sur le bienveillant concours du public instruit en France et à l'étranger. Ils font appel à toutes les personnes possédant des lettres de Bossuet ou de ses correspondants et les prient de leur en donner communication; de même, ils seront reconnaissants à celles qui leur signaleront, dans les dépôts publics ou dans les collections particulières quelque pièce de ce genre. Bien entendu, ils indiqueront soigneusement la provenance des documents qui seront ainsi venus à leur connaissance.

« Prière d'adresser les renseignements de cette nature à M. Ch. Urbain, docteur ès lettres, 41, rue de Chaillot, Paris, XVI^e^, ou à M. E. Levesque, directeur de la *Revue Bossuet*, 18, rue Cassini, Paris, XIV^e^.

— Au moment de donner le bon à tirer de ce numéro, nous apprenons la mort du vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, survenue très inopinément à Royat. Admirateur fervent des lettres françaises, il fut un de nos premiers et de nos plus chauds adhérents. On pourrait dire que sa dernière pensée fut pour nous, car, lorsque la mort est venue le prendre, il corrigeait avec tout le scrupule dont il était capable une étude importante et nouvelle sur Honoré de Balzac, d'après des documents qui lui appartenaient, étude que nous nous ferons le douloureux devoir de publier en tête de notre prochain fascicule comme un suprême hommage à la mémoire de ce galant homme aussi obligeant que bien informé.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

LES « ÉTUDES PHILOSOPHIQUES » DE HONORÉ DE BALZAC

(Édition Werdet)

I

De toutes les bibliographies d'écrivains du XIX^e^ siècle, la plus difficile à établir tout à fait exacte est sans contredit celle de Honoré de Balzac. Et, parmi ses innombrables volumes, ceux dont jusqu'ici l'état civil échappa le plus complètement peut-être aux indications minutieusement précises, ce sont ses *Études Philosophiques*, ou du moins leur principale réunion avant l'apparition de *la Comédie Humaine*, c'est-à-dire l'édition in-dix-huit de ces *Études*[1].

1. Les éditions antérieures des *Études Philosophiques* avaient paru dans l'ordre suivant :

Première édition. — *La Peau de Chagrin*, 2 vol. in-8°, août 1831.

Deuxième édition. — *Romans et Contes Philosophiques*, 3 vol. in-8°, septembre 1831. (Un seul tirage, mais la moitié de ce tirage faussement indiquée comme la troisième édition). Contient : *La Peau de Chagrin. — Sarrasine. — La Comédie du Diable. — El Verdugo. — L'Enfant maudit. — L'Élixir de longue vie. — Les Proscrits. — Le Chef-d'œuvre inconnu. — Le Réquisitionnaire. — Étude de Femme. — Les deux Rêves. — Jésus-Christ en Flandre. — L'Église.*

Troisième édition réelle (indiquée quatrième). — *Romans et Contes Philosophiques*, 4 vol. in-8°, mars 1833. (Toutefois la couverture porte : février 1833). Cette édition

Malgré la difficulté de la tâche, nous allons essayer de combler cette lacune, en nous excusant d'avance du grand nombre de rappels et de répétitions, sans lesquels ce travail eût été inexécutable.

De ces *Études Philosophiques*, promises en vingt-cinq ou trente volumes, et vendues à l'éditeur Werdet, celui-ci ne fit pourtant paraître, — en janvier 1835 et septembre 1836, — que les deux premières livraisons, chacune de cinq volumes, et toutes deux imprimées en partie dès 1834-1835. Aussi, quatre mois environ après l'apparition de la première, c'est-à-dire le 1er mai 1835, Balzac, dans ses *Lettres à l'Étrangère*, écrivait-il ceci à Mme Hanska :

« Nous avons trois livraisons des *Études Philosophiques* commencées, et aucune n'est finie. On attend. »

On verra bientôt les fâcheuses conséquences de ces anormales combinaisons.

La quasi-faillite de Werdet, survenue peu de temps après l'apparition de la seconde livraison, contraignit ses successeurs à de profondes modifications dans les subdivisions, — déjà prêtes ou en préparation, — des tomes suivants. Elles eurent pour conséquences forcées de longs retards quant à la mise au jour de la plupart de ces tomes. Aussi, la troisième livraison, toujours composée de cinq volumes, quoique déposée et enregistrée dans la *Bibliographie de la France* du 8 juillet 1837, ne parut-elle que le

est formée d'une réimpression véritable de *la Peau de Chagrin*, en deux volumes, et du restant de l'édition à part, en deux volumes aussi, des douze contes indiqués plus haut. Ces derniers avaient été publiés en juin 1832, sous le titre de : *Contes Philosophiques*.

Complément. — *Nouveaux Contes Philosophiques*, 1 vol. in-8°, octobre 1832. (Un seul tirage, mais la moitié de ce tirage faussement indiquée comme une deuxième édition). Contient : *Maître Cornélius*. — *Madame Firmiani*. — *L'Auberge rouge*. — *Louis Lambert*.

Trois des récits que nous venons de nommer, *Sarrasine*, *Étude de femme* et *Madame Firmiani*, ont disparu de toutes les éditions suivantes des *Études Philosophiques*; mais ils ont toutefois pris place dans les autres séries de *la Comédie Humaine*.

Enfin, en décembre 1833, au revers de la couverture du tome premier des *Scènes de la Vie de Province* (*Eugénie Grandet*), daté de 1834, on lit cette note : « Les tomes 6 et 7 des [*Romans et*] *Contes Philosophiques*, entièrement inédits et contenant *César Birotteau*, *le Prêtre Catholique*, *Aventures administratives d'une idée heureuse*, *les Souffrances de l'Inventeur*, seront publiés au mois de mars 1834. » Comme tant d'autres, ces deux volumes sont demeurés à l'état de promesse. Si dans le cours de notre travail les titres de *César Birotteau*, des *Souffrances de l'Inventeur*, et des *Aventures administratives d'une idée heureuse*, se retrouveront parfois sous notre plume, en revanche, celui du *Prêtre catholique*, dont nous possédons pourtant un important fragment inédit, n'y reparaîtra plus guère.

17 août suivant, chez les éditeurs Delloye et Lecou, acquéreurs des traités passés par Balzac avec Werdet.

A ce moment, quelques-unes des *Études* qui devaient entrer dans les quinze volumes restant à paraître, étaient donc sous presse, et plusieurs d'entre elles, Balzac lui-même vient de le dire, l'étaient depuis 1835. De plus, comme il ne s'agissait pas seulement d'œuvres antérieurement publiées, mais aussi d'œuvres complètement inédites, Balzac menait réellement de front, pour cette édition, un double travail : la réimpression d'anciens ouvrages et la conception de nouveaux.

Il résulta aussi des retards et des remaniements sans fin occasionnés par la liquidation du fonds commercial de Werdet, que plusieurs des œuvres nouvelles destinées d'abord aux séries ultérieures des *Études Philosophiques* n'y prirent jamais place, quoique l'impression en eût été commencée dans cette intention. Nous citerons ainsi : *César Birotteau*, puis : *Un Martyr*, — devenu successivement *le Pelletier de la Reine*, *le Fils du Pelletier*, *les Lecamus* et *le Martyr calviniste*, — récits dont nous avons retrouvé certaines pages d'épreuves provenant de cette première mise sous presse inconnue, demeurée inachevée, et inutile.

En juin 1840, enfin, une quatrième livraison de cinq volumes fut mise en vente chez l'éditeur Souverain, sous le titre général de : *le Livre des Douleurs*. Elle se compose, surtout, d'œuvres immobilisées à l'état d'épreuves, de 1835 à 1837. Une seule d'entre elles, composée en 1837, fut complétée par un chapitre écrit en 1839, lequel, avant d'être intercalé dans le texte primitif, fut inséré dans une publication hebdomadaire.

L'ouvrage s'arrêta là, et, des trente volumes promis vingt seulement ayant vu le jour, l'édition demeura définitivement incomplète d'un tiers.

L'exemplaire des *Études Philosophiques* ayant fait partie de la vente Dutacq (1857), est indiqué au catalogue comme composé de vingt-quatre volumes. Si cette indication n'est pas une simple faute d'impression, le numéro dont il s'agit devait renfermer quatre volumes en double, ou peut-être l'édition en quatre volumes du *Médecin de Campagne*, parue antérieurement dans le même format.

Nous aurons d'abord, pour nous aider dans notre travail, l'exemplaire même de Balzac, revêtu pour lui d'une de ces reliures à dos de cuir rouge, que connaissent bien la plupart des balzaciens fervents; puis, nombre de volumes séparés de l'ouvrage, brochés dans leurs couvertures originales; tout ceci, sans parler des annonces de librairie, insérées soit dans les cata-

logues des éditeurs, soit au revers des couvertures de certains livres mis en vente par eux.

Toutefois, avant d'entreprendre cet examen détaillé, il nous faut préciser que les quatre livraisons publiées ne parurent point avec une tomaison régulièrement suivie. Il en résulte que les tomes 1, 2, 3, 4, 5, 11, 12, 13, 15, 16, 17, 19, 20, 21, 22, 23, 24, 25, 28 et 29 furent seuls mis en vente, et que les tomes 6, 7, 8, 9, 10, 14, 18, 26, 27 et 30 ne virent jamais le jour.

Néanmoins, en 1840, un tableau imprimé au revers de la couverture originale du tome premier du *Livre des Douleurs*, indiquant exactement le contenu des *Études Philosophiques* en vente à cette date, et leur publication comme terminée avec cette livraison, annonce comme suit la division des vingt volumes parus, lesquels, sur ce tableau, sont tomés de un à vingt; mais c'est là une indication inexacte, que nous avons trop légèrement accueillie jadis, dans notre *Histoire des Œuvres de H. de Balzac*. Vérification faite, — chose difficile, *le Livre des Douleurs* n'ayant pas été déposé et ne se trouvant, en conséquence, ni inscrit dans la *Bibliographie de la France*, ni conservé à la Bibliothèque nationale, — il est certain que la tomaison suivante n'a jamais existé. Ce n'est qu'une formule arbitraire, employée pour faire croire à l'achèvement des *Études Philosophiques*, formule que démentent d'ailleurs, ainsi qu'on le verra plus tard, les titres particuliers de chacun des cinq volumes du *Livre des Douleurs* :

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.

20 vol. in-12, publiés en 4 livraisons, chacune de 5 vol.

Prix de la livraison, 15 fr.

L'ouvrage complet coute 50 fr.

Livraisons en vente.

Première Livraison, tomes 1 à 5.
La Peau de Chagrin. — Adieu. — Le Réquisitionnaire. — El Verdugo. — L'Elixir de longue Vie. — Un Drame au bord de la Mer.

Deuxième Livraison, tomes 11, 14, 18, 19 et 20.
Maître Cornélius. — Jésus-Christ en Flandre. — Melmoth réconcilié. — L'Église. — Louis Lambert. — L'Interdiction.

Troisième Livraison, tomes 12, 13, 15, 16 et 17.
La Messe de l'Athée. — Les deux Rêves. — Facino Cane. — Les Martyrs ignorés. — Le Secret des Ruggieri. — L'Enfant maudit. — Une Passion dans le Désert. — L'Auberge rouge. — Le Chef-d'OEuvre inconnu.

Quatrième Livraison, tomes 6 à 10.
LE LIVRE DES DOULEURS. — Gambara. — Les Proscrits. — Massimilla Doni. — Séraphîta.

— Paris. Imprimé par Béthune et Plon. —

Les indications détaillées qu'on vient de lire ne se trouvent inscrites nulle part ailleurs qu'au revers de la couverture à laquelle nous venons de les emprunter. De plus, ainsi que nous l'avons dit, *le Livre des Douleurs* n'ayant pas d'état civil officiel. l'exemplaire broché que nous en possédons pourrait bien être unique. En tout cas, c'est le seul que nous ayons jamais rencontré dans cette condition.

II

Le document capital relatif à cette édition des *Études Philosophiques*, c'est le traité passé entre Balzac et Werdet. Il détermine toutes les conditions de leur publication, et se trouve complété par une facture du libraire Gosselin. Ces pièces, que nous possédons, sont datées des 16 et 19 juillet 1834. Le traité authentique est accompagné de son premier jet; ce second document, entièrement écrit de la main de Balzac, est surchargé de nombreuses corrections et modifications, dont quelques-unes ne sont pas sans intérêt. Voici le texte même de ce traité :

Entre les soussignés :

M. de Balzac, propriétaire, demeurant à Paris, rue de Cassini, n° 1, d'une part,

Et M. Werdet, libraire, demeurant même ville, rue des Quatre-Vents, n° 18, d'autre part,

Sont convenus de ce qui suit :

M. de Balzac ayant communiqué à M. Werdet une facture, par laquelle M. Charles Gosselin reconnaît avoir vendu tous les exemplaires des ouvrages suivants appartenant à M. de Balzac, à savoir :

1° *La Peau de Chagrin*, 2 vol. in-8°, publiés en 1833, sous le titre de quatrième édition;

2° *Contes et Romans philosophiques*, 2 vol. in-8°, publiés en 1833, sous le titre de quatrième édition;

3° *Nouveaux Contes philosophiques*, 1 vol. in-8°, publié en 1832, sous le titre de deuxième tirage;

4° *Histoire intellectuelle de Louis Lambert*, 1 vol. in-18, publié en 1833.

Et M. de Balzac rentrant ainsi dans la propriété des dites œuvres, et consentant, sur le désir que lui en a témoigné M. Werdet, à ce qu'il en soit publié une nouvelle édition, ils ont arrêté ce qui suit.

ARTICLE Ier.

M. de Balzac concède à M. Werdet, ce acceptant, le droit de publier une édition dans le format in-douze des ouvrages ci-dessus dénommés, en exceptant les morceaux intitulés : *Sarrasine*, *Madame Firmiani*, et *Étude de Femme*, lesquels seront remplacés par le morceau intitulé : *Adieu*, qui porte le titre de : *le Devoir d'une Femme*, dans le troisième volume de la deuxième édition des *Scènes de la Vie Privée*, laquelle est épuisée suivant une déclaration du sieur Mame, éditeur du dit ouvrage, et déposée chez maître Outrebon, notaire, et dont M. Werdet a pris connaissance, et pourra prendre tous extraits quand besoin sera.

Cette édition, dans le format in-douze, aura pour titre général : *Études Philosophiques*. L'arrangement des matières sera déterminé par M. de Balzac.

Article II.

Le prix à payer à M. de Balzac par M. Werdet pour la présente cession sera de trois francs quinze centimes par chaque livraison, qui sera composée de cinq volumes, tirés à sept cent cinquante exemplaires, lesquels donneront pour une livraison la somme totale de deux mille trois cent soixante-deux francs cinquante centimes.

Néanmoins le tirage se fera au nombre de neuf cent cinquante exemplaires, ou une rame de dix-huit mains, sans qu'il y soit rien ajouté; ces dits deux cents exemplaires étant gratuitement accordés par M. de Balzac à M. Werdet pour subvenir aux doubles treizièmes, en usage dans le commerce, aux exemplaires à donner aux journaux, et aux vingt-quatre exemplaires à livrer gratis à l'auteur.

Article III.

M. Werdet reconnaît que M. de Balzac rentrera dans tous ses droits de propriété des œuvres contenues dans la présente édition, un an après la mise en vente de la dernière livraison; seulement si après l'expiration de ce temps, M. Werdet avait encore en magasin cent exemplaires de chaque livraison, M. de Balzac ne pourrait pas réimprimer les dites œuvres dans le format in-douze avant l'écoulement des deux tiers de ce nombre, que d'ailleurs M. Werdet serait tenu de lui vendre aux conditions les plus avantageuses qu'il aurait faites au commerce de la librairie.

Article IV.

Si pendant la dite année accordée par M. de Balzac pour l'écoulement de la présente édition, une livraison était par la nature de l'œuvre plus rapidement écoulée que les autres, M. Werdet pourrait la réimprimer à un nombre égal à celui des exemplaires restants des autres livraisons, afin d'avoir toujours un nombre à peu près égal de l'édition complète à vendre, mais à la charge de remettre à M. de Balzac soixante-cinq centimes par chaque exemplaire de chaque volume, sauf les treizièmes qui seraient tirés indemnes du droit d'auteur, à raison de deux exemplaires par douzaine.

Article V.

Le prix de chaque livraison devra être payé comptant à M. de Balzac, avant la mise en vente, qui ne pourra avoir lieu avant que le dit payement ne soit effectué, sauf la dérogation de l'article neuf ci-après.

Article VI.

L'édition présentement concédée aura quatre ou cinq livraisons, chacune de cinq volumes, et se composera :

1° Des œuvres contenues dans les volumes ci-dessus désignés, que M. de Balzac se propose de corriger, augmenter, mais dont la réimpression paraît devoir exiger quinze volumes, chacun de neuf à dix feuilles, et dont la justification sera de vingt lignes, semblables à celles de la seconde édition, in-douze, du *Médecin de Campagne*, en y comprenant l'étude intitulée : *Séraphita*, dont le premier article a été publié dans la *Revue de Paris*[1]. M. de Balzac aurait ainsi l'obligation de compléter le nombre de vingt volumes, dont rigoureusement doivent se composer les *Études Philosophiques*, par cinq volumes d'œuvres inédites, sous le titre de l'*Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, marchand parfumeur, adjoint au maire du deuxième arrondissement de la ville de Paris*. Ces cinq volumes formeront la quatrième livraison de l'œuvre.

En dérogation de l'article deux, M. Werdet se réserve la faculté, si bon lui semble, de tirer cette dernière livraison à quatorze cents exemplaires, dont douze cents exemplaires seulement seront soumis au droit d'auteur de trois francs quinze centimes, ce qui fera pour les douze cents exemplaires la somme de trois mille sept cent quatre-vingts francs.

Article VII.

Les quatre ou cinq livraisons dont doivent se composer les *Études Philosophiques* seront composées et publiées ainsi qu'il suit :

La première livraison, pour paraître du 15 au 31 août prochain [1834], tomes 1, 2, 3, 4 et 5, contenant : *Introduction aux Études Philosophiques. La Peau de Chagrin. Adieu. Le Réquisitionnaire. El Verdugo. Un drame au Bord de la Mer.*

La deuxième livraison, pour paraître courant d'octobre suivant [1834], tomes 16, 17, 18, 19 et 20, contenant : *Le Président Fritot. L'Auberge Rouge. L'Enfant Maudit. Les Proscrits. Le Livre des Douleurs. Jésus-Christ en Flandre. L'Église.*

La troisième livraison, pour paraître en novembre suivant [1834], tomes 21, 22, 23, 24 et 25, contenant : *Histoire intellectuelle de Louis Lambert. Aventures administratives d'une idée heureuse. Le Prophète. Séraphita. La Comédie du Diable.*

1. Le premier jet du traité contient ici ce paragraphe, supprimé ensuite : « M. de Balzac aurait ainsi l'obligation de compléter le nombre de vingt volumes par quatre volumes d'œuvres inédites, et un volume de *Préfaces* et d'*Introduction*, que M. Werdet composerait à son compte, en ayant toutefois la faculté d'user de l'*Introduction* actuelle et de la faire remanier par M. Philarète Chasles. » Puis, plus loin : « M. Werdet reconnaît avoir reçu dès à présent les manuscrits et copies de la première livraison, qui sera composée des deuxième, troisième, quatrième, cinquième et sixième volumes ».

La quatrième livraison (en janvier 1835), tomes 6, 7, 8, 9 et 10, contenant : *L'Elixir de longue Vie. Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, marchand parfumeur, adjoint au Maire du deuxième arrondissement de la ville de Paris. Les Deux Rêves.*

La cinquième livraison (en mars 1835), tomes 11, 12, 13, 14 et 15, contenant : *Maître Cornélius. Les Souffrances de l'Inventeur. Le Chef-d'œuvre inconnu. Un volume inédit.* La publication de cette livraison sera subordonnée à l'épuisement des *Études de Mœurs [au XIX^e siècle]*, publiées par M^me^ Charles Béchet.

Article VIII.

Il est entendu que l'intérêt commun de M. de Balzac et de M. Werdet étant de faire paraître au plus tôt les livraisons de la présente édition, les retards qui viendraient du fait de l'auteur ne pourraient être le sujet d'un reproche, attendu que la publication des ouvrages nouveaux est soumise à des influences morales, et que la correction des additions faites aux ouvrages anciens aura pour but l'amélioration de l'œuvre. Cependant M. de Balzac promet et s'oblige, sous peine de dommages et intérêts à faire décider par trois arbitres, dont deux nommés par chacune des parties et le dernier nommé par le Président du Tribunal de Commerce à la requête de la partie la plus diligente, à remettre la copie de la première livraison, cinq volumes, en signant le présent traité.

Celle de la deuxième livraison, cinq volumes, dans le courant de septembre prochain.

Celle de la troisième livraison, cinq volumes, dans le courant de novembre prochain.

Quant à la copie de la quatrième livraison, qui devra être totalement inédite, ainsi qu'il est dit article quatre [1], M. de Balzac promet et s'engage, sous les peines sus énoncées, qu'à compter du 1^er^ décembre prochain, il s'occupera exclusivement de la composition de ces cinq volumes, de façon à pouvoir mettre cette livraison en vente dans le courant de janvier prochain.

Article IX.

La conclusion du présent marché ayant été soumise à la vente que M. Charles Gosselin a faite à M. Werdet du restant des œuvres y désignées, et M. [Charles] Gosselin n'ayant pas voulu scinder cette affaire, ayant même contraint M. de Balzac à lui prendre le restant des *Cent Contes drolatiques*, et à l'indemniser de ses traités, M. Werdet a remis à M. de Balzac, en dérogation de l'article cinq, la somme de quatre mille sept cent vingt-cinq francs, en des effets payables de novembre [1834] à février [1835] prochains, somme que M. de Balzac est tenu de remettre

1. Erreur. Cette condition fait partie de l'article six.

à M. Gosselin, en sorte que le prix des deux premières livraisons se trouve soldé, et que l'article cinq ne concerne plus que les troisième, quatrième et cinquième livraisons.

Fait double entre les soussignés, à Paris, le seize juillet mil huit cent trente-quatre.

Approuvé l'écriture ci-dessus et d'autre part, et sept mots rayés nuls.	Approuvé l'écriture ci-dessus et de l'autre part, et sept mots rayés comme nuls.
WERDET.	DE BALZAC.

—

Facture de M. Charles Gosselin, annexée :

Paris, ce 15 juillet 1834.

Fourni à M. Werdet :

262 *Louis Lambert*, à 2 fr.	524,00
92 *Contes Philosophiques*, à 4 vol., à 20 fr. . .	1840,00
21 *Peau de Chagrin*, 2 vol. à 10 fr.	210,00
337 *Nouveaux Contes Philosophiques*, in-8°, à 5 fr.	1685,00
Intérêts en retard sur le payement ci-après.	111,00
	4370,00

Sans garantie de propriété, ayant autorisé l'auteur à faire telle réimpression qu'il voudra.

Reçu en payement :

Deux effets sur Paris, fin courant.		409,00
En espèces.		600,00
Son billet à mon ordre au 31 juillet.		1000,00
id.	30 septembre. . . .	361,00
id.	31 octobre.	500,00
id.	15 novembre. . . .	250,00
id.	30 novembre. . . .	250,00
id.	15 décembre	250,00
id.	31 décembre	250,00
id.	31 janvier	500,00
		4370,00

Pour acquit dans les valeurs ci-dessus, déclarant ne pas conserver un seul exemplaire des susdits ouvrages, dont je livre le reste de l'édition à M. Werdet.

Paris, 19 juillet 1834.

CHARLES GOSSELIN.

Aussitôt après la signature de cette pièce officielle, deux *Prospectus* différents, composés chacun de quatre pages, imprimés l'un et l'autre chez Baudouin, rue Mignon, n° 2, furent distribués à très peu d'intervalle. Ils débutent d'une façon identique par un soi-disant extrait de l'*Introduction* de M. Félix Davin aux *Études Philosophiques*. Mais, ainsi que nous allons le voir, les détails relatifs à la publication de l'ouvrage diffèrent sensiblement dans les deux pièces, et, de plus, ne sont conformes, ni dans l'une ni dans l'autre, aux indications contenues dans le traité.

Quoique leur préambule soit prétendûment tiré de l'*Introduction* de M. Davin, c'est à peine au contraire si quelques paragraphes du susdit préambule furent placés dans cette *Introduction*, qui porte la date du 6 décembre [1834], et fut mise en vente seulement six mois après l'apparition des *Prospectus* en question! Aussi, M. Davin, en y réimprimant ce peu de lignes, a-t-il eu soin de les donner comme empruntées, dit-il, à : « un article [sur M. de Balzac], où nous avions tâché de lui rendre justice ». En effet, comment auraient-elles pu être extraites, vers la fin de juillet 1834, d'un travail écrit le 6 décembre suivant! Il n'est donc pas douteux que le prétendu « article » qui les contenait, n'est autre que l'en-tête des deux premiers *Prospectus* lancés pour les *Études Philosophiques*. En voici la copie complète (nous entourons de crochets les lignes replacées dans l'*Introduction*) :

« Des cinq ou six écrivains qui ont su échapper à la littérature mercantile et sans foi de notre époque, et se recueillir dans un complet isolement pour y achever l'œuvre de conscience à laquelle ils se sentent destinés, M. de Balzac n'est pas le moins créateur, le moins logique, le moins fidèle à sa profonde unité.

« Le premier de nos romanciers et de nos conteurs, il est sorti du genre convenu, moyen-âge ou roman de mœurs, et s'est ouvert des voies toutes nouvelles par ses études de la vie intime et privée; [il a compris surtout qu'en dehors des grands types et des passions majeures, renouvelés sous tant de faces, il y avait des types secondaires et des passions de moyen ordre, non moins dramatiques, et surtout plus neufs. Ces passions et ces types, il est allé les chercher presque tous dans la famille, autour du foyer; et fouillant sous ces enveloppes, en apparence si uniformes et si calmes, il en a exhumé tout à coup des spécialités, des caractères tellement multiples et naturels en même temps, que tout le monde s'est demandé comment des choses aussi familières, aussi vraies, étaient restées si longtemps inconnues.

« C'est que jamais romancier n'était entré avant lui aussi intimement dans cet examen de détails et de petits faits, qui, interprétés et choisis

avec sagacité, et groupés avec cet art et cette patience admirable des vieux faiseurs de mosaïques, composent un ensemble plein d'unité, d'originalité et de fraîcheur].

« Souvent, en effet, M. de Balzac n'a encore décrit que l'intérieur d'une cuisine, d'une arrière-boutique, d'une chambre à coucher que sais-je? et déjà l'intérêt arrive, le drame palpite, l'action est entamée; car de l'arrangement de ces meubles, de la disposition de ces intérieurs et de leur minutieuse description, s'exhale une révélation lumineuse du caractère de ceux qui les habitent, des passions et des intérêts qui les préoccupent, de toute leur vie en un mot. Les Allemands et les Anglais, déjà si excellents dans ce genre, ont été complètement surpassés par M. de Balzac, qui n'a en France ni maître, ni égal.

[« Ce romancier achève donc pour la société actuelle ce que Walter Scott a fait pour le moyen-âge.

« L'un a résumé en types larges et saillants tous les caractères généraux des grandes époques historiques de l'Angleterre et de l'Écosse : hommes et femmes, corporations et castes, partis, sectes, courtisans, bourgeois, princes, manants, il a tout fait poser devant lui, tout classé, tout mis en relief.

« L'œuvre de M. de Balzac, moins grandiose et moins éclatante, n'était pas moins difficile, et n'est pas moins merveilleusement exécutée. A travers toutes les physionomies pâles et effacées de la noblesse, de la bourgeoisie et du peuple de notre époque, il choisit ces traits fugitifs, ces nuances délicates, ces finesses imperceptibles aux yeux vulgaires; il creuse ces habitudes, anatomise ces gestes, scrute ces regards, ces inflexions de voix et de visage, qui ne disaient rien ou disaient la même chose à tous, et sa galerie de portraits se déroule féconde, inépuisable, toujours plus complète, et souvent dominés par ces visages expressifs de femmes de trente ans, conceptions délicates dont rien ne donnerait l'idée, si nous n'avions ces portraits inouïs auxquels Lawrence a donné une âme, et qui sont à eux seuls des traités de physionomie].

« En un mot, le grand Écossais a coulé en bronze toutes les vastes et dominantes figures du moyen-âge, et M. de Balzac a ciselé sur l'onyx ou peint sur l'ivoire tout ce que l'uniforme société du dix-neuvième siècle a d'individualités fugitives, infinies.

« Nous l'avons dit, M. de Balzac, toujours fidèle à sa profonde unité, continue laborieusement son œuvre, et quelque frivole qu'elle paraisse à ceux qui ne la considèrent qu'en détail, elle n'en est pas moins une des plus élevées de ce temps, car elle embrasse dans sa large portée philosophique toutes les phases de la vie individuelle et sociale, l'histoire de tous les sentiments, de toutes les passions, l'analyse de tous les intérêts, de tous les vices, et la physiologie générale de la destinée humaine. Quelques années encore, et cette œuvre aura atteint son magnifique développement. »

Si tout ceci n'émane pas directement de Balzac, c'est à coup sûr inspiré par lui.

Dans celui de ces *Prospectus* paru le premier, les cinq livraisons des *Études*, et leurs vingt-cinq volumes, du tome un au tome vingt-cinq, sont promises comme devant, à partir du 25 septembre [1834], se suivre régulièrement, en novembre 1834, janvier, février et avril 1835, au lieu des mois d'août, octobre, novembre 1834, janvier et mars 1835 qu'indiquent le traité. Puis, relativement à ce dernier, l'ordre des livraisons est interverti. La deuxième y devient la troisième, la troisième la quatrième et la quatrième la deuxième. Quant à leur contenu, il demeure le même.

Dans le deuxième *Prospectus*, les dates d'apparition des cinq livraisons deviennent celles-ci : 25 septembre, novembre [1834], 15 au 30 janvier, mars, et avril 1835. La tomaison annoncée des volumes n'est plus la même, quoique leur contenu ne varie pas. Ainsi, la troisième livraison, qui devait se composer des tomes onze à quinze, devient celle contenant les tomes seize à vingt; la quatrième remplace ces tomes seize à vingt par les tomes vingt et un à vingt-cinq, et la cinquième ces tomes vingt et un à vingt-cinq par les tomes onze à quinze. De plus, ce *Prospectus*, en annonçant *la Peau de Chagrin*, ajoute que cette édition de l'ouvrage sera la quatrième et mentionne celle de *Louis Lambert* comme devant être la troisième.

Peu de semaines après l'apparition de ces deux *Prospectus*, c'est au revers de la couverture du troisième volume des *Études de Mœurs au XIX^e^ siècle* (tome trois de la troisième édition des *Scènes de la Vie Privée*) paru en septembre 1834, que nous trouvons une troisième annonce des *Études Philosophiques*, dont la livraison de début, ne l'oublions pas, ne vit le jour qu'en janvier 1835, quatre mois après cette nouvelle indication, et dont voici le libellé :

Librairie de madame Charles-Béchet.

PARIS MODERNE,

NOUVEAU TABLEAU DE PARIS AU XIX^e^ SIÈCLE.

L'ouvrage se composera de 6 vol. in-8°, papier fin satiné. Prix : 7 fr. 50 c. le volume.

Les quatre premiers volumes sont en vente.

ANNUAIRE DU COMMERCE MARITIME ou MANUEL DU NEGOCIANT ET DE L'ARMATEUR, etc. (2^e^ année), un fort volume in-8°. Prix : 12 fr.

SYSTÈME PÉNITENTIAIRE, par Ch. Lucas. 3 vol. in-8°. Prix : 18 fr. et 10 fr. pour les employés des prisons.

SOUS PRESSE :

ELYS DESAULT ou LA COUR DES PAPES,

2 vol. in-8°, par F. d'Antonelle.

Oeuvres de M. de Balzac.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES

25 volumes in-12, publiés en 5 livraisons de chacune 5 volumes, imprimés sur papier fin, prix 15 francs par livraison.

La première livraison, qui paraîtra en novembre prochain, sera composée des tomes 1, 2, 3, 4 et 5, contenant : INTRODUCTION AUX ETUDES PHILOSOPHIQUES, par M. *Félix Davin* — LA PEAU DE CHAGRIN (4^e^ édition, revue et corrigée). — ADIEU. — LE RÉQUISITIONNAIRE. — EL VERDUGO. — UN DRAME AU BORD DE LA MER. (*inédit*). — L'ELIXIR DE LONGUE VIE.

La 2^e^ livraison contiendra : HISTOIRE DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DE CÉSAR BIROTTEAU, MARCHAND PARFUMEUR, CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR, ET ADJOINT AU MAIRE DU 2^e^ ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE PARIS (*inédit*). — LES DEUX RÊVES.

La 3^e^ livraison contiendra : LE PRESIDENT FRITOT (*inédit*). — L'AUBERGE ROUGE. — L'ENFANT MAUDIT, *corrigé et augmenté d'une seconde partie.* — LES PROSCRITS. — LE LIVRE DES DOULEURS (*inédit*). — JÉSUS-CHRIST EN FLANDRE. — L'ÉGLISE.

La composition des deux dernières livraisons sera déterminée ultérieurement.

LE MÉDECIN DE CAMPAGNE,

2^e^ édition, revue et corrigée, 4 vol. in-12. — Prix : 12 fr.

LES CENT CONTES DROLATIQUES,

(1^er^ et 2^e^ dixains), deux beaux volumes in-8° : Prix 20 fr.

LES CHOUANS, ou LA BRETAGNE EN 1799,

2^e^ édition entièrement refondue, 2 vol. in-8. — Prix : 15 fr.

Dans ce tableau, *l'Élixir de longue Vie* est transporté, par rapport aux divisions des *Prospectus*, de la deuxième livraison dans la première.

Il nous a été impossible de rencontrer, dans sa couverture originale de 1835, un exemplaire du tome premier de la première livraison des *Études Philosophiques*. Ce volume manque à la

Bibliothèque nationale, et toutes nos recherches pour le découvrir ailleurs sont demeurées infructueuses.

Ne connaissant donc pas le libellé du contenu de l'ouvrage complet, tel qu'il doit être promis au revers de ladite couverture, nous sommes forcé de nous référer, pour ce contenu, aux indications données dans le traité. Il doit d'ailleurs s'en rapprocher extrêmement.

Volume par volume, nous allons maintenant passer en revue les vingt tomes publiés.

III

Les tomes 1 à 5 des *Études Philosophiques*, formant la première livraison de l'ouvrage, furent donc mis en vente en janvier 1835 et imprimés 14, rue de Vaugirard, à Sèvres, chez A. Barbier, l'ancien associé de Balzac lors de sa désastreuse opération commerciale de 1826. Les quatre premiers contiennent, outre une note bibliographique, signée : « l'Éditeur », dont nous parlerons plus loin, la quatrième édition de *la Peau de Chagrin*, suivie d'*Adieu*, dont l'épigraphe, inédite alors, est empruntée à *César Birotteau* longtemps avant l'apparition de cet ouvrage. Le cinquième renferme *le Réquisitionnaire*, *El Verdugo*, *l'Élixir de longue Vie*, et *Un Drame au bord de la Mer*, qualifié d'inédit, au titre même du volume. La mention est cette fois justifiée, contrairement à ce qui se produisit dans les tomes suivants, où cette même mention n'est plus toujours exacte, mais parfois signifie seulement que l'étude philosophique ainsi désignée comme *inédite*, — bien qu'ayant déjà paru antérieurement, soit dans une revue, soit dans un recueil collectif, — entre là pour la première fois dans les livres de l'auteur.

Les titres des tomes 1 à 4 sont ornés de la vignette bien connue, représentant le zigzag d'un coup de fouet ou d'un tour de bâton, épigraphe de *la Peau de Chagrin* depuis sa première mise au jour. L'idée en est empruntée à un passage du *Tristram Shandy* de Sterne. Déjà, dans son chapitre des *Grotesques*, consacré, dans le numéro de février 1834 de *la France littéraire*, à *Scalion de Virbluneau*, Théophile Gautier parlait ainsi du croquis en question : « ..... le tour de bâton du caporal Trimm, qui sert si élégamment d'épigraphe à *la Peau de Chagrin* de M. Honoré de Balzac d'Entraigues. » Le sens de ce dessin a été si complètement oublié depuis, que les libraires vendeurs d'un certain nombre d'éditions de *la Peau de Chagrin* fabriquées depuis la mort de Balzac, tout

en substituant à ce zigzag primitif l'image d'un serpent plus ou moins bien représenté, ont cru reproduire ainsi la vignette originale!

Du vivant de Balzac, cette vignette eut, à notre connaissance, cinq incarnations différentes, dont voici les fac-similés.

Nous les faisons suivre de la reproduction du serpent, qui leur fut, croyons-nous, substitué, — pour la première fois et après la mort de l'auteur, — dans l'édition Houssiaux de *la Comédie Humaine*, publiée en 1855. Ce dernier éditeur s'était persuadé sans doute qu'une *peau de chagrin* ne pouvait être qu'en *peau de serpent*, et en avait probablement conclu que l'épigraphe de l'ouvrage devait préciser ce point!

I

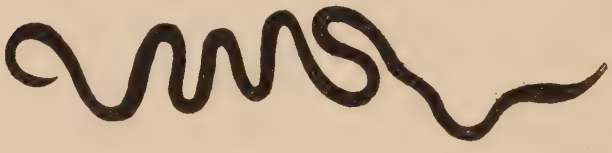

(Sterne, *Tristram Shandy*, chap. cccxxii.)

Première édition. Gosselin. 1831 [1].

II

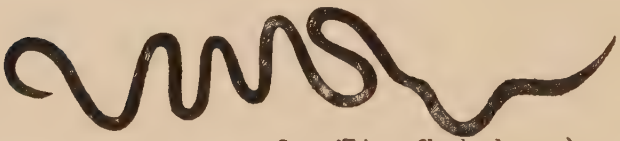

Sterne (Tristram Shandy, ch. cccxxii).

Études Philosophiques. In-dix-huit. Werdet. 1835.

III

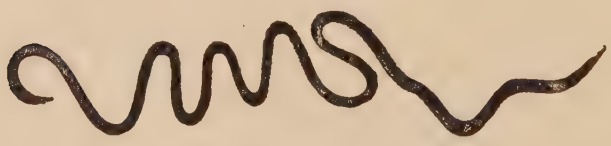

Sterne (Tristram Shandy, ch. cccxxii)

Édition illustrée. Delloye. 1838.

1. Il faut remarquer que la deuxième et la troisième édition (une seule) de *la Peau de Chagrin*, parues encore chez Gosselin en 1831, sous le titre de : *Romans et Contes Philosophiques*, sont précédées de la même épigraphe, pour laquelle le cliché de la première édition a servi. Dans la quatrième, parue en 1833, toujours chez Gosselin, l'épigraphe est supprimée.

IV

STERNE (Tristram Shandy, ch. CCCXXII).

Édition Charpentier. In-douze. 1839.

V

STERNE (Tristram Shandy, ch. CCCXXII).

La Comédie Humaine. Furne, etc. 1846. (Datée de 1845.)

VI

[Le Serpent.]

STERNE (Tristram Shandy, ch. CCCXXII.)

La Comédie Humaine. Houssiaux. 1855.

Mais, ce que n'indique pas le tableau que nous avons emprunté à la couverture du *Livre des Douleurs*, c'est que les *Études Philosophiques* s'ouvrent par l'importante *Introduction* de M. Félix Davin, dont il a déjà été question[1]. Elle nous a semblé si remarquable que nous l'avons citée en entier dans notre *Histoire des Œuvres* du maître. Ce morceau, auquel Balzac a beaucoup plus travaillé d'ailleurs que son auteur officiel, est, on le sait, daté du 6 décembre [1834]. Dès les premiers mots on y lit cette note :

1. Cet écrivain de talent, né à Saint-Quentin en 1807, mourut prématurément en 1836.

« La publication de la quatrième livraison des *Etudes de Mœurs au dix-neuvième siècle*, où se trouve l'*Introduction* faite à cet ouvrage par M. Félix Davin, a été retardée par quelques changements utiles aux intérêts de l'auteur et du libraire; mais cette livraison doit être mise en vente sous peu de jours.

« Note de l'éditeur. »

Or, la livraison dont il s'agit, ainsi promise en janvier 1835 pour paraître *sous peu de jours*, ne fut mise en vente qu'au mois de mai suivant! Elle se composait des tomes 1 et 12 des *Études de Mœurs au dix-neuvième siècle* (tome premier de la troisième édition des *Scènes de la Vie Privée*, et tome quatre des *Scènes de la Vie Parisienne*). Le fait était d'autant plus inopportun, qu'aux premières lignes de la notice placée en tête des *Études Philosophiques*, M. Davin renvoyait le lecteur à celle des *Études de Mœurs*, qui, néanmoins, parut seulement quatre mois après!

Dès cette *Introduction*, à l'heure même où naissait l'ouvrage, on voit apparaître les promesses demeurées vaines, et les œuvres rêvées, mais rarement exécutées. En effet, les titres des *Études* projetées, dont quelques-uns sont également inscrits dans le *Traité*, s'y succèdent sans cesse. Et pourtant, de la plupart d'entre elles, il n'exista jamais autre chose que ces titres. C'est d'abord l'*Ecce Homo* (demeuré inachevé, ainsi que nous le verrons), *Sœur Marie des Anges*, *le Livre des Douleurs*, et *les Aventures d'une idée heureuse*. Puis, viennent *le Prophète*, *le Président Fritot*, *le Philanthrope et le Chrétien*, *l'Histoire de la succession du marquis de Carabas* : « qui sera la formule allégorique de la vie collective des nations ». Enfin, dans cette même *Introduction*, *César Birotteau* figure parmi les *Études Philosophiques* annoncées! D'ailleurs, on l'a vu, quelque temps auparavant, en septembre 1834, ce roman avait déjà été indiqué au revers de la couverture du tome 3 des *Études de Mœurs au dix-neuvième siècle* (troisième volume de la troisième édition des *Scènes de la Vie Privée*), comme devant former les cinq volumes de la deuxième livraison de l'édition des *Études Philosophiques* qui nous occupe.

Sans être mieux tenu, l'engagement de publier ainsi *César Birotteau* fut reculé, en mars et en mai 1835, — aux revers des couvertures du tome 1 de la première édition du *Père Goriot*, et du tome 1 des *Études de Mœurs au dix-neuvième siècle* (tome premier de la troisième édition des *Scènes de la Vie Privée*), — jusqu'à la troisième livraison. Puis il fut reculé encore, toujours en 1835, — comme tomes six à dix des *Études*, — de même

qu'en 1836 sur les catalogues de Werdet, il fut ajourné jusqu'à la quatrième. Enfin, en juillet 1837, au revers même des couvertures de l'ouvrage, *César Birotteau* fut retardé jusqu'à la cinquième,... qui ne parut jamais!

Antérieurement à tout cela, c'est-à-dire dès le 15 décembre 1833, *César Birotteau*, et *les Aventures administratives d'une idée heureuse*, étaient indiqués comme devant faire partie, au mois de mars 1834, des tomes 6 et 7 des *Romans et Contes Philosophiques*, dont il ne parut, en tout, que cinq volumes. Cette promesse est inscrite au revers de la couverture du tome 5 des *Études de Mœurs au dix-neuvième siècle* (premier volume des *Scènes de la Vie de Province*), puis, — *les Souffrances de l'Inventeur* supprimées, et la date d'apparition reculée jusqu'en mai, — sur celle du tome II (troisième volume des *Scènes de la Vie Parisienne*), publié le 15 mars 1834. De même que celles des *Études Philosophiques*, les livraisons des *Études de Mœurs* parurent sans aucun ordre suivi de tomaison. Cette irrégularité rend toutes les indications chronologiques, relatives à l'œuvre entière de Balzac, on ne peut plus difficiles à établir, car il en fut encore de même lors de l'apparition de l'unique édition de *la Comédie Humaine* publiée par le maître.

Pour en revenir à *César Birotteau*, on se souvient que, de sa première impression, — réellement commencée en 1834 ou 1835, nous l'avons déjà dit, mais restée incomplète, à cette date l'œuvre n'étant pas achevée, — nous avons retrouvé quelques débris d'épreuves, et ces premières pages servirent de manuscrit lors de la publication de l'ouvrage complet. Devenu fort logiquement une *scène de la vie parisienne*, il vit enfin le jour en décembre 1837, daté de 1838; mais *les Aventures administratives d'une idée heureuse*, dont nous possédons pourtant un important fragment inédit, eurent moins de chance. Malgré ce commencement d'exécution, elles demeurèrent éternellement à l'état d'œuvre inachevée.

Il nous faut relever un dernier détail dans l'*Introduction* de M. Davin. Il y cite quelques lignes de la nouvelle édition de *Louis Lambert*, déjà imprimée, dit-il, et destinée aux *Études Philosophiques*, citation qui, d'ailleurs, n'est pas tout à fait conforme, on le verra plus loin, au texte publié. Or, son travail est daté de décembre 1834, et, comme on le verra aussi, cette réimpression augmentée de *Louis Lambert* ne fut pourtant mise au jour dans les *Études Philosophiques*, qu'au mois de septembre 1836!

Enfin, n'oublions pas d'expliquer, ainsi que nous l'avons promis, qu'après l'*Introduction* de M. Davin et précédant *la Peau de Chagrin*, Balzac, dans une note bibliographique très précise et très intéressante, soi-disant écrite par : « l'Éditeur », a donné lui-même le détail des trois éditions antérieures de ce roman. Plusieurs erreurs d'indication de tirages et de réimpressions, commises à son sujet, y sont soigneusement rectifiées.

IV

De janvier 1835 à septembre 1836, malgré les incessantes promesses dont il va être question, la deuxième livraison ne put être mise au jour. Mais, en revanche, on en parlait sans cesse dans les journaux et les revues. Ainsi, la première série à peine parue, dès le mois de février 1835, *la Revue de Paris* imprimait ceci, à propos d'un des ouvrages demeurés cependant inachevés :

« La prochaine livraison des ÉTUDES PHILOSOPHIQUES de M. de Balzac doit contenir une œuvre d'une haute importance, dont le titre a déjà soulevé la curiosité de quelques administrateurs. En effet, *les Aventures administratives* offrent une histoire vraie, qui met à nu les passions ignobles et les intérêts mesquins qui entravent, en France, la réalisation des idées les plus importantes. Le fait est encore vivant dans celle de nos administrations où devrait se rencontrer le plus de bonne foi, où sont beaucoup de gens à talent, et où néanmoins des intrigues pleines de petitesse arrêtent l'essor des idées les plus utiles. »

Ensuite Werdet annonçait presque chaque jour l'apparition de cette seconde livraison, soit au revers de la couverture de ses publications nouvelles, soit dans les catalogues dont il les accompagnait. Parfois même, cette mise en vente était abusivement présentée comme un fait accompli! Et, presque chaque fois, le contenu de ces cinq volumes était indiqué différent!

Par exemple, en mars 1835, deux mois après l'apparition de la première livraison des *Études Philosophiques*, nous trouvons au revers de la couverture du *Père Goriot* la mention suivante : « Les deux premières livraisons [des *Études Philosophiques*] sont en vente », et les matières soi-disant contenues dans la deuxième, ainsi libellées :

« *Sœur Marie des Anges* (roman nouveau entièrement inédit). — *Histoire intellectuelle de Louis Lambert* (troisième édition, revue et considérablement augmentée). — *Ecce Homo* (inédit). —

L'Auberge rouge. — *L'Enfant maudit* (augmenté d'une deuxième partie inédite). »

Dans le catalogue joint à l'édition suivante, — faussement indiquée troisième, — du *Père Goriot*, également parue en 1835, mais au mois de mai, cette même livraison est annoncée comme composée des tomes 17, 18, 19, 23 et 24 de l'ouvrage, dont pourtant le tome 18 n'exista jamais! Le contenu des cinq volumes est cette fois présenté ainsi :

« *Sœur Marie des Anges* (roman nouveau, entièrement inédit). — *L'Auberge rouge*. — *L'Enfant maudit* (augmenté d'une seconde et dernière partie inédite). — *Histoire intellectuelle de Louis Lambert* (troisième édition, revue, corrigée et augmentée). — *Ecce Homo* (inédit). »

Autre classement au revers de la couverture du tome I des *Études de Mœurs au dix-neuvième siècle*, paru le 1er mai 1835, (tome premier de la troisième édition des *Scènes de la Vie Privée*), et au revers de la couverture du tome 2 des mêmes *Études de Mœurs*, paru le 15 novembre 1835 (tome deux de la troisième édition des *Scènes de la Vie Privée*). Voici ce nouveau sommaire. Il s'agit également ici des tomes 17, 18, 19, 23 et 24 :

« *L'Auberge rouge*. — *L'Enfant maudit* (augmenté de la deuxième et dernière partie, inédite). — *Sœur Marie des Anges* (inédit). — *Histoire intellectuelle de Louis Lambert* (troisième édition, revue, corrigée et augmentée). — *Ecce Homo* (inédit). »

A ce même volume est joint un catalogue où se trouve imprimée la première liste *projetée* du contenu total de l'ouvrage, ou du moins la première que nous ayons rencontrée. Sauf l'adjonction de *Séraphita*, introduite avant *la Comédie du Diable*, et l'indication : « considérablement augmentée », ajoutée à l'énoncé du titre de cette dernière œuvre, ce tableau est identiquement reproduit au revers de la couverture du tome 2 de la première édition du *Livre Mystique*, parue le 1er décembre 1835. En voici le fac-similé, tel qu'il fut publié d'abord, le 15 novembre précédent :

ŒUVRES DE M. DE BALZAC.

LIBRAIRIE DE WERDET, RUE DE SEINE-S.-G., 49.

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES,

30 volumes in-12, publiés en 6 livraisons, chacune de 5 vol., formant la matière de 3 vol. in-8.

Les *Études Philosophiques* contiendront : La Peau de chagrin (*quatrième édition, revue et corrigée*). — Adieu. — Le Réquisitionnaire. — L'Elixir de longue vie. — El verdugo. — Un drame au bord de la mer (*inédit*). — Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, marchand parfumeur, chevalier de la Légion-d'Honneur, et adjoint au maire du deuxième arrondissement de la ville de Paris (*inédit*). — Maître Cornélius. — Le président Fritot (*inédit*). — Le chef-d'œuvre inconnu. — Les Souffrances de l'inventeur (*inédit*). — Le Philanthrope (*inédit*). — Les deux Amours (*inédit*). — L'Auberge rouge. — L'Enfant maudit (*augmenté de la dernière partie inédite*). — Les Proscrits. — Le Livre des Douleurs (*inédit*). — Jésus-Christ en Flandre. — Melmoth réconcilié. — L'Église. — Histoire intellectuelle de Louis Lambert (*troisième édition, revue et corrigée*). — Ecce homo (*inédit*). — Sœur Marie des Anges (*inédit*). — Aventures administratives d'une idée heureuse (*inédit*). — La Comédie du Diable.

EN VENTE :

PREMIÈRE LIVRAISON. — TOMES 1 à 5.

Contenant : Introduction aux Études philosophiques, par M. Félix Davin. — La Peau de Chagrin (*quatrième édition, revue et corrigée*). — Adieu. — L'Elixir de longue vie. — El verdugo. — Un drame au bord de la mer (*inédit*).

DEUXIÈME LIVRAISON. — TOMES 17, 18, 22, 23, 24.

Contenant : L'Auberge rouge. — L'Enfant maudit (*augmenté d'une dernière partie inédite*). — Jésus-Christ en Flandre. — Melmoth réconcilié. — L'Église. — Histoire intellectuelle de Louis Lambert (*troisième édition, refondue et considérablement augmentée*). — Ecce homo (*inédit*).

TROISIÈME LIVRAISON. — TOMES 11, 19, 20, 28, 29.

Contenant : Maître Cornélius. — Les Proscrits. — Le Livre des douleurs (*inédit*).

Sous presse pour paraître en mars 1836.

La quatrième livraison (tomes 6, 7, 8, 9, 10), paraîtra le 15 mars prochain, et contiendra : Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, marchand parfumeur, chevalier de la Légion-d'Honneur, et adjoint au maire du deuxième arrondissement de la ville de Paris. 5 volumes in-12 (*entièrement inédits*). Prix 15 fr.

NOTA. *La composition des 5e et 6e livraisons sera publiée avec la 4e.*

Disons immédiatement que ce tableau est encore presque entièrement réimprimé dans le catalogue de Werdet daté du 1er janvier 1836; puis, au revers de la couverture du tome I de la deuxième édition du *Livre Mystique*, datée du 15 janvier suivant. Voici les quelques variantes, différentes pour les deux textes, que nous y relevons, l'impression du 15 novembre 1835 demeurant type.

Dans le Catalogue de Werdet, *l'Enfant maudit* n'est plus indiqué qu' « augmenté de la dernière partie, inédite », *Melmoth réconcilié* perd son indication de « deuxième édition », et *la Comédie du Diable* n'est plus annoncée « considérablement augmentée ».

Au revers de la couverture de la deuxième édition du *Livre Mystique*, *le Philanthrope* devient : « *le Philanthrope et le Chrétien* », la réimpression de *Louis Lambert* est annoncée comme étant sa « cinquième édition », et celle de *Séraphita*, comme étant sa « troisième édition ».

En outre, nouveaux changements, cette fois à propos du contenu de la deuxième livraison, dans ce même catalogue de Werdet, daté du 1er janvier 1836. Il y est détaillé comme suit :

« Tomes 17, 18, 22, 23 et 24. Contient : *L'Auberge rouge.* — *L'Enfant maudit* (augmenté d'une deuxième partie inédite). — *Jésus-Christ en Flandre.* — *Melmoth réconcilié.* — *L'Église.* — *Histoire intellectuelle de Louis Lambert* (troisième édition, refondue et considérablement augmentée). — *Ecce Homo* (inédit). »

Enfin, au revers de la couverture du tome 2 du *Lys dans la Vallée*, mis en vente dans les premiers jours de juin 1836, on lit ceci, quant à la composition de ces mêmes volumes :

« La deuxième livraison [des *Études Philosophiques*], qui sera mise en vente le 15 juin [1836], tomes 22, 23, 24, 28 et 29, contient : *Jésus-Christ en Flandre.* — *Melmoth réconcilié* (deuxième édition). — *L'Église.* — *Histoire intellectuelle de Louis Lambert.* — *Ecce Homo* (inédit). — *Séraphita* (troisième édition). »

Cette dernière annonce, bien que précédant de trois mois seulement l'apparition si longtemps attendue de ces cinq volumes, n'est pas plus exacte que toutes les précédentes. Mis enfin en vente en août ou septembre 1836, tomés 11, 22, 23, 24 et 25, et, s'il fallait en croire les faux titres, imprimés tous chez P. Baudouin, 2, rue Mignon, ils renferment les ouvrages suivants : tome onze, *Maître Cornélius*; — tome vingt-deux, *Jésus-Christ en Flandre*, *Melmoth réconcilié*, *l'Église*; — tomes vingt-trois et vingt-quatre, *Histoire*

intellectuelle de Louis Lambert (quatrième édition, revue et considérablement augmentée), *l'Interdiction* (inédit); — tome vingt-cinq, *l'Interdiction* (suite et fin). Mais, on le verra, pour *Louis Lambert*, le nom de l'imprimeur est inexactement indiqué.

La dernière page du tome onze se compose uniquement de cette annonce :

« Pour paraître en avril prochain [1837] :

« *Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, marchand parfumeur, chevalier de la Légion d'Honneur, adjoint au Maire du II^e^ arrondissement de la ville de Paris.*

« Deux beaux volumes in-8°. — Prix, 15 francs. »

On le voit, il n'est plus question cette fois de ce récit comme d'une étude philosophique, ni de son entrée dans l'édition de ces *Études* qui fait l'objet de notre travail. Et pourtant, ainsi que nous l'avons déjà constaté, lors de la publication de la troisième livraison des *Études Philosophiques*, en juillet 1837, *César Birotteau* est de nouveau annoncé au revers de ses couvertures comme devant former les tomes 6 à 10 de l'ouvrage, et sa cinquième livraison, laquelle, nous le répétons, ne parut jamais! Il est vrai qu'à ce moment il s'agissait seulement peut-être d'une réimpression de l'œuvre, réimpression qui aurait alors succédé presque immédiatement à sa première édition. Du reste, toutes ces combinaisons échouèrent car, on ne l'a pas oublié, *César Birotteau* ne fut mis au jour qu'en décembre 1837, formant deux volumes in-octavo, datés de 1838.

Le revers de la couverture du tome onze de l'ouvrage qui nous occupe, est entièrement consacré au tableau du contenu total des *Études Philosophiques*, tel qu'il était cette fois projeté en septembre 1836. Voici ce tableau, dont le détail se rapproche beaucoup de celui, datant du 15 novembre 1835, que nous avons recueilli plus haut :

Etudes Philosophiques

PAR

M. DE BALZAC.

---

30 volumes in-12, publiés en 6 livraisons, chacune de 5 vol., formant la matière de 3 vol in-8.

Prix de chaque livraison : 15 fr.

Les Etudes philosophiques contiendront :

La peau de chagrin (4e *édition, revue et corrigée*). — Adieu. — Le requisitionnaire. — L'elixir de longue vie. — El verdugo. — Un drame au bord de la mer (*inédit*). Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, marchand parfumeur, chevalier de la Légion-d'Honneur et adjoint au maire du deuxième arrondissement de la ville de Paris (*inédit*). — Maitre Cornelius. — Le président Fritot (*inédit*). — Le chef-d'oeuvre inconnu. — Le Phedon d'aujourd'hui (*inédit*). — Les souffrances de l'inventeur (*inédit*). — La messe de l'Athée. — L'auberge rouge. — L'enfant maudit (*augmenté de la dernière partie inédite*). — Les proscrits. — Le livre des douleurs (*inédit*). — Soeur Marie des Anges. — Jesus-Christ en Flandre. — Melmoth reconcilié. — L'eglise. — Histoire intellectuelle de Louis Lambert (4e *édition, revue et corrigée*). — L'interdiction. — Facino Cane. — Aventures administratives d'une idée heureuse (*inédit*). — Seraphita. — La comédie du diable.

Une preuve nouvelle du temps considérable écoulé entre l'impression de certains volumes des *Études Philosophiques* et leur mise en vente, se rencontre à la fin du tome vingt-deux, qui fait partie, nous venons de le dire, de la livraison parue en août ou septembre 1836. De même que pour le tome onze, la dernière page se compose uniquement d'un avis, bien en retard à cette date, car il est ainsi conçu : « Pour paraître en décembre 1835 », *le Livre Mystique*, et la troisième édition du *Médecin de Campagne*. (!!)

Au dernier feuillet du tome vingt-trois, le contenu de la livraison elle-même est non moins inexactement détaillé, de la façon suivante :

« *L'Auberge rouge*. — *L'Enfant maudit* (augmenté de la dernière partie, inédite). — *L'Église*. — *Jésus-Christ en Flandre*. — *Melmoth réconcilié*. — *Louis Lambert* (troisième édition, considérablement augmentée). — *Ecce Homo* (inédit). »

Or, en réalité, *Maître Cornélius* y remplaça *l'Auberge rouge* et *l'Enfant maudit*, de même que *l'Interdiction* y prit la place d'*Ecce Homo*.

Le tome onze, c'est-à-dire *Maître Cornélius*, offre le spécimen d'un fort bizarre système de composition typographique. Quoique le traité et la règle adoptée pour le nombre de lignes attribué à chacune des pages fixent ce nombre à vingt, quelques-unes d'entre elles diffèrent de ce type. Ainsi, les pages 24, 29, 32, 35, 36, 41, 42, 43 et 49, n'ont que dix-neuf lignes. En revanche, les pages 65, 66, 89, 90, 132, 137, 138 et 148 en renferment vingt et une! Cet amalgame de pages inégales déroute l'œil du lecteur et produit le plus déplorable effet.

Il n'y a rien à dire du tome vingt-deux, renfermant *Jésus-Christ en Flandre*, *Melmoth réconcilié*, et *l'Église*; mais les tomes vingt-trois et vingt-quatre, qui contiennent *Louis Lambert* et le début de *l'Interdiction*, donnent lieu à de curieuses constatations.

Il faut remarquer, avant tout, que *Louis Lambert* fut annoncé successivement, dans les *Études Philosophiques*, — comme destiné à y paraître, ou, abusivement, comme y étant déjà paru, — en troisième, quatrième, et même cinquième édition! En fait, l'ouvrage y porte après son titre, la mention de « quatrième édition, revue et considérablement augmentée ». Mais cette indication est mensongère, et, bien que l'édition qui nous occupe ait été publiée *après* les troisième et quatrième de l'œuvre, — ce qui semblerait en faire la véritable cinquième, — elle n'en est pas moins la

vraie troisième, car elle a été imprimée *avant les deux autres*.

On a vu plus haut, parmi les annonces lancées en mars 1835, deux mois après l'apparition de la première livraison des *Études Philosophiques*, que *Louis Lambert* y était indiqué comme faisant partie de la seconde, soi-disant déjà mise en vente (!!). L'œuvre, ainsi que l'avait d'ailleurs dit M. Félix Davin dans son *Introduction* aux *Études Philosophiques*, — datée, rappelons-le, du 6 décembre 1834, — était donc prête dès cette époque, et, à ce moment, elle était exactement présentée comme étant sa troisième édition. Incidemment, rappelons aussi que l'extrait cité par M. Davin (page 51 de son *Introduction*), n'est pas absolument identique au texte définitif publié dans le tome vingt-trois des *Études Philosophiques*, aux épreuves duquel il l'avait emprunté.

Mais, pendant les longs mois qui s'écoulèrent avant la publication de cette version de *Louis Lambert*, Balzac fit paraître deux éditions réelles de son *Livre Mystique*, renfermant *les Proscrits*, *Louis Lambert*, et *Séraphita*, précédés d'une préface, datée du 27 novembre 1835, qui commence par ces mots :

« Composé de trois œuvres éparses [1], dans les trente volumes in-douze des *Études Philosophiques*, ce livre est destiné à offrir l'expression nette de la pensée religieuse jetée comme une âme en ce long ouvrage. »

Ces deux éditions du *Livre Mystique* furent mises en vente en décembre 1835 et février 1836, en sorte que le *Louis Lambert*, formant le tome vingt-trois et le commencement du tome vingt-quatre des *Études Philosophiques*, ayant été publié seulement au mois de septembre 1836, au lieu de paraître immédiatement après ses deux premières éditions, lesquelles dataient de 1832 et 1833 [2], ne vit le jour qu'après la troisième et la quatrième, — celles du *Livre Mystique*, — quoiqu'étant réellement la véritable troisième.

Par suite d'une autre inexactitude, *Louis Lambert* dut successivement former les tomes vingt-deux et vingt-trois, puis vingt-trois et vingt-quatre, des *Études Philosophiques*. Aussi, les huit

1. Sur le manuscrit autographe de cette préface, on lit cette variante : « Composé de trois œuvres *qui seront* éparses dans les trente volumes, etc. »

2. Il ne faut pas oublier que la première mise au jour de *Louis Lambert* date d'octobre 1832, année où ce récit fit partie des *Nouveaux Contes Philosophiques*, édités par Gosselin.

En février 1833, la deuxième édition, déjà fort augmentée, fut publiée, en un seul volume in-dix-huit, également chez Gosselin.

premières feuilles de son tome premier portent-elles la mention de : « T. XXII ». Ce n'est qu'à partir de la feuille neuf, que l'indication exacte : « T. XXIII », s'y trouve inscrite.

Chose surprenante, si l'on n'en connaissait l'origine, l'épigraphe de *l'Auberge rouge*, — œuvre qui fit partie, en juillet 1837, de la livraison des *Études Philosophiques* qui suivit celle-ci, — cette épigraphe est indiquée comme extraite de leur tome vingt-deux : « troisième édition » de *Louis Lambert*, alors que les volumes de cet ouvrage, qui, nous l'avons dit, sont tomés vingt-trois et vingt-quatre, avaient paru depuis plusieurs mois, avec la mention de : « quatrième édition » inscrite au titre. Mais, ainsi qu'on le verra plus loin, *l'Auberge rouge* était imprimée et tirée depuis 1835.

En réalité, *Louis Lambert*, sauf une seule page, fut lui aussi imprimé et tiré tout entier chez Barbier, à Sèvres, entre la fin de l'année 1834 et celle de 1835. Nous allons donner également la preuve que certains détails de la fin de l'œuvre ne purent être définitivement arrêtés qu'au mois de juin ou de juillet de cette même année 1835. Il n'est donc réellement sorti des presses de Baudouin que le tome XI, le tome XXII, la fin du tome XXIV, à partir de la feuille 10 (page 113), c'est-à-dire la dernière page de *Louis Lambert*, et le début de *l'Interdiction*, puis le tome XXV, qui contient la fin de ce dernier ouvrage. D'ailleurs, il eût été difficile, en 1834 ou 1835, d'insérer *l'Interdiction* dans les *Études Philosophiques*, alors que ce récit a vu le jour pour la première fois, du 31 janvier au 18 février 1836, dans la *Chronique de Paris*!

Voici la dernière et non la moins curieuse des constatations annoncées plus haut à propos de cette édition de *Louis Lambert*. En fait, elle est bien réellement la première dans laquelle aient été imprimées diverses adjonctions inédites, entre autres les quelques *Pensées* nouvelles, rédigées par Balzac après la publication des deux éditions antérieures de l'ouvrage. C'est au printemps de 1835, lors de son voyage à Vienne, qu'il les écrivit.

Dans ses *Lettres à l'Étrangère*, datées des 2 mai 1842 et 23 avril 1843, dont nous relevons le texte exact sur les autographes, lui-même en raconte ainsi la genèse :

« ..... Vous souvenez-vous qu'en 1835, cinq ans avant cette invention [du daguerréotype], je publiais, à la fin de *Louis Lambert*, dans ses dernières pensées, les phrases qui la contiennent? ».....

. . . . . .

« ..... Quant à Lady Ellenborough, encore une de ces accusations qui me font rire?... Mais ce misérable prince, faux comme un jeton, m'a proposé d'aller à Wynkeim (*sic*), m'a laissé dans le

jardin pendant les cinq heures qu'il a passé[es] avec sa maîtresse! Et j'y ai écrit, trouvé, ce que j'ai cherché pendant sept ans : *l'italique* qui est à la fin de *Louis Lambert*! »

En 1835, Balzac s'occupait en effet depuis sept ans du sujet de *Louis Lambert*, car il en est déjà question dans un long *Avertissement* inédit du *Dernier Chouan* (*Les Chouans*), censément écrit par l'éditeur de cet ouvrage, lequel, on le sait, fut publié au mois de mars 1829.

Par le plus extraordinaire des hasards, le premier brouillon de ces *Pensées*, libellées au crayon dans un jardin allemand, en 1835, est aujourd'hui entre nos mains! Il fit partie à Londres, le 19 mai 1906, d'une vente d'autographes, et porte au catalogue le numéro deux cent soixante. Un court billet de Balzac à son intime ami, le peintre Auguste Borget, faisait aussi partie de ce numéro.

En comparant le premier jet des *Pensées* en question avec la version intercalée dans *Louis Lambert*, il apparaît que leur forme primitive a été fort modifiée pour l'impression. En voici le texte original, absolument tel que Balzac l'a jeté au crayon sur le papier :

« Le mouvement, en raison de la résistance, produit une combinaison qui est la *Vie*.

« La résistance est plus forte que le mouvement dans le minéral;

« Le mouvement est plus fort que la résistance dans le végétal et l'animal.

« Dans le végétal, la résistance s'appuie sur l'humide. — Dans l'animal le mouvement agit par le feu.

« L'attraction de Newton est plutôt un effet qu'une loi. — *Ad proband*[*um*].)

« Le mouvement est produit par une action d'une résistance. Sans la résistance, le mouvement serait une force infinie perdue, sans résultat. (id[ée] politiq[ue].)

« Nulle part le mouvement n'est stérile. Partout il engendre le nombre. Mais il peut être neutralisé comme dans les corps bruts par une résistance supérieure.

« Le nombre qui produit toutes les *Variétés* engendre l'harmonie, qui est dans sa plus haute expression le rapport entre les parties et l'unité.

« L'univers est la variété dans l'unité. Le mouvement *est le moyen*. Le nombre *est le résultat*. La fin est le retour de toutes choses à l'unité, qui est Dieu. »

L'autographe est en outre couvert d'adresses, de renseignements, et même de croquis d'uniformes, ayant tous trait à l'Allemagne. Les croquis devaient indubitablement servir à documenter Balzac pour ses futures *Scènes de la Vie militaire*. Quant au billet adressé à Borget et joint à la pièce, sa présence là peut faire supposer que Balzac, après avoir mis au point ses aphorismes, aurait offert l'original à son ami, en lui demandant un rendu plus exact, plus précis, des uniformes, car les fantaisistes coups de crayon du grand romancier n'en donnent, vraiment, qu'une idée aussi vague qu'approximative. Enfin, le nom du château, où furent trouvées ces *Pensées* si longtemps cherchées, est écrit ainsi : « *Weinheim, près Heidelberg* », et c'est là l'orthographe exacte.

Actuellement, il n'y a plus aucune indiscrétion à désigner le prince dont il s'agit, de nombreux dictionnaires biographiques allemands et anglais ayant depuis longtemps révélé son nom, c'est-à-dire celui du prince Félix Schwarzemberg. Attaché à l'ambassade d'Autriche à Londres, il y connut, en 1828, lady Ellenborough, fille du contre-amiral Henry Digby. Une fille naquit de leur liaison peu dissimulée, et le scandale fut si grand, qu'à l'automne de 1829 le prince dut quitter Londres pour Versailles, où lady Ellenborough le suivit. Aussi, le Parlement anglais prononça-t-il, en 1830, le divorce entre elle et son mari.

Mais, revenons aux *Études Philosophiques* et à leurs aventures.

Sans nous étendre ici sur *Ecce Homo*, vainement promis pour cette même livraison, nous dirons plus loin, à propos des *Martyrs ignorés*, quel fut son destin. Ajoutons seulement que son texte publié diffère sensiblement de celui du manuscrit. On a pu remarquer que, dès 1835, Balzac annonça *Ecce Homo* comme le complément inédit des volumes contenant *Louis Lambert*. C'est en effet à cette date qu'il rédigea le début de l'ouvrage, les seules pages qu'il en écrivit jamais. Il les publia, le 9 juin 1836, dans *la Chronique de Paris*, en promettant pour le numéro suivant la fin de l'œuvre, laquelle, pourtant, ne fut point terminée, ni à ce moment, ni plus tard. Sous sa première forme, cette étude devait être une sorte de contre-partie de *Louis Lambert*, et il y était fort question de cet intéressant personnage. Aussi, dès 1835, Balzac en avait-il donné les premières pages à l'impression, chez Barbier, comme complément, à partir de la page 115, du tome deux de

Louis Lambert. Nous possédons la bizarre épreuve de cette feuille dix du volume. Ainsi qu'on le verra plus loin, *Ecce Homo* y fut remplacé par *l'Interdiction*, composée à une autre imprimerie, et la page 113, qui commençait la feuille, dut être également réimprimée, lors de la mise en vente de *Louis Lambert*. En envoyant, en 1835, le début d'*Ecce Homo* à l'imprimeur Barbier, Balzac, sur l'épreuve dont nous venons de parler, accompagna son texte de la note suivante, écrite de sa main sur la future dernière page de *Louis Lambert* :

« Si vous n'arrivez pas, par quelques lignes, sur une page impaire, laissez-moi deux pages blanches. Puis, vous avez deux pages blanches prises par le titre suivant : *Ecce Homo*. Et je joins ici quelques feuillets du commencement, pour que vous finissiez la feuille. »

On sait qu'en 1848 Balzac promettait encore *Ecce Homo* au journal de Victor Hugo, *l'Événement*. Il serait tout à fait intéressant de publier, pour la première fois entièrement conforme un manuscrit original, ce qui existe de l'ouvrage.

Au verso de la couverture du tome vingt-cinq se trouve imprimé le tableau suivant. Il s'agit cette fois des divisions des cinq premières livraisons telles qu'elles étaient projetées à ce moment. Celles de la quatrième sont surtout curieuses à observer, car des trois ouvrages inédits qui s'y trouvent promis, pas un seul ne fut mis au jour, pas plus d'ailleurs que *la Comédie du Diable*, promise également pour cette livraison, n'y fut réimprimée.

Etudes Philosophiques

PAR M. DE BALZAC.

—

EN VENTE :

PREMIÈRE LIVRAISON.

Cette livraison se compose des tomes 1 à 5, et contient : INTRODUCTION AUX ETUDES PHILOSOPHIQUES, *par Félix Davin.* — LA PEAU DE CHAGRIN, *quatrième édition, revue et corrigée.* — ADIEU. — L'ÉLIXIR DE LONGUE VIE. — EL VERDUGO. — UN DRAME AU BORD DE LA MER *(inédit).* 5 vol. in-12. PRIX : 15 fr.

DEUXIÈME LIVRAISON.

Cette livraison se compose des tomes 11, 22, 23, 24 et 25, et contient : MAITRE CORNELIUS. — JESUS-CHRIST EN FLANDRE. — MELMOTH RÉCONCILIÉ. — L'ÉGLISE. — HISTOIRE INTELLECTUELLE DE LOUIS LAMBERT (*quatrième édition, refondue et considérablement augmentée*). — L'INTERDICTION *(inédit)*. — 5 vol. in-12. PRIX : 15 fr

Pour paraître le 25 septembre

TROSIÈME LIVRAISON.

Cette livraison se compose des tomes 14, 17, 18, 28 et 29, et contient : LE CHEF-D'OEUVRE INCONNU.— LE PHÉDON D'AUJOURD'HUI *(inédit)*. — LA MESSE DE L'ATHEE *(inédit)*. L'AUBERGE ROUGE. — L'ENFANT MAUDIT (augmenté de la dernière partie *inédite*). — SÉRAPHITA. — FACINO CANE. — 5 vol. in-12. PRIX : 15 fr.

QUATRIÈME LIVRAISON.

(Pour paraître le 15 octobre .)

Cette livraison se composera des tomes 12, 13, 19, 20 et 30, et contiendra : LE PRESIDENT FRITOT *(inédit)*.—LES SOUFFRANCES DE L'INVENTEUR *(inédit)*.—LES PROSCRITS. — LE LIVRE DES DOULEURS, *(inédit)*. — LA COMÉDIE DU DIABLE, 5 vol. in-12. Prix : 15 fr.

SOUS PRESSE

Pour paraître en février 1837.

La 5e livraison, tomes 6, 7, 8, 9, 10, paraîtra le 15 février prochain, et contiendra : HISTOIRE DE LA GRANDEUR ET DE LA DÉCADENCE DE CÉSAR BIROTTEAU, MARCHAND PARFUMEUR, CHEVALIER DE LA LEGION D'HONNEUR, ET ADJOINT AU MAIRE DU DEUXIÈME ARRONDISSEMENT DE LA VILLE DE PARIS. 5 *volumes* in 12 *(entièrement inédits)*. Prix : 15 fr.

Il faut remarquer que ce tableau, emprunté à la couverture du tome vingt-cinq, — sans doute mis en vente à la fin d'août, quoique déposé seulement en septembre 1836, — annonce pour le 25 du même mois, et pour le 15 octobre suivant, les livraisons trois et quatre, qui parurent seulement en juillet ou août 1837, et juin 1840!

V

De même que pour les deux précédentes, le contenu de la troisième livraison fut, dès le début, et à diverses reprises, annoncé fort différent de son texte définitif. Ainsi, en mars 1835, composée uniquement de *César Birotteau*, elle est annoncée, au revers de la couverture du tome I de la première édition du *Père Goriot*, comme devant paraître au mois de mai. Puis, le 15 novembre 1835, lors de la mise en vente du tome 2 des *Études de Mœurs au XIX^e^ siècle* (deuxième volume de la troisième édition des *Scènes de la Vie Privée*), elle est promise *pour ce même mois* de novembre (!!), avec les divisions que voici, lesquelles sont indiquées tout à fait semblables sur le catalogue de Werdet, dont nous avons déjà parlé comme accompagnant la deuxième édition, — marquée troisième, — du *Père Goriot*. Le catalogue porte le millésime de 1835, et parut au mois de mai :

« Sous presse, pour paraître en novembre [1835] :

« Troisième livraison : tomes 20, 21, 22, 28, 29. Contenant : — *Les Proscrits*. — *Le Livre des Douleurs* (inédit). — *Jésus-Christ en Flandre*. — *L'Église*. — *Melmoth réconcilié* (inédit). »

Mais déjà sur son catalogue du 1^er^ janvier 1836, Werdet modifie de la sorte cette indication :

« Troisième livraison : Tomes 11, 19, 20, 28 et 29. Contient : — *Maître Cornélius*. — *Les Proscrits*. — *Le Livre des Douleurs* (inédit). — *Sœur Marie des Anges* [inédit?]. — *Séraphita*. »

Puis, au revers de la couverture du *Lys dans la Vallée*, c'est-à-dire au mois de juin de la même année, ces renseignements sont de nouveau différemment libellés :

« La troisième livraison, qui sera mise en vente le 15 juillet [1836], tomes 11, 17, 18, 19 et 20, contient : — *Maître Cornélius* (troisième édition, corrigée). — *L'Auberge rouge* (troisième édition). — *L'Enfant maudit* (quatrième édition, augmentée de la seconde et dernière partie, inédite). — *Les Proscrits*. — *Le Livre des Douleurs* (inédit). »

Enfin, on n'a pas oublié le détail du contenu de cette même

troisième livraison, imprimé au revers de la couverture du tome vingt-cinq, paru en août ou septembre 1836, et promettant sa mise en vente pour le 25 du même mois!

A partir de septembre 1836 jusqu'en juillet ou août 1837, moment de son apparition, nous ne trouvons plus aucune annonce la concernant. Ce long silence, tout à fait inaccoutumé, doit être attribué sans doute à la pseudo-faillite de Werdet, puis aux complications que dut amener la cession de ses traités balzaciens à de nouveaux exploitants.

Cette fois, le nom de Werdet est remplacé, sur les titres et sur les couvertures, par ceux de Delloye et Lecou, comme éditeurs, et les noms de Béthune et Plon, comme imprimeurs, sont inscrits à la seconde page de chacun des titres. Il s'en faut de beaucoup cependant que cette dernière indication, malgré son apparence officielle, soit exacte. Nous le prouverons tout à l'heure.

La livraison se compose des tomes 12, 13, 15, 16 et 17, et ces cinq volumes sont ainsi divisés : — tome douze, *la Messe de l'Athée* (inédit); *les Deux Rêves*; *Facino Cane* (inédit), *les Martyrs ignorés* [inédit au même titre que deux des récits précédents, c'est-à-dire *en volumes*, et non indiqué cependant comme tel]; — tome treize, *le Secret des Ruggieri* [non indiqué inédit, et l'étant toutefois aussi de la façon que nous venons de préciser]; — tomes quinze et seize, *l'Enfant maudit*, augmenté de sa seconde partie : *la Perle brisée*, et suivi d'*Une Passion dans le Désert* [ces deux derniers morceaux inédits en volumes, quoique non indiqués comme tels]; — tome dix-sept, *l'Auberge rouge*; *le Chef-d'œuvre inconnu*.

La Presse du 17 août 1837, en annonçant la mise en vente de cette livraison, ajoute :

« Sous presse, pour paraître le 25 septembre prochain, la quatrième livraison, composée des tomes 14, 20, 21, 28 et 29, et contenant : *Le Fils du Pelletier*. — *Les Proscrits*. — *Massimilla Doni*, — et *Séraphita*.

« Et, pour le 25 octobre et le 25 novembre suivants, les cinquième et sixième livraisons, formant le complément des trente volumes des *Études Philosophiques*. »

En passant en revue chacun des volumes, nous aurons à faire de curieuses remarques, car cette livraison, au point de vue de ses remaniements et de ses modifications, est la plus curieuse des quatre.

Mais, avant tout, parlons d'une épave unique, provenant de Balzac lui-même, relative à ces cinq volumes. Il s'agit des épreuves de leurs couvertures, — en premières épreuves s'entend,

— car toutes les cinq portent encore le nom de Werdet comme éditeur et le millésime de 1836. L'année suivante, Balzac y substitua seulement celui de 1837, en remplaçant par un 7 à la plume, le 6 primitivement imprimé. De plus, *les Martyrs ignorés* ne se trouvent pas inscrits sur la couverture du tome douze; les trois autres ouvrages qu'il renferme y sont seuls mentionnés. Enfin, celle du tome seize ne porte pas non plus, à l'indication de son contenu : *Une Passion dans le Désert*, qui termine réellement ce volume.

Le premier tome faisant partie de cette livraison, le tome douze, sort en réalité des presses de deux différentes maisons d'impression, bien que celle de Béthune et Plon soit uniquement désignée pour sa composition. Les feuilles une à quatorze, tirées en 1836, ont été fabriquées chez Baudouin, 2, rue Mignon. Seuls, le titre, la couverture, et les feuilles quinze à vingt-trois, — fin de ce tome, — furent, en 1837, composés chez Béthune et Plon. La dernière page de la feuille quatorze, paginée 167-168, n'est autre que le titre de l'ouvrage, inédit alors, par lequel Balzac comptait, à l'origine, terminer ce volume. Cette page ne porte que ces mots : *Un Martyr*, et, de même que pour *César Birotteau*, l'impression, on le verra plus loin, en fut réellement commencée. Nous en avons eu sous les yeux l'épreuve de la page 239-240, c'est-à-dire la soixante-douzième page de l'œuvre dans le tome douze des *Études Philosophiques*, puisqu'elle eût commencé seulement à la page 169 de ce volume. Puis, sous le nouveau titre de : *le Fils du Pelletier*, l'œuvre fut réservée aux livraisons suivantes. Mais, à cette époque, — sans doute par suite des retards que subit l'édition tout entière, — Balzac n'acheva pas le récit en question. Il le remit dans ses cartons et ne le fit paraître qu'en 1841, dans *le Siècle*, sous le titre de : *les Lecamus*, remplacé depuis par celui du *Martyr Calviniste*. Et, de nouveau comme pour *César Birotteau*, ce furent les épreuves du début de cette nouvelle, établies à l'intention des *Études Philosophiques*, qui servirent de manuscrit lors de la publication, dans *le Siècle*, de l'œuvre enfin complète. Aussi, peut-on reporter à 1835 ou, tout au plus tard, à 1836, la conception du *Martyr Calviniste*.

Dans son exemplaire personnel, Balzac a enlevé la page 167-168 de ce tome douze, où se lit : *Un Martyr*, et fort probablement n'a-t-il donné le titre assez obscur de : « *les Martyrs ignorés* (*Fragment du Phédon d'aujourd'hui*) » aux pages qui remplacent *Un Martyr*, qu'en raison de cette première indication. On lira plus loin une note à son imprimeur, précisant plusieurs points impor-

tants relatifs à tout cela. *Les Martyrs ignorés* ne sont désignés nulle part comme inédits, et pourtant ils ont droit à cette mention au même titre que *la Messe de l'Athée*, et *Facino Cane*, lesquels la reçoivent, quoique parus déjà dans *la Chronique de Paris* des 3 janvier et 17 mars 1836, mais non encore publiés en librairie. En effet, nous l'avons déjà dit, Balzac intercala dans *les Martyrs ignorés* tout ce qu'il conserva dans ses œuvres de cet *Ecce Homo*, promis, on s'en souvient, dès l'origine, aux *Études Philosophiques*, et demeuré inachevé, après l'apparition d'une première partie, écrite en 1835, mais insérée seulement dans *la Chronique de Paris* du 9 juin de cette même année 1836. *Les Martyrs ignorés* ne portent aucune date, alors que, sans exception, toutes les autres études philosophiques faisant partie de l'édition qui nous occupe sont accompagnées de cette indication, invariablement imprimée après la dernière ligne de chaque récit. Mais le manuscrit autographe, envoyé à la comtesse Clara Maffeï à Milan, le 15 juin 1837, est heureusement accompagné d'une note, où Balzac précise que c'est le premier ouvrage sorti de sa plume depuis son retour d'Italie. Il fut donc écrit en mai 1837, et mis immédiatement sous presse.

Nous remarquons dans le manuscrit un passage extrêmement curieux. Quoique conservé dans le texte publié, il a néanmoins subi des variantes et des modifications, qui, si légères qu'elles soient, lui enlèvent pourtant une grande partie de son intérêt. L'ouvrage n'existant plus que dans les *Œuvres diverses* de Balzac, nous allons citer la première leçon de cette page. Il s'agit du personnage de Raphaël. L'écrivain l'avait d'abord baptisé : « *Moi* ». Il le nomma ensuite : *Scribonius*, et enfin : *Raphaël*. Sous le nom de : *Raphaël de Valentin*, l'auteur des *Martyrs ignorés* s'était déjà mis quelque peu en scène dans *la Peau de Chagrin*. Voici donc la version primitive de ce portrait de Balzac jeune, exécuté par lui-même. Le récit étant censé se passer en 1825, le modèle s'est peint à l'âge de vingt-six ans.

« Moi. Vingt-deux ans, logé rue de Tournon, au cinquième; pantalon à pied en nankin depuis Pâques jusqu'à Noël; l'hiver, pantalon de drap poilu; gilet bleu à boutons de métal peu dorés, chemise de calicot, cravate noire, souliers couverts et lacés, chapeau lustré par la pluie, redingote olive. Gourmand par tempérament, sobre par nécessité; mangeant rue de Tournon, chez la mère Gérard, à vingt et un sous par dîner, dans un rez-de-chaussée où l'on descend par deux marches. Figure violente de santé, cheveux noirs, œil d'émerillon, maigre et chétif, avide de

connaissances, les avalant sans digérer, admirant Phantasma, qui sait tout, plein de respect pour Physidor, ne consommant rien, n'osant lever les yeux sur la divinité qui trône au comptoir, huit cents francs par an pour le moment, millionnaire dans l'avenir; crédule, trompé, revenant avec intrépidité vers de nouveaux mensonges; gobe-mouche et enfant; battu sur le terrain, victorieux sous la tente. Voix de poitrine, caverneuse. »

Tout Balzac n'est-il pas déjà contenu dans cette phrase : « huit cents francs par an pour le moment, millionnaire dans l'avenir. » (!)

Dans le texte actuel, la rue des Cordiers remplace la rue de Tournon, Raphaël a un an de plus, ses huit cents francs annuels, après être descendus à sept cents, s'arrêtent définitivement à six, et le qualificatif d' « enfant » est remplacé par celui de « perspicace ». Quant aux cheveux devenus blonds, et à l'œil d'émerillon transformé en un œil bleuâtre, ce sont deux modifications imaginées par M^me^ de Balzac, sans doute pour rendre de plus en plus méconnaissable ce portrait de son mari lorsqu'il était pauvre et inconnu. Elle les a transcrites de sa main sur le texte imprimé ayant servi de copie pour les *Œuvres diverses*.

La dernière page du manuscrit des *Martyrs ignorés* renferme enfin, à son revers, les intéressantes recommandations suivantes, adressées à M. Charles Plon :

« Charles,

« Distribuez les trois feuilles[1] composées pour le tome douze, signées quinze, seize, etc. Remplacez-les par cette nouvelle copie[2], et envoyez-moi épreuve, en page, le plus tôt possible. La composition distribuée fera la matière du tome quatorze, sous le titre de : *le Pelletier de la Reine*.

« *Nota*. Dans la feuille précédente du volume que vous continuez, le titre est compris[3]. Ainsi, commencez sans le titre, mais avec *les Martyrs ignorés* en haut, et les cinq lignes en bas. »

Une autre note de Balzac, adressée au même destinataire, et datant certainement de juin 1837, se lit au revers de la page vingt et une des épreuves de *la Femme supérieure*, que publia *la Presse* à partir du 1^er^ juillet 1837. La voici :

« Charles,

« Il faut plutôt passer la nuit, qui n'est pas longue sans lumière, pour que j'aie tout ceci pour demain à dix heures, et quitter *les Mar-*

1. Du *Martyr*.
2. *Les Martyrs ignorés*.
3. *Un Martyr*. C'est la page enlevée par Balzac à son exemplaire.

tyrs [*ignorés*]. Ceci est plus pressé que tout : on travaillera dimanche, autant que vous aurez de casses. »

Tous ces renseignements précis donnent la preuve des diverses modifications dont nous avons successivement enregistré les détails.

On peut imaginer, et constater à l'occasion, en examinant ce tome, quelles disparates naissent de ces caractères d'imprimerie différents employés dans un même volume.

Signalons enfin à la page 118 une bizarre erreur. *Les Deux Rêves* se termine avec la page 117. Or, son verso, qui devrait être vierge de tout texte, contient le titre de : *Facino Cane*, qui n'aurait dû passer qu'à la page 119, laquelle, recto et verso, par suite de cette méprise est demeurée complètement blanche.

Pour le tome treize : *le Secret des Ruggieri*, cette déplorable combinaison d'impressions diverses se produit de nouveau. Les dix premières feuilles, dont la dernière page est chiffrée 117-118, furent imprimées et tirées chez Baudouin, 2, rue Mignon, et les feuilles onze à vingt, qui terminent le volume, sortent, ainsi que le titre et la couverture, des presses de Béthune et Plon. Néanmoins, l'exemplaire de Balzac porte un titre au nom de Werdet, avec le millésime de 1836. Ce titre, imprimé chez Baudouin, désigne donc ce dernier comme l'imprimeur de tout le volume!!

Avec la feuille onze commence la seconde partie du *Secret des Ruggieri*, intitulée : *Marie Touchet*. Tout l'ouvrage avait paru d'abord dans *la Chronique de Paris* des 4, 11, 18 décembre 1836 et 22 janvier 1837.

Les tomes quinze et seize, c'est-à-dire *l'Enfant maudit* et *Une Passion dans le Désert*, furent réellement imprimés chez Béthune et Plon. Mais, les titres de l'exemplaire de Balzac, quoique provenant de cette imprimerie, portent encore une fois le nom de Werdet, et la date de 1836. La seconde et dernière partie de *l'Enfant maudit*, qui commence avec le tome seize et s'y termine à la page 159, avait paru d'abord dans *la Chronique de Paris* du 9 octobre 1836. Quant à la *Passion dans le Désert*, elle n'avait jamais été réimprimée depuis son insertion dans *la Revue de Paris* du 24 décembre 1830, ce qui n'empêche pas Balzac de lui attribuer inexactement ici la date de janvier 1831.

Le tome dix-sept, enfin, renouvelle les bizarreries des tomes douze et treize, dont les indications inexactes, concernant leur véritable imprimeur, sont identiquement répétées dans celui-ci. Ainsi, les feuilles une à douze, s'arrêtant avec *l'Auberge rouge* à

la page 144, ont été composées et tirées chez A. Barbier, 14, rue de Vaugirard, à Sèvres, en 1835, et les feuilles treize à vingt, qui comprennent *le Chef-d'œuvre inconnu* et terminent le volume, ont seules été imprimées, accompagnées du titre et de la couverture, par la maison Béthune et Plon, pour la mise en vente chez Delloye et Lecou, en septembre 1837, de toute la livraison. Mais, cette fois encore, le titre faisant partie de l'exemplaire de Balzac est tout autre. Il indique inexactement le volume comme contenant *l'Auberge rouge* et *l'Enfant maudit*, mentionne Barbier comme l'imprimeur du tome entier, et porte enfin le millésime de 1835.

On le voit donc, Béthune et Plon sont abusivement indiqués comme ayant fabriqué la totalité des vingt feuilles en question.

Nous avons déjà fait observer que *l'Auberge rouge* porte pour épigraphe un extrait des épreuves de *Louis Lambert*; le voici :

« Une idée causer des souffrances physiques, hein! qu'en dis-tu! »

« *Études Philosophiques*, t. XXII,
Histoire intellectuelle de *Louis Lambert*; 3e édit. »

Constatons donc définitivement, qu'en 1835, l'édition déjà imprimée de *Louis Lambert* pour les *Études Philosophiques*, et non encore mise en vente, était bien la troisième.

Le revers de la couverture est libellé d'une façon identique pour les cinq tomes de la livraison. Nous allons y trouver l'unique indication imprimée du contenu total des trente volumes, tels qu'ils ont été projetés, avec leurs divisions présentées à peu près volume par volume, et la tomaison complète de tout l'ouvrage. *La Comédie du Diable* y est promise pour la dernière fois. Non seulement elle ne reparut jamais dans les *Études Philosophiques*, mais dès lors Balzac l'exclut même de toutes les séries de ses œuvres, et de *la Comédie Humaine*.

Voici ces précieux renseignements :

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.

Trente vol. in-12, publiés en 6 livraisons, chacune de 5 vol.
Prix de la livraison, 15 fr.

Livraisons en vente.

Première Livraison, tomes 1 à 5.

La Peau de Chagrin. — Adieu. — Le Réquisitionnaire. — El Verdugo. — L'Elixir de longue Vie. — Un Drame au bord de la Mer.

Deuxième Livraison, tomes 11, 22, 23, 24 et 25

Maître Cornélius. — Jésus-Christ en Flandre. — Melmoth réconcilié. — L'Eglise. — Louis Lambert. — L'Interdiction.

Troisième Livraison, tomes 12, 13, 15, 16 et 17.

La Messe de l'Athée. — Les deux Rêves. — Facino Cane. — Les Martyrs ignorés. — Le Secret des Ruggieri — L'Enfant maudit. — Une Passion dans le Désert — L'Auberge rouge. — Le Chef-d'OEuvre inconnu.

SOUS PRESSE.

Quatrième Livraison, tomes 14, 18, 19. 28 et 29

Le Fils du Pelletier. — Les Proscrits. — Massimilla Doni. — Séraphîta.

Cinquième Livraison, tomes 6 à 10.

Histoire de la grandeur et de la décadence de César Birotteau, Marchand parfumeur, Chevalier de la Légion-d'Honneur, et adjoint au maire du deuxième arrondissement de la ville de Paris.

Sixième Livraison, tomes 20, 21, 26, 27 et 30

Aventures administratives d'une idée heureuse. — Le Chrétien. — La Comédie du Diable.

IMP. DE BÉTHUNE ET PLON, RUE DE VAUGIRARD, 36.

Mais six mois à peine après la publication du tableau précédent, c'est-à-dire en décembre 1837, un catalogue des œuvres de Balzac joint au deuxième volume de la première édition de *César Birotteau*, parue à cette date avec le millésime de 1838, indique déjà tout à fait différemment l'ensemble des *Études Philosophiques* complètes. Voici ce nouveau programme, qui ne porte aucune trace de divisions quelconques des matières en volumes :

ÉTUDES PHILOSOPHIQUES.

Trente volumes in-12.

Vingt Volumes sont en vente.

Chez DELLOYE, place de la Bourse, 5.
LECOU, rue Neuve-des-Petits-Champs, 50.

CONTENANT

La Peau de chagrin.—Adieu.—L'Élixir de longue vie.— El Verdugo. — Le Réquisitionnaire.— Un Drame au bord de la mer (*inédit*).— Sœur Marie des Anges (*inédit, à paraître*). — Le Grand Pénitencier (*inédit, à paraître*).—Deux Bienfaiteurs de l'humanité (*inédit, à paraître*). — Maître Cornélius. — Le Secret des Ruggieri (*inédit*).—La Messe de l'Athée (*inédit*). — Les Deux Rêves.— Facino Cane (*inédit*). — Les Martyrs ignorés (*inédit*). — Le Fils du Pelletier (*inédit, sous presse*). — L'Enfant maudit (*avec une seconde partie inédite intitulée :* LA PERLE BRISÉE, *formant un volume*). — Une Passion dans le Désert. — L'Auberge rouge. — Le Chef-d'Œuvre inconnu. — Le Président Fritot (*inédit , sous presse*). — Gambara. (*inédit*) — Les Proscrits — Massimilla Doni (*inédit*). — Jésus-Christ en Flandre. — Melmoth réconcilié. — L'Église. — Louis Lambert. — L'Interdiction (*inédit*). — Aventures administratives d'une Idée heureuse (*inédit, à paraître*). — Séraphita

Cette fois, c'est bien la dernière indication publiée, du moins à notre connaissance, du contenu total de la susdite édition des *Études Philosophiques*. Ainsi qu'on l'a vu par le tableau déjà reproduit par nous au début de ces pages, la livraison de clôture ne donne plus aucun renseignement quant aux dix tomes complémentaires promis à l'origine, et sans nul doute définitivement abandonnés au moment de la mise en vente de cette série finale.

VI

Avant d'aborder l'examen de la quatrième et dernière livraison, rappelons qu'annoncée, en mai 1835, comme devant se composer des tomes 6 à 10 (*César Birotteau*) ; puis, en août ou septembre 1836, des tomes 12, 13, 19, 20 et 30; ensuite, en 1837, — sur le premier des deux tableaux qu'on vient de lire, — des tomes 14, 18, 19, 28 et 29, elle contient en réalité les tomes 19, 20, 21, 28 et 29, chiffres donnés par les titres, quoique les couvertures portent seulement : *le Livre des Douleurs*, tomes 1, 2, 3, 4 et 5. Remarquons encore que de tous les ouvrages, inédits ou non, prétendûment réservés en 1836 pour cette livraison, un seul : *les Proscrits*, en fait partie. Observons également que *le Fils du Pelletier*, l'ex-*Martyr*, bien qu'ayant eu, comme on l'a vu, ce dernier titre déjà composé et tiré pour lui en 1837, à la page 167 du tome douze, qui fait partie de la troisième livraison, se trouve de nouveau écarté de celle-ci, où il est remplacé par *Gambara*. N'oublions pas, enfin, que son titre général : *le Livre des Douleurs*, est arbitraire, sans aucun rapport avec le contenu des volumes, et qu'il eut sans aucun doute pour point de départ une circonstance que nous rapporterons plus loin. En fait, il n'a été choisi qu'afin de donner une apparente unité à ces cinq tomes détachés.

A la fin de l'annonce publiée en mai 1835, dans le catalogue accompagnant la nouvelle édition du *Père Goriot*, se trouve une note intéressante. Elle suit immédiatement l'indication du contenu promis pour la quatrième livraison, c'est-à-dire des tomes 6 à 10, entièrement réservés alors à *César Birotteau*. Cette note est ainsi conçue :

« La composition des deux dernières livraisons sera indiquée lors de la mise en vente de la quatrième.

« *Nota.* — La publication de deux ouvrages précédemment annoncés : *le Roi des Becs Jaunes, ou le Privilège, tableau de Paris au XIV^e^ siècle*, et l'*Histoire de la Succession du Marquis de Carabas dans le fief de Coquatrix*, qui doit terminer les *Études Philosophiques*, est remise à l'année 1836. »

Voici donc, telles que nous les avons déjà fait connaître, les divisions de cette quatrième et dernière livraison : — tome dix-neuf, *Gambara*. — tomes vingt et vingt et un, *les Proscrits*; *Massimilla Doni*, — tomes vingt-huit et vingt-neuf, *Séraphita*.

Grâce au *Journal des Débats*, nous connaissons la date exacte d'apparition du *Livre des Douleurs*. Il en annonce la mise en vente dans son numéro du 4 juin 1840.

Le tome dix-neuf, contenant *Gambara*, — récit publié pour la première fois dans *la Gazette musicale de Paris* en juillet et août 1837, et déjà reparu en volume en 1839, à la suite du *Cabinet des Antiques*, — est réellement imprimé chez Béthune et Plon, qui, d'ailleurs, sont indiqués partout comme les imprimeurs de quatre volumes sur les cinq dont se compose la livraison. Seul, le tome vingt porte à son faux titre le nom de Barbier, 14, rue de Vaugirard, à Sèvres. Et pourtant, il n'imprima que la première moitié de ce tome vingt : *les Proscrits*, c'est-à-dire les feuilles une à dix, allant de la page 1 à la page 120 du volume. Ces dix feuilles furent en effet composées et tirées pour Werdet, chez Barbier, en 1835. Néanmoins, l'exemplaire de Balzac porte au titre le millésime de 1837, et les noms de Delloye et Lecou comme éditeurs. Or, toute la fin du tome, censée imprimée aussi chez Barbier, est en réalité sortie, en 1837, des presses de Béthune et Plon. Mais le retard subi de 1835 à 1837 par le volume qui devait contenir alors « *les Proscrits* » et « *le Livre des Douleurs* (inédit) » imposa l'obligation de modifier le titre primitif de 1835, — dont nous possédons un spécimen sans doute unique à cette heure, — de façon à l'établir tel qu'il se trouve en tête de l'exemplaire de Balzac, c'est-à-dire indiquant son véritable contenu : *les Proscrits* et le début de *Massimilla Doni*. Le rarissime premier titre inutilisé avait été tiré en même temps que *les Proscrits*. Il porte le nom de Werdet comme éditeur, et le millésime de 1835.

Aussi, en 1837, tout en gardant la composition de son faux titre, et par conséquent le nom de Barbier comme imprimeur de tout le volume, enleva-t-on le titre même, et la page 13-14 qui fait corps avec lui. On corrigea ensuite le libellé du titre; mais on créa du coup une différence des plus accentuées entre la page 13-14 et toutes celles qui l'entourent, le volume entier comportant vingt lignes à la page, tandis que celle-là seule en contient vingt et une! En outre, la livraison où devait entrer ce tome, n'ayant pas plus paru en 1837 qu'en 1835, il fallut, en 1840, recommencer la même opération, et, pour la mise en vente, modifier de nouveau la première feuille, dont, tout en recomposant une seconde fois le titre, on garda la composition refaite en 1837 pour la page 13-14 qui en dépendait; et, bien entendu, le faux titre primitif, portant le nom de Barbier. Ces remaniements furent, à trois ans de distance (1837 et 1840), exécutés tous deux chez Béthune et Plon. Lors de cette deuxième refonte, l'aspect typographique de la page 13-14 demeura donc définitivement défectueux, et l'on peut vérifier, à l'occasion, à quel point il est différent du texte voisin.

Quant aux trois titres successifs, celui de 1835, on le sait, est ainsi conçu :

« *Études Philosophiques*, par M. de Balzac. Tome XX. *Les Proscrits. — Le Livre des Douleurs* (inédit). — Paris, librairie de Werdet, 1835. »

Celui de 1837 est ainsi libellé :

« *Études Philosophiques*, par M. de Balzac. Tome XX. *Les Proscrits. Massimilla Doni.* — Paris, Delloye et Lecou, 1837. »

Et celui de 1840, n'indique plus que :

« *Le Livre des Douleurs*, par M. de Balzac. II. *Les Proscrits. Massimilla Doni*, I. — Paris, Hippolyte Souverain, 1840. »

Ce dernier texte est en complète opposition avec les indications du faux titre de 1835, maintenu à travers tous ces changements, lequel faux titre porte :

« Œuvres de M. de Balzac. *Études Philosophiques.* Tome XX ».

Cette anomalie se retrouve d'ailleurs sur tous les titres imprimés en 1840 pour la quatrième livraison.

Nous demandons grâce au lecteur, — ici tout particulièrement, — pour la minutie des détails sur lesquels nous attirons si fréquemment son attention. Mais, pour faire bien saisir leurs incessantes modifications d'impression et d'apparition, il faudrait vraiment qu'en même temps que nos explications on pût avoir ces *Études Philosophiques* constamment sous les yeux.

Le recto de la dernière page des dix feuilles renfermant *les Proscrits*, c'est-à-dire de la page 119-120, est occupé par ce seul titre : *le Livre des Douleurs*, destiné, en 1835, au moment du tirage de ces feuilles, à devenir celui d'une nouvelle qu'ensuite Balzac n'écrivit jamais. Mais on a vu qu'à partir de novembre 1835, il l'annonça successivement comme devant paraître dans la troisième, puis dans la quatrième livraison des *Études Philosophiques*, où, dans toutes deux, elle devait terminer le volume commençant par *les Proscrits*, c'est-à-dire, en réalité, celui dont nous nous occupons ici. C'est évidemment ce titre, très vague et non employé, qui fit naître l'idée de s'en servir pour la livraison tout entière, et de lui donner ainsi les apparences d'un ouvrage suivi. Toutefois Balzac, dans l'exemplaire relié pour lui, arracha la page en question, de même qu'il enleva, nous l'avons vu, dans la troisième livraison, le feuillet portant le titre de : *Un Martyr*. Moins favorisé que ce dernier ouvrage, *le Livre des Douleurs*, ou du moins l'œuvre qui devait à l'origine être intitulée ainsi, demeura définitivement à l'état de projet.

Massimilla Doni, l'étude dont les premiers chapitres, dans ce

tome vingt, remplacent, à la suite des *Proscrits*, *le Livre des Douleurs*, n'est terminée qu'avec le tome vingt et un, qu'elle absorbe encore totalement. De sa première à sa dernière ligne, l'œuvre fut entièrement composée chez Béthune et Plon, et devait alors faire partie, inédite, de l'édition qui nous occupe des *Études Philosophiques*. Dans cette intention, le manuscrit, bien réellement daté du 25 mai 1837, fut livré cette même année à l'impression. Toutefois, les retards dont nous avons si souvent parlé, et l'intercalation d'un long fragment écrit deux ans après l'ouvrage, puis inséré seulement le 25 août 1839 dans *la France musicale*, sous le titre de : *Une représentation du Mose de Rossini, à Venise*, modifièrent cette combinaison, et *Massimilla Doni*, abusivement datée du 25 mai 1839, parut pour la première fois, toujours en 1839, à la suite d'*Une Fille d'Ève*. Mais, en réalité, son édition originale est bien celle des *Études Philosophiques*, mise sous presse avant toute autre et contenant seule, à la fin du récit, sa date réelle, conforme à celle du manuscrit autographe.

Une preuve décisive de ce que nous avançons se rencontre, à cette même date du 25 mai 1837, dans le manuscrit en question, envoyé, pour sa mise sous presse, à M. Charles Plon, l'imprimeur. C'est une note inédite de Balzac, inscrite à la dernière page [1]. Elle ne peut s'appliquer qu'aux volumes des *Études Philosophiques*, composés chez Béthune et Plon, tandis que la *Fille d'Ève*, suivie de *Massimilla Doni*, sort des presses de E. Jacquin, à Fontainebleau. Cette note est ainsi conçue :

« Charles,

« N'engagez pas là-dessus [*Massimilla Doni*] le cicéro qui a servi à *l'Enfant maudit* et aux *Ruggieri*. Prenez un autre cicéro vieux, assez ample, et gardez l'autre cicéro pour *César Birotteau*, que vous aurez à faire avant que le *Martyr* soit fini peut-être. Donnez-moi vite épreuve du *Martyr*, et de ceci, en placards. »

Puis, voici une lettre inédite du maître, relative encore à l'impression de *César Birotteau*, lorsque cet ouvrage devait être publié en feuilles détachées dans *le Figaro*. Elle date aussi de juillet 1837 :

« Monsieur Plon,

« La publication du *Figaro* va par trois feuilles par semaine [2], ce qui donne quinze semaines ou seize pour *César Birotteau*. Comme il m'est

1. Ce manuscrit appartient au comte Sola, qui a bien voulu nous autoriser à en faire prendre, à Milan, une copie scrupuleusement exacte.

2. C'est de cette façon qu'au moment où Balzac écrivait cette lettre, paraissait, dans *le Figaro*, *l'Eldorado* (*Fortunio*), de Théophile Gautier.

impossible de rester seize semaines sur un ouvrage, il faut que vous gardiez en *bon à tirer* tout un volume. Ainsi, avant de continuer, il faut qu'il soit bien entendu que vous pourrez garder tout le deuxième volume en composition.

« Répondez-moi un mot là-dessus, car il faut que je puisse y compter, voulant tout terminer pour le 10 ou le 15 août.

« Mes compliments.

« De Balzac.

« Voyez surtout à [faire exécuter] tous les changements indiqués. Il y a une note, et un titre, et un faux titre. Il faudrait savoir si M. Fleurot, le directeur du *Figaro*, consent à mettre au bas du titre : Delloye et Lecou, éditeurs. En cas de refus, il faut mettre le nom de l'imprimerie ; il ne faut pas mettre le journal.

« Communiquez une épreuve à M. Fleurot, pour savoir si le caractère et la justification lui conviennent.

« Enfin, renvoyez-moi mon volume du *Père Goriot*.

« Il y a de telles erreurs sur les couvertures in-douze [des *Études Philosophiques*] qu'il faut m'en envoyer l'épreuve, pour faire la copie des couvertures de la quatrième livraison ».

De plus, voici deux reçus remis à Balzac par le même imprimeur ; ils ne sont pas moins concluants quant à nos précédentes affirmations relatives au *Martyr* et à *César Birotteau*, et, sauf la signature naturellement, tous deux sont entièrement écrits de la main de Balzac :

« Reçu de M. de Balzac, les trois feuilles 11-12, 13-14, 15-16 de *Massimilla Doni* à remanier, et cent vingt-quatre pages de copie imprimée et corrigée de *César Birotteau*.

« Paris, 12 juillet [1837], à sept-huit heures du soir.

« Ch[arles] Plon. »

« Reçu de M. de Balzac, les feuilles 1, 2, 3 de *César Birotteau* en deuxième correction ; les feuilles 4, 5, 6 en première, et la matière des feuilles 7, 8 en composition corrigée, et un feuillet de copie.

« 26 juillet 1837.

« Ch[arles] Plon ».

C'est donc plus que probablement en juillet 1837 que l'impression de *César Birotteau* et d'*Un Martyr*, destinée aux *Études Philosophiques*, fut définitivement interrompue chez Plon. En tout cas, celle des deux volumes in-octavo de *César Birotteau* fut décidément

confiée à l'imprimerie de Boulé et compagnie, 3, rue Coq-Héron. Ils portent cette simple mention : « Éditeur, 3, rue Coq-Héron, à Paris, 1838. » L'ouvrage ne fut pas non plus intercalé dans *le Figaro*, ainsi que l'avaient été les feuilles détachées de *l'Eldorado* (*Fortunio*), mais, donné d'emblée en prime de librairie aux abonnés de ce journal. Ajoutons que le manuscrit et les épreuves de *César Birotteau* devaient, le 14 novembre 1837, se trouver à Sèvres, à l'imprimerie de Barbier, puisque à cette date Balzac annonce ceci à M^me^ Hanska :

« Je cours à Sèvres chercher les manuscrits commencés et les épreuves de cet ouvrage. Il n'y a que neuf feuilles de faites ; il en faut quarante-six. »

Il semblerait donc qu'au mois de juillet précédent, Balzac, aurait retiré *César Birotteau* de cette imprimerie pour le livrer à Béthune et Plon, mais qu'à ce moment le manuscrit et certaines épreuves étaient néanmoins restées chez l'imprimeur primitif.

Comme derniers renseignements sur *Massimilla Doni*, disons enfin que cette œuvre, écrite en 1837, immédiatement après le retour d'Italie de Balzac, est l'une des premières annoncées comme devant faire partie des *Études Philosophiques*, car il s'agit du sujet promis dès l'origine sous le titre de : *les Deux Amours*, lequel est demeuré seulement celui du chapitre premier de *Massimilla Doni*.

La couverture du tome vingt, — tome deux du *Livre des Douleurs*, — enregistre à son revers une liste des œuvres en vente de M. de Balzac. Elle indique ainsi les vingt volumes des *Etudes Philosophiques* : « *Romans, contes et nouvelles* (*Études Philosophiques*), 20 volumes in-douze. — 60 francs ». Ce catalogue porte aussi, comme paru, l'ouvrage éternellement promis : « *Sœur Marie des Anges*. Deux vol. in-8°, 15 francs ». De même que pour le titre, il fallut réimprimer aussi les deux dernières pages de ce tome. Dans l'exemplaire de Balzac, la page 210 se termine par : « fin du tome XX », et dans l'édition mise en vente, par : « fin du tome deuxième du *Livre des Douleurs* ».

Il n'est pas douteux non plus que les tomes vingt-huit et vingt-neuf, qui comprennent *Séraphita* et terminent *le Livre des Douleurs*, ont été imprimés ailleurs que chez Béthune et Plon, dont ils portent cependant les noms. En effet, à la fin des deux volumes, la dernière feuille est mutilée, et leur page finale actuelle en remplace deux, dont la trace est tout à fait apparente. Et cette dernière page, une fois de plus, n'a aucun rapport, comme aspect typographique, avec les autres feuillets du livre. Elle ne s'accorde

qu'avec les titres et les couvertures, et porte comme eux les noms des imprimeurs cités plus haut. D'autre part, les caractères employés pour le texte de l'ouvrage, étant néanmoins fort différents de ceux des dix-huit volumes précédents, il nous a été très difficile de découvrir le nom de leur véritable imprimeur. Nous y avons pourtant réussi. Ce nom, c'est celui de Baudouin, 2, rue Mignon, et la composition est la même que celle ayant servi pour la première édition du *Livre Mystique*, parue en deux volumes in-octavo au mois de décembre 1835, renfermant, on ne l'a pas oublié, *les Proscrits*, *Louis Lambert*, et *Séraphita*.

C'est à la page 178 de cette dernière œuvre, dans *le Livre Mystique*, que la coupure fut exécutée pour diviser ce volume en deux tomes, tels qu'ils existent dans les *Études Philosophiques*. Ceci donna lieu à quelques légers remaniements de la composition primitive. On peut les constater en comparant le texte des pages 178 à 189 du *Livre Mystique*, avec celui des pages 1 à 12 du tome deux de *Séraphita*.

VII

A partir de 1840 jusqu'à leur entrée dans *la Comédie Humaine*, dont la première édition fut, comme on sait, publiée de 1842 à 1846, il ne fut plus question de réunir les *Études Philosophiques* en un ouvrage à part. Elles prirent place en 1845-1846 dans le monument littéraire du maître, sans adjonction d'aucune nouvelle *Étude* inédite. Balzac y introduisit seulement *le Martyr calviniste*, mis au jour pour la première fois, on s'en souvient, en 1841, et deux récits insérés antérieurement dans d'autres séries de ses œuvres : *les Marana* et *la Recherche de l'Absolu*. Mais, en revanche, il n'y maintint pas *l'Interdiction*, *la Messe de l'Athée*, *Facino Cane*, *les Martyrs ignorés* et *Une Passion dans le Désert*, qui tous, sauf *les Martyrs ignorés*, avaient d'ailleurs déjà pris place dans les précédentes divisions de *la Comédie Humaine*.

Mais, dès 1845, et la première édition de cette encyclopédie sociale étant encore en pleine période de publication, Balzac faisait imprimer pour lui seul un tableau de la deuxième, et des additions dont il comptait l'enrichir! Nous y retrouvons plus d'un titre connu, tel que *le Phédon d'aujourd'hui*, dont *les Martyrs ignorés*, — qui ne figurent pas non plus sur ce tableau, — n'étaient qu'un fragment, — *le Président Fritot*, *le Philanthrope*, — sans doute l'ancien ouvrage précédemment intitulé d'abord *le Philanthrope et le Chrétien*, puis *le Chrétien*, — et enfin *la Vie et les Aventures*

d'une idée, qui perd ici son qualificatif d'*heureuse*. Un seul titre nouveau : *le Nouvel Abeilard*, est inscrit sur cette dernière liste, où ne figurent plus *Ecce Homo*, — on le sait, encore annoncé à paraître pourtant en 1848 dans *l'Événement* de Victor Hugo, — *Sœur Marie des Anges*, *le Livre des Douleurs*, — c'est-à-dire la nouvelle autrefois promise sous ce titre, — *le Prophète*, *l'Histoire de la Succession du Marquis de Carabas*, *les Souffrances de l'Inventeur*, — qui devaient avoir Bernard de Palissy pour héros, — *le Grand Pénitencier*, *Deux Bienfaiteurs de l'Humanité*, — mais ce dernier titre n'était peut-être qu'une quatrième incarnation projetée du *Philanthrope* et du *Chrétien*, — et enfin *le Prêtre catholique*.

Cette fois, c'est bien la dernière étape, le mot suprême, et pas une seule de ces diverses productions, dont la plupart furent conçues de 1831 à 1833, ne vit ni ne verra jamais le jour. Avec tant d'autres travaux projetés, — notamment la plupart des *Scènes de la Vie militaire*, — elles dorment pour l'éternité dans ce tombeau du Père-Lachaise, où le prodigieux cerveau de l'auteur de *la Comédie Humaine* a, pour la première fois, connu le repos!

Puisse ce repos ne pas être troublé par une translation impie des restes mortels du grand écrivain, contraire à la fois à sa volonté et aux droits de ceux qui l'ont fait inhumer sur cette imposante colline, dont Balzac, — ainsi que M. Paul Bourget, le plus légitime successeur du maître, le rappelle si à propos dans le *Journal des Débats* du 1er janvier 1907, — a parfois parlé dans ses lettres et fréquemment dans ses immortelles pages!

Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.

(1902-1907).

MONTAIGNE ET PASCAL

C'est surtout la dernière édition des *Pensées* de Pascal — dans la collection des Grands écrivains de la France — et le commentaire qu'en a donné M. Brunschvicg, qui a jusqu'à présent le mieux résolu le problème des rapports entre Pascal et Montaigne. Nous pouvons y constater combien grande fut l'influence de Montaigne sur un des plus profonds penseurs des temps modernes.

Pascal a puisé dans les « Essais » presque toute sa connaissance de la vie morale de l'homme; aussi son expérience intellectuelle n'a-t-elle pas pu n'être pas imprégnée du scepticisme de Montaigne. Pascal répudie son passé scientifique pour s'accorder avec Montaigne sur l'incertitude de la raison en présence de la réalité; les sciences abstraites l'ont dégoûté. Mais la vie réelle, la vie entre les hommes n'est pas non plus parfaite; Montaigne, qui a exploré jusqu'au fond l'âme humaine, lui a enseigné la vanité de notre vie. A Pascal il ne restait plus après cela qu'à se réfugier dans un domaine où sa curiosité, dont il ne pouvait pas se dépouiller, ne serait pas exposée au doute. C'est la religion qui lui offre cette sûreté d'esprit. Mais, là aussi, il lui fallait être sur ses gardes non à propos de la foi — car elle se présente avec des bases inébranlables —, mais à propos du salut qui l'appelle à lutter sans cesse contre la nature humaine et pour un renouvellement éternel et ardent de l'esprit. La vie de Pascal, c'est la plus sincère obéissance au mot évangélique : « Celui qui conserve sa vie, la perdra; et celui qui aura perdu sa vie pour l'amour de moi, la retrouvera[1]. »

Si Montaigne a été le maître de Pascal dans la connaissance des hommes, de leurs défauts intellectuels et moraux, il ne pouvait pas lui servir de guide spirituel. Montaigne sait que la foi seule peut nous sauver de l'état où nous devenons « l'objet des démons et la pâture des vers[2] », même il s'efforcerait de croire, s'il ne se soupçonnait pas lui-même de manque de foi. « Que nous prêche la Vérité, qui est uniforme et constante? De fuir la mon-

1. Matth., X, 39.
2. Voir Pascal, *Entretien avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne.*

daine philosophie[1] ». Il fuit, il déteste cette philosophie qui « n'est qu'une poésie sophistique ». Mais il va plus loin : « Nostre foy, ce n'est pas nostre acquest. — C'est par l'entremise de nostre ignorance, plus que de nostre science, que nous sommes sçavants de ce divin sçavoir ». Il nous faudrait un renoncement absolu à nous-mêmes pour acquérir cette croyance infaillible. Cette transformation complète de nous-mêmes est-elle possible? Montaigne répond : « ... faire la poignée plus grande que le poing, la brassee plus grande que le bras,... cela est impossible et monstrueux; ny que l'homme se monte au dessus de soy et de l'humanité : car il ne peult veoir que de ses yeulx, ny saisir que de ses principes[2] ». — Ainsi cette « divine et miraculeuse metamorphose » est illusoire devant la réalité : l'homme doit borner ses désirs et il est fou s'il veut s'élever au-dessus de lui-même. Il lui faut rester homme.

Pascal et Montaigne ont chacun leur but particulier; leurs commencements étaient communs, mais les fins les distinguent et les séparent infiniment. Il faudrait quitter et surpasser Montaigne pour devenir Pascal; il faudrait répudier l'être humain pour créer l'être divin; il faudrait renoncer à la vérité du réel pour ressentir la sainteté de l'âme.

Car : le Dieu de Montaigne n'est pas le Dieu de Pascal.

Pascal lisait Montaigne le plus ardemment dans sa « période mondaine », pendant les deux ou trois années qui précédèrent immédiatement sa conversion définitive. De toutes les lectures c'est surtout Montaigne, qui par une voie inattendue, conduisit Pascal à la « soumission totale à Jésus-Christ, lundi 23 novembre, jour de saint-Clément, l'an de grâce 1654 », et qui est la base de l'admirable analyse *Entretien avec M. de Saci sur Epictète et Montaigne* et le point de départ de l'Apologie projetée de Pascal.

Si, philosophiquement, on a constaté presque toutes les traces qui subsistent de Montaigne dans la pensée de Pascal, il reste néanmoins pour l'historien littéraire un problème qui — une fois résolu — pourrait peut-être préciser définitivement l'influence de Montaigne sur Pascal.

Certes, M. Brunschvicg, en énumérant les lectures de Pascal, expressément a écrit en 1904 dans l'Introduction à son excellente édition des *Pensées*[3] :

1. Montaigne, *Essais*, II, 12.
2. *Ibid.*
3. T. I, p. LXVIII.

« Voici enfin ses livres : *la Vulgate*, saint Augustin, Jansénius, Saint-Cyran et les écrits de *Ces Messieurs*, puis Charron, Grotius, et Montaigne : le Montaigne in-8° de 1636 où sont ses références, le Montaigne in-f° de 1635, où il a marqué un rond à la page 184 ».

Mais, en 1906, dans son livre sur Montaigne, M. Strowski dit[1] :

« Je signale qu'on ne sait pas encore de quelle édition des *Essais* Pascal se servait; les éditeurs des *Pensées* s'y sont lourdement trompés. »

Voici le problème :

Quelle était l'édition des *Essais*, dont se servait Pascal?

Prenons le fragment *159* (d'après le classement des *Pensées* fait par M. Brunschvicg[2]) :

« Les belles actions cachées sont les plus estimables : quand j'en vois quelques-unes dans l'histoire comme page *184*, elles me plaisent fort; mais enfin elles n'ont pas été tout à fait cachées, puisqu'elles ont été sues; et quoiqu'on ait fait ce qu'on ait pu pour les cacher, ce peu par où elles ont paru gâte tout; car c'est là le plus beau, de les avoir voulu cacher. »

Le premier des commentateurs qui a cherché le passage correspondant dans Montaigne, auquel renvoie Pascal par le chiffre 184, est *Ernest Havet*. Il a écrit en note de ce fragment (chez lui art. VI, 18) :

« On est porté à croire que Pascal renvoie ici à la page 184 de l'édition des *Essais* de Montaigne dont il se servait. Il trouve en effet à la page 184 de l'édition de 1635 en un volume in-folio (celle que M^lle^ de Gournay a dédiée au cardinal de Richelieu), des traits qui paraissent être ceux que Pascal avait en vue : « Cette belle et noble femme de Sabinus, patricien romain, pour l'interest d'aultruy supporta seule sans secours, et sans voix et gemissement, l'enfantement de deux iumeaux. Un simple garsonnet de Lacedemone ayant desrobbé un regnard..., et l'ayant mis sous sa cappe, endura plustost qu'il lui eust rongé le ventre que de se descouvrir. Et un aultre, donnant de l'encens à un sacrifice, se laissa brusler iusques à l'os par un charbon tumbé dans sa manche, pour ne troubler le mystere... » (I, 40). Voilà trois belles actions cachées, et pas assez cachées pourtant au gré de Pascal. »

Le commentaire de l'édition des *Pensées* par *Molinier* porte ce renseignement (I, 87) :

1. Fortunat Strowski : Montaigne (collection *Les grands Philosophes*, chez F. Alcan). A la page 331, en note.
2. Manuscrit original, folio 440.

« Ce fragment a été inspiré à Pascal par la lecture de Montaigne, I, 40, p. 184 de l'édition de Mlle de Gournay, de 1635[1]. — Remarquons que par belles actions, Pascal entend ici *actions courageuses*, car Montaigne, au passage employé, rapporte, entre autres anecdotes celle du jeune Spartiate se laissant manger le ventre par un renard plutôt que de se trahir; tous les autres traits rapportés par Montaigne sont du même genre. »

Et M. *Michaut* commente ainsi (fr. 748) :

« La page 184 est sans doute celle de l'édition des *Essais* donnée par Mlle de Gournay en 1635. C'est le chap. 40, du livre Ier (Havet). »

Si on lit avec attention le fragment de Pascal et les exemples de Montaigne cités par les commentateurs susnommés, on a peine à croire qu'ils aient bien trouvé le passage qui lui aurait inspiré les mots : « les *belles actions cachées* ». Aurait-il qualifié ainsi ces actes d'héroïsme dans la souffrance corporelle?

Le chapitre 40, du livre Ier des *Essais* ne nous donnant pas de preuves suffisantes de la provenance du fragment sur « les belles actions cachées », lisons le chapitre suivant qui est intitulé : « *De ne communiquer sa gloire.* » Et lisons dans l'édition des *Essais* de *1652* à la page *184* (presque au début du chapitre 41) ce passage :

« ... Nous prestons nos biens et nos vies au besoin de nos amis, mais de communiquer son honneur, et d'estrener autruy de sa gloire, il ne se void gueres. Catulus Luctatius en la guerre contre les Cymbres, ayant fait tous efforts pour arrester ses soldats qui fuyoient devant les ennemis, se mit luy-mesme entre les fuyards, et contrefit le coüard, afin qu'ils semblassent plustost suivre leur capitaine, que fuir l'ennemy : c'estoit abandonner sa reputation, pour couvrir la honte d'autruy. Quand Charles cinquiesme passa en Provence, l'an mille cinq cens trente-sept, on tient que Antoine de Leve voyant l'Empereur resolu de ce voyage, et l'estimant luy estre merveilleusement glorieux, opinoit toutefois le contraire, et le desconseilloit, à cette fin que toute la gloire et honneur de ce conseil, en fust attribué à son maistre : et qu'il fust dit, son bon advis et sa prevoyance avoir esté telle, que contre l'opinion de tous, il eust mis à fin une si belle entreprise : qui estoit l'honorer à ses despens... », etc.

Je ne doute pas que ce sont ces exemples, dont Pascal a dit : « Les belles actions cachées sont les plus estimables : quand j'en vois quelques-unes dans l'histoire comme page 184, elles me plaisent fort. »

1. Sans doute, Molinier voulait dire (d'après Havet), de 1635; la date 1655 n'est probablement qu'une faute d'impression.

Et je prétends que c'est l'édition des *Essais* de *1652*, qui a servi à Pascal. Cette édition venait de paraître à l'époque où Pascal s'est mis à la lecture de Montaigne. L'édition en question correspond, comme nous allons le montrer encore, aux renvois de Pascal[1]. Voici le frontispice :

« *Les Essais de Michel, seigneur de Montaigne.* Nouvelle edition exactement purgée des defauts des precedentes, selon le vray original : Et enrichie et augmentée aux marges du nom des Autheurs qui y sont citez, et de la Version de leurs Passages; Avec des Observations tres-importantes et necessaires pour le soulagement du Lecteur. Ensemble la Vie de l'Autheur, et deux Tables, l'une des Chapitres, et l'autre des principales Matieres, de beaucoup plus ample et plus utile que celles des dernieres Editions.

« A *Paris*, chez *Augustin Courbé*, Imprimeur et Libraire de M. le duc d'Orleans, au Palais, en la Gallerie des Mercieres, à la Palme.

« M.DC.LII. — Avec privilege du Roy. »

La seconde feuille porte le portrait de Montaigne et au bas l'indication suivante :

« A Paris, Rue S. Jacques et au Palais 1652. »

L'introduction de cette édition contient ces articles :

« L'Imprimeur au Lecteur.

« L'Advertissement de l'Autheur...

« Epitre de Mlle de Gournay, inserée en son Impression de l'année 1635 : A Monseigneur l'eminentissime Cardinal, Duc de Richelieu.

« Preface sur les *Essais*... Par sa fille d'alliance.

« Sommaire recit, sur la vie de Michel, seigneur de Montaigne, extraict de ses propres Escrits. »

Suivons les indications de Pascal au fragment « Montagne[2] » :

« Les defauts de Montagne sont grands. Mots lascifs; cela ne vaut rien, malgré M^lle^ de Gournay. Crédule — *gens sans yeux*; ignorant, *quadrature du cercle*, *monde plus grand*. Ses sentiments sur l'homicide

1. Je l'ai trouvée à la bibliothèque Sainte-Geneviève (cote d'inventaire : folio Z 1431). La Bibliothèque nationale possède l'édition des *Essais* de 1657 (folio Z 195) qui n'est qu'une réimpression de celle de 1652, presque identique par le texte et par la pagination. L'édition de 1657 est publiée chez Charles Angot, à Paris, rue Saint-Jacques. — Labibliothèque de l'Arsenal également possède l'édition de 1652 (n° 1725. Sc. A). — Enfin, j'ai trouvé aussi cette édition des *Essais* de 1652 dans la bibliothèque de l'Université de Prague (Bohême).

2. Manuscrit fol. 425; Havet, XXIV, 24; Molinier, I, 21; Michaut, 692; Brunschvicg, 63.

volontaire, sur la mort. Il inspire une nonchalance du salut, *sans crainte et sans repentir*. Son livre n'estant pas fait pour porter à la pitié, il n'y estait pas obligé, mais on est toujours obligé de n'en point détourner. On peut excuser ses sentiments un peu libres et voluptueux (*730, 331*) en quelques rencontres de la vie, mais on ne peut excuser ses sentiments tout payens sur la mort. Car il faut renoncer à toute piété, si on ne veut au moins mourir chrestiennement. Or il ne pense qu'à mourir laschement et mollement par tout son livre. »

L'édition des *Essais* de *1652*, contenant la « Préface sur les *Essais* de Michel, seigneur de Montaigne, par sa fille d'alliance », naturellement pouvait suggérer à Pascal les mots : « malgré M^lle^ de Gournay ».

La recherche des autres passages correspondant aux phrases de Pascal, ne fait pas de difficultés. Seulement, à côté de la phrase : « On peut excuser ses sentiments un peu libres... », etc., le manuscrit porte deux chiffres : *730*, *331*[1].

Ici, Havet nous donne ces explications :

« Ces chiffres (730, *231*) paraissent un renvoi à deux pages de l'édition des *Essais* dont se servait Pascal; on a vu ailleurs une indication semblable (VI, 18 : *Les belles actions cachées*). Mais celle-là renvoyait à l'édition in-folio de *1635*, la seconde édition donnée par M^lle^ de Gournay, avec une préface et une dédicace à Richelieu; or les pages *730* et *231* de cette édition ne m'ont rien offert qui se rapporte à la remarque de Pascal. J'ai été plus heureux en consultant un volume des *Essais* in-4°, daté de *1636*, mais qui n'est qu'une réimpression de la première édition de M^lle^ de Gournay. On y lit à la page *730* : « Les souffrances qui nous touchent simplement par l'ame m'affligent beaucoup moins qu'elles ne font la pluspart des aultres hommes... : Mais les souffrances vrayment essentielles et corporelles, ie les gouste bien vifvement... I'ay au moins ce proufit de la cholique (la gravelle), que ce que ie n'avois encores peu sur moy, pour me concilier du tout et m'accointer à la mort, elle le parfera... : et Dieu veuille qu'enfin, si son aspreté vient à surmonter mes forces, elle ne me reiecte à l'aultre extremité, non moins vicieuse, d'aimer et desirer à mourir » (II, 37). Voici maintenant ce qu'on trouve à la page *231* : « Ma seconde forme (de vie) ç'a esté d'avoir de l'argent; à quoy m'estant prins, i'en feis bientost des reserves notables..., n'estimant pas que ce feust savoir, sinon autant qu'on possede oultre sa despense ordinaire... Car quoy! disois-ie, si i'estois surprins d'un tel ou d'un tel accident? Et à la suitte de ces vaines et vicieuses imaginations,

1. Ces deux chiffres sont très lisibles et je ne sais pourquoi *Havet* et même M. *Michaut* au lieu de *331* ont lu *231*. La récente édition (1907) des *Pensées*, « corrigée et complétée d'après les manuscrits originaux » par M. *A. Gazier*, porte aussi le chiffre 231.

j'allois faisant l'ingenieux à pourvoir par cette superflue reserve à touts inconvenients... Cela ne se passoit pas sans penible sollicitude », etc. (I, 40). Ce même volume, qui satisfait ici aux renvois de Pascal, ne satisfait pas au contraire à celui du fragment VI, 18. Pascal a donc eu dans les mains deux volumes différents en ces deux occasions. »

M. *Brunschvicg*, pour le chiffre *730*, se contente du commentaire de Havet, en acceptant pour l'explication le passage du chapitre 37, livre II, des *Essais* (« Les souffrances qui nous touchent... »), et en disant :

« Havet, qui avait déjà indiqué les renvois des notes précédentes, a retrouvé la première référence de Pascal d'après la pagination de l'édition in-8° de 1636, qui suit la seconde édition de M^lle^ de Gournay. »

Quant au second chiffre, M. Brunschvicg corrige Havet et choisit un autre passage de Montaigne. Il dit :

« La seconde citation n'est pas de la page 231, où l'avait cherchée Havet, se référant à une fausse lecture, mais à la page 331; on y lit cette phrase : « Le vice contraire à la curiosité, c'est la nonchalance vers laquelle ie penche evidemment de ma complexion » (II, 4).

Nous voilà en présence d'une confusion. Consultons l'édition des *Essais* de *1652*. La page 730 est au chapitre 9, livre III : « De la vanité »; la page 331 est au chapitre 12, livre II : « Apologie de Raymond de Sebonde ».

Voici le commencement du passage auquel pensait Pascal en disant : « On ne peut excuser ses sentiments tout payens sur la mort », et qui est à la page *730* :

« Il n'y donc pas beaucoup de mal de mourir loing, et à part. Si estimons-nous à devoir, de nous retirer pour des actions naturelles, moins disgraciées que cette-cy, et moins hideuses. Mais encore ceux qui en viennent là, de trainer languissans un long espace de vie, ne devroient à l'adventure souhaitter d'empescher de leur misere une grande famille... Nous avons loy de nous appuyer, non pas de nous coucher si lourdement sur autruy : et nous estayer en leur ruine... La decrepitude est qualité solitaire... Il est temps de tourner le dos à la compagnie... »

Sans doute, Pascal indique la page 730 seulement comme le commencement de tout un passage sur la mort qui l'a le plus frappé. Les vrais « sentiments tout payens sur la mort », que Pascal ne peut pas excuser, sont exprimés par Montaigne à la page 731 :

« Je veux estre logé en lieu qui me soit bien particulier, sans bruit, non maussade, ou fumeux ou estouffé. Je cherche à flatter la mort par ces frivoles circonstances... »

Et plus loin :

« Pourroit-on pas la rendre encore voluptueuse, comme les commourans d'Antonius et de Cleopatra? Je laisse à part les efforts que la Philosophie et la Religion produisent, aspres et exemplaires. Mais entre les hommes de peu, il s'en est trouvé, comme un Petronius, et un Tigillinus à Rome, engagez à se donner la mort, qui l'ont comme endormie par la mollesse de leurs apprests. Ils l'ont faite couler et glisser parmy la lascheté de leurs passe-temps accoustumez : Entre des garces et bons compagnons, nul propos de consolation, nulle mention de testament, nulle affectation ambitieuse de constance, nul discours de leur condition future : parmy les ieux, les festins, facecies, entretiens communs et populaires, et la musique, et des vers amoureux. Ne sçaurions nous imiter cette resolution en plus honneste contenance? Puis qu'il y a des morts bonnes aux fols, bonnes aux sages : trouvons-en qui soient bonnes à ceux d'entre deux. »

Au passage, auquel Pascal peut-être pensait en disant : « On peut excuser ses sentiments un peu libres et voluptueux en quelques rencontres de la vie » et qui est à la page *331* de l'édition des *Essais* de 1652, Montaigne raconte[1] les histoires des « femmes servans en Syrie de marche-pied aux Dames, pour monter en coche », des femmes et concubines des Thraces qui « plaident à qui sera choisie pour estre tuée au tombeau de son mary » :

« Quand les Scythes enterroient leur Roy, ils estrangloient sur son corps la plus favorie de ses concubines, son eschanson, escuyer d'escuirie, chambellan, huissier de chambre et cuisinier. Et en son anniversaire ils tuoient cinquante chevaux montez de cinquante pages, qu'ils avoient empalez par l'espine du dos iusques au gosier, et les laissoient ainsi plantez en parade autour de la tombe. Les hommes qui nous servent, le font à meilleur marché, et pour un traitement moins curieux et moins favorable, que celuy que nous faisons aux oyseaux, aux chevaux et aux chiens. A quel soucy ne nous démettons-nous pour leur commodité? Il ne me semble point que les plus abjets serviteurs facent volontiers pour leurs maistres, ce que les Princes s'honorent de faire pour ces bestes... Comme nous allons à

1. Je cite avec réserve ce passage, parce que je crois que Pascal a voulu écrire un autre chiffre que 331. A ma connaissance, il n'y a pas d'édition des *Essais* qui soit par la page 331 assez conforme au sens des mots de Pascal.

la chasse des bestes, ainsi vont les tygres et les lyons à la chasse des hommes : et ont un pareil exercice les unes sur les autres : les chiens sur les lievres, les brochets sur les tanches, les arondelles sur les cigales, les esperviers sur les merles et sur les alloüettes. »

Étudions maintenant la partie du fragment 73 (d'après Brunschvicg; manuscrit fol. *70* et *366*; molinier, I, 174 et I, 158; Michaut, 194. — L'édition de Havet omet ce fragment), qui porte quatre renvois aux passages des *Essais*.

« Si faut-il voir si cette belle philosophie n'a rien acquis de certain par un travail si long et si tendu, peut-estre qu'au moins l'âme se connaistra soy même. Écoutons les regents du monde sur ce subject. Qu'ont-ils pensé de sa substance.

395.

« Ont-ils esté plus heureux à la loger.

395.

« Qu'ont-ils trouvé de son origine, de sa durée, et de son depart.

399.

« Est-ce donc que l'âme est encore un sujet trop noble pour ses faibles lumières? Abaissons-la donc à la matière, voyons si elle sait de quoi est fait le propre corps qu'elle anime et les autres qu'elle contemple et qu'elle remue à son gré. Qu'en ont-ils connu, ces grands dogmatistes qui n'ignorent rien?

393.

« Harum sententiarum. »

M. Brunschwicg en notes des indications de Pascal cite tout simplement les phrases de Montaigne qui lui ont semblé logiquement et textuellement correspondantes. Il n'essaie pas de trouver ces passages dans les éditions de 1635 ou 1636, aux pages indiquées par Pascal.

Mais, si nous avons l'édition dont s'est servi Pascal, nous pouvons fixer exactement ces citations :

Pascal. — « Écoutons les régents du monde sur ce sujet. Qu'ont-ils pensé de sa substance? *395.* »

Montaigne à la p. *395* :

« Or voyons ce que l'humaine raison nous a appris de soy et de l'ame... de celle qui nous appartient, que nous devons mieux cognoistre... A Crates et Dicaearchus, qu'il n'y en avoit du tout point, mais que le corps s'esbranloit ainsi d'un mouvement naturel : à Platon, que c'estoit une substance se mouvant de soy-mesme... » etc.

Pascal. — « Ont-ils été plus heureux à la loger? *395* [1]. »

1. M. Brunschvicg cite ici le passage qui est à la page 396 : « Il n'y a pas moins de dissension, ny de debat à la loger. »

MONTAIGNE, p. *395* :

« ... mais certes, c'est une touche pleine de fausseté, d'erreur, de foiblesse et defaillance. Par où la voulons-nous mieux esprouver que par elle-mesme? S'il ne la faut croire parlant de soy, à peine sera-elle propre à iuger des choses estrangeres : si elle cognoist quelque chose, au moins sera-ce son estre et son domicile. Elle est en l'ame, et partie, ou effect d'icelle : Car la vraye raison et essentielle, de qui nous desrobons le nom à fausses enseignes, elle loge dans le sein de Dieu, c'est là son giste et sa retraite, c'est de là d'où elle part, quand il plaist à Dieu nous en faire voir quelque rayon : comme Pallas saillit de la teste de son pere, pour se communiquer au Monde. »

PASCAL : « Qu'ont-ils trouvé de son origine, de sa durée et de son départ? *399*[1]. »

MONTAIGNE, p. *399-400* :

« Aucuns ont dit, qu'il y avoit une ame generale, comme un grand corps, duquel toutes les ames particulieres estoient extraictes, et s'y en retournoient, se remeslant tousiours à cette matiere universelle :... d'autres, qu'elles ne faisoient que s'y reioindre et r'attacher : d'autres : qu'elles estoient produites de la substance divine : d'autres, par les[2] Anges, de feu et d'air. Aucuns, de toute ancienneté : aucuns, sur l'heure mesme du besoin. Aucuns les font descendre du rond de la Lune, et y retourner... »

PASCAL : « Qu'en ont-ils connu, ces grands dogmatistes qui n'ignorent rien? *393*.

« Harum sententiarum[3]. »

Montaigne a écrit à la page 392 :

« Car tout Philosophe ignore ce que fait son voisin : ouy et ce qu'il fait luy-mesme, et ignore ce qu'ils sont tous deux, ou bestes ou hommes. Ces gens icy, qui trouvent les raisons de Sebonde trop foibles, qui n'ignorent rien, qui gouvernent le Monde, qui sçavent tout... n'ont-ils pas quelquesfois sondé parmy leurs Livres, les difficultez qui se presentent, à cognoistre leur estre propre? Nous voyons bien que le doigt se meut et que le pied se meut, qu'aucunes parties se branslent d'elles-mesmes sans nostre congé, et que d'autres nous les agitons par nostre ordonnance;... »

Et il continue à la page 393 :

« On ne demande pas si Galen a rien dit qui vaille : mais s'il a dit ainsi, ou autrement. Vrayement c'estoit bien raison que cette bride et contrainte de la liberté de nos iugemens, et cette tyrannie de nos

1. M. Brunschvicg ne cite rien.
2. Ici finit la page 399.
3. M. Brunschvicg dit : « Le chiffre indique sans doute que Pascal se proposait de compléter la citation. »

creances, s'estendist iusques aux escoles et aux arts. Le Dieu de la Science scholastique, c'est Aristote : c'est religion de debattre de ses ordonnances, comme de celles de Lycurgus à Sparte. Sa doctrine nous sert de loy magistrale : qui est à l'adventure autant fausse qu'une autre. Je ne sçay pas pourquoy ie n'acceptasse autant volontiers .. toute autre opinion de cette confusion infinie d'advis et de sentences, que produit cette belle raison humaine par sa certitude et clair-voyance, en tout ce dequoy elle se mesle... »

La citation latine (Harum sententiarum...) est prise à la page 396, qu'on peut rapprocher de la dernière question de Pascal aussi pour l'expression « dogmatistes » :

« Lactance, Seneque, et la meilleure part entre les dogmatistes, ont confessé que c'estoit chose qu'ils n'entendoient pas. Et apres tout ce denombrement d'opinions, « Harum sententiarum quae vera sit, Deus aliquis viderit », dit Cicero. »

L'édition des *Essais* de 1652 provoquera une nouvelle rédaction et fournira une nouvelle documentation de quelques autres fragments.

Voici le fragment *74* (man. 487) :

« Une lettre *de la folie de la science humaine et de la philosophie.*
« Cette lettre avant *le divertissement.*
« *Felix qui potuit...* »
« *Nihil admirari.*
« 280 sortes de souverains biens dans Montaigne. »

Le fragment *74 bis* (Première copie 257) :

« Pour les philosophes 280 souverains biens. »

Molinier (I, 174) — d'après Havet — lit ainsi cette pensée :

« Pour les Philosophes deux cent quatre vingt-huit souverains biens ». Et en note il dit : « Pas plus que M. Havet (II, 156), je n'ai pu trouver où Pascal avait pris cette citation. L'idée qu'il indique ici est aussi exprimée par Montaigne (II, 3). »

M. Brunschvicg en note de ce fragment qu'il copie bien sur le manuscrit (« *280* sortes de souverains biens dans Montaigne »), cite l'Apologie (II, 12) :

« Il n'est point de combat si violent entre les Philosophes, et si aspre, que celuy qui se dresse sur la question du souverain bien de

l'homme : duquel, par le calcul de Varro, nasquirent deux cent quatre vingt huit sectes. »

Mais dans notre édition des *Essais*, p. 424, la phrase des souverains biens finit ainsi :

« duquel par le calcul de Varro, nasquirent deux cens quatre-vingts sectes. »

Le fragment 87 (man. fol. 269) doit être reproduit ainsi :

« 583. Nae iste magno conatu magnas nugas dixerit. Terent.
« Quasi quicquam infelicius sit homine, cui sua figmenta dominantur. Plin. »

C'est-à-dire : le chiffre 583 doit figurer au commencement de la première citation latine, car on la trouve à la page 583 des *Essais* de 1652, où elle est précédée de la phrase :

« Personne n'est exempt de dire des fadaises : le malheur est, de les dire curieusement. »

La seconde citation latine se trouve à la page 386, et je signale que Pascal n'a pas écrit : « Quasi quidquam... » comme on lit dans les reproductions, mais exactement il a copié ce qu'il a lu dans son exemplaire de Montaigne de 1652 :

« Quasi quicquam..., » etc.

Une autre citation :

« Quod crebro videt, non miratur, etiamsi cur fiat nescit; quod ante non viderit, id si evenerit, ostentum esse censet. Cic.[1]. »

M. Michaut (fr. 550) a placé à la fin de cette citation le chiffre *583*; aussi M. Brunschvicg, mais seulement dans sa petite édition in-16 (fr. 90). Et M. Michaut a ajouté :

« Ce chiffre 583 renvoie sans doute à Montaigne. »

La citation « Quod crebro videt... » etc., se trouve dans Montaigne à la page 524.

Nous avons déjà montré que le chiffre 583 doit être placé devant une autre citation latine (« Nae iste... », etc.).

1. M. Michaut lit : *evenit*. Pascal a lisiblement écrit : *evenerit*.

Enfin une remarque à deux citations latines du fragment 363 (d'après Brunschvicg; man. fol. 214; Michaut, 458).

Pascal a écrit :

« Ex senatus consultis et plebis scitis scelera exercentur. Sen. »

Et plus loin :

« Id maxime quemque decet, quod est cujusque suum maxime. Sen. »

M. Brunschvicg a ajouté dans ses éditions in-16 et in-8° (non pas dans la Reproduction en phototypie) à la fin de la première citation le chiffre 588 ; à la fin de la seconde (seulement dans son édition in-8°) le chiffre 558. — M. Michaut a ajouté à la fin de la première le chiffre 588, à la fin de la seconde, 558.

M. Michaut se demande : « Ces numéros : Sénèque 558, 588, ne sont-ils pas des renvois à une page des *Essais*? »

Le MANUSCRIT ORIGINAL (n° 9 202 f. fr. de la Bibl. nat.) ne porte pas ces chiffres. Dans les COPIES des *Pensées* (1re copie : n° 9 203; 2e copie : n° 12 449) devant ces deux citations figure deux fois le chiffre *588*. (M. Michaut a faussement lu dans les copies devant la seconde citation le numéro 558 au lieu de 588.)

Le chiffre *588* est d'accord avec la page des *Essais* de 1652, où se trouvent ces deux citations latines.

A la fin du fragment 613 (man. fol. 218) Pascal a écrit : « Voyez le rond dans Montaigne. » Cela devait être son point de repère. Cette remarque de Pascal ne peut pas nous donner une indication exacte, parce que nous ne possédons pas l'exemplaire même des *Essais* qui appartenait à Pascal.

ANT. UHLÍŘ.

VICTOR HUGO ET BYRON

A la fin de son excellent ouvrage sur *Byron et le Romantisme français* (p. 521), M. Edmond Estève a écrit : « On a vu en détail ce que nos grands poètes romantiques ont reçu de Byron. Hugo est celui qui lui doit le moins. Entre son génie et celui du poète anglais il n'y a jamais eu sympathie ni affinité. Il est venu lentement à Byron, il s'en est détaché très vite. Quelque touches de couleur dans *les Orientales*, quelques accents mélancoliques dans *les Feuilles d'Automne*, une certaine teinte de misanthropie sur le héros de ses drames, voilà tout ce qu'il a retenu de lui. Il aurait pu aussi bien l'ignorer. »

Ces lignes sont judicieuses, et l'on ne peut qu'y souscrire. Mais Hugo, qui prenait de tous côtés les thèmes que devait transformer sa poésie, a pu emprunter à Byron autre chose encore que ce que M. Estève vient de signaler ; en fait, il lui a emprunté autre chose, et M. Estève le montre lui-même dans le chapitre spécial qu'il a consacré aux rapports de V. Hugo et de Byron. Il n'est donc pas impossible de signaler des réminiscences, plus ou moins conscientes, du poète anglais que M. Estève n'aurait pas signalées chez Victor Hugo, surtout si l'on prend dans la partie de son œuvre qui a paru après la date où M. Estève devait s'arrêter : 1850. Il importe seulement d'être très prudent, comme M. Estève l'a été, de laisser de côté certaines ressemblances trop naturelles, et d'avouer que certaines autres peuvent être dues à des rencontres fortuites, aussi bien qu'à des souvenirs.

Ainsi je ne rappellerai pas Byron à propos des théories de Victor Hugo sur les religions et la Religion, bien que ces théories soient esquissées dans *le Pèlerinage de Childe Harold*, II, 44, ni à propos du beau symbole *le Temple*, bien qu'on pût, à la rigueur, le faire sortir de la *Prière de la Nature*. La philosophie que Victor Hugo y exprime lui était trop naturelle pour qu'il soit utile d'en chercher la source, et, s'il fallait, malgré tout, désigner quelqu'un dont V. Hugo se serait inspiré, ce serait Lamartine, le Lamartine de *la Chute d'un Ange*, auquel il semble bien en effet que Victor Hugo soit redevable.

*
* *

Le rapprochement que voici paraîtra peut-être plus admissible. Victor Hugo a employé deux fois, sous une forme elliptique qui témoigne d'une véritable familiarité avec ce texte, cette citation de Juvénal, satire X : *quot libras in duce*? Il en a fait l'épigraphe de la pièce XIII des *Feuilles d'Automne* et, beaucoup plus tard, le titre d'un chapitre des *Misérables* (2e partie, livre Ier, chapitre XVI : Waterloo). Ce texte tronqué a-t-il été pris à Juvénal lui-même? il se pourrait; mais il paraît plutôt venir de Byron, qui a donné le vers de Juvénal comme épigraphe à son ode *à Napoléon Bonaparte* :

> *Expende Hannibalem, quot libras in duce summo*
> *Invenies?*

et qui l'a paraphrasé ailleurs (*Childe Harold*, II, 4, et *Don Juan*, I, 218-219). M. Estève (p. 463) croit que don Carlos se souvient de Byron plutôt que de Juvénal lorsque, au tombeau de Charlemagne il « paraphrase en vers sonores l'Expende Hannibalem » :

> Avoir été plus grand qu'Annibal, qu'Attila,
> Aussi grand que le monde!... et que tout tienne là!
> Oh! briguez donc l'empire et voyez la poussière
> Que fait un empereur!

*
* *

Examinons maintenant comment V. Hugo et Byron parlent de l'infortune la plus retentissante de leur siècle.

On sait que *l'Expiation*, rattachée à l'inspiration des *Châtiments* par la parodie d'empire que voit dans son tombeau l'homme de Brumaire, était d'abord purement épique, ne contenait que la série des principaux désastres de Napoléon, et avait été achevée sous cette forme dès le 14 novembre 1847[1]. Pourquoi le poème avait-il été ainsi conçu? peut-être pour la raison que j'ai moi-même indiquée ailleurs[2] : « C'était un retour à l'épopée impériale, mais un retour mélancolique, tel qu'il convenait maintenant au poète assombri par la catastrophe de Villequier. » Seulement ne pourrait-on pas rappeler aussi le poème de Byron : *l'Age de Bronze, ou Carmen seculare et annus haud mirabilis*?

1. Voir P. et V. Glachant, *Papiers d'autrefois*, p. 70.
2. *Victor Hugo poète épique*, p. 33.

« Où est-il, dit le poète anglais dans ses § III, IV et V, où est-il le héros moderne, et tout autrement puissant, qui, sans être roi, attela des monarques à son char? » Et il montre que, si la France tient à le saluer au haut de sa *colonne triomphale*, si « son honneur, sa gloire, sa fidélité » doivent « revendiquer ses os », lui, l'empereur, n'a que faire de cela : Il est mort et il a souffert. — Il a souffert à Sainte-Hélène, où il était « l'esclave de tout ce qui peut contrarier ou irriter, d'un vil geôlier, d'un espion importun, d'un étranger curieux qui prend des notes », où il n'a eu « à son lit de mort que quelques amis dévoués et l'image de ce bel enfant que son père ne doit plus embrasser[1] ». — Il a souffert en Russie, où Moscou en feu, volcan sublime, l'a arrêté, et où le froid l'a éprouvé plus encore que l'incendie : « Et toi! élément opposé! qui donnas aux conquérants de rudes et redoutables leçons dont ils n'ont point profité! — ton aile de glace frappa l'ennemi débile et chancelant jusqu'à ce que les guerriers tombèrent aussi nombreux que les flocons de neige; sous les coups de ton bec torpide, de tes serres silencieuses, des bataillons entiers expirèrent à la fois et dans une commune agonie! » — Il a souffert dans sa retraite en Allemagne et en France. — Il a souffert à Waterloo : « O sanglant, mais inutile Waterloo! qui prouve que les imbéciles peuvent avoir à leur tour leurs jours de succès, victoire obtenue moitié par ânerie, moitié par trahison. » — Et le poète revient à Sainte-Hélène, au rocher sur lequel est cloué le nouveau Titan : « O monotone Sainte-Hélène, avec ton geôlier, — écoutez! écoutez Prométhée en appeler du haut de son rocher à la terre, à l'air, à l'océan, à tout ce qui ressentit ou ressent encore sa puissance et sa gloire, à tout ce qui est destiné à entendre un nom éternel comme l'éternel retour des saisons; il leur enseigne cette leçon si longtemps, si souvent, si vainement enseignée : — « Apprenez à ne point commettre d'injustice. » Un seul pas dans la bonne voie eût fait de cet homme le Washington du monde opprimé; un seul pas dans la fausse voie a donné son nom en doute à tous les vents du ciel; il fut tour à tour le roseau de la fortune et la verge des rois... »

N'est-ce pas là la conclusion, et n'est-ce pas là le contenu du beau poème de Victor Hugo? Les développements sont autrement amples dans *l'Expiation*; la trahison de Leipzig et la campagne de France y sont omises; le retour des cendres, deviné par le poète anglais en 1823, est chose faite en 1847 et le poète français l'y

1. Traduction Benjamin Laroche, Hachette, 1874, in-18, t. II, p. 398 à 402.

célèbre; il n'y est question qu'une fois de Sainte-Hélène, à quoi songeait surtout Byron au lendemain du 5 mai 1821. Cependant les ressemblances restent grandes. Voici la retraite de 1812 :

Sombres jours ! l'empereur revenait lentement
Laissant derrière lui brûler Moscou fumant...
Deux ennemis ! Le Czar, le Nord. Le Nord est pire...
On pouvait, à des plis qui soulevaient la neige,
Voir que des régiments s'étaient endormis là.

Voici Waterloo. Voici Sainte-Hélène et le Titan vaincu :

Il est, au fond des mers que la brume enveloppe,
Un roc hideux, débris des antiques volcans.
Le destin prit des clous, un marteau, des carcans,
Saisit, pâle et vivant, ce voleur du tonnerre,
Et, joyeux, s'en alla sur le pic centenaire
Le clouer, excitant par son rire moqueur
Le vautour Angleterre à lui ronger le cœur[1]...

Un caporal anglais lui disait : halte-là !
Son fils aux mains des rois, sa femme aux bras d'un autre...
Et, comme il retournait sa tête pour mourir,
Il aperçut, un pied dans la maison déserte,
Hudson-Lowe guettant par la porte entr'ouverte.

Voici la gloire posthume :

A la colonne veuve on rendit sa statue.

Enfin, mort triomphant, il vit sa délivrance,
Et l'Océan rendit son cercueil à la France.

Et voici enfin partout la leçon mélancolique :

L'empereur se tourna vers Dieu; l'homme de gloire
Trembla : Napoléon comprit qu'il expiait
Quelque chose peut-être...

Est-ce le châtiment cette fois, dieu sévère?

1. La même image — beaucoup plus exacte que chez Byron — se retrouve chez Henri Heine. Voir Henri Lichtenberger, *Henri Heine penseur*, Paris, 1905, in-8°, p. 89 : « Il aime cette « image colossale » (de Napoléon) qui vit dans les imaginations des hommes, s'enveloppant peu à peu d'un brouillard mythique; si bien qu'un beau jour, quelque ingénieux maître d'école viendra doctement prouver dans une dissertation académique que Napoléon Bonaparte est identique à ce Titan qui voulait ravir la lumière aux Dieux, et qui, pour ce crime, fut enchaîné sur un rocher solitaire au milieu des mers et livré en proie à un vautour qui, chaque jour, lui dévorait le cœur. » Le passage visé ici est dans la troisième partie (chap. 28) des *Reisebilder*, publiée en 1829, traduite en français dès 1834.

*
* *

L'éditeur du *Victor Hugo* de l'Imprimerie nationale dit, à propos de *la Vision du Dante*[1] : « L'idée de ce poème, écrit en 1853, a dû se présenter en 1840. Un fragment, dont l'écriture et le papier sont conformes au manuscrit du *Rhin*, contient des notes curieuses. En tête de ce fragment le nom : *Dante*. Dans des vers jetés, les noms du prince de Metternich, de l'empereur Ferdinand et du pape Grégoire seize. » Si donc *la Vision du Dante* devait quelque chose à Byron, cette dette aurait été contractée au même temps que d'autres signalées par M. Estève et avant même la composition de *l'Expiation*.

Dante s'éveille d'un sommeil, qui aurait dû être le dernier pour lui et qui a duré cinq cents ans. Transporté dans un lieu mystérieux, il sent qu'il va assister à un jugement suprême, et un archange sur le front duquel resplendit le mot *Justice*, s'écrie à voix haute :

O Victimes! Sortez des nuits, sortez des tombes!
Sortez de terre en foule, à la hâte, à la fois!...
Car le juge est assis pour punir, et c'est l'heure
Où les clairons du ciel sonnent aux quatre vents,
Et Dieu veut que les morts lui parlent des vivants.
Et quand l'ange eut fini, les ténèbres s'émurent.

Un bruit, pareil au bruit des mouches qui murmurent,
Éclata tout à coup dans le gouffre muet.
Et je vis quelque chose en bas qui remuait.
C'était comme un point noir, puis comme une fumée,
Puis comme la poussière où s'avance une armée,
Puis comme une île d'ombre au sein des nuits flottant,
Et cet amas sinistre et lourd, vers nous montant,
Triste, livide, énorme, ayant un air de rage,
Venait et grandissait, poussé d'un vent d'orage.
Ce bloc était confus comme un brouillard du soir.
Quand il fut près de nous, je me penchai pour voir.

C'était une nuée, et c'était une foule.

Et cette foule de témoins dépose contre les soldats. Les soldats, arrivés à leur tour, déposent contre leurs capitaines. Les capitaines accusent les rois (parmi lesquels le plus sinistre est l'auteur du

1. *Légende des Siècles*, t. II, p. 437.

Deux décembre). Les rois enfin accusent le pape. Et Dieu finit par dire à Dante de prendre ce pape, par qui le mal a été protégé et la conscience humaine trahie :

« Mets-le dans ton enfer, je le mets dans le mien.

Nous chercherions en vain dans Byron un ensemble semblable à celui de ce poème; c'est en vain aussi que nous y chercherions cette poésie enflammée, cette satire apocalytique. Mais on y trouve une *Vision du Jugement* [1], qui est une satire railleuse, inspirée par la mort de Georges III d'Angleterre. Georges III arrive au ciel, où Saint-Pierre n'a nulle envie de le recevoir et où l'archange Michel intercède pour lui. Satan, à son tour, réclame le feu roi. Un jugement en règle est institué; et Satan, invité à *appeler ses témoins*, fait un signe de sa main basanée.

LVII

A l'extrémité de l'espace apparut une petite tache de la grandeur d'un écu (il m'est arrivé sur la mer Égée d'en voir autant dans le ciel avant une bourrasque); ce point s'approcha et, en grossissant, prit une autre forme; on eût dit un vaisseau aérien qui voguait et gouvernait ou était gouverné (je ne sais quelle est l'expression la plus grammaticale dans cette dernière phrase, qui fait bégayer ma stance;

LVIII

Mais choisissez vous-même); et puis il prit la forme d'une nuée; et c'en était une effectivement, — une nuée de témoins. Mais quelle nuée! Jamais armée de sauterelles ne les égala en nombre; leurs myriades obscurcissaient l'espace; leurs cris bruyants et divers ressemblaient à ceux d'une troupe d'oies sauvages (si on peut comparer des nations à des oies), et c'était bien le cas de dire que « l'enfer était déchaîné ».

LX

... Enfin c'était une immense armée d'ombres..., ombres de tous les climats et de toutes les professions, de tous les âges et de tous les métiers, toutes prêtes à porter témoignage contre le règne de ce bon roi [2]...

Mais, en tout ceci, où est Dante? Dante ne joue pas de rôle dans *la Vision du Jugement*. Seulement, dans ce même volume de

1. *La Vision du Jugement, par Quevedo redivivus, poème suggéré par l'ouvrage qu'a publié sous ce même titre l'auteur de « Wat Tyler »*, t. II, p. 366 sqq.
2. T. II, p. 382-383.

Byron[1], quelques pages à peine auparavant, Dante est le héros d'un poème en *terza rima*, où, avant de mourir, il prédit l'histoire future de l'Italie; et ce poème porte pour titre : *la Prophétie de Dante*.

Que ces deux titres : *la Prophétie de Dante* et *la Vision du Jugement* aient frappé Victor Hugo et se soient combinés dans son esprit pour devenir la *Vision du Dante*; que *la Vision du Jugement*, agrandie et rendue, non pas seulement grave, mais mystérieuse et terrible, ait servi à flétrir, d'abord Metternich, l'empereur Ferdinand et Grégoire XVI, puis tous les tyrans de 1853, et avant tous Napoléon III et Pie IX, la chose n'a rien que de vraisemblable et de conforme à la marche ordinaire du génie de Victor Hugo.

*
* *

Comme dit M. Estève quelque part[2], j'ai rapproché les textes, le lecteur décidera. Et, même si le lecteur croit ne voir ici que de simples coïncidences, peut-être les rapprochements ne lui paraîtront-ils pas sans intérêt.

Eugène Rigal.

1. Cette remarque est vraie aussi de la traduction Pichot en six volumes in-8° 1830; voir le t. III.
2. P. 308, n. 2.

LES SOURCES DE « L'ORPHELIN DE LA CHINE »

Au mois d'août 1754 Voltaire écrit au comte d'Argental : « L'Électeur palatin m'a fait la galanterie de faire jouer quatre de mes pièces. Cela a ranimé ma vieille verve; et je me suis mis tout mourant que je suis, à dessiner le plan d'une pièce nouvelle, toute pleine d'amour[1]. » Les éditeurs ont supposé qu'il s'agissait ici de *l'Orphelin de la Chine*, puisque cette tragédie fut la première que donna Voltaire, après cette lettre. Mais ce n'est qu'à Plombières, au mois de juillet de l'année suivante qu'il se mit au travail pour composer cette tragédie[2]. C'est une tragédie bien singulière, qui « produit un puissant intérêt depuis le premier vers jusqu'au dernier » mais qui n'a que trois actes[3]. Cependant d'Argental critiquait Voltaire et le dissuadait de donner cette tragédie avec trois actes, et Voltaire se défendait. « Cinq actes allongeraient une action qui n'en comporte que trois. Dès qu'un nomme comme notre conquérant Tartare a dit : J'aime, il n'y a plus pour lui de nuances, il y en a encore moins pour Idamé qui ne doit pas combattre un moment; et la situation d'un homme à qui on veut ôter sa femme a quelque chose de si avilissant pour lui qu'il ne faut pas qu'il paraisse; sa vue ne peut faire qu'un mauvais effet[4]. » C'est donc bien l'amour de Gengis-Kan pour Idamé qui donne de l'intérêt à la pièce, et pour que cet intérêt soit puissant, il faut que la violence de Gengis soit extrême, et qu'elle n'ait d'égale que la force de résistance d'Idamé. Lorsque Voltaire a composé sa pièce en cinq actes, il se plaint au contraire qu'elle n'excite plus d'émotion. « Il y a de l'amour, dit-il, et cet amour ne déchirant pas le cœur le laisse languir. Une action vertueuse peut être approuvée, sans faire un grand effet[5]. »

Faut-il conclure de là que le coup de théâtre du V^e^ acte, le pardon que Gengis-Kan accorde généreusement à Zamti et à Idamé, aurait été ajouté dans la deuxième rédaction de *l'Orphelin de la Chine*? Il serait peut-être hasardeux de l'affirmer. Et cepen-

1. *Lettre au C^te^ d'Argental*, 16 août 1753, Ed. Moland, t. XXXVIII, p. 114.
2. *Id.*, 26 juillet 1744, Ed. Moland, t. XXXVIII, p. 243.
3. *Id.*, 3 août 1754, *ibid.*, p. 247.
4. *Lettre à d'Argental*, 8 septembre 1754, t. XXXVIII, p. 257.
5. *Id.*, 21 septembre 1754, *ibid.*, p. 262.

dant nous allons voir que ce dénouement est emprunté à deux sources différentes : dans l'une le tyran qui veut imposer son amour à la femme qu'il aime, est le despote oriental avec toute la violence et la brutalité qu'on attribuait aux despotes orientaux au XVII^e^ siècle; dans l'autre (il s'agit de Gengis-Kan lui-même) nous voyons un conquérant épris de la même femme que son fils, sacrifier son amour et donner comme épouse à son fils la femme qu'il aime.

Le premier ouvrage dont Voltaire s'est servi pour son dénouement de l'*Orphelin de la Chine* est un roman anglais de M^me^ Behn *Oronoko*, traduit en français par La Place en 1745 et et qui eut un grand succès en France.

Oronoko, prince nègre que les malheurs de la guerre ont réduit en servitude est marié à la douce Imoinda que « l'infâme Byam » despote oriental, poursuit de ses désirs. Les deux époux, voyant qu'ils ne peuvent échapper que par la mort au déshonneur qui les menace, s'enfuient dans une forêt, et dans une scène que Voltaire imite, décident de se donner la mort.

« ..... Quel avenir ne dois-tu pas craindre (dit Imoinda) si tu péris sans moi? Si tu m'aimes, peux-tu songer au pouvoir de qui tu me laisses? Et si tu m'estimes, peux-tu oublier ce que tu me dois? »

César (nom d'esclavage d'Oronoko) quoique pénétré de tout ce que sa situation avait de terrible, ressentit une espèce de mouvement de joie et d'admiration, en trouvant dans son épouse des sentiments si conformes aux siens..... « Tu me rends la vie (dit-il en l'embrassant avec transport), tu me rends l'honneur, ma chère Imoinda! je serais mort, sans oser te faire part de mon dessein!... Non, digne objet de toute ma tendresse! Non, mon projet n'était pas de mourir sans toi et de t'abandonner à la merci de l'infâme Byam ou des monstres qui lui ressemblent.

— Dieux, je meurs contente (s'écria Imoinda) mon époux me trouve digne de lui!... Achève, César! ôte-moi cette misérable vie puisque la mort peut me rejoindre à toi pour jamais!... Mais que vois-je?... Tu chancelles! Tu verses des pleurs? Tu me fuis! »

Imoinda courut vers César qui s'éloignait d'elle. Il était baigné de larmes et prêt à se percer. Elle le pressa de rappeler toute sa vertu et de mettre fin à leurs peines.

« Quoi (lui dit César) cher et unique objet de mes vœux les plus ardents, c'est toi qui ranimes mon courage, c'est toi-même qui me presses de plonger ma main dans ton sang? oh ciel! ô Dieux! Quelle vertu fut jamais plus digne de votre protection! Non,

Dieux barbares! c'est en vain que l'honneur que vous avez mis dans mon sein, exige de moi cet affreux sacrifice! Tonnez, écrasez-moi plutôt et sauvez Imoinda. »

A ces mots, sa douleur se changea en rage. Il pleura, ou pour mieux dire, il rugit comme un lion...

... Il frémit de la faiblesse qu'il venait de marquer! Déjà son bras tremblant était levé! Il allait consommer l'affreux sacrifice... Lorsqu'une voix terrible suspendit le coup en lui criant : arrête, malheureux!..... C'était Byam qui ayant appris la sortie de César et d'Imoinda et appréhendant leur fuite, avait rassemblé quelques amis pour courir après eux[1].

Il y a dans cette scène, plusieurs « mouvements » qu'il convient de préciser.

1° C'est Imoinda qui propose à César la mort commune. Joie de César.

2° César hésite à consommer le sacrifice. Imoinda l'exhorte au courage.

3° César se décide et lève le bras pour frapper.

4° Byam survient en criant : arrête malheureux!

Or tous ces mouvements scéniques se retrouvent chez Voltaire.

> Tiens, sois libre avec moi; frappe et délivre-nous!

dit Idamé à Zamti, et le mandarin, comme Oronoko, en éprouve de la joie.

> Grâce au ciel, jusqu'au bout ta vertu persévère;
> Voilà de ton amour la marque la plus chère.

Et cependant il hésite.

IDAMÉ.
Tiens, commence par moi; tu le dois, tu balances!

ZAM TI.
Je ne puis

IDAMÉ.
Je le veux!

ZAM TI.
Je frémis

IDAMÉ.
Tu m'offenses.
Frappe et tourne sur toi tes bras ensanglantés.

1. Voir Mme Behn, *Oronoko*, IIe partie, p. 115-120.

Enfin Zam ti prend une résolution. Il lève le bras, mais non pour frapper Idamé, ce que les spectateurs n'auraient sans doute pas supporté, mais pour se frapper lui-même[1].

Gengis-Kan survient alors et désarme Zam ti.

Arrêtez,
Arrêtez! malheureux![1]

Mais ici s'arrête la ressemblance. Byam n'empêche ce double suicide que pour conserver Imoinda en faisant périr César; Gengis, ému par la grandeur d'âme du mandarin et de sa femme, reconnaît la beauté de la morale chinoise et se soumet, les armes à la main, aux lois d'un peuple si sage.

L'autre ouvrage qui fournit à Voltaire la deuxième partie de ce dénouement romanesque est une curieuse histoire de Gengis-Kan : *Nouvelle histoire de Gengis-Kan, conquérant de l'Asie* (Paris, 1715, in-12). Or Voltaire connut certainement cette histoire car il lui emprunta de nombreux faits relatifs à Gengis-Kan, pour son chapitre de l'*Essai sur les mœurs* qui retrace la vie du conquérant. L'auteur anonyme de cet ouvrage nous raconte dans cette histoire les aventures amoureuses de son héros, et s'exprime ainsi dans sa préface : « Si dans le cours de la narration; il m'est échappé quelques traits de galanterie, ne vous en prenés qu'à mon sexe qui naturellement cherche à plaire, et tachés comme moi de faire tourner au profit de la vertu des sentiments qui souvent lui paraissent opposés[2]. »

Or voici ce que nous raconte cette histoire. Tuli fils de Gengis-Kan assiégeait une place forte dont il ne peut venir à bout. Désespérant de la réduire par la famine, il conclut une trêve avec le Kan du château assiégé et lui rend visite pour traiter des conditions de paix. Le seigneur barbare fait honneur à son hôte et lui donne bals et tournois. Mais le jeune conquérant se laisse prendre aux charmes de la princesse Daraïde, fille du Kan, et en devient éperdument amoureux. Revenu au camp de Gengis, Tuli annonce à son père l'échec qu'il a subi et la trêve qu'il a conclue. Gengis fait venir près de lui le seigneur et sa fille, sous prétexte de conclure une paix définitive, et quand ils sont arrivés à l'armée, ils les fait saisir, et fait préparer l'échafaud. Résignés, le Seigneur et sa fille montent sur l'échafaud, lorsque Gengis-Kan apercevant tout à coup le visage éploré de la princesse en devient

1. *L'Orphelin de la Chine*, acte V, sc. v.
2. *Nouvelle histoire de Gengis-Kan, conquérant de l'Asie, Préface*, p. 6.

subitement amoureux et décide de l'épouser. Mais apprenant que son fils en est amoureux lui aussi, il l'envoie combattre au loin sur les frontières de la Perse. Le jour des noces approchait...

« Cependant l'empereur avoit d'étranges combats à soutenir, tantôt contre l'amour et souvent contre la raison. Je l'aime (disoit-il en lui-mesme) et je la rendrai malheureuse; j'aime mon fils et je lui mets un poignard dans le sein; ne vaudroit-il pas mieux me sacrifier à leur bonheur, j'y trouverois peut-être le mien. Il ne pouvoit se déterminer.

« Enfin le jour marqué pour la cérémonie étant arrivé, on mit à la Princesse une robe d'Impératrice; on la chargea de perles et de diamants; insensible à toutes ces parures, à tous ces honneurs, elle ressembloit à une victime qu'on va conduire à l'autel pour l'immoler. Gengis-Kan, quoiqu'il fut plus paré qu'à l'ordinaire, étoit triste et pensif, et l'on attendoit qu'il fist le signal pour commencer la cérémonie, lorsqu'on fut fort étonné de voir entrer le prince Tuli qu'on croyoit sur le chemin de la Perse; l'empereur l'avoit fait avertir en secret : Venés mon fils (lui dit-il avec un visage guai qu'il se donna dans le moment) venés prendre une place que vous occuperés mieux que moi; je vous ai donné des royaumes et je vous donne présentement la plus belle princesse du monde; j'ay eu besoin pour vous la céder de toute la tendresse que j'ay pour elle. Il présenta aussitôt Tuli à la Princesse : « Madame (lui dit-il) c'est un autre moi mesme, et vous l'aimés. Je m'en suis bien aperçu, votre bonheur sera ma consolation. » Toute l'assemblée retentit d'acclamations et l'on convint à l'honneur de Gengis-Kan, qu'il est plus aisé et moins glorieux de triompher du monde que de ses passions [1]. »

Ces deux sources auxquelles Voltaire a emprunté son dénouement nous expliquent les nuances du caractère de Gengis-Kan, tel que Voltaire l'a conçu. Son conquérant est un barbare qui menace et qui crie fort, parce qu'il est tartare, mais c'est aussi un amoureux qui soupire galamment. Les témoignages de Lekain et de Voltaire lui-même nous le prouvent en effet.

En 1755 Lekain étant aux Délices s'entretint avec Voltaire sur *l'Orphelin de la Chine* et sur la manière de l'interpréter : « Mon ami, dit Voltaire, vous avez les inflexions de la voix naturellement douces, gardez-vous bien d'en laisser échapper quelques-unes dans le rôle de Gengis-Kan. Il faut bien vous mettre dans la tête que j'ai voulu peindre un tigre qui, en caressant sa femelle, lui

1. Nouv. éd., *ibid.*, p. 222, 223, 224.

enfonce ses ongles dans les reins[1]. » Fort de cette interprétation, Lekain joua à Paris le rôle de Gengis-Kan, « avec toute l'énergie tartarienne ». Mais quelques mois après, il va faire visite au patriarche de Ferney, et le soir on joue *l'Orphelin de la Chine*. Lekain cherchait sur le visage du poète des signes de satisfaction mais il ne voyait au contraire que des marques d'indignation qui allaient grandissant à mesure que la représentation s'avançait, jusqu'à ce qu'enfin Voltaire éclatât en criant : « Arrêtez ! arrêtez ! Le malheureux, il me tue, il m'assassine. » Le lendemain, Lekain alla trouver Voltaire qui voulut bien déclamer le rôle de Gengis-Kan, pour lui montrer la manière dont il avait conçu le personnage. « Je chercherais en vain, dit l'auteur à M. Durazzo, à vous donner une idée des impressions profondes que M. de Voltaire grava dans mon âme par le ton sublime, imposant et passionné avec lequel il peignit les diverses nuances du rôle de Gengis-Kan[2]. » Les termes dont se sert Lekain sont très vagues mais il nous est permis de supposer que Voltaire voulait que cette opposition entre le barbare et l'amoureux fût mieux marquée par l'acteur, et qu'on vît à côté du tartare, le soupirant tendre et galant, le conquérant vaincu par l'amour.

Le témoignage de M^me^ Denis, plus précis que celui de Lekain, vient confirmer cette hypothèse. « Mon oncle, écrivait-elle à M. d'Argental, a reçu aujourd'hui une lettre de M. Le Kein, dont il est enchanté ; il lui avoue qu'il a mal joué la première fois et qu'il joue bien actuellement. Toutes les lettres que nous recevons le confirment. J'étais bien sûre de lui et je ne doute pas qu'il ne fasse sentir à merveille tous les contrastes du rôle[3]. »

D'ailleurs, Voltaire a pris soin, dans les paroles qu'il prête à Gengis-Kan, de marquer cette opposition entre les deux caractères de son héros, par des oppositions de termes.

> Gardez-vous d'insulter à l'excès de faiblesse
> Que déjà mon *courroux* reproche à ma *tendresse* ;
> C'est un danger pour vous que l'aveu que je fais.
> *Tremblez de mon amour, tremblez de mes bienfaits.*
> Mon âme à la vengeance est trop accoutumée
> Et je vous *punirais de vous avoir aimée.*
> Pardonnez : je *menace encore en soupirant,*
> Achevez d'adoucir ce courroux qui se rend.

1. Lekain, *Mémoires*, p. 15-16.
2. *Id.*, *Lettre à M. Durazzo*, 10 janvier 1756, *Mémoires*, p. 326 sq.
3. *L'Amateur d'autographes*, 1^er^ décembre 1864, 3^e^ année, p. 364, Lettre de Mme Denis à d'Argental, 9 septembre 1755, cité par Desnoireterres. Voltaire et la société au XVIII^e^ siècle, t. V, p. 117-118.

Vous ferez d'un seul mot le sort de cet empire,
Mais ce mot important, Madame, il faut le dire.
Prononcez sans tarder, sans feinte, sans détour,
Si je vous dois enfin ma *haine* ou mon *amour*[1].

Voltaire a éprouvé à ce moment la difficulté de faire un Tartare amoureux et galant, tout en lui conservant sa barbarie. Aussi il outre l'expression et charge les couleurs. Et ceci nous rappelle les paysans des chinoiseries de Boucher, au chapeau tartare, plus tartare que les chapeaux mêmes des Tartares, dans des tableaux tartares tout européens de mœurs.

*
* *

Mais Voltaire, en mettant en scène le personnage de Gengis-Kan, n'a pas voulu seulement faire une étude de mœurs sur la vie du grand conquérant; il a voulu donner à sa tragédie une portée plus grande et nous expliquer dramatiquement les deux révolutions qui se produisirent en Chine, en nous montrant le caractère principal qui distingue ces révolutions de toutes les autres : l'asservissement des vainqueurs aux lois des vaincus. « Voilà un grand exemple, dit Voltaire dans l'épître dédicatoire, de la supériorité naturelle que donnent la raison et le génie sur la force aveugle et barbare, et les Tartares ont deux fois donné cet exemple; car lorsqu'ils ont conquis encore ce grand empire, au commencement du siècle passé, ils se sont soumis une seconde fois à la sagesse des vaincus, et les deux peuples n'ont formé qu'une nation, gouvernée par les plus anciennes lois du monde : événement frappant qui a été le premier but de mon ouvrage[2]. »

Il serait curieux de savoir si c'était réellement ce tableau de la conquête de la Chine que nous traçait Voltaire dans la première rédaction de sa tragédie. Mais il n'en reste pas moins que dans la tragédie en cinq actes que nous possédons il y a un essai d'adaptation dramatique des faits historiques.

Parmi les sources de Voltaire pour l'histoire de la Chine, il est un ouvrage très important qui parut précisément à Lyon en 1754, c'est l'*Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Mantcheoux* de Vojeu de Brunem (Jouve d'Embrun et P. D. M. [le P. de Mailla]). Ni Petis de la Croix, ni le P. Gaubil dans leurs histoires de Gengis-Kan, ne nous avaient donné le récit circon-

1. Voltaire, *Orphelin de la Chine*, acte V, sc. IV, p. 350-51.
2. Voltaire, *Epître dédicatoire de l'orphelin de la Chine*, t. V, p. 7.

stancié de la prise de Pékin. C'est seulement dans cette histoire du P. de Mailla que nous trouvons un semblable récit.

Les rebelles sont maîtres de la ville et font irruption dans le palais impérial. L'empereur, prévenu de cette nouvelle, voit accourir vers lui les mandarins épouvantés.

« Rien n'est plus vrai, mandarins, [dit l'empereur] les rebelles sont maîtres de la ville et je n'espère plus rien pour moi. S'il vous reste cependant quelque fidélité pour votre maître, montrez-le aujourd'hui en vous empressant de sauver mes fils. C'est la seule chose que j'aie à vous ordonner : je vous le demande même comme une grâce.

« A ces mots tout retentit de gémissements dans la vaste enceinte de la première cour du Palais, et ces cris de douleur ayant pénétré jusque dans les appartements intérieurs, l'Impératrice étonnée sortit tout à coup du sien : « Ah! madame! s'écria le monarque en la voyant paraître, tout est perdu pour nous et c'est sans ressource. Ne songeons plus, vous et moi, qu'à sauver s'il est possible nos pauvres enfants et à mourir libres. »

« L'Impératrice comprit fort bien ce que son époux voulait lui faire entendre en l'exhortant de penser aussi bien que lui aux moyens qui lui restaient de mourir libres. Mais il s'agissait de mettre en sûreté le prince héritier et ses deux frères. Cette tendre mère les fit venir, se jeta à leur cou et les arrosa quelque temps de ses larmes. « Fuyez, mes enfants, leur dit-elle... Elle les quitta alors pour les remettre à leurs guides, mais sans cesser de les suivre des yeux jusqu'à leur sortie du palais[1]. »

Il y a donc dans ce récit un fait que nous ne trouvons pas ailleurs et qui est la donnée même de *l'Orphelin de la Chine* : l'empereur confie le prince héritier aux mandarins fidèles. Le récit que fait Zam ti de la prise de la ville est, il est vrai, sensiblement différent de la narration du P. de Mailla. Voltaire supprime le suicide de l'impératrice, le suicide des quarante concubines de l'empereur, le meurtre par l'empereur de sa plus jeune fille, le suicide de l'empereur. Il fait tomber l'empereur, l'impératrice et toute leur famille sous les coups des envahisseurs. Mais si nous comparons le récit tout entier de la prise de Pékin, dans l'ouvrage du P. de Mailla, et le récit que nous fait Voltaire du même événement au chapitre XCV de l'*Essai sur les Mœurs*, emprunté cependant à la narration du P. de Mailla, nous pouvons voir comment de tels actes inspirés par le sentiment de l'hon-

1. *Histoire de la conquête de la Chine par les Tartares Mantcheoux*, par Jouve d'Embrun et P. D. M., t. II, p. 191.

neur oriental que Voltaire ne comprend pas, lui semblent des actes de cruauté, et comment, par de légères corrections apportées à son modèle, il nous fait le portrait d'un prince barbare et cruel, au lieu du prince infortuné sans doute, mais généreux et sensible que nous avait représenté le P. de Mailla. Or, dans *l'Orphelin de la Chine*, Voltaire ne pouvait le représenter ainsi, d'abord parce que, empereur de tragédie, il devait être majestueux, ensuite parce qu'il symbolisait la nation chinoise et que, souverain de ces législateurs qui instruisirent l'univers par leurs lois, il représentait la sagesse que Voltaire opposera à la force représentée par Gengis-Kan. Ainsi donc, d'après les règles mêmes de la majesté tragique et d'après l'idée que Voltaire voulait prouver dramatiquement, l'empereur de Chine devait être un prince toujours majestueux, même dans ses malheurs, un prince qui cède à la fatalité, mais qui cherche à sauver sa dynastie en confiant son héritier au plus fidèle de ses mandarins.

Voltaire trouvait encore dans cet ouvrage du P. de Mailla un fait qui lui garantissait la vérité historique, au point de vue des mœurs chinoises, du sacrifice que fait Zam ti pour sauver le fils de son empereur. Le P. de Mailla raconte en effet qu'un général chinois, Ou-fan-Guey, fidèle à l'empereur défunt, refusa de déposer les armes, plutôt que de sauver son père que l'usurpateur conservait comme otage. Le sacrifice que Zam ti fait de son fils était donc aussi vraisemblable, puisque c'est la même vertu, le loyalisme, qui fait taire chez lui comme chez le général chinois les sentiments naturels les plus violents.

C'est donc dans les livres qui servirent à Voltaire pour écrire son *Essai sur les Mœurs* qu'il faut rechercher toute une partie des sources de *l'Orphelin de la Chine* : au P. de Mailla il emprunte le récit de la prise de Pékin et l'idée du loyalisme de Zam ti qui sacrifie son fils pour sauver l'héritier de l'empire, à sa documentation générale sur la Chine, les idées sur la vertu chinoise, sur les lois, la religion et les mœurs des Chinois, et toutes ces idées s'ajoutant aux faits fournis par le P. de Mailla viennent compléter le caractère de Zam ti et en font le personnage vertueux et sage auquel Voltaire opposera le barbare Gengis-Kan.

*
* *

Telles sont les sources de *l'Orphelin de la Chine* que j'ai pu retrouver, et vraisemblablement ce sont toutes les sources. Il n'y a de l'invention de Voltaire que le personnage d'Idamé, mais le

rôle de ce personnage résulte des deux ordres de sources que nous avons indiqués. Dans l'ouvrage du P. de Mailla et dans l'*Orphelin du Tchao*, il trouve cette idée d'un mandarin qui sacrifie son fils pour sauver le fils de l'empereur. Dans *Oronoko* il trouve l'exemple d'une femme prise entre son amour pour son mari et la haine d'un despote; en réunissant les deux faits, Voltaire en arrive à créer le personnage classique de la femme prise entre l'amour pour son fils et l'amour pour son mari; c'est la lutte entre ces deux devoirs que nous retrouvons dans *Andromaque*. Idamé est donc un personnage classique. Mais il convient de remarquer que ce n'est pas le point de départ de la tragédie; c'est un expédient pour réunir deux ordres de faits qui n'avaient pas de rapports entre eux. La manière dont Voltaire a conçu son sujet marque un effort pour se libérer de la conception classique. Il a voulu en effet faire une peinture de mœurs, opposer la rudesse tartare à la sagesse chinoise. Il n'y avait pas chez les auteurs classiques du XVII^e^ siècle un semblable souci de distinguer les hommes par leur civilisation. Cependant cette peinture reste superficielle parce que Voltaire procédant par opposition a fait ses Tartares trop tartares et ses Chinois trop chinois. Mais le public le ramenait à la tradition classique malgré lui. Le personnage d'Idamé, le seul personnage classique de sa tragédie fut unanimement loué par les contemporains comme la source unique des beautés de la pièce.

VIRGILE PINOT.

JEAN MIÉLOT,
L'UN DES TRADUCTEURS DE PHILIPPE LE BON

Philippe le Bon, comme ses grands oncles Charles V et Jean de Berry, a eu la passion des beaux livres. Il entretenait des scribes pour lui en copier, des enlumineurs pour lui en illustrer, des lettrés pour lui en composer ou, comme on disait alors, pour lui en « compiler », mais surtout pour lui en traduire. Parmi les traducteurs aux gages de Philippe le Bon, Jean Miélot a été certainement le plus laborieux et le plus fécond[1]. La date de sa naissance et de sa mort sont inconnues. Il était né, nous dit-il dans l'*explicit* de son *Traité de Vieillesse et Jeunesse*[2], « à Gaissart-lez-Ponthieu, en l'évesché d'Amiens » : c'est aujourd'hui le village de Gueschard, non loin de Crécy, à mi-chemin d'Abbeville et de Hesdin; il faisait partie du comté de Ponthieu, dont Abbeville était la capitale. Notons, après Pinchart[3], que Hesdin fut au XV^e^ siècle une véritable pépinière de calligraphes et de traducteurs, avec Jean Mansel, l'auteur de la *Fleur des Histoires*, Jean Paradis et le fécond David Aubert. Dans un manuscrit autographe dont nous parlerons plus loin (n° 27), Miélot a pris soin d'inscrire sa généalogie : il était le cinquième et dernier enfant de Henry Miélot et de Maroie Cape; malheureusement, cette généalogie ne contient aucun autre détail intéressant.

C'est en 1449 que Philippe le Bon prit Miélot à ses gages,

1. Sur Miélot, voir : Van Praet, *Notice sur Colart Mansion* (Paris, 1829), p. 53 et 116; du même, *Recherches sur Louis de Bruges* (Paris, 1831), p. 105; de Reiffenberg, dans l'*Annuaire de la Bibl. royale de Belgique*, 1846, p. 121, et 1849, p. 31; du même, l'introduction à l'édition du *Chevalier au Cygne*, p. CLXXI, dans les *Monuments pour servir à l'histoire des provinces de Namur, de Hainaut et de Luxembourg*, t. IV; Le Glay, *Cat. des mss. de la Bibl. de Lille*, 1848, p. 22; Dehaisnes, dans les *Mémoires d'archéologie lus à la Sorbonne en 1864* (Paris, 1865), p. 171; Pinchart, *Archives des arts, sciences et lettres* (Gand, 1881), 1^re^ série, t. III, p. 43; Léopold Delisle, dans le *Bull. histor. et philol. du Comité*, 1885. p. 32. La thèse de Richter, *Französische Litteratur am Hofe der Herzöge von Burgund* (Halle, 1882) est insignifiante. La notice de Gröber (*Grundriss der romanischen Philologie*, II, 1, p. 1145) renferme plusieurs erreurs. — Ce m'est un agréable devoir d'adresser des remerciements sincères au P. Van den Gheyn et à M. Camille Gaspar pour leur obligeance extrême à faciliter mes recherches dans le Cabinet des manuscrits de la Bibliothèque royale de Belgique.

2. Voir *infra*, n° 29.

3. *Op. laud.*, p. 43.

comme il résulte d'un ordre daté du 25 avril, dont PINCHART[1] a retrouvé l'original aux Archives du Royaume, à Bruxelles. Cet ordre enjoint à l'audiencier de la chancellerie ducale de délivrer sans frais à Jean Miélot les lettres patentes de sa nomination de « secrétaire aux honneurs », c'est-à-dire de secrétaire honoraire du duc de Bourgogne. Pour Miélot comme pour la plupart des autres écrivains de la cour de Bourgogne, le titre de secrétaire signifie auteur chargé de faire des livres pour la « librairie » du duc, et non employé chargé de la correspondance ducale.

L'ordre du 25 avril 1449 donne la date à laquelle Miélot est entré d'une façon fixe et définitive au service de Philippe le Bon. Mais il avait déjà travaillé pour lui avant cette date. La traduction du *Miroir de la Salvation humaine*, qui fut faite pour Philippe le Bon, est datée, dans le manuscrit de Bruxelles, de 1448.

Miélot est nommé plusieurs fois dans les comptes de Philippe le Bon. LABORDE[2] a publié presque tous les passages de ces comptes où il est question de Miélot; mais il a omis justement celui qui contient la plus ancienne mention de notre écrivain. L'omission de LABORDE a été réparée par LE GLAY[3]. Le passage en question se trouve dans les comptes de 1449, qui sont conservés aux Archives départementales du Nord :

*A maistre Jehan Miélot, la somme XCVII livres IV sols, monnoie de Flandre, qui deu luy estoit a cause de XII sols, dicte monnoie, que mondis Seigneur, par ses lettres données à Bruxelles le XXII*e *jour d'avril l'an MCCCCXLIX, luy a ordonné prendre et avoir de gaigie par jour des deniers de ses dictes finances, pour luy aidier a entretenir en son service, à faire translations et escriptures de latin en françois de hystoires et autrement pour ses besoingnes et affaires.*

Plusieurs documents, datés de 1450 et 1451, mentionnent les gages de Miélot. Le premier est le compte de 1449-1450, aux Archives départementales du Nord; les autres sont des acquits de compte, aux Archives de Bruxelles. D'après ces documents, le service de Miélot consistait « à faire translations de livres de latin en françois et iceulx escripre et historier » : autrement dit, Miélot n'était pas seulement traducteur, mais copiste et enlumineur. Médiocre copiste et encore plus médiocre enlumineur, si l'on en juge par les minutes autographes qui nous sont parvenues de quelques-unes de ses traductions[4]. Les copies, au contraire,

1. *Op. laud.*, p. 44.
2. *Les ducs de Bourgogne*, preuves, t. I.
3. *Op. laud.*, p. XXIII; cf. Pinchart, *op. laud.*, p. 44.
4. Voir *infra*, nos 1 (*Miroir de la Salvation humaine*, ms. de Bruxelles), 27, 30.

des traductions de Miélot sont écrites de très belle main, et enluminées de miniatures souvent remarquables : on doit croire qu'elles ont été exécutées sous la direction de Miélot et sous sa surveillance, dans un atelier qui travaillait pour lui.

On relève encore le nom de Miélot dans les comptes de 1454-1455, 1456-1457, dans un acquit du 2 octobre 1457, et dans les comptes de 1460-1461, et 1462[1]. Les plus récents de ces documents qualifient Miélot de chanoine de la collégiale Saint-Pierre à Lille. Ce titre n'apparaît pas avant 1460. Mais les recherches faites par Dehaisnes[2] dans les archives de cette collégiale ont appris que Miélot fut chanoine de Saint-Pierre de 1453 jusqu'en 1472, et qu'au rebours de Froissart qui fut chanoine du même chapitre sans être restreint à la résidence, Miélot exerça effectivement ses fonctions canonicales. Les comptes des obits de Saint-Pierre établissent que depuis 1453 jusqu'en 1472 il reçut en argent, blé et avoine, pour avoir assisté aux offices, une part égale à celle de ses confrères. Du reste, la plupart de ses traductions portent à partir de 1453, cette mention expresse : « escript et translaté à Lille en Flandre. »

Miélot resta au service du duc Philippe jusqu'à la mort de celui-ci, survenue en 1467. Voici la liste des traductions qu'il paraît avoir composées jusqu'à cette date :

1. *Le Miroir de la salvation humaine*, traduction du *Speculum humanae salvationis*. Ce traité mystique, composé en 1324 par un Dominicain anonyme, expose en 45 chapitres comptant chacun 100 lignes de prose rimée, l'histoire de la chute et de la rédemption. La vogue du *Speculum* a été immense du XIV^e^ siècle jusqu'au XVI^e^ ; il subsiste plus de 200 manuscrits du texte latin, auxquels il faut ajouter des éditions xylographiques et incunables, et des traductions en langue allemande, française, hollandaise, anglaise et même en langue tchèque. On connaît quatre traductions françaises du *Speculum*. Elles datent toutes du XV^e^ siècle. Une seule a été imprimée; c'est celle du F. Julien Macho, des Augustins de Lyon, publiée à Lyon en 1478, 1479, 1482 et 1483, et « mise plus au vrai » en 1488 par le F. Guillaume le Menand, d'après l'édition allemande, très amplifiée, qui avait paru à Bâle en 1476. Les trois autres traductions françaises du *Speculum* sont inédites; deux sont contenues dans les Mss fr. 168 et 460 de la Bibliothèque nationale. La troisième est celle de Miélot, dont il n'existe pas moins de

1. Laborde, *op. laud.*, t. I, p. 437, 469, 473; Pinchart, *op. laud.*, document n° 5; Le Glay, *op. laud.*, p. XXIV.
2. *Op. laud.*, p. 178.

quatre manuscrits, l'un à la Bibliothèque royale de Bruxelles, daté de 1448[1], un autre à la Bibliothèque nationale[2], un troisième au musée Condé[3], le quatrième à la bibliothèque de l'Université de Glasgow[4]. Nous nous proposons, M. Lutz et moi[5], dans l'ouvrage que nous avons entrepris sur le *Speculum*, de publier intégralement, d'après le manuscrit de Paris, le *Miroir* de Miélot. — M. Gröber[6] dit a tort que les mss 183 et 184 de la bibliothèque de Saint-Omer[7] sont des copies de la version de Miélot : le ms. 183 donne le texte latin du *Speculum*, et le ms. 184 en donne un résumé en vers français; rien d'ailleurs, n'autorise à inscrire au nom de Miélot ce résumé versifié.

Le *Miroir de la salvation humaine* est non seulement la plus ancienne, mais la plus importante des traductions de Miélot; c'est l'ouvrage qui l'a désigné, je suppose, à la faveur ducale, et qui lui a valu de devenir l'un des translateurs de Philippe le Bon.

2. *La controversie de noblesse entre P. Cornelius Scipion et C. Flaminius*, traduite du latin de Bonne Surse de Pistoie. Mss à Bruxelles, nos 9 278-9 280 datés de 1449, et nos 10 493-10 497, 10 977-10 979; Barrois[8] en a publié une miniature qui représente l'auteur ou traducteur dans son cabinet de travail. Autre copie à Copenhague[9], dans un manuscrit qui contient encore la traduction de trois autres petits traités de morale (Voir *infra*, nos 3, 29, 30). La *Controversie* fut imprimée à Bruges vers 1475 par Mansion[10].

3. *Desbat d'honneur entre trois chevaleureux princes* (Alexandre, Annibal et Scipion), du même auteur, à la suite de l'opuscule précédent, dans les mss de Bruxelles et de Copenhague, et dans l'édition de Mansion.

4. *Vie et miracles de saint Josse* (l'ermite du Ponthieu, † 669), traduction, datée de 1449, d'un texte latin qui n'a pas été retrouvé. Ms. Brux. 10 958.

1. Van den Gheyn, *Cat. des mss de la Bibl. royale de Bruxelles*, t. III, p. 312, n° 2 142. Ce ms. paraît être la minute autographe de la traduction de Miélot.
2. Fr. 6275.
3. *Chantilly. Les manuscrits*, Paris, 1900, t. I, p. 128; *Cat. Crozet*, 2e partie (Paris, Colomb de Batines, 1841), p. 2, n° 8; Barrois, *Bibliothèque protypographique*, p. 129, n° 760.
4. *Cat. of mss in the Hunterian Museum*, n° 60. Cf. Dutuit, *Manuel*, t. I, p. 201.
5. *Speculum humanae salvationis*, 2 vol. f°, en cours de publication à Mulhouse, chez Meininger.
6. *Grundriss der romanischen Philologie*, t. II, 1, p. 1145.
7. *Cat. général des mss des départements*, t. III, p. 98.
8. *Bibl. protypographique*, p. 158, n° 1015.
9. Abraham, *Descr. des mss fr. du M. A. à la Bibl. de Copenhague*, 1884, p. 33.
10. Brunet, *Manuel*, s. v. *Surse*.

5. *Testament de sainte Auldegonde* (abbesse de Maubeuge au VII[e] siècle) traduction, datée de 1450, d'un texte latin publié dans SURIUS. Ms. Brux. 9 948.

6. *Rapport sur les faits et miracles de saint Thomas, l'apostre et patriarche des Indes*, traduction faite à Bruxelles en 1450. Ms. Brux. 9 280 et 9 947 [1].

7. *La consolation des désolez*, datée de 1451. Ms. Brux. 3 828 [2].

8. *L'épistre d'Othéa, déesse de Prudence, à Hector*, datée de 1455. Ms. Brux. 9 392 [3]. Cette épître en vers fut adressée en 1397 ou 1398 à Louis d'Orléans par Christine de Pisan [4]. Elle était àccompagnée d'explications que Miélot a allongées.

9. *Le miroir de l'âme lequel fist un chartreux pour introduire tout prince à despriser le monde.* Bibl. nat. fr. 562, 996, 1 001; Brux. 11 123 et 11 120, celui-ci daté de 1455 [5].

10-12. Trois opuscules relatifs à la Terre-Sainte, traduits après le banquet du Faisan (1454), où Philippe le Bon avait fait vœu de partir en croisade. Arsenal, 4 798 (copie achevée en 1460, jadis dans la bibliothèque de la Gruthuyse à Bruges); Bibl. nat., fr. 9 087 (l'exemplaire qui fut offert à Philippe le Bon; il contient trois curieuses miniatures qui ont été publiées par SCHEFER dans son édition du *Voyage de Bertrandon*) et 5 593; Brux. 9 095 [6].

a) *Advis directif pour faire le voyage d'oultremer*, traduit du latin de BOURCHARD L'ALLEMAND, Dominicain, vers 1330. Publié par Reiffenberg dans son édition du *Chevalier au Cygne*.

b) *Description de la Terre-Sainte*, traduction d'un ouvrage du même auteur. Un extrait dans le *Bull. de l'Acad. de Bruxelles*, XI (1844), I, 6.

c) *Le voyage de Bertrandon de la Broquière que il fist en la terre d'Oultremer.* Je crois, avec VAN PRAET, que le *Voyage* du Sire de la Broquière a été rédigé par Miélot. Cette relation est suivie d'un *Advis sur la conqueste de la Grèce et de la Terre Sainte* par JEAN TORZELO, chambellan de l'empereur de Constantinople. L'original de cet *Advis* qui fut écrit à Florence, pendant le

1. Pour ce dernier, cf. Van den Gheyn, *Cat. des mss de la Bibl. royale de Belgique*, t. I, p. 332, n° 509, et Barrois, *op. cit.*, n° 2 307.

2. Van den Gheyn, *Cat.*, t. III, p. 414, n° 2 313.

3. Cf. Barrois, *op. cit.*, n[os] 1 665 et 2 288, et dans l'inventaire de Philippe le Bon publié par Laborde (*op. laud.*, t. II, p. 148, n° 3 359): « Ung autre livre en parchemin, enluminé et non historié, intitulé au dehors : *De Othéa la deesse.* »

4. Cf. Sellier, Notice sur deux ouvrages mss de Christine de Pisan, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscriptions*, t. XVII (1761), p. 515-525; P. Paris, *Les mss fr.*, t. V, p. 172; Suchier et Birch-Hirschfeld, *Französ. Litteratur*, p. 248.

5. Barrois, *op. cit.*, n° 2 280.

6. Barrois, *op. cit.*, n° 2 308. Cf. Pinchart, *Arch. des arts, sciences et lettres*, 1[re] série, t. II, p. 113-114.

concile de 1439, était en italien. Rien ne permet d'en attribuer la traduction à Miélot ni de supposer que notre chanoine ait su l'italien. Après la traduction de l'Avis de Torzelo, « s'ensuyt l'advis de ce qu'il me samble à moi Bertrandon... touchant l'advis ci-dessus escript, lequel Mesire Jehan Torzelo a faict... lequel advis mon tres redobté seigneur me bailla... pour le faire translater de langaige florentin en français, et puis ordonna qu'il fust attaché à la fin de mon voyaige mis par escript cy dessous par maistre Jehan Miélot, chanoyne de Saint-Pierre de Lille et le moindre des secrétaires de mon très redobté Seigneur ». Ce texte prouve que Schefer, l'éditeur de la relation de Bertrandon [1], a eu tort de dénier à Miélot l'honneur de l'avoir rédigée. D'ailleurs, à la première page du *Voyage d'oultremer* se trouve cet aveu : « Ainsi que je puis avoir souvenance et que rudement l'avaye mis en ung petit livret par maniere de memoire, ay faict mectre en escrispt ce pou de voyaige que j'ay faict » : le mot *rudement* indique que Bertrandon n'aurait pas été assez instruit pour se passer de l'aide d'un lettré.

13. *Des quatre dernières choses qui sont en avenir*, traduction du *De quatuor ultimis rebus* du « docteur extatique », le chartreux liégeois Denis Ryckel († 1461) [2]. Bibl. nat. fr. 7310; Brux. 11129, daté de 1455 [3].

14-19. Le ms. fr. 12441 de la Bibl. nat., daté de 1456, contient plusieurs traductions de Miélot :

a) Un recueil de *Moralités*, contenant « aucuns bons mots des anciens philosophes », traduits de Cicéron, Sénèque, Horace et Virgile.

b) *Les très dévotes contemplations sur les VII heures de la Passion.* Cet opuscule est différent de celui qui forme le 43e chapitre du *Miroir de la salvation humaine.*

c) Des *Proverbes procédant selon l'ordre de l'ABC*, publiés par Le Roux de Lincy, *le Livre des proverbes français*, 2e édition, Paris, 1859.

d) Un *Petit traité de l'art de bien mourir.*

e) *La Briefve doctrine donnée par saint Bernard.*

f) *L'oraison que fist saint Thomas d'Aquin en parlant à Nostre Seigneur.*

20. *Les miracles de Nostre Dame*, en deux séries.

1. *Le Voyage d'outre-mer de Bertrand de la Broquière*, publié et annoté par Chr. Schefer, Paris, Leroux, 1892, p. LXXV; cf. p. 267.
2. Sur Denis Ryckel, voir sa notice dans la *Bibliographie nationale de Belgique.*
3. Cf. Barrois, *op. cit.*, nos 833, 1812.

La première est connue par le ms. fr. 9198 de la Bibl. nat., terminé à la Haye en 1456[1]; il est orné de 58 belles grisailles que M. Omont vient de faire reproduire[2]. Les 26 premiers feuillets contiennent :

a) *La généalogie de Nostre Dame.*

b) *Le prologue de Saint Jérôme sur la vie de la Vierge*, traduction d'un texte latin publié dans le *Cat. codd. Hagiogr. lat. in Bibl. Nat. Par.*, t. I, p. 92.

b) *Le prologue de Méliton sur l'Assomption*, traduction du *De transitu Virginis Mariae* du Pseudo-Méliton[3].

La deuxième série est connue par deux copies, conservées l'une à la Bodléienne (Douce nos 374), l'autre à la Bibl. nat., fr. 9199. L'une et l'autre proviennent de la bibliothèque des ducs de Bourgogne[4]. Celle d'Oxford a été publiée en 1885, avec une introduction de Georges F. Warner, pour le Roxburghe Club. Celle de Paris est, comme l'a démontré Léopold Delisle, une copie de celle de la Bodléienne, quant au texte et quant aux miniatures; mais les miniatures de la copie de Paris ont été exécutées par un artiste d'un mérite très supérieur à celui du miniaturiste du ms. d'Oxford, comme on peut s'en rendre compte en étudiant le t. II de la reproduction photographique des *Miracles de Notre-Dame*, où les lacunes du ms. de Paris ont été comblées à l'aide du ms. d'Oxford. Les deux copies se terminent par une ballade adressée — sans doute par Jean Miélot — à Philippe le Bon, à l'occasion de ses projets de croisade; elle a été publiée par MM. Warner et Delisle.

Les deux mss de Paris ont figuré à l'Exposition des Primitifs français de 1904[5]. Le ms 9199 contient une note manuscrite du XVIIIe siècle, qui assure que les enluminures de ce volume auraient servi de modèles pour une suite de tableaux à un peintre flamand du XVIIe siècle, Jean Breughel, un descendant du grand Pierre Breughel : ces tableaux seraient à retrouver.

21. *Vie de sainte Catherine vierge et martyre.* Bibl. nat. fr. 6449, daté de 1457[6], et orné de 58 belles grisailles[7]. Gröber dit à tort que le ms. de cette traduction se trouve à Bruxelles, et que la sainte dont il contient la vie est sainte Catherine de Sienne. Le texte, rajeuni, a été publié par Marius Sepet[8].

1. Barrois, *op. cit.*, p. 127, n° 738.
2. *Miracles de Notre-Dame*, Paris, Berthaud, 1906, t. I.
3. Cf. Migne, *Patrologie grecque*, t. I, col. 1231-1240.
4. Barrois, *op. cit.*, nos 1746 et 736.
5. *Cat. des mss à peintures*, p. 43.
6. Et non de 1467, comme l'a dit Dehaisnes.
7. L'une d'elles publiée par Silvestre, *Paléographie*, t. VI, pl. 192.
8. *Vie de Ste Catherine d'Alexandrie*, par Jean Miélot, l'un des secrétaires de Phi-

22. *Sermons d'un Franciscain sur l'oraison dominicale.* Brux. 9 092, traduits du latin en 1457[1].

23. *Traité des louanges de la très glorieuse Vierge Marie, fait et compilé sur la salutation angélique.* Brux. 9 270, daté de 1458. Le Gay et Dehaisnes, trompés par Reiffenberg, ont daté cette traduction de 1438.

24. *La passion de saint Adrien.* Musée Condé, ms. 749[2], daté de 1458, et signalé, dès 1751, par Le Bœuf[3], en ces termes : « L'éditeur de l'article de saint Adrien (dans les *Acta Sanctorum*) n'a pas été informé qu'il existe une traduction française des actes de ce saint, faite par Jean Miélot, chanoine de Lille, du commandement de Philippe le Bon, duc de Bourgogne, suivie de l'Histoire, aussi en français, de la translation de ses reliques à Gérardmont, écrite en 1458. Ce ms. est à Paris dans la bibliothèque de M. le prince de Condé, où je l'ai examiné pour le mettre au rang des traductions faites dans le xv^e^ siècle, dont vous verrez un état lorsque la continuation des *Mémoires de l'Académie des Belles-Lettres* paraîtra. » Un autre ms. de cette traduction de Miélot appartient à la famille Van der Cruysse de Waziers à Lille; il est splendidement enluminé : Dehaisnes, qui a signalé ce manuscrit, en croyait les miniatures de la main de Miélot[4]; cette opinion ne paraît avoir trouvé, dans le Congrès auquel elle fut soumise, beaucoup d'approbation[5]; et elle est condamnée par l'examen des manuscrits qui nous ont paru être des minutes autographes de Miélot.

25. Traduction du *Martyrologe romain*, terminé en 1463. Brux. 9 945 et 9 946.

26. Traduction, datée de 1465, de l'ouvrage du Bolonais Roberto della Porta, le *Romuléon*, histoire abrégée de Rome, depuis la fondation jusqu'à Constantin. Brux. 9 055, 10 173-10 194[6]. Il est fort probable que Miélot soit seulement l'auteur des rubriques de cette traduction, car on lit, à la fin de la table de Brux. 9 055, f° 23 v° : « ... et furent faictes et compilées les dittes rubrices par Jo. Mielot, chanoine de Lille en Flandre, l'an de grace MCCCCLXV en la dicte ville de Lille ».

lippe le Bon, texte revu et rapproché du français moderne. Paris, Hurtrel, 1881, in-4.

1. Cf. Barrois, *op. cit.*, n° 2 279.

2. Cf. Émile Picot, *Le livre et mistère de St Adrien* (publication du Roxburghe Club, Mâcon, Protat, 1895), p. IV.

3. Lettre sur le dernier volume des Bollandistes, dans le *Journal historique sur les matières du temps* ou *Journal de Verdun*, 1751, p. 194.

4. *Mémoires lus à la Sorbonne en 1884, Archéologie* (Paris, 1865), p. 80.

5. *Réunion des sociétés savantes de 1864*, p. 166.

6. Cf. Laborde, *op. cit.*, t. II, p. 148, n° 3 361.

27. Traduction de la *Briefve compilation des histoires de toute la Bible par le f. Jehan de Utin* (Jean d'Udine, des Frères Mineurs), suivie de la *Chronologie des papes, empereurs, rois de France et d'Angleterre* jusqu'en 1460, datée de 1462. Brux. II, 231[1]; Bibl. nat. fr. 17001, f° 37 sq. L'exemplaire de Bruxelles est la minute de Miélot; au f° 54 v°, notre chanoine a inscrit sa généalogie.

Philippe le Bon étant mort en 1467, Miélot travaille désormais, tantôt pour Louis de Luxembourg[2], comte de Saint-Pol, châtelain de Lille — Miélot, comme nous l'apprend le ms. de Copenhague, était son chapelain — tantôt par le duc Charles, fils de Philippe le Bon. Pour le premier il traduit, en 1468, deux opuscules dont voici les titres :

28. *Epistre de saint Bernard... à Rémon, seigneur du Chastel Ambroise, comment le mesnage d'un bon hostel doit estre proffitablement gouverné*[3]. Brux. 10495; Bibl. nat. fr. 1551[4]. La bibliothèque de Metz possède une traduction française de cet opuscule : je n'oserais affirmer[5] que c'est, comme le veut Gröber, une copie de la version de Miélot : la lettre de saint Bernard à Raymond a été très répandue au Moyen Age, et elle a bien pu, comme le *Speculum humanae salvationis*, être traduite plusieurs fois en français.

29. *Le traité de vieillesse et jeunesse*, écrit à Lille en 1468. A la fin du ms. de Copenhague.

Pour Charles le Téméraire, Miélot traduit, cette même année 1468 :

30. *L'épistre de Cicéron à son frere Quintus*, sur les devoirs d'un gouverneur de province. L'autographe de cette traduction, dont une copie se trouve dans le ms. de Copenhague, est contenu dans Bibl. nat. fr. 17001, l'un des plus curieux mss qui nous restent de Miélot. Dans la dédicace (f° 6), Miélot déclare avoir fait sa traduction « en ensieuvant le style du tres renomme translateur maistre Laurens du Premier Fait, jadis clerc et serviteur de feu tres excellent, puissant et noble prince Jehan, fils du roi de France, duc de Berry et d'Auvergne, conte de Poittou, d'Estampes, de Boulogne et d'Auvergne, lequel maistre Laurens translata en son temps en langaige francois ung petit traictée de vraye amitié, que Marc Tulle Ciceron avait paravant compile en beau latin, et plusieurs autres livres particuliers ». Ce texte intéressant a

1. Van den Gheyn, *Cat.*, t. I, p. 47, n° 100.
2. Connétable de France depuis 1465, décapité pour félonie en 1475.
3. Le texte latin de cette lettre dans Migne, *Patrologie latine*, t. 182, col. 647.
4. Cf. Barrois, *op. cit.*, n° 5 973.
5. *Cat. des mss des dép.*, t. V, p. 314, n° 855.

échappé aux savants qui se sont occupés de LAURENT DU PREMIER-FAIT[1]. Une note de LA MONNOIE sur la *Bibliothèque françoise* de LA CROIX DU MAINE[2] mentionne une traduction du *De Senectute* faite en 1405 par Laurent du Premier-Fait par Louis de Bourbon, duc d'Orléans. On sait de façon certaine que non seulement le *De Senectute*, mais aussi le *De Amicitia* furent traduits par Laurent, non pour Jean de Berry, mais pour Louis d'Orléans[3]. L'erreur de Miélot s'explique sans doute par la dédicace des livres les plus célèbres de Laurent, sa traduction du *Décaméron* en collaboration avec ANTONIO D'AREZZO, et du *De Casu nobilium virorum et feminarum* de BOCCACE : l'un et l'autre ouvrage furent dédiés au duc de Berry.

Après la traduction de l'*Épître à Quintus*, le ms. de Paris, qui est tout entier de la main de Miélot, contient, entre autres choses dont le *Catalogue des mss de la Bibl. nat.* donne l'énumération complète, plusieurs petites poésies latines adressées à Louis XI, à Charles le Téméraire, au roi d'Angleterre et au comte de Warwick, puis la *Généalogie de Jésus-Christ*, avec un prologue à Philippe le Bon. Le manuscrit se termine par deux ouvrages qui méritent une mention spéciale :

31. *Figures de l'Ancien et du Nouveau Testament*, suivie de 14 dessins au trait représentant les sept sacrements et leurs préfigures bibliques ; ces dessins sont accompagnés d'un texte explicatif.

32. *Histoire du mors de la pomme*, dialogue en vers, servant de légendes à une suite de gouaches.

D'après MÉON, il faudrait joindre à cette liste la *Discipline de Clergie*, traduction de la *Disciplina clericalis* de PIERRE ALPHONSE. Le texte latin et la traduction en question ont été publiés en 1824 par la Société des bibliophiles français ; mais l'éditeur a omis d'indiquer où se trouvait le ms. de la traduction. — D'après DEHAISNES[4], Miélot aurait encore traduit une *Vie de saint Fursy* († Péronne 650).

Miélot n'a pas de notice dans la *Biographie nationale* de Belgique. C'est à peine si LE BŒUF lui a accordé une mention dans ses recherches sur les traducteurs français du XV^e^ siècle : il ne connaissait de lui que sa traduction de la *Vie de saint Adrien*[5]. M. PIAGET, dans son chapitre sur les traducteurs du XIV^e^ et du

1. Voir en dernier lieu H. Hauvette, *De Laurentio de Primofato*, Paris, 1903.
2. Paris, 1772, t. II, p. 33.
3. P. Paris, *Les mss fr. de la Bibl. du roi*, t. I, p. 226 ; Le Roux de Lincy et Tisserand, *Paris et ses historiens au* XIV^e^ *et* XV^e^ *s.*, p. 415.
4. *Op. cit.*, p. 176.
5. *Recherches sur les plus anciennes traductions en langue française*, dans les *Mém. de l'Acad. des Inscr.*, 1751, t. XVII, p. 756.

XV^e^ siècle[1], ne dit pas un mot de ce translateur pourtant si fécond. Seul, M. Gröber, dans son monumental *Grundriss*, a fait à Miélot une large place. Il se demande même quels services Miélot, par ses nombreux ouvrages, a rendu à la prose française. Le plus récent historien du Moyen Français, M. Brunot[2], n'a pas pris la peine de répondre à cette question. Nous croyons rendre service à l'histoire littéraire en publiant celle des translations de Miélot qui, à en juger par le nombre des copies et par le luxe de leur illustration, paraît avoir été la plus goûtée. La prose du bon chanoine, encore qu'un peu traînante, est claire et agréable : on se prend à regretter, devant ce limpide ruisseau, que la Renaissance soit venue épaissir et alourdir pour deux cents ans la syntaxe française, de même que, si l'on compare sans préjugés académiques l'art du XV^e^ siècle et celui du XVI^e^, on regrette l'influence de l'italianisme sur notre architecture et notre sculpture.

Quant au vocabulaire de Miélot, il en faut dire, comme en général du vocabulaire de la langue littéraire du XV^e^ siècle, qu' « il est rempli de mots empruntés crûment au latin et dont la plupart ne se sont pas maintenus[3] ». L'abus du latinisme, dont Rabelais a fait bonne justice dans l'immortel discours de l'étudiant limousin, n'est pas la conséquence de l'enthousiasme du XVI^e^ siècle pour la littérature latine : l'abus date de plus haut. Miélot, qui n'a écrit que des traductions du latin, et, qui plus est, des traductions d'ouvrages religieux, était fatalement voué au latinisme : l'Église, dont le latin était la langue, avait familiarisé même les « rudes » avec maint vocable latin. Mais hâtons-nous de dire que Miélot n'est pas tombé dans les excès du latinisme qui ont ridiculisé dans la dernière moitié du XV^e^ siècle tant d'autres écrivains de Bourgogne et de Flandre.

Paul Perdrizet.

1. *Hist. de la litt. fr.*, de Petit de Julleville, t. II.
2. *Hist. de la langue française*, t. I, Paris, 1905.
3. G. Paris et Raynaud, *Le mystère de la Passion*, d'A. Gréban, p. XXVII.

DEUX FRAGMENTS AUTOGRAPHES DU MANUSCRIT DES « MARTYRS »

(*Suite et fin* [1].)

[2] « Il serait bien étrange que ceux qui adorent un tel Dieu, un Dieu dont ses ennemis mêmes avouent la vertu sublime, fussent des monstres dignes du bûcher. Quoi! Jésus-Christ serait la plus douce, la plus humaine, la plus chaste des divinités [3], et nous penserions l'honorer par des mystères de cruauté et de débauches? Même dans le Paganisme, célèbre-t-on la fête de Diane par les prostitutions des fêtes de Vénus? Le christianisme, dit-on, s'est nourri dans [4] la dernière classe du peuple, et de là les infamies de son et sa gloire
culte. Reprochez donc à cette religion ce qui fait sa beauté. [*Elle a réuni autour d'elle les infortunés du globe*;] elle a été [5] chercher pour les consoler
des hommes auxquels les hommes ne pensaient point, et dont ils détournaient les regards; [*elle a appelé les pauvres, l'infirme, l'orphelin afin de les consoler*(A)], et vous le lui imputez à crime! Pense-t-on qu'il n'y a de douleur que sur la pourpre; et qu'un Dieu consolateur n'est fait que pour les grands et les rois! Loin d'avoir pris la bassesse et la férocité des mœurs du peuple, notre religion a corrigé les mœurs. Dites, est-il un homme plus patient dans ses maux qu'un vrai Chrétien, plus résigné sous un maître, plus fidèle à sa parole, plus ponctuel dans ses devoirs, plus chaste dans ses habitudes? Nous sommes si éloignés de la barbarie que nous nous retirons de vos jeux où le sang des hommes est une partie du spectacle; nous croyons qu'il y a peu de différence entre

(A). Les mots placés dans l'interligne, et les passages entre crochets et en italiques, c'est-à-dire barrés, sont des corrections de la main de Chateaubriand.

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* d'avril-juin 1907.
2. Ici reprend, dans les éditions imprimées, le texte des *Martyrs*. — *Var.*, 1re éd. (p. 126) et sqq. : qui adorent un tel Dieu fussent des monstres...
3. *Id.*, *ibid.* : serait *un modèle de douceur, d'humanité, de chasteté*, et nous penserions...
4. *Id.*, *ibid.* : dit-on, *est sorti* de la dernière...
5. *Id.*, *ibid.* : elle *est allée* chercher...

commettre le meurtre et le voir commettre avec plaisir. Nous avons une telle horreur d'une vie dissolue, que nous évitons vos théâtres, comme une école de mauvaises mœurs et une occasion de chute. Mais en justifiant les chrétiens sur un point, je m'aperçois que je les expose sur un autre : Nous fuyons la société, dit Hiéroclès, nous haïssons les hommes.

« Les enfants de la charité haïr les hommes[1] ! S'il en est ainsi, notre châtiment est juste. Frappez nos têtes. Mais auparavant, venez reprendre dans nos hôpitaux les pauvres et les infirmes que vous n'avez point secourus, faites appeler ces femmes romaines qui ont abandonné les fruits de leur honte. Elles croient peut-être qu'ils sont tombés dans ces lieux infâmes, seul asile offert par vos dieux à l'enfance délaissée? Qu'elles viennent reconnaître leurs nouveaux-nés entre les bras de nos épouses ! Le lait d'une chrétienne ne les a point empoisonnés; les mères selon la grâce les rendront avant de mourir aux mères selon la nature.

« Princes, quelques-uns de nos mystères mal entendus et faussement interprétés ont donné naissance à ces affreuses calomnies[2]. Que ne m'est-il permis de vous dévoiler ces secrets d'innocence et de pureté ! Rome se lève, dit Symmaque, et vous supplie de lui laisser les divinités de ses pères. Oui, princes, Rome se lève, mais non pour réclamer les dieux des Caligula et des Néron[3]. Elle se lève pour vous demander Jésus-Christ qui rétablira parmi ses enfants la pudeur, la bonne foi, la probité, la modération et le règne des mœurs antiques[4]. « Donnez-moi, s'écrie-t-elle, ce Dieu « qui a déjà corrigé les vices de mes lois, qui n'autorise plus l'infan- « ticide, la prostitution du mariage, le spectacle du meurtre des « hommes, ce Dieu qui couvre mon sein des monumens de sa bien- « faisance[5], qui conserve les lumières des lettres et des arts, et qui « veut abolir l'esclavage sur la terre. Ah ! si un jour vaincue du « temps[6], je devais encore voir les Barbares à mes portes, ce Dieu, « je le sens, pourrait seul me sauver, et changer ma vieillesse lan- « guissante en une immortelle jeunesse.

« Reste donc à repousser la dernière et la plus effrayante des accusations d'Hiéroclès, si les chrétiens pouvaient s'effrayer de perdre les biens et la vie. Nous sommes, dit notre délateur, des

1. *Var.*, 1re éd. (p. 128) et sqq. : *Nous haïssons* les hommes; s'il en est ainsi...
2. *Id.*, *ibid.* : à ces calomnies. *Princes*, que ne m'est-il permis...
3. *Id.* (p. 129), *ibid.* : non pour réclamer *des* dieux *impuissans*. Elle se lève...
4. *Id.*, *ibid.* : et le règne des mœurs. Donnez-moi...
5. *Id.*, *ibid.* : de sa bienfaisance, ce Dieu qui conserve...
6. *Id.*, *ibid.* : Ah ! si un jour, je devais encore...

séditieux qui[1] refusons d'adorer les images de l'Empereur, et d'offrir des sacrifices aux dieux pour le Père de la Patrie. Dans quel temps les Chrétiens ont-ils refusé de payer les impôts, et d'entrer dans les armées[2]? Poussés à bout par leurs persécuteurs et poursuivis comme des bêtes féroces, ils n'ont pas même fait entendre le plus léger murmure. Neuf fois ils ont été massacrés, et, s'humiliant sous la main de Dieu, ils ont laissé l'univers se venger des Néron et des Domitien[3]. Qu'Hiéroclès nomme un seul fidèle engagé dans une conspiration contre son prince? Soldats chrétiens que j'aperçois ici, vous que j'eus quelquefois l'honneur de conduire aux batailles sanglantes, Sébastien, Pacôme, Victor, dites-nous où vous avez reçu les nobles blessures dont vous êtes couverts? Est-ce dans les émeutes populaires, en assiégeant le Palais de vos Empereurs? Ou bien en affrontant pour la gloire de vos princes la flèche du Parthe, l'épée du Germain et la hache du Franc? Hélas! généreux guerriers, mes compagnons, mes amis, mes frères, je ne m'inquiète point de mon sort, bien que j'aie quelque raison de regretter à présent la vie, mais je ne puis m'empêcher de m'attendrir sur votre destinée. Que n'avez-vous

éloquent (A)

choisi un défenseur plus [*habile*]! J'aurai pu mériter une couronne civique en vous sauvant des mains des Barbares, et je ne pourrai vous dérober au fer d'un proconsul romain!

« Finissons ce long discours. Auguste, César[4], vous trouverez chez les Chrétiens des sujets respectueux qui vous seront soumis sans bassesse, parce que le principe de leur obéissance vient du ciel. Ce sont des hommes de vérité dont le langage ne diffère point de la conduite[5]. Ils ne reçoivent point les bienfaits d'un maître en le maudissant dans leur cœur. Demandez-vous[6] à de tels hommes leurs fortunes, leurs vies, leurs enfants? Ils vous les donneront parce que tout cela vous appartient. Mais voulez-vous les forcer à encenser les idoles? Ils mourront. Pardonnez, Princes, à cette liberté chrétienne. L'homme a aussi des[7] devoirs à remplir

(A). Ratures et corrections de la main de Chateaubriand.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : des séditieux; nous refusons...
2. *Id.*, *ibid.* : le Père de la Patrie. *Les Chrétiens des séditieux!* Poussés à bout...
3. *Id.* (p. 130), *ibid.* : l'univers *se soulever contre les tyrans*. Qu'Hiéroclès...
4. *Id.*, *ibid.* : Finissons ce discours. *Dioclétien*, vous trouverez...
5. *Id.*, *ibid.* : de vérité : *leur* langage ne diffère point de *leur* conduite; ils ne reçoivent...
6. *Id.*, *ibid.* : Demandez à de tels hommes...
7. *Id.*, *ibid.* : L'homme a aussi *ses* devoirs...

envers le ciel. Si vous exigez de nous des marques de soumission qui blessent ces devoirs sacrés, Hiéroclès peut appeler les victimes [1] : nous rendrons à César notre sang qui est à César, et à Dieu notre âme qui est à Dieu [2]. »

Comme Eudore achevait de plaider cette cause sublime, l'Ange des armées du Seigneur alluma sur la tête du héros une flamme semblable à ces signaux qu'on élève pendant la nuit au faîte de la plus haute tour d'une ville assiégée; l'Esprit céleste fit en même temps tomber un pli de la toge du jeune homme, qui se hâta de recouvrir avec une modeste rougeur les cicatrices de son sein.

Qui pourrait peindre [3] la diversité des sentimens que le [4] fils de Lasthénès excita dans l'assemblée? C'était un mélange d'admiration, de crainte, de fureur, chacun éclatant en mouvements de haine et d'amour [5] selon qu'il était inspiré par un ange de ténèbres ou par un ange de lumière. Ceux-ci admiraient la beauté de la religion accusée; ceux-là n'y voyaient qu'un reproche fait à leurs mœurs et à leurs dieux. Les guerriers étaient émus et vivement intéressés en faveur d'Eudore : l'un se rappelait qu'[*il avait été le* avait contracté avec l'orateur *compagnon de tente de l'orateur, qu'ils avaient contracté avec lui* (A)] une de ces amitiés rudes, mais fortes comme les aigles et les armes au milieu desquelles elle était née; l'autre racontait la vie militaire du fils de Lasthénès, et disait : Que nous servira-t-il donc [6] de verser notre sang pour la patrie, de souffrir un long [7] esclavage chez les Barbares, de triompher des ennemis du prince, si un sophiste nous peut égorger au Capitole [7]? Hiéroclès alarmé voulait

(A). Rature et correction de la main de Chateaubriand.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : les *bourreaux* nous...
2. *Id.*, *ibid.* : qui est à Dieu. »
Eudore *reprend sa place*, *rejette sur son épaule sa* toge *à demi tombée*, *et* se *hâte* de recouvrir avec une modeste rougeur les cicatrices de son sein.
3. *Id.* (p. 131), *ibid.* : de son sein. *Pourrai-je exprimer* la diversité...
4. *Id.*, *ibid.* : des sentimens que le *discours du* fils...
5. *Id.* (p. 132), *ibid.* : chacun *éclatait* en mouvemens de haine ou d'amour. Ceux-ci admiraient...
6. *Id.*, *ibid.* : en faveur d'Eudore :
« Que nous servira donc, disaient-ils, de verser...
7. *Id.*, *ibid.* : au Capitole? »
Pour la première fois de sa vie, Dioclétien paraissait ému : même en laissant persécuter les Fidèles, Dieu se servait de l'éloquence chrétienne pour semer les germes de la foi dans le sénat romain. La mâle simplicité du discours d'Eudore triomphait et des calomnies d'Hiéroclès, et des touchants souvenirs dont Symmaque avait environné la statue de la Victoire ; tout semble annoncer que l'Empereur va prononcer une sentence favorable aux chrétiens.
Hiéroclès alarmé...

paraître victorieux et indifférent[1], mais la rage et la frayeur perçaient malgré lui dans ses regards[2]. Ainsi, lorsqu'un tigre s'est précipité dans la fosse escarpée que creusa sous ses pas un berger de Lybie, la bête féroce, après s'être longtemps débattue, se couche avec une apparente tranquillité au milieu de l'enceinte fatale; mais à l'agitation de ses yeux et de ses lèvres sanglantes on voit qu'elle ressent vivement la crainte et la douleur du piège où elle est tombée. Galérius rendit bientôt l'espérance à son ministre. Ce fougueux César, accoutumé au langage déshonoré de ses flatteurs, s'indigna des accens de la vertu et de la noble assurance d'un homme de bien. Il déclara que si l'on ne punissait pas les fidèles, il quitterait la cour et se mettrait à la tête des légions d'Orient, car [*enfin, dit-il*], ces ennemis du ciel, [*dit-il*], (A) porteraient enfin sur moi leurs mains sacrilèges[3]. Hiéroclès reprenant son audace, fit[4] observer qu'il y avait des mystères sur lesquels on ne s'expliquait point; qu'après tout, les factieux refusaient de sacrifier à

séditieuse

l'empereur, et cherchaient par une [*coupable*] éloquence à soulever [*même*] (B) les soldats.

Déjà[5] trop accoutumé à céder à la violence de Galérius, Dioclétien fut effrayé de ses menaces. Il savait qu'en proscrivant les Chrétiens, il se privait d'un grand appui contre l'ambition de César, mais le vieillard n'avait plus la force d'envisager sans frémir les hasards d'une guerre civile. Alors Satan acheva[6] d'épouvanter par un prodige l'esprit superstitieux de Dioclétien. Tout à coup le bouclier de Romulus se détache de la voûte du Capitole, tombe,

en roulant (C)

blesse le fils de Lasthénès et va couvrir la Louve de bronze qui fut frappée de la foudre à la mort de Jules César. Galérius s'écrie : « Vous le voyez, ô Dioclétien, le père des Romains n'a pu supporter les blasphèmes de ce profane. Imitez son exemple, écrasez les impies et protégez au Capitole le génie de l'empire. » Alors Dio-

(A). Rature qui semble de la main de Chateaubriand.
(B). Ratures et corrections de la main de Chateaubriand.
(C). Correction de la main de Chateaubriand.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : voulait paroître *calme et victorieux*; mais la rage...
2. *Id.* (p. 133), *ibid.* : dans ses regards. Lorsqu'un tigre...
3. *Id.*, *ibid.* : de ses flatteurs, *s'indigne* des accens de la vertu et de la noble assurance d'un homme de bien. Il *déclare* que si l'on ne *punit* pas les Fidèles, il *quittera* la cour, et se *mettra* à la tête des légions d'Orient : « Car ces ennemis du ciel porteroient sur moi leurs mains sacriléges. »
4. *Id.*, *ibid.* : son audace, *fait* observer...
5. *Id.* (p. 134), *ibid.* : les soldats. Trop accoutumé...
6. *Id.*, *ibid.* : guerre civile. Satan *achève* d'épouvanter...

clétien, malgré les remords de sa conscience et les lumières de sa politique, promet de donner un édit contre les fidèles; mais, par une dernière ressource de son génie, il voulut que les Dieux se prononçassent dans leur propre cause et l'aidassent avec Galérius à porter le poids de l'exécration de l'avenir. « Si la sibylle de Cumes, dit-il, approuve la résolution que vous me faites prendre, on publiera l'édit de persécution. Mais en attendant la réponse de l'oracle, je veux qu'on laisse à tous mes sujets la jouissance de leurs droits et la liberté de leur culte.

En prononçant ces derniers mots, l'Empereur quitta brusquement le Capitole[1]. L'enfer poussa un cri de joie et les anges du Seigneur dans une sainte tristesse s'envolèrent au pied du trône de l'Éternel. Galérius et Hiéroclès sortirent triomphants, le premier roulant en lui-même[2] les projets les plus ambitieux, le second mêlant à ces mêmes projets des desseins d'amour et de vengeance. Constantin accablé de douleur, se dérobe avec Eudore à la curiosité de la foule[3]. A l'instant, les catacombes, les chapelles, les églises furent illuminées, et les prêtres du Seigneur offrirent au ciel des prières pour la délivrance des fidèles ou pour un glorieux martyre.

Ici se termine avec la partie non autographe du manuscrit, le livre XVI des *Martyrs*.

*
* *

Le livre XIX, nous l'avons dit, est en grande partie de la main de Chateaubriand : pour parler en toute exactitude, plus des trois quarts sont autographes; le reste est de l'écriture d'un secrétaire, mais avec des corrections autographes de Chateaubriand. Il n'est du reste pas complet : les cinq ou six premières pages manquent.

Cette partie du manuscrit comprend d'abord 15 feuillets autographes (de 15 × 20 cent.), numérotés, écrit au recto et au verso, doubles pour la plupart, — quelques morceaux ont été collés sur des lignes barrées; — puis 4 autres feuillets non autographes, — sauf le premier qui est au quart autographe.

Nous essayons d'en donner ci-dessous une reproduction aussi fidèle que possible, indiquant par des traits verticaux la fin des différentes lignes, figurant les ratures et les corrections comme nous l'avons fait plus haut. Les notes sont ici de deux sortes. Les notes (A, B, C, etc.),

1. *Var.*, 1re éd. (p. 134-135) et sqq. : le Capitole... Galérius et Hiéroclès... [La phrase : « L'Enfer poussa... du trône de l'Éternel » est placée après celle qui se termine, quelques lignes plus bas, par « ... la curiosité de la foule » et termine le *Livre XVI*.]

2. *Id.*, *ibid.* : le premier, *méditant* les projets...

3. *Id.*, *ibid.* : de la foule. *L'Enfer pousse...* [voir la note 1].

donnent des indications supplémentaires sur certaines particularités du manuscrit. Les notes (1, 2, 3) indiquent les variantes de l'édition originale qui, pour ce livre, nous fournit le texte définitif. — Nous respectons scrupuleusement l'orthographe de Chateaubriand.

. . . . . .

du demi-Dieu
(A) le [1] temple [*d'Homère*], il consacre au [*près de la lyre | de Cymod*]
d'Homère, une petite galère d'yvoire
pied de la statue [*des couronnes augurales et*] un | vase à recueillir des larmes; [*et une petite galère | d'yvoire.*] Offrande et symbole de
son
[*l'*]inquiétude et | de sa (B) douleur [*paternelles*]. Ensuite il [*salue*]
ses Pénates chéris [2], la pourpre de sa couche [3], le voile | nuptial
vend (C) | [*les Nymphes du Pamissus et les divinités champêtres* | ———
d'Epicharis destiné à Cymodocée et [4] il |
——————————— | ———] (D) emporte | avec lui
l'enfant de son | amour
sa fortune entière, pour racheter *Cymodocée*! | Soins inutiles! le ciel ne vouloit point céder sa | belle conquête [5], et [*la couronne de* — (E) *la nouvelle | chrétienne, étoit au-dessus de*] tous les trésors de la | terre n'auroient pu payer la couronne de la nouvelle chrétienne. |

Cymodocée n'appartenoit plus au monde. | En recevant les eaux
[*être transformée dans un ange d'innocence*]
du baptême, elle alloit | prendre son rang parmi les esprits célestes. | Déjà (F) elle avoit quitté la grotte de Bethléem avec | Dorothée. Elle
lieux
[*lieux déserts*] apres et stériles. Hiéronyme [6]
marchoit au lever du jour par | des [*plaines montagneuses*] [*Jérôme*]
montroit le chemin à
vêtu | (G) comme S[t]-Jean dans le désert [*cheminoit devant elle*] |

(A). Folio 9.
(B). *Sa* est écrit en surcharge. Chateaubriand avait d'abord écrit *la*.
(C). *Vend* est à la fin d'une ligne où il y avait un espace blanc; le mot a été évidemment écrit après coup et en même temps que la correction qui suit dans l'interligne.
(D). Ici, ce long tiret remplace deux lignes écrites et barrées où je n'ai pu déchiffrer que *son bonheur*.
(E). Ici, un commencement de mot barré et indéchiffrable.
(F). *Déjà* a été écrit évidemment après coup et en marge.
(G). Folio 10.

1. Le commencement de la phrase qu'on trouvera au tome II, p. 218 de la 1[re] édition est : *Avant de quitter* le temple...
2. *Var.*, 1[re] éd. (II, p. 218), et suiv. : ses Pénates, la pourpre...
3. *Id.*, *ibid.* : de *son lit*...
4. *Id.*, *ibid.* : Cymodocée; il emporte...
5. *Id.*, *ibid.* : sa conquête...
6. *Id.*, *ibid.* : *Jérôme*...

la modeste catéchumène [1] au dernier rang
Bientôt ils arrivent [*à la dernière chaîne*] des | montagnes de Judée, qui bordent les eaux de la Mer Morte et la vallée du Jourdain. | Deux hautes chaînes de montagnes | s'étendant du nord au midi sans détours, sans | sinuosités s'offrent aux yeux des trois
sont des monceaux
voyageurs. | Du côté de la Judée ces montagnes de craie | et de
qui de blancs ——— (A)
sable, qui imitent la forme [*de*] faisceaux [2] d'armes | ou [3] de drapeaux ployés, ou de [4] tentes d'un camp | assis au bord d'une plaine; du
perpendiculaires
côté de | l'Arabie ce sont des noirs rochers qui versent | à la mer morte des torrens de souffre et de | bitume. Le plus petit oiseau du ciel n'y trouveroit | pas un brin d'herbe pour se nourrir. Tout
semble
y | annonce la patrie d'un peuple réprouvé ; tout | y respirer ——— (B) l'horreur de l'inceste d'où | sortirent Ammon et Moab | (C).

La vallée comprise entre ces deux | chaînes de montagnes présente un sol |

. . . . . .

(D) presque sous ses pas, quelque chose [*doué de*] en | mouvement, dans l'immobilité du désert. C'étoit un fleuve jaune, profondément
L'Anachorète
encaissé, qui rouloit | avec lenteur une onde épaissie. [*Je vous*] salue | le Jourdain et s'écrie : « (E) [Ne perdons pas un moment, |
puiser à l'endroit
fille trop heureuse! Venez [*recevoir*] une nouvelle vie [5], [*au lieu*] ——— (F. [*comme vous aujourd'hui*]
même où les Israélites passèrent le | fleuve [*pour entrer comme*
en sortant du désert et [*au lieu même*] où J.-C.
vous dans une terre de | *lait et de miel; ou J.-C. lui-même voulut*]
de
reçut | (G) le [6] baptême [*de*] la main de [7] son [*divin*] Précurseur. |

(A). Ici, un mot barré que je n'ai pu déchiffrer.
(B). Ce tiret marque un mot barré que je n'ai pu déchiffrer.
(C). *D'où sortirent Ammon et Moab* semble avoir été ajouté après coup.
(D). Folio 15. Les feuillets intermédiaires manquent.
(E). Ce crochet est de Chateaubriand, pour marquer sans doute un alinéa.
(F). Ce tiret marque un mot barré que je n'ai pu déchiffrer.
(G). *Reçut* est en surcharge. Chateaubriand avait d'abord écrit *recevoir*.

1. *Var.*, 1re éd., et sqq. : à la catéchumène...
2. *Id.*, *ibid.* : de faisceaux...
3. *Id.*, *ibid.* : d'armes, de drapeaux...
4. *Id.*, *ibid.* : ou *des* tentes...
5. *Id.* (p. 222), *ibid.* : puiser *la* vie...
6. *Id.*, *ibid.* : où Jésus-Christ *voulut recevoir* le baptême...
7. *Id.*, *ibid.* : de la main *du* Précurseur...

Ce fut de que
——— [A] la cîme de ce mont Abarim Moyse décou | vrit pour vous
Ce fut au sommet que
la terre promise; [*du haut*] de | cette montagne opposée J.-C. pria pour vous | pendant quarante jours. A la vue des [*ruines*] | murs en ruines de Jéricho fesons tomber | la barrière de ténèbres qui envi-
afin y
ronne votre | âme afin [*et*] que le Dieu vivant puisse [*y*][1] pénétrer. » |
Hieronyme
[B] Aussitôt [*Jérôme*][2] descend dans le fleuve. | Cymodocée y descend après lui. Dorothée, | unique témoin de cette grande[3] scène, se met | à genoux sur la rive. Il sert de père spiri | tuel à Cymodocée et lui confirme le nom d'Esther. Les flots se divisent autour | des chastes appas de la jeune catéchumène[4], | comme il se [*div*] partagèrent au même lieu | autour de l'arche sainte. Les plis de sa | robe virginale entrainés par le courant | s'enflent au
Hieronyme
loin derrière elle. Elle incline | la[5] tête devant [*Jérome*][6] et d'une
les roseaux du Jourdain
voix qui | charme [*le désert*] elle renonce à Satan, à | ses œuvres
l'Anachorète régénératrice avec
et à ses pompes[7]. Alors[8] | [*Jérôme*] puisant l'eau [*du fleuve dans*] une coquille du fleuve, la verse [*sur le front*] [C] au nom du Père,
fille d'Homère
du Fils et de l'Esprit saint[9], sur | le front de la [*nouvelle chrétienne*]. Ses beaux cheveux[10] | dénoués tombent des deux côtés de sa tête
sous le poids de
[*avec*] | l'onde rapide qui suit et déroule leurs gracieux | anneaux[11] :
la couronne
ainsi les perles de la rosée se | répandent sur [*le front*] d'un lys [D]

(A). Ce tiret représente une ou deux lettres barrées et indéchiffrables.
(B). Folio 16.
(C). Folio 17.
(D). *Lys* a été écrit en surcharge. Je ne puis lire ce que Chateaubriand avait d'abord écrit.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : puisse *y* pénétrer...
2. *Id.*, *ibid.* : Aussitôt *Jérôme*...
3. *Id.*, *ibid.* : de cette scène...
4. *Id.* (p. 223), *ibid.* : se divisent autour *de la chaste* catéchumène...
5. *Id.*, *ibid.* : Elle incline *sa* tête...
6. *Id.*, *ibid.* : devant *Jérôme*...
7. *Id.*, *ibid.* : à ses pompes et à ses œuvres...
8. *Id.*, *ibid.* : ses œuvres. L'Anachorète puisant...
9. *Id.*, *ibid.* : du Saint-Esprit...
10. *Id.*, *ibid.* : Ses cheveux dénoués...
11. *Id.*, *ibid.* : leurs anneaux...

sans tache. | Ainsi une[1] douce pluie du printemps [*descend* | humecte | *sur*] des jasmins fleuris, et glisse le long de | leur tige parfumée. Oh! qu'il étoit [*touchant*] attendrissant et sublime[2] ce baptême furtif dans les eaux | du Jourdain! [*Quelle*] Combien elle étoit | touchante cette vierge qui, cachée au fond | [(A)] d'un désert déroboit pour ainsi dire le ciel | avant que l'enfer essayât de la lui ravir! | La souveraine beauté parut seule[3] plus belle en ce lieu, lorsque [*le ciel s'entrouvrit*] les nuées s'entrouvrirent, | que[4] l'Esprit de Dieu descendit sur J.-C., | [(B)] en forme de colombe, et que l'on entendit une voix | qui disoit : « Ç'est ici[5], mon fils bien-aimé ». |

Cymodocée sort des ondes du Jourdain[6] | pleine de foi et de courage contre les maux | de la vie. La nouvelle chrétienne portant | J.-C. dans son cœur, ressembloit à une femme | qui, devenue mère trouve tout à coup pour | son fils des forces qu'elle n'avoit pas pour elle- | même. [*Dans*] En ce moment une troupe d'Arabes | [*se montra*] se montra non loin du fleuve. Jérome | d'abord effrayé reconnut bientôt une tribu | chrétienne, dont il avoit été le missionnaire[7]. | Cette petite église errante[8], où Dieu étoit | adoré sous une tente, comme aux jours de Jacob | n'avoit point échappé à la persécution. Les soldats ——— [(C)] romains lui avoient | enlevé ses cavales et ses troupeaux. | [(D)] Les chameaux seuls[9] étoient restés. [*Le chef a*] chef | Le [*Scheike*] les avoit appellés de loin, en s'enfuyant | dans la montagne, et ils s'étoient empressés | de le suivre. Ces fidèles [*enfants du désert*] serviteurs allèrent porter à leurs maîtres le tribut accoutumé d'un lait | [*allèrent porter leur lait à leurs maîtres*],

(A). *Au fond d'* est une surcharge. Chateaubriand avait d'abord écrit *dans*.
(B). Folio 18.
(C). Ce tiret représente un mot barré que je n'ai pu déchiffrer.
(D). Folio 19.

1. *Var.*, 1re éd., et sqq. : leurs anneaux : ainsi, *la* douce pluie...
2. *Id.*, *ibid.* : attendrissant ce baptême furtif...
3. *Id.*, *ibid.* : le Ciel! Seule, la souveraine Beauté parut plus belle...
4. *Id.*, *ibid.* : lorsque les nuées *s'entr'ouvrant*, l'Esprit de Dieu...
5. *Id.* (p. 224), *ibid.* : *Celui-ci est* mon fils...
6. *Id.*, *ibid.* : des ondes pleine de foi...
7. *Id.*, *ibid.* : il avoit été *l'apôtre*...
8. *Id.*, *ibid.* : Eglise, où Dieu étoit...
9. *Id.*, *ibid.* : chameaux seuls *lui* étoient restés...
10. *Id.*, *ibid.* : serviteurs *avoient porté* à leurs maîtres...

abondant
comme | s'ils avoient deviné que ces maîtres n'avoient plus d'autre nourriture. |

Jérôme vit dans cette rencontre inattendue[1] | la main de la Pro-
chez nos
vidence. Ces Arabes, dit-il | à Dorothée, vous conduiront à Ptolé-
frères de [*et nos frères*]
maïs où | vous trouverez facilement un vaisseau pour | la Grèce ou pour l'Italie. Cymodocée adressa quelques mots supplians au chef du désert. | Gazelle aux doux regards[2] et aux pieds légers, | répondit l'Arabe[3], vierge plus agréable qu'une | source limpide[4] je te conduirai partout où | tu le désireras, si
Hieronyme
[*Jérôme*] notre frère nous[5] l'ordonne. |

(A) Le jour étant trop avancé pour se mettre | en marche; on
s'arrête
[*campe*] au bord du fleuve. | On égorge un agneau qu'on fait rôtir tout | entier. On le sert à l'assemblée[6] sur un | plateau de
On
bois d'aloës, [*et*] chacun déchire | une partie de la victime. [*La*
boit un peu de ce lait que le chameau | puise miraculeusement dans le sable
nuit vient, on]
aride et qui conservoit encore le goût de la datte savoureuse. | La nuit vient, on
s'assied autour du bucher. [*Les chameaux*] |
les chameaux
des
attachés à des piquets forment un second | cercle, en dehors [*de*
descendans d'Ismaël. Le Père de la tribu |
la troupe. Le chef Arabe]
| raconte [*à Jérôme*] les maux divers qu'on | fesoit souffrir aux chrétiens. On voyoit | à la lueur du feu[8] ses gestes expressifs, | sa barbe noire, ses dents blanches, les | diverses formes qu'il donnoit à son vêtement | dans l'action de son récit. Ses compagnons | l'écoutoient avec une attention profonde. | Tous penchés en avant, le visage | (B) sur la flamme, tantôt ils poussoient un cri d'ad | miration; tantôt ils répétoient

(A). Folio 20.
(B). Folio 21.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 225) et sqq. : cette rencontre la main...
2. *Id.*, *ibid.* : vaisseau pour l'Italie. Gazelle *au doux regard*...
3. *Id.*, *ibid.* : aux pieds légers, vierge...
4. *Id.*, *ibid.* : limpide, *dit le chef des Arabes à Cymodocée, ne crains rien* : je te conduirai...
5. *Id.*, *ibid.* : si *Jérôme*, notre père, l'ordonne...
6. *Id.*, *ibid.* : on le sert sur un plateau...
7. *Id.*, *ibid.* : puise dans un sable aride, et qui *conserve* le goût...
8. *Id.*, *ibid.* : A la lueur du feu, on voyoit...

leur chef
avec emphase | les paroles de [A][*scheik*]. Quelques têtes de chameaux | [*qui*] s'avançoient au-dessus de la troupe et [*qui*] se dessinoient dans l'ombre. [*achevoient de donner* | *au tableau un*———][B] | Cymodocée contemploit en silence cette scène des | pasteurs de l'Orient. [*Hélas c'étoit le dernier* | *moment de paix que le ciel vouloit accorder* | *à cette nouvelle chrétienne*———[C] *Dieu* | *qui lui fesoit trouver un abri parmi des Arabes*]. Elle admiroit cette reli-
[— ——. — [D]*l'habitant*
gion qui [*rendoit* | *humains et hospitaliers des Arabes du*[E]——— | *désert, tandis qu'un Prince conduit par les* | *faux Dieux ramenoit la*
civilisoit des hordes sauvages [*civilisoit l'Arabe et le portoit*]
Barbarie au sein | *de Rome et de la Grèce, qui portoit l'Arabe*]
et les portoit
| à secourir la faiblesse et l'innocence, tandis que | [*Prince con-*
[*hommes*] les Romains
duit] les faux Dieux ramenoient | [F] [*des peuples civilisés*] à la
leur
Barbarie et étouffoient | dans [*le*] cœur,[1] la justice et la pitié. |

Au premier rayon de [*la lumière*] l'aurore | toute la troupe rassemblée offroit[2] au bord du Jourdain | sa prière[3] à l'Éternel.
pauvre
Le dos d'un chameau | paré d'un [*vieux*] tapis[4] fut l'autel où l'on
la croix[5]
plaça | [*les vases chrétiens*] et les signes sacrés de cette | église
Hieronyme remit
errante. [*Jérôme donna*] à Dorothée | les *formata* ou les lettres
ecclésiastiques[6]. fidelles
——— [G] pour les | principaux [*chrétiens*] de Ptolémaïs. Il exhorta | Cymodocée à la patience et au courage, [*et*] | en se félichrétienne
citant d'envoyer une épouse à son ami.[H] | Allez, lui dit-il, fille

(A). *De* est écrit en surcharge. Chateaubriand avait d'abord écrit : *du*.
(B). Le tiret représente une fin de phrase barrée que je n'ai pu lire.
(C). Ce trait représente deux mots barrés que je n'ai pu déchiffrer.
(D). Un mot barré que je n'ai pu lire.
(E). Même observation.
(F). Folio 22.
(G). Ce trait représente un mot barré que je n'ai pu déchiffrer.
(H). Tout le développement : « Allez, lui dit-il... veiller sur Cymodocée, l'avoit » est écrit sur un morceau de papier, lequel a été collé par des pains à cacheter sur les lignes que voici et qui ont été barrées :
[*Ensuite il prit congé de ses hôtes et retourna* | *à sa solitude. La tribu Arabe con-*

1. *Var.*, 1re éd. (p. 226) et sqq. : dans *leurs cœurs*...
2. *Id.*, *ibid.* : *offrit* au bord...
3. *Id.*, *ibid.* : *ses prières* à l'Eternel...
4. *Id.*, *ibid.* : paré d'un tapis...
5. *Id.*, *ibid.* : où l'on plaça les signes sacrés...
6. *Id.*, *ibid.* : *Jérôme* remit à Dorothée *des* lettres pour les principaux...

de Jacob, autrefois fille d'Homère! Reine de l'Orient, vous | sortez du désert [*plus brillante que l'astre*] toute environnée de clartés[1]; bravez les | persécutions des hommes. La nouvelle Jérusalem ne pleure point assise sous | le palmier comme la Judée captive de même Titus. Mais victorieuse et triomphante | elle cueille sur ce palmier l'immortel symbole de sa gloire! |

En achevant ces mots, Hieronyme prend congé de ses hôtes et retourne | à sa[2] grotte de Bethléem. |

La tribu Arabe conduisit le couple fugitif[3] par des | montagnes inaccessibles jusqu'aux portes de Ptolémaïs. | La souveraine des anges qui ne cessoit de veiller sur Cymodocée, l'avoit | [A] sou- au milieu de tenue miraculeusement [*dans toutes*] ces fatigues. | Afin de la Païens dérober aux yeux des [*persécuteurs*], elle | l'enveloppe d'un nuage, ainsi que Dorothée. Tous | [*pénétrèrent*] deux entrèrent dans Ptolé- [*mystérieux*] mystérieux[4]. L'Église maïs sous | ce voile [*secourable. L'Eglise des chrétiens*] qui n'étoit | point encore [*fermée*] abattue leur annonce la | demeure du pas- En ces jours chrétiens [*fugitifs*] persécutés teur. [*Dans les temps*] de tribulation | des ——— [B] [*persécutés*] [*hôtes sacrés*] frères étoient des [*anges*] qu'on recevoit avec respect et tendresse. On et les | cachoit aux dépens[5] de sa vie, [*on leur prodiguoit*] | tous les [*leur étoient prodigués*] secours[6] de la charité ——— [C] la plus vive leur étoient aussitôt prodigués. | On vient annoncer[7] au pasteur que deux étrangers | Il s'empresse de descendre | [*pour remplir envers eux*] se présentoient à sa porte. [*Il y vole aussitôt*]. | [*Dorothée lui remet les devoirs de l'hospitalité*] une parole *les lettres.*] Dorothée sans | prononcer [*un mot,*] se fait reconnoître

duisit | par des chemins délournés et des montagnes | presqu'inacessibles, le couple fugitif jusqu'aux | portes de Ptolémaïs. La Reine des anges qui | ne cessoit de veiller sur Cymodocée l'avoit].

(A). Folio 23.

(B). Ce tiret représente deux mots barrés que je n'ai pu déchiffrer.

(C). Même observation : un ou deux mots barrés indéchiffrables.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 227) et sqq. ; du désert *brillante* de clarté. Bravez...
2. *Id.*, *ibid.* : à *la* grotte...
3. *Id.*, *ibid.* : les *deux* fugitifs...
4. *Id.*, *ibid.* : sous ce voile. L'église...
5. *Id.*, *ibid.* : cachoit *au péril* de sa vie...
6. *Id.*, *ibid.* : et les secours...
7. *Id.*, *ibid.* : on *annonce* au pasteur...

du salut
au signe | [*sacré de la croix*]. [« [A] Des martyrs ! s'écrie | aussitôt le pasteur, des martyrs ! [*Entrez* | *hôtes sacrés, entrez dans.*] Béni
à
soit | [B] le jour qui vous amène [*dans*] ma demeure ! | [*hôtes sacrés*
ici vous trouverez la maison dérobée
venez] Anges du Seigneur | entrez chez Gédéon ! [*on bat le blé*] ___ [C]
| aux Moabites
| le froment des[1] ___ [D] | Dorothée remet [*les formata*] au
d'Hieronyme, et raconte en même temps
Pasteur les | lettres [*de Jérôme et conte*] les malheurs de Cymodocée.
c'est là l'épouse de notre défenseur [*l'épouse*
| [Quoi ! s'écria le Prêtre, c'est là cette vierge | [*persécutée*] dont *de notre défenseur*]
l'histoire retentit dans toute la | Syrie ![3] Fille de Jérusalem que vous êtes belle ! | [F] Je suis Pamphile de Césarée et j'ai connu jadis Eudore en Égypte[4]. Fille | de Jérusalem que vous êtes belle ! Que votre gloire est grande et merveilleuse ! | Hélas ! votre illustre patronne Hélène la sainte est elle-même arrêtée. Elle ne
les ministres d'Hieroclès
peut plus | rien pour vous[5] [*On*] vous cherchent de tous côtés. Il faut quitter promptement | cette ville. Mais il y a [6] encore des ressources. [*Nous trouver*] où voulez | -vous porter vos pas? |

Dorothée dont la foi n'a pas la même ardeur que celle d'Hiero-

(A). Ce crochet est dans le manuscrit pour indiquer sans doute aux compositeurs un alinéa à faire.

(B). Folio 24.

(C). Même observation que plus haut : un ou deux mots barrés indéchiffrables.

(D). Même observation : deux mots non barrés indéchiffrables.

(E). Ce crochet est sur l'autographe, sans doute pour indiquer au compositeur un alinéa à faire.

(F). Tout le passage depuis : « Je suis Pamphile... » jusqu'à : « les derniers desseins du ciel » est écrit sur un morceau de papier, lequel a été collé par des pains à cacheter sur les lignes qui suivent, et qui, sauf deux, n'ont pas été barrées, mais qu'il devait visiblement remplacer :

« Que votre gloire est grande et merveilleuse ! | Hélas, votre illustre patronne, Hélène la sainte | est elle-même arrêtée, elle ne peut plus rien pour vous, on vous cherche de tous côtés. | Il faut quitter promptement cette ville. [*J'attends* | *à chaque instant les soldats qui doivent* | *me traîner dans les* [*cachots*] *prisons*; *mais*] il y a encore | des ressources; nous vous trouverons un | vaisseau. Où voulez-vous porter vos pas ? | Dorothée dont la foi n'a pas [*peut*] [*peut-être*] la même ardeur que celle de Jérôme | et qui ne connaît pas comme lui les desseins du ciel ».

Au bas de la page, il y a cette ligne barrée : « *Je suis Pamphile de Césarée et j'ai jadis connu Eudore en Égypte. Fille* ».

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : aux Moabites. Dorothée...
2. *Id.* (p. 228) *ibid.* : les lettres *de Jérôme*...
3. *Id.*, *ibid.* : de la Syrie. Je suis Pamphile...
4. *Id.*, *ibid.* : en Égypte. Que votre gloire est grande. Hélas...
5. *Id.*, *ibid.* : votre illustre *patronné*, Hélène la sainte, ne peut plus rien pour vous : elle est elle-même arrêtée...
6. *Id.* (p. 229) *ibid.* : mais il *est* encore...

pénètre
nyme[1] | et qui ne [*connoit*] pas comme lui les desseins du ciel
Dorothée encore
| [*et*] (A) qui mêle à sa religion des tendresses humaines, | ne croit pas que Cymodocée puisse se rendre auprès de son époux. C'est vous livrer à Hiéroclès, | dit-il, sans espoir de sauver, ou
[*l'illustre Eudore s'il est entre les mains de vos ennemis*]
même[2] de voir | [*votre Eudore, j'irai vous cacher en Méssénie* | *auprès de votre père, je vous conduirai plutôt* | *en Méssénie. Votre*
[*l'illustre*] Eudore
père vous cachera | *daignez,*] s'il est tombé entre les mains de vos[3] ennemis. Souffrez, [*si vous m'en trouvez digne*] | que je vous accompagne chez votre père. | Votre présence lui rendra la vie.
inconnue
Nous vous | cacherons dans quelque grotte [*du Taygète*], j'irai[4] chercher à Rome l'heureux[5] fils de | Lasthénès et s'il [*peut*
manque céleste
échapper à] sa gloire, | vous lui donnerez [*par*] sur la terre un | bonheur, dont il n'y aura point eu d'exemple | ici-bas. » — « Je suis très jeune[6], répondit Cymodocée, | et sans expérience [*dans*
doux hommes
la vie], conduis-moi | (B) ô le plus [*généreux*] des [*mortels*]. Ta fille chrétienne | doit obéir [*à ta sagesse et*] à tes conseils. |
se seul
Il (C) ne trouva dans le port de Ptolémaïs | qu'un vaisseau, fesant
Thessalonique [*nouvelle chrétienne*]
voile pour [*Epidaure*]. | La fille d'Homère[7] et son généreux con-
se sous des
ducteur | furent obligés d'en profiter. Ils cachèrent [*leur*] [*nom*] |
sauvé
noms inconnus, et quittèrent [*heureusement*] ce port que S[t] Louis [*échappé*] des
[*religion* (D) *pour ne pas l'exposer aux outrages, et sous des noms sup-*
mains des infidèles, devoit[8] illustrer de ses vertus
posés ils quittèrent | *heureusement les rivages de la Syrie.* Hélas !]

(A). Folio 25.
(B). Folio 26.
(C). *Il* est écrit en surcharge, par-dessus *on*.
(D). Chateaubriand avait d'abord écrit, ce que la disposition typographique ne peut montrer clairement : *Ils cachèrent leur religion...*

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : que celle de *Jérôme...*
2. *Id.*, *ibid.* : *ni* même de voir...
3. *Id.*, *ibid.* : de *nos* ennemis...
4. *Id.*, *ibid.* : *et* j'irai chercher...
5. *Id.*, *ibid.* : *le* fils de Lasthénès...
6. *Id.*, *ibid.* : de Lasthénès. Je suis jeune...
7. *Id.*, *ibid.* : La *nouvelle chrétienne* et son généreux...
8. *Id.* (p. 230), *ibid.* : devoit, *tant de siècles après*, illustrer...

Cymodocée alloit chercher son père au bord [1] | du Pamissus, et le vieillard lui-même la | demandoit inutilement aux flots du Tibre. Étranger dans Rome, sans protecteur, sans | appui, [*guide*] il avoit compté sur Eudore, | et déjà [2] le confesseur séparé des hommes, | ne pouvoit plus [3] ni l'entendre, ni le | découvrir [4]. |

[A] Au pied du mont Aventin, sous les murs du | Capitole s'élevoit une prison d'État dont l'origine | remontoit au siècle de Romulus. Les complices | de Catilina avoient entendu du fond de ce cachot la | voix de Cicéron qui les accusoit au temple de la | Victoire [5]. La captivité de S[t] Pierre et de S[t] Paul | purifia [B] dans la suite cet azyle des criminels. | C'est là qu'Eudore attendoit chaque jour l'arrêt [6] | qui devoit le [*s*] livrer aux juges. C'est là qu'il | avoit reçu la nouvelle de [*sa mère*] la mort de | sa mère comme le commencement de son | sacrifice. [*Tout entier*] il avoit souvent adressé | à [*Cymodocée*] des lettres pleines de religion et | de tendresse. [*Quelques*] unes avoient été arrêtées | par les persécuteurs : [*d'*] autres s'étoient perdues | sur les flots. Mais dans la prison même | il goûtoit quelques-unes de ces consolations, | et de ces joies douloureuses qui ne sont connues | que des vrais [7] chrétiens. Chaque jour lui | [C] amenoit des compagnons [*illustres.*] Lorsqu'un | [*riche*] laboureur recueille ses moissons nouvelles, | il entasse dans [*ses greniers*], et les grains qui | [*doivent être*] foulés par le pied des mules, et ceux | qui rendront leurs trésors sous les coups des | fléaux [9], et ceux qu'un cylindre pesant détachera | de la paille légère. Le village retentit des | cris du maître et des serviteurs, de la voix | des femmes qui préparent le festin

(A). Folio 27.
(B). *Purifia* semble avoir été écrit en surcharge sur *sacrifièrent*.
(C). Folio 28.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : *aux bords* du Pamisus...
2. *Id.*, *ibid.* : et le confesseur...
3. *Id.*, *ibid.* : ne pouvoit ni l'entendre...
4. *Id.*, *ibid.* : ni le secourir...
5. *Id.*, *ibid.* : *dans le* temple de la *Concorde*...
6. *Id.*, *ibid.* : *l'ordre* qui devoit...
7. *Id.* (p. 231), *ibid.* : que des chrétiens.
8. *Id.*, *ibid.* : dans une *grange* spacieuse...
9. *Id.*, *ibid.* : les coups *du fléau*...

champêtre [1], | des clameurs des enfans qui se jouent autour | des gerbes, du mugissement des bœufs qui | traînent ou qui vont chercher [*les*] épis | jaunissans : ainsi Galérius rassemble dans [2] | [*la prison de S^t-Pierre*] toutes les parties du | monde dans la prison [3]

froment des élus récolte divine qui

Pierre les | chrétiens les plus illustres ; [*moisson | céleste réservée*

doit enrichir le bon

[*table*]

pour la table des anges] | Pasteur. [*C'est*] Eudore voit arriver

jadis

[*tour à tour*] [4] | [(A)]des amis qu'il avait [*autrefois*] rencontrés au

en

fond des Gaules, en Égypte, en Grèce [*et dans l'*] Italie : | il

Victor, Sébastien

embrasse tour à tour Nogatien, Gervais, | Protais, Lactance, Arnobe, l'hermite du Vésuve, | et le descendant de Persée qui

se préparoit

[*venoit*]

[*alloit*] à mourir pour | le trône de J.-C. plus royalement que son | ayeul, pour la couronne d'Alexandre. Le vieil | évêque

Cyrille

martyr [5] de Lacédémone, vint aussi | augmenter les joies du cachot. A chaque | reconnaissance [6] nouvelle, c'étoient des | transports [7] de frères, [*des bénédictions pour | le ciel*] des cantiques à la divine Providence, | des baisers de paix [8] et d'amour. Ces confesseurs | avoient transformé la prison en une | église [9] respectable où l'on

[(B)] Seigneur

entendoit | nuit et jour retentir [10] les louanges [*du Très Haut*]. Les chrétiens qui n'étoient point | encore enfermés envioient le sort de ces | [(C)]grandes [11] victimes. [*Les geoliers et*] les soldats qui | gardoient les martyrs étoient souvent convertis | par leurs discours, et les geôliers remettant | les clefs en d'autres mains, se rangeoient

(A). Folio 29.
(B). *Du* a été barré et non remplacé.
(C). Folio 30.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 231) et sqq. : le festin, des clameurs...
2. *Id.*, *ibid.* : rassemble *de* toutes les parties...
3. *Id.*, *ibid.* : dans *les prisons* de saint Pierre...
4. *Id.*, *ibid.* : voit arriver *tour à tour* des amis...
5. *Id.* (p. 232), *ibid.* : L'évêque de Lacédémone...
6. *Id.*, *ibid.* : A chaque reconnaissance, c'étoient...
7. *Id.*, *ibid.* : des transports, des cantiques...
8. *Id.*, *ibid.* : des baisers de paix. Ces confesseurs...
9. *Id.*, *ibid.* : en une église où l'on entendoit...
10. *Id.*, *ibid.* : nuit et jour les louanges...
11. *Id.*, *ibid.* : le sort de ces victimes...

au | nombre des prisonniers. Un ordre parfait | étoit établi parmi ces compagnons de souffrances. On eût cru voir une famille | tranquille et bien réglée au lieu d'une foule | d'hommes qui marchoient à la mort. De | pieuses fraudes servoient à procurer aux | [*martyrs*] (confesseurs) tous les soulagemens de l'humanité | et de la religion. Dix persécutions avoient | rendu l'Église habile. Des prêtres, | des diacres déguisés en soldats, en | marchands, en esclaves, des femmes, | des enfans mêmes par[1] de saintes | impostures, pénétroient dans les prisons[2]. | [A] Les fidèles ainsi[3] rassemblés dans les prisons | étoient témoins des aventures les plus merveilleuses. | Combien Eudore fut surpris de découvrir | au nombre des servantes[4] du [B] [*prisonniers*], la | belle et riche[5] Aglaé! [« [C] Eudore, lui dit-elle[6], | Boniface a tenu sa[7] parole. Il m'a envoyé | ses reliques sous le nom de[8] martyr. Boniface | a confessé J.-C.! [*et que*] Priez le Ciel | [*qu*] d'accorder le même honneur à une | malheureuse pécheresse[9]. Oh! que [*les tribulations*] | mes peines d'aujourd'hui sont préférables | aux délices de Naples! »

Une autre fois on entendit un grand | tumulte et Genès, cet acteur fameux, | fut introduit [*au milieu des confesseurs*] (dans la prison) | : « Ne me craignez plus, s'écria-t-il en | entrant. Je suis votre frère! Je jouois | tout-à-l'heure vos saints mystères, | [*je fesois rire*] (j'amusois) la blasphémois[10]

(A). Folio 31.

(B). *Du* a été écrit en surcharge sur *des*.

(C). Le crochet figure sur le manuscrit : signe typographique pour marquer un alinéa.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 233) : par *d'ingénieuses et* saintes impostures...

2. *Id.*, *ibid.* : dans les prisons, *au fond des mines, et jusqu'au pied des bûchers. Du fond d'une retraite ignorée, le pontife de Rome dirigeait au dehors les mouvemens du zèle. Une fidélité inviolable, celle de la religion et du malheur, étoit le lien de tous les frères. Non seulement l'Église secondoit ses enfans; elle veilloit encore sur les infortunés d'une religion ennemie; elle les recueilloit dans son sein; la charité lui faisoit oublier ses propres douleurs, pour ne s'occuper que des besoins du misérable.* Les fidèles... [voir p. 501 note 3].

3. *Id.*, *ibid.* : Les fidèles rassemblés...

4. *Id.*, *ibid.* : surpris *un jour* de *reconnoître, déguisée sous l'habit d'une servante* du cachot...

5. *Id.*, *ibid.* : la belle et *brillante* Aglaé...

6. *Id.*, *ibid.* : dit-elle, *Sébastien a été percé de flèches à l'entrée des catacombes; Pacôme s'est retiré dans les déserts de la Thébaïde*; Boniface...

7. *Id.*, *ibid.* : Boniface a tenu parole...

8. *Id.*, *ibid.* : sous le nom *d'un* martyr...

9. *Id.*, (p. 234), *ibid.* : une malheureuse pécheresse. Une autre fois...

10. *Id.*, *ibid.* : *Tout à l'heure encore je blasphémois* vos saints mystères...

foule autour de moi. | Dans mes jeux criminels j'ai demandé | [A] le martyre et le baptême. [*Mais*] aussitôt | que l'eau m'a touché[1] j'ai vu une main | qui venoit du ciel et des anges lumineux | au-dessus de ma tête ils ont effacé mes | péchés dans un livre. [*Alors*] tout à | coup [*transformé*] changé, j'ai crié | sérieusement : On rioit « Je suis chrétien. » On | refusoit de me croire. J'ai raconté ce | que j'avois vu. On m'a battu de verges | et je suis venu mourir avec vous. » |

En achevant ces mots, Genès | embrasse Eudore. Le fils de Lasthénès | ———— [B] au milieu des confesseurs | attiroit[2] tous les hommages et tous | les regards. L'Hermite du Vésuve | lui rappelloit leur rencontre au tombeau | de Scipion, et les espérances qu'il | avoit dès lors ———— [C] au [D] fond des mines, et jusqu'au pied des bûchers[3]. | Le Pontife de Rome dirigeoit au dehors [*tous*] | les mouvemens du zèle. Une fidélité inviolable | celle de la religion et du malheur, étoit le lien | de tous ces[4] frères. Non seulement l'Église secouroit | ses enfans[5], mais elle veilloit encore sur les | infortunés d'une religion ennemie. Elle les | recueilloit dans son sein[6] sanglant et percé | de coups, et sa charité sublime lui fesoit | besoins oublier ses propres douleurs, pour ne s'occuper | que des [*peines*] des [*autres*] misérables[7].

[*Les fidelles ainsi rassemblés dans la* | *prison ne se demandoient point leurs aventures :* | *ils savoient qu'ils étoient tous là pour J.C.* | *Eudore au milieu de ces élus attiroit tous* | *les regards. L'Hermite du Vésuve lui* | *rappelloit leur rencontre au tombeau de* | *Scipion et les espérances qu'il avoit dès lors*] | conçues [E] de sa vertu. Les confesseurs des Gaules | lui disoient : « Vous souvenez-vous que nous avons souhaité de nous [*re*] trouver réunis à | Rome, comme

(A). Folio 32.
(B). Un mot barré que je n'ai pu déchiffrer.
(C). Les deux pages 31 et 32 écrites sur des feuilles plus petites que les autres, ont été visiblement composées et intercalées après coup. La page 33 fait en réalité suite à la page 30. La suite de la page 32 est à la page 34.
(D). Folio 33.
(E). Folio 34.

1. *Id.*, *ibid.* : m'a touché, j'ai vu...
2. *Id.*, *ibid.* : attiroit tous les regards.
3. *Var.*, 1re éd. (p. 233) et sqq. : des bûchers. *Du fond d'une retraite ignorée*, le Pontife...
4. *Id.*, *ibid.* : de tous *les* frères.
5. *Id.*, *ibid.* : ses enfans; elle veilloit encore...
6. *Id.*, *ibid.* : dans son sein : *la* charité lui faisoit...
7. *Id.*, *ibid.* : *du misérable*...

maintenant
nous le sommes [*aujourd'hui*]? | Vous étiez encore bien loin de la
vous couronne aujourd'hui
gloire qui | [*vous avez acquise depuis*] : » |

Tandis que les [*confesseurs parl*] prisonniers | s'entretenoient
de la sorte
[*ainsi*], ils virent entrer sous | l'habit[1] d'un soldat vétéran un
homme
[vieillard] | chargé d'années. Ils ne l'avoient point | encore remarqué parmi les chrétiens qui | servoient les cachots. Il apportoit aux | martyrs [*dans une boîte*] le S^t^ Viatique | que Marcellin envoyoit à l'évêque | de Lacédémone. La sombre lumière | de la prison, ne permettoit pas de | découvrir les traits du vieillard. | Il demande Eudore; on le lui montre | (A) en prières. Il s'approche de lui, le prend dans | ses bras affoiblis, et le presse sur son cœur en | versant des larmes. Enfin il s'écrie avec des | sanglots d'attendrissement : « Je suis Zacharie. » | « Zacharie! répète Eudore saisi de joie et de | trouble. Zacharie! vous mon père! Vous | Zacharie! » Et il tombe aux genoux du | vieillard. « Ah! mon fils, dit l'Apôtre | des Francs. Relevez-vous! c'est à moi à | me prosterner[2] devant votre gloire. [*Elle*] | Fameux confesseur, que suis-je auprès de | vous qu'un vieillard inutile et ignoré! » On | s'assemble autour des deux amis, on veut savoir | leur histoire. Eudore la raconte[3] en peu de | mots. Des larmes coulent de tous les yeux. | Le fils de Lasthénès demande à Zacharie | quel miraculeux[4] conseil de la Providence | l'a [*conduit*] ramené des bords de
descendant de Cassius
l'Elbe aux | (B) rivages du Tibre. Mon fils, répond | le [*vieillard,*] les
[*battus*] vaincus Pharamond m'avoit donné
Francs ont été [*subjugués*] par | Constance. [*La tribu que je servois*
à une petite tribu qui totalement | subjuguée fut transportée
a été] | [*vint s'établir*] auprès de la colonie
d'Agrippina | [*transportée dans les Gaules*]. La persécution est
| survenue : comme elle ne règne point encore | dans les Gaules où César protège les chrétiens, | les évêques de Lutèce et de Lugdunum | ont [*jugé convenable de*] choisi [*r*] parmi nous[5] | un certain nombre de prêtres pour servir | [*nos frères*] les confes-

(A). Folio 35.
(B). Folio 36.

1. *Var.*, 1^re^ éd. (p. 235) et sqq. : sous *la casaque* d'un soldat...
2. *Id.*, *ibid.* : à me prosterner. Que suis-je...
3. *Id.* (p. 236) et sqq. : Eudore la raconte : des larmes...
4. *Id.*, *ibid.* : quel conseil...
5. *Id.*, *ibid.* : ont choisi un certain nombre...

seurs dans les autres parties | de l'Empire. J'ai cru devoir me présenter de | préférence à des jeunes gens dont l'âge [A] | plus | est bien voulu [*digne*] que le mien [*de la vie*] digne de la vie. | On a [*daigné*] accepter ma prière et j'ai été | envoyé à Rome. »

Zacharie apprit ensuite à Eudore | l'heureuse arrivée de Constantin auprès de | son père, la maladie de Constance, et | [B] la réservoient disposition des soldats qui [*paraissoient vouloir* | *donner*] la pourpre à son fils. Cette [*heureuse*] | nouvelle ranima le courage des chrétiens et les | soutint dans ces momens d'épreuves [*et de périls.*] | la Eudore n'avoit jamais[1] perdu l'espérance[2]. Du fond | même de [*s*] prison [*s*], il suivoit un plan pour le | salut de l'Église et du monde. Il vouloit engager | Dioclétien à reprendre l'empire, et il un messager lui avoit envoyé | au nom des fidelles. ——— [C][4]. Cyrille | et les vieux évêques s'étoient opposés à cette | démarche. Vous ne suivez pas, disoient-ils | au fils de Lasthénès d'une voix sévère, vous ne suivez pas qui peut-être va vous appeller à lui les préceptes | du Dieu [*pour lequel vous allez peut-être* | *mourir. L'Empire reconnoit*] Galérius [*dès* | *ce moment il*] est votre souve- briser son sceptre il ne vous est pas permis de songer à [*ruiner sa puissance*] rain légitime. | [*devant Dieu et devant les hommes.*] Ah! | le le laissez jouir de ce trône dont vous voulez | [D] précipiter. Il y trouvera des dégoûts | qui vous vengeront assez. [*Le pouvoir a un*]. [E] Le pouvoir a une amertume secrète que la vertu | seule peut adoucir, et quiconque règne sur les hommes | pour les rendre malheureux, est cent fois plus à plaindre | que ses victimes.

[*Le jeune homme plein d'ardeur et de foi* | *ne goûtoit pas bien*

(A). Un commencement de mot illisible et barré.
(B). Folio 37.
(C). Un ou deux mots barrés que je n'ai pu déchiffrer.
(D). Commencement de mot barré et indéchiffrable.
(E). Folio 38.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 237), et sqq. : n'avoit jamais *été sans* espérance.
2. *Id.*, *ibid.* : sans espérance, *quoique les chrétiens eussent perdu leurs puissantes protectrices* : *Prisca avoit accompagné son époux à Salone, et Valérie avoit été exilée en Asie par Galérius.* Du fond...
3. *Id.*, *ibid.* : des prisons, *Eudore* suivoit...
4. Tout le passage : « Cyrille et les vieux évêques... » jusqu'à : « qu'un crime enfanté par de grands vices, » supprimé sans doute à cause des allusions à Napoléon, ne figure pas dans les éditions imprimées.

étoient
encore] ces maximes de | résignation et d'indulgence d'autant
Mais
plus belles | qu'elles sortoient de la bouche d'un martyr. | Le
sang de Philopœmen qui couloit dans les | veines d'Eudore se
de l'autorité absolue [*Eudore*]
soulevoit malgré lui contre | la licence [*du pouvoir*]. Selon [*lui*]
le jeune chrétien
se soumettre | à la tyrannie, c'étoit légitimer l'esclavage. | Cette
qu'
pensée de révolte approuvoit(A) [*par*] la morale | humaine, mais
que
repoussoit(B) [*par*] la morale plus | sublime de la religion étoit une
véritable | erreur, et Dieu punit souvent une faute | commise par
de hautes vertu(C) plus sévèrement | qu'un crime enfanté par de
grands vices.

(D) Hélas[1] ! l'Église entière [avoit] s'appuyoit | sur le courage, la
prévoyance et les conseils | d'Eudore, et [*l'infortunée*] Cymo-
docée réclamoit | en vain la(E) [*secours*] protection de son jeune[2]
époux. | Elle voguoit vers les rivages[3] ——(F) inhospitaliers | de la
se
Macédoine [*pour cette*] [*cacher*(G) *dans le sein* | *de cette Grèce qui ne
seroit plus pour la fille de* | *Démodocus qu'une terre étrangère.*] Des
hommes | affreux l'environnoient. Des soldats et des | matelots
idolâtres plongés du matin au soir | dans la débauche et dans
s'aper-
l'yvresse insultoient | à chaque instant l'innocence. Ils [*décou-
çurent
vrirent*] | bientôt que Dorothée et la fille de Démodocus | étoient
chrétiens : il y a dans la croix une vertu[4] | secrète.——(H) qui
se | trahit [*en un moment*] aux regards du vice. | Cette découverte
tantôt ils
augmenta l'insolence de | ces barbares. [*Les ba*] [*ils tenoient*]

(A). *Qu'* a été ajouté après coup dans l'interligne. *Approuvoit* est écrit en surcharge (la fin du mot tout au moins). Chateaubriand avait d'abord écrit : *approuvée par...*
(B). Même observation pour *repoussoit*.
(C). *Vertu* sans s.
(D). Folio 39.
(E). *La* est écrit en surcharge sur *le*.
(F). Mot ou commencement de mot barré et illisible.
(G). *Se* n'a pas été barré, par oubli.
(H). Deux ou trois mots barrés et indéchiffrables.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 337) et sqq. : l'Église entière...
2. *Id.*, *ibid.* : de son époux...
3. *Id.*, *ibid.* : vers les rivages de la Macédoine...
4. *Id.*, *ibid.* : dans la croix une vertu qui se trahit...

promettoient | au couple infortuné de le [*s*] livrer aux bour-
Tantôt
reaux | [A] en arrivant au rivage. [*Au moment*] [*s'il s'élevoit* | *une tempête*] ils le menaçoient de le jetter dans | la mer pour appaiser le couroux de Neptune, | ils fesoient retentir aux oreilles de
chants
Cymodocée des | [*chansons*] abominables, et sa beauté enflam-
[*tout*] il étoit à [B]
mant | leur brutal désir, [*il étoit à*] craindre qu'ils | n'en vinssent aux derniers outrages. |

Dorothée défendoit l'innocence avec | la prudence [*et le courage*]
héros
d'un père et le | courage d'un [*héros*]. [*Tantôt il parloit en maître* | *à ces vils esclaves*; *tantôt il les conjuroit* | *d'être sensibles au malheur de la beauté. La* | *nuit l'épée à la main, il veilloit au repos* | *de Cymodocée*]. Mais que pouvoit un homme | seul[1] contre une troupe de tigres furieux? |

accompagné des chœurs célestes
Le fils de l'Éternel revenoit dans ce moment | des bornes les plus
Il étoit sorti des demeures incorruptibles,
reculées de la Création . [*accompagné* | *des chœurs célestes, il*] —— pour rendre la vie et la jeunesse à des mondes vieillissans [2] [C]

De globe en globe | de soleil en soleil, ses pas majestueux
parcouru toutes les [3] sphères [*mélodieuses*]
avoient | [D *parcouru les mondes inconnus*] qu'habitent des | intelli-
[*humains.*
gences divines et peut-être des hommes | inconnus aux hommes
s'asseyoit [4]
[*Il étoit*] Tandis qu'il [*reprenoit sa place*] à la droite de
rentré dans le sanctuaire | impénétrable [*aux acclamations*] des
Dieu [5], les saints et les chantoient [E] —— Oh!
saints et des | anges [*redisoient. Oh! qu'il est grand le fils*] | [*de*

(A). Folio 40.
(B). *Il étoit* est écrit en surcharge, par-dessus *faisoit*. Chateaubriand avait d'abord voulu dire : *tout faisoit craindre*.
(C). Lignes et mots barrés et indéchiffrables.
(D). Même observation.
(E). *Chantoient* n'est pas barré dans le manuscrit. A la suite de *chantoient*, un mot barré et indéchiffrable.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 238) et sqq. : un *seul homme* contre...
2. *Id.*, *ibi l.* : à des mondes *vieillis*...
3. *Id.*, *ibid.* : toutes *ces* sphères qu'habitent...
4. *Id.*, *ibid.* : impénétrable, il *s'assied* à la droite...
5. *Id.*, *ibid.* : à la droite de Dieu; ses regards pacifiques..

qu'il est grand
ton amour] l'éternel héritier d'un éternel | Père! Engendré, il n'a point pris naissance; | toujours en toi et pourtant séparé
de l'univers
_____(A) bien | _____(B) harmonie, _____(C) beauté _____(D) [*l'univers. Oh!*] | qu'il est grand, [*le fils de ton amour*]. | Père! |

Les regards pacifiques du Sauveur tombèrent[1] | bientôt sur la
les ouvrages du Tout-Puissant
terre. De tous(E) [*de merveilles qu'il* | *venoit de parcourir*] il n'en est point à ses yeux | de plus agréable que l'homme[2]. [*Il apperçoit*] (F) Il apperçoit le vaisseau de Cymodocée. Il voit les périls de cette
victime attirer bénédiction
[*victime*] innocente qui doit | [*appeller*] sur les Gentils la [*clémence*] du dieu d'Israël. Si le ciel a permis que cette nouvelle | chrétienne fût éprouvée c'est pour lui donner la force de surmonter les dernières afflictions qui | la couvriront d'une gloire immortelle. Mais l'épreuve est assez longue. Cymodocée n'ira | point s'égarer[3] à des rivages barbares, loin du théâtre de sa victoire. Le jour de son | triomphe est venu, et les décrets éternels appellent au lieu du combat, la | vierge prédestinée. |

Par un signe au milieu de la nue, Emmanuel fait connaître à | l'ange des mers la volonté du Très Haut. Aussitôt le vent qui
La clémence de mon père bar-
jusqu'alors avoit été (G) *sur les gentils* [*il*] *s'avance à des rivages* [*éloi-*
bares [*loin*] [*victoire*] *insultes il est temps*
gnés] | *du théâtre de sa gloire, exposée aux outrages* | *de quelques*

(A). Un mot barré et indéchiffrable.
(B). Même observation.
(C). Même observation.
(D). Même observation.
(E). *Tous* a été écrit en surcharge, par-dessus *tant*.
(F). A partir de « *Il apperçoit...* » jusqu'à « *jusqu'alors avoit été* » tout le passage est écrit sur un morceau de papier, lequel a été collé par des pains à cacheter sur les quelques lignes que voici :
[*voit*]
[« *Le vaisseau de Cymodocée. Il vit les*] [*malheurs*] | [*périls de l'innocence* — — (*a*) | *ces paroles* à] [*l'Eternel*] [*la divine Marie*] | [*mère adorable la Vierge vouée à*
[*conseils*]
votre amour. | *O mon divin Père, auriez-vous changé* | *vos décrets! Celle qui doit appeler votre clémence* ».]
(*a*). Deux ou trois mots barrés et illisibles.
(G). Folio 42. Toute cette page, depuis « Sur les gentils... » jusqu'à : « ... un instant besoin de votre secours » est barrée. Elle faisait évidemment suite à la fin de la page 41 (« celle qui doit appeler votre clémence ») qui a été barrée et recouverte d'une feuille collée.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : *Ses* regards pacifiques *tombent* bientôt sur...
2. *Id.* (p. 239), *ibid.* : que l'homme. *Le Sauveur* aperçoit...
3. *Id.*, *ibid.* : n'ira point s'égarer loin du théâtre...

de la rapprocher du théâtre de ses victoires
hommes pervers. Doit-elle en un moment | *perdre le fruit de ses sacrifices et la couronne* | *promise à sa foi?* ——— (A) *a-t-elle abandonné* | *la vierge* ——— (B) *confiée à son amour par vos divins décrets.* |

Le Père répondit du fond du tabernacle éternel : | « *Mon fils bien aimé, je n'ai point changé* | *mes conseils, la victime offerte pour*
ou mourir obscurément
les Gentils | *n'ira point égarer inutilement ses pas dans* | *un pays*
Le jour
barbare, loin de son époux et de son | *père. Le moment de son triomphe approche; je la* | *vais* — (C) *conduire au lieu du combat en punis-*
en ce moment (E)
sant | *les méchants qui l'outragent et* ——— (D) | *deviendra sa conquête* ——— (F) *vont devenir l'épouse de* | *votre* ——— (G) *point abandonnée; elle* | ——— (H) *confesseur* ——— (I) *Sa* ——— (J) *première conquête* | *viendra secourir quand mes ordres*
la
seront exécutés. | *Si j'ai permis que* [*cette*] *nouvelle chrétienne fût*
les ——
| *éprouvée c'est pour lui donner la force de surmonter* | *les gran-* ——— (K) *dernières afflictions,*
des et dernières épreuves qui la couvriront | *d'une gloire immortelle.*
——— (L) *vous allez*
O mère de miséricordes, | *cette douce victime aura dans un instant*
dans un instant secourir
besoin de votre secours. | (M) [*Cette vierge*] [*vierge innocente victime, quand les ordres de* | *mon Père auront été exécutés.* »]

[*Il dit et par un signe dans la nue* | *il fait connoître ses desseins à l'ange des mers les* | *desseins de l'Éternel.*] ———
favorable au
[*Aussitôt le vent qui jusqu'alors avoit été*] favorable | [*à la course du*] vaisseau de Cymodocée, expire; [*et* | *laisse*] un calme profond règne dans les airs.

A peine des brises incertaines se lèvent tour à tour | de divers
[*sur leur passage*] la surface
côtés, vident la surface unie des flots, | et viennent agiter les voiles, sans avoir la force | de les soulever. (N) Le soleil pâlit

(A) à (K). Mots barrés et indéchiffrables.
(L). Mots barrés et indéchiffrables.
(M). Folio 43.
(N). A partir de là, jusqu'à la fin du livre XIX, ce n'est plus l'écriture de Chateaubriand, mais celle d'un secrétaire avec, çà et là, des corrections de la main de Chateaubriand. Ces corrections sont figurées par des italiques; les passages entre

au milieu de son | cours, et l'azur du ciel, traversé de bandes | verdâtres, semble se décomposer dans une lumière | louche et troublée. Des sillons plombés se | creusent[1] dans une mer pesante et morte. Le | pilote levant ses mains au ciel[2], s'écrie : « O | Neptune! que nous présagez-vous? Si mon art | n'est pas trompeur, jamais plus horrible | tempête n'aura bouleversé les flots. » A l'instant | il ordonne d'abattre les voiles, et chacun se | prépare au danger. |

entre le Midi et

(A) Cependant les nuages s'amonceloient[3] [*dans*] | l'Orient. Leurs bataillons funèbres se rangeoient | sur[4] l'horizon comme une noire armée, ou comme | de lointains écueils. Le soleil descendant derrière | ces nuages, les perce d'un rayon livide, et découvre | dans ces vapeurs entassées, des profondeurs | menaçantes

D'épaisses ténèbres

et des abymes de tempêtes[5]. La | nuit vient. [*Tout disparaît dans*

enveloppent[6] *le vaisseau*

l'épaisseur des | *ténèbres*], le matelot ne peut distinguer le | matelot tremblant auprès de lui. |

l'aurore

Tout à coup un mouvement parti des régions | de [*l'orient*], annonce que Dieu vient d'ouvrir | le trésor des orages. La barrière qui retenoit | le tourbillon est brisée, et les quatre vents du

paroissent

| ciel, [*sortent pour paroître*] devant le dominateur | des mers.

et présente sa poupe bruyante au souffle impétueux de

Le vaisseau fuit [*sous le souffle de* | *la colère*] toute la nuit il

l'Orient

sillonne les [*vagues* (C) | *étincellantes*(B) | *écumantes*]. Le jour renaît, et ne verse de clarté | que pour laisser voir la tempête. Les flots | se dérouloient avec uniformité. Sans les mâts | (D) et le corps du

crochets ont été barrés par Chateaubriand. On ne saurait dire si le secrétaire écrivait sous la dictée, ou s'il mettait tout simplement au net un brouillon du grand écrivain. J'inclinerais plutôt d'ailleurs à cette dernière hypothèse.

(A) Folio 44.

(B). *Vagues* est écrit en surcharge par Chateaubriand : le secrétaire avait écrit *flots*.

(C). Le secrétaire avait écrit : *écumans*. Chateaubriand ajoute *tes* (*écumantes*), puis barre le tout, et écrit dans l'interligne : *étincellantes*.

(D). Folio 45.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 239) et sqq. : plombés *s'étendent sans fin* dans...
2. *Id.* (p. 240), *ibid.* : Le pilote levant *les* mains s'écrie...
2. *Id.*, *ibid.* : au danger. Les nuages *s'amoncellent* entre...
4. *Id.*, *ibid.* : bataillons funèbres *paraissoient* à l'horizon...
5. *Id.*, *ibid.* : des profondeurs menaçantes. La nuit...
6. *Id.*, *ibid.* : ténèbres *enveloppent* le vaisseau...

navire que le vent rencontroit | dans sa course, on n'auroit entendu aucun bruit | sur les eaux. Rien n'étoit plus menaçant que ce | silence dans le tumulte, cet ordre dans le désordre. | [*Et*] comment se sauver d'une colère intelligente[1], | qui sembloit avoir un but, et des fureurs | préméditées? |

Neuf jours entiers la galère est emportée vers | l'occident avec une force irrésistible. [*A ce milieu* | *de*] la dixième nuit on *achevoit son tour lorsqu'*
apperçut à la lueur | des éclairs sur les deux flancs du vaisseau[2] *qui sembloient*
des | côtes sombres [*et*] d'une hauteur démesurée. Le | naufrage parut alors[3] inévitable. Le capitaine | plaça chaque marin à son poste et ordonna[4] | aux passagers de se retirer au fond du vaisseau. | Ils obéirent, et ils entendirent[5] la fatale planche | se refermer sur eux. |

Ah![6] *d'épreuve*[7]
C'est dans ces momens que l'on apprend bien | à connoître les hommes. Un esclave se prit | (A) à chanter[8] d'une voix forte, une femme pleuroit | en allaitant l'enfant qui bientôt n'auroit plus | besoin du sein maternel, un disciple de Zénon se lamentoit sur la perte de la vie; il n'avoit | pu dans sa fière sagesse *trouver*
rencontrer quelque | assurance contre la mort. Pour Cymodocée elle | pleuroit son père et son époux, et prioit avec | Dorothée celui qui sait bien[9] nous retrouver jus | ques dans les flancs des monstres de l'abyme. |

Bientôt[10] une violente secousse entrouvre et | fait gémir[11] la *un torrent*
galère. A l'instant d'eau se | précipite dans la retraite des passagers. Ils | roulent pêle-mêle[12] avec les sièges et les couches. | Un *cet*
cri étouffé sort de horrible chaos. |

(A). Folio 46.

1. *Var.*, 1re éd. (p. 241), et sqq. : se sauver d'une *tempête* qui *semble* avoir...
2. *Id.*, *ibid.* : des éclairs des côtes sombres...
3. *Id.*, *ibid.* : naufrage parut inévitable...
4. *Id.*, *ibid.* : Le capitaine *place* chaque marin à son poste et *ordonne* aux passagers...
5. *Id.*, *ibid.* : ils *obéissent*, et ils *entendent*...
6. *Id.*, *ibid.* : sur eux. C'est dans...
7. *Id.*, *ibid.* : momens que l'on apprend...
8. *Id.*, *ibid.* : Un esclave *chantoit*...
9. *Id.* (p. 242), *ibid.* : qui sait nous retrouver...
10. *Id.*, *ibid.* : de l'abîme. Une violente...
11. *Id.*, *ibid.* : entr'ouvre la galère...
12. *Id.*, *ibid.* : la galère : un torrent d'eau...

Une vague monstrueuse [1]
[*Le flot qui*] avoit enfoncé [2] la poupe du navire | [*jetta*] la fille
furent jettés
d'Homère et Dorothée au pied | des degrés qui conduisoient sur le pont. Ils | y montent à demi suffoqués. Quel spectacle | s'offr*it* [(A)] à leurs yeux [3]! Le vaisseau s'étoit échoué | sur un banc de sable
A deux traits d'arc de la proue
qui s'étendoit de l'une | à l'autre rive [4]. [*A un trait d'arc*] un rocher lisse | et verd s'élevoit à pic au-dessus des flots. Quelques | matelots avaient été emportés par la lame, | et [5] nageoient dispersés sur le vaste abyme [6]; les | autres, vêtus d'une seule tunique [7], se tenoient | accrochés aux cordages et aux ancres. Le capitaine, | une hache à la main, frappoit le mât du | vaisseau, et le gouvernail abandonné alloit | tournant et battant sur lui-même avec un | bruit rauque.

Il restoit une faible espérance [8]. Le flot, en | s'engouffrant dans le détroit, pouvoit soulever le | navire, et le jeter de l'autre côté du banc | de sable. Mais qui oseroit tenir le gouvernail | *dans* [(B)] un
tel *donneroit*
[*pareil*] moment? Un faux mouvement | du pilote [*pouvoit donner* [(C)]] la mort à trois | cents [9] personnes : les mariniers domptés par la | crainte n'insultoient plus les deux chrétiens; ils | reconnoissoient [*en*] au contraire la puissance | de leur Dieu, et les supplioient d'en | [(D)] obtenir leur délivrance. La douce [10] Cymodocée | oubliant
outrages
leurs [*injures*] et ses périls, se jette à genoux et fait un vœu à la Mère du Sauveur. | Dorothée saisit le timon abandonné : les yeux | tournés vers la poupe, la bouche entr'ouverte et le cœur suspendu, il attend la lame qui | va rouler sur le vaisseau ou la vie ou la | mort. Elle se lève, elle approche, elle se brise. | On entend

(A). *S'offrit* est une correction de Chateaubriand, en surcharge sur *s'offre*, écrit par le secrétaire.

(B). *En* a été écrit par Chateaubriand en surcharge sur *dans* écrit par le secrétaire.

(C). Chateaubriand a d'abord barré *pouvoit*, puis corrigé *donner* en *donnoit*, puis barré le tout, et écrit *donneroit* dans l'interligne.

(D). Folio 48.

1. *Var.*, 1re éd., et sqq. : ils roulent pêle-mêle. Un cri étouffé...
2. *Id.*, *ibid.* : Une vague avoit enfoncé...
3. *Id.*, *ibid.* : Quel spectacle! Le vaisseau...
4. *Id.*, *ibid.* : sur un banc de sable : à deux traits...
5. *Id.*, *ibid.* : Quelques matelots, emportés par la lame, nageoient...
6. *Id.*, *ibid.* : sur le *gouffre immense*; les autres...
7. *Id.*, *ibid.* : les autres se tenoient accrochés...
8. *Id.*, *ibid.* : *Restoit une foible espérance*...
9. *Id.* (p. 243), *ibid* : la mort à *deux cents* personnes...
10. *Id.*, *ibid.* : leur délivrance. Cymodocée oubliant...

le gouvernail tourner avec effort | sur ses gonds rouillés : l'écueil voisin semble | changer de place, et l'on suit avec une joie | mêlée d'un doute affreux, le vaisseau soulevé | et emporté rapidement. Un moment du plus | terrible silence règne sur le bord[1]. Tout à coup | une voix demande la sonde; la sonde se | précipite : on étoit dans une eau profonde! Un | cri de joie s'élève jusqu'au ciel. |

Brillante étoile[2] des mers, patronne des pauvres[3] | mariniers, le
(A) *infortunés*
salut de ces [*hommes dans ce* | *pressant danger*] fut un miracle de
divine (B)
votre | bonté [*divine*]. On ne vit point un dieu ima | ginaire, lever la
leur
tête au-dessus des vagues, et [*leur*] | commander le silence; mais une lumière | surnaturelle entr'ouvrit les nuées; au milieu | d'une gloire ineffable[4] on apperçut une femme | céleste portant un
au milieu d'une gloire ineffable et calma
enfant dans ses bras[5], *apparut*(C) | [*calmant*] les flots par un sourire. L'équipage | entier[6] se jetta au [*pied*](D) genoux de Cymodocée, |
et
confessa J.-Ch., [*et jura de mourir pour lui*]. | Telle fut la[7] première récompense que l'Éternel | accorda[8] aux vertus d'une vierge
s'approcha[9] *de*
persécutée [*en* | *son nom*]. Le vaisseau [*vint échouer*] doucement |
où se voyoit[10] [*sur un rocher désert*] *une chapelle chrétienne* | *aban-*
[*sur*] la rive, [*au pied d'une chapelle chrétienne* | *aban-*
donnée. On précipite au fond de la mer des sacs remplis de pierres | *attachés à un*
donnée. Cymodocée descendit à terre *portée sur*
ainsi[11]
cable de Tyr et, l'ancre sacrée, dernière ressource dans les | *naufrages parvenu à*
les épaules des matelots comme | *une reine aban-*

(A). Folio 49.

(B). Le mot *divine*, écrit dans l'interligne, est en surcharge, de la main de Chateaubriand, par-dessus un mot que je n'ai pu lire.

(C). *Apparut* est écrit par Chateaubriand en surcharge sur le mot *et*, écrit par son secrétaire.

(D). *Pied* a été écrit par Chateaubriand en surcharge sur *genou*, écrit par son secrétaire, puis effacé par lui.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : règne *à* bord. Tout à coup...
2. *Id.*, *ibid.* : jusqu'au ciel. Étoile des mers...
3. *Id.*, *ibid.* : patronne des mariniers...
4. *Id.* (p. 244), *ibid.* : au milieu d'une gloire, on apperçut...
5. *Id.*, *ibid.* : dans ses bras, *et calmant* les flots...
6. *Id.*, *ibid.* : L'équipage se *jette* aux genoux...
7. *Id.*, *ibid.* : et *confesse* Jésus-Christ : première récompense...
8. *Id.*, *ibid.* : que l'Éternel accorde...
9. *Id.*, *ibid.* : Le vaisseau s'approche...
10. *Id.*, *ibid.* : la rive où s'élevoit une chapelle chrétienne...
11. *Id.*, *ibid.* : les naufrages. Parvenu à fixer...

fixer [*ainsi*] *la galère on se hâte de l'abandonner.* | [*A la nage et sur des*
une reine environnée d'une troupe de | *captifs qu'elle vient*
débris]. *Cymodocée descendit à terre portée sur les épaules* | *des matelots, comme*
de délivrer d'un rude | *elle accomplit son*
une reine environnée d'une troupe de captifs qu'elle | *vient de délivrer d'un rude*
vœu à l'instant] (A) même. Elle marche
esclavage[1]. *Elle accomplit son vœu à l'instant*[2] |
à la chapelle en ruines, | [*qui s'élevoit sur le promontoire*]. Les matelots | la suivent deux à deux, demi nuds, et couverts | de l'écume des flots. Soit hasard, soit dessein | du ciel, il restoit dans cet azile désert une | image de Marie à moitié brisée. La future[3] | épouse
son
d'Eudore y suspendit [*un*] voile [*nuptial*] tout trempé des eaux de la mer. C'étoit | ainsi que[4] Cymodocée prenoit possession d'une | terre réservée à sa gloire, et qu'elle[5] entroit [*en*] triomph*ante* (B) en Italie.

FIN DU LIVRE DIX-NEUVIÈME

Dans notre article de la *Revue d'Histoire littéraire de la France* de janvier-mars 1904 sur les *Variantes des « Martyrs »*, nous relevions, d'après M. Georges Vicaire, les variantes que présente, par rapport au texte courant de l'édition originale, lequel, en plusieurs endroits, a été « cartonné », un exemplaire non cartonné des *Martyrs*. Depuis cette époque, nous avons eu entre les mains un de ces exemplaires non cartonnés. Cet exemplaire, que Mme la comtesse de R*** a bien voulu nous confier, porte la dédicace suivante :

Exemplaire des Martyrs non cartonné offert par l'amitié
à M. Bertin de Veaux.

F. A. DE CHATEAUBRIAND.

Ce 31 mars 1809.

J'y ai retrouvé plusieurs cartons qui n'ont pas été signalés par M. Georges Vicaire. Les voici :

TEXTE NON CARTONNÉ	PREMIÈRE ÉDITION PUBLIÉE
Rome vieillie et dépravée nourrit dans son sein un trou-	Rome vieillie et dépravée nourrit dans son sein un trou-

(A). Folio 50.

(B). *Triomphe* a été écrit par le secrétaire. Chateaubriand a corrigé, ajouté *ante* et effacé *en*.

1. *Var.*, 1re éd. et sqq. : *Comme une reine environnée d'un groupe de captifs qu'elle vient de délivrer de l'esclavage, Cymodocée descend à terre, portée sur les épaules des matelots...*
2. *Id.*, *ibid.* : *A l'instant même, elle accomplit son vœu.*
3. *Id.* (p. 245), *ibid.* : moitié brisée. *L'épouse* d'Eudore...
4. *Id.*, *ibid.* : de la mer. Cymodocée...
5. *Id.*, *ibid.* : à sa gloire : elle entroit triomphante...

peau de sophistes, *d'historiens, de panégyristes, d'orateurs, de poètes.* Porphyre, Jamblique, Libanius, Maxime, *Mamertin Némésien, Calpurnius, qui tous* attaquent les chrétiens...

peau de sophistes, Porphire Jamblique, Libanius, Maxime, *dont les mœurs et les opinions seraient un objet de risée, si nos folies n'étoient trop souvent le commencement de nos crimes. Ces discours d'une science vaine,* attaquent les chrétiens...

(T. I, p. 125.)

« Ce sont les armes de mon père qui gémissent : elles m'annoncent quelque malheur.

Alors s'approchant de moi comme en délire, et mettant la main sur mon cœur :

Guerrier, ton cœur reste tranquille sous la main de l'amour; mais peut-être qu'un trône le feroit palpiter? Parle; veux-tu l'Empire? Une Gauloise l'avoit promis à Dioclétien; une Gauloise te le propose; elle n'étoit que prophétesse, moi je suis prophétesse et amante. Je peux tout pour toi. Tu le sais : nous avons souvent disposé de la pourpre. J'armerai secrètement nos guerriers. Teutatès te sera favorable, et par mon art je forcerai le ciel à seconder tes vœux. Je ferai sortir les Druides de leurs forêts. Je marcherai moi-même aux combats, portant à la main une branche de chêne. *Si je ne puis t'asseoir sur le trône, du moins je mourrai à tes côtés. Mais il est encore un objet plus digne de ton ambition. Rejette loin de toi cette pourpre pesante, sous laquelle le genre humain est étouffé. Affranchis*

Ce sont les armes de mon père qui gémissent : elles m'annoncent quelque malheur. »

« *Après un moment de silence elle ajouta :*

« *Il faut pourtant qu'il y ait quelque raison à ton indifférence. Tant d'amour auroit dû t'en inspirer. Cette froideur est trop extraordinaire.* »

« *Elle s'interrompit de nouveau. Sortant tout à coup d'une réflexion profonde, elle s'écria :*

« *Voilà la raison que je cherchois! Tu ne peux me souffrir, parce que je n'ai rien à t'offrir qui soit digne de toi!* »

» Alors s'approchant de moi comme en délire, et mettant la main sur mon cœur :

« Guerrier, ton cœur reste tranquille sous la main de l'amour; mais peut-être qu'un trône le feroit palpiter? Parle; veux-tu l'Empire? Une Gauloise l'avoit promis à Dioclétien; une Gauloise te le propose; elle n'étoit que prophétesse, moi je suis prophétesse et amante. Je peux tout pour toi. Tu le sais : nous avons souvent disposé de la pourpre. J'aviserai secrétement

les Gaules, délivre ma patrie, surpasse les Vindex et les Civilis. Grec, songe que ton pays est esclave comme le mien, que nous devons faire cause commune! Libérateur de la terre opprimée, quelle gloire n'auras-tu pas dans la postérité! Et l'on dira : c'est Velléda qui lui inspira ces nobles sentimens! Si le sort nous étoit contraire... nos guerriers. Teutatès te sera favorable, et par mon art je forcerai le ciel à seconder tes vœux. Je ferai sortir les Druides de leurs forêts. Je marcherai moi-même aux combats, portant à la main une branche de chêne. Et si le sort nous étoit contraire...

(T. I, p. 324-325.)

Texte non cartonné	Première édition publiée
Il dit, et, d'une main forcenée, il arrache les serpens attachés à ses flancs; il les déchire avec ses dents bruyantes, *et il rejette les lambeaux des vipères dans sa coupe ensanglantée.* Satan frémissant de colère...	Il dit, et, d'une main forcenée, il arrache les serpens attachés à ses flancs, et les déchire avec ses dents bruyantes. Satan frémissant de colère...

(T. II, p. 39.)

Et voilà, croyons-nous, tout ce que, actuellement du moins, nous pouvons saisir du texte des *Martyrs* antérieur à l'édition princeps.

Victor Giraud.

P. S. — Il est si difficile, dans un travail de ce genre, d'arriver tout seul, et du premier coup, à l'entière exactitude, que je ne saurais trop remercier M. Marcel Duchemin d'avoir bien voulu, pour cet article et le précédent, prendre la peine de collationner de son côté les manuscrits de la Bibliothèque Nationale et de me communiquer un certain nombre de corrections, dont j'ai, naturellement, tenu compte.

Quelques menues erreurs se sont, malgré toutes ces précautions, glissées dans le précédent article.

P. 279 : à Cérès et à Hercule, *l'un* le génie, et l'autre le bras... — Lire : *l'une* le génie...

P. 282, note A : et la correction *en italiques* de l'interligne... — Lire : la correction *en plus petits caractères* de l'interligne.

P. 284 : *ainsi* la cruauté et l'infamie... — Lire : *aussi* la cruauté...

P. 287, note 4 : du *personnel*, il se flattait... — Lire : du *proconsul*, il se flattait...

P. 289, dernière ligne du texte : Je vous dois avertir, Hiéraclès, que]. — Il manque après *que*, l'appel de la note B.

P. 300 : Lorsque l'ange lui présenta le calice. O mon Père... — Lire : le calice, *il dit* : O mon Père.

V. G.

ÉTUDE CRITIQUE SUR LE TEXTE DES « LETTRES D'EXIL » D'EDGAR QUINET

PREMIÈRE PARTIE

Les lettres originales d'Edgar Quinet à Charles-Louis Chassin, comparées au texte imprimé des « Lettres d'exil » [1].

IV

Veytaux, 16 avril 1861 [2].

Voilà enfin le printemps, cher et fidèle ami. Tout renaît. Il n'y a que la France qui reste dans sa fange, à laquelle elle prend plaisir [3]. Détournons-en un moment les yeux.

Il y a trop longtemps que je ne sais rien de vous. Ce chemin de fer que l'on vient d'inaugurer, et qui siffle maintenant au bas de notre vigne, vers ce rocher de Chillon, ne finira-t-il pas par vous amener aussi? Vous savez, Dieu merci, que je l'espère [4]. Quand serez-vous libre? Je voudrais bien que vous puissiez remporter avec vous mon manuscrit [5], et certainement il ne sera pas prêt avant un mois; car nous allons samedi prochain passer une semaine à Genève pour revoir quelques visages humains [6]. La seconde quinzaine de mai vous conviendrait-elle? Si non, il va sans dire que votre moment sera le nôtre : et le manuscrit suivra son sort, ne vous en inquiétez pas.

J'aurais dû vous féliciter plus tôt de votre nouvelle lettre sur la *non autorisation* [7]. Cette lettre a trouvé de l'écho. Votre courage en donnera aux autres [8]. Si la France doit revivre, ce sera par des exemples et par des actions. Combien tout homme de cœur doit être touché de vous voir lutter, presque seul, contre tous! Il faut se répéter sans cesse que l'espérance est une vertu, et que c'est un devoir de la garder [9]. Car, les

1. Voir la *Revue d'Histoire littéraire* de janvier-mars 1907, pp. 106 à 118.
2. Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 81. 15 avril au lieu de 16.
3. Mme Quinet a corrigé : « Il n'y a que notre pauvre pays qui reste dans la mort. » (*Ibid.*)
4. Phrase omise (*ibid.*).
5. Celui de *La Campagne de 1815*, pour la *Revue des Deux Mondes*. Chassin s'était déjà chargé du manuscrit de *Merlin l'Enchanteur*, lequel, après l'impression qu'il surveilla, est demeuré dans ses papiers. Quinet n'attachait pas d'importance à ses manuscrits d'ouvrages publiés.
6. La fin de cet alinéa, jusqu'à *pas*, est omise (*ibid.*).
7. Parue dans le *Courrier du Dimanche* (15 mars), le lendemain de la première intervention de Jules Favre.
8. Phrase omise.
9. Les trois phrases qui suivent, depuis *Car* jusqu'à *croire*, ne figurent pas dans le texte des *Lettres d'exil* (t. II, p. 82).

Français font certainement plus que le possible pour arracher de ce monde l'espérance et l'honneur. La raison dit qu'une nation aussi dégradée ne peut se réhabiliter de notre vivant. Malgré l'évidence, continuons de croire. Ma seule raison pour espérer quelque chose de cette ignominie [1], c'est que la France a toujours été faite et défaite par un très petit nombre d'hommes : les autres suivent, ils [2] ne comptent pas. Ma mère disait un mot que je me répète souvent : « Calme tes haines, tes colères et tes mépris. » Ce dernier point est le plus difficile.

Que dire de ces discussions du Corps législatif? Elles ont bien révélé l'universel [3] abaissement, mais qui sait? Notre misérable pays est ainsi fait qu'il périt par le silence [4], et que les paroles, même déshonnêtes et honteuses, lui conviennent davantage.

Le refus de Charpentier [5] ne m'a pas étonné. Qu'est-ce qui peut nous étonner encore?

Les Italiens me consolent [6]. Ils se servent de tout, pour s'affranchir, du bien, du mal, du fer, du poison, de la liberté, de l'esclavage, de la Révolution et du Deux-Décembre. Ils ont raison : ils atteindront leur but. Mais les Français qui se vantent que leur servitude est, après tout, un grand principe de civilisation! Avouons que Bysance n'a rien produit de plus vil [7].

Adieu, très cher ami, écrivez-nous. Parlez-nous de vous, de Mme Chassin, de vos beaux enfants. Pourquoi ne sont-ils pas là, au milieu de ces fleurs? Ma femme vous envoie ses meilleures amitiés et moi, je suis votre dévoué de cœur [8].

E. Quinet.

Avez-vous adressé ma lettre à Taxile Delord?
Ces braves jeunes gens de *La Jeune France!* [9]

En juin 1861, au moyen d'un parcours gratuit qui lui fut procuré, en France, par le *Courrier du Dimanche*, en Suisse, par Victor Versigny et Brückner, proscrits de décembre devenus

1. *De cette ignominie*, supprimé (*ibid.*).
2. « Tant de gens » au lieu de *ils* (*ibid.*).
3. Épithète supprimée (*ibid.*).
4. Ici s'arrête le paragraphe (*ibid.*).
5. *Le refus de C...* (*ibid.*). Il s'agit, ou d'un article que Chassin proposait pour la *Revue nationale*, ou du livre qu'il projetait alors : *La Presse libre selon les principes de 1789.*
6. Phrase omise « *Les Italiens se servent* », etc. (*ibid.*).
7. Phrase omise.
8. Les formules de politesse sont abrégées (*ibid.*).
9. Les post-scriptum sont omis (*ibid.*). *La Jeune France* lançait alors la candidature de Quinet à l'Académie (*Lettres d'exil*, t. II, pp. 72, 73, 78). « L'Académie, répond Quinet, ne recrutera pas en exil : ce n'est pas son tempérament. » En février 1861, Quinet avait adressé à la rédaction de *La Jeune France*, place Saint-Michel, 12, la collection de ses Œuvres (Lettres inédite de Mme Quinet à Chassin, 28 fév. [1861]). Des orléanistes d'importance, d'Haussonville, de Rémusat, Guizot lui-même, pensèrent à Quinet pour un siège à l'Académie. Il remercia toujours, ne voulant pas rentrer en France.

directeurs d'une ligne helvétique, Chassin vint pour la seconde fois rendre visite au cher maître, et faire connaissance avec plusieurs de ses compagnons d'exil. Il passa quelques jours chez Charras, qui s'était fixé à Bâle. La police impériale ne le perdait pas de vue. Au retour, il fut fouillé à la frontière, et incriminé pour *colportage* de brochures interdites : ces brochures avaient d'ailleurs passé directement de sa valise entre les mains du commissaire de surveillance. Il fut acquitté en première instance (3 août) par le tribunal correctionnel de Mulhouse; puis, sur appel du ministère public, par la Cour de Colmar (1er octobre) devant laquelle l'avocat général lut une note de police où il était signalé comme d'autant plus dangereux qu'il était plus honnête[1]. C'est Quinet, d'accord avec Charras, qui avait procuré à son ami les avocats les plus influents d'Alsace, Louis Chauffour (frère de Victor), et Charles Gérard.

V

Veytaux, 7[2] octobre 1861.

Voilà donc enfin, mon cher ami, une bonne nouvelle! Et combien je vous remercie de m'en avoir averti sans tarder[3]! C'est là une victoire complète, et qui devrait prouver aux aveugles qu'il y a toujours lieu de faire quelque chose. Maintenant, veillez! et gardez-vous de donner prise. Ils seraient si heureux de prendre leur revanche!

N'est-ce pas une honte pour la démocratie de n'avoir pas déjà pris sur elle les frais de l'affaire[4]? On me dit que parmi les griefs articulés par le préfet de police, se trouve la visite que vous avez bien voulu nous[5] faire ici. Est-ce vrai[6]? Je le souhaite presque, tant la chose est absurde. Un mot de détail, s'il vous plaît.

Ma *Campagne*[7] est finie. J'ai la conscience d'avoir dit la vérité et de n'avoir flatté aucun parti. Mais la vérité peut-elle plaire? La *Revue*[8] m'a fait plusieurs fautes dans la dernière partie, surtout vers la fin. J'ai sur le cœur : succomber *près de sa perte*, couronner *éloquemment* au lieu de dignement, etc.[9]. Je voudrais bien qu'on ne m'attribuât pas ces mots qui hurlent.

1. N'oublions pas d'ailleurs que la loi de sûreté générale ne fut jamais abolie par l'Empire, même « libéral ». Aussi Chassin figure sur la liste des suspects publiée par Kératry, *Le Quatre-Septembre 1870*, p. 455.
2. Et non *8* (*Lettres d'exil*, II, p. 109).
3. *Sans retard* (*ibid.*).
4. Phrase omise (*ibid.*). Cf. Lettre à Charras, 14 août 1861 (*Ibidem*, t. II, p. 111).
5. *Me* (*ibid.*, p. 109).
6. C'était exact.
7. *La Campagne de 1815*.
8. *La Revue des Deux Mondes* (après trois ans d'hésitations et de négociations).
9. Ces cinq mots sont omis dans le texte imprimé (*ibid.*).

N'êtes-vous pas frappé de voir les nationalités demander toutes le baptême du [1] Deux-Décembre? Une Italie, une Hongrie, une Pologne décembriste? Cela effraye pour leur avenir [2]. Pour que les choses humaines marchent, faut-il que le Droit épouse le Crime? Et quel fils naîtra de ces épousailles?

Nous avons vécu, ces derniers temps, dans un tourbillon d'amis, de parents de ma femme, d'épreuves à corriger. Dieu sait si nous avons parlé de vous. Ma femme vous a dit combien m'a plu le projet de livre [3]. Il ne peut pas manquer d'être utile, et vous avez tout ce qu'il faut pour l'exécuter. L'important, c'est de trouver le temps nécessaire, sans lequel tout est impossible. Vous savez que j'ai sur le chantier un ouvrage sur la Révolution. Mais c'est tout une [4] autre chose, et [5] puis le sujet est inépuisable. Adieu, très cher et très vaillant! Courage donc! Mes compliments à M[me] Chassin. Votre dévoué de cœur [6]

E. Q.

Les victoires de Chassin, devant l'opinion et en justice, avaient grandi sa situation morale : mais elles furent des plus préjudiciables à ses intérêts matériels. Son nom suffit dès lors pour mettre sur leurs gardes éditeurs et imprimeurs. Les directeurs des journaux dont l'opposition était tolérée ne furent pas très flattés de voir révélée et définie, par l'affaire Chassin-Persigny, leur véritable situation à l'égard du pouvoir. Chassin leur parut dès lors manquer de tact et de mesure. Il plaça plus difficilement ses articles. Il fut réduit à des travaux de librairie, et à quelques correspondances dans les journaux de province, les meilleurs il est vrai, *Le Phare de la Loire*, *Le Progrès de Lyon*. Presque partout ailleurs, « l'homme noir » lui barrait le passage [7].

C'est ainsi qu'il devint, de journaliste, historien. Sur les conseils de Michelet, il se plongea, aux Archives, dans l'étude des Cahiers de 1789. Mais il fallait vivre, et faire vivre les siens, donc ne rien laisser au hasard. Il commença par recueillir des promesses de souscription pour le livre futur. Plus tard, grâce à Quinet, à Michelet, et surtout à l'admirable famille de Thann

1. Et non *au* (*ibid.*).
2. Et non *l'avenir* (*ibid.*).
3. Il ne s'agit plus de *La Presse libre*, alors en cours d'impression et qui parut en 1862 « chez tous les libraires ». Chassin pensait aux recherches originales dont les résultats (tronqués par les circonstances de sa vie privée et publique) sont résumés dans *Le Génie de Révolution*.
4. *Une*, supprimé (*ibid.*).
5. *Et*, supprimé (*ibid.*).
6. Les formules finales sont abrégées (*ibid.*).
7. On nommait ainsi les agents qui, très correctement vêtus de noir, étaient chargés d'avertir officieusement les directeurs de la mauvaise voie où ils paraissaient s'engager, et des périls qu'ils encouraient.

(Kestner, ses filles, et ses gendres Charras, Chauffour, Scheurer), un subside annuel de 2 000 francs lui fut assuré, et lui permit de consacrer à l'histoire la majeure partie de son temps. Mais pour lui (comme pour ses mécènes) l'histoire n'était à vrai dire qu'une arme provisoire contre le régime impérial, en attendant mieux.

VI

Veytaux, 10 décembre 1861 [1].

Voilà, mon cher ami, le beau mois de décembre et notre onzième année d'exil qui commence. Nous sommes moins avancés qu'au premier jour! Les libéraux ont assassiné la liberté, le peuple est devenu populace [2]; les nationalités acclament le Deux-Décembre; les démocrates demandent le maintien et [3] l'augmentation des prétoriens. Les proscrits italiens que nous avons soutenus pendant vingt ans adorent notre proscripteur. Les États-Unis se déchirent à l'immense satisfaction de nos ennemis. Il y a, à cette heure-ci, dans le monde, un immense hosannah de servitude. Nous jurons d'affranchir un peuple qui nous renie, et lèche les mains de nos bourreaux [4]. Vieille histoire toujours la même! La belle France se délecte de ses hontes [5]. Finissons la nomenclature par les milliards avoués du *déficit*. C'est avec cette litanie de parjures et de crimes que je salue la noble année 1862 qui s'approche, et puisse-t-elle, pour l'honneur de l'espèce humaine et des Français en particulier, ressembler à ses aînées [6].

Malgré ce début, nous sommes revenus charmés de Genève, que nous ne connaissions pas. Tant d'hommes et d'ouvrages éminents! Ç'a été pour nous une vraie découverte. Ah! la liberté est bonne à quelque chose!

Je ne m'intéresse que trop, vous le savez, à votre entreprise. Je m'inquiète des difficultés. On me rassure. Tout ce que vous pourrez ajouter dans ce sens sera pour moi un vrai bien. J'ai été très content du prospectus [7] en épreuve. Dites, que pouvons-nous faire? Je ne doute pas des Dufour [8] et de leur zèle [9]. Réussissez, réussissez, pour que nous ayons ici une satisfaction.

1. Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 144.
2. Phrase supprimée (*ibid.*).
3. Et non : *de*.
4. C'est-à-dire : le peuple français. L'imprimé donne : « des peuples qui nous renient et lèchent les mains de nos bourreaux » (*ibid.*).
5. Phrase supprimée (*ibid.*).
6. Phrase supprimée (*ibid.*).
7. Ce prospectus du *Génie de la Révolution* figure dans les *Papiers Chassin*. Il a été également imprimé en appendice de *La Presse libre*... L'idée essentielle est de prouver l'unité de la Révolution, quant aux principes. Le but, surtout politique, est de reconstituer, d'après ces principes, l'unité du parti républicain, toujours divisé en girondins, montagnards, etc., depuis 1848.
8. Théophile Dufour, ex-représentant à la Constituante de 1848, et ses deux frères : ils habitaient Saint-Quentin.
9. Les cinq phrases qui précèdent sont omises dans le texte imprimé (*ibid.*).

Mon *Waterloo* se réimprime; une condition qui peint bien notre temps, c'est qu'on ne changera pas une syllabe [1]. Si ma *Campagne* [2] avait fait en France le demi-quart de l'impression qu'elle a faite dans la Société de Genève, je devrais être content [3]. Mais quoi, en France peut-il y avoir une impression durable? Ils s'oublient eux-mêmes, comment aurais-je la prétention qu'ils se souviennent de moi [4], de mes œuvres?

Mille et mille vœux, de tous deux, pour vous, pour Mme Chassin, pour vos enfants. Profitez de votre jeunesse, — elle n'est pas éternelle. Croyez à ma parfaite amitié. Votre dévoué de cœur

E. Quinet.

En post-scriptum, on lit, de la main de Mme Quinet :

Je suis si affligée de voir l'opinion d'un vaillant lutteur comme vous, si conforme à tout ce qu'on nous dit de l'affaissement de la France, que je ne puis rien ajouter aujourd'hui, sinon mes vœux [5].

Après bien des difficultés, *La Presse libre selon les principes de 1789*, parut en février 1862. C'est un excellent ouvrage, bref, bien composé, allant droit au but. Mais la presse qui n'était pas libre n'en souffla mot, soit qu'elle eût honte, soit qu'elle eût peur. Chassin ne s'en montra pas découragé. Il nota, comme un bon signe, les manifestations des étudiants au Collège de France, au cours de Renan; il se réjouit surtout d'avoir entendu quelques cris de : *Vive Quinet! Vive Michelet!* Ce n'était là qu'un feu de paille.

VII

Veytaux, 18 mai 1862 [6].

Combien nous pensons à vous, mon cher ami. Que fait-il? Comment marche la souscription, et le volume, et l'espérance? Voilà ce que nous nous demandons [7] sans cesse. N'est-il pas déplorable que nous ne puissions pas vous mieux prouver notre profond attachement? Votre succès dans ce que vous avez entrepris [8] serait le meilleur signe de la situation générale. Je ne voudrais pas d'autre thermomètre.

1. Phrase omise.
2. Addition au texte : « de 1815 » (*ibid.*).
3. L'imprimé donne : « fait », pour : *avait fait*; « devrai », pour : *devrais*. Or, ici, Quinet parle de la première publication, en articles, dans la *Revue des Deux Mondes*.
4. *De moi* est supprimé (*ibid.*).
5. *Inédit.*
6. Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 218.
7. *Nous demandons* (*ibid.*).
8. L'imprimé porte : *Votre succès serait.* La pensée est moins claire, Quinet ayant en vue le sujet choisi (La Révolution) plus encore que le talent de l'auteur.

Hélas ! ce n'est pas même l'orage ! C'est de nouveau le calme plat dans un océan de boue [1]. Nos braves jeunes gens ont jeté un cri de naufragé [2]. Le peuple (mais est-ce là un peuple?) est resté sourd [3]. Et de nouveau le silence, l'hébétement, la mort. Je sais bien pourquoi la France se fait si bien à l'esclavage. C'est qu'à part quelques années, elle n'a jamais connu autre chose. Voilà aussi pourquoi [4] son abdication n'a peut-être pas [5] la signification désespérante qu'elle aurait pour tout autre peuple. Le nôtre n'a jamais connu que la servitude. Il est esclave aujourd'hui ! Pourquoi nous en étonner? Il n'y a absolument rien de nouveau là-dedans. Nous plaçons toujours dans notre estime cette nation trop haut ou trop bas [6]. Elle est à cette heure-ci ce qu'elle a été pendant presque toute son existence : elle n'est ni morte, ni tombée. La servitude la déforme peut-être moins qu'une autre, par ce que c'est là son habitude, son ancienne atmosphère [7]. Triste consolation, dites-vous. C'est vrai.

Je ne puis me faire à ce guet-apens contre le Mexique, c'est-à-dire contre la démocratie américaine. J'ai poussé des cris à ce sujet. Cris de Cassandre, bien inutiles.

Que dites-vous de ce silence sur mon *1815*? J'ai écrit à Taxile Delord. Si vous le voyez, tâchez de savoir son intention, et veuillez me la dire [8]. J. Janin à propos des *Volontaires de 1814* [9], avait osé parler de mon *Histoire*. On lui a effacé toute cette partie de son article : « Voilà où nous en sommes arrivés, » m'écrit-il.

Si Taxile Delord se décidait, il suffirait de résumer les faits, ce qui n'offre aucun danger [10]. On me dit que Hugo [11] replâtre la légende de Waterloo. Comment donc la vérité se fera-t-elle jour, si les meilleurs en sont là, si les bons se taisent? Pourtant je ne désespère pas, son heure viendra. *Eppure si muove* [12] !

Adieu, cher ami. Mille choses de ma femme et de moi au petit ménage que nous voudrions bien voir tout entier [13]. Je vous aime de tout mon cœur.

E. Q.

1. Les cinq mots qui précèdent sont omis (*ibid.*).
2. *Naufragés* (*ibid.*). Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 192, à Dessus, 25 mars 1862.
3. *Le monde est resté sourd* (*ibid.*).
4. *Pourquoi aussi* (*ibid.*).
5. *Peut-être* est omis (*ibid.*).
6. Cette phrase a été omise.
7. Les huit phrases qui suivent, jusqu'à « *Veuillez me la dire* » n'ont pa été imprimées.
8. Delord fit un article dans *Le Siècle*. *Lettres d'exil*, t. II, 242; à Delord, 25 août 1862.
9. Pièce à spectacle, commandée officiellement.
10. Phrase supprimée.
11. M^me^ Quinet a imprimé en toutes lettres : *M. Thiers*.
12. *Comment donc la vérité se fera-t-elle jour? E pur si muove!* (*ibid.*).
13. *Adieu* est omis (*ibid.*).

La pensée de Chassin, dans sa réponse du 1er juin[1], fait écho à celle de Quinet sur l'épisode de Waterloo dans *Les Misérables*. Il commence par l'atténuer, et il finit par la grossir : « Le récit de *Waterloo* par Victor Hugo est-il assez malheureux? Je n'ose pas dire coupable, me rappelant *Les Châtiments*. Par bonheur, le poète a fait deux chapitres ridicules : sans quoi, l'effet eût été terrible. » Il veut dire : terrible contre l'idée républicaine, et, dans le parti, contre l'auteur. La réflexion du sage de Saint-Quentin, Théophile Dufour, est d'un ton plus juste : « Il n'y a pas d'imagination au monde qui puisse remplacer celle des faits[2]. »

En juillet, en août, Chassin tient le « cher maître » au courant de ses travaux sur les Cahiers de 1789. N'ayant guère le temps de philosopher, et sans cesse talonné par les nécessités de l'existence, il donna, au bout de dix mois d'étude soutenue et passionnée, quelques extraits de son futur ouvrage au journal *Le Progrès de Lyon*, dont il expédia les numéros à Quinet.

VIII

Veytaux, 27 aoust 1862[3].

Enfin, mon cher ami, je puis vous écrire! Moi aussi, j'ai eu mes travaux, mes préoccupations. Mais c'est de vous que je veux vous parler. Béni soit ce *Progrès de Lyon*! Quelles excellentes nouvelles il nous a apportées... de 89[4]! Vous avez là une belle mine à creuser, et rien n'était plus à propos! Chaque mot retombe sur nos Français d'aujourd'hui, en pluie de soufre et de feu. Ah! quelles horribles Sodome et Gomorrhe[5]. Vos citations pleuvent comme des châtiments, peut-être réveilleront-elles quelques remords dans ces[6] âmes et ces cœurs de pierre! Dans tous les cas, qu'ils soient sourds ou non, vous êtes sûr de faire une œuvre indispensable. Nous admirons votre courage[7]. Et nous avons battu des mains au Génie de la colonne de la Bastille. Vous avez le cœur du lion, et c'est un beau modèle. Mais ne dédaignez pas trop le renard, et la sagesse du serpent : ils sont utiles à consulter dans les temps où nous sommes[8].

1. Chassin a écrit : 1er juin 1861; mais le millésime 1862 ne peut faire aucun doute. La même année, je constate qu'il a commis deux autres fois le même *lapsus*. Je n'en ai pas relevé d'autre dans sa correspondance, quant au millésime.

2. *Sous l'Empire. Théophile Dufour : Lettres à Edgar Quinet* (Paris, 1883, in-18), p. 239; lettre du 14 juin 1862. Disons en passant qu'Edgar Quinet mit Chassin en rapports avec lui. (*Ibid.*, p. 192, 10 mars 1861; p. 204-205, 21 juillet 1861.)

3. Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 243.

4. *Apportées de 1789* (*ibid.*) Les points de suspension de l'original ont leur intention, qui est bien claire.

5. *Chaque mot retombe sur Sodome et Gomorrhe en pluie de soufre et de feu* (*ibid.*).

6. *Les* (*ibid.*).

7. Phrase omise (*ibid.*).

8. L'éditeur a supprimé *le serpent*, et a refait les deux phrases.

Que vous répondrai-je sur les élections? Ce que je vous ai dit déjà [1] l'année dernière. Avec un peuple si démoralisé que le nôtre, il ne peut plus être question de délicatesses morales [2]. Que l'on agisse, que l'on vote, que l'on constate son existence [3], voilà le grand point. Nous n'en sommes plus, hélas! au principe des stoïciens : « Abstiens-toi ». La France a montré qu'elle a toutes les corruptions, et nos amis ne peuvent pas espérer la relever sans contracter quelque souillure, fût-ce celle du serment [4]. Mais, s'ils font ce pas, chose que je crois nécessaire [5], il faut du moins *qu'ils s'en rachètent par leur attitude et leur action dans l'Assemblée*. Et [6], à ce propos, je vous dirai que j'ai écrit à Jules Favre pour me plaindre au nom des proscrits de ses fâcheuses paroles : que « la France a abandonné elle-même volontairement ses droits dans l'intérêt de l'ordre ». Ma lettre était très modérée. C'était, disais-je, un cri de douleur [7]. Jules Favre n'a rien répondu.

Avez-vous lu M. Thiers? Je m'attendais à beaucoup de fictions, mais il a dépassé tout ce que j'imaginais. En résumé, il ne fait que reproduire les versions-plaidoyers de Napoléon sans y ajouter une seule raison, ni même un seul détail important. Si l'on veut se donner la peine de lire mon volume, on verra que j'ai réfuté d'avance [8], page par page, celui [9] de M. Thiers, dans les récits de Sainte-Hélène [10]. Notre aveugle pays est-il condamné à l'histoire fausse, comme à la vie fausse [11]?

Taxile Delord (son adresse, je vous prie) [12] avait écrit un excellent article dans *Le Siècle*, et je l'en ai remercié [13]. Malheureusement, Edmond Texier vient de refaire ce que Taxile Delord avait défait. C'est donc la toile de Pénélope.

Voici quelques notes que j'ai jetées à la hâte sur le récit de M. Thiers [14]. Si vous trouviez dans la presse quelqu'un qui voulût étudier sérieusement la question, ces notes pourraient être utiles, elles marqueraient au moins le chemin. *Communiquez-les* (comme notes) *à qui voudra en faire usage*. Je les adresse par le même courrier à Taxile Delord.

1. *Déjà dit* (*ibid.*).
2. Phrase omise (*ibid.*).
3. *L'existence* (*ibid.*).
4. Les deux phrases qui précèdent sont omises. Dans la seconde, Quinet avait d'abord écrit : « Nous ne pouvons pas espérer. » Il a raturé et corrigé : « Nos amis ne peuvent pas espérer. »
5. *Mais, s'ils font ce pas, le serment* (*ibid.*).
6. *Et*, omis.
7. Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 238 (29 juin 1862).
8. *Je réfute.*
9. *Celles.*
10. Il faut comprendre : *d'après les récits*, ou : *pris dans les récits.* Mais la lecture que je donne n'est pas douteuse.
11. *Comme à la vie fausse*, omis. Le t. XX de *L'Histoire du Consulat et de l'Empire* venait de paraître (*Journal de la Librairie* du 16 août 1862).
12. Les mots entre parenthèses ont été omis dans l'imprimé.
13. *Lettres d'exil*, t. II, p. 242 (25 août).
14. Après cette phrase, l'imprimé porte seulement : « *Elles pourraient être utiles, elles marqueraient au moins le chemin. Quand vous verrai-je? Votre E. Quinet.* »

Adieu, bon et intrépide ami. Quand vous reverrai-je? Mille choses de ma femme et de moi pour Mme Chassin, pour vous, pour la petite famille. Encore une fois tous mes sentiments dévoués.

E. QUINET.

Dans l'original figurent deux *post-scriptum* de la main de Mme Quinet : « Que nous serions contents si on pouvait nous envoyer régulièrement *Le Progrès de Lyon* ou *Le Phare de la Loire*, ou tous les deux! » — « Hélas! les Français sont-ils devenus si indifférents aux vérités qui les touchent le plus? Et après une œuvre aussi triomphante que *La Campagne de 1815*, faut-il que la défaite historique et morale nous vienne de ce chambellan, de ce secrétaire des commandements de Fouché. Avez-vous remarqué l'hommage qu'il adresse à César d'avoir usé de corruption? »

Les *Notes* de Quinet, telles quelles, furent imprimées par *Le Progrès de Lyon*, puis par *Le Phare de la Loire*, et largement reproduites. Elles portèrent mieux, ainsi, que délayées dans un article, où la personne de Thiers aurait pu être attaquée. Les républicains, non sans raison, le ménageaient. Ils escomptaient sa prochaine rentrée en scène. Le bruit courut en effet, que les élections seraient avancées de cinq ou six mois. Elles n'eurent lieu qu'à la date normale, en 1863.

L'année 1863 s'ouvre par une lettre de condoléance. Mme Chassin venait de perdre sa mère, Mme Sauvage.

IX

Veytaux, 4 janvier 1863 [1].

Voilà donc, mon cher ami, la réponse aux vœux que j'allais vous envoyer! La lettre de faire-part trouble tout ce que je voulais vous dire. La perte de sa [2] mère est un si grand événement! Nous ne connaissions pas même la maladie. C'est le plus triste résultat de cette vie d'exil : on n'apprend les maux de ses amis que lorsqu'il est trop tard. Je suis avec vous dans tout ce que vous sentez, et aujourd'hui plus que jamais.

Il n'y a qu'un remède à nos peines, c'est le travail, même sans horizon, sans lendemain. Personne ne fait, plus que vous, usage de cette consolation. Produire, créer, voilà le seul moyen d'échapper à cette mort universelle qui s'avance comme la marée montante.

On dit que la jeune génération nous rejette, nous autres proscrits, comme gens hors d'âge! Cela m'a été répondu directement, et ce sont

1. *Lettres d'exil*, t. II, p. 300.
2. *D'une* (*ibid.*).

mes étrennes de 1863 [1]. Vivez donc et soyez heureux, aimé, puissant sur les nouveaux esprits [2], vous à qui on ne peut encore reprocher vos jours trop nombreux.

Adieu, très cher ami. Mes vœux *quand même* pour vous, pour votre femme, que je désire tant connaître, pour vos enfants [3]. Quoi qu'ils en disent, je me sens encore pour vous le cœur d'un vivant. Votre dévoué

E. Quinet.

C'est, paraît-il, Mme d'Agoult, alors ralliée à l'Empire par le Palais-Royal, qui dans son salon avait mis à la mode le mot de *ganaches* pour désigner les proscrits volontaires demeurés fidèles à l'idéal républicain. Quelques mois après ces « étrennes », Edgar Quinet, plus heureux cette fois que pour *L'Expédition du Mexique* [4], réussissait à publier en France, à l'occasion des massacres de Pologne, la célèbre *Prière au Clergé* [5] : petit chef-d'œuvre d'ironie historique qui mit en fureur l'évêque Dupanloup et le père Félix, mais que le pouvoir, alors en froid avec l'Église, laissa passer. De nombreux républicains commençaient à lier partie avec les cléricaux d'opposition. Aussi le proscrit, sans se croire lié à la terre d'exil, n'était nullement tenté de revenir en France pour y être, bon gré mal gré lui, mêlé à ces compromissions.

X

Genève, rue des Belles-Filles, 22.
Ce 25 avril 1863 [6].

Cher ami, je reçois votre lettre [7] et je me hâte d'y répondre. Vous savez depuis longtemps que mon avis est tout pour l'action. Selon moi, l'abstention, partout où l'on peut agir, est une calamité. Quant au serment, il n'existe plus en France; le *chef* de l'État, en l'abolissant pour lui, l'a aboli pour tous. Si ma présence était vraiment utile, et si je pouvais rendre un service, il est certain que rien ne m'empêcherait de me rendre à Paris. Je ne crois pas que les faibles services que je pourrais rendre dans le Comité [8], en supposant que j'en fasse partie,

1. Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 292 (à Frédéric Morin); p. 295 (à Mme Didier).
2. Imprimé : *Aimé des nouveaux esprits qui...*
3. *Pour vos enfants*, est omis (*ibid.*).
4. Londres (W. Jeffs), 1862, in-12 de 39 pages.
5. C'est toujours ainsi que l'auteur désigne son opuscule : *Pologne et Rome*, Paris (Dentu), 1863, qui commence par la *Prière au clergé catholique* datée du 7 mars, et se continue par les deux réponses à Mgr Dupanloup (28 mars, 10 avril).
6. Cf. *Lettres d'exil*, t. II, p. 344. L'original porte un 4, modifié en 5. La date imprimée est : 24 avril.
7. *Lettre égarée.*
8. Il s'agit d'une société, sinon secrète, du moins illicite (près de 300 membres),

m'obligent de prendre une résolution de ce genre. Toute personne éprouvée et sûre sera aussi utile dans le Comité que je pourrais l'être.

Il y a deux choses que je considère comme de première nécessité : que vous ayez la majorité assurée, et que *la Démocratie se souvienne qu'elle a des proscrits.*

Sous une pareille intimidation, si vous réussissez à fortifier, à épurer [1] les Cinq, et à les augmenter, ce sera, aux yeux de l'Europe, une vraie victoire.

J'ai lu et fait lire votre projet de manifeste, il a été fort approuvé; mais on croit qu'il ne pourra être publié.

Voilà enfin *Le Progrès* qui nous donne un nouveau fragment [2]; nous en sommes charmés [3].

J'ai envoyé une [4] dernière réponse à M. Dupanloup. *Lisez-la avec attention.* Je souhaite plus que je n'espère l'approbation de nos amis.

Nous sommes ici pour un mois encore. On nous y porte sur les mains. Quelle différence d'avec Bruxelles! Nous y sommes gâtés [5].

Adieu bon et cher ami, pardonnez ces mots à la hâte. Vous nous donnez une belle espérance de vous voir après les élections. Arrivez-nous vainqueur ou vaincu [6]. Votre dévoué de cœur. Ma femme vous envoie ses meilleures amitiés.

E. Q.

L'original porte, de la main de M^me^ Quinet le *post-scriptum* suivant : « Lisez *les Magistrats de Thorn* (et non pas Thom). Que dites-vous de ce résumé de la tyrannie moscovite? » C'est sans doute, — la faute corrigée l'indique, — quelque coupure de journal racontant le supplice des magistrats protestants de Thorn (1724), qui déchira la Pologne au nom de Rome, et lui aliéna les puissances protestantes. Dans sa seconde réponse à Dupanloup, Quinet fait allusion à ce crime de l'intolérance catholique, qui, en 1765, devait se donner plus ample carrière par les lois contre les dissidents, et ouvrir la porte à l'intervention armée de la Russie, comme de la Prusse.

qui cherchait alors, en dehors de l'influence des journaux, à poser des candidatures républicaines pour les élections de 1863. Elle y échoua d'ailleurs. — On trouvera la liste de ses membres, manuscrite, dans les *Papiers-Chassin* (Bib. de la Ville de Paris). Cf. Albert Thomas, *Le second Empire*, Paris, 1907, p. 210.

1. *A fortifier les Cinq* (*ibid.*). Havin écrivait alors lui-même à Corbon : « Les Cinq, qui ne sont plus que trois. » (T. Delord, *Histoire du second Empire*, t. III, p. 431). Darimon et M. Émile Ollivier évoluaient vers le pouvoir.

2. Du *Génie de la Révolution* : Chassin continuait à manger son blé en herbe!

3. Les deux alinéas qui précèdent ne figurent pas dans l'imprimé.

4. *Ma* (*ibid.*). Cette réponse est du 10 avril. Quinet y rappelle que sa *Préface* aux Œuvres de Marnix (*La Révolution religieuse au XIX^e^ siècle*) est interdite en France : preuve de servitude humiliante pour l'opposition du dedans.

5. Phrase omise (*ibid.*).

6. L'imprimé s'arrête là.

La correspondance inédite, en 1863, 1864, 1865, est très nourrie, et d'un intérêt varié. Elle concerne les élections de 1863; les événements politiques; une vaine tentative des amis de Quinet (Michelet et Chassin en tête), pour le rappeler en France[1]; le tome II du *Génie de la Révolution*, enfin et surtout la préparation, l'impression, la publicité du grand ouvrage auquel Quinet avait commencé à travailler en 1854, et qui, sous le titre de *La Révolution*, envisageait bien plus encore le présent et le lendemain de la France, que son passé. La mise en vente en eut lieu le 17 novembre 1865. Quinet fut attaqué moins vivement peut-être par les cléricaux et les bonapartistes, — ses adversaires ordinaires, — que par les montagnards du temps, les *purs* comme ils s'appelaient, par Peyrat, directeur de *L'Avenir national*, dès novembre 1865, et l'année suivante par un proscrit, mais de 1848, Louis Blanc.

Les *Lettres d'exil* à Chassin nous reportent au début de cette polémique. Pour la première fois M^me^ Quinet en a réuni deux en une seule[2], avec de nombreuses coupures ou altérations du texte. Voici les originaux.

XI

1^er^ décembre 1862 [*sic*][3].

Voilà donc, mon cher ami, la grosse artillerie Peyrat[4]! Eh bien! franchement, je lui dois un bon somme de cette nuit. Rien de plus creux et de plus vide. Un point à noter. C'est un SCANDALE, pour lui, que de dire qu'*il n'y a pas de proportion*[5] *entre les sacrifices faits dans la Révolution et les résultats obtenus.* Mais si c'est là un scandale, de quoi se plaignent donc les oppositions? les Libéraux, les Républicains et les Socialistes[6]? S'il y a une juste proportion entre les efforts et les résultats acquis, nous devons tous être charmés de ce que nous voyons et subissons. Je savais bien qu'il y a des démocrates qui ne se sont pas même aperçus du 2 X^bre^; ils n'en souffrent en rien. Pour ceux-là, je dois faire scandale, rien de plus vrai. Mais aussi qu'est-ce donc que leur opposition? Le premier effet de mon livre, est d'en montrer le

1. J'ai utilisé ces documents inédits, et une lettre de Chauffour à Chassin, dans mon article *L'Exil volontaire* (*Revue bleue* des 3 et 10 février 1906).

2. Cf. *Lettres d'exil*, t. III, p. 30.

3. Ce lapsus de Quinet (pour : 1865) semble indiquer qu'il ne s'est pas relu, qu'il écrit ici comme on cause.

4. Imprimé : *de l'Avenir national.*

5. *Proportions* (*ibid.*). Pas d'italiques dans l'imprimé. Or Quinet ne résume pas Peyrat, il le cite textuellement.

6. L'imprimé donne ces sept mots entre parenthèses, ce qui sacrifie l'allure oratoire.

creux, le vide, le stérile néant, et les voilà qui le confirment eux-mêmes?

Autre point de ce [1] catéchisme : « La Révolution est *une chose entière*... », etc. Ou cela ne signifie rien, ou cela veut dire que chaque instant, chaque homme, chaque fait de la Révolution, doit être interdit à l'examen. Anathème sur quiconque ose penser et discuter!

Voilà tout ce que j'ai pu recueillir dans ces trois colonnes. Du moins [2], il y a de la colère, et c'est déjà un bon résultat. Cela vaut mieux que la léthargie ordinaire de ce journal [3].

[4] Je ne sais sais s'il faut me réjouir de ce que Lacroix ne fait pas d'annonces. Pourquoi n'en pas faire dans les journaux où nous ne pouvons atteindre, *Débats*, *Constitutionnel*, *Siècle*. Les adversaires comptent bien sur le silence. Nous ne pouvons le rompre, dans ces endroits-là, que par les moyens ordinaires de publicité.

Dois-je renoncer à tout concours de la part de Taxile Delord, de Léon Plée? Oui, assurément, il est à regretter que des organes de la démocratie ne parlent pas. Mais où sont ces organes?

Vous ne me dites rien de l'admirable article de Nefftzer [5]. Il constate l'important : l'*effet sur le public* [6].

[7] Excellente lettre de Chauffour : sympathie sur la plupart des choses (même le 21 janvier). Il rendra compte dans la *Revue moderne* si Dollfus ne le fait pas. Dollfus m'écrit, de Vernex, que selon lui c'est un événement.

Vous sentez combien il est nécessaire que j'aie une réserve et que vous ne soyez pas à l'avant-garde.

L'effet produit sur le public prouve une chose : Il y a donc encore une âme en France? Sortons des sectes, réchauffons cette âme, et la vie reviendra.

A vous du fond du cœur et à la chère famille.

E. Quinet.

Le premier alinéa de la lettre qui suit — et qui d'ailleurs n'a pas grand intérêt — est inédit. Si nous le donnons, c'est que M^me^ Quinet l'a omis, afin de pouvoir, avec le deuxième alinéa, faire le *post-scriptum* de la lettre précédente.

1. *Du* (*ibid.*).
2. *Dans ces trois colonnes au moins* (*ibid.*).
3. *De ce journal*, mots omis (*ibid.*).
4. Les deux alinéas qui suivent sont inédits. L'impatience de Quinet allait bientôt être satisfaite : toute la presse donna, en France, en Europe, même en Russie.
5. *Le Temps*, 29 novembre.
6. M^me^ Quinet a imprimé : « Il constate l'important. L'effet sur le public prouve une chose, il y a encore une âme en France. Sortons des sectes! Réchauffons les âmes, et la vie reviendra. » Les cinq paragraphes qui suivent, dans l'imprimé, jusqu'à la signature, sont empruntés (avec altérations,) à un *P.-S.* de M^me^ Quinet à cette lettre.
7. Les deux alinéas qui suivent sont omis (*ibid.*).

Veytaux, 12 décembre 1865.

Bien cher ami, j'aurais absolument besoin de deux *exemplaires*, l'un pour la personne qui s'est chargée de l'envoi de tous mes manuscrits, et l'autre pour un ami qui fera une série d'articles. Je ne puis parler de cela à Lacroix dans les premiers moments de douleur [1] quoique je lui aie écrit. Voyez, je vous prie, ce qui peut se faire, grâce au succès.

Les factum Peyrat [2] me sont personnellement très indifférents. Ils sont à côté du livre, ils ne répondent à rien de ce que j'ai dit. Ils ne touchent à aucune de mes idées. Peyrat se fait de petits moulins à vent pour avoir le plaisir de les combattre. Il me fait dire qu'il fallait un régime *doux*, *inventer une religion*, etc. Je n'ai pas dit un mot de cela. J'ai parlé de la *Terreur officielle ou* [3] *légale*. Il ne parle que de *Dictature*, comme si *Terreur* et *Dictature* étaient la même chose. Je vois, dans Peyrat, un parti-pris, un rabâchage perpétuel [4], l'impossibilité d'accueillir une idée nouvelle. Si la démocratie en était là, ce serait une momie dans une petite pyramide funèbre. Dieu merci, les échos qui me reviennent de tous côtés prouvent que la démocratie vit encore [5].

Au cours des deux gros volumes de *La Révolution*. Quinet cite, en tout, deux de ses contemporains, Michelet, dans la petite *Note* qui termine le tome II, et qui a tout l'air d'un repentir, et Chassin, dont il annonce le livre dès la page 61 du tome I. Le disciple avait déployé tant de zèle pour le maître qu'il reçut quelques horions, dans la mêlée. On alla jusqu'à l'accuser d'avoir « orléanisé » le proscrit de décembre! On lui en voulait surtout de son attachement aux principes, et à la cause des proscrits volontaires, qui personnifiaient les principes. La reconnaissance de Quinet éclate dans la lettre suivante.

(*A suivre.*) H. Monin.

1. Allusion à un deuil récent de Lacroix, éditeur de *La Révolution*.
2. *Encore une fois, les factums de l'Avenir national* (*Lettres d'exil*, t. III, p. 32).
3. *Et* (*ibid.*).
4. Ces trois mots omis (*ibid.*).
5. Au t. III des *Lettres d'exil* abondent les lettres de remerciements de Quinet aux amis qui lui exprimaient leur adhésion à ses idées. Quelques-uns eurent besoin d'explications (Chauffour, Marie, Saint-René-Taillandier, etc.). Tous les proscrits de décembre demeurés en Suisse, Belgique, tinrent pour lui. Michelet, d'abord tout feu dans ses lettres, fit des réserves trois ans après (2e Préface de son *Histoire de la Révolution française*, 1er octobre 1868).

MÉLANGES

NOTES DE LECTURE DE SAINTE-BEUVE

Sainte-Beuve, comme on le sait, couvrait volontiers les marges de ses livres de petites notes courtes et précises, références ou réflexions tracées d'un crayon très net et bien taillé. Pourquoi ? Évidemment, d'abord, pour se résumer ainsi à lui-même ses propres lectures et retrouver ensuite, au besoin, ses impressions premières. Mais aussi pour s'en servir dans ses leçons de l'École normale et avoir de cette façon des jalons tracés pour ses développements. On trouvera ci-dessous au moins un exemple confirmant ce dernier usage, qui dans bien des cas, semble avoir été le bon.

On recherche maintenant les volumes sur lesquels le critique a marqué son sentiment et qui, dispersés à la vente de sa bibliothèque, sont disséminés un peu partout, quand ils ont été sauvés. Sans prétendre dresser ici une liste complète de ceux d'entre ces livres qui ont déjà été étudiés, je signale les travaux qui, à ma connaissance, leur ont été consacrés.

Dans la *Revue Bourdaloue* du 1er avril 1903, M. l'abbé J. Verdalle a publié les annotations et remarques de Sainte-Beuve sur un exemplaire de Bourdaloue de l'édition donnée en 1837 (3 vol. in-8°) par Lefèvre et Firmin Didot. Dans le fascicule suivant (1er juillet 1903) de la même revue se trouve une étude critique des annotations de Sainte-Beuve par le même auteur.

Sous ce titre : *Montaigne annoté par Sainte-Beuve*, M. Émile Faguet a, dans la *Revue latine* du 25 août 1906, relevé les remarques faites par Sainte-Beuve sur l'édition des *Essais* donnée par Lefèvre en 1818 en six volumes in-18, et exprimé, chemin faisant, toutes les observations que lui inspirait cette étude.

On n'a sûrement pas oublié l'examen si diligent et si consciencieux par M. Gustave Michaut, du La Bruyère, de Sainte-Beuve, qui a paru dans le fascicule de juillet-septembre 1906 de la *Revue d'Histoire littéraire de la France*, et le relevé complet des annotations tracées par le critique sur un exemplaire des œuvres de La Bruyère éditées par Belin, en 1820, en un volume in-8.

J'ai moi-même l'intention de publier ailleurs prochainement les abondantes remarques tracées par Sainte-Beuve sur l'autobiographie d'Agrippa d'Aubigné qui se trouve en tête de l'édition des *Aventures du baron de Fœneste*, avec éclaircissements de Le Duchat (Cologne, chez les héritiers de Pierre Marteau, 1729, 2 vol. in-12) et j'y joindrai d'autres remarques tracées par le même critique dans les marges du *Discours sur la traduction* de Bachet de Méziriac, qui est imprimé en tête des *Commentaires*, par Méziriac, *sur les épîtres d'Ovide* (La Haye, Henri Du Sauzet, 1716, 2 vol. in-8).

On trouvera ci-dessous des remarques de diverse importance sur des sujets et sur des auteurs également assez divers : le roman de Gérard de Vienne, les *Nouveaux mélanges* de Mme Necker, le président Dupin et Alfred de Musset. J'aurais voulu y joindre quelques notes de Sainte-Beuve sur l'essai historique d'Ernest Renan sur *Averroès et l'Averroïsme* (2e édition, 1861), dont l'exemplaire souligné et annoté a figuré récemment sur un catalogue de livres d'occasion. Mais je n'ai pas eu le loisir de l'examiner.

I

Sur le roman de Gérard de Vienne.

Ces notes se trouvent sur les marges d'un exemplaire de l'*Histoire des révolutions du langage en France* par Francis Wey (Paris, Firmin Didot, 1848, in-8, de 560 p.), qui porte, en tête, la dédicace autographe de l'auteur à Sainte-Beuve. Cet exemplaire a été cartonné en toile verte postérieurement aux annotations, car celles-ci ont maculé sur la marge en face de celle où elles étaient tracées.

Sainte-Beuve n'a fait aucune remarque jusqu'au chapitre IV du livre de Francis Wey, relatif aux *Ages poétiques de la Littérature nationale : avènement de l'esprit français*. On voit à peine quelques traits sur le paragraphe I de ce chapitre, mais les annotations abondent sur le paragraphe II, *Roman de Gérard de Vienne*, surtout de la page 102 à la page 118 du volume. Toutes ces notes sont, comme à l'ordinaire, tracées au crayon. Nous les publions ici, mais sans reproduire les passages que Sainte-Beuve a remarqués ainsi et qui se poursuivent, plus ou moins nombreux, durant tout le paragraphe, assez nombreux cependant de la page 147 à 153.

Comme on le verra, ces annotations ont été faites en vue d'une leçon à l'École normale supérieure. On n'en trouve pas dans la fin du volume, non plus qu'au commencement.

P. 102, l. 7-17. Traverse le pont du Rhône. Roland est désarmé.

Vers 8. Si Dieu m'accorde de passer ce fleuve, etc. Il se vante de tout détruire, de faire pendre les gens; mais comme il est sans armes, il est obligé de redemander son oiseau assez doucement.

L. 32-33. Ils se raillent.

Dernier vers : Parce que tu m'as l'air d'un preux.

P. 103, l. 6. Mais je lui ai rendu; il va croire que j'ai eu peur.

L. 9-13 (vers). Si tu ne l'avais pas fait, rendu, je t'aurais fait sauter les deux yeux d'un coup de poing.

L. 16. Menace et contremenace. Nous sommes au XII^e^ siècle : le poing y joue un rôle à défaut de l'épée.

L. 32. Olivier cherche une occasion.

P. 104, l. 3. Au temps de Pâques il y a un tournoi.

L. 19. Olivier fait merveille au tournoi.

L. 25. Il provoque Roland.

L. 35. Aude était présente. Elle est aperçue par Roland. Beauté du moyen âge.

P. 105, l. 6-11 (vers). Mais elle pousse des cris. Elle appelle son frère. Il était grand temps. Olivier accourt.

L. 12. Roland a d'abord un peu le dessous.

L. 17-18. Lambert est fait prisonnier par les gens de Vienne.

L. 26. Lambert renvoyé courtoisement. Olivier l'accompagne.

P. 106, l. 3 (vers). Quand ensemble seront les riches parentés, quarante mille seront ensemble, tout en armes.

L. 10 (vers). Sot, dit le roi, tu te vantes trop.

L. 15. Olivier et Roland se provoquent.

L. 27. Un combat d'Horace et de Curiace.

L. 30. Malgré ce défi et ce cartel échangé, une dispute s'engage. Olivier désarmé joue du poing. Passons vite.

P. 107, l. 3. Lambert se fâche du manque de courtoisie envers Olivier.

L. 15-35. Il s'ensuit un combat général. Charlemagne est frappé par un de ses barons révoltés qui s'en repend. Reste de fidélité jusque dans la révolte : on se battait contre le roi volontiers en criant : *Vive le roi!*

P. 108, l. 4. Attaque des murailles. La belle Aude y vient.

L. 9. *Histoire littéraire de la France*, t. XXII, p. 455-456. Papier ci-joint (l'extrait est transcrit sur un feuillet intercalé).

L. 15. Allusion galante.

P. 109, l. 9. Quel est ce Normand?

L. 10 (marge intérieure). Songe symbolique de l'amitié de Roland et d'Olivier, les deux faucons qui se becquettent.

L. 10 (marge extérieure). On paraît oublier le duel, mais Olivier s'en souvient.

L. 19. Olivier pense à faire honneur à son cartel.

L. 25. Armure complète fournie par le Juif.

L. 34. Enée perd toujours quelque chose.

L. 36. Cette épée n'est pas encore Hauteclair. Elle se brisera.

P. 110, l. 14. Charlemagne trouve Olivier trop jeune; — il est plus jeune que Roland.

L. 16 (marge intérieure). Il (Roland) ne peut manquer à sa parole.

L. 29. Une première fois.

L. 36. Une deuxième fois.

P. 111, l. 2. Il sent son infériorité d'âge, de renom, — et il est plus sage que l'autre.

L. 5 (marge intérieure). Une troisième fois. (Marge extérieure) Olivier *par trois fois sage* (comme dans la *Chanson de Roncevaux* quand il conseille de sonner à temps le cor).

L. 15-19 (vers). Et intéressant.

L. 23. Olivier est à pied.

L. 30. Charmant. C'est un tableau tout fait. C'est comme Hélène regardant combattre Paris et Ménélas, et mieux qu'Hélène (au moral). C'est comme Chimène.

L. 34. Elle a tel deuil que peu s'en faut que son cœur s'en aille.

P. 112, l. 4. Elle reste *fidèle* et n'oublie pas Karle dans sa prière, fidèle à son oncle et à son roi. Je ne dis pas qu'Hélène soit moins belle, mais elle est moins touchante, moins morale.

L. 13. Roland mis à pied à son tour.

L. 26. J'en ferai un roi de France.

P. 113, l. 3. Ils se font des compliments tout en se frappant dru.

L. 12. C'est beau : il lui confesse l'amour de sa sœur. C'est égal, l'honneur les oblige à se couper la gorge : ils n'hésitent pas.

L. 13 (marge intérieure). Épée brisée d'Olivier.

L. 17. P. 456, XXII, *Hist. litt.* Ces plaintes sont touchantes et naturelles. La scène est d'ailleurs heureusement composée.

L. 21. Elle est comme Chimène.

P. 114, l. 11. Courtoisie. Roland veut qu'il fasse venir une nouvelle épée; mais il veut boire.

L. 27. Hauteclair et son histoire. (Sur la marge intérieure) Hauteclair : papier ci-joint. (Sur un papier intercalé, fragment de l'*Histoire littéraire*, p. 458, et remarque suivante :) Voir la liste des *épées* et des *armes* célèbres, l'*Armeria* poétique, dans l'introduction de M. de Reiffenberg au Chevalier du Cygne, t. I (1846), p. CII-CXIX. Et à propos du cheval *vaillantif* de Roland, voir aussi l'*hippologie poétique* (*ibid.*, p. CXV-CXXXI), ou liste des coursiers fameux dans la chevalerie. Le cheval vaillantif de Roland, Bayard des Quatre fils Aymon, Baliene du Cid, Baucoul cheval de Bigon, etc. Hélas, tout cela finit par Rossinante!

L. 34. Il s'agenouille devant Roland.

L. 36. Il frappe son écuyer qui veut frapper Roland en traître pendant qu'il boit.

P. 115, l. 3. Le duel recommence de plus belle.

L. 16. Ils se rendent des politesses un peu dures.

L. 22. C'est un peu long. Ici est le défaut.

P. 116, l. 4. Trop long.

L. 8. Cent chevaliers veulent aller couper la tête à Olivier. Contrepartie de la générosité de tout à l'heure, d'Olivier.

L. 21. Générosité. C'est joli. C'est d'un ennemi prédestiné à devenir un tendre ami.

P. 117, l. 12. L'Ange a bien tardé.

P. 118, l. 3. Très beau. Confraternité scellée dans le sang. C'est admirable de sentiments, mais que de longueurs. M. Vitet a eu raison de dire : « Dans Gérard de Vienne... P. 852, *Revue des Deux Mondes*, 1er juin 1852. (L'extrait de Vitet est transcrit par une autre main sur un papier collé en face; sur un second papier, quatorze vers du chant IX de *la Pucelle*; sur un troisième papier, les lignes suivantes de la main de Sainte-Beuve :) Je louerai assez l'antiquité, messieurs, et j'en dirai les côtés supérieurs et incomparables. Mais puis-je m'empêcher de faire ici remarquer qu'apparaît une nouvelle forme d'héroïsme, *une fleur de chevalerie* inconnue et étrangère à l'antiquité. Ce duel d'Olivier et de Roland dans l'île du Rhône en présence de la belle Aude nous en offre le modèle. Une nouvelle fleur d'honneur est née, d'accord avec une civilisation, avec une religion nouvelle : les Germains, d'une part, en ont apporté le germe, et de l'autre le Christ est venu.

P. 150, dernière ligne. [Les rayons du soleil ne réfléchissaient que l'éclat du fer] *Luce coruscus ahena...*

P. 151, l. 5 [O fer! Hélas, que de fer!] *O Ferrum*! heu! Ferrum! Ils sont ivres *de fer*, ils ne sonnent plus et ne rêvent que *fer*! Ce sont là des beautés de l'*âge de fer*.

II

Sur les mélanges de Mme Necker.

Ces annotations-ci ont été tracées par Sainte-Beuve, toujours au crayon, sur les marges d'un exemplaire des *Nouveaux mélanges extraits des manuscrits de Mme Necker* (Paris, Pougens et Genest, an X, 1801, tome I, de XVIII-344 p. et portrait; t. II, de 320 p.), exemplaire qui appartient actuellement à notre confrère et ami, M. Marcel Duchemin. Comme on va le voir, les notes de Sainte-Beuve sont nombreuses et s'étendent sur l'ensemble des deux volumes. Elles ont trait aux remarques les plus diverses et je ne saurais dire dans quel but précis elles ont été prises : sans doute pour conserver l'impression de cette lecture attentive et fixer les impressions qu'elle suggérait. C'est aussi une partie de l'assise solide sur laquelle Sainte-Beuve a édifié les articles qu'il a consacrés dans les *Causeries du Lundi* à Necker (t. VII) et à Mme Necker (t. IV). Les traits, soulignures et autres remarques sont extrêmement nombreux; nous n'avons pas cru devoir les signaler.

Tome I, page IV, ligne 19. Et dans Quintilien.

P. 22, l. 9. De même Montesquieu, etc.

P. 37, l. 10. Je ne comprends pas du tout cet alinéa. L'auteur veut peut-être dire : Les services d'un ami, quand il ne nous les rend pas avec empressement et qu'il soupçonne notre affection.

P. 50, l. 14. D'une clef.

P. 51, l. 19. C'est faux *a priori*; mais qu'en sait Mme Necker?

P. 53, l. 12. De même Diderot, dans la pratique.

P. 79, l. 20. A ce compte ce serait un mérite aux animaux nés pour nous obéir d'avoir une intelligence inférieure à la nôtre.

P. 117, l. 3. Ceci rappelle l'idée de Lessing relative à Mérope.

P. 119, l. 19. De même *les idées*.

P. 120, l. 6. Le mot est l'ennemi de la pensée. Puissance du regard et de la musique.

P. 126, l. 10-14. Ceci est assez dans le ton de Mme de Staël.

P. 129, l. 15-20. Cela paraît également vrai de plusieurs adjectifs représentant des idées très éloignées.

P. 132, l. 10. Prétentieux d'expression.

P. 134, l. 15. Ce n'est là qu'un jeu de mot. *Libéralité* veut dire *noblesse de sentiment*, comme *générosité* (de *genus*, de même *ingenuus*). Revoir le passage de Montaigne.

P. 146, l. 7-13. La suite des idées demanderait *des vieillards* ou *des gens*.

P. 148, l. 7. (Le plus) convenablement (possible).

P. 150, l. 8. Obscur et prétentieux.

P. 151, l. 10. Il y a plus de fécondité à trouver dans un sujet tout ce qu'il renferme qu'à y faire entrer une multitude d'idées accessoires.

P. 160, l. 22. Cela est bien sévère.

P. 161, l. 2-5. Il faut remarquer qu'il est bien plus aisé de jouer la tragédie que la comédie.

P. 162, l. 5 (Diderot). Quand est-il vrai et simple?

P. 185, l. 14-20. Mais Chatam seul pouvait se les rappeler ainsi.

P. 187, l. 12-14. M. Michelet a dit cela aussi.

P. 191, l. 1. Cette devise est une énigme.

L. 14. M^me^ de Staël a conté cela autrement dans *l'Allemagne*, chapitre de la conversation.

P. 197, l. 15. Ou plutôt c'est la réflexion qui le donne.

P. 213. l. 7. Pour que, lisant mal, elles nous fassent mieux sentir nos fautes?

P. 216, l. 6. Grimm, je crois, en parle.

P. 235, l. 20. Ou plutôt en en présentant qui ne flatte point l'imagination.

P. 239, l. 17-19. On aime ainsi les mêmes choses, mais diversement.

P. 251, l. 9. *Intueri*, regarder *vers* plutôt que *dans*, je crois : c'est *intraspicere*.

P. 262, l. 12. M^me^ Necker veut-elle dire qu'en généralisant une idée on la rend plus vraie et plus acceptable?

P. 266, l. 2. On peut dire la même chose à peu près de tous ceux qui doivent beaucoup à l'étude.

P. 271, l. 1. C'est le procédé dont Lucain abuse.

P. 272, l. 2. Nous perdons souvent à expliquer des paroles étrangères à l'affaire plus de temps qu'à discuter l'affaire elle-même.

P. 277, l. 19. Et, comme le dit Grimm, pour la raison humaine.

P. 279, l. 10. On a dit cela à propos de Chapelain, par conséquent avant Fontenelle.

L. 14-17. C'est-à-dire qui nous sont communes avec les autres ou que nous leur avons empruntées.

P. 293, l. 17. Contraires sur certains points seulement?

P. 294, l. 15-22. Cela est vrai de certains écrivains, de Voltaire, de Pascal, etc., plus que de Montaigne, de Saint-Simon, etc.

P. 295, l. 8 (Un des grands moyens de persuasion) et d'intérêt.

P. 297, l. 15. Galiani?

P. 301, l. 9-13. Cela a été mieux dit, par Sénac de Meilhan, je crois.

P. 306, l. 8. C'est la différence du lieu commun au développement spécial.

P. 307, l. 1. Mais c'est là *bien exprimer* sa pensée.

P. 315, l. 7-15. Voir t. II, p. 131, nuances du mot *espérer*.

P. 319, l. 18. M^me^ Du Deffand paraît avoir eu les goûts aussi légers qu'elle avait l'esprit solide.

P. 323, l. 1. Cette idée serait commune si elle était clairement exprimée. L'auteur veut dire qu'il vaut mieux faire le bonheur des autres que s'occuper du sien.

P. 325, l. 12-13. Expression bizarre.

P. 338, l. 1. Par exemple?

L. 16 (Soulager). Dispenser?

Tome II, p. 3, l. 22 (Opinions religieuses) De Mme Necker?

P. 5, l. 17 (Buffon, prenez la plume). Comiquement emphatique.

P. 9, l. 11. Cet article en fait honneur au goût de l'abbé Arnaud.

P. 11, l. 11. J'ajouterai : hasardé dans ses opinions ou commun sans le savoir; et toujours attaché à ce qu'il pense parce qu'il l'a trouvé.

P. 13, l. 7 et 14. Mme Necker (dans le passage suivant) confond des idées étrangères l'une à l'autre et qui n'ont de commun qu'un même mot pris dans un sens différent (*présent*, actuel, et *présent*, visible et frappant).

P. 14, l. 15. Des nations civilisées : il est bien dans l'ordre que la poésie précède la prose, mais cette poésie inculte est effacée par la littérature cultivée.

P. 15, l. 2. M. Michelet a dit que ce qui nous distingue, c'est l'absence des images et la force du mouvement (p. 137).

P. 16, l. 13. Cela est singulier chez un homme si ennemi de la poésie (Buffon); mais peut-être faisait-il de la modestie en la personne de Newton.

P. 19, l. 7 (Fait mal). Mauvais effet?

L. 19. Peut-être y aurait-il une distinction à faire entre les mots qui commencent par une consonne et ceux qui commencent par une voyelle : *point aisément* me choquerait moins (que *point facilement*).

P. 20, l. 3. Ou plutôt de changer de *tour*, car *l'acquit* n'est pas *un autre temps* du verbe.

L. 19-22. Quelquefois les grands écrivains ne se contentent pas de satisfaire l'esprit : ils relèvent par un trait inattendu une pensée qu'on croyait achevée.

P. 21, l. 10. Au moins en les rapprochant trop l'un de l'autre sans que l'intention ait changé. On ne dirait pas : *Alexandre* avait triomphé de Darius; *le fils de Philippe*, etc.

P. 22, l. 9. Une certaine mélancolie.

P. 23, l. 4. *Le monde* est son ouvrage. C'est le texte et le mot est meilleur.

L. 9. M. Necker sans doute.

P. 27, l. 1. La nation n'était pas changée, mais les choses qui la passionnaient étaient de nature plus sérieuse : le caméléon ne change pas parce que les couleurs des objets qui l'entourent ont changé et varié.

L. 7. Necker, je pense.

P. 28, l. 6. Cette expression manque de justesse. Elle a le degré de précision nécessaire dans la conversation, mais non pas celui qu'on exige dans le style. Cela se rencontre quelquefois aussi chez Mme de Staël.

P. 29, l. 3. *Ce mot n'est-il pas aussi dans Mme de Staël?* Je ne l'aime pas : d'ailleurs la seconde phrase ne présente pas l'idée que fait attendre la première.

Mme de Staël commet quelquefois la même faute : dans le développement de sa pensée, elle nous offre non pas l'idée que nous attendons, mais un détail qui s'y rattache plus ou moins directement. Elle supprime les intermédiaires.

P. 30, l. 12. Cela veut dire qu'elle a plus de sensibilité que personne? Peut-être cela signifie que nous ramenons toujours à nos propres impressions les sentiments qu'on nous décrit?

L. 20. De 1825 à 1833 on n'aurait pu parler raison en littérature. On le pouvait plus tard.

P. 31, l. 14-23. Subtil et obscur. On peut, je crois, classer ceci dans le galimatias double (dont parle *Voltaire*?), celui que l'auteur ne comprend pas lui-même.

P. 32, l. 14-17. Autrement : un paradoxe spirituel fait souvent oublier une vérité simple et ancienne.

L. 19. Obscur. Il me semble que tout au contraire l'*expérience* consacre certains principes qu'elle recueille et dégage d'une multitude de faits qui les appuient et les rendent respectables souvent à notre insu. L'expression *environne* me semble donc mal choisie, à moins qu'il ne soit question de *l'expérience de l'individu*, mais ce sens n'est pas le plus naturel.

P. 33, l. 2. L'influence de l'atmosphère?

P. 36, l. 1. Necker.

P. 43, l. 3. Fait vrai, mal expliqué.

P. 52, l. 2. Selon Mme Necker, accepter le néant, c'est avoir perdu tout amour de soi.

L. 15. Et les femmes? etc.

P. 53, l. 2. Tout cela n'est juste qu'à demi, et aurait besoin d'explications, de restrictions, etc.

P. 54, l. 9. Ou plutôt par leur faiblesse intellectuelle ou morale.

L. 21. On nous expose.

P. 55, l. 5. Cette idée veut être piquante et au fond est très commune.

L. 10. *Quipos* (pas *Kipos*), nœuds de laine servant à l'écriture des Américains (*Métaphore scientifique déplacée*. Pourquoi ne pas parler de l'écriture simplement?)

P. 59, l. 11-14. La phrase n'est pas correcte : *Ils* paraît se rapporter à *les* et ne s'y rapporte pas réellement.

P. 60, l. 5-7. Ce détail touche un peu à la sensiblerie; il y en a de pareils dans Mme de Staël.

P. 61, l. 18-20. Jusqu'ici on ne leur avait pas reproché la froideur.

P. 62, l. 15. Très vague.

L. 18. Les autres ne le sont-elles pas?

P. 70, l. 6. Obscur et vague.

P. 72, l. 9-11. Est-ce pour cela seulement? C'est une forte raison sans doute, mais en général les injures qui nous frappent dans notre famille, notre nation, les corps dont nous faisons partie, nous atteignent plus sensiblement que celles qui ne touchent que nous. Ainsi

Phèdre dit à OEnone : *Détestables flatteurs*, et Benjamin Constant a critiqué ce trait : il a eu tort.

P. 84, l. 11-15. Das hatte ich schon lang gedacht.

P. 87, l. 20 (Vertu). Réputation?

P. 92, l. 3. Ces idées sont vagues, peu justes et *sans suite*.

P. 98, l. 12. Ici comme dans d'autres passages, les idées ont la suite nécessaire en conversation, mais non pas l'enchaînement rigoureux du style écrit. De même quelquefois chez Mme de Staël.

P. 100, l. 16 (*Julie ou la Nouvelle Héloïse*). Comme on le voit au premier volume (à propos d'un autre écrivain) *beaucoup de moralité et peu de morale*.

P. 104, l. 14. De même Diderot et tous deux ont contribué à accréditer l'emploi du mot *méchant* dans le sens bizarre qu'il a eu au XVIIIe siècle.

P. 107, l. 6. Il y a dans cette critique de très bonnes vues, et Rousseau y est finement apprécié.

P. 110, l. 19. Personne n'a été plus vague dans son expression et souvent dans sa pensée que Mme Necker. C'est aussi un peu le défaut de Mme de Staël.

P. 112, l. 19. Cela tient aussi à ce que ce qui s'applique à tout ne s'applique heureusement à rien, et que, image à part, l'élégance est dans l'expression spéciale et trouvée.

Quelquefois c'est le mot le plus simple et le plus commun qui redevient élégant et pittoresque dans un cas donné, quand on l'emploie heureusement (v. Bossuet).

P. 113, l. 16. L'accord entre les détails cesse d'être nécessaire pour les métaphores effacées.

P. 114, l. 3-5. Ici il y a réellement négligence.

P. 120, l. 18. Ce trait est singulier de la part d'une admiratrice enthousiaste de Buffon.

P. 128, l. 22. Distinguer les rapports nécessaires et trouver avec bonheur ceux qui ne le sont pas.

P. 131, l. 1. Même dans le sérieux cela pourrait être excellent.

L. 19. Voy. t. I, p. 315.

P. 132, l. 6. D'autres disent : *toujours*.

P. 133, l. 18. Il y a là quelque chose de dur dans les idées.

P. 137, l. 14-23. Ceci est de trop : le reste revient à l'idée de M. Michelet (voy. p. 15).

P. 141, l. 11. Galiani?

P. 160, Mein Bruder ist ihn das Gigantheil.

L. 19. L'idée est bonne, mais l'expression est dure.

P. 163, l. 6. Catherine de Bore, femme de Luther.

L. 14. La pensée a quelque chose de vrai, mais l'expression est exagérée.

P. 167, l. 5. Il faudrait plutôt : *oseraient s'ils avaient peur*. Mais j'aime mieux le mot de Galiani sans commentaire.

P. 170, l. 8. Pour échapper à tous ces inconvénients il faut être dans une position supérieure.

P. 171, l. 9. Voy. p. 174.

P. 173, l. 16. Un mot très impropre est quelquefois très pittoresque. Voy. p. 178.

P. 174, l. 1. L'auteur aurait dû rattacher ce précepte à la règle posée p. 171, sur l'emploi des termes les plus généraux; car les deux préceptes n'en font qu'un.

P. 176, l. 20. De beaux vers qui ne font point tableau!

P. 177, l. 16. Autrement : une vérité se reconnaît par ses nombreuses applications.

P. 178, l. 2. M^me^ Necker oublie ce qu'elle a dit elle-même p. 173.

P. 180, l. 17-22. Les idées ne se suivent pas bien, et pourtant l'auteur les représente comme résultant l'une de l'autre.

P. 187, l. 16-19. La langue française ne supporte pas qu'on marque le degré de comparaison dans les adjectifs ou avec les formes qui indiquent déjà la comparaison ou le superlatif. (En d'autres termes, la comparaison chez nous ne se répète pas : *nous craignons le pléonasme*).

P. 198, l. 6. Folard n'était-il pas janséniste?

P. 199, l. 16. Cela rappelle ce que disait Talma qu'il fallait toujours réciter de la même manière les mêmes choses.

P. 200, l. 14-18. Cette idée me semble bonne : le souvenir de l'étymologie n'intéresse pas seulement la curiosité.

P. 202, l. 13. Qu'importe? Le retour au lieu d'être un défaut sert à l'effet du développement.

P. 203, l. 19. Louis XV avait de l'esprit, mais il était timide. Voy. page suivante.

P. 207, l. 4-6. Cela était charmant comme trait d'esprit, mais peu flatteur pour les autres convives. Il aurait fallu que cela soit dit dans l'étroite intimité.

P. 248, l. 16. Das ist wohl weiblich.

P. 250, l. 18. Culte de latrie des Necker pour les Necker.

P. 251, l. 7-25. Sans avoir lu autant que M. Necker, je connais des morceaux mieux écrits que celui-là.

L'expression manque de netteté et de précision; les transitions de détail ne sont pas heureuses, choisies et nuancées, etc.

P. 252, l. 16. Mauvais goût. Cela ressemble au livre du *Sentiment* de M. Ballanche.

P. 254, l. 9. Rien n'est bizarre comme d'annoncer que l'on va être éloquent et mélancolique. Odry disait : « Attention! je m'en vais faire un calembour. »

P. 261, l. 6. Au théâtre d'Athènes.

P. 263, l. 4. Aussi avons-nous en général peu de remords de ce que nous appelons *nos péchés mignons*.

P. 271, l. 4. *Affreusement changé* vaudrait mieux.

P. 273, l. 18-22. L'esprit et l'imagination ne consistent que dans le choix des rapports.

P. 278, l. 11-15. C'est que le titre de femme est une dignité.

P. 285, l. 7-11. Cette fin ne me plaît pas : ce qui précède est très bien.

P. 287, l. 13. L'idée est juste : l'expression est de mauvais goût.

P. 297, l. 12. C'est la profondeur du style. On pourrait se demander si Tacite est aussi profond par la pensée que par l'expression, je crois qu'il réunit les deux mérites. (Le second pour être réel ne peut guère se séparer du premier).

III

Sur le président Dupin.

Je ne crois pas que Sainte-Beuve, qui a eu maintes occasions de faire allusion à Dupin aîné et qui a parlé de lui assez fréquemment de façon incidente, lui ait consacré d'autre article direct que celui qu'il écrivit sur la réception académique de Dupin (août 1832) et qu'on trouve recueilli dans les *Premiers lundis* (t. II, p. 101). Les notes suivantes ont été mises sur les marges d'un exemplaire de la *Notice bibliographique sur M. Dupin, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats du barreau de Paris*, etc., par M. Ortolan (Paris, Joubert, août 1840, in-8 de XVI-276 p. et portrait), exemplaire qui appartient également à M. Marcel Duchemin. Ces remarques seront utiles pour fixer quelques traits d'un portrait que Sainte-Beuve aurait pu faire et qu'il n'a pas fait. De très nombreux traits au crayon accompagnent encore ces notes, mais il eût été vraiment trop long de les signaler ici; aussi nous les avons négligés, quelle que pût être souvent la valeur des passages qu'ils soulignaient.

P. 18, l. 3. Il a été jurisconsulte très jeune : c'est peut-être ce qui a fait dire (injustement) qu'il ne l'était pas.

P. 35, l. 21. (Le 24 décembre 1829, Dupin faisait entendre à l'audience de la Cour royale de Paris ces paroles prophétiques : « C'est un mauvais jeu que d'employer des soldats à faire un coup d'état : les coups d'état, qui sont les *séditions du pouvoir* ne lui réussissent pas mieux contre les lois, que les séditions du peuple contre la royauté. ») Ce mot-là jeté dans le public la veille du coup d'état, lui a donné son vrai caractère.

P. 41, *en face de la note*. Quelle diversité de travail et d'aptitudes!

P. 129, l. 15-21. Tableau à refaire. L'ébauche y est.

P. 144, l. 15. Chercher ce qui est de fond en lui et ce qui s'agite à la surface.

P. 162, l. 6. Il a eu le mérite, étant seul par le caractère, d'être l'orateur d'un parti nombreux par ses opinions. Le mérite de l'accord était réciproque autant qu'involontaire.

P. 166, l. 7 (M. de Talleyrand, qui voyait le fond des choses : « Depuis cinq ans, M. Dupin refuse le ministère qu'on n'est pas sérieusement décidé à lui donner. ») Joli mot.

L. 15. Il était plus fin qu'on ne croit. Il le laissait trop voir.

P. 173, l. 12. Madame Pelet.

L. 22. Voir aux *Mémoires*.

P. 175, l. 14. C'était indigne, il valait mieux parler. *Je n'ai pas tout su...* Passe encore!

P. 180, l. 6. Du vrai. Mais le tort de M. Dupin a été de croire qu'on pouvait trop facilement changer de cocarde sans changer d'opinions; quand la liberté publique n'était pas une garantie indispensable de toutes les autres; que 89 pouvait être annexé à 1810; et que sa figure à lui ne courrait aucun risque à changer de costume et à être placée dans un nouveau cadre...

P. 206, l. 9. Le chêne de Vincennes.

P. 207, l. 21. Juvénal :

... Qualem nequeo monstrum et sentio tantum.

P. 211, l. 19 (Quand il est dans la Nièvre, il ne parle à tout venan que de routes et de chemins). Il en a besoin étant le plus actif des hommes.

P. 216, l. 3. Cicéron.

L. 22. Chesterfield.

P. 218, l. 23. M. Dupin s'est disputé à peu près avec tout le monde, excepté avec ses frères.

... Rara est concordia fratrum!

P. 224, l. 10. Au fond ce sont là des faits publics. (*Biffé* :) Il n'y a guère contre M. Dupin que des accusations inspirées par des haines privées.

IV

Sur Alfred de Musset.

Sainte-Beuve s'est servi, pour sa lecture, d'un exemplaire broché des *Poésies complètes d'Alfred de Musset* de l'édition donnée par Charpentier en 1840 (2 feuillets non chiffrés pour le titre, 2 autres feuillets chiffrés, pour la table des matières, en tête, et le sonnet *Au Lecteur*, et 436 pages), édition contenant les *Contes d'Espagne et d'Italie* (1830), les *Poésies diverses* (1831), le *Spectacle dans un fauteuil* (1833), les *Poésies nouvelles* (1835-1840). L'exemplaire appartient maintenant à M. Marcel Duchemin.

Le critique a certainement lu et relu dans cette édition toutes les poésies de Musset; cela se voit à l'allure générale du volume et à quelques traces imperceptibles qui se rencontrent parfois. Il a même corrigé une faute d'impression qui fausse un vers. P. 152, au vers 12, on lit dans l'imprimé :

Toi qui regarde[s] au loin le pâtre qui chemine.

Le vers est faux ainsi et Sainte-Beuve rectifie :

Toi que regarde au loin le pâtre qui chemine.

Mais les remarques ne commencent véritablement que sur le poème de *Namouna* et alors, les traits au crayon, mots soulignés, points d'interrogation se multiplient assez dans les marges pour permettre de suivre l'impression du lecteur. Nous allons l'essayer, et, contrairement à ce que nous avons fait pour les autres volumes, nous ne manquerons pas de signaler les simples traits de crayon qui marquent celui-ci, car il n'est pas indifférent de connaître les passages de Musset qui frappèrent Sainte-Beuve.

P. 270, strophe XIX du chant I^er^, un trait vertical en face de ces deux vers :

> Celui de mon voisin a sa manière d'être.
> Mais, morbleu, comme lui, j'ai mon cœur humain, moi.

P. 271, strophe XXV, un point d'interrogation devant ces deux vers :

> « Mais, madame, après tout, je ne suis pas un ange? »
> Et qui l'est ici-bas? — Tartuffe a bien raison.

P. 272, strophe XXXIV, point d'interrogation devant le vers :

> Il n'avait ni parents, ni guenon, ni maîtresse.

P. 273, strophe XXXIV, point d'interrogation devant le vers :

> Mais cet enfant gâté ne vivait que de crème.

P. 275, strophe XL, trait vertical devant le vers :

> L'esprit n'y voit pas clair avec les yeux du cœur.

P. 276, un gros point d'interrogation en marge de la strophe XLIII.
P. 276, strophe XLVI, point d'interrogation devant le vers :

> Il eut communié dans un pareil moment.

P. 277, un trait vertical devant la strophe XLIX.
Ibid., strophe L, un autre trait devant ces deux vers :

> Et qui pour valoir mieux que le seul véritable
> N'a pas même un instant eu besoin d'exister.

P. 278, strophe LII, nouveau trait devant ces deux vers :

> Quand le plaisir s'émousse, et que la courtisane
> N'a jamais vu pleurer après qu'il avait ri.

P. 280, point d'interrogation devant la strophe LIX.
Ibid., deux points d'interrogation superposés devant la strophe XLI.
P. 281, strophe LXV, un trait devant le vers :

> Système assurément qui n'a rien d'inhumain.

P. 282, strophe LXIX, un trait et la remarque : « Joli », en face de ces vers :

> Je crois qu'une sottise est au bout de ma plume.

P. 284, strophe LXXV, trait devant le vers :

Mon héros est tout nu, — moi je suis en chemise.

Ibid., trait devant la strophe LXXVI.
Ibid., vers faux corrigé dans la strophe LXXVII, Sainte-Beuve efface le *c* dans le vers suivant :

Anchise, [c']est mon poème; et ma femme Créuze.

Chant II, p. 285, strophe II, un point d'interrogation devant le premier vers ci-dessous, un trait devant les deux derniers :

Mais je l'aime à la rage. Elle a cela pour elle
Que les sots d'aucun temps n'en ont pu faire cas,
Qu'elle nous vient de Dieu, — qu'elle est limpide et belle,
Que le monde l'entend, et ne la parle pas.

P. 286, strophe IV, trois traits verticaux devant ces deux vers :

Et puissiez-vous trouver, quand vous en voudrez rire,
A dépecer nos vers le plaisir qu'ils nous font.

Ibid., strophe V, un trait devant ces deux vers :

Le poète est au ciel; et lorsqu'en vous poussant
Il vous y fait monter, c'est qu'il en redescend.

Ibid., strophe VI, un trait devant ces deux vers :

Il faudra de tout temps que l'incrédule y fouille
Pour savoir si son Christ est monté sur la croix.

P. 287, strophe XI, un point d'interrogation devant ce vers :

C'est imiter quelqu'un que de planter des choux.

Ibid., strophe X, un trait en face de ces deux vers :

Quel mépris des humains dans le simple et gros rire
Dont tu lui baptisais ses hardis nouveaux-nés.

Ibid., strophe XI, un trait au crayon devant les deux premiers vers et un autre devant les deux derniers.
P. 288, la strophe XV est marquée en marge d'un double trait au crayon.
P. 290, strophe XX, un trait devant ce vers :

Méprisant la douleur comme la populace

Ibid., strophe XVII, un trait devant ces deux vers :

Voilà l'homme d'un siècle, et l'étoile polaire
Sur qui les écoliers fixent leurs yeux ardents.

P. 291, un trait au crayon devant les trois premiers vers de la strophe XXIV et de la strophe XXV.

Ibid., strophe XXVII, un trait devant ce vers :

Voulant voir leur bonheur pour y chercher le sien.

P. 292, un trait devant le premier vers et les deux derniers de la strophe XXVIII

Ibid., strophe XXIX, deux traits devant ces vers :

L'amour en l'approchant jure d'être éternel;
Le hasard pense à lui, — la sainte Poésie...

P. 293, un trait devant la strophe XXXIII et un grand point d'interrogation devant les quatre derniers vers de la strophe XXXIV.

P. 294, un trait en face des trois derniers vers de la strophe XXXVI et du premier de la strophe XXXVII.

Ibid., strophe XXXVIII, point d'interrogation devant ce vers :

Et pour l'avoir tenté ne soit resté plus grand.

P. 295, strophe XLII, un trait devant ce vers.

Le vent qui l'emportait les avait traversées.

P. 296, strophe XLIV, un trait devant les deux vers suivants :

La femme de ton âme et de ton premier vœu!
. . . . . .
Prêtre désespéré, pour y chercher ton Dieu.

Ibid., strophe XLV, un point d'interrogation devant le vers suivant, et au-dessus, la note ci-après :

Mais ce que tu voulais, ils ne le savent pas.
« On le sait bien. C'est l'amour-propre. »

Ibid., un trait devant les deux derniers vers de la strophe XLVII.

P. 297, strophe L, trait en face des deux derniers vers.

P. 298, strophe LII, un trait devant :

Tu te disais tout bas : ma perle est là-dedans.

Ibid., strophe LIII, double trait devant :

Tu perdis ta beauté, ta gloire et ton génie
Pour un être impossible et qui n'existait pas.

Ibid., un trait devant les deux derniers vers de la strophe LV.

P. 299. Chant III, point d'interrogation devant l'épigraphe : « Où vais-je? — où suis-je ? — Classiques français. »

Ibid., strophe II, un trait devant le premier vers ci-dessous, un point d'interrogation devant l'autre :

D'être à la fois trop court, trop long et décousu.
. . . . . .
Un plat cuit d'un côté, pendant que l'autre est cru.

P. 300, un point d'interrogation en face de la strophe VI. Sainte-Beuve remarque un vers faux :

Un vieux pirate qui l'avait trouvé[e] gentille.

P. 302, strophe XII, point d'interrogation devant :

Elle prit son poignard et coupa ses habits.

Ibid., strophe XIV, un trait devant chacun de ces deux vers.

Et que l'amour de soi ne vaut pas l'autre amour.
. . . . . .
Peut n'avoir qu'une nuit, comme la gloire un jour.

Poésies nouvelles : *Rolla*. P. 307, un trait devant ces vers :

Je ne crois pas, ô Christ! à ta parole sainte;
Je suis venu trop tard dans un monde trop vieux.
. . . . . .
Nous sommes aussi vieux qu'au jour de ta naissance.
Nous attendons autant, nous avons plus perdu.

P. 308, en face du premier vers du chant II :

« Quelle chute! »

Point d'interrogation devant ce vers :

Sous les rayons tremblants des blafardes lanternes.

Un trait devant ces vers-ci :

Tantôt pour y chanter en s'enivrant ensemble,
Comme de gais oiseaux qu'un coup de vent rassemble,
Et qui, pour vingt amours, n'ont qu'un arbuste en fleurs.

P. 309, un trait en face du morceau qui commence et finit par ces vers :

Hercule, fatigué de sa tâche éternelle...
. . . . . .
Entre les deux sentiers dont il ne reste rien.

Ibid., un point d'interrogation devant ces trois vers :

Que lorsqu'il a trempé dans le fleuve fangeux
L'acier chaste et brûlant du glaive redoutable
Qu'il a reçu du ciel pour se défendre d'eux.

P. 310, trait en face du premier vers et point d'interrogation devant le second :

C'était un noble cœur, naïf comme l'enfance,
Bon comme la pitié, grand comme l'espérance.

P. 311, Sainte-Beuve corrige : « C'est un[e] enfant qui dort.., » et renouvelle deux fois la correction à la page suivante.

P. 313, double trait devant le premier vers, simple trait aux deux autres :

Qui que ce soit, tu dors, tu n'es pas son amante.
Les songes de tes nuits sont plus purs que le jour
Et trop jeunes encor pour te parler d'amour.

Ibid., en face de la strophe qui commence : *A qui donc ce manteau...* et qui se termine par : *Ta mère assurément*, Sainte-Beuve souligne les mots : *dégouttant de pluie* et *tes cheveux sont mouillés*, et note en marge :

« Changement et substitution de scène. »

P. 314, un trait devant les vers :

C'est toi, maigre Rolla? que viens-tu faire ici?

P. 315, un trait devant le vers qui commence : *Sous la tiède oasis* et se terminant par : *Son voile parfumé.* Double trait devant : *Sortit des mains de Dieu... En fit l'âge éternel* !

Ibid., petits traits devant chaque vers :

Oh ! la fleur de l'Eden, pourquoi l'as-tu fanée
. . . . . .
Qu'on te rende le ciel, tu le perdras encore.

Sous ce dernier vers, Sainte-Beuve a noté :

Oh! Dieux, rendez-les moi pour les reperdre encore!
(Moncrif).
Différence de Musset avec Moncrif.

P. 316, un point d'interrogation devant :

Tout est *si près* de Dieu que tout est pardonné.

P. 316 et 317, longue accolade devant ces vers : *O chaos éternel... un jour s'éveillerait*; et, en face, cette note :

Le faux à côté du beau.

P. 317, double trait devant :

Pauvreté, pauvreté, c'est toi la courtisane.
C'est toi qui dans ce lit a poussé cet enfant.

Ibid., double trait devant : *Pour aller au sabbat... courais sous son manteau !*
P. 318, des traits devant : *O mon siècle!... et de s'en plaindre à lui.* En marge, la remarque :

Beau cri.

Ibid., un *deleatur* devant :

Le Christ à son souper sentit moins de terreur.

P. 319, un trait en face de :

Le nôtre doit te plaire et tes hommes sont nés.

Ibid., un trait devant :

Tu n'as qu'à te lever; — quelqu'un soupe ce soir
Chez qui le commandeur peut frapper et s'asseoir.

P. 320, un trait :

Regarde! ils n'aiment pas, ils n'ont jamais aimé.

Ibid., un trait :

O femme! étrange objet de joie et de supplice!
Mystérieux autel, où dans le sacrifice...

Ibid., un trait :

Un malheureux de plus qui maudira le jour.
Point d'amour! et partout le spectre de l'amour!

P. 323, un trait devant le vers : *Ah! comme les vieux airs... eux qui nous ont bercés!* Double trait devant ces deux derniers.
P. 324, la remarque : « Cela crie » devant le vers :

Tel frissonne le corps d'une chaste *pucelle.*

Ibid., un trait devant les vers : *Vous qui volez là-bas... à moi qui vais mourir.*
P. 326, la remarque : *Omnia sana sanis* devant les vers : *Il peut s'assimiler... ses anneaux infinis.*
P. 331, *Une bonne fortune* : un point d'interrogation à chaque vers :

Le scandale est de mode; il se relie en veau.
. . . . . .
Depuis Endymion, on sait ce qu'elle vaut.

P. 347, *la Nuit de mai*. Doubles traits entre-croisés devant le titre.
P. 348, un trait :

Seul être pudique et fidèle
Où vive encor l'amour de moi.

P. 349, un trait :

Quelque amour t'est venu comme on en voit sur terre...
. . . . . .
Éveillons au hasard les échos de la vie.

Ibid., un trait :

Secouait des lilas dans sa robe légère.

P. 350, un trait :

Chanterons-nous l'espoir, la tristesse ou la joie...
. . . . . .
Sur les chiens en sueur son cœur encor vivant.

P. 351, double trait :

Le nom sept fois vendu d'un pâle pamphlétaire...
. . . . . .
Et mordre le laurier que son souffle a sali.

Ibid., un trait :

C'est ton oisiveté; ta douleur est à Dieu...
. . . . . .
Rien ne nous rend si grands qu'une grande douleur.

P. 352, un trait :

Les plus désespérés sont les chants les plus beaux,
Et j'en sais d'immortels qui sont de purs sanglots.

Ibid., un point d'interrogation :

En secouant leurs becs sur leurs goîtres hideux.

P. 353, un trait :

Ne m'en demandez pas si long,
L'homme n'écrit rien sur le sable.
. . . . . .
J'ai vu le temps où ma jeunesse
Sur mes lèvres était sans cesse.

P. 363, *la Nuit d'août*, un trait :

Cette triste verdure est mon vivant symbole.
Ami, de ton oubli nous mourons tous les deux,
Et son parfum léger comme l'oiseau qui vole
Avec mon souvenir s'enfuira dans les cieux.

Ibid. Un trait :

Toujours d'affreux combats et de sanglantes armes;
Le cœur a beau mentir, la blessure est au fond.

P. 364, un trait :

De ton cœur ou de toi lequel est le poète?
C'est ton cœur, et ton cœur ne te répondra pas.

P. 365, un trait :

Quand dans les bois d'Auteuil, perdu dans tes pensées,
. . . . . .
Qu'as-tu fait, mon amant, des jours de ta jeunesse.

P. 366, un trait :

Puisque jusqu'aux rochers, tout se change en poussière
. . . . . .
Il faut aimer sans cesse après avoir aimé.

P. 367, *la Nuit d'octobre*. Devant le titre, doubles traits horizontaux et verticaux entre-croisés.

Ibid. Un trait :

C'était un mal vulgaire et bien connu des hommes,
. . . . . .
Que personne avant nous n'a senti la douleur.

P. 368, un trait :

En se plaignant on se console,
Et quelquefois une parole
Nous a délivré d'un remords.

Ibid. Un trait :

Avant de me dire ta peine,
. . . . . .
Des passions qui t'ont perdu.

P. 369. Un double trait et ce renvoi : « P. 374. »

Quand devant nous le blanc spectre du tremble
De loin nous montrait le chemin.

P. 370, un trait :

Si la fortune fut cruelle,
Jeune homme, fais du moins comme elle
Souris à tes premiers amours.

P. 372, un trait :

Apaise-toi, je t'en conjure,
. . . . . .
Est encore prêt à se rouvrir.

Ibid. Doubles traits horizontaux et verticaux entre-croisés :

Honte à toi, qui la première

Ibid., un trait :

C'est ta jeunesse et tes charmes
Qui m'ont fait désespérer.

P. 373, un trait :

Si l'effort est trop grand pour la faiblesse humaine
. . . . . .
A défaut du pardon laisse venir l'oubli.

P. 374, un trait :

L'homme est un apprenti, la douleur est son maître
Et nul ne se connaît tant qu'il n'a pas souffert.

Ibid., un trait :

La joie a pour symbole une plante brisée,
Humide encor de pluie et couverte de fleurs.

Ibid., un point d'interrogation :

Dis-moi, d'aussi bon cœur lèverais-tu ton verre ?

Ibid., un double trait et ce renvoi : « P. 369 » :

Et dans ce vert palais le blanc spectre du tremble.

P. 375, un point d'interrogation :

Derrière elle, en chantant, ne marcherais-tu pas?

Ibid., un trait :

Plains-la! c'est une femme, et Dieu t'a fait près d'elle.

Ibid., un trait :

Dans ses larmes, crois-moi, tout n'était pas mensonge.
Quand tout l'aurait été, plains-la, tu sais aimer.

P. 377, *A M. de Lamartine*, un trait :

Vous ne connaissiez pas, sinon par sa souffrance,
Ce sublime orgueilleux à qui vous écriviez.

P. 378, un trait :

De la verveine en fleurs t'a couronné le front.
A ton tour reçois-moi comme le grand Byron.

P. 379, un trait :

Pour être proposés, ces illustres échanges
Veulent être signés d'un nom que je n'ai pas.

Ibid., un trait :

Et qu'en un jour de deuil et de douleur suprême
Les pleurs que je versais m'ont fait penser à toi.

Ibid., un trait :

Chacun la garde en soi, cher et secret supplice,
Et mieux il est frappé, moins il en veut guérir.

P. 384, un trait :

Du ciel et de toi-même as-tu jamais douté?
Non, Alphonse, jamais. La triste Expérience
Nous apporte la cendre et n'éteint pas le feu.

P. B.

DEUX LETTRES INÉDITES DE VOLTAIRE A S'GRAVESANDE

Il n'a été publié jusqu'à présent que deux lettres de Voltaire au célèbre philosophe et mathématicien de Leyde, « le premier qui ait enseigné en Hollande les découvertes de Newton [1] », et que l'auteur de la *Philosophie de Newton* était allé consulter à Leyde en 1737 sur cette philosophie, en même temps, d'ailleurs, que le docteur Boerhaave sur sa santé. L'une, de Cirey, 1737 (éd. Moland, XXXIV, 231), où il lui demande d'écrire au cardinal de Fleury pour réfuter l' « absurde calomnie » qu'on a fait courir dans le monde lors de son séjour en Hollande touchant de « prétendues disputes » avec S'Gravesande « sur le Spinosisme et les matières de religion [2] »; l'autre, également de Cirey, 1er juin 1741, imprimée d'abord à la suite d'une édition d'Amsterdam, 1743, du *Fanatisme ou Mahomet le prophète, tragédie* et souvent datée, avant que Beuchot n'ait rectifié l'erreur, 1738, lettre surtout dirigée contre l'auteur des *Sentiments de M *** sur la Critique des Pensées de Pascal, par M. de Voltaire*, le ministre protestant Dav. R. Boullier.

Dans l'intervalle, cependant, Voltaire, qui en était à sa période de physique et de métaphysique [3], avait certainement continué à correspondre avec l'illustre hollandais. En 1738, par exemple, Frédéric lui écrit le 6 août de Loo qu'il a appris que « S'Gravesande n'avait point parlé de votre traduction de Newton de la manière dont je l'aurais souhaité » (*éd. cit.*, XXXIV, 550), et Voltaire répond, de Cirey, le même mois, pour expliquer à son futur patron les raisons du mécontentement de S'Gravesande. Sera-t-il téméraire de supposer qu'une ou plusieurs lettres avaient été échangées à ce propos entre le château de la facile marquise et Leyde? Quoi qu'il en soit, les deux billets suivants émanent de l'assez riche collection d'autographes réunie par Frau Elisabeth Campe, fille du libraire B. G. Hoffmann, mariée en 1806 au célèbre éditeur hambourgeois et morte en 1873 dans sa ville natale, auteur de plusieurs essais anonymes consignés dans la courte notice biographique qui lui a été dédiée au t. III (1876) de l'*Allg. Deutsche Biographie*, p. 732. Cette

1. Note de Voltaire à son *Deuxième Discours sur l'Homme* (1748), où il traite S'Gravesande de « profond ». En mai 1737 (*Conseils à un journaliste*, XXII, 257 dans l'éd. cit.), il le louait très fort. Sur S'Gravesande, à défaut des ouvrages hollandais de Van Kampen (Amsterdam, 1832) et de Siegenbeck (Leyde, 1847), la meilleure notice d'ensemble reste celle de Ph. H. Külb dans l'*Allgemeine Encyclopädie* de Ersch et Gruber, *1. Sekt. 88. Thl., 279-284.* L'article de la *Biographie universelle* est fait sur Allamand, au t. II du *Dict. histor.* de Prosper Marchand, p. 214 *seq.*, travail, d'ailleurs, excellent.

2. Cet « on », c'était J.-J. Rousseau. Cf. la lettre de Leyde, 4 février 1737, à Thieriot : « *Je ne suis pas fâché des calomnies que saint Rousseau a débitées sur mon compte. Elles étaient si grossières qu'il fallait bien qu'elles retombassent sur lui. Ce bon dévot sera le patron des calomniateurs. Il avait publié partout que j'avais eu une belle querelle avec S'Gravesande, au sujet de l'existence de Dieu. Cela a indigné M. S'Gravesande et tout le monde....* ».

3. Cf. le chap. III du *Voltaire* (Paris, 1906) de M. Lanson.

collection, qui a été léguée par sa propriétaire à la *Stadtbibliothek* de Hambourg, n'était pas encore complètement cataloguée en 1906, date à laquelle j'ai transcrit les lettres à S'Gravesande.

CAMILLE PITOLLET.

A Monsieur
Monsieur de Sgravesende
a Leide, en
hollande

a bruxelles ce 29 fevrier 1740

je n'ay recu Monsieur qu'a mon dernier voiage a paris, la lettre que vous maviez fait lhonneur de mécrire, il y a plusieurs mois. je ne seus point meme alors le malheur que vous aviez essuïé dans votre famille [1], vous croyez bien que je n'aurois pas manqué de vous marquer combien je m'interesseray toute ma vie a vos prosperitez et a vos afflictions, et combien je vous suis veritablement attaché. Je suis revenu a bruxelles avec madame Du chastelet, il y a grande apparence que le procez qui l'y a apellée ly retiendra longtemps. elle compte y faire venir son fils cest un enfant de 14 ans qui fait deja fort rondement son Euclide. ne pouriez vous point monsieur avoir la bonté de procurer a M^me^ la marquise du chastelet un precepteur-gouverneur, un amy pour son fils qui put le mener un peu loin dans cette science et qui dailleurs fut phisicien. vous seriéz le maître du prix, et vous ne doutez pas quon n'eut tout les egards possibles pour un homme recomandé par vous. de quelque université et de quelque relligion quil fut, cela ne changeroit rien au marché vous ne doutez pas que dans le royaume de madame du chastelet il n'y ait une liberté absolue de conscience je ne scai rien de nouveau sinon le quatrième tome antineutonien [2] de notre vieux professeur privat De molieres le quel nest point en phisique ce que Poquelin de moliere etoit en fait de teatre. Le pauvre homme couronne son ouvrage par une demonstration de la providence, qui fait bien voir quelle ne l'a pas chargé de deffendre ses droits. Il se fonde sur ce que dit il un corps de cinq livres en peut pezer sept suivant la position ou on le pose. cet absurde sophisme que le moindre geometre voit tout d'un coup, a reçu une aprobation speciale de plusieurs docteurs de notre université de paris, mais vous la connoissez elle n'est que la plus ancienne; et elle radote.

je ne scai point qui est lauteur de lexamen des opinions sur la

1. S'Gravesande perdit coup sur coup, dans l'intervalle de 8 jours, au moment où ils venaient d'achever brillamment leurs études universitaires, les deux fils qu'il avait eus d'Anna Sacrelaire, avec laquelle il s'était marié en 1720. Cette catastrophe fut cause de sa mort prématurée.

2. Il s'agit du quatrième et dernier tome, paru à Paris en 1739, des *Leçons de physique, dictées au collège royal, contenant les éléments de la physique déterminés par les seules lois des mécaniques.*

figure de la terre [1]. cest un livre ou il ya beaucoup dart pour disculper les Cassinis, mais de raison en leur faveur je nen vois gueres. Ce livre prouve seulement quil faut quils se soient fort trompez

adieu Monsieur je suis avec la plus tendre estime votre tres humble et tres obeissant serviteur

VOLTAIRE

A monsieur
Monsieur Sgravesende
a la hage [2]

voulez vous mon cher monsieur avoir la bonté de me dire le nom les talents les desseins de cet italien qui a porté le neutonianisme en Suisse. Si vous l'aimez et si vous croyez quune place dacademicien pensionaire a Berlin luy fit plaisir, je feray ce qui sera en moy pour servir un homme qui aura votre aprobation

mille compliments je vous en suplie a m^r^ de Saerelere [3]. Sil y a quelque otre persone a la haye qui veuille bien se souvenir de moy, comme un m^r^ Trevor un m^r^ de Chavanne, je me recomande a vos bontez auprès deux. Je suis mon cher maitre a vous pour jamais avec lestime et lamitié la plus sincere

a bruxelles 21 aoust 1740

VOLT.

1. J'imagine qu'il s'agit de la brochure in-12 anonyme parue en 1738 à Oldenbourg (Paris) sous le titre : *Examen désintéressé des différents ouvrages qui ont été faits pour déterminer la figure de la Terre* et qui fut réimprimée en 1741, in-8, à Amsterdam, avec une *Histoire de ce livre*. L'auteur était Maupertuis. Cf. la *Bibliographie astronomique de La Lande* (Paris, 1803, in-4), p. 406, et Barbier, *Anon.*, V, 354. La même année 1738, Maupertuis avait également publié chez « Bachmuller » a Oldenbourg (Paris) un in-12 de 46 p. intitulé : *Examen des trois Dissertations que M. Desaguliers a publiées sur la figure de la Terre, insérées dans les « Transactions philosophiques » de la Société royale de Londres, n^os^ 386, 387 et 388.*

2. L'autographe porte sous l'adresse l'indication manuscrite, émanant de Frau Campe : *Andenken von und an Wilhem Ritter.*

3. Je ne suis pas sûr d'avoir lu juste.

TENDANCES ROMANTIQUES DANS LA LITTÉRATURE DE LA RÉVOLUTION

La littérature révolutionnaire est, en général, profondément classique. Tous les écrivains qui la représentent sont imbus de l'antiquité; ses critiques ne jurent que par Boileau. Quelques-uns même trouvent que l'*Art poétique* ne contient pas assez de règles, et n'a pas prévu tous les cas. C'est ainsi que P. Chaussard, poète lyrique, critique d'art, romancier, historien et philosophe, qui fleurit sous la Convention, le Directoire et l'Empire, publie en 1811, pour la compléter en 1817, sa *Poétique secondaire*, ou *Essai sur les genres dont il n'est point fait mention dans la poétique de Boileau*. On rencontre cependant, au milieu du fatras classique dont cette époque est encombrée, quelques traits qui semblent appartenir déjà au romantisme, et qui peuvent prêter à des rapprochements assez curieux. En voici deux exemples.

On connaît la pièce des *Contemplations* « Réponse à un acte d'accusation » où V. Hugo se vante d'avoir mis un bonnet rouge au vieux dictionnaire. Le premier, il a fait entrer dans le vocabulaire poétique les mots réputés bas; le premier, il a osé appeler les choses par leur nom :

« J'ai dit au long fruit d'or : Mais tu n'es qu'une poire! »

Mais il a été devancé de trente-sept ans, si on accepte la date de l'édition; de cinquante-sept, si on se reporte à celle du manuscrit des *Contemplations*, par l'abbé Castel, qui dans son poème des Plantes, se vante d'appeler sinon les fruits, au moins les légumes par leur nom (*Les Plantes, poème*; par René Richard Castel. Paris, an V-1797, in-8°) :

> Naguères d'un faux goût les poètes esclaves
> Marchaient dans les jardins au milieu des entraves.
> Phœbus ne nommait pas sans un tour recherché
> Le haricot grimpant à la rame attaché;
> La carotte dorée et les bettes vermeilles,
> En flattant le palais, offensaient les oreilles.
> Ce tems n'est plus. Le chou dont Milan s'applaudit
> Quand sa feuille frisée en pomme s'arrondit,
> Sans dégrader les vers ose aujourd'hui paraître
> Dans les chants élégants de la Muse champêtre.
>
> (Chant III.)

Un an auparavant — du vocabulaire nous passons aux théories — *la Décade philosophique*, au courant et d'ailleurs à l'affût de toutes les nouveautés, fait paraître une manière de Préface de *Cromwell*. Un auteur italien, Al. Pepoli, avantageusement connu par ses idées républicaines et ses productions dramatiques, a publié à Venise les règles d'un nouveau genre de composition théâtrale. Ce n'est ni une tragédie, ni une comédie, mais une imitation directe de la nature, une *physédie*. « Monsieur Pépoli, dit Andrieux qui le présente au public français, déclare que la tragédie et la comédie,

telles que nous les connaissons, se trouvent resserrées chacune dans un cercle trop étroit; que l'une n'a pour objet que d'exciter la terreur et la pitié, en présentant des actions héroïques, et des personnages d'une condition élevée; que le but de l'autre est d'attaquer le vice avec l'arme du ridicule, et qu'elle ne choisit ses sujets et ses personnages que dans les classes plus ou moins obscures de la société; que la première montre les hommes tels qu'ils doivent être, la seconde tels qu'ils ne doivent pas être; que son troisième et nouveau genre, en laissant aux deux premiers séparément leurs avantages pourra les réunir; qu'il sera employé à traiter les sujets qui peuvent être à la fois comiques et tragiques, à montrer réunis des personnages de toutes les classes, des rois, des bergères, etc...; à représenter des évènements de toute espèce, et mêlés de toute sorte d'incidens, pourvu qu'ils soient naturels, vraisemblables, et attachants. » Andrieux traduit ensuite les règles de la Physédie (*Décade philosophique*, nos 73 et 74, 10 et 20 floréal an IV, pp. 230 et 286) :

Lois de la Physédie.

I. Conserver l'unité d'action; mais se débarrasser sans scrupule du joug des deux autres unités, celle de tems et celle de lieu.

II. Ne prendre toutefois de liberté sur ces deux points qu'autant qu'on ne péchera point contre la vraisemblance, et qu'on n'ira pas jusqu'à détruire l'illusion toujours nécessaire.

III. Ne point se permettre des changemens de lieu et de tems au milieu d'un acte; mais les garder toujours pour les entr'actes, afin de conserver plus facilement l'illusion.

IV. Avoir le plus grand soin de les expliquer et de les justifier, par le moyen du dialogue, de façon que le spectateur sache pourquoi et comment ils se sont faits.

V. Rejeter le merveilleux et l'invraisemblable, parce rien ne nuit davantage à l'illusion; bannir par conséquent les incidens qu'on ne pourrait faire arriver qu'à force de machines.

VI. Employer dans le dialogue alternativement la prose et les vers, selon les circonstances, la nature et le degré de passion du personnage qu'on fait parler. Il serait ridicule que le berger et le roi, qui peuvent se trouver également dans la physédie, se servissent du même langage. Cependant il y aura des momens où l'élan d'une grande passion fera parler le berger en roi; et d'autres, où le peu d'importance du sujet fera parler le roi en berger. Qu'on prenne garde surtout que la prose, comme étant dans la nature, convient également à tous les personnages, à tous les caractères, à toutes les circonstances; mais que les vers doivent être réservés exclusivement aux grands personnages, aux caractères élevés, et aux situations fortes et pathétiques.

VII. Écrire la poésie d'un style noble et soutenu (puisqu'elle doit être employée dans la partie passionnée ou sublime de la physédie); mais on pourra cependant y mettre moins de recherche et moins de précision, que n'en exige le vers de la tragédie. On doit laisser à la physédie, attendu sa nature, plus de liberté, et lui accorder plus d'indulgence.

VIII. Mêler librement ensemble le touchant et le ridicule, de manière cependant que le premier soit toujours le principal, et que le second ne forme qu'un accessoire. En effet, ce dernier a moins de pouvoir que l'autre sur le cœur humain.

IX. Le plaisant ne fera que reposer de l'intéressant, mais ne le fera point perdre de vue; le rire peut se mêler à toutes les scènes, même les plus touchantes; mais il ne doit pas interrompre un dialogue vif et animé entre deux personnages sérieux.

X. Ne point faire descendre la plaisanterie jusqu'à l'obscénité, comme on le supporte dans le bas comique, mais retrancher les personnages connus sous le nom de *masques*[1].

XI. Conformément à la seconde règle, ne point prolonger la durée d'une action au delà d'une année, tout au plus; car enfin, ne fît-on les changements que d'acte en acte, comme le prescrit la règle, il serait ridicule de voir Cyrus au berceau et Cyrus adolescent, dans la même soirée.

XII. De même, ne point étendre l'éloignement des lieux jusqu'à sortir d'une province ou d'un royaume, grand ou petit; on aurait beau prendre la précaution ci-dessus indiquée : le spectateur souffrirait impatiemment de se voir transporté d'Afrique en Europe et de là en Amérique.

XIII. Introduire, en ne s'écartant pas de la raison, le plus de spectacle que le sujet en poura fournir, et cela pour joindre le charme des yeux à celui des oreilles.

XIV. La physédie aura autant qu'il sera possible un dénoûment heureux; mais il ne faudra pas craindre cependant de lui en donner un tragique, lorsque le sujet l'exigera. *Othello*, *Roméo et Juliette*, qui appartiennent plutôt à ce nouveau genre qu'à celui de la tragédie, ne pourraient finir heureusement, sans un contre-sens insupportable, et sans perdre beaucoup de leurs beautés.

XV. Le mélange du ridicule et de l'intéressant doit se faire sous les conditions ci-dessus prescrites, et seulement pour mieux imiter la nature; mais on ne se croira pas obligé pour cela d'introduire à tort et à travers des scènes plaisantes dans un sujet qui, par une exception rare, ne pourrait pas les admettre. Ainsi, le plus grand nombre des physédies contiendra une partie comique, sans cependant qu'une pièce qui conservera les autres caractères de la physédie, à celui-là près, cesse pour cela d'en être une.

XVI. Être fort économe de ces épisodes, qui ne sont amenés et rendus nécessaires que par le changement de lieu, ou la durée du tems, et que je voudrais voir bannis entièrement de la bonne tragédie, comme devant être plus simple que la physédie.

XVII. Enfin, observer d'ailleurs les justes règles de toute bonne

1. Les Pantalons, les Arlequins, etc. Ceci regarde plus particulièrement le théâtre italien. [Note de la *Décade*.]

composition théâtrale, comme de soutenir les caractères, de ne point blesser la vérité des usages et des mœurs, d'être clair dans l'exposition et les développements de l'action et toutes les autres règles que les bons maîtres ont enseignées.

Il est vrai que le traducteur n'approuve ni les règles, ni la pièce, qu'il analyse : *Ladislas, roi de Hongrie*. « Corneille, Racine, Voltaire, Molière et quelques autres, en s'astreignant à des règles beaucoup plus sévères, nous ont laissé un théâtre qui passe pour être le premier de l'Europe. Nous serions même tentés de croire que le *Ladislas* de M. Pepoli, qui est une belle et bonne physédie, ne fera pas perdre à nos chefs-d'œuvre français le rang qu'ils occupent. » Mais de tels exemples, qu'on pourrait multiplier, prouvent au moins qu'on aurait tort de négliger, dans l'étude des sources du romantisme, le travail obscur et efficace de la littérature de la Révolution.

P. Hazard.

QUATRE LETTRES INCONNUES DE CHATEAUBRIAND

La première de ces lettres est malheureusement incomplète. Un fragment important en est donné par Peltier, l'ancien compagnon d'émigration de Chateaubriand, dans son *Ambigu* du 10 septembre 1818[1]. Le journaliste qui avait été l'irréductible adversaire de Napoléon confie à ses lecteurs, au moment où les circonstances vont l'obliger à prendre décidément congé d'eux, ses déboires et ses rancœurs :

« Et puisque le moment des confidences semble être venu pour moi, je solliciterai encore l'indulgence de mes lecteurs pour l'extrait suivant d'une lettre qui me fut adressée l'an dernier, dans le temps que j'avais suspendu la publication de ce journal, par un homme célèbre à plus d'un titre, aujourd'hui ministre d'État, pair de France, membre de l'Académie française, etc.

« ... Cette époque si difficile de ma vie m'a donné la satisfaction d'empêcher beaucoup de mal et de faire quelque bien. Le temps de la justice viendra et je l'attends.

« Je voudrais bien qu'il fût venu pour vous. J'ai trois fois sollicité M. de Richelieu. Il se rappelle très bien votre nom, vos talents et vos services. Mais nos ministres ont une circonspection désespérante. Ils n'osent rien. Nous sommes bien punis d'avoir trop osé pendant vingt ans. Votre vrai lot serait d'être attaché au département des affaires étrangères. Vous pourriez, ce me semble, y rendre d'éminents services. Je ne me découragerai point, je reviendrai à la charge. Quoique M. de Langeron soit bien loin, ne pourriez-vous réchauffer son ancienne amitié pour vous? Il a près du ministre beaucoup d'influence...

« ... On me dit que vous avez toujours conservé la jeunesse de votre imagination et la gaîté de votre caractère. Il n'en est pas ainsi de moi. Je suis vaincu du temps. J'en perds les yeux. Mon écriture vous le prouvera. Je vois à peine ce que j'écris. Mais mon vieux cœur sera toujours sensible, et je n'oublierai jamais les moments heureux passés près de vous dans les jours de l'exil, etc. etc. »

Les deux lettres suivantes sont adressées à Amaury Duval, l'ancien rédacteur de la *Décade philosophique*, qui, Rennais d'origine, bénéficie de « ce cousinage que tous les Bretons ont entre eux ». Le premier billet[2], dont la signature seule est de la main de Chateaubriand, concerne un de ces innom-

1. Tome LVIII et dernier, p. 559.

2. L'adresse porte, avec le timbre postal du 27 mai 1814, la suscription : *Monsieur Amaury-Duval, membre de l'Institut, rue du Vieux-Colombier, Paris* (Papiers provenant d'Amaury Duval).

brables projets par lesquels l'ardeur légitimiste de la première Restauration entendait se manifester : l'idée d'un monument en l'honneur de Louis XVI était dans l'air, et le *Journal des Débats* du 16 mai 1814 publie déjà une offre de souscription de 500 francs pour la statue du roi victime de la Révolution; le rétablissement de la statue d'Henri IV allait faire tort à toutes les autres propositions commémoratives.

Le 27 mai [1814].

Je me trouve très honoré, Monsieur, et du billet que vous m'avez écrit et de l'avertissement où vous avez bien voulu parler de moi d'une manière trop flatteuse. Votre projet d'un monument à la mémoire de Louis XVI est à la fois le projet d'un loyal Breton, d'un bon français et d'un ami des arts. Il aura sans doute une influence marquée sur les résolutions que l'on prendra à cet égard. Veuillez agréer, Monsieur, je vous en prie, tous mes remercîments et l'assurance de ma considération la plus distinguée.

De Chateaubriand.

C'est encore à un projet de l'ancien rédacteur de la *Décade philosophique* que répond la seconde lettre [1]. Amaury Duval avait commencé, chez l'éditeur Chasseriau, la publication d'une *Collection des moralistes français*, qui cessa de paraître après un *Montaigne* (1820) et un *Charron* (1821-26).

Paris, ce 19 X^bre^ 1823.

Je vous demande mille pardons, Monsieur, de répondre si tard à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 3 de ce mois. C'est avec le plus grand plaisir que je souscrirai pour trois [2] exemplaires de la collection des *Moralistes français*, je n'ai point de fonds spéciaux pour ces sortes de dépenses, et mon Budget est le plus petit de tous les Budgets. Mais je dois trop aux lettres pour n'être pas reconnaissant, et je n'ai pu, oublier, Monsieur, ni vos talents, ni notre commune patrie.

Agréez, je vous prie, Monsieur, la nouvelle assurance de ma considération très distinguée.

Chateaubriand.

On sait dans quelles circonstances, le 12 novembre 1832, Berryer qui revenait de Lausanne apprit à Chateaubriand, à Genève, que la duchesse de Berry venait d'être arrêtée. La lettre suivante [3] a été écrite peu de jours avant cette date mémorable. Elle est adressée à M. Bois de Chêne, un admirateur genevois des deux fidèles légitimistes.

2 nov. 1832.

Je ne puis, Monsieur, à mon grand regret accepter votre joyeux présent. M. Berryer part aujourd'hui même ou demain pour retourner en France et pour combattre à la tribune comme il a combattu au

1. Autographe (Papiers d'Amaury Duval).
2. Le *t* est en surcharge : il y avait d'abord un *d*.
3. Autographe (collection de M. le docteur Fauconnet, à Nyon, Suisse).

barreau, je lui dirai, Monsieur, si je le vois encore, le présent que vous lui destiniez, il en sera aussi reconnaissant que je le suis moi-même.

Agréez, Monsieur, je vous prie, mes remercîments les plus sincères et l'assurance de ma considération très distinguée.

CHATEAUBRIAND.

Mais j'ai peur, Monsieur, en vous renvoyant les quatre bouteilles, de vous faire de la peine; réflexion faite, je les garde, et les boirai à votre santé. J'irai aussi vous en faire de nouveaux remercîments pour mon compte.

F. BALDENSPERGER.

COMPTES RENDUS

Albert Cassagne. **Versification et métrique de Ch. Baudelaire.** *Paris, Hachette*, 1906, in-8, III-127 p.

Ceci n'est pas une étude sur la poésie de Baudelaire, ni même sur ses moyens d'expression. M. Cassagne s'en est tenu strictement à la technique du vers. Il semble bien qu'en menant son enquête il ait eu quelques déceptions. « Baudelaire, bien qu'artiste supérieur, n'est pourtant pas le créateur d'une métrique nouvelle; l'eût-il trouvée, qu'il lui eût manqué, pour l'imposer, beaucoup de choses, entre autres, la puissance, la fécondité, l'ampleur, même la dextérité et le tour de main... » C'est la conclusion, très loyale, de l'ouvrage, et l'on serait tenté de se demander si, dès lors, cette étude était bien utile. Mais, à défaut de cette maîtrise, le poète des *Fleurs du Mal* a eu des intuitions, des pressentiments. Ici comme ailleurs, son action a été profonde; elle porte fort loin. Il valait la peine de la préciser.

Quand Baudelaire commence à écrire, le livre de Wilhelm Tenint vient de paraître, formulant les lois d'une poétique plus rigoureuse. Baudelaire s'y conforme, péniblement. On sent la bonne volonté et l'effort. Son vocabulaire restreint ne lui permet guère les exercices de virtuosité pure. Le vers tel que le voudront les Parnassiens, d'ailleurs, d'une sonorité trop pleine, trop extérieure, ne lui conviendrait pas; il n'est pas fait pour s'amuser aux jongleries de la rime riche; à le considérer auprès de Banville, on le jugerait un versificateur médiocre... C'est que son originalité est ailleurs. Elle est dans une harmonie plus subtile, intérieure au vers et renouvelée avec lui, indépendante du rythme brutal, faite du jeu compliqué des allitérations et des assonances, modulation inconsciente parfois, souvent cherchée, toujours imprévue et pénétrante. Ici, vraiment, il nous apparaît un précurseur. Par delà le Parnasse, il annonce l'école qui le remplacera. Dès le milieu du siècle, et sans briser les cadres de la versification traditionnelle, il a réalisé déjà ce qui sera la grande ambition des créateurs du vers libre. — « Le vers libre, au lieu d'être, comme l'ancien vers, des lignes de prose coupées par des rimes régulières, doit exister en lui-même par des allitérations de voyelles et de consonnes parentes. » Ces mots de M. G. Kahn ne sont-ils pas une excellente définition du vers baudelairien?

En s'aidant des études de M. M. Grammont, M. Cassagne a très bien analysé tout cela. C'est la partie la plus intéressante de son livre. J'aurais voulu cependant, puisqu'il s'est préoccupé des prédécesseurs et des contemporains de Baudelaire, qu'il ne laissât pas de côté certains noms. Le nom de Gérard de Nerval, d'abord : dans une étude sur les *Fleurs du Mal*, le poète des *Chimères* a tous les droits à n'être pas oublié. Peut-être aussi celui de Boulay-Paty. Il y a, dans cet étrange *Elie Mariaker*, publié en 1834, des vers que l'on croirait, comme sentiment et comme harmonie, tout proches de nous.

Oh! je suis triste, je suis triste,
Triste, triste jusqu'à la mort...

(P. 157; comp. p. 203, 221, etc.)

Répétitions de mots, allitérations, rappels de sonorités dures ou alanguies, brusques sursauts de rythme, ce jeune poète breton a tout essayé :

Je sens en moi comme une boule
Qui va grossissant, roule et roule...
Je sens en moi comme une houle
De flots qu'une digue refoule...
(P. 224.)

J'ai *b*eau *p*leurer! j'ai *b*eau *p*leurer!
Je n'aurai *p*oint sous ma *p*au*p*ière
Assez de *p*leurs *p*our *p*énétrer
A travers le sol dans sa *b*ière
Et *p*our aller lui murmurer :
On *p*ense à toi chère *p*oussière!
Oh! c'est à se dése*sp*érer!...
(P. 225.)

Mort, où *t*on *n*oir *n*avire a-*t*-il donc em*p*or*t*é
La *bl*anche et *b*elle *p*assagère?
(P. 220.)

*P*ar ce minuit d'hiver, la glace *p*end aux *br*anches
Des ar*br*es, spec*tr*es noi*rs*, de grosses la*rm*es *bl*anches...
(P. 229.)

Et dans une tonalité différente :

Feuilles et *fl*eurs en automne *effeuillées*... (P. 212.)
Dans *l*es ba*l*ancements de *l*a c*l*oche iso*l*ée... (P. 219.)
L'aube pâ*l*it *l*a *l*une et *l*es étoi*l*es *bl*anches... (P. 238.)

Encore une observation de détail : M. Cassagne trouve la première affirmation du dogme de la rime riche dans la pièce fameuse des *Poésies de Joseph Delorme* en 1829. Or cette loi est proclamée déjà très nettement dans la préface des *Etudes Françaises* de 1828 : « la rime est le trait caractéristique de notre poésie, il faut qu'elle soit une parure pour n'avoir pas l'air d'une chaîne, et des vers rimés à peu près sont comme des vers qui auraient presque la mesure... » (p. LIV). Et il est vrai que cette préface n'est pas sans devoir quelque chose au *Tableau de la Poésie française au* XVI^e^ *siècle* dont plusieurs chapitres ont paru dans *le Globe* en 1827. Mais Sainte-Beuve lui-même dans le 1^er^ volume du *Tableau* (p. 78), donne comme les créateurs du grand alexandrin romantique, souple, puissant, sonore et bien rimé « Victor Hugo dans son *Cromwell*, Émile Deschamps et Alfred de Vigny ».

JULES MARSAN.

CHRISTIAN MARÉCHAL. **Lamennais et Lamartine**. Bloud, 1907, in-18, 373 p.

L'histoire de Lamennais est à faire. M. Chr. Maréchal l'a déjà prouvé deux fois, et il en présente une nouvelle démonstration, en attendant qu'il soit prêt à nous donner cette histoire complète, dans son beau livre sur *Lamennais et Lamartine*. Les dévots de Lamartine sont gâtés : après les ouvrages si intéressants et si pleins de MM. Zyromski et Citoleux, — pour ne citer que ceux-là, — voici encore un travail entièrement nouveau, où la pensée de Lamartine est étudiée à travers son développement, depuis ses origines jusqu'au moment où il s'est jeté dans la vie politique, avec une grande sûreté d'information, et

avec une continuité de vues qui ne laisse rien à désirer, dans le domaine parcouru par l'auteur, à la plus exigeante curiosité. Il aime Lamennais et Lamartine, — surtout Lamennais, — il a revécu leur pensée : et c'est ainsi qu'il a pu faire un livre aussi vivant que rigoureux.

C'était une gageure à gagner. M. Chr. Maréchal, qui connaît à fond la pensée mennaisienne, et qui est imprégné de Lamartine, s'est avisé que Lamartine n'avait guère fait que répéter Lamennais, — que son système religieux et politique n'avait été qu'une poétique transposition du système si impétueusement logique de Lamennais. Et il établit cette vérité, en assemblant une mosaïque de textes, où les citations de l'un alternent avec celles de l'autre. C'est parce qu'il saisit la nécessité intime en vertu de laquelle se transforme la pensée de Lamennais, c'est parce qu'il en surprend la vie à toutes les étapes, que l'on suit avec tant d'intérêt cette confrontation, d'où il faut bien convenir, quelque scrupule ou quelque peine que M. Chr. Maréchal y éprouve, que Lamartine sort un peu diminué.

M. Chr. Maréchal n'a pas seulement, de la pensée mennaisienne, un sens subtil, qui en reconnaît partout les traces les plus secrètes : il démontre, par des raisons positives, comment telle idée, dont l'empreinte est assez connue, n'a pu être, très précisément, prêtée à Lamartine que par Lamennais. Cependant, on pourrait lui faire un reproche : c'est de trop les isoler, de parler souvent comme si Lamartine n'avait pas subi d'autres influences, *contraires* ou *concordantes*, que celle de Lamennais. Par exemple, pp. 92-93, à propos d'un passage de la correspondance sur « une grande force inconnue, aveugle, incontestable, tyrannique de sa nature » qui gouvernerait le monde, M. Chr. Maréchal nous demande de supprimer les épithètes *d'aveugle* et de *tyrannique*, afin de mieux faire saillir la correspondance de la pensée de Lamartine avec celle de Lamennais : mais ne sont-elles pas essentielles, n'est-ce pas à celles-là que Lamartine tenait? — Et si Lamartine développe, faiblement, dans *La Providence*, les arguments chrétiens contre le désespoir, M. Chr. Maréchal est-il sûr qu'il les ait empruntés à Lamennais? Ne sont-ce pas là les répliques traditionnelles des apologistes chrétiens à ceux qui blasphèment contre la vie? N'abondent-elles pas chez les sermonnaires? Et s'il est vrai que l'*Essai sur l'Indifférence* les ait rappelées à Lamartine, — ce qui n'est pas bien certain, vu l'égale banalité des idées, des rapports établis entre elles et des métaphores employés de part et d'autre, — peut-on faire un mérite à Lamennais d'avoir offert ces lieux communs à l'imagination philosophique de Lamartine?

De même (p. 150) M. Chr. Maréchal rapproche d'un passage de Lamennais des vers panthéistes de la *Mort de Socrate* : l'interprétation de Lamartine dépasserait ici de beaucoup le texte dont il se serait inspiré, et en renouvellerait l'intention. S'il a pu, ici, emprunter à Lamennais quelques termes logiques, l'esprit du passage est bien le sien, et diffère, il me semble, de celui de Lamennais.

Ce sont là d'assez menues critiques, auxquelles M. Maréchal répondrait qu'il a intitulé son livre *Lamennais et Lamartine*, que c'est Lamennais surtout qu'il a en vue, et qu'on ne peut donc lui en vouloir de négliger quelques éléments de la pensée de Lamartine auxquels Lamennais est resté étranger. Encore l'action exercée par Lamennais n'eût-elle pas été moins évidente, s'il avait un peu plus insisté sur ce qui, chez Lamartine, en est resté indépendant.

Il répondrait de même à une critique plus grave en apparence : pourquoi le livre s'arrête-il à la *Chute d'un Ange* (1838)? On aimerait à savoir ce qu'est devenue dans l'esprit de Lamartine, jusqu'en 1848, la pensée mennaisienne. Y vécut-elle de la même vie qu'en celui de Lamennais lui-même? Lamartine était-il encore mennaisien en 1848, et mennaisien de quelle date, puisque les idées de Lamennais ont toujours évolué? Quels furent enfin les rapports intellectuels et politiques de ces deux hommes, pendant les dernières années de la monarchie de Juillet? On serait tenté de dire que M. Maréchal s'arrête au

point le plus intéressant. Mais il est de ceux auxquels on doit faire crédit. Sur ces questions, et sur quelques autres qu'il soulèvera probablement, son ouvrage d'ensemble nous donnera satisfaction. Il faut considérer le livre qu'il nous donne aujourd'hui comme une pierre d'attente : livre riche déjà, où se retrouvent la méthode, la probité, la minutieuse abondance qui avaient fait remarquer les deux précédents.

Je signale l'avant-propos sur la *Jeunesse sentimentale et religieuse de Lamartine*, — ce sont des pages charmantes; — et aussi, sans vouloir dire que le reste vaille moins, la III^e^ partie, sur le *Voyage en Orient* et sur *Jocelyn* : M. Maréchal nous donne là-dessus, et nous promet encore de l'inédit. On verra dans ces deux œuvres le chemin parcouru, entre 1832 et 1835, par Lamartine, sous la conduite de Lamennais alors en pleine crise.

JOACHIM MERLANT.

Les grands écrivains français. **Voltaire**, par GUSTAVE LANSON, *Paris, librairie Hachette*, 1906. In-16 de 228 p. et portrait en héliogravure.

De toutes les difficultés qu'il y avait à parler de Voltaire dans un volume aussi mince, la moindre n'était pas de faire entrer tant de choses en si peu de place. Je sais d'autres études, plus réduites encore que celle-là, qui offrent cependant un portrait d'ensemble de Voltaire et une appréciation complète de son œuvre. Mais écrites avec la préoccupation d'une thèse à soutenir, ou tout au moins l'intention de faire prévaloir quelques vues trop personnelles, elles présentent l'homme et ses actes sous un jour spécieux et amènent d'autant plus aisément le lecteur à leurs fins qu'il ignore les autres voies que sa conviction eût pu prendre. S'il n'était donc pas malaisé de juger Voltaire en entier, son caractère et son œuvre, dans un espace aussi étroitement mesuré, il l'était infiniment davantage de faire tenir ainsi une opinion motivée, avec toutes les raisons historiques qui l'appuient et aussi le moyen, sommaire, mais précis, pour le lecteur, de contrôler les conclusions à lui présentées sans lui cacher les objections. C'est le mérite essentiel du livre de M. Lanson d'avoir réussi à réduire au strict nécessaire le subjectif de son étude, ou du moins d'avoir si bien suivi les documents, en l'écrivant, quoiqu'il n'y paraisse guère, que son sentiment est plutôt la conclusion des faits eux-mêmes que celle du critique.

Et cela n'était, certes, pas facile. Sans parler des chances de digressions qu'on trouve à chaque pas en telle matière, il faut demeurer constamment prémuni contre les tentations du dehors et celles du dedans : on craint de prêter trop l'oreille aux insinuations des ennemis et on se raidit plus encore contre les grâces du personnage lui-même, fait de souplesse insinuante et de malicieuse inconstance. M. Lanson y a réussi parfaitement : séduit par Voltaire, par le pétillement de sa verve et l'agrément de ses idées, il garde toujours une vision aussi nette que sympathique de la valeur de l'homme et de son action. Dans ce mouvement perpétuel que fut pendant près de quatre-vingt-cinq ans la vie de Voltaire, il fallait distinguer et dégager les causes essentielles de cette mobilité naturelle et quelles raisons réussirent d'ordinaire à l'émouvoir. Il ne fallait pas que la multiplicité des faits et leur succession incessante empêchassent de reconnaître l'origine de cette activité, et, emporté par ce tourbillon, perdre de vue ce qui l'avait déchaîné. Suivre Voltaire dans ses évolutions est relativement commode : du moins, avec de l'information et de la critique, en s'aidant des travaux antérieurs, on y peut fort bien arriver. Faire le départ de ce qui est principal ou secondaire dans ces manifestations incessantes, les rattacher entre elles par un lien qui soit assez solide pour les réunir sans être trop serré pour les déformer est beaucoup plus délicat;

d'autant que Voltaire, si souvent jouet de son caprice et d'impressions fugitives, n'eut parfois qu'une conscience assez vague des mobiles auxquels il obéissait et des conséquences de sa fantaisie.

C'est pourtant ce caprice, cette fantaisie qui formèrent le principe de son action, et son influence jadis comme aujourd'hui, se compose surtout de réflexions courtes et sensées jetées en passant un peu partout, avec une prodigalité déconcertante. Si les formes varient, si les moyens sont divers, le sens général de la direction est, en effet, presque toujours le même, et qu'il s'agisse de vers ou de prose, d'histoire ou de philosophie, le but visé est le triomphe du bon sens sur l'erreur, de la raison sur le préjugé. Sans doute Voltaire lui-même est pétri de contradictions et de défauts; il va vers ce qu'il croit la vérité par les chemins qu'on pouvait pratiquer de son temps et aussi par quelques voies qui lui sont propres et qui ne sont ni sûres ni droites. Peu importe qu'il erre en cours de route; le plus souvent il aboutit au but et la leçon se dégage même de ses travers, d'autant plus éclatante que lui-même, sans en rien confesser, sait les corriger par la suite et donner toujours à ses idées, bonnes ou mauvaises, vraies ou fausses, un tour merveilleusement ingénieux.

C'est là l'image très nette et très vivante qui se dégage du petit livre très agréable de M. Lanson. Dès les premières pages on est séduit par un récit fort alerte de la jeunesse de François-Marie Arouet, car son biographe, parlant d'un modèle aussi vif, ne s'est pas attardé à chercher les attitudes, mais bien à le suivre d'un crayon aussi léger qu'assuré. Et tous les épisodes notables de cette existence mouvementée défilent ainsi à leur ordre sans que rien d'essentiel soit omis, rien surfait, et qu'on puisse contrôler, au besoin, les faits et gestes du personnage. Un des chapitres les plus neufs de l'ouvrage de M. Lanson est celui qu'il consacre à Voltaire en Angleterre et aux *Lettres philosophiques*. On sent que l'auteur avait beaucoup à dire sur ce sujet, et écrivant un résumé il n'a pas pu fournir toutes les preuves de ses assertions, qui paraissent parfois un peu audacieuses. Il y reviendra sans nul doute et donnera alors des bases plus solides à son argumentation. C'est nécessaire et d'autant plus que le chapitre est particulièrement séduisant, plus même que le tableau de la vie de Voltaire à Cirey, qui n'avait jamais été représenté avec ce raccourci d'une miniature précise et colorée.

Les autres chapitres de la biographie de Voltaire étaient moins difficiles à faire : si les documents abondent, trop même, il n'est pas malaisé d'y prendre les traits essentiels; pour cela il faut plus de patience encore que de goût. On n'en saurait dire autant des quatre ou cinq chapitres qui sont consacrés à l'œuvre littéraire de Voltaire. Là, il fallait au contraire un tact continuel qui prît chaque chose pour ce qu'elle pouvait valoir et ne la jugeât pas sur son poids ou sur son importance apparente. M. Lanson y a parfaitement réussi, et je ne sais guère de morceaux plus justes de ton et d'une convenance plus grande que les pages consacrées par M. Lanson à dégager les idées de Voltaire et la façon dont il sut les exprimer par la poésie ou par le théâtre, par l'histoire, par la philosophie, et aussi par tous ces insaisissables pamphlets qui firent son œuvre si diverse et si pénétrante. Rien ne manque à l'analyse qu'a tracée de tout cela M. Lanson, pas même le ton de malice avertie qu'il convient de prendre en parlant de ce séduisant railleur, qui se moquerait de l'avenir comme il s'est jadis moqué du présent. Mais, s'il importe de ne pas être dupe de toutes les petites comédies jouées par Voltaire, il faut dire ce qui se trouve de vraiment humain, de généreux, de noble, sous les gambades d'un homme qui resta jeune toute sa vie et garda trop souvent les façons d'un gamin. C'est là le Voltaire extérieur; l'autre, le philosophe courageux et bon qui sut si bien se montrer dans quelques circonstances mémorables, était difficile à découvrir dans le cours ordinaire de sa vie et dans la suite énorme de ses écrits. M. Lanson l'y a cherché et son

dessein a réussi. Il eût écrit aisément, s'il l'avait voulu, un livre plus séduisant sur Voltaire, en forçant les traits du personnage ou même en les laissant ricaner comme ils le firent trop souvent. Il aurait pu mettre en valeur, s'il l'avait voulu, quelques côtés plus ou moins spéciaux de sa biographie ou de son œuvre, et jetant sur le tout quelques paradoxes nous donner encore une fois le Voltaire que nous avons vu si souvent accommodé à la mode du jour. M. Lanson a préféré être juste et impartial, apprécier Voltaire avec nos idées d'à présent, mais en le replaçant dans son temps et dans son entourage, le faire revivre tel qu'il était, avec ses bons et ses mauvais moments, ses travers, ses défauts, ses qualités aussi et sa grâce d'esprit, et c'était le meilleur parti à prendre, car, outre qu'il explique l'homme et son œuvre, il sert à faire comprendre l'action de celle-ci et comment Voltaire, après sa mort, eut l'influence qu'il garda sur les intelligences. Au contact de la pensée de Voltaire, la manière de M. Lanson a pris elle-même une allure dégagée, un agrément, qui fait de la lecture de ce petit livre un régal autant qu'un enseignement, et que Voltaire lui eût pardonné sans doute toutes les vérités qu'il lui a dites, non pas seulement à cause de leur bonne foi manifeste, mais aussi pour la façon enjouée dont elles sont présentées.

P. B.

Le poète J. Fr. Regnard en son chasteau de Grillon. Étude topographique, littéraire et morale, suivie de la publication des actes originaux de scellés et inventaire après décès, par Joseph Guyot. *Paris, Alphonse Picard et fils*, 1907. In-4° de VIII-208 p., orné de 18 grav., papier vergé.

A vrai dire, ce beau volume édité avec goût ne touche à l'histoire littéraire que par le nom du personnage auquel il est consacré. C'est surtout un chapitre d'histoire locale fort bien informé; un chapitre de l'histoire des mœurs à la fin du règne de Louis XIV, qui, à ce titre, est très instructif, car M. Joseph Guyot a recueilli des documents curieux qu'il a su mettre parfaitement en valeur.

Après la vie d'aventures qu'on connaît — ou plutôt qu'on connaît mal, car il conviendrait d'appliquer quelque critique dans l'étude des récits que Regnard lui-même en a fait, — celui-ci, assagi et désabusé, riche encore et économe, avait acquis une charge de trésorier de France et un domaine près de Dourdan. C'était la terre de Grillon, sur les bords de l'Orge, qu'il embellit aussitôt et où il se fixa. M. Guyot nous la décrit avec une érudition enjouée qui sait donner de l'agrément même à l'état des lieux du château. Le cadre est plaisant, d'autant que les environs sont charmants et peuplés de riches demeures et de voisins accueillants.

Le poète s'y plaît donc, pour le plaisir du site et pour la commodité de la vie, tranquille, sans être solitaire. La société de Dourdan est aimable, encore qu'un peu attardée, bien que toute proche de Paris. Regnard y joue avec sincérité et naturel les rôles qu'il s'y est donné de lieutenant en la maîtrise des eaux et forêts de Dourdan, de capitaine du château de Dourdan, de grand bailli d'épée de Dourdan. On eût aimé des titres moins ronflants, et surtout moins de sérieux à les porter chez l'homme qui s'est parfois gaussé de pareilles qualités. Mais l'homme a toujours ses faiblesses et les poètes comiques ne sont souvent pas les moins bien partagés.

Il est vrai que cet apanagiste si bien titré et renté demeure de bonne compagnie et d'humeur abordable. Grand chasseur, il conduit ses voisins avec lui et, dans le privé, il mène à Grillon une existence charmante, où l'imprévu manque, mais non l'ordre et la bonne chère, qu'il fait partager à de nombreux

commensaux. Le chapitre que M. Guyot a consacré à la vie à Grillon, au temps de Regnard, est tout particulièrement expressif : l'information si scrupuleuse de l'auteur y sert à la psychologie du personnage et l'histoire anecdotique se hausse ainsi jusqu'à la peinture du caractère. On y voit revivre un Regnard très bien observé, bon homme, pourvu qu'on respecte ses aises, égoïste aimable et sociable éminemment, parce que la solitude serait trop lourde à son esprit. Mais peut-être ne faudrait-il pas lui demander autre chose que l'accueil d'un maître de maison soucieux du bien-être de ses invités. Il les nourrit, il les égaie, fait de son mieux pour qu'ils n'éprouvent pas d'ennui, sans trop se soucier de savoir si, par surcroît, ils n'éprouveront pas de la sympathie. A ce régime, on peut ne pas se faire d'ennemis; on risque moins de se faire des amis. Regnard le vit bien, quand la mort le terrassa brusquement à cinquante-quatre ans. M. Guyot nous donne toutes les circonstances de ce décès solitaire, de l'enterrement, des scellés et de l'inventaire. Ce n'est pas la partie la moins bien informée de son travail. Au moyen des pièces de procédure utilisées ici, on imagine aisément le décor extérieur de la vie de Regnard à Grillon, vie laborieuse, d'ailleurs, car, si le poète s'y livra aux plaisirs de la table et aux jeux de l'amour, il sut aussi y ménager bien des heures pour le travail. C'est là qu'il composa *Démocrite amoureux*, les *Folies amoureuses*, les *Ménechmes*, le *Légataire universel*, c'est-à-dire, en somme le meilleur de son œuvre, sans parler de quelques délassements qu'il écrivit sans autre prétention que celle de distraire ses invités. Grâce à M. Guyot toute cette dernière partie de la vie du poète est maintenant bien connue. Il serait à désirer qu'on en pût dire autant de ses débuts et de ses voyages, qui restent encore à étudier de près, malgré les travaux dont ils ont déjà fait l'objet.

P. B.

Edmond Huguet. **Petit glossaire des classiques français du XVII^e^ siècle**, contenant les mots et locutions qui ont vieilli ou dont le sens s'est modifié. *Paris, librairie Hachette et C^ie^*. 1907. In-8, de VIII-410 p.

Le titre de cet ouvrage dit bien ce qu'il contient et le but qu'on s'est proposé en le composant : faire mieux comprendre la langue du XVII^e^ siècle, et, partant faire mieux goûter les écrivains, aujourd'hui classiques, qui l'ont employée. Mais ce que ce titre ne dit pas, c'est le soin qui a présidé au choix des mots, d'abord, et ensuite à celui des exemples qui les expliquent. Par sa simplicité, par la netteté de l'expression et de la syntaxe, la langue du siècle de Louis XIV semble nous être familière et nous jugeons trop souvent que nous en comprenons la finesse et le véritable sens. Dans bien des cas, c'est une erreur qui se manifeste si nous voulons prendre la peine d'expliquer, de définir le terme ou la locution en question. Et si nous tentons d'appliquer à certains mots le sens qu'ils ont maintenant à la place de la signification qu'ils avaient alors, nous commettons de véritables contresens. En citer des exemples ici serait trop allonger ce compte rendu.

M. Huguet a constaté cette tendance fâcheuse chez les candidats aux divers diplômes qu'il a eu à examiner et c'est beaucoup à eux qu'il a songé en dressant son relevé. Mais bien d'autres y pourront trouver profit, tous ceux qui, aimant l'art des classiques, ne peuvent s'embarrasser d'éditions savantes et commentées. A ceux-là ce glossaire plein de faits et de citations sera du plus grand secours. Il embrasse l'époque qui s'étend de la fin de Malherbe au début de Saint-Simon. Ces deux grands noms en sont volontairement omis et il commence à Corneille pour finir à Fénelon. C'est encore beaucoup, à cause de

l'abondance des écrivains et des œuvres qui parurent en ce temps-là. Il est vrai que la langue de quelques-uns de ces écrivains — et non des moindres — a déjà été étudiée en détail. Pour d'autres la besogne reste à faire et le glossaire de M. Huguet pourra être utile, en attendant mieux. Pour être plus complet et plus significatif, M. Huguet a étendu ses emprunts à des écrivains que, d'ordinaire, on ne range pas parmi les classiques proprement dits : Scarron, notamment, et Furetière. Ce sont le plus souvent des exemples typiques ou qui viennent confirmer des citations prises ailleurs. Le commentaire y gagne donc en intérêt, et celui-ci devient très vif quand des exemples recueillis avec tact et présentés avec méthode mettent en évidence la justesse d'une définition empruntée le plus souvent au dictionnaire de Richelet ou à celui de Furetière, ou bien à la première édition de celui de l'Académie, c'est-à-dire aux lexicographes les plus immédiats.

P. B.

Émile Magne. Femmes galantes du XVII^e^ siècle, **Mme de Villedieu (Hortense Desjardins)** (1632-1692). Documents inédits et portrait. *Paris, Société du Mercure de France.* 1907. In-12, de 438 p.

Méritait-elle qu'on lui consacrât tout un volume de biographie? M. Émile Magne l'a pensé, et on ne saurait dire qu'il ait eu tort, puisqu'il est parvenu à faire ainsi un livre attrayant et bien informé. A vrai dire, cette information, si elle repose sur des bases solides, s'applique souvent aux entours du personnage, s'exerce sur le cadre plutôt que sur le portrait M. Magne aime ces sortes de reconstitution de la vie et des gens du XVII^e^ siècle et il y réussit assez bien. Il semble leur prêter plus de pittoresque qu'ils n'en eurent, et romantique à sa manière, accommode au siècle de Louis XIV des procédés de couleur et de dessin que nous avons vu appliquer au moyen âge. Si l'histoire est une résurrection, il faut évidemment essayer de lui donner toutes les grâces des temps qu'elle prétend évoquer. La difficulté est dans la mesure et, sous prétexte de vérité de couleur locale, il ne faut pas nous brosser un décor trop éclatant qui semble peint de la veille et faire mouvoir sous nos yeux des gens qui paraissent des figurants venant en droite ligne du magasin des accessoires.

Pour ce qui est d'Hortense Des Jardins, elle vit le jour à Alençon, en 1632, croit-on, et c'est là qu'elle mena une jeunesse galante et prétentieuse, partagée entre l'amour et les lettres, jusqu'à ce qu'une grossesse vienne la contraindre de se réfugier à Paris. Là, ce furent des aventures et des prétentions nouvelles : M. Magne a bien cherché à s'orienter au milieu de tous ces événements; il n'y parvint pas toujours, et la vie d'Hortense garde encore quelques secrets.

Pour expliquer le caractère et l'existence de son héroïne, M. Magne a groupé dans un chapitre qu'il intitule *la Fièvre de Paris* tout ce qu'il a pu apprendre, d'après les recueils manuscris ou imprimés, des gens d'alors et de leurs aventures de 1657 à 1651. Le tableau est plaisant et vrai, encore que le détail en soit trop souvent appuyé. Il est certain que les occasions de scandale ne manquèrent pas et que les contemporains eurent des passions aussi fortes que jamais. N'est-ce pas l'impression qu'on éprouve quand on demande d'être renseigné par les poètes satiriques ou les chroniqueurs médisants? Au milieu de ces appétits débordés, la vie d'Hortense Des Jardins — devenue plus tard M^me^ de Villedieu, — semble toute naturelle, presque édifiante par comparaison. Son biographe dénombre ses aventures aussi bien qu'il peut, et met tout l'ordre nécessaire dans tant d'affaires embrouillées

La liaison avec Gourville, en particulier, a fourni à M. Magne l'occasion de constatations inconnues qui ne sont pas dénuées d'intérêt.

Prétendre ici suivre cette existence compliquée de littérature et de galanterie serait trop long et trop inutile, puisque le lecteur soucieux de la connaître en détail peut recourir au volume lui-même. L'auteur a pris la précaution de dresser, à la fin de son livre, une liste bibliographique des œuvres d'Hortense Des Jardins, et c'est nécessaire pour se reconnaître au milieu d'une production assez touffue, éparpillée un peu partout et appréciée, au cours de cette étude, irrégulièrement suivant les événements et les idées. Le danger de cette bibliographie était l'attribution des pièces anonymes. Prudent et circonspect, M. Magne s'en est tiré à son avantage et sauf une ou deux affirmations erronées ou contestables, ce qu'il en a dit est juste. Si M^lle^ Des Jardins lui doit un regain de faveur qui s'attache à son nom, les amateurs du XVII^e^ siècle trouveront dans ce volume une évocation *truculente* des mœurs des premières années du règne de Louis XIV. Ce qualificatif qui plaisait tant aux lèvres des romantiques me paraît convenir aussi bien à la peinture haute en couleur dont M. Magne a, une fois de plus, retracé l'histoire.

P. B.

PÉRIODIQUES

Allgemeine Zeitung, Beilage. — 1906, n° 37 : M. J. Minckwitz, *Aus Gaston Paris' Werkstatt.* — N^{os} 127-128 : J. Engel, *Pierre Corneille, der Dichter des Barock und seine Gestalten.* — N° 161 : H. Weber-Lutkow, *Die Gedanken der Frau von Staël über Revolution und Republik.* — N^{os} 169, 170, 173 : E. Seillière, *Germanen und Lateiner bei Stendhal.* — N° 231 : A. von Mensi, *Wilhelm Weigands Rabelais-Ausgabe.* — N° 237 : M. J. Minckwitz, *Mistrals Mémoires et récits.* — N° 297 : M. J. Minckwitz, *Ferdinand Brunetière.* — 1907, n° 42 : G. Schmitz, *Der franz. Prosastil.*

Anzeiger der Akademie der Wissenschaften in Krakau. — 1906, n^{os} 1-2 : B. Kielski, *L'influence du théâtre de Molière sur le développement de la comédie en Pologne.*

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — 116, 1-2 : Comptes rendus de livres scolaires et des ouvrages suivants : Nyrop, *Poésies françaises, 1850-1900*; Fink, *Volkstümliches aus Südburgund*; G. Paris, *La litt. fr. au moyen âge*; Gerhard, *Der Aberglaube in der franz. Novelle des XVI Jahrh.*; Rigal, *La mise en scène dans les trag. du XVI^{e} siècle*; Heiss, *Die burleske Modedichtung Frankreichs im XVII Jahrh.*; Pletscher, *Die Märchen Perraults*; Waldberg, *Der empfindsame Roman in Frankreich*; Fueter, *Voltaire als Historiker*; K.-G. Lenz, *Rousseaus Verbindung mit Weibern*; *Annales de la Soc. J.-J. Rousseau*; Gärtner, *Das Journal étranger.* — 3-4 : M.-J. Minckwitz, *Zur Gesch. der franz. Akademie.* — Rigal, *Sur les contemplations de Victor Hugo.* — Comptes rendus de livres scolaires et des ouvrages suivants : Langheim, *De Visé, sein Leben und seine Dramen* (Schneegans); W. Mangold, *Voltaires Rechtsstreit mit Hirschel* (Sakmann); G. Simon, *L'enfance de Victor Hugo* (Kammel); Dupuy, *La jeunesse des romantiques, Hugo et Vigny* (Rigal); François, *La grammaire du purisme* (Carel); Lefranc, *La langue et la litt. fr. au Collège de France* (Voretzsch); Roth, *Der Einfluss von Ariosts Orlando furioso auf das franz. Theater* (Carel); Ulrich, *Proben der franz. Novellistik des XVI Jahrh.*; Marsan, *La Sylvie du sieur Mairet*; Taine, *Corresp.*, III; Jullian, *Vercingétorix*; Farinelli, *Voltaire et Dante*; Schoop, *Eine Studentenkomödie Friedrichs des Grossen*; Grein, *Die Idylles prussiennes von Banville*; Massis, *Comment Zola composait ses romans.* — 117, 1-2 : P.-A. Becker, *Streifzüge durch Hugo's Lyrik.* — Steinweg, *Corneille, Kompositionsstudien* (Wechssler); *Cid*, p. Strehlke-Meder (Appel); *Annales de la Soc. J.-J. Rousseau*, I (Mornet); Huguet, *Métaphores et comparaisons dans l'œuvre de V. Hugo* (Rigal). — 3-4 : Comptes rendus de : Klincksieck, *Chrest. der franz. Lit. des 17 Jahrh.*; G. Paris, *Esquisse hist. de la litt. fr.*; Wenderoth, *Die poet. Theorien der Pleiade in Opitz* et *Der junge Quinet u. seine Uebers. von Herders Ideen*; Lefranc, *Défense de Pascal*; Lombroso, *Souvenirs sur Maupassant, sa dernière maladie, sa mort*; Boubée, *La litt. belge*; Brunot, *Hist. de la langue française*, II.

Athenaeum. — N° 4079 : *The French novel to-day.* — N° 4090 : *Molière and the French stage.* — N° 4096 : *An anthology of French lyrics.* — N° 4117 : *M. Bourget's studies and portraits.* — N° 4118 : *Prof. Beljame.* — N^{os} 4121, 4123, 4124 : *A new criticism of Rousseau.* — N° 4129 : *Ferdinand Brunetière.*

Christliche Welt (Die). — XXI, 10 : J. Schäferdieck, *Die Entwicklung des religiösen Naturgefühls in Frankreich von Rousseau bis Lamartine.*

Deutschland. — V, 5 : J. Benrubi, *Ferd. Brunetières Kampf gegen die moderne Kultur.*

Die neueren Sprachen. — XIII, 10 : Livres scolaires. — XIV, 1 : Livres scolaires. — 2-3, *id.* — 4 : Fr. Kraft, *Rostands Princesse Lointaine als Schullectüre.* — Grote, *Franz. u. englische Zeitungen in Deutschland und deutsche Zeitungen in Frankreich und England.* — 6 : Schnangors, *Die Ideale der neueren Philologie.* — 10 : Sakmann, *Charakterbilder aus Voltaires Weltgeschichte.*

Deutsche Literaturzeitung. — 1906, n° 7 : Freund, *Die Erzählungen Marmontels* (Suchier). — N° 12 : François, *La grammaire du purisme* (Meyer-Lübke). — N° 16 : Rageot, *Le succès* (R.-M. Meyer). — N° 18 : Waldberg, *Der empfindsame Roman in Frankreich*, I. — N° 28 : Michaut, Grojean, Simon, *Sainte-Beuve* (Haguenin). — N° 29 : Popper, *Voltaire* (P.-A. Becker). — N° 30 : Pradels, *Geibel u. die franz. Lyrik* (R.-M. Meyer). — Leblond, *Leconte de Lisle* (Haguenin). — N° 31 : Marsan, *La pastorale dramatique en France* (P.-A. Becker). — N° 33 : Goncourt, *Die Liebe im 18 Jahrh.* — N° 35 : Martino, *L'Orient dans la litt. fr.* (P.-A. Becker). — N° 38 : De Zangroniz, *Montaigne, Amyot et Saliat* (P.-A. Becker).

Deutsche Rundschau. — XXII, 9 : N. Morf, *Pierre Corneille.*

Gegenwart. — 1906, n° 5 : *Neues über Rousseau.*

Hochland. — 4-5 : A. Counson, *Brunetière und sein Werk.*

Kritischer Jahresbericht über die Fortschritte der romanischen Philologie. — VII : R. Mahrenholtz, *Franz. Literatur, 1600-1900.* — M. Mayr, *Franz. Literatur der Gegenwart.* — VIII, 1 : R. Mahrenholtz, *Franz. Literatur von 1630 an.* — M. Mayr, *Die franz. Literatur im jahre 1904.*

Literarisches Zentralblatt. — 1906, n° 6 : Popper, *Voltaire.* — N° 9, Betz, *La litt. comparée.* — N° 10 : Hoffmann, *Descartes* (Behn). — N° 15 : Bolin, *Pierre Bayle* (Behn). — Pascal, *Gedanken*, trad. Herber-Rohow, introd. Eucken. — *Annales de la Soc. J.-J. Rousseau.* — Pletscher, *Die Märchen Perraults.* — N° 24 : Freund, *Die moralischen Erzählungen Marmontels.* — N° 31 : Huguet, *Couleur, lumière et ombre dans les métaphores de Hugo.* — N° 33 : Lefranc, *Les navig. de Pantagruel.* — N° 34 : G. Paris, *Hist. poët. de Charlemagne* et *Litt. fr. au moyen âge*, 3e éd. — N° 44 : Mennung, *Sarasin.* — N° 46 : Bossert, *Calvin.* — 1907, n° 2 : Zangroniz, *Montaigne, Amyot et Saliat.* — N° 5 : Ulrich, *Proben der franz. Novellistik des 16 Jahrh.* — N° 6 : Lanson, *Voltaire.* — N° 9 : Maigron, *Fontenelle.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — 1906, nos 3-4 : Popper, *Voltaire* (Von Wurzbach). — N° 5 : Söderhjelm, *Notes sur Antoine de la Sale et ses œuvres* (Schneegans). — Hoffmann, *Boursault* (Mahrenholtz). — Franklin, *La vie privée d'autrefois* (Mahrenholtz). — N° 7 : Böhm, *Beitrag zur Kenntnis des Einflusses Senecas auf die franz. Tragödie* (Stiefel). — Nos 8-9 : Trollope, *Molière*; Davignon, *Molière et la vie*; Becker, *Molières Subjektivismus* (H. Schneegans); Compayré, *Jean Macé et l'instruction obligatoire* (Mahrenholtz). — N° 10 : Heiss, *Studien über die burleske Modedichtung Frankreichs im 17 Jahrh.* (Becker). — N° 11 : Gourmont, *Le problème du style* (Haas). — N° 12 : E. Dupuy, *La jeunesse des romantiques, Hugo et Vigny* (Haas). — 1907, n° 1 : Barat, *Le style poétique et la révolution romantique* (Schneegans). — Counson, *Dante en France* (Vossler). — N° 2 : Thuasne, *Études sur Rabelais* (Schneegans). — Nos 3-4 : Lefranc, *Les navigations de Pantagruel* (Schneegans). — Von Waldberg, *Der empfindsame Roman in Frankreich* (Schneegans). — N° 5 : Pitollet, *Prosateurs et poètes espagnols* (Stiefel).

Modern Language Notes. — XXI, 2 : Thieme, *Some recent works on French versification.* — 5 : François, *Sir Walter Scott and Alfred de Vigny.* — *Some recent plays*, II. *Le Duel* (Dargan). — 6 : Bruner, *The infatuation of Ruy Blas.* — 7 : Prettyman, *Peter von Stauffenberg and Marie de France.* — XXII, 1 : Morrison, *The French novel of intrigue from 1150-1300.* — Cohen, *Hist. de la*

mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge (Hamelius); *Annales de la Soc. J.-J. Rousseau* (Schinz). — *Peler le geai* (A.-A. Livingston). — 2 : Lancaster, *The date of* ai *in* connaître *and paraître*. — A. Schinz, *Brunetière*. — Guerlac, *Selections from French authors* (O.-B. Super). — 3 : Doubedout, *Edgar Poe et Alfred de Musset*. — 4 : Myrick, *A note on a sonnet of Mallarmé*.

Modern Language Review. — I, 4 : F. Baldensperger, *Thomas Moore et A. de Vigny*. — II, 1 : Marsan, *La pastorale dramatique en France* (W. Greg). — 2 : Bond, *Montaigne, a study* (Dowden); Baur, *Scève et la Renaissance lyonnaise* (Tilley); Citoleux, *Lamartine* et *M^me^ Ackermann* (Gohin).

Modern Philology. — IV, 4 : F.-M. Warren, *Some features of style in early French narrative poetry*, II.

Nation (die). — 1906, n° 35 : G. Ransohoff, *Pierre Corneille*.

Neue philologische Rundschau. — 1907, n° 3 : Mensch, *Das Tier in der Dichtung Marots* (C. Herzog). — N° 5 : Franz, *Das literarische Porträt in Frankreich im Zeitalter Richelieus und Mazarins* (C. Friesland).

Neuphilologische Mitteilungen. — 1-2 : J. Poirot, *Brunetière*. — Brunot, *Hist. de la langue française* (A. Wallensköld).

Neuphilologisches Zentralblatt. — XX, 1 : *Les représentations classiques françaises en Allemagne*. — 2 : Delbost, *Der Humor im franz. Liede*. — 4-5 : Sachs, *Nizza und seine Sprache*.

Nord und Süd. — Avril : Fr. von Oppeln-Bronikowski, *Henri Beyle, ein Kämpfer gegen seine Zeit*.

Oversigt over det Kgl. Danske Videaskabernes Selskabs forhandlinger. — 1906, n° 6 : Kr. Nyrop, *Étude sur les onomatopées* et *Remarques grammaticales sur quelques vers de M. Jean Richepin*.

Publications of the Modern Language Association of America. — XXI, 1 : Ralph W. Trueblood, *Montaigne, The Average Man*.

Revue critique. — 1906, n° 3 : Bellier-Dumaine, *Alex. Duval et son œuvre dramatique* (F. Baldensperger). — N° 5 : Chardon, *Robert Garnier* (Laumonier et Navarre). — N° 6 : *Annales de la Soc. J.-J. Rousseau*, I (L. R.). — N° 9 : Counson, *Dante en France* (Ch. Dejob). — Sully Prudhomme, *La vraie religion selon Pascal* (A.). — Pilastre, *Lexique sommaire de la langue du duc de Saint-Simon* (E.-B.). — N° 10 : E. Dupuy, *La jeunesse des romantiques, Hugo et Vigny* (F. Baldensperger). — N° 11 : Popper, *Voltaire* (L. R.). — Counson, *Petit manuel et morceaux célèbres de la litt. fr.* (L. R.). — N° 13 : Canat, *La littérature française par les textes* (J. Burcy). — N° 16 : Gaston Paris, *La litt. fr. au moyen âge*, 3^e^ éd. (A. C.). — Steinweg, *Kompositionsstudien zum Cid, Horace, Cinna, Polyeucte* (L. R.). — M^me^ de Staël, *Des circ. qui peuvent terminer la Révol.* p. Viénot (E. d'Eichthal). — N° 19 : Pélissier, *Quinze paquets de lettres*, XI (L. R.). — Glachant, *Benjamin Constant sous l'œil du guet* (F. Baldensperger). — N° 20 : Grein, *Die Idylles prussiennes von Banville* (F. B.). — Lacombe, *La psychologie des individus et des sociétés chez Taine* (F. Baldensperger). — N° 21 : Maréchal, *Lamennais et Victor Hugo* (F. Baldensperger). — N° 22 : Marsan, *La pastorale dramatique* (P. Laumonier). — Marquis de Ségur, *Julie de Lespinasse* (C. Stryienski). — N° 23 : Vaganay, *Vocabulaire français du XVI^e^ siècle* (E. Bourciez). — Franz, *Das literarische Portrait in Frankreich* (F. Baldensperger). — Pachalery, *Anthol. au XIX^e^ siècle* (E. Bourciez). — N° 24 : Pletscher, *Die Märchen Perraults* (F. Baldensperger). — N° 25 : Godet, *M^me^ de Charrière* (F. Baldensperger). — N° 26 : *Les études sur Rabelais depuis 1903* (J. Boulenger). — N° 28 : *Opuscules choisis de Pascal*, p. Giraud (L. R.). — N° 31 : Vial et Denise, *Idées et doctrines littéraires du XVIII^e^ siècle* (L. R.). — N° 32 : Waldberg, *Der empfindsame Roman in Frankreich*, I (L. R.). — N° 35 : Citoleux, *La poésie philosophique au XIX^e^ siècle, Lamartine* et *M^me^ Ackermann* (J. Bury). — N° 46 : Saint-Simon, *Mémoires*, XIX (Lacour-Gayet). — N° 47 : Bossert, *Calvin* (R.). — N° 49 : Roustan, *Les philosophes et la société française*

au XVIII^e siècle (A. Mathiez). — N° 50 : Strowski, *Les Essais* et *Montaigne* (E. Bourciez). — N° 51 : Martino, *L'Orient dans la litt. fr.* (F. Baldensperger). — 1907, n° 1 : Davies, *French Romanticism and the Globe* (F. Baldensperger). — N° 4 : Saitschick, *Deutsche Skeptiker* et *Franz. Skeptiker, Voltaire, Mérimée, Renan* (L. Roustan); Lanson, *Voltaire* (L. Roustan). — N° 7 : Brédif, *Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau* (F. Baldensperger); Arullani, *Victor Hugo lirico* (Ch. Dejob). — N° 11 : Picot, *Les Français italianisants au XVI^e siècle* (H. H.). — N° 12 : Brunot, *Hist. de la langue française*, II (E. Bourciez).

Revue de l'Instruction publique en Belgique. — 1906, n° 1 : H. Suchier, *Comment Tartuffe fut représenté pour la première fois.*

Rivista bibliografica italiana. — XII, 3 : O. Morandafrasca, *La comédie à travers les siècles jusqu'à Molière*. — V. Spampanato, *Alcuni antecedenti e imitazioni francesi del Candelajo.*

Sitzungsberichte der Kgl. preussischen Akademie der Wissenschaften. — 1906. Philosophisch-hist. Klasse, n° 9 : Koser, *Ueber handschriftl. Bemerkungen Voltaires zu den « Œuvres du Philosophe de Sans-Souci »*. — N° 25 : Koser, *Ueber eine Sammlung von Originalbriefen Friedrichs des Grossen an Voltaire.*

Studien zur vergleichenden Literaturgeschichte. — VI, 2 : A. Farinelli, *Dante und Voltaire*, II. — Stiefel, *Angebliche Beziehungen Molières und Tristan l'Hermites zum spanischen Drama*. — L. Geiger, *Briefe Chamissos an Barante*. — 4 : Moritz Pierrotet, *Sainte Beuve in seinen metrischen Uebersetzungen*. — Pradels, *Geibel und die franz. Lyrik* (E. Walter).

Tijdspiegel. — Juin 1906 : Van Eldik Thieme, *Alexandre Dumas fils.*

Türmer (der). — 1906, n^os^ 8-9 : F. Funck-Brentano, *Die Helden des Corneille*. — Eduard Engel, *Pierre Corneille.*

Vossische Zeitung, Sonntagsbeilage. — N° 22 : K. Hoffmann, *Corneille und Racine in England*. — N° 45 : R. Fürst, *Die Frauen und der empfindsame Roman in Frankreich*. — N° 4 : A. Ludwig, *Alfred de Vigny in seinen Briefen.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXIX, 5 : W. Küchler, *Ueber das künstlerische Element in Théophile Gautiers Persönlichkeit und Schaffen*. — A.-L. Stiefel, *Ueber Jean Rotrous spanische Quellen*. — E. Stemplinger, *Nikolaus Rapin als Uebersetzer*. — J. Frank, *Zur Satire Ménippée*. — 6 : François, *La gramm. du purisme* (Minckwitz). — G. Paris, *La litt. fr. au moyen âge* (Stengel). — Tilley, *The literature of the French Renaissance* (Schneegans). — Grojean, *Sainte-Beuve à Liège* (Küchler). — Roy, *Le Mystère de la Passion* (Stengel). — Roth, *Der Einfluss von Ariosts Orlando Furioso auf das franz. Theater* (Stiefel). — Livres scolaires. — 8 : A. Lefranc, *La langue et la litt. fr. au Collège de France* (M. J. Minckwitz). — A. Maurice, *Les théâtres des boulevards* (Stiefel). — Vizetelly, *Zola* (Mahrenholtz). — Counson, *Petit manuel et morceaux célèbres de la litt. fr.* (Küchler). — Nyrop, *Poésies françaises*, 1850-1900 (Küchler). — Brunschwig, *L'original des « Pensées » de Pascal* (Küchler). — Buffenoir, *M^me^ d'Houdetot* (Ritter). — Ricken, *Einige Perlen franz. Poesie von Corneille bis Coppée* (Küchler). — *Cid*, p. Strehlke-Meder (Steinweg). — Weissenfels, *Auswahl aus Hugo* (Martini, etc.). — XXX, 1-3 : Sakmann, *Universalgeschichte in Voltaires Beleuchtung*. — H. Haupt, *Voltaire in Frankfurt 1753*. — Droysen, *Beitr. zur Kritik einiger Werke Friedrichs des Grossen aus Voltaires hds. Nachlass*. — E. Stemplinger, *J.-J. Rousseau's Verhältnis zur Antike*. — 2-4 : Constans, *Chrest.*, 3^e^ éd. (Stengel). — G. Paris, *Hist. poét. de Charlemagne* (M. Minckwitz). — Vossler, *Antoine de La Sale, die fünfzehn Freuden der Ehe*. — Soderhjelm, *Notes sur La Sale et ses œuvres* (A. Schulze). — Lefranc, *Les navig. de Pantagruel, Revue des Études rabel. L'Ile sonnante* (Schneegans). — Jullemier, *Voltaire capitaliste*. — Popper, *Voltaire* (Sakmann). — Betz, *La litt. comparée*. — Jellinek, *Bibl. der vergl. Literaturgesch.* (Süpfle). — Baldensperger, *Gœthe en France* (Collin). — Langkavel,

Die franz. Uebertr. von Faust; trad. de Suz. Paquelin, de R.-R. Schropp. (Süpfle). — Morel, *Hermann et Dorothée en France* (Counson). — Counson, *Dante en France* (W. von Wurzbach). — Pletscher, *Die Märchen Perraults* (Toldo). — 5-7 : M. J. Minckwitz, Einige Beziehungen der Englischen Dichterin. E. Barrett-Browning zu Frankreich, insbes. zur franz. Literatur. — 6-8 : Dübi, *Cyrano de Bergerac* (Martini); Currier and Gay, *Catalogue of the Molière*; *Collection in Harvard College Library* (P.-A. Becker); Lenz, *Rousseaus Verbindung mit Weibern* (Mahrenholtz); Dühren, *Rétif* (Haas); Mann, *Eine Freundschaft, Flaubert und Sand* (Küchler); Grein, *Die Idylles prussiennes von Banville* (Hattendorf); Gourmont, *Promenades littéraires* (L. Thomas). — XXXI, 1-3 : K. Glaser, *Beitr. zur Gesch. der politischen Literatur Frankreichs in der zweiten Hälfte des 16 Jahrh.*

Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht. — V, 3 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1905.* — Faguet, *Zola* (Bestaut). — 4 : Von Oppeln-Bronikowski, *Maurice Maeterlinck als Dichter und Philosoph*, I. — Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1906.* — 5 : Von Oppeln-Bronikowski, *Maeterlinck* (fin). — 6 : Livres scolaires, VI.

LIVRES NOUVEAUX

Amato (Modest). — *Studi su Fenelon. Girgenti, Carini et Dima.* In-8, de 43 p.

Arndt (R.). — *Zur Entstehung von Voltaire's Zaïre.* Dissertation de Marbourg. In-8, de 54 p.

Aurou (J.). — *Histoire critique de la Renaissance méridionale au XIX^e siècle.* II. Les idées directrices. *Avignon, impr. Seguin.* In-8, de XIX-314 p.

Baldensperger (Fernand). — *Bibliographie critique de Gœthe en France. Paris, Hachette.* In-8, de XI-252 p.

Bastide (C.). — *De recentiore gallicorum verborum usu in anglica lingua. Paris, Leroux.* In-8, de 85 p.

Bastide (C.). — *John Locke : Ses théories politiques et leur influence en Angleterre* : les libertés politiques; l'Église et l'État ; la Tolérance. *Paris, Leroux.* In-8, de 405 p.

Bayer (A.). — *Jean Pierre Camus, sein Leben und seine Romane.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 93 p.

Beaurepaire-Froment (de). — *Bibliographie des chants populaires bretons. Vannes, imp. Lafolye frères.* In-16, de 41 p.

Binder (F). — *Der Gebrauch des Konjunktivs bei Robert Garnier.* Programme de Dornhirn. In-8, de 36 p.

Blémont (Emile). — *Artistes et Penseurs. Paris, Lemerre.* In-18 jésus, de 321 p. Prix 3 fr. 50.

Bornhausen (K.). — *Die Ethik Pascals.* Dissertation de Heidelberg. In-8, de 83 p.

Bouillé (Louis-Joseph-Amour de). — *Souvenirs et Fragments pour servir aux mémoires de ma vie et de mon temps* (1769-1812), publiés, pour la Société d'histoire contemporaine, par P.-L. de KERMAINGANT. T. I^er (1769-mai 1792). *Paris Picard.* In-8, de 517 p.

Brou (Alexandre). — *Les Jésuites de la légende* : Seconde partie : de Pascal jusqu'à nos jours. *Paris, Retaux.* In-18 jésus, de 558 p.

Caron (Pierre). — *Bibliographie des travaux publiés de 1866 à 1897 sur l'histoire de la France depuis 1789.* T. I^er. Fascicule I^er. *Paris, Cornély.* In-8 à 2 col., de 162 p. Prix : 7 fr. 50.

Cassagne (Albert). — *Versification et Métrique de Ch. Baudelaire* (thèse). *Paris, Hachette.* In-8, de III-134 p.

Cassagne (Albert). — *La Théorie de l'art pour l'art en France chez les derniers romantiques et les premiers réalistes* (thèse). *Paris, Hachette.* In-8, de XI 488 p.

Chollet (J. A). — *La Théologie de M. Brunetière. Paris. Sueur-Charruey.* In-8, de 32 p. (Extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques et de la Science catholique*, février 1907).

Chollet (J. A.). — *Le Modernisme dans la religion.* Étude sur le roman « Il Santo » de M. Fogazzaro. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 32 p. (Extrait de la *Revue des sciences ecclésiastiques et de la Science catholique*, décembre 1906).

Claretie (Léo). — *Nos grands Écrivains racontés à nos petits Français.* Préface par M. G. Hanotaux. *Paris, Gedalge.* In-8, de 255 p. avec grav. et portraits dans le texte.

Cochelet (Mlle). — *Mémoires sur la reine Hortense et la famille impériale. Paris, Ollendorff.* In-16, de xi-273 p. Prix : 3 fr. 50. (Collection pour les jeunes filles, par Mme Carette).

Cribble (Francis). — *Madame de Staël and her lovers. London, Nash.* In-8, de 386 p.

Delmont (T.). — *Le Prétendu Mariage de Bossuet. Paris. Sueur-Charruey.* In-8, de 24 p. (Extrait de la *Revue de Lille*, décembre 1906).

Dick (E.). — *Plagiats de Chateaubriand. I. Le voyage en Amérique.* II. *Comme Chateaubriand s'est servi de Gibbon. Le Génie du Christianisme. Les Martyrs. Discours sur la chute de l'empire romain.* Dissertation de Berne et programme de Coire. In-4, de 80 p.

Dieulafoy (Marcel). — *Le Théâtre édifiant* (Cervantès, Tirso de Molina, Calderon). *Paris, Bloud.* In-16 de 357 p.

Dolléans (Edouard). — *Robert Owen* (1771-1858). Avant-propos de M. Émile Faguet. *Paris, Alcan.* In-16, de viii-376 p. avec portraits et grav. hors texte. Prix : 3 fr. 50.

Domenichini (Mario). — *L'amore nella lirica di A. de Lamartine e A. de Musset. Padoue, Gallina.* In-16, de 87 p.

Dübi (H.). — *Cyrano de Bergerac, sein Leben und seine Werke. Berne; Francke.* In-8, de vi et 144 p. 3 fr. 15.

Dubois (Alain). — *Un romancier romantique amiénois : Edouard Cassagnaux.* Étude lue à la séance du 15 décembre 1906 de la Société des Rosati picards. *Cayeux-sur-Mer, imp. Olivier.* In-16, de 28 p. avec 1 vignette.

Etat *sommaire des papiers de la période révolutionnaires conservés dans les archives départementales.* Série L. T. Ier. Ain à Loire-Inférieure. *Paris, Impr. nationale.* Grand in-4 à 2 col., de viii-col. 1 à 1802.

Franz (Arthur). — *Das literarische Portrait in Frankreich im Zeitalter Richelieus'und Mazarins. Chemnitz Gronau.* In-8, de iv-57 et 32 p. 2 fr. 50.

Galante (Sarah). — *Le sentiment chez Lamartine. Pistoie, Flori.* In-8, de 15 p.

Gascon (Louis). — *Un poète franc-comtois* : Max Buchon. *Besançon, imp. Cariage.* Petit in-8, de 27 p. Prix : 60 cent.

Gendarme de Bévotte (Georges). — *La légende de Don Juan.* Son évolution dans la littérature des origines au romantisme. *Paris, Hachette.* Grand in-8, de xx-547 p.

Gendarme de Bévotte (G.). — *Le Festin de Pierre avant Molière.* Dorimon de Villiers, scénario des Italiens. Textes publiés avec introduction, lexique et notes (thèse). *Mâcon, impr. Protat frères.* In-8, de viii-357 p.

Giraud (Victor). — *Livres et Questions d'aujourd'hui* (Pascal et la Critique contemporaine; Bossuet et son dernier historien; les Principaux courants de la littérature française au xixe siècle, etc.). *Paris, Hachette.* In-16, de xv-284 p. Prix : 3 fr. 50.

Gladow (J.). — *Vom französischen Versbau neuerer Zeit.* Dissertation de Berlin, In-8, de 67 p.

Gonnard (Philippe). — *Les Origines de la légende napoléonienne.* L'œuvre historique de Napoléon à Sainte-Hélène. *Paris, Calmann-Lévy.* In-8, de 396 p. Prix : 7 fr. 50.

Grassl (B.). — *Louis Bourdaloue, Prediger am Hofe Ludwigs XIV.* Programme de Pilsen. In-8 de 29 p.

Grein (H.). —*Die Idylles Prussiennes von Théodore de Banville, ein Beitrag zur Geschichte der Kriegspoesie von 1870-71.* Programme de Neunkirchen. In-8 de 50 p.

Griselle (Eugène). — *Le R. P. Henri Chérot*, de la Compagnie de Jésus (1856-1906). Essai bibliographique. *Paris, Leclerc.* In-8, de 75 p.

Guibert de Nogent. — *Histoire de sa vie* (1053-1124) par lui-même. Publiée par Georges Bourgin. *Paris, Picard*. In-8, de LXIII-258 p. Prix : 7 fr.

Haacke (M.). — *Un précurseur de Molière. Halle, Waisenhaus*. In-8, de 15 p. 0 fr. 50.

Hahn (J.). — *Voltaires Stellung zur Frage der menschlichen Freiheit in ihrem Verhältnis zu Locke und Collins*. Dissertation d'Erlangen. In-8, de 52 p.

Haise (Br.). — *Voltaires Philosophie*. Programme de Berne. In-8, de 22 p.

Heilmann (Ella). — *Vauvenargues als Moralphilosoph und Kritiker*. Dissertation de Heidelberg. In-8, 58 p.

Hofler (H.). — *Les Echecs amoureux, Untersuchung über die Quellen des zweiten Teils*. Dissertation de Munich. In-8, de 76 p.

Husserl (M.). — *Examen des tragédies de Voltaire. Vienne. Fromme*. 1 fr. 10.

Ingraham (Edgar Shugert). — *The sources of les Amours de Jean-Antoine de Baif. Colombus, Heer*. Dissertation de l'Université de Pensylvanie. In-8, de 60 p.

Jakob (G.). — *Die Pseudo-genies bei Daudet, cive literar, psychologische Untersuchung zur inneren Entwicklung des franz. Realismus*. Dissertation de Leipzig. In-8, de 90 p.

Jarry (Alfred). — *Albert Samain* (souvenirs). *Paris, Lemasle*. In-18 jésus, de 25 p. avec fac-similé.

John (A.). — *Les traits conventionnels des domestiques et des paysans dans les comédies de Molière*. Programme de Schleusingen. In-4, de 18 p.

Kassner (Rudi). — *Denis Diderot, mit 15 Vollbildern und 1 Faksimile. Berlin, Bard, Marquardt et C°*, 65 p.

Koch (J.). — *Brueys und Palaprat und ihre dramatischen Werke*. Dissertation de Leipzig. In-8 de 140 p.

Koster (A.). — *Die Ethik Pascals, eine historishe Studie. Tübingen Mohr*. In-8.

Kraft (Fr.). — *Rostands Princesse Lointaine als Schullektüre*. Programme de Worms. In-8, de 62 p.

Kühn (O.). — *Die Aerzte in den Komödien Molière's*. Programme de Neisse. In-8, de 48 p.

Lacombe (C. de). — *Journal politique de Charles de Lacombe, député à l'Assemblée nationale*, publié, pour la Société d'histoire contemporaine, par A. Hélot. *Paris, Picard*. T. I^er^. In-8, de XLII-327 p. et portrait.

Lanson (Gustave). — *Voltaire. Paris, Hachette*. In-16, de 224 p. et portrait. Prix : 2 fr. (Les grands écrivains français).

La Sale (Antoine de). — *Die hundert neuen Novellen, zum ersten male vollständig übersetzt, eingeleitet und mit Ammerkungen* von Alfred Semerau. Mit 10 Bildbeilagen von Frz. von Bayros. *München, g. g. Müller*.

Lecigne (C.). — *En marge des livres* (nouvelles). *Paris, Sueur-Charruey*. In-8 de 40 p. (Extrait de la *Revue de Lille*).

Lecigne (C.). — *Victorien Sardou et son théâtre. Paris, Sueur-Charruey*. In-8, de 28 p. (Extrait de la *Revue de Lille*, novembre 1906).

Lefebvre. — *Histoire du théâtre de Lille*, de ses origines à nos jours; I. 1^re^ partie : les Origines jusqu'au XVII^e^ siècle; 2^e^ partie : la Salle de la Comédie (1702-1787). *Lille, impr. Lefebvre-Ducrocq*. In-8, de VI-424 p.

Lemaître (Jules). — *Jean-Jacques Rousseau. Paris, Calmann-Lévy*. In-16, de 366 p. Prix : 3 fr. 50.

Lotz (H.). — *Der Versbau Antoine de Montchrestiens*. Dissertation de Giessen. In-8, de 59 p.

Lühr (W.). — *José Maria de Heredia, ein Dichter des Parnasse contemporain*. In-8, de 25 p. Programme de l'École Réale d'Eppendorf près Hambourg.

Macdonald (Frederika). — *Jean-Jacques Rousseau, a new criticism. London. Chapman and Hall*. 2 vol. in-8, de 434 et 418 p.

Marquardt (R.). — *Die Beseelung des Leblosen bei franz. Dichtern des XIX. Jahrhunderts*. Dissertation de Marbourg. In-8, de 95 p.

Maugras (Gaston). — *La marquise de Boufflers et son fils, le chevalier de Boufflers. Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de VI-564 p. et portrait en héliogravure.

Meregazzi (Giulio). — *Le tragedie di Pierre Corneille nelle traduzioni e imitazioni italiane del Secolo XVIII. Bergamo, Faguani.* In-8, de 138 p.

Michau (C.). — *Agnès, poète orléanais* (1811-1890). *Orléans, imp. Gout.* In-8, de 19 p. (Extrait des *Mémoires de la Société d'agriculture, sciences, belles-lettres et arts d'Orléans*).

Molinier (Auguste) et **Polain** (Louis). — *Les Sources de l'histoire de France des origines aux guerres d'Italie* (1494). *Paris, Picard.* In-8 à 2 col., de VII-219 p. (Fascicule VI, table générale).

« **Monsieur et Madame Moloch** » *et la Presse allemande.* Extraits recueillis et traduits par Paul Bruck-Gilbert. Avec une réponse de Marcel Prévost. *Paris, Lemerre.* In-16, de 91 p. Prix : 50 cent.

Ossip-Lourié. — *Ibsen* (1828-1906) : (la vie d'Ibsen; l'Œuvre; l'Ibsénisme; Ibsen et son temps). *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 95 p. avec grav. hors texte et portrait. Prix : 75 cent.

Petersen (K.). — *Die Urteile Boileaus über die Dichter seiner Zeit.* In-8, de 192 p. Dissertation de Kiel.

Picot (Georges). — *Études d'histoire contemporaine.* Notices historiques. *Paris, Hachette,* 2 volumes in-8, t. I : Jules Simon; le duc d'Aumale; Barthélemy Saint-Hilaire; Hippolyte Passy; le comte de Montalivet, de XII-331 p.; t. II : Léon Say; Charles Renouard; Paul Janet; Gladstone; Théophile Roussel; Augustin Cochin, de 375 p. Les 2 volumes, 15 fr.

Pletscher (Théodor). — *Die Märchen Charles Perraults, eine literaturhist u. literaturvergl. Studie. Berlin, Mayer et Müller.* In-8, de VI et 75 p.

Poulle (Ernest). — *L'Œuvre de Mistral. Tournon* (*Ardèche*), *impr. Vieux.* In-8, de 32 p. Prix : 1 fr.

Prost (Joseph). — *La Philosophie à l'Académie protestante de Saumur* (1605-1685) (thèse). *Paris, Paulin.* In-8, de 187 p.

Rall (E.). — *A. de Musset ein echter Romantiker.* Dissertation de Würzbourg. In-8, de 94 p.

Reggio (Albert). — *L'Italie intellectuelle et littéraire au début du XX^e^ siècle.* Étude critique, précédée d'une introduction sur le rôle de la critique psychologique. *Paris, Perrin.* In-16, de 316 p.

Reinhäckel (R.-P.). — *M^me^ de Charrière und ihre Stellung zur Frage der socialen Lage der Frau.* In-8 de 106 p. Dissertation de Leipzig.

Rodocanachi (E.). — *La Femme italienne à l'époque de la Renaissance.* Sa vie privée et mondaine, son influence sociale. *Paris, Hachette.* Grand in-4, de 419 p. et grav. Prix : 30 fr.

Saitschick (R.). — *Französische Skeptiker, Voltaire, Mérimée, Renan. Zur Psychologie des neuen Individualismus. Berlin, Hofmann.* 6 fr. 25.

Schlensog (H.). — *Lucelle, tragicomédie en prose française von Louis le Jars* (1576) *und Lucelle, tragicomédie mise en vers français von Jacques Duhamel* (1607), *nebst einem Auhang, De l'art de la tragédie, von Jean de la Taille. Leipzig, Fock.* Dissertation de Greifswald. In-8, de 56 p.

Schonfelder (W.). — *Die Wortstellung in den poetischen Werken Pierre de Ronsards.* In-8, de 80 p. Dissertation de Leipzig.

Schurig (A.). — *Rétif de la Bretonne, aus dem Leben und den Büchern eines Erotomanen. Leipzig, Dohle.* In-8, 1 fr. 50.

Sévigné (M^me^ de). — *Lettres de M^me^ de Sévigné*, recueillies et commentées par Léo Claretie. *Paris, Juven.* Grand in-4, de 320 p. avec illustrations de C. Chalus.

Sichel (Julius). — *Die englische Literatur im Journal Etranger, ein Beitrag zur Geschichte der literarischen Beziehungen zwischen England und Frankreich im 18 Jahrh.* In-8, de 74 p. Dissertation de Heidelberg.

Souvestre (Emile). — *Causeries littéraires sur le XIX^e^ siècle* (1800-1850).

Ouvrage inédit publié par Mme Beau, née Souvestre. Préface de L. Dougas. *Paris, Paulin.* In-18 jésus, de xi-484 p. Prix : 3 fr. 50.

Tallentyre (S.-G.). — *The friends of Voltaire*, with portraits. *London, Smith et Elder.* In-8, de 314 p.

Thieme (Joh.). — *Antoine de La Fosse, sieur d'Aubigné, als Tragiker.* Dissertation de Leipzig, in-8, de 93 p.

Tourneux (Maurice). — *Bibliographie de l'histoire de Paris pendant la Révolution française. Paris, Champion.* T. IV : Documents biographiques. Paris hors les murs. Additions et corrections. Grand in-8 à 2 col., de xl-742 p.

Unger (E.). — *Die Pädagogik Diderots auf Grund seiner Psychologie und Ethik.* Dissertation de Leipzig. In-8, de 140 p.

Vogler (H.). — *Die literargeschichtlichen Kenntnisse und Urteile des J.-L. Guez de Balzac.* Dissertation de Kiel. In-8, de 219 p.

Wacker (H.). — *Ueber Eigentümlichkeiten der modernen französischen Zeitungssprache.* Programme de Patschkau. In-4, de 22 p.

Wagner (Alb.). — *Clément Marot's Verhältnis zur Antike. Leipzig, Seele.* Dissertation. In-8, de 100 et 111 p.

Wassermann (J.). — *Flaubert. Berlin, Osterheld.* 3 fr. 75.

Weber (E.). — *Sully-Prudhomme, analyse de quelques-unes de ses poésies.* Programme du gymnase français de Berlin. In-4, de 16 p.

Weidenkaff (K.). — *Die Anschauungen der Franzosen über die geistige Kultur der Deutschen im Verlauf des 18 und zu Beginn des 19 Jahrhunderts.* Dissertation de Leipzig. In-8 de 55 p.

Wenderoth (O.). — *Der junge Quinet und seine Uebersetzung von Herders Ideen. Ein Beitrag zur Geschichte der literarischen Wechselbeziehungen zwischen Frankreich und Deutschland.* Dissertation de Tubingue. In-8, de 88 p.

Wiegler (H.). — *Geschichte und Kritik der Theorie des Milieus bei Émile Zola.* Dissertation de Rostock. In-8, de 114 p.

Winkler (Wilhem). — *Théodore-Agrippa d'Aubigné, der Dichter. Leipzig, Seele.* Dissertation. In-8, de x et 97 p.

Wolter (Konrad). — *Alfred de Musset im Urteile George Sand. Berlin, Weidmann.* 3 fr. 75.

Wyndham (George). — *Ronsard and la Pleiade with selections from their poetry and some translations in the original metres, London, Macmillan.* In-8, de 272 p.

Zola (Émile). — *Correspondance* (Lettres de jeunesse). *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de 307 p. Prix : 3 fr. 50.

CHRONIQUE

— M. Albert Collignon a consacré d'importantes recherches bibliographiques à *la Bibliothèque du duc Antoine*, de Lorraine (1508-1544), et les a fait suivre de l'inventaire de cette bibliothèque, commenté et annoté. Il y a beaucoup de renseignements à tirer, pour l'histoire littéraire, de semblables travaux, et M. Collignon n'en a négligé aucun. Après avoir essayé de déterminer ce qui, dans cette bibliothèque, composait le vieux fonds des ducs de Lorraine, il examine les acquisitions du duc Antoine et passe successivement en revue les livres relatifs à divers faits de sa vie, à sa famille, aux événements contemporains; puis les œuvres d'écrivains qui ont vécu à la cour du duc Antoine (Gringore, Volcyr, Champier); enfin les livres de piété, de références, d'histoire et de littérature. On arrive ainsi à un total d'environ 200 volumes, qui sauf une vingtaine, ont été identifiés par M. Collignon. Ce n'est pas considérable, d'autant que les auteurs lorrains et leurs œuvres y abondent moins qu'on le voudrait. La renaissance littéraire fut moins ardente, en Lorraine, que la renaissance artistique, et elle eut des effets moins directs. Cependant on ressentait, à la cour d'Antoine, un goût assez vif des choses de l'esprit et ce fut là un centre d'humanisme intéressant à connaître en détail.

— Signalons deux importantes brochures de M. Louis Thuasne sur Villon, parues récemment.

La première a pour titre : *François Villon et Jean de Meun* (extrait de la *Revue des bibliothèques*, mars-juin 1906). Elle présente la recherche de ce que Villon a pu prendre à l'œuvre du principal collaborateur du *Roman de la Rose*, et les nombreux rapprochements faits entre ces textes divers prouvent bien que le poète coquillart, en dépit de son aversion de l'étude, a cependant connu les ouvrages de Jean de Meun et en a fait son profit. *Le Testament* et *le Codicille* ont été notamment composés par imitation de ceux de Jean de Meun. Une partie des éléments de la fameuse ballade des *Dames du Temps jadis* est empruntée au *Roman de la Rose*, ainsi d'ailleurs que la description des âges de la femme dans les *Regrets de la Belle Heaulmière*. Les extraits cités par M. Thuasne mettent cela en évidence et il faut mentionner aussi quelques interprétations personnelles sur les sources du *Diomédès* et celles de la ballade des *Dames du temps jadis*.

La seconde brochure sur *Rabelais et Villon* (extrait de la *Revue des bibliothèques*, janvier-mars 1907), après avoir décrit les points de contact et de sympathie qui touchaient à l'humeur des deux écrivains, énumère les passages dans lesquels Rabelais s'est souvenu, consciemment ou inconsciemment, des vers du poète. Elles sont nombreuses, ces rencontres, et significatives, montrant bien que le prosateur avait gardé la mémoire des traits les plus curieux pour les prendre et les adapter à sa propre nature.

— Dans l'opuscule qu'il intitule : *l'Éducation avant Montaigne et le chapitre « De l'institution des enfants »*, M. Jacques Langlais présente d'abord un historique sommaire, mais assez précis, des procédés pédagogiques du Moyen âge et un résumé de l'œuvre des grands noms qui les appliquèrent. La suite du

travail est également un exposé des doctrines de la Renaissance et les idées de Rabelais y sont aussi longuement étudiées que celles de Montaigne. Il le fallait pour montrer comment ce dernier oppose sa pédagogie à celle de son devancier, et, pour la commenter, M. Langlais a eu la pensée ingénieuse de rapprocher ce que dit Montaigne de la situation des écoliers de son temps, avec ce que Pierre Larivey nous en apprend dans sa comédie *les Escolliers* (1580). En résumé, la partie positive de la pédagogie de Montaigne est fort nouvelle et peut se réduire, suivant M. Langlais, en ceci qu'il considère la science non comme un but, mais comme un instrument qui servira à l'éducation de la raison pratique, à la fois en tant que jugement et en tant que conscience.

— M. Étienne Moreau-Nélaton a lu le nom d'Erasme sur un portrait au crayon conservé actuellement au musée Condé à Chantilly, et il a fait connaître sa trouvaille dans *la Gazette des Beaux-Arts* (juin), en reproduisant en phototypie le portrait en question.

— Dans le fascicule de juin de *la Gazette des Beaux-Arts*, M. C. Gabillot a publié une étude sur *les Portraits de Ronsard*, ornée des reproductions de diverses effigies du poète. La plus intéressante de ces effigies, et aussi la moins connue, est celle que nous a conservée un portrait au crayon qui fait actuellement partie des collections du musée de l'Ermitage, à Saint-Pétersbourg. M. Gabillot apprécie aussi très favorablement le buste qui surmontait le cénotaphe de Ronsard, à l'abbaye de Saint-Côme-les-Tours, buste dont l'original est perdu, mais dont on a gardé quelques moulages.

— M. l'abbé Eugène Griselle a publié, dans le *Bulletin du bibliophile* du 15 mai dernier, *Un billet autographe de Malherbe*, qui manque à la série des lettres de Malherbe de l'édition de Ludovic Lalanne et qui fut adressé par le poète à François de Noailles, comte d'Ayen. Non datée, cette courte lettre ne contient guère que des civilités et n'apporte à l'histoire aucune contribution utile.

— M. Ad. van Bever a imprimé, dans le *Bulletin du bibliophile* d'avril, mai et juin derniers, la vie d'Étienne Jodelle par Guillaume Colletet, avec des notes abondantes et bien informées. C'est un échantillon de ce que doit être la publication des vies des poètes français de Guillaume Colletet que M. Van Bever se propose de poursuivre et de mener à bien.

— Poursuivant la suite des volumes qu'il consacre à l'étude du XVII^e^ siècle littéraire sous ses divers aspects, M. Frédéric Lachèvre imprime dans un livre aussi élégant et aussi solide que les précédents *la Chronique des Chapons et des Gélinottes du Mans d'Étienne Martin de Pinchesne, publiée sur le manuscrit original de la Bibliothèque nationale*. C'est une correspondance entremêlée de vers, où les nouvelles littéraires alternent avec les détails de goinfrerie, et comme telle, elle apporte des éléments intéressants pour la connaissance de certains littérateurs bons vivants qui se groupèrent de 1655 à 1661. M. Lachèvre n'a pas manqué de consacrer des notices à chacun d'eux, en particulier au principal d'entre eux, Pinchesne, car cette chronique est de lui, et il en a pris prétexte pour donner un portrait plus humain et plus vrai que l'image assez falote qu'on avait jusqu'ici de ce poète plus ambitieux que bien doué. C'était, semble-t-il, un aimable homme, qui manqua de génie, mais non de sociabilité, et les amis dont il s'entourait, Charpentier, Colletet, des Barreaux, La Mesnardière, Ménage, Pélisson, Scarron, diversement célèbres ou connus, méritaient qu'on les groupât ainsi autour de leur amphytrion comme ils l'étaient, jadis, à sa table.

— Dans son article sur : *Une source possible de « Mithridate »* (*Revue universitaire*, 15 juin 1907), M. Gustave Dulong conclut ainsi : « Nous croyons qu'il y a eu deux moments dans la genèse de *Mithridate*. Racine, après avoir lu le *Don Carlos* de Saint-Réal, aurait eu d'abord l'idée de mettre au théâtre la rivalité amoureuse d'un père et d'un fils. Ne croyant pas possible de montrer aux spectateurs français Don Carlos et Philippe II, il aurait ensuite songé à prendre pour héros Mithridate. Racine n'a pas imité Saint-Réal, mais le *Don Carlos* de Saint-Réal a pu être l'occasion de *Mithridate*. »

— L'étude très détaillée que M. J. Brun-Durand a consacrée au *Président Charles Ducros et la société protestante en Dauphiné au commencement du XVII^e siècle*, n'a pas seulement le mérite d'offrir une biographie détaillée d'un personnage qui valait d'être considéré ainsi, mais elle présente encore un tableau juste de ton du monde protestant, ministres et nobles, au lendemain de l'Édit de Nantes.

— Le tome LXX de la collection des *Mémoires de la Société académique d'agriculture, des sciences, arts et belles-lettres du département de l'Aube* (année 1906), qui vient de paraître, contient (p. 217-252) des *Lettres inédites de Grosley écrites pendant son voyage d'Italie et de France en 1758 et 1759*, publiées par M. Albert Babeau, avec une courte introduction, des notes et un index.

— Les *Eclaircissements bibliographiques pour « les Lettres sur quelques écrits de ce temps »*, de Fréron publiés par M. Tougard dans le *Bulletin du bibliophile* d'avril dernier signalent à côté de quelques menues divergences pour les tomes II et III, une dissemblance assez grande pour le tome I^er qui eut deux tirages et dont les éléments sont très différents suivant que les exemplaires appartiennent à l'un ou à l'autre de ces tirages.

— La monographie que M. G. Droux a consacrée à *la Chanson lyonnaise* dans *la Revue d'histoire de Lyon* (novembre 1906, janvier et mars 1907) remonte fort haut puisqu'elle débute à la période gallo-romaine. Pour les temps modernes, la chanson fut très développée à Lyon dans la seconde moitié du XVI^e siècle; beaucoup moins répandue au XVII^e; abondante et satyrique au XVIII^e; indépendante et très répandue sous la Révolution. Pour le XIX^e siècle, M. Droux en passe les principaux événements en revue jusqu'en 1848, et les nombreux extraits qu'il a cités pour toutes ces époques dans son travail lui donnent un intérêt particulier.

— Dans la *Revue de Synthèse historique* d'octobre 1906, on trouvera le texte d'une conférence de M. Camille Jullian sur *Augustin Thierry et le mouvement historique sous la Restauration*. Après quelques considérations sur le développement remarquable des études historiques en France de 1815 à 1830, on y lira une analyse de la méthode personnelle d'Augustin Thierry, « libéral, laïque, romantique ».

— Sous ce titre : *Trois manuscrits d'Alexandre Dumas père*, M. Charles Glinel publie dans la *Revue biblio-iconographique* de mars et avril derniers, quelques lettres ou billets adressés par le romancier à Jenny Falcon, qui vivait à Saint-Pétersbourg et épousa un Narischkine. Cette dame possédait trois manuscrits autographes de Dumas, celui du *Comte de Moret*, qui a été publié, et deux autres : l'*Hôtellerie de la Barbe peinte* et *l'Etat de l'Europe en 1628*, dont on ignore le sort ultérieur.

— Revenant *Sur Mérimée, à propos d'une cérémonie récente*, M. Lucien Pinvert résume, dans le *Bulletin du bibliophile* de juillet, quelques renseignements

récemment recueillis de diverses parts sur la vie et les œuvres de l'illustre conteur. On trouvera des détails intéressants sur les autographes de Mérimée qui figurèrent à la vente Barenton; sur le théatre de Mérimée, ses portraits et ses dessins, le tout accompagné de quelques indications biographiques nouvelles sur l'écrivain ou sur son *Inconnue* (Jenny Dacquin).

— Dans *la Revue germanique* de novembre-décembre 1906, M. Antoine Duraffour a commencé la publication des *Documents du musée calvet d'Avignon* concernant l'Allemagne. Ce sont une lettre de J. H. Voss à Pfeffel, une lettre de Savigny à Wachsmuth, — l'une et l'autre en allemand, — et deux lettres, en français, d'A. W. de Schlegel. Tous les originaux appartiennent à la collection d'autographes formée par Esprit Requien, l'ami de Stendhal et de Mérimée.

— Les archives de l'Institut viennent de s'enrichir d'une collection d'autographes formée par les trois Pingard, qui à des titres divers appartinrent à l'administration de ce corps pendant plus d'un siècle. Léguée par le dernier collectionneur au marquis Costa de Beauregard, celui-ci en a fait don aux Archives de l'Institut, où elle a, en effet, sa place naturelle, car elle se compose surtout de lettres académiques qui ne seront pas inutiles, dit-on, pour l'histoire intérieure de l'Institut.

— Dans *la Révolution de 1848* (janvier-février et mars-avril 1907), M. Félix Chambon donne *l'Inventaire sommaire des documents sur la Révolution de 1848 conservés à la bibliothèque Victor Cousin à la Sorbonne*. Ces documents proviennent de Barthélemy-Saint-Hilaire et de Pagnerre et intéressent surtout l'histoire du gouvernement provisoire.

— Le dimanche 9 juin, on a inauguré un monument d'Eugène Sue, à Annecy, et le dimanche 30 juin, à Tours, un buste du poète Racan.

Le discours prononcé par M. Louis Arnould à cette dernière cérémonie a été publié par le *Journal d'Indre-et-Loire* des 5 et 6 juillet.

On a également placé, à l'angle des rues Saint-Denis et de Tracy, sur la maison où naquit Michelet, un haut relief commémoratif, représentant l'historien dans sa chaire, en train de faire son cours.

— L'auteur dramatique William Busnach, récemment décédé, a, par son testament, légué à la ville de Paris, pour le Petit-Palais, son portrait par le peintre Elie Delaunay.

On a également placé dans une des salles du Musée du Luxembourg le portrait de Paul Verlaine par Édouard Chantalat.

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

Revue
d'Histoire littéraire
de la France

CHATEAUBRIAND
ET L'ÉMIGRATION FRANÇAISE A LONDRES

Le séjour que Chateaubriand fit en Angleterre, de mai 1793 à mai 1800, est peut-être, de la vie du grand écrivain tout entière, la période qui a été la moins étudiée et qui reste la moins connue[1]. La plupart des biographes se contentent de reproduire les indications fournies par les *Mémoires d'outre-tombe* et d'insister sur les circonstances sentimentales qui devaient aboutir à la conversion et à l'éclatante manifestation que l'on sait. Même Sainte-Beuve ne fait guère que s'en tenir à une étude prolongée de l'*Essai sur les Révolutions* et passe assez vite à la lettre de Mme de Farcy, à la « crise morale » qui ramène Chateaubriand à la foi par la piété filiale, au *Génie du Christianisme* et au retour en France. Quant à M. Bertrin, il écrit fort justement : « Chateaubriand a oublié... l'action quasi insensible, mais si efficace, qu'exercent sur notre esprit les idées à la mode, même quand nous les combattons. Le monde moral a aussi son atmosphère, que l'on respire malgré soi et dont l'âme se nourrit à son insu[2]. » Seulement c'est aux relations littéraires et philosophiques de Chateaubriand à Paris avant la Révolution que s'applique cette remarque ; et le milieu intellectuel de l'Émigration à Londres ne paraît point du tout dans un ouvrage qui étudie pourtant, dans son premier chapitre, cette « seconde naissance » dont l'exil londonien fut le berceau : négli-

1. Écrit avant la publication de l'article de M. Le Braz, *Chateaubriand professeur de français*, dans la *Revue de Paris* du 15 août 1907.
2. G. Bertrin, *La Sincérité religieuse de Chateaubriand*. Paris, 1899, p. 78.

gence de méthode dont M. Séché semble s'être aperçu [1] et dont l'ouvrage de M. V. Giraud sur le *Génie du Christianisme* ne manquera pas, sans doute, de nous dédommager [2]. En attendant, comme on ne saurait trop multiplier, entre l'*Essai* et le *Génie*, ces « ponts » qui sont, en somme, la principale raison d'être de l'histoire littéraire, il peut sembler utile de fixer avec précision quelques détails et de soulever quelques problèmes qui ont trait à ce monde de l'Émigration en Angleterre, si singulier, si agité et si divers.

I

Ce n'est pas sans raison que Chateaubriand, dans les *Mémoires d'outre-tombe* [3], a mis au premier rang de ses compagnons d'exil le journaliste Peltier, ni qu'Edm. Biré, dans une note de son édition, a souhaité qu'une « ample et copieuse biographie » fût consacrée à cette curieuse figure de l'époque révolutionnaire. Chateaubriand, encore invalide de sa campagne à l'armée des Princes, traînant sur le pavé de Londres sa misère et ses rêves, dut à ce compatriote [4] sa première aubaine. Il achevait de dépenser les trente louis apportés de Jersey; il partageait le « grenier » de son cousin La Bouëtardais, sans doute dans le quartier de Covent Garden [5], et supportait vaillamment « la misère commune de l'émigration » : le bohème Peltier, dont il a grossi à plaisir, dans les *Mémoires*, la vulgarité et le débraillé, lui procura un logis plus indé-

1. L. Séché, *La Genèse du Génie du Christianisme. Revue bleue*, 1902, t. I, p. 500.
2. Cf. une remarque de son *Chateaubriand, études littéraires*. Paris, 1904, p. 108.
3. Édition Biré, t. II, p. 111.
4. Il était Breton, et Chateaubriand, on le sait, s'est toujours souvenu volontiers de « ce cousinage que tous les Bretons ont entre eux ». Sur la date et le lieu exacts de sa naissance, les témoignages ne sont pas d'accord : les dictionnaires le font naître à Nantes ou à Gonnord, en 1763 ou « vers 1770 ». Un rapport envoyé à la police secrète le 20 nivôse an XI et qui a passé par les mains de Talleyrand (Archives nationales, F7 6330 (6959), débute ainsi : « M. Dudoyer, qui a pris le nom de Peltier, est fils d'un négociant de Nantes. Il fut envoyé fort jeune à Paris, et placé dans les bureaux d'un financier. Il fit la banque, et ensuite banqueroute. Il passa à Saint-Domingue, où il en fit une seconde. Différentes sottises le firent chasser du Port-au-Prince... » Il peut y avoir dans ce dernier séjour l'amorce et l'explication de ces rapports avec Saint-Domingue dont s'égaiera si fort Chateaubriand. Les *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 113, font erreur en parlant de l'*Ambigu* dès ce moment.
5. Entre le Strand, Holborn et l'aboutissement de Tottenham Court Road, mais sans doute plus près du Strand. Chateaubriand parle (*Mém.*, t. I, p. 319) du « bout d'une petite rue qui joignait Tottenham Court Road » ; ailleurs de Holborn (t. II, p. 109); mais dans l'*Essai*, note finale du livre II, chap. XVI, il mentionne longuement un pèlerinage fait, il y a déjà assez longtemps, sur l'emplacement de l'exécution de Charles Ier : « Je demeurais alors dans le Strand. » Peltier, à ce moment, habite tout près de là, quoique de l'autre côté de l'actuel Trafalgar Square : 24, Oxendon Street, Haymarket.

pendant et un provisoire gagne-pain. « Mon Gil Blas, grand, maigre, escalabreux, les cheveux poudrés, le front chauve, toujours criant et rigolant, met son chapeau rond sur l'oreille, me prend par le bras et me conduit chez l'imprimeur Baylis, où il me loue sans façon une chambre, au prix d'une guinée par mois.... Peltier me procura des traductions du latin et de l'anglais [1] : je travaillais le jour à ces traductions, la nuit à l'*Essai historique* dans lequel je faisais entrer une partie de mes voyages et de mes rêveries. Baylis me fournissait les livres, et j'employais mal à propos quelques schellings à l'achat des bouquins étalés sur les échoppes. »

Quand se passait cette manière de sauvetage? Si les souvenirs de Chateaubriand sont exacts, le plan de l'*Essai* était déjà assez avancé, à cette date, pour que l'exposé en pût être fait à Baylis : et, si chaotique et fumeux que soit l'ouvrage lui-même, il était nécessaire que divers événements historiques se fussent passés afin que l'idée même de ce livre, le parallèle indiscret et aventureux des Révolutions anciennes et modernes, pût avoir quelque vraisemblance. C'est ainsi que la chute des Jacobins et la campagne de 1794 font partie trop intégrante, pour la « Révolution moderne », de ces analogies essentielles que recherche l'auteur, pour qu'un plan eût aucune chance d'être approuvé avant la date correspondant à ces événements [2]. D'autre part, les premières publications londoniennes de Peltier, la *Correspondance politique, ou Tableau de l'Europe* (2 novembre 1793-2 août 1794) [3] et le *Tableau de l'Europe* qui y fait suite en 1794 [4] ne sont ni l'une ni l'autre imprimées chez Baylis ; ce n'est qu'à partir de son *Paris pendant l'année 1795* qu'on voit figurer sur les périodiques rédigés par Peltier la mention : *Londres, de l'imprimerie de T. Baylis.* Puisque le pamphlétaire breton put proposer et procurer à son malheureux compatriote « une chambre chez son imprimeur Baylis », il est assez probable que cette entrevue décisive n'a pas eu lieu avant les derniers mois de 1794, au début des nouveaux arrangements de Peltier : cette nouvelle installation, nous l'avons vu, est suivie d'une période de travail et de première rédaction ; et Chateaubriand

1. Sans doute le *Paradis perdu* et les *Poésies perses* traduites de John Smith datent-ils de cette époque.

2. Le *tableau* qui termine le chap. LXIV du livre Ier pousse le parallélisme des événements révolutionnaires jusqu'à décembre 1796 : mais il va sans dire qu'il a dû être mis à jour, ou même rédigé, lors de la reprise de l'impression et au cours même du travail.

3. Imprimé à Londres chez W. Glindon, et paraissant trois fois par semaine.

4. Même imprimerie. Les seize numéros de cette publication forment deux volumes composés surtout, en réalité, de pièces concernant l'histoire de la Révolution.

a toujours dit, en effet, qu'il « commença à écrire l'*Essai* en 1794 » [1].

Quant à l'emplacement du nouveau gîte occupé par le futur ambassadeur de France à Londres, il ne l'écartait pas extrêmement de sa première résidence. L'imprimerie Baylis est située à cette époque [2] dans Grevill Street, n° 15, près de Gray's Inn, non loin du Red Lion Square et du quartier de Bloomsbury, où résident, au cours de l'émigration, nombre de Français exilés : c'est ainsi que Mgr de la Marche, évêque de Saint-Paul-de-Léon, que citent les *Mémoires d'outre-tombe*, loge « chez Mme Silburne, 10, Little Queen Street, Bloomsbury [3] ». Hingant, le compatriote breton rencontré sur le paquebot de Jersey, et avec qui s'est lié Chateaubriand, « se logea, assez près de Baylis, au fond d'une rue qui donnait dans Holborn » : c'est avec ce voisin laborieux et instruit que le chevalier-littérateur passe une bonne partie de ses heures de loisir, à moins qu'il n'aille errer dans les prairies de Kensington ou sous les voûtes de Westminster.

L'imprimeur Baylis et l'éditeur Deboffe — « l'aveugle et innocent Deboffe », comme l'appellera un jour Peltier [4], — s'étaient hasardés à commencer l'impression de cet *Essai sur les Révolutions anciennes et modernes* où le débutant écrivain jetait pêle-mêle les aperçus de sa jeune expérience politique, les découvertes d'une érudition de fraîche date et l'incertitude d'une âme profondément désespérée et « dissociée ». Mais les ressources procurées par des traductions se font rares. L'*Essai* ne s'achève pas. Chateaubriand traverse avec Hingant une crise de misère qu'il faut sans doute placer à la fin de l'hiver 1794-1795 : il parle d'une « rude soirée d'hiver » où il resta deux heures planté devant un magasin de comestibles (il est vrai qu'un peu plus haut il mâchait de l'herbe) [5]. Pendant cinq jours, les deux amis souffrent de la faim ; la tentative de suicide où Hingant se blesse terminerait cette seconde période de la vie de Chateaubriand à Londres.

La troisième le plonge à nouveau dans les pitoyables bas-fonds de l'émigration. Il est assez possible qu'il ait tenté à ce moment de se rappeler au souvenir ou à l'attention des gens de lettres parisiens. Un peu plus tard il saura leur faire parvenir l'*Essai sur les Révolutions* ; le 6 avril 1795 — à supposer que cette date soit

1. Préface de l'Édition de 1826.
2. D'après les publications sortant de ses presses. Deboffe a sa boutique Gerrard Street, près de Leicester Square.
3. D'après des avis concernant les secours à donner aux émigrés.
4. Dans l'*Appel au public* joint au plaidoyer de son avocat Mackintosh. Voir plus loin, p. 619.
5. *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 120.

authentique[1] — Rœderer, rédacteur influent au *Journal de Paris*, reçoit ce court message :

Un malheureux banni recommande à l'indulgence de M. Rœderer le petit ouvrage qu'il a l'honneur de lui envoyer. CHATEAUBRIAND.

Sainte-Beuve suppose[2] que ce « petit ouvrage » est la *Nuit chez les Sauvages de l'Amérique*, le futur chapitre final de l'*Essai*, dont Chateaubriand pourra dire en effet qu'il est « connu des gens de lettres de Paris ». Il faut noter que la *Lettre sur l'art du dessin dans les paysages*[3] est également datée de 1795 et que deux détails semblent en situer la composition dans l'époque présente. « Nous sommes en hiver; vous avez du feu », dit humoristiquement l'auteur; et il se plaint aussi des prédictions pessimistes des médecins qui le soignent : or les privations des derniers temps avaient particulièrement éprouvé sa santé[4].

Il s'est installé, nous dit-il, dans une mansarde que son cousin La Bouëtardais viendra bientôt partager avec lui, New Road, aux environs de Mary-le-Bone, c'est-à-dire presque hors ville, et dans le voisinage d'un cimetière sur lequel donne la lucarne du galetas. Ses relations, durant cette période assez courte, semblent se recruter surtout parmi ses compatriotes bretons. « Nous tenions des conseils dans notre chambre haute, nous raisonnions sur la politique, nous nous occupions des cancans de l'émigration. Le soir, nous allions chez nos tantes et cousines danser, après les modes enrubannées et les chapeaux faits... »

En dépit de cette gaieté désespérée, c'est le moment où Chateaubriand aurait connu la détresse la plus profonde. Par bonheur, « l'homme aux ressources, Peltier, me déterra, ou plutôt me dénicha dans mon aire » : Chateaubriand misérable, La Bouëtardais apoplectique, et « deux émigrés en guenilles qui se trouvèrent sous sa main », il emmène dîner ces quatre compatriotes à London Tavern : si les souvenirs capricieux de Chateaubriand ne le trompent pas, il s'agit sans doute de l'hôtel-restaurant

1. Ce qui permet d'en douter, c'est que les *Œuvres* de Rœderer, publiées par son fils (Paris, 1856, p. 138), qui donnent le texte de ce billet et lui attribuent une date, ajoutent cependant *sans date*; c'est aussi qu'au tome IV, p. 317, une erreur manifeste concerne la critique d'*Atala*.

2. T. II, p. 171, note.

3. Elle suit d'ordinaire, dans les *Œuvres* de Chateaubriand, les poèmes traduits d'Ossian, ou plutôt de John Smith.

4. Il ne figure pas, peut-être pour cette raison, sur les états des officiers français émigrés, résidant à Londres ou aux environs, fin 1794, ou des volontaires qui se sont fait inscrire en janvier 1795 pour servir dans les compagnies nobles que le gouvernement forme à Jersey.

situé Bishopsgate Street et qui, dit un guide de 1802, « contient des salles élégantes où des marchands et des gentlemen se donnent souvent rendez-vous pour discuter des affaires publiques ou faire honneur à des dîners parfaitement préparés[1]. » Ces pauvres diables se régalent, et Chateaubriand considère plus à loisir la proposition de Peltier : pourquoi n'irait-il pas se mettre à la disposition de la Société d'antiquaires de province qui demande par la voie des journaux un Français capable de déchiffrer des manuscrits français du XII^e^ siècle, de la collection de Camden[2]? Après quelques jours de préparatifs, Chateaubriand part — sans doute au printemps 1795 — pour le comté de Suffolk, sous le nom de Combourg, plus facile à prononcer, pour des Anglais, que son patronymique.

Son départ pour Beccles, son séjour dans l'est de l'Angleterre peuvent être repérés avec une certaine approximation. Il a écrit le 23 août une lettre à Hingant, et celui-ci lui a répondu en septembre 1795[3]; son ancien compagnon de misère parle de sa maladie comme d'une chose qui dure encore, et dont il sait depuis peu la nature, « une de ces fièvres de nerfs qui font beaucoup souffrir, et dont le temps et la patience sont les meilleurs remèdes » : il semble bien que ce soit la première lettre reçue de Hingant lui-même depuis sa tentative de suicide, ce qui paraît confirmer rétrospectivement les dates précédentes. On ne peut que signaler, sans en tirer un parti assuré, deux indications indirectement relatives à ce séjour loin de Londres. Dans le *Génie du Christianisme*, 1^re^ partie, chapitre XII, Chateaubriand décrira les « migrations » d'une espèce de cresson fort curieux, qui « change de place et s'avance comme par bonds et par sauts », dont il n'a vu ni la floraison ni la fructification, mais dont il a observé les déplacements « au bord de l'Yar, petite rivière du comté de Suffolk en Angleterre » : un botaniste me fait remarquer que si un développement rapide de *stolons* a pu donner au médiocre naturaliste qu'était le grand écrivain l'illusion d'un déplacement véritable (telle est l'hypothèse qui lui est la plus favorable), c'est à la fin d'avril ou au commencement de mai qu'il faudrait rapporter ce phénomène[4].

La seconde indication est fournie par l'*Essai* : une note du livre I, chapitre XLI — page 237 de la première édition — remer-

1. *The Picture of London for 1802; being a correct Guide....* London, t. II, p. 82.
2. Nous suivons les indications de Chateaubriand partout où elles ne sont pas directement contredites par d'autres faits qui soient acquis.
3. *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 133.
4. Renseignement dû à l'obligeance de M. Gérard, professeur à la Faculté des Sciences de Lyon.

ciera Peltier d'avoir communiqué à l'auteur, « tandis que je préparais ceci pour la presse », les *Soirées littéraires* « qui s'étendent depuis le mois d'octobre 1795 jusqu'au mois de juin ou juillet 1796[1] ». Chateaubriand semble déplorer l'impossibilité où il s'était trouvé de connaître ce périodique à sa date d'apparition : « ceci n'est qu'un des plus petits inconvénients où l'on tombe à écrire loin des capitales et dans un pays étranger[2] ».

L'idylle de Bungay, que Chateaubriand glisse dans son récit (un peu comme l'aventure de Sesenheim se place dans *Vérité et Fiction* de Gœthe), présente plusieurs invraisemblances auxquelles il est difficile de ne point se buter. Admettons que l'hôte du révérend M. Ives, le compagnon de sa fille et son maître privé d'italien ait passé sous le toit de ce presbytère une partie de l'hiver sans que son « esprit de retenue et de solitude intérieure », sa crainte d'ennuyer ses interlocuteurs, lui aient laissé une seule fois l'occasion de confier, à des gens qui l'avaient soigné et hébergé, qu'il était marié en France : Chateaubriand s'explique et s'accuse trop nettement, sur ce point, pour qu'il ne soit pas indiscret de se mettre en tiers entre sa conscience et lui. Mais nous sommes à une date que tout concorde à placer à la fin de l'année 1795 : et c'est ici que les *Mémoires d'outre-tombe*[3] viennent mettre la révélation, par les journaux anglais, des « malheurs de sa famille », l'exécution de M. de Malesherbes, de la présidente de Rosambo, de la comtesse de Chateaubriand et du comte, le frère de l'écrivain. Les circonstances sont précises, et de nature, semble-t-il, à fixer les souvenirs à jamais : ces nouvelles, annoncées par les feuilles publiques, augmentent l'intérêt de l'affable société provinciale et font connaître sous son véritable nom M. de Combourg[4]; elles ajoutent à la bienveillance de la petite famille Ives, à la netteté surtout des plans matrimoniaux de ces braves gens : « Vous n'avez plus de patrie; vous *venez de perdre* vos parents », lui dit la mère de l'aimable Charlotte[5]. Or il est singulièrement malaisé d'admettre que la nouvelle de ces exécutions, qui avaient eu lieu

1. Il veut parler de la publication intitulée les *Soirées littéraires*, éditée à Paris par L. Coupé à partir de 1795.

2. M. E. Dick publiera prochainement dans la *Revue d'histoire littéraire* une étude spécialement consacrée au séjour de Chateaubriand dans la province anglaise. L'article cité plus haut de M. Le Braz confirme les dates ci-dessus : « en juillet 1795 M. de Combourg avait déjà ses grandes et petites entrées dans la société de Beccles ». Mais il reste à déterminer quand prit fin l'activité professionnelle de Chateaubriand professeur de français dans la province anglaise.

3. *Mémoires d'outre-tombe*, t. II, p. 127.

4. *Ib.*, p. 127.

5. *Ib.*, p. 136.

le 22 avril 1794, ait à ce point tardé à atteindre Chateaubriand. Les journaux anglais n'avaient point différé si longtemps pour informer le public d'un acte de la justice révolutionnaire si terrible et si bien fait pour inspirer l'horreur et la haine du régime : c'est ainsi que l'*European Magazine* de mai 1794 détaille, à la date du 3, et d'après « les dernières lettres de Paris », les circonstances de cette multiple exécution[1], qui provoqua parmi les lecteurs britanniques une stupeur et une horreur particulièrement vives. D'ailleurs, par son oncle de Bedée et, d'une façon générale, grâce aux relations persistantes que la Bretagne gardait avec l'Angleterre par l'intermédiaire des îles anglo-normandes[2], Chateaubriand n'avait pas dû manquer d'être renseigné.

Le romanesque écrivain ne s'est pas moins embarrassé dans une petite question de chiffres. Tout va bien pour l'âge de Charlotte, « âgée de quinze ans[3] », en 1795, donc née en 1780 : Chateaubriand a vingt-huit ans, et « les années concordaient[4] ». Mais il n'en va plus de même pour un autre calcul : c'est en 1822 qu'il rédige ce livre des *Mémoires*, et il évoque à ce moment, devant Charlotte devenue lady Sulton, « vingt-sept années livrées à un autre[5] » : elle se serait donc mariée dès 1795, et le compte y serait. Mais elle lui dit elle-même qu'elle a épousé l'amiral Sulton « trois ans après votre départ d'Angleterre » : donc en 1803, à supposer que la pauvre Charlotte ait été renseignée sur le départ de son *lord and master* imaginaire; ou en 1798 ou 99, si elle voulait simplement parler du départ de Bungay.

De retour à Londres, Chateaubriand « n'y trouva pas le repos ». Les remords qu'il a de sa conduite à Bungay, le regret qu'il éprouve à ne plus être maître de sa destinée, puisqu'il est marié en France, les souvenirs et les rêves passionnés occupent son esprit et son cœur et le poussent, nous dit-il, à des promenades désespérées. Comme pour accentuer la révolte sentimentale et l'inconsolable mélancolie de cette période, où « à la distance de trente milles de Londres, il n'y a pas une bruyère, un chemin, une église que je n'aie visités », il voudrait nous persuader que « dans ces lieux Byron respirait déjà ». Il songe en effet, avec son ordinaire manie des coïncidences fatidiques, aux années d'école

1. T. XXV, p. 402.
2. Cf. Ch. Hettier, *Relations de la Normandie et de la Bretagne avec les îles de la Manche pendant l'Émigration.* Caen, 1885.
3. *Mém.*, t. II, p. 134.
4. M. de Marcellus a vu lui-même, en 1822, « lady Sulton et ses quarante-quatre ans » (*Chateaubriand et son temps*, p. 104), ce qui ferait naître Charlotte en 1778.
5. *Mém.*, t. II, p. 145.

passées par le poète anglais à Harrow-on-the-Hill, et les *Mémoires* y reviennent un peu plus loin[1] avec une insistance complaisante : mais c'est, en réalité, durant l'été de 1801 seulement que Byron fut amené à Harrow, et son émule français avait raison de traverser tranquillement le village « sans savoir quel génie il renfermait » et de s'asseoir sous l'antique ormeau du cimetière sans pressentir la future présence du jeune *laird* écossais dans ces lieux[2].

Même à supposer que ces courses folles, qui le faisaient traiter d'insensé par ses anciens compagnons d'émigration, l'aient entraîné dans les environs de Londres durant une partie du printemps, il fallait songer à se remettre à la besogne. L'impression de l'*Essai* avait été reprise, et ses 681 pages in-8° exigeaient un sérieux effort; sa rédaction même n'a pu être mise au point qu'au cours de l'année 1796 : la note citée plus haut, et qui fait allusion à une publication allant « jusqu'au mois de juin ou juillet 1796 », le tableau qui termine le chapitre LXIV de la 1re partie et qui comprend des dates fort avancées de 1796, une allusion aux gens qui « veulent rester les hommes du XIVe siècle dans l'année 1796 », tout concorde à situer non seulement l'impression, mais une bonne part de la préparation du manuscrit dans la seconde moitié de 1796. Enfin ce « livre de doute et de douleur » sort des presses de Baylis et est mis en vente, au commencement de 1797, chez les libraires ordinaires de l'Emigration.

II

« Cette date, écrit Chateaubriand[3], est celle d'une des transformations de ma vie. Il y a des moments où notre destinée, soit qu'elle cède à la société, soit qu'elle obéisse à la nature, soit qu'elle commence à nous faire ce que nous devons demeurer, se détourne soudain de sa ligne première, telle qu'un fleuve qui change son cours par une subite inflexion... » On pourrait croire que cette date de 1797, fatidique entre toutes, *annus mirabilis*, comme disaient les anciens tireurs d'horoscopes, désigne le retour de Chateaubriand à la foi. Mais non : il est entendu que ce n'est

1. De même dans l'*Essai sur la littérature anglaise*.

2. L'*Essai sur la littérature anglaise* parle de même d'une lettre de Byron, étudiant à Cambridge, qu'il aurait laissée sans réponse et que lui aurait adressée, lorsque parut *Atala*, le futur poète : comme c'est en octobre 1805 que Byron va à Cambridge, il y a confusion — ou imagination.

3. *Mém.*, t. II, p. 151.

qu'après avoir reçu la lettre de sa sœur, qu'il publie avec sa date de 1798, qu'il se résolut à « changer subitement de voie » ; d'autre part, l'indiscret « exemplaire confidentiel » de l'*Essai* est couvert aussi tard que 1798 de notes médiocrement religieuses, et c'est en septembre 1798 que M. Victor Giraud place la crise fameuse [1], que M. Bertrin situe un peu auparavant, mais dans la même année [2]. C'est donc plutôt, sans doute, parce que sa destinée a « cédé à la société », et que le solitaire désespéré s'est rapproché, en 1797, d'un groupe avec lequel il se découvre des affinités et des sympathies intellectuelles, que l'époque qui suit la publication de l'*Essai* lui semble un « tournant » important de sa vie.

Son livre, mis en vente vers le mois de février 1797 [3], n'a été rien moins qu'un succès de librairie. Cependant on en a parlé dans le milieu émigré, comme il est naturel. Ne fut-ce que par leurs relations avec Deboffe, Debrette, Dulau, éditeurs et libraires ordinaires de la colonie française à Londres, les « intellectuels » de l'Émigration connaissent cette curieuse élucubration d'un des leurs. Et, parmi ceux-ci, ce ne sont pas les royalistes irréductibles qui devaient être tentés de faire des avances à l'auteur d'un livre où un fond de sentimentalisme anarchique transparaît si souvent. Chateaubriand a demandé à Peltier de ne pas rendre compte de l'*Essai* dans son périodique : précaution utile, sans doute, autant qu'« amour de la tranquillité », car les publications de Peltier deviennent de plus en plus une sorte de *moniteur* du royalisme intégral [4]. En revanche, le *Courrier de Londres*, dont le comte de Montlosier avait récemment pris la direction, rendit compte « avec bienveillance et justice », de l'ouvrage de ce débutant inconnu [5]. Déjà, dans une note de l'*Essai* [6], le gentilhomme breton faisait une avance aux publicistes qui représentaient une opinion qu'abominait à ce moment l'entourage des princes. Parmi « les gens de lettres émigrés », Peltier et Rivarol lui semblaient, à la vérité, occuper « une place distinguée » ; mais il mettait ces deux défenseurs de la royauté intangible comme en dehors d'un groupe plus digne de louanges : « MM. d'Ivernois et Mallet du Pan ne

1. *Chateaubriand*, note de la page 121.
2. *Sincérité religieuse*, p. 100 et 115.
3. Il parle, dans la lettre publiée par le journal de Peltier le 10 juillet (Cf. Giraud, p. 257) des « quatre mois » depuis lesquels « on n'a cessé de m'envoyer lettres sur lettres ». L'*Essai* est mis en vente en avril à Hambourg, un des principaux centres de l'Émigration : cf. une annonce du libraire Hoffmann dans le *Hamburg. unpart. Correspondent*, 12 avril 1797.
4. Le fils de Mallet du Pan, dès 1797, se déclare peu soucieux de le connaître.
5. A. Bardoux, *Le Comte de Montlosier et le Gallicanisme*. Paris, 1881, p. 128.
6. Livre I, 1re partie, note du chap. XVII.

sont pas à la vérité français; cependant, comme ils écrivent dans cette langue, ainsi que le fit leur illustre compatriote Jean-Jacques, les émigrés peuvent s'honorer de grands talents. La plupart des membres de l'assemblée constituante, les Lally, les Mounier, les Montlosier, ont écrit d'une manière qui fait autant d'honneur à leur esprit qu'à leur cœur. Je voudrais qu'on fût juste; comment l'être avec des passions? »

Ces passions, cette injustice, Chateaubriand pouvait les reprocher, avec autant de droit et plus d'actualité qu'aux « gens de lettres restés en France », à tout ce qui, dans l'émigration londonienne, n'avait que mépris et que haine pour la clairvoyance et la modération de ces *monarchiens*[1]. Lui-même reçoit, à propos de l'*Essai*, des injures anonymes d'un Français qui, vraisemblablement, le rangeait dans le même lot que les infortunés Cassandrequi, dès le début de la Révolution, avaient vu clair dans la marche des événements et n'avaient cessé de donner des avis de sagesse à leurs intransigeants compagnons d'exil. Sur la nature même de la nouvelle république instaurée en France, avec le cercle vicieux qui lui semblait résulter d'une extrême indépendance d'idées coexistant avec une extrême corruption de mœurs — c'est un des *leitmotiv* de l'*Essai* — Chateaubriand était parfaitement d'accord avec les vues exprimées par plusieurs des membres de l'émigration constitutionnelle[2].

La jonction, ou tout au moins le contact, n'avait donc rien que de normal et presque de fatal entre le solitaire écrivain et quelques compatriotes que bien des affinités préparaient à lui faire accueil. Chateaubriand parle, au sujet des nouvelles relations que lui vaut la publication de l'*Essai*, de la « haute émigration » qui l'aurait recherché à ce moment. On pourrait s'y méprendre, et croire que le baron de Rolle, l'évêque d'Arras, le duc d'Harcourt, les archevêques de Narbonne et de Bordeaux, tout le cercle des conseillers du comte d'Artois et les coteries aristocratiques qui jugeaient de bon ton d'imiter leur intransigeance, lui

1. Sur les différends qui séparent ces deux partis, cf. Bardoux, *ouv. cité*, et B. Mallet, *Mallet du Pan and the French Revolution*. London, 1902. Voir aussi les périodiques et les brochures de l'émigration londonienne.

2. Cf. Mallet du Pan, *Correspondance politique pour servir à l'histoire du Républicanisme français*. Hambourg, 1796, p. XII : « Le plus absurde contre-sens, de donner aux générations les plus corrompues le régime qui nécessite le plus d'austérité et de vertu, et qui, en lâchant les passions sur l'océan de la société, ne peut leur imposer aucune institution... »; Montlosier, *Effets de la violence et de la modération dans les affaires de France*. Londres, 1796, p. 32 : « Ni la République ni le despotisme ne sont faits pour la France. » Cf. aussi la profession d'indépendance et d'impartialité de l'*Essai*, « dédié à tous les partis », « je ne suis l'écrivain d'aucune secte », aux déclarations de Montlosier et de Mallet du Pan en 1796.

auraient fait des avances : attitude peu vraisemblable de la part de gens qui ne cessaient guère d'accabler de leurs récriminations quiconque était suspect de modérantisme et de « constitutionalisme[1] ». Chateaubriand parle plus justement, un peu plus loin, des « émigrés de mérite » qui devinrent ses relations les plus ordinaires : c'étaient assez exactement les hommes qui, décriés auprès des Princes, formaient, au dire de leurs adversaires, un prétendu « comité constitutionnel[2] » que détestaient les « purs » de l'Émigration, mais où s'élaboraient en réalité bien des idées que l'avenir devait reprendre ou vérifier. Un déménagement rapproche l'auteur de l'*Essai* de ses nouveaux amis. Il avait déjà quitté la maison de l'imprimeur Baylis d'où il écrivait, le 16 janvier 1797, à ses amis du Suffolk, pour s'avancer, au nord-ouest de Londres[3], sur la route de Hampstead : c'est là sans doute que, pensionnaire pendant quelques mois d'une veuve irlandaise, il avait composé diverses pièces de vers dont plusieurs, portant la date de 1797, figurent dans les *Poésies*[4], et dont la plus connue, l'imitation de l'*Élégie* de Gray (datée 1796 dans les *Œuvres*) paraît dans le *Paris* de Peltier, le 11 décembre 1797[5]. Dès avant cette date, Chateaubriand semble avoir abandonné son logis trop excentrique pour se rapprocher des quartiers de l'ouest de Londres, les quartiers des « félicités exilées » où résidaient, comme disent les *Mémoires d'outre-tombe*, « les évêques, les familles de cour et les colons de la Martinique ».

Ce changement de résidence, qui s'opère problablement à l'automne de 1797, est confirmé par divers témoignages plus ou moins directs, sans qu'il semble possible de déterminer exacte-

1. C'est en 1796, en particulier, qu'un véritable déchaînement royaliste, « ultra », s'était produit contre Montlosier.

2. Bardoux, *ouv. cité*, p. 116.

3. C'est par erreur que Chateaubriand parle (t. II, p. 153) de « la pauvre émigration de l'est », parmi laquelle il ne semble pas avoir jamais vécu. Ou bien veut-il dire qu'il s'en écarte encore davantage? En tout cas, il réalise le vœu touchant consigné en marge de l'exemplaire confidentiel (cf. Sainte-Beuve).

4. T. IV des *Œuvres complètes*, éd. de 1857.

5. T. XVI, p. 359 et suiv. Bien que des différences d'orthographe et de ponctuation soient les principales variantes qu'on puisse relever dans les rédactions ultérieures du poème, il peut être intéressant de signaler quelques tournures que Chateaubriand modifiera plus tard :

V. 49 : Ainsi meurent aux champs des roses solitaires...
V. 66 : Eh! qui fuit pour toujours les champs de la lumière
Sans détourner la tête au bout de la carrière?
V. 78 : ... Souvent nous l'avons vu, dans sa marche empressée...
V. 83 : Sous cet ormeau vieilli, penché sur le courant.
Durant les feux du jour, il rêvait doucement,
Attachant ses regards sur l'onde passagère.
V. 88 : Un matin nos regards sur l'antique bruyère
Le cherchèrent en vain au sommet du coteau;
La nuit couvrit les cieux; et l'arbre et le ruisseau....

ment le point topographique de cette dernière demeure occupée par l'émigré dans la ville même de Londres. C'est ainsi que « l'abbé » Delille habitera, en 1800, 28, South Molton Street[1], et que Chateaubriand se trouvera assez son voisin pour qu'on puisse aller en hâte de l'un à l'autre[2]. Mallet du Pan est logé à deux pas de là, 19, Woodstock Street, Oxford Street[3], avant d'aller s'installer, pour y mourir, à Richmond dans la maison de Lally-Tolendal; Montlosier a son logement dans Green Street, Leicester Square; Malouet est établi après 1794 Queen Street, Golden Square; le chevalier de Panat habite 35, Great Pultney Street, Golden Square. Peltier lui-même, qui reparaît vers ce moment, marié, réside plus loin du quartier de Soho qu'il ne fait d'ordinaire, et habite au n° 14 de Piccadilly West. Il y a là comme une concentration relative, au milieu d'une ville immense, d'un groupe d'hommes passionnés d'idées, avides de discussion, et comme une reconstitution de la vie de société, sinon de salon, en plein milieu étranger et parmi une population assez indifférente. Le quartier général de l'émigration ecclésiastique reste situé à portée de là, dans les environs de Tottenham Court Road (avant le transfert des fondations de l'abbé Carron à Somerstown en 1799); et la chapelle de l'ambassade française, Portland Place[4], est assez proche pour servir aux exercices religieux de tout ce district[5]. Surtout, les jardins de Kensington ne sont pas loin de là, et c'était, pour les désœuvrés comme pour les laborieux de l'Émigration, une promenade favorite et familière[6].

Ce fut peut-être la visite de remerciement faite par Chateaubriand à Montlosier à la suite de son compte-rendu de l'*Essai* qui l'amena à ce groupe. Il le retrouvait d'ailleurs chez M^me^ Lindsay, « attachée à Auguste de Lamoignon » : celui-ci et son frère

1. D'après un avis inséré dans *Paris*, t. XXV, p. 440.
2. Montlosier, *Mémoires* inédits cités par Bardoux, *ouv. cité*, p. 132.
3. B. Mallet, *Mallet du Pan and the French Revolution*. London, 1902, p. 300.
4. Cf. J.-B. Robertson [professeur à Dublin], *Lectures on some Subjects of modern History and Biography*. Dublin, 1864, p. 293 et suiv. : « C'est à cette chapelle que j'allais si souvent avec ma mère quand j'étais petit garçon. C'est là que je voyais ces vénérables confesseurs de la foi, ces saints prêtres qui, plutôt que de trahir leur Église, avaient enduré toutes sortes de misères et de privations, pauvreté, captivité et exil. C'est là que je voyais ces nobles, ces magistrats distingués de France, avec leurs femmes et leurs filles, etc. ».
5. L'importance de ces questions de topographie ne paraîtra pas aussi indifférente qu'il pourrait sembler à première vue, si l'on songe que les moyens de communication étaient encore assez coûteux et mal organisés dans le Londres de l'époque.
6. J.-B. Robertson, *Lectures on some Subjects of modern History and Biography*. Dublin, 1864, p. 296. Les jardins de Kensington sont chantés par un des poètes de l'Émigration, le chevalier Dupuy des Islets.

Christian, l'un un peu plus âgé, l'autre un peu plus jeune que Chateaubriand, avaient avec celui-ci des relations communes[1]. Les *Mémoires d'outre-tombe*, qui énumèrent un peu négligemment les membres de la société nouvelle que le jeune Breton fréquente à présent, citent ici Malouet, émigré en Angleterre depuis 1792, et M^me^ de Belloy, la « femme digne d'attachement » qui avait soigné avec dévouement, durant une maladie, l'ancien député aux États généraux; le comte de Montlosier, qui avait rejoint Malouet à la fin de septembre 1794, et le chevalier de Panat. Mais ils sont muets sur Lally-Tolendal et sur la princesse d'Hénin, chez qui se réunissait le plus fréquemment ce groupe de bannis; ils ne disent rien non plus de Mallet du Pan, qui se décida au printemps de 1798 à s'installer à Londres, et qui retrouva parmi les « monarchiens » de l'émigration londonienne quelques vieux amis, avec lesquels il organisa, près de Leicester Square, en 1798, un modeste « club des Étrangers » où il est possible que Chateaubriand ait fréquenté[2].

Il serait injuste de ne point associer à ces derniers noms, depuis longtemps notoires dans le monde de l'Émigration, et même auprès du gouvernement et du public anglais, celui d'A. Dulau, qui devient — d'imprimeur qu'il avait d'abord été — l'éditeur et le libraire par excellence de la colonie française émigrée à Londres[3]. Son nom et son adresse de Wardour Street (Soho) figurent à partir du tome XII (1797) sur les titres des publications de Peltier; c'est chez lui que s'éditent les principales œuvres par lesquelles l'Émigration, et en particulier le clergé, trompe le vide des heures d'exil, fait des amendes honorables ou des projets de vie nouvelle : lorsque Dulau entreprendra l'impression du *Génie du Christianisme*, il ne fera que patronner l'œuvre la plus propre à accroître ses collections de « bons ouvrages ». Cet ancien bénédictin du collège de Sorèze a eu, avec les « intellectuels » de l'Émigration, des rapports qui n'étaient pas uniquement d'homme d'affaires à gens de plume; et quelqu'un (qui se dit bien renseigné) n'avait pas si tort, dans l'entourage de Napoléon à Saint-Hélène, de le traiter d' « homme d'esprit et de jugement », — expression reprise par E. Biré dans une note de son édition des *Mémoires*, — et de lui

1. *Mém.*, t. II, p. 154.

2. *Mémoires et Correspondance de Mallet du Pan.* Paris, 1851, t. II, p. 435. Chateaubriand connaît aussi un correspondant londonien du *Neuer teutscher Merkur* de Wieland, qui parle de lui dans une correspondance du 20 mai 1797 (fasc. de juillet 1797, p. 284).

3. Voir les annonces de ses publications dans les journaux de l'Émigration et surtout le catalogue publié par la maison Dulau en 1812.

attribuer une certaine influence sur l'orientation nouvelle de l'auteur de l'*Essai sur les Révolutions*[1]. Il avait, certainement, un prestige particulier qu'il devait à une circonstance rare : neveu et peut-être secrétaire[2] de Mgr Jean-Marie Dulau, archevêque d'Arles et ancien député aux États généraux, qui avait été massacré en septembre 1792, il savait, sur les derniers jours et la fin de ce prélat, des détails émouvants qu'on voit paraître, dès 1797, dans les écrits de ce groupe. C'est ainsi que Lally-Tolendal, dans sa *Défense des Émigrés*[3], datée de Londres, janvier 1797, cite en exemple la mort héroïque de Mgr Dulau, et que Peltier, longuement et en grand détail[4], relate les circonstances où cet « Ambroise de l'église moderne », âgé et infirme, stoïque et résigné, trouva une fin édifiante. De toute façon, il faudrait se garder de voir dans cet éditeur de l'Émigration, — « fort connu dans la librairie », dira Chateaubriand en 1799 — un simple commerçant plus ou moins entreprenant.

Les *Mémoires d'outre-tombe* citent, sans trop préciser, des « personnages distingués de notre Église militante » que Chateaubriand peut avoir connus, et qui, eux aussi, sont des clients de Dulau ou vont l'être : l'abbé G. T. Carron, le Saint Vincent de Paule de l'Émigration, à Jersey d'abord, puis à Londres à partir d'août 1796, et qui, outre ses fondations charitables, fait succéder aux *Réflexions chrétiennes pour tous les jours de l'année*[5] les *Pensées ecclésiastiques pour tous les jours de l'année recueillies par un prêtre français exilé pour la foi*[6]; Mgr Boisgelin de Cucé, qui va publier en 1799 son *Psalmiste*, avec un *discours préliminaire sur la poésie sacrée*[7], et que Chateaubriand excuse à sa manière, alors qu'en général on lui reprochera, dans l'émigration anti-concordataire, d'avoir bien vite fait sa paix avec Bonaparte. Il peut n'être pas téméraire

1. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*. Paris, 1823, t. IV, p. 121.

2. C'est une tradition qui m'a été relatée par le possesseur actuel de la maison Dulau, Soho Square. Le futur libraire Dulau aurait été enfermé avec son oncle dans le couvent des Carmes, mais, plus heureux que lui, il aurait pu s'échapper aux journées de septembre 1792. Il serait enterré — après une carrière fort prospère à Londres — au cimetière de Saint-Pancrace qui servait à l'inhumation des émigrés. La tradition veut aussi, sans doute par une confusion avec l'épisode de la chambre chez Baylis, que Chateaubriand ait habité dans la maison occupée par la librairie Dulau, 107, Wardour Street. La famille Dulau aurait encore des représentants éloignés, entre autres le marquis du Lau.

3. Première partie, p. 142 (édition de Paris).

4. *Tableau du massacre des ministres catholiques et des martyrs de l'honneur exécutés dans le couvent des Carmes....* Paris et Lyon, 1797, p. 15.

5. Winchester, 1796. Une réflexion de l'auteur, assez courte, est suivie pour chaque jour d'une citation d'un auteur chrétien. Page 3, pour le 2e jour de janvier, *Esprit du Christianisme*.

6. 3 vol. Londres, 1799.

7. Londres, 1799.

de citer encore ici le nom d'un farouche contre-révolutionnaire, Clémenceau, qui sera en 1801 l'un des fournisseurs de Dulau en fait de poèmes irréductiblement anti-bonapartistes et chouans, et qui se rattache peut-être autrement que par son nom à cette « affaire Clémenceau » qu'Edm. Biré a racontée[1].

En revanche, c'est certainement à un titre purement documentaire et sans qu'il faille croire à des relations de société qui auraient existé entre Chateaubriand et elles, que les *Mémoires d'outre-tombe* nomment Mmes de Boigne et de Gontaut parmi les habitantes du « quartier des félicités exilées » : elles n'auraient pas manqué, de leur côté, de nommer à son heure le futur ambassadeur et ministre dans les souvenirs où elles ont rapporté leurs impressions d'exil[2].

Quoi qu'il en soit, nous avons, sur la vie de société qui s'était tant bien que mal établie, entre ces exilés, dans l'ouest de la capitale anglaise, quelques témoignages qu'il n'est pas indifférent de rassembler. « Chateaubriand, écrit le fils de Mallet du Pan, donna un soir une séance de lecture chez Malouet : il y lut *Atala* et quelques croquis de son œuvre ultérieure, le *Génie du Christianisme*. Plusieurs personnages de marque de l'Émigration étaient dans l'assistance, et de Calonne et mon père se trouvaient présents. Après la lecture, mon père dit aux personnes qui étaient près de lui : « Il y a du talent dans tout cela, mais je ne comprends rien à ses harmonies de la Nature et de la Religion » ; et de Calonne fut d'accord avec lui là-dessus[3] ».

Les mémoires inédits de Montlosier[4] parlent de leur côté des réunions qui se tenaient chez la princesse d'Hénin. « Là, nous disent-ils, — et le premier nom se rapporte à une date légèrement postérieure, — Delille lisait ses vers, Chateaubriand racontait ses voyages, Malouet parlait des colonies où il avait vécu. » La même source fournit à un autre biographe d'autres détails. « Ils dînaient ensemble tous les mercredis, écrit A. Bardoux de Montlosier et de Chateaubriand; le chevalier de Panat et Christian de Lamoignon étaient aussi des convives. En été, on allait dans quelque taverne solitaire, à Chelsea, sur la Tamise; on parlait de Milton et de Shakespeare... Dans la mauvaise saison, c'était Montlosier qui

1. *Mémoires d'outre-tombe*, t. I, p. 460.
2. Cf. *Mémoires de Mme la duchesse de Gontaut*, Paris, 1891; *Mémoires de Mme de Boigne*. Paris, 1907, t. I.
3. B. Mallet, *ouv. cité*, p. 301, note 1.
4. *Mémoires de Malouet*, publiés par son petit-fils le baron Malouet. Paris, 1874, t. I, p. 113, note citant les mémoires inédits de Montlosier.

offrait l'hospitalité... Le samedi, on allait en affluence chez Chateaubriand, qui offrait du punch. Il donna un soir lecture d'*Atala*.... Des femmes, dans l'auditoire, portèrent un jugement plus rigoureux que les hommes. Malgré toutes les critiques, on fut enlevé, entraîné malgré soi, par je ne sais quel charme ascendant et troublant. On sentait, pour parler avec le poète, que la flamme divine avait passé par les lèvres de Chactas et l'on emportait avec soi la flèche empoisonnée[1]... »

On regrette que des dates plus précises ne soient pas jointes à ces indications; en voici d'autres, qui concernent la *tonalité* générale de ce milieu où Chateaubriand avait pénétré, et qui furent empruntées, malgré la forme toute romanesque de l'ouvrage où elles se trouvent, à des sources historiques, souvenirs personnels ou mémoires encore inédits :

« M^me^ d'A** était bien éloignée de toutes ces futilités[2]. Sa maison était le rendez-vous des membres les plus illustres du clergé, de la noblesse, de la magistrature, martyrs divers de la foi, de l'honneur et de la vertu : quelques orateurs célèbres des dernières assemblées, des écrivains de talent, proscrits de France, vinrent plus tard augmenter l'intérêt de ces réunions, auxquelles prenaient part aussi plusieurs Anglais de distinction et des membres de l'église anglicane.

« Malgré la profonde douleur qu'inspiraient les crimes de cette époque, les entretiens étaient animés; il semblait que, ne pouvant se consoler de tant de malheurs, l'on cherchât à se distraire par l'exercice de la raison et l'examen des choses du temps. Le clergé, dont la conduite était si noble dans la persécution, reprenait sur les esprits un ascendant que les idées philosophiques lui avaient fait perdre...

« La littérature de l'émigration était très forte. De grands poètes, de profonds publicistes, d'habiles et ingénieux critiques, longtemps à la mode dans les sociétés de Paris, vivaient alors de leurs travaux, inquiets, quelques-uns même avec exagération, sur leur propre subsistance[3].

« A côté de noms déjà célèbres, une grande destinée littéraire se préparait; grâce à ce noble génie, le christianisme et la royauté si indignement outragés allaient enfin trouver un vengeur, et cette

1. A. Bardoux, *le Comte de Montlosier et le Gallicanisme*. Paris, 1881, p. 128. — Cf. aussi, à propos des réunions chez Malouet, L. Audiat, *Revue de Saintonge et d'Aunis*, t. XXIII, p. 51.

2. Les petitesses et les frivolités d'une partie de l'Émigration.

3. Allusion aux angoisses de l'abbé Delille.

même liberté, démocratique et sanglante, devait devenir un jour monarchique et secourable [1]. »

III

S'il est certain que Chateaubriand, à partir de cette date de 1797 à laquelle, dans les *Mémoires d'outre-tombe*, il accorde une si grande importance, se trouve arraché à l'espèce de bohème où il vivait jusque-là et rattaché à un « milieu » plus intellectuel et d'une fréquentation plus flatteuse pour un auteur comme lui, il devient assez important de connaître les idées qui, sur certains points délicats, avaient cours dans ce district de l'Émigration. M^me^ de Duras, dont le témoignage est doublement intéressant parce qu'elle a connu Chateaubriand et qu'elle a vécu en émigration à Londres, caractérisait d'un mot indéfinissable, l'honneur, la vertu la plus agissante du monde émigré. « Il a été pour nous la planche dans le naufrage, car il est remarquable que, dans la Révolution, c'est par l'honneur qu'on est rentré dans la morale; c'est l'honneur qui a fait l'émigration; c'est l'honneur qui a ramené aux idées religieuses. Dès que le mépris s'est attaché à la puissance, on a voulu être opprimé; dès que le déshonneur s'est attaché à l'impiété, on a voulu être homme de bien... [2]. » Il est visible, en effet, qu'une sorte d'émulation ne tarda pas à agir sur ceux des émigrés qui n'étaient pas de ces inconscients qui, selon la formule inventée par le chevalier de Panat, « n'avaient rien appris ni rien oublié ».

M. Bertrin s'égaie — précisément à propos du libraire Dulau — de l'explication qui a été donnée à Saint-Hélène, devant Napoléon « fort amusé [3] », de la fameuse conversion : une heureuse prévision des prochains effets de l' « esprit nouveau » aurait dissuadé Chateaubriand de persévérer dans le philosophisme et l'aurait conduit à défendre ce qu'il venait d'attaquer. « En 1798, rien ne faisait prévoir encore la restauration prochaine des ruines que la

1. Valery, *Sainte-Périne; souvenirs contemporains*. Paris, 1826, p. 86. Si ce livre se donnait pour un roman à clefs, on serait tenté de retrouver dans le personnage de *Florville*, visiteur ingénieux de M^me^ d'A*, Chateaubriand lui-même. L'auteur est A.-C. Pasquin, administrateur des bibliothèques de la couronne sous Charles X.

2. Note finale d'*Édouard*.

3. Las Cases, *Mémorial de Sainte-Hélène*. Paris, 1823, t. IV, p. 120 (juin 1816) : « le narrateur a observé que bien qu'il ne pût pas garantir précisément ces détails, ils avaient néanmoins pour lui le caractère de l'authenticité, ayant été recueillis d'un des successeurs de M. de Chateaubriand à la légation de Rome ».

Révolution avait accumulées. Nul ne pouvait songer au rétablissement officiel du culte. En un mot, des circonstances qui ont favorisé le succès du livre apologétique de Chateaubriand, aucune ne se présentait encore aux regards de l'observateur[1]... »

Mais il est certain, au contraire, que pour tous les membres du groupe émigré que fréquente désormais l'auteur de l'*Essai*, la persistance, en dépit de la Révolution, des traditions religieuses chez la majorité des Français ne fait pas doute; surtout, l'importance de la religion comme moyen de « lier ensemble tous les instants de la vie d'un peuple[2] », l'appui que l'État peut demander à l'autel, toute cette interprétation *sociale* d'un christianisme traditionnel considéré comme une garantie contre-révolutionnaire est parfaitement admise et courante. Lally-Tolendal estime que la religion « est une base fondamentale tout aussi nécessaire à la *morale publique*, que cette morale elle-même est indispensable pour les magistrats du peuple et pour un état républicain.... Posons donc pour vérité incontestable, pour fondement et pour faîte de l'édifice social, la nécessité d'une *religion*, plus pressante encore que le genre de gouvernement dont la seule garantie est la morale; nécessité qui, en admettant la tolérance de tous les cultes, impose un culte national[3] ». Peltier invoque des exemples tels que la mort héroïque des massacrés de septembre à l'appui de la nécessité de croire. « Philosophes mondains, qui depuis si longtemps essayez de répandre les germes de l'irréligion et de l'incrédulité, voyez comme la divinité se joue de l'œuvre de vos mains. En vain vous réunissez contre elle les futiles travaux de la philosophie ancienne et nouvelle, les sophismes de l'antiquité, le scepticisme, l'athéisme modernes viennent se briser devant un rayon de la toute-puissance de l'Être suprême. Un jour, une heure lui suffisent pour réduire en poussière l'édifice fragile de vingt siècles de corruption[4] ». Dans un *factum* qui fit grand bruit dans le monde émigré, contre lequel le comte d'Artois s'indignait en 1796[5] et qu'on appréciait d'autant plus parmi les « constitu-

1. *La sincérité religieuse de Chateaubriand*, p. 106.

2. Expression de Montlosier dans ses *Mystères de la vie humaine*, 2e éd. Paris, 1833, t. II, p. 176.

3. Lally-Tolendal, *Défense des Émigrés français adressée au peuple français*. Paris, 1797, t. II, p. 109 et 117. L'avant-propos daté de Londres, janvier 1797. Montlosier est cité dans cet écrit, t. II, p. 141.

4. Peltier, auteur des *Actes des Apôtres*, *Tableau du massacre des ministres catholiques et des martyrs de l'honneur exécutés dans le couvent des Carmes, etc.* Paris et Lyon, 1797, p. 31.

5. Cf. L. Pingaud, *Correspondance intime du comte de Vaudreuil et du comte d'Artois pendant l'Émigration*. Paris, 1889, t. II, p. 260.

tionnels », de Calonne mettait au premier rang des « véhicules » d'une Restauration plus ou moins prochaine « le sentiment religieux qui, malgré tout ce qu'on a fait pour l'étouffer, vit encore dans le cœur des Français, et entretient le vœu du peuple pour un culte fixe, pour des secours spirituels, pour une règle de conduite fondée sur des préceptes divins. » L'ancien conseiller des Princes insistait sur la nécessité sociale d'un lien que la religion semblait fournir mieux que toute autre notion. « Oui, certainement, il vit encore au fond des cœurs français, ce sentiment que la nature y a placé, que la raison y a fortifié, que l'habitude y a enraciné. Ce sentiment protecteur de la sûreté publique, et consolateur de la faiblesse humaine, n'a pu être anéanti ni par cinq années de troubles, ni par les attentats qui ont renversé les objets de sa vénération, ni par les efforts systématiques d'une secte impie par intérêt plutôt que par opinion[1] ». Et le *Rapport fait à S. M. Louis XVIII*, dans lequel Monthyon réfutait quelques-unes des suggestions politiques de Calonne, ne manquait pas de rester d'accord avec lui sur ce point au moins. « De toutes les mesures d'exécution à prendre pour rétablir l'ordre public en France, la plus nécessaire, la plus juste, la plus instante, la plus efficace, celle qui peut-être peut suppléer toutes les autres, et qu'aucune autre ne peut suppléer, c'est le rétablissement de la religion et des mœurs.... Il faut répéter ce qui n'eût jamais dû être méconnu, que la religion est le grand bienfaiteur de l'humanité... que la religion est la seule morale du plus grand nombre des hommes[2]. »

Il est donc certain que dans le milieu dont Chateaubriand s'est rapproché en 1797, la nécessité sociale de la religion est une sorte d'article de foi, et que la persistance des dispositions catholiques chez un grand nombre de Français y paraît assurée. Le scepticisme anarchique et désespéré qui subsistait chez l'auteur de l'*Essai* devait paraître assez « vieux jeu » à ses nouveaux amis, et nous savons que, chez Mme de Lindsay, la philosophie de Chateaubriand était mise à une rude épreuve. « J'ai moi-même entendu, écrit Villemain, le chevalier de Panat se vanter de la bonne guerre qu'il avait faite dans ce temps, chez la belle Irlandaise, au jeune émigré philosophe, et du secours qu'il empruntait aux impétueuses boutades de M. de Montlosier[3]. »

1. *Tableau de l'Europe en novembre 1795; et Pensées sur ce qu'on a fait et qu'on n'aurait pas dû faire..., etc.* Londres, s. d., chez De Boffe, p. 73 et suiv. Cf. les développements des pages 99 et 112 sur le minimum nécessaire de culte national.

2. *Rapport fait à S. M. Louis XVIII.* Imprimé à Constance, 1796. L'auteur habite Londres, et il est en général mis dans la même catégorie que les « monarchiens ».

3. Villemain, *Chateaubriand*, p. 71.

Si les *Mémoires d'outre-tombe* sont sincères sur ce point, c'est aussi à cette date — sans doute en juin 1797 — qu'il faut rapporter la rencontre de Chateaubriand avec Burke, dans le collège que celui-ci avait fondé en 1796, à Penn, près de Beaconsfield, pour les fils d'émigrés : il séjourne dans cette dernière résidence de fin mai, à son retour de Bath, à sa mort le 9 juillet. Enfin il est possible que les publicistes que fréquente à présent Chateaubriand, et qui sont tous peu ou prou en relations avec les *leaders* du Parlement, lui facilitent l'accès de ces débats parlementaires dont il lui arrive de parler avec une insincérité évidente : car l'*Essai sur la littérature anglaise*[2] écrit : « En 1796 j'assistai à la mémorable séance de la chambre des communes où M. Burke se sépara de M. Fox... » Erreur de date que l'auteur rectifie d'un front serein dans les *Mémoires* : « En 1792, M. Burke se sépara de M. Fox... »

IV

A quel moment au juste Fontanes vint-il accentuer les dispositions de ce jeune ami qu'il avait connu en France avant l'Émigration, et qui éprouvait pour lui toute la déférence qu'un cadet de lettres peut avoir pour un aîné? La revue de Peltier, *Paris pendant l'année 1797*, ne manque pas de signaler, dans son numéro du 15 septembre [3], que le nom de Fontanes se trouve sur les listes de proscription du 18 fructidor : mais comme c'est en faisant un vaste détour par l'Allemagne que le rédacteur du *Mémorial historique, politique et littéraire* se réfugia à Londres, il est difficile de préciser la date de son apparition aux côtés de Chateaubriand et le début de cette intimité qui marque certainement une nouvelle phase dans la vie de notre émigré. « Il se logea auprès de moi; nous ne nous quittions plus », disent les *Mémoires d'outre-tombe* [4]; et l'on sait avec quelle effusion Chateaubriand a évoqué ses promenades avec Fontanes et les interminables conversations, le long de la Tamise, qui ramenaient les deux amis à Londres « aux rayons défaillants des étoiles, submergées l'une après l'autre dans le brouillard de la ville ». C'est dans les premiers mois de 1798 que se place le vif de cette grande intimité, qui ne pouvait manquer d'agir, sur l'esprit de Chateaubriand, dans un sens analogue à celui

1. *Mém.*, t. II, p. 224.
2. *Éloquence politique.*
3. Tome XV, p. 113 et suiv., post-scriptum.
4. T. II, p. 166.

que ses relations avec Panat et ses amis l'avaient déjà sollicité de suivre : Fontanes déjà brouillé radicalement avec le XVIII[e] siècle sceptique, Fontanes irrité contre le Directoire qui l'exilait, et très avisé de la fragilité réelle du régime républicain en France, ne pouvait manquer d'apporter des arguments de plus en plus entraînants à l'appui de cette « conversion » qui se prépare[1]. A côté des conseils d'ordre littéraire que Fontanes donnait à son ami[2], il ne se faisait certainement pas faute d'incliner la pensée du jeune écrivain vers des questions plus importantes qu'un détail de style, le choix d'une épithète ou l'alliance nouvelle de deux mots : et c'est évidemment dans ces conversations intarissables que gît une bonne part du secret de la conversion de Chateaubriand.

Surtout, il semble que la présence de Fontanes à Londres marque, pour l'ami de Montlosier et de Malouet, un rapprochement avec les milieux légitimistes purs. Les lectures faites à Londres par Cléry, l'ancien valet de chambre de Louis XVI, du *Journal* de la captivité de son maître, fournissent en effet à la piété royaliste un terrain admirable de communion et de ferveur. Lorsqu'en mai ou juin 1798 Baylis a fini d'imprimer l'ouvrage, le journal de Peltier rappellera ces séances douloureuses et émouvantes. « Si le journal de Cléry cause à la lecture une impression aussi profonde, on peut ajouter avec quelque raison pour ceux qui viendront après nous : *Que serait-ce donc si vous l'aviez entendu de sa bouche?* Si vous aviez pu voir réuni, aux souvenirs que sa présence retraçait, à l'accent pathétique et vrai dont la nature l'avait doué, ce beau caractère extérieur qui présentait sur les formes les plus parfaites l'empreinte ineffaçable d'une douleur noble et sublime et d'une loyauté sans peur et sans reproche. Il semble que le génie de la Monarchie ait écrit dans les traits de M. Cléry : *C'est lui qui est resté avec moi jusqu'à la fin*[3] ». « Qu'on juge, disent de leur côté les *Mémoires d'outre-tombe*[4], de l'émotion d'un auditoire d'exilés, écoutant le valet de chambre de Louis XVI raconter, témoin oculaire, les souffrances et la mort du prisonnier du Temple ». Ce fut, pour l'Émigration « fidèle », comme un acte de persévérance, d'application et de foi royaliste que cet encouragement

1. Cf. L. Séché, *art. cité.*

2. *Azakia, histoire canadienne* anonyme qui paraît tout à la fin de l'année 1798 du *Paris* de Peltier (n° CLXXI, p. 141), ne serait-elle pas, avec son personnage de Cœlario et son épisode de l' « épi rompu », une première manifestation imprimée de cette nouvelle activité de Chateaubriand guidé par Fontanes?

3. *Paris pendant l'année 1798*, 30 juin, p. 466.

4. T. II, p. 167. Cléry habite 29, Great Pultney Street, dans cette petite rue proche de Golden Square qui est comme un des quartiers généraux de l'Émigration.

donné au récit des souffrances de Louis XVI et à l'entreprise de Cléry, qu'un versificateur anonyme qui se cache derrière les initiales L. C. haranguait encore en automne, dans la revue de Peltier[1] :

> Organe du malheur et de la vérité,
> Tu proclames l'arrêt de la postérité...

Il semble difficile d'admettre que Chateaubriand n'ait pas été sollicité à ce moment de mettre son talent d'écrivain, et ce loyalisme de Chouan qu'avait vanté Peltier, au service d'un espoir plus accentué de restauration royaliste. On sait quelles espérances la visible agonie du Directoire éveillait dans le monde de l'Émigration; au milieu même des hommes en place de Paris, on commençait à découvrir plus d'un symptôme propre à faire escompter un prochain rétablissement de l'ancien ordre de choses : serait-ce par un Monk nouveau, serait-ce par un César intérimaire que, Bourbons ou Orléans, les représentants de l'ancienne famille régnante allaient être rappelés en France[2]? Les royalistes purs, au dire de leurs meilleurs informateurs, pouvaient à plusieurs reprises « concevoir de légitimes espérances[3] »; on sait qu'ils n'y manquèrent pas, et que, de Pichegru à Bonaparte, ils crurent n'avoir que l'embarras du choix de l'instrument. Le 18 fructidor avait contrarié pour un temps ces espérances; mais l'intrigue restauratrice n'avait pas tardé à renouer ses fils rompus ou enchevêtrés.

Assurément, Chateaubriand n'en était pas à avoir besoin d'un introducteur auprès des chefs londoniens du parti. Outre que l'*Essai* n'avait pas fait assez de bruit parmi les purs royalistes pour qu'on dût lui en tenir autant de rigueur qu'aux brochures de Mallet ou de Calonne, le jeune Breton trouvait aisément, dans sa famille même, des intermédiaires auprès des conseillers des Princes. Le grand-père de sa femme — à supposer que Chateaubriand fût disposé à se souvenir d'elle — n'avait-il pas obtenu naguère du comte d'Artois une promesse toute spéciale de bienveillance[4]? Son beau-frère, le comte du Plessix de Parseau, n'était-il pas retiré en Angleterre, et n'allait-il pas être chargé en 1799 d'une mission importante par le comte d'Artois[5]? Son cousin Armand de Chateaubriand n'était-il pas, depuis 1793, un des agents les plus

1. 15 sept. 1798.
2. Cf. L. Madelin, *Fouché*. Paris, 1901.
3. Hyde de Neuville, *Mémoires*, t. I, Paris, 1888, p. 157 et 223.
4. *Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 4.
5. *Ibid.*, t. II, p. 548.

actifs et les plus dévoués du prince de Bouillon à Jersey[1]? En dehors même de ces répondants naturels, la duchesse de Gontaut[2] ou le chevalier de Panat[3] pouvaient favoriser la jonction du jeune écrivain avec les directeurs londoniens de la politique légitimiste. Il est impossible de dire dans quelle mesure ce rapprochement avait été tenté avant l'arrivée de Fontanes à Londres : le séjour de celui-ci auprès de Chateaubriand, de la fin de 1797 à l'été 1798, est marqué en tout cas par des démarches plus caractérisées.

Car Fontanes ne s'est assurément pas contenté de rêver le long de la Tamise avec son ami, de revisiter en sa compagnie la ville et ses environs qu'il avait vus en 1785-86, et de lui inculquer un peu de son mépris pour les idéologues. Polémiste avisé, défenseur célèbre déjà de la cité de Lyon suppliante, Fontanes n'a certainement pas laissé là, autant qu'on l'a dit[4], la politique pour la poésie après sa fuite hors de France : les instances mêmes que met Chateaubriand à le rappeler à la littérature, à le détourner d' « un métier indigne de vos talents, et qui troublerait le reste de votre vie et celle de vos amis[5] », témoignent d'arrières-pensées que la *Grèce sauvée* n'occupait point tout entières. Et c'est par lui que s'opère le rattachement, au moins provisoire, du prochain auteur du *Génie* au représentant officiel du royalisme intégral dans la capitale anglaise. « M. du Theil, chargé des affaires de M. le comte d'Artois à Londres, s'était hâté de chercher Fontanes : celui-ci me pria de le conduire chez l'agent des princes[6]. » Les deux amis se rendent donc au siège de l'agence royaliste londonienne, Great Pultney Street, et trouvent le « chargé des pouvoirs du Roi[7] » environné de la foule des aventuriers, « vendeurs de contre-révolution » qui tournoyaient autour des espoirs légitimistes. Tandis que Chateau-

1. Cf. G. de Contades, *Emigrés et Chouans*. Paris, 1895. Le British Museum conserve, Addit. Mss., 33110, f° 313, et 33111, f° 102, un mémoire de ce malheureux cousin de Chateaubriand à Lord Pelham, 30 déc. 1802, et une lettre du même au comte de Chichester, 1er avril 1803. « L'honneur, écrit-il dans cette dernière pièce, que j'eus en 94 de vous être présenté par le Prince de Bouillon, et la persuasion dans laquelle je suis qu'il vous fit part alors des services que je m'efforçais de rendre... m'engagent à recourir à vous... Entièrement dévoué au service de mon roi et d'un gouvernement qui, armé contre le régicide, en poursuivait les coupables, je fis offre de mes services, et ils furent acceptés pour la correspondance dans laquelle j'ai été constamment employé depuis 93, jusqu'au moment où la paix a été définitivement conclue... »

2. Sinon directement, du moins par ses relations de grande amitié avec Mme de Rosambo, femme du petit-fils de Malesherbes.

3. Il assistait en 1795 au contrat de mariage du comte de Vaudreuil. Cf. L. Pingaud, *ouv. cité*.

4. Notamment Sainte-Beuve, *Portraits littéraires*, t. II, p. 247.

5. Chateaubriand à Fontanes, 15 août 1798 (*Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 553).

6. *Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 168.

7. C'est l'expression dont se sert Hyde de Neuville, *Mémoires*, t. I, p. 262 et *passi*

briand, « dans la cohue du parloir », reste à contempler un paysan vendéen qui est venu apporter une lettre de ses chefs, Fontanes a obtenu « une audience particulière de celui qu'il appelait plaisamment le *contrôleur général des finances* » (au rebours de son ami, Fontanes n'a jamais été indifférent à la question financière, et il est curieux que les deux lettres de lui que renferme la collection du British Museum soient des demandes d'argent, ou plus exactement des rappels de créances — l'un visé par ce pauvre Ginguené[1]...)

De cette audience particulière, Fontanes « sortit fort satisfait, car M. du Theil avait promis d'encourager la publication de mes ouvrages, et Fontanes ne pensait qu'à moi. Il n'était pas possible d'être meilleur homme : timide en ce qui le regardait, il devenait tout courage pour l'amitié...[2] » En d'autres termes, Fontanes avait — à une date qu'il faut vraisemblablement placer dans les premiers mois de 1798[3] — obtenu de M. du Theil une subvention pour imprimer les écrits de son ami; et l'assurance en fut même réitérée, puisqu'il pourra lui dire, dans sa lettre du 28 juillet 1798 : « J'espère que la parole si souvent donnée par le *contrôleur général des finances* est au moins acquittée en partie. Cette partie me console, car je ne puis soutenir l'idée qu'un bel ouvrage est arrêté faute de quelques secours...[4]. » Et cette promesse de subvention se trouve liée à l'activité qu'on attend de Fontanes; car, après son départ de Londres et durant son séjour en Allemagne, tandis qu'il suit d'un œil attentif les intrigues souvent maladroites des agents royalistes en France, il reste en correspondance avec M. du Theil et ne néglige pas de lui rappeler son jeune ami l'écrivain : « Je parle encore de vous avec l'accent de l'amitié, et je souhaite du fond du cœur que les espérances d'amitié qu'on peut fonder sur moi réchauffent les bonnes dispositions qu'on m'a témoignées à cet égard, et qui sont si bien dues à votre personne et à vos grands talents...[5]. »

De quel ouvrage s'agit-il donc? Fontanes connaît et admire des fragments manuscrits des *Natchez*[6]; mais il est malaisé d'admettre que le « contrôleur général des finances » de Louis XVIII ait

1. *Additional Manuscripts*, 24 207, f^os^ 66 et 75 : au ministre de l'intérieur; à l'administrateur général des finances Amelot.
2. *Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 171.
3. Chateaubriand donne lui-même cette date de 1798 dans le *Portrait d'un vendéen* inséré dans l'*Essai sur la littérature anglaise* (éd. 1858, t. XIII, p. 207).
4. *Mém. d'outre-tombe*, t, II, p. 175.
5. *Ibid.*, t. II, p. 174.
6. *Ibid.*, t. II, p. 245, 553, etc.

promis, à plusieurs reprises, d'employer l'argent des coffres royaux à imprimer les fameuses deux mille trois cent quatre-vingt-treize pages in-folio, uniquement à cause des beautés descriptives qui y étaient renfermées, ou parce que l'épopée de l'homme primitif s'y inscrivait magnifiquement. Surtout de la part de l'auteur récent de *l'Essai sur les Révolutions* — en dépit de l'hommage que ce livre rendait çà et là à l'ancienne foi chrétienne — le « chargé des pouvoirs du Roi » devait attendre autre chose qu'une épopée ou des notes de voyage, qu'*Atala* même ou *René*, pour y employer en subventions des ressources financières de plus en plus raréfiées[2].

Si rares même, dans l'espèce, que le pauvre Chateaubriand ne voit rien venir, et que le 15 août 1798 il peut écrire à son ami : « Le contrôleur des finances n'a point tenu sa parole, et je suis fort malheureux[3] ». Serait-ce que Fontanes, qui désapprouve à ce moment certains agissements, certaines imprudences des royalistes en France[4], inspirerait une moindre confiance — et aussi, par contre-coup, son *fidus Achates* de Londres — à ces « petites gens », qui, paraît-il, sont « peu contents de lui »[5]?

Fontanes parti, Chateaubriand se trouve d'abord plus solitaire qu'auparavant. Son ami l'avait certainement éloigné du groupe des publicistes constitutionnels — il détestait si fort la « philosophaillerie », dont Montlosier, Malouet et Mallet ne cessaient pas de se réclamer à leur manière[6]! — et avait relâché quelque peu des liens qui tardent à se renouer; sans doute aussi l'avait-il introduit dans quelques milieux anglais qu'il connaissait par son ancien séjour à Londres. La société de Christian de Lamoignon semble être sa principale ressource d'amitié, et divers indices paraissent même nous inviter à antidater un passage des *Mémoires d'outre-tombe*[7] et à situer en 1798 cette partie de l'été de 1799 passée, selon Chateaubriand, à Richmond avec Christian de Lamoignon, avec les nagées sur la Tamise, les courses dans le parc, et l'apparition de Peltier qui entraîne Chateaubriand dans une excur-

1. *Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 181.
2. C'est le moment où Joseph de Maistre, après fructidor, obtient de Louis XVIII une gratification de 50 louis pour les *Considérations sur la France*. Cf. E. Daudet, *Revue des Deux-Mondes*, 1er fév. 1907.
3. *Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 554.
4. *Ibid.*, t. II, p. 174.
5. *Ibid.*, t. II, p. 553.
6. *Ibid.*, t. II, p. 167. On connaît la thèse de Mallet du Pan : « Si l'esprit a été nuisible, il faut encore plus d'esprit que n'en ont les méchants pour les contenir et les vaincre ».
7. *Ibid.*, t. II, p. 214.

sion en voiture, poussée jusqu'à Oxford, Blenheim, etc. Il faut constater, en effet, que Peltier a été souffrant à la fin du printemps de 1798, et qu'on lui a conseillé le repos : *Paris* est interrompu (à la fin du tome XVI) et n'est repris qu'avec le numéro du 15 mai. Rien de pareil ne se passe en 1799, et le journal, bimensuel et serrant toujours d'assez près l'actualité anglaise et continentale, n'aurait guère permis à son rédacteur en chef et principal collaborateur une absence prolongée. D'ailleurs l'été de 1799 — qui fut, par parenthèse, particulièrement humide et froid et peu propice aux sports de plein air — fut marqué par une grave affaire entre Peltier et les *ultras* d'une part, Mallet et Malouet d'autre part; et il fallut que Monsieur vînt lui-même d'Écosse pour tenter de rétablir la paix entre les adversaires[1]. Enfin le combat d'Aboukir, qui valut à Chateaubriand des insultes dont le souvenir lui resta, est du 1er août 1798, et les rameurs anglais, si indiscrètement patriotes, dont il parle, auraient contenu bien longtemps leur enthousiasme railleur s'ils avaient attendu à l'année suivante pour le manifester[2]. Chateaubriand a-t-il vu tout ce qu'il énumère dans les *Mémoires*? C'est assez probable pour Oxford et Blenheim, de même pour les résidences et les parcs voisins de Richmond. Mais la visite à Herschell et à sa savante sœur à l'observatoire de Slough, et aussi les circonstances dans lesquelles il voit George III comme une espèce de roi Lear sont bien sujettes à caution[3].

Cependant la mère de Chateaubriand est morte dans les circonstances que l'on sait; et la lettre de Mme de Farcy, en date du 1er juillet 1798, ne semble pas encore avoir atteint l'exilé lorsque, le 15 août, il écrit à Fontanes cette lettre désolée qui est parmi les pages les plus sincèrement attristées qu'ait jamais écrites ce grand artiste en mélancolie. Lorsqu'il reçoit enfin la douloureuse nouvelle, l'émotion ou le remords n'ont guère qu'à achever une conversion virtuelle depuis longtemps accomplie : et l'on comprend parfaitement que la tristesse du fils repentant achève de mûrir une décision que tant de circonstances ont préparée : son prochain livre sera une apologie de la religion chrétienne, conçue par un « cœur sensible » et par une imagination de voyageur et d'artiste, mais ce sera un « livre d'émigré » au premier chef, soucieux à sa

1. Cf. B. Mallet, *ouv. cité*; le *Mercure britannique* du 25 juillet 1799, *Paris pendant l'année 1799* du 15 août.

2. *Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 216.

3. Noter que *Paris* publie, dans son numéro du 6 novembre 1797, dans un compte-rendu, quelques indications sur Herschell et sa sœur; cf. aussi le *Journal* de celle-ci. Mme de Gontaut a pu voir Georges III à Windsor très facilement et sans grand subterfuge. (*Mémoires*, p. 75.)

manière d'aider à créer l'atmosphère morale propice à une reprise plus ou moins nette des anciennes traditions[1].

V

Chateaubriand est fort occupé, durant les premiers mois de 1799, à l'élaboration de ses matériaux et à la rédaction de son ouvrage. « Mes jours et mes nuits, dit-il dans les *Mémoires*, se passaient à lire, à écrire, à prendre d'un savant prêtre, l'abbé Capelan, des leçons d'hébreu, à consulter les bibliothèques et les gens instruits, à rôder dans les campagnes avec mes opiniâtres rêveries, à recevoir et à rendre des visites... Quelques lectures de mes premières ébauches servirent à m'éclairer... » On voudrait savoir à quelle date au juste se place, à ce sujet, la lettre de Panat, citée

1. On peut se demander dans quelle mesure le mouvement des idées, dans l'Angleterre de plus en plus « anti-jacobine » qui entourait Chateaubriand, a agi sur la genèse du *Génie du christianisme*. Très attentif, avant l'*Essai*, à la tentative de diffusion des idées révolutionnaires (il connaît la *Société correspondante*, Horne Tooke, Holcroft, Godwin), il a dû s'intéresser de même aux manifestations antirévolutionnaires de tout genre qui se succédaient dans tous les ordres de la pensée anglaise. En dehors des relations qui rattachaient des hommes tels que Lally, Mallet, Malouet, Montlosier aux principaux chefs du Parlement, il faut noter, par exemple, que Peltier se trouve en rapports avec Nares, rédacteur en chef du périodique conservateur *The Bristish Critic*, et avec Mathias, qui édite les *Pursuits of Literature*. Les dernières années du XVIII[e] siècle sont marquées par une floraison d'ouvrages concernant les divers mérites du christianisme : A. Fuller, *The Gospel its own witness : or the holy nature and divine harmony of the Christian religion, contrasted with the immorality and absurdity of Deism*, Clipstone, 1799; *An essay (anonyme) tending to prove that Christianity has promoted the happiness of man, as an intellectual, moral and social being*, Cambridge, 1800 ; Bailbey Porteus (évêque de Londres), *A Summary of the principal evidences for the truth and divine origin of the Christian revelation*, London, 1800 (une traduction française en fut publiée chez Dulau). Il y a là l'aboutissement d'un effort de vivification du christianisme qui se retrouve ailleurs encore, et qui se rattache à une opinion exprimée dès le 21 janvier 1794, au Parlement, par le duc de Portland, à savoir que la guerre avec la France était « fondée sur un seul principe, la conservation du Christianisme ». Les *Religious Musings* de Coleridge sont publiés en 1796.

Il faut remarquer, d'autre part, que le mouvement d'idées de l'Émigration, qui rapproche des littérateurs le clergé sérieux et instruit, remet dans la circulation des idées laissées généralement à l'écart jusque-là. Cf., par exemple, l'*Essai sur l'union du christianisme avec la philosophie* de l'abbé Baudisson. Paris, 1787. Noter — mais pour son titre seul — le chaotique ouvrage de N. Bonneville, *De l'esprit des religions*, nouvelle édition. Paris, 1792.

Pour peu qu'on ait dépouillé la littérature de cette fin du XVIII[e] siècle, on se rend compte aussi des « analogies » qui rendaient en quelque sorte nécessaire l'expression de *Génie du christianisme*. Titre prestigieux, soit : extraordinaire, non. Sans remonter jusqu'au *Génie de l'homme* ou aux *Considérations sur le génie ou les mœurs de ce siècle*, il est certain qu'il y avait là — pour l'anglais et l'allemand autant que pour le français — une locution commode, à la fois expressive et vague, et l'on invoque couramment le « génie des grandes assemblées » (Mallet), le « génie de la monarchie » (Peltier), le « génie de la République » (Fouché), le « génie des peuples anciens » (Mme de Chastenay), le « génie des guerres civiles » (Fontanes), etc. Fontanes semble particulièrement apprécier ce terme.

par Chateaubriand[1], où le « sale chevalier » félicite « le grand peintre et l'homme sensible » de la manière nouvelle dont il montre « les charmes de cette religion admirable ». En tout cas, Dulau a déjà fort avancé, le 19 août, la composition de cette *Religion chrétienne par rapport à la morale et aux beaux-arts*, puisque Chateaubriand prie Fontanes, à cette date, de lui trouver un éditeur parisien qui pourrait acheter les feuilles déjà composées.

C'est en ce moment même que se passe la dernière algarade qui mette sérieusement aux prises « monarchiens » et absolutistes : le 15 août, Peltier a publié dans *Paris* une réponse grossière à une lettre de Malouet insérée dans le *Mercure britannique* de Mallet du Pan. La question de la constitution avait en effet, au plus fort des espérances suscitées par la défaite de l'armée française en Italie, été débattue plus passionnément que jamais dans les cercles d'émigrés. « En supposant au nouveau Roi la plus grande latitude pour faire sa volonté, avait écrit Malouet[2], il me paraît douteux qu'il voulût précisément tout ce qui existait en 1788; et quand il le voudrait, où trouverait-il les mêmes hommes, les mêmes dispositions, le même esprit, le même genre de talents et de moyens? » A quoi Peltier, parlant au nom des « vrais royalistes » et de l'émigration fidèle, avait répliqué sur un ton si méprisant pour l'activité de « certains individus »

> — Et l'on dira toujours Malouet et Mallet,
> Comme on unit encor... qui donc... Blaise et Babet[3] —

que l'évêque d'Arras engagea Monsieur à témoigner solennellement son indignation aux ultras indiscrets et sa bonne grâce à leurs victimes : « grande aventure qui a absorbé quinze jours le babil de nos sociétés françaises[4] », et point de départ d'une brouille irréductible entre Peltier et ses adversaires.

Il est assez possible que la date de la lettre adressée par Chateaubriand à son ami rentré en France se trouve en quelque corrélation avec ces événements, fâcheux pour un homme qui s'était trouvé à la fois en relations amicales avec les deux partis. Même si l'on avance de 1799 à 1798 le voyage dans l'ouest avec Peltier, il est certain que Chateaubriand restait en contact avec

1. *Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 183.
2. *Mercure britannique*, n° XXIII, 25 juillet 1799. La suite dans le numéro du 10 août.
3. *Paris pendant l'année 1799*, t. XXIII, p. 241.
4. Mallet à Sainte-Aldegonde, dans *Mémoires et Correspondance*, pp. Sayous, t. II, p. 404.

le remuant journaliste : *Paris* donne plusieurs fois, en 1799, des nouvelles de Fontanes que son fidèle ami de Londres a sans doute contribué à lui procurer. Le 28 février, on insère des vers inédits, « fragment que le hasard a fait tomber entre nos mains » ; ailleurs [1] le récit détaillé de son évasion de Lyon est rectifié « par un ami, d'après des détails qu'il dit lui avoir été donnés par Fontanes lui-même » ; ou bien [2] l'accident dont il a été victime — le même dont s'informera encore Chateaubriand un peu plus tard — est raconté avec émotion par le journal de Peltier.

Une célèbre recrue littéraire vient d'arriver, sur ces entrefaites, en Angleterre, et c'est le parti des ultras qui va se l'annexer, en dépit des relations d'origine ou de rencontre qui le rattachent à quelques-uns des « monarchiens » [3]. Delille, qui s'installe à Londres le 5 juillet 1799 avec sa « nièce », M^lle^ Vaudechamp, est accueilli avec enthousiasme par l'Émigration française, fière d'ouvrir ses rangs à son poète préféré, celui qui sans doute va faire dans ses vers une place à ses compagnons d'exil.

> Quoi! nous vous possédons! quoi! ces Goths inhumains,
> Si fiers d'exterminer les rois et le génie,
> Ont en vous respecté le dieu de l'harmonie :
> La lyre d'Apollon brille encor dans vos mains?
>
> . . . . . .
>
> La gloire enfin, sur un sol plus tranquille
> Vole avec vous au bruit de vos accords :
> Et vos talents, immortels passe-ports,
> D'Albion vous ouvrent l'asile [4].

C'est ainsi que le poète des *Géorgiques* est acclamé, à son arrivée en Angleterre, par un émule en Apollon; et Peltier, dans son journal, proclame « le bonheur que les Français réfugiés en Angleterre éprouvent aujourd'hui, en possédant parmi eux, dans la personne de cet illustre abbé, un des hommes les plus instruits et les plus aimables de l'Europe littéraire; un compatriote dont les talents font la gloire et l'ornement du nom français, et dont les sentiments purs et loyaux ont résisté à toutes les épreuves de la Révolution [5] ». Chateaubriand se trouve tout naturellement mis en relations avec le grand versificateur, qui « entendit aussi la lecture de quelques fragments » du livre en cours d'impression et

1. T. XXI, p. 149.
2. T. XXIV, p. 611, note.
3. B. Mallet, *ouv. cité*, p. 306.
4. Chevalier du Puy-des-Islets, *Stances à Delille. Alm. des Muses*, 1818, p. 201.
5. *Paris pendant l'année 1799*, n° du 31 juillet, p. 33.

qui « parut surpris » de la nouveauté d'une prose qui distançait si singulièrement le siècle finissant.

Quelques mois d'exil encore. Mme de Farcy est morte le 26 juillet 1799, et la nouvelle de ce deuil accentue la solitude morale où se débat Chateaubriand, où Christian de Lamoignon, « cet admirable jeune homme », est à peu près seul à lui témoigner l'amitié ingénieuse dont son cœur a besoin. Il trouve — dans sa lettre à Fontanes du 27 octobre — des accents presque mystiques pour parler de la tâche qu'il s'est imposée, ou plutôt que Dieu lui a réservée. « Il aura désormais avec vous toutes mes pensées. Je dirigerai le peu de forces qu'il m'a données vers sa gloire... »

Partage-t-il, après Brumaire, l'admiration de Lally, de Montlosier, pour Bonaparte[1]? S'imagine-t-il, avec les royalistes infatués, que le jeune Premier Consul fait simplement le jeu de Louis XVIII, de connivence avec le roi légitime[2]? S'indigne-t-il plutôt, comme il arrive si souvent à Peltier de le faire, de l'attitude d'indifférence religieuse que se donne cette manière de « roi athée », qui naguère, en Égypte, sur un sol illustré par saint Louis, a fait profession de respecter la foi musulmane? C'est difficile à dire. En tout cas, s'il est vrai qu'il a « entendu prononcer, dans un grenier à Londres, l'oraison funèbre » de Mmes Victoire et Adélaïde, les tantes de Louis XVI[3] — mortes l'une le 7 juin 1799, l'autre le 25 février 1800 — il témoigne assez nettement de sa fidélité à la maison de France. Et il est permis enfin de se demander si l'initiale du « citoyen du B. », qui figure assez mystérieusement dans sa dernière lettre d'exil adressée à Fontanes le 19 février 1800, ne cache pas le pseudonyme de Dubois, c'est-à-dire du chevalier de Coigny, le plus actif intermédiaire entre Dutheil, l'agent londonien, et les émissaires royalistes en France[4] : ce serait un autre indice d'un contact gardé avec la tête du parti en Angleterre.

Enfin, sa décision est prise; au début de mai 1800, dans des circonstances bien connues, il quitte l'île hospitalière où il a passé sept années et où il laisse encore nombre d'anciens compagnons d'exil qui vont suivre de loin sa nouvelle carrière.

1. *Mémoires* de Malouet, t. II, p. 507.
2. *Mémoires et Correspondance* de Mallet du Pan, t. II, p. 434.
3. Article de juillet 1807 sur le *Voyage en Espagne* de Laborde.
4. *Mémoires* de Hyde de Neuville, Paris, 1886, t. I, p. 277.

VI

Il n'est pas douteux que le retour de Chateaubriand en France, la signification et la portée des écrits par lesquels il ne tarde pas à s'affirmer comme écrivain, ont été interprétés par « l'émigration fidèle » de façon assez variable. Sans doute, ce n'est point faire acte d'intransigeance royaliste et d'inébranlable fidélité bourbonienne que de tirer ainsi sa révérence à ses frères en émigration : mais on suit des yeux avec plus d'envie que de détestation ceux qui sont assez heureux pour pouvoir enfin céder à une nostalgie si longtemps contenue. D'ailleurs les symptômes de restauration semblent se multiplier en France : et qui sait si l'œuvre littéraire du jeune écrivain, en démontrant avec éclat l'utilité sociale de la religion et les charmes poétiques du christianisme, ne va pas contribuer à sa manière à ramener la légitimité? C'est en 1802 seulement que le comte d'Artois, impuissant à retenir l'impatience de tous ces infortunés, leur donne une sorte d'*exeat* correspondant au décret d'amnistie du gouvernement français[1] : or c'est après cette date, mais lorsque Chateaubriand sera visiblement entraîné dans l'orbite de l'astre usurpateur, et apparemment infidèle et traître à son ancien parti, que Peltier, qui se pique de représenter le royalisme irréductible, lui reprochera avec plus ou moins de netteté sa palinodie et sa défection.

Pour l'instant, sa revue reproduit plusieurs des articles qui, dans le *Mercure de France* reconstitué, font allusion au prochain ouvrage de Chateaubriand : le n° du 15 juillet 1800 donne le texte du compte-rendu consacré par Fontanes à la *Littérature* de M^me^ de Staël, avec la fameuse note annonçant « l'ouvrage qui n'est pas encore publié et qui a pour titre *Des beautés morales et poétiques de la Religion chrétienne*[2] ». Le 30 novembre, c'est l'article de Fontanes sur la *Morale religieuse* de Necker, et la phrase qui y faisait espérer l' « ouvrage inédit qu'on annonça dans le *Mercure* il y a quelques mois, et qui terminera peut-être la querelle littéraire entre les philosophes et les partisans de la religion. Cet ouvrage s'intitule : *Génie du Christianisme ou Beautés poétiques et morales de la religion chrétienne*[3] ». En 1801,

1. Cf. L. Pingaud, *ouv. cité*; Gauthier de Brécy, *Révolution de Toulon en 1793*, Paris, 1828, p. 97, sur les circonstances du retour de l'auteur en 1802, etc.
2. Tome XXVII, p. 295.
3. Déjà signalé par M. Giraud dans *Chateaubriand, études littéraires*, Paris, 1904, note de la page 124. C'est l'article publié par le *Mercure* du 22 novembre 1800.

le même ouvrage est encore une fois annoncé par allusion : dans le n° du 14 février, une note de la rédaction promet à ses lecteurs, entre autres nouveautés « du plus haut intérêt », une lettre extrêmement piquante » sur la *Littérature* de M^me^ de Staël, par « l'auteur des *Beautés morales et poétiques du Christianisme*[1] ».

Mais c'est *Atala*, bientôt, qui concentre sur elle tout l'intérêt que la clientèle émigrée de Peltier peut accorder au plus brillant de ses anciens membres. Le fameux « extrait » de Fontanes dans le *Mercure* est reproduit le 30 avril 1801. Dans le même numéro, entre deux articles sur le petit livre de Chateaubriand, cette note de la rédaction : « Nous apprenons par les derniers papiers de Paris que deux éditions de ce roman ont été épuisées en moins de quinze jours, et que la troisième était sous presse, ainsi que le grand ouvrage du même auteur, intitulé *Des Beautés Morales et Poétiques du Christianisme*, auquel M. de la Harpe a ajouté des notes. »

Est-ce là une façon de garantir à la fois l'orthodoxie religieuse de l'ouvrage attendu et sa bonne tenue littéraire? En tout cas, dans son numéro du 30 mai, Peltier ajoute, à des commentaires indifférents, cette justification qui est déjà significative : « M. de Chateaubriand a pu être exagéré, bizarre, incorrect dans ses écrits; mais il est gentilhomme Breton, il est plein d'honneur et incapable d'une action vile[2]. » Venant de quelqu'un qui a vécu dans la familiarité de Chateaubriand et qui s'adresse à un public tout disposé à comprendre à demi-mot, à quelles insinuations cette rectification répond-elle déjà?

Au cours de l'année 1801, le périodique de Peltier reproduit souvent des articles publiés par l'auteur d'*Atala* dans le *Mercure*, « dont il paraît que M. de Chateaubriand est aujourd'hui un des collaborateurs[3] » : *De l'Angleterre et des Anglais* (15 juillet); *Éloge des Médecins* (31 juillet) : *Mœurs et Instincts des oiseaux* (15 août)[4]; il donnera, de même, en 1802, *Young* (15 mai); *Shakespeare* (15 juin).

Le public qui suivait la revue de Peltier était donc parfaitement préparé — tout comme, en France, la clientèle du *Mercure* — à

1. Tome XXX, p. 241. C'est évidemment la lettre de Chateaubriand sur la préface que M^me^ de Staël avait écrite pour la seconde édition de sa *Littérature*. Le *Mercure* publia cette lettre dans son numéro du 1^er^ nivôse an IX (22 décembre 1800). Il faut remarquer que très souvent — est-ce une invite? — Peltier rétablit l'ordre des épithètes *morales* et *poétiques* de façon à laisser celle-là la première.

2. Tome XXXI, p. 519.

3. Tome XXXII, p. 179.

4. Signé par M. Giraud, *Chateaubriand*, p. 148. Là encore, Peltier parlait des *Beautés morales et poétiques du Christianisme* et de la *Poétique du Christianisme*.

accueillir de plain-pied l'ouvrage de Chateaubriand. Le *Génie* paraît le 14 avril, et, dès le 27 du même mois, le *Paris* en donne une série de fragments, en les faisant suivre de cette note : « La police a fait faire à l'auteur de cet ouvrage de nombreuses corrections avant d'en permettre la publication ; ce dernier morceau [*Saint Denys*] entre autres a été étrangement mutilé; nous le donnons tel qu'il a été composé originairement, et non point suivant l'édition qui circule[1] ». Le même numéro publie le fameux « extrait » que Fontanes, dans le *Mercure* du 15 avril, avait consacré au livre de son ami. C'est ici le point culminant de la notoriété flatteuse que le périodique de l'émigration obstinée dispense au jeune écrivain.

Car Chateaubriand n'aura pas, jusqu'au moment où il se sera séparé de ce Bonaparte avec lequel on le voit à présent lier partie, d'adversaire plus tenace que son ancien compagnon d'exil. Dans le numéro du 15 mai 1802, Peltier donne encore quelques fragments du *Génie*; mais il annonce en même temps la prochaine mise en vente d'un ouvrage qui est sous presse, à ce qu'il prétend, et dont le titre seul — un seul volume semble en avoir été imprimé[2] — est une malice et un coup de revers : c'est le *Véritable Génie du Christianisme, ou Recueil des chefs-d'œuvre du grand Bossuet*, patronné par Peltier lui-même, chez qui « l'on pourra voir des échantillons des premières feuilles », et vendu par les libraires ordinaires de l'émigration londonienne, Deboffe, Dulau, Prosper.

Voici de plus, pour le journaliste devenu l'adversaire de Bonaparte après avoir été celui de la Révolution, une éclatante occasion de flétrir, devant un auditoire de royalistes encore fidèles, les renégats, les déserteurs, ceux qui, sous couleur de restauration, vont faire leur cour à un pouvoir qui continue l'usurpation révolutionnaire. On sait que le Premier Consul avait obtenu, dans le court espace qui sépare la paix d'Amiens de la reprise des hostilités avec l'Angleterre, la suspension de l'*alien bill* et des poursuites contre Peltier. Dans l'*Adresse au Public* que le pamphlétaire breton publia à la suite du plaidoyer prononcé devant le King's Bench par sir James Mackintosh le 21 février 1803[3], il ne cacha point son interprétation :

1. Tome XXXV, p. 260. Signalé par M. Giraud, *ouv. cité*, p. 169.
2. Il ne figure ni aux annonces bibliographiques des périodiques du temps, ni dans le catalogue ultérieur de la maison Dulau devenue le centre de la librairie gallicane. Le seul volume paru contient des oraisons funèbres.
3. *The Trial of John Peltier, Esq. for a libel against Buonaparte*, London, 1803. Cf. p. 216.

Plusieurs royalistes français s'imaginaient que Buonaparté avait intention de profiter du pouvoir momentané dont il jouissait, pour faire la paix, calmer toutes les factions, remettre l'ordre dans les propriétés, faire renaître la tranquillité dans les consciences, et replacer ensuite le souverain légitime, auquel il devait son éducation et son existence, sur un trône agrandi et pacifié....

Il s'attaquait un peu plus loin à Lucien Bonaparte — chez qui Chateaubriand, à présent, allait dîner au château du Plessis[1] — Lucien, qui « fait maintenant le Mécène, et traîne à sa suite une bande d'artistes, de comédiens, et de littérateurs, à qui il donne copieusement à boire et à manger pour être prôné[2] ». Une conclusion ironiquement contristée multipliait les allusions aux courtisans du régime nouveau; Peltier s'y accusait

... d'avoir préféré mon obscurité, ma pauvreté, mon exil, ma non-existence, mes peines de toute espèce, à l'honneur et à l'avantage d'être jockey législateur, ou valet de chambre sénateur, ou commis conseiller d'état du héros de Saint-Cloud, ainsi que tel homme que j'ai eu le malheur de présenter au gouvernement, qui en a reçu des bienfaits nombreux, et qui fait aujourd'hui de beaux discours académiques au Consul, dans lesquels il l'excite à venir déchirer le pays qui lui avait fourni à lui-même asile, subsistance et faveurs pécuniaires...

J'en demande humblement pardon à Buonaparté-le-Grand... à Fontanes-le-Reconnaissant... J'en demande pardon au génie de la République, et même à tout le Génie du Christianisme de Messieurs les cardinaux, archevêques et évêques de Boisgelin, de Cicé, d'Osmond, et de Barral, sans en excepter celui de M. de Chateaubriand; j'ai passé ma condamnation...[3]

Presque aussitôt, l'*Ambigu*, la nouvelle revue lancée par Peltier contre l'usurpateur qui s'obstine à profiter pour lui-même de la restauration morale du pays, commence contre Chateaubriand une guerre de sarcasmes parfois assez amusante. Son premier numéro[4], dans une sorte de programme humoristique, admet que « le siècle de Buonaparte est le siècle du génie; ce qui est incontestablement reconnu depuis la sublime découverte que l'on a faite à Paris, à l'époque du Concordat, que *Dieu est le grand Solitaire de l'Univers*,

1. *Mém. d'outre-tombe*, t. II, p. 254: « une maison de campagne... où j'étais contraint d'aller dîner... »
2. *Ouv. cité*, p. 223.
3. *Ouv. cité*, p. 254 et 256. Cf. la traduction anglaise que Peltier ajoutait à son *Adresse* française.
4. *L'Ambigu, variétés atroces et amusantes, journal dans le genre égyptien*, n° 1, p. 2 et p. 17.

l'éternel Célibataire des Mondes ». L'attaque contre la défection de Chateaubriand est plus directe un peu plus loin, et elle se complique de rancunes anti-concordataires :

M. de Chateaubriand, auteur de l'ouvrage intitulé : *Génie du Christianisme*, dont ses amis de Londres croyaient qu'il devait faire hommage à Louis XVIII, et que ses amis de Paris lui ont conseillé d'offrir au premier consul pour la fête de Pâques, M. de Chateaubriand, disons-nous, est attendu incessamment à Londres. Comme on assure qu'il a obtenu la place de secrétaire de légation de France à la cour de Rome à la suite de M. le chanoine Fecce, oncle maternel de Buonaparte, on croit que l'objet de son voyage est de venir faire un cours de politique ultramontaine chez M. l'abbé Barruel, afin de seconder puissamment le ministre français de son ambassade, et que le sacré collège trouve dans M. Fecce un digne représentant du premier consul...

Ailleurs, ce sont des plaisanteries sur les saintes ampoules que le *Génie* fournira pour 15 francs en abondance, si l'on en manque pour la cérémonie du sacre[1]; un dialogue entre Fontanes et Chateaubriand, chacun préparant sa petite politesse littéraire à l'adresse du Premier Consul[2]; la critique du *Génie* par M. de Villeterque, avec sa conclusion : « Je crois que tout ce qui tient à la religion, dans cet ouvrage, est absolument manqué; cette partie, la plus importante, celle qui caractérise le livre, et qui devait en être la meilleure, en est la plus faible... Le livre de M. de Chateaubriand pèche donc par son plan, son but et ses moyens, et la religion n'y gagnera rien. La réimpression des bons ouvrages sur ce sujet fera plus de bien. » Comme pour donner acte de ce vœu, l'*Ambigu* reprend l'annonce ironique donnée naguère par Peltier dans *Paris*, et signale comme nouveauté intéressante le *Véritable Génie du Christianisme, ou Œuvres choisies de Bossuet, 6 volumes. Édition des royalistes Français retirés à Londres, dédiée au Fils aîné de l'Eglise, par J. Peltier*[3]. Le numéro 11 débute ainsi, à propos de la seconde édition du *Génie* dédiée au Premier Consul :

La première édition de cet ouvrage, dédiée au roi de France Louis XVIII, avait été imprimée à Londres, et y avait été convertie en maculatures, lors du départ de l'auteur pour [la] France. Une seconde première édition fut bientôt après imprimée à Paris, en cinq volumes....

1. Numéro 3, p. 68.
2. Numéro 5, p. 109.
3. Numéro 5, p. 103.
4. Numéro 8, p. 200.

puis, après un extrait de la *Défense* du *Génie du Christianisme* :

Nous attendrons la troisième édition de cet ouvrage, pour voir comment l'auteur se justifiera vis-à-vis de nous de sa dédicace actuelle à Ali-Buonaparte[1].

L'*Ambigu*, tout en menant cette petite guerre contre l'ancien émigré devenu fonctionnaire de Napoléon, ne se fait pas faute de reproduire des articles entiers de Chateaubriand. C'est ainsi que le numéro 27 donne son compte-rendu sur le *Printemps d'un Proscrit* de Michaud[2], et, en même temps, cette *Variété* piquante sous sa forme de billet de part :

Mme de Beaumont, fille d'Armand de Montmorin, ministre des affaires étrangères sous le règne de Louis XVI, vient de mourir à Rome, à l'âge de trente-cinq ans. Les Français attachés au cardinal Fesch ont accompagné avec des torches le convoi de cette dame à l'église de Saint-Louis où son corps a été déposé[3]. L'auteur du *Génie du Christianisme* a pris le deuil pour deux ans à cette occasion. Mme de Chateaubriand a cru qu'elle pouvait se dispenser de donner les mêmes marques de douleur[4].

Mais c'est la question des dédicaces successives — ou plutôt des successives intentions dédicatoires — de l'auteur du *Génie*, qui continue à inspirer à Peltier ses insinuations les plus malicieuses. En note d'une lettre parodique au *Général Dessalines, général en chef des troupes nationales de Saint-Domingue*[5], l'*Ambigu* du 20 janvier 1804 fait une récapitulation ironique où sont rappelées les variations passées, et annoncées les dispositions futures de Chateaubriand :

Progression du Génie du Christianisme, par M. de Chateaubriand.
N° 1. Première édition, à Londres, en 1800, dédiée à Louis XVIII. 300 livres sterl.
2. Seconde édition, à Paris, en 1802, dédiée à Buonaparté. Une place de 15 000 fr. par an.
3. Troisième édition, pour le général Dessalines au Cap, en 1804. Mille portugaises.

1. Numéro 11, p. 27.
2. *Mercure de France*, art. de janvier 1803.
3. Cf. les lettres de Chateaubriand à M. de la Luzerne, relatant les circonstances de la mort et des funérailles de Mme de Beaumont, dans P. de Raynal, *les Correspondants de Joubert*.
4. Numéro 27, à la date du 30 décembre 1803.
5. Rappelons les attaches de Peltier avec cette colonie, et la présence à Londres d'un certain nombre de propriétaires émigrés qui y avaient des plantations.

4. Quatrième édition à dédier à Barrère, en 1806. La guillotine et le paradis[1].

Contrairement à ce qu'on pourrait croire après avoir lu les *Mémoires d'outre-tombe*, l'attitude de Chateaubriand après l'exécution du duc d'Enghien ne modifie en rien l'animosité de Peltier. L'*Ambigu* du 30 juin 1806 écrit encore[2] :

La révolution marchait autrefois sous les enseignes de la liberté; elle marche aujourd'hui derrière une croix et une bannière; les Jacobins sont devenus Capucins, voilà toute la différence. M. de Chateaubriand, auteur du *Génie du Christianisme*, faisait dernièrement une analyse des *Mémoires de Louis XIV*; son imagination s'enflammant sur une phrase de ces mémoires, il l'a fait servir de texte à un commentaire très chaleureux sur ce que les Gaulois purent et furent autrefois. Il semble, en lisant cette phrase, voir le peintre d'Atala conseiller et prédire à Napoléon la conquête de l'univers. »

Ce n'est guère qu'en 1807 que le ton change vraiment, et que Chateaubriand semblera, à ses anciens compagnons d'exil, revenu d'une coupable erreur. Le numéro du 30 août 1807 annonce avec une satisfaction visible que « M. de Chateaubriand vient de tomber dans la disgrâce du gouvernement impérial pour quelques digressions qu'il a introduites dans un compte rendu des deux premières livraisons du *Voyage en Espagne* de M. Laborde. » Voilà donc enfin le gentilhomme breton redevenu, grâce à la fameuse affaire de l'article du *Mercure* du 4 juillet 1807, un « émigré à l'intérieur », un protestataire légitimiste et un adversaire déclaré de l' « usurpateur »! L'enfant prodigue est de retour, et désormais l'*Ambigu* accordera toujours la place la plus flatteuse à l'auteur du *Génie du Christianisme*[3]. Et, en 1817, Chateaubriand ne fera pas difficulté d'adresser à Peltier une lettre élogieuse et amicale où il déclare ne devoir jamais oublier « les moments heureux passés près de vous dans les jours de l'exil[4]. »

1. Numéro 29.
2. Numéro 117 (t. XIII, p. 647).
3. Cf. par exemple le numéro du 20 février 1811 : « M. de Chateaubriand, dont les ouvrages seront toujours chers à la religion et à la littérature... » (tome XXXII, p. 353).
4. *Ambigu* du 10 septembre 1818, tome dernier, p. 559. Voir le précédent numéro de cette revue.

VII

La parfaite défiance de Peltier à l'égard de la sincérité religieuse de Chateaubriand semble avoir été partagée par d'autres « intellectuels » de l'Émigration. C'est ainsi qu'une société d' « amis des lettres » entreprend en 1800, à Londres, la publication d'un *Mercure de France* — doit-il faire pièce à celui qui vient de se reconstituer en France? — qui paraît durant deux ans, et dont les six volumes [1], inspirés par un plan très conscient de reconstitution du sentiment religieux par la littérature, ne désignent même point par allusion l'entreprise analogue de Chateaubriand. « Pourquoi la religion, source des sentiments doux et des idées sublimes, ne serait-elle pas rappelée dans l'esprit des hommes par ces mêmes moyens qu'il a fallu dénaturer pour la détruire? On l'a calomniée pour la faire haïr. Il faut faire sentir tout ce qu'elle inspire pour la faire aimer... Il est digne des hommes de lettres les plus célèbres en France, et hors de France, de former cette entreprise qui devient la plus belle des conjurations... » Ainsi parle, le 30 avril 1800, un rédacteur signalant le *Psalmiste* de Mgr de Boisgelin, et il est curieux que rien, dans les numéros qui suivent, ne révèle l'entreprise dont le *Mercure* français, et *Paris* par contre-coup, entretiennent si souvent leurs lecteurs. Ce périodique londonien disparaît trop tôt, d'ailleurs, pour que le *Génie* lui-même puisse y être apprécié.

Il n'en est pas de même du *Courrier de Londres* [2], dont le rédacteur en chef, Montlosier, est trop avisé, trop disposé à faire bon accueil à tout régime, même extra-bourbonien, qui sera capable de ramener la pacification des esprits et l'ordre des rapports sociaux [3], pour s'arrêter à des questions secondaires à ses yeux. Peu après le *Génie*, ce journal écrit, le 3 août 1802 : « M. de Chateaubriand (ce nom seul commande l'attention)... » et il cite à plusieurs reprises les articles de l'auteur d'*Atala*. Il ne faut

1. *Mercure de France; ou recueil historique, politique et littéraire.* Par une société de gens de lettres. Londres, de l'imprimerie de W. et C. Spilsbury, Snowhill, 1800-1801, 6 vol. in-12. « Nous sommes, déclarent les rédacteurs, Français, catholiques, francs royalistes, dévoués jusqu'à la mort aux intérêts de l'autel et du trône... »

2. Qu'il me soit permis de profiter de cette occasion pour poser une fois de plus une question restée sans réponse jusqu'ici : « Quelle bibliothèque, publique ou privée, possède une collection complète de ce périodique dont la Bibliothèque nationale et le British Museum n'ont que des fragments? »

3. Dès 1796, sa formule était (*Vues sommaires*) : « Il faut conserver les produits de la révolution, et non pas son mouvement ».

pas moins que le retour définitif de Montlosier en France, et le passage du *Courrier* en d'autres mains, pour qu'on retrouve dans ce périodique l'écho des réserves qui furent faites si fréquemment, au sein de l'orthodoxie légitimiste, au sujet du christianisme du grand écrivain. Annonçant un discours d'émigré sur le *Couronnement de M. Buonaparté*, le numéro du 26 février 1805 se hâte d'ajouter : « Cet ouvrage sera dédié à tous les amis de la justice et de la vérité qui y retrouveront le véritable génie du christianisme qu'ils ne cherchent ni dans les mandements des évêques parjures, ni dans les romans de M. Châteaubrillant (*sic*) ».

C'est pourtant dans ce milieu de l'émigration tenace que va paraître la première anthologie française où le plus glorieux représentant de tout ce groupe trouve la place que la littérature ne manquera pas de lui faire. Il s'agit d'une importante publication de la maison Dulau : la *Bibliothèque portative des Écrivains français, ou choix des meilleurs morceaux extraits de leurs ouvrages*, publiée par Moysant en 1800, par Moysant et Levizac en 1803, en une nouvelle édition portée de deux à trois tomes[1]. La première, qui faisait déjà sa place à Fontanes, ignorait Chateaubriand. La seconde, au contraire, s'ouvrait toute grande à celui-ci. Six « morceaux choisis » au premier volume et neuf au second, allant du fameux « Il est un Dieu... » à « Bossuet historien » et des « Bords du Mississipi » au « Caractère des nations modernes »; une notice qui ne fait pas encore prévoir les enthousiasmes que le nom de Chateaubriand suscitera plus tard, mais qui accueille fort honorablement le jeune écrivain dans un florilège dont, par exemple, M^me^ de Staël est encore exclue : flatteuse admission, à tout prendre, d'une toute récente renommée parmi les auteurs dignes de prétendre à la qualité de classiques. Il est probable que les petits Français des institutions dues à l'initiative de l'abbé Carron ont appris à connaître la prose de Chateaubriand dans ces recueils de morceaux choisis, tandis que leurs parents — avec de nombreuses réserves — plaçaient sur les rayons de leurs bibliothèques les exemplaires du *Génie* que Dulau avait reçus de son confrère Migneret[2] durant la suspension des hostilités entre la France et l'Angleterre. Comme la notice du troisième

1. Un exemplaire de cette seconde édition se trouve à la Bibliothèque nationale, Z. 2271. F. 1 à 6.

2. Le 9 juin 1802, Chateaubriand priait Migneret de délivrer 134 exemplaires à M. Michaud, à destination de la maison Dulau. Le 10 décembre, il offrait à celui-ci de lui vendre le droit de reproduction du *Génie* pour l'Angleterre, mais il ne semble pas que l'éditeur londonien ait donné suite à l'affaire. Cf. A. Paiihès, *Chateaubriand, sa femme et ses amis*. Paris, 1896. p. 97.

volume de la *Bibliothèque portative* est peut-être le premier article lexicographique dont Chateaubriand ait été l'objet, on nous permettra de la reproduire ici. Dans la liste des « grands écrivains » dont elle fait partie, elle n'est d'ailleurs pas tout à fait à sa place alphabétique, se trouvant après CHATELET et CHAULIEU.

CHATEAUBRIAND (N...), né en Bretagne. M. de Chateaubriand, dans le temps de son émigration à Londres, a publié des ouvrages qui annonçaient beaucoup de connaissances en histoire, et une imagination forte et ardente. Rentré en France, il a publié à Paris le *Génie du christianisme*, qui est une espèce d'apologétique de la religion chrétienne contre les attaques et les inculpations du philosophisme. On peut dire de cet ouvrage, qui fait honneur à son auteur, qu'il a mérité les critiques et les éloges qu'on en a faits : les critiques par des écarts d'imagination, quelquefois par trop d'enflure, et souvent par de grandes inégalités de style; et les éloges, par un fonds d'idées sublimes, neuves ou intéressantes, par un style énergique et plein de feu, et par des tableaux à grands traits, dessinés avec hardiesse et peints avec force.

VII

De cette étude sur les rapports de Chateaubriand avec l'Émigration française à Londres, qu'il serait souhaitable de pouvoir pousser sur quelques points, il importe de marquer les suggestions les plus assurées. Toute étude impartiale de cette période semble devoir confirmer les trois propositions suivantes :

1° Autant pour les chapitres VIII et IX de la première partie que pour d'autres divisions déjà contrôlées des *Mémoires d'outre-tombe*, les souvenirs de Chateaubriand n'hésitent nullement à sacrifier la « vérité » à la « fiction ». La manie des rencontres fatidiques y est particulièrement préjudiciable à la sincérité; et, de plus, M. de Marcellus, qui a surveillé d'assez près l'enfantement de cette division des *Mémoires*[1], semble avoir raison de noter que chez son chef de l'ambassade, la disparate entre la misère de l'Émigration et la splendeur des fonctions présentes était « le contraste habituel, la pensée de prédilection qui n'ont jamais quitté l'esprit de M. de Chateaubriand sur le sol britannique ».

2° La « genèse » du *Génie du Christianisme* ne peut manquer d'être rapportée pour une bonne part, et assez longtemps avant la crise décisive, à un mouvement d'idées auquel Chateaubriand se

1. *Chateaubriand et son temps*, Paris, 1859, p. 95.

trouvait mêlé à Londres : son livre est une des plus éclatantes manifestations de la pensée de l'Émigration.

3° Une adhésion assez active aux espoirs et aux entreprises de la légitimité, à partir de 1798, ne pouvait manquer de faire encourir ensuite à Chateaubriand, surtout après 1802, le reproche d'une versatilité politique préjudiciable à l'unité de sa foi royaliste.

Fernand Baldensperger.

DEUX SOURCES INCONNUES DES PREMIERS POÈMES BIBLIQUES DE VIGNY L'ABBÉ FLEURY ET DOM CALMET

Quand on veut étudier les procédés d'invention et de composition de Vigny, rien n'est plus significatif que les trois « Poèmes judaïques » publiés en 1822 : la *Fille de Jephté*, la *Femme adultère* et le *Bain de Suzanne*[1]. La couleur « locale » y est vive, jamais fausse. Presque sous chaque vers, on pourrait mettre une référence aux Livres Saints. C'est ainsi que le poème de la *Femme adultère*, dans la première édition, est une juxtaposition de trois épisodes bibliques : l'adultère (Prov. VII, 16-22), l'épreuve de la femme soupçonnée (Nombres, V, 11-31), le pardon de Jésus (Jean, VIII, 1-8); les vers 9-13 de la *Fille de Jephté* (cantique de l'armée) correspondent au chapitre XV de l'*Exode*[2], les vers 20-28 (chants et danses des jeunes filles) au livre I des *Rois* (Samuel), XVIII, 6-7 et au chapitre XI, 34 des *Juges*[3], les vers 29-30 (applaudissements, rameaux jonchés), à ces deux passages : *Psaume* XLVI (XLVII), 2 — *Matthieu*, XXI, 8[4], enfin les vers 69-73 (le deuil) aux textes de la *Genèse*, XXXVII, 34, et de *Josué*, VII, 6[5]. Le sujet même, le récit de l'expédition de Jephté, du vœu, de ses conséquences, sont tirés du chapitre XI des *Juges*[6]. Dans le *Bain*, la description des vêtements et des bijoux de Suzanne semble presque entièrement empruntée au chapitre XXVII de l'*Exode* (vêtements sacerdotaux d'Aaron), au chapitre XVI, verset 9-13, d'*Ezéchiel* (parure de Jérusalem la prostituée) et au ch. III, v. 18-24 d'*Esaïe* (ornements des filles de Sion). Faut-il, dans cette minutieuse évocation des mœurs israélites, ne voir que des réminiscences de lectures plus ou moins lointaines, ou bien les résultats précis d'une laborieuse érudition? Je voudrais essayer de montrer combien la dernière hypothèse est vraisemblable.

1. *Poèmes*, 1822, p. 91-117.
2. Cantique de Moïse et de son armée.
3. David, Jephté accueillis par des chœurs après leurs victoires.
4. Chant de gloire à l'Éternel. Entrée de Jésus à Jérusalem.
5. Deuil de Jacob sur son fils, de Josué après une défaite.
6. Surtout versets 32-40.

Sans doute, Vigny, dès son enfance, s'était nourri de *la Bible*, et, devenu officier, continuait à la lire passionnément[1]. Mais ne cherchait-il que dans son petit livre des renseignements sur les mœurs israélites? Beaucoup de détails des premiers poèmes sont dans *la Bible* : en viennent-ils directement? Les passages que j'ai rappelés tout à l'heure sont fort dispersés, et le poète, pour les rassembler, aurait dû faire un vrai travail de mosaïque. Mais surtout, si Vigny n'avait utilisé que la traduction de Sacy, trois vers de la *Fille de Jephté* resteraient inexpliqués. C'est d'abord le cinquième :

Et Minnith s'est assise en pleurant ses moissons!

Il y a là une allusion précise à Minnith, cité fertile en blé. Ce détail doit être exact comme les autres; et d'ailleurs, d'après *Ezéchiel*, XXVII, 17, Minnith est la ville d'Israël qui exporte le froment à Tyr. Mais, chose curieuse, ce texte ne se trouve ni dans *la Bible* de Sacy, ni dans les Septante, ni dans la Vulgate[2]. D'après celle-ci, Le Maistre de Sacy traduit : « Et ils ont apporté dans vos marchés le plus pur froment, le baume... ». Voilà donc une indication que Vigny n'a pu trouver que dans une Bible savante, traduite de l'hébreu, ou dans un commentaire érudit, fait par des hébraïsants.

Nous sommes amenés à la même conclusion par l'examen des vers 25-26 :

Et la lyre aux dix voix, et le Kinnor léger,
Et les sons argentins du Nebel étranger.

Aucune des traductions françaises ordinaires ne mentionne le *Kinnor* ou le *Nebel* : et c'est naturel, car ces mots, fidèlement transcrits de l'hébreu, ne se trouvent ni dans les Septante, ni dans la Vulgate[3]. Les traductions françaises suivent la Vulgate et nomment *harpe* et *cithare* le Kinnor, et *lyre* le Nebel. Le mot *Cinnor* (et non *Kinnor*) semble ne se trouver que dans les *Mar-*

1. Lettre à Brizeux, 2 août 1831 (Ed. Sakellaridès, XXX) : « Je portais la petite Bible que vous avez vue, dans le sac d'un soldat de ma compagnie ». Sans doute la traduction de Sacy en un volume, que M. Séché a retrouvée au Maine-Giraud.

2. Voir le commentaire de dom Calmet dans la *Bible de Vence*, 2e éd., t. X (1772), p. 796. Il y a eu erreur des interprètes ou variante du texte : au lieu de Bkti Mnit, du blé de Minnith, on a lu Bkt Ulut, du blé et du baume.

3. Cf. la brochure de E. Vigouroux : *Les instruments de musique dans la Bible*, 1902, à Rome, chez Salvineci, in-8, et une dissertation de dom Calmet dans la *Bible de Vence*. A Kinnor correspondent ψαλτήριον, κιθάρα, κινύρα, cinyra, cithara. A *Nebel* = ψαλτήριον, Nabla, psalterium, lyra.

tyrs de Châteaubriand[1] : « aux branches d'un saule voisin était suspendu... un cinnor hébreu[2] ». — Notons encore que le Nebel est appelé « étranger » ; or *la Bible* ne parle nulle part de son origine : c'est encore un trait d'érudition. Tous ces détails viennent donc d'une Bible savante, ou de travaux particuliers sur les antiquités judaïques. Si nous retrouvons ces sources, nous serons sûrs que Vigny compose ses poèmes, non point en juxtaposant une infinité de souvenirs fragmentaires, mais en transposant dans un langage poétique des notices érudites où les textes sont déjà réunis et utilisés.

Le premier ouvrage auquel on pense est celui de *Claude Fleury* : *Les mœurs des Israélites*[3], dont précisément Vigny cite le chapitre xx, au vers 132 de la *Femme adultère* (Ed. 1822, p. 214). Ce vers fait partie d'un long développement (retranché dans les éditions postérieures) où le poète décrit minutieusement l'épreuve de la femme adultère. C'est une narration chargée de détails et inintelligible sans commentaire (en 1822, Vigny lui-même dut annoter deux passages). Or, ces détails, c'est l'abbé Fleury qui les avait fournis. Disait-il, par exemple (p. 222)[4] :

« Les marques de deuil... étaient de *déchirer ses habits* sitôt que l'on apprenait une mauvaise nouvelle... *mettre ses mains sur la tête... et y jeter de la poussière et de la cendre.... Ils avaient les pieds nus* ».

Vigny répétait l'énumération (vers 121-123) :

Il revient, arrachant ses cheveux et sa robe,
Sous la cendre du deuil sa honte se dérobe.
Ses pieds sont nus.

Comme Fleury (p. 249), il appelle *habits sacrés* (v. 132) les vêtements de lin des sacrificateurs. L'érudit mentionne (p. 239) que « *Devant le temple, dans une grande cour, était l'autel des holocaustes* ». Suivent de nombreux détails. Le poète les résume dans les vers 131-132 :

On arrive en silence au pied des hauts degrés
Où s'élève un autel...

1. Cf. Littré, au mot *Cinnor*.
2. Livre II, vers la fin, avant le chant d'Eudore.
3. Par M. Fleury, prêtre, précepteur de Mgr le duc de Vermandois. La première édition est de 1681, à Paris, chez la veuve Germain Cloutier... sur les degrés montant pour aller à la Sainte-Chapelle. — En 1701, chez Pierre Aubeyn et Charles Clouzier parait la « dernière édition, corrigée et augmentée ».
4. Je cite d'après l'édition de 1701 : le chapitre xx y est intitulé *Religion* et renferme bien la source du vers 132 : dans la première édition, le chapitre xx est consacré aux *Vœux*.

et dans la note qu'il y ajoute[1]. On peut encore comparer cette indication (p. 239) : « *Le pontife était le seul qui entrât dans le sanctuaire* », et le vers 134 :

Le prêtre monte seul dans la pieuse enceinte.

En somme, dans la plupart des vers de ce développement, Vigny avait presque littéralement transcrit les renseignements donnés par Fleury. S'il les supprima par la suite, c'est que son goût plus raffiné lui fit sacrifier, aux vers évocateurs de visions et de sentiments, les vers simplement descriptifs ou érudits. — Même en dehors de ce morceau, certains détails de la *Femme adultère* peuvent être tirés de Fleury.

Ainsi, les vers 13 et 15 :

Il a franchi le seuil où le cèdre s'entr'ouvre. .
... Puis ces mots ont frappé le cyprès des lambris...

rappellent le verset I, 17, du Cantique des Cantiques, mais aussi cette phrase de l'historien (p. 128) : « *Les Israélites employaient le cèdre et le cyprès pour en faire des lambris et des colonnes* ».

Vigny avait utilisé les *Mœurs des Israélites* pour écrire, en 1819, la *Femme adultère*. Il en profita encore, en 1820, pour la *Fille de Jephté*. Et d'abord, il a peut-être tiré l'idée même du sujet de l'une de ces phrases : « Les Israélites étaient fort religieux à observer leurs vœux et leurs serments. *Pour les vœux, l'exemple de Jephté n'est que trop fort* (p. 258)... On estimait malheureuses les filles qui mouraient sans être mariées. *Tel fut le sujet des lamentations de la fille de Jephté* (p. 165). Assurément, le récit de la Bible est assez dramatique pour avoir immédiatement tenté le poète. Mais, s'il faut chercher un intermédiaire, notre hypothèse paraîtra peut-être aussi vraisemblable que celle de M. E. Dupuy (d'après lui, le sujet du poème aurait son origine dans une comparaison des *Martyrs*[2].) — En outre, et surtout, l'abbé Fleury a fourni de nombreux détails de mœurs. En voici quelques exemples :

(P. 194) *Il est parlé de chœurs en plusieurs occasions de victoires, où il est dit que les filles sortaient des villes en dansant et en chan-*

1. C'est précisément dans cette note qu'il nous cite sa source : *Mœurs des Israélites*, ch. xx.

2. « L'Église se préparait à souffrir avec simplicité, *comme la fille de Jephté, elle ne demandait à son père qu'un moment pour pleurer son sacrifice sur la montagne* ». Dans son remarquable article de la *Revue d'histoire littéraire de la France*, juillet-septembre 1903 : « Les origines littéraires d'A. de Vigny ».

tant... Leurs chants étaient accompagnés de danses, et Vigny (v. 19 et suivants) :

> Les vierges, en chantant, d'un pas lente t tranquille
> Venaient. Il entrevoit le chœur religieux...
> Il entend le concert qui s'approche et l'honore...
> Puis, de plus près, les chants, leurs paroles pieuses,
> Et les pas mesurés en des danses joyeuses.

Les deux vers de la fin ne font qu'amplifier la dernière phrase de Fleury, par un redoublement des mots essentiels (chants, paroles; danses, pas mesurés).

Dans le même passage, Fleury énumère les instruments de musique des Hébreux : « Des *tambours* et des *instruments à cordes*, dont les deux qui se trouvent le plus souvent sont *Cinnor et Nebel*.... Quand nous donnons une *harpe* à David, ce n'est que par conjecture. Ils avaient des *instruments à huit* et à *dix cordes*. Et Vigny à son tour :

> *La harpe harmonieuse et le tambour sonore*,
> *Et la lyre aux dix voix, et le Kinnor léger,*
> *Et les sons argentins du Nebel étranger*[1].

Sur le deuil, Fleury donne des renseignements précis. Vigny s'en était déjà servi dans la *Femme adultère*. Il y revient ici. Voici des exemples du parallélisme entre les textes : « Il fallait porter des habits sales et déchirés, ou des sacs.... *Ils les nommaient aussi cilices* » (p. 223) :

> *Quel guerrier prend pour moi le cilice et le deuil* (v. 69).

« Ils demeuraient *assis à terre* ou couchés sur la cendre... (Les marques de deuil étaient) de mettre ses mains sur la tête et *y jeter de la poussière ou de la cendre* » (p. 222).

> Après ces mots, l'armée *assise* tout entière
> Pleurait, et *sur son front répandait la poussière* (v. 71-72).

« Quelquefois *ils s'enveloppaient d'un manteau*, pour ne point voir le jour *et cacher leurs larmes* » (p. 223) :

> Jephté sous un manteau tenait ses pleurs voilés (v. 73).

1. Nous verrons tout à l'heure que ces vers de Vigny ont encore une autre source.

Enfin, le chapitre x de Fleury (particulièrement les pages 111-120) rassemble, sur le vêtement et la parure des femmes juives, une grande quantité de menus détails que la description de la toilette de Suzanne, dans le poème du *Bain*, nous présente pour la plupart groupés d'une façon analogue.

En résumé, Vigny condense les renseignements que Fleury donne dans un style prolixe; mais il suit fidèlement son guide. Sans doute, il ne s'en contente pas : mais ce livre est pour lui un manuel commode; il y trouve réunis certains détails de mœurs que les propres souvenirs ne lui offrent que dispersés et fragmentaires. En outre, Fleury, par des notes marginales, renvoie aux textes essentiels. Vigny, très consciencieux, a pu remonter aux sources, et retrouver souvent dans la Bible même l'expression précise et concise qu'enveloppait et voilait le style diffus du commentateur.

Pourtant, certaines allusions nous restent encore inexpliquées : en particulier, deux détails de la *Fille de Jephté*. Le premier se rapporte à « Minnith fertile en blé ».

Et Minnith s'est assise en pleurant ses moissons! (v. 6):

Vigny trouvait bien dans les *Mœurs des Israélites* (p. 74) une référence à Ezéchiel, XXVII, 7; mais il n'y trouvait pas le renseignement même, et nous avons vu que seules les versions de l'hébreu pouvaient le fournir. Le second est la forme *Kinnor*, fidèle transcription de l'hébreu; Chateaubriand et Fleury ne parlent que de *Cinnor*. De plus, le Nebel est appelé « étranger », alors que ni la Bible ni Fleury n'en font un instrument importé[1]. Où donc Vigny a-t-il puisé ces indications? Ici nous en sommes réduits aux hypothèses. Je présenterai la plus vraisemblable.

Vigny possédait dans sa bibliothèque de nombreux ouvrages de théologie et d'histoire religieuse, la plupart hérités de son oncle M. de Baraudin[2]. Il a pu trouver dans cette bibliothèque quelque grand commentaire, ou dictionnaire, ou recueil de dissertations, pour compléter ses recherches. Il y a précisément des études sur la Bible et les antiquités judaïques qui ont été assez connues au XVIII[e] siècle, ont été reproduites dans les meilleures éditions des

1. Au contraire Fleury dit, à propos des patriarches, qu'ils possédaient l'écriture *dès devant le déluge aussi bien que les instruments de musique*, p. 16.
2. Cf. M Séché, *A. de Vigny et son temps*, p. 300.

Livres Saints[1], sont restées classiques chez les professeurs de séminaires, même après 1830[2], et qu'Ambros, dans son *Histoire de la musique*, cite encore comme des autorités[3] : ce sont les Dissertations de dom Calmet, bénédictin[4]. Tenus pour excellents même après 1830, ces travaux de vulgarisation étaient naturellement les premiers à consulter en 1819 ou 1820. Nous y chercherons donc une réponse aux deux questions posées.

Dans la *Bible de Vence*[5], le premier problème est résolu. Le passage d'Ezéchiel (XXVII, 17) y est traduit comme dans les autres éditions de Sacy, mais une note explique comment les Septante et la Vulgate ont été amenés à une fausse interprétation du texte hébraïque[6]. Il suffit donc que Vigny ait lu ce passage (dans *la Bible de Vence* ou dans tout autre livre qui renfermât les commentaires de dom Calmet) pour se le rappeler à l'occasion et même s'y reporter, et pour en reproduire le sens dans le sixième vers de la *Fille de Jephté*.

Le même bénédictin a fait une longue *Dissertation sur les instruments de musique des Hébreux*. Le chapitre XI du livre des *Juges*, au verset 34[7], — où l'on parle du chœur que conduisait la fille de Jephté — renvoie précisément à ce travail, qui est joint aux Psaumes[8]; et dom Calmet y distingue, parmi les instruments à cordes, le *Nebel*, le *Hasor à dix cordes*, le *Kinnor* (pp. 157-159), nomenclature que reproduit Vigny :

> Et la *lyre aux dix voix*, et le *Kinnor* léger
> Et les sons argentins du *Nebel* étranger.

Et nous y voyons pourquoi Vigny appelle le Nebel « étranger : » car dom Calmet nous apprend (p. 157) qu'on *le nommait Sidonien, parce qu'on croyait que les Phéniciens l'avaient inventé*. Le Kinnor, au contraire, était connu de tous et *en usage dès avant le déluge* (p. 158). Dès lors, il est tout naturel que Vigny considère le Kinnor comme indigène et le Nebel comme exotique.

1. Par exemple dans la *Bible de Vence*, 1er éd. en 1748-1750, 14 vol., jointes au texte de Sacy.
2. Cf. Alb. Houtin, *La question biblique chez les catholiques de France au XIXe siècle*, Paris, 1902, p. 23.
3. Ambros, *Geschichte der Musik*, 3e éd., I, p. 416.
4. Jointes en 1707 à son *Commentaire littéral*, en 1724 à la Bible de M. de Sacy, publiées aussi sous forme de dictionnaire en 1722.
5. Qui reproduit le texte de Sacy avec le *Commentaire littéral* et les *Dissertations* de dom Calmet. Une quatrième édition en parut en 1820.
6. Voir ci-dessus, p. 2, n. 2.
7. *Bible de Vence*, 2e éd., t. III (1768), p. 670.
8. Même bible, t. VII (1770), p. 133 et suiv.

Les deux problèmes sont donc résolus. En outre, combien de détails s'éclairent, si l'on admet que Vigny a lu dom Calmet! Et d'abord, l'idée même de la pièce : si Fleury ne l'a point suggérée, notre bénédictin peut la revendiquer : n'a-t-il pas écrit, en tête des *Juges*, une copieuse *Dissertation* de vingt pages *sur le vœu de Jephté*? Les notes du chapitre xi des *Juges* (qui concerne Jephté) y renvoient plusieurs fois[1]. Vigny a pu la lire, la parcourir, confirmer ainsi un projet de poème qu'il aurait jadis formé. Et n'est-il pas curieux de remarquer que dans Vigny et dom Calmet certaines phrases sont toutes semblables, alors que le texte biblique est très différent? Par exemple, le verset 35 du chapitre xi des Juges dit simplement : « Vous m'avez trompé et vous vous êtes trompée vous-mêmes ». Le commentateur ajoute[2] : *Fallait-il que vous vous présentassiez la première à ma rencontre*! Vigny répète :

Faut-il que ce soit vous! O douleur des douleurs!

Dom Calmet encore :

Je dois vous annoncer que vous êtes dévouée au Seigneur.

Et Vigny :

Je lui dois une hostie, ô ma fille et c'est vous!

Enfin une *Dissertation sur les habits des anciens Hébreux*[3] a pu, tout aussi bien que le livre de Fleury et mieux que *la Bible*, fournir à Vigny l'ensemble des renseignements qu'il a résumés dans sa description du *Bain* de Suzanne (vers 11-28).

Voilà une série de faits précis et de textes concordants. Il semble permis d'en conclure que Vigny, dans ses premiers poèmes bibliques, a utilisé les travaux de dom Calmet ou un abrégé de ces travaux, comme il avait mis à profit l'ouvrage de l'abbé Fleury.

A ses débuts, Vigny fut donc, avant tout un *poète érudit*. Il le fut dans toutes ses œuvres, mais à des degrés divers : pour écrire

1. Et ainsi le tome III de la *Bible de Vence* contient à la fois le texte du livre des *Juges*, la dissertation sur le vœu de Jephté, trois cartes de la Terre Sainte (cf. le début de *Moïse*, écrit en 1822), et une *Dissertation sur les demeures des anciens Hébreux*, où Vigny peut avoir puisé bien des petits détails d'ameublement, de mœurs, etc., qui se retrouvent dans la *Femme adultère* : *la Bible* les renferme, mais fort dispersés.

2. *Commentaire littéral*, t. IV (1711), p. 189.

1. *Bible de Vence*, 2e éd., t. VIII, p. 662-677.

Cinq-Mars, il emploiera des « matériaux inconnus des historiens, en particulier des lettres autographes de Richelieu et une lettre admirable de Cinq-Mars[1] », et en dira sincèrement : « Tout y a l'air roman et tout y est histoire[2]. » Les lettres qu'il écrivit du Maine-Giraud à Eusèbe Castaigne, conservateur de la bibliothèque d'Angoulême, sont des plus caractéristiques[3] : il lui demande, par exemple, les *Mémoires de Condé*, pour « retrouver des faits dont (il) ne veut point parler sans les avoir relus ». Les deux billets témoignent de ses lectures étendues et continuelles : Rotrou, Plutarque, Machiavel, Perrault, Mme de Staël, l'*Histoire du Bas-Empire*, de Gibbon (dont Vigny avait à Paris les vingt volumes traduits), Plaute, César, etc. Si la poésie est pour lui la « perle de la pensée », c'est qu'il entend par ce mot, non seulement la philosophie, mais la science.

Mais cette tendance de Vigny est contrariée par une autre, plus faible au début, mais qui, se développant peu à peu, à mesure que Vigny devient plus réfléchi, l'emportera finalement sur la première : le poète est invinciblement porté au *symbolisme*. Ainsi, chacun des détails de mœurs ou de géographie, chacun des *événements* qu'il rapporte est exact, mais ce souci de vérité historique disparaît complètement dans la peinture des *caractères* : il est banal de dire que tous les personnages sont des romantiques. Ceux de *Cinq-Mars* ont été depuis longtemps reconnus comme tels Et le *Moïse* « n'est pas celui des Juifs », mais « ce grand nom ne sert que de masque à un homme de tous les siècles[4] ». Si le symbolisme est moins visible dans la *Fille de Jephté* ou la *Femme adultère*, la raison en est simple : ce sont les premiers essais de Vigny dans le genre de la poésie biblique, et ils sont mal composés, faute d'expérience; l'idée y est présente, mais elle n'est pas centrale et n'illumine pas l'œuvre entière. Ainsi, le sens de la *Femme adultère* (1819) est donné par la parole de pardon : « que celui de vous qui est sans péché lui jette la première pierre (8 vers avant la fin) : et nous nous souvenons que les romantiques prêcheront souvent l'indulgence envers l'adultère et la courtisane. Mais ici ces mots passent inaperçus, étouffés par les détails d'érudition que Vigny compile de l'abbé Fleury, et dont il supprimera un grand nombre en 1829. Et dans la *Fille de Jephté* (1820) le chef de brigand devient un contempteur byronien de la Divinité.

1. Lettre de Pauthier à Sainte-Beuve, avril 1862, dans de Séché, *ouv. cité*, p. 124.
2. *Journal d'un poète*, éd. M. Lévy, p. 34.
3. *Correspondance*, éd. Sakellaridès, lettres 93 et 95.
Lettre à Mlle Maunoir, *Revue de Paris*, 1897, IV, p. 677.

Seigneur, vous êtes bien le Dieu de la vengeance!...
C'est la vapeur du sang qui plaît au Dieu jaloux!...

L'idée est très claire, mais elle n'est pas dominante. Seul le poème de *Moïse* (1822) réalise l'équilibre de l'érudition et du symbolisme, de la description qui suggère les images et les sentiments, et de l'idée qui les rassemble et en fait des preuves. Il représente vraiment la perfection de cette première manière de Vigny, qui s'y montre, en d'harmonieux contrastes, à la fois érudit, penseur et passionné.

H. Alline.

NÉRICAULT DESTOUCHES INTIME

(Lettres et documents inédits).

Ce qui va suivre n'est ni une biographie régulière de Destouches, ni une étude complète de son théâtre. C'est seulement la mise en œuvre de documents inédits ou peu connus, principalement des lettres privées, recueillis au cours de recherches diverses et qui serviront à établir, aux yeux de la critique, le véritable caractère de Destouches. Celui-ci n'a pas encore fait l'objet de la monographie à laquelle il semble qu'il aurait droit. Nous en sommes toujours réduits, sur son compte, à l'*Éloge* qu'écrivit D'Alembert et qui a paru dans l'*Histoire des membres de l'Académie française* (1787, in-12, t. I, p. 343, et t. V, p. 451), éloge auquel il faut joindre la notice de M. de Senones en tête des deux éditions qu'il a données de Destouches (Paris, Lefèvre, 1811, 6 vol. in-8; et Paris, Crapelet-Renouard, 1822, 6 vol. in-8), ainsi que deux ou trois autres notices préliminaires consacrées au même auteur par Louis Moland (1878, in-12), Édouard Thierry (1884, in-12), et Georges d'Heilly (1884, in-12). Il convient de mentionner encore l'étude de M. Ahrend, *Einiges über Destouches in Deutschland* (*Neophilologische Centralblatt*, XIII, 3, 5, 7, 8) et la thèse latine de M. l'abbé Deberre, *Quid sit sentiendum de Philippi Destouches, legatorii procuratoris necnon poetæ, moribus* (Dijon, 1902, in-8), thèse qui a été, je crois, reprise en français dans un recueil périodique de la région. Mais si tout cela peut servir utilement à établir une étude d'ensemble sur Destouches, cela n'y supplée pas, non plus, d'ailleurs, que les documents ci-dessous, simples matériaux pour le travail futur[1].

D'après l'extrait baptistaire cité par M. Raoul Bonnet dans son *Isographie de l'Académie française* (p. 80), « Philippe, fils légitime de François Néricault, maître écrivain et organiste de cette église (Saint-Étienne de Tours), et de Gabrielle Binet », fut baptisé le 9 avril 1680 et eut pour parrain « Philippe Poirier, maître écrivain de la paroisse de Saint-Saturnien, et marraine Renée Petit, femme de Pierre Castillon, aussi maître écrivain de Saint-Pierre-le-

1. On y peut joindre une brochure biographique de M. G. Leroy sur Destouches (Melun, 1862, in-8), *les Récréations littéraires* de Cizeron-Rival, et aussi un article de Boissonade (F. Colincamp, *Critique littéraire sous le premier Empire*, t. II, p. 328, 333).

Puellier ». C'est là le renseignement le plus précis qu'on ait sur les origines de celui qui devait être le poète dramatique Destouches. Comment la transformation s'opéra-t-elle et comment le fils de l'organiste de Tours devint-il diplomate et écrivain, voilà ce qu'on ne sait pas au juste et ce qui n'a pas été dit avec preuves à l'appui. Que la jeunesse de Philippe Néricault ait eu des aventures, la chose n'est pas douteuse et lui-même en convient, sans fournir de détails sur ces incidents. On a assuré qu'après de brillantes études classiques, achevées à Paris, au collège des Quatre-Nations, il avait essayé du théâtre avec une tragédie dont il n'est rien resté. Que fit-il ensuite? Fut-il soldat volontaire, comme on l'a prétendu, et assista-t-il, en cette qualité, à diverses affaires, au siège de Landau notamment, où il courut des dangers, et à la bataille de Friedlingen où il reçut une blessure? Fut-il au contraire, ainsi que D'Alembert l'avance, acteur dans une troupe nomade et, comme tel traînant de ville en ville, amené à Soleure en Suisse, où il sut gagner la protection et la confiance du chargé d'affaires de France, le marquis de Puyzieulz? Tout cela est incertain et vague. Ce qui est hors de conteste c'est qu'il se trouvait dans cette ville dès l'année 1701 et qu'il écrivait la lettre suivante, que nous publions sur l'original. Elle semble bien indiquer que Destouches fit alors partie d'une troupe théâtrale — son surnom qu'il portait déjà ne viendrait-il pas de cette circonstance? — Et si on trouve sous sa plume quelques nouvelles militaires, encore ne paraissent-elles pas être l'expression de sentiments personnels comme les autres.

A Soleure, le d'août 1701.

J'ai manqué le premier, mon cher ami, aux règles que j'avais prescrites. J'ai tardé beaucoup plus d'un mois à me donner l'honneur de vous répondre. Je ne me servirai point des excuses ordinaires pour me justifier auprès de vous; je ne vous dirai point de vous en prendre aux maladies qui m'ont attaqué ou aux affaires présentes qui me sont survenues; ce serait vous imposer; je suis de trop bonne foi pour me saisir de ces prétextes frivoles et j'aime mieux vous dire en bon français qu'un peu de paresse a été la seule cause de ma faute. L'ingéniosité avec laquelle je vous l'avoue doit contribuer plus que toute chose au pardon que je vous demande, et j'espère que vous trouverez dans mon procédé un fond de confiance et d'amitié qui vous fera plus de plaisir que toutes les raisons que j'aurais pu vous alléguer. Vous savez qu'un bon comédien n'en manque pas, même dans les occasions où il en doit avoir le moins, mais comme je me suis entièrement dépouillé de ce caractère, je rejette tout ce que ma plume pourrait me fournir pour me faire paraître exempt de blâme, et je vous proteste, avec un

sincère repentir et une promesse inviolable de ne plus m'écarter de mon devoir, que je suis absolument coupable et que ma paresse seule m'a mis dans cet état.

Oserais-je cependant après cet effet d'humilité, vous dire ici quelque chose pour ma justification? Les louanges excessives que vous m'avez données dans votre dernière lettre m'ont fermé la bouche en quelque façon et si j'ose vous faire quelque reproche sur ce sujet, je vous dirai avec ma franchise ordinaire que vous n'avez point parlé du tout le langage d'un ami. Vous avez voulu seulement me donner le change et parce que j'ai fait mention de votre mérite, vous avez prétendu pour me récompenser me faire accroire que j'en suis infiniment pourvu. Grâce au ciel, je juge trop sainement de moi pour me flatter sur ces obligeantes paroles. J'avoue cependant que le piège était adroit, on ne saurait louer avec plus de délicatesse, tout autre que moi se serait laissé prendre et il ne manquait à votre lettre qu'un sujet digne de ce qu'elle contenait pour la rendre effectivement un ouvrage accompli. Je la mets au rang de ces braves discours qu'on écoute avec admiration, mais qui n'ont jamais la force de persuader.

Je n'ai point de nouvelles à vous mander. Vous avez su sans doute l'affaire de Cavoy en Italie; chacun la conte à sa fantaisie, mais il est très certain qu'elle est toute à notre avantage, et que nos troupes qui étaient là en petit nombre y firent des choses incroyables. On eut dit que chaque soldat était un héros. On fut obligé de céder à la multitude et les Allemands y ont beaucoup plus perdu que nous, quoiqu'ils se soient trouvés dans cette action au nombre de 15000 hommes contre 3000 hommes seulement. M. le comte de Tessé a mandé depuis peu à S. E. M. l'Ambassadeur que nos troupes depuis cette rencontre ont présenté deux fois bataille au prince Eugène sans qu'il ait voulu l'accepter, et que l'armée de ce prince manque de tout; qu'elle a été trois jours sans pain et qu'il y a apparence que l'empereur est hors d'état de la secourir. Nous attendons de jour en jour la nouvelle de quelque action d'éclat; d'abord qu'elle sera venue, n'y aurait-il que quatre jours que je vous eusse écrit, je ne manquerai pas de vous en faire part sur-le-champ, avec toutes ses circonstances, et j'espère dans la suite si bien réparer ma faute qu'il vous sera absolument impossible d'en garder le moindre ressentiment. J'espère même, que votre générosité vous portera à m'honorer de votre réponse aussitôt que vous aurez reçu ma lettre. Je vous conseille en ami de le faire; vous aurez le plaisir de me mettre entièrement dans mon tort et votre diligence opposée à ma paresse m'obligera pour vous venger à rougir mille fois de mon incartade.

Je vous prie de me faire savoir si vous avez été cette année à Beaucaire, si vous y avez bien fait vos affaires et ce qui se sera passé de nouveau. Je ne me souviens jamais de ce funeste endroit sans rappeler mes infortunes et sans me représenter en même temps avec quelle générosité vous me secourûtes au besoin. Il est temps de la reconnaître et je vous supplie instamment de me faire savoir de quelle manière je

pourrai m'acquitter auprès de vous. Mille compliments, je vous prie, à madame votre mère, à madame votre tante et à mon hôte ; c'est un très honnête homme que j'estime infiniment aussi bien que sa charmante sœur. Adieu, mon cher et charmant ami, je vous fais mille excuses et suis du meilleur de mon cœur votre très humble et très obéissant serviteur et ami intime. — DESTOUCHES.

A qui cette lettre fut-elle adressée? Je n'ai pu réussir à le déterminer. En tout cas, elle n'est pas d'un homme que la malchance accable et qui se croit dépourvu de moyens. Au contraire, elle respire la confiance en soi et l'espoir d'être hors d'affaires. Le jeune Néricault venait, en effet, d'être attaché à la personne du résident de France auprès des cantons helvétiques et, avec de l'intelligence et de l'attention, sa carrière pouvait être désormais à l'abri des incertitudes. Si l'on en croit Destouches lui-même, le marquis de Puysieulx, qui était un homme de tact et d'esprit, diplomate aussi habile qu'il avait été soldat courageux, se montra plein de bienveillance pour son jeune protégé, et non content de lui faciliter les débuts dans la diplomatie, encouragea aussi et soutint les dispositions que Destouches accusait déjà pour les lettres. Celui-ci put donc s'y abandonner tout à son aise et composer des pièces de théâtre après en avoir joué. Le 17 novembre 1710 [1], les comédiens français représentaient une pièce de lui, en cinq actes et en vers, *le Curieux impertinent*, qui eut une vingtaine de représentations de suite, et qui, imprimée presque aussitôt, retrouvait sous cette forme le succès qu'elle avait eu aux chandelles. Puis ce fut, le 28 janvier 1712, la première représentation d'une pièce nouvelle, *l'Ingrat*, également en cinq actes et en vers, qui, jouée quinze fois de suite et imprimée aussitôt, fit aussi quelque plaisir. Désormais Néricault Destouches était de la maison.

Un nouvel ouvrage de lui, *l'Irrésolu*, comédie en cinq actes et en vers, parut sur la scène le 5 janvier 1713 et n'eut que six représentations consécutives. Mais l'auteur était connu du public et sa manière goûtée suivant les occasions où elle s'exerça plus ou moins heureusement. En outre, en imprimant ses pièces, Destouches avait eu soin, selon l'usage du temps, de les dédier à des personnages en vue, *le Curieux impertinent* au marquis de Puysieulx, *l'Irrésolu* au marquis de Courcillon, de façon à se créer des protecteurs autorisés. C'est ainsi qu'il se mêla à la cour

1. Signalons une fois pour toutes que les dates qui concernent le théâtre de Destouches sont empruntées à l'excellent recueil de M. Johannidès sur *la Comédie Française* (1901, in-8).

galante de la duchesse du Maine et qu'il travailla aux divertissements de Sceaux. Le 22 novembre 1714, l'on y donnait des scènes versifiées de Destouches intitulées *le Mystère* ou les *Fêtes de l'Inconnu*, ainsi que pour la *Fête de la Nymphe Lutèce*, et le mois suivant on y représentait une petite comédie, *la Veillée de Village*[1]. C'était plus qu'il n'en fallait pour plaire à la gracieuse princesse qui inspirait tout ce petit monde et justifier la dédicace qui lui fut faite du *Médisant*, la nouvelle comédie de Destouches, en cinq actes et en vers, représentée le 20 février 1715. Cette pièce eut du succès dès le début et ne quitta plus guère le répertoire de la Comédie-Française. L'auteur avait maintenant un genre, auquel le public commençait à s'accoutumer : la peinture des petits travers tracée d'une plume alerte et diligente, par un esprit aussi facile que fécond. C'est à la même veine qu'appartiennent deux petites comédies, chacune en un acte et en prose : *la Fausse Veuve ou le Jaloux sans jalousie*, jouée le 20 juillet 1715, qui n'eut que cinq représentations, et *le Triple Mariage*, qui vit les feux de la rampe un an plus tard, le 7 juillet 1716, et les affronta douze fois de suite. En somme, la production dramatique de Destouches recevait à peu près toujours le même accueil honorable : si elle ne connut pas les triomphes éclatants, elle ignorait aussi les chutes retentissantes, et la réputation lui venait naturellement, mais sans que la fortune la suivit. Une lettre adressée par Destouches à Fuzelier, le jeudi 6 août 1716 et dont l'original a passé en vente, fournit à ce sujet un détail digne d'être relevé. Destouches raconte à son ami qu'il a vu la veille M^me^ de Baulne, directrice du théâtre de la foire Saint-Laurent. Il l'a priée instamment de faire en sorte que la nouvelle Colombine représentât ce rôle dans la pièce qu'il a composée. M^me^ de Baulne l'a promis très positivement, et l'auteur compte qu'elle lui tiendra parole. « Mais je n'ai osé, ajoute Destouches, lui demander une chose qui me ferait le plus grand plaisir du monde : c'est qu'elle veuille bien m'avancer cinquante pistoles sur la somme que nous sommes convenus pour chaque foire. Elle ne risque rien, puisqu'elle est nantie de mon ouvrage... » Quelque sort qu'ait eu cette requête, elle montre bien que Destouches joignait à sa production dramatique ordinaire une besogne moins relevée et moins ouvertement avouée qui lui permettait d'augmenter ses ressources, à l'occasion.

Destouches trouva l'établissement régulier qui lui manquait encore, quand il fut attaché comme secrétaire à la mission de

1. Reprise plus tard à l'Opéra sous le titre *le Mariage de Ragonde et de Colin*.

l'abbé Dubois, alors résident de France en Angleterre. Si c'est le Régent qui, comme on l'a dit, donna Destouches pour secrétaire à Dubois, à la recommandation du marquis de Puysieulx, il y eut quelque mérite, car les accointances du poète avec la cour de Sceaux n'avaient pas dû le bien disposer en sa faveur. En tous cas, une voie nouvelle s'ouvrait ainsi à l'activité de Destouches, qui non seulement resta secrétaire pendant la durée de la mission de Dubois, mais qui devint chargé d'affaires au départ de celui-ci. Cette période, qui s'étend de 1717 à 1723, mériterait d'être étudiée en détail d'après les archives du ministère des Affaires étrangères et quelques manuscrits du Bristish Museum, car les historiens de la Régence et les biographes de Dubois ne lui ont prêté qu'une attention forcément restreinte. Nous n'essaierons pas de le faire ici, et nous nous bornerons à reproduire trois dépêches de Destouches à Dubois, qui montreront le diplomate à l'œuvre. Les originaux des deux premières sont conservés à Londres dans la collection Morrison et publiés dans le catalogue (2e série, t. III, p. 115). Quant à la troisième, nous la croyons inédite et nous l'avons transcrite sur l'autographe. Les voici :

Londres, 9 février 1719.

Monseigneur, je n'ai l'honneur de vous écrire aujourd'hui que pour vous marquer l'impatience que milord Stanhope et M. Craggs m'ont témoignée, ce matin, de savoir si ils sont justifiés auprès de S. A. R. et de vous, monseigneur, sur le silence que l'on a gardé touchant le traité conclu à Vienne, et si, sur l'idée générale qu'on vous a donnée, vous êtes d'avis comme eux qu'il ne peut causer aucun préjudice, ni même le moindre ombrage à la France.

M. de Robethou m'a confié, ce matin, que le roi de la Grande-Bretagne avait nommé mylord Carteret pour aller en Suède en qualité d'ambassadeur, et que celui-ci devait mener avec lui M. Jackson, qui y a été ci-devant résident d'Angleterre et qui restera auprès de la nouvelle reine de Suède avec les mêmes caractères.

On me charge de vous confirmer, monseigneur, que sa Majesté Britannique partira, tout au plus tard, au commencement du mois de mai prochain pour Hannover, d'où elle ne reviendra en ce pays-ci qu'au mois de novembre prochain. Mylord Stanhope doit la suivre en Allemagne, et tous les seigneurs qui sont du conseil ou cabinet composeront le conseil de Régence, dont le duc d'Argyle sera un des principaux membres.

Mylord Sunderland va bientôt avoir la charge de premier gentilhomme de la Chambre, et il conservera en même temps celle de premier commissaire de la Trésorerie.

On a reçu avis, ce matin, que mylord Cadogan était arrivé à Gravesend. On ne doute point qu'il n'arrive ce soir en cette ville.

Je suis, avec un profond respect, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. — DESTOUCHES.

Londres, 29 janvier 1720.

Monseigneur, mylord Stanhope arriva à Londres vendredi dernier, 26 de ce mois, à sept ou huit heures du soir, en parfaite santé. Une fièvre violente qui m'a retenu au lit depuis ce jour-là, m'empêcha de lui rendre mes devoirs et d'aller le féliciter sur son heureux retour; mais je lui ai écrit un mot, et il m'a fait la grâce de venir me voir le lendemain. Je ne saurais vous dire à quel point il se loue de S. A. R. et de vous, monseigneur; ce n'est pas à moi seul qu'il en dit des merveilles, mais à la cour et en plein parlement. Il déteste les défiances, et ceux qui les ont prises ou causées.

Il m'a appris la plus agréable nouvelle que je puisse recevoir; c'est que S. A. R. et vous, monseigneur, avez daigné lui témoigner que vous étiez contents de ma conduite, et dans le dessein de me faire du bien. Je suis mille fois plus touché de la satisfaction de ce grand prince et de la vôtre, que des espérances que vos bontés me permettent de concevoir. Je dois tout à l'honneur de votre puissante protection, et je tâcherai sans cesse de la mériter par le zèle ardent et le profond respect avec lesquels j'ai fait vœu d'être, monseigneur, votre très humble et très obéissant serviteur. — DESTOUCHES.

A Londres, ce mardi 30 janvier 1720,
à six heures du soir.

Il me serait impossible de vous exprimer, Monseigneur, l'empressement de Mylord Stanhope à exécuter ce que vous avez souhaité, et la joie avec laquelle le roi de la Grande-Bretagne s'est employé en cela pour votre satisfaction. En vérité le maître et les ministres vous aiment de tout leur cœur et ne sont jamais plus ravis que lorsqu'ils peuvent vous le témoigner. Mais il faut avouer que vous avez en Mylord Stanhope un ami dont le zèle et l'attachement pour vous sont sans bornes. La vérité m'oblige aussi de vous dire que le bon M. Hoffmann s'est comporté en cette occasion aussi vivement que moi. Je crois que je ne puis mieux vous faire connaître que par ce trait avec quelle ardeur il y a mis tout ce qui dépendait de lui. La lettre de M. de Penterrieter a été lue à Sa Majesté Britannique et a produit tout l'effet qu'on en pouvait désirer. J'ai donc l'honneur de joindre ici un paquet pour Mylord Stair dans lequel est la lettre et la copie de la lettre que le roi de la Grande-Bretagne écrit à Son Altesse Royale. On m'a tellement pressé de vous renvoyer le courrier qu'on n'a pas voulu prendre le temps qu'il fallait pour m'en donner aussi une copie afin que je pusse vous l'envoyer, d'autant plus qu'on ne doute point que Mylord Stair ne vous la communique avant que de rendre l'original. Je n'attends que la

réponse de M. Hoffman à M. de Penterrieter pour faire partir Henry, à qui j'ai donné ordre de prendre un exprès et de vous aller trouver secrètement. Je lui ai fait entendre qu'il se perdrait absolument s'il lui échappait la moindre indiscrétion.

Sa Majesté Britannique m'a fait recommander très vivement par M. de Bernstorff le mémoire ci-joint n° 1 et vous prie, Monseigneur, de l'appuyer de tout votre crédit.

Les deux autres mémoires n^{os} 2 et 3 m'ont été remis par M. Robethou qui vous serait infiniment obligé si vous daigniez y donner quelques moments de votre attention.

Il n'est presque plus douteux que le roi de la Grande-Bretagne n'aille ce printemps prochain en Allemagne; mais je prends la liberté de vous dire ici en particulier, Monseigneur, qu'il est encore plus certain que ce voyage lui fera un tort infini et peut avoir des suites très funestes. Il y a eu en ce pays une fermentation secrète qui pourra causer un mal bien éclatant, et rien n'est plus capable d'en avancer le progrès que le voyage projeté. Outre que les absences de cette nature sont toujours dangereuses, surtout en ce pays-ci, et dans la conjoncture présente, c'est qu'elles désespèrent les marchands et les ouvriers dont les murmures sont prêts à dégénérer en clameurs. J'ai cru qu'il était de mon devoir de vous donner un avis si important, afin que vous ayez le loisir d'y faire réflexion et de voir s'il n'y aurait pas moyen de prendre pendant qu'il en est encore temps des mesures pour tâcher de détourner Sa Majesté Britannique du dessein qu'elle semble avoir pris. Ceci n'est qu'un effet de mon zèle pour le bien des affaires communes et pour prévenir tout ce qui pourrait jeter dans de fâcheux embarras.

Grâce aux soins que M. Procope a pris de moi, je me trouve beaucoup mieux aujourd'hui et j'espère que je serai bientôt entièrement rétabli.

Daignez être persuadé, Monseigneur, de mon dévouement très profond et très respectueux. — Destouches.

La production dramatique de Destouches s'était forcément ralentie pendant ce long séjour à l'étranger. Il y gagna, au contraire, la considération qui s'attache aux fonctions officielles. C'est alors, le 5 août 1723, qu'il fut élu membre de l'Académie française en remplacement de Campistron, et reçu le 25 du même mois, bien qu'il n'eut rien donné à la scène depuis près de six ans, si ce n'est l'*Obstacle imprévu ou l'obstacle sans obstacle*, comédie en cinq actes en prose qui avait été représentée le 10 octobre 1717. C'est alors aussi que Destouches se maria, dans des conditions et à une date qu'il est malaisé de préciser. La jeune fille qu'il épousa était anglaise et se nommait Dorothée Johnston, de Blackburn, dans le Lancaster. Jal a réussi à déterminer ce renseignement à l'aide de l'acte de baptême consulté par lui d'un des fils

issus de cette union. Fut-elle clandestine tout d'abord, comme on l'a laissé entendre, et contractée contre le gré de la famille? On ne peut l'assurer en l'absence de documents, et une longue lettre pleine de détails intimes que Destouches écrivait de Londres à son père, le 26 avril 1723, et dont l'original a figuré à l'une des ventes Dubrunfaut, aurait sans doute fourni des indications utiles à cet égard. Quoiqu'il en soit, le 22 janvier 1724, M^me^ Destouches était mère d'un fils qui naquit à Paris, rue de Seine, où ses parents habitaient, et fut porté à l'état civil comme enfant légitime.

Venu à Paris sans doute à l'occasion de son élection académique, Destouches s'y trouvait donc à la mort du cardinal Dubois son protecteur (11 août 1723), bientôt suivie de celle du Régent. Il perdait ainsi ses deux meilleurs soutiens et sa carrière diplomatique allait s'en ressentir. Si l'on en croit Voltaire (lettre du 26 septembre 1724, éd. Moland, t. XXXIII, p. 124), Destouches aurait voulu accompagner le maréchal de Richelieu dans son ambassade de Vienne, mais ce dessein ne réussit pas. Son rôle actif était achevé et il n'eut plus désormais pour s'occuper que la scène, pour laquelle il travailla assez assidûment, mais d'un peu loin, car il se retira à la campagne, à Fortoiseau, près Melun, dès qu'il vit que ses ressources ne pouvaient pas le retenir à Paris. Il reparut au théâtre avec la comédie *le Philosophe marié ou le mari honteux de l'être*, cinq actes, en vers, qui fut joué le 15 février 1729 et qui eut dans l'année trente-deux représentations. Mais elle souleva des critiques et éveilla des susceptibilités. D'abord, les gens de finances s'émurent de ces vers qu'elle contenait (acte III, scène 16) :

> Bon! conscience, honneur, probité sont des termes
> Que nous n'entendons pas à notre hôtel des Fermes,
> Et tous ces grands mots-là ne sont que du jargon
> Plus obscur mille fois que celui du Japon;
> Ils ne vont point au cœur quoiqu'ils frappent l'oreille.

Ces financiers chatouilleux s'offusquèrent de pareilles déclarations et obtinrent qu'on les supprimât. M. Defrémery a conté l'aventure à l'Académie des inscriptions et belles lettres dans sa séance du 16 juillet 1880 (*Comptes rendus*, p. 244-250), et il est inutile d'y revenir. Mais les libellistes eux aussi prirent prétexte du succès de la pièce pour lui consacrer nombre de pamphlets plus ou moins bienveillants. En voici les titres, d'après un recueil factice fait pour le duc de La Vallière et appartenant maintenant

à la bibliothèque de l'Arsenal (B. L., 10,018, 8°), à la suite d'un exemplaire de l'édition originale du *Philosophe marié* (Paris, François Le Breton, 1727, in-8°), de VIII-116 p. et 2 feuillets à la fin pour l'approbation et le privilège).

— Les caractères de la comédie du Philosophe marié. *A Paris, quai des Augustins, chez Chaubert, du côté du Pont Saint-Michel, à la Renommée et à la Prudence; et chez la veuve Guillaume, au coin du Pont Saint-Michel.* MDCCXXVII (1727), avec approbation et permission. In-8°, de IV-24 p.

— Réflexions critiques sur le Philosophe marié, comédie nouvelle. *A Paris chez François Le Breton, libraire, à la droite du Pont-Neuf, proche la rue Guénegaud, à l'Aigle d'or.* MDCCXXVII (1727), avec approbation et permission. In-8°, de II-30 p.

— Lettre critique sur la nouvelle comédie du Philosophe marié ou du Mari honteux de l'être, à Monsieur Maillard, ancien avocat au Parlement. *A Paris, en la boutique de la veuve de Nicolas Oudot, libraire, rue de la Harpe, au coin de la rue des Deux-Portes, à l'image Notre-Dame.* MDCCXXVII (1727), avec approbation et permission. In-8°, de 36 p.

— Apologie du Philosophe marié ou du Mari honteux de l'être. Réponse à la lettre critique adressée à Monsieur Maillart. A Monsieur ***, de l'Académie française. *A Paris, en la boutique de la veuve de Nicolas Oudot, libraire, rue de la Harpe, au coin de la rue des Deux-Portes, à l'image Notre-Dame.* MDCCXXVII (1727), avec approbation et permission. In-8°, de 44 p.

— Relation curieuse de tout ce qui s'est passé au Parnasse au sujet des comédies du Philosophe marié et de l'Envieux. *A Paris, chez Claude-Louis Thiboust, place de Cambray; Jean Pépingué, quai des Augustins, au Saint-Esprit; Guillaume-Nicolas Aubert, rue Saint-Etienne d'Egrès* (*sic*). MDCCXXVII (1727), avec permission. In-8°, de 32 p.

On voit par cette liste, qui ne doit pas être complète, combien les libellistes donnèrent. Destouches répondit à leurs attaques comme Molière l'avait déjà fait : en mettant ses répliques à la scène, dans une comédie nouvelle, en un acte, en prose, intitulée l'*Envieux ou la Critique du Philosophe marié*, qui fut jouée le 3 mai 1727 et qui eut trois représentations. C'était plus qu'il n'en fallait pour dire leur fait aux contradicteurs. Mais ceux-ci ne furent pas seulement ceux qui publièrent des libelles. D'autres émirent des critiques qui, pour être plus discrètes, n'en furent pas moins sensibles à Destouches. Dans ce nombre il faut placer Jean-Baptiste Rousseau, alors exilé à Bruxelles. Toujours amer et peu bienveillant, le lyrique s'était exprimé sans ménagements sur le

compte de la comédie et cette opinion était parvenue aux oreilles de l'auteur. Comment? Je l'ignore. Mais les lettres suivantes vont nous mettre au courant de l'incident. Destouches, informé du langage tenu, avait cru pouvoir s'en plaindre à Jean-Baptiste Rousseau par une lettre que nous n'avons pas retrouvée, mais à laquelle celui-ci fit la réponse que voici.

A Enghien, le 14 avril 1727.

Il est vrai, monsieur, que j'ai écrit en parlant de votre comédie une partie des choses que vous me reprochez d'avoir écrites, mais comme ces mêmes choses qui vous ont choqué sont pourtant, à tout prendre, un véritable éloge et d'autant moins suspect qu'il est plus ingénu, il me semble que tout homme qui n'aurait qu'une idée raisonnable de soi aurait dû me passer le peu qu'elles ont d'amer en faveur de ce qui s'y trouve d'obligeant. La vérité est pourtant que je n'avais songé ni à vous déplaire ni à vous obliger. J'ai dit ma pensée à un ami qui me l'avait demandée sans imaginer que son imprudence ou son infidélité dût la rendre publique, et, s'il se trouve dans cette publication dont je suis très innocent quelque vérité qui puisse blesser la haute opinion que vous avez de vous-même, c'est à lui que vous deviez vous en prendre et non pas à moi, qui, n'étant nullement obligé de vous admirer en tout et vous approuvant de bonne foi en ce qui me paraît digne d'approbation, ne serai jamais responsable envers tout autre homme que vous de l'indiscrétion de ceux qui peuvent avoir abusé de ma confiance.

Examinez-vous bien, monsieur, et voyez s'il ne vous est jamais arrivé et s'il ne vous arrive pas encore d'avouer en parlant de toute sorte de personnes et de celles même à qui vous avez les plus grandes obligations des vérités que vous seriez fâché qui leur fussent rapportées, des vérités, dis-je, d'une tout autre importance que celles qui roulent sur les ouvrages d'esprit, qui dans le fond ne sont pas capables de faire tort à un honnête homme et qui peuvent faire beaucoup de bien à un homme qui écrit, quand il est assez sage pour en profiter. J'ai toujours fait profession de dire ce que je pense sur ces matières et c'est à mes meilleurs amis que je le dis le plus librement. Je ne pouvais pas donner avec vous autant d'étendue à cette liberté que je l'aurais pu faire avec un ami de plusieurs années. A peine commençais-je à vous connaître quand vous me lûtes votre pièce, et je n'avais jamais ouï parler de vous qu'en Suisse à des gens qui vous y avaient vu dans un temps où vous exerciez une profession fort différente de celle que vous avez faite depuis sous la protection du feu cardinal Dubois, à la mémoire de qui on vous accuse, monsieur, de n'avoir pas témoigné toute la reconnaissance que vous lui devez. Jugez si une familiarité aussi peu établie me mettait en droit de vous dire crûment ce que je trouvais à reprendre dans vos ouvrages, et si ce n'était pas assez de vous le faire sentir

d'une manière détournée comme j'ai essayé de le faire plusieurs fois. Il est vrai que vous avez pu ne vous en pas apercevoir, mais à cela il n'y aurait d'autre parti à prendre que celui du Quintilius d'Horace :

Si defendere delictum, quam vertere, malles,
Nullum ultrà verbum aut operam insumebat inanem.

Vous n'étiez point mon ami : l'amitié demande du temps et des épreuves ; je vous regardais seulement comme un homme qui pouvait le devenir. Il n'a tenu qu'à vous, et si, après l'emphase de tant de promesses magnifiques que je n'avais point exigées de vous, j'avais appris que vous parliez à Paris comme à Londres, peut-être qu'à l'heure qu'il est ma confiance en vous serait assez établie pour vous pouvoir parler avec cette franchise et cette ouverture de cœur qui fait le charme de tous ceux qui préfèrent la vérité aux louanges. Mais, la chose n'étant pas ainsi, permettez-moi du moins d'user de cette franchise avec ceux qui sont véritablement mes amis, et pardonnez-moi leur imprudence, puisque je n'y ai aucune part et que c'est à mon grand regret qu'ils ont trahi la confiance que j'ai eue en eux. Du reste, n'y ayant ni aigreur ni malignité dans ce que je leur ai écrit de vous, je crains fort peu que ma réputation n'en souffre autant que vous vous le figurez.

Je crains encore moins cette guerre que vous me déclarez d'une manière si hautaine et si supérieure. Je vous attends, monsieur ; nous verrons qui en sera le plus tôt las. Mais avant tout, comme c'est ici vraisemblablement la dernière lettre que je vous écrirai, trouvez bon que je vous avertisse charitablement que, si vous voulez la faire avec quelque sorte de succès, il faut que vous commenciez par apprendre beaucoup de choses qu'il est essentiel de savoir à un homme de votre métier. Vous avez beaucoup plus d'esprit que moi, mais j'ai une plus ancienne expérience que vous au fait dont il s'agit. Croyez-moi, avant d'entreprendre cette comédie dont vous me menacez, qui doit, comme vous dites, me représenter au grand jour, lisez bien la poétique d'Horace, étudiez celle d'Aristote et tâchez de l'entendre, apprenez des anciens et des grands hommes modernes à ne dire que ce qu'il faut et à le dire où il faut qu'il soit dit. Ajoutez à cette étude celle de plusieurs principes de morale qui vous manquent, et, entre autres, un peu plus de modestie ou, du moins, d'adresse à cacher votre vanité. Ce vice, ridicule dans le plus haut rang, est tout à fait insupportable dans un aussi petit état que le vôtre et le mien. Guérissez-vous-en donc, aussi bien que de l'ingratitude et de la fausse politique qu'on vous reproche. Alors, la guerre que vous m'annoncez pourra peut-être devenir dangereuse, et, si je ne vous demande point la paix, du moins serai-je obligé d'être, pour finir comme vous ma lettre par une chute de bel esprit moderne, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur.

C'était parler bien âprement et ce langage si hautain, loin d'accommoder les choses, les eût sans doute irrémédiablement brouillées avec tout autre qu'avec Destouches. Un peu trop sensible à la critique, celui-ci était, au fond, un brave homme que la vanité n'aveuglait pas et qui savait convenir de ses faiblesses. Il fit, à la lettre de Rousseau, une longue réponse très digne, une des plus belles lettres à coup sûr qu'il ait jamais écrites et dont la perte serait très regrettable, si elle avait disparu. On en jugera sur le texte inédit que nous donnons ici d'après l'autographe :

A Paris, le 19 avril 1727.

Je viens de relire, monsieur, la copie de la lettre que je vous avais écrite, et quoiqu'elle soit d'un homme en colère, parce qu'il est attaqué injustement, je n'y ai point trouvé d'expressions qui dussent m'attirer une réponse aussi cruelle que celle que je viens de recevoir de vous. Vous m'y attaquez par toute sorte d'endroits, et il est aisé de voir que vous ne craignez pas d'être en guerre avec moi, puisque vous me marquez tout ce qui peut exciter la fureur et le ressentiment d'un homme bien moins sensible que je ne le suis sur l'honneur. Vous n'êtes pas content de m'assurer que je ne suis qu'un écolier, qu'un ignorant, et de supposer que je n'ai jamais lu Horace ni tous les anciens que les gens qui se mêlent d'écrire doivent prendre pour modèles; vous me taxez d'ingratitude, de noirceur, de fausse politique; vous vous déchaînez jusqu'à me reprocher une folie de jeunesse dont je ne rougis point du tout, puisque ceux qui savent comment la chose s'est passée conviennent que c'était l'escapade d'un enfant de dix-sept ans, qui deux ou trois mois après l'avoir faite reconnut sa faute et profita du moyen le plus honnête qui put s'offrir de la réparer. Je ne suis point touché de tout ce que vous m'écrivez pour rabattre l'excessive vanité dont vous croyez que je suis rempli, et j'ai lu même avec plaisir tous les préceptes que vous me donnez en maître de l'art pour me mettre en état de paraître un ennemi digne de vous; mais je vous avoue que je suis frappé de ce que vous croyez et de ce que vous voulez me persuader que je suis un malhonnête homme. J'ose dire que je ne suis pas accoutumé à de pareils reproches et que vous êtes mieux informé que moi-même, si je suis assez malheureux pour y avoir donné lieu. Je conviens donc avec vous que je suis un petit esprit, un ignorant, un mauvais poète, que je n'ai jamais lu la poétique d'Horace ni celle d'Aristote, que Plaute et Térence sont des auteurs dont je ne connais tout au plus que le nom, qu'enfin vous êtes un géant et que je ne suis qu'un pygmée, et j'avoue que je ne tiendrai pas contre un adversaire tel que vous, si j'avais l'audace de l'attaquer. Aussi ne vous ai-je point attaqué. C'est vous qui êtes tombé sur moi, lorsque je ne pensais à vous que pour me plaindre de ce que vos malheurs privaient notre

patrie d'un homme qui en faisait l'ornement. Mais avec votre permission je ne conviendrai point des autres défauts que vous m'imputez, et je prendrai même la liberté de vous dire que tous les gens qui me connaissent mieux que vous ne faites, pensent tout différemment sur mon sujet. Il ne sied point à un homme de se vanter d'avoir des principes d'honneur et de probité, mais il lui est permis de se défendre quand on l'accuse de n'en point avoir; et je suis si jaloux de votre estime que je veux vous convaincre que les gens qui m'ont noirci dans votre esprit vous ont étrangement abusé. Et pour commencer mon apologie, je vous répète que je renonce, puisque vous le voulez, à tous les talents qui peuvent rendre un homme illustre dans la République des lettres, mais que je me pique de tout ce qui peut procurer la réputation d'honnête homme. Je commence à vous le prouver par des faits qui vous regardent. Lorsque nous nous séparâmes, je vous assurai que j'étais pénétré d'estime et d'amitié pour vous, et que toute mon ambition était de vous en donner des marques essentielles. Je vins à Paris dans la ferme résolution de vous servir aussi efficacement qu'il me serait possible, et dès la première fois que je fus introduit à l'audience du feu cardinal Dubois, après lui avoir rendu compte de ma gestion en Angleterre, je fis tomber le discours sur votre sujet, et j'ose dire que j'amenai les choses au point d'être en état de vous mander bientôt de bonnes nouvelles. Malheureusement pour vous et pour moi, il tomba malade peu de jours après, et sa langueur ne lui permit plus de penser à ce qu'il m'avait promis de faire pour vous mettre en état de vous justifier pleinement. Il mourut enfin sans mettre ordre à vos affaires ni aux miennes, et je me trouvai tout d'un coup hors d'état de vous tenir les promesses que je vous avais faites et que vous n'aviez point exigées de moi, je l'avoue; vous ne les deviez qu'à l'estime et à l'amitié que votre mérite et vos talents m'avaient inspirées. Sa mort ne me fit point abandonner le dessein de vous servir. Je me flattai que feu M. le duc d'Orléans ne me laisserait pas inutile et que l'usage qu'il ferait de moi me procurerait l'occasion de vous marquer mon zèle et mon attachement pour vous. J'avais lieu de croire mes espérances bien fondées, lorsque ce prince mourut aussi, et comme ces deux malheurs me laissèrent sans protecteur, je pris le parti de me retirer en province où j'ai toujours demeuré depuis. Mais j'ai mille garants que dans le peu de temps que j'ai séjourné à Paris et à la cour, j'ai toujours parlé de vous avec éloge et que je vous ai soutenu ouvertement contre tous ceux qui voulaient attaquer vos ouvrages ou votre personne. L'honneur d'être admis à l'Académie ne m'a point fait changer de langage sur votre sujet et je vous défie de me citer une seule personne digne de foi qui vous ai dit ou écrit que je vous eusse manqué. Je crois ce détail assez étendu pour vous prouver que vous n'avez rien à me reprocher touchant votre personne. Voyons si vous êtes mieux fondé par rapport aux autres. Pour me noircir d'ingratitude, vous voulez me faire entendre que je n'ai pas

respecté la mémoire du cardinal Dubois. Permettez encore que je vous dise que vous êtes ou que vous voulez être dans l'erreur sur ce sujet. Tout le monde sait ici que j'ai fait et que je fais encore tous les jours l'éloge de ce ministre, et que lorsque je me suis trouvé dans des compagnies où on ne parlait pas bien de lui, j'ai embrassé sa défense avec tout le zèle qui m'était permis. Mais, ce que vous ignorez et ce que je dois vous apprendre, c'est que si j'avais eu la faiblesse de me joindre à ceux qui déshonoraient sa mémoire, on n'aurait pu même en ce cas m'accuser d'être ingrat à son égard. Il est de notoriété publique qu'il a très mal reconnu mes services; qu'après m'avoir laissé très longtemps en Angleterre sans secours et sans consolation, il est mort sans me faire payer un sou de tous les appointements qui m'étaient dus, et sans m'avoir procuré la moindre récompense. Il m'avait tellement négligé qu'il m'avait caché même une grâce que M. le duc d'Orléans m'avait accordée : c'était une pension de six mille livres en rentes viagères, et la grâce finissait avec ce ministre si un de ses secrétaires ne m'en eût averti et indiqué les moyens d'en obtenir la confirmation, que je dus uniquement aux bontés dont feue S. A. R. m'honorait. Une chose qu'il est encore à propos de vous apprendre, c'est que, lorsque j'allai à Londres avec M. l'abbé Dubois, ce fut malgré lui et parce que M. le duc d'Orléans voulut absolument que je l'y accompagnasse. Ainsi, monsieur, vous voyez que j'aurais pu sans ingratitude n'être pas fort jaloux de la mémoire de feu M. le cardinal; mais, malgré ses mauvais traitements, je puis me rendre publiquement et tout le monde me rendra justice là-dessus que personne ne l'a mieux ni plus vivement défendu que moi. Faites-moi donc la grâce de me dire quels sont les autres chefs d'ingratitude dont on peut me taxer? Et en quoi consiste cette fausse politique qu'on me reproche? Je ne me pique point d'être un grand politique ; je ne me suis jamais piqué que de remplir mes devoirs et de leur sacrifier les intérêts les plus pressants. J'ai toujours dit et mandé la vérité, sans considérer si cette exactitude avançait ou reculait ma fortune. J'avoue que c'est là une fausse politique, et si c'est cela que que vous me reprochez, je passe condamnation. Puisque vous avez eu la bonté de m'instruire sur les devoirs d'un homme de lettres, instruisez-moi de grâce sur ceux de l'honnête homme. Je dois étudier, dites-vous, plusieurs principes de morale qui me manquent. Daignez me les indiquer, je vous en supplie, et je vous promets sincèrement que si je vois qu'ils me manquent en effet, je tâcherai de les acquérir, quand ce ne serait que pour me rendre digne de votre amitié. Quant à cette vanité outrée dont il vous plait de me taxer, j'ai preuve en mains pour vous convaincre que vous avez tort de me donner ce ridicule. Vous ne pouvez ignorer le succès que vient d'avoir mon *Philosophe marié*. Cette pièce a été donnée au public en mon absence, et lorsque je n'y pensais presque plus, et elle avait eu douze représentations, quand je suis venu à Paris, à la sollicitation de tous mes amis qui me marquaient que le public se plaignait de mon indifférence et croyait que

je méprisais ses applaudissements. J'ai cent lettres où l'on m'écrit la même chose et tout le monde sait que je ne me suis rendu à ces sollicitations que malgré moi et que je n'ai quitté ma chère solitude que pour profiter d'une occasion aussi favorable de demander le rétablissement de quatre mille livres de rentes viagères que je viens de perdre. S'il n'y a pas de la modestie dans cette conduite, je ne sais plus ce que c'est que modestie. Que si les reproches que je vous ai faits vous ont paru trop aigres et trop hautains, ne les attribuez point à ma vanité, mais à la douleur que j'ai ressentie de me voir attaqué publiquement par un homme que j'aimais de tout mon cœur et à qui je n'avais jamais donné lieu de me traiter si cruellement. Vous m'en auriez bien puni par votre réponse si des injures mal fondées pouvaient me toucher; mais il n'y a que les vérités qui offensent et je ne suis blessé que de votre emportement. Je ne vous ai déclaré la guerre qu'en cas que vous continuassiez de m'attaquer en public. Vous m'assurez que ce n'est pas votre intention et que l'éclat qui est arrivé ne doit être imputé qu'à l'indiscrétion ou à l'infidélité de votre ami. Cela me suffit; il ne me reste qu'à vous prier de me rendre plus de justice sur les qualités du cœur. Pour celles de l'esprit, je les abandonne à votre critique, et je serai même ravi de profiter de vos instructions, pourvu que vous me les donniez en particulier, persuadé que personne n'est plus en droit que vous de parler en maître. Je vous supplie de m'honorer d'un mot de réponse et de croire que malgré notre démêlé je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — Destouches.

Il eût fallut être bien insensible à l'honnêteté et à la droiture pour résister à un pareil langage, qui ne nous montre pas seulement le fond de l'âme de Destouches, mais qui nous éclaire encore sur divers épisodes de sa carrière. Jean-Baptiste Rousseau en fut convaincu autant qu'il le pouvait être, avec sa nature raide et peu coutumière des repentirs. Aussi répondit-il à cette déclaration si franche d'une tout autre encre que celle qui avait servi à sa première lettre. Voici ce qu'il disait :

A Bruxelles, le 25 avril 1727.

Je ne reçois qu'en ce moment, monsieur, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 19 de ce mois, et, comme elle est écrite d'un style fort différent de la première, j'y répondrai aussi d'une manière différente et je vous avouerai avec plaisir que, quelque satisfaction que j'aie de voir notre démêlé si tôt fini, je suis encore plus satisfait de me voir délivré du poids des préjugés qu'on m'avait donné contre vous. Ils me faisaient d'autant plus de peine que, ne pouvant vous refuser mon estime à plusieurs égards, je regardais comme un fardeau insupportable de ne pouvoir vous l'accorder en tout. Les

éclaircissements que vous me donnez m'ont confirmé une vérité dont je n'ai eu que trop de preuves dans ma vie, c'est que les plus honnêtes gens sont souvent la dupe de ceux qui le sont le moins, et qu'il arrive presque toujours que les gens d'esprit deviennent le jouet des sots pour ne pas songer qu'il n'y a à gagner que pour ceux-ci dans les querelles que les gens de lettres ont ensemble. N'y eût-il donc que la honte de servir au divertissement de mille gens que nous méprisons, nous ne pouvions mieux faire que de leur faire manquer leur coup.

Le Ciel en soit loué. Je vous rends la justice que vous me demandez, et j'espère que je n'aurai pas de difficulté à obtenir celle que je vous demande, lorsque vous voudrez vous donner la peine de consulter sur mon caractère des juges désintéressés et irrécusables par le relief que leur donne leur rang, et leur vertu. Ceux de ce genre avec qui j'ai le plus vécu vous apprendront que le défaut qu'ils m'ont toujours le plus reproché est un excès de vivacité pour mes amis, qui, joint à un amour encore plus excessif de la vérité, m'a fait tous les ennemis que j'ai eus depuis que je suis dans le monde. Il ne me serait pas plus difficile de me justifier sur l'entêtement du mérite littéraire, puisqu'il est connu de tous ceux avec qui je passe ma vie que jamais je ne parle de mes ouvrages qu'à mon corps défendant, et que réellement je n'en sais aucun par cœur, la première chose que je fais étant de n'y plus songer dès que je les crois en état de consistance.

Il est vrai que, comme je suis un peu difficile pour moi-même, je ne pèche pas toujours par excès de facilité pour les autres, mais cela ne veut pas dire que je m'estime plus qu'eux, ni plus que vous, monsieur, en particulier. Vous pouvez en juger par l'extrait même qui vous a choqué, si on vous l'a rapporté fidèlement, puisque j'y rends ce que je dois à l'agrément et à la facilité de votre versification, aussi bien qu'au tour heureux de votre dialogue, qui sont des choses d'autant plus estimables qu'elles viennent du talent qui ne se donne point, au lieu que ce que j'ai cru qui vous manquait, peut s'acquérir par l'étude et la réflexion. Votre nouvelle comédie, dans l'état où vous me l'avez montrée à Londres, péchait certainement contre la simplicité. Outre un rôle de vieille extravagante qui y était absolument inutile, elle était chargée encore de beaucoup de longueurs qui appesantissaient l'action, sans compter plusieurs noms factices et bas comme Belaut et Finaut que vous avez judicieusement changés avant de la mettre au jour. Je l'ai lue imprimée, depuis ma lettre, et j'ai trouvé qu'elle marchait beaucoup plus légèrement et qu'elle était en effet digne du grand succès qu'elle a eu. Ce que j'y souhaiterais, si vous me permettez de vous le dire, ce serait un caractère un peu plus marqué au coin du philosophe dans votre premier personnage, qui, à sa bibliothèque près, ne montre dans tout ce qu'il dit qu'un esprit gauche entraîné par le travers bourru qu'il a pris sur un sacrement qui, faisant le lien de toutes les sociétés, ne peut jamais être tourné en ridicule que par des esprits légers comme votre marquis, auquel pourtant on voit faire à la fin la

seule action philosophe qu'il y ait dans toute la pièce, le bon Ariste étant plutôt un discoureur de philosophie qu'un véritable philosophe dans la pratique. J'aurais voulu aussi dans votre belle-sœur un caractère un peu plus réel que le sien qui, dans le fond, paraît plutôt tiré de l'imagination du poète que de la nature. Je sais qu'il se peut trouver des esprits aussi bizarres que celui-là, mais ce sont des caractères particuliers et la bonne comédie n'admet que les caractères généraux. Votre Géronte ne paraît pas non plus assez semblable à lui-même par l'attendrissement d'honnête homme qui lui prend à la fin de la pièce et qu'on ne devait nullement se promettre d'un esprit aussi sauvage et aussi bassement intéressé que vous le représentez.

Vous voyez, monsieur, que je commence à vous parler en ami, sans flatterie pour vous comme sans vanité pour moi qui tomberais peut-être dans d'autres défauts plus considérables, si j'entreprenais de faire une comédie et qui ne me flatterais point de réussir aussi bien que vous l'avez fait dans les parties où je trouve que vous avez réussi. Je vous parle de vous à vous-même comme Horace parlait de Lucile qu'il estimait véritablement, en disant de ses ouvrages le bien et le mal qu'il y trouvait. Les plus grands admirateurs d'Homère en ont usé de la même manière. Quel auteur peut se vanter d'être irrépréhensible si Homère ne l'est pas? Mais, quelque autorisée que soit une coutume si innocente, j'aime pourtant mieux y renoncer que de m'en prévaloir au risque de vous déplaire, et si jamais il m'arrive d'en faire usage avec vous, je vous promets que ce sera seulement de vous à moi, et plutôt par le désir de voir augmenter votre réputation que par aucune envie jalouse, vice dont, grâce à Dieu, je n'ai jamais été atteint. C'est dans cette disposition que je suis au moment que je vous écris et j'y serai toute ma vie, si vous voulez bien me regarder, monsieur, non plus comme un ennemi, mais comme votre très humble et très obéissant serviteur.

Après cela, la paix était faite entre les deux poètes, mais il ne semble pas qu'ils aient jamais entretenu des relations bien étroites, soit que les occasions aient manqué, soit que leurs caractères fussent vraiment trop différents. Destouches continua à mener sa vie d'écrivain propriétaire, passant son temps dans sa terre de Fortoiseau, en y composant quelque pièce nouvelle ou en corrigeant quelque comédie ancienne. Nous savons par lui-même comment il s'accommodait de cette existence, grâce à un certain nombre de lettres qu'il écrivit, à cette époque, à un jeune homme intelligent et lettré, nommé De La Porte. Alors avocat du roi au Châtelet de Paris et fils d'un fermier général, il devait devenir plus tard intendant de l'armée d'Italie en 1757, puis intendant du Bourbonnais et du Dauphiné, et mourir en 1793, le plus âgé des conseillers d'État, dans sa terre de Meslay. Destouches avait de la

sympathie pour son jeune ami et s'abandonne volontiers avec lui. A vrai dire, les lettres qu'il lui écrivit ne sont pas absolument inconnues. Elles furent communiquées à l'éditeur de l'édition Crapelet-Renouard, de 1822, tirée seulement à cent exemplaires, qui les imprima en tête du tome III. Mais il les publia comme on reproduisait alors, c'est-à-dire assez incomplètement et en laissant de côté bien des passages significatifs. Nous les imprimons intégralement ici d'après une copie faite par Monmerqué en janvier 1817, conservée maintenant au cabinet des manuscrits de la Bibliothèque nationale (*Nouvelles acquisitions françaises*, (n° 4648) et qui offre toutes les garanties de fidélité.

Rien ne m'a jamais plus surpris, monsieur, que ce que vous me faites l'honneur de me mander sur la pièce foraine intitulée l'*Agonie des spectacles*. Quinault vient de me donner avis qu'on joue cette pièce à la foire, et m'en parla à l'occasion de la comédie des *Trois spectacles*[1], mais il ne me dit pas un mot de ce qui s'est passé touchant mon *Philosophe garçon*. J'en sais bien la raison ; c'est qu'il est très glorieux, le *bonhomme*, et qu'il ne veut pas que je sache qu'on dit aux comédiens en public que leur salut dépend de moi. D'ailleurs ce trait avilit encore son petit Boissy, qu'il aime plus que ses entrailles, et auquel il a voulu me sacrifier très indignement, moi qui suis son ancien ami et qui ai contribué plus qu'homme du monde à faire sa réputation. Mais après tout, monsieur, j'aurais fort souhaité qu'on eût empêché les forains de mettre d'avance ma pièce en jeu, et si j'eusse été averti à temps, j'aurais pris la liberté de vous supplier d'user de votre autorité et d'employer toute celle de M. Hérault[2] pour leur faire supprimer ce qui regardait cet ouvrage. Les comédiens ont eu grand tort de ne pas répondre comme ils devaient aux avances que vous leur aviez faites là-dessus, mais leurs travers ne m'étonnent point et il y a longtemps que j'y suis accoutumé. C'en est un cependant tout des plus étonnants que de se déchaîner contre la pièce des forains après qu'elle a été représentée et d'avoir négligé d'y faire retrancher ce qui les concernait avant qu'elle fut donnée au public. Mais ce qui me cause une véritable surprise et ce qui me fâche très sérieusement, c'est qu'ils m'aient fourré dans leurs caquets, moi qui ne sais pas un mot de ce qui se passe et qui fais profession dans ma solitude de n'être de rien dans ce monde et de me contenter d'y occuper mon petit coin, sans avoir d'autre soin ni d'autre ambition que d'y réfléchir sur moi-même pour me rendre meilleur, s'il m'est possible. Je voudrais bien savoir de quelle manière ils m'ont

1. Ce spectacle, représenté le 6 juillet 1729, se composait, en outre d'un prologue en prose et en vers, de *Polyxène*, tragédie en un acte en vers, de l'*Avare amoureux*, comédie en un acte en prose, et de *Pan et Doris*, pastorale en un acte en vers libres, le tout par Dumas d'Aigueberre.

2. Le fameux lieutenant général de la police.

mis en jeu, et vous me feriez un vrai plaisir de m'en informer. Je suis persuadé que vous ne me refuserez point cette grâce, vous qui m'en faites et qui m'en offrez tant d'autres que je n'ai point méritées.

Quoique je ne sois point en état de vous recevoir ici comme je le désirerais, monsieur, j'ai une véritable impatience de vous y voir, ne doutant pas que tout jeune que vous êtes, vous ne soyiez homme à vous contenter de la frugalité philosophique et de tout ce qui est offert par le cœur. En effet, ce sera le cœur qui vous recevra, qui vous traitera, mais ce sera avec une simplicité dépourvue de tous les agréments et de tous les raffinements de la bonne chère. Ils nous sont inconnus ici, et il faut que nos amis, pendant qu'ils nous font la grâce d'y être, renoncent à tout ce qui peut flatter des goûts accoutumés aux délices de la table. Mais ce que vous mangerez sera aussi bon que simple, et vous serez très bien couché, non seulement pendant une nuit, mais pendant plusieurs autres, si le cœur vous en dit. Ne vous bornez donc pas au projet de votre voyage, mais mettez-le en exécution. Tout ce que je vous demande, c'est de m'avertir du jour que vous compterez d'arriver ici, car je vous avertis, sans modestie affectée, qu'il ne fait pas bon s'exposer à n'avoir que mon ordinaire. Quiconque s'y jouera en sera la dupe, et en même temps me mortifiera beaucoup. Vous voilà averti; ainsi, si vous vous exposez à faire mauvaise chère, ce sera votre faute; mais un petit mot de lettre d'avis me mettra en état non pas de vous traiter magnifiquement, mais au moins de vous donner un morceau que vous puissiez manger.

Il n'a pas tenu au petit Boissy que le larcin qu'il m'a fait m'ait été très préjudiciable. Le désir était violent en lui, mais les forces lui ont manqué. Sa chute est une juste punition de son indigne procédé, mais quelle punition méritent ceux qui l'ont mis en état de me piller? Ce sont gens cependant qui depuis longtemps font profession ouverte d'être mes amis, et que la reconnaissance en effet devrait engager à l'être sincèrement. Vous voyez comme il faut compter sur eux. Ils ne se sont pas bornés à communiquer et à faire mettre une partie de mon projet en œuvre, ils ont profité d'une de mes absences pour faire recevoir la pièce de Boissy avant la mienne, et depuis, quoique les comédiens en général voulussent que je passasse avant ce petit auteur, ces mêmes amis ont encore si bien fait qu'ils ont rendu la bonne volonté de leurs camarades inutile, et qu'il a fallu que le favori de Quinault ait passé devant moi. A la vérité j'y ai consenti dans la crainte de passer pour un homme qui voulait s'arroger le droit de marcher devant les autres, mais j'ignorais alors toute l'étendue de la trahison qui m'a été faite, et qui loin de me nuire produit deux bons effets : l'un, de ce qu'elle a couvert de confusion ceux qui ont abusé de ma confiance, et l'autre qu'elle m'a fait connaître la fausseté et le mauvais cœur de ceux sur qui je croyais pouvoir compter comme sur moi-même. Du reste j'irai mon train, et pour les mieux punir encore, je ferai semblant d'être leur dupe.

Quinault ne me mande point que son opéra soit tombé ; il me marque seulement qu'il ne sait s'il a réussi ou non, et il fait tomber l'incertitude de son succès sur son poète contre lequel il se déchaîne vigoureusement, mais pour lui, il m'assure que sa gloire est à couvert.

Puisque vous avez si grande envie de me rendre service, et que vous vous y offrez avec un empressement si gracieux et si obligeant pour moi, vous pouvez compter que je ne vous épargnerai point, lorsque j'aurai occasion de profiter de vos bontés. Nous ferons ici notre traité, le verre à la main, et je suis sûr qu'il aura plus d'exécution que n'en ont ordinairement les traités qui se font entre les puissances. La grâce que je vous demande d'avance est de vouloir bien entretenir avec moi un commerce de lettres exact ; vous aurez la bonté de me faire part des plus importantes nouvelles tant littéraires que publiques, et moi je vous payerai de mes réflexions et de mes remerciements.

Je serai très curieux de lire les lettres historiques et politiques de M. Pellisson, dont vous me parlez, et vous me ferez plaisir de me les apporter. Si elles sont vraiment de lui, ce ne peut être qu'un très bon ouvrage, et je suis étonné que le public le reçoive avec indifférence. Je serai bien aise aussi d'avoir un exemplaire des *Trois Spectacles*, et je me flatte que vous m'en régalerez.

Il faut que la tragédie de *Manlius*[1] ait été bien mal remise, puisque le public n'a pas daigné la voir. Car je ne crois pas qu'il y ait au théâtre une pièce plus intéressante, et je la fais aller de pair avec les meilleurs ouvrages de Corneille. N'est-ce pas un meurtre qu'un ouvrage si respectable soit la proie des mauvais acteurs, tandis que les bons ne sont pas trop bons pour le représenter? Je ne suis point étonné de tout ce désordre-là ; dès qu'un comédien est passable, le public le gâte ; mon homme devient impertinent, et se croit en droit de ne regarder ses camarades que comme des valets qui sont destinés à servir le public ; mais pour lui, il se croit fait pour l'amuser, pour forcer son admiration et ses applaudissements, quand il veut bien avoir la bonté de se prêter à ses désirs.

Je ne compte point de quitter mon Fortoiseau avant la fin du mois d'octobre, lorsqu'il sera question de faire commencer les répétitions de ma pièce, dont je vais envoyer les rôles incessamment ; ainsi vous me trouverez ici pendant tout le mois de septembre et une partie du suivant. Venez-y donc, monsieur, et comptez absolument sur l'attachement respectueux avec lequel j'ai l'honneur d'être votre très humble et très obéissant serviteur. — DESTOUCHES.

A Fortoiseau, le 28 août 1729.

Comme on le voit, Destouches avait présenté aux Comédiens Français une pièce que ceux-ci tardaient à jouer et dont les

1. Par La Fosse.

acteurs de la Foire commençaient à jaser publiquement, eux dont c'était le métier ordinaire de railler les défaites et les prétentions de leurs grands confrères. A ce propos, Destouches se plaint de Quinault, sans doute J.-B.-M. Quinault l'aîné, le doyen de cette dynastie des Quinault qui compta, à la Comédie, sans parler du père, Jean Quinault, le frère cadet, Quinault-Dufresne, et quelques femmes d'un talent plus ou moins déclaré. En dépit des bons rapports qu'il entretenait avec Destouches, Quinault, paraît-il, avait favorisé Louis Laus de Boissy, l'auteur déjà applaudi de quelques comédies aimables, qui réussit, en effet, à faire représenter une pièce nouvelle, *l'Impertinent malgré lui*, le 14 mai 1729. Cette pièce offrait, paraît-il, des analogies avec celle de Destouches, dont il sera encore longuement question dans les lettres qui vont suivre, au milieu des détails sur l'existence menée par l'auteur à Fortoiseau, où il attend son jeune correspondant.

A Fortoiseau, ce 9 septembre 1729.

J'ai reçu, monsieur, par le même ordinaire les deux lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 6 et le 7 de ce mois. A peine fûtes-vous parti d'ici que j'appris, en effet, la grande nouvelle de l'heureuse naissance du Dauphin; mais, vous m'apprenez tous les mouvements qu'elle a produits à Paris et qui ne me surprennent point. Il est fâcheux pour *le Médisant* qu'il ait été remis dans une pareille conjoncture, et il ne fallait point douter que, pendant le tumulte que vous me décrivez, les dames ne craignissent de s'exposer en sortant de chez elles pour aller aux spectacles. Ce qui me console, c'est que vous m'assurez que ma pièce est parfaitement bien remise, et puisque vous êtes content de l'ouvrage et des acteurs, je suis très persuadé que le public le sera aussi, s'il y a moyen de le rappeler, ce qui n'arrive guère quand quelque incident l'a détourné d'une nouveauté. Le tout dépend de la première représentation, et du bruit qu'une nombreuse assemblée répand dans le public. C'est ce bruit qui cause la curiosité et qui attire les spectateurs. Je vous supplie de me mander si *le Médisant* aura été plus heureux que ne le sont ordinairement les pièces à qui de pareils contretemps surviennent. Pour moi, je n'ose m'en flatter. D'ailleurs, nous sommes dans la saison la plus morte de l'année pour les spectacles. Je suis ravi d'apprendre que les comédiens ont dessein de remettre aussi *le Curieux impertinent*, et qu'ils sont résolus à apprendre *le Philosophe garçon* dès qu'ils auront les rôles. Ce que vous m'avez marqué là-dessus m'a déterminé à les leur envoyer par deux de mes domestiques qui vont à Paris chercher une berline que je viens d'acheter, et qui doivent y arriver aujourd'hui sur les dix heures du matin. Ainsi vous saurez ou vous devez savoir bientôt que les rôles sont distribués; je les ai adressés à mon ami Quinault avec les noms des

acteurs à qui je les destine. Je vous supplie de vous informer de ce qui se sera passé à cet égard, de me le faire savoir et d'avoir la bonté de continuer à me faire part de tout ce que vous croirez mériter ma curiosité. Je vous en serai infiniment redevable. Mme Destouches vous rend mille grâces de l'honneur de votre souvenir, et j'ai celui d'être, monsieur, avec toute la reconnaissance possible, votre très humble et très obéissant serviteur. — Destouches[1].

A Fortoiseau, le 1er octobre 1729.

Puisque vous comptez d'être chez monsieur votre oncle, monsieur, jusqu'au 15 de ce mois, j'espère que ma réponse vous y trouvera encore; j'aurais eu l'honneur de vous la faire plus tôt si je me fusse trouvé chez moi lorsque votre lettre y est arrivée; mais, ayant une berline depuis trois semaines, je me suis servi de cette commodité pour rendre des visites dans mon voisinage, et cette petite escapade m'a tenu hors d'ici pendant sept ou huit jours. Je vous rends compte de ma conduite afin que vous ne me soupçonniez pas de négligence, et parce que je veux que vous connaissiez tous le cas que je fais de l'amitié dont vous m'honorez. Soyez sûr que je la cultiverai et la fortifierai par tous les soins et toutes les attentions qui pourront dépendre de moi.

Je ne sais si vous ne serez pas assez tôt de retour à Paris pour voir la remise du *Curieux impertinent*, car ordinairement les Comédiens ne sont pas vifs dans l'exécution de leurs projets, et souvent même abandonnent ceux qui leur conviendraient le plus, pour se livrer à leurs haines, à leurs caprices, à leurs plaisirs; quelquefois aussi pour goûter le plaisir de ne rien faire. Depuis que je n'ai eu l'honneur de vous voir, j'ai reçu deux lettres de Quinault, dans lesquelles il ne me dit pas un mot du *Médisant* dont je n'ai entendu parler que par vous. Nulle mention non plus du projet de remettre *le Curieux Impertinent*, et tout ce que j'ai pu tirer de son laconisme, ç'a été qu'il avait reçu ma pièce, et les rôles; qu'il les avait distribués, mais qu'il ne croyait pas pouvoir être prêt pour le 15 de novembre, comme je le prétendais, parce que la longueur de son rôle l'effrayait, et qu'il avait quantité d'autres choses à apprendre; que cependant il ferait son possible pour me contenter. J'ai insisté sur le terme que j'avais prescrit, et j'ai marqué que je n'admettrai aucune excuse, et que si on m'amusait je refuserais ma pièce. Il y a deux semaines que j'ai écrit si positivement; à quoi je n'ai point encore reçu de réponse. Voilà où nous en sommes et tout ce que je puis vous dire du *Philosophe garçon*. Je voudrais fort que vous fussiez à Paris. J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tout l'attachement possible, votre très humble et très obéissant serviteur. — Destouches[2].

1. *Suscription* : A Monsieur De La Porte, avocat du Roi au Châtelet, chez M. De La Porte, près la place des Victoires, à Paris.

2. *Suscription* : A M. De La Porte, avocat du Roi, chez M. De La Porte de Monval, grand maître des eaux et forêts, en son château de Magnet, à Châteauroux.

J'ai été ravi, monsieur, d'apprendre votre retour à Paris, mais je suis très mortifié que la fièvre vous y ait accompagné. Je souhaite de tout mon cœur que vous vous en défassiez bientôt, car c'est une compagne très fâcheuse, surtout en automne. Cette saison la rend opiniâtre et très assidue pour peu qu'on lui laisse le temps de s'impatroniser. Je vous exhorte donc à faire tous vos efforts pour lui donner congé le plus tôt que vous pourrez. Je me flatte qu'elle ne vous tourmente pas beaucoup, puisqu'elle vous laisse la force de la promener aux spectacles ; si vous continuez à vous donner ce plaisir, comme il me paraît que vous vous le proposez, je vous prie de mettre en usage le crédit que vous avez sur l'esprit de Quinault pour raccommoder la petite querelle que vous m'avez faite avec lui, sans doute par trop de zèle pour mes intérêts ; car il a dit à gens qui me l'ont mandé que je m'étais plaint à vous d'un mauvais tour que je croyais qu'il m'avait joué. On m'a averti que cela lui tenait fort au cœur, et que je prenais très mal mon temps pour me brouiller avec lui à la veille de la représentation de mon *Philosophe garçon*. J'ai trouvé les avis qu'on me donnait là-dessus très sensés ; c'est pourquoi vous me ferez un vrai plaisir d'employer tout votre esprit et toute votre dextérité pour faire entendre à notre homme que je ne le soupçonne en aucune manière de m'avoir manqué, et que je ne me plains que de Boissy, qui, ayant entendu parler en général du plan de mon ouvrage, en aura profité de lui-même pour en bâtir un promptement sur mes idées. En un mot il est essentiel de faire bien comprendre à Quinault que je le tiens entièrement innocent du vol que ce galant auteur a voulu me faire.

Je me propose de vous reporter moi-même les premiers tomes des lettres de Pellisson, et de vous les remettre le lendemain des fêtes de la Toussaint. Je me fais d'avance un vrai plaisir de vous embrasser et de profiter de tous les moments où je pourrai vous voir. En attendant vous aurez le temps de m'honorer d'une réponse qui puisse m'informer du succès de la négociation dont je prends la liberté de vous charger et dont je suis persuadé que vous vous acquitterez à merveille.

Je suis ravi de vous voir de si belles dispositions pour les plaisirs innocents et simples de la philosophie ; mais vous êtes dans un âge où elle peut avoir plus de crédit sur l'esprit que sur le cœur. Vous ne pouvez en être encore qu'aux spéculations, et il ne vous siérait guère d'aller plus avant avec la jeunesse, la figure et la santé que vous avez ; mais quelque divorce que fassent les passions, cultivez toujours les dispositions où vous êtes, et peu à peu elles se tourneront en pratique.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tout l'attachement possible, votre très humble, etc. — DESTOUCHES.

A Fortoiseau, le 20 octobre 1729.

La pièce nouvelle dont il a été si fréquemment question dans les lettres de Destouches avait fini par être représentée, le

26 novembre 1729, sous ce titre : *les Philosophes amoureux*. Elle tomba à plat, n'ayant jamais eu qu'une représentation. Ce fut une grande mortification pour Destouches qui rend tout responsable de sa chute et cherche à la réparer par tous les moyens. Il se rapproche de Quinault pour le gagner à l'idée de représenter à la cour cette comédie infortunée, qu'il veut faire imprimer sans tarder, précédée d'une préface dans laquelle il dira les raisons de sa chute imméritée. Tout cela est amplement exposé dans les quelques lettres qui vont suivre et qui donnent non seulement des détails sur les intentions dramatiques de Destouches, mais encore sur ses ressources à Fortoiseau et sur celles qu'il aurait voulu avoir par surcroît.

A Fortoiseau, le 6 décembre 1729.

Je ne reçus que dimanche dernier, monsieur, c'est-à-dire avant-hier au soir, la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire du 2. La poste ne partait point hier pour Paris, et c'est ce qui m'a obligé de différer ma réponse jusqu'à ce matin. Elle va rouler exactement sur tous les articles de la vôtre, et si je suis un peu long pardonnez-le à l'abondance de la matière. Je commence par vous dire que vous me donnez à tous moments de nouveaux sujets d'admirer votre bon cœur et de vous renouveler les assurances d'une reconnaissance proportionnée à tout ce que je vous dois. Dans la plus brillante jeunesse, je vois en vous toute la solidité d'un barbon, et des sentiments dont la générosité répond à la délicatesse de votre esprit. Que cela soit dit pour toujours, car je ne suis ni louangeur ni complimenteur.

Je suis ravi que le *Philosophe marié*, contre mon attente, ne se soit point ressenti du mauvais sort de son cadet; je persiste à croire cependant qu'à peu de chose près celui-ci n'était point inférieur à l'autre, et que la cabale et la prévention, jointes à l'ennui de revoir le même caractère sur la scène, ont été la seule cause de son malheur. Quand j'en aurais vu la représentation, quand j'aurais été témoin du terrible assaut qu'il vient d'essuyer, je n'aurais fait qu'arriver à voir quelques fautes qui m'étaient échappées, mais je ne serais pas demeuré d'accord avec le parterre que la pièce ne méritait pas d'être écoutée. La force et la régularité du style, la conduite, la variété des caractères, les bonnes choses que mes personnages débitaient et qui étaient à leur place devaient la soutenir quoique dépourvue à la vérité de ces agréments piquants dont le *Philosophe marié* est rempli, parce que le sujet me les a fournis. C'est pourquoi je ne me tiens pas pour battu, et j'appelle du public tumultueux au public plus tranquille et mieux disposé. Ainsi vous me pardonnerez aussi bien que nos amis si je vous dis que je suis mortifié que vous n'ayez pas profité en ma faveur de la bonne volonté de M. Quinault en convenant avec lui d'un jour pour une seconde représentation de mes *Philosophes amoureux*; et s'il témoigne encore la

même bonne volonté, comme je n'en doute point, je vous supplie de renouer la partie avec lui et de lui dire de ma part avec quelle vivacité je le désire. Ce ne serait pas la première fois que le parterre aurait changé d'avis. *Britannicus* tomba aux premières représentations, et quelque temps ensuite, il se releva plus glorieusement que son illustre auteur n'osait l'espérer. *Le Misanthrope*, ce chef-d'œuvre de l'esprit humain, ne plut qu'à l'aide du *Médecin malgré lui*; et le *Grondeur* fut horriblement sifflé la première fois qu'on le donna au public. Peut-être qu'un pareil retour rendra la vie à mes *Philosophes*. Du moins j'ose encore m'en flatter, et je ne pourrai m'en prendre qu'à moi-même.

Les deux défauts que vous me dites qu'on m'impute sont si peu de chose que je m'étonne même qu'on les ait relevés. On trouve mauvais que Damis dise en entrant : *Je vous cherche partout avec empressement*, parce qu'il devait supposer qu'il était dans le lieu d'assemblée; mais n'est-il pas plus vraisemblable de croire qu'il a cherché Léandre dans son appartement ou à la promenade. En ce cas il a raison de dire, ne l'y ayant point trouvé, qu'il le cherche partout. Je pourrais amplifier ma réponse, mais j'aime mieux corriger l'endroit qu'on critique, et y suppléer par les vers suivants :

> Cher Léandre, je viens avec empressement
> Pour vous dire...

A l'égard du personnage d'Araminte, j'avoue qu'il n'est pas essentiel dans la pièce, mais il y est nécessaire pour la bienséance. Il est à présumer qu'une fille aussi sage et aussi vertueuse qu'Arténice ne peut pas faire une partie de campagne sans l'agrément et sans la compagnie de sa mère, dont la présence d'ailleurs procure son mariage avec Damis.

Je m'aperçois en relisant votre lettre d'un troisième défaut qu'on me reproche, c'est que souvent mes personnages sortent de la scène sans autre raison que celle de céder la place à d'autres. Je vois par là qu'on a écouté ma pièce avec un grand désir de la critiquer; c'est de tous les défauts celui que j'y sens le moins, car rien ne m'est plus aisé que de justifier la sortie du bonhomme Polémon à la scène 4[e] du IV[e] acte. J'avoue que lorsque Damis entre, le vieillard n'a nulle raison de sortir mais tout d'un coup il s'y détermine par la venue d'un homme dont le caractère lui déplaît et l'ennuie; c'en est plus qu'il ne faut pour le chasser. Car quel est l'homme qui ne tâche pas de s'esquiver quand il est prêt à essuyer la conversation de quelqu'un qui lui déplaît? Examinez-vous vous-même là-dessus, et votre propre sentiment me justifiera.

Disons donc que ma plus grande faute est d'avoir mis pour la seconde fois un philosophe sur le théâtre; qu'on s'est lassé de ce caractère, sans se donner le temps d'examiner la pièce et de voir que le dessein et la conduite de celle-ci étaient tout différents de l'autre. Malgré tout cela je ne puis m'empêcher d'espérer qu'une seconde représentation

serait moins triste pour le public et pour moi que la première; c'est pourquoi je la demande avec instance, du moins pour la Cour, si on ne veut pas me l'accorder pour Paris. Donnez-moi, je vous en supplie, une nouvelle marque d'amitié en concertant cette affaire avec mon ami Quinault qui s'y prêtera certainement avec plaisir, si ses camarades veulent le seconder.

Le tort que je confesse avoir eu de mettre une seconde fois la philosophie sur le théâtre vous convaincra aisément que je me garderai bien désormais d'y retomber, et que l'unique moyen de me relever, si je veux le tenter, est de chercher des caractères vivant à la ville et à la Cour. Je conviens avec M. de Boze[1], dont l'amitié et les bonnes intentions me font autant de plaisir que d'honneur, que la campagne me fait oublier la connaissance des mœurs, et qu'un esprit trop philosophique, que j'y contracte insensiblement, amortit mon feu et peut à la fin émousser mon génie; qu'il faut vivre au milieu du monde pour le représenter, et que c'est dans ce grand livre que Molière a pris ses portraits; mais, pour me justifier sur le long séjour que je fais ici, il faut que je m'ouvre à vous deux et à M. votre père, et cet article de ma lettre, sur lequel je vous demande un profond secret, ne sera, s'il vous plaît, que pour vous trois.

Je vous avouerai donc que je serais fort aise de vivre à Paris, mais mes moyens n'y suffisent pas, parce que j'ai une femme que j'aime infiniment et trois enfants qui ne me sont pas moins chers. Je ne puis me résoudre à laisser ma femme à la campagne, ni à abandonner l'éducation de mes enfants qui ne peuvent la recevoir que de moi; j'avais six mille livres de rentes viagères qui faisaient presque ma fortune et toute la récompense de mes services. On a eu la cruauté de m'en ôter deux mille livres. Jugez si, après une pareile réduction, je suis en état de vivre avec une femme à Paris, où je n'ai ni meubles ni maison. C'est donc par nécessité, autant pour le moins que par goût, que je me prive du séjour de la ville. Ma philosophie consiste à me réduire avec patience à l'état où ma mauvaise fortune m'a réduit. Vous voyez ce que je vous confie. Cela ne vous ferait-il point naître quelques idées aussi bien qu'à M. de Boze pour me mettre dans un état moins violent et plus propre à exercer mon génie avec cette tranquillité seule capable de lui donner l'essor? Par exemple, M. votre père, par son puissant crédit, ne pourrait-il point faire venir à M. le Cardinal la pensée de me rendre les deux mille livres qu'on m'a ôtées? Je sais qu'on ne pourrait me les rendre en rentes viagères à cause des conséquences. Mais serait-il impossible de me les restituer en forme de pension sur la cassette? D'un autre côté M. de Boze ne pourrait-il point trouver des ouvertures pour encourager Son Éminence à écouter favorablement les représentations et les bons offices de M. votre père? Je vous prie de tenir con-

1. Claude Gros de Boze, trésorier de France, académicien, secrétaire perpétuel de l'Académie des inscriptions.
2. De Fleury.

seil, mais conseil très secret, sur cela tous trois ensemble. Supposé que ce que je demande vous paraisse impraticable, ce qui pourrait bien être, permettez-moi de vous faire une autre question touchant M. votre père. Ne pourrait-il point, par la souveraine puissance que je sais qu'il a dans les fermes générales, imaginer pour moi un emploi honorable et presque honoraire qui me donnât le moyen d'épargner mes petits revenus, pendant quelques années, et de mettre quelque chose devant moi. Si cet emploi me fixait à Paris, ce serait le comble des grâces. A vous dire le vrai, je ne sais ce que je vous demande, mais au premier mot M. votre père verra mieux que moi ce qui me convient, et je compte sur tout ce qu'il pourra faire. Ceci vous paraîtra bien peu philosophe, mais permettez-moi de me citer ici :

> ... Je serais maudit un jour par mes enfants
> Si j'étais philosophe à leurs propres dépens.

Je crains bien que tout cet article de ma lettre ne vous paraisse une pure vision. En ce cas, gardez-le pour vous seul, s'il vous plaît, et ne l'attribuez qu'au désir que j'ai de me mettre en état de continuer mes travaux et de vous témoigner la parfaite confiance que j'ai en votre amitié et en vos bontés pour moi, dont je vous demande, monsieur, la continuation avec toute l'instance possible. — Destouches.

Je vous demande mille pardons, monsieur, de la longeur de ma lettre et je vous promets qu'une autre fois je serai plus discret et vous ferai perdre moins de temps.

A Fortoiseau, ce 14 décembre 1729.

Je vous renvoie, monsieur, par mon valet de chambre le livre que j'avais oublié de vous rapporter. J'attends avec impatience votre réponse à la dernière lettre que j'ai eu l'honneur de vous écrire, et je brûle de savoir si on a pris le parti de rejouer ma pièce à Paris, ou si M. Quinault aura su se faire donner un ordre d'aller la représenter à la Cour. En tout cas j'ai pris la résolution de faire imprimer cet ouvrage avec une préface [1] qui prouvera, je l'espère, combien le public m'a fait injustice. Je vous prie de voir M. Danchet là-dessus, et de lui dire qu'il me fera un sensible plaisir de mettre au plus tôt son approbation au bas de mon manuscrit que j'envoie, et de glisser quelques mots qui fassent connaître qu'il ne doute point que l'impression ne me fasse honneur; cependant s'il craint de se commettre par là, je ne trouverai point mauvais qu'il se borne à une simple approbation sans le moindre éloge.

J'ai corrigé dans mon manuscrit trois expressions qu'on m'a marqué avoir déplu à la représentation, et supposé que la pièce fût rejouée, il faudrait les réformer sur ce manuscrit, aussi bien que l'entrée de

1. Elle ne parut pas.

Damis à la dernière scène du second acte. Je me recommande à votre attention sur tous ces articles.

Je prends la liberté d'assurer M. votre père de mon respect, et je vous supplie d'être persuadé, monsieur, que personne ne vous est plus parfaitement dévoué que moi. — DESTOUCHES.

A Fortoiseau, ce 16 décembre 1729.

Je suis bien fâché, monsieur, que vous n'ayez pu encore joindre Quinault, mais je sais qu'on ne le trouve pas facilement, et même qu'il se cache volontiers. Cependant le temps s'écoule et je suis résolu plus que jamais de faire imprimer ma pièce incessamment. Vous trouverez Quinault préparé à la proposition que je vous avais prié de lui faire de ma part, car je lui écrivis en même temps sur ce sujet. Comme on est tout occupé présentement de la tragédie de *Brutus*[1], je crains que cela n'augmente la répugnance que les comédiens avaient peut-être à me satisfaire. Ainsi, pour peu qu'on vous fasse de difficultés, je vous supplie de ne point insister, et de vous borner à exhorter mon ami à faire venir un ordre de la Cour d'y aller jouer mes *Philosophes amoureux*; ce sera, je crois, le plus sûr moyen de me venger de l'injustice énorme que je viens d'essuyer de la part du public, et qui, selon ce que j'apprends tous les jours, a été assaisonnée de circonstances si humiliantes pour moi que cette ingratitude m'a outré et m'a fait prendre une ferme résolution de ne plus travailler pour le théâtre. J'ai corrigé dans le manuscrit que je viens d'envoyer à Paris toutes les expressions qu'on a blâmées, quoiqu'il me fût très facile de les justifier, mais j'aime mieux passer condamnation que de paraître opiniâtre. S'il est question de représenter ma pièce une seconde fois, je vous supplie d'obtenir de M. Danchet qu'il en retranche les *corbleu!* les *morbleu!* les *palsambleu!* qui ont choqué si fort et si mal à propos. Ce n'est que l'ouvrage d'un moment pour un homme qui sait vérifier. A l'égard des autres expressions dont vous m'avez averti, comme je les ai rectifiées dans le manuscrit qui est entre les mains de M. Le Breton, mon libraire, il sera facile d'y avoir recours.

Je vous rend mille grâces de l'attention que vous avez faite aux deux articles de ma lettre qui vous proposaient les moyens de me tirer d'ici. Et par rappprt au premier qui vous paraît bien fondé, si M. votre père et M. de Boze peuvent trouver ou faire naître l'occasion de le faire valoir, je leur en serai fort redevable, quoique j'en espère peu de succès, quand je fais réflexion au système du gouvernement présent. Tous les mouvements que je me donnerais moi-même seraient fort inutiles, je ne l'ai déjà que trop éprouvé; c'est pourquoi j'avais jugé à propos de recourir à des amis qui fussent mieux connus et mieux écoutés que moi. J'ai cru les avoir trouvés en M. votre père

1. Par Voltaire.

et M. de Roze, et je suis persuadé que je ne me suis point trompé et qu'ils me le prouveront tôt ou tard, s'ils persistent à vouloir chercher et saisir le moment d'ouvrir les yeux du ministre sur l'exception que je méritais dans le retranchement qu'on a fait sur les rentes viagères, puisque dès l'âge de dix-neuf ans j'ai commencé à servir l'état et n'ai cessé de travailler qu'à la mort du Régent, c'est-à-dire lorsqu'on a cessé de m'employer. Cependant, si les sollicitations que l'on a la bonté de me promettre n'ont pas l'effet que j'ai tant de raisons de souhaiter, je suis résolu de prendre patience; et comme je me tiens presque sûr qu'elles seront inutiles, j'ai pris mon parti, qui est de céder à ma mauvaise fortune, et de me renfermer pour jamais dans ma solitude où je vais tâcher d'apprendre à faire moi-même ma fortune.

Quant au second expédient que je vous avais proposé, et qui vous paraît impraticable, je vous jure qu'il ne venait point de moi, et que je n'en avais fait mention qu'avec toute la répugnance possible, et qu'aux instances réitérées de M^me^ Destouches, à qui j'en avais fait voir les inconvénients et à qui j'avais prédit votre réponse. Cela est si vrai que dès que ma lettre fut partie, j'aurais voulu pouvoir la retenir pour en retrancher cet article, et que je ne feins point de vous avouer que s'il eût produit son effet, je me serais cru dans la nécessité de me déclarer et de vous prier de rompre la négociation. Par là vous voyez qu'une femme que l'on aime peut nous faire tomber quelquefois dans de fausses démarches, et nous faire oublier ce que nous nous devons à nous-même. Mais je vous proteste que ce sera la première et la dernière fois que je porterai la faiblesse à cet excès. D'ailleurs, je ne vous cacherai point que lorsque j'eus l'honneur de vous écrire, j'étais si abattu, si consterné, si hors de moi-même, qu'à peine savais-je ce que je vous écrivais. Mais, grâce au ciel, ma situation a bientôt changé. J'ai rappelé toute ma raison à mon secours, je me sens maintenant plus fort qu'un hercule, et depuis que j'ai pris la résolution de ne me plus soucier de rien, il me semble que je possède tout. Aussi, loin de me plaindre, félicitez-moi de mon malheur, puisqu'il sera pour moi la source d'une félicité que rien ne pourra troubler désormais.

Ne croyez pas cependant que mon indifférence s'étende jusqu'à mes amis. Ils sont le seul bien dont je ne pourrai jamais me détacher, et s'ils m'abandonnaient, j'en serais inconsolable. Faites-moi donc l'honneur, s'il vous plaît, d'apporter tout le soin possible à entretenir notre commerce de lettres, et faites en sorte que je puisse me flatter que vous me continuez votre estime et votre amitié. Je demande la même grâce à M. votre père que j'assure de ma respectueuse reconnaissance; songez qu'un malheureux est une chose sacrée et digne de la généreuse attention des hommes aussi distingués que vous l'êtes par les sentiments et la probité. De mon côté, tout inutile que je suis, tout obscur que je vais être, je mettrai tout en usage pour mériter la continuation de vos bonnes grâces.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tout le dévouement possible, votre très humble et très obéissant serviteur. — DESTOUCHES.

Monsieur [1], avant que je tombasse malade, j'ai mandé à M. Destouches qu'il était inutile de faire repa·aître *les Philosophes* après l'affreuse catastrophe de sa pièce; il y a dix jours que je n'ai de ses nouvelles. Je lui écrirai donc encore, et, sans me servir du prétexte des répétitions de *Brutus*, je lui ferai toucher au doigt et à l'œil que sa gloire ne lui permet pas de remonter cet ouvrage au grand jour, encore moins à la Cour. Ce serait un pas de clerc qui lui nuirait plus qu'il ne pense, et je suis assez son ami pour m'attirer sa haine en cette occasion; vous n'êtes pas le seul de votre sentiment, monsieur, et tout ce que j'ai consulté d'honnêtes gens sur ce chapitre pensent comme vous et moi. Il veut faire imprimer *les Philosophes*? Eh, bien à la bonheur (*sic*), je suis de cet avis, persuadé que cette pièce regagnera sur le papier ce qu'elle a perdu à la représentation. Oserai-je vous dire en passant que vous ne m'aimez plus et que mon pauvre diable de cousin est terriblement oublié par M. Coupard. Ah! que si j'étais à votre place, il me le payerait cher!

Je suis très respectueusement, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — QUINAULT.

Ce jeudi 24 décembre 1729.

A Fortoiseau, ce 29 décembre 1729.

Vous m'avez fait un grand plaisir, monsieur, de me laisser ignorer que vous étiez indisposé, car vous m'avez épargné bien des inquiétudes. Je suis ravi d'apprendre que votre santé soit rétablie, et je m'en réjouis de tout mon cœur. Vous avez raison d'envier le bonheur que je goûte ici. Grâce au ciel, nous y jouissons tous d'une parfaite santé, et nous y vivons dans une tranquillité infiniment préférable aux plaisirs tumultueux de la ville et de la Cour.

Je prends toute la part possible à l'affliction que vous cause la mort de M^me^ Pallu [2]. Je sais qu'elle vous aimait beaucoup et que vous aviez en elle une amie qui méritait toute votre estime et tout votre attachement. Quand vous verrez MM. Pallu, je vous supplie de leur dire que personne au monde ne s'intéresse plus que moi à la perte qu'ils viennent de faire et que j'en suis véritablement touché.

La réponse que Quinault vous a faite s'accorde avec celle que j'ai reçue de lui. Il est persuadé que le public ne voudra point se dédire, quand même je réussirais à la Cour. Ainsi je n'y pense plus et je prends un parti qui, je crois, vous fera plaisir et qui m'est suggéré par M. Danchet et par beaucoup d'autres de mes amis : c'est celui de

1. Cette lettre est adressée par Quinault à De La Porte.
2. Anne-Marie-Angélique-Françoise de La Porte, mariée à Alexandre-Bertrand Pallu du Ruan, tante de celui à qui les lettres sont adressées.

corriger ma comédie en n'y laissant absolument rien de tout ce qui y a déplu, et après cela de la remettre sur le théâtre. C'est à quoi je vais travailler parce qu'on croit que cette complaisance que j'aurai pour le public me procurera beaucoup de gloire et de satisfaction. Je serai bien aise néanmoins que vous voyiez le discours que j'allais faire imprimer pour me justifier, et M. Danchet qui l'a entre ses mains pourra vous le prêter pour deux ou trois heures, à condition, s'il vous plaît, que vous le lui remettrez dès que vous l'aurez lu à M. votre père, à qui je prends la liberté de faire mes très humbles compliments et de souhaiter une bonne année. Vous voyez par tout ce que je viens de vous marquer que j'ai fait toute l'attention possible à l'avis que vous me donnez et que je vais même plus loin que ce que vous exigez de moi. Je m'applaudis tous les jours de plus en plus d'avoir en vous un ami qui à la fleur de son âge est aussi sage et aussi judicieux que les vieillards les plus expérimentés et les plus respectables. Vous êtes dans le train non seulement de parvenir, mais de mériter d'atteindre à tout ce qu'il y a de plus grand et de plus digne de l'ambition d'un homme accompli, et je serais au comble de mon bonheur si je pouvais en être le témoin. Car personne ne souhaite plus vivement que moi, monsieur, votre gloire et vos avantages et n'est avec plus d'attachement que je suis, votre, etc. — DESTOUCHES.

La résolution de l'auteur semble, après cela, définitivement prise, au sujet des *Philosophes amoureux ;* mais retouchés ou non, ils ne revirent jamais les feux de la rampe, quoi que Destouches put espérer à leur égard. D'ailleurs, il aimait beaucoup reprendre ses pièces et les revoir ainsi soit dans l'ensemble, soit dans le détail. Les premières éditions de ses comédies présentent, à cet égard, bien des différences dignes de remarque avec celles qui suivirent. Tout cela mériterait d'être noté par qui étudierait l'œuvre de Destouches. Pour nous, poursuivant la mise au jour intégrale de la correspondance dont nous venons de donner plusieurs lettres, nous imprimons encore, en les commentant, celles qui embrassent l'année 1730 et qui, assez nombreuses, continuent à nous bien informer des sentiments et des occupations de Destouches pendant ce temps-là.

A Fortoiseau, ce 18 janvier 1730.

Ne me pardonnez-vous pas vous-même, monsieur, de ce que j'ai tardé si longtemps à répondre à la lettre dont vous m'avez honoré le 6 de ce mois? Les embarras du premier jour de l'an vous avaient forcé d'interrompre votre commerce, et moi j'ai été pendant huit à dix jours hors d'état de vous donner de nos nouvelles, parce que M^me^ Destouches et moi nous avons pensé mourir d'un rhume de poitrine, accom-

pagné d'une fièvre très violente et de maux de tête insupportables. A peine sommes-nous hors d'affaire; mais tout faible que je suis, je ne veux pas différer davantage à vous remercier de toutes les consolations que vous continuez à me donner, et qui contribuent à mon repos autant que les douceurs de ma solitude, qui cependant devient tous les jours plus agréable à mes yeux parce que je ne passe pas un moment sans l'embellir et l'améliorer. J'ai fait depuis six semaines plusieurs allées nouvelles, et j'ai planté plus de huit cents pieds d'arbres fruitiers. J'attends le retour du printemps avec impatience pour commencer à jouir des nouveaux embellissements que je fais naître ici, et à voir croître les arbres que j'ai si agréablement disposés. Pour comble de plaisir, on vient de m'amener du pays du Maine [1] ma petite fille que j'y avais laissée, et qui promet d'être très jolie, très spirituelle et très amusante. Voilà, monsieur, les objets qui occupent mon cœur et mon esprit, et qui font couler mes jours avec autant de douceurs que de rapidité. Dès que la belle saison sera venue et que vos affaires ou vos plaisirs vous permettront de vous échapper de la ville, venez ici pour être témoin de mon bonheur, et même pour le partager pendant quelques semaines. J'ai assez bonne opinion de vous pour croire que vous y respirerez agréablement et que vous ne me quitterez pas sans quelque regret.

Je suis ravi que *le Curieux impertinent* vous ait amusé; on me fait de toutes parts des compliments sur cette pièce. Je vous avoue que je n'en attends pas moins sur *le Triple Mariage*, s'il est aussi bien remis que *le Curieux impertinent*. J'attends sur cela de vos nouvelles avec impatience, quoiqu'au fond je suis fort tranquille sur ces sortes d'événements. Car, après la disgrâce qui vient de m'arriver, les applaudissements du public ne me touchent plus. Je ne suis plus sensible qu'à ceux de mes amis.

Je suis très fâché de la mort de M. de Valincour [2]; nous perdons en lui un confrère de la vieille roche, un de ces hommes rares par les qualités de l'esprit et du cœur et qu'il est presque impossible de remplacer. En mon particulier, j'y perds un ami essentiel et que je regretterai toute ma vie. Je vous prie de me marquer qui sont les personnes qui se mettent sur les rangs pour avoir sa place parmi nous.

M^me^ Destouches vous rend mille grâces très humbles du souvenir dont vous l'honorez; elle souhaite autant que moi le plaisir de vous revoir ici, et elle me charge de vous en assurer, etc. — Destouches.

1. Destouches avait acquis, en 1723, de M. Pallu, la terre de la Molei-Thibergeau, dans le Maine, près de Château-du-Loir.

2. Jean-Baptiste du Trousset de Valincour, l'ami de Boileau et de Racine, à qui il succéda à l'Académie française et qui mourut le 5 janvier 1730.

A Fortoiseau, ce 17 février 1730.

J'ai tant de plaisir à vous écrire et à recevoir de vos lettres, monsieur, qu'il n'y a qu'une violente indisposition qui puisse m'obliger à interrompre notre commerce. A peine étais-je sorti du gros rhume que je suis rentré dans un autre qui ne me laisse en repos que depuis quelques jours, et mon premier soin est de vous dire dès l'instant que je puis mettre la main à la plume qu'on ne peut être plus charmé que je le suis des marques obligeantes de votre attention et de votre amitié, et des soins que vous avez pris de me mander les nouvelles les plus intéressantes de Paris. J'avais déjà ouï dire confusément quelque chose du livre de M. de Soissons. Vous me mettez parfaitement au fait de cette affaire; depuis on m'a apporté d'assez plates chansons qu'on a faites sur le livre de ce prélat, et on me promet le livre même que j'ai grande impatience de lire, pour voir s'il a dû attirer à son auteur toutes les avanies qu'on lui fait; à vous dire le vrai, j'en doute fort et je soupçonne extrêmement les Jansénistes de lui avoir fait penser des choses toutes contraires à ses idées et à ses intentions.

Je serais bien curieux de voir le livre de M. Melon [1], et je démêlerais bientôt si son histoire est allégorique ou non. En cas que vous puissiez me l'envoyer, car ce que vous me marquez excite ma curiosité, je vous supplierais de le faire porter incessamment chez un de mes voisins qui est actuellement à Paris et qui doit revenir ici dans peu de jours. Il s'appelle M. de Charlemont et demeure rue du Jour tout vis-à-vis l'église Saint-Eustache. Comme il ne sera ici qu'une semaine, je le prierais de vous reporter votre livre en s'en retournant, et c'est à quoi il ne manquerait pas, car il est fort exact et fort obligeant.

Quinault m'a mandé comme vous, monsieur, que mon *Triple Mariage* avait extrêmement bien pris, et qu'on n'en avait suspendu les représentations que par rapport au début dont vous me parlez. Il faut qu'en effet vous ayiez été bien occupé pour n'avoir pas eu le temps de voir une des représentations de cette pièce; mais si la chose qui vous a pris tout votre temps est celle qu'on m'a voulu faire entendre, non seulement je vous excuse, mais je vous félicite de tout mon cœur, car on m'a assuré que vous veniez d'être reçu maître des requêtes, et si le fait est vrai, ce que je souhaite fort, je ne trouve rien à dire à cela, que la discrétion que vous avez eue de ne m'en pas avertir; vous savez que personne au monde ne vous aime et ne s'intéresse plus que moi à ce qui vous regarde, et vous ne me dites rien d'un événement si important pour vous. C'est pousser la modestie et la discrétion plus loin qu'elles ne doivent aller. Pour vous en punir, je vous donnerai encore la qualité d'avocat du roi dans la suscription de ma lettre et je continuerai jusqu'à ce que vous m'informiez vous-même de votre nouvelle dignité.

1. L'économiste Jean-François Melon, qui venait de publier un roman allégorique sur la Régence sous le titre de *Mahmoud le Gasnevide, histoire orientale, fragment traduit de l'arabe avec des notes* (Rotterdam, 1729, in-8).

Parlons maintenant du début de la petite Dangeville [1]. Tout le monde, Quinault même, m'en écrit des merveilles, et si la petite personne soutient sa réputation, ce qui arrive rarement aux débutantes, je pourrais peut-être dans la suite mettre en œuvre un si bon sujet, supposé que je me ravise de m'exposer encore aux caprices et aux jugements précipités du public ; ce que je ne ferai certainement qu'après que j'aurai vu de quelle manière il recevra l'édition de mes *Philosophes amoureux*.

Ce que vous ne mandez des vues de l'Académie sur M. de La Faye m'est confirmé par un de mes confrères. Cette élection sans doute sera l'ouvrage de M. de La Motte, ancien ami du candidat.

Je vous supplie d'assurer M. votre père de mes très humbles respects, de faire mille compliments pour moi à M. de Boze, de recevoir ceux de Mme Destouches, et d'être persuadé, monsieur, du sincère dévouement avec lequel je suis, etc. — DESTOUCHES.

A Fortoiseau, ce 5 mars 1730.

Je suis ravi, monsieur, que mes lettres vous fassent quelque plaisir, et qu'il n'y ait que des affaires pressantes ou des incommodités qui puissent ralentir notre commerce. Rendons-le donc plus vif de jour en jour. Vous êtes plus à portée que moi de lui prêter tous les jours de nouveaux agréments, car vous êtes dans le grand monde, à la source de toutes les nouvelles et de tous les événements qui peuvent intéresser. Pour moi, dans ma solitude où je me plais toujours de plus en plus, je ne puis vous payer que de remerciements et de réflexions, matière bien sèche et bien ennuyeuse, ce qui me fait craindre que vous ne vous lassiez bientôt d'un commerce où vous trouvez si peu de retour.

Je n'ai point prétendu me donner un air en parlant modérément sur le prélat académicien qui vient d'essuyer tant de brocards du public [2] ; mais comme je n'ai point vu son livre, et que je ne sais que très imparfaitement de quoi il s'agit ; comme d'un autre côté il ne m'est revenu que d'assez mauvais vers et que de très froides plaisanteries sur l'ouvrage de ce prélat, j'ai pris le parti de suspendre mon jugement, jusqu'à ce que je fusse en état de juger par moi-même. Car je vous avoue que j'ai le défaut de me tenir toujours en garde contre les acclamations et contre les succès du public, à moins que ses arrêts ne soient confirmés par une longue suite d'années. Le temps est le sceau qui rend ses décisions valables. La plupart de celles qui partent de lui précipitamment ne valent pas le diable. Vous me direz qu'en cela je suis orfèvre comme M. Josse, mais quand ce public m'aurait toujours comblé de louanges, je n'aurais pas meilleure opinion de ses arrêts.

1, Marie-Anne Botot, dite Mlle Dangeville la jeune, qui débuta le 3 janvier, après avoir joué auparavant les rôles d'enfant. Cf. Georges Monval, *Liste aphabétique des sociétaires du Théâtre-Français*, n° 85, *verbo*.

2. Languet de Gergy, évêque de Soissons, le premier biographe de Marie Alacoque, dont l'ouvrage faisait grand bruit.

Vous m'avez mis parfaitement au fait de la pièce de *Callisthènes* [1]. C'est un troisième philosophe que Piron a voulu donner, et il n'a pas mieux réussi que moi à mon second. Quinault me mande toujours que ce Philosophe-Tragique est fort bien reçu, mais en même temps il ne peut s'empêcher de me faire sentir qu'il ne croit pas que ce héros se soutienne longtemps, parce que les premiers coups qu'on lui a portés l'ont furieusement étourdi.

Je suis bien fâché de n'être pas obligé dès à présent à changer la suscription des lettres que je vous écris, et selon ce que vous me marquez, vous avez encore bien des pays à traverser; ce sera toujours avec succès, mais il est fâcheux pour vous que le mérite extraordinaire n'abrège pas cette carrière, car vous seriez bientôt au but et mes vœux pour vous seraient accomplis.

Mes amis veulent que je fasse imprimer ma pièce infortunée avant que de la remettre sur le théâtre; j'ai pris le parti de suivre leur avis qui me paraît très sensé, et c'est ce que j'exécuterai en temps et lieu. Voilà tout ce que je puis vous dire sur ce sujet.

C'est la petite Du Chemin qui aurait dû plaider contre son mari pour en être séparée, et non pas lui. Mais au fond, je crois qu'ils ont raison de part et d'autre. Si j'étais leur juge, je les condamnerais à vivre ensemble pour les punir d'avoir si mal vécu.

Je vous donne le bonjour de tout mon cœur, et je suis, monsieur, au-dessus de toute expression, votre, etc. — Destouches.

A Fortoiseau, ce 20 août 1730.

Il y a deux grands mois, monsieur, que je suis attaqué d'une fièvre tierce que tous les remèdes du monde ne peuvent chasser, ce que j'attribue au chagrin que m'a causé la chute de mon dernier ouvrage; chagrin d'autant plus cuisant que j'ai fait tous mes efforts pour ne le point laisser échapper au dehors, ce qui lui a donné toutes les forces nécessaires pour faire de vives impressions au dedans. Voilà l'unique cause de mon silence depuis la dernière lettre dont vous m'avez honoré; je ne me suis pas senti le courage, ni même la force d'y répondre, quoique je me sois reproché cent fois l'interruption d'une correspondance qui m'est aussi agréable que la vôtre, et qui, sans vous flatter, fait mon plus grand plaisir dans ma solitude. A la fin je me suis mis en tête qu'une de vos lettres me serait peut-être plus salutaire que le régime rigoureux que j'observe et les remèdes rebutants dont on m'assassine; c'est pourquoi je prends la plume aujourd'hui pour vous faire mes excuses qui ne sont que trop légitimes, et pour vous supplier de me donner de vos nouvelles et de celles de ce monde. J'ai appris depuis quelques jours qu'il y avait une place vacante à l'Académie, et que plusieurs candidats se mettaient sur les rangs, entre autres MM. Hardion et de Ramsay. Je vous avoue que je voudrais bien me

1. Tragédie de Piron (18 février 1730).

trouver à cette élection, mais je suis trop faible, et même trop accablé, pour oser former le dessein d'aller à Paris; mais je serai très curieux de savoir comment cette affaire se passera, et j'espère que vous ne m'en laisserez point ignorer le succès ni les circonstances. Si notre ami M. Danchet faisait encore quelques petites débauches avec vous, je vous prierais de le questionner d'avance sur ce sujet; mais vous me mandez qu'on ne le voit plus, et qu'il passe tout son temps à jouer au piquet. Grand bien lui fasse, moi je ne lui envie point ce plaisir, et si j'étais dans sa situation, il me semble que je chercherais d'autres amusements.

Il a son goût, moi j'ai le mien,
Et chacun s'applaudit du sien,
Et le croit meilleur que tout autre;
Je devine quel est le vôtre :
C'est celui d'aimer les plaisirs,
De porter partout des désirs
Et d'avoir pour plus grande affaire
Le doux soin de les satisfaire.
Du moins, c'est ainsi qu'à vingt ans
Je me faisais de doux instants.
D'autres temps, d'autres soins, beau sire;
Mon goût est maintenant de lire,
De faire des réflexions,
De repasser mes actions,
De les censurer en cynique;
Pour moi seul sévère et caustique,
Sans vouloir blâmer en autrui
Ce qui me déplait aujourd'hui;
Moralisant comme un Ésope
Non sur le ton d'un misanthrope
Qui répand sur tout son chagrin,
Mais égayant d'un air badin
La morale la plus austère
Pour la rendre plus salutaire.
Quelquefois au double vallon
Allant consulter Apollon,
Non plus pour avoir le suffrage
D'un public injuste et volage,
Qui se lasse du bon, du beau,
Pour courir après le nouveau,
Qui n'est souvent qu'une étincelle
D'un débiteur de bagatelle,
D'un barbouilleur, qui, sans esprit,
Répète ce qu'un autre a dit
Et cache son vol sous le masque
Pour plaire au spectateur fantasque.
Si je vois encor les Neuf Sœurs
C'est pour charmer par leurs douceurs
Les ennuis de ma solitude;
Ou plutôt c'est par habitude,
Car quiconque a joué, joûra,
Quiconque a rimé, rimera;

Et, pour vous mieux prouver la chose,
J'ai commencé ma lettre en prose
Et je la continue en vers.
Pauvres mortels ! à quels travers
Souvent notre ascendant nous porte !
La nature est toujours plus forte
Que nos soins pour la réformer :
Elle m'avait fait pour rimer ;
Chagrin, tremblant, malade, blême,
Je rime en dépit de moi-même,
Quoique j'eusse juré cent fois
D'oublier la rime et ses lois.
Nature ! quel est ton empire !
Horace a raison de le dire ;
Si parfois [1], pour le démentir,
Par la porte on te fait sortir,
A peine [2] on t'a fait disparaître,
Que [3] tu rentres par la fenêtre.

Je vous demande pardon, monsieur, de cette tirade poétique que je crois plutôt l'effet de la fièvre que de l'enthousiasme, et que j'ai faite aussi rapidement que si j'eusse écrit en prose. Vous vous en apercevrez assez par la négligence qui y règne et par les ratures que j'y laisse. Comme ces vers ne sont que pour vous qui êtes mon ami, il m'importe fort peu qu'ils soient bons ou mauvais, pourvu qu'il vous expriment mes sentiments et ma situation présente.

Au reste, je vous dirai pour nouvelle que je viens d'acheter à très bon marché deux cent trente arpents de terre en friche que j'entreprends de mettre en valeur et de joindre à ma ferme. On prétend que j'augmenterai par là mes revenus de plus de 1 500 francs, moyennant cinq ou six mille francs que je dépenserai. Ma cour est toute pleine d'ouvriers, de charrons, de maréchaux, de bourreliers pour former mes équipages de campagne ; j'ai déjà des tombereaux, des charrettes, des charrues, et je m'imagine avoir ramené le temps de ces Dictateurs, dont la plus grande occupation, lorsqu'ils n'étaient pas à la tête du Sénat ou de l'armée, était de faire valoir et de cultiver eux-mêmes les terres qu'ils possédaient. Temps heureux ! où l'innocence, la vertu, la sobriété, la simplicité, faisaient les délices et le plus beau relief de ces grands hommes, dignes du siècle d'or ! Sérieusement, je suis si agréablement occupé de ce genre de vie, tout nouveau pour moi, mais très conforme à mon goût et à mes principes, que je me flatte qu'il me rendra bientôt la santé.

Je ne m'avise plus de vous demander des nouvelles de la paix ou de la guerre, puisqu'elles vous sont si indifférentes ; je me borne à vous prier de me communiquer tout ce qui se passe de remarquable dans la République des Lettres et dans celle des Spectacles, qui fournissent

1. *Quelque*, biffé.
2. *En vain*, biffé.
3. *Et*, biffé.

quelquefois des événements aussi intéressants que les démêlés des plus grandes puissances. J'apprends avec bien du plaisir que Mlle Dufresne commence à consoler le public de la grande actrice que nous avons perdue et je vous prie de l'en féliciter de ma part.

Si vous voyez quelquefois M. de Boze, comme je n'en doute pas, je vous prie de lui renouveler les assurances de ma parfaite estime et de mon sincère attachement pour lui. Ne manquez point aussi, je vous en conjure, de présenter mes respects à M. votre père et faites-les souvenir l'un et l'autre des bons offices qu'il m'ont promis de me rendre auprès de Mgr le Cardinal, quand ils en trouveraient l'occasion.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, avec tout le dévouement possible, votre, etc. — DESTOUCHES.

A Fortoiseau, ce 1er septembre 1730.

S'il était en mon pouvoir, monsieur, de faire l'impossible, je partirais sur-le-champ, pour vous complaire, aussi bien qu'à mes deux illustres confrères, au nom de qui vous m'écrivez. Ce sont ceux de l'Académie pour qui j'ai la plus sincère estime et le plus vif attachement, et vous êtes l'homme du monde à qui je souhaite le plus de donner des marques essentielles de mon amitié; comptez donc que vous en recevriez dans l'occasion présente, si je pouvais mettre un pied devant l'autre, mais je vous jure que je n'aurais pas assez de force pour me transporter de mon lit à ma berline, et que si j'y pouvais monter, je serais assurément obligé de rester en chemin, tant je suis faible et accablé. D'ailleurs mon médecin, à qui j'en ai demandé la permission, me le défend sous peine de la vie, et quelque désir que vous ayiez de favoriser M. Hardion, je suis sûr que vous ne voudriez pas que je m'exposasse à ce point-là, pour seconder vos bonnes intentions pour lui. Ma fièvre tierce est devenue double tierce, avec des maux de tête si violents que je suis prêt à me désespérer; jugez si dans une situation si douloureuse, il n'y aurait pas de la folie à moi de sortir de ma chambre, à plus forte raison d'aller à Paris. On m'assure cependant que deux saignées qu'on m'a faites et le quinquina que je prends me tireront bientôt d'affaire, mais je n'espère pas que ce soit assez tôt pour que je puisse me trouver à l'élection. Cependant pour peu que je me trouve mieux après-demain, je partirai malgré les menaces du médecin, et je logerai rue de Seine à l'hôtel de Lille; mais si je n'arrive pas ce jour-là, ce sera une marque que ma maladie ne m'aura pas permis de quitter ma chaumière. Ainsi soit que je parte ou que je ne parte pas, comptez que le désir de vous obliger sera toujours également vif, et qu'il n'y aura qu'un obstacle invincible qui puisse m'empêcher de vous les témoigner.

J'ai l'honneur d'être, etc. — DESTOUCHES.

En cas que je ne puisse pas être à l'élection, je vous supplie, monsieur, de me mander comment elle se sera passée.

A Fortoiseau, ce 16 septembre 1730.

Comme je me trouve beaucoup mieux depuis quelques jours, monsieur, je me trouve aussi en état de vous faire un pétit reproche d'amitié. Je m'étais flatté que ma maladie vous intéresserait assez pour vous donner quelques inquiétudes sur mon sujet, et que vous me feriez l'honneur de me demander des nouvelles de ma santé. Ma dernière lettre, à laquelle vous n'avez point encore répondu, semblait devoir vous y engager. Seriez-vous assez injuste pour vous être fâché de ce qu'il m'a été impossible de vous marquer combien vos recommandations me sont précieuses? ou vous êtes-vous imaginé que je n'étais point assez malade pour me dispenser de me rendre à Paris? Vous êtes trop raisonnable pour vous prendre à moi d'une indisposition qui m'est survenue si mal à propos, et vous devez trop connaître l'estime et l'amitié que j'ai pour vous, monsieur, pour croire qu'il y ait autre chose qu'une impossibilité réelle, qui puisse m'empêcher de vous satisfaire, quand vous exigez quelque chose de moi. Je dis *exiger*, car je regarde vos prières comme des ordres, et je voudrais avoir mille occasion de vous le prouver. Ce qui peut encore mieux me justifier auprès de vous, c'est que des personnes très élevées, à qui je suis et dois être très attaché, et à qui même j'ai des obligations essentielles, m'ont fait les plus vives instances pour m'engager à me trouver à l'élection, et que j'ai été forcé de leur faire la même réponse que je vous ai faite. Je suis bien persuadé qu'on m'excusera, puisqu'il n'y a point d'obstacle plus invincible qu'une violente maladie. Par tous ces détails il vous est aisé de connaître que je ne souhaite rien plus vivement que de vous désabuser, s'il est vrai que vous ayiez pris mon excuse pour un prétexte et pour un défaut de complaisance. Faites-moi naître quelque autre occasion où je puisse être assez heureux pour pouvoir vous obliger, et vous verrez avec quelle ardeur je m'y porterai. Rompez donc un silence que je ne peux plus supporter, et mandez-moi, je vous prie, comment l'élection s'est passée et quel est celui des deux concurrents qui a remporté la victoire. Si mes vœux ont été exaucés, je vous devrai un compliment et vous m'en devrez un autre, et vous et moi nous en devrons un à l'Académie.

Dépêchez-vous de vieillir un peu, ou souhaitez que je ne vieillisse pas si vite, et j'aurai le plaisir de vous voir frapper à notre porte, et d'être un de ceux qui vous l'ouvriront. Il ne vous manque pour cela qu'un âge plus avancé,

Car vous avez tous les talents,
Qui font les sujets excellents
Que nous nous destinons d'avance:
L'esprit, les grâces, l'éloquence,
La politesse, la douceur,
La discrétion, le bon cœur,

Le bon goût joint à la science;
Encore un peu d'expérience,
D'étude, d'efforts assidus,
Et quelques ans au par dessus,
Ou quinze des miens joints aux vôtres
Et je vous garantis des nôtres.

Voilà un reste de fièvre; j'espère que j'en serai bientôt quitte et que vous ne serez plus exposé à mes délires poétiques.

J'ai l'honneur d'être, monsieur, au-dessus de toute expression, votre, etc. — DESTOUCHES.

Je vous prie, monsieur, de m'envoyer une copie des vers qui étaient dans ma lettre précédente; je serai bien aise de les relire, puisqu'ils vous ont paru bons.

Cette lettre-ci est l'avant-dernière que nous possédions de Destouches à son jeune correspondant. En dépit des protestations excessives de l'auteur dramatique pour l'avocat du roi au Châtelet, il semble bien que leur liaison fut alors moins solide et moins durable qu'elle l'avait été auparavant. En tout cas, la dernière lettre de Destouches date de cinq mois plus tard, ce qui est un peu bien long pour une correspondance aussi soutenue et on y sent comme une vague intention de rompre, au milieu de toutes les amabilités qu'elle contient. Mais Destouches s'est remis au travail dramatique; il ne boude plus le public et, si M. de La Porte veut bien faire encore une fois le voyage de Fortoiseau, on le régalera de la lecture d'une comédie nouvelle dont le titre et le sujet sont encore secrets.

A Fortoiseau, ce 19 février 1731.

Ma foi, monsieur, vous l'avez échappée belle, et quelques jours encore de retardement vous auraient attiré de nouvelles preuves de mon amitié. Je suis ravi de vous les avoir épargnées, et je me flatte que je n'aurai plus que grâces à vous rendre de celles dont vous m'honorez. Soyez sûr que je le mérite par la sensibilité que me causent les moindres soupçons de votre indifférence.

Il faut avoir bien peu lu dans le livre du monde pour faire d'*Alcibiade*[1] un sujet de comédie. Ces messieurs les auteurs s'imaginent-ils qu'il suffise pour divertir le public de lui dire de jolies choses en vers bien tournés! Est-ce là lui présenter un miroir, ce miroir fidèle qui doit lui faire voir, en le faisant rire, ou ses vices ou ses ridicules? En quoi lui importent les amours de Socrate et les espiègleries d'Alcibiade? D'ailleurs n'est-ce pas abuser de sa patience, et le croire bien

1. Comédie en trois actes en vers, par Ph. Poisson, représentée le 23 février 1731.

dupe, que de lui donner un Philosophe amoureux? Vous avez raison de penser, monsieur, que je suis bien éloigné de choisir de pareils sujets. Je les regarde comme des puérilités indignes d'occuper un esprit solide et d'amuser des spectateurs raisonnables. Pour moi, j'ai encore meilleure opinion du public, et quoiqu'il n'ait pas rendu justice aux dernières marques que je lui ai données de mon estime, je persiste toujours à croire qu'il ne se croit jamais mieux diverti que quand on a pris soin de l'instruire et de le reprendre en l'amusant. C'est sur ce pied-là que j'ai toujours travaillé et que je travaille encore aujourd'hui. Je compte de lui présenter l'hiver prochain le caractère le plus général, le plus ridicule et le plus connu qui soit parmi les hommes, et je me flatte d'avoir si bien égayé mon ouvrage, qu'on ne se plaindra pas que j'ai trop élevé mon ton. Du reste plus de philosophie, du moins comme philosophie. Je l'ai cachée sous les dehors de la plaisanterie, et toute la morale est en action. Voilà sur quoi roule la pièce que j'ai toute prête, en vers et en cinq actes. Si votre loisir vous permet de venir passer ici quelques jours, pendant le cours de l'été prochain, je vous promets de vous en faire la lecture, mais, avec votre permission, j'exige en ce cas que vous veniez seul et que vous me promettiez le secret : car je suis persuadé qu'une des principales causes de la chute de mes *Philosophes amoureux* vient de ce que je les ai divulgués trop tôt, et de ce que j'ai donné trop de loisir à la critique et à l'envie d'amasser tous leurs traits contre eux. J'ai été la dupe de ma confiance et de ma crédulité, et j'ai découvert des faits qui me font rougir d'avoir été si peu judicieux dans le choix de mes amis. Vous jugez bien que cela ne vous regarde point, puisque je suis tout prêt à vous communiquer mon ouvrage et à en vous demander votre avis. En récompense de cette distinction, que vous méritez de moi par toutes sortes d'endroits, je vous supplie de m'honorer souvent de vos lettres, de me mander quelques nouvelles littéraires, et d'être persuadé, monsieur, du parfait et sincère attachement avec lequel je suis, pour toute ma vie, votre, etc. — Destouches.

La pièce dont il est ainsi question est *le Glorieux*, qui, joué pour la première fois le 18 janvier 1732, devait offrir à Destouches l'occasion d'une éclatante revanche, par trente représentations consécutives. La réputation du poète comique était désormais consacrée et quatre ou cinq de ses pièces ne quittaient pas le répertoire.

> Vous qui fîtes *le Glorieux*
> Il ne tiendrait qu'à vous de l'être,

comme Voltaire le lui disait. Peu de temps après, Destouches réunissait son théâtre complet en trois volumes. A vrai dire, ce

n'était que le groupement, sous un titre général, de pièces qui conservaient leur allure et leur pagination particulières. Mais cette coordination mettait en valeur la personnalité de l'auteur, et son talent, sa manière y gagnaient de se présenter ainsi dans leur développement logique. Le traité passé par Destouches à ce propos avec le libraire Prault père est du 2 mai 1735. Le poète dramatique y dit : « Je cède et transporte au sieur Prault le privilège que j'ai obtenu en date du 20 février 1735 pour l'impression de tous les ouvrages que j'ai donnés au théâtre jusqu'à ce jour, et en outre trois comédies qui n'ont point été imprimées, savoir : *l'Envieux*, en un acte; *le Tambour nocturne*, en cinq actes; et *la Fausse Agnès*, en trois actes, y compris les corrections que j'ai faites à *l'Irrésolu* et à *l'Obstacle imprévu* et les corrections que je pourrai faire à mes autres pièces; pour jouir en mon lieu et place du dit privilège et des continuations d'icelui qu'il pourra obtenir en mon nom et comme moi-même à toujours, sans que néanmoins soient comprises en cette cession les autres pièces que je pourrai donner aux jeux publics dans la suite, pour lesquelles je lui promets dès à présent la préférence en convenant du prix ». Le libraire stipule à son tour : « Et moi, Pierre Prault, je promets et m'engage à cause de la dite cession de payer au dit sieur Destouches la somme de deux mille livres en espèces, savoir mille livres au plus tard d'aujourd'hui en huit jours et les mille livres restantes d'aujourd'hui en deux mois en une lettre de change payable par moi, acceptée et payable dans le dit terme. » Toutes ces conventions furent parfaitement exécutées : la correction des pièces et la cession du privilège furent remises par Danchet à Prault, qui effectua en échange ses paiements aux dates stipulées.

Deux des trois pièces inédites dont il est parlé dans ce traité n'avaient pas encore été représentées et ne le furent que beaucoup plus tard : *la Fausse Agnès ou le Poète campagnard*, le 12 mars 1759, et *le Tambour nocturne ou le Mari devin*, le 16 octobre 1762, avec des modifications de Bellecour. A partir de cette époque, c'est-à-dire de la publication de son théâtre, Destouches n'aborda plus très souvent la scène, beaucoup moins souvent en tout cas qu'il ne l'aurait dû si toutes les pièces qu'il composa avaient été jouées. Ainsi il fit encore imprimer, en 1736, *le Dissipateur ou l'Honnête Friponne*, comédie en cinq actes et en vers, qui ne fut représentée que le 23 mars 1753.

Achevons, pour être complet, de donner la suite chronologique de la production de Destouches, pièces jouées ou non, et de présenter l'ensemble de son activité. Le 14 juin 1737, il faisait repré-

senter *l'Ambitieux et l'Indiscrète*, tragi-comédie en cinq actes en vers et un prologue, qui eut treize représentations et dont le privilège fut cédé à Prault, avec celui de quelques épigrammes et œuvres diverses, moyennant la somme de sept cents livres. En 1741, Destouches donnait deux pièces au public : d'abord, le 17 août 1741, *la Belle Orgueilleuse ou l'Enfant gâté*, comédie en un acte en vers (six représentations) et, le 20 septembre 1741, *l'Amour usé ou le Vindicatif généreux*, comédie en cinq actes en prose qui n'eut qu'une seule représentation[1]. Destouches fut fort sensible à la chute de sa pièce, lui que l'insuccès peinait beaucoup, et c'est la crainte d'un sort semblable qui le retint éloigné de la scène qu'il n'aborda plus[2] que deux fois jusqu'à sa mort : le 11 février 1750, avec *la Force du naturel*, comédie en cinq actes en vers qui eut treize représentations; et, le 23 mars 1753, avec *le Dissipateur*, imprimé depuis plus de quinze ans et qui eut six représentations. Aussi, en cédant à Prault, le 27 février 1750, moyennant deux mille quatre cents livres, le privilège de *la Force du naturel*, Destouches y joignait trois autres comédies : *le Jeune Homme à l'épreuve*, cinq actes en vers qui ne furent jamais représentés; *l'Homme facile*, un acte en prose; et *l'Archimenteur*, cinq actes en vers. On trouva aussi dans ses papiers après sa mort d'autres pièces, *le Trésor caché*, *le Mari confident*, *le Dépit*, qui jointes à ses œuvres avec quelques autres fragments plus ou moins importants représentent maintenant l'ensemble de l'effort dramatique de Destouches.

En somme, si dans sa retraite de Fortoiseau, où il vécut de plus en plus confiné, Destouches n'oublia jamais le théâtre, il lui manquait pourtant ce contact continuel avec le public, nécessaire à qui veut peindre les mœurs de son temps. De là quelques malentendus qui eussent été évités sans doute si l'auteur avait mené une vie moins retirée et s'était mêlé davantage au monde. Nous savons pourquoi Destouches s'était résigné à ce genre d'existence et comment le goût de la vie champêtre lui était venu par l'usage. Ses terres et son cabinet partagèrent ses loisirs, lisant et écrivant tour à tour, perçant des allées et plantant des arbres, il se sentit envahir par les douceurs de la famille et le charme de la propriété qu'on cultive et qu'on soigne. D'ailleurs, pour être éloigné de ses contemporains, il n'en était pas oublié. Il entretint, au contraire, avec eux une correspondance qui dut être considérable, et dont

1. Réduite en trois actes par d'Hannetaire et reprise le 14 juillet 1787, cette pièce eut encore un sort pire, car elle tomba au deuxième acte.

2. Lui-même le dit dans la préface qu'il mit à sa comédie, en l'imprimant.

nous allons essayer de recueillir ici les fragments parvenus à notre connaissance. Mais avant de passer outre et pour donner une preuve que Destouches prenait au sérieux ses devoirs de propriétaire et montrer comment il les pratiquait, nous reproduirons un document qui confirme ce que le poète disait de lui-même à son ami De La Porte. C'est une requête adressée à quelque agent important des forêts et qui explique le genre de services que Destouches attendait.

A Fortoiseau, près Melun, ce 12 février 1740.

Comme ma terre de Fortoiseau et mon gouvernement sont dans le voisinage d'une terre qui est dans la censive de l'abbaye du Lys et qui s'appelle la Buvette, j'en ai fait depuis quelque temps l'acquisition et je suis dans le dessein de la défricher et de la marner, ce qui sera non seulement avantageux pour moi, mais encore pour l'abbaye et même pour le public. Cette terre de la Buvette, jointe à un autre bien que je viens d'acheter tout auprès, consiste en prés de deux cent quatre-vingts arpents dont la plupart sont en friches et couverts de bruyères, qu'il faut brûler avant toutes choses. Je n'ai point osé l'entreprendre sans y être autorisé par vous, monsieur; ainsi je vous supplie très humblement d'avoir la bonté de m'accorder et de m'envoyer le plus tôt qu'il sera possible la permission de brûler environ deux cents arpents de bruyères, qui sont dans le lieu que j'ai eu l'honneur de vous indiquer ci-dessus, qui est, à ce qu'on m'a dit, du district du garde que vous avez à Chailly. Je me flatte qu'en considération du bien public et de l'avantage qui en reviendra à l'abbaye du Lys, vous daignerez m'accorder la grâce que je prends la liberté de vous demander, dont je vous serai infiniment redevable. Au surplus, j'ose vous assurer que je ferai prendre toutes les précautions nécessaires pour que la chose s'exécute sans le moindre inconvénient, et suivant les ordres qu'il vous plaira de me prescrire. Je profite avec un extrême plaisir de cette occasion pour vous assurer qu'on ne peut être avec plus de respect que j'ai l'honneur d'être, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — Destouches, de l'Académie française.

J'ignore la suite qui fut donnée à la demande du propriétaire de Fortoiseau. Ce n'est pas, d'ailleurs, ce côté du caractère de Destouches qui doit le plus nous intéresser ici. Ce sont ses relations littéraires qui nous retiendront encore et nous essaierons de les déterminer avant de finir cette longue énumération. Voici d'abord le poète dramatique Nivelle de La Chaussée, qui, désireux d'être élu membre de l'Académie française, s'est adressé à Destouches pour l'y aider et lui donne des éloges excessifs, accueillis sous bénéfice d'inventaire par celui à qui ils sont dits. Quelques

jours après la lettre de Destouches qu'on va lire, le 9 juin 1736, La Chaussée était élu académicien, en remplacement de Portail, et il n'est pas douteux que Destouches avait tout au moins secondé de ses vœux cette désignation.

A Fortoiseau, ce 20 mai 1736.

Si je suis votre maître, comme vous voulez m'en flatter, mon cher monsieur, il faut ou que je sois bien habile ou que j'aie eu le bonheur de trouver en vous un excellent disciple, puisque vos coups d'essai ont tout au moins égalé mes derniers efforts. Un autre que moi en serait jaloux, mais, grâce au ciel, j'ai eu le courage de me réjouir de vos succès et je me sens encore la force de vous en souhaiter de plus grands. Vous savez qu'il n'a pas tenu à moi que nous ne vous ayons donné la couronne académique, et je me flatte que la nouvelle occasion qui s'en présente va vous la procurer. Si du lieu où je suis j'y puis contribuer, votre seconde tentative sera plus heureuse que la première, et je suis presque sûr qu'elle aura tout le succès que je vous souhaite, parce que ceux même de nos confrères qui ne vous ont pas donné leur voix sont pénétrés d'estime pour vous et seront ravis d'avoir la liberté de vous rendre justice. Sollicitez donc hardiment et soyez sûr que je vais vous seconder de toutes mes forces. Je vais écrire vivement et frapper à toutes les portes. Heureusement vous avez M. Danchet pour vous rendre en personne tous les bons offices que vous pouvez attendre de lui et comme vous ne m'avez point marqué votre adresse, je lui envoie ma lettre pour vous, et, en le priant de vous la rendre, je le conjure de faire si bien votre partie que vous la gagniez infailliblement, je n'en doute presque point et d'avance je vous en fais mon très sincère compliment. Je brûle de vous voir notre confrère, parce que je suis persuadé que personne ne le mérite mieux que vous, et je veux être toute ma vie, monsieur, avec le plus tendre attachement votre très humble et très obéissant serviteur. — DESTOUCHES.

Oserai-je, monsieur, présenter ici mes très humbles respects à M. le comte de Livry? Servez-vous de toute votre éloquence pour les lui faire agréer et pour me procurer quelque part dans l'honneur de son souvenir.

Je vous charge aussi, avec votre permission, de mille très humbles compliments pour nos deux aimables amies.

C'est la seule lettre de Destouches à La Chaussée que je connaisse et qui soit passée en vente. Il n'en est pas de même de la correspondance qu'il entretint avec Titon du Tillet. Une dizaine de lettres de Destouches à celui-ci ont figuré dans les catalogues d'autographes, sous des mentions plus ou moins vagues. On sait que cet ancien capitaine de dragons, devenu maître d'hôtel de la duchesse de Bourgogne, avait imaginé de faire élever sur une

place publique un vaste monument à la gloire de Louis XIV et des écrivains qui illustrèrent son règne. Ce dessein ne fut pas réalisé, mais un modèle du monument fut exécuté qui subsiste encore et Titon du Tillet lui-même en a publié la description. Ce fut, en tout cas, un excellent moyen pour celui-ci d'entretenir les meilleures relations avec les écrivains de son temps et de recevoir d'eux des lettres obligeantes. On ne saurait s'étonner que Destouches fut de ce nombre, d'autant que Titon du Tillet et lui se connaissaient depuis longtemps, ainsi qu'il résulte de la lettre qu'on va lire[1].

A Fortoiseau, ce 27 juillet 1740.

J'ai reçu, monsieur, par le retour de mon ami, avec tout le plaisir et toute la reconnaissance possibles, la réponse et le beau présent dont vous m'avez honoré. Votre estampe est magnifique, et je la trouve d'autant plus belle qu'elle représente et me retrace fidèlement un homme auquel je suis attaché depuis longtemps, et pour qui j'ai toujours conservé la plus parfaite estime. Jugez du plaisir que je me fais de placer votre portrait dans le lieu le plus distingué de ma maison. Il sera justement à côté de votre grand Parnasse qui fait l'ornement de ma salle et que M. Quinault ne manqua pas de me faire tenir ici quand vous eûtes la bonté de le lui envoyer pour moi. Je suis fort aise aussi, je vous assure, d'avoir le portrait de la célèbre M^lle^ Sallé, que j'ai souvent admirée à Paris et que j'ai vue souvent en Angleterre lorsqu'elle était encore dans son enfance. Je l'ai toujours regardée commme la plus parfaite danseuse que la France eût produite, et je mettais les grâces, la noblesse et la modestie de sa danse bien au-dessus des sauts, des pirouettes de M^lle^ Camargo, toute prodigieuse qu'elle était. Je vous rends donc mille grâce très humbles, monsieur, du plaisir infini que vous m'avez fait en me gratifiant des trois estampes que mon voisin m'a remises de votre part, et je vous assure que je me souviendrai toute ma vie de cette marque de votre attention pour moi, aussi bien que de toutes celles dont vous m'avez honoré en bien d'autres occasions.

Quant à la place que vous me promettez sur votre Parnasse, faites-moi, s'il vous plaît, la justice de croire que je suis bien éloigné de vous la demander, et encore plus de vous presser de faire faire mon médaillon. Je ne me crois nullement digne de cet honneur, et quoique vous l'accordiez dès à présent à MM. de Fontenelle, de Crébillon et de Voltaire, je les laisse volontiers jouir de cette gloire, sans être assez présomptueux pour y aspirer. Je ne pense pas de même sur l'offre que

1. Je signale ici un trait à l'honneur de Destouches. D'après une étude de Joseph Bertrand sur Clairaut (*Eloges académiques*, nouvelle série, p. 233), le poète comique aurait fort efficacement encouragé les débuts de la carrière du mathématicien.

vous me faites si gracieusement de m'envoyer votre *Parnasse* in-folio. Je l'accepte avec autant de plaisir que de reconnaissance, et j'espère le recevoir bientôt par le coche d'eau de Melun, qui part du port Saint-Paul tous les vendredis à sept heures du matin. Comme vous avez mon adresse, je ne vous la répète pas ici, mais je vous assure encore une fois que j'attends ce nouveau présent avec toute l'impatience qu'il mérite.

Je suis ravi, monsieur, que vous ayiez eu la bonté de faire commémoration de moi avec M^lles^ Duclos et Desmarres, qui sont mes anciennes amies pour lesquelles je conserve bien de l'estime et de l'attachement. Je n'ai point oublié l'honneur qu'elles me procurèrent autrefois de faire connaissance avec vous et de recevoir mille politesses de votre part. Je me souviens même que dans ce temps-là je vous fis la lecture de mon *Irrésolu*. J'espère que quelque jour vous nous ferez encore la grâce de nous rassembler chez vous, et que nous y jouirons avec vous du plaisir d'y rappeler l'agréable souvenir du temps passé.

Je suis extrêmement flatté d'apprendre par votre lettre que vous aviez prévenu le jugement que j'ai porté des comédies de M. Maillard. J'ai été bien mortifié d'être forcé de lui mander ce que j'en pensais, et, s'il est si prévenu en sa faveur, je l'aurai vivement mortifié. Mais assurément ce n'a pas été mon intention, et il sait que je ne lui ai pas épargné les louanges dans le temps qu'il était M^lle^ Malcrais. Je fais cas comme vous de ses talents, surtout pour l'ode et pour l'idylle; mais j'ai toujours senti que, dans ses meilleurs morceaux, il lui échappait des expressions dures et choquantes et de certaines hardiesses qui font souffrir notre langue; ce qu'on passait volontiers à M^lle^ Malcrais, mais ce qu'on ne passe plus à M. Maillard. Par exemple, dans son éloge de M^lle^ Sallé, j'ai trouvé ce vers :

Le sel de son esprit la fit nommer Sallé.

Je ne crois pas, entre nous, qu'on ait jamais mis en œuvre une pensée plus froide et plus puérile que celle-là qui suffit pour gâter tout l'ouvrage.

Vous voyez, monsieur, que je me livre aussi avec vous au plaisir de jaser. Jasons donc souvent ensemble, je vous en supplie, et soyez persuadé qu'on ne peut être avec plus d'attachement que je suis, monsieur, votre très humble et très obéissant serviteur. — DESTOUCHES.

J'ai pu seulement me procurer le texte entier de cette lettre; d'autres ont figuré sur des catalogues d'autographes, qui, d'après l'analyse qu'on en a faite, auraient mérité de figurer ici. Par exemple, dans une lettre du 15 août 1740, de huit pages in-4°, au milieu de bien d'autres confidences, Destouches complimente Titon du Tillet d'avoir essayé de rendre justice aux beaux esprits du siècle de Louis XIV. Car lui-même partage cet amour pour la

gloire de leur nation, « en cela bien différent de notre Voltaire, si estimable d'ailleurs, qui se fait un point d'honneur d'exalter nos voisins à nos dépens, ce qui m'a inspiré l'épigramme que vous allez lire et l'indignation qui lui a donné toute sa vivacité.

Un grand auteur ose avancer
Que le Français enseigne à plaire,
Et que l'Anglais montre à penser.
Au second point je suis contraire;
On ne saurait me le prouver.
Or, voici ce que je hasarde :
L'Anglais peut m'apprendre à rêver,
Mais à penser? Que Dieu m'en garde. »

Dans une autre lettre, du 16 décembre 1741, Destouches demande à Titon du Tillet si la chute de son *Amoureux* l'aurait refroidi pour lui. « Vous avez le cœur trop noble pour abandonner un ami malheureux, et qui ne l'est pas par sa faute, mais qui l'est par la rage et la fureur de ses ennemis et des partisans du mauvais goût, comme je vais le prouver par l'impression de ma comédie et par une préface qui me justifiera et me vengera complètement. » Puis Destouches parle de son portrait peint par Largillière et d'une copie que celui-ci doit en faire pour l'Académie, copie qui fut exécutée et qui se trouve maintenant au musée de Versailles.

Le nom de Danchet se présente naturellement à la suite de celui de Titon, ne serait-ce que par souvenir des vers fameux de Voltaire :

Dépêchez-vous, monsieur Titon,
Enrichissez votre Hélicon.
Placez-y sur un piédestal
Saint-Didier, Danchet et Nadal;
Qu'on voie armés d'un même archet
Saint-Didier, Nadal et Danchet;
Et couverts du même laurier
Dauchet, Nadal et Saint-Didier.

Antoine Danchet, poète, auteur dramatique et lyrique, académicien du 12 novembre 1712, fut en son temps une manière de personnage. En qualité de censeur, il dut donner l'approbation à maintes pièces de Destouches et il le fit presque toujours en des termes plus qu'obligeants. De bonnes relations s'établirent donc entre les deux poètes et ils correspondirent fréquemment. Mais de cet échange de lettres nous n'avons pu retrouver que celle-ci.

A Fortoiseau, ce 20 mars 1744.

M. Prault vous présentera, mon cher Confrère, ce mot de réponse à votre gracieuse lettre. Je passe condamnation sur l'épigramme à Margo; je vous supplie de l'effacer si bien qu'elle ne paraisse plus dans la lettre qui est entre vos mains, et de raturer pareillement les autres épigrammes qui s'y trouvent. Mais je vous supplie en même temps d'approuver la lettre moyennant le commencement ci-joint que j'y substitue et qui doit précéder les scènes du Prothée qui sont insérées dans la même lettre. Si dans la prose qui suit ces scènes vous trouvez encore quelques termes choquants pour nos deux nobles auteurs, ayez la bonté de les supprimer. C'est l'unique effort que j'ose vous demander désormais et il vous coûtera si peu que vous ne pouvez pas me le refuser.

Il me reste encore une autre grâce à vous demander pour rendre mon cinquième volume complet et consistant uniquement en pièces ou parties dramatiques. C'est de vouloir bien lire et approuver deux autres lettres qui servent de prélude ou d'introduction à deux prologues, l'un pour *le Curieux impertinent*, et l'autre pour l'*Ambitieux*. Je charge M. Prault de vous présenter ces deux lettres dans lesquelles je me flatte que vous ne trouverez rien qui puisse vous causer aucun scrupule, à moins que vous n'en vouliez retrancher les épigrammes et je vous en laisse le maître. Voilà tout ce que j'exige de votre complaisance et je vous sauve la peine d'examiner toutes mes autres lettres, et de les corriger, puisque ce travail vous répugne et que vous ne voulez pas étendre votre pouvoir jusque-là. Mais comme je persiste dans le dessein de les faire imprimer à la suite de mon cinquième volume qui finira par *l'Homme singulier*, daignez indiquer pour l'amour de moi à M. Prault un de ces censeurs ecclésiastiques qui ont le pouvoir d'approuver non seulement ce qui a rapport aux belles lettres, mais ce qui concerne la religion. Indiquez-lui, s'il vous plaît, un de vos bons amis à qui vous soyez en droit de demander pour nous une prompte expédition. M. Prault, si vous jugez que cela soit indispensable, demandera permission à M. Maboul d'ajouter ces lettres à mon recueil dramatique. Ne me refusez pas les demandes auxquelles je me borne pour suivre vos avis et comptez, mon cher confrère, sur mon sincère et tendre attachement. — Destouches.

Je suis bien mortifié de toutes vos incommodités, mon cher Confrère, et je serais au désespoir si j'avais le malheur de les augmenter par les fatigues et les importunités que je pourrais vous causer. En m'accordant ce que je prends la liberté de vous demander, vous serez absolument débarrassé de moi. Je ne puis finir sans vous rendre mille grâces très humbles de vos sages avis. Vous voyez qu'ils ne sont pas infructueux. J'en ai le cœur pénétré et je n'oublierai jamais tant de bons offices.

Comme on le voit, il n'est question ici que de l'approbation à donner aux pièces qui devaient composer le cinquième volume des œuvres dramatiques de Destouches, alors en préparation. Ce serait le moment de reproduire, si nous en avions trouvé autre chose que l'analyse, deux lettres que le poète écrivit sur le même sujet à Crébillon père, censeur comme Danchet. Dans la première, datée du 8 mars 1744, Destouches mande à Crébillon qu'il lui adresse ses Lettres à la comtesse de P***, au musicien D***, à l'abbé D***, et il ajoute : « Je me suis coupé moi-même bras et jambes pour vous en épargner la peine; non seulement j'ai retranché tout ce qui pouvait passer pour personnel, mais même presque tous les endroits qui concernent la religion, en sorte que vous pouvez approuver le reste sans vous commettre en aucune manière. » Dans la seconde lettre, du 12 mars, Crébillon ayant fait quelques observations à cet égard, Destouches y répond et objecte : « Mes *Œuvres diverses*, quand même elles ne réussiraient pas, ne peuvent faire aucun tort à mon théâtre, puisqu'elles composeront deux ou trois volumes qui en sont absolument séparés, et que les acheteurs auront la liberté d'acquérir mes pièces sans être contraints à se charger de mes lettres ». Je ne sais quelles modifications Crébillon put exiger dans ces divers morceaux, qui finirent par voir le jour. C'était le temps où Destouches, sous le coup de ses insuccès dramatiques, philosophait volontiers et cherchait aussi à dire leurs vérités à ses rivaux[1].

Tous ces morceaux divers se trouvent surtout dans l'édition que le libraire hollandais Benjamin Gilbert donna à La Haye, en 1754, en dix petits volumes. Ce ne fut pas là, comme on pourrait le croire, une édition clandestine, car Destouches la connut et il s'y prêta. Plus de dix ans avant qu'elle parut, il était en relations avec le libraire de La Haye et s'intéressait à ce qui pouvait s'imprimer de lui dans les Pays-Bas, ainsi qu'en fait foi le billet suivant :

A Fortoiseau, ce 18 mai 1741.

Je ne sais plus que penser de vous, monsieur, depuis le long silence que vous gardez avec moi. Je vous avais prié de m'accuser la réception

1. Destouches ne faisait pas fi de ses épigrammes et tenait beaucoup à les publier à la suite de ses œuvres dramatiques. Il écrivait le 28 août 1753, à une dame (Mme des Grafigny ?) qui avait voulu l'en dissuader : « Quel auteur fut jamais plus grave que Despréaux, et que son ami le très illustre Racine? Cependant leurs recueils finissent par des épigrammes qui n'ont fait aucun tort à leur réputation. Je ne crois pas m'égarer en suivant leur exemple ». Et c'est ce qui fut fait dans l'édition de La Haye.

de toutes les pièces que je vous ai fait tenir ; et cependant, depuis que vous les avez, je n'ai pas entendu parler de vous. Que voulez-vous que je pense de cela? Cependant j'ai grande envie de savoir des nouvelles de votre édition et il me semble que vous auriez dû m'en donner assidûment. Je ne crains pas les ports de lettres et je ne trouve point d'argent mieux dépensé, quand les choses nous intéressent. Écrivez-moi donc, je vous prie, dès que vous aurez reçu cette lettre, et ne me laissez pas plus longtemps dans mon incertitude qui ne laisse pas de me faire de la peine. Avez-vous fini? Êtes-vous sur le point de finir? Combien de volumes faites-vous? Serez-vous prêt pour débiter votre édition à la Diète de Francfort? J'attends avec impatience vos réponses sur tous ces articles, et je suis, monsieur, au-dessus de toute expression, votre très humble et obéissant serviteur. — DESTOUCHES[1].

Comme on le voit, Destouches ne se désintéressait pas de la vente de ses pièces : il était trop bon propriétaire pour cela. Mais, quoi qu'il en pensât, elles semblent s'être toujours débitées assez mollement, et l'édition hollandaise projetée alors ne fut exécutée que treize ans plus tard. Le bagage de l'auteur dramatique avait eu le temps de s'accroître dans l'intervalle, et Destouches avait aussi poursuivi ses amitiés. Parmi celles-ci, il faut compter Voltaire, à qui nous trouvons une lettre adressée par Destouches le 15 novembre 1744. Elle est curieuse et inattendue. La voici :

A Fortoiseau, ce 15 novembre 1744.

Voici une lettre qui va bien vous surprendre, mon cher Virgile, mon cher Sophocle, mon cher Euripide et mon cher ami, si vous voulez. Comme je commence à sentir que je deviens vieux, j'emploie une partie de mon loisir, qui n'est que trop grand, vous le croyez bien, à mettre ordre à mes petites affaires. Un de mes soins est de parcourir mes vieilles paperasses pour brûler celles qui ne méritent pas de rester dans mon cabinet. En faisant cette recherche, j'ai trouvé un reçu de vous de quinze guinées que je vous remis en 1723, à mon retour de Londres, pour quinze souscriptions que j'avais reçues en votre nom. Mais en même temps, et voici le fait, j'ai mis la main sur un vieux registre que j'ai lu d'un bout à l'autre et j'y ai remarqué un article qui m'a surpris autant qu'il vous étonnera. Cet article contient la liste des souscriptions que j'avais distribuées pour votre *Henriade* et les ayant calculées deux ou trois fois exactement, je me suis convaincu qu'elles montaient au nombre de trente, et que par conséquent je vous redois quinze guinées, sans pouvoir imaginer par quelle étourderie je ne vous ai payé que la moité de votre dû. J'étais si accablé d'affaires et de détails en ce temps-là qu'il n'est point étonnant que votre compte ait échappé de

1. *Suscription* : A Monsieur monsieur B. Gilbert libraire à La Haye (*Hollande*).

ma mémoire. Mais un pareil oubli dont je ne m'aperçois que dans le moment est un poids trop pesant sur mon honneur, j'ai pensé dire sur ma conscience, pour que je puisse le supporter plus longtemps. Je prends donc sur-le-champ le parti de vous avertir du fait et de me reconnaître redevable envers vous de quinze guinées. Cette lettre vous tiendra lieu de mon billet de pareille somme que j'acquitterai le plus tôt qu'il me sera possible. Toute la grâce que je vous demande, c'est de m'accorder du temps et de vous reposer sur ma bonne volonté, car mes affaires sont un peu dérangées présentement. Faute de fermier, je viens d'entreprendre de faire valoir ma terre, ce qui m'engage à une dépense de plus de douze mille francs; et de plus, je viens aussi de faire de mon fils un mousquetaire, qui m'a ruiné tant pour son équipage que par la longue campagne qu'il vient de faire. Ce que j'ose vous assurer, c'est que je ne demeurerai pas redevable envers vous. Comptez sur ma parole. Je vous proposerais même les intérêts de votre somme, si je ne craignais pas d'offenser votre délicatesse.

Vous n'avez pas oublié sans doute ce que M. l'abbé de Voisenon, notre ami commun, vous avait offert de ma part. Il me fit l'honneur de venir dîner chez moi mardi dernier et m'assura que non seulement vous ne pensiez plus à l'affaire que je vous avais fait proposer, mais même que vous étiez résolu de n'y penser de votre vie. De votre vie! C'est beaucoup dire, ce me semble! Vous pouvez avoir raison présentement, mais les conjonctures peuvent changer et apporter de telles facilités que vous auriez tort de les mépriser. Quoiqu'il en soit, tenez pour certain que vous me verrez toujours le même à votre égard : toujours le sincère admirateur de votre mérite prodigieux, et toujours votre ami dévoué, quand même vous en douteriez ou ne voudriez pas vous en apercevoir. Il n'y a qu'un seul article qui puisse nous faire penser différemment vous et moi, et peut-être causer quelque légère altercation entre nous. Jamais rien ne pourra porter atteinte au tendre et parfait attachement avec lequel, mon cher ami, j'aurai l'honneur d'être tant que je respirerai votre très humble et très obéissant serviteur. — Destouches.

M^me^ la marquise Du Châtelet voudra-t-elle bien permettre, monsieur, que je prenne la liberté de l'assurer de mon profond respect. Je me repends bien de ne lui avoir pas lu mon *Homme singulier*, mais elle le lira dans ma nouvelle édition qui va paraitre et que je vous offre.

On se demande de tout homme de lettres du XVIII^e^ siècles quelles furent ses relations avec Voltaire. Si l'on en juge par ce qui précède, celles de Destouches furent cordiales en apparence. C'est d'ailleurs ce qui arrivait ordinairement avec Voltaire, aimable, trop aimable, lorsqu'il s'adressait directement à ses correspondants, moins indulgent, beaucoup moins, lorsqu'il parlait d'eux à des tiers. Destouches se met en frais de coquetterie et de confidences avec

lui; il lui parle notamment de son *Homme singulier*, une pièce en cinq actes et en vers que nous n'avons pas signalée à sa date et qui eut la singulière fortune d'être lue et répétée une fois à la Comédie-Française, en 1744, pour n'être jouée que vingt ans plus tard, le 20 octobre 1764 et avoir six représentations. Voltaire ne voulut pas demeurer en reste d'amabilité avec son correspondant, et il lui répondit, le 3 décembre, une lettre flatteuse qui a été imprimée (éd. Moland, t. XXXVI, p. 328). Il ne s'en tint pas là. Le 8 mai 1745, il accusait réception à Destouches du recueil de son théâtre en des termes trop flatteurs. « J'avoue, lui disait-il, que je ne reviens point d'étonnement que les comédiens ne jouent pas tous les jours vos belles pièces » (*Ibid.*, p. 360). Destouches ne prit pas tout à fait pour argent comptant ces belles appréciations. Nous ne connaissons pas en entier le texte de sa réponse, mais ce que nous en avons montre qu'il savait mettre les choses au point. Après avoir remercié Voltaire de ses compliments, il ajoutait : « Vous êtes surpris, dites-vous, que les comédiens ne jouent pas mes pièces, et moi je suis surpris de votre étonnement. Vous entretenez le public dans le goût du sublime, mais on a perverti son goût sur la comédie. Il n'aime plus que les féeries, que les intrigues romanesques. La force comique, la morale rigoureuse blessent ses oreilles... » Ainsi se renvoyait-on les compliments. Pourtant cet échange de bons procédés faillit, un moment, tourner à l'aigre. C'était à l'époque où la comédie de Destouches *la Force du naturel*, qui fut jouée le 27 février 1750, allait entrer en répétition. Voltaire avait lui aussi une tragédie, *Oreste*, qu'il voulait faire passer au plus vite et cela manqua mettre en froid les deux auteurs. Voici ce que Destouches, à ce propos, écrivait aux Comédiens Français :

Messieurs, vous êtes témoins de mes égards pour M. de Voltaire et que je suis bien éloigné de vouloir hasarder la moindre démarche qui puisse lui donner lieu de se plaindre de moi. J'aurais attendu volontiers qu'il vous eût rapporté les rôles de sa *Rome sauvée*, et qu'il vous eût mis en état de la représenter, puisqu'elle était reçue avant que je vous eusse lu ma pièce. Mais comme j'apprends qu'il n'en est plus question, et qu'il veut y substituer une autre tragédie qui n'est pas reçue, il est trop équitable et trop mon ami pour trouver mauvais que je réclame mon droit, et que je vous demande comme je fais ici, messieurs, que ma comédie soit jouée aussitôt qu'elle sera reçue, puisque rien n'en arrête la représentation et que je n'attends que les copies des rôles pour les distribuer. Si vous me refusiez cette justice, aucunes raisons ne pourraient vous autoriser à me faire un pareil passe-droit, qui serait

également contraire à vos règles et aux égards que je crois pouvoir attendre de vous. Sur ce fondement je compte de distribuer mes rôles incessamment, afin que nous puissions faire au plus tôt notre première répétition, et je me flatte que M. de Voltaire lui-même aura la politesse de vous y exhorter, pour imiter celle que j'eus hier pour lui à votre assemblée.

J'ai l'honneur d'être au-dessus de toute expression, messieurs, votre très humble et très obéissant serviteur. — DESTOUCHES.

A Paris, ce 4 décembre 1749.

Les choses s'arrangèrent pourtant, mais à l'avantage de Voltaire, qui était homme de ressource et ne cédait pas volontiers. *Oreste* fut représenté le 12 janvier, et *la Force du naturel* ne vint que lorsque la carrière de la tragédie eut été accomplie. Seulement, pour se faire pardonner, Voltaire s'empressait de convier Destouches à dîner chez lui en des termes charmants, bien faits pour panser l'amour propre blesssé :

Auteur solide, ingénieux,
Qui du Théâtre êtes le maître, etc.

Passer de Voltaire à M^me^ de Grafigny, la transition est naturelle. L'auteur des *Lettres péruviennes* et de *Cénie* ne fut pas moins liée avec Destouches qu'elle ne le fut avec Voltaire. De nombreuses lettres qui ont figuré dans des catalogues témoignent des sentiments du poète du *Glorieux* : toutes sont pleines de protestations affectueuses auxquelles se mêlent les nouvelles littéraires. Prétendre les énumérer ici serait aussi fastidieux qu'inutile. Citons seulement quelques extraits. Le premier d'une lettre du 11 décembre 1750, à propos de *Cénie*, et qui dut singulièrement flatter M^me^ de Grafigny. Destouches se vante d'avoir lu ou plutôt dévoré deux fois *Cénie* et il n'est plus surpris qu'un ouvrage qui n'est proprement ni comédie ni tragédie ait enlevé pendant si longtemps et réuni les applaudissements du public. — La pièce eut vingt-cinq représentations consécutives. — Il ne le blâme plus d'avoir reçu si favorablement une production dramatique d'une espèce si nouvelle. « C'est un phénomène qu'on n'avait pas lieu d'attendre, et M^me^ de Grafigny peut sans se flatter tenir pour constant qu'elle vient d'enrichir la scène d'un excellent modèle que ni les anciens ni les modernes n'auraient point imaginé. J'en suis enchanté. Vous savez depuis longtemps, ma chère amie, que je ne suis pas plus flatteur qu'envieux, et que mes expressions ne peignent jamais que mes sentiments. »

C'était beaucoup dire, mais si Nivelle de La Chaussée eût pu réclamer quelque droit de priorité dans le genre de *Cénie*, ce langage n'était pas pour déplaire à M^me^ de Grafigny, non plus que ce que Destouches lui mande par la suite. Le 16 février 1751, notamment, il lui adressait une longue lettre littéraire pour la remercier de l'envoi du roman de *Clarisse Harlowe*. « Nous ne pouvons nous consoler, disait-il, de ce que cette aimable histoire n'est pas finie et laisse miss Clary chargée de l'horrible malédiction de son père et en danger d'être trompée à Londres par le charmant et détestable Lovelace. Car c'est ainsi que ma fille l'appelle, et elle est si furieuse contre lui de l'indigne épreuve à laquelle il veut mettre la fille la plus parfaite qu'il put jamais aimer qu'elle l'étranglerait de ses propres mains. » Il se demande si le roman est incomplet du fait de l'auteur, Richardson, ou du traducteur, l'abbé Prévost. A propos de celui-ci, Destouches ajoute : « On a raison de dire qu'il n'a jamais rien lu de plus intéressant que ce livre-là. Mais outre ce qu'il a pris sur lui d'y retrancher, je voudrais qu'il eût encore supprimé bien des détails ennuyeux qui refroidissent l'action. Je lui sais tout le gré possible, madame, de la justice qu'il vous rend dans sa préface; on n'a jamais donné de louanges plus fines, plus délicates ni mieux méritées que celles qu'il vous donne. J'envie le bonheur qu'il a eu d'en trouver une occasion si favorable; et si jamais elle peut s'offrir à ma plume, je vous jure que je ne la manquerai pas et que je vous convaincrai que votre génie ne doit point trembler devant le mien. »

Citons encore un fragment plus long d'une lettre de Destouches à M^me^ de Grafigny. C'est le dernier feuillet d'une lettre dont le début et la date manquent, mais qui est timbrée d'Ablon. Elle remonte à l'époque où Voltaire revint à Paris, après la mort de M^me^ du Châtelet.

« ... la chicane que moi. Si vous êtes assez hardie pour cela, je vous plaiderai et je vous prouverai qu'un exploit ne me fait pas peur. Commencez par me faire assigner, vous verrez beau jeu. Mais vous ne m'assignerez pas pour me faire condamner à vous renvoyer *le Sac aux ordures*, car, trois jours après que je l'eus reçu, je le fis repartir sous l'enveloppe que vous m'aviez indiquée, et vous devez l'avoir reçu depuis longtemps, avec un petit mot de lettre qui n'était pas de paille et qui a dû vous faire connaître que je suis en bonne santé. Car elle m'inspirait une vivacité qui ne ménageait pas les expressions. Je pense sans cesse à la conserver, comme vous m'y exhortez, et je vous assure que je ne jouis pas du soleil sans sentir le bonheur d'en jouir. Mais je vous avoue que je suis un peu trop prodigue du reste de mes forces et

que je m'assomme de travail. Grondez-moi sur cela, vous ferez bien. Par exemple, je me livre inconsidérément au plaisir de causer avec vous. Il produit une lettre énorme et je ne puis me résoudre à la finir. C'est faire souffrir deux personnes à la fois, c'est-à-dire vous et moi, car vous devez être encore plus fatiguée de lire que moi d'écrire. Encore un mot cependant. Ce sera sur Voltaire. Ne vous avais-je pas prédit qu'il reviendrait à Paris et qu'on l'y ferait rentrer contre vent et marée? Il était aux environs quand vous m'écriviez : peut-être est-il dedans présentement. Vous me direz ce qui en est dans votre première lettre. Vous soupçonnez sous cela du mystère. Et moi je vous dis que tout le mystère est que le pauvre homme ne sait où se fourrer, et qu'un autre homme, que je ne nomme pas et qui n'a pas un petit crédit, veut le revoir à quelque prix que ce soit. Ils joueront toujours tous deux le même rôle. Leurs esprits sont à l'unisson. Il me paraît que le vôtre et le mien y sont à peu près aussi, mais c'est pour exécuter une musique d'un ton bien différent. Bonjour, ma belle et bonne amie; excusez ma prolixité et embrassons-nous pour faire la paix.

Enfin, en terminant cette trop longue suite de documents, nous publierons encore la dernière lettre de Destouches que nous avons pu retrouver. Elle fut écrite à peine cinq mois avant la mort du poète et est adressée également à M^me^ de Grafigny [1].

A Fortoiseau, ce 18 février 1754.

Par votre dernière lettre, ma bonne amie, vous m'apprenez à dire bien des choses en peu de paroles. Vous devriez en être moins ménagère, car soit que vous parliez, soit que vous écriviez, vous les arrangez si bien qu'on meurt de peur de voir la fin de ce que vous dites ou de ce que vous écrivez : point de détails, pas un mot inutile. Comment voulez-vous que je vous imite, moi qui aime tant à causer avec vous? Prenez ce goût-là avec moi, je vous en supplie. Vous choisissez du très petit papier, afin d'avoir plus tôt expédié votre lettre. Pour moi, j'en prends de plus grand, comme vous voyez. Eh! de grâce, soyez moins ménagère en papier et plus prodigue en paroles. Croyez-vous qu'on puisse comme vous, madame, dire tout ce qu'on veut en deux lignes? Mais il faut dire tout, vous tranchez si court que je ne vous entends qu'à demi. Vous me parlez des *Adieux du bon goût* [2] et je devine à peu

1. Les lettres de Destouches abondent encore certainement dans les collections privées ou publiques. Sans prétendre les rechercher davantage, je me contente de signaler ici que Péricaud reconnaît (*Mémoires de la société littéraire de Lyon*, 1866, p. 63, en note) posséder le manuscrit d'un second tome supplémentaire des *Récréations littéraires* de Cizeron-Rival, dans lequel il y avait des lettres de Destouches. En revanche, je suis convaincu qu'il faut enlever à notre Destouches la paternité des morceaux cités par Ravaisson dans ses *Archives de la Bastille* (t. XII, p. 341).

2. *Les Adieux du goût*, comédie en un acte, en vers libres par Patu et Portelance (13 février 1754).

près que cette pièce n'a pas trop bien réussi. Vous ne m'en parlez qu'à la faveur d'une transition que vous fournit le nom de cet ouvrage.

Oui. Mon gendre est couronné de myrthe et de laurier. C'est un héros qui se fait passage par les endroits les moins ouverts. Sa petite femme a pleuré, mais je leur ai conseillé de recommencer souvent et elle s'en trouve si bien qu'elle me remercie de ma recette. Non, non, la friponne n'est point morte. Elle est gaie et gaillarde et son mari est content comme un roi. Voilà des détails, comme vous voyez. J'ai peur que vous ne me disiez que vous vous en seriez fort bien passée. Mais moi je n'ai jamais pu me passer de vous en rendre compte. Vous aimez la petite femme; vous êtes curieuse de savoir comment elle se trouve de son nouvel état. Eh bien, vous savez toutes choses et je ne laisse rien à désirer à votre tendre curiosité. Je dis tendre, car elle ne vient que de l'amitié dont vous honorez et moi et toute ma famille. Ce que je puis ajouter ici, c'est que mon grand fripon de fils s'est fort égayé aux dépens du marié et de la mariée qu'il a décontenancés pendant vingt-quatre heures. On se promet bien de lui rendre l'échange quelque jour. Ce jour peut n'être pas fort éloigné et je me mettrai de la partie pour le faire enrager.

Grâce au ciel, ma pauvre femme est enfin guérie de son troisième rhume accompagné d'une fièvre violente qui nous a fait craindre une fluxion de poitrine. Nous voilà hors de toute alarme et vous vous portez bien, ce qui met le comble à notre joie. Je crois que l'année ne se passera point sans que nous ayons une accouchée comme vous. Ce sera selon le calcul que nous faisons pour le mois d'octobre prochain, terme que je redoute d'avance. Vous seriez une héroïne si vous veniez prendre soin de la petite femme et faire vendange avec nous. Mais le moyen d'espérer un pareil bonheur; vraiment vous avez bien d'autres choses à faire que de nous le procurer. Je n'ose appuyer sur cela et j'aime mieux appuyer sur vos deux joues en vous embrassant avec tendresse. Ne suis-je pas un insolent? Mais quand vous me gronderiez, je ne changerais pas.

Je vous prie, ma bonne amie, de dire à notre cher et féal Duclos que je n'ai point encore reçu de réponse de l'Académie. Ce qui me rassure, c'est que j'attribue ce long silence à la paresse de M. de Mirabaud à qui j'écris aujourd'hui pour lui marquer ma surprise et mon inquiétude. Bonjour, mille fois bonjour, mon excellente et aimable amie, recevez les respects de toute ma famille, sans excepter mon gendre qui vous adore.

C'est là parler bien gaillardement et ce langage sonne assez faux quand on sait que l'auteur de la lettre mourait peu après et que la jeune femme qui en fait l'objet ne lui survécut guère. Le 5 janvier 1754, Destouches avait marié, en l'église de Villiers-en-Bierre, sa fille Marie-Thérèse-Gabrielle à « François de Bourg-

marie, brigadier d'infanterie et commandant en chef une brigade de volontaires de Flandre, natif de Québec en Canada, et de la paroisse de Saint-Eustache de Paris ». C'est à ce gendre et à cette union qu'il est tant fait allusion dans la lettre qui précède. Jal a publié, dans son *Dictionnaire critique de biographie et d'histoire* (p. 491), l'extrait des registres des mariages de Villiers concernant cette union. Destouches, qui espérait et appréhendait à la fois d'en voir les fruits, n'eut pas cette occasion, car il trépassa le 4 juillet suivant. Jal a encore publié d'après les mêmes registres de l'état civil la mention du décès de « messire Philippe Néricault-Destouches, écuyer, seigneur de Fortoiseau, Vosves et autres lieux, gouverneur pour le roi des ville et château de Melun (depuis 1735) et l'un des quarante de l'Académie française », où le hasard des scrutins lui donna pour successeur Louis Laus de Boissy, « ce petit Boissy » qui l'avait alarmé assez jadis. On inhuma Destouches dans l'église de Villiers-en-Bierre, où l'on voit encore sa pierre tumulaire et son épitaphe, surmontée d'un écusson à moitié effacé et d'une fière devise qui se lit toujours : *Nunquam non paratus*[1]. La petite épousée du mois de janvier 1754 vînt elle aussi retrouver son père dans ce modeste oratoire, le 1er avril 1755, et son épitaphe s'y voit également. Elle avait dix-huit ans! Elle repose toujours dans cette petite église du XIIIe siècle, humble, solitaire, recueillie, à l'orée de la forêt de Fontainebleau, et le souvenir de cette jeune femme est celui qui émeut le plus le visiteur qui connaît tout ce que son père a dit de sa bonne grâce et de son charme.

PAUL BONNEFON.

1. G. Leroy, *Note sur l'église de Villiers-en-Bierre* (*Seine-et-Marne*), dans le *Bulletin archéologique du Comité des travaux historiques et scientifiques*, 1896, p. 116.

MÉLANGES

LETTRES INÉDITES DE VICTOR JACQUEMONT A SUTTON SHARPE

Sutton Sharpe, qui fut l'ami de Stendhal, se montre ici l'ami de Victor Jacquemont. Durant deux années, le jeune naturaliste entretint avec l'avocat anglais une correspondance qu'il nous est permis de publier aujourd'hui, grâce à l'obligeance de miss Lætitia Sharpe, nièce de Sutton Sharpe.

Dans la notice qu'il a consacrée à Jacquemont, Mérimée raconte une charmante anecdote qui nous fait voir comment Sutton Sharpe savait obliger ses amis.

Après avoir obtenu des lettres de recommandation indispensables à son projet, Jacquemont était reparti pour Paris « lorsqu'un des administrateurs de la Compagnie des Indes alla trouver Sutton Sharpe : « Pourriez-vous, lui dit-il, me donner votre parole de gentleman que votre ami n'est pas un espion du gouvernement français? — Assurément! s'écria Sharpe. Mais pourquoi cette question? — Parce que, s'il en est ainsi, je vais vous donner une lettre de recommandation pour lui. — Mais vous lui en avez déjà donné une douzaine pour des officiers de la Compagnie. — Oui, des lettres comme on en donne quelquefois; mais maintenant il en aura comme on n'en donne jamais. » Sutton Sharpe ne s'en tint pas là : il mit tout en œuvre pour aplanir les difficultés qu'opposait l'ombrageuse Compagnie.

Ce dévouement absolu et discret resserra les liens qui unissaient déjà Sharpe et Jacquemont, et inspira, à ce dernier, ces lettres où se révèlent « sa nature aimante et tendre », son esprit « dont le charme était précisément de n'être ni cherché, ni apprêté »; où, à côté de ses aventures personnelles, il entretient Sutton Sharpe de leurs amis communs : Giuditta Pasta, Mérimée, le baron de Mareste et... Heny Beyle.

ADOLPHE PAUPE.

I

[Londres] 9 heures 1/2 du matin, chez moi.
18 juin [1828] mercredi.

Anniversaire de Waterloo, la plus grande bataille, par ses réusltats, de l'histoire moderne.

Mon cher Sutton Sharpe, car cher Sharpe serait affreux à une oreille musicienne, et pourtant ce mot de *cher* est absolument nécessaire pour vous exprimer les sentiments que vous m'avez inspirés,

Mon cher Sutton Sharpe, dis-je (puisque je ne vous écris pas en

anglais, auquel cas *Dear* me tomberait sous la main, qui est un mot... charmant, presque égal au *Caro* des Italiens).

Je rentre de chez la Giuditta[1], avec laquelle je suis resté à dîner, chez moi où je resterai à écrire jusqu'à une heure du matin, et, partant, je ne vous verrai pas aujourd'hui.

Il m'est tombé une grêle d'affaires depuis avant-hier soir, et je ne puis songer à vous aller voir.

1° Il me semble qu'à l'India House, on cherche à mettre des bâtons dans mes roues.

2° Mais sir Alex-Johnston est devenu amoureux de moi, et demain il me présente à la société asiatique par laquelle il fera cesser les délais ou les difficultés qu'on semble élever à la très-honorable Compagnie des Indes.

Je n'ai pas vu Le Duc[2]. Mais nous sommes en correspondance et il me semble qu'il me sera tout à fait favorable.

J'espère que mon affaire de l'Inde tournera au vent le plus favorable ; mais je serai obligé d'attendre au delà du temps que j'avais fixé d'abord pour mon départ de Londres.

Je ne passerai pas à un mille de chez vous sans aller vous voir : bonsoir, en attendant.

Tout à vous du meilleur de mon cœur,

VICTOR JACQUEMONT.

P. S. — Je suis allé ce matin à Holland House, et j'ai causé avec Sir Samuel Mac Intosh : 1° des Indes et 2° de..... Grammaire Générale !..... pendant une heure et demie. Il est très savant et très ennuyeux.

J'ai trouvé là M. Allen (?) que j'ai reconnu et qui m'a reconnu pour avoir passé plusieurs jours ensemble, il y a onze ans, en novembre 1817, chez M. de La Fayette. J'ai vu là Détail Holland House, première vieille habitation seigneuriale que j'aie vue en Angleterre et que je trouve fort belle.

*Sutton Sharpe Esq*re
Old square, n° 2 — Lincoln's Inn
London.

II

[Londres] lundi, à 3 heures [Juin 1828].

Mon cher ami,

Vous croirez, si vous le voulez, que je fais un poème épique en 12 chants ou tout au moins une tragédie en 5 actes selon la règle. Mais le fait est que j'ai été retenu hier soir, chez moi, jusqu'après minuit, par les *écritures*. C'est ce qui m'a empêché d'aller chez Mme P[asta], mais aujourd'hui que ma prose est faite, rien ne m'empêchera d'y aller.

1. Madame Pasta.
2. Probablement le duc de Laval, ambassadeur de France à Londres? (A. P.)

J'ai le bonheur, l'honneur de dîner à Thatched House, tout près de chez elle. Après quoi, je profiterai de mes bas de soye pour faire une visite d'adieu, dans Pall Mall, à M. W. et à dix heures et demie, j'arrive dans Oldburlington street.

J'espère bien vous y trouver.

Bonjour en attendant. V. J.

Sutton Sharpe Esq.
Barrister at Law (même adresse).

III

[Londres] à minuit, lundi [1er juillet 1828].

Mon cher bon ami,

Je suis resté jusqu'à onze heures à Thatched House, où un autre étranger, M. Guillaume de Humboldt, avait été aussi invité. M. Johnston, qui présidait, a porté, après toutes les santés officielles, la sienne, et il a répondu par un petit *speech* en anglais. Il me fit ensuite le même honneur, et j'y répondis ou plutôt j'essayai d'y répondre de même; car j'étais véritablement ému et ma petite provision d'anglais était loin de ma mémoire. Je ne puis trop vous remercier, mon bon ami, du service que vous m'avez rendu en me fesant connaître cet homme excellent.

Je suis allé, de là, chez Mme Pasta, où, à trois heures, par écrit, je vous avais donné rendez-vous. A minuit vous n'y étiez pas, et je reviens, renonçant à vous pour aujourd'hui; mais demain, voici ma journée :

A 9 heures et demie, déjeuner chez M. Crawford, Park Place : de là, chez M. Hewland, une 2e et dernière visite à sa collection.

A 1 heure, une dernière visite à la société asiatique et à M. Alexandre qui m'y remettra ses lettres pour l'Inde et avec qui je conviendrai de quelques derniers arrangements.

Vous avez malheureusement si mal écrit votre billet qu'il m'est impossible de le déchiffrer.

A tout hasard, je passerai chez vous de quatre à six heures, pour dîner avec vous pour la dernière fois.

Il m'est survenu, depuis trois heures p. m., quelques nouvelles nécessités d'écrire.

Bonsoir donc, mon bon ami, à demain.

Victor Jacquemont.

Sutton Sharpe Esq. (même adresse).

IV

Rue de l'Université, n° 84,
17 July 1828[1].

[Paris] Vendredi soir, 11 juillet 1828.

Mon cher et aimable ami,

Je vous écris par devoir, par respect humain, parce qu'il serait mal à moi de tarder davantage à vous dire quel doux et agréable souvenir j'ai rapporté des jours que j'ai passés avec vous en votre pays, combien je vous aime, combien toujours je vous serai tendrement, fidèlement attaché.

Ces choses, j'aimerais à vous les dire à loisir, à les écrire lentement, afin de me donner le temps de jouir de ces aimables sentiments à mesure que je vous les exprimerais. Il me faut, pour trouver tout le plaisir possible à écrire à un ami, un loisir parfait, une absence complète de préoccupations d'affaires, de soins extérieurs matériels, et j'en suis excédé, depuis mon retour à Paris. Puis-je penser à vous *paresseusement*, comme j'aimerais à le faire en vous écrivant, lorsqu'avant de me coucher, j'ai encore à dépêcher plusieurs lettres nécessairement longues, fastidieuses et maussades? Nous avons dit que l'oisiveté était la vie de l'amour. Eh bien! il y en a un certain degré qui est aussi nécessaire à l'amitié, à l'amitié, du moins, telle que je l'éprouve. Dans quel instant du jour voulez-vous qu'un procureur, qui du matin au soir rumine constamment des procès, accueille tacitement la pensée d'un ami et donne audience à son souvenir? Or, en vérité, depuis mon retour ici, ma vie est celle de ce procureur. Très indépendamment du plaisir que j'y avais d'être souvent avec vous, je suis forcé, de regretter Londres à cause du loisir relatif dont j'y jouissais. Je suis réduit par la même raison à désirer le jour de mon embarquement. Ce singulier plaisir ne tardera pas au reste à m'arriver; donc, dans onze jours, je partirai de Paris et le 1er août je m'embarquerai.

Aucune des lettres que vous m'aviez confiées, pour Paris, n'ira dans l'Inde, malgré vos prédictions.

Beyle et Buchon ont reçu les leurs par la poste, et Mlle Sophie Duvaucel, comme de raison, par une voie plus polie ou plus galante; elle vous répondra probablement par ce courrier, si déjà elle ne l'a fait, car je lui ai dit que ce que votre lettre même lui exprimait, que vous craigniez un peu auprès d'elle, l'effet d'une petite négligence ancienne. Je puis vous assurer qu'elle a été fort touchée de votre crainte, parce qu'elle est excellente et que de l'air le plus sincère elle m'a dit qu'elle était absolument sans fondement. Votre paix est faite, parfaite ou plutôt elle n'a jamais cessé d'exister.

Je pense que demain je rencontrerai Buchon chez son beau-père, mais déjà je me suis informé de sa soi-disant Inspection générale des

1. Note de Sutton Sharpe.

archives de France, et, comme je m'y attendais, on m'a répondu que cela n'avait pas le sens commun. Pourquoi, diable aussi, êtes-vous allé ajouter la moindre foi à ce propos d'Italiens chez la Giuditta? Tous ces honnêtes gens-là, leurs successions en Italie, leurs pensions en Angleterre, leurs terres en Calabre, leurs talents médicaux et leurs nouvelles de tout genre, je les considère exactement comme non advenues.

Quant à Beyle et à de Mareste, je les avais convoqués, pour avant-hier soir, chez M. Gérard et j'ai eu le plaisir de passer la soirée avec eux. Beyle était en verve et méritait réellement que nous lui donnassions chacun dix francs pour sa peine, tant il était amusant. Comme j'avais été absolument privé, pendant un mois, de toute forme d'esprit semblable à la sienne, peut-être l'ai-je trouvée plus amusante encore.

Votre modestie eût souffert beaucoup de ce qui a été dit de vous ce soir-là. C'était une *puff* universelle, et entre nous tous, à qui plus en dirait sur vous. On vous a plaint (comme il convenait à des Français de le faire), on vous a plaint, dis-je, de vivre parmi des hommes si peu semblables à vous; il semblait réellement qu'il s'agît de Daniel dans la fosse aux lions, et je conviens volontiers que les doléances qui s'élevaient alors de notre canapé étaient éminemment françaises, c'est-à-dire passablement avantageuses. Que voulez-vous, mon cher? Je vous dirai comme ce dentiste qui venait de casser une dent à M^me^ Pasta, en voulant la lui arracher : « Je suis charlatan, c'est vrai, mais j'ai du mérite ». Nous autres, nous sommes un peu contents de nous-mêmes il est vrai, mais c'est qu'au fond, nous avons de quoi l'être.

Je regretterai bien, mon cher ami, de ne plus être ici quand vous y viendrez, pour reprendre cette ancienne querelle. J'y laisserai, du moins, bien des gens pour la soutenir. Je dois vous faire les amitiés de toute notre petite bande de philosophes.

Adieu, sans adieu cependant, car, très certainement, je ne voudrai pas finir avec vous d'une façon aussi maussade que ce soir et je vous écrirai encore avant mon départ.

En attendant, mon cher ami, tout Anglais que vous êtes, je vous embrasse et c'est de tout mon cœur.

VICTOR JACQUEMONT.

V

28 july 1828
(s. s.)

Paris, le 23 juillet 1828.

Je croyais partir demain pour Brest, mon cher ami, et voilà que j'ai encore une semaine à passer ici par l'ajournement du départ du Bâtiment sur lequel je dois m'embarquer. Si vous pouviez venir ici avant le 5 août, ce serait charmant. Je vous reverrais encore, libre de soins désormais, car tous mes préparatifs de voyage sont terminés; notre noble ami, le comte de Stendhal, n'est pas encore parti pour ses terres; de Mareste, de son côté, n'a pas encore rejoint, à Honfleur, les charmes

du bonheur conjugal; Mérimée, de pied ferme, attend ici son ambassade, Buchon, ses archives; bref, nous serions au grand complet pour vous recevoir. Mais, loin de là, vous ne nous donnez pas même signe de vie. Prenez donc votre courage à deux mains, et tenant votre plume de la main droite seulement, dites-moi si nous pouvons espérer que ces vœux se réalisent? Vous avez le temps de me répondre au moins par l'entremise de M. Séguier[1]. Votre pays est celui de la constance, et cette vertu modeste a son prix; absent on ne m'oublie pas; M. Séguier et moi, nous continuons à nous faire la cour; et l'excellent chevalier Johnston continue à ruiner le roi de France par les monstrueux paquets de lettres de recommandation qu'il m'envoie sous le couvert du baron.

Vous qui savez tout, dites-moi, mon cher ami, comment vous vous y prenez, vous ou tout autre habitant de Londres, pour faire parvenir une lettre de Londres à Madras, ou à Calcutta ou à Benarès? avez-vous autre chose à faire qu'à l'envoyer jeter à la poste par votre domestique? Je vous demande cela parce que si la chose était aussi simple que je la suppose, je me ferais envoyer toutes mes lettres de France à Londres, à M. Séguier qui les dirigerait sur l'Inde, mais je ne le voudrais, bien entendu, qu'à la condition où cela ne l'entraînerait à aucune dépense.

On vient me chercher, je n'ai que le temps de vous dire, non pas adieu, mais à revoir. Je vous embrasse.

VICTOR JACQUEMONT.

VI

14 august 1828
received.
(s. s.)

Paris, le 6 août 1828.

Je réponds à la fois, mon bon ami, à vos deux lettres du 27 et du 29 juillet, et j'ai le regret de ne le pouvoir faire que bien brièvement. Le temps me manque pour causer avec vous comme je l'aimerais, avec douceur et sans préoccupation d'affaires.

Les expressions tendres et aimables de votre amitié ne peuvent rien ajouter à celle que je vous ai vouée. Néanmoins, elles m'ont été et me seront toujours extrêmement douces. Bannissons seulement les compliments; aussi ne me dites plus que vous m'avez été à Londres d'une faible utilité. Vous avez été un ange, une providence, pour moi, et je vous serai, toute ma vie, reconnaissant des soins que vous avez pris, pour moi dans les premiers jours de mon arrivée, alors que vous ne pouviez encore me les rendre par amitié.

Je me souviendrai toujours avec charme, de votre silencieuse et gothique retraite de Lincoln's Inn; et vous, mon ami, n'oubliez pas, au

1. Armand-Louis-Maurice, baron Séguier, consul général de France à Londres, mort en 1831 (A. P.).

moins, mes aristocratiques exclamations quand je lisais sur la petite porte opposée à la vôtre ; *M. Russel barrister at law.* Dans l'isolement des voyages lointains, ma pensée vit avec celle de mes amis.

Il me semble quelquefois que je les entends, que je leur parle : c'est une illusion du plaisir que j'éprouve à sentir en moi leur souvenir plein de vie, de présence. Je me ris alors avec orgueil des distances qui nous séparent, parce qu'elles ne m'empêcheut pas de jouir des sentiments que je leur porte et dont la conscience vive et réfléchie est seule une jouissance.

Un jour, nous reverrons ensemble ces lieux pittoresques — pittoresques surtout pour ceux qui n'y vivent pas. Vous me montrerez vos armoiries pendues au mur du gothique réfectoire où vous aurez présidé à votre tour! Ce qu'il y a de pis, c'est que vous serez cent fois plus aimable que moi, parce que vous aurez vécu, soit dans le monde, soit dans votre bibliothèque avec des vivants et des morts de bonne compagnie, tandis que moi je reviendrai de l'Inde, dit-on abruti par les bêtes et les pierres. Beyle prétend qu'à mon retour je ne saurai parler que de poissons et de *limestone*[1].

Vous ne savez pas combien vous me faites de plaisir quand vous me dites que vous avez vu la *Giuditta* ravissante et que vous avez *cristallisé* (voir le chapitre des cristallisations dans le livre *de l'Amour*, par le baron de Stendhal) pour elle, quelques instants de la soirée. C'est que quand elle vivait ici et que je la voyais tous les soirs pendant plusieurs années, j'éprouvais de temps en temps la même illusion. Je rentrais la nuit chez moi, croyant sincèrement l'adorer. Au reste, je ne puis pas me dissimuler que je n'aie commencé par en être bien amoureux, et comme je n'ai jamais dépassé vis-à-vis d'elle le n° 2 des cristallisations de Beyle, je suis revenu et je me suis fixé constamment au n° 1 (*l'admiration*), dont le n° 2 (*quel plaisir de la voir, de l'entendre, de la toucher, etc.*) est bien voisin.

Vous êtes d'ailleurs bien heureux de m'avoir fait à moi, candide, la confidence de ces *raptures* passagères. Car je sais tel de vos amis français qui s'en fût un peu moqué. Peut-être vous et moi quand nous aurons cinquante ans et que nous ne serons plus guère capables d'éprouver ces charmantes illusions, nous ferons comme eux : nous en rirons un peu, nous nous en moquerons un peu pour nous venger de notre impuissance à en jouir.

J'ai reçu toutes les lettres que m'a adressées sir Alexandre Johnston et le diplôme de la société asiatique qui vous apprendrait au besoin que je suis *Doctissimus* et *Clarissimus*. Je vais écrire au chevalier, Johnston pour lui dire adieu et à la société asiatique pour la remercier, suivant l'usage, de l'honneur, etc., et des lettres d'introduction qu'elle m'a aussi envoyées pour les sociétés de Madras, Calcutta, Bombay et Ceylan.

1. Pierre à chaux.

Puisque vous m'assurez, mon ami, qu'il ne vous coûtera ni temps, ni ennui, mais seulement quelques schellings chaque année pour m'envoyer mes lettres dans l'Inde, j'accepte, avec bien de l'empressement, vos services. M. le baron Seguier, et après lui son successeur, ou l'ambassadeur, vous feront passer franc de port, ma petite correspondance.

Voici où vous devez la diriger dans l'Inde.

Jusqu'au 1er avril, je serai à Pondichéry et à Madras.

Victor Jacquemont Esq. F. R. A. S.[1]. *Care of the honourable Lussinghton governor general of Madras.*

Depuis le 1er avril, jusqu'à ce que je vous envoie de l'Inde une adresse nouvelle :

V. J. Esq. F. R. A S. *Care of the honourable Lord William Bentiek, governor general, Calcutta.*

J'espère bien, mon cher ami, que vous ajouterez quelque chose à ce que vous recevrez de Paris pour me le faire passer ; pour moi, je vous promets bien de ne jamais écrire par la voie de Londres (sous le couvert du consul général, sans qu'il n'y ait dans mon paquet une lettre pour vous, au lieu des *only two words* que vous me demandez.

Vous voyez par la date de celle-ci qu'il y a eu quelque retard dans le départ du bâtiment qui doit me porter dans l'Inde. Il devait en effet partir le 1er et ne mettre à la voile que le 15, mais ce terme paraît irrévocable, et dans trois jours je quitterai Paris. Adieu donc, mon cher et aimable ami, adieu. Nous nous reverrons certainement ; il faut que j'aie bien fermement cette espérance pour ne pas me sentir le cœur plus gros en vous disant adieu.

Je vous aime et vous embrasse de tout mon cœur.

VICTOR JACQUEMONT.

VII

6 january 1829
(s. s.)

En mer, à bord de la *Zélée*,
latitude boréale 6°, longitude occidentale 24°.

Le 6 octobre 1828.

Il y a plus de quarante jours déjà que je suis parti de Brest, mon cher et aimable ami, et Dieu sait (en supposant qu'il existe) quand nous arriverons à Rio-de-Janeiro. Nous avons eu presque constamment des calmes ou des vents contraires, et notre navire qui marchait parfaitement bien l'an passé, dans la mer du Sud, n'est plus qu'un vrai fiacre dans l'Atlantique. Je comptais arriver à Pondichéry vers la fin de janvier. Je ne puis me flatter d'y débarquer maintenant avant le 1er mars. Au reste, la lenteur du voyage est et sera compensée jusqu'à

1. *Fellow Royal Asiatic Society* (Membre de la société royale asiastique de Londres).

un certain point par les ressources d'étude et de plaisir (plaisir d'un genre fort sérieux, vous l'imaginez facilement) que je trouve à bord.

Nous y avons le moins possible d'étiquette militaire. C'est toujours sur le pont que je fais, après déjeuner, ma partie de tric-trac avec M. de Meslay, le gouverneur de nos microscopiques possessions dans l'Inde. Je le trouve infiniment spirituel et fort aimable. Je l'avais connu à Saint-Domingue, où il commandait une escadre, et où je le voyais sans cesse chez un frère que j'ai là négociant. Nos atomes crochus s'étaient d'abord accrochés et ils n'ont fait que s'accrocher plus encore, à vivre, comme nous le fesons, beaucoup ensemble. Nous nous fesons ressource l'un à l'autre : sans crainte d'infidélités, car, en rendant justice à toutes les bonnes et estimables qualités des officiers et du capitaine, ce sont, je dois le dire, de vrais marins qui ne savent rien hors de leur métier. Il y a peu d'idées à échanger avec eux. Ils passent à dormir ou à fumer, le temps que leur laissent leur service et les repas. Quelle sotte existence, grand Dieu!

J'ai une petite bibliothèque, extraordinairement *select*, qui me fait compagnie plusieurs heures de chaque jour; elle est presque exclusivement scientifique. Votre trio de poètes latins — et un joli volume anglais d'origine également tendre, *Lalla-Roock*, de Ch. Moore, forment avec une charmante édition de *Tristam Shandy* que Mérimée m'a donnée en partant, tout mon département littéraire. J'ai lu vos poètes : ils sont fades ou cochons. Le parfum oriental de *Lalla-Roock* n'est pas non plus mon *hobby horse*[1]. J'aime mieux la prose de Sterne que ces vers.

Vous pouvez deviner, mon bon ami, si j'ai vu de beaux levers et de beaux couchers de soleil depuis quinze jours que je suis dans les mers équatoriales. Je mets naïvement mon âme en expérience devant ces scènes soi-disant poétiques, et j'ai trouvé peu de charme, peu de poésie. Cependant, tout physicien, tout desséché que je puisse être, par l'étude minutieuse des faits de la nature (*Docente Domino de Stendhal*), je me crois parfaitement sensible à ses beautés. En fermant les yeux et en regardant, dans mon souvenir, la campagne de Richmond, j'éprouve une sensation agréable. Dans les voyages que l'amour des pierres et des herbes m'a fait entreprendre, j'ai joui souvent délicieusement de ce que je voyais et le *fair blue ocean* de vos poètes ne m'apparaît que plein de monotonie et d'une *dull* grandeur.

Pendant ce temps-là, mon aimable ami, vous vous retrempez à Paris, pendant vos courtes vacances, dans les amusements doux et agréables de notre système de vie française. Peut-être, aujourd'hui, par un beau jour d'automne, êtes-vous à vous promener, philosophant avec Mérimée et Beyle, sous les touchants ombrages de Fontainebleau et peut-être avez-vous passé la soirée d'hier avec une femme honnête et gracieuse pour laquelle vous éprouvez déjà les premiers numéros de

1. Dada.

la *cristallisation*, par la seule raison que vous l'avez trouvée jolie et qu'elle ne vous aura pas dit : non ; et vous pensez avec plaisir que vous la reverrez demain, et peut-être ne la reverrez-vous de votre vie. Mais sa pensée aura été pour vous cause de plaisir plus que celle des plus grandes beautés de votre biblique pays.

Nous avons relâché quatre jours à Ténériffe, dont le raisin ne vaut pas celui de France. Nous en resterons une dizaine à Rio-de-Janeiro, autant au Cap de Bonne-Espérance et un peu plus à l'Isle de Bourbon qui sera notre dernière station. Cette lettre partira de Rio où je la terminerai. Je vous l'écris pour ne vous rien dire du tout, sinon que je vous aime de tout mon cœur. Vous me rendez vraiment cher le souvenir du peu de jours que j'ai passés à Londres.

Si, pendant mon séjour à Bourbon, je puis m'échapper à l'Isle de France, où sir Alexander Johnston a un fils, je lui écrirai de là. En attendant, si vous le rencontrez, ne manquez pas de lui parler de moi, avec les sentiments que vous me connaissez pour lui.

Adieu, mon ami, gardez-moi toujours votre amitié ; elle m'est extrêmement précieuse. Je ne sais si je suis fait comme vous à cet égard ; mais, loin de mes amis, je jouis d'eux, des sentiments tendres qu'ils m'inspirent et de ceux qu'ils me rendent. L'amitié a pour moi bien des charmes que l'éloignement et l'absence n'effacent pas, et notez bien que je n'ai jamais lu Cicéron : *de amicitia*. Adieu, je vous embrasse, *Yours for ever*.

V. J.

P.-S. — En rade de Rio-de-Janeiro, d'où je partirai après-demain, pour le cap de Bonne-Espérance, le 5 novembre 1828.

Farewell again, my dear friend.
Sutton Sharpe.
attorney at law (*même adresse*).

VIII

Si mleh, in the Himaaya
23 rd of june 1830.

It is a long time, many months indeed, since I did not write you, my dear Sutton Sharpe ; in Calcutta, I had time to do it. But since I let the city of the large houses, most improperly called the city of the satans, I assure you I had hardly any to write seldom to my family. I have very little deviated from the road that I had told you before starting. Reaching at first Benarès and from thence Agrah, after a very circuitous turn in the hilly country of Rundilkhum, Delhi, the noblest place of India, with an impressive introduction of many miles covered with ruins, and where I left all the scientific bagage that I had collected on my route from Bengal. I cannot tell you, my dear friend, how many attering attentions I received every where from your countrymen.

They are such that with many I could not depart without a sincere feeling of sorrow : however. I did not stay much any where, an Indian winter is so short and an Indian spring is so dreadful at Delhi.

Traduction. — Il y a longtemps, plusieurs mois en vérité, que je ne vous ai écrit, mon cher Sutton Sharpe; à Calcutta, j'ai eu le loisir de le faire. Mais depuis que j'ai quitté la ville des grandes maisons, très improprement appelée la ville des satans, je vous assure que j'ai eu à peine le temps d'écrire quelques rares fois à ma famille. J'ai très peu dévié de la route que je vous ai indiquée avant de partir. J'ai atteint d'abord Benarès, puis de là Agrah, après un grand détour dans le pays montagneux de Rundelkhum, Delhi, la plus noble ville de l'Inde, avec une impressionnante introduction de plusieurs milles couverts de ruines, et où j'abandonnai tout le bagage scientifique que j'avais recueilli sur ma route depuis le Bengal. Je ne puis vous dire, mon cher ami, combien je fus, partout, l'objet des flatteuses attentions de vos compatriotes. C'est à ce point que je ne pus quitter plusieurs d'entre eux sans un réel sentiment de tristesse : cependant, nulle part, je ne pouvais séjourner beaucoup, l'hiver indien est si court et le printemps est si redoutable à Delhi.

Through the kindness of my host, the gentleman being in charge of the King, I went through the farce of the presentation to the Court of the great Mogul, masqueraded in the Indian costume, « pardessus » my black clothes, exactly like Taddeo, *nell' Italiana in Algieri*. I shall not fail to bring back to Europe that Honorary Dress, so solemnly conferred upon me by the Great Mogul. I will someday give you a repetition of that Kingly performance.

I was invited at Delhi at a grand Lion hunting party carried on by the young and gay people of the place. I went with them in the Sykes's country, where I saw more of Eastern display in a week than I had seen in a year before. Many reports of Lions in the beginning. But as we had 27 elephants, a hundred camels and the whole army of the Pattialah Rajah, 4 or 500 horses in our suite, we became very soon more dreaded by the people than the lions, and every village sent deputies to protest that there were none whatever. Having spent, 8 or 10 days, in searching after them, we thought it would have been ridiculous to have killed none and we accorded in stating we had killed three which answered exactly the same; as for the skins, it was reported that one of our Leaders, in the political department, had thought it proper to present with them the Pattialah Rajah, who had assisted us with his elephants and horses.

Grâce à la bonté de mon hôte, gentilhomme au service du roi, je m'offris la farce de la présentation à la cour du Grand Mogol, déguisé en Indien par dessus mon habit noir, exactement comme Taddeo, de *l'Italienne à Alger*[1]. Je ne manquerai pas de rapporter en Europe ce vêtement d'honneur dont m'a revêtu si solennellement le Grand Mogol. Je vous donnerai, un de ces jours une répétition de cette royale représentation.

1. Cf. *Correspondance*, in-12, 1869, t. I, p. 183.

Je fus invité, à Delhi, à une grande partie de chasse au lion, conduite par les plus hauts des jeunes et joyeux personnages de la ville. J'allai avec eux dans le pays des Sykes où je vis, en une semaine, plus de spectacle oriental que je n'en avais vu en un an, auparavant. Beaucoup de traces de lions au début. Mais comme nous avions 27 éléphants, une centaine de chameaux et l'armée entière du Rajah Pattialah, 4 ou 500 chevaux à notre suite, nous devînmes rapidement plus redoutables pour les populations que les lions et, chaque village nous envoya des députés pour nous assurer qu'il n'y en avait aucun nulle part [1]. Ayant perdu 8 ou 10 jours à les rechercher, nous pensâmes qu'il serait ridicule de n'en avoir tué aucun et, nous convînmes de déclarer que nous en avions tué trois, ce qui revenait exactement au même; quant au peaux, il fut décidé qu'un de nos chefs du département politique avait jugé opportun d'en faire présent au Rajah Pattialah, lequel nous avait assisté avec ses éléphants et ses chevaux.

It made a great deal of noise in the provinces of India for the enormously magnificent style, and successfull also (since we had killed three lions, a very scarce game in India) in which the all had been conducted, and I have been very much congratulated for having witnessed it. Truly, it had afforded me an opportunity of seeing a little of a part of India that it would be rather objectionable of visiting alone.

From thence, I proceeded to Saharunpoor, a small town, very near to the foot of the first range of hills, where I found a man of my Kind, in charge of a botanical garden established lately by the Government. I took a little rest at him, left all my heavy bagage, formed a new estabishment for travelling, through the hills where are no conveyances for anything but men's backs, aud with a long bamboo instead of a horse, I ascended the first Range of the Himalaya, just when the Hot winds settled. I had two months of solitary wandering from the sources of the Jumma and Ganges till this place, near the Sutledge, but 6 000 feet above; an austere and hard fatiguing journey attended with many privations even for me, sober as I am. But for the hardships of which I asteem myself well repaid by the interest of all that I have seen.

Refreshed in this hospitable and luxurious spot of European civilisation, I am just about to cross that lately reputed insurmontable barrier of the Snowy Range.

On fit beaucoup de bruit dans les provinces de l'Inde de la manière extrêmement magnifique et pleine de succès (puisque nous avions tué trois lions, exploit très rare dans l'Inde) suivant laquelle le tout avait été conduit, et je fus très félicité d'en avoir été témoin. En vérité, ce fut pour moi une occasion de voir un peu d'une partie de l'Inde qu'il eut été plutôt dangereux de visiter seul.

De là, je me rendis à Saharunpoor, petite ville, très proche de la première chaîne de montagnes, où je trouvai un homme de mon espèce, directeur d'un jardin botanique récemment établi par le gouvernement. Je pris un peu de repos près de lui, laissai tous mes bagages pesants, et m'équipai à nouveau pour un voyage à travers les montagnes où l'on ne peut rien transporter qu'à dos d'hommes, et avec un long bambou, en guise de cheval, je gravis la

1. *Correspondance*, p. 199 et suivantes.

première chaîne de l'Himalaya, juste au moment où les vents chauds s'apaisaient. J'eus deux mois de voyage solitaire, des sources du Jumma et du Gange, jusqu'à cette place, près du Sutledge, mais 6 000 pieds au-dessus, austère, pénible et fatigant voyage, accompagné de privations, même pour moi, sobre comme je suis. Mais j'ai été largement dédommagé de mes peines par l'intérêt de tout ce que j'ai vu. Reposé dans cette hospitalière et somptueuse place de la civilisation européenne, je suis sur le point de traverser cette barrière de la chaîne neigeuse, réputée dernièrement insurmontable.

I shall stay the all summer and autumn on the other side, in the country of Kanawer which promises me an interesting and almost new field as a naturalist and where I shall escape the solstitial rains which are a dreadful annoyance on the Southern or Indian declivity of the Himalaya. Lonely as I am, the remambrance of my friends is the greatest pleasure that I can enjoy; it would have been very pleasant to me of hearing from you, my dear Sharpe.

I cannot believe that you did not write me, and I must charge the post with your apparent silence towards me, since we departed each other. Indeed, all the letters which were sent to me directly from France reached me sooner or later and I have been spoken of some others given to miss Sophie to be forwarded to the Baron Séguier, but of those I have not yet received any, and, of course, leving by him, you thought you could not have a better convoyance. I am sorry I did not hear of the Baron, who is very pleasant man, or at least proved so for me, and also from sir Al. Johnston to whom I wrote immediately after my arrival in Calcutta a little more than a year ago. May I hope that my letters have been happier than yours in their journey and that all reaches safely Europe?

After so many months and so many hundred of miles I dare not speak you a word of this country for I should not be at liberty of writing not a volume. Suffice it to say that I kept perfectly my health, and I hope confidently to continue to hand that. I am much pleased in thinking how much you have been instrumental in the enjoyments and through those amiable attentions in this success of my journey.

(*Unfinished.*)

Sutton Sharpe Esq.
2, Oldsquare Lincoln's Inn
with M. Grote's thanks.

Je resterai tout l'été et l'automne sur l'autre versant, dans le pays de Kanower qui me promet, comme naturaliste, un champ d'observation intéressant et presque nouveau, et là, j'échapperai aux pluies du solstice qui sont un terrible inconvénient sur le versant méridional ou indien de l'Himalaya. Isolé comme je suis, le souvenir de mes amis est le plus grand plaisir que je puisse éprouver; il m'eût été très agréable de recevoir de vos nouvelles, mon cher Sharpe. Je ne puis croire que vous ne m'ayez pas écrit, et j'accuse la poste de votre apparent silence, à mon égard, depuis que nous nous sommes quittés. Vraiment, toutes les lettres qui me furent envoyées directement de France me sont parvenues tôt ou tard et l'on m'a dit que d'autres avaient été

données à Mlle Sophie, pour être transmises au baron Séguier, mais, de celles-ci, je n'en ai encore reçu aucune, et, bien entendu, habitant à côté de lui, vous pensiez que vous ne pouviez avoir de meilleur intermédiaire. Je suis fâché de n'avoir rien reçu du baron, qui est un homme très agréable ou au moins s'est montré tel pour moi, et aussi de Sir Al. Johnston, à qui j'ai écrit immédiatement après mon arrivée à Calcutta, il y a un peu plus d'un an. Puis-je espérer que mes lettres ont été plus heureuses que les vôtres dans leur voyage et que toutes sont arrivées en toute sûreté en Europe? — Après tant de mois et tant de centaines de milles, je n'ose pas vous dire un mot de ce pays, car je n'aurais pas la liberté de vous écrire un volume. Il suffira de vous dire que j'ai conservé ma santé en parfait état et j'espère avec confiance continuer à la maintenir. Je suis très heureux en pensant combien vous avez été utile à mes plaisirs et, par vos aimables attentions, au succès de mon voyage. (*Inachevée.*)

IX [1]

The advocate general M. Pearson [2] for whom you provided me with and introduction of his and of your friend M. Sheperd, i the most talented and kind hearted man of India. It was a great fortune to me to be a guest to such a man. I shall be for ever deeply attached to (*illisible*) and to his family. When I left them the 20th of november, his yonngest unmarried daughter was in very melancoly state of illness. Instead of hearing of her recovery, I found at Benarès a most sorrowful letter of (*illisible*), bidding me farewell and acquainting me that she had been directed by the physicians to proceed home immediately. I take a very most interest in her. Pray, if you hear of her from the lady M. Sheperd, manage it so that I might be remembered most kindly to her. I wrote her from Benarès, but my letter could not find her more in India. I hope she received it in England [3].

L'avocat général M. Pearson, pour qui vous m'avez procuré une introduction de son et de votre ami, M. Sheperd, est l'homme de l'Inde qui a le plus de talent et de bon cœur. Ce fut un grand bonheur pour moi d'être l'hôte d'un tel homme, je serai toujours profondément attaché à (*illisible*) et à sa famille. Quand je pris congé d'eux, le 20 novembre, la plus jeune fille, non mariée, était dans un état très douloureux de mauvaise santé. Au lieu d'apprendre sa guérison, je trouvai à Benarès une très triste lettre de (*illisible*) me disant adieu, et me faisant connaître que les médecins lui avaient ordonné de quitter immédiatement l'Inde. Je prends un très vif intérêt à ce qui la concerne. Je vous prie, si vous avez de ses nouvelles par la dame de M. Sheperd, faites en sorte de me rappeler à son meilleur souvenir. Je lui ai écrit de Benarès, mais ma lettre ne la trouva plus dans l'Inde. J'espère qu'elle l'a reçue en Angleterre.

I regret very much I did not come here a few years sooner, had I found then the same Governor Général as before the half system

1. L'original de ce fragment, non daté, est composé d'une feuillie in-8°, papier bleuté, écriture très pâle au recto, avec l'adresse au verso. Le timbre humide porte *Calcutta G. P. O.* date illisible, sauf le mot *july* (A. P.).

2. Cf. *Correspodance*, in-12, 1869, tome I, p. 267.

wich has been extended to all the branches of the Government, lord William Bentinck's uncommon kindness towards me would have enabled him of providing me with some scientific situation a hundred times better than the scanty allowance of the Garden. But under the present circumstances anything of the kind would be utterly impossible to lord William. I have been as much pleased with them, he and lady William, till the last day of my stay in Calcutta, when I wrote you what sudden and unexpected amiable attentions they paid to me.

I am exceedingly annoyed with the Garden. I wrote them 6 times since I left France and did not yet receive a line from them. If they continue or as shall not take, next winter, the rout of Bombay, but for returning divertly from there, home. A dreadful mortality took place in that city amongst the people for whom you had so admirably provided me with letters the juges and the high officials of the court. But your friend, M. Dewar, has been promoted chief justice, and I hope, after what you told me of him, that he will be hospitable to me when his quarters. It will be a great chance, my dear friend, if you can understand this... mixture of french, of hindostany, with a little of English but I have been two months without seeing a European (which in this part of the world means an Eglishman) and I forgot entirely the little I could speak or write of it.

Adieu. I have no want to take a ceremonions leave and as nobody can see it, sans plus de façon je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre ami. VICTOR JACQUEMONT.

Écrivez moi à Bombay, et si vous avez parlé de moi à M. Dewar, pourquoi ne m'adresseriez-vous pas votre lettre à ses soins?

Amitiés à nos amis, s'il y en a près de vous. Adieu. Adieu.

Je regrette beaucoup de n'être pas venu ici quelques années plus tôt; aurais-je trouvé alors le même gouverneur général que celui d'avant le système mixte, système qui a été étendu à toutes les branches du gouvernement; la rare bonté de lord W. Bentinck, à mon égard, l'aurait mis à même de me procurer une situation scientifique cent fois meilleure que la maigre allocation du Jardin [des Plantes]. Mais, dans les circonstances présentes, quoique ce soit de semblable serait complètement impossible à lord William.

Je me suis plu avec eux; lui et lady William, autant le dernier jour de mon séjour que le premier, quand je vous écrivais quelles soudaines et inattendues attentions aimables ils avaient eues pour moi.

Je suis extrêmement ennuyé avec le Jardin. Je leur ai écrit six fois depuis mon départ de France et n'ai encore reçu une ligne d'eux. S'ils continuent, je ne prendrai, l'hiver prochain, la route de Bombay, que pour rentrer en France, par une autre direction. Une terrible mortalité s'est établie dans cette ville parmi les gens pour qui vous m'avez si admirablement muni de lettres, les juges et les hauts fonctionnaires de la Cour. Mais votre ami, M. Dewar, a été promu chef de la Justice, et

j'espère, d'après ce que vous m'en avez dit, qu'il me sera hospitalier quand je viendrai dans sa résidence. Ce sera un grand bonheur, mon cher ami, si vous pouvez comprendre cette..... mixture de français, d'hindoustan, avec un peu d'anglais, car j'ai été deux mois sans voir un Européen (ce qui, dans cette partie du monde, veut dire, un Anglais) et j'ai oublié entièrement le peu que j'en parlais ou écrivais.

Adieu, je n'ai pas besoin de prendre congé de vous cérémonieusement, et, comme personne ne peut le voir, sans plus de façon, je vous embrasse de tout mon cœur.

Votre ami. V. J.

LA CORRESPONDANCE LITTÉRAIRE DE GRIMM

On ne sait qu'à moitié comment Melchior Grimm, et Meister après lui, avaient organisé la *Correspondance littéraire* qu'ils envoyaient à quelques princes de l'Allemagne et du Nord [1]. Aussi les renseignements contenus dans les fragments qui suivent, méritent d'être recueillis. Les lettres dont ils sont extraits sont conservées à la bibliothèque de Zurich; tous les personnages qui y sont nommés, — sauf Grimm, bien entendu — sont des Zurichois.

PAUL USTERI.

Meister à Gessner, 26 juillet 1773 : M. Escher ne vous a-t-il point parlé d'un projet de correspondance littéraire? M. Grimm m'a chargé de la sienne pendant son absence. Si M. Landolt voulait se joindre à quelques personnes aussi curieuses et aussi sûres que je le suppose, je lui enverrais les mêmes feuilles que j'envoie à peu près tous les quinze jours dans différentes cours du Nord et de l'Allemagne. Mais je ne donne pas ma marchandise, toute mauvaise qu'elle est, à moins de 25 louis par an; et j'exige encore la plus grande discrétion de la part de mes acheteurs.

Il ne faut pas compter sur les nouvelles politiques. Les matières sont trop dangereuses pour qu'il soit permis d'y toucher sans y être appelé par son état. Il en est cependant qui entrent dans mon plan. Tout ce qui ne fait pas une gazette de café, tout ce qui peut fournir à des vues générales sur le progrès des mœurs et des lumières, tient à mon objet; mais j'en use sobrement. C'est assez de m'être brouillé une fois avec les prêtres [2]; je ne veux pas encore me mettre mal avec les gouvernements qui me font l'honneur de me souffrir et de me protéger. Voyez si cela peut s'arranger au goût de M. Landolt, et dites-moi quel est proprement son but.

Meister à Escher, sans date : J'aurais été bien aise que le projet de mon journal eût eu plus de succès en Suisse; mais je sens toutes les difficultés de le faire réussir. Dix louis me paieraient à peine la copie que vous me demandez; et vous ne me dites point quel arrangement on pourrait prendre pour m'assurer que les feuilles ne deviendraient point publiques. Voyez de quoi vous pouvez me répondre, et ce que vous voulez que je fasse. Une indiscrétion pourrait me nuire infiniment, et dans ce pays, et dans les cours même pour lesquelles je travaille. Il n'y en a pas moins de quinze à seize.

1. Aux données que M. Maurice Tourneux a réunies dans son édition de la *Correspondance*, il faut ajouter une note de Meister, que nous avons publiée (page 30 des *Lettres de madame de Staël à Henri Meister*, Paris, lib. Hachette, 1903). Cette note énumère onze princes; et la lettre de Meister à Escher parle de quinze ou seize.

2. Sur cet épisode, voir la notice qui est en tête des *Lettres de madame de Staël à Meister*, pages 15 à 19, et 27.

AMYOT ET MONTAIGNE

Voici quelques mois, rendant compte ici même d'une étude de Miss Norton sur les sources de Montaigne, nous avons montré qu'une revision de ces sources s'impose et nous avons indiqué pour quel motif et avec quelle méthode nous avons nous-même entrepris cette récension. Pour une importante partie de notre tâche M. de Zangroniz nous a devancé[1] : il a recherché les emprunts de Montaigne aux traductions de Diodore de Sicile et de Plutarque par Amyot, et à la traduction d'Hérodote par Saliat. Ces livres dont le succès a été très grand au XVI^e siècle ont été lus et relus par Montaigne, le Plutarque surtout a été l'un des plus chers parmi ses livres de chevet. Il était donc fort utile de les examiner avec soin. Nous sommes heureux de rendre hommage au volume de M. Zangroniz, et de le remercier de la contribution qu'il nous apporte.

Il y a deux études dans ce petit volume : d'abord des recherches spéciales, personnelles, dont je viens d'indiquer l'objet ; ensuite une étude d'ensemble sur les sources de Montaigne en général, tout à fait à la manière de celle que Miss Norton nous a envoyée d'Amérique. Cette seconde étude, absolument indépendante de celle de Miss Norton et écrite dans le même temps, rendra au public de langue française les mêmes services que celle de Miss Norton rend au public de langue anglaise : elle résume et classe les recherches de sources faites par les divers commentateurs de Montaigne jusqu'à ce jour, et ainsi nous indique ce que l'on peut savoir aujourd'hui des lectures qu'il a faites et du parti qu'il en a tiré. Nous voyons là par exemple qu'il ne nous a point trompés lorsqu'il nous a dit que Plutarque et Sénèque étaient ses auteurs favoris, et qu'il leur doit un nombre considérable d'idées, d'exemples, de phrases toutes faites ; nous voyons qu'il a contracté une large dette envers Cicéron en dépit des critiques qu'il lui adresse, que presque tous les poètes latins lui sont familiers. M. de Zangroniz fait davantage : on sait que le texte des *Essais* a paru dans trois éditions principales : celle de 1580 apportait les deux premiers livres ; celle de 1588 en ajoutait un troisième et enrichissait de six cents additions les deux premiers ; celle enfin de 1595, publiée après la mort de Montaigne, était chargée d'un grand nombre d'additions nouvelles aux trois livres. M. de Zangroniz a eu soin de distribuer les sources en trois groupes correspondant à ces trois parties de l'œuvre de Montaigne, et ainsi nous voyons à première vue que si Sénèque a été pratiqué par Montaigne à peu près à toutes les époques, Cicéron ne l'a été presque qu'après 1588 ; plusieurs poètes tels que Perse, Properce, Tibulle l'ont été presque exclusivement dans la deuxième période, entre 1580 et 1588, César surtout dans la première, avant 1580. Et ainsi nous avons la chronologie des lectures faites par Montaigne, au moins de celles que nous connaissons, chose infiniment précieuse pour comprendre l'évolution de sa pensée. Pour avoir ces indications il nous fallait feuilleter des éditions annotées ; M. de Zangroniz nous épargne cette peine.

Il faut seulement rappeler (et cela M. de Zangroniz le sait) que son étude repose sur des enquêtes et des sources encore très insuffisantes. Les commen-

1. Joseph de Zangroniz : *Montaigne, Amyot et Saliat, étude sur les sources des « Essais »*, Paris, Honoré Champion, 1906 (Bibliothèque littéraire de la Renaissance).

tateurs qui les ont faites, et à qui nous devons des masses d'indications, n'ont pas eu le souci de retrouver les éditions que Montaigne a eues en main ; et puis surtout ils se sont tenus aux sources anciennes et n'ont pas assez cherché dans les ouvrages contemporains des *Essais*. Veut-on quelques exemples des erreurs qui en résultent? Parmi les auteurs lus par Montaigne entre 1580 et 1588, M. de Zangroniz nomme Calpurnius et Prudence. En effet, on trouve dans la partie des *Essais* qui fut publiée pour la première fois en 1588 des vers de ces deux poètes, et les commentateurs n'avaient pas manqué de les relever. Néanmoins nous n'avons aucune preuve que Montaigne ait jamais lu ni Calpurnius ni Prudence : les vers qu'il cite d'eux se rencontrent en effet dans des écrits de Juste Lipse, un ami de Montaigne, qui parurent vers cette époque et que Montaigne lut certainement. Comme ils sont tous là réunis, et comme les *Essais* ont contracté d'autres dettes encore envers ces mêmes écrits de Juste Lipse, il n'y a point de doute, c'est bien là que Montaigne les a pris, et non chez leurs auteurs. Après 1588 il puisera largement dans un autre ouvrage de Juste Lipse, un ouvrage très fameux alors, « les Politiques, » et c'est là qu'il prendra les citations qu'il nous fait de Florus, de Polybe, de Végèce et de plusieurs autres : ces noms et d'autres encore doivent donc être rayés eux aussi de la liste des auteurs que Montaigne lut à cette époque.

A Juste Lipse il faudrait joindre d'autres auteurs encore, auxquels Montaigne prend de seconde main des citations anciennes : Corneille Agrippa par exemple, Jean Bodin, et beaucoup d'autres. Les commentateurs ont fait croire à M. de Zangroniz que la plupart de ces coutumes étranges accumulées par Montaigne dans son édition de 1588 étaient prises à Hérodote; sans doute quelques-unes viennent d'Hérodote, mais la majeure partie d'entre elles, et de beaucoup, est due à un ouvrage aujourd'hui bien ignoré, l'*Histoire générale des Indes* de Lopez de Gomara, traduite par Fumée[1]. J'ai relevé peut-être plus de cinquante passages des *Essais* où Montaigne se souvient de ce Fumée[2]. Voilà des noms qu'il nous faut ajouter à la liste, à la place de ceux que nous avons dû effacer, et il y en a beaucoup d'autres sur lesquels nous reviendrons prochainement. Donc il est entendu que les sources de Montaigne sont encore connues avec une insuffisante exactitude, et qu'en conséquence par la force des choses l'étude de M. de Zangroniz est incomplète. Elle n'en est pas moins très utile à consulter et, provisoirement, c'est l'ouvrage où nous pouvons nous rendre compte le plus commodément des lectures faites par Montaigne.

L'auteur sait si bien que la question des emprunts de Montaigne mérite d'être revisée que lui-même a entamé cette revision ; c'est la partie vraiment intéressante de son travail. Nous laisserons de côté son examen d'Hérodote et de Diodore de Sicile où il apporte moins d'inédit ; suivons-le dans son étude des *Œuvres morales* de Plutarque, afin de prendre un exemple de sa méthode.

C'est certainement dans la traduction d'Amyot que Montaigne lit Plutarque : il l'a déclaré lui-même maintes fois et d'ailleurs il ne sait pas le grec. Plusieurs éditions en ont été données en peu d'années : M. de Zangroniz conjecture qu'il avait entre les mains celle de 1572, la première, sans doute attendue de

1 *Histoire generale des Indes occidentales et terres neuves, qui jusqu'à present ont ete descouvertes.* Cinquième édition, augmentée de la description de la Nouvelle-Espagne et de la grande ville du Mexique... trad. en français par Martin Fumée, sieur de Genille, Paris, 1854.

2. Nous avons relevé les emprunts de Montaigne à ces diverses sources et nous les publierons prochainement. Tous au reste seront indiqués au quatrième tome de l'édition des *Essais* que publie actuellement la ville de Bordeaux. Ajoutons que de son côté M. Strowski a reconnu, en même temps que nous-même, l'influence de Corneille Agrippa sur Montaigne et qu'il vient de la signaler dans son excellent ouvrage sur *Montaigne philosophe.*

lui avec impatience ; on pourrait, je crois, le démontrer, sans se contenter d'une hypothèse : en effet, à la page 172, des *Instructions pour ceux qui manient affaires d'Estat*, Amyot écrit : « Sylla ayant pris la ville de *Péruse* condamna tous les habitans à mourir excepté son hôte » ; *Péruse* dans cette phrase est une erreur pour *Préneste*, et dès la deuxième édition, celle de 1574, *Préneste* est rétabli au lieu de *Péruse*. Or Montaigne, qui a presque copié ce passage d'Amyot dans son Essai intitulé : *Par divers moyens on arrive à pareille fin*, dit *Péruse* comme la première édition ; c'est donc cette première édition qu'il a sous les yeux. C'est aussi à cette première édition de 1572 que M. de Zangroniz se réfère. Les commentateurs ont relevé dans les *Essais* un grand nombre d'emprunts à Plutarque : pour chacun de ces emprunts M. de Zangroniz compare le texte de Montaigne à celui d'Amyot, et il constate que, bien souvent, Montaigne se contente de transcrire la phrase du traducteur, presque sans la modifier. On comprend dès lors combien grande est sa dette envers Amyot, combien de phrases, de tours heureux qu'on était tenté de lui attribuer ne lui appartiennent pas en propre.

Afin de nous faire bien sentir et de nous faire ainsi pénétrer la méthode de composition de Montaigne, M. de Zangroniz dresse la liste de ces emprunts, plaçant en regard l'un de l'autre le texte de Montaigne et celui d'Amyot. Sans doute nous savons déjà depuis Malebranche que Montaigne copie beaucoup et Malebranche le lui reproche ; sans doute les commentateurs ont quelquefois marqué eux aussi cette exactitude servile des emprunts de Montaigne ; il était intéressant néanmoins de ramasser une bonne fois les pièces du procès et de les mettre sous les yeux du public ; il était utile surtout de bien dire, comme M. de Zangroniz l'a fait, que, quoique ces plagiats, si l'on peut employer ce mot impropre en la circonstance, remplissent peut-être soixante pages de son volume, leur nombre ne doit pas nous étonner. Il faut répéter que nous ne devons en aucune façon les juger avec nos idées modernes, que personne ne s'en étonnait, que Montaigne ne les cachait point, et que l'originalité de son œuvre reste entière en dépit d'eux.

Ensuite l'auteur, non content de tirer profit du travail de ses devanciers, a fait lui aussi des recherches personnelles, et il apporte sa contribution à l'enquête des sources de Montaigne. Une douzaine des rapprochements qu'il nous offre n'avaient pas encore été signalés. Peut-être aurait-il pu dresser un inventaire complet du butin pris par Montaigne dans l'œuvre d'Amyot, et comprendre même des emprunts plus dissimulés. Pour éviter les longueurs, au lieu de citer, il aurait alors pu se contenter d'indiquer ces derniers au moyen de références. Il a préféré se borner aux passages où Montaigne suit de près le texte de son modèle, et c'était parfaitement son droit.

En me tenant sur ce terrain ainsi limité, j'ajouterai ici quelques rapprochements nouveaux à ceux de M. de Zangroniz : on laisse toujours à glaner derrière soi en pareille affaire, et dire que son relevé n'est pas complet ce n'est pas lui faire un reproche. Ces quelques indications nouvelles seront une contribution à l'étude des sources de Montaigne, et surtout elles permettront au lecteur de se faire une idée plus précise de ce que sont ces emprunts étudiés par le livre de M. de Zangroniz. Je me limiterai bien entendu très scrupuleusement aux sources qu'aucun commentateur n'a encore reconnues et à celles qu'ils ont faussement attribuées à d'autres auteurs qu'à Plutarque.

Pour l'édition de 1580 voici d'abord quelques phrases bien significatives :

(Edition de 1580.)

Montaigne[1].

« Les cupiditez sont ou naturelles ou nécessaires, comme le boire et le manger; ou naturelles et non nécessaires, comme l'acointance des femelles; ou elles ne sont ny naturelles ny nécessaires. De cète dernière sorte sont quasi toutes celles des hommes; elles sont toutes superflues et artificielles,

. . . . . .

Ces cupiditez estrangieres, que l'ignorance du bien et une fauce opinion ont coulées en nous, elles ont en si grand nombre qu'elles chassent presque toutes les naturelles : ny plus ny moins que si en une cité il y avoit si grand nombre d'estrangiers qu'ils en missent hors les naturels habitans. »

Essais, liv. II, chap. xii, t. II p. 56-57.

Amyot.

Entre les cupiditez vous voiez beaucoup de differences, comme celle du boire oultre ce qu'elle est naturelle, il est certain qu'elle est aussi nécessaire : et celle de l'amour, encore que nature en donne le commencement, si est-ce que l'on peut bien commodément vivre en s'en passant, et pour ce doit-elle estre appellée naturelle mais non pas nécessaire. Il y a un autre genre de cupiditez qui ne sont ny naturelles ny nécessaires, ains coulées de dehors par une ignorance du bien, par une vaine opinion : et celles-là sont en si grand nombre qu'elles chassent presque toutes les naturelles, ne plus ne moins que si en une cité il y avoit si grand nombre d'estrangers qu'ils forceassent les naturels habitans.

Que les bestes brustes usent de la raison, f. 272 B.

.... la philosophie, voire la stoïque, ose bien dire que, Héraclitus et Phérécides, s'ilz eussent peu eschanger leur sagesse avecques la santé, et se délivrer, par ce marché, l'un de l'hydropisie, l'autre de la maladie pédiculaire qui le pressoit, qu'ilz eussent bien faict.

. . . . . .

Ilz disent, que si Circé eust presenté a Ulysses deux breuvages, l'un pour faire devenir un homme de fol sage, l'autre de sage fol, qu'Ulysse eust deu plus tost

Ceulx-cy (les stoïciens) tiennent qui il eult esté convenable à Héraclitus et à Pherecydes, s'ils eussent pu quitter la vertu et la sagesse, si par la ils eussent peu faire cesser leurs maladies, l'un la pédiculaire, l'autre l'hydropisie. Et si Cyrcé versoit deux breuvages, l'un qui feist deuenir les hômes fols de sages et l'autre sages de fols, Ulysses eust deu boire plus tost celuy de la folie, que de châger sa figure humaine en forme de beste, aiant en soy la sagesse,

1. Pour les textes de 1850, je renvoie à l'édition très exacte de MM. Dezeimeris et Barckhausen (2 vol. in-8, 1873); pour les textes de 1588, à l'édition de MM. Motheau et Jouaust (7 vol. in-16, 1886).

MONTAIGNE.

accepter celuy de la folie que de consentir que Circé eust changé sa figure humaine en celle d'une beste : et disent que la sagesse mesme eust parlé a luy en cète maniere : « Quitte moy, laisse moy la, plustost que de me loger soubs la figure et corps d'un asne ».

Essais, liv. II, chap. XII, t. II, p. 74.

AMYOT.

et, par conséquent la félicité aussi : et disent que c'est la sagesse et la prudence mesme qui monstre et enseigne cela, et les admoneste ainsi, Quitte moi la, et me laisse périr, s'il faut qne ie soit portée çà et là en forme et figure d'asne.

Contre les Stoïques, f. 577 A.

Voici maintenant une image qui vient elle aussi certainement d'Amyot : on y fait cependant Montaigne prendre plus de liberté avec les expressions de son modèle et aussi avec l'application qni n'est pas absolument la même :

MONTAIGNE.

Il est advenu aus gens veritablement sçavans ce qui advient aus espics de bled : ils vont s'eslevans et se haussant la tête droite et fière, tant qu'ils sont vuides, mais quand ils sont pleins et grossis de grains en leur maturité, ils commencent a s'humilier et a baisser les cornes. Pareillement, les hommes ayant tout essayé et tont sondé, n'ayant trouvé en tout cet amas de science et provision de tant de choses diverses rien de massif et de ferme, et rien que vanité, ils ont renoncé à leur presumpsion et reconneu leur condition naturelle.

Essais, liv. II, chap. XII, t. II, p. 90.

AMYOT.

Ainsi comme les laboureurs voient plus volontiers les espics qui panchent et se courbent contre la terre, que ceux qui pour leur legereté sont haulcs et droicts, d'autant qu'ils les estiment vuides de grain et qu'il n'y a presque rien dedans. Aussi entre les jeunes gens qui se donnent à la philosophie, ceulx qui sont les plus vuides et qui ont moins de pois ceulx-la ont du commencement lasseurance, la contenance... et puis quand ils se commencent à remplir et a amasser du fruict des discours de la raison, ils otent alors cette mine superbe....

Nous n'avons aucune communication a l'estre par ce que toute humaine nature est tousiours au milieu entre le naistre et le mourir, ne baillant de soy qu'une obscure apparence et ombre et une incertaine et débile opinion. Et si, de fortune, vous fichez vostre pensée a vouloir prendre son estre, ce

... nous n'avons aucune participation du vray estre pour ce que toute humaine nature est tousjours au milieu, entre le naistre et le mourir ne baillât de soy qu'une olfacre apparence & sombre & une incertaine & débile opinion et si d'adventure vous fichez vostre pensée à vouloir prendre ton estre

MONTAIGNE.

sera ne plus ne moins que qui voudroit empoigner l'eau : car, tant plus il serrera et pressera ce qui, de sa nature, coule partout, tant plus il perdra ce qu'il vouloit tenir et empoigner. Ainsi estans toutes choses subiectes a passer d'un changement en autre, la raison y cherchaut une reelle subsistance se trouve deceuë, ne pouvant rien apprehender de subsistant et permanent, par ce que tout ou vient en estre, et n'est pas encore du tout, on commence a mourir avant qu'il soit nay.

Essais, liv. II, chap. XII, t. II, p. 183.

... comme les chiens couards, qui deschirent en la maison et mordent les peaus des bestes sauvages qu'ilz n'ont osé attaquer aux champs.

Essais, liv. II, chap. XXVII, t. II, p. 265.

Architas Tarentinus revenant d'une guerre ou il auoit été capitaine général trouva tout plein de mauvais mesnage en sa maison et ses terres en frische, par le mauvais gouvernement de son receveur. Et l'ayant faict appeller : « Va, luy dit-il que si ie n'estoie en colere, ie t'estrillerois comme tu merite. » Platon de mesme s'estant eschauffé contre l'un de ses esclaves, donna charge à Speusippus de le chastier, s'excusant d'y mettre la main luy mesme, sur ce qu'il était courroucé.

Essais, liv. II, chap. XXXI, t. II, p. 281.

AMYOT.

à fera ne plus ne moins que qui voudroit empongner l'eau, car tôt plus ferrera et preffera, ce qui de sa nature coule partout, tôt plus il perdra ce qu'il vouloit retenir et empoigner : ainsi estans toutes choses subiectes à passer d'un changement en un autre, la raison y cherchant une reelle subsistance se trouve deceuë, ne pouvant rien appréhender de subsistant à la vérité et permanent, par ce que tout ou vient en estre et n'est pas encore du tout ou cômance à mourir avât qu'il soit né.

Que signifie le mot E', f. 356-75.

... Ceulx la doncques... sont ne plus ne moins que les couards et chétifs chiens qui mordent bien les peaux des bestes sauvages quand ils sont à la maison et leur arrachent bien les poils, mais il ne touchent point à elles aux champs.

Comment il faut ouïr, f. 30 G.

Archytas le Tarentin et Platon en feirent tout de mesme : car l'un estant de retour d'une guerre, ou il avoit été capitaine général trouva ses terres toutes en friche, & feit appeler son receveur auquel il dit, Si je n'estois en cholere je te battroie bien. Et Platon aussi estant un jour couroucé à l'encontre d'un sien esclave meschant et gourmand appella le fils de sa sœur Speusippus & luy dit : Pren moy ce meschant ici & me le va fouetter, car quant à moy je suis couroucé.

Comment il fault nourrir les enfants, f. 6 O.

(Édition de 1588).

Montaigne.	Amyot.
Les petits des ours, des chiens, monstrent leur inclination naturelle; mais les hommes se jettans incontinent en des accoustumances, en des opinions, en des loix, se changent ou se deguisent, et masquent facilement. *Essais*, liv. I, chap. xxvi, t. II, p. 26.	Les petits des ours, des loups, de singes et de semblables animaux, monstrent incontinent leur inclination naturelle dès leur jeunesse; d'autant qu'il n'y a rien qui les desguise ne qui les masque. Mais la nature de l'homme venant à se jeter en des accoustumances, en des opinions et en des loix, couvre bien souvent ce qu'elle a de mauvais. Pourquoy la justice divine differe la punition des malefices, f. 266.
Un roy doit pouvoir respondre comme Iphicrates repondit à l'orateur qui le pressoit en son invective, de cette manière : « Et, bien, qu'es-tu pour faire tant le brave? es-tu homme d'armes? es-tu archier? es-tu piquier? — Je ne suis rien de tout cela, mais je suis celui qui sçait comander à tous ceux-la. » *Essais*, liv. I, chap. xl, t. II, p. 197.	Un orateur harenguant devant le peuple en pleine assemblée de ville luy demãda : Qu'es-tu, à fin que l'on sçache de quoy tu te glorifies tant : Es-tu homme d'armes, ou archer, ou homme de pied & picquier? Ie ne suis, respondit-il, rien de tout cela, mais ie suis celuy qui sçait commander à tous ceulx-là. Les dicts Notables des Anciens Roys..., f. 197 B.
... comme fit Gobrias : car, estant aux prises bien estroictes avec un seigneur de Perse, Darius y survenant l'épée au poing, qui craingnoit de frapper de peur d'assener Gobrias, il lui cria qu'il donnast hardiment, quand il devroit donner au travers de tous les deux. *Essais*, liv. II, chap. xii, t. IV, p. 81.	Gobrias s'estant jetté dedans une petite chambre obscure après l'un des tyrans de Perse qui s'appeloient Mages..... & se trouvant aux prises bien à l'estroit avec luy, cria à Darius, qui y survint l'espée nue au poing & qui doutoit de frapper le Mage, de peur qu'il n'assenast quant & quant Gobrias, qu'il donnast hardiment quand devroit donner à trauvers tous les deux. Comment on pourra discerner le flatteur d'auec l'amy, f. 41.
Epicharmus disait que celuy qui a pieca emprunté de l'argent ne le	... cela resembleroit proprement aux ruses d'Epicarmus..... Car

MONTAIGNE.

doit pas maintenant, et que celuy qui cette nuict a esté convié à venir ce matin disner.

Essais, liv. II, chap. XII, t. IV, p. 162.

Celuy qui a faim use de viande, mais celuy qui veut user de chastiement n'en doibt avoir faim ny soif.

Essais, liv. II, chap. XXXI, t. V, p. 36.

Le plus doux contentement qu'eut Epaminondas en toute sa vie, il asseurait que c'estoit le plaisir qu'il avoit donné à son père et à sa mère de sa victoire de Leuctres.

Essais, liv. II, chap. XXXVI, t. V, p. 110.

Le vice laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme qui tousjours s'esgratigne et s'ensanglante elle mesme : car la raison efface les autres tristesses et douleurs, mais elle engendre celle de la repentance qui est plus griefve, d'autant qu'elle naist au dedans, comme le froid et le chaut des fièvres est plus poignant que celuy qui vient du dehors.

Essais, liv. III, chap. II, t. V, p. 192.

AMYOT.

celuy qui a pieca emprunté de l'argent, ne le doit pas maintenant, attendu que ce n'est plus luy & qu'il est devenu un autre : & celuy qui fut hier convié à soupper y vient au jourd'huy sans mander, attendu qu'il est devenu un autre.

Pourquoy la justice divine diffère quelquefois la punition des maléfices, p. 264 G.

... naturellement celuy qui a faim use de viande, mais de punition ne doit user sinon celuy qui n'en a ne faim ne soif.

Comment il faut refrener la colère, f. 60 F.

Epaminondas... asseurait que le plus doulx contentement qu'il eust eu en toute sa vie, estoit que son père & sa mère vivans voyoient le trophée de la bataille de Leuctres qu'il avoient gagnée contre les Lacédémoniens.

Que l'on ne scauroit vivre joyeusement selon la doctrine d'Epicurus, f. 285 D.

Le remords de la conscience... laisse comme un ulcère en la chair, une repentance en l'âme qui tousjours s'égratigne et s'ensanglante elle mesme : car la raison oste, efface les autres tristesses, angoisses & douleurs, mais elle engendre celle de la repentance, laquelle le mord avec honte, & le punit elle mesme : car ainsi come ceulx qui tremblent de froid ou bruslent de chauld en fièvre, en sont plus affligez et plus tourmẽtez que ceulx qui seuffrent les mesmes passions par causes extérieures de froideur d'hyver, ou

MONTAIGNE.

Je hay un esprit hargneux et triste qui glisse par dessus les plaisirs de sa vie, et s'empoigne et paist aux malheurs : comme les mouches qui ne peuvent tenir contre un corps bien poly et bien lissé, et s'attachent et reposent aux lieux scabreux et raboteux ; et comme les vantouses qui ne hument et appètent que le mauvais sang.

Essais, liv. III, chap. v, t. V, p. 254.

Je fais volontier le tour de ce peintre lequel, ayant misérablement representé des coqs, deffendoit à ses garçons qu'ils ne laissassent venir en sa boutique aucun coq naturel.

Essais, liv. III, chap. v, t. VI, p. 8.

...Comme les petites lettres offensent et lassent plus les yeux, aussi nous piquent plus les petits affaires.

Essais, liv. III, chap. IX, t. VI, p. 126.

AMYOT.

de chaleur d'esté : aussi les mésadventures fortuites & casuelles apportent des douleurs plus légères, cõme venans du dehors.

De la tranquillité de l'âme & repos de l'esprit, f. 75 G.

... Cõme les mousches ne se peuvẽt tenir contre les endroicts des miroirs qui sont bien lissez, ains glissent, & au cõtraire, elles s'attachẽt bien à ceux qui sont rabotteux & scabreux, & où il y a des graveures, aussi les hõmes glissans dessus tes avẽtures qu'ils ont euës guayes, joyeuses & prospères, s'attachẽt à la rememoration des adverses & malplaisantes.

De la tranquillité de l'âme & repos de l'esprit, f. 73 H.

... comme les ventoses et cornets attirent ce qu'il y a de pire en la chair : aussi amasses-tu à l'encontre de toy mesme ce qu'il y a de plus mauvais en toy.

Ibidem, f. 71 B.

... Il fait ne plus ne moins qu'un mauvais peintre, qui avoit fort mal peint des cocqs, car il commandoit à son valet de chasser bien loing de sa peinture les coqs naturels.

Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'amy, f. 49 H.

... Tout ainsi comme les petites lettres offensent & poignent plus les yeux, d'autant qu'elles les tendent plus, aussi les petits affaires troublent plus la cholère.

Comment il fault refréner la cholère, f. 63 A.

MONTAIGNE.

Or nous monstre assez Homère combien la surprise donne d'avantage, qui faict Ulysse pleurant de la mort de son chien et ne pleurant point des pleurs de sa mère : le premier accident, tout légier qu'il estoit, l'emporta, d'autant qu'il en fut inopinéement assailly; il soustint le second, plus impétueux, parce qu'il y étoit préparé.

Essais, liv. III, chap. IX, t. VI, p. 127.

AMYOT.

Le poëte mesme Homère nous donne bien à entendre quel est ce qui arrive contre toute attente & espérãce, quand il fait qu'Ulysses pleure pour la mort de son chien & néantmoins estant assis auprès de sa femme qui ploroit, il ne pleure point, d'autant qu'il estoit là venu, aïant de longue main anticipé & domté par le jugement de la raison son affection : & au contraire il estoit tombé à l'improuveu soudainement contre son attente en l'autre accident.

De la tranquillité de l'âme & repos de l'esprit, f. 74 F.

Encore s'il advenait, comme disent aucuns jardiniers, que les roses et violettes naissent plus odoriferantes près des aux et des oignons d'autant qu'ils espuisent et tirent a eux ce qu'il y a de mauvaise odeur en la terre; aussi que ces depravées natures humassent tout le venin de mon air et du climat et m'en rendissent d'autant meilleur et plus pur par leur voisinage.

Essais, liv. III, chap. IX, t. VI, p. 163.

Comme les bons jardiniers ont opinion qu'ils rendent les roses et les violettes meilleures en semant auprès des aulx et des oignons pour ce que tout ce qu'il y peut avoir de forte et de puante odeur au suc dont elles sont nourries se purge en ceux-là : aussi l'ennemi recevant & tirant à soy toute l'envie et la malignité, nous rendra plus traitables et plus gracieux envers nos amis en leurs prospéritez.

Comment on pourra recevoir utilité de ses ennemis, f. 112 F.

Pour dresser un bois courbe on le recourbe au rebours[1].

Essais, liv. III, chap. X, t. VI, p. 219.

Ils font des mœurs comme d'un bois courbé d'un costé,... ils le courbent de l'autre.

Comment on pourra discerner le flatteur d'avec l'ami.

Il faut proceder au rebours du roseau qui produict une longue

Tout ainsi comme la première bouttee que fait le germe du rou-

1. Montaigne donne à l'image la même valeur qu'Amyot : le sens général de la phrase est de part et d'autre pour se corriger d'un vice on contracte le vice contraire.

MONTAIGNE.

tige et droicte de la première venue; mais après, comme s'il s'estoit alonguy et mis hors d'haleine, il vient à faire des nœuds fréquents et espais, comme des pauses qui montrent qu'il n'a plus cette première vigueur et constance.

Essais, liv. III, chap. x, t. VI, p. 239.

AMYOT.

seau avant force de pousser grande, produit une longue tige droicte, égale et unie du commancement, ...et puis apres comme si elle se lassoit en hault par une défaillance de courte haleine, elle est souvent retenue par plusieurs nœuds, non guères distans l'un de l'autre, comme si l'esprit qui pousse contremont trouvoit quelque empeschement qui le rabbast et le feist trembler.

Comment l'on pourra apparcevoir si l'on profite en l'exercice de la vertu, f. 114 B

Donne moy une dragme d'argent, disoit un philosophe cynique, Antigonus. — Ce n'est pas présent de roy, respondit-il. — Donne moy donc un talent. — Ce n'est pas présent pour cynique.

Essais, liv. III, chap. xi, t. VI, p. 267.

... comme un belistre philosophe cynique lui demandast une drachme... Ce n'est, dit-il pas un don de Roy; & comme l'autre luy repliquast: donne moy doncques un talent... il luy respondit : Ce n'est pas présent de cynique.

De la mauvaise honte, f. 78 F.

... cette raison qui se manie à nostre poste, trouvant tousjours quelque diversité et nouvelleté, ne laisse chez nous aucune trace apparente de la nature. Et en ont faict les hommes comme les parfumiers de l'huile : ils l'ont sophistiquée de tant d'argumentations et de discours adjoustez du dehors quelle est devenue variable et particulière a chacun et a perdu son propre visage constant et universel, et nous faut en cercher temoignage des bestes.

Essais, liv. III, chap. xii, t. VI, p. 289.

La nature retient & garde mieulx en icelles bestes brutes, ce qui luy est propre simple & entier sans le corrompre ny alterer d'aucune meslange estrangère : là où, au contraire, il semble que les hommes en ont fait comme les parfumiers font de l'huile, par accoustumance & par le discours de leur raisons, ils y ont meslé tant d'opinions & tant d'advis adjoutez du dehors quelle en est devenue variable & particulière a chascun & n'a point retenu ce qui luy estoit propre & peculier [1].

De l'amour et charité naturelle des pères et mères envers leurs enfants, f. 100, F.

1. Le contexte d'Amyot présente encore plusieurs expressions et images reproduites par Montaigne, ainsi par exemple: « La raison maistresse... trouvant tantost

MONTAIGNE.	AMYOT.
La ressemblance ne fait pas tant un, comme la difference fait autre. *Essais*, liv. III, chap. XIII, t. VII, p. 2.	... Les similitudes ne font pas tant un, comme les differences font autre et différent. De l'envie et de la haine, f. 107 H.
L'esprit de l'homme se conduit non guières autrement qu'il advint aux chiens d'Esope, lesquels, descouvrant quelques apparences de corp mort floterent en mer, et ne le pouvant approcher, entreprindrent de boire cette eau, dassecher le passage, et si tuèrent. *Essais*, liv. III, chap. XIII, t. VII, p. 7.	Nous ressemblons proprement à ces chiens-là qu'Æsope dit qu'ils brilloient après certains cuyrs qu'ils voyoient flotter sur l'eau, & pour les cuyder auvoir, il se prirent à vouloir boire et avaler toute la mer, mais il creverẽt plus tost que de toucher à ces cuyrs la. Des communes conceptions contre les Stoïques, f. 579 B.
Socrate demandoit à Memnon que cestoit que vertu. Il y a, fit Memnon, vertu d'homme et de femme, de magistrat et d'homme privé, d'enfant et de vieillard. Voici qui va bien, s'escria Socrate : nous estions en cherche d'une vertu, en voici un exaim. Nous communiquons une question, on nous en redonne une nichée. *Essais*, liv. II, chap. XIII, t. VII, p. 10.	Socrates demanda un jour à Memnon... que c'estoit que vertu. L'autre luy respondit audacieusement et promptement qu'il y avoit vertu d'enfant et de vieillard, d'homme et de femme, de magistrat & de privé et de maistre et de valet. Voilà qui va bien, repliqua Socrates, nous ne te demandions qu'une vertu et tu nous en remues tout un exaim comme d'abeilles [1]. De la pluralité d'amis, f. 103, E.
Ceci me faict souvenir de cette ancienne opinion... que l'humaine justice est formée au patron de la médecine selon laquelle tout a qui est utile est aussi juste et honneste. *Essais*, liv. III, chap. XIII, t. VII, p. 13.	Comme en la médecine, tout ce qui est utile est aussi juste et honneste... autant mériteroit d'estre mo qué et repris, celuy qui estimeroit qu'il y eust ès punitions autre chose de juste qui peult guarir et curer le vice. Pourquoy la justice divine diffère quelquefois la punition des maléfices, f. 265 B.

une diversion, tantost une autre, et toujours quelque nouvelleté, n'y laisse aucune apparence, ne manifeste trace de la nature. »

1. Rapprocher encore : p. 31, D : Chrysippus introduisit en la philosophie un exaim, comme disait Platon, et toute une ruchée par manière de dire de vertu.

MONTAIGNE.	AMYOT.
Nostre vie est composée, comme l'armonie du monde, de choses contraires, aussi de divers tons, douz et apres, aigus et plats, mols et graves. Le musicien qui n'en aymeroit que les uns, que voudroit-il dire? Il faut qu'il s'en sçache servir en commun et les mesler; et nous aussi, les biens et les maux.	... pour ce que l'armonie du monde est composée de choses contraires & ne plus ne moins que d'une lyre & d'un arc : & n'y a rien du toutes choses humaines qui soit tout pur & net : ainsi cõme dans la musique il y a des voix et des sons aigus, & d'autres graves... & n'est pas... ni musicien qui hait & fuit les unes & aime les autres : mais celuy qui se sçait servir de toutes, &les mesler ensemble selon son art : aussi les affaires et occurences humaines, aiants des contrequarres les unes avec les autres d'autant que comme dit Euripides, Jamais le bien n'est séparé du mal.
Essais, liv. III, chap. III, t. VII, p. 45.	De la tranquillité de l'âme & repos de l'esprit, f. 74. A.

L'intérêt de cette liste nouvelle est qu'elle nous présente un assez grand nombre d'idées et surtout d'images qui passent du livre d'Amyot dans celui de Montaigne, de part et d'autre exprimées dans les mêmes termes. Jusqu'à notre époque les commentateurs ont surtout signalé des faits historiques dérobés par Montaigne pour être insérés à titre d'exemples dans ses *Essais*. Les faits de ce genre comportent en général un nom propre et les noms propres sont signalés dans les index qui décèlent ainsi très aisément les larcins. Voilà pourquoi ceux-là ont été indiqués les premiers. Il est plus fastidieux de faire la chasse à travers le gros in-folio d'Amyot aux emprunts qu'aucun nom propre ne signale à l'attention. M. de Zangroniz l'avait commencé ; dans la liste que nous venons d'ajouter on en a reconnu un nombre assez important. Or ce qui leur donne peut-être un peu d'intérêt, c'est qu'elles modifient assez sensiblement l'idée que nous étions tentés de nous faire du service rendu par Amyot à Montaigne. On pourait penser que Montaigne avait vu dans ses *Œuvres morales* seulement un vaste arsenal de faits où, toujours en disette d'exemples par suite de la pauvreté de sa mémoire, il était heureux de puiser largement. Elles ont été cela surtout, c'est incontestable, mais elles ont été bien autre chose encore. En particulier, aussi bien qu'un arsenal de faits, il y avait là un très riche arsenal d'images qui enchantaient Montaigne. Il suffit de parcourir les pages qui précèdent, pour se convaincre qu'il les a goûtées et qu'il en a beaucoup dérobé. Nous voyons par là que sur le style de Montaigne l'influence d'Amyot a été considérable, et j'aurais aimé que M. de Zangroniz nous mît ce point en lumière un peu davantage. Il a manqué sans doute des exemples nécessaires. Au reste, mon but a été moins en donnant cette liste un peu longue d'ajouter ma petite contribution à la sienne, que de montrer au lecteur l'utilité que peuvent présenter pour comprendre la formation de la pensée de Montaigne les rapprochements qui emplissent le petit volume de M. de Zangroniz. On a pu voir que presque chacun d'eux appellerait un petit commentaire pour qui voudrait en mesurer la portée.

En les étudiant on se rend compte de ce qu'était la manière de travailler de Montaigne, on voit comment se sont formées ses idées morales, comment elles ont évolué, on saisit mille petits faits significatifs qui nous font entrer plus avant dans la familiarité de notre auteur.

M. de Zangroniz a dégagé les principaux résultats de cette étude. Non content de dresser un catalogue et de l'enrichir, il nous fait connaître ses conclusions sur l'influence de Plutarque sur Montaigne. Pour cela il distribue les emprunts en trois catégories, suivant le classement que nous avons indiqué plus haut, et distingue les emprunts antérieurs de 1580 de ceux qui se placent entre 1580 et 1588, les uns et les autres de ceux qui sont postérieurs à cette dernière date et qui ne paraîtront que dans l'édition posthume de 1595. Chaque groupe ensuite appelle une étude spéciale. Les conclusions de l'auteur sont que dans la première période Plutarque conduit Montaigne au stoïcisme, que dans la seconde il l'aide à dégager et à mettre en valeur dans son œuvre une bonté, une compassion attendrie des misères humaines qui serait une des pièces caractéristiques de son naturel ; enfin, que dans la troisième il lui sert de divertissement plus que d'instruction.

Nous n'accepterons ces conclusions qu'avec quelques réserves. Il y a là un aperçu intéressant et juste sur l'évolution de la pensée de Montaigne; peut-être pourrait-on reprocher à ces idées d'être un peu plaquées sur le relevé des sources d'Amyot plutôt qu'elles n'en sont véritablement déduites. Il est bien vrai que la première édition des *Essais* frappe le lecteur par un caractère stoïcien qui ne se rencontrera plus dans les additions postérieures; mais ce stoïcisme n'emplit pas le volume, il n'a occupé l'imagination de Montaigne que pendant un temps relativement court. En regardant de près les emprunts à Plutarque, pour ma part, je vois bien que quelques-uns d'entre eux se rattachent à cette inspiration stoïcienne, mais en petit nombre; en gros il me paraît que son influence a surtout contribué, tout au contraire, à détacher Montaigne d'une philosophie qui convenait peu à son tempérament, à assouplir son jugement, à donner plus de réalisme à sa morale. C'est encore dans le même sens, à mon avis, mais plus complètement, plus victorieusement, que nous la voyons s'exercer dans les parties nouvelles qu'apporte l'édition de 1588. Elle tire en tous sens l'attention de Montaigne et contribue à donner ce sens très pratique des réalités vivantes qui est un charme si pénétrant des *Essais*. Et sans doute une certaine bonté naturelle qu'il ne faut pas exagérer, mais qu'il était bon de montrer parce qu'on la néglige généralement, c'est un des signes de cette vie plus riche, mais ce n'est qu'un de ces signes. En revanche M. de Zangroniz a pleinement raison lorsque, dans la dernière période, il nous montre Montaigne, peu soucieux désormais de son amendement, occupé seulement à rechercher des anecdotes plaisantes, parfois un peu scabreuses, à seule fin de se divertir et d'égayer ses *Essais*. A cette date il puise avec une prédilection marquée dans le traité de l'Amour, jusqu'alors un peu négligé par lui, et cette prédilection est significative.

Même lorsque les idées de M. de Zangroniz peuvent être discutées, elles sont fort intéressantes parce qu'elles émanent d'un homme qui connaît singulièrement les *Essais*. Son petit livre rendra service aux amis de Montaigne.

PIERRE VILLEY.

P.-S. — Depuis que cet article a été écrit et qu'il attend son tour, un nouveau volume a paru sur les emprunts de Montaigne à Amyot, et un volume essentiel que nous ne pouvons pas passer sous silence. Il est de Miss Grace Norton dont nous avons lu, voici quelques années, de très intéressantes études sur Montaigne (Studies in Montaigne,... New-York, 1904). Dans son ouvrage nouveau « le Plutarque de Montaigne » [1]. Miss Norton déclare qu'elle se propose seule-

1. *Le Plutarque de Montaigne. Selections from Amyot's translation of Plutarch*

ment de donner une collection de notes qui facilitent la lecture des *Essais*. Elle a recueilli, dans les traductions d'Amyot, tous les passages auquels Montaigne lui a paru faire des emprunts ou même des allusions dans ses Essais, et les a transcrits dans l'ordre même où ils s'y rencontrent. Des références très exactes aux éditions de Montaigne qui sont actuellement dans toutes les mains (les éditions de Louandre et de Jouaust) permettent aux lecteurs des *Essais* d'utiliser ce volume, de comparer les textes de Montaigne avec ceux d'Amyot et d'apprécier la manière dont il faisait usage de ses sources.

Le recueil de Miss Norton reste incomplet : il suffira de parcourir les emprunts allégués ci-dessus pour s'en assurer. Je ne lui en ferai pas un grave reproche cependant, car il est bien difficile d'être complet en pareille matière. Je regrette toutefois que, si les références aux *Essais* sont précises, celles qui nous renvoient au texte d'Amyot le soient beaucoup moins : si, au lieu de nous renvoyer simplement à la *Vie de Pélopidas*, par exemple, l'auteur nous eût indiqué la page de la *Vie de Pélopidas* d'où le morceau est extrait, nous pourrions commodément nous reporter au passage d'Amyot, en connaître le contexte, et cela parfois est très utile pour comprendre le travail de Montaigne. J'aurais aimé aussi à trouver à la fin du volume des tables et des index qui auraient facilité singulièrement le maniement de toutes ces notes.

Ces réserves faites, il faut dire que le livre de Miss Norton rendra de grands services aux lecteurs des *Essais*. Nous devons remercier l'auteur d'avoir entrepris ce travail et de l'avoir exécuté avec un soin extrême. Beaucoup plus complet que le recueil de M. de Zangroniz, le recueil de Miss Norton ne le double pas cependant et ne le rend pas inutile. Chacun d'eux a son objet propre. Miss Norton accumule pêle-mêle tous les emprunts de Montaigne; M. de Zangroniz, en choisissant ceux où la ressemblance verbale est grande, et en disposant les textes en colonnes parallèles, nous montre d'une manière saisissante la très grande fidélité de beaucoup de ces emprunts.

P. V.

arranged to illustrate Montaigne's Essays. Compiled and edited by Miss grace Norton. Boston and New York. Houghton, Mifflin and Company, 1906.

UNE LETTRE DE VOLTAIRE (MOLAND, 179)

Une lettre de Voltaire, datée de Wandsworth, 11/22 juillet 1728, avait un destinataire resté inconnu. Elle était inédite, quand MM. Evariste Bavoux et A. F. l'ont publiée en 1860 (*Voltaire à Ferney*, page 311). Ni les premiers éditeurs, ni Moland, n'avaient formé de conjecture sur le nom du destinaire; M. Bengesco, dans sa bibliographie de Voltaire (III, 176), s'était demandé si ce n'était pas milord Hervey.

Dans cette lettre, Voltaire charge son correspondant de remercier la reine qui lui avait envoyé une médaille; Moland met en note : « la reine Caroline, femme du roi d'Angleterre George II ». Voltaire annonce ensuite à son correspondant l'envoi qu'il lui fait d'un exemplaire de la *Henriade*, dans un paquet qu'il adresse au résident de Prusse, à Londres.

Or le Bulletin d'autographes de la maison Noël Charavay (n° 362, octobre 1906) mentionne sous le n° 58 140 une lettre de Mathurin Veyssière de La Croze, 1661-1739, bibliothécaire du roi de Prusse; lettre datée de Berlin, 25 mai 1728, et adressée à Voltaire. La Croze lui accuse réception, au nom de la reine de Prusse, d'un exemplaire de la *Henriade*. « Elle m'a recommandé de vous remercier de sa part, et de vous faire savoir qu'elle vous a envoyé deux médailles d'or, qui vous seront un témoignage de l'estime qu'elle fait de votre excellent ouvrage. »

Evidemment, c'est à La Croze que la lettre de Voltaire était adressée, et la reine qu'il fait remercier, est la reine de Prusse, Sophie-Dorothée, mère du grand Frédéric, et sœur du roi d'Angleterre George II. Voltaire lui avait envoyé un exemplaire de la belle édition de la *Henriade*; et il s'excuse en écrivant à La Croze, de n'avoir à lui envoyer qu'un exemplaire de la petite édition.

Une seule difficulté subsiste : la lettre de La Croze parle de deux médailles d'or; et la réponse de Voltaire, d'une seule.

Eugène Ritter.

L'ÉDITION ORIGINALE DU LIVRE « DE L'ALLEMAGNE »

L'histoire de la saisie et de la destruction du livre *De l'Allemagne* est trop connue pour que je l'écrive ici. M. Henri Welschinger l'a écrite en détail et a publié les documents y relatifs dans son livre : *La Censure sous le premier Empire* (Paris, Charavay, 1882, 1 vol. in-8°, chap. IV, p. 162-190, *Appendice*, IIe partie, p. 325-374). Plus récemment, M. Paul Gautier a rencontré cet épisode dans la guerre inégale de *Mme de Staël et Napoléon* (Paris, Plon, 1903, 1 vol. in-8°, chap. XVII, p. 243-262). Il l'a résumé à son tour, en y apportant quelques précisions nouvelles. Je me bornerai donc à rappeler les faits essentiels.

Le 23 septembre 1810, Mme de Staël, installée au château de Fossé chez un de ses amis, M. de Salaberry, venait de corriger les dernières épreuves du troisième et dernier volume de *l'Allemagne*. Les deux premiers étaient déjà imprimés par Mame et livrés à l'éditeur Nicolle : « Les deux premiers volumes complets, dit une note de Mame du 16 octobre 1810, ont été imprimés à 5 000 la feuille. Les cinq premières feuilles du troisième volume ont été imprimées au même nombre. La feuille suivante, jusque et compris la feuille 18, n'ont été imprimées qu'à 2 000 la feuille [1]. » Le 25 septembre, le préfet du Loir-et-Cher, M. de Corbigny, reçoit du général Savary, duc de Rovigo et ministre de la police, l'ordre d'inviter Mme de Staël à partir dans les 48 heures pour la Suisse ou l'Amérique. Le même jour, sans consulter Portalis, directeur de la librairie, sans attendre le verdict des censeurs qui examinaient l'ouvrage, Savary fait mettre les scellés sur les planches et les feuilles imprimées. Le gouvernement hésita quelque temps, semble-t-il, entre la mutilation du livre et sa destruction pure et simple [2]. Cette destruction une fois décidée, elle dut être intégrale. La police impériale, affolée et cynique, multiplia inquisitions et sommations : il fallait que rien ne restât du livre subversif. On ne songea même pas à l'éditeur qu'on ruinait. On exigea de Mme de Staël que son manuscrit fût livré : le préfet, débonnaire et galant homme, se contenta d'une méchante copie [3]. Laborie avait reçu deux exemplaires : on les lui fit rendre. On réclama le sien à Portalis. On donna chasse à toutes les épreuves qui avaient pu passer par la main de quelque fonctionnaire. On fit l'impossible pour que Mme de Staël livrât toutes les siennes. Le 15 octobre, le bulletin de police annonçait triomphalement : « On a commencé aujourd'hui à mettre au pilon le 145e ballot de feuilles imprimées de l'ouvrage de Mme de Staël. Les planches et formes en ont été rompues le 11 chez l'imprimeur, en présence de l'inspecteur général et d'un commissaire de police qui sont préposés à l'opération du pilonage. *Les mesures sont prises pour qu'il n'en reste pas une feuille* [4]. » Enfin, le 27 octobre, écrivant à Portalis pour lui réclamer le dernier exemplaire, Savary croyait pouvoir lui dire : « *J'ai retiré et fait détruire absolument tous les autres exemplaires qui existaient* [5] ».

La destruction a-t-elle été aussi complète que le croyait ou voulait le croire son Excellence le duc de Rovigo? Dans une lettre ultérieure à Portalis (6 novembre 1810), il écrivait : « Je ne vois pas d'inconvénient à ce que les épreuves du manuscrit formant l'exemplaire qui est entre vos mains restent déposées à la Direction générale de la librairie [6]. A supposer que Portalis ait

1. *Welschinger*, p. 363.
2. *Gautier*, p. 251.
3. Envoi du manuscrit de *l'Allemagne*, 4 octobre 1810, *Welschinger*, p. 360 et note.
4. *Welschinger*, p. 190.
5. *Id.*, p. 371.
6. *Id.*, p. 373-4.

profité de cette tolérance, il ne semble pas que ce recueil d'épreuves existe encore aujourd'hui. Aucune bibliothèque française ne le possède, à ma connaissance. Il paraît peu probable aussi que Mme de Staël ait pu ou même ait désiré sauver un exemplaire de son ouvrage. Puisque le manuscrit lui restait, que lui importaient des épreuves qui ne pouvaient plus devenir un livre! D'ailleurs les archives de Broglie et celles de Coppet n'ont rien conservé de cette première édition, ni exemplaire, ni épreuves [1].

La police savait pourtant qu'un exemplaire lui avait échappé; et il fallut bien qu'elle s'y résignât : « J'ai appris il y a quelques jours, écrivait Corbigny au duc de Rovigo, le 22 octobre 1810, qu'une personne de ce pays-ci, étant allée faire une visite au château de Fossé, pendant que Mme de Staël y était, vit dans l'appartement de la personne qu'elle allait voir un volume broché de l'ouvrage de cette dame [2] ». Cet exemplaire unique que la police ne put jamais se faire rendre, est-ce celui-là même que j'ai retrouvé par hasard en Autriche? La chose n'est pas impossible, elle est même probable.

Cet exemplaire, qui appartient à la bibliothèque de l'Université de Vienne, y porte la cote I 269 387. Il se compose de deux tomes et demi reliés en deux volumes. Sur la feuille de garde de chaque volume, on lit au recto : « Bibliothecae Universitatis Wienn obtulit Fr. Schlegel », et au verso : « Dieses exemplar ist dadurch merkwürdig, dass es von der ersten original Ausgabe dieses Werks gerettet wurde; welche bekanntlich gar nicht ins Publikum kam, sondern auf Befehl des französischen Kaisers, als der Druck bis zur pag. 240 des IIIten tom. vollendet war, vernichtet wurde ». Peut-être ces indications sont-elles de la main même de Frédéric Schlegel. Le titre, — qui est resté le même dans la seconde édition française parue, elle aussi, chez Nicolle en 1814 — est le suivant : De || l'Allemagne || par Mme la Baronne || de Staël Holstein || . tome premier || . Paris, || *H. Nicolle, à la librairie stéréotype* || *rue de Seine, n° 12.* || *De l'imprimerie de Mame frères* || *1810.* Cette première édition n'a pas de préface. Au reste les deux éditions ne m'ont paru offrir aucune variante de texte. Dans les deux, la division de l'ouvrage est la même. Le tome I (358 p. in-8°) comprend les *Observations générales*, la première partie et 14 chapitres de la seconde; le tome II (395 p.), la *Suite de la seconde partie* (chap. xv-xxii). Le tome III n'a ni titre ni feuille de garde. Il s'arrête à la page 240, vers la fin du chapitre xix, *De l'amour dans le mariage* : « Un temps viendra sans doute où la destinée lui révélera (au jeune homme fidèle) ses terribles secrets; mais il ne peut s'en douter. Chaque fois qu'une nouvelle génération entre en possession de son domaine, ne voit-elle pas que tous les malheurs de ses devanciers sont venus de leurs faiblesses? Ne se persuade-t-elle pas qu'ils sont.... »

Comment cet exemplaire est-il venu échouer à l'Université de Vienne, on peut vraisemblablement le supposer. Au moment de son expulsion du territoire français, Mme de Staël avait près d'elle le frère de Frédéric, Auguste-Guillaume Schlegel. Ce fut même lui qui servit d'intermédiaire à Paris entre Mme de Staël et la police [3]. Le livre *De l'Allemagne* lui était particulièrement précieux, non seulement parce qu'il était l'œuvre admirable d'une amie, mais parce qu'il marquait pour les frères Schlegel l'entrée dans la gloire européenne. Ce fut donc lui sans doute qui sut mettre en sûreté ce témoin de sa gloire. Plus tard, le rarissime exemplaire passa entre les mains de Frédéric, qui probablement l'offrit à l'Université de Vienne, en 1827, quand il y vint faire ses conférences sur la « Philosophie de la vie ».

Maurice Masson.

1. *Gautier*, p. 247, note.
2. *Welschinger*, p. 368-9.
3. *Lettre du préfet de Loir-et-Cher au ministre de la police*, 10 octobre 1810, *Welschinger*, p.356.

LETTRES INÉDITES DE BÉRANGER

Le destinataire de ces lettres, Adrien Benoît-Champy, d'abord avocat, entra dans la magistrature et devint en 1860 président du tribunal de la Seine. Quelques volumes publiés par lui à la fin de sa carrière, deux recueils de *Fables*, un petit roman : *Récits d'un vieux procureur*, et des *Pensées* montrent que ce magistrat possédait toutes les qualités morales, littéraires et mondaines dont l'ensemble constitue ce que nos pères appelaient « l'honnête homme ». Ceux qui ont pu le connaître ont gardé de lui le meilleur souvenir. « Je n'ai connu M. Benoît-Champy qu'en 1850, écrit M. Emile Boutmy. La première fois que je le vis, je fus frappé de ce visage encore jeune [1], encadré de cheveux noirs; les yeux, un peu gros pour l'orbite, avaient un regard doux et fin; un sourire plein d'aménité tempérait la gravité un peu froide de la physionomie [2]. » Il entretint des relations intimes avec Lamennais, dont il avait épousé en 1828 une cousine, la fille du baron Champy. Grâce à ses conseils, Lamennais ne perdit pas entièrement sa fortune compromise par les spéculations aventureuses, dans lesquelles il s'engageait avec trop de confiance, et c'est chez lui que le grand écrivain fit la connaissance de Béranger.

M. de Lamennais et Béranger, dit Benoît-Champy [3], s'étaient vus pour la première fois chez moi en 1830 et, depuis cette époque, ces deux hommes d'un caractère et d'un esprit si différents s'étaient liés d'une étroite amitié dont le temps avait de plus en plus resserré les nœuds. Béranger avait une grande et sincère admiration pour le génie de M. de Lamennais, ce qui ne l'empêchait pas de blâmer l'exagération habituelle de ses idées sur les hommes et les événements : il le considérait comme un grand enfant, c'était son expression; mais, tout en contrariant M. de Lamennais sur ses sentiments, il savait ménager sa susceptibilité avec un tact parfait; lorsque la contradiction amenait entre eux une discussion un peu vive, Béranger y coupait court par une plaisanterie pleine de bonhomie et de finesse; une, entre autres, qu'il employait quelquefois et qui ne manquait jamais son effet sur M. de Lamennais consistait à lui dire avec une sorte de gronderie amicale : « Allons! vous n'êtes qu'un enfant, et vous voulez en remontrer à un homme de mon âge! » Sur quoi, M. de Lamennais, qui n'était que d'un an moins âgé que Béranger, partait d'un grand éclat de rire et la conversation changeait de sujet. »

D'après Sainte-Beuve, qui a consacré deux remarquables articles à la *Correspondance de Béranger*, celui-ci eut le mérite de comprendre que « la

1. Il était né en 1805.
2. *Fables* par le président Benoît-Champy, Paris, Plon, 1872, *Introduction*, p. 10-11.
3. *Quelques souvenirs sur la mort de M. Lamennais.* Cet article inédit à notre connaissance mériterait d'être publié.

chanson et Charles X étaient détrônés du même coup [1] », et qu'il avait un rôle très noble à jouer désormais, « celui de *solliciteur universel*, d'homme serviable, honoré sous tous les régimes, et qui venait tant qu'il pouvait en aide à tous ceux qui le réclamaient [2] ». Mais ce n'est pas assez dire. Béranger n'a pas attendu la révolution de juillet pour se montrer bienfaisant, et solliciter le pouvoir en faveur de ceux qu'il estimait plus malheureux que coupables. En 1830, il soutenait depuis longtemps déjà l'infortuné Rouget de l'Isle. Sainte-Beuve même a bien montré ce qu'il entrait de bonté dans ses bons mots : en effet, s'il plaisante le poète aigri par la misère, ce n'est pas pour l'offenser, mais bien pour le distraire et lui faire accepter les services qu'il lui rend. Les premières lettres qu'il adressait à Benoît-Champy montrent l'activité qu'il a déployée pour intéresser le gouvernement de la Restauration au sort d'un de ses protégés, que par la suite il ne se lassa pas de secourir.

I

Monsieur,

D'après ce dont nous sommes convenus hier, je me hâte de vous apprendre que la supplique de Raynal [3] a été remise hier matin à Madame de Berry par M^me^ de Reggio qui a été chargée par elle de recommander en son nom cette affaire à M. le garde des sceaux. S. G^eur^ était aux Thuileries (*sic*) alors, M^me^ la maréchale lui a sur le champ transmis les paroles de la princesse. J'ai appris ce commencement de bonnes nouvelles hier soir. Reste à savoir ce que fera M. le garde des sceaux. Vous voyez, monsieur, que M^me^ de Berry (?) peut agir en toute sûreté. Ce qu'il nous faut aussi, c'est une influence dans les bureaux de la justice. Vous m'avez parlé de M. de Lamartine. Veut-il s'occuper de cette affaire? Le peut-il promptement? Que votre humanité et celle de M. de Musigny agissent de ce côté, et peut-être parviendrons-nous au succès que je commence à espérer. S'il est d'autres portes encore auxquelles vous puissiez frapper, ne manquez pas de le faire, je vous prie, je fais ce que je puis, mais vous savez combien j'ai peu d'aboutissant (*sic*) auprès des gens de cour et des hommes du pouvoir.

Recevez, monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Votre très humble serviteur,

BÉRANGER.

3 avril 1830.

Suscription :

Monsieur Monsieur Adrien Benoît,
avocat à la Cour Royale,
rue Neuve des Petits-Champs, n° 50 bis.

(Sans timbre.)

« 3 avril 1830 » (d'une autre écriture).

1. *Nouveaux Lundis*, t. I, p. 181.
2. *Ibidem*.
3. Béranger écrit à Guizot le 28 avril 1830 : « Je ne suis pas heureux, témoin le malheureux R..., condamné hier au bagne et à qui je m'intéresse tant. Celui-là, ce n'est pas la faiblesse qui l'a perdu, mais il est un de ces hommes qu'une main secourable tendue à propos eût empêché de retomber à l'abîme. ». (*Correspondance de Béranger*, publiée par Paul Boiteau, Paris, Perrotin, 1860, t. I, p. 407-408.)

II

Monsieur, j'espérais toujours apprendre la fin heureuse de toutes vos démarches, et je ne vois point arriver de lettre qui me l'annonce, ni de journal qui m'en donne la nouvelle. Serait-il survenu quelque nouvel obstacle, ou n'est-ce qu'un de ces retards si fréquents dans les bureaux du ministère? Je regrette de n'être pas à Paris, peut-être pourrai-je vous être bon à quelque chose, quoique dans tout ceci je n'aie été pour vous, Monsieur, qu'une occasion de courses inutiles. Aussi aurez-vous toute la gloire du succès si nous l'obtenons. C'est en ce sens que j'en ai parlé à M. Gauja qui a eu la bonté de me venir voir avant mon départ de Paris pour se concerter avec moi sur ce qu'il y aurait à faire lorsque la grâce de Raynal serait accordée. Nous sommes convenus, sur son avis, de faire insérer un article dont il veut bien se charger, dans la *Gazette des Tribunaux* où tous les autres journaux ne manqueront pas de le prendre [1].

Je remets toujours à ce moment tant attendu pour répondre à M^me^ Champy. Je crois avoir bien retenu son adresse : *au Faîte près Arnay-le-Duc*. Si je me trompe, ayez la bonté, monsieur, quand vous m'écrirez, de me donner l'adresse plus exacte. La mienne est à *Bagneux par Montrouge*. Je me trouve assez bien du séjour de la campagne ; le mieux serait sans doute plus sensible, si la saison était moins affreuse.

1. Voici deux passages restés inédits des lettres de Béranger que nous avons publiées dans le *Correspondant*, n° du 25 juillet 1907. Ils ont trait au même Raynal.

« Raynal m'a écrit, il y a quelque temps. Il éprouvait quelques embarras auxquels j'ai pourvu comme je le pouvais. Je l'ai fait avec d'autant plus de plaisir que j'ai été ravi de sa conduite dans l'affaire du S^r^ Daguand qui, s'emparant de son nom, a fait une quête, dont il l'a frustré. Aucun des livres de Raynal ne m'a satisfait comme la lettre modeste et généreuse qu'il a écrite à ce sujet aux journaux. Aussi l'ai-je félicité d'être enfin venu à l'humilité qui lui convient mieux que ce fol orgueil qu'il avait affecté jusqu'alors et qui n'a eu que le mérite — mérite très grand toutefois — de l'empêcher de se corrompre pendant les douze années qu'il a passées en prison. Je voudrais pouvoir le caser dans une colonie agricole que M. Demetz va fonder aux portes de Tours et dont vous avez peut-être déjà entendu parler. Connaissez-vous M. Demetz, l'un de vos conseillers? Il me convient fort et sa philantropie (*sic*) ne paraît pas être de la nature véreuse des Lucas et autres baladins. Il me semble que Raynal pourrait trouver place dans l'établissement qu'il se propose de faire ici. Malheureusement le pauvre diable a du tems (*sic*) à attendre. »

(*3 avril 1839.*)

« Raynal est venu me voir pendant que Leroux était ici. Il est malheureux de plus d'une manière, et j'ai eu l'occasion de juger tout ce qu'il y a de bon dans le cœur de ce grand enfant. Il est bien dompté. L'orgueil a fait place à la résignation que je lui voulais, et je m'emploie à le tirer de peine, mais j'y ai du mal, sans succès jusqu'à présent. C'est une bonne œuvre à achever cependant; aidez-moi, si vous le pouvez. Si vous le voyez, dites-lui que j'ai une lettre pour lui, envoyée deux fois ici parce que je n'ai pas sa nouvelle adresse. Peut-être au reste m'écrira-t-il bientôt. »

(*9 avril 1840.*)

Pardonnez-moi mon importunité et croyez monsieur, à mes sentiments les plus distingués et les plus affectueux d'estime et de dévouement.

BÉRANGER.

4 juillet 1830.

Timbre : *Chatillon Montrouge* (chiffre brouillé), juillet 1830.

Suscription :

Monsieur Monsieur Adrien Benoît
avocat à la cour royale,
rue Neuve des Petits-Champs, n° 50 bis, Paris,

« 5 juillet 1830 » (d'une autre écriture).

III

J'apprends à l'instant que vous devez me venir chercher. J'aurais voulu pouvoir vous éviter une course aussi longue. Je ne puis assister au procès de M. de Lamenais (*sic*). Les affaires de famille de l'ami que j'ai perdu dernièrement m'appelent (*sic*) aujourd'hui à Nanterre. Je souhaite que ce billet vous arrive à temps pour que vous ne preniez pas la peine de venir jusque chez moi.

Mille pardons dans tous les cas et présentez mes hommages à Madame.

Suscription :

Monsieur Monsieur Adrien Benoît
rue de Choiseul, n° 8 *bis*.

« 31 janvier 1831 » (d'une autre écriture)

(Sans timbre.)

IV

Je ne crois pas, mon cher Benoît, que ce qui fait le bonheur de toute une famille puisse être indifférent à personne; et quant aux amis, ils en prennent toujours part pour s'en réjouir. Soyez donc bien sûr de la satisfaction que m'a causée l'heureuse nouvelle de votre paternité. Vous avez eu à l'acheter par une longue et cruelle angoisse. Grâce au ciel, le mari est maintenant aussi heureux que le père. Mais que de fois cette pauvre M^me^ Benoît a dû regretter Dupuytren! il ne l'eût pas laissé souffrir si longtemps, s'il eût voulu s'en mêler, et vraisemblablement le forceps eût fait son office beaucoup plutôt (*sic*). C'est un instrument avec lequel on devrait familiariser les femmes pour qu'il n'eût pas l'air d'une œuvre de miséricorde quand on y a recours. Pourquoi n'apparaît-il pas dans tous les accouchements? J'ai entendu dire qu'il en était de faciles qu'il rendait plus faciles encore. Vous allez me demander d'où me vient ma science sur un pareil sujet. Je vous dirai, mon cher ami, que je dois en savoir long, car je ne suis venu au monde qu'à

l'aide des fers, ce qui vous explique peut-être pourquoi ce monde ne me paraît pas le meilleur possible. Il est vrai que j'ai fort peu de souvenir de ce début; mais il en résulte pourtant que je compatis plus que beaucoup d'autres peut-être aux souffrances des pauvres mères et que je m'afflige de toutes celles qu'a dû éprouver Mme Benoît. Heureusement j'espère que le petit bonhomme lui a déjà fait oublier tous ses maux et la console de toutes les inquiétudes qui ont dû vous assiéger. Recevez-en mes félicitations, et pour vous et pour Madame; adressez-les aussi, je vous prie, à Mme Champy qui sans doute a eu le contre-coup de toutes les douleurs de sa fille, et recevez mes remerciements pour la bonté que vous avez eue d'en donner une si heureuse nouvelle. Quant au fils pour qui Mme Benoît réclame, dites-vous, mon bienveillant intérêt, dites à l'oreille du bambin d'apprendre à faire comme son père; à mériter l'estime et l'affection de tous les honnêtes gens et à se passer du crédit des autres, ces autres-là fusse[nt-ils] (déchirure) même chansonniers.

Adieu, mon cher Benoît, présentez à Madame mes respectueux hommages, et croyez-moi de cœur tout à vous.

BÉRANGER.

Fontainebleau, 8 février 1836.

P.-S. — Rappelez-moi au souvenir de M. de Musigny qui sans doute est de retour à Paris.

Suscription :

Monsieur Benoît avocat à la cour royale,
rue de Choiseul, n° 11 ou 8
Paris.

Timbre : Fontainebleau, 8 janv. 1836.
Timbre bleu, 10 janvier 1836.

« 7 janvier 1836 » (d'une autre écriture).

V

Dites-moi, mon cher Benoît, ce que je dois croire du vol considérable dont les journaux nous entretiennent depuis quelques jours. Est-ce M. Champy, est-ce Mme votre belle-mère à qui ce vol a été fait? Les détails sont si contradictoires que je ne m'y reconnais pas; mais la crainte que Mme Champy n'ait été victime finit par dominer les premières idées que je m'étais faites d'abord d'après les différents récits que j'ai eus sous les yeux. Des bijoux sont toujours chose très importante pour les dames, mais lorsqu'ils ont la valeur qu'on assigne à ceux-là, ils peuvent être une fortune pour toute une famille. Une mère comme Mme Champy pourrait les pleurer. Tirez-moi d'inquiétude et pour elle et pour vous, je vous prie. Ce sera pour vous une occasion de me donner des nouvelles de Mme Benoît et de son nouriçon (surcharge : il avait écrit d'abord « nourrisson »), nouvelles que j'espérais aller cher-

cher moi-même. Un petit voyage que je devais faire à Paris est remis, je pense, à la fin du mois ou au commencement de mai.

Ma santé se trouve très bien de mon séjour ici; mon esprit encore mieux. J'ai enfin un peu de repos pour mettre de l'ordre dans mes idées. Si peu qu'on en ait, c'est toujours chose si difficile et à quoi parviennent peu de gens avant leur mort. Je me dépêche de ranger toutes mes bribes dans ma valise, pour n'être pas surpris à moitié de ma tâche, par l'heure du départ.

Adieu, mon cher Benoît, présentez mes amitiés respectueuses à Mme Benoît. Ne m'oubliez pas non plus auprès de Mme Champy et de M. de Musigny. Si vous savez comment se porte M. de Lamennais, instruisez-m'en et rappelez-moi à son souvenir. Dites-lui bien que les *Paroles d'un Croyant* m'accompagnent bien souvent dans ma belle forêt et me la font souvent oublier.

Tout à vous de cœur.

BÉRANGER.

Fontainebleau, 4 avril [1836].

Suscription :

Monsieur Adrien Benoît, avocat,
Rue de Choiseul, 8 bis ou 11,
Paris.

Timbre : Fontainebleau
4 avril, chiffre brouillé.
4 avril 1836 (d'une autre écriture).
Timbre bleu :... avril 1836

L'admiration que Béranger témoigne dans sa dernière lettre à l'égard des *Paroles d'un Croyant* a de quoi nous faire réfléchir; elle montre combien les circonstances les plus étrangères à la littérature influent sur nos jugements littéraires. Le lyrisme de Lamennais, ou tendre ou violent, mais toujours sublime, ne semble pas fait, à première vue, pour séduire l'aimable chansonnier qui s'attribuait à bon droit « plus de sagesse » que son ami et qui s'estimait redevable de cette « supériorité philosophique » à l' « heureuse médiocrité » dont il était doué [1]. Mais tous deux, « soldats d'une sainte cause [2] », ils avaient assez d'opinions communes pour ne pas être choqués des multiples contrastes qu'ils offraient l'un avec l'autre, — à moins que leur amitié, comme c'est l'usage, dit-on, fût née de ces contrastes mêmes. Il est bon, au reste, de distinguer en chacun d'eux l'homme et l'écrivain. Oui, l'auteur des *Chansons* semble, à première vue, devoir être foncièrement antipathique à l'auteur des *Paroles d'un Croyant*. Mais si l'on observe que Lamennais fut bien plus simple et « bourgeois » dans ses manières que le ton de ses ouvrages ne le donne à penser, et que Béranger, d'autre part, eut plus de délicatesse et de charme qu'il n'en a laissé paraître en s'adressant au public, on s'explique mieux ainsi, avec les raisons de leur intimité, les complaisances littéraires qui en sont l'effet.

ANATOLE FEUGÈRE.

1. *Lettres inédites de Béranger à M. Benoît-Champy* (*Le Correspondant*, 25 juillet 1907, p. 246 et 250).
2. *Ibid.*, p. 244.

CRÉBILLON LOGÉ AU LOUVRE

Le document suivant nous a été communiqué par M. Marc Furcy-Raynaud, attaché à la bibliothèque de l'Arsenal, qui l'a trouvé au cours des recherches qu'il poursuit avec autant de méthode que de succès sur l'histoire de l'art français au XVIII^e^ siècle. C'est le duplicata du certificat du don d'un logement au Louvre en faveur de Crébillon père, le tragique. Il est conservé aux Archives nationales, série O^1^, carton 1076, folio 33.

P. B.

Nous, Charles François Paul Lenormant de Tournehem, Conseiller du Roy en ses Conseils, Directeur et Ordonnateur général de ses Batimens, Jardins, Arts, Académies, et Manufactures,

Certifions que Sa Majesté désirant traiter favorablement le S. de Crébillon, l'un des quarante de son Académie Françoise, établie au Louvre à Paris, lui a accordé et fait don d'un logement place du Louvre vacant par l'échange que M. Lassurance, Controleur des Bâtimens du Roy, fait d'un autre logement, place du Vieux Louvre qu'occupoit le nommé Bonnet, Entrepreneur de vitrerie. Pour par mon dit S. Crébillon jouir du dit logement tant qu'il plaira à Sa Majesté, conformément au plan qui en a été dressé et déposé au Grefe de la Direction générale de ses Batimens, à condition de l'occuper et de ne point louer ny ceder a qui que ce soit.

En foi de quoi, Nous avons accordé le présent Certificat a mon dit S. de Crebillon pour lui servir en tems et lieu ce que de raison lequel nous avons signé de notre main, fait Contresigner par le Secrétaire ordinaire des Bâtimens du Roy et y aposer le cachet de nos Armes. A Versailles le quatorzième Jour du mois d'avril mil sept cens cinquante, signé Lenormant et plus bas, par Monsieur le Directeur général, signé de Gilet avec paraphe.

Bon pour Duplicata.

M. GILET.

COMPTES RENDUS

Max Hippe. — **Le Mystère du Roy Avennir**, par Jehan du Prier dit Le Prieur, Greifswald (F. W. Kunike), 1906. In-8° de 54 p. (Dissertation de Greifswald).

Karl Kraatz. — **Le Mystère de la Conception, Nativité, du Mariage et de l'Annonciation de la benoiste Vierge Marie**, avec la Nativité de Jésucrist et son Enfance (Paris, B. N., réserve Yf 1604), Greifswald (F. W. Kunike), 1906. In-8° de 52 p. (Dissertation de Greifswald).

Adolf Kneisel. — **Das Mystère « La Passion de Jésu-Christ en rime franchoise »** (ms. n° 421, biblioth. Valenciennes), Greifswald (F. W. Kunike), 1906. In-8° de 81 p. (Dissertation de Greifswald).

Depuis trois ou quatre ans, on a beaucoup ajouté à ce qu'on savait de l'histoire du théâtre en France aux xiv^e^ et xv^e^ siècles. Le livre de M. Ém. Roy, sur *Le Mystère de la Passion en France*, qui donnait, parmi d'autres textes inédits, celui de la *Passion Bourguignonne de Semur*, a amené plusieurs spécialistes de France et de l'étranger à publier un certain nombre de corrections ou d'indications complémentaires qui intéressent, soit la philologie, soit, comme les études de M. A. Jeanroy sur le *Mystère de la Passion*, l'histoire littéraire proprement dite[1]. On a récemment renouvelé l'étude de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge[2]. En Allemagne, le professeur E. Stengel, de l'université de Greifswald, fait faire chaque année à quelques-uns de ses élèves, des recherches particulières sur nos mystères du xv^e^ siècle. J'ai déjà eu l'occasion de signaler plusieurs de ces monographies[3].

Le *Mystère du Roi Avennir* fut composé à la prière de René, roi de Naples et de Sicile (1408-1480), par Jean Prier, son maréchal des logis. M. Hippe en conclut que la composition dramatique date de 1450. La conjecture est aventureuse. M. H. n'a sur Jean Prier que deux indications, datées de 1476 et 1478; la première se rapporte à une représentation de jeux. Rien ne s'oppose de ce côté à ce que l'ouvrage date de 1475 environ, aussi bien que de 1450. La méthode de comparaison avec d'autres compositions datées donnerait là-dessus des résultats plus précis; la liste des personnages elle-même peut déjà fournir

1. Sur le *Mystère de la Passion en France*, et l'édition de la *Passion de Semur*, on peut se reporter aux notices critiques de MM. Sepet (*Romania*, XXXIV, 467), A. Jeanroy (*Rev. des langues romanes*, 1906, p. 220-229), E. Langlois (*Biblioth. de l'École des Chartes*, 1905, p. 313-318), E. Stengel (*Zeitsch. für franz. Spr. und Litt.*, t. XXIX, p. 165-190). J'ai analysé le même livre dans la *Revue d'histoire littéraire de la France*, 1905, p. 714-717; quant à l'étude de M. E. Streblow sur la *Passion de Semur*, je l'ai annoncée, *Ib.*, 1906, p. 547. Les deux études de M. A. Jeanroy sur le *Mystère de la passion en France* et *Sur quelques sources des mystères français de la Passion* ont paru dans le *Journal des savants*, sept. 1906 et dans la *Romania*, juillet 1906, p. 365-378.

2. Sur le livre de M. G. Cohen, *Histoire de la mise en scène*, 1906, in-8, v. *Rev. d'hist. litt.*, 1906, p. 548-551.

3. *Revue d'histoire littéraire*, 1906, p. 547-548.

quelques éléments (p. 4-10); l'index des types de strophes serait encore plus significatif. M. H., par exemple, dit (p. 28) que, « comme ailleurs », le vers de 8 syllabes en rime plate est, métriquement, l'élément fondamental (Grundstock). Or, il n'en compte que 5 270 sur 15 540 vers (Petit de Julleville donnait pour le total le chiffre de 13 000 vers); si l'on compare ces proportions avec celles qu'on relève dans Mercadé, dans la *Passion* de Greban d'une part, dans d'autres *Mystères* de la seconde moitié du xv^e^ siècle, d'autre part, on est amené à reporter la date probable du *Roy Avennir* à une vingtaine d'années plus tard que la date proposée par M. H. Les types variés de strophes en huitains, douzains, etc., les dispositions de rimes qui rappellent çà et là les fantaisies de Guillaume Alexis confirment cette présomption. Quand les documents biographiques et les pièces d'archives, quand les allusions — dans le texte — à des faits contemporains manquent, on ne peut tenter de dater un texte qu'après l'avoir conféré avec d'autres en examinant celles des formes de composition, de langage, de versification qu'on voit évoluer le plus sensiblement au cours d'un ou de plusieurs siècles. M. E. Roy et M. A. Jeanroy, parmi les derniers explorateurs de notre théâtre du moyen âge, ont montré comment une légende ou « istoire » se développe et se transforme à travers les « refaçons » successives. Les résultats obtenus sont fort intéressants; on arrive à souder ainsi les anneaux d'une chaîne, mais on ne peut prétendre à une chronologie bien précise. L'examen des rimes au point de vue phonétique n'amène que parfois à des résultats assez nets; celui de la disposition des rimes est beaucoup plus fécond en conclusions relativement exactes, au moins pour la période de cent vingt ans qui s'écoule à partir de l'*Art de Dictier* d'Eustache Deschamps jusqu'au seuil du seizième siècle.

Cette petite monographie sur le *Roi Avennir* est intéressante, par les catalogues qu'elle donne des noms des 126 personnages (M. H. rectifie et complète la liste qu'avait donnée Petit de Julleville), des scènes (analyse, p. 10-26), des divers agencements de rimes (p. 28-34), et parce qu'elle cite en extraits un millier et demi de vers (p. 34-54), par lesquels on peut assez bien juger la facture moyenne de ce rhétoriqueur. Sur la question des sources, l'exposé de M. H. est sommaire (p. 26-8).

Pour le *Mystère de la Conception, Nativité*, etc., les recherches de M. Karl Kraatz ont porté sur deux imprimés anciens de la Bibliothèque Nationale. La seconde partie de cette composition dramatique n'est qu'une reproduction relativement fidèle, c'est-à-dire à peine rajeunie, de la première journée de la *Passion* de Greban (d'après le manuscrit que les éditeurs de cette *Passion* ont désigné par *C*). Pour la première partie, M. K. K. voit un rapport assez étroit entre elle et la *Passion* de Valenciennes jouée en 1547. Ayant lu ces 11 800 vers (P. de Julleville n'en comptait que 11 000), M. K., donne, comme l'auteur précédent, une liste des 96 personnages (p. 7-10), une copieuse analyse (10-35); la plupart des extraits donnés à la fin (p. 39-52) sont destinés à montrer le rapport du texte avec ceux des deux *Passions* citées plus haut. L'index des formes de strophes se signale par le nombre de références à des cinquains isolés ou enchaînés, du type *abaab*, disposition qui est apparue tard dans le xv^e^ siècle; et, en effet, presque toutes ces références se cantonnent dans les 30 premiers folios; dans la seconde moitié, qui imite Greban, fatiste de 1450, les types *abaab* sont fort rares. A se reporter au texte, on verrait si ces exemples clairsemés ne coïncident pas avec des rajeunissements. Le type de la « ballade couronnée » qui est indexé p. 38 (M. K. aurait dû noter l'expression) est moins curieux (quoique rare); Alain Chartier le présentait déjà.

M. Kneisel cite les deux imprimés anciens que son collègue M. H. a utilisés dans la dissertation dont je viens de parler. Il a transcrit lui-même les 10 premières journées du manuscrit de Valenciennes; il a eu communication de la copie partielle faite par M. H. Giese de la *Passion* jouée à Valenciennes en 1547, et de la copie que M. Kruse a faite de la *Passion* de Jean Michel jouée à Angers.

Ce manuscrit de Valenciennes date de 1549-1550; l'auteur semblerait avoir été un Picard, moine de l'abbaye de Saint-Amand; c'est un compilateur qui emprunte à la *Passion d'Arras*, à celles de Greban, de Michel, au *Viel Testament*; sur 20 000 vers lus par M. K., 2 000 sont pris littéralement à la *Passion d'Arras*; le rapport est encore plus étroit avec la *Passion* de 1547; mais des deux, c'est celle-ci qui serait le texte le plus récent. L'utilité de ces diverses collations a été de relever une foule de fautes de textes dans les ouvrages susdits (p. 40-75). L'analyse comparée, qui occupe les p. 5-39, met en évidence que cette *Passion* est postérieure à la *Passion* de Jean Michel; elle aurait donc été composée entre les années 1486 et 1547.

M. K. n'a examiné que la moitié de cette interminable composition dramatique; il ne s'est pas flatté d'avoir épuisé la série des confrontations qui sont dès maintenant possibles; ce qui appartient en propre au dernier arrangeur en sortirait peut-être encore réduit; c'est d'après ce résidu qu'il faudrait prononcer sur le caractère picard de la langue de l'auteur, et sur son originalité dans la disposition des strophes. M. K. se contente de dire que l'auteur s'écarte du vers de 8 syllabes en rime plate, dans les passages lyriques. Or, par les extraits qu'il donne (p. 75-81), on peut voir que l'auteur pratiquait le quatrain croisé, le sixain *aabaab* sans changement de mètre, le cinquain *abaab*, etc. Un index des formes lyriques eût été utile ici comme il l'est dans les deux thèses ci-dessus analysées. Il ne resterait plus alors qu'à dresser celui et des *Actes des Apôtres* et de la *Passion* de J. Michel, compositions que j'ai dû laisser de côté moi-même dans mes *Recherches sur le vers français au* XV^e^ *siècle*, quand j'ai étudié l'évolution des formes de versification à travers les textes du théâtre du XV^e^ siècle. Une fois que seront définies et l'originalité du rhétoriqueur Jean Michel comparé aux frères Greban, et celle de plusieurs autres fatistes contemporains de Jean Marot, il deviendra possible de « situer » avec plus de précision la *Passion en rime franchoise* parmi les productions des poètes antérieurs d'une ou de deux générations à Ronsard.

HENRI CHATELAIN.

EDMOND ESTÈVE. **Byron et le Romantisme français. Essai sur la fortune et l'influence de l'œuvre de Byron en France de 1812 à 1850.** Paris, Hachette, 1907, in-8 de XVI-560 p.

Après le *Gœthe en France* de M. Baldensperger, le *Roman historique* de M. Maigron, le *Dante en France* de M. Counson, voici une étude encore sur les influences étrangères qui ont concouru à la formation du romantisme français. Ce ne sera pas la moins utile de la série.

En épigraphe, M. Estève rappelle le mot de George Sand : « Le sombre génie de Byron est l'esprit romantique du XIX^e^ siècle. » D'une manière générale, il faut se défier de ces formules; il est imprudent de définir le romantisme. Celle-ci, pourtant, n'est pas sans vérité. Si le romantisme ne doit pas à Byron sa substance même, ce qu'il y a en lui de meilleur et de plus profond, il lui a emprunté sa physionomie extérieure, ses attitudes favorites. Aucune influence étrangère n'est plus facile à reconnaître que celle du poète anglais, — peut-être parce qu'elle s'exerce à la surface. Peut-être aussi parce que l'œuvre de Byron synthétise tout un passé, précise les aspirations latentes, réalise l'idéal commun. L'individualisme forcené de Rousseau, l'orgueil de Chateaubriand, la mélancolie d'Young, les inquiétudes de Gœthe, l'ironie de Voltaire, tout se retrouve ici. Manfred, c'est Saint-Preux, avec moins de tristesse et plus d'âpreté, c'est René, c'est le Charles Moor de Schiller, c'est le héros romantique, définitivement créé, et immuable, car il ne vit pas. Avec ce génie si

représentatif, une personnalité d'une vigueur singulière, une originalité qui résiste à toutes les imitations. Quand on a rencontré l'homme, fut-ce en passant, on ne l'oublie pas. Sa mélancolie froide, cette tristesse dont les causes restent mystérieuses, cette beauté noble, ce que l'on raconte de son passé, le romanesque de sa vie : ce serait assez pour assurer son prestige. Une curiosité passionnée s'attache à lui.

M. Estève a marqué avec beaucoup d'exactitude les *Etapes du Byronisme en France*, depuis les premières infiltrations, aux environs de 1812, jusqu'à son déclin, entre 1835 et 1850; il s'est gardé cependant, et il faut lui en savoir gré, d'exagérer les choses. De ce prestige de Byron, en effet, il ne faudrait pas conclure à une influence immédiate et souveraine. Il y a des résistances, — qui s'expliquent, quand on considère la qualité des premiers Byroniens français. Les imitateurs du *Vampire* apocryphe, les coryphées de la littérature *frénétique*, le vicomte d'Arlincourt à leur tête, ce sont là des disciples fâcheux avec qui l'on hésite à lier partie. D'autre part, les libéraux se sont hâtés d'enrôler parmi eux le « noble lord ». Stendhal, malgré quelques boutades, se glorifie à toute occasion de l'avoir connu; Mérimée n'en parle qu'avec enthousiasme; Ch. de Rémusat, Vitet, Duvergier de Hauranne ont suivi, ou vont suivre : autre raison pour que les poètes de la première génération, monarchistes et catholiques, entrent en défiance. Ils admirent, mais d'une admiration qui ne va pas sans inquiétude. Ils se tiennent fermement à certains principes que le byronisme battrait en brèche. Ce génie qui « brille comme un sinistre météore [1] » les effraie. Leur jeunesse n'est pas le moins du monde irrespectueuse ou désabusée. Novateurs sans audace, ils lui reprochent encore ce que lui reprochaient les classiques du *Mercure* en 1815 et 1816 : son indépendance d'allures, son dédain de tout ce qui fait l'armature d'une œuvre, son imagination trop capricieuse [2]. Surtout, leur mélancolie est très loin de son amertume; les sarcasmes de *Don Juan* les empêchent de goûter *Manfred* en toute sécurité de conscience; le cénacle de 1823 jure par Chateaubriand, — et par Alexandre Soumet.

L'attitude de la *Muse Française* est significative à cet égard. A part la *Dolorida* de Vigny et une élégie de Guiraud, on ne trouve pas trace de byronisme dans le premier volume. Il faudra l'universel enthousiasme qu'inspire la cause hellénique, le départ du poète pour la Grèce, sa mort le 19 avril 1824 pour emporter tous les scrupules. Dans les deux dernières livraisons (juin et juillet), A. Guiraud, E. Deschamps, Vigny, Hugo déplorent tour à tour cette « calamité domestique ». Ce n'est plus le souvenir de Voltaire que le nom de Byron peut évoquer; « Voltaire n'a pas souffert! » Dans la mémoire des hommes, sa place est réservée, — auprès de Chateaubriand!... Le parallèle est audacieux, mais Victor Hugo n'hésite pas : « Lord Byron, dans ses lamentations funèbres, a exprimé les dernières convulsions de la société expirante; M. de Chateaubriand, avec ses inspirations sublimes, a satisfait aux premiers besoins de la société ranimée. La voix de l'un est comme l'adieu du cygne à l'heure de la mort; la voix de l'autre est pareille au chant du Phénix renaissant de sa cendre... » Écrit par le chef de la jeune école, cet article est autre chose qu'un article nécrologique ou qu'un acte d'admiration personnelle. Il prend l'importance d'un manifeste véritable; il marque une date. Les deux fractions ennemies du romantisme se rapprochent, l'unité est près de se faire.

Dès lors, le culte de Byron ne connaît plus d'infidèles. Il n'est plus possible d'évoquer une vision d'Orient, de plaindre les splendeurs mourantes de Venise, de conter un drame d'amour, de s'abandonner à l'admiration ou à la rêverie devant quelque spectacle de la nature, sans que son souvenir s'impose,

1. Genoude dans le *Conservateur*.
2. Hugo dans la *Muse française*.

tyrannique[1]. Par lui, la mélancolie élégiaque des disciples de Guiraud et de Soumet est devenue sombre désespérance, puis satanisme. A son exemple, les héros du drame se laissent conduire par une fatalité mystérieuse et traversent la vie frénétiques, hagards, désespérés. Quelques années plus tard, ils se retrouveront Jeunes-France, ou dandys... C'est Byron qui, dans l'école nouvelle, a tour à tour déterminé toutes les modes. Le poncif romantique lui doit beaucoup; il lui doit presque tout. Par là s'explique, si rapide, le déclin du byronisme français. La mode passée, cet attirail poétique apparaît artificiel, un peu ridicule. Contre les attaques des écrivains religieux, une défense serait possible; elle ne l'est pas contre les railleries de Gautier. Les premiers succès de la poésie impersonnelle et du réalisme achèveront la déroute.

A y regarder de près, d'ailleurs, cette influence a été moins féconde qu'on ne le croirait au premier coup d'œil. Chez tous les maîtres du romantisme, M. Estève a cherché ce qu'ils peuvent devoir au poète anglais. Pour la plupart, le bilan est vite dressé. Certains morceaux des *Orientales*, quelque chose de la tristesse des *Feuilles d'Automne*, c'est à peu près tout pour Victor Hugo poète lyrique. « Il aime le soleil », déclare-t-il dans la préface des *Rayons et des Ombres*; et il ajoute : « Virgile et Dante sont ses maîtres », ce qui est moins vrai. Même quand on reconnaît des analogies évidentes de tempérament ou d'inspiration, l'action ne s'exerce pas très profondément. Que le génie de Byron ait, dès l'origine, fait une grande impression sur l'esprit de Lamartine et surtout de Vigny, ceci est incontestable. On peut s'en remettre à leur témoignage; et Musset, d'autre part, se défend trop vivement de toute velléité d'imitation pour qu'il n'y ait pas, dans les railleries de ses adversaires, quelque vérité. Pour tous trois, c'est Byron qui, d'abord, a été comme l'incarnation de la poésie, — d'une poésie que la France encore n'avait pas connue, non plus harmonieuse et froide, mais frémissante de vie, capable de suivre l'imagination dans tous ses caprices, de traduire tous les enthousiasmes, d'exprimer toutes les angoisses. A le lire, ils ont senti qu'ils étaient poètes. Mais leur génie s'est formé précisément et s'est développé, en s'opposant au sien. Plus que celui de Hugo, l'optimisme de Lamartine répugne à cette tristesse orgueilleuse et stérile; le pessimisme de Vigny, les colères de Musset ne sont plus du tout les colères ou le pessimisme de Byron : on peut ajouter qu'ils sont de qualité supérieure. M. Estève a indiqué cela; il me semble qu'il aurait pu le marquer plus nettement.

Pour quelques poètes de second plan aussi, j'aurais des réserves à faire. Malgré *le Parricide* de 1823, *le Clocher de Saint-Marc* de 1825, et quoiqu'il ait poussé l'instinct d'imitation jusqu'à s'enrôler au secours des Polonais insurgés, Jules Lefèvre est, par nature et par talent, fort peu byronien. — Jules de Saint-Félix, l'auteur du roman d'*Arabelle*, l'est moins encore. Dans son œuvre, touffue mais point négligeable, ce conte en vers n'est qu'une fantaisie de jeunesse; ses *Poésies Romaines*, sa *Cléopâtre*, ses *Nuits de Rome* ont un autre intérêt et sont d'une inspiration toute différente. Lui-même a senti ce qu'avait de puéril cette conception par trop romanesque : dans une seconde version, demeurée manuscrite, il substitue à son dénouement sinistre une conclusion de pure comédie. Est-il juste, d'ailleurs, de rattacher au byronisme toute la série des œuvres qui dérivent des *Contes d'Espagne et d'Italie*? Il ne s'agit, en tout cas, que d'une influence indirecte, du second degré...

Ai-je besoin d'ajouter que ces observations ne sont pas pour diminuer le mérite de cette étude aussi élégante que solide? Le sujet, de grand intérêt, a

1. Un exemple : en reprenant, dans ses *Tableaux poétiques* de 1828, *l'Odalisque* publiée dans la *Muse* d'août 1823, Jules de Rességuier lui donne une conclusion nouvelle qui en modifie entièrement le caractère. L'*élégie* primitive, languissante et rêveuse, est devenue comme une esquisse de drame byronien.

été traité par M. Estève avec l'ampleur qu'il méritait. Bien des choses, dans l'histoire du romantisme, restent à vérifier ou à préciser. Encore quelques livres de ce genre et nous finirons peut-être par y voir clair.

JULES MARSAN.

ALFRED DE VIGNY. — **Héléna**, poème en trois chants réimprimé en entier sur l'édition de 1822, avec une introduction et des notes par Edmond Estève, Paris, Hachette 1907, in-8 de LXVII-71 p.

Cette réimpression d'*Héléna* offre le même intérêt, ou peu s'en faut, qu'une publication d'inédit. Les exemplaires de l'édition originale sont d'une rareté qui les fait accessibles seulement aux bibliophiles déterminés, et, après 1822, Vigny supprima du recueil de ses œuvres cet essai de jeunesse. Quelques fragments, à peine, lui parurent dignes d'être sauvés ; Ratisbonne en donna quatre à la suite du *Journal d'un Poète*. Le manuscrit n'ayant pas été retrouvé, le texte de cette édition nouvelle ne pouvait être qu'une transcription littérale du premier texte imprimé. En une lecture rapide, j'ai relevé plusieurs erreurs. Si je les note, ce n'est pas pour faire un crime à M. Estève de quelques fautes de copie ou d'impression ; c'est parce que, dans un travail de cet ordre, on ne saurait être trop minutieux. Ch. I, v. 78, au lieu de « Comme d'un incendie l'air au loin », lisez « *au loin l'air* » ; ch. II, v. 311, « *Prenant* ses blanches mains » ; v. 328, « un rayon *du* soleil » ; v. 435, « *le* secours » ; ch. III, v. 40, « sur *un* sein » ; v. 146, « *foulaient* ces corps »...

Une préface substantielle passe en revue les diverses questions que l'œuvre a soulevées. D'abord, la question de date. Sur ce point, M. Estève discute les conclusions du bel article de M. E. Dupuy et se refuse à admettre que la composition du poème soit antérieure de plusieurs années à la publication. Ses raisons me paraissent assez fortes. En somme, l'argument le plus sérieux que puissent invoquer les tenants de 1816 est le témoignage du *Journal* : « *Héléna* est un essai fait à dix-neuf ans ». Est-il sans réplique? Ce ne serait pas la première fois, dans notre histoire littéraire, qu'un poète aurait, après coup, antidaté une de ses œuvres : artifice innocent pour excuser certaines fautes, ou pour affirmer la précocité de son génie. Que Vigny ait conçu de bonne heure *l'idée première* de son poème, cela se peut ; mais il semble bien qu'il n'ait pu *en situer l'action*, et surtout qu'il n'ait pu *l'écrire* qu'en 1821. Il y a des allusions précises qui ne s'expliqueraient que par un instinct de divination vraiment surprenant ; d'autre part, la traduction Pichot s'achève en 1821 ; or c'est surtout par cette traduction que Vigny a connu Byron : on en trouvera quelques preuves dans le commentaire historique de M. Estève. Quant aux raisons qui firent disparaître *Héléna* des recueils postérieurs, elles se devinent sans peine à la lecture. Ce poème pénible, fait de morceaux rapportés, ajoute peu de chose à la gloire de Vigny. Par contre son intérêt historique est réel, et si les candidats au doctorat apportent souvent des publications de ce genre, on n'aura certes pas à regretter la suppression de l'ancienne thèse latine.

J. M.

L. Brédif, Recteur d'Académie honoraire. — **Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau, étudié dans sa vie et ses écrits**; avec une lettre reproduite en phototypie. *Paris, Hachette*, 1906, 1 vol. in-8° de III-414 p.

M. Brédif écrit sur le caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau plus de quatre cents pages de texte serré; il ne fait guère appel qu'aux œuvres mêmes de son auteur. C'est dire que les textes sont longs à rassembler lorsqu'on veut parler du citoyen de Genève. Le service éminent rendu par l'ouvrage sera donc d'alléger les recherches nécessaires à tous ceux qui voulaient, sur un point donné, savoir ce qu'il fallait penser du caractère de Rousseau. Le livre est établi avec une extrême conscience; tous les textes, essentiels ou secondaires, ont été relevés sur fiches et classés patiemment. Il suffira, aidé de la Table et de l'Index, de se reporter aux pages correspondantes pour être sûr d'avoir sous la main les faits et citations topiques.

Bien des conclusions intéressantes seraient à tirer, avec M. Brédif ou après lui, de la lecture de l'ouvrage. N'en retenons qu'une seule parce qu'elle est d'actualité. Lorsque toutes ses fiches ont été rassemblées M. B. a dû s'apercevoir qu'il y avait là de quoi composer pour Rousseau ou le plus documenté des réquisitoires ou le panégyrique le plus riche de faits. Rousseau fournit lui-même, et sans compter, des lauriers pour toutes les couronnes et des pierres pour tous ceux qui en veulent à son jardin. Rousseau est-il ou n'est-il pas favorable à l'idée de patrie? Est-il révolutionnaire ou conservateur, démocrate ou aristocrate[1], orgueilleux ou modeste, etc.? M. B. montre amplement qu'il est l'un, puis l'autre, ou l'un et l'autre. Son œuvre et sa personne échappent le plus souvent aux formules trop nettes, celles qui l'exaltent comme celles qui l'accablent.

C'est dire que toute étude d'ensemble est malaisée; et M. B. n'a pas toujours triomphé des difficultés de sa tâche. Le livre est un précieux instrument de travail; il est d'une lecture ardue par la confusion de ses renseignements. M. B. a voulu être complet. Remarquons d'abord qu'on ne l'est jamais; citons un seul exemple parce qu'il est à trois « degrés » : M. B. donne quelques citations où Rousseau proteste contre la botanique médicale. M. Jansen lui en aurait fourni d'autres. Et M. Jansen lui-même n'a pas tout dit. Il y avait un moyen légitime d'alléger l'ouvrage et de simplifier ses lignes; c'était de grouper toutes les citations de signification identique et destinées à prouver une même conclusion. Il suffisait alors d'en retenir une ou deux, les plus caractéristiques, et d'indiquer en note qu'elles étaient confirmées par les passages dont on indique la seule référence. Peut-être M. B. aurait-il pu éviter ainsi le système des *Notes complémentaires*, « résidus » de fiches souvent aussi importants que le texte, mais qu'il a dû rejeter en fin de chapitre pour laisser quelque aisance à ses idées.

Cette difficulté de lecture tient d'ailleurs à un autre défaut : l'incertitude même du dessein. M. B. traite du caractère *intellectuel* et *moral* de Jean-Jacques : l'unité du titre n'est que spécieuse, car le caractère *intellectuel* ce sont sans doute les idées qui dirigent l'esprit, c'est l'œuvre même de l'éducateur et du politique. Le titre vrai de l'ouvrage serait : *J.-J. Rousseau; son caractère; la signification de ses œuvres*. De fait M. B. a un chapitre consacré à l'éducateur, un deuxième au philosophe, un troisième au politique, etc. Étudier ainsi l'œuvre entière est un dessein plus ambitieux et plus malaisé. Il semble que M. B. tente souvent de se limiter et d'esquiver les conséquences de son sujet. Le sujet l'entraîne. De là bien des chapitres où la suite du raisonnement est difficile à discerner.

1. Signalons encore une fois, après M. B., la si curieuse brochure de Lenormand citée par M. Chuquet : *J.-J. Rousseau aristocrate* (1790).

Les exigences d'une bonne méthode demandent qu'on se limite pour préciser. M. B. n'a donc fait intervenir les ouvrages des contemporains de Rousseau et les études postérieures qu'accessoirement. Il a pris comme centre de ses recherches le texte même de Jean-Jacques. Nous lui devons ainsi de connaître sûrement ce que Rousseau nous a dit de lui-même et de ses idées. Peut-être y aurait-il eu intérêt à condenser parfois ces textes et à les contrôler plus complètement par l'opinion contemporaine. Nos amis et nos ennemis nous connaissent souvent mieux que nous ne nous connaissons nous-mêmes, surtout si nous sommes, comme Rousseau, des névropathes. La brouille avec Mme d'Epinay, par exemple, n'a pas seulement une importance de scandale et de « potins ». Elle comporte, selon les explications qu'on en donne, des conclusions importantes. Postérieurement au livre de M. B., M. Ritter vient de publier dans les *Annales de la Société J.-J. Rousseau* une étude détaillée sur la question ; il avait donné quelques années plus tôt une ébauche fort poussée de son travail. M. B. y aurait trouvé des indications complémentaires et nécessaires.

Signalons quelques menus points de détail sur lesquels, sauf erreur, nous rectifierions ou compléterions M. B. : p. III. La promenade de Jean-Jacques sur le lac dure 6 jours et non 7, comme on le savait par le journal de Deluc, comme l'indique même le journal de Rousseau, en contradiction avec les *Confessions* et publié depuis le livre de M. B. — p. 74. La parole de Coffinhal à Lavoisier n'est qu'une légende. Si nos souvenirs sont exacts la revue *la Révolution française* en a fait bonne justice — p. 233. J.-J. Rousseau n'a jamais renoncé à mettre les livres de botanique entre la nature et lui ; il a fait exception pour d'autres auteurs que Linné. Il n'est sévère que pour les botanistes *français* — p. 237. Rousseau a-t-il eu, même étant jeune homme, une prédilection marquée pour les paysages violents? Le texte cité, fort précis, est unique, et il est contredit par plusieurs textes des *Confessions* — p. 261. Il est exact que Rousseau a préféré, comme cadre à *la Nouvelle Héloïse*, le lac de Genève aux îles Borromées. Mais c'est l'instinct du génie plus qu'une délibération réfléchie. On ne saurait trop répéter qu'il aurait choisi l'Arcadie si son imagination avait été moins « fatiguée ». Il n'y a pas de texte qui révèle mieux à quels hasards tiennent parfois les plus belles œuvres — p. 263. Très intéressante référence pour prouver que l'épisode du cerisier est peut-être inventé par souvenir d'une gouache de Baudouin, « Les cerises et les amoureuses ». Rousseau a-t-il connu cette gouache? Dans tous les cas signalons que c'était un thème de pastorale. L'opéra-comique *La Vallée de Montmorency* s'ouvre justement sur une scène où les jeunes gens grimpés sur les cerisiers jettent leur cueillette aux jeunes filles. — p. 277. M. B., d'après J.-J. Rousseau, parle du Chasseron d'où l'on découvre sept lacs. C'est une fiction de Jean-Jacques. Jamais on n'a pu découvrir sept lacs du haut du Chasseron. — p. 377. M. B. parle de l'écriture « flegmatique » de Jean-Jacques, « inattendue chez un névrosé ». C'est là son écriture appliquée. Rien n'est plus « névrosé » que l'écriture spontanée des brouillons. — p. 378. M. B. rejette en fin d'ouvrage le chapitre sur la pathologie. C'est aborder bien tard une question qui domine toute la psychologie de Rousseau.

Signalons une fois de plus la nécessité d'éditer sérieusement les œuvres de Jean-Jacques. Nous trouvons dans les citations de M. Brédif, qui reproduit nécessairement l'édition courante de Hachette, trois textes contestables : p. 32; dans l'état civil « on a moins besoin de bras que de têtes »; ce texte est d'ailleurs celui de la plupart des éditions. Il est contredit par la 1re édition et les manuscrits, qui portent *tête*, ce qui change le sens — p. 242. Le texte célèbre « un ciel serein, la fraîcheur de l'air, etc., » est à discuter. La *fraîcheur de l'air* n'apparaît (croyons-nous) qu'en 1765 — p. 145. Le texte *Solitude chérie...* a été publié inexactement par Streckeisen. Et nous n'avons personnellement vérifié que quelques pages de Jean-Jacques, comme

nous avons, en lisant M. B., porté notre attention sur autre chose que sur le détail des citations !

D. MORNET.

FERNAND BALDENSPERGER, professeur à l'Université de Lyon. **Bibliographie critique de « Gœthe en France »**, *Paris, Hachette*, 1907, 1 vol, in-8° de IX-251 pages.

Cette bibliographie rassemble les documents qui ont servi à M. Baldensperger pour écrire son *Gœthe en France*. Elle mérite donc les très grands et très légitimes éloges que l'on a donnés à l'ouvrage même. Elle justifie ce que la lecture du *Gœthe* certifiait évidemment : l'ampleur et la méthode des recherches poursuivies. Elle nous apporte le bénéfice de cette patiente activité qu'accueillent tant de revues, musicales, historiques ou philologiques, françaises, allemandes ou anglaises. L'histoire de l'influence de Gœthe a gagné à ces études si précises et si diverses une documentation minutieuse, pittoresque et définitive.

Ce n'est pas que M. B. soit nécessairement complet. Il ne s'est pas imposé la tâche impossible et puérile de relever toutes les lignes où s'est imprimé le nom de Gœthe. On pourra à l'occasion et au cours de recherches limitées essayer de le compléter. Il suffit qu'il nous apporte sur tous les points des preuves exactes et surabondantes. Il se défend même — et non sans raison puisqu'on le lui a reproché — de multiplier vainement les documents et de juxtaposer fâcheusement M. Boutard et V. Hugo. Il est regrettable que M. B. ait à s'en défendre; c'est le bon sens même qui le justifie. L'histoire littéraire n'en est plus au point où était l'histoire de France il y a deux cents ans lorsque seuls comptaient Louis XIV, Condé, Turenne, Louvois et Colbert. Les grands écrivains importent en définitive par ce qu'ils agissent sur ceux qui les lisent. Cette action, ce sont les témoins les plus obscurs qui en prouvent la profondeur. A cet égard le *Moniteur de Quimper* vaut le *Journal des Débats*.

L'ouvrage n'est pas seulement l'appendice justificatif du *Gœthe en France*. C'est une bibliographie « critique » et qui peut à elle seule rendre d'excellents services. M. B. n'a pas tort de l'espérer. Les répertoires sont très souvent, pour ceux qui savent les lire, la plus suggestive des lectures. La nouveauté fort heureuse de celui de M. B. est de vivifier, quand il le faut, la sécheresse des références. Chaque « fiche » est accompagnée le plus souvent d'une brève analyse, de citations topiques et, à l'occasion, du jugement nécessaire. On rencontrera ainsi toutes sortes de critiques utiles, de renseignements curieux, même de documents inédits qui ne trouvaient pas leur place dans l'ouvrage suivi. Les travailleurs trouveront au besoin des points de départ et des suggestions commodes qui leur abrégeront les premières recherches sur ce qui concerne l'opinion littéraire au XIX^e^ siècle. Les documents de M. B. se limitent sans doute à Gœthe, mais les sources où ils se puisent sont constamment des sources communes pour tout ce qui touche à la critique littéraire. Il y aura bien souvent, et pour toutes sortes d'études, à faire son profit des recherches dont Gœthe est ici le centre.

Le *Journal polytype des sciences et des arts* signale comme étant de 1786 (à Paris, chez l'Auteur, chez Hardouin et Galley, 1 786, 2 v. in-12, en tout 282 p.) l'ouvrage d'Arckwright que M. B. date (n° 57) de 1787. Le même journal donne une courte appréciation de Werther (1786, t. III, p. 2). — M. B. signale à juste titre (n° 89) comme ayant subi l'influence de Werther le roman de Léonard : *Lettre de deux amants, habitants de Lyon...* Il existe dans les papiers de Roucher une ébauche de poème, assez développée, sur le même sujet et où l'influence de Gœthe est indéniable. — D'après M. A. Leblond M. B. cite

(n° 1520) une pièce de *La Phalange*, « Hélène », où l'influence de Gœthe sur Leconte de Lisle serait sensible. Faust y est, en effet, cité. Indiquons que l'Hélène du poète n'y est pas du tout celle de Faust, mais exactement la doctrine fouriériste qui doit régénérer l'humanité. L'influence de Gœthe est plus précise dans une très vaste et souvent très belle pièce de *la Phalange* (janvier-juillet 1846) : « La recherche de Dieu ».

Un soir j'allais songeant par la vieille Allemagne
. . . . . .
Je songeais, contemplant dans son calme élevé,
Cette terre de Gœthe où Schiller a rêvé.
. . . . . .
Je te salue, ô toi qui vis avec amour
Ta chère Marguerite ouvrir ses yeux au jour!
. . . . . .
Seigneur que j'ai cherché sans le trouver jamais,
O mon maître, rends-moi les beaux jours que j'aimais!
Réchauffe à ton soleil cette tête courbée
Du poids de cent hivers où leur neige est tombée!
Rends-moi, rends-moi, Seigneur, mon bel âge amoureux!
Jusqu'à mon cœur gonflé, comme un flot généreux,
Fais remonter le sang de ma fière jeunesse.

Si nos souvenirs sont exacts, Leconte de Lisle avait d'ailleurs publié une étude sur Gœthe (et une autre sur Hoffman) dans la petite revue de Rennes, *la Variété*. — Au hasard d'un catalogue nous relevons cet ouvrage dont le titre au moins est intéressant :

Aimé Yves, *Faust, arabesques en vers et dialoguées* : Paris, Dentu, 1861, in-12.

D. Mornet.

Léon Bocquet. — **Albert Samain. Sa vie, son œuvre.** Préface de Francis Jammes. *Mercure de France*, MCMV.

L'ouvrage que M. Léon Bocquet a fait paraître sur Albert Samain est une très bonne monographie et constitue une importante contribution à l'histoire de la poésie au XIX^e^ siècle. En effet Samain, comme Charles Guérin, était un des poètes les mieux doués de sa génération. M. Bocquet était très bien préparé à écrire un essai sur Samain. Il est en effet compatriote du poète, et, par suite, a le sens des tendances ataviques qui se révèlent dans son caractère et dans son œuvre. Il appartient lui-même au mouvement littéraire auquel se rattachent les travaux de Samain, ce qui l'incline à l'indulgence sans doute, mais aussi lui donne la sympathie qui comprend.

La première partie — la vie — nous permet de construire un portrait moral d'Albert Samain. M. Bocquet a raison de nous donner cette destinée comme faite de demi-teintes, discrète et voilée. La figure de Samain devient crépusculaire, effacée, s'estompe comme un portrait de Carrière.

La destinée ne lui a pas été clémente. Et pourtant elle a su respecter l'intégrité d'un rêve tenace. Sa jeunesse fut trop laborieuse : semaines de travail fiévreux dans une maison de commerce; dimanches d'ennui dans une ville provinciale. Il finit par habiter Paris, et entrer à la Préfecture comme expéditionaire, ce qui le fit blâmer des gens pratiques. Jusqu'à vingt-cinq ans il n'eut de relation qu'avec des jeunes gens qui étaient comme lui dans les affaires (p. 25). Il ne pouvait leur livrer de lui-même qu'une part très superficielle. Il en fut de même de sa famille. M. Bocquet est très sobre sur ce point,

ce qui s'entend. Mais il nous apprend, chemin faisant, que jamais il ne parla aux siens de ses projets littéraires. Sa mère ne se douta de sa valeur que lorsqu'elle le vit loué par la presse du Nord (p. 79). — L'attitude de Samain à l'endroit de sa famille rappelle celle de Flaubert à l'égard de la sienne. On sait que le père de Flaubert, praticien éminent, était d'autre part un « philistin » : Flaubert conserva toujours un culte à sa mémoire, quoiqu'il eut souffert de leurs divergences esthétiques : Samain se dévoua à sa mère, mourut peut-être de sa mort, et aima les siens. Mais il ne leur ouvrit pas le « Jardin de l'Infante ». — Ne l'en plaignons pas trop. Il est des artistes que des entourages naïvement enthousiastes ont rendus niais et médiocres. On finit toujours par ressembler à ses admirateurs. On doit faire seul le voyage vers les cimes, quoi qu'il en coûte à la sensibilité. L'incompréhension n'est pas un mal, tant qu'elle ne va pas jusqu'à l'hostilité, ou ne conseille pas l'absorption et l'accaparement. Or Samain eut des heures libres pour le travail et des mois libres pour le voyage. Et si l'artiste prononça la dure parole des noces de Cana, l'homme ne la dit jamais. Tout est donc bien.

Félicitons-le aussi de n'avoir pas été un habitué précoce des brasseries littéraires. Il a ainsi pu garder une grande liberté d'esprit, et résister à l'influence souvent néfaste des cénacles. Il eut deux fortes amitiés, celles de MM. Paul Morisse et Raymond Bonheur. « L'union entre ces trois natures si dissemblables ne fut possible qu'au prix d'un respect réciproque de l'indépendance et des convictions de chacun, nul ne s'efforçant de pénétrer autrui d'une influence même déguisée. Aussi bien, Samain, jaloux souverainement de sa liberté, aurait opposé une force d'inertie irréductible à toute contrainte ou suggestion. Ses amis ne l'ignoraient pas, et nul malentendu ne relâcha leurs longues relations. » — Cela est très bien vu, et ce seul trait fait de Samain un élu dans l'ordre intellectuel. Le vulgaire va vers ce qu'il appelle l'amitié par besoin de dominer ou de s'asservir, — souvent pour tous les deux. Il aime à lier ou à être lié. L'élite fait exactement l'opposé. Les grandes amitiés héroïques de Chénier, de Flaubert, des romantiques, reposent sur le respect absolu des personnes dans ce commerce d'intimité. Rappellerai-je aussi Renan et Berthelot?

Samain était donc un homme intérieur. Nullement « arriviste », d'une courtoisie distante, il s'isolait dans son imagination magnifique, écartant de lui tout ce qui en pouvait empêcher le jeu. Il fut d'ailleurs en proie à la crise morale que subirent tous ses contemporains. Il écouta d'abord partir les cloches, puis les voix mystérieuses de l'au-delà. Nul optimisme grossier ne vint le consoler. Il en resta découragé et désolé. Il souffrait lui aussi du mal de trop s'analyser. D'autre part il s'examinait trop scrupuleusement pour croire à la bonté native de l'homme.

Ainsi donc il était refoulé sur lui-même de toutes parts. Il a grandi parmi les briques noires de Lille. Son logis parisien était très simple et très austère. « On n'imagine rien de plus dénudé que sa chambre. Aux murs, nul tableau, nulle estampe, nul ornement destinés à en égayer la simplicité monacale; une cellule indigemment meublée » (58). Ceci est encore très caractéristique. Un luxe bourgeois, le confort, l'odieux bibelot des grands magasins agacent l'artiste, dérangent sa songerie : des murs blanchis à la chaux, une table et une chaise de bois blanc lui permettent d'habiter par l'esprit « un palais soie et or dans Ecbatane », comme dit l'autre.

Diligemment, M. Bocquet étudie l'élaboration du paradis intérieur chez Samain. Ce paradis de couleurs intenses et sombres resplendit d'autant plus vivement que rien ne vient du dehors pour le réduire. Une observation, en passant. Je lis avec regret les phrases suivantes à propos de la sensualité et des colorations ardentes que l'on trouve chez Samain : « De lointains atavismes espagnols fréquents dans le nord natal, il n'avait pas gardé que le physique : ce profil brun aux traits fins et accusés qui font songer... aux types

peints par Velasquez. Il avait aussi dans le sang et dans l'âme toute la fougue passionnelle et la sensualité expansive qui, venues d'Outre-Pyrénées, pénétrèrent si fortement jadis les natures un peu apathiques (???) des Flamands. A ces mêmes origines, il faut peut-être rapporter pour une large part la noblesse hautaine et la magnificence somptueuse d'Albert Samain (p. 122-125). » Qui nous délivrera des hidalgos? On les a déjà exterminés de l'archéologie flamande; quand les bannira-t-on de la critique littéraire? — Quand cessera-t-on de les invoquer à propos de l'abbé Prevot, de Marceline Desbordes-Valmore (qui y croyait elle-même, l'ingénue!) — et même d'Albert Samain? La question serait trop longue à vider ici. Qu'il me suffise de rappeler que les Flamands n'ont pas attendu l'arrivée des Espagnols pour être sensuels et somptueux. Dès avant les ducs de Bourgogne, ils étaient passionnés, violents et magnifiques.

Je ne suivrai pas M. Bocquet dans la très intéressante analyse qu'il fait de l'œuvre de Samain. Je ne puis qu'y renvoyer le lecteur. Le poète est étudié par un poète, qui connaît l'importance des questions de métier. Je relève deux points seulement.

M. Bocquet (p. 155) appelle *Aux Flancs du Vase* « un monument durable ». Il ajoute : « Alors que les ans auront rendu caduques d'autres parties de l'œuvre prématurément vieillies, on prévoit que celle-ci restera intacte et magnifique. » Je n'en suis pas très sur. Ce petit livre, qui passa presque inaperçu, me semble bien une œuvre de transition. L'influence de Chénier m'y paraît considérable. Et voici exactement quelle est à ce sujet mon impression. Le poète a voulu retourner vers la vie, « rentrer dans la vérité ». Il s'est volontairement simplifié. Il a répudié pour un moment les nuances ardentes et profondes, les aromes lourds du Jardin morbide. Il s'est tourné vers les lignes pures et sobres d'un art plus classique. Mais il n'a fait pour ainsi dire que dessiner : la couleur apparaît seulement par intervalles :

> Les pêches que recouvre un velours vierge encor
> Et les lourds raisins bleus mêlés aux raisins d'or...

Attendons : si le poète vit, nous verrons reparaître les pourpres sombres et les coulées des pierres précieuses des vieux Hollandais, et les pénétrants parfums qui enivrent tout lecteur des Thalysies. Mais, Albert Samin est mort avant l'heure, emportant dans la tombe la promesse et l'espoir d'un Keats français.

J'estime aussi que M. Bocquet (p. 175) exagère un peu la hardiesse des alexandrins « ternaires » qu'il cite, — car presque tous sont ternaires, — et l'on trouve bien des ternaires, même avec des mots coupés par la césure, chez certains Parnassiens. Cette coupe ternaire, si alanguie, me paraît tout à fait caractéristique de la manière de Samain. — Mais, je le répète, toute cette partie technique est traitée de main d'ouvrier.

Peut-être, dans sa conclusion, M. Bocquet fait-il de Samain un artiste plus « ésotérique » qu'il ne l'est réellement. Samain s'adresse à une élite, et c'est le cas de tous ceux qui publient des vers, s'ils n'écrivent la *Grève des Forgerons*! Mais cette élite est assez étendue. Je le crois abordable à plus d'esprits que le grand Vigny; Baudelaire est plus raffiné de corruption, Verlaine plus frémissant et plus nerveux, Poë plus cruel et plus élyséen. Samain a quelque chose de plus équilibré; il fait un peu, comment dirai-je? du « lieu commun » dans le « rare ». Et c'est encore très beau, et la musique est souvent exquise.

En somme, on consultera toujours le livre de M. Bocquet et on ne le refera plus.

Henri Potez.

PÉRIODIQUES

L'Amateur d'autographes et de documents historiques. — Avril; *Un traité de paix entre le duc de Nivernois et sa femme; Une lettre de Guizot sur sa collection de mémoires.* — Juin; *Bernardin de Saint-Pierre demandé en mariage; J.-K. Huysmans et le naturalisme.* — Juillet; Maurice Tourneux, *Charles de Spoelberch de Lovenjoul.* — Avril, mai, juin, juillet; A. Delpy, *Manuel de l'amateur d'autographes* (de Laugier au cardinal de La Vallette).

Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen. — CXVIII, 1-2 : *Annales J.-J. Rousseau*, II. — Vaganay, *Le roi Perceforest.* — Counson, *Dante en France.* — Sakmann, *Die Probleme der hist. Methodik bei Voltaire.* — G. Paris, *Mélanges linguistiques*, II. — Boheman, *Précis de l'hist. de la littérature des félibres*, trad. Chr. Lange, 3-4. — L. Morel, *Werther au théâtre en France.* — G. Cohen, *Hist. de la mise en scène dans le théâtre religieux du moyen âge* (Fr. Schuhmacher). — Hel. M. Evers, *Critical edition of the Discours de la vie de Ronsard par Claude Binet* (E. Stengel). — Alb. Baur, *Scève et la Renaissance lyonnaise* (Küchler). — W. Winker, *Agrippa d'Aubigné, der Dichter* (A. Pillet). — *A tragedy of Abraham's sacrifice, by Th. Beza, transl. by A. Golding*, par M. W. Wallace. — *Bussy d'Amboise and the revenge of Bussy d'Amboise*, p. Boas.

Bühne und Welt. — IX, 14 : H. Lichtenberger, *Nietzsches Einfluss auf die franz. Literatur.*

Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire. — 15 avril; Abbé A. Tougard, *Éclaircissements bibliographiques pour les « Lettres sur quelques écrits de ce temps ».* — Frédéric Lachèvre, *Des Barreaux et Théophile de Viau* (Fin). — 15 avril, 15 mai et 15 juin; Guillaume Colletet, *Vie d'Estienne Jodelle* (1532-1573), publiée par Ad. van Bever. — 15 mai; Paul Lacombe, *Les livres d'heures imprimés au XV^e^ et au XVI^e^ siècle.* — Eugène Griselle, *Un billet autographe de Malherbe.* — 15 juin; Eugène Griselle, *Au temps de Louis XIII, recueil de lettres inédites ou peu connues.* — 15 juillet; Lucien Pinvert, *Sur Mérimée, à propos d'une cérémonie récente.* — P. C., *Elie Vinet et ses travaux d'antiquités locales.* — 15 avril, 15 mai et 15 juin; Georges Vicaire, *Revue des publications nouvelles.*

Le Correspondant. — 10 et 25 avril; Ch. M. Des Granges, *La Fantaisie au théâtre.* I. *La Poésie.* II. *Le Burlesque.* — 10 mai; Henry Bordeaux, *Études littéraires : Charles Guérin.* — Paul Acker, *L'esprit français : ce qu'il a été, ce qu'il devient.* — 10 juin; Henri Brémont, *Huysmans.* — 25 juin; Paul Hazard, *La critique d'art en 1739 et de nos jours.* — 10 juillet; Édouard Rod, *Le docteur Tronchin.* — 25 juillet; A. Feugère, *Lettres inédites de Béranger à M. Benoit-Champy.*

Cultura (La). — XXVI, 9 : *Dante e Gœthe in Francia.* — 10 : E. Dard, *Hérault de Séchelles.* — Zaugroniz, *Montaigne, Amyot et Saliat* (C. de Lollis). — 11 : Stoppoloni, *Rabelais e il suo pensiero educativo* (C. d. L.).

Deutsche Literaturzeitung. — N° 9 : Köster, *Die Ethik Pascals* (P.-A. Becker). — N° 12 : M. Masson, *Fénelon und M^me^ Guyon* (P.-A. Becker). — N° 23 : D. F. Strauss, *Voltaire, mit Einleitung von P. Sakmann* (P.-A. Becker). — N° 25 :

Kr. Nyrop, *Remarques grammaticales sur quelques vers de Jean Richepin* (E. Stengel).

Deutsche Rundschau. — XXXII, 7 : Th. Birt, *Aus der Provence* (fin).

Die neueren Sprachen. — XV, 1 : Livres scolaires. — G. Pelissier, *Études de litt. et de morale contemp.*; L. Herberich, *Romanciers du XIX^e siècle* (S. Charléty). — XV, 2 : Weitzenback, *Lehrbuch der franz. Sprache* (Fehse). — XV, 3 : Steinweg, Corneille (C. Klincksieck).

Frankfurter Zeitung. — 2 juillet (I. Morgenblatt) : W. Küchler, *Benjamin Constant, ein Lebensbild.*

Gids (de). — Mai : Van Hall, *Dr. A. G. van Hamel.*

Journal des débats politiques et littéraires. — 6 avril; René Doumic, *Elvire à Aix-les-Bains, d'après son carnet de voyage.* — 8 avril; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 avril; Maurice Muret, *Notes de littérature étrangère : le nouveau roman de M. Bjœrnson.* — 12 avril; A.-P., « *Marion Delorme* » *et la censure.* — 14 avril; André Chaumeix, *Un livre de M. Edouard Rod.* — 15 avril; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — Michel Salomon, *Sur un livre de controverse* (par M. de Lacombe). — 22 avril; M.-M., *Stendhal et son ami Strombeck.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 avril; Frédéric Clément, *M. André Theuriet.* — Augustin Filon, *Humbles débats d'une grande histoire* (la Presse anglaise). — 25 avril; Joseph Bédier, *A. G. van Hamel.* — 29 avril; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 30 avril; J. Bourdeau, *La philosophie de Mérimée.* — 1^er mai; Léon Brunschvicg, *Pascal a-t-il volé Auzoult?* — 6 mai; E. Rodocanachi, *La marquise de Boufflers.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 10 mai; André Hallays, *Une nièce de Lauzun.* — 12 mai; André Chaumeix, *La botanique de Maeterlinck.* — 13 mai; S., *Les poèmes d'Oscar Wilde.* — Emmanuel des Essarts, *L'école de l'art au XIX^e siècle.* — Émile Faguet. *La semaine dramatique.* — 14 mai; N., *J.-K. Huysmans.* — 20 mai; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 24 mai; André Hallays, *Les Chambiges.* — 25 mai; S., *Maître Barboux.* — 27 mai; André Liesse, *Quesnay.* M.-M., *Souvenirs sur Richard Wagner.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 2 juin; Fernand Bournon, *L'exposition historique de la bibliothèque Saint-Fargeau.* — 3 juin; S., « *Le Lierre* » (par M. Alain Morsang). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 6 juin; Z., *Protectionnisme littéraire.* — Édouard Rod, *M. C. F. Ramuz.* — 7 juin; André Hallays, *La Popelinière.* — 10 juin; S., *Letttres inédites de Mérimée.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 14 juin; Paul Ginisty, *La légende de Frédérik.* — André Hallays, *La Popelinière.* II. — 15 juin; G. Dupont-Ferrier, *Eugène Süe.* — 17 juin; S., « *Le Phare* » (par Paul Reboux). — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 19 juin; Maurice Muret, *Auteurs allemands d'aujourd'hui : M. Ludwig Fulda.* — 20 juin; Maurice Demaison, *Les mémoires de M. Bocher.* — 21 juin; Henry Bidou, *Le théâtre édifiant.* — 24 juin; S., *La légende de Don Juan.* — Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 28 juin; *Le barreau et M^e Barboux*; *le banquet offert à M^e Barboux.* — 1^er et 8 juillet; Émile Faguet, *La semaine dramatique.* — 8 juillet; Louis Madelin, *Dossiers de préfets* (1800-1815). — 12 juillet; Paul Ginisty, *Garibaldi romancier.* — 14 juillet; Fernand Bournon, *Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoal.* — 18 juillet; Michel Salomon, *Une statue au Luxembourg* (M^me de Ségur). — 21 juillet; Maurice Spronck, *Jean-Jacques Rousseau.* — 22 juillet; Emile Faguet, *La semaine dramatique.* — 23 juillet; Maurice Muret, *Le patriarche du goût et son royal élève* (Voltaire et Frédéric II). — 26 juillet; André Hallays, *Aignan-Thomas Desfriches.* — 27 juillet; Félix Chambon, *Quelques lettres inédites de Béranger.* — 29 juillet; Émile Faguet, *La semaine dramatique.*

Literarisches Zentralblatt. — N° 19 : Mistral, *Mes origines.* — N° 27 : E. v. Waldberg, *Der empfindsame Roman in Frankreich.* I. — N° 28 : Salverda de Grave, *De franse woorden in het Nederlands.*

Literaturblatt für germanische und romanische Philologie. — N° 6 :

Lintilhac, *Le théâtre sérieux du moyen âge* (Schumacher). — N° 7 : Gärtner, *Das Journal etranger und seine Bedeutung für Verbreitung der deutschen Literatur in Frankreich* (Mahrenholtz). — Barbiera, *La principessa Belgiojoso i suoi amici e nemici* (Ott.). — Guillaume Ader, *Poésies*, p. Vignaux et Jeanroy (Zauner). — N°s 8-9 : Nyrop, *Gaston Paris* (Minckwitz). — Cohen, *Hist. de la mise en scène dans le théâtre religieux français du moyen âge* (von Wurzbach). — Lenel, *Marmontel* (Freund).

Modern Language Association of America. — XXII, 2 : Emma Kate Armstrong, *Chateaubriand's America, arrival in America and first impressions.*

Modern Language Notes. — XXII, 5 : Mosemiller, *Etymologies françaises.* — Jenkins, *Three notes to A. Daudet's stories.* — 6 : Chatfield — Taylor, *Molière* (Nitze et Van Steenderen).

Modern Language Review. — II, 3 : *Disc. de la vie de Ronsard, par Cl. Binet, critical edition by Helene M. Evers* (A. Tilley). — G. Wyndham, *Ronsard and La Pleiade, with selections from their poetry and some translations in the original metres* (A. Tilley). — *La Sylvie du sieur Mairet*, p. Marsan (A. Tilley). — Davies, *French Romanticism and the Press, the Globe* (A. T.), — *A tragedie of Abrahams Sacrifice, written in French by Theodore Beza and translated into English by Arthur Golding*, p. M. W. Wallace (G. C. M. S.).

Museum. — XIV, 9 : Plattner, *Das Pronomen* (Salverda de Grave). — Mistral, *Mes origines* (Salverda de Grave).

Neue philologische Rundschau. — VII, n° 8 : Brunetière, *Hist. de la litt. fr. classique* (Er. Meyer).

Rassegna bibliografica della letteratura italiana. — XV, 1-4 : Marsan, *La pastorale dramatique en France* (M. Schiff). — Montaigne, *Journal de voyage*, p. Lautrey (A. d'Ancona).

Revue critique. — N° 13 : Bürner, *Destouches et ses comédies* (I. K.). — Karman, *Lettres de Renan et de Berthelot* (I. K.). — N° 14 : L. Thomas, *Les leçons de Schwob sur Villon* (A. Jeanroy). — Lachèvre, *Les satires de Boileau* (L. R.). — N° 15 : Maigron, *Fontenelle* (L. R.). — Aucey et Eustache, *Autran* (L. R.). — Maynial, *Maupassant* (F. Baldensperger). — Wackernagel, *Poésie, rhétorique et stylistique* (L. R.). — N° 16 : Zangroniz, *Montaigne, Amyot et Saliat* (H. H.). — *Le Cid*, p. Eve (Ch. Bastide). — N° 17 : *Gilles le Muisit*, p. H. Lemaitre (L. H. Labande). — Jean le Bel, II, p. Viard et Déprez (L. H. Labande). — Dauzat, *Géographie phonétique d'une région de la Basse-Auvergne* (E. Bourciez). — N° 18 : G. Paris, *La littérature française au moyen âge* (A. Jeanroy). — Plattner, *Le pronom* (E. Bourciez). — N° 19 : *Mémoires* de Souvigny, p. Contenson, I (R.) — N° 20 : Brunetière, *Études critiques*. VIII (H. de C.). — N° 21 : Bastide, *Les emprunts de l'anglais au français* (P. Doin). — N° 22 : Pascal, p. A. Gazier (A.). — Witehouse, *La princesse Belgiojoso* (C. Stryienski). — N° 23 : Lasserre, *Le romantisme français* (F. Baldensperger). — Cassagne, *La théorie de l'art pour l'art en France* (F. Baldensperger). — N° 24 : Haraszti, *Corneille et son temps* (I. Kont). — Cestre, *La Révolution française et les poètes anglais* (Ch. Bastide). — N° 25 : Novati, *Études et profils* (Ch. D.). — Vaganay, *Le roi Perceforest*. — N° 26 : Boulenger, *Les dandys* (F. B.). — Lintilhac, *Histoire générale du théâtre en France*. II, *La Comédie, moyen âge et Renaissance* (A. Jeanroy). — Giraud, *Livres et questions d'aujourd'hui* (L. R.). — Strowski, *Pascal et son temps* (L. R.). — Bornhausen, *L'éthique de Pascal* (L. R.). — Köster, *L'éthique de Pascal* (L. R.). — Hector-Hogier, *Paris à la fourchette* (L. R.). — N° 27 : Salverda de Grave, *Les mots français en néerlandais* (A. Jeanroy). — M^me^ de Boigne, *Mémoires*. I (A. C.). — Caird, *Auguste Comte* (E. d'Eichthal). — N° 28 : Stenger, *La Société du Consulat*. V (A. Mz.). — N° 29 : Tourneux, *Bibliographie de l'hist. de Paris pendant la Révolution*. IV (A. C.). — Esmein, *G. Morris* (A. C.). — R. Bonnet, *Isographie de l'Académie française* (A. C.). — *Les voyages de Montaigne*, p. Lautray (Ch. Dejob).
N° 30 : E. de Beaurepaire, *Les puys de palinod de Rouen et de Caen* (E. Deville).

— Soubies, *Almanach des Spectacles.* — N° 34 : Mme de Boigne, *Mémoires.* II (A. C.). — N° 35 : Gailly de Taurines, *Aventuriers et femmes de qualité* (A. C.). — Duc de Croy, *Journal*, p. Grouchy et Cottin (A. C.). — A. Tuetey, *Répertoire des sources manuscrites de l'histoire de Paris pendant la Révolution.* VII (A. C.). — J.-J. Rousseau, *Confessions*, trad. Hardt. (A. C.). — N° 36 : Cassagne, *La versification de Baudelaire* (L. R.). — Wilmotte. *Gasparin, Laveleye et Faguet* (L. R.). — *Taine, sa vie et sa correspondance.* IV (F. Baldensperger). — Benoist-Hanappier, *Le drame naturaliste* (A. C.). — N° 37 : *Annales J.-J. Rousseau*, II (L. R.). — Dufour, *Le testament de Rousseau* (L. R.). — Musset, *Correspondance*, p. Séché (F. B.). — Barbey d'Aurevilly, *Lettres à une amie* (F. B.). — N° 38 : Saint-Hilaire, *Mémoires.* II (R.). — Thieme, *Guide bibliographique de la littérature française, 1800-1906* (A. C.). — Heitz, *Bibliotheca romanica* (F. B.). — Daniels, *Saint-Evremond en Angleterre* (Ch. Bastide). — Armstrong, *L'Amérique de Chateaubriand* (F. Baldensperger). — Vulliaud, *Extraits de Ballanche* (F. B.). — N° 39 : P. Champion, *Le manuscrit autographe des poésies de Charles d'Orléans* (A. Jeanroy). — N° 40 : Chr. Maréchal, *Lamennais et Lamartine* (M. Citoleux). — Ab der Halden, *Nouvelles études de littérature canadienne* (A. Biovès). — N° 41 : Jean Lemoine, *Mme de Lafayette et Louvois* (A. C.).

Revue de Paris. — 1er avril; docteur Georges Dumas, « *Histoire admirable et véritable...* » II. — 15 avril; Prince de Ligne, *Lettres à Voltaire.* — Georges Beaulavon, *Le système politique de J.-J. Rousseau.* — Félix Mathieu, *Pascal et l'expérience du Puy-de-Dôme.* III. — 1er mai; Daniel Halévy, *L'enfance et la jeunesse de Nietzsche.* I. — 15 mai; André Le Breton, *L'œuvre de M. Francis Jammes.* — Daniel Halévy, *L'enfance et la jeunesse de Nietzsche* (fin). — 1er juillet; Léon Séché, *Hortense Allart de Méritens.* — 15 juillet; Léon Séché, *Béranger, Chateaubriand, Lamennais*, I.

Revue des Deux Mondes. — 1er avril; Joseph Bédier, *La légende de Girard de Roussillon.* II. *Gérard de Roussillon et les abbayes de Pothières et de Vézelay.* — Ernest Daudet, *Lettres inédites de Joseph de Maistre.* III. *Les dernières années.* — 15 avril; Taine, *Lettres sur la Révolution.* — Jean Dornis, *Gabriele d'Annunzio, romancier.* — René Doumic, *Revue littéraire : pathologie du romantisme.* — 1er mai; Édouard Rod, *Nouveaux aperçus sur Jean-Jacques Rousseau.* — Charles Benoist, *L'art italien et la science politique avant Machiavel.* — 15 mai; René Doumic, *Revue dramatique : « Marion Delorme » à la Comédie-Française; « le Ruisseau » au Vaudeville; « la Française » à l'Odéon.* — T. de Wyzewa, *La jeunesse d'un poète romantique allemand* (Chamisso). — 1er juin; *Correspondance entre Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau.* I (1843-1851). — Victor Giraud, *Esquisses contemporaines : Pierre Loti.* — 15 juin; René Doumic, *Revue littéraire : le classicisme d'Alfred de Musset.* — 1er juillet; *Correspondance entre Alexis de Tocqueville et Arthur de Gobineau.* II. (1851-1856). — Maurice Muret, *Le poète Giosuè Carducci.* — 15 juillet; René Doumic, *Revue littéraire : la littérature de voyages.*

Revue germanique. — Juillet-août 1906 : E. Legouis, *Les deux « Sir Roger de Coverley ».* — J. Legras, « *Für die Mouche* », *Histoire d'un manuscrit de Heine.* — L. Marchand, *Deux sources de Sternbald de Tieck.* — L. Foulet, *Prétérit anglais et prétérit français.* — J. Bernard, *L'énigme de « Das Madchen aus der Freinde », de Schiller.* — J. Dresch, *Les dernières recherches sur la « Jeune Allemagne ».* — Septembre; fascicule supplémentaire consacré à la traduction des *Contes de Canterbury* de Geoffroy Chaucer. — Novembre-décembre; J. Cazamian, *Pourquoi nous ne pouvons définir l'humour.* — J. Blum, *George-Bernard Schaw.* — Duraffour, *Documents du musée Calvet d'Avignon.* — J. Derocquigny, *Matériaux pour servir à l'étymologie anglaise.* — Janvier-février 1907; Ernest Seillière, *Lewis H. Morgan et la philosophie marxiste de l'histoire.* — Maurice Castelain, *Shakespeare et Ben Jonson.* — A. Vulliod, *Les sources de l'émotion dans l'œuvre de Théodor Storm.* — A. Koszul, *Une traduction de poète :*

Gœthe et Schiller. I. — Rouge, *Les dernières publications relatives au romantisme*. — Mars-avril; Maurice Castelain, *Shakespeare et Ben Jonson* (Fin). — A. Vulliod, *Les sources de l'émotion dans l'œuvre de Théodor Storm*. — Camille Pitollet, *Notes sur H. Heine et Th. Körner*. — Mai-juin : L. Pineau, *Ibsen d'après sa correspondance*. — L. Mis, *Le « Gœthe-and-Schiller-Archiv » de Weimar*. — J.-J. Duproix, *Nicolas Beetz et la litterature hollandaise*.

Revue politique et littéraire (Revue bleue). — 6 avril; Edmond Pilon, *Les compagnes de l'étude et du rêve : Femmes de savants*. — Lucien Maury, *Les Lettres : « L'influence française en Angleterre au XVIII^e siècle », par L. Charlanne*. — A. Bossert, *Le théâtre de Berlin : Gerhardt Hauptmann ; Louis Fulda*. — Jacques Lux, *Marcelin Berthelot : sa vie publique*. — 13 avril; Édouard Schuré, *Poètes d'aurore et de crépuscule : un mystique chrétien, Louis le Cardonnel*. — Lucien Maury, *Les lettres : roman* (par MM. Michel Corday, Gustave Amiot, Maurice Paléologue). — Charles Oulmont, *Un sonnet d'amour* (1664) : *René Le Pays*. — 20 avril; princesse Clémentine de Saxe-Cobourg-Gotha, *Lettres au prince de Joinville* (1836-1839) (publiées par P. Bonnefon). — Lucien Maury, *Les lettres : M. Paul Louis*. — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre Antoine, « Timon d'Athènes », par M. Émile Fabre*. — 27 avril; I. Kont, *Montalembert et le baron Joseph Eötvös, Lettres inédites* (1853-1870). — Lucien Maury, *Les lettres : Mémoires de la comtesse de Boigne*. I. — Paul Flat, *Théâtres : Odéon, « la Française », par M. Brieux*. — 4 et 11 mai; Gabriel Monod, *Ellen Key et ses idées sur l'amour et le mariage*. — Jean Dornis, *Mathilde Serao*. — 4 mai; Frédéric Loliée, *André Theuriet à Bois-Fleuri*. — Lucien Maury, *Les lettres : « Fénelon et M^me Guyon », par M. Maurice Masson*. — Paul Flat, *Théâtres : Comédie-Française, « Marion Delorme », de Victor Hugo*. — Jacques Lux, *Un savant hollandais : A. G. van Hamel*. — 11 mai; Lucien Maury, *Les lettres : « l'Amour sans ailes », par Édouard Ducôté*. — 25 mai et 1^er juin; Ernest Renan, *Nouveaux cahiers de jeunesse*. — 25 mai; A. Schopenhauer, *La philosophie dans es rapports avec la vie, l'art et la science* (traduit par A. Dietrich). — Lucien Maury, *Les lettres : « La jeunesse de Louis XI »* (1423-1445), *par Marcel Thibault*. — Paul Flat, *Théâtres : Comédie Française, « Monsieur Alphonse », d'Alexandre Dumas fils*. — 1^or juin; A. Schopenhauer, *La philosophie de l'art*. — Paul Flat, *Théâtres : Théâtre-Antoine, « Ames ennemies », de M. Paul-Hyacinthe Loyson; Odéon, « l'Otage », par M. Gabriel Trarieux*. — Jacques Lux, *L'originalité littéraire*. — 8 juin; Paul Arbelet, *La sœur de Stendhal : Pauline Beyle*. — Lucien Maury, *Les lettres : littérature suédoise, Linné et Levertin*. — 15 et 22 juin; Ernest Renan, *Nouveaux cahiers de jeunesse*. — 15 juin; Lucien Maury, *Les lettres : Rémy Saint-Maurice romancier*. — 22 juin; comtesse de Boigne, *La Cour au début de la seconde Restauration*. — Lucien Maury, *Lettres : Poètes* (M^me de Noailles, Henri Rouger, P. de Bouchaud, Daniel Sivet, Marie de Sormiou, Paul Harel, Édouard Beaufils). — Ernest Tissot, *Théâtre-Italien : « Plus que l'amour », de Gabriel d'Annunzio; « La flotte des émigrants », de Vincent Morello*. — 29 juin; Michel Bréal, *De la tolérance en matière d'orthographe*. — Lucien Maury, *Les lettres : les récents ouvrages de MM. André Tardieu, Émile Bourgeois et Henri Lichtenberger sur l'Allemagne*. — 6 juillet; Pauline Beyle, *Lettres à Stendhal* (avec notes de Paul Arbelet). — Jules Gay, *Edgar Quinet et l'Italie* (1832-1851). — Lucien Maury, *Les lettres : récents ouvrages sur l'art de MM. A. Cassagne, P. Gaultier, M. Reymond, A. Springer*. — Jacques Lux, *Nos deux éloquences judiciaires*. — 13 juillet; G. Bonet-Maury, *Berthelot était-il matérialiste?* — G. Desdevises du Dézer, *La langue catalane*. — Lucien Maury, *Les lettres : « Venise au XVIII^e siècle », par Philippe Monnier; « La femme italienne à l'époque de la Renaissance », par E. Rodocanachi*. — 20 juillet; Emmanuel Des Essarts, *Les théories de Joseph Joubert*. — Lucien Maury, *Les lettres : romans*. — Jacques Lux, *L'inutilité d'écrire*. — 27 juillet; Saint-Just, *Arlequin Diogène* (comédie inédite en un acte et un vers). — Firmin Roz, *Les distributions de prix*. — Jules Gay, *Edgar Quinet et l'Italie : Pendant l'exil*. —

Lucien Maury, *Les lettres : L'avènement de Bonaparte* (t. II), *par Albert Vandal*. — Jacques Lux, *La carrière littéraire.*

Le Temps. — 1er avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 4 avril; *En passant* (sur Mérimée). — 7 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Jean-Jacques Rousseau, par Jules Lemaître.* — 8 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 14 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Charles Guérin.* — 15 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 17 avril; Angel Marvaud, *La conversion de Parez Galdos.* — 20 avril; Raoul Aubry, *Choses d'aujourd'hui : le bonheur du jour, Alfred Capus et Jules Lemaître.* — 21 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : l'Intelligence des fleurs, par Maurice Maeterlinck.* — 22 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *M. Alfred Capus chez les étudiants.* — 24 avril; Gaston Deschamps, *André Theuriet.* — T. G., *La petite histoire : chez Regnard.* — 26 avril; Jules Claretie, *La vie à Paris* (souvenirs sur André Theuriet). — 28 avril; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le Romantisme français, par Pierre Lasserre.* — 29 avril; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Crébillon fils). — 5 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Princesses de science, par Mme Colette Yver.* — 6 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 7 mai; Raoul Aubry, *Cinquante ans après : les papiers de Musset.* — 10 mai; Jules Claretie, *La vie à Paris* (Mérimée, Alfred de Musset). — 11 mai; Maurice Dumoulin, *Paul Verlaine* (par Edmond Lepelletier). — 12 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Alfred Mézières.* — 13 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 14 mai; Gaston Deschamps, *J.-K. Huysmans.* — 17 mai; Jules Claretie, *La vie à Paris : le théâtre gratuit.* — 19 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Élie Greuze, par Gabriel Trarieux.* — 20 mai, Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 25 mai; Joseph Galtier. *Le salon des humoristes.* — 26 mai; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les Éblouissements, par Mme la comtesse de Noailles.* — 27 mai; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 2 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : les enfants dans la littérature française.* — 3 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 4 juin; A. Mézières, *Notices historiques* (par M. Georges Picot). — 9 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire* (sur l'Allemagne). — (Supplément.) Max Bruchet, *Eugène Süe à Annecy.* — Gaston Stiégler, *Le père de Mme Angot* (Eve dit Demaillot). — 10 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Mabillon). — 11 juin; Joseph Galtier, *Lettres de Berlioz à Liszt.* — 13 juin; *En marge* (Regnard). — 16 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le Phare, par Paul Reboux.* — 17 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 20 juin; *En marge* (Lamartine). — 23 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : le midi de la France.* — 24 juin; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 25 juin; *En marge* (Gréard). — 28 juin; Jules Claretie, *La vie à Paris* (Eugène Süe, Frédéric Soulié). — 30 juin; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « la Peur de l'amour », par Henri de Regnier.* — 1er juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — *En marge* (Racan). — 6 juillet; *Le vicomte de Spoelberch de Lovenjoul.* — 7 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : MM. Paul Bureau, C. Wagner.* — 8 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 11 juillet, *En marge* (Helvétius). — 14 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : En Allemagne, par Jules Huret.* — 17 juillet; T. G. *La petite histoire : Mme de Marigny.* — 18 juillet; *En marge* (Charles d'Orléans). — 19 juillet; Jules Claretie, *La vie à Paris : Balzac et les Balzaciens.* — 20 juillet; Jules Claretie, *Hector Malot.* — 21 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : « Dans l'ombre de la cathédrale », par V. Blasco Ibanez.* — 22 juillet; Adolphe Brisson, *Chronique théâtrale.* — 27 juillet ; A. Mézières, *Mémoires de la comtesse de Boigne.* — 28 juillet; Gaston Deschamps, *La vie littéraire : Christian Garnier.* — 29 juillet; Michel Delines, *La saison théâtrale 1906-1907 en Russie.*

Türmer (Der). — IX, 8 : K. Storck, *Alfred de Musset.*

Vossische Zeitung, Sonntagsbeilage. — N° 17 : A. Eloesser, *Mussets Ruhm.*

Zeitschrift für Bücherfreunde. — XI, 2 : A. Semerau, *Anthoine de la Sale und seine hundert Neuen Novellen.*

Zeitschrift für französische Sprache und Literatur. — XXXI, 2-4 : Brunot : *Hist. de la langue française.* II (E. Herzog). — G. Paris, *La littérature française au moyen âge* (E. Stengel). — G. de Marolles, *Langage et termes de vénerie* (D. Bahrens). — Nicolin, *Les expressions figurées d'origine cynégétique* (D. Behrens). — Rockel, *Goupil* (D. Behrens). — Baur, *Scève et la Renaissance lyonnaise* (K. Gloser). — Zangroniz, *Montaigne, Amyot et Saliat* (Martini). — Steinweg, *Corneille, Kompositionsstudien zum Cid, Horace, Cinna, Polyeucte* (Küchler). — Waldberg, *Der empfindsame Roman in Frankreich* (Küchler). — A. Franz, *Das lit. Porträt in Frankreich im Zeitalter Richelieus und Mazarins* (Küchler). — H. Massis, *Comment Zola composait ses romans* (Klücher). — Brunetière, *Honoré de Balzac* (J. Haas). — 5-7 : P. Toldo, *L'apologie pour Hérodote, d'Henri Estienne.* — Behrens, Hausknecht, Holthausen, Stenhagen, *Wortgeschichtliches.*

Zeitschrift für französischen und englischen Unterricht. — VI, 2 : Mangold, *Der neueste Streit Becker-Schneegans über Moliere's Subjectivismus.* — Livres scolaires. — 3 : Brun, *Le mouvement intellectuel en France durant l'année 1906.* — Livres scolaires. — 4 : Vierling, *Maurice Barrès.* — Brun, *Le mouvement intellecluel en France durant l'année 1907.*

Zeitschrift für vergleichende Literaturgeschichte. — XVII, 1-2 : Bolin, *Pierre Bayle, sein Leben und seine Schriften* (P-A. Becker). — M. v. Waldberg, *Der empfindsame Roman in Frankreich* (P.-A. Becker).

Zeitung für Literatur, Kunst und Wissenschaft (Beilage des Hamburger Correspondenten). — N° 9 : G. Zieler, *Vauvenargues, ein Vorgänger Nietzsches.*

LIVRES NOUVEAUX

Allard (Christophe). — *Pierre Corneille.* Discours prononcés l'année du troisième centenaire de sa naissance. *Rouen, impr. Gy.* In-8, de 37 p. avec portrait.

Amade (Jean). — *Études de littérature méridionale. Paris, Picard et fils.* In-16, de 315 p. Prix : 3 fr. 50.

* **Anthologie** *des poètes français contemporains.* Le Parnasse et les écoles postérieures au Parnasse (1866-1906). Morceaux choisis, accompagnés de notices bio- et bibliographiques et de nombreux autographes; par G. Walch. Préface de Sully Prudhomme. T. 3. *Paris, Delagrave.* In-8, de 600 p. Prix : 3 fr. 50.

Aquitaine (Jean d'). — *Alfred de Musset.* L'Œuvre, le Poète. *Paris, Gaillard.* In-4, de 320 p. 15 planches hors texte en couleur, fleurons et culs-de-lampe de L. Deconde et 12 gravures et portraits dans le texte.

Aubert (Jean René) et Fernand **Clerget**. — *La Fontaine à Reims,* comédie en un acte. *Saint-Amand* (Cher), *impr. Pivoteau.* In-16, de 55 p. Prix : 1 fr.

Aurouze (J.). — *Histoire critique de la Renaissance méridionale au XIX*e *siècle.* Les Idées directrices. *Avignon, impr. Seguin.* In-8 de xix-310 p. et fac-similé.

Balzac (Honoré de). — *L'École des ménages,* tragédie bourgeoise en cinq actes et en prose. Œuvre posthume d'Honoré de Balzac. Précédée d'une lettre par le vicomte de Spœlberch de Lovenjoul. Édition originale, illustrée d'un portrait d'après Bertall. Décoration de A. Robaudi, gravée par Manesse. *Paris, Carteret.* Grand in-8, de 11-244 p.

Banchereau (Jules). — *Gustave Vapereau* (1819-1906). Notice sur un Orléanais. *Orléans, impr. Gout.* In-8, de 16 p. et portrait.

Barbey d'Aurevilly (J.). — *Lettres à une amie* (1880-1887). *Paris, Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 216 p. Prix : 3 fr. 50.

Bauer (C.). — *Die Elegien Pierre de Ronsards.* Dissertation de Leipzig. In-8°, de viii et 66 p.

Beaurepaire-Froment (De). — *Bibliographie des chants populaires français. Vannes, impr. Lafolye frères.* In-16, de 41 p.

Bernard (G.). — *La Représentation de la Passion à Lille* (1906-1907). Souvenirs et impressions. *Paris, De Brouwer et Cie.* Petit in-16 p. avec vignette.

Blanc (Albert). — *Origine du droit des pauvres sur les théâtres de Lyon* (thèse). *Paris, Arthur-Rousseau.* In-8, de 125 p.

* **Boigne** (Mme de). — *Mémoires de la Comtesse de Boigne, née d'Osmond.* Publiés d'après le manuscrit original; par M. Charles Nicoullaud. II (1815-1819). *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de 439 p. avec portrait en héliogravure hors texte et fac-similés. Prix : 7 fr. 50.

Bonnet (Raoul). — *Isographie de l'Académie française.* Liste alphabétique illustrée de plus de 500 fac-similés de signatures (1634-1906). *Paris, Noël Charavay.* In-8 carré, de 326 p.

* **Brunetière** (Ferdinand). — *Études critiques sur l'histoire de la littérature française.* 8e série. *Paris, Hachette.* In-16, de 299 p. Prix : 3 fr. 50.

Cartier (Ernest). — *Edmond Rousse, ancien bâtonnier de l'ordre des avocats, membre de l'Académie française.* Notice lue à la séance du 7 janvier 1907 de

l'Association amicale des secrétaires et anciens secrétaires de la conférence des avocats à la Cour d'appel de Paris. *Nancy, impr. Berger-Levrault.* In-8, de 37 p.

Catalogue *général de la librairie française.* Continuation de l'ouvrage d'Otto Lorenz (Période de 1840 à 1885 : 11 volumes). T. 17 (Table des matières des t. 14 et 15, 1891-1899), rédigé par D. Jordell. *Paris, Per Lamm.* 1906. 2 fascicules in-8 à 3 col. Ier fascicule : I, Poésies, de 1 à 240 p. 2e fascicule : Poésies, de 241 à 514 p.

Charles-Brun. — *Les Littératures provinciales*; avec une esquisse de géographie littéraire de la France, par P. de Beaurepaire-Froment. *Paris, Bloud.* In-16, de 105 p. Prix : 1 fr.

Chollet (J. A.). — *Victor Charaux. Paris, De Brouwer et Cie.* Petit in-8, de 128 p. avec 11 grav.

Clérembray (F.). — *Origine de l'imprimerie à Neufchâtel-en-Bray* (Haute-Normandie). Le Journal des mœurs et de la religion; la Feuille d'affiches et l'Écho de la Vallée de Bray. *Sotteville-lès-Rouen, impr. Lecourt.* In-8, de 31 p.

Cordier (Henri). — *La Partie de chasse de Henri IV, comédie de Collé. Paris, Leclerc.* In-8 carré, de 31 p.

Couard (E.). — *Le Testament de Mme de Maintenon. Versailles, impr. Aubert.* In-8, de 38 p.

Crane (Th. Fred.). — *La société française au XVIIe siècle. New-York, Putnam.* 2e édition. In-12, de lxxi et 350 p.

Dejean (Étienne). — *Un préfet du Consulat* : Jacques Claude Beugnot, organisateur des préfectures au ministère de l'Intérieur (1799-1800), préfet de la Seine-Inférieure (1800-1806), d'après ses papiers légués récemment par son petit-fils aux Archives nationales. *Paris, Plon-Nourrit.* In-8, de xv-457 p. et 7 fac-similés.

Delaruelle (Louis). — *Guillaume Budé.* Les Origines, les Débuts, les Idées maîtresses. *Paris, Champion.* In-8, de xl-290 p. avec 2 fac-similés.

Delmont (T.). — *Ferdinand Brunetière.* L'Homme, le Critique, l'Orateur et le Catholique. *Paris, Sueur-Charruey.* In-8, de 68 p.

Dobritz. — *Die Heimatskunst Alphonse Daudets.* Programme de Cöthen. In-8°, de 29 p.

Durand (Valentin). — *Le Jansénisme au XVIIIe siècle et Joachim Colbert, évêque de Montpellier* (1696-1738) *Paris, Picard.* In-8, de xv-373 p. Prix : 7 fr.

Écrivains (Les) *politiques du XIXe siècle.* Extraits, avec une introduction et des notes, par Albert Bayet et François Albert. *Paris, Colin.* In-16, de vii-477 p. Prix : 3 fr.

Espinas (Georges). — *Une bibliographie de « l'Histoire économique de la France au moyen âge ». Paris, Champion.* In-8, de 38 p.

Fauchier-Delavigne. — *Casimir Delavigne intime*, d'après des documents inédits. Avant-propos de Victorien Sardou. *Paris, Société française d'impr. et de libr.* Petit in-8, de x-204 p. avec grav. et portraits.

Fusco (A.). — *La filosofia dell'arte in Gustavo Flaubert. Messine, Trinchera* 2 fr.

Gauthier-Ferrières. — *Musset* (1810-1857). La Vie de Musset. L'Œuvre. Musset et son temps. *Paris, Larousse.* Petit in-8, de 104 p. avec fac-similé hors texte et portraits. Prix : 75 cent.

Génévrier (Joseph). — *La Vie et les Œuvres de Nicolas Chambon* (de Montaux) (1748-1826). Aperçu sur la vie et les idées médicales au temps de la Révolution (thèse). *Paris, Steinheil.* In-8, de 180 p.

Ginisty (Paul). — *Mémoires d'anonymes et d'inconnus* (1814-1850). *Paris, Delagrave.* In-18 jésus, de 312 p. avec grav. Prix : 3 fr. 50.

Giraud (Victor). — *Ferdinand Brunetière.* Notes et Souvenirs avec fragments inédits. *Paris, Bloud et Cie.* In-16, de 96 p. et portrait,

Gofflot (L. V.). — *Le Théâtre au collège du moyen âge à nos jours, avec*

bibliographie et appendices. Le Cercle français de l'Université Harvard. Préface par Jules Claretie. *Paris, Champion*. In-8, de xix-337 p. et grav. Prix : 7 fr. 50.

Goujon (Henri). — *L'Expression du rythme mental dans la mélodie et dans la parole. Paris, Paulin*. In-8, de 319 p. avec fig. Prix : 5 fr.

Heinrich (Pierre). — *L'Abbé Prévost et la Louisiane*. Étude sur la valeur historique de *Manon Lescaut. Paris, Guilmoto*. In-8, de 80 p.

Huguet (Edmond). — *Petit Glossaire des classiques français du XVII^e siècle*, contenant les mots et locutions qui ont vieilli ou dont le sens s'est modifié. *Paris, Hachette*. Petit in-8, de vii-411 p. Prix : 5 fr.

Janicki (F.). — *Les Comédies de Paul Scarron, contribution à l'histoire des relations littéraires franco-espagnoles au XVII^e siècle*. Dissertation de Posen. In-4°, de 14 p.

Jodelle (Estienne). — *Les Amours et autres poésies d'Estienne Jodelle, sieur de Lymodin*. Publiées sur les éditions originales et augmentées de pièces rares ou inédites, avec une notice de Guillaume Colletet et des notes, par Ad. Van Bever. *Paris, Sansot*. In-18 jésus de 270 p. avec portrait de Jodelle par Léonard Gaultier. Prix : 3 fr. 50.

Joly (J.). — *Lud Jan, greffier-poète breton*. Avec une préface de Charles Beaumont. *Versailles, impr. Aubert*. In-16, de 208 p., avec illustrations de MM. Prudhomme, Émile Barbier et de M^me^ M. L. de Blondel. Prix : 5 fr.

Jugé (Clément). — *Jacques Peletier, du Mans* (1517-1582). Essai sur sa vie, son œuvre, son influence (thèse). *Paris, Lemerre*. In-8, de xvii-458 p.

Jugé (Clément). — *Nicolas Denisot du Mans* (1515-1559). Essai sur sa vie et ses œuvres (thèse). *Paris, Lemerre*. In-8, de viii-163 p.

Karl (L.). — *Sully Prudhomme, eine psychologisch-literaturgeschichtliche Studie. Chemnitz, Gronau*. In-8°, de viii et 126 p. 3 fr. 75.

Keim (Albert). — *Helvétius; sa vie et son œuvre*, d'après ses ouvrages, des écrits divers et des documents inédits. *Paris, F. Alcan et Guillaumin*. In-8, de viii-728 p. avec portrait. Prix : 10 fr.

Kissenberth (W.). — *Antoine d'Hamilton, sein Leben und seine Werke*. Dissertation de Rostock. In-8°, de 114 p.

Kuskop (K.). — *Der Grund zu Alfred de Vigny's Pessimismus*. Dissertation de Leipzig. Gr. in-8°, de 111 p.

Labadie (Ernest). — *Étude bibliographique sur les éditions de l'« Antiquité de Bovrdeavs » d'Élie Vinet, Saintongeois. La Rochelle, impr. Texier et fils*. In-8, de 56 p. avec grav.

La Borderie (Arthur de). — *Archives du bibliophile breton*. Notices et Documents pour servir à l'histoire littéraire et bibliographique de la Bretagne. T. 4. *Rennes, impr. Vatar*. In-18, de vi-189 p.

Lacassagne (Zacharie). — *La Folie de Maupassant* (thèse). *Toulouse, Impr. coopérative toulousaine*. In-8, de 52 p.

Lachèvre (Frédéric). — *Le Prince des libertins du XVIII^e siècle* : Jacques Vallée des Barreaux; sa vie et ses poésies (1599-1673). *Paris, Leclerc*. Grand in-8, de 268 p., avec fac-similés et frontispice à l'eau-forte gravé par H. Manesse.

Lancaster (Henry-Carrington). — *The French Tragi-Comedy, its origin and development from 1552 to 1628*. Dissertation de l'Université John Hopkins de Baltimore. *Baltimore, J.-H. Furst Company*. In-8°, de xxiv et 189 p.

Lasserre (Pierre). — *Les idées de Nietzsche sur la musique*. La Période wagnérienne (1871-1876) (thèse). *Paris, Société du Mercure de France*. In-8, de 213 p.

Latreille (C). — *Francisque Bouillier*. Le dernier des Cartésiens. Avec des lettres inédites de Victor Cousin. *Paris, Hachette*. In-18 jésus, de 261 p.

Laur (Francis). — *Le Cœur de Gambetta. Paris, Laur*. Petit in-16, de 431 p. et portrait. Prix : 3 fr. 50.

Lefebvre (Léon). — *Le Théâtre des Jésuites et des Augustins dans leurs collèges de Lille du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle. Nancy, Berger-Levrault.* In-8, de 24 p. et planche.

Magne (Émile). — *Femmes galantes du XVIII^e^ siècle.* Madame de Villedieu (Hortense des Jardins) (1632-1692). Documents inédits. *Société du Mercure de France.* In-18 jésus, de 436 p.

Martineau (Henri). — *Le roman scientifique d'Émile Zola.* La Médecine et les Rougon-Macquart (thèse). *Paris, J.-B. Baillière et fils.* In-8, de 272 p.

Melville-Daniels (Walter). — *Saint-Evremond en Angleterre* (thèse). *Versailles, impr. Luce.* In-8, de 183 p.

Mentré (F.). — *A.-A. Cournot. Paris, Bloud.* In-16, de 72 p.

Mettrier (H.). — *Pierre d'Avity et les Alpes. Lyon, impr. Geneste.* In-8, de 71 p.

Mézières (A.). — *Hommes et Femmes d'hier et d'avant-hier. Paris, Hachette.* In-16, de 332 p. Prix : 3 fr. 50.

Montaigne. — *Essais de Montaigne* (self-edition). Texte original, accompagné de la traduction en langage de nos jours; par le général Michaud. 2^e^ volume. *Paris, Firmin-Didot.* In-8. de 680 p. avec croquis. Prix : 15 fr.

Omont (Henri). — *Nouvelles Acquisitions du département des manuscrits de la Bibliothèque nationale pendant les années* 1905-1906. *Paris, Leroux.* In-8, de 80 p.

Paulme (Henri). — *Le Troisième centenaire de Corneille à Rouen. Rouen, impr. Gy.* Petit in-8, de 30 p.

Peirce (Walter-Thompson). *The Bourgeois from Molière to Beaumarchais. Columbus, E.-J. Heer.* Dissertation, in-12, de 85 p.

Pinson (Paul). — *Un grand comédien au XVIII^e^ siècle : Jean-Baptiste Guignard, dit Clairval, acteur de la Comédie italienne (1735-1797). Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 24 p.

Plattard (J.). — *Tiraqueau et Rabelais. Paris, Champion.* In-8. de 8 p.

Poinsot (M. C.). — *Spectacles et recueillements.* Littérature sociale (Roman; Poésie; Victor Hugo; Émile Zola; Paul Bourget; Clémenceau; J.-H. Bosny). *Vannes, impr. Lafolye frères.* In-16, de 243 p. Prix : 3 fr. 50.

Rébelliau (Alfred). — *Ferdinand Brunetière. Nogent-le-Rotrou, impr. Daupeley-Gouverneur.* In-8, de 13 p.

Répertoire *analytique et chronologique de la correspondance de Guillaume Budé*; par Louis Delaruelle. *Paris, Cornély.* In-8, de XX-251 p. avec 2 fac-similés.

Ricca (V). — *Profili e bozzetti letterari* (Bourget, Barbey d'Aurevilly, Rod, G. Sand, Brunetière, Lemaitre, Doumic, Leopardi et Lenau). *Catane, Giannotta.* In-8°, de 316 p. 2 fr. 50.

Robillard de Beaurepaire (Eugène de). — *Les Puys de Palinod, de Rouen, et de Caen.* Ouvrage posthume d'Eugène de Robillard de Beaurepaire, publié par Charles de Beaurepaire et précédé d'une lettre de M. Léopold Delisle. *Caen, Delesques.* In-8, de XVIII-404 p. avec 3 phototypies d'après un manuscrit de la Bibliothèque nationale. Prix : 10 fr.

Rotrou. — *Saint-Genest and Venceslas, edited with introduction and notes* by Thom. Fred. Crane. *Boston, Ginn.* In-8°, de 433 p.

Rundstroem (E.). — *Das Naturgefühl J. J. Rousseaus im Zusammenhange mit der Entwicklungsgeschichte des Natargefühls überhaupt.* Dissertation de Kœnigsberg. In-8°, de 106 p.

Siccardi (Vesta). — *Les Don Juan célèbres, influence de l'Italie sur le théâtre de Molière. Asti, Paglieri et Raspi.* In-8°, de 61 p.

Smith (W. F.). — *Rabelais et Servius. Paris, Champion.* In-8, de VII-153 p. Prix : 2 fr. 50.

Sommerfelt (V.). — *J. J. Rousseau. Christiania, Cammermeyer.*

Stendhal. — *Correspondance inédite de Stendhal.* Précédée d'une introduc-

tion par Prosper Mérimée. *Paris, Calmann-Lévy.* 2 vol. in-18 jésus. T. Ier de XXIV-336 p.; t. 2, de 321 p.; le vol. 3 fr. 50.

Storck (A.). — *Eugène Manuel; sa vie et son œuvre.* Conférence faite le 22 mars 1907, à l'Hôtel de la Chanson, à Lyon. *Lyon, impr. Storck.* In-8 carré, de 55 p. et planche.

Stoullig (Edmond). — *Les Annales du théâtre et de la musique.* Avec une préface par M. Jean Richepin. *Paris, Ollendorff.* In-16, de XIII-526 p. Prix : 3 fr. 50.

Taine (H.). — *H. Taine. Sa vie et sa correspondance.* T. 4 : l'Historien (suite); les dernières années (1876-1893). *Paris, Hachette.* In-16, de 377 p. Prix : 3 fr. 50.

Thuasne (Louis). — *Rabelais et Villon. Paris, Champion.* In-8, de 55 p.

Torri (M.) — *Roma nella poesia francese e tedesca del secolo XIX. Parme, Ferrari.* In-8°, de 154 p. 1 fr. 25.

Tourgueneff (Ivan). — *Lettres à Madame Viardot.* Publiées et annotées par E. Halpérine-Kaminsky. *Paris, Fasquelle.* In-18 jésus, de VI-267 p. Prix : 3 fr. 50.

* **Toutey** (E). — *Morceaux choisis des classiques français,* publiés avec des notes, analyses des idées, questions d'examen et devoirs écrits. Lectures primaires. *Paris, Hachette.* In-16, de XXIV-424 p. avec portraits et grav. dans le texte. Prix : 1 fr. 80.

Vandey (A. D.). — *Des causes qui ont préparé l'esprit révolutionnaire de la littérature française du* XVIIIe *siècle. Milan.* In-8°, de 15 p.

Vigny (Alfred de). — *Héléna,* poème en trois chants. Réimprimé en entier sur l'édition de 1822. Avec une introduction et des notes (thèse); par Edmond Estève. *Paris, Hachette.* In-8, de LXVII-76 p.

Wolter (Konrad). — *Alfred de Musset im Urteile George Sand's, eine kritische Untersuchung über den historischen Wert von G. Sand's Roman « Elle et Lui ». Berlin, Weidmann.* In-8°, de XII et 80 p. 3 fr.

CHRONIQUE

— La Société d'histoire littéraire de la France a tenu son assemblée générale annuelle le jeudi 12 décembre 1907, à 5 heures, dans la salle n° 5 du Collège de France, sous la présidence de M. Arthur Chuquet, qui a ouvert la séance par cette allocution :

Messieurs,

Il y a quelques jours je rencontrai un de mes amis atteint d'un mal étrange mais très connu dans notre monde. Il est piqué de la manie *revuesque*; il veut fonder une revue, et lorsque j'essayai de le détourner de cette entreprise si souvent ardue et stérile, il me dit avec un accent pénétré : « Non, laissez-moi ce plaisir et, au besoin, aidez-moi; quelle revue que votre *Revue d'histoire littéraire*, qu'elle est bien faite, bien arrangée, pleine de choses intéressantes; conseillez-moi, vous qui la dirigez! » — « Ce n'est pas moi, lui répondis-je, qui dirige la *Revue d'histoire littéraire*; c'est Paul Bonnefon, et il faut vous adresser à ce sage et habile « manager ». Je rapporte naïvement l'entretien, très réel, je vous assure, parce qu'il fait l'éloge de notre *Revue* et de M. Bonnefon, et je n'en dis pas davantage sur ce point, sur le point laudatif que je devais, comme d'habitude, toucher ici. Le mot de cet homme sincère qui veut fonder et diriger une revue semblable à notre *Revue d'histoire littéraire* vaut tous les plus beaux compliments du monde, et je ne pourrais pas, je crois, donner de meilleures louanges à notre cher, à notre excellent secrétaire général.

Nous avons perdu cette année trois de nos membres, et leur disparition nous cause les plus vifs regrets. Ce sont MM. Camille Gas, Van Hamel et Spoelberch de Lovenjoul.

Camille Gas, avocat à Toulon, était homme de goût et de savoir, fort épris de notre littérature nationale et d'ailleurs polyphile, aimant aussi les littératures étrangères, aimant l'histoire, surtout celle du Midi et de la Ville qu'il habitait.

Le Hollandais Van Hamel, descendant de réfugiés français, fils d'un pasteur de Harlem, avait d'abord été pasteur comme son père et il était docteur en théologie lorsqu'il résolut, à l'âge de trente-sept ans, d'étudier la philologie romane. Il se fit inscrire en 1879 à notre Ecole des Hautes-Études. Mais il ne se contenta pas d'approfondir notre ancienne langue; il s'efforça de connaître la vie française sous tous ses côtés; il fréquenta les salons où se rencontraient certains de nos écrivains les plus renommés; il devint Parisien, et il avait l'air et l'allure d'un Parisien de vieille roche, il était entièrement familiarisé avec notre littérature et notre théâtre lorsqu'il fut appelé en 1884 à professer la philologie romane à Groningue. C'était dans une université hollandaise la première chaire de ce genre. Ses publications sont nombreuses : des éditions d'auteurs du moyen-âge, des études de phonétique, des mémoires sur les lettres françaises à diverses époques depuis les fabliaux jusqu'à Renan, et tout cela est du meilleur aloi. Mais ce qui nous attachait en lui et à lui, c'était l'amour fervent, passionné qu'il avait pour notre langue. Il louait avec

chaleur, avec enthousiasme son élégance et sa clarté. Il répétait volontiers que c'est la parlure la plus délectable et qu'il y a peu de musiques de cette douceur et de cette harmonie. Il se nommait plaisamment un Français de formation savante et il se plaignait même de parler notre idiome avec un excès de correction et de pureté qui décelait l'étranger. C'est pourquoi on le voyait presque aussi souvent à Paris qu'à Groningue; il était de tous nos congrès, de toutes nos fêtes intellectuelles, et chaque fois qu'il se faisait entendre soit dans les conversations privées, soit dans de publiques allocutions, il étonnait ses auditeurs par sa merveilleuse connaissance des hommes et des choses de Paris. Vif d'ailleurs, alerte, toujours jeune, portant beau, plein de verve, justement fier du ruban de la Légion d'honneur qui rougissait sa boutonnière. Qui ne se remémore sa bonne grâce, son entrain souriant, son inlassable activité lorsqu'il accompagna le président Krüger à travers la France, de Marseille à Paris, et servit d'interprète à l'héroïque vieillard sans trêve ni relâche? C'était donc un intermédiaire entre les deux nations, entre la Hollande et la France, et il faut l'envisager surtout sous cet aspect. Il organisa des conférences en français dans son pays natal; il fit fonder dans son Université une seconde chaire de français; il combattit vaillamment les flamingants de Belgique; il proposa de créer la Société amicale Gaston Paris qui rapproche et lie au nom du regretté président de notre Société les amis de la littérature française, à quelque nation qu'ils appartiennent.

Le Bruxellois Spoelberch de Lovenjoul, grand, maigre, svelte, nerveux, remuant, verbeux, avait les yeux noirs, les cheveux courts, les moustaches retroussées en croc, le teint mat, l'air d'un homme du Midi, non d'un homme du Nord, et il n'était Flamand, au moins d'extérieur, que par son accent dont il plaisantait tout le premier. Malgré sa richesse, malgré sa naissance et ses parentés qui le rattachaient aux familles les plus aristocratiques de la Belgique, par exemple aux d'Ursel, il ne connut pas le bonheur plein et entier, et, à vrai dire, qui le connaît? Empoisonné par l'eau malsaine d'un puits de sa campagne, il dut en 1885 aller à Ems; il dut se soumettre à un sévère régime qu'il n'osait suspendre un seul jour, une seule heure; il dut se rendre plusieurs années de suite à Royat pour faire une cure, et c'est à Royat, le 4 juillet, qu'il nous fut enlevé par une attaque de paralysie qu'avait causée le diabète. Il avait eu souvent des accès de découragement, de mélancolie profonde, et dans un des sonnets que renferme son *Rocher de Sisyphe*, dans le sonnet intitulé *Misanthropie*, il se plaint d'avoir éprouvé l'ingratitude et la perfidie. Il eut la douleur de perdre en 1903 sa femme, qui collaborait à ses œuvres, qui l'aidait avec zèle à classer ses papiers, et il écrivait alors à notre ami Henri Cordier qu'il était seul au monde, désespéré, complètement fini, qu'il se voyait écrasé par la masse des obligations matérielles, qu'il lui fallait « retourner sa vie », qu'il préférait à une telle existence le bagne et surtout la mort. Mais il sut toujours se ressaisir; il travaillait; il se plongeait, s'absorbait dans l'étude, et il goûta tout ce que les lettres apportent de réconfort et de joie à celui qui les cultive obstinément; il put se dire en mourant qu'il avait élevé à quelques grands écrivains de la littérature française un durable, un éternel monument.

De longue date il s'était voué à une noble tâche, celle de réunir les œuvres dispersées de plusieurs de nos auteurs les plus illustres, et en son hôtel de Bruxelles, boulevard du Régent, dans une sorte de vaste hall éclairé par le toit et qu'il nommait, à l'allemande, son archive, il savoura fréquemment la volupté de contempler les richesses littéraires qu'il avait accumulées à force de temps, à force de dépenses et de soins; là, dans d'immenses armoires grises dont il ouvrait aimablement les portes à ses intimes amis, étaient rangées en très bon ordre ses paperasses, comme il disait, tous les manuscrits de George Sand, de Théophile Gautier, de Balzac, de Mérimée,

de Stendhal, de Sainte-Beuve, de Nodier, de Baudelaire et d'autres qu'il avait recueillis depuis des années.

Spoelberch de Lovenjoul écrivit d'abord, sous le pseudonyme du bibliophile Isaac, une étude bibliographique sur George Sand (1868) et il annonça une *Histoire* des œuvres de la châtelaine de Nohant; il en amassa les matériaux; mais cet ouvrage auquel il songeait constamment, cet ouvrage qu'il appelait son dernier desideratum, ne put voir le jour; Spoelberch fut, ainsi qu'il s'exprima, — et combien de nous n'ont pas jeté le même cri! — dévoré par la besogne courante. Du moins a-t-il donné en 1897 un volume de notes et de documents, de trois cents pages environ, qui contient *la Véritable histoire de Elle et Lui*.

George Sand l'avait mené à Musset, et il avait publié en 1883 une bibliographie du délicieux poète.

Puis, ce fut le tour de Théophile Gautier. En 1883, Spoelberch réimprima textuellement d'après l'édition originale *Mademoiselle de Maupin*. Quatre ans plus tard, en 1887, il fit paraître en deux volumes une *Histoire des œuvres de Théophile Gautier* qui compte onze cents pages. On sait que Théo disait en riant, lorsqu'on l'interrogeait sur sa vie et ses productions de toute espèce, qu'il fallait s'adresser, non à lui-même, mais à Spoelberch. « Permettez à M. Dreyfous, écrivait-il une fois à Spoelberch, de chercher auprès de vous les renseignements que seul vous possédez sur mon œuvre. »

Mais l'auteur de prédilection, le favori de Spoelberch, son idole, c'était Balzac. Il fut un fanatique de Balzac; il donna la chasse à ses manuscrits; il alla jusque chez les épiciers du quartier Beaujon exhumer les restes d'une célèbre collection balzacienne dispersée soudain et sans bruit. Il ne put, comme il désirait, éditer la correspondance entière du grand romancier; mais il fit une *Histoire des œuvres de Balzac* qui eut trois éditions; il étudia le personnage de Canalis; il retraça la genèse des *Paysans*; il raconta les avatars d'*Un début dans la vie*; il publia une tragédie inédite de Balzac, *Les aventures de l'École des ménages*. Cette tragédie, il l'avait découverte dans un catalogue du libraire Bailleu; mais Crépet avait devancé le télégramme de Spoelberch; pour avoir ce Balzac inconnu et de si haute valeur, Spoelberch céda à Crépet quelques lettres de Baudelaire et il eut un des plus grands plaisirs de sa vie : cette tragédie bourgeoise de Balzac était, en dépit des affirmations du catalogue Bailleu, terminée et complète, et pas un seul passage n'avait été adapté à la comédie de *Mercadet*. Il publia de même, comme nous l'apprend notre si érudit confrère Henri Cordier, une comédie de Balzac, *Orgon*, dans un numéro du *Figaro* de 1899 et la *Lettre sur le travail* dans la *Revue des Deux Mondes* de 1906. Il avait enfin inséré dans notre *Revue*, dans le troisième numéro de cette année, une étude très précise et détaillée, une bibliographie des *Études philosophiques*, ces fameuses *Études* dont l'état civil avait échappé jusqu'alors aux chercheurs.

Tous les amis des lettres françaises prirent le deuil lorsqu'ils surent la mort de ce grand bibliographe, de ce critique si sagace, si exact et si minutieux. Je n'ai pas besoin de vous rappeler, Messieurs, qu'il a généreusement légué ses collections littéraires à l'Institut de France sous cette condition qu'elles formeraient un ensemble qui serait conservé au musée Condé, à Chantilly. Ce don précieux et vraiment princier a été accepté par l'Institut, et il accroît le sentiment de gratitude et de respectueuse affection que nous avions tous voué à Spoelberch de Lovenjoul.

M. Max Leclerc, trésorier de la Société, a donné ensuite communication des chiffres concernant l'exercice financier 1906 :

RECETTES

Excédent de recettes au 31 décembre 1905 (après encaissement de 240 francs de coupons et achat de 60 francs de rente 3 p. 100).	182	45
1 cotisation de membre perpétuel.	500	»
222 cotisations à 20 francs.	4440	»
108 abonnements à 19 francs net.	2052	»
Plus 38 abonnements réservés sur le compte de 1905.	722	»
119 numéros à 4 fr. 75.	565	25
12 années au prix réduit de 15 francs (net 12 francs).	144	»
Montant total des recettes.	8605	70

DÉPENSES

Travaux divers (frais accessoires, etc.).	263	55
Papeterie.	58	25
Publicité.	9	50
Affranchissements.	345	75
Papier.	460	85
Impression et brochage.	3572	30
Collaboration	2372	80
Frais de recouvrement de 222 cotisations.	111	»
Montant total des dépenses.	7194	00
Excédent de recettes au 31 décembre 1906.	1411	70
	8605	70

Ces chiffres, mis aux voix, sont approuvés à l'unanimité.

M. Paul Bonnefon, secrétaire, donne lecture du rapport suivant :

Messieurs, ce que je vous disais l'an passé en pareille circonstance, il me faut à peu près vous le redire aujourd'hui, et vous voudrez bien m'excuser de me répéter ainsi à intervalle régulier. Mais l'existence — d'ailleurs prospère, comme vous venez de l'entendre — de notre société n'est pas assez féconde en événements notables pour que ce soit long de les énumérer ni assez variée pour permettre de philosopher à son occasion. Nous travaillons de notre mieux et nous nous taisons tant que nous jugeons n'avoir rien de nouveau à dire. C'est un exemple salutaire que je voudrais bien suivre en ce moment, si le devoir de la fonction que je tiens de votre bonne grâce ne m'obligeait à vous parler même quand j'ai fort peu de chose à soumettre à votre attention.

Donc, cette année-ci comme l'an passé, notre budget se clôt en excédent, léger, il est vrai, et plus encore qu'il n'y paraît tout d'abord, car cet excédent est formé pour une part du versement d'un nouveau membre perpétuel, mais qui ne constitue pas moins un accroissement de l'actif de notre société. Cette défalcation faite, nous constatons que notre actif a augmenté un peu moins que les exercices précédents, et c'est regrettable pour bien des raisons, d'abord parce que la situation de notre société demeurant la même, elle devrait continuer d'avoir les mêmes ressources, et aussi parce que nos économies devenant plus fortes nous devrions aussi avoir de ce fait des revenus plus importants. Mais les dépenses augmentent et nous verrons de quelle façon.

Je disais que la situation de la société demeurait satisfaisante et j'ai hâte d'appuyer par des chiffres cette proposition. Lors de la dernière assemblée générale, nous comptions sur nos listes 235 sociétaires et 139 abonnés, soit au total 374 adhérents. Depuis lors nous avons perdu 9 sociétaires, dont 3

par décès et 6 par démission. D'autre part, dans le même laps de temps, nous avons gagné 13 membres nouveaux, ce qui porte notre augmentation de ce chef à 241 sociétaires. D'autre part le nombre de nos abonnés a crû également et il est passé de 139 à 145, si bien que maintenant notre société compte 386 adhérents à des titres divers pour 374 que nous comptions l'an dernier.

C'est un gain et je ne le méconnais pas. Je le constate avec d'autant plus de plaisir que nous en aurons besoin, si nous voulons nous maintenir au niveau que nous avons atteint, car nos dépenses vont dorénavant être sensiblement plus fortes. Ai-je besoin d'ajouter que cette augmentation ne vient pas du fait des rédacteurs de la *Revue* ni de ceux qui l'administrent? Les chercheurs, gens modestes, savent se contenter de peu : ils n'augmentent guère leurs prétentions et n'ignorent pas que la meilleure récompense de leurs efforts, c'est le plaisir de la recherche et la joie du résultat. Nous n'avons donc eu de ce côté nulle réclamation, nulle prétention nouvelle et ce chapitre de nos dépenses demeurera, à l'avenir, sensiblement pareil à ce qu'il fut dans le passé. Mais il est un autre qui va croître, et j'en ai peur, dans de notables proportions. A la suite de pourparlers et de grèves, les ouvriers de l'imprimerie ont obtenu des augmentations de salaire qui auront leur effet sur nos frais d'impression. Attendons-nous à avoir des dépenses plus grandes et d'autant plus sensibles que nos ressources sont plus limitées. Sans doute, il y aurait un moyen de nous aider à les supporter : ce serait de profiter de la circonstance pour essayer de grossir le nombre de nos adhérents. Messieurs, je vous livre le moyen pour ce qu'il vaut, persuadé que vous en tirerez tout le meilleur parti possible.

Vous savez déjà à quoi nous nous proposons d'employer une partie de nos fonds disponibles. Avec l'année prochaine nous entrons dans la quinzième année de notre existence, et ce laps de temps, si considérable dans le cours d'une vie humaine, ne l'est pas moins dans le développement d'une société. Depuis longtemps, la nôtre a franchi les années critiques, celles où le lendemain n'est pas assuré et où le moindre péril peut devenir un désastre. Aujourd'hui nous n'en sommes plus à envisager l'avenir avec appréhension et notre passé répond en partie de ce que pourra être notre futur. Si nous avons vécu jusqu'à maintenant comme nous l'avons fait, c'est que nous méritions de vivre et notre groupement avait sa raison d'être. Sans nous attarder à philosopher outre mesure sur cette raison ni sur la façon dont nous l'avons entendue, il nous est permis de nous demander ce que fut ce passé et d'en grouper les résultats d'une manière commode et condensée. C'est ce que fera la prochaine table des matières contenues dans la *Revue* depuis 1899, à laquelle vous savez qu'on travaille actuellement. Une table des matières n'est pas seulement un instrument de travail, c'est aussi un examen de conscience. Il me semble que de quelque façon qu'elle doive être envisagée, la nôtre, celle qui paraîtra après l'année prochaine, ne doit pas trop redouter le jugement qu'on en pourra porter. Elle condensera les résultats d'un labeur qui fut soutenu et modeste, mais qui ne manque pas d'utilité. Lorsque nous publiâmes notre première table, celle qui embrasse les années 1894 à 1898, c'est-à-dire cinq années seulement, peut-être nous étions-nous un peu trop pressés de faire le relevé de nos travaux; mais nous avions hâte de soumettre aux travailleurs la nomenclature de nos premiers volumes et le sens dans lequel notre activité s'était dirigée. Aujourd'hui, la seconde table, celle qui est sur le chantier, comprendra dix ans, un espace double, et l'effort ayant été plus prolongé, les résultats n'en seront que meilleurs à connaître et n'en montreront que mieux ce que nous avons essayé de faire. Quand j'aurai ajouté que cette seconde table comme la précédente sera dressée par le même bibliographe et suivant le même plan, vous serez assurés que l'inventaire de notre production décennale sera fait avec le même scrupule d'exactitude et rendra les mêmes services que son devancier.

Que vous dirai-je, Messieurs, de notre *Revue*, que vous n'ayiez vous-même constaté et que vous ne sachiez déjà ? Qu'elle est irrégulière dans sa publica-

tion? Nous en sommes tous d'accord. Mais permettez-moi d'ajouter que c'est là une irrégularité régulière : je veux dire que si nos fascicules ne paraissent pas à date fixe et si tous, ou presque tous, sont à cheval sur les dates du voisin, nous n'en donnons pas moins nos quatre fascicules réglementaires annuels et nous ne recourûmes jamais à l'artifice qui consiste à donner un fascicule double pour essayer de gagner de l'avance. Je sais que cet état de choses contriste quelques-uns de nos adhérents, et non des moindres. En particulier, le bon, l'excellent M. de Spoelberch, si généreux, si dévoué aux lettres françaises et qui nous portait tant de sympathie puisque sa dernière pensée fut pour nous, regrettait beaucoup, en sa qualité de collectionneur méthodique et régulier, que nos fascicules ne lui parvinssent pas à la date exacte et il m'en faisait chaque fois l'aimable reproche. Messieurs, loin de nous être pénible, ce reproche doit nous flatter. Quand on attend quelqu'un avec impatience, c'est qu'on tient à sa visite et si on lui fait sentir le retard qu'il met à la rendre, c'est lui dire qu'il eût été le bienvenu à l'heure dite, mais qu'il n'est pas trop mal venu pour s'être fait attendre. C'est ainsi qu'il faut entendre cet aimable grief et c'est ainsi que je l'entends. En ce qui me concerne, je vous promets encore une fois, puisque votre secrétaire doit veiller à la régularité de la publication de la *Revue*, qu'il fera tout son possible pour que nos 4 fascicules annuels, ces quatre cartes de visite que la société vous adresse à trois mois d'intervalle, vous parviennent en temps normal. Par une sorte d'ironie, c'est le fascicule qui enregistre un pareil engagement qui est, d'ordinaire, le plus en retard, et la faute en est, comme vous le sentez, à la date de notre assemblée générale. Mais ceci est pure exception. La cause ordinaire de nos lenteurs provient, en outre des occupations trop absorbantes du secrétariat, du soin que les auteurs des articles ont de parfaire leurs travaux. Loin de se plaindre des attermoiements, ils en souhaitent de nouveaux et je gage que si tous nos adhérents voulaient bien collaborer à la *Revue*, nul ne nous ferait plus le grief d'être trop peu pressé. Qu'ils essaient, et ce sera une raison de plus pour que leurs communications soient les bienvenues.

Il est procédé au dépouillement du scrutin pour la désignation de six membres sortants du comité. Sont élus : MM. J. Bédier, J.-J. Jusserand, Jules Lemaître, P. de Nolhac, Henri Omont et Émile Picot.

La séance est levée à six heures.

— Dans son travail sur *les Voyages merveilleux de Cyrano de Bergerac et de Swift et leurs rapports avec l'œuvre de Rabelais* (Extrait de la *Revue des études rabelaisiennes*, 1906 et 1907), M. Piétro Toldo n'étudie pas seulement ce que les deux premiers de ces écrivains fantaisistes doivent aux livres du curé de Meudon. Il note encore la source de toutes les étrangetés qui nous surprennent et dont il a pu connaître l'origine. Il est certain que cette fantaisie de Cyrano et de Swift accommode plus qu'elle n'invente et que la plupart de leurs étranges idées sont des transformations au goût contemporain et des adaptations à leur propre nature d'esprit de fantaisies antérieures et de souvenirs de lecture. Il était donc d'autant plus nécessaire de marquer les origines de ces facéties et M. Toldo l'a fait abondamment, avec un savoir ingénieux.

— Madeleine de Scudéry a eu l'idée de mêler à l'*Histoire du comte d'Albe* dans ses *Conversations naturelles* un exposé de *la Poésie française jusqu'à Henry le quatrième*, qui est une véritable réponse à *l'Art poétique* de Boileau et aux jugements que celui-ci avait portés sur Ronsard et son école. M. G. Michaud a eu la pensée d'extraire cette partie d'histoire littéraire et de la présenter au public dans un petit volume avec une introduction, des notes, un index, et même le résumé succinct de l'affabulation dans laquelle elle est comprise de manière à lui laisser toute sa valeur documentaire, sans altérer son caractère

essentiel. Ce morceau sera une révélation pour bien des lecteurs qui l'ignoraient et, mis en parallèle avec le *Dialogue des héros de roman* ou *l'Art poétique*, il servira à mieux faire connaître les véritables sentiments des littérateurs qui disputaient entre eux alors.

— Pour son travail sur *François Maynard, sa vie, ses œuvres, son temps* (Extrait de la *Revue des Pyrénées*, t. XIX, 1907), M. G. Clavelier s'est avisé « de faire état des pièces découvertes naguère et de recourir aux manuscrits du poète que personne — sauf Labouisse Rochefort — n'a sérieusement examinés ».

Il en est résulté une élégante étude, un peu brève et qui sur certains points aurait pu être poussée davantage, mais qui donne un dessein assez exact dans l'ensemble de la vie et du caractère de Maynard.

— *Pascal a-t-il été amoureux?* M. Victor Giraud se pose une fois de plus la question dans la *Revue des Deux Mondes* du 15 octobre 1907. Il n'y a guère qu'un demi-siècle qu'on se la pose; mais on y a répondu si copieusement et si diversement qu'elle pourrait sembler épuisée. M. Giraud la reprend, et non sans raison; et, s'il n'apporte pas la réponse définitive, il ruine définitivement un certain nombre de réponses. Il apporte en tout cas un fait nouveau dont il est impossible de ne pas tenir compte. Le *Discours sur les passions de l'amour*, connu jusqu'ici par un manuscrit unique portant l'indication : « on l'attribue à M. Pascal », — les seules pages du reste qui aient donné naissance à toutes les hypothèses ou divagations sur « Pascal amoureux », — ce *Discours*, proclamé authentique par Victor Cousin avec la plus éloquente conviction, se retrouve dans un autre manuscrit de la Bibliothèque nationale, d'un texte bien meilleur, et où le nom de Pascal n'est même pas prononcé. L'authenticité du *Discours* est donc très douteuse. Cette découverte a rendu à M. Giraud toute la liberté d'esprit que la hantise du *Discours* avait ôtée à la plupart des critiques. Examinant alors le problème à l'aide des seuls faits et textes sûrs avec beaucoup d'ingéniosité et de finesse, il lui semble évident que Pascal n'a pas connu l'amour au sens plein du mot, presque certain qu'il n'a été amoureux d'aucune femme, mais probable que pendant sa période mondaine « il eût aimé à aimer », qu'il a été plus ou moins inconsciemment en quête d'amour, besoin obscur d'une âme passionnée qui s'est transformé plus tard en élans d'adoration et de ferveur mystique.

— M. Marcel Godet vient de rééditer un opuscule fort rare, intitulé : *Pedis admiranda*, ou les Merveilles du pied, de Jean Dartis, qu'il a remis en lumière, comme dit le titre, avec la vie de l'auteur, une notice de Mercier de Saint-Léger, une description de quelques ouvrages principalement anciens concernant le pied et la chaussure, des notes savantes, etc. C'est un morceau d'érudition plaisamment ingénieuse composé par un professeur royal et doyen de la Faculté de Décret de l'Université de Paris, Jean Dartis, né à Cahors en 1572 et qui mourut le 21 avril 1651. Ce délassement d'un compilateur canoniste, qui a appliqué sur ce sujet assez mince sa méthode coutumière de citations et de références, devait être commenté sans insistance et sans lourdeur. La vie de Dartis est tout particulièrement agréable à lire et instructive aussi sur le caractère de l'auteur de ce passe-temps.

— M. Ad. van Bever vient de donner une édition récente de *la Guirlande de Julie, augmentée de pièces nouvelles, publiée sur le manuscrit original avec une notice de Gaignières et de Bure et des notes.* C'est la réimpression, dans un format commode et à des conditions abordables, d'un recueil qui a son importance dans l'histoire des mœurs polies en France et qui, même au point de vue de l'histoire littéraire, n'est certes pas dépourvu d'intérêt. Il est précédé

de la reproduction d'un portrait de Julie d'Angennes dont l'original appartient à M. le comte Arthur de Rougé.

— M. E. Pilastre a, sous ce titre : *Vie et caractère de Madame de Maintenon, d'après les œuvres du duc de Saint-Simon et des documents anciens ou récents*, réuni les témoignages les plus intéressants sur le rôle de Mme de Maintenon, les événements de son existence et son caractère. C'est Saint-Simon qui a fourni la majeure part du recueil, mais il n'est pas le seul dont l'opinion ait été choisie, car, sans cela, le jugement eût été trop partial. Pour mettre les choses au point, M. Pilastre les a rectifiées ou complétées dans une introduction et dans des notes où il s'efforce d'éclairer le sujet sans le déformer. Bien qu'il ne s'agisse ni de Mme de Maintenon éducatrice des jeunes filles ni de la valeur littéraire de ses écrits, la connaissance de sa véritable personnalité aide à mieux saisir le sens de sa destinée et de la manière dont elle en sut tirer parti. Des reproductions de portraits, de vues et d'autographes ornent ce volume et le rendent plus agréable encore à consulter.

— Dans la *Revue des bibliothèques* de juillet-septembre 1907, M. Mario Schiff a commencé la publication d'une bibliographie des *Éditions et traductions italiennes des œuvres de Jean-Jacques Rousseau*. Ce travail sera divisé en deux parties distinctes. La première comprendra l'examen des œuvres de Jean-Jacques publiées en Italie, soit en français, soit en italien, et celui des traductions inédites conservées dans les bibliothèques de la péninsule. La seconde réunira et groupera tout ce qui est relatif aux écrits consacrés en Italie à Rousseau et à son œuvre. Cette dernière partie, qui sera de beaucoup la plus volumineuse, n'est pas encore achevée, et c'est la première seulement qui a commencé à paraître.

— Dans la séance tenue, le 14 septembre, par l'Académie des sciences morales et politiques, M. Arthur Chuquet a donné lecture d'un fragment des *Mémoires* du général Girois, major au 1er régiment d'artillerie à cheval, où Paul-Louis Courier servait comme capitaine. L'auteur fait le portrait de ses camarades, officiers de la garnison de Plaisance. Il dépeint P.-L. Courier comme un homme de caractère inégal, amer, avare et prodigue, peu soigné dans sa tenue, absolument nul comme militaire et peu soucieux de ses devoirs. Il y a aussi, dans ces fragments, des renseignements intéressants sur Duchaud, le futur amant de Pauline Borghèse, et des détails fort intéressants sur Napoléon lui-même.

— Les *Anecdotes historiques par le baron Honoré Duveyrier*, dont M. Maurice Tourneux vient de donner une édition annotée pour la Société d'histoire contemporaine, sont surtout consacrées à l'autobiographie de l'auteur et à l'histoire de son temps. Mais on y trouve nombre de détails intéressants pour l'histoire littéraire, et, en particulier, un essai de réfutation de l'*Histoire de la Révolution* de Thiers, en ce qui concerne le duc d'Orléans, et aussi une lettre sur une représentation de *la Mort de César* à Rome même, en vendémiaire an VII.

— On vient de placer sur la maison portant le n° 51 de la rue Ducale, à Bruxelles, une plaque commémorative rappelant que lord Byron résida en cette maison en 1816, « délaissant sa patrie qui méconnaissait son génie », et qu'il y composa les strophes du troisième chant de *Childe Harold* sur la bataille de Waterloo.

D'autre part, la Société des intérêts de Genève vient, sur la proposition de M. Casimir Stryienski, de faire poser à la villa Diodati (Cologny) une plaque commémorative rappelant que lord Byron a passé trois mois de l'été de 1816

dans cette résidence et qu'il y a composé la plus grande partie du troisième chant de *Childe Harold*.

C'est à la villa Diodati que Byron se lia avec Shelley, qui écrivit à Montalègre près Cologny, son *Ode à la beauté intellectuelle*.

— Le volume que M. Jaques Régnier a composé sur *les Préfets du Consulat et de l'Empire* est surtout un chapitre de l'histoire administrative de la France. A ce titre il ne saurait nous intéresser ici. Mais nombre des titulaires des nouvelles préfectures ont laissé des mémoires ou écrit d'autres ouvrages et par là ils appartiennent plus ou moins à l'histoire littéraire. Pour les apprécier, il n'est donc pas inutile de connaître leur carrière et leur rôle et c'est à quoi servira grandement le livre de M. Jacques Régnier, d'autant qu'ayant consulté lui-même pour l'écrire la correspondance ou les mémoires de ceux dont il avait à parler, sa propre information peut servir de base aux recherches et aux appréciations.

— En imprimant le discours de lui sur Alfred de Vigny qui fut couronné au concours d'éloquence de l'Académie française en 1906, M. Maurice Masson y a joint une note bibliographique et quelques lettres inédites de Vigny qui augmentent encore l'agrément de cet opuscule. Quant à l'essai lui-même, il s'efforce d'être une explication intérieure de l'âme du poète : « Il y a dans la vie et l'œuvre de Vigny comme un va-et-vient douloureux de sentiments, d'idées et de goûts », dont M. Masson a voulu suivre la trace. Pour mieux assurer ses pas et ne point s'égarer, il s'appuie le plus qu'il peut sur des citations et des textes dont l'origine est notée soigneusement.

— Un ami d'Alexandre Dumas fils, M. Moncel, qui avait pris le moulage du masque de l'auteur dramatique deux heures après sa mort, a fait reproduire ce masque en bronze et l'a offert au musée Carnavalet.

— Signalons une lettre de Gustave Planche à Vaulabelle, alors ministre de l'Instruction publique (15 juillet 1848), pour lui demander de nommer Jules Sandeau conservateur de l'une des bibliothèques de Paris (*La Révolution de 1848*, janvier-février 1906, p. 326).

— M. H. Monin a consacré, dans *la Révolution de 1848* (mars-avril 1906), une étude documentée sur *La dernière leçon de Jules Simon en Sorbonne* (décembre 1851). Elle eut lieu le mercredi 17; le cours fut suspendu par arrêté du 19 et, cinq mois après, en mai 1852, Jules Simon était considéré comme démissionnaire pour refus de serment.

— C'est une anthologie aussi charmante à l'œil qu'agréable à l'esprit que celle que vient de publier avec beaucoup de goût et dans un très élégant petit volume M. St. John Lucas, sous ce titre : *The Oxford book of french verse*. Il faut une expérience consommée pour bien choisir et mettre à la portée du public tous les morceaux caractéristiques d'une époque ou d'un poète. L'auteur de ce choix y a parfaitement réussi et c'est un vrai régal que de suivre sur ses traces et dans son recueil tout ce qu'il a su y insérer pour faire bien connaître la poésie française depuis le XIII^e^ siècle jusqu'à nos jours. Le commentaire très diligent qui les accompagne explique comme il convient tous les morceaux et contribue, lui aussi, à l'effet de ce petit volume si digne d'augmenter l'amour des étrangers anglo-saxons pour les lettres françaises.

— Les essais de critique et de morale que M. Henri Gaillard de Champris a écrits *Sur quelques idéalistes* et qu'il a réunis sous ce titre, se composent de morceaux assez divers qui vont de Jean-Jacques Rousseau à M. Henri Bordeaux

et à M. Catulle Mendès, en passant par Alfred de Vigny, par Brunetière, par Sully Prudhomme et par M. Jules Lemaître. L'étude consacrée à Sully Prudhomme est à signaler en particulier. Ecrite à propos des noces d'argent académiques du poète, c'est peut-être elle qui peut le mieux faire saisir les tendances du critique, en même temps qu'elle apporte une contribution personnelle à la connaissance des œuvres du poète.

— L'Institut, dans sa séance trimestrielle du 2 octobre, a accepté, sur le rapport de M. Gaston Boissier, secrétaire perpétuel de l'Académie française, le legs que lui a fait le regretté vicomte de Spoelberch de Lovenjoul, legs qui consiste en une inappréciable collection de manuscrits, lettres, papiers intimes, publications de toute sorte, concernant les principaux écrivains français de l'époque romantique et en particulier Balzac, Théophile Gautier, George Sand, Saint-Beuve, Musset, Stendhal, Mérimée, Alfred de Vigny, etc. Ces documents, recueillis avec une inlassable patience par le collectionneur pendant toute sa vie, seront déposés au château de Chantilly, et la somme nécessaire à leur installation a été également donnée.

A propos de ce chercheur fervent dont les richesses furent toujours si libéralement accessibles aux travailleurs, nous signalerons ici un article biographique de M. Henri Cordier qui a paru dans le *Bulletin du bibliophile* d'août-septembre derniers et qui est accompagné de la bibliographie des publications du vicomte de Spoelberch.

— Le legs Audéoud, qui a enrichi les galeries du Louvre et la caisse du musée, a fait également entrer des volumes dans la bibliothèque de cet établissement, et on cite en particulier un curieux manuscrit d'Edmond de Goncourt, récit de voyages qu'illustrent des aquarelles et des dessins de Jules de Goncourt.

— Le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire* est le doyen des revues bibliographiques françaises. Fondé en 1834 par le libraire Joseph Téchener, il n'a pas cessé de paraître depuis lors et sa collection se compose actuellement de 71 volumes, sans compter celui de l'année en cours. Les matériaux se sont amassés dans ce recueil pendant un si long espace de temps et il importait grandement d'en dresser l'inventaire pour les mettre à la portée des chercheurs et leur épargner d'inutiles tâtonnements. C'est ce dont s'est chargé le directeur actuel du *Bulletin*, M. Georges Vicaire, en publiant une table générale des matières depuis 1834 jusqu'à 1906, qui vient de paraître et qui contient le relevé des travaux et des renseignements ainsi accumulés. Ce relevé était assez malaisé à faire d'une façon commode et pratique, par suite de l'abondance des indications et surtout à cause de leur variété. L'auteur s'en est fort bien tiré, par l'analyse qu'il a faite des volumes et aussi par le judicieux groupement des matières importantes. Un simple coup d'œil sur cette table très compacte permet de constater les services qu'elle peut rendre et l'histoire littéraire de la France, en particulier, trouvera à s'y fournir aisément de renseignements et de faits dignes de remarque.

— Signalons également l'apparition du 18e fascicule du *Manuel de l'amateur de livres du XIXe siècle* (1801-1893), par M. Georges Vicaire. On y trouvera, entre autres noms de littérateurs, ceux d'Émile Pouvillon, d'Ernest Prarond, de l'abbé Prévost, de Prévost-Paradol, de Privat d'Anglemont, de Proudhon, de Félix Pyat, de Quérard, d'Edgar Quinet, de François Raban, d'Alphonse Rabbe, de Rabelais, de Racine, de Louis Ratisbonne, de Raynouard, de Jean Reboul, de Regnard, d'Henri de Régnier, de Mathurin Régnier, de Rémusat, d'Ernest Renan, de Renouard, de Renouvier, de Restif de la Bretonne, de Rety, de Louis Reybaud, de Jean Richepin, de Rivarol, de Henri Rivière, de Georges

Rodenbach, de Roederer, d'Edmond Rostand, de Jean-Baptiste et Jean-Jacques Rousseau, de Rulhière, etc. Quelques-uns de ces noms, en particulier celui de Renan, sont accompagnés des titres d'ouvrages qui les concernent et qui forment ainsi une réunion fort utile d'éléments d'information à leur sujet.

— Le deuxième *Bulletin de la bibliothèque et des travaux historiques de la ville de Paris* contient le *Catalogue des manuscrits entrés, de 1903 à 1907*, à la bibliothèque municipale de la rue de Sévigné. Ce catalogue, dressé par M. Gabriel Henriot, comprend surtout des documents d'histoire locale; quelques-uns pourtant intéressent l'histoire littéraire, et en particulier celle des théâtres de Paris.

TABLE DES MATIÈRES

Albert Collignon. Note sur l'onomastique de La Bruyère 1
Isaac Roney. Sur quelques erreurs de date du « Journal d'un poète ». 17
Marcel Duchemin. Trois nouveaux fragments autographes du manuscrit original des « Mémoires d'outre-tombe ». 40
Henri Boivin. Les dossiers de l'abbé Des Fontaines aux archives de la Bastille (1724-1744) 55
Marcel Breuillac. Hoffmann en France. Étude de littérature comparée (*fin*) . 74
H. Monin. Étude critique sur le texte des « Lettres d'exil » d'Edgar Quinet . . . . . 106 et 515
F. Vézinet. Moratin et Molière (Molière en Espagne). 193
André Morize. Samuel Sorbière (1610-1670) et son « Voyage en Angleterre » (1664). 231
Victor Giraud. Deux fragments autographes du manuscrit des « Martyrs » 277 et 483
Vicomte de Spoelberch de Lovenjoul. Les « Études philosophiques » de Honoré de Balzac (édition Werdet) 393
Ant. Uhlir. Montaigne et Pascal 442
Eugène Rigal. Victor Hugo et Byron 455
Virgile Pinot. Les sources de « l'Orphelin de la Chine » 462
Paul Perdrizet. Jean Miélot, l'un des traducteurs de Philippe le Bon 472
Fernand Baldensperger. Chateaubriand et l'émigration française à Londres. . 585
H. Alline. Deux sources inconnues des premiers poèmes bibliques de Vigny : l'abbé Fleury et dom Calmet 627
Paul Bonnefon. Néricault-Destouches intime (Lettres et documents inédits) . 637

Mélanges.

Louis Gazier. Une lettre inédite de Montesquieu. 119
Lucien Foulet. Un emprunt de Ronsard à Rabelais. 134
Edmond Estève. Sainte-Beuve et Alfred de Vigny. Notes autographes recueillies sur un exemplaire des « Destinées ». 136
P. B. Vingt lettres inédites de l'abbé J.-B. Du Bos. 141
René Sturel. Une traduction manuscrite de Sept Vies de Plutarque par Amyot, antérieure de quinze ans à l'édition originale (1559). 301
L. Maigron. Un manuscrit inédit de Remard sur Delille 330
P. B. Notes de lecture de Sainte-Beuve 530
Camille Pitollet. Deux lettres inédites de Voltaire à S'Gravesande. 552
P. Hazard. Tendances romantiques dans la littérature de la Révolution . . . 555
F. Baldensperger. Quatre lettres inconnues de Chateaubriand 559
Adolphe Paupe. Lettres inédites de Victor Jacquemont à Sutton Sharpe. . . . 696
Paul Usteri. La correspondance littéraire de Grimm. 712
Pierre Villey. Amyot et Montaigne. 713
Eugène Ritter. Une lettre de Voltaire (Moland, 179) 728
Maurice Masson. L'édition originale du livre « De l'Allemagne » 729
Anatole Feugère. Lettres inédites de Béranger 731
P. B. Crébillon logé au Louvre 737

Comptes rendus.

Albert Cassagne. La théorie de l'art pour l'art (Gustave Lanson) 163
Albert Counson. Dante en France (Henri Hauvette) 167
Charles Urbain. Bossuet et Mlle de Mauléon (Étienne Richardot). 170
Lettres de Charles Baudelaire. — Eugène Crépet, Étude biographique de Charles Baudelaire, revue et mise à jour par Jacques Crépet. — Albert Cassagne. Versification et métrique de Ch. Baudelaire (Jean des Cognets). . . 173
A. Feugère. Lamennais avant « l'Essai sur l'Indifférence » (Joachim Merlant) . 177
Maurice Masson. Fénelon et Mme Guyon, documents nouveaux et inédits (Paul Hazard). 359
Fortunat Strowski. Pascal et son temps. 1re partie : De Montaigne à Pascal (Henri Potez) 361
A. Le Braz. Essai sur l'histoire du théâtre celtique (Henri Potez) 364
Robert de Souza. Où nous en sommes : la victoire du silence (Henri Potez) . 368
Dr Paul Triaire. Lettres de Gui Patin (1630-1672). Nouvelle édition collationnée sur les manuscrits autographes I (P. B.) 369
Frédéric Lachèvre. Le livre d'amour d'Est. Durand pour Marie de Fourcy, marquise d'Effiat : Méditations de E. D. réimprimées sur l'unique exemplaire connu. — Frédéric Lachèvre. Le prince des libertins du xviie siècle : Jacques Vallée des Barreaux, sa vie et ses poésies (1599-1673) (P. B.). . . . 370
Raoul Bonnet. Isographie de l'Académie française (P. B.). 372
Albert Cassagne. Versification et métrique de Baudelaire (Jules Marsan). . . 562
Christian Maréchal. Lamennais et Lamartine (Joachim Merlant). 563
Gustave Lanson. Voltaire (P. B.). 565
Joseph Guyot. Le poète Regnard en son château de Grillon (P. B.). 567
Edmond Huguet. Petit glossaire des classiques français du xviie siècle (P. B.). . 568
Émile Magne. Femmes galantes du xviie siècle : Mme de Villedieu (Hortense Desjardins) (P. B.). 569
Max Hippe. Le Mystère du Roy Avennir. — Karl Kraatz. Le Mystère de la Conception, Nativité, du Mariage et de l'Annonciation de la benoiste Vierge Marie. — Adolf Kneissel. Das Mystère « La Passion de Jésus-Christ en rime franchoise » (Henri Chatelain). 738
Edmond Estève. Byron et le Romantisme français. Essai sur la fortune et l'influence de l'œuvre de Byron en France de 1812 à 1850 (Jules Marsan). . 740
Alfred de Vigny. Héléna, poème en trois chants réimprimé en entier sur l'édition de 1822 avec une introduction et des notes par Edmond Estève (J. M.) 743
L. Brédif. Du caractère intellectuel et moral de J.-J. Rousseau étudié dans sa vie et ses écrits (D. Mornet). 744
Fernand Baldensperger. Bibliographie critique de « Gœthe en France » (D. Mornet). 746
Léon Bocquet. Albert Samain, sa vie, son œuvre (Henri Potez). 747

Périodiques . . . . . 178, 374, 571 et 750

Livres nouveaux . . . . . 183, 380, 576 et 757

Chronique . . . . . 188, 386, 581 et 762

Le Gérant : **Paul Bonnefon.**

Coulommiers. — Imp. Paul BRODARD.

SHL
WITHDRAWN

[1978]
82-1
1986]